

DOCUMENTS DE LA SESSION.

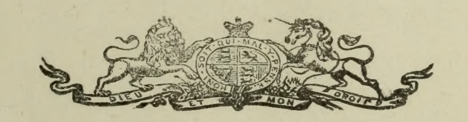
VOLUME 6.

SECONDE SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION DE 1875.



VOLUME VIII.

Imprimé par Maclean, Roger et Cie., Rue Wellington, Ottawa.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

VOL. VIII.—SESSION 1875.

CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET PAR VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

No. 1..... COMPTES PUBLICS DU CANADA pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

BUDGET des sommes requises pour le service fédéral, pour l'année expirée le 30 juin 1876.

——— SUPPLÉMENTAIRE, pour l'année expirée le 30 juin 1875.
——— pour l'année expirée le 30 juin 1876.

DIVERSES STATISTIQUES DU CANADA pour l'année 1873.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

No. 2..... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapport, états et statistiques pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.
——— Supplément au rapport du Revenu de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1874.

——— Statistiques sur les canaux pour la saison de navigation 1874.

No. 3..... MAITRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

No. 4..... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux de leur mouvement pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DES VOLUMES Nos. 4 ET 5.

No. 5..... MARINE ET PÊCHERIES :—Septième rapport annuel de ce département pour l'année expirée le 30 juin 1874, accompagné de cinq suppléments.

——— Correspondance relative à l'octroi de $4,000 par le gouvernement de Québec à l'hôpital de Marine et des Immigrants, à Québec.

——— LISTE des documents pour le département :—
——— Etat des recettes et dépenses du fonds des marins malades et dans la détresse.
——— Etat des recettes et dépenses se rattachant à la police de rade, Montréal et Québec.
——— Etat des recettes et dépenses du fonds des pilotes invalides.
——— Etat des recettes et dépenses se rattachant à la construction des phares, sifflets d'alarme, etc.—(*Pas imprimé.*)

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

No. 6..... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada pour l'année 1874, avec des annexes.

No. 7..... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport général du ministre des Travaux Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

No. 25... MILICIENS, 1812-13 :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les noms, l'âge et le lieu de résidence de tous les miliciens de 1812-13, qui ont transmis au gouvernement impérial leur réclamation pour une pension ou une indemnité.

No. 26... FRONTIÈRE DE NIAGARA :—Réponse à une adresse demandant copie de tous les rapports, ordres en conseil et de la correspondance échangée entre les autorités militaires et la milice ou tout autre département, au sujet des mouvements militaires qui ont eu lieu près de la frontière de Niagara, en 1866. [*Pas imprimée.*]

No. 27... BELL, L. G. :—Réponse à une adresse demandant copie du rapport de L. G. Bell, I.C., sur l'exploration faite par lui de la route du chemin de fer de Huron et Ottawa, depuis la cité d'Ottawa jusqu'à Parry Sound; aussi, toutes les cartes géographiques ou papiers qui accompagnent le rapport.

No. 28... PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE :—Réponse à une adresse demandant toute la correspondance échangée relativement à une adresse de cette Chambre, présentée à Son Excellence durant la dernière session, au sujet de l'acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la propriété littéraire de 1872, lequel acte a été réservé pour signification du bon plaisir de Sa Majesté. [*Pas imprimée.*]

——————Réponse à une adresse demandant copie des dépêches et autres communications échangées depuis le 31 mars 1874, au sujet d'un acte relatif aux droits des auteurs anglais, passé dans la session de 1872, et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté. [*Pas imprimée.*]

No. 29... GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Réponse à une adresse demandant copie de la commission du Gouverneur-Général et des instructions royales qui l'accompagnent.

No. 30... PLATRE :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant :—1o. La quantité entière de plâtre pour amender la terre importée en Canada des Etats-Unis depuis le 1er avril 1874; 2o. Les quantités de ce plâtre importées des Etats-Unis comme étant reçues aux divers ports sur les lacs et rivières du Canada; 3o. Toutes les sommes d'argent perçues comme revenus provenant du dit article, du 1er avril au 1er décembre 1874. [*Pas imprimée.*]

No. 31... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat général pour certains districts de la province de Québec, pour l'année 1874. [*Pas imprimé.*]

No. 32... INSPECTEURS DE POISSON :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de comtés dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où des examinateurs d'inspecteurs de poisson ont été nommés; le nombre d'inspecteurs nommés dans chaque comté; la quantité de poissons et d'huile de poisson inspectée; la désignation du colis, et par qui l'inspection a été faite, ainsi que le montant des honoraires perçus. [*Pas imprimée.*]

No. 33... NATURALISATION DES AUBAINS :—Réponse à une adresse demandant copie de toute dépêche reçue du gouvernement impérial au sujet de la naturalisation des aubains, transmise depuis la dépêche du comte de Kimberley, en date du 3 septembre 1873. [*Pas imprimée.*]

No. 34... HAVRE DE RICHIBOUCTOU, N.-B. :—Réponse à une adresse demandant copie du contrat pour l'enlèvement des débris de naufrage, à l'entrée du havre de Richibouctou, dans le Nouveau-Brunswick, avec les noms des cautions et les sommes payées sur l'entreprise; aussi copie du rapport d'ingénieur ou de tout autre officier, faisant voir la quantité d'ouvrage fait, sur lequel rapport des paiements ont été faits. [*Pas imprimée.*]

No. 35... PASSAGE D'OLIVER :—Réponse à une adresse demandant copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance et de tous papiers relatifs à la construction d'un pont au passage d'eau d'Oliver. [*Pas imprimée.*]

No. 36... CANAL WELLAND :—Réponse à une adresse demandant une liste des entrepreneurs de travaux maintenant en voie d'exécution ou à être commencés plus tard sur les différentes sections du canal Welland pour lesquelles des soumissions ont été reçues, avec les noms de leurs cautions; aussi, une liste de toutes les soumissions faites pour ces travaux, spécifiant les noms des soumissionnaires, les sections pour lesquelles ils ont fait leurs soumissions respectivement, et le montant de chaque soumission.

——————Réponse à une adresse demandant copie de toutes les estimations et rapports par les ingénieurs du canal Welland, indiquant le coût de creuser le roc qui se trouve à Raney's Bent, de manière à obtenir le niveau d'eau du lac Erié. [*Pas imprimée.*]

No. 37.. CHEMIN DAWSON :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre d'émigrants qui se sont rendus à Manitoba par la route Dawson depuis l'ouverture de ce chemin; aussi, le coût du transport des dits émigrants à Manitoba, et la moyenne du coût de transport de chaque personne.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

No. 50... ASSURANCE :—États préparés par les compagnies d'assurance, conformément à l'acte 31 Vict., chap. 48, sect. 14.

No. 51... TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ :—Réponse à une adresse demandant les documents concernant les négociations avec le gouvernement des Etats-Unis pour un traité de réciprocité commercial.

————————Réponse supplémentaire à une adresse demandant tous les documents concernant la négociation d'un traité de réciprocité commercial avec les Etats-Unis.

No. 52... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à une adresse demandant copie de tous tableaux indiquant tous les prix spéciaux accordés pour le fret sur le chemin de fer Intercolonial.

————————Réponse à une adresse demandant les papiers et la correspondance se rattachant au contrat ayant pour objet la fourniture pour le chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juin jusqu'au 31 décembre 1874, de chars, de plate-formes, de barres de fer et de matériaux pour le chemin de fer.

————————Réponse à une adresse demandant un état détaillé indiquant les diverses sommes payées par le gouvernement pour ouvrage actuellement fait sur la section 16 du chemin du chemin de fer Intercolonial, depuis le moment où le dit ouvrage a été ôté à l'entrepreneur jusqu'à ce jour, etc., indiquant en détail les raisons qu'on avait pour les payer, et si les sommes ainsi payées [s'il en est] ont été sanctionnées par l'entrepreneur avant leur paiement, si non, quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour constater l'exactitude des dits paiements; aussi, copie du rapport de l'officier en charge du dit ouvrage; aussi, un état indiquant en détail les quantités d'ouvrage exécutée, soit terrassement, creusement dans le roc ou maçonnerie, sur la section 16 du chemin de fer Intercolonial, depuis que cette section a été ôtée à l'entrepreneur, etc

————————Réponse à une adresse demandant un état comparatif indiquant la quantité de tonnes de fret, sans compter le fret du gouvernement, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1873 et 1874, et les mois de janvier et février 1874 et 1875 respectivement; aussi, la moyenne du parcours; la moyenne du prix payé par tonne, et la moyenne du coût par mille par tonne. [*Pas imprimée.*]

No. 53... RIVIÈRE GATINEAU :—Réponse à une adresse demandant copie de tous les annonces, soumissions, contrats, rapports, affidavits et correspondance au sujet de la construction des estacades, jetées, et autres ouvrages sur la rivière Gatineau, l'hiver dernier.

No. 54... ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de personnes qui ont été tuées ou blessées sur les différents chemins de fer du Canada. [*Pas imprimée.*]

No. 55... CONTRAT DU CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ile du Prince-Edouard, concernant le contrat pour la construction du chemin de fer sur l'Ile et le transfert de ce chemin au gouvernement; aussi, toute correspondance entre les entrepreneurs et le gouvernement local, ou le gouvernement fédéral, touchant la substitution d'une clôture de fil de fer à la clôture prescrite par le contrat. [*Pas imprimée.*]

No. 56... LES SAUVAGES MISSISSAGUA :—Réponse à une adresse demandant des états relatifs à cette partie de la tribu sauvage de Mississagua qui est maintenant établie sur l'île Scugog, indiquant: 1o. le montant affecté par le gouvernement du Canada, au nom de cette partie de la dite tribu, à l'achat de terres que les dits sauvages occupent maintenant; 2o. le montant de tous autres fonds reçus des dits sauvages et placés en leur nom, avec les diverses additions annuelles qui y ont été faites, fesant voir comment ces fonds sont placés, à quel taux d'intérêt ils le sont, et les divers paiements annuels ou dons qui leur ont été faits par le gouvernement depuis la première réception et le premier placement des dits fonds au nom des dits sauvages. [*Pas imprimée.*]

No. 57... KING, JAMES, D'HALIFAX, N.-E. :—Réponse à une adresse demandant copie du contrat conclu entre le gouvernement et James King, écuier, d'Halifax, N.-E., ayant pour objet l'établissement d'une ligne de communication par bateaux à vapeur entre Georgetown et Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, durant la saison de l'hiver.

————————Réponse supplémentare demant copie de l'annonce pour le service d'un bateau à vapeur pour l'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, ainsi que copie du contrat conclu pour ce service. [*Pas imprimée.*]

No. 58... LA ROUTE LA PLUS COURTE POUR L'EUROPE :—Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes, nommé pour s'enquérir de la route la plus courte pour se rendre en Europe.

No. 59... JUGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC :—Etat des paiements faits aux juges de la province de Québec, pour leurs frais de voyage, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1874.

No. 60... ETAT FINANCIER :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les sommes d'argent déposées au crédit du Canada dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou de toute autre personne le 20 février dernier, indiquant les noms des banques, agents financiers ou autres personnes qui ont reçu en dépôt ces sommes d'argent, soit à intérêt ou autrement, ainsi que le taux d'intérêt payé dans chaque cas.

No. 61... "ACTE DE L'ACHAT DES TERRES, 1874," I. P. E.—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance qui a pu avoir lieu entre le gouvernement canadien et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et avec le gouvernement impérial et les propriétaires fonciers, concernant un acte passé par la législature locale de cette province et intitulé "L'acte d'achat des terres, 1874."

No. 62... HAMEL, J. A. :—Réponse à une adresse demandant : 1o. Tous les documents concernant la nomination de J. A. Hamel, écuier, de la Malbaie, médecin, pour aller vacciner les sauvages sur la côte nord du fleuve St. Laurent pour les années 1868 et 1869, avec les instructions à lui données, et les rapports qu'il a faits pendant ces deux années à ce sujet. 2o. Un état indiquant le nombre des sauvages vaccinés par le dit J. A. Hamel, pendant ces deux années, ainsi que les comptes produits par le dit J. A. Hamel, et le montant des sommes d'argent à lui payées par le gouvernement pour services rendus pendant ces deux années à ce sujet. 3o. Toutes les lettres envoyées au gouvernement pendant les dites deux années de 1868 et 1869 par le révd. Père Arnault et autres au sujet du dit J. A. Hamel. [*Pas imprimée.*]

No. 63... LIGNE KITSON :—Réponse à une adresse demandant copie de tous ordres en conseil autorisant certains propriétaires de bateaux à vapeur américains, connus comme possédant la dite "*The Kitson Line*," de faire le cabotage sur la rivière Rouge, dans la province de Manitoba, etc. [*Pas imprimée.*]

No. 64... BASSIN DE RADOUB, ESQUIMALT :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou avec toute autre personne en son nom, au sujet de la construction d'un bassin de radoub, de première classe, à Esquimalt.

No. 65... DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL :—Réponse à une adresse demandant copie de l'acte passé à la dernière session de la législature de la province de Québec, intitulé : Un acte pour diviser en trois parties la division d'enregistrement de Montréal." [*Pas imprimée.*]

No. 66... CHICOUTIMI ET SAGUENAY, BOIS CARRÉ :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de pièces de bois carré, espars, mâts, madriers, planches, exportés depuis le mois d'avril 1874, jusqu'à cette date, des comtés de Chicoutimi et Saguenay, etc.

No. 67... COMPAGNIE DES MINES DE SPRING HILL :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement ou ses officiers et la compagnie des mines de Spring Hill ; aussi, copie de tous ordres en conseil relatifs à la dite compagnie, et copie de toute convention entre le gouvernement et cette compagnie.

No. 68... CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance entre le gouvernement canadien et celui de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de la construction du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et du transfert de ce chemin au gouvernement canadien. [*Pas imprimée.*]

No. 69... CHARBON, COKE, ETC., N.-E. ET N.-B. :—Réponse à une adresse demandant des états indiquant la quantité et la valeur du sel, du charbon, du coke, du blé, du maïs et de tous autres grains, de la farine de blé et de seigle et d'autre farine, exportés des provinces et importés dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, depuis le 7 avril 1870 jusqu'au 1er avril 1871, avec le montant des droits perçus sur ces articles à chaque port d'entrée. [*Pas imprimée.*]

No. 70... HAVRES, JETÉES ET BRISE-LAMES :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les sommes dépensées par les divers gouvernements locaux sur tous havres, quais et brise-lames dans le Canada, antérieurement à 1867, et depuis juillet 1867, par le gouvernement canadien ; aussi, les sommes dépensées sur tous tels travaux par des compagnies locales, par des autorités municipales, par des compagnies de chemin de fer, par des commissaires de havre, ou par toutes autres compagnies ou personnes, avant ou depuis le 1er juillet 1867.

No. 71... Rivière Ottawa, Glissoires et Estacades, etc. :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les sommes dépensées sur le compte de capital, ainsi que les montants imputables au revenu, pour la construction de glissoires, digues, quais, estacades et autres ouvrages pour faciliter la descente du bois de construction et des billots de sciage sur la rivière Ottawa et ses tributaires, jusqu'au 31 décembre dernier.

No. 72... Canal Lachine :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes, entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage du canal de Lachine, à l'endroit où l'on se propose de l'élargir, échangés du 1er mars 1874 au 1er mars 1875, etc., etc.

No. 73... Employés du Service Civil, I. P. E. :—Réponse à une adresse demandant un état complet de toutes les démissions et nominations du service civil de l'Ile du Prince-Edouard, ainsi que des salaires attachés à ces fonctions. [*Pas imprimée.*]

No. 74... Douanes et Accise :—Réponse à une adresse indiquant les recettes des douanes et de l'accise durant les mois de mai et octobre 1874. [*Pas imprimée.*]

No. 75... Embranchement du chemin de fer de Chatham :—Réponse à une adresse demandant copie de toute la correspondance, des mémoires, propositions, rapports au Conseil Privé et minutes du Conseil, au sujet d'un octroi en faveur de l'embranchement du chemin de fer de Chatham. [*Pas imprimée.*]

No. 76... Canal St. Pierre :—Réponse à une adresse demandant copie du rapport de M. Perley, I. C., au sujet de l'agrandissement du canal St. Pierre. [*Pas imprimée.*]

No. 77... Hopital de la Marine, Sydney, C. B. :—Réponse à une addresse demandant copie de tous les plans, correspondance, documents et soumissions en la possession du gouvernement, au sujet de la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C. B., etc. [*Pas imprimée.*]

No. 78... Terres de l'Artillerie, Frédéricton :—Réponse à une adresse demandant tous papiers, correspondance, télégrammes ou ordres au conseil, se rattachant à la vente de certains terrains de l'artillerie à Frédéricton, N. B., à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Frédéricton ou à Temple et Burpee, etc.

No. 79... Cie. de steamers de Québec et des Ports du Golfe :—Réponse à une adresse demandant copie de tous papiers, correspondance et annonces demandant des soumissions, s'il en est, avec les conditions du renouvellement ou de la continuation de la subvention en faveur de la compagnie de steamers de Québec et des ports du Golfe, entre le St. Laurent et Pictou, etc. [*Pas imprimée.*]

No. 80... Havres et Brise-Lames, I. P. E. :—Réponse à une adresse demandant copies des rapports de l'ingénieur du gouvernement nommé pour surveiller les havres et brise-lames dans l'Ile du Prince-Edouard, et pour faire rapport sur le sujet. [*Pas imprimée.*]

No. 81... Cour Supréieure, N.-B. :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les décisions rendues depuis le 1er janvier 1875, par la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, au sujet du pouveir du gouvernement local ou des autorités municipales dans cette province d'accorder des licences pour la vente ou pour régler la vente des liqueurs spiritueuses. [*Pas imprimée.*]

No. 82... Pilotes, Acte des :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance avec des chambres de commerce ou d'autres parties, copie de toutes minutes du conseil, etc., relatifs à l'effet de l'acte concernant le pilotage sur le commerce et la navigation, en ce qui concerne les collisions et la responsabilité des pilotes et des propriétaires de navires dans certains cas. [*Pas imprimée.*]

No. 83... Droits du havre de Montréal :—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données aux percepteurs des douanes dans la province d'Ontario, à l'effet de percevoir les droits du havre de Montréal sur tout le fret débarqué au port de Montréal ; aussi, un état indiquant le taux de droits ainsi prélevés et le principe d'après lequel ils sont calculés. [*Pas imprimée.*]

No. 84... Marine marchande anglaise :—Réponse à une adresse demandant tous papiers et correspondance échangés avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet de la législation qui était sous la considération du parlement impérial, relativement à la marine-marchande anglaise, depuis 1871 jusqu'à la fin de 1874 en rapport avec le soi-disant mouvement Plimsoll et en rapport avec la mesure législative concernant la marine marchande maintenant proposée par le gouvernement de Sa Majesté ; aussi, tous papiers, minutes du conseil et dépêches échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Sa Majesté protestant contre toute législation par le parlement impérial qui pourrait nuire à la marine canadienne. [*Pas imprimée.*]

No. 85... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, TERMINUS EST :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement canadien et celui de la province de Québec, au sujet du raccordement des chemins de fer entre le terminus est du chemin de fer canadien du Pacifique et la province de Québec. [*Pas imprimée.*]

No. 86... LUNENBURG, N.-E. :—Réponse et deux réponses supplémentaires à une adresse demandant copie de toutes les lettres échangées au sujet des nominations, résignations ou démissions d'employés, et de la nomination de leurs successeurs, dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er octobre 1872. [*Pas imprimée.*]

No. 87... PÉNITENCIERS :—Septième rapport annuel des directeurs des pénitenciers du Canada pour l'année 1874.

No. 88... COLOMBIE-BRITANNIQUE, TERRES DE LA COURONNE :—Copie de tous les ordres en conseil au sujet des actes de la législature de la Colombie-Britannique. 1. "Un acte à l'effet d'amender et consolider les lois affectant les terres de la Couronne dans la Colombie-Britannique" ; et 2. "Un acte établissant de meilleures dispositions pour l'administration de la justice, et au sujet de leur désaveu." [*Pas imprimé.*]

No. 89... COMPAGNIE DE STEAMERS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Réponse à une adresse demandant copie de toute la correspondance ou des lettres (s'il en est) échangés entre le gouvernement et la compagnie des steamers de la Colombie-Britannique au sujet d'un subside pour le transport des malles entre San Francisco et Victoria. [*Pas imprimée.*]

No. 90... IMMIGRANTS, MONTRÉAL :—Réponse à une adresse indiquant le nombre et la condition des immigrants qui se trouvent maintenant sans emploi dans la cité de Montréal. [*Pas imprimée.*]

No. 91... BASSIN DE RADOUB, QUÉBEC :—Réponse à une adresse demandant copie de tous papiers, documents, lettres et correspondance concernant le choix de l'endroit pour y construire un bassin de radoub dans le port de Québec. [*Pas imprimé.*]

No. 92... CANAL RIDEAU :—Réponse à une adresse demandant un état des baux, consentis par le département des Travaux Publics, de pouvoirs d'eau situés entre la digue de la Puissance, aux moulins du Poisson Blanc, et les moulins de Kingston, sur le canal Rideau, inclusivement,—indiquant la date de chaque bail, le temps auquel il expire, la force du pouvoir d'eau loué, et la force approximative employée durant l'année dernière sous chaque bail ; aussi, copie des rapports et papiers, s'il en est, qui ont été soumis par l'ingénieur surintendant du canal Rideau, durant les douze derniers mois, au département des Travaux Publics sur ce sujet. [*Pas imprimée.*]

No. 93... CIE. DU CHEMIN DE FER GRAND OCCIDENTAL :—Copies de la correspondance et des comptes au sujet des droits remboursés par la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

No. 94... DÉPENSE POUR LE SERVICE DE LA MILICE :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les sommes d'argent dépensées en 1870, 71, 72, 73 et 74 pour le service de la milice, y compris la police à cheval, soit pour payer les dépenses des hommes assistant aux camps, soit pour les uniformes, minutions, salles d'exercice ou autres dépenses incidentes ou ordinaires du département à Ottawa. [*Pas imprimée.*]

No. 95... MAITRES DE POSTE, (INSTRUCTIONS) :—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données aux maîtres de poste dans les cités, villes et villages par le Maître-Général des Postes en vertu de la section 42 de l'acte 31 Victoria, ch. 10, relativement aux effets imposables importés dans le Canada par la poste. [*Pas imprimée.*]

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

POUR L'ANNÉE 1874.

MIS DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33 RUE RIDEAU.
1875.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

OTTAWA, février 1875.

Le soussigné a l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint relatif à la Milice de la Puissance du Canada pour 1874, lequel est respectueusement soumis à la considération de Votre Excellence.

W. B. VAIL,
Ministre de la Milice et de la Défense.

Son Excellence
Le Gouverneur-Général,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ÉTAT DE LA MILICE

POUR

1874

QUARTIER-GÉNÉRAL, OTTAWA,
Janvier, 1875.

L'honorable ministre
de la Milice et de la Défense, etc., etc., etc.

MONSIEUR,— Les rapports de la milice qui ont été soumis au parlement depuis plusieurs années ont traité à fond la question de son organisation et de son développement.

Il est donc de mon devoir de ne vous offrir que quelques observations succinctes sur les meilleurs moyens d'améliorer la condition des milices du Canada.

J'aborde ce sujet avec une certaine hésitation, vu que je ne suis dans le pays que depuis peu de temps. Et je ne serais nullement disposé à le traiter, si je n'avais pas acquis certaines connaissances dans mon dernier voyage à travers les provinces de Québec et d'Ontario.

Je ne connais rien encore de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, de Manitoba et de la Colombie-Britannique ; mais j'espère pouvoir visiter ces provinces aussitôt que possible.

Les études très-habiles et précieuses publiées de temps à autre par des hommes du métier : par les commissaires de la défense, par le colonel sir William Jervois, par le major-général MacDougall, sous différentes formes, par d'autres militaires très-entendus, et plus récemment encore par le colonel Fletcher, des *Scots Fusilier Guards*, dans une brochure où il fait preuve d'une connaissance parfaite et pratique des circonstances où se trouve actuellement placée la milice canadienne, ne me permettent pas de dire rien de nouveau, vu que la question a déjà été discutée d'une manière si complète

Je recommande cette admirable étude sur la milice à la considération du gouvernement et à l'attention des membres de la législature ; si l'on en adoptait le principe, mon travail serait bien simple, je n'aurais à m'occuper que des détails.

On ne trouvera donc pas mauvais que dans les observations suivantes je ne fasse souvent que répéter ce qu'on a déjà soutenu avec tant de force.

La première question à se poser est celle-ci : Quel est le mode d'enseignement qui préside à l'instruction militaire des officiers, sergents et soldats de la milice ?

On répond que nous avons des officiers et des sergents qui ont reçu l'instruction dans les écoles de l'armée, qui ont reçu des certificats de classification, et que beaucoup d'entre eux sont animés par un esprit vraiment militaire et ne manquent aucune occasion d'étendre leurs connaisances.

Très-bien, mais quelle chance ont-ils d'acquérir de plus amples connaissances depuis le rappel des troupes anglaises ? Tous ne peuvent pas aller en Europe, et ils ne sauraient se perfectionner ici sans avoir de la pratique. J'ai connu plusieurs officiers bien instruits, doués de beaucoup d'aptitudes militaires, mais leur nombre doit être bien limité dans la condition actuelle des choses, et il n'y a plus d'écoles militaires.

En conséquence, comment pourront-ils suffire à la demande à l'avenir ?—Et trouvera-t-on par la suite un nombre suffisant d'officiers et de sergents capables de donner l'instruction aux autres ?

Il y a, il est vrai, des camps d'exercice, et ces réunions ont dû être très-agréables, à n'en pas douter ; mais, sauf quelques exceptions, quels sont ceux d'entre eux qui sont en mesure de donner l'instruction nécessaire et désirable ?

Il est certain que depuis le départ des troupes anglaises, nous n'avons plus l'exemple militaire, l'émulation de la discipline et de l'instruction, et tout ce qui est nécessaire pour faire des soldats. Les incursions flibustières des féniens qui ont soulevé le peuple et attesté son ardeur militaire ne sont plus qu'un souvenir du passé ; la paix, la prospérité commerciale et la satisfaction règnent partout.

Avec la diminution des instructeurs militaires qui se fait sentir tous les ans, s'affaiblit en proportion l'esprit militaire dans le pays, et à moins qu'on ne prenne des mesures d'encouragement ou de stimulation nécessaires, il pourrait bien s'éteindre tout à fait.

Quelques-uns entre autres qui ne voient jamais au-delà du présent, se contentent de croire que, dans un cas de troubles, on pourrait de suite former des régiments, et qu'il suffirait de leur donner l'uniforme militaire et de leur mettre la carabine en mains pour les envoyer au feu.

Mais on ne saurait improviser des soldats ; ni l'œuvre de la guerre, ni même la répression d'une émeute ne sauraient être sûrement confié s à des corps d'hommes indicipinés.

Guerres et troubles surgissent de notre temps subitement, nous prennent par suprise, et souvent ont des résultats désastreux.

La richesse et la prospérité commerciale qui trop souvent contribuent à nous faire oublier la possibilité du danger, ne doivent pas nous faire perdre de vue ce fait important, que le gouver-

nement du Canada a assumé le contrôle d'un vaste territoire, plus grand que la moitié du continent, avec une énorme frontière qui va de l'Atlantique au Pacifique, lequel renferme à son extrémité ouest des races de sauvages au nombre d'au moins 60,000, portées d'ordinaire au pillage, à la guerre et aux atrocités.

On ne saurait croire non plus que ce grand pays doive être plus exempt que d'autres contrées qui progressent rapidement, des causes ordinaires de dissensions ou troubles intérieurs

Avec ses progrès en richesses et population, et la perspective de devenir une grande et puissante nation, le Canada doit être en mesure, avant longtemps, de protéger son industrie, son commerce et son sol ; il doit pouvoir à l'heure voulue posséder la force matérielle nécessaire pour assurer sa sécurité et se faire respecter des nations, en recourant même aux armes, si cela est nécessaire. Des institutions militaires permanentes doivent grandir avec le développement du pays, c'est ce que nous dit l'histoire de toutes la nations.

Dans l'intervalle, la somme qui est votée annuellement pour la milice doit être appliquée le mieux possible et l'on doit obtenir une pleine valeur de la somme qui est dépensée—en en consacrant une partie à inculquer une bonne et solide éducation militaire aux officiers et sous-officiers, qui sont l'essence même et la base de toutes les armées, et sans lesquelles des masses d'hommes sans instruction, si bien qu'ils soient équipés, ne peuvent être que des corps inutiles.

Il faut pour atteindre cette fin s'empresser de substituer aux écoles militaires de meilleurs moyens d'instruction.

L'enrôlement de deux batteries d'artillerie comme écoles d'instruction pour cette arme, sous la direction de deux officiers habiles de l'artillerie royale, a réussi suffisamment pour nous engager à les convertir de suite en écoles de brigade pour les trois armes,

Comme les frais d'acquisition des chevaux de cavalerie pourraient empêcher l'adoption de ce plan, j'omets pour le présent, quoiqu'avec répugnance, la branche d'artillerie ; mais il serait bon dans l'intervalle d'obtenir les services d'un instructeur d'artillerie pour chaque régiment de la cavalerie régulière, et que cet officier eut le rang d'un sergent-major.

Je suggère en conséquence qu'une compagnie du génie et trois compagnies d'infanterie soient de suite incorporées, la première en demi-compagnies qui formeraient partie de l'artillerie à Québec et Kingston. L'infanterie aurait une compagnie à Toronto dans le nouveau fort ; une à Ottawa, vu que cette ville est le siége du gouvernement ; et une autre dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ; et chacune d'elles aurait un instructeur très-capable sorti de l'armée royale, auquel on donnerait un rang d'officier dans la milice.

Ces écoles d'infanterie auraient pour effet d'instruire rapidement bon nombre d'officiers et sergents entendus par tout le pays, qui seraient en mesure d'enseigner aux autres à leur tour et de combler une lacune qui se fait de plus en plus sentir.

Elles auraient pour effet immédiat de combler le vice le plus sérieux dans l'organisation de la milice, en formant des officiers et sergents capables de constituer un état-major régimentaire permanent, sans lequel des bataillons ne peuvent être qu'une machine sans propulseurs.

Cet état-major dans la milice anglaise, sur dix bataillons de compagnie, se compose de

deux officiers et de trente-six sergents et trompettes ; un officier même qui agirait comme adjudant et quartier-maître avec un sergent-major et un trompette, pourrait être très-utile aux troupes canadiennes ; mais il serait probablement mieux que l'adjudant soit pris tout d'abord dans l'armée régulière.

On donnerait certainement de cette manière l'instruction nécessaire ; les armes et uniformes seraient conservés avec soin, tandisqu'à présent beaucoup se perdent ou sont mal tenus ; on économiserait la solde des gardiens ; il y aurait en tout temps un officier permanent responsable au quartier-général du bataillon ; on aurait sans cesse un noyau d'hommes pour l'instruction élémentaire ; on infuserait une nouvelle vie dans toute l'organisation et on lui donnerait un caractère de cohésion, d'ordre et de régularité qui lui manque.

Comme j'ai eu l'honneur de vous faire rapport à mon retour à Ottawa non seulement su les différents devoirs qui incombent à l'état-major d'un régiment, mais encore sur l'obligation morale qui stimulerait les officiers de tout rang à devenir parfaitement familiers avec le service militaire en suivant ces écoles d'instruction, je n'entrerai pas ici dans plus de détails.

L'état-major aurait, en outre de l'exercice, des fonctions diverses et importantes à remplir dans les différents districts ; leurs rapports mensuels au quartier général ainsi que les écoles feraient foi de l'exécution de ces devoirs, et combleraient une lacune sérieuse.

Les camps d'exercice auraient par ce moyen une valeur incontestable, car il est reconnu qu'ils sont plus efficaces pour enseigner aux troupes les différents devoirs de la vie du soldat, en inspirant un véritable émulation militaire entre les régiments, que de simples exercices de caserne, qui ne doivent en être que le complément.

Je suis d'opinion que la formation d'une compagnie du génie est non moins nécessaire que celle de l'infanterie, dont je viens de parler. Cette compagnie a un service tout particulier et nécessite des études scientifiques. Il nous faut par exemple un effectif d'artisans capables pour réparer et empêcher de tomber en ruines les excellents forts, batteries, arsenaux et autres ouvrages et bâtisses militaires, où se trouvent les améliorations les plus modernes. Je ne mentionne que cette fonction entre toutes les autres qui doivent être accomplies par les soldats du génie.

J'ai proposé la formation d'une demi-compagnie à Kingston, vu la position centrale de cette ville, d'où l'on peut détacher quand il le faut, des partis à l'est ou à l'ouest ; et d'une demi-compagnie à Québec, vu la nature de ses fortifications et de ses ouvrages militaires.

J'ose donc soumettre le projet de former des écoles de brigade à votre sérieure considération.

Le projet du gouvernement de créer un collége militaire à Kingston est appelé à produire de grands résultats. Le cours d'études que suivront les cadets dans ce collége sera d'un ordre plus élevé et plus scientifique, et ces études les rendront aptes à des fonctions beaucoup plus importantes que ne pourrait le faire l'instruction plus mécanique de la cavalerie et l'infanterie, en fait de discipline, exercice et économie intérieure, dont le besoin se fait immédiatement sentir.

Il n'y a pas de doute que l'état-major du pays à l'avenir comptera plusieurs jeunes gens intelligents et habiles, qui commenceront leur carrière dans ce collège.

ARMES.

Les informations que j'ai pu recueillir dans mon dernier voyage, et celles que m'ont fournies des officiers expérimentés, m'ont convaincu que dans beaucoup de cas, les carabines étaient très-mal tenues. Dans les quelques inspections que j'ai faites, j'ai invariablement constaté que les armes étaient en bon ordre et qu'on en avait bien soin au quartier-général des bataillons d'infanterie; je puis en dire autant de la cavalerie, mais il en était tout autrement dans quelques-unes des compagnies d'infanterie de campagne et dans une petite batterie d'artillerie, les armes étaient par exemple mal huilées ou graissées, mises au râtelier pour l'hiver à chien armé, avec la batterie ouverte, ou appuyées sur les murs, ce qui peut nuire à l'ajustage de la mire.

Comme on compte environ 370 compagnies extérieures, en outre de 39 compagnies indépendantes de l'artillerie—et que dans mon court voyage je n'ai pu en voir qu'un petit nombre, il est douteux que ces cas soient exceptionnels.

De plus, il est douteux qu'il soit défendu aux hommes de se servir de leurs armes pour la chasse et probablement pour d'autres fins. On m'informe que même on fait quelquefois disparaîte la mire du fisil.

On peut difficilement obtenir l'ordre, la discipline et l'efficacité, lorsque d'aussi grandes irrégularités sont possibles.

Cela est dû au fait que les armes des compagnies de campagne sont déposées au quartier-général de la compagnie, apparemment sous les soins du capitaine qui reçoit pour cela $40 par an.

Le capitaine ayant d'ordinaire des fonctions privées ou professionnelles à remplir met tout entre les mains d'un gardien qui souvent ne se fait remarquer que par sa négligence ou ignorance.

J'ai visité une fois l'arsenal d'une compagnie, où se trouvaient plusieurs centaines de livres de poudre qui appartenaient au gouvernement, et le gardien n'a appris ma présence en ville que plus tard.

Tout cela entrave le service et demande une réforme.

Le seul remède possible est très délicat à traiter. On me dit: enlevez les armes et les approvisionnements de la compagnie, et vous la désorganisez; les hommes tiennent à se faire voir avec leurs armes et uniformes et à s'en servir parmis leurs amis et compagnons; et l'on suppose qu'il est avantageux d'avoir des armes à la disposition des hommes qui veulent faire l'exercice. Fort bien; mais vaut mieux transférer les armes et approvisionnements au quartier-général du bataillon que de souffrir de pareilles irrégularités qui sont une cause de pertes et de dommages.

Je suggère donc, appuyé de l'opinion de plusieurs officiers-commandants, que chaque officiers revêtu du commandement d'un bataillon reçoive instruction de transférer, dès que la chose lui paraîtra opportune, au quartier-général du bataillon, les armes, uniformes et approvisionnements des compagnies rurales. On n'aurait plus à donner ainsi la gratification annuelle de $40; ce service serait fait par des officiers permanents, et on pourrait affecter le montant que l'on épargnerait de cette manière à améliorer les salles d'armes régimentaires, les salles d'exercice et les arsenaux, et à faire construire de petites armoires où l'uniforme de chaque homme serait mis séparément et chiffré.

ARSENAUX.

J'ai inspecté les arsenaux de London, Toronto, Kingston, Montréal et Québec; je les ai trouvés dans un ordre parfait.

Des commissions d'officiers dont les inspecteurs des arsenaux formeront partie, feraient un examen minutieux [illegible] mois de janvier, de tous les ouvrages, forts, arsenaux, armes, poudre, munitions et magasins du gouvernement de toute nature dans tout le pays.

Ces commissions feront, entre autre choses, rapport sur le nombre de fusils hors d'usage, de canonnades, mortiers et autres pièces d'artillerie, montées et démontées, afin de les vendre et de les remplacer par des armes cuirassées modernes.

CARABINES DE RESERVE.

En outre de plusieurs autres espèces d'armes, il y a environ 60,000 carabines Snider-Enfield dans le pays. Je recommande que le ministère de la guerre soit prié d'en retenir au moins pour le Canada 60,000 [illegible] plus, qu'on achètera d'année en année selon nos ressources. Le prix de ces carabines est de £2, 10 s., tandis que la carabine Martini—Henry coûte environ £4. La première qui est une arme excellente, convient bien à ce service.

Il est nécessaire qu'un bon armurier, au moins, soit attaché à chaque arsenal non-seulement pour tenir en bon ordre les armes de réserve, mais encore pour réparer les armes des régiments, dont beaucoup, tant dans chaque bataillon d'infanterie que dans chaque compagnie, sont depuis longtemps hors de service ; on ne devrait pas nommer moins de quatre nouveaux armuriers le plus tôt possible, afin de mettre les armes en état parfait de réparation.

MUNITIONS.

Il y a maintenant en Canada une quantité insuffisante de cartouches à balles Snider pour la milice active ; le nombre en sera plus considérable prochainement, mais il ne devrait pas y avoir moins de 400 cartouches par carabine, et même une réserve double de cette quantité, lorsque cela est possible. Il y a dans les arsenaux 200,000 livres de poudre, en outre du service des munitions confié aux batteries "A" et "B"

UNIFORMES.

Le soin des armes et des uniformes exige qu'on s'en occupe sans retard.

J'ai constaté qu'il arrive fréquemment qu'on permet aux hommes d'emporter leurs uniformes à domicile, et il en résulte que ces uniformes sont souvent endommagés ou perdus, et que l'on porte la capote journellement. Le capitaine en est actuellement nominalement responsable par la loi ; mais la loi n'est pas mise en force, souvent au détriment de la propriété publique.

Je suis donc d'avis que l'on devrait concentrer tous les approvisionnements au quartier-général de bataillon, où ils seraient confiés aux soins d'adjudants permanents qui en auraient la responsabilité

Il est constaté que la grosse tunique en drap est trop chaude pour les exercices de l'été ; on va la remplacer par un [illegible] d'une excellente qualité fabriquée en Canada. Ce sera en même temps une [illegible] à faire.

EXERCICES.

Les rapports [illegible] des [illegible] généraux des districts militaires donnent des [illegible] complets [illegible] derniers exercices.

Comme le crédit affecté pour la milice ne pouvait suffire que pour 30,000 officiers et soldats cette année, on a adopté une méthode très-simple ; on a réparti le montant proportionnellement à la population des districts militaires.

Le dernier recensement portait le chiffre de la population du Canada à 3,609,782 âmes; elle est maintenant d'environ 4,000,000.

Le tableau suivant indique le nombre de ceux qui ont fait l'exercice cette année dans chaque province proportionnellement à la population.

	Population.	Ont fait l'exercice.
Ontario	1,620,851	13,457
Québec	1.191,516	9.962
Nouveau-Brunswick	285,594	2,376
Nouvelle-Ecosse	388,800	3,225
Manitoba	15,000	126
Colombie-Britannique	15,009	126
Ile du Prince-Edouard	94,021	788 (provisoirement.)

La proportion de ceux qui ont fait l'exercice est d'eviron $\frac{3}{4}$ pour cent.

La milice active enrôlée (y compris cette année l'Ile du Prince-Edouard), est de 43,000 soit $\frac{1}{5}$ pour cent de la population; on doit ajouter à ce nombre la brigade du chemin de fer du Grand-Tronc, qui est forte de 2,128 hommes très-efficaces.

La milice de réserve, divisée en trois classes, se monte à 655,000, soit un total de 700,000 hommes âgés de 18 à 60 ans, qui peuvent être appelés en vertu de la loi à défendre leur pays.

Il est de la plus haute importance que les rôles d'appel de la milice active soient aussi complets que le veut la loi, même si la somme d'argent votée permet de n'exercer qu'une partie des miliciens chaque année; les autres se réuniront pour faire la parade, quand bien même ce ne serait qu'un jour de chaque année au quartier-général de bataillon, et ils pourront ensuite s'exercer à leur tour consécutivement.

En combinant ces moyens, on maintiendrait au complet la garde avancée de la principale armée canadienne ou de la milice régulière, et on pourrait la rendre propre en peu de temps à faire la campagne.

RECRUTEMENT.

La milice active est enrôlée par des officiers nommés, une fois seulement dans quatre ans, mais il serait désirable que les officiers et les sergents fassent l'exercice annuellement, soit en les agrégeant aux régiments de la milice active temporairement pour cette fin, ou mieux, qu'ils soient à époques convenables, instruits de leurs devoirs par les officiers permanents de ces régiments lorsqu'ils sont nommés.

La milice active s'organise au moyen de l'enrôlement volontaire pour trois ans, et il ne semble pas que les volontaires fassent défaut dans le pays; bien loin de là, certains districts ont manifesté du désappointement cette année parceque l'effectif des compagnies était réduit de 55 à 42, afin d'équiper un certain nombre d'hommes proportionné à l'argent disponible.

Comme de raison, dans ce pays, où il se trouve une population flottante, les conditions du service volontaire varient suivant les circonstances dans les différentes provinces, districts, et cités.

Je n'ai pas vécu assez longtemps dans le pays pour m'exprimer fortement sur le meilleur mode de recrutement, mais il semble qu'on peut améliorer le système actuel.

Dans un cas d'alarme ou de guerre, il y en aurait peu capables de porter les armes qui ne seraient pas à leur poste, et la vie rude et pénible à laquelle la population du Canada est habituée depuis le jeune âge, en ferait une armée très formidable, une fois qu'elle serait bien disciplinée.

Il me semble que le système actuel de recrutement à la campagne repose beaucoup sur la popularité des capitaines, par les efforts et l'influence desquels la compagnie est formée et maintenue.

Evidemment il y a là un vice radical, car un homme populaire peut-être un officier incompétent ; cependant malgré son incompétence on le maintient dans ses fonctions, vu sa popularité dans la compagnie, car l'on suppose que ce corps tomberait, si on le privait de son commandement.

Je crois que ce vice se fait sentir à la campagne seulement, dans ce qu'on appelle les compagnies indépendantes.

On pourrait adopter un autre moyen d'enrôler et maintenir le nombre de volontaires voulu, lorsque les adjudants permanents sont nommés, savoir : par l'entremise des préfets de comtés à leurs réunions mensuelles ordinaires ; la proportion à la population étant la même que maintenant. Les sous-préfets ont entre leurs mains la liste des habitants des townships et, à la demande de l'adjudant, il pourrait être donné avis par le préfet du nombre d'hommes robustes voulu pour remplir les vides, on pourrait même leur permettre de payer une petite somme annuelle pendant trois ans pour s'exempter du service. Cela s'applique à la province d'Ontario, mais on pourra de raison le mettre à effet dans les autres provinces au moyen de l'administration municipale. Tous les enrôlements militaires se font dans le Royaume-Uni par les adjudants, et pourquoi ne ferait-on pas la même chose en Canada, vu qu'on y a adopté le système de service volontaire qui prévaut dans ce pays ?

Ce plan mis à effet sous la direction d'état-majors de régiments, donnerait à l'effectif plus de cohésion et de solide organisation ; et le pays obtiendrait en échange de sa dépense annuelle les services d'hommes bien exercés.

De plus, on pourrait trouver bon d'abolir la règle qui permet aux soldats d'avoir droit de quitter le service en donnant six mois d'avis, car on dit qu'elle entraîne des abus ; et on pourrait donner un pouvoir discrétionnaire aux officiers-commandants de dégager les hommes qui quittent le district pour changer de résidence ou d'occupation.

Il y a 662 compagnies d'infanteries qui composent quatre-vingt-treize bataillon, dont douze toutefois sont provisoires ; et il y a trente-neuf compagnies indépendantes.

Sur ces dernières, il y en a trois à Manitoba, quatre dans la Colombie-Britannique et huit dans le Nouveau-Brunswick ; la majorité des autres, au nombre d'environ quinze, pourrait être avantageusement licencié

ARTILLERIE ET CAVALERIE.

Il y a sept brigades d'artillerie de place, composées de quarante-cinq batteries, et seize batteries indépendantes ; en tout soixante et une batteries de place. Je n'ai pu en inspecter qu'un petit nombre ; mais elles étaient en bon état, à une exception près.

Il y a aussi seize batteries de campagne dont six sont déjà armées des canons rayés les plus perfectionnés. Celles que j'ai eu l'avantage d'inspecter étaient bien harnachées, et elles étaient dans un excellent état.

L'artillerie a tiré des avantages manifestes des écoles d'artillerie de Québec et Kingston, qui sont admirablement conduites ; leurs commandants, qui appartiennent à l'artillerie royale, donnent une très-bonne instruction au officiers et soldats. Les bons résultats qui en découlent se feraient également sentir dans les écoles des autres armes, si elles étaient organisées de la même manière.

Il y a trois régiments de cavalerie, se composant de dix-huit troupes, et il y a trois escadrons à Québec, Port Hope et Kingston, ainsi que seize troupes indépendantes, en tout quarante troupes de cavalerie.

Les armes, uniformes et harnachements de ceux que j'ai vus sont dans un état excellent. Ces corps ont l'avantage d'avoir à leur tête des officiers de cavalerie très-capables.

Le mode de monter l'artillerie et la cavalerie est défectueux et quelque peu difficile à résoudre ; mais j'espère avoir l'occasion de consulter des officiers d'expérience dans ces armes, dans le but d'obtenir un changement.

Les renseignements que j'ai reçus me portent à croire qu'un bonus annuel de dix piastres pour chaque cheval enrôlé pour trois ans, pour les batteries de campagne, produirait dans une certaine mesure des résultats satisfaisants.

Comme la cavalerie est la partie favorite du service, il y a moins de difficulté à se procurer des chevaux qui, en général, appartiennent aux troupiers eux-mêmes.

J'attire votre attention sur les rapports des commandants des écoles d'artillerie ; les avantages de ces institutions ne sauraient, comme je l'ai déjà dit, être trop vantés. Si la chose était possible, on devrait donner à ces batteries une base encore plus large, en joignant l'instruction dans l'artillerie de place et de campagne, dont les fonctions sont fort différentes.

Des succursales d'écoles d'artillerie à Montréal et Toronto, où il y a déjà des détachements de ces batteries, seraient encore beaucoup plus utiles en permettant aux officiers et aux artilleurs volontaires dans ces populeuses cités et les districts ruraux avoisinants, d'assister à un cours d'étude de peu de durée, ce qui n'est pas souvent possible, vu leur éloignement de Québec ou Kingston.

Si la solde des officiers qui assistent à des cours d'étude de longue ou faible durée était portée de $1 à $1½ par jour, un plus grand nombre seraient portés à profiter des avantages qu'offrent ces écoles, lesquels hésitent maintenant à le faire, parce que cette gratification ne correspond pas aux dépenses nécessaires de la vie.

De plus, il serait très-avantageux à ces écoles si chaque batterie de campagne se composait de quatre canons parfaitement montés, car le nombre actuel est insuffisant.

Il serait plus exact de se servir de l'expression "Ecoles d'Artillerie" au lieu de "Ecoles de Canonnage", car elle donne une idée plus juste de l'instruction que l'on y reçoit.

ETAT-MAJOR.

Le pays est très judicieusement divisé en douze districts militaires : quatre dans Ontario, trois dans Québec, un dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick respectivement, un dans l'Ile du Prince-Edouard, et un dans Manitoba et la Colombie-Britannique respectivement. Il y a pour chacun de ces districts un député-adjudant-général, avec un état-major de brigade. Il sont sous la direction d'un officier de l'armée royale et d'un député-adjudant-général au quartier-général. L'augmentation de la correspondance et de l'ouvrage en général dans le département a voulu une somme extraordinaire de travail à cet officier d'état-major, et il devrait être assisté d'un député ou assistant quartier-maître général, un officier très-entendu, auquel on devrait confier la surveillance plus considérable de l'approvisionnement des uniformes, ainsi que différentes autres fonctions qui relèvent de ce département; cet officier devrait posséder aussi une connaissance générale des ressources du pays et des différentes lignes et voies de communication qu'il faudrait utiliser dans un cas d'opération active.

Il en résulterait inévitablement à une pareille époque de la confusion et des erreurs fatales, si un officier inexpérimenté était nommé précipitamment pour occuper une position de cette responsabilité.

Je suggère que les nominations des officiers de l'état-major du district soient basées sur la règle qui depuis longtemps prévaut dans l'armée : ces officiers seraient nommés pour cinq ans, mais ils pourraient être continués dans leurs fonctions sur preuve de compétence.

On a permis dans certains cas que les uniformes de régiment fussent confectionnés de manière à ressembler parfaitement à ceux de l'armée royale sous le rapport des ornements et galons. On se garde bien d'agir ainsi dans la milice anglaise, et il est douteux qu'il soit sage de s'écarter de cette règle.

Quand aux titres militaires, un étranger qui arrive en Canada est de suite frappé du grand nombre d'officiers supérieurs que l'on trouve dans le pays.

Le grade de lieutenant-colonel que l'on n'obtient dans l'armée royale qu'après vingt ans et souvent plus passés dans des contrées éloignées et dans des climats malsains, est donné en Canada en la moitié moins de temps ; et le titulaire n'a eu que rarement ou jamais des commandements aussi importants ; il n'a eu souvent que peu d'expérience militaire, et il a passé toute sa vie ou autant d'années qu'il a pu le désirer confortablement chez lui.

Les titres militaires sont, en conséquence, tellement communs qu'on en fait peu de cas ; ils n'ont pas la valeur et la distinction que l'on y attache en Europe, et comme ils ont été acquis de bonne heure et facilement, il ne reste pas de grade plus élevé à accorder pour récompenser les bons et fidèles services rendus à l'Etat.

Cela est dû à la règle accordant un grade, après une période de cinq années de service, lequel service est d'environ dix semaines d'exercice, selon la durée, dans les cinq années ; il s'en est suivi une proportion indue de nominations à des grades supérieurs, et dans le cas où la milice canadienne agirait de concert avec les troupes de la Reine, la chose offrirait beaucoup d'inconvénients.

Il est désirable que cette règle soit modifiée à l'avenir. On pourrait substituer une

période de sept ans aux cinq ans de service nécessaires pour obtenir un grade en vertu du paragraphe 56 des règlements et ordres pour la milice.

Aucun grade ne doit être conféré aux subalternes conformément aux règles de l'armée.

Tous les officiers qui sollicitent une promotion devraient avoir un certificat de capacité professionnelle suffisant pour leur donner droit à un grade supérieur.

Les capitaines et majors qui rendent des services signalés devraient pouvoir en tout temps être nommés à un grade supérieur.

Les promotions régimentaires devraient être continuées comme par le passé, et les changements proposés ne devraient pas avoir un effet rétroactif.

Je crains que ce rapport n'ait pris plus de développement que je ne me proposais de lui en donner.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. SELBY SMYTH,

Major-général.

P.S.—Il est dit dans le rapport précédent au sujet de l'état-major de la milice dans les districts militaires du Canada, qu'il serait bon, si l'on adoptait ici un système semblable à celui que l'on a jugé nécessaire d'introduire dans le service de Sa Majesté, il y a plusieurs années, de porter à cinq ans la durée des fonctions des officiers d'état-major, pourvu que sur preuve de capacité ils pussent être continués dans leur charge.

Ce n'est que par beaucoup d'efforts et une surveillance continuelle, surtout de la part des officiers de l'état-major, que l'on peut maintenir avantageusement tout système de discipline et d'organisation militaire.

Les officiers que l'on nomme à cette charge devraient, par leurs services passés, leurs aptitudes et leur réputation, être en mesure de pouvoir remplir avec avantage les fonctions d'un officier d'état-major.

Il est certainement nécessaire, dans l'intérêt du service, que l'on ne mette pas de côté des officiers compétents dans le but de nommer à des fonctions aussi pleines de responsabilité des individus qui ne devraient leur nomination qu'à des influences locales ou autres. Dans ce cas, l'officier peut ou peut ne pas avoir les connaissances nécessaires, souvent il ne les aura pas, et il ne sera pas ainsi à la hauteur de ses fonctions.

Il est surtout nécessaire que les officiers de l'état-major soient indépendants des influences locales, qu'ils consacrent toute leur énergie à faire le service conformément aux règlements qu'ils sont tenus de faire exécuter.

Cela est particulièrement nécessaire en Canada. Un territoire aussi vaste rend à peine possible l'administration efficace des affaires de la milice par un système exclusivement central au quartier-général. Il faut donc beaucoup compter sur les efforts des officiers de l'état-major local.

La limitation de la durée des fonctions d'officiers de l'état-major dans l'armée à cinq ans a pour effet :

1°. De faire comprendre à l'officier que par son énergie et son habileté, il pourra se rendre digne d'être nommé de nouveau à ce poste ou à quelqu'autre poste.

2°. D'empêcher qu'il ne devienne indolent, peu soucieux, ou qu'il ne cède à des influences locales, qui pourraient lui enlever toute liberté d'action.

3°. D'assurer une succession de bons officiers ayant de nouvelles idées, et des connaissances de l'art militaire moderne plus considérables.

Un état-major local permanent ne saurait produire de pareils résultats ; ses membres s'adonnant à des occupations civiles, les devoirs militaires sont pour eux secondaires, et ils les négligent.

Le public remarque ensuite que le service militaire se fait négligemment, il en vient à cette conclusion, parce qu'il voit probablement que les officiers s'occupent beaucoup plus de leurs affaires privées que de leurs devoirs militaires, et il s'en suit des discussions préjudiciables à la réputation et au maintien de la milice.

Le service de l'état-major de la brigade en Canada, d'après ce que je puis voir, est peu considérable durant les trois quarts de l'année. Il est occupé durant les exercices et avant et après, mais les renseignements que j'ai pu recueillir me portent à croire qu'il fait beaucoup de choses d'une manière imparfaite. Delà des pertes d'effets de campement et autres, et quelquefois même d'argent.

On a attiré mon attention sur maints cas de cette nature qu'on eut pu empêcher avec plus d'activité.

Arrivé sans être attendu dans une certaine ville durant la nuit au mois de janvier, je trouvai les munitions militaires dans un très-mauvais état. Le major de brigade qui réside dans la ville, me répondit tout simplement, lorsque je lui en fis la remarque, qu'il se pouvait que d'autres arsenaux dans sa brigade fussent dans le même état.

Un pareil état-major est sans aucune utilité.

J'ai fait connaissance de plusieurs états-majors composés d'officiers actifs et intelligents, mais comme je ne les ai pas tous vus, je ne saurais donner mon opinion sur tous.

Je crois qu'il est indubitable qu'une trop longue possession de charge, jointe au peu d'ouvrage à faire durant plusieurs mois de l'année, tend à rendre les hommes qui occupent ces positions peu soigneux et inactifs, au préjudice du service public, et j'admets en conséquence que le système est susceptible de réforme.

Je sais qu'il n'est pas facile de faire disparaître ces abus, car plusieurs des titulaires sont alliés par des liens de famille ou autres à des personnes de beaucoup d'influence locale, et comme on ne les a jamais inquiétés dans leurs positions, tout changement qui pourrait les affecter susciterait probablement des récriminations de leur part.

Un pareil état de choses est incompatible avec la discipline ou l'efficacité de la milice, et j'assumerai volontiers la responsabilité de mettre à exécution le projet de réforme qui pourra être adopté.

Il est de mon devoir de faire au gouvernement et au peuple les représentations qu'une longue expérience me fait croire nécessaires, sans égard aux intérêts des individus.

Je recommande que les officiers ne soient nommés à des charges dans tout district ou brigade que pour cinq ans, mais qu'ils soient re-éligibles, s'ils ont fait preuve de capacité et de zèle dans le service.

Qu'ils puissent être transférés d'un district à un autre, si on le juge convenable.

Que l'on fasse les réductions qui pourront être approuvées.

Et que ces règles soient mises en vigueur à dater du premier avril prochain.

Je crois que la majorité de l'état-major actuel mérite d'être continué dans ses fonctions, mais lorsqu'il saura qu'il n'est pas nommé pour un temps indéfini, qu'il peut être transféré dans un autre district, il sera naturellement porté à bien faire son devoir.

Je suggère que les députés adjudants généraux de district s'appellent dorénavant "Inspecteurs généraux." Le premier titre ne saurait s'appliquer à des charges qui impliquent un commandement.

L'inspecteur général doit être responsable de toutes les fonctions qui relèvent de son commandement, comme je l'ai été moi-même durant six ans avec 43 régiments de différentes armes, sans aucun aide de l'état-major, ce qui m'obligait tous les ans à parcourir 5 ou 6000 milles dans chaque comté de l'Irlande. Je vous cite ce cas pour vous démontrer qu'une seule personne peut faire souvent plus que plusieurs qui ont une responsabilité divisée, lorsqu'elle est tenue par le devoir d'agir.

Il faudrait, pour rendre cette réforme parfaite, nommer des adjudants et sergents-majors pour chaque bataillon d'infanterie et un inspecteur de cavalerie pour chaque province. L'artillerie a déjà tous ses officiers.

Les anciens majors de brigade pourront être mis en place graduellement, en nommant un adjudant de district seulement pour aider l'inspecteur général de chaque district.

Ce système pourrait donner une chance aux officiers intelligents de remplir les fonctions de major de brigade dans les camps d'instruction, et d'obtenir peut-être le fourrage nécessaire pour un cheval.

Les connaissances ainsi acquises et l'encouragement qui serait donné, tendraient à créer une émulation, qui produirait de bons résultats parmi nos jeunes gens actifs, qui sont soldats de cœur, et qui seraient parfaitement capables de remplir ces fonctions en temps de guerre, après avoir suivi un cours d'instructien dans une école d'infanterie.

Le collége militaire produira également pour l'avenir un certain nombre d'officiers, qui après un cours d'études scientifiques, seront en mesure d'occuper ces fonctions.

Les inspecteurs généraux commanderaient, comme ils le font maintenant, les districts et camps d'exercice.

Les écoles d'infanterie produirait facilement tous les adjudants, sergent-majors et instructeurs nécessaires.

Les adjudants pourraient faire fonctionner ensemble toute la machine régimentaire : faire le recrutement, présider à l'exercice, tenir des rôles exacts, comptes et registres, et avoir soin des effets si coûteux qui appartiennent au gouvernement.

Les frais considérables de voyage, les revues des troupes composées d'hommes exclusivement enrôlés pour combler les vides et qui ne sont bons qu'à détruire les uniformes, armes et fourniment, les réclamations pour dommages de la part d'hommes malades qu'on n'aurait pas dû enroler, et autres irrégularités, disparaîtraient complètement ou seraient réduits au minimum. Nous obtiendrons de cette manière des résultats réels, tandis qu'ils sont maintenant douteux ; l'argent serait dépensé d'une manière plus profitable ; bref ce système ne pourrait manquer de causer un sentiment de satisfaction générale.

En supposant que ce projet serait adopté et mis à exécution, vous ne pourrez exercer, en conséquence, d'ici à quelque temps, qu'un petit nombre d'hommes comparativement chaque année ; mais ceux-ci seront recrutés avec plus de soin, plus compacts et mieux exercés.

Le contingent dans chaque province serait surtout au complet et exercé à son tour, les compagnies rurales se rendraient au quartier-général non-seulement pour le plaisir de faire l'exercice, mais pour en retirer les avantages que procurent l'association et la connaissance que ces volontaires auraient les uns des autres.

Avec ce système nous aurions constamment dans l'état-major des officiers remplis de zèle, d'activité, intéressés à suggérer et introduire des améliorations, tandis que le laisser aller prévaut aujourd'hui.

Nos écoles fourniraient un corps nombreux et utile d'officiers et de sous-officiers capables.

L'état-major permanent assurerait le succès du système régimentaire.

Il en résulterait une grande économie dans les armes, munitions et uniformes.

De fait, toute l'organisation qui n'est pas maintenant dans un très-bon état, serait reconstituée sur de nouvelles bases solides.

Je ne puis suggérer d'autre mode de réforme plus efficace dans les circonstances actuelles, et je suis persuadé que l'on arriverait par ce moyen à créer, dans une certaine mesure, un bon et fidèle noyau militaire que ce pays devrait posséder, s'il n'est pas disposé à avoir plus pour le présent.

En recommandant la formation d'écoles permanentes et d'un état-major de régiment, sans augmenter sérieusement les dépenses, j'ai aussi démontré que d'ici à quelque temps il faudra réunir pour l'exercice un nombre d'hommes bien moindre que par le passé ; mais je crois que les qualités militaires des commandants et autres officiers continueront à leur inspirer le zèle nécessaire pour aider le gouvernement dans la mise à exécution de cette réforme, et qu'à l'avenir comme par le passé ils continueront à profiter de leurs loisirs pour exercer de temps à autre, le soir, leurs hommes dans leurs salles militaires, à l'exemple des volontaires en Angleterre, afin qu'ils puissent au besoin se rendre capables de faire tout le service qu'on pourra exiger d'eux.

E. SELBY SMITH,
Major-général.

Quartier-général,
Ottawa, février 1875.

ANNEXE No. I.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,

LONDON, 21 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport ci-joint de l'exercice annuel du district que je commande pendant l'année 1874.

Les troupes qui ont fait l'exercice cette année comprenaient—

Un régiment de cavalerie, 4 troupes,
Deux batteries d'artillerie de campagne,
Une batterie d'artillerie de place,
Dix bataillons d'infanterie et carabiniers,

soit un effectif total de 267 officiers, 3,256 sous-officiers et soldats, avec 8 canons et 160 sabres.

Les corps suivants n'ont pas fait l'exercice cette année :—le 27e bataillon d'infanterie et la batterie de place de Sarnia, qui ont obtenu une permission spéciale pour remettre l'exercice à une autre époque ; une compagnie du 29e bataillon, deux compagnies du 32e et une compagnie du 33e ; ces dernières compagnies, quoique bonnes, ont été exemptées de faire l'exercice parce que l'année dernière leur effectif était au-dessous du chiffre minimum.

Deux camps de brigade se sont réunis dans le district. Le premier fut établi à Guelph pour douze jours, commençant le 29 juin, et comprenait les corps suivants—

Batterie de campagne " Wellington " sous le commandement du capt. Macdonald,
28e bataillon " Perth ", sous le commandement du lieut.-colonel W. Smith,
29e bataillon " Waterloo ", sous le commandement du major Peck,
30e carabiniers " Wellington ", sous le commandement du lieut.-colonel Clarke,
32e bataillon " Bruce ", sous le commandement du lieut.-colonel Sproat,

soit un effectif total de 78 officiers et 1,037 sous-officiers et soldats sous le commandement du lieut.-colonel Clarke, 30e carabiniers.

Cette brigade fut formée à même la 2e division de brigade et campa sur les terrains de l'Exposition, près Guelph ; elle avait aussi le champ des courses pour faire l'exercice. J'assistai au camp pendant quatre jours et j'inspectai la brigade qui parada fort bien et fit des progrès considérables dans l'exercice.

Le comté de Wellington et la ville de Guelph témoignèrent de l'intérêt qu'ils ont toujours porté à la milice, non-seulement par de nombreux actes d'obligeance, mais encore en votant, comme par le passé, une certaine somme pour augmenter la solde quotidienne de leurs troupes ; de leur côté les dames de Guelph ont libéralement donné un repas à tous ceux qui étaient au camp.

Le 7 septembre une autre brigade, prise dans la 1e division de brigade, se réunit en camp près London, pour 12 jours ; elle comprenait les corps suivants—

1er régiment de cavalerie, sous le commandement du lieut.-colonel Cole,
Batterie de compagnie " London ", sous le commandement du lieut.-colonel Shanly,
7e bataillon d'infanterie légère " London ", sous le commandement du lieut.-colonel McBeth,
22e carabiniers " Oxford ", sous le commandement du lieut.-colonel Hugh Richardson,
24e bataillon " Kent ", sous le commandement du lieut.-colonel D. Smith,
26e bataillon " Middlesex ", sous le commandement du lieut.-colonel Attwood,

soit un effectif total de 119 officiers, 1,537 sous-officiers et soldats, avec 4 canons et 160 sabres. Ces troupes étaient placées sous mon commandement et j'avais le lieut.-colonel Moffat pour major de brigade.

Cette brigade est complète et propre au service ; quoique la plus grande partie des soldats fussent des recrues, ils firent cependant assez de progrès pour pouvoir faire d'une manière satisfaisante, avant la levée du camp, un exercice à feu de brigade.

Dans ces deux camps la routine des fonctions fut pratiquée très-bien, la conduite générale des troupes excellente, les rations très-bonnes, de fait beaucoup plus satisfaisantes qu'à tous les camps antérieurs.

Bien que le temps fût excessivement chaud, les arrangements sanitaires étaient bons, et il y a eu très-peu de maladie.

Le tir à la cible s'est pratiqué d'une manière stricte et soigneuse sous l'efficace contrôle du lieut.-colonel R. Lewis (ci-devant du 7e bataillon) dans le camp de London, et dans le camp de Guelph sous celui du capitaine Thompson, artillerie de place de Goderich, qui a été également attentif à ses devoirs. J'ose espérer que la libéralité dont le gouvernement a fait preuve en accordant des prix aux meilleurs tireurs, comme en 1872, se fera encore sentir et ne se bornera pas à donner des octrois aux seules associations de carabiniers aux réunions desquelles un petit nombre seulement de volontaires peuvent assister.

J'assistai à la revue de chaque corps dans ces camps et j'ai constaté que chaque volontaire inscrit sur la liste de solde était présent.

Relativement aux effets de l'ordre préalablement donné à ces camps de réduire l'effectif des compagnies de 55 à 42 sous-officiers et soldats, je suis d'avis que cet ordre est avantageux en ce qu'il maintient l'effectif général des compagnies sur un pied d'égalité et permet aux capitaines d'apporter plus de soin dans le choix des hommes destinés à remplir les cadres de leurs compagnies.

Le tableau ci-joint, marqué " A ", des six années pendant lesquelles l'Acte de milice est en vigueur, indique l'effectif des troupes de ce district qui ont fait tous les ans l'exercice annuel, ainsi que la moyenne de l'effectif par compagnie ou corps. On y verra que la moyenne de cette année est de 3 officiers et 43 soldats par compagnie, tandis que l'effectif autorisé est de 42 soldats ; d'un autre côté, la moyenne des cinq années précédentes a été de 3 officiers et 47 soldats, tandis que l'effectif autorisé était de 55 soldats.

Le système des camps de brigade continue à jouir d'une grande popularité parmi les volontaires ; en général les officiers et soldats se sont si bien habitués à ces camps, qu'on a considérablement diminué la confusion qui accompagnait nécessairement cette innovation, et aujourd'hui ils se mettent à l'exercice sans perdre de temps.

Les deux batteries d'artillerie de campagne sont probablement les corps les plus efficaces qu'il y ait dans le district ; ceci est dû à la grande attention que les officiers commandants leur portent. La batterie de campagne de London a eu la permission de faire quatre jours de plus d'exercice, et elle s'est rendue à Port Stanley pour pratiquer le tir à boulets et à obus avec ses canons de campagne de 9 se chargeant par la gueule ; elle s'en est acquittée avec le plus grand succès. J'espère que l'année prochaine on permettra aux deux batteries de faire des exercices à part pour le même but.

Le 25e bataillon " Elgin " a fait ses exercices de huit jours dans un camp de bataillon à St. Thomas où je l'ai inspecté ; mais je regrette de dire que je n'en ai pas été aussi satisfait que je l'aurais désiré.

Le 33e bataillon " Huron " a aussi fait ses exercices dans un camp de bataillon à Goderich. Lors de mon inspection, j'ai trouvé tout en ordre. L'exercice satisfaisant, ainsi que ce corps s'en est toujours acquitté, les armes et uniformes en très-bonne condition.

Je dois dire qu'ayant reçu instruction d'organiser une garde d'honneur pour escorter Son Excellence le Gouverneur dans sa promenade dans ce district, j'ai rencontré une si grande unanimité parmi les volontaires que mon seul embarras a été celui du choix pour ne pas dépasser les bornes, et je suis heureux de faire rapport que Son Excellence (qui a invariablement passé la revue de chaque garde d'honneur) a bien voulu m'en témoigner sa satisfaction.

Comme par le passé, il me fait plaisir de rendre hommage au précieux concours que m'ont prêté le lieut.-colonel Moffat et le lieut. colonel Service, majors de brigade, ainsi que les officiers commandants des corps dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR, lieut.-colonel,

Sous-Adjudant-Général, district militaire No. 1.

[A.]

TABLEAU indiquant l'effectif de la milice active, dans le district militaire No. 1, qui a fait l'exercice annuel pendant les six dernières années depuis que le présent Acte de milice est en vigueur jusqu'à la fin de 1874.

ANNÉE.	NO. DE CEUX QUI ONT FAIT L'EXERCICE ANNUEL.			MOYENNE DE L'EFFECTIF PAR COMPAGNIE.		Manière dont l'exercice s'est fait.
	Compagnies ou corps.	Officiers.	Soldats.	Officiers.	Soldats.	
1869...............	78	305	3,662	3	47	Camp de bataillon, quartiers-généraux de la localité, 12 jours ....
1870...............	65	242	3,174	3	49	Camp de brigade, 16 jours ....
1871...............	74	311	3,952	3	53	Camp de brigade, 16 et 8 jours........
1872...............	83	325	3,978	3	47	Camp de division à Windsor, 16 jours.
1873...............	49	176	1,867	3	38	Camps de bataillons locaux, 8 jours ; ou 16 jrs. aux quartiers-gén., pas en camp.
1874...............	76	267	3,256	3	43	Camp de brigade pour 12 jours—*Compagnies réduites à* 42.

JOHN B. TAYLOR,
Lieut.-colonel.

DISTRICT MILITAIRE, No. 2.

QUARTIER-GÉNÉRAL, VIEUX FORT, TORONTO,
18 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du major-général commandant, le rapport d'inspection suivant des corps de la milice active, dans le district militaire No. 2, qui ont fait l'exercice annuel de 1874-75, conformément aux ordres-généraux portant la date d'Ottawa, 3 juin 1874.

L'effectif de ces corps qui ont été réunis en temps et lieu par le payeur du district, le major Alger, est comme suit :

———	Officiers.	Sous-officiers et soldats	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
CAVALERIE.				
Gardes-du-corps du Gouverneur-Général...	3	[illegible]9		
2e. régiment de cavalerie—7 troupes.......	27	260		
	——	——	30	299
ARTILLERIE.				
Batteries de campagne.				
Toronto	6	71		
Hamilton..................................	3	71		
Welland...................................	3	72		
	——	——	12	214

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Batteries de place.				
Ste. Catherine (l'exercice annuel n'était pas fait au 1er décembre 1874.)				
Toronto	1	42		
Collingwood..........	3	36		
	——	——	4	78
INFANTERIE.				
2e bataillon, carabiniers Queen's Own 10 compagnies..........	24	460		
10e Royal, pas requis de faire l'exercice annuel.				
12e bataillon, Rangers, de York, 8 comps.	24	305		
13e bataillon, Hamilton .... 6 do	15	252		
19e bataillon, Lincoln........ 6 do	19	252		
20e bataillon, Halton.......... 7 do	23	269		
31e bataillon, Grey.......... 7 do	22	290		
34e bataillon, Ontario.......... 7 do	20	248		
35e bataillon, Foresters, de Simcoe ....10 do	23	383		
36e bataillon, Peel .... 9 do (compagnie No. 1 absente.)	18	266		
37e bataillon, Haldimand ...... 7 do (Les Nos. 1, 4, 6 et 7 ont fait l'exercice.)	6	145		
38e bataillon, Brant.......... 6 do (Les compagnies Nos. 5 et 6 ont fait l'exercice.)	8	74		
39e bataillon, Norfolk .... 8 do	24	290		
44e bataillon, Welland.......... 8 do (Les compagnies Nos. 2 et 5 absentes.)	16	244		
77e bataillon, Wentworth .... 6 do	21	251		
Compagnie de carabiniers Sault Ste. Marie	2	48		
	——	——	265	3,777
Cavalerie..........	30	299		
Artillerie	16	292		
Infanterie	265	3,777		
Total..........	311	4,368		

sans compter les officiers et sous-officiers employés à l'état-major du camp de brigade.

Par ce qui précède on voit que les corps de toutes armes se sont réunis en grand nombre que la plupart d'entre eux étaient bien remplis, quelques-uns au complet, et que le 2e bataillon des carabiniers Queen's Own dépassait même le chiffre fixé par l'ordre-général du 3 juin dernier.

Pour l'exercice annuel, les gardes-du-corps du Gouverneur-Général ont fait le leur au quartier général, comme d'habitude, ont fait la parade d'inspection, étaient propres et avaient l'air militaire ; tous, officiers et soldats, étaient bien équipés et ont fort bien fait l'exercice.

Les batteries de place de Toronto et de Collingwood ont fait les exercices de douze jours à leurs quartiers-généraux respectifs, conformément à l'ordre-général du 3 juin; elles ont été inspectées par le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui a fait un rapport favorable de leur bonne apparence et de leur exercice au gros canon.

INFANTERIE.

Le 2e bataillon des Carabiniers Queen's Own a fait ses exercices de douze jours au quartier-général, Toronto. L'apparence physique des volontaires de ce bataillon, quand j'en fis l'inspection, était très-bonne; officiers et soldats paraissaient au fait de leurs exercices, surtout de l'exercice de compagnie; les armes et l'équipement étaient en très-bon ordre, les uniformes laissaient quelque peu à désirer.

Les quatre compagnies du 37e bataillon et le 39e carabiniers ont fait l'exercice à leurs quartiers-généraux respectifs, sous la tente; ils furent passés en revue par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, qui fit un excellent rapport de ces deux corps: très-fermes sous les armes, exercices de bataillon et de tiraillement très-bons, apparence des soldats bonne.

La compagnie de carabiniers du Sault Ste. Marie, sous le commandement du capitaine Wilson, a été passée en revue par le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui a fait rapport que ses armes, équipement et uniformes étaient en bon ordre. Compagnie très-utile. Elle possède trois canons de quatre que ses soldats manient d'une manière au-dessus du commun.

Les autres corps se sont réunis en camps de brigade.

Le camp de Niagara s'est formé le 23 juin dernier, en vertu de l'ordre-général, pour 12 jours d'exercices.

A cet égard, j'ai l'honneur de vous renvoyer au rapport ci-inclus qu'a fait le lieutenant-colonel Skinner et qui est marqué "A."

Ayant passé au camp plusieurs jours avec le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, qui y est resté tout le temps des exercices, donnant tout le concours en son pouvoir, je dois dire que tout s'est fait dans le plus grand ordre.

Les attributions et de l'état-major et du régiment ont été parfaitement accomplies les rations étaient extraordinairement bonnes: pas de plaintes.

Quoique le temps accordé pour ces camps soit, à mon avis, trop court, je dois rendre témoignage aux aptitudes dont les officiers et soldats ont fait preuve dans les exercices; et quand j'inspectai la brigade le 2 juillet, neuf jours seulement depuis son arrivée au camp, l'apparence générale des volontaires, leur fermeté sous les armes et la manière dont ils ont fait les évolutions de brigade étaient de nature à leur faire le plus grand honneur.

Les deux batteries de campagne, Hamilton et Welland, bien montées en chevaux et bien commandées, méritent plus que des éloges ordinaires.

Le 13e bataillon de Hamilton mérite une mention spéciale; fort en nombre, ferme et martial sous les armes, ses évolutions de tiraillement pour couvrir la brigade dans la campagne démontrent le bon ordre de ce régiment.

CAMP, HOLLAND LANDING.

Ce camp se forma le 29 septembre (12 jours d'exercice), un peu tard; mais l'exposition provinciale qui eut lieu à Toronto la semaine précédente, rendit ce retard inévitable. Ce camp fut composé des corps suivants:—Troupes Nos 2 et 3, 2e régiment de cavalerie; batterie de campagne de Toronto; les 12e, 31e, 34e, 35e et 36e bataillons d'infanterie,—en tout 121 officiers, 1,630 sous-officiers et soldats, 175 chevaux.

Le camp était sous mon commandement.

Etat-major de brigade nommé temporairement:—Contrôleur des exercices, lieut.-colonel Denison; major de brigade, major de brigade Bligh, 35e bataillon; officier préposé aux vivres, major Selby, 12e bataillon; instructeur de mousqueterie, capitaine White, 34e bataillon; officier d'ordonnance, cornet Clarence Denison, gardes-du-corps du Gouverneur-Général; cinq sergents d'état-major.

Comme emplacement pour y établir un camp de brigade, surtout en automne, Holland Landing offre un grand nombre d'avantages, grâce à la position centrale qu'il occupe dans la division de brigade. Bonne eau obtenue facilement dans des puits; sol de sable sec couvert de gazon, avec une cinquantaine d'acres de terrain pour les exercices de campagne;

d'excellentes cibles (au nombre de 9) avec des buttes pour les marqueurs, rayonnant d'un centre commun dans différentes directions ; terrain libre et d'un accès facile : tout contribuait à en faire un excellent local. Je ne dois pas omettre de mentionner les obligeants services rendus par M. B. Thorne, Reeve de township, qui a obtenu l'usage gratuit du parc du township, ainsi que le déblaiement et le nivellement des terrains adjacents pour y faire les exercices. Bien que le temps fût mauvais, pluie et froid constants, surtout la nuit, les volontaires se sont heureusement portés au rendez-vous avec plaisir et ont fait la parade trois fois par jour. Les exercices de peloton et de compagnie, avant la formation des brigades, ont eu un bon effet marqué ; le point le plus faible était de monter la garde et d'établir des sentinelles. Faire monter la garde, établir des gardes de brigade et exiger de tous de parader le matin pour l'inspection du major de brigade, tout cela eut un très-bon effet.

Toute la troupe était sous tentes. Je suis heureux de dire qu'il y eut moins de malades que d'habitude ; pas d'accidents dignes d'être mentionnés ; les soldats se sont bien conduits ; les rations étaient bonnes et bien distribuées. Il me fait plaisir de constater que l'attention portée par l'état-major de la brigade, les officiers des régiments et les soldats aux exercices et à leurs devoirs, a été très-satisfaisante ; aussi, l'exercice à feu de brigade qui eut lieu le 8 octobre a-t-il été tel qu'il aurait fait le plus grand honneur à des troupes beaucoup plus vieilles.

Le lieut.-colonel Denison, comme contrôleur des exercices, s'est acquitté de ses fonctions à ma plus grande satisfaction ; chaque fois qu'il en a été requis, il a donné d'utiles instructions.

Le major Selby, 12e bataillon, comme officier préposé aux vivres, et le capitaine White, 34e bataillon, comme instructeur de mousqueterie, ont apporté la plus grande attention à l'accomplissement de leurs attributions.

Tir à la cible.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport marqué " B. " de l'enseigne St. John, 19e bataillon, un excellent instructeur de mousqueterie. Ce rapport donne la moyenne générale du tir des corps volontaires assemblés au camp de Niagara. On y constatera avec satisfaction qu'il y a eu cette année un progrès marqué sur 1872.

J'extrais ce qui suit du rapport :

	Chiffre de mérite.
Chiffre de mérite de la brigade...	15·31
Meilleure compagnie au tir, No. 5, 20e bataillon	25·63
Meilleure troupe de cavalerie au tir, troupe No. 4, Grimsby	20·81
Meilleur bataillon au tir, 20e régiment	18·64
Meilleur tireur dans la brigade, soldat David Stock, compagnie No. 2, 77e bataillon	60 points.

Du rapport du tir à la cible, au camp de Holland Landing, que j'ai reçu du capitaine White, instructeur de mousqueterie, et marqué " C" ci-inclus, il résulte que le chiffre de mérite de la brigade a été 14·76.

	Chiffre de mérite
Meilleure compagnie au tir, compagnie No. 4, 35e bataillon	20·56
Meilleur bataillon au tir, 35e régiment	16·19
Meilleure troupe au tir, No. 2 Oak Ridges, régiment de cavalerie	16·00
Meilleur tireur dans la brigade, sergent-major Grigley, 12e bataillon	47 points

La moyenne du tir, au camp de Niagara, a évidemment été la meilleure ; cela est probablement dû à l'état de la température.

ECOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Nombre de cadets admis durant l'année	75	
Nombre de cadets qui ont obtenu des certificats 1re classe		7
do do de seconde classe		59
Retirés avec permission		9
Total		75

De ce nombre, 20 étaient des officiers de la milice active, 20 sous-officiers, 16 soldats, 10 étaient des cadets n'appartenant pas à la milice, mais dont quelques-uns ont depuis reçu des commissions.

Moyenne du nombre de jours nécessaires pour obtenir un certificat de 1re classe.. 78
Certificat de 2e classe.. 65

Adjudant, le lieutenant-colonel Denison, major de brigade.

Instructeur d'exercice, sergent-major Cantlin.

Cette école s'est fermée, à Toronto, le 31 mai.

Je ne saurais terminer ce rapport sans mentionner tout spécialement la marche opérée par la batterie de campagne de Toronto commandée par le capitaine Gray, depuis le Vieux Fort jusqu'au camp de Holland Landing, ainsi que celle du retour, distance de trente-huit milles. On en trouvera le rapport au document marqué " D, " ci-inclus, et qui donne les détails. Ce rapport démontre ce que peut faire une batterie de campagne volontaire quand elle est commandée par un officier capable et intelligent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur

W. S. DURIE, Lt. Col.

Député-adjudent-général, district militaire No. 2.

[A.]

DUNELG, BEACHVILLE, 13 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant du camp de brigade qui s'est réuni à Niagara, sous mon commandement, le 23 juin dernier, conformément à l'ordre de district du 11 du mois dernier. La troupe comprenait les corps suivants:

Corps.	Officiers commandants.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Chevaux.
Etat-major		10	6	16	5
2e régiment de cavalerie	Major Book	20	197	217	217
Batt. de campagne de Hamilton	Capt. Smith	3	71	74	55
Batt. de campagne de Welland.	Lieut. F. King	3	72	75	57
13e bataillon	Major et lieut.-col. Irving	16	263	279	4
19e do	Major McDonald	23	252	275	4
20e do	Lieut.-col. Murray	22	269	291	4
38e do	Lieut.-col. Patton	8	82	90	1
44e do	Lieut.-col. Barnett	15	204	219	3
77e do	Lieut.-col. Brown	19	262	281	4
	Total	139	1,678	1,817	354

La santé des divers corps qui composaient la brigade a été bonne, et ni accidents ni maladies sérieuses ne sont survenus pendant la durée du camp. Sept volontaires ont dû être renvoyés dans leurs foyers, à cause de maladies contractées avant leur départ des quartiers-généraux de la compagnie et qui ne furent découvertes qu'après l'inspection médicale à laquelle chaque corps est soumis le lendemain de l'arrivée. A ce propos, et dans le but d'épargner au pays des dépenses inutiles, je recommande vivement que les officiers commandants reçoivent ordre de faire examiner tous leurs soldats par le médecin de bataillon avant de les envoyer au service actif ou aux camps d'exercices.

Les premiers six jours qui ont suivi l'arrivée ont été consacrés aux exercices préliminaires comme suit:—

Cavalerie.—Exercices au sabre, exercices à cheval et à pied.

Artillerie.—Exercices à pieds et évolutions de batterie de campagne.

Infanterie.—Exercices de peloton, de compagnie, de tirailleinent et de bataillon.

Les heures de parade furent :—

Parade du matin	de	6.30 à 7.30
" de la matinée		10.00 à 12.00
" de l'après-midi		3.00 à 5.00

On enseigna aussi les différents corps à monter et démonter la garde et à établir les sentinelles, exercices que la plupart d'entre eux ignoraient presque totalement et au fait desquels le temps ne nous a pas permis de les mettre complètement.

Le 30 juin je donnai ordre de faire la première parade de brigade. J'ai été enchanté de la précision et de la promptitude avec lesquelles les différentes évolutions ont été faites, d'autant plus qu'une bonne partie des soldats n'avaient jamais auparavant pris part aux parades de brigade.

Le 1er juillet (fête de la confédération), la brigade fut passée en revue à onze heures, et à midi un feu de joie fut tiré en l'honneur du jour. Je m'étais proposé de donner dans l'après-midi un demi-congé aux volontaires, selon l'habitude ; mais à la demande des officiers commandants, je fis faire à la brigade une marche en colonne, avec des avant et arrière-gardes de cavalerie.

Jeudi, le 2 juillet, la brigade parada pour subir votre inspection, et, sous votre direction il se fit un exercice à feu très-heureux.

Je ne saurais terminer mes remarques sans signaler l'insuffisance du temps accordé dans ces petits camps pour faire l'exercice pendant douze jours seulement. Le fait est que les jours employés à se rendre au camp et pour en revenir, ainsi que le dimanche qui se trouve dans l'intervalle, réduisent à neuf les jours d'exercices, et à moins que cela pour l'artillerie. Tout ce temps est absorbé par l'exercice préliminaire, et cinq ou six jours tout au plus par les exercices de brigade.

Le tir à la cible a été pratiqué par régiment sous le contrôle de l'enseigne St. John, instructeur de mousqueterie de brigade, et on a dépensé vingt cartouches par chaque volontaire. Pour ce qui est de donner une bonne instruction dans ce genre d'exercice militaire, je dois faire remarquer, comme plus haut, que le temps accordé à cet effet est trop court.

Dimanche le 27 juin, ordre fut donné aux troupes d'aller au service divin en ordre de parade, et tous les volontaires se rendirent de cette manière aux temples de leur culte.

L'association des jeunes chrétiens établit et entretint dans le camp une cabane où des services religieux eurent lieu le soir ; et l'on fournit quotidiennement aux troupes des journaux, des plumes, de l'encre et du papier.

Sauf une ou deux exceptions, la conduite des volontaires a été excellente, et j'ai appris avec satisfaction que les habitants de la ville et des environs ont trouvé que les troupes s'étaient mieux conduites que d'habitude.

Au sujet des arrangements pris pour le transport, je n'ai eu connaissance d'aucune plainte à l'exception du convoi qui transporta le 13e bataillon et qui fut retardé pendant cinq heures dans les environs de Clifton, sous un soleil brûlant, et sans eau. Les avantages naturels qu'offrent les terres de l'artillerie de Niagara pour y établir un camp méritent, je crois, d'être notés dans ce rapport. Le climat est sain, l'eau est abondante et excellente, le terrain de parade très-vaste, les abris pour les chevaux de cavalerie et d'artillerie de campagne sont excellents, et les champs de tir ne peuvent être surpassés. Outre ces avantages naturels, il y a plusieurs casernes qui peuvent être utilisées comme hôpitaux, quartier-général des soldats, maison d'ordinaire ou entrepôt, et sont très-utiles pour un camp d'exercices. Je recommande qu'on affecte tous les ans un léger crédit pour réparer ces bâtisses, et j'insiste fortement pour que l'on consacre le terrain et les bâtisses aux fins militaires.

En terminant, je dois rendre témoignage au succès avec lequel les différents membres de l'état-major de brigade se sont acquittés de leurs devoirs, et mentionner spécialement le capitaine Moore, major de brigade, et le capitaine Boice, officier préposé aux vivres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. SKINNER, lieut.-col.

Officier commandant le camp de brigade à Niagara.

Le sous-adjudant-général,

District militaire No. 2, Toronto.

[B.]

Ste. Catherine, 21 juillet 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre la liste nominale de ceux qui ont fait le plus grand nombre de points dans le camp de brigade de compagnie et de bataillon, district militaire No. 2, réuni à Niagara pour l'exercice annuel de 1874-75.

Le chiffre de mérite de la brigade est de 15.31 ; il était de 11.49 lors du dernier camp. C'est là un grand progrès.

La compagnie la plus habile au tir est la compagnie No. 5, 20e bataillon ; elle a obtenu une moyenne de 25.63, laquelle est un peu plus élevée que le chiffre de mérite le plus considérable d'une compagnie (dans le district) au dernier camp ; la moyenne la plus forte alors : 25.12 avait été faite par la compagnie No. 5, 38me bataillon

Le bataillon qui a obtenu le chiffre de mérite le plus considérable est le 20me bataillon, soit 18.64 ; le meilleur bataillon de la division avait obtenu au dernier camp une moyenne de 17.62, il y a donc eu un progrès important. Le meilleur tireur de la brigade est le soldat David Stock, de la compagnie No. 2, 77me bataillon, lequel a fait 60 points.

Le chiffre de mérite de la cavalerie (2nd régiment) est de 17.77 ; la meilleure troupe au tir est la troupe Grimsby, dont la moyenne a été de 20.81 ; et le meilleur tireur du régiment est le soldat W. Martindale, de la même troupe qui a fait 58 points.

Il y a eu 1183 soldats de l'infanterie et 184 soldats de la cavalerie qui ont tiré le nombre de coups voulu.

Des trente-sept qui ont fait le plus grand nombre de points, vingt et un étaient sous-officiers, c'est-à-dire un peu plus de la moitié.

Je suis heureux de dire qu'on a mis à effet cette année la recommandation du Major Dartnell, instructeur de mousqueterie de district pour l'année 1872, qu'il n'y ait qu'un seul marqueur à chaque butte, et que les marqueurs soient choisis permanemment dans chaque bataillon. Le résultat a été satisfaisant, et il n'y a pas eu de plainte de défaut d'attention comme au dernier camp.

Les règlements du tir étaient semblables à ceux que l'on a observés au dernier camp, et ils semblent avoir donné une satisfaction générale.

J'approuve la "position Hythe" à 400 verges, quoique j'y aie fait objection dans des rapports précédents, car les travailleurs sont souvent dans l'impossibilité de faire feu lorsqu'ils se couchent par terre vu l'abaissement du terrain, et ils sont alors forcés de tirer sur leurs genoux : ce qui leur serait beaucoup plus facile s'ils s'habituent à prendre la position Hythe.

Je suis heureux de constater qu'il n'y a pas eu d'accidents. La température n'a pas été bien favorable pour le tir, car un vent violent n'a cessé de souffler.

Je conseille de hausser les cibles Nos. 7 et 8 au prochain camp de Niagara.

En constatant le progrès sensible qui s'est fait sentir dans le tir de la brigade, on doit se rappeler que l'on a fait tirer cette année à 500 verges, en outre des autres distances établies au dernier camp.

Lorsqu'il a été définitivement connu qu'il n'y aurait de prix que pour les points les plus élevés, j'ai pu m'apercevoir que les soldats étaient désappointés. L'absence de prix contribuera considérablement à diminuer l'intérêt que les volontaires prennent au tir de la carabine.

Je ne dois pas passer sous silence le précieux concours que m'a donné le sergent d'état-major Dunford, des carabiniers de la Reine (*Queen's Own Rifles*).

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. St. John, Enseigne,

Instructeur de mousqueterie.

[C.]

Camp, Holland Landing, 9 octobre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que, comme instructeur de mousqueterie de la brigade, j'ai dirigé le tir à la cible conformément aux instructions que vous m'avez transmises, et que j'ai trouvé les cibles dans l'état le plus satisfaisant, tant pour ce qui regarde la position que la securité.

Vous trouverez, ci-inclus, un état statistique de chaque bataillon, qui vous donnera, je crois, tous les renseignements dont vous avez besoin.

En terminant ce rapport, je dois attirer votre attention sur le fait que le tir s'est fait sans accident et sans la moindre difficulté. Si l'on excepte les couplets des trappes des buttes qu'il a fallu remplacer parcequ'elles étaient trop faibles, ce qui a occasionné un peu de délai, les mesures prises pour le tir ont été satisfaisantes sous tous les autres rapports.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH WHITE, Capitaine,

Instructeur de musqueterie de brigade.

Lieut.-col. DURIE,
Sous-adjudant-général,
Commandant du camp à Holland Landing.

[D.]

TORONTO, 2 novembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la batterie de campagne de Toronto, dont j'ai le commandement, s'est réunie pour faire l'exercice annuel mardi, le 29 septembre 1874.

La batterie commença le même jour à 10 a. m. ses exercices annuels au tir.

La cible fut ancrée dans le lac Ontario, à environ mille verges du rivage.

Les projectiles furent d'abord envoyées trop haut, car les bombes communes n'avaient pas été remplies, conformément aux instructions que j'avais reçues de ne pas me servir de poudre pour cette fin.

Je fis diminuer le poids du projectile d'une demi-livre, ce qui eut un effet considérable sur sa projection. Je suis fortement d'opinion qu'on ne devrait pas permettre à l'artillerie de faire l'exercice à moins qu'elle ne soit capable de se servir des bombes, conformément aux règlements.

Vingt-huit coups sur quarante-neuf ont atteint la cible, le dernier coup a démoli complétement la charpente, et nous n'avons pu ramener sur le rivage que le radeau et l'ancre.

J'ai conservé le reste des munitions pour m'en servir dans une autre occasion.

La batterie se mit en marche mercredi à midi pour se rendre au camp de Holland Landing.

On fit une halte à Hogg's Hollow, à huit milles de Toronto, à sept heures p. m., pour donner à boire et à manger aux chevaux ; les soldats prirent en même temps leur dîner.

Nous arrivâmes à Bond's Lake, à vingt milles de Toronto, à sept heures p. m., où nous donnâmes à boire et à manger aux chevaux, et fîmes préparer le souper pour les soldats.

Nous arrivâmes au camp de Holland Landing à trois heures quarante-cinq minutes a. m., 1er octobre, après avoir fait une marche de trente-huit milles en moins de seize heures.

La batterie s'avança au pas pendant quarante-cinq minutes et au trot pendant quinze minutes de chaque heure durant la marche, trottant cinq minutes d'un coup.

Hommes et chevaux étaient fort bien disposés ; la batterie s'avança dans le camp au trot.

Je fis rapport au lieut.-colonel Denison, major de brigade, qui rencontra la batterie et nous indiqua la position qu'elle devait occuper.

La batterie était sous votre commandement immédiat au camp, et je crois qu'elle vous a donné pleine satisfaction.

Le major Irwin, commandant de l'école d'artillerie, passa la batterie en revue, le 8 octobre.

La batterie sortit du camp vendredi, le 9 octobre, à onze heures a. m., et s'avança rapidement, vu que je voulais profiter le plus possible du beau temps et des quelques heures de clarté du jour.

Nous fîmes une halte de courte durée à Aurora, où nous donnâmes à dîner aux soldats, puis à boire et à manger aux chevaux ; la batterie faisait halte aussi cinq minutes chaque heure durant, marchant au pas quarante minutes et au trot quinze ; elle ne trotta plus après la tombée de la nuit.

Je crus bon de ne pas faire halte longtemps, car il avait apparence de pluie, les chemins étaient déjà boueux et difficiles, et venaient d'être empierrés à certains endroits.

La batterie atteignit l'ancien Fort, Toronto, à 11.45 p.m., vendredi, après avoir fait cette marche en treize heures, ce qui prouve d'une manière indubitable qu'une batterie de campagne volontaire peut avoir une facilité de mouvements sans laquelle elle ne peut être qu'une source de dépense inutile.

Les canons, harnachements et accoutrements ont été remis samedi dans l'arsenal dans un très-bon état.

Les harnachements ont été placés dans la sellerie dans un très-bon ordre, surtout après l'humidité qui s'est fait sentir; cela est dû sans doute au fait qu'une couple de prix peu considérables sont offert annuellement aux conducteurs par les officiers de la batterie.

Le prix accordé à la sous-division la plus habile a eu l'effet de faire tenir les canons dans un état très propre,

J'ai constaté que l'encouragement était *préférable à la punition.*

Je ne saurais terminer ce rapport sans rendre hommage au zèle, à l'habileté des officiers que je commande, comme à l'infatigable énergie qu'ils ont déployée dans l'intérêt du corps avant, pendant et après l'exercice annuel.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur
JOHN GRAY, Capt.
Batterie de campagne de Toronto.

Lieut.-col. Durie,
Sous-adjudant général.
District militaire No. 2.

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
KINGSTON, 10 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus, pour le major général commandant, un tableau (formule 106) de mes inspections dans le district militaire No. 3 après l'exercice annuel de 1874-75, ainsi que mon rapport sur l'état de la milice active confiée à mon commandement.

L'effectif se compose des corps suivant:

7 troupes de cavalerie.
2 batteries de campagne. } Artillerie.
4 batteries de place. }
10 bataillons ou 64 compagnies. } Infanterie.

Voici l'effectif total de ces corps.

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Canons.
Cavalerie	32	385	417	....
Batteries de campagne	10	150	124	8
Batteries de place	12	220	......	4
Infanterie	272	3,530	50	....
Total	326	4,285	591	12

En conformité de l'ordre général (14) en date du 3 juin 1874, l'effectif nominal de chaque troupe ou compagnie d'artillerie de place, cavalerie et infanterie pour l'exercice annuel de 1874-75, a été diminué à 42, sans compter les officiers, et le nombre total de ceux qui doivent faire l'exercice, en vertu de cet ordre, est comme suit :

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Canons.
Cavalerie, 7 troupes	27	294	321	....
Batteries de campagne, 2 batteries	10	150	124	8
Artillerie de place, 4 batteries	12	168	....	4
Infanterie, 10 bataillons	272	2,688	50	....
Total	321	3,300	495	12

Voici le nombre de ceux qui ont fait l'exrcice, qui ont été passés en revue, et qui ont été payés jusqu'au 1er décembre 1874 :

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Canons.
Cavalèrie, 7 troupes	27	313	334	....
2 Batteries de campagne	7	132	97	8
2 Batteries de place	6	76	....	2
8 Bataillons d'infanterie de 46 compagnies	159	1,833	37	....
Total	199	2,354	468	10

L'excédant de l'effectif de la cavalerie est dû au fait que la troupe de cavalerie de l'escadron Northumberland et Durham a pu être, par permission spéciale, ajoutée à l'effectif de l'escadron.

Les corps suivants n'ont pas encore fait leur exercice :

14ème bataillon, 1 compagnie.
16ème do 8 do
45ème do 3 do
46ème do 6 do

soit un total de deux batteries de place d'artillerie et de dix-huit compagnies d'infanterie qui n'ont pu s'exercer cette année.

Deux camps de brigade ont été formés simultanément à Kingston et Cobourg, le 22 juin 1874, pour douze jours d'exercice ; ils étaient formés de corps des deux divisions de brigade respectivement.

L'état-major tel que voulu et recommandé pour ces camps était composé comme suit :

1 commandant
1 major de brigade
1 officier préposé aux vivres
1 quartier-maître de camp
1 instructeur de mousqueterie
1 sergent prévost
1 commis de brigade

} Pour chaque camp.

L'officier senior de la milice dans chaque camp prit le commandement comme brigadier. L'artillerie et la cavalerie étaient commandées par les plus anciens officiers de leurs armes

respectives. L'état major a été choisi par le député adjudant-général commandant du district et les noms de ses membres ont été soumis au quartier-général à Ottawa.

Le camp de Kingston était composé des corps suivants:

Artillerie.—La batterie de campagne de Kingston.

3 troupes de cavalerie...... { L'escadron de Frontenac.
La troupe de Napanee.

5 bataillons d'infanterie... { 14e carabiniers de la Princesse de Galles.
15e infanterie légère d'Argyle.
47e bataillon de Frontenac.
48e bataillon de Lennox et Addington.
49e bataillon d'Hastings.

Effectif total du camp :—

Officiers....................	113
Sous-officiers et soldats....................	1,360
Chevaux....................	203
Canons....................	4

Le lieutenant-colonel A. Campbell, du 15e bataillon, "Infanterie Légère d'Argyle," de Belleville, étant le plus ancien officier au camp, prît le commandement général. Le commandement de la cavalerie fut confié au lieut.-colonel John Duff, de l'escadron de Frontenac.

Le rapport du lieut.-colonel Campbell, marqué A, se trouve ci-joint.

L'effectif du camp, tel que désigné plus haut, est bien le nombre réel de ceux qui se trouvaient à la parade lorsque le paie-maître de district fit l'appel, en ma présence, des soldats de chaque troupe et compagnie réunies, et j'ai vu personnellement en cette occasion chaque officier, soldat et cheval.

Le camp de Cobourg était composé des corps suivants

Artillerie.—La batterie de campagne de Durham.

3 troupes de cavalerie.... { L'escadron de Northumberland et Durham.
La troupe de Peterborough.

3 bataillons d'infanterie..... { 40e bataillon de Northumberland.
45e " West Durham.
57e " Peterborough.

Effectif total de ce camp :

Officiers....................	77
Sous-officiers et soldats....................	879
Chevaux....................	223
Canons	4

Le lieut.-colonel W. Smith, du 40e bataillon, de Cobourg, étant le plus ancien officier prit le commandement.

En l'absence du lieut.-colonel D'Arcy Boulton, de l'escadron Northumberland et Durham, qui se trouvait alors en Angleterre, et qui est le plus ancien officier de la milice active dans le district militaire No. 3, le commandement de la cavalerie au camp fut confié au lieut.-colonel Smart, de la troupe de Port Hope.

Le rapport du lieut.-colonel Smith, marqué B, se trouve ci-joint.

On prit les mêmes mesures de précaution qu'à Kingston pour constater le nombre réel de ceux qui avaient droit à la solde.

Les autres corps dans ce district qui ont fait l'exercice annuel à leur quartier-géné-l sont :

La troupe de cavalerie de Picton.

Les batteries d'artillerie de place de Napanee et Cobourg.

Voici le nombre total de ceux qui ont fait l'exercice :

Officiers....................	9
Sous-officiers et soldats....................	115
Chevaux....................	42
Canons....................	2

So't avec les camps un grand total de :—

Officiers	199
Sous-officiers et soldats	2,354
Chevaux	468
Canons	10

qui ont jusqu'à présent terminé l'exercice pour 1874–75, et ont été inspectés et payés.

En ma qualité de député-adjudant-général commandant du district, j'ai surveillé ces deux camps alternativement, et j'ai établi une série de parades et d'exercices qui devaient avoir lieu durant le campement; j'ai aussi émis d'autres ordres pour le meilleur fonctionnement de l'effectif.

Le coût des approvisionnements à Kingston a été moindre en proportion qu'à Cobourg.

Nous avons obtenu des soumissions par annonce publique pour l'approvisionnement des rations, du combustible et du fourrage, et elles ont été approuvées par le ministre de la milice et de la défense.

Les entrepreneurs ont rempli leurs engagements à la satisfaction des troupes.

Le montant total dont le paiement a été recommandé pour ces approvisionnements était de $3,745.91½ à Kingston, et de $3,473.18 à Cobourg.

Le coût du fourrage par ration de chaque jour à Kingston était de 40 centins et de 48 centins à Cobourg.

Le coût des rations par homme (sans comprendre le combustible) était de 16⅛ centins à Kingston, et de 21¼ centins à Cobourg.

On n'a pas tenu compte du coût du combustible dans le calcul des rations de chaque jour pour la raison qu'on a pu recueillir beaucoup de bois flottant et de vieux piquets dans le voisinage des camps, ce qui a épargné aux hommes le travail de couper du bois de corde. C'est ce qui a fait aussi que le montant voulu pour la dépense du combustible n'a pas été tout dépensé.

Les trente cordes de bois dépensées à Kingston ont coûté $177, tandis que les 16 cordes de bois que l'on a brûlées à Cobourg ont coûté $96.

Le nombre total des rations dépensées aux camps a été de 15,812 à Kingston et de 10,385 à Cobourg.

Aucune plainte n'a été portée tant à la qualité qu'à la quantité des approvisionnements.

Comme on ne pouvait consacrer que douze jours aux exercices du camp, y compris les jours d'aller et retour et les dimanches, le tir à la cible a dû être nécessairement limité à 15 coups par personne. Le tir s'est fait à trois distances différentes : 200, 400 et 600 verges aux deux camps, sous la surveillance des instructeurs de mousqueterie choisis spécialement pour ce service.

Les rapports de ces officiers se trouvent plus loin.

Le coût de transport en voitures sur les chemins de campagne, qui n'étaient pas traversés par les chemins de fer, s'est monté à $338.04 pour Kingston, et à $142.45 pour Cobourg.

Le reste du trajet s'est fait pour les deux camps en chemin de fer ou en bateau à vapeur, au moyen de billets de transport signés par moi et payés sur demande par le département de la milice à Ottawa.

Les bataillons du 16ème "Prince Edouard" et du 46ème "East Durham" n'ont pas encore terminé l'exercice annuel pour 1874-75.

Je n'ai pas été informé de la cause qui a empêché le 16ème bataillon de terminer l'exercice.

Quand au 46ème bataillon, le lieutenant-colonel m'a fait rapport que les uniformes des soldats étaient usés et que le bataillon ne pouvait en conséquence figurer en public. Sa demande de faire l'exercice au quartier-général de la compagnie n'a pas été accordée.

Ces deux bataillons sont au nombre des meilleurs du district.

Les batteries de place de Port Hope et Trenton n'ont pas non plus fait leur exercice cette année. On n'en connaît pas la cause.

Le commandant de l'école d'artillerie à Kingston m'a accompagné lors de mon inspection des deux autres batteries de place à Napanee et Cobourg Il les examina pendant qu'ils pratiquaient le tir des canons de place, et il se déclara satisfait de la manière dont elles faisaient

le service et avec laquelle elles avaient répondu à ses questions, il leur recommanda cependant de suivre l'école d'artillerie à l'avenir et l'obtenir une connaissance plus parfaite et plus étendu de l'artillerie que leurs moyens limités d'instruction leur permettaient actuellement d'acquérir.

La somme totale d'argent distribuée entre les différents corps pour de bons corps de musique était :—

6me division de brigade	$475
7me "	500
Total dans le district	$975

Le montant total de $225, accordé aux associations de carabiniers, a été réparti comme suit :—

6me division de brigade	$75
7me "	75
Association de Hastings	75
Total	$225

L'état des armes et uniformes, dont il est fait rapport dans l'état statistique (formule 106 *a*.), s'applique à l'équipement des camps et aux arsenaux des autres corps seulement, qui ont fait l'exercice et ont été inspectés à leur quartier-général ; ce n'est là, bien entendu, qu'une partie des armes et uniformes qui sont en la possession de l'effectif.

Un rapport m'a été transmis au mois d'octobre au sujet de la perte par le feu des uniformes de la compagnie No. 2, 15me bataillon, "Infanterie légère d'Argyle," à Belleville, le 3 de ce mois. Ces uniformes étaient tenus par le capitaine dans son bureau qui se trouvait dans la bâtisse du marché ; les armes et accoutrements de la compagnie déposés dans l'arsenal sont dans un bon état.

Le rapport que le capitaine m'a envoyé se trouve ci-inclus.

Les officiers commandants des corps s'occupent de mettre à effet les instructions au sujet du retrait de toutes les armes et uniformes qui se trouvaient en la possession des soldats, mais les majors de brigade n'ayant pas encore terminé jusqu'à cette date les inspections semi-annuelles, je ne puis vous faire un rapport exact de la condition actuelle de l'équipement en général.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

S. P. JARVIS, lieut.-colonel,

Sous-adjudant-général, district militaire No. 3.

Le sous adjudant-général de milice,
Ottawa.

[A.]

CAMP DE KINGSTON, 3 juillet 1874.

Cavalerie.
Escadron de Frontenac.
Troupe de Napanee
Batterie de campagne de Kingston.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que les corps mentionnés à la marge ont fait leur exercice annuel dans le camp qui vient de se terminer pour l'année 1874-75, sous mon commandement, vu que j'étais chargé du commandement de la 7ème division de brigade, conformément aux ordres du district en date du 17 juin 1874.

Le camp a été formé et dirigé en stricte conformité des réglements et ordres voulus pour l'exercice, les sentinelles, le tir à la cible, etc.

Les manœuvres de campagne de la brigade ont été fort bien exécutées.

Infanterie.
14me bataillon
15me do
47me do
48me do
49me do

Je suis heureux de pouvoir constater que la conduite de tous les officiers a été très-satisfaisante, et que j'ai été très habilement secondé par tous les officiers préposés au commandement des bataillons,

Le tir à la cible s'est fait d'une manière très-habile sous la direction du capitaine Byrne, l'instructeur de mousqueterie.

Le capitaine qui était préposé aux approvisionnements, a rempli ses onéreuses fonctions avec soin et diligence.

Je dois aussi rendre hommage aux services précieux que m'a rendus le major de brigade, lieut.-colonel Philipps.

On trouvera dans l'annexe le chiffre réel de l'effectif au camp.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
ALFRED A. CAMPBELL,
Lieut.-colonel, commandant du camp de Kingston.

Le sousa-djutant-général,
Commandant du district militaire No. 3,
Kingston.

[B.]

COBOURG, 22 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport en ma qualité de plus ancien officier et de commandant du camp de brigade formé à Cobourg, conformément aux ordres de district en date du 17 juin 1874, que le camp composé des corps mentionnés à la marge avec leurs officiers commandants, a été formé le 22 ultimo.

Escadron de Northumberland et Durham, lt.-col. Smart; troupe de Peterboro, major Rogers; batterie de campagne de Durham, capt. Graham; 40me bataillon, major Elliott; 45me bataillon, lt.-col. Cubitt, 57me bataillon, lt.-col. Poole.

Le site choisi en dehors des limites nord de la ville était fort bien adapté pour un camp; il était d'accès facile, dans une charmante position, et très hygiénique; il n'y a eu que quelques cas de maladie peu sérieux.

Les exercices ont été autant que possible conformes aux instructions contenues dans l'ordre de district, et le service du camp s'est fait avec toute la sévérité compatible avec des troupes nouvelles réunies ensemble pour une aussi courte période de temps.

Je ne saurais parler d'une manière trop eulogieuse de la conduite générale des officiers et des soldats, et si l'on considère la courte durée du camp (qui n'est que de neuf jours, sans compter les dimanches et les jours d'aller et retour) et le nombre comparativement considérable des recrues, on doit reconnaître qu'il y a eu un progrès sensible; de fait, le changement qui s'est opéré dans la batterie de campagne (qui a fait le service des pièces de campagne pour la première fois) est très remarquable.

Je dois dire à ce sujet que j'approuve fortement la diminution du nombre des soldats par troupe et compagnie pour ce qui regarde l'exercice, et que je désirerais voir encore une réduction, si elle peut être suivie d'une augmentation correspondante dans le nombre des exercice, et rendre les états-majors des compagnies et bataillons plus efficaces.

La difficulté que nous avons eue à monter les batteries de campagne, laquelle a provoqué beaucoup de plaintes parmi les officiers de l'artillerie, ne s'est nullement fait sentir parmi la batterie de Durham; de fait, le capitaine Graham s'est muni d'un plus grand nombre de chevaux que ne le voulaient les réglements. Il y avait de très belle paires de chevaux dans la batteries; les chevaux en général et ceux de la cavalerie au camp étaient aussi bons qu'on peut le désirer.

L'état-major de la brigade m'a donné tout l'aide possible, chacun de ses membres s'est montré à la hauteur de sa tâche. La manière prompte et satisfaisante avec laquelle le capitaine Van Ingen a distribué les approvisionnements n'aurait peu être surpassée par un officier de l'armée régulière. Le capitaine Johnston est un instructeur de mousqueterie actif et intelligent, et il nous a démontré en cette occasion la valeur des études spéciales qu'ils a faites il y a quelques années; le major McDermid, de son côté, a rempli ses fonctions de quartier-maître de camp d'une manière qui lui fait honeur.

L'entente existant entre le major de brigade et moi-même empêche

Je dois des remerciements aux officiers commandants des corps pour le concours actif et énergique qu'ils m'ont donné en toute occasion.

Nous n'aurions pu obtenir de meilleurs approvisionnements pour la saison. La viande, quoique maigre, a toujours été de bonne qualité, et le pain qui nous a été fourni par Shepherd, de Port Hope, était excellent. De fait, il n'y a pas eu de plainte au sujet des vivres.

Les arrangements pour le transport sur le Grand Tronc et les chemins de Cobourg et Peterborough ont parfaitement réussi; il n'y a eu aucun délai dans les arrivées et départs.

Il n'y a pas eu d'accident. La température a été constamment agréable, et les soldats parurent à leur départ du camp satisfaits de tous les arrangements qu'on avait pris au sujet de leurs exercices.

La solde des officiers au *pro rata* de leur rang a été fort approuvée, ainsi que l'augmentation de dix centins par jour dans la solde des soldats.

Dès le premier jour du camp, un bureau de poste a été établi au bureau de la brigade, sous la direction immédiate du commis de la brigade, et le service du transport s'est fait par une ordonnance à cheval avec des sacs de malle qui nous avaient été obligeamment prêtés par M. Sykes, maître de poste de Cobourg. Des timbres-poste ont été aussi mis en vente, et rien n'a été négligé pour assurer des communications rapides et satisfaisantes entre les soldats et leurs parents et amis.

La compagnie de télégraphe de Montréal, avec l'esprit d'entreprise qui la distingue, posa, non sans beaucoup de frais, un fil pour nous mettre en rapports avec la ligne qui longe le chemin de fer de Peterborough, et ouvrit un bureau dans l'une de nos tentes circulaires, qui lui fut prêtée dans ce but; inutile d'ajouter que ce télégraphe a été d'une grande utilité.

Je manquerais à mon devoir si je ne signalais pas l'agréable service qu'a rendu aux troupes l'Association Chrétienne des Jeunes Gens de Cobourg, en érigeant, à un coût considérable, un bâtiment sur les lieux où elle nous a fourni beaucoup de livres et tout ce qu'il fallait pour la correspondance; et je suis heureux de dire que beaucoup de militaires profitèrent de cet acte de bienveillance et assistèrent aux réunions religieuses du soir, qui avaient lieu dans la salle de l'association. Je recommande qu'une certaine somme soit votée annuellement dans le budget de la milice dans le but d'encourager une pareille œuvre, et que des mesures soient prises pour donner un caractère de permanence à ces salles qui formeraient dorénavant partie de notre système de campement.

Je termine ce rapport imparfait en recommandant que le mois de juin soit *choisi* pour l'époque de l'exercice dans cette partie du pays. Tout considéré, il n'y a aucun mois de l'année qui convienne autant au patron et à l'employé, et qui donne autant de résultats pratiques, tant pour le confort des soldats que pour l'économie du temps. J'ai dit que ce mois devrait être choisi, afin que les volontaires sachent plusieurs mois auparavant quand et où l'exercice doit avoir lieu, et qu'on puisse prendre les arrangements nécessaires de bonne heure, et que toute cause de doute et d'incertitude disparaisse à l'avenir.

Vous trouverez ci-joints les rapports du tir à la cible, et un état du nombre d'hommes présents à votre inspection en date du 2 juillet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. SMITH, lt.-col. 40ème bat.,

Commandant du camp.

Le député adjudant-général,

District militaire No. 3, Kingston, Ont.

DISTRICT MILITAIRE No. 4.

BUREAU DU DÉPUTÉ ADJUDANT GÉNÉRAL
BROCKVILLE, 18 décembre 1874.

MONSIEUR,—En conformité des ordres généraux, en date du 3 janvier 1874, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de la milice active dans ce district pour l'année courante. J'inclus aussi un "sommaire du rapport d'inspection" et les "états du tir à la cible de la brigade."

Voici le nombre total de ceux qui ont fait l'exercice annuel pour 1874-1875 :—

Officiers, 141 ; sous-officiers et soldats, 1684 ; chevaux, 226.

Total des officiers et soldats : 1825.

453 officiers et soldats ont été exemptés de l'exercice annuel en vertu d'ordres généraux et d'une autorisation spéciale.

Un camp de brigade a été formé à Ottawa, le 22 juin, composé des corps suivants:

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Etat-major	6	6	6
Cavalerie.			
Troupe de Prescott	3	42	42
" d'Ottawa	3	42	44
Artillerie.			
Batterie de campagne d'Ottawa	6	66	69
Infanterie et Carabiniers.			
Comp. 2 et 5, 18ème bataillon	6	66	2
Comp. 1, 2, 3, 4 et 5, 41me bataillon	15	188	3
Comp. 2, 3, 5, 6 et 7, 42me "	15	210	4
Comp. 3 et 6, 43me "	6	67	—
Comp. 1, 2, 4 et 7, 56me "	13	156	2
Comp. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, 59me "	22	295	4
	95	1133	176

Total des officiers et soldats....... 1233.

Les corps suivants ont fait l'exercice par permission spéciale ou conformément aux ordres relatifs aux corps de cité.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Batterie de campagne de Gananoque			
Au camp du quartier-général local	5	60	50
Batteries 1, 2, 4 et 6 d'Ottawa.			
Brigade d'artill. de place au quar.-gén. loc.	15	158	—
Gardes à pied du Gouverneur-Général.			
" " organisation spéciale, disons.	26	330	—
	46	546	50

Total des officiers et soldats	592	
" " " au camp de brigade	1233	176
Nombre de ceux qui ont fait l'exercice	1825	226

Les batteries et compagnies suivantes ont été dispensées de faire l'exercice cette année, en vertu d'ordres généraux, ou par permission spéciale.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Batteries, Nos. 3, 5 et 7, brigade d'artillerie de place d'Ottawa...............................	9	126
Compagnies, Nos. 1, 2, 7 et 9, 43me bataillon.	12	168
Compagnies, Nos. 3, 5 et 6, 56me "	12	126
	33	420
Total des officiers et soldats..		453

Comme j'ai été témoin depuis plusieurs années de la grande perte de munitions causée par les hommes qui tiraient sur les cibles sans avoir une connaissance suffisante (quelquefois sans en avoir aucune) de la position à prendre, ou du tir, ou des principes théoriques de l'instruction de mousqueterie, j'ai cru qu'il valait mieux restreindre à dix le nombre de coups qu'un homme pourrait tirer à la cible, dont cinq à 200 verges et cinq à 400 verges, et c'est ce qui a été fait. Le nombre de coups, tirés en pure perte à cette faible distance, est une preuve suffisante, je crois, de la sagesse de cet arrangement qui, je l'espère, obtiendra votre approbation.

En outre des états statistiques de l'inspection et du tir à la cible que je vous soumets, ci-joints, j'ai l'honneur de vous faire quelques remarques sur chaque corps du district.

Cavalerie.

Troupe de Prescott, major Walsh (en congé d'absence). Officiers au camp : lieut. Raney et le trompette Satchell ; troupe d'Ottawa, capitaine Sparks.

J'ai obtenu par une permission spéciale que le lieut.-col. Lovelace se chargeât de la direction de cette arme du service au camp ; les deux troupes furent formées en escadron, et elles firent des progrès très-satisfaisants, grâce aux efforts de cet officier et au concours actif des officiers de ces deux troupes. Les officiers, sous-officiers et troupiers sont tous pleins de zèle, et de véritables soldats. Les chevaux sont bons, et les progrès dans l'exercice, tels qu'attestés par le rapport, sont très-satisfaisants.

Artillerie.

Batterie de campagne d'Ottawa,—capitaine Stewart.

Cette batterie a fait ses exercices comme à l'ordinaire d'une manière satisfaisante, prenant part à tous les exercices à feu, routes de marches, etc., mais le grand nombre de trains de bois sur la rivière Ottawa a rendu impossible le tir ordinaire à bombes et boulets. L'assistant-inspecteur de l'artillerie a fait l'inspection de ce corps.

Je dois dire ici que le lieutenant Harris, B. A. P. O., a été nommé sur ma recommandation médecin-vétérinaire du camp. Il a rendu beaucoup de services par la manière dont il a traité tous les chevaux au camp, ce qui a empeché toute réclamation qui aurait pu être faite par suite de maladie ou accident. Comme nous avons maintenant un grand nombre de chevaux qui prennent part annuellement à l'exercice, je pense qu'un médecin-vétérinaire devrait être nommé pour la cavalerie ou l'artillerie du district.

Batterie de campagne de Gananoque, capitaine McKenzie.

Ce corps possède une partie seulement de l'équipement nécessaire, savoir :—Trois canons et un obusier avec les affûts et avant-trains (pas de caissons). Il a des harnachements pour vingt-quatre chevaux, et toute la sellerie et les uniformes nécessaires pour les sous-officiers. Comme ces effets n'ont pas été distribués avant la fin de l'été, ce corps a eu la permission de faire l'exercice annuel au camp du quartier-général local. Le camp, formé le premier jour de septembre, a duré douze jours, durant lesquels il a eu lieu le tir à bombes et boulets, à une distance de 1,000 et 1,700 verges. Le meilleur tireur de la batterie a été l'artilleur Birmingham.

compagnie indépendante de St. Jean-Baptiste, capitaine Simpson, n'ont pas fait leur exercice pour cette année.

Le 65me bataillon des "Voltigeurs de Mont-Royal" sous le commandement du lieutenant-colonel Beaudry, a fait ses exercices annuels à son quartier-général. Je les ai passés en revue le 24 novembre dernier. Etaient présents à la revue : 236 sous officiers et soldats et 16 officiers. Les uniformes de beaucoup d'hommes étaient incomplets.

Les mouvements faits à la revue comprenaient : le salut général, le défilé, le maniement des armes et le tir, la formation en colonnes et la conversion en lignes, la fermeture de la colonne sur la droite et ouverture de la colonne par la compagnie droite.

Ces mouvements eussent été mieux faits si les volontaires de Montréal avaient une bonne salle d'exercice. Ce bataillon a été obligé de faire l'exercice dans une petite salle des ancienes casernes, et le jour où je les ai passai en revue, nous prîmes possession, pour l'occasion, de la grande salle du marché Bonsecours. Sans ce changement de local, il aurait été impossible pour ce bataillon de former en ligne dans la petite salle des anciennes casernes.

Il est regrettable qu'une grande ville comme Montréal n'ait pas de salle d'exercice.

L'ancienne école militaire était autrefois le point de ralliement des volontaires. Ils se réunissaient là tous les soirs pour faire l'exercice, entendre les corps de musique, ou pour d'autres fins, mais ils se réunissaient toujours. Alors on pouvait voir l'uniforme chaque soir. A cette époque chacun pouvait constater qu'il existait à Montréal quelque chose comme une force volontaire. Depuis, l'effondrement de l'école militaire semble avoir enseveli sous ses ruines l'esprit du *volontarisme*. L'avantage et l'utilité de l'école militaire n'ont jamais été compris aussi bien que depuis qu'il n'y en a plus.

Le 16 juillet dernier, le 76e bataillon, lieutenant-colonel Rodier, fut passé en revue à Ste. Martine. Il fit l'exercice au camp. Il y avait à la revue 189 soldats et sous-officiers et 17 officiers. Mouvements généraux : exercice passable.

Le 30 novembre dernier, la compagnie d'infanterie de Laprairie, capitaine Brosseau, fut passée en revue. Présents à la revue : 41 soldats et sous-officiers et 3 officiers. Cette compagnie est très-efficace et bien exercée.

Les mouvements à la revue furent : le salut général, le maniement des armes et le tir, l'inspection d'une compagnie, la contre-marche, le carré de compagnie, la formation de la droite et de la gauche, les conversions. Cette compagnie fait certainement honneur à l'effectif.

L'esprit de l'enrôlement volontaire est encore vivace parmi les habitants du florissant village de Laprairie, car on offre d'organiser un bataillon complet ainsi qu'un corps de cavalerie, si le gouvernement y consent. Je recommande fortement au gouvernement d'accepter ces offres, et je suis convaincu que l'un des plus beaux et des plus efficaces bataillons et corps de cavalerie peut être organisé dans cette partie du pays.

Le 17 juillet dernier, je passai en revue le camp de Joliette sous le commandement du lieutenant-colonel Hanson, major-de-brigade. Ce camp a été formé de deux bataillons provisoires et de deux compagnies indépendantes.

Le bataillon provisoire de Joliette est sous le commandement du major Shepherd. Présents à la revue : 146 soldats et sous-officiers et 13 officiers.

Le bataillon provisoire des Trois-Rivières est sous le commandement du major Lambert. Présents à la revue : 144 soldats et sous-officiers et 13 officiers.

Compagnies indépendantes de Rawdon : No. 1, capitaine Quinn. Présents à la revue : 40 soldats et sous-officiers et 3 officiers.

Nature des mouvements à la revue du camp : salut général, défilé, maniement des armes et tir mouvements de colonne et de ligne, combat en tirailleurs. Je regrette d'avoir à mentionner un sérieux accident survenu dans ce camp. Un pauvre jeune homme s'est noyé. Il alla se baigner sans permission, tomba à un endroit où l'eau était profonde et disparut. La conduite générale des différents corps dans ce camp fut très-bonne, je suis heureux de le dire.

Dans la 6e division de brigade, le 55e bataillon, lieut.-colonel King, fut passé en revue le 7 juillet dernier.

Le bataillon ex dans le camp, se composait de six compagnies ; mais l'une d'elles,

41me bataillon, carabiniers de Brockville (6 *compagnies*).—Lieut.-col. Cole.

Ce bataillon était au camp, à l'exception de la compagnie No. 6 qui ne s'y est pas rendue. On doit attribuer cette absence aux officiers plutôt qu'aux soldats, dont plusieurs se sont réunis sans trouver d'officiers pour les commander. Un rapport a été transmis à ce sujet, mais on s'est efforcé inutilement d'obtenir un changement d'officiers, ce qui amènera probablement le licenciement de la compagnie.

Les cinq compagnies ont fait l'exercice d'une manière passable, mais elles étaient comme la plupart des corps composées en grande partie de recrues. Autant que j'ai pu en juger, le physique était meilleur que l'année dernière. On peut dire la même chose de tous les corps au camp. Comme le prouvent les rapports, l'exercice était bon et meilleur que par le passé. Il y avait un bon corps de musique.

42me bataillon, infanterie de Brockville (7 *compagnies*).—Lieut.-col. Buell.

Cinq compagnies de ce corps se rendirent au camp ; les compagnies Nos. 1 et 4 étaient absentes. Ces deux dernières compagnies ont été cependant réorganisées, et il y a tout lieu de croire qu'à l'avenir elles seront à leur poste lorsqu'il le faudra.

Ce bataillon était en grande partie composé de recrues, mais il a maintenu sa réputation de propreté et de bonne tenue. La compagnie No. 7 (Pembroke) mérite une mention spéciale. L'exercice a été satisfaisant. Le corps de musique était formé de bons exécutants.

43me bataillon, infanterie du comté de Carleton (6 *compagnies*).—Lieut.-col. Bearman.

Les compagnies Nos. 3 et 6 se sont seules rendues au camp. Les autres compagnies ont été dispensées de l'exercice de cette année par des ordres généraux. Ces deux compagnies ont été agrégées au 42me bataillon pour l'exercice et la discipline, et se sont unies aux deux compagnies du 18me bataillon pour les rations. Les hommes n'ont ni propreté ni tenue militaire, et ne semblent pas animés par un esprit de corps. Je crois que les officiers n'inculquent pas (par leurs avis et leur exemple) la discipline et l'obéissance nécessaires aux ordres. Leur exercice cependant a été beaucoup plus réussi que par le passé. Ces compagnies avaient un bon corps de musique.

56me bataillon, comté de Grenville, "carabiniers de Lisgar" (7 *compagnies*).—Lieut.-col. Jessup.

Les compagnies Nos. 1, 2, 4 et 7 se sont rendues au camp ; les compagnies Nos. 3, 5 et 6 ont été dispensées de l'exercice de cette année par des ordres généraux.

L'économie interne de ce bataillon est bonne, et quoiqu'il soit composé, comme tous les autres corps, de beaucoup de recrues, il n'a jamais manqué d'un certain esprit de corps. L'exercice a été bien exécuté, comme on peut le voir par l'état statistique. La compagnie No. 7 (Spencerville) était particulièrement bien organisée. Il n'y avait pas de corps de musique cette année.

59me bataillon, infanterie de Stormont et Glengarry (7 *compagnies*).—Lieut.-col. Bergin.

Toutes les compagnies de ce corps étaient au complet à la parade ; mais elles se composaient en grande partie de recrues. Elles firent beaucoup de progrès dans les exercices, et grâce à l'énergie des officiers, les hommes s'améliorèrent beaucoup sous le rapport de la propreté et de la tenue militaire. Les états statistiques prouvent que les exercices ont bien réussi. Un bon corps de musique était présent.

Tout l'effectif assista à l'office divin, le dimanche, au camp. Sa Grandeur l'Evêque d'Ontario, assisté du rév. Dr. Jones, présida à un service militaire spécial pour tous les protestants, auxquels le rév. Dr. Jones distribua gratuitement environ sept ou huit cents hymnes et réponses.

Le rév. P. Paltier dit la messe dans l'église St. Joseph pour les catholiques.

Le service du camp s'est fait autant que possible en conformité des règles établies pour l'exercice annuel de 1872-73. Beaucoup de personnes visitèrent le camp, y compris plusieurs

membres du gouvernement fédéral : les honorables MM. Mackenzie, Scott, Ross (ministre de la Milice) et d'autres que je ne connais pas ; les lieutenant-colonels Powell, Fletcher (secrétaire militaire), Macpherson, Wily, Brunel, Ross et plusieurs autres.

La brigade fut passée en revue le 1er juillet (jour de la Confédération) par l'adjudant général intérimaire, le lieut.-colonel Powell ; il y eut à cette occasion exercices à feu et marche.

Grand nombre d'individus assistaient à ces exercices qui se firent d'une manière satisfaisante, ce qui a prouvé que les soldats avaient fort bien tiré profit du peu de temps qu'ils avaient eu pour faire l'exercice.

Je remarque que la moyenne du tir de la brigade a généralement diminué ; cela est dû sans doute au grand nombre de recrues qui ne font aucun exercice ou ne reçoivent pas d'instruction préliminaire sur les principes théoriques de la mousqueterie. Je ne connais pas de moyen pour obvier à cet inconvénient sous le système d'exercice actuel, à moins de choisir des instructeurs plus compétents pour les différentes compagnies et d'accorder une certaine somme annuelle sous forme de prix directs aux compagnies, en adoptant des règles qui inciteront le plus grand nombre des sous-officiers et soldats à faire l'exercice au quartier-général de leur compagnie. On devrait fournir les munitions, et personne ne devrait pouvoir obtenir plus d'un ou deux prix ; les officiers devraient être aussi exclus du concours. Je pense qu'un système de cette nature aurait pour effet d'encourager beaucoup de volontaires à pratiquer le tir. Il n'y a maintenant qu'un petit nombre d'hommes reconnus comme d'excellents tireurs, qui prennent part aux concours.

Le meilleur tireur du district durant l'année a été le soldat W. Atcheson, compagnie No. 1, 56ème bataillon ; il a fait 32 points.

Le chiffre moyen de mérite du district a été de 9.76 (Je vous renvoie pour les noms des meilleurs tireurs et les chiffres des autres moyennes aux états du tir à la cible du district.)

La santé des hommes n'a cessé d'être bonne au camp. Deux accidents d'une nature très-sérieuse survinrent cependant—un homme eut l'oreille emportée, et un autre se fit traverser la jambe par sa propre baïonnette en fesant l'exercice de tirailleur. Ce dernier accident n'arrive que très-rarement et ne saurait être attribué à la négligence. Je convoquai dans le temps des commissions d'officiers pour s'enquérir des causes de ces accidents ; leurs rapports vous ont été transmis.

L'hôpital général d'Ottawa nous a été d'un grand secours, quatre cas y ont été traités ; les prix exigés ont été très-modérés.

La discipline en général a été bien observée ; mais il fallut tenir une cour martiale pour juger un homme, qui fut condamné à trente jours d'emprisonnement aux travaux forcés. Celui-ci fut incarcéré dans la prison commune du comté de Carleton.

Comme il est réellement nécessaire que les hommes réparent leurs forces à leur arrivée au camp, je pense que pouvoir devrait être donné de leur distribuer les rations voulues. Beaucoup de compagnies n'ont pas besoin de la quantité complète de rations le dernier jour, l'officier-commandant du camp pourrait être autorisé à faire distribuer ce jour-là la quantité qu'il jugerait nécessaire.

Le bonnet de police ne convient ni pour l'été ni pour l'hiver, et comme la grande majorité des hommes ne veulent pas le porter, il est difficile de le leur imposer.

J'ai le pénible devoir de vous annoncer la mort, survenue le 28 novembre, du lieut.-col. Duncan MacDougall, paie-maître de ce district, et connu favorablement dans toute la province d'Ontario, où il a occupé plusieurs positions militaires importantes durant environ dix-neuf ans.

Le major Mattice, major de brigade, et les officiers suivants qui ont été nommés temporairement pour former partie de l'état-major : le [illegible] Butterfield, contrôleur des approvisionnements ; le capitaine W[illegible], instructeur de mousqueterie ; le capitaine Jones, quartier-maître de camp, et le lieutenant [illegible] officier d'ordonnance, m'ont rendu des services précieux au camp.

On a tant parlé et écrit au sujet de l'amélioration du système militaire dans les dernières années, que l'on doit hésiter avec raison d'aborder un sujet aussi important, mais comme il a été d'usage jusqu'à présent conformément aux instructions du ci-devant adjudant-général, et comme je crois qu'on peut obtenir une amélioration considérable sans faire de changement

radical dans notre système ou organisation actuelle, je prends la liberté de vous soumettre le court memorandum ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. H. JACKSON, lieut.-col.,
Député-adjudant-général, district militaire No. 4.

Le député-adjudant-général de milice,
Ottawa.

Memorandum.

Depuis le départ des troupes impériales, la milice active dans la plus grande partie du Canada n'a pas eu de modèle à imiter, et si cet état de choses continue longtemps, l'effectif devra nécessairement en être affecté d'une manière très-sérieuse avec notre système actuel d'exercices de courte durée. Afin d'obvier à cette difficulté autant que possible sans une forte augmentation de dépense, voici ce que je suggère :—

Abolir le système actuel d'instruction sur les exercices de compagnie et le soin des armes, et donner à la place à chaque capitaine (qui serait tenu comme il l'est aujourd'hui de fournir un arsenal bien muni,) cinquante piastres par année.

Nommer un sous-officier payé de l'armée régulière, (marié si cela est possible) pour chaque corps ou bataillon comme instructeur et gardien. Le devoir de cet officier serait de surveiller tous les approvisionnements, prendre soin des armes, les tenir propres, etc. ; de porter constamment son uniforme, d'aller d'un quartier-général à un autre des différentes compagnies, de nettoyer et mettre en ordre les différents arsenaux du gouvernement à chaque visite.

La présence de ce petit nombre de soldats réguliers voyageant constamment dans le pays aurait naturellement pour effet de créer un esprit militaire parmi nos populations rurales ; ces militaires seraient en même temps un modèle pour les volontaires. Les dépenses ne seraient guère plus fortes qu'aujourd'hui, si elles le sont, et on ferait tous les ans une économie considérable en empêchant les armes des bataillons de se détériorer. On ferait sans doute beaucoup d'exercice et de tir à la cible au quartier-général de compagnie, ce que l'on néglige maintenant tout à fait, et il n'y a pas de doute que l'effectif n'en serait que mieux exercé. Ce système pourrait s'appliquer à tout le service.

Afin que ces instructeurs conservent leur tenue, leur habitudes et leur efficacité militaire, je propose qu'ils se réunissent tous les ans, qu'ils soient agrégés aux batteries "A" et "B" pour un mois, afin de suivre un cours complet d'exercice et d'instruction.

La grande majorité des officiers sont d'opinion qu'une augmentation de la solde des soldats faciliterait le recrutement et nous assurerait les services d'une meilleure classe d'hommes. De fait, il semble à beaucoup d'officiers que c'est le seul moyen à adopter, si l'on veut que la milice se maintienne tout à fait au moyen du système volontaire.

W. H. JACKSON, Lieut.-col.
Député-adjudant-général, district militaire No. 4.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

QUARTIER-GÉNÉRAL, MONTRÉAL,
16 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que tous les corps du district, qui ne sont pas dispensés de l'exercice par l'ordre général, en date du 2 juin 1874, ont fait l'exercice, à l'exception des compagnies mentionnées plus loin.

1ère division de brigade.

La troupe de cavalerie de St. André, et le 11ème bataillon d'Argenteuil [illegible]

fait l'exercice au camp à St. André, sous le commandement du lieut.-col. Bacon, major de brigade. Ces corps se sont rendus au camp le 29 juin, et ont fait l'exercice pendant 12 jours.

Les tentes furent dressés sur une certaine partie de la terre de M. Simpson, favorablement située, où il était facile d'obtenir un bon approvisionnement d'eau; le bon ordre et la discipline n'ont cessé de régner au camp. A la parade du corps, il y avait 3 officiers de cavalerie, 40 sous-officiers et soldats et 43 chevaux; 11ème bataillon :—17 officiers et 198 sous-officiers et soldats. La tenue des officiers et soldats était très-bonne à la parade. La cavalerie était bien montée; elle a fait l'exercice en escadron, et elle a fait toutes les manœuvres et le maniement des armes d'une manière très-réussie. L'infanterie a fait beaucoup de progrès; elle a figuré avantageusement à la parade, dans les manœuvres de campagne et les combats de tirailleurs. Les rations étaient de bonne qualité. Les hommes ont tiré 50 coups chacun à la cible.

Les corps de la ville de Montréal ont fait l'exercice à leur quartier-général; ils étaient plus nombreux que l'année précédente; la milice de Montréal est animée cette année d'un très-bon esprit; les corps sont au complet, et deux nouvelles compagnies offrent respectivement de s'agréger aux 1er bataillon (ou Carabiniers du Prince de Galles) et 6ème bataillon (Infanterie légère d'Hochelaga). Les corps du district militaire No. 5: Troupe de cavalerie, brigade d'artillerie de place, compagnie du génie No. 1; 1er bataillon des carabiniers du Prince de Galles, 3ème bataillon des carabiniers Victoria et 6ème batailon de l'infanterie légère d'Hochelaga, ont fait la parade sous le commandement du lieut.-col. Bacon dans l'après-midi du 14 novembre, et ont été passés en revue par le major-général commandant de la milice. Ils étaient nombreux vu la saison, et leur tenue était vraiment militaire; le général les félicita cordialement de leur succès. Les corps de musique de l'artillerie de place, 1er, 3ème et 6ème bataillons, étaient présents, et donnaient du relief à la parade. Ces corps de musique étaient dans un très-bon état.

La batterie d'artillerie de campagne ne fit pas la parade, à cause de la maladie de l'officier commandant et de l'un de ses subalternes; la batterie ne put pour la même cause faire l'exercice de campagne. Ce corps a fait le service du canon dans tous ses détails.

Voici quel était l'effectif des corps de la cité lors de l'exercice annuel :—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie........	2	28	30
Batterie de campagne......................	3	72	...
Brigade d'artillerie de place...............	15	192	4
Compagnie du génie No. 1................	2	40	...
1er bat. des carabiniers du Prince de Galles.	18	244	5
3e bat. des carabiniers volontaires Victoria.	13	193	4
6e bat. de l'infanterie légère d'Hochelaga...	13	175	3
Total...........................	69	944	46

Compagnies Indépendantes.

La compagnie d'infanterie Aylwin a fait l'exercice à son quartier-général ainsi que la compagnie d'infanterie Wakefield; toutes deux ont été inspectées par le lieut.-col. Bacon, les 21 et 28 septembre respectivement. Elles sont dans un bon état. Voici quel était leur effectif:—

Compagnie Aylwin, 2 officiers et 46 soldats.
Compagnie de Wakefield, 2 officiers et 34 soldats.

2e Division de Brigade.

Un camp de brigade de tous les corps dans la 2e division de brigade (à l'exception de la batterie d'artillerie de place de St. Jean) a été formé à Laprairie le 14 septembre. Le camp était commandé par le député-adjudant-général du district. Les tentes furent dressées sur un [illegible] dom[illegible] les casernes. Les officiers de l'état major ont fait le service avec beaucoup d'activité. Le commandant [illegible] le major l'hon. M. Aylmer, major de

brigade ; le lieut.-col. McLeod Moore, quartier-maître de camp ; le capitaine Smith, contrôleur des approvisionnements ; le major Maclaren, officier d'ordonnance ; et le capitaine Atkinson, instructeur de mousqueterie pour leur précieux services. Les officiers commandants des corps travaillèrent efficacement au maintien de l'ordre et de la discipline. La quantité libérale de rations octroyées par le département a fort satisfait les hommes. La qualité des rations était bonne. Les corps ont fait beaucoup de progrès dans l'exercice ; on a donné une attention spéciale à l'instruction de l'infanterie sur le combat en tirailleurs, sur les sentinelles de l'avant et de l'arrière garde, et le mode de monter la garde. Le tir à la cible s'est fait d'une manière efficace sous la direction de l'instructeur ; chaque homme a tiré dix coups. Les trois troupes de cavalerie, commandés par le lieut.-col. Lovelace étaient bien montées. Les progrès accomplis par les troupes, comme on a pu le voir par leurs manœuvres, qui eurent lieu le dernier jour du camp, ont prouvé que les officiers et les soldats avaient su tirer profit de l'instruction que leur avait donnée leur commandant. La batterie de campagne de Shefford, commandée par le major Amyrauld, s'est rendue au camp au complet, avec tout son équipage, après avoir franchi cinquante-six milles sur des chemins difficiles. Officiers et soldats ont fait parfaitement le service. Le tir du canon, surtout à une longue distance, a bien réussi ; le lieut.-col Strange, A.R., inspecteur de l'artillerie, passa la batterie en revue et se déclara très-satisfait de l'efficacité des corps.

Des exercices à feu eurent lieu la veille de la levée du camp. Les manœuvres de brigade ont été bien faites ; le combat en tirailleurs et le tir ont démontré que les officiers et les soldats comprenaient bien cette partie importante de l'exercice. L'absence de bons trompettes s'est fait vivement sentir en cette occasion ; elle se fait aussi sentir dans tout le district.

La température a été souvent humide et froide. La fin de septembre n'est pas une époque favorable pour la formation des camps, qui se tiennent ainsi trop tard et au temps de la récolte.

Voici l'effectif des corps au camp :—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Troupe de cavalerie d'Huntingdon	3	35	38
" de Missisquoi.........	3	35	38
" de Brome.........	3	35	38
Batterie de campagne de Shefford.......	5	60	56
21ème bataillon............................	4	46	..
50ème "	16	122	4
51ème "	25	302	5
52ème "	21	213	4
60ème "	18	222	4
79ème "	26	248	5
Total....................	124	1,318	192

Le seul corps de cette division qui a fait l'exercice à son quartier-général est la batterie d'artillerie de place de St. Jean. Cette batterie est bien organisée, elle a été inspectée par le lieut.-colonel Strange, qui fera sans doute rapport. 3 officiers et 40 sous-officiers et soldats ont fait l'exercice annuel. Le tir à la cible a été complètement exécuté ; chaque homme a tiré 30 coups.

3ème DIVISION DE BRIGADE.

L'exercice annuel des corps de cette brigade s'est fait dans trois camps, au mois d'octobre, aux endroits suivants : Melbourne, Cookshire et Stanstead. Le camp de Melbourne était composé de trois compagnies du 54ème bataillon, sous le commandement du lieut.-colonel Aylmer ; il y avait 12 officiers et 106 sous-officiers et soldats. Le camp était en bon état, les hommes avaient bonne apparence, et ils ont prouvé à la revue, qu'ils avaient fait des progrès sensibles. Au tir à la cible chaque homme a fait feu 15 fois. Ce bataillon est réputé être très-habile au tir. Les ceinturons de deux compagnies sont fort usés, et quelques-

uns sont même hors de service. L'ordre général du 2 juin dispensait deux compagnies de l'exercice, et une compagnie n'a pas fait l'exercice voulu.

Le camp à Cookshire se composait de neuf compagnies du 58ème bataillon et d'une compagnie du 53ème bataillon ; il y avait en tout 30 officiers et 406 sous-officiers et soldats, sous le commandement du lieut.-colonel Cook du 58ème. Le camp eut lieu dans un magnifique champ appartenant au commandant du camp : un ruisseau qui serpente la ferme fournit au camp une eau très-pure. Le camp offrait une bonne apparence—l'ordre était parfait—les compagnies étaient au complet et composées d'hommes robustes et actifs, cultivateurs pour la plupart. L'exercice qui s'est fait à l'inspection du bataillon a bien réussi, mais le combat en tirailleurs n'a pas été pratiqué : cette partie très-importante de l'exercice est fort négligée par beaucoup de corps ; cela est dû sans doute au fait que les officiers ignorent la pratique et les principes de l'exercice. Chaque homme a tiré 10 coups à la cible.

Le camp à Stanstead se composait de quatre troupes de cavalerie, savoir : les troupes de Cookshire, Sherbrooke, Stanstead et Compton. Elles se formèrent en un régiment provisoire sous la direction du major Taylor, commandant du camp. Le lieut.-colonel Lovelace était instructeur d'exercice. Le camp se composait de 11 officiers, 155 sous-officiers et soldats et 166 chevaux. Ces troupiers étaient tous habiles, actifs et intelligents. Ils sont bien montés ; quelques-uns ont des chevaux fort beaux. Les corps offraient une belle apparence à l'inspection ; les évolutions de troupe et escadron ainsi que le maniement des armes ont bien réussi. Le cours de tir à la cible a été fait au complet : chaque homme a tiré 10 coups. Les épées et les ceinturons de la troupe de Sherbrooke sont vieux et hors de service ; j'ai l'honneur de recommander qu'elles soient remplacées. La température a été froide et humide, et les chevaux ont souffert d'être exposés la nuit ; la saison était trop avancée pour le campement ; car on ne saurait compter sur du beau temps au mois d'octobre.

Il serait bon de former toutes les troupes du district en un régiment, sous le nom de "5me régiment de cavalerie de district." Le régiment pourrait facilement former un camp dans un endroit central pour l'exercice annuel. Un semblable camp donnerait aux officiers et aux soldats une connaissance plus complète du service de la cavalerie que lorsqu'ils font l'exercice par petits corps.

Récapitulation de l'effectif des corps à l'exercice annuel par brigade :—

PREMIÈRE BRIGADE.

	Officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie	73	73
Artillerie	282	4
Génie	42	00
Infanterie et carabiniers	955	16
Total	1,352	93

SECONDE BRIGADE.

	Officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie	114	114
Artillerie	108	56
Infanterie	1,273	27
Total	1,495	197

TROISIÈME BRIGADE.

	Officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie	[illegible]	166
Infanterie	[illegible]	7
Total	[illegible]	173

TOTAL DES HOMMES EXERCÉS DANS LE DISTRICT.

	Officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie	353	353
Artillerie	390	60
Génie	43	00
Carabiniers et infanterie	2,782	50
Total	3,567	463

Liste de compagnies exemptées de l'exercice par l'ordre général du 2 juin 1874 :—

Compagnie No. 4, 11me bataillon.
Compagnies Nos. 2 et 5, 50me bataillon.
Compagnies Nos. 1 et 2, 54me bataillon.
Compagnie de Drummondville.
Compagnie de Eardley.

Sept en tout.

Les compagnies suivantes ne firent pas l'exercice annuel, quoiqu'elles fussent autorisées à le faire :—

Batterie d'artillerie de place de Sherbrooke.
Compagnie No. 2, du génie, Montréal.
Compagnie No. 8, 11me bataillon.
Compagnies Nos. 3 et 4, 21me bataillon.
Compagnie No. 8, 50me bataillon.
Compagnies Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, 53me bataillon.
Compagnie No. 3, 54me bataillon.
Compagnie No. 8, 58me bataillon.

13 compagnies en tout.

On a expliqué l'absence des compagnies de la campagne au camp par le retard des récoltes ; mais on ne peut excuser le défaut d'exercice de la part du bataillon de Sherbrooke et de la compagnie No. 2 du génie, Montréal.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Etat des armes, fourniment et uniformes.

Les armes et le fourniment sont dans un état passable et propre au service, à l'exception de quelques carabines qui exigent des réparations, dans chacun des corps de la campagne. Le moyen le plus économique de les faire réparer serait d'envoyer un armurier dans le district et de faire exécuter l'ouvrage dans les arsenaux. Si les hangars et les arsenaux des bataillons étaient érigés au quartier-général des bataillons, et les armes et les approvisionnements mis sous le contrôle d'un officier payé, les armes seraient mieux tenues qu'il est possible de le faire, distribuées comme elles sont à présent dans les arsenaux des compagnies. Un adjudant ou instructeur rétribué pour ces bataillons de la campagne contribuerait à améliorer l'état de l'effectif ; cet officier pourrait prendre la responsabilité d'inspecter les armes et les approvisionnements et de rendre le système d'exercice plus uniforme et plus efficace dans les bataillons.

Uniformes.

Les pantalons de serge maintenant fournis sont supposés durer trois années, mais l'expérience démontre qu'ils sont hors de service après plus de deux ans ; la conséquence est que, dans la troisième année les hommes se trouvent sans pantalons militaires. Un autre sujet de plainte, c'est que les nouveaux militaires qui entrent dans un corps ne veulent pas porter une vieille paire de pantalons tandis qu'ils n'ont aucune objection à porter une vieille capote ou tunique. Il faudrait renouveler les pantalons de serge, tous les deux ans, pour les corps qui

font leur exercice annuel dans le camp. Le bonnet de police en usage n'est pas aimé, il est mal fait et ne protège pas les yeux. La meilleure coiffure, si elle n'est pas trop dispendieuse, serait un léger casque qui durerait plus longtemps que le bonnet de police.

On remarque dans quelques corps que les officiers nouvellement nommés retardent souvent à se procurer leurs uniformes, épées et ceintures ; il serait bon de publier un ordre fixant une date après leur nomination avant laquelle ils devront se pourvoir de l'équipement nécessaire.

Salles d'exercice militaire.

Les corps à Montréal souffrent maintenant du défaut de salle d'exercice. Les corps ont dû faire l'exercice dans les salles que leurs officiers ont pu obtenir ; dans beaucoup de cas c'était à une certaine distance des arsenaux, ce qui obligeait les hommes à aller au loin pour se procurer leurs armes avant de se rendre à leurs salles d'exercice, et à revenir à leur arsenal avec leurs armes. Malgré ces inconvénients, les corps de la cité ont maintenu leur organisation avec énergie et fait l'exercice avec efficacité et une nouvelle vigueur. Un toit peu dispendieux avec une double rangée d'étais pourrait être placé sur l'école militaire, mais jusqu'à présent la corporation ne s'est pas montrée disposée à couvrir de nouveau la bâtisse. On espère qu'une ou plusieurs salles convenables seront érigées afin de permettre aux corps de faire leur exercice pour 1875.

Un hangar et une salle d'exercice sont nécessaires à Granby pour la batterie de campagne de Shefford et le quartier-général du 79ème bataillon. La corporation du village a offert volontiers de faire sa part de l'ouvrage et des dépenses de construction ; elle attend maintenant la décision du département de la Milice et de la Défense sur sa demande pour un octroi d'argent.

Associations de Carabiniers.

Il y a dix associations de carabiniers, qui fonctionnent avec efficacité dans le district. Douze années d'expérience ont démontré que ces associations sont un des meilleurs moyens de maintenir le système volontaire et d'enseigner aux hommes la valeur des excellentes armes qui leur sont mises entre les mains. Une grande partie de ceux qu'ont pris part aux concours du Canada, à Ottawa, étaient des habitants de la frontière du district. L'un d'eux, l'enseigne Wright, du 50me bataillon appelé "Huntingdon Borderers" a remporté le prix de la Puissance ; et le lieutenant Whitman, du 60me bataillon d'infanterie de Missisquoi, a obtenu la médaille du Gouverneur-Général.

Je saisis cette occasion de mentionner, pour votre favorable considération, l'appui très-habile et très-cordial que j'ai reçu des officiers d'état-major du district, et de leur exprimer mes chaleureux remerciements. Ces officiers sont les lieutenant-colonel King, major de brigade ; le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade ; le major Hon. M. Aylmer, major de brigade ; le major Amyrauld, paie-maître du district.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN FLETCHER, lieut.-col.,

Député adjudant général, commandant du dis. mil. No. 5.

DISTRICT MILITAIRE NO. 6.

MONTRÉAL, 11 décembre 1874.

MONSIEUR.—En vous transmettant mon rapport pour la présente année, sur l'état de la milice dans le district militaire No 6 sous mon commandement, j'ai peu au point de changement important à noter.

Dans la 4me division de brigade, le bataillon de Beauharnois, commandé par le lieutenant-colonel Rodier ; la compagnie de Beauharnois (indépendante), capitaine Beaudry : la

L'inspection a été faite par l'assistant-inspecteur d'artillerie, accompagné du major de brigade de la division ; ce dernier a fait rapport que tout était dans un état très-satisfaisant.

J'inspectai personnellement avant la formation du camp la sellerie et les approvisionnements, et je constatai qu'ils étaient dans un très-bon état. Le capitaine McKenzie mérite une mention spéciale pour l'énergie qu'il a déployée dans l'organisation de cette batterie.

Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.—Lieut.-col. Eagleson.

Les batteries de la ville (Nos. 1, 2, 4 et 6) ont fait l'exercice conformément aux ordres généraux relatifs aux corps des villes, au quartier-général local ; les batteries 3 et 5, appartenant à la campagne, ont eu la permission de ne pas faire l'exercice cette année ; la batterie No. 7 n'a pas fait l'exercice. J'inspectai les quatre batteries le 11 décembre (une prolongation de temps ayant été accordée). A la parade les hommes avaient une bonne tenue, et ils ont fait l'exercice de quatre de front et le maniement de leurs pièces d'une manière passable. Un détachement de chaque batterie a fait le service du gros canon d'une manière satisfaisante.

Je remarquerai que le physique comme le moral des soldats étaient meilleurs que par le passé. Les officiers sont zélés, et je n'ai pas de doute que toute la brigade ne soit organisée à temps d'une manière efficace pour l'exercice de l'année prochaine.

Le corps de musique se compose de vingt-six exécutants fort habiles.

L'impossibilité dans laquelle sont les officiers de quitter leurs occupations ordinaires pour suivre l'école d'artillerie, fait qu'il n'y a plus de promotions, ce qui a de mauvais effets. Si un instructeur donnait ses services aux corps de la batterie " A " durant quelques mois, et si l'assistant-inspecteur de l'artillerie pouvait dans cette période donner quelques conférences devant les officiers, il n'y a pas de doute que ceux-ci pourraient obtenir assez de connaissances pour être promus. J'espère donc qu'on prendra quelque mesure pour remédier à cet inconvénient.

Je ne suis pas en faveur de l'exercice des corps à leur quartier-général local ; mais là où l'instruction sur le service du gros canon est nécessaire, on ne saurait faire autrement dans ce district. Comme l'artillerie de place doit connaître l'exercice de bataillon aussi bien que celui du gros canon, je pense qu'il serait avantageux aux corps ainsi qu'au district en général, de faire quelquefois l'exercice annuel au camp de brigade.

Je prends la liberté d'attirer l'attention sur l'insuffisance du local de la salle militaire à Ottawa. Les arsenaux ne sont pas bien fermés et l'eau pénètre à travers le toit en hiver, la salle d'exercice est bien trop petite et construite de manière à ne pas répondre à l'objet de sa destination. La milice de la capitale mérite, je crois, qu'on lui donne plus de commodités.

Infanterie et Corps de Carabiniers.

Les gardes à pied du Gouverneur-Général (6 compagnies) sont organisées conformément à des règlements spéciaux, et sont en communication directe avec le quartier-général ; mais je présume qu'ils forment partie de l'effectif de ce district, et j'ai ajouté en conséquence leur nombre à l'effectif total. Quoique je n'aie pas officiellement inspecté ce corps, j'en sais assez pour affirmer qu'il est bien organisé et qu'il a à la parade une tenue vraiment militaire.

18*ème bataillon* (*Infanterie*). *Comté de Prescott* (6 *compagnies*.)—Lieut.-col. Urquhart.

Ce bataillon n'a pas fait la parade depuis le mois de septembre 1871 (il était à cette date l'un des meilleurs du district), et il est en conséquence bien désorganisé maintenant ; un rapport spécial vous a été envoyé à ce sujet il y a quelque temps.

Les compagnies Nos. 3 et 5 étaient au camp cette année et furent agrégées au 42me bataillon pour l'exercice et la discipline ; ces deux compagnies assistaient au dernier camp de la brigade.

la 5e, capitaine Blanchard, ne fit pas l'exercice. Présents à la revue : 194 soldats et sous-officiers et 16 officiers.

Nature des mouvements : salut général, défilé, maniement des armes et tir, mouvements de colonne et de ligne, combat en tirailleurs. Conduite générale du corps, bonne.

Les quatre compagnies du bataillon provisoire de St. Hyacinthe ont fait l'exercice à leur quartier général respectif et ont été passées en revue à différentes époques dans le mois d'octobre dernier.

Présents à la revue de la compagnie No. 1, capitaine Doherty : 40 soldats et sous-officiers et 2 officiers.

Compagnie No. 2, capitaine Morin : 34 soldats et sous-officiers et 3 officiers.

Compagnie No. 3, capitaine Sylvestre : 40 soldats et sous-officiers et 3 officiers.

Compagnie No. 4, capitaine Patenaude : 37 soldats et sous-officiers et 2 officiers.

Nature des mouvements : Mouvements d'escouade et de compagnie, maniement des armes et tir, combat en tirailleurs. Les armes et le fourniment sont bons, mais il faut des uniformes.

Le 5 novembre dernier, la compagnie du capitaine Beaubien fut passée en revue. Présents à la revue—40 soldats et sous-officiers et deux officiers.

Le 6 novembre, la compagnie du capitaine Pratte fut passée en revue à St. Grégoire. Présents à la revue—39 soldats et sous-officiers et trois officiers.

Le 4 novembre, la compagnie de Nicolet, capitaine Giroux, fut passée en revue. Présents à la revue—36 soldats et sous-officiers et trois officiers.

Le 7 novembre, la compagnie de Bécancour, capitaine Landry, fut passée en revue. Présents à la revue—40 soldats et sous-officiers et deux officiers.

Le 8 novembre, la compagnie de Gentilly, capitaine de Foy, fut passée en revue. Présents à la revue—39 soldats et sous-officiers et deux officiers. Le même jour, la compagnie de Ste. Gertrude, capitaine Moussette, fut passée en revue. Présents à la revue—40 soldats et sous-officiers et deux officiers.

Cinq autres compagnies indépendantes—celles de Wolfeston, capitaine Baron ; de Watton, capitaine Richard ; d'Arthabaskaville, capitaine Quesnel ; de St. Norbert, capitaine Roy ; de Bulstrode, capitaine Dauth, n'ont pas encore fait leur exercice pour cette année.

Il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit dans des rapports précédents sur l'urgente nécessité de mettre en vigueur le tirage au sort. Cependant, je ne puis m'empêcher de dire que dans le cas où une compagnie volontaire ne pourrait pas conserver son effectif nominal, le capitaine devrait avoir la faculté de tirer au sort dans la réserve le nombre d'hommes nécessaire pour remplir les cadres.

Je demeure, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. DeLOTBINIÈRE-HARWOO , lieut.-col.,
Député adjt.-général, dist. mil. No. 6.

Le député adjudant-général au
quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

Québec, 12 décembre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre, ci-inclus, en l'absence par maladie, du député adjudant-général commandant le district militaire No. 7, le tableau synoptique des revues des corps pour l'exercice annuel de 1874-75. Ces revues ont été faites par le député adju-

dant général et les majors de brigade dont les rapports par écrit sont annexés. Je n'ai pas fait un rapport détaillé des camps de brigade formés cet été, attendu que je ne suis personnellement concerné dans aucun, et que les revues de ces différents camps furent faites par le député adjudant-général en personne, lequel était en état de juger des bons résultats qui devaient résulter de leur formation future.

J'ai aussi inclus les rapports faits de temps à autre par les majors de brigade depuis le 1er janvier 1874. Je dois dire que, durant les camps de division de 1872, une inspection de toutes les armes de la division fut faite par le sergent armurier attaché à l'école d'artillerie de la batterie B, qui nota les pertes d'armes et les réparations nécessaires. Depuis lors on n'a reçu aucun ordre pour les faire revenir aux arsenaux pour subir des réparations.

Pertes.

Grand nombre d'articles fournis aux corps volontaires ont été perdus ou endommagés, et on peut attribuer cela, en grande partie à la négligence et à l'inexpérience des nouvelles recrues. La plupart des pertes eurent lieu pendant les divers camps d'exercice et en allant et revenant de ces camps ; et on n'a trouvé aucun moyen de recouvrer les objets perdus parce que les hommes avaient été payés avant leur départ. Les capitaines de compagnies n'ont pu recouvrer les articles qui manquaient, et conséquemment ils sont responsables de ces pertes.

Les seuls moyens, si je puis les suggérer, pour prévenir de nouvelles pertes d'articles du gouvernement, seraient de construire, au quartier-général de chaque bataillon, des arseneaux convenables où toutes les armes et autres munitions appartenant au bataillon seraient tenues et gardées en sûreté par des gardiens compétents nommés et payés par le gouvernement.

L'enseignement du tir.

L'espace de temps consacré à l'enseignement du tir est très court, et conséquemment on ne peut consacrer que très peu de temps à l'exercice préliminaire. Je recommanderais qu'à l'avenir les corps de milice furent soumis à l'exercice des recrues lors de l'enseignement du tir, et n'eussent pas la permission de tirer à d'autres distances que les suivantes, savoir : 50, 100, 150 et 200 verges, cinq coups à chaque portée. Tout bon tireur qui ferait 36 points pourrait passer dans la seconde classe et tirer à de plus grandes portées. La moyenne générale faite jusqu'à présent par les corps convaincra les plus sceptiques de la nécessité d'améliorer l'instruction de nos miliciens dans la pratique du tir à la cible. Jusqu'à présent aucun avantage remarquable n'a résulté du tir à la cible au camp ou au quartier-général, et les tireurs les plus habiles qui ont pu, à leurs propres frais, se procurer des munitions plus nombreuses, ont seuls retiré des bénéfices. Je ne regarde pas cette pratique particulière comme avantageuse et de nature à créer de l'émulation dans la milice en général. On doit pouvoir mettre à la disposition de chaque milicien les nombreux avantages dont n'ont pu jouir jusqu'à présent que leurs camarades les plus favorisés. Les bons tireurs dans les parties éloignées de la campagne, qui pourraient concourir aux diverses réunions de carabiniers, ne peuvent le faire à cause des frais considérables de voyage d'aller et retour.

Batterie d'artillerie de place de Gaspé.

Avant de terminer mon rapport je dois faire observer que la batterie de place au Bassin de Gaspé, bien que formée depuis plus d'un an, n'a pas encore reçu les canons, munitions et approvisionnements nécessaires pour faire ses exercices d'artillerie. Un officier et trois sous-officiers ont suivi le cours de l'école de l'artillerie et de tir et ont obtenu des certificats de première classe. Je puis dire que sous le rapport de l'intelligence, du physique et de l'efficacité pour l'exercice de l'escouade et de la compagnie, cette batterie n'est inférieure à aucune autre

dans le Canada. Je recommanderais de l'équiper aussitôt que possible, attendu qu'elle est maintenant la seule batterie d'artillerie disponible dans la 7ème division de brigade.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieut.-col.,

Député adjudant général intérimaire,
District militaire No. 7.

Le député adjudant général de milice,
Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 8.

QUARTIER-GÉNÉRAL, FRÉDÉRICTON, N.-B,,
21 décembre 1874.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux (14) du 3 juin dernier, j'ai l'honneur de soumettre le présent rapport sur l'état de la milice du district sous mon commandement pour l'année militaire 1874-75.

Le total de l'effectif nominal dans le district, tel que réduit par les ordres généraux précités, est de 150 officiers et 2,028 soldats et sous-officiers.

Un corps ayant moins de 30 soldats et sous-officiers à l'exercice de l'année de 1873-74, n'a pas complété son exercice annuel pour 1874-75, attendu qu'il n'avait pas droit au paiement.

Le total de l'effectif à l'époque où il s'est réuni, pour l'exercice annuel de 1874-75, était de 148 officiers et 1,897 soldats et sous-officiers.

Il n'y a pas d'officiers, et il faudrait 89 soldats pour compléter le nombre nominal des corps, tel que démontré plus haut.

La milice active de ce district se compose des corps suivants qui étaient présents à l'époque de l'exercice annuelle:—

Corps.	Officiers.	Soldats et sous officiers.
8me régiment de cavalerie.		
Lieut.-col. Saunders (7 troupes)...........................	21	278
Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle.		
Major titulaire Call.......................................	5	70
Batterie d'artillerie de campagne de Woodstock.		
Capitaine Donnell..	4	70
Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick.		
Lieut.-Col. Foster (5 batteries)...........................	21	199
Corps du génie du Nouveau-Brunswick.		
Capitaine Perley...	1	32
62me bataillon, infanterie de St. Jean.		
Lieut.-col. McShane (6 compagnies).........................	19	163

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
67e bataillon d'infanterie légère de Carleton		
Lieut.-col. Upton (10 compagnies) 9 compagnies exercées	30	411
71e bataillon d'infanterie, York.		
Lieut.-col. Marsh (5 compagnies	18	228
73e bataillon d'infanterie, Northumberland.		
Major Sheriff (5 compagnies)	13	180
74e bataillon d'infanterie.		
Lieut.-col. Beer (4 compagnies)	14	160
COMPAGNIES INDÉPENDANTES.		
Compagnie d'infanterie de Dalhousie.		
Capitaine Barbarie	2	31
Compagnie d'infanterie de St. Stephen		
Capitaine Hutton	2	35
Compagnie d'infanterie de St. George.		
Capitaine McGee	1	0
Total	148	1,897

On a reçu l'offre de plusieurs compagnies pour remplir les vides qui se présenteraient dans les cadres du district.

L'exercice annuel s'est fait aux termes des ordres généraux (13 et 14) des 2 et 3 juin 1874, la plupart du temps dans les camps de brigade, dont il y avait trois—à St. Andrews, Shédiac et à St. Jean respectivement.

En considérant les mesures prises durant l'année écoulée pour rendre plus efficace le service de la milice active, il ne faut pas oublier que c'était là l'un des points importants auxquels Son Excellence le Gouverneur-Général s'attacha, dans son discours du trône, à l'ouverture de la dernière session du parlement, et voici quelles sont les améliorations incontestables qui ont été faites depuis :—

(1.) Acte passé "pour établir un collége militaire dans une ville de garnison du Canada," lequel pourvoit "à l'éducation des cadets et officiers de milice dans les connaissances militaires et sciencifiques propres à la profession militaire."

(2.) La solde quotidienne des officiers et des hommes a été augmentée de 50 à 60 cts. durant le temps forcé qu'ils passent au camp.

(3.) Le système de camp de brigade dont on avait discontinué l'usage durant une année, 1873-74, est de nouveau rétabli, en même temps que les corps qu'il serait impossible de réunir dans un camp, surtout dans les cités, reçoivent la permission de faire leur exercice annuel au quartier-général de leur localité, sujets à des ordres particuliers pour les guider.

Après m'être mis en communication avec les officiers commandants, j'arrivai à la conclusion que la fin de juin serait l'époque la plus propice à la réunion des corps des comtés de l'ouest et de l'est, et l'on s'arrêta à St. Andrews et à Shédiac respectivement, comme les endroits présentant les sites les plus convenables pour cet objet ; quand à la brigade d'artillerie de place, et au 62e bataillon de St. Jean, ils demandèrent la permission de se former en camp à St. Jean vers le 23 juillet, ce lieu se trouvant le seul du district où le premier de ces corps put se livrer à l'exercice du tir au boulet et à bombe, le temps fixé pour la réunion des autres camps, ainsi que plus haut mentionné, ne pouvant d'ailleurs convenir au 62e. St. Andrews et Shédiac se trouvèrent admirablement adaptés à la réunion des troupes en

camps de brigade, les facilités de transport se trouvant, en ces deux endroits, sous la main, et les terrains propices à l'exercice et aux grandes manœuvres.

En outre, vu l'abondance d'une excellente eau, et en autant que la chaleur en ces endroits situés sur les côtes de la mer n'est pas aussi grande que dans les endroits de l'intérieur où nos camps se sont jusqu'ici établis, la condition sanitaire des troupes est demeurée excellente.

Il est à regretter seulement que les batteries d'artillerie de campagne de Newcastle et de Woodstock n'aient pu se joindre à ces camps, à cause du délai éprouvé dans le nouvel enrôlement des hommes et des chevaux dans le premier cas, et du temps qu'il a fallu consacrer à transporter de Québec, dans le second cas, les canons et leurs équipements, lorsqu'on a changé la batterie en une batterie de campagne.

Il faut ajouter, néanmoins, que ces deux corps ont fait leurs exercices de tir et autres, de la manière la plus satisfaisante, dans des camps isolés. *Voir* le rapport de l'inspection ci-annexé.

Le lieut.-colonel Otty, major de brigade, a été nommé brigadier à Shédiac. Le rapport de cet officier est également ci-annexé. Je pris le commandement à St. Andrews.

Je vais maintenant passer la revue de ces camps en détail, et de chaque division de brigade en particulier.

1re DIVISION DE BRIGADE.—Major de brigade, lieut.-colonel Inches.

Camp Tilley, St. Andrews.

Brigadier le lieut.-colonel Maunsell, député adjudant-général; le lieut.-colonel Inches, major de brigade; le capitaine McKenzie, officier préposé aux approvisionnements; J. H. Hogg, écr., 71me bataillon, maître d'exercice; le quartier-maître de camp, H. Emery, 67me bataillon, quartier-maître de camp; J. P. Robinson, écr., officier d'ordonnance.

Le 67e bataillon, "infanterie légère de Carleton", lieut.-colonel Upton; le 71e bataillon "York", lieut.-colonel Marsh; la compagnie d'infanterie de St. George, capitaine McGee; la compagnie d'infanterie de St. Stephen, capitaine Hutton.

Les corps des comtés d'York et de Carleton se rendirent à leur quartier-général par les chemins de fer Européen et Nord-Américain et du Canada respectivement, et arrivèrent à leur destination à cinq heures p. m. le jour fixé pour leur réunion; le 30 juin, un certain nombre de compagnies de la campagne ayant quitté les quartiers-généraux de leur compagnie dans la soirée de la veille afin de pouvoir arriver à temps.)

Les compagnies de Charlotte furent transportées sur des vapeurs.

Les instructions pour dresser les tentes, monter la garde, distribuer les piquets, etc., furent données et remplies, et les troupes se plièrent à la vie de camp dans le plus grand ordre, montrant que l'expérience acquise dans les campements précédents leur avait été tout-à-fait utile. L'exercice de compagnie commença le matin suivant, suivi de l'exercice de bataillon.

C'est le moment de dire que le campement reçut le nom de "Fort Tilley", en l'honneur de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, qui a manifesté, dans toutes les occasions, le plus vif intérêt à la milice, et non content de faire de fréquentes visites au camp, voulut bien réunir autour de sa table hospitalière tous les officiers de la brigade, à sa résidence de St. Andrews.

Le premier juillet, jour de la fête de la Puissance, les hommes se montrèrent à la parade en aussi grand nombre que possible, et se formant en brigade en ligne, ils tirèrent un feu de joie, et exécutèrent ensuite quelques simples manœuvres de brigade d'une manière plus que passable en égard au peu de temps qu'ils avaient passé au camp.

Les officiers commandants de corps reçurent l'ordre de voir à ce que leurs hommes fussent exercés aussi souvent que possible par escouade et compagnie pour les préparer à l'exercice de bataillon, et plus tard par bataillon pour les préparer à l'exercice de brigade et aux grandes manœuvres de campagne, et j'attribue, en grande mesure, le succès qui suivit leurs efforts pour faire obéir leurs ordres, à la présence d'un grand nombre de cadets de l'école militaire, lesquels ont donné de véritables preuves de leur habileté à instruire les autres à faire l'exercice. Je dois déclarer, néanmoins, que l'absence d'un guide par compagnie, le nombre d'officiers des dites compagnies ayant été réduit à deux, fut bien sentie en quelques cas où les sous-officiers n'étaient pas suffisamment avancés pour remplir les devoirs de guides.

Le camp était agréablement situé sur un plateau près de la Pointe de Joe, dominant la baie, à deux milles environ de la ville de St. Andrews, qui passe à juste titre pour une excellente position militaire, et l'on peut ajouter que, lorsque les maraudeurs féniens menacèrent de faire une incursion dans le Nouveau-Brunswick, ils avaient choisi St. Andrews comme leur point d'attaque. Les préparatifs de défense que l'on y pratiqua détournèrent cet invasion.

Non seulement l'emplacement du camp était admirablement situé, au point de vue sanitaire, de la facilité de transport, et de l'avantage d'un champ de parade parfaitement adapté à cet usage, mais de plus l'honorable arpenteur-général voulut bien permettre l'exercice des hommes sur d'autres terrains en pleine campagne et d'une grande étendue.

Les manœuvres de campagne commencèrent le 8 juillet, et le 9 la brigade fut exercée en présence de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Dr. Tupper, M. P. et une grande affluence des habitants de l'endroit, et fit les manœuvres suivantes de façon à prouver qu'elle avait profité de son exercice préparatoire. La brigade avait été formée en ligne de quart de colonne, fesant face au sud-est des terrains avoisinant le camp, et à la nouvelle du débarquement d'un ennemi supposé, sur la grève en face, des escarmoucheurs, convenablement supportés, furent rapidement détachés de la droite (le 67e bataillon), en même temps que le reste de la brigade se déployait; les troupes s'avancèrent au pas de charge, et l'ennemi tenta alors de tourner le flanc gauche et de gagner du même coup la position élevée qui se trouvait là. Pour rompre ce mouvement, la brigade fit de suite volte-face, de nouveaux escarmoucheurs furent détachés du corps de Charlotte, un feu bien nourri fut dirigé sur l'ennemi, qui ne pouvant accomplir ni l'un ni l'autre de ses projets, se hata de battre en retraite vers la Pointe à la Roche, sur les rives de la rivière Ste. Croix, où il s'attendait à être renforcé. Nous avançâmes en ligne d'abord, puis en approchant un terrain brisé, par quatre appuyant sur le gauche, d'autres escarmoucheurs furent encore détachés du 71e.

Après une marche prolongée dans cette direction (l'ouest) nous rencontrâmes l'ennemi de nouveau sur la Commune (ainsi nommée); alors un feu bien dirigé, d'abord par les escarmoucheurs, et ensuite par la brigade en ligne, eut le résultat désiré, c'est à dire d'empêcher un ennemi, de force bien supérieure, de tenir sa position en face de nous.

Durant ces manœuvres que je viens de décrire en quelques mots, les hommes montrèrent beaucoup d'intelligence à profiter des accidents particuliers du terrain, et les officiers par la promptitude qu'ils mirent, même quand ils se trouvaient hors de portée de la voie du brigadier, à observer le signal d'avancer ou de se porter vers quelque point particulier. Et je dois ajouter que, bien que les hommes soient restés sous les armes, en cette occasion, durant plusieurs heures et aient fait une marche assez prolongée, ils revinrent, néanmoins, au camp peu harassés en apparence, et pas un homme n'eut à laisser les rangs.

Le 10, la brigade s'étant formée en la même manière que le jour précédent, en ligne de quart de colonne, marcha en colonne de route, avec l'avant et l'arrière-garde ordinaires, pour aller prendre position pour la défense de St. Andrews, contre une attaque venant de la côte nord-est, dans le voisinage de la ferme d'O'Neill.

En arrivant en rase campagne, près du nouvel hôtel, l'avant-garde s'étant déployée en escarmoucheurs, avec ses appuis, fut renforcée, et la brigade formée en masse de quarts de colonne, puis ensuite déployée; les escarmoucheurs ouvrirent le feu, et nos hommes s'avancèrent d'un pas ferme et régulier, jusqu'à la hauteur qui se trouve près du chemin de fer; ici la brigade en ligne ouvrit son feu.

La position était admirablement choisie et la manière dont le 67e bataillon disposa ses escarmoucheurs et leurs supports, et dont le corps de St. Stephens avait rempli ses devoirs d'arrière-garde, fut l'objet d'un mot d'éloge de la part du brigadier

Subséquemment les troupes firent différents exercices de l'école de brigade, en ligne, en colonne, par échelon, etc., afin d'éprouver la fermeté de leur tenue, et pour marquer la différence entre les manœuvres d'exercice ordinaire et les grands mouvements de campagne; les premiers exigeant la fidélité aux détails, tandis que pour les autres, les accidents de terrain doivent être plutôt utilisés à mesure qu'ils se présentent sans trop compter sur la précision des mouvements.

A notre retour au camp, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur distribua les prix

en argent que des amis de la brigade avaient bien voulu offrir aux meilleurs tireurs à la cible.

Et ici je dois témoigner de la manière soigneuse dont le maître de tir, qui est lui-même un tireur remarquable (M. Hogg), dirigea l'exercice du tir, du succès qui fut le résultat de son enseignement, et de sa fidélité aux règlements du tir à la cible. Son rapport se trouve ci-joint.

Une cantine s'était établie le jour de la réunion sujette aux règlements ordinaires ; la vente des liqueurs enivrantes était prohibée, mais plus tard on crut devoir s'en passer, les hommes pouvant se procurer à la ville tout ce dont ils avaient besoin pour leur confort. L'officier-major du jour (le lieut.-colonel Raymond) dans son rapport à ce sujet, après avoir parlé de l'ordre et de la discipline qui régnaient au camp : " Je pense que l'on peut affirmer en toute sûreté que les hommes de ce pays n'ont pas besoin d'ale ou de bière) n'en ayant pas l'habitude chez eux) qui dans plusieurs cas ne fait que susciter la soif des boissons fortes."

On plia les tentes de bonne heure le matin du 11, et les troupes retournèrent dans leurs foyers dans le même ordre régulier qui avait signalé leurs exercices journaliers durant leur séjour au camp.

L'ordre suivant de brigade a été lu à la parade avant la levée du camp.

" Camp Tilley. "

St. Andrews, 10 juillet 1874.

Ordres de brigade par le lieut.-colonel Maunsell, D. A. G., brigadier.

(No. 6)—Le " Camp Tilley " sera levé demain, les différents corps qui le composent ayant terminé leur exercice annuel et leur tir à la cible.

Le député adjudant général commandant, félicite et remercie les officiers, sous-officiers et soldats pour leur promptitude à obéir aux ordres et la bonne volonté qu'ils ont manifestée dans l'exécution de leurs devoirs ; la conduite des hommes a été si exemplaire qu'il lui est bien agréable de constater que pas une seule offense ne lui a été signalée.

Tous ont fait leur devoir, et si bien qu'il serait inconvenant de faire des distinctions ; mais ayant eu le commandement successif de trois camps—à Frédericton, à Woodstock et à St. Andrews dans lesquels les 67e et 71e bataillons avait réuni leur complément légalement autorisé, le brigadier doit signaler ici le fait, et en fera un rapport favorable fesant la part qui lui revient de droit au major de brigade le lieut.-colonel Inches, les lieut.-colonels Upton et Marsh, et à leurs subordonnés ; leur conduite fournissant une nouvelle preuve (au cas qu'il en fut besoin) de la loyauté et du patriotisme des habitants des comtés de Carleton et d'York.

Les excellents corps du comté de Charlotte, sous les ordres des capitaines McGee et Hutton ont été réunis au 71e bataillon pour les exercices, et cet arrangement a réussi parfaitement.

La force numérique du corps s'y prêtant, une brigade composée de quatre bataillons, le lieut-colonel Raymond et le major Norris commandant deux bataillons temporairement formés, a suivi avec avantage les exercices ordinaires et les grandes manœuvres.

Les officiers médicaux constatent que l'état sanitaire des troupes est des plus satisfaisants, ce qui est dû à l'excellente position du campement, l'abondance des rations et d'une eau pure et saine.

Pour terminer, le lieut-colonel Maunsell, en offrant ses sincères remerciements à tous les officiers composant l'état-major, se flatte que ces corps de brigade seront de plus en plus appréciés annuellement par les officiers et les soldats, en raison des relations sociales que ces réunions amènent, et de la facilité qu'elles offrent pour acquérir la connaissance de la routine des devoirs du camp, de la discipline à suivre et des autres excellents résultats qu'elles produisent.

Par ordre

J. A. INCHES, lieut.-colonel,

Major de brigade.

LE CAMP "APPLEBY."

Batterie de campagne de Woodstock.—Capitaine Donnell.

Les circonstances ne m'ont pas permis de faire l'inspection de ce corps avec le lieut.-colonel Fraser à l'époque où il a complété ses exercices annuels. Mais ayant vu la batterie à la parade le 2 septembre, quelques jours après son entrée au camp, je suis heureux de pouvoir témoigner du progrès rapide qu'il avait déjà fait dans ses exercices, et de concourir avec cet officier dans ses remarques au sujet de l'excellente classe d'hommes dont se compose le corps, et de la qualité supérieure des chevaux, pour lesquels, au dire du col. Foster, le comté de Carleton est renommé.

Le lieut-colonel Foster ajoute qu'après avoir fait l'inspection de la batterie, elle exécuta différentes manœuvres de campagne, d'une manière à faire honneur aux officiers, sous-officiers et soldats ; et que le progrès qu'il voyait dépassait de beaucoup tout ce à quoi il s'attendait. Le colonel Foster "assista à l'exercice du tir au boulet dans l'après-midi du 9, et la matinée du 10, à un endroit situé à deux milles au-delà de Woodstock, ce qui lui donna l'occasion d'être témoin d'un exercice parfaitement fait avec les pièces stationnaires. Le tir au boulet, ainsi qu'il appert au rapport ci-annexé, a été passable, mais la position du terrain ne permit pas l'exercice des obusiers."

Le lieut.-colonel Foster parle aussi des beaux cadeaux que les amis de la brigade en général, et M. Appleby, M.P. en particulier, ont offerts à la compétition du tir à la cible.

Le 67me bataillon d'infanterie légère de Carleton.

Les compagnies No. 6 et 7, capitaines Bossé et Baker, ayant leurs quartier-général à une distance trop éloignée du camp, on ne crut pas devoir leur transmettre l'ordre de s'y rendre, au grand mécontentement des officiers et des hommes. Le major de brigade, le lieut.-colonel Inches, fit plus tard l'inspection de ces compagnies, à l'époque où elles terminaient leur exercice annuel, et le rapport de cet officier témoigne favorablement en faveur de leur efficacité.

2me Division de Brigade.—Lieut.-colonel Otty, major de brigade.

LE CAMP SCOUDOUC.

Une brigade, formée comme suit, se réunit au camp d'exercice à Shédiac, le 3 juillet.

Brigadier le lieut.-colonel McCulley, major de brigade ; le lieutenant Ewing, de l'artillerie de place, préposé aux approvisionnements ; le capitaine F. B. Hazen, du 62me bataillon, officier d'ordonnance ; le capitaine E. Arnold, du 74me bataillon, maître du tir ; le quartier-maître Hallet, du 8me régiment de cavalerie, quartier-maître.

Le 8me régiment de cavalerie, lieut.-colonel J. Saunders ; le 73me bataillon, major Sherriff ; le 74me bataillon, lieut.-colonel E. Beer.

Je fis, le 13 juillet, l'inspection de ce camp et des différents corps qui le composent

Le brigadier, le lieutenant-colonel Otty avait montré un grand discernement dans le choix du site de ce campement ; il offrait un coup-d'œil fort pittoresque sur la baie de Shédiac ; situé à quatre milles environ de la ville de Shédiac, sur le grand chemin de Bouctouche, il a dans son voisinage un bois où les chevaux de cavalerie trouvent de l'ombre et un abri, et se trouve en outre à proximité d'une abondante provision de bonne eau. Les terrains destinés à la parade et aux manœuvres de campagne sont très-vastes.

Outre l'habileté que le lieutenant-colonel Otty a montré dans la manière dont il faisait mouvoir les troupes sur la parade, j'ai aussi remarqué avec beaucoup de plaisir que l'on donnait beaucoup de soin à l'instruction pratique du corps dans la routine du service du camp.

A l'inspection de la parade, après les marches ordinaires, les déploiements ordinaires, la brigade exécuta plusieurs manœuvres intéressantes, de façon à faire honneur tant aux officiers qu'aux soldats.

Il est juste, néanmoins, de faire une mention particulière des grands progrès faits dans ses exercices par le 8e régiment de cavalerie, lieut.-colonel Saunders. Le rapport du lieut.-colonel sur ce camp sera soumis prochainement. Voici plus bas l'ordre de brigade du lieut.-colonel Otty, lors de la levée du camp.

"Au camp Scoudouc,"
Shédiac, 13 juillet, 1874.

Ordres de brigade par le lieut.-colonel Otty, commandant.

(No. 8.)—Le député-adjudant général commandant du district désire témoigner aux troupes réunies au camp Scoudouc, tout le plaisir qu'il a ressenti, lors de son inspection de ce jour, à voir la manière dont les troupes ont exécuté leurs grandes manœuvres de campagne, la belle tenue militaire des officiers et des hommes; il désire aussi exprimer ici sa satisfaction de l'excellent compte qui lui a été rendu de leur conduite exemplaire durant le temps de leur séjour au camp.

Le lieutenant-colonel a été heureux de constater toute l'attention que l'on a donnée aux instructions pratiques du corps dans la routine des devoirs du camp.

Le brigadier saisit cette occasion de remercier les officiers et les hommes sous son commandement, du bon vouloir et de la promptitude qu'ils ont manifestés dans leur observance de la discipline et de l'économie intérieure des divers régiments composant la brigade. Ses remercîments s'adressent plus particulièrement à l'état-major de la brigade qui a rempli ses devoirs de la manière la plus complète, et il se flatte que s'il lui est encore donné de commander une autre brigade, il recevra la même coopération intelligente qu'il a rencontrée dans celle-ci, et qu'il trouvera des officiers également capables de prendre le commandement de leur corps respectif, et des hommes aussi prompts à exécuter leurs ordres.

Par ordre,
(Signé,) C. McCULLEY, lieut.-colonel,
Major de brigade.

Relativement aux moyens de rendre encore plus efficace l'organisation du 8e régiment de cavalerie, je prends la respectueuse liberté de faire les recommandations suivantes qui méritent, à mon avis, une considération particulière—(1) le besoin de nouvelle sellerie, *vide* le rapport de 1873, page 26, et (2) la nécessité d'un coffret de médecines et de médicaments pour les chevaux, rapport de 1873, page 32.

"LE CAMP DUFFERIN," ST. JEAN.

Une brigade composée des corps suivants s'est réunie au camp, à St. Jean, le 23 juillet:—

Brigadier le lieut.-col. Maunsell, député adjudant-général; lieut.-col. Otty, major de brigade; l'enseigne Smith, du 62e bataillon, officier proposé aux approvisionnements.

La brigade d'artillerie de place, lieut.-col. Foster; le 62e bataillon d'infanterie, lieut.-col. MacShane.

Les autorités au quartier-général n'ignorent pas les difficultés qui entravent l'exercice annuel des corps appartenant aux cités en général, et ceux de St. Jean en particulier; l'officier représentant l'adjudant-général les a signalées clairement dans le rapport de 1873, page 8—il y est déclaré, en outre, "que dans les cités on semble donner, pour les exercices, la préférence à certains jours selon que les circonstances le permettent." Cependant, pour en arriver là, il faudrait que l'on construisît une salle d'exercice convenable; il reste, par conséquent, la question du choix d'un site propice dans un endroit central. Cette salle, d'ailleurs, est d'autant plus nécessaire à l'heure qu'il est, que les salles de la douane de St. Jean, mises jusqu'à ce jour à la disposition de la milice active, sont réclamées par le ministère des Douanes, et qu'elles auront à être remises bientôt au percepteur des douanes. J'ajouterai que le capitaine Perley, du génie du Nouveau-Brunswick, a dernièrement présenté un excellent plan d'une salle d'exercices militaires à St. Jean, et un mémoire s'y rapportant; le tout, je me flatte, recevra la considération favorable des autorités, au quartier-général, et cette question se trouvera ainsi résolue d'une manière satisfaisante pour tous.

L'établissement du camp de la brigade d'artillerie de place, assis sur le terrain des casernes de St. Jean, en 1872, ayant réussi en tous points, aussitôt après la publication des ordres généraux pour les exercices de cette année, les officiers commandants de l'artillerie et de l'infanterie saisirent l'occasion de se réunir au même lieu, et le 23 juillet fut choisi pour

l'époque de cette réunion. En obéissance aux ordres promulgués, les différents corps s'assemblèrent au jour dit, et les exercices commencèrent régulièrement.

Comme il ne convenait pas de détourner l'artillerie de place de sa pratique de l'exercice du tir—boulet et bombe—et que l'infanterie devait prendre nécessairement un temps assez long pour s'exercer au tir à la carabine, à cause de l'éloignement des cibles du camp (4 milles), les excercices de brigade furent forcément assez rares. Son Honneur le Lieut.-Gouverneur assista à l'un de ces exercices.

Après l'inspection en ligne, les troupes défilèrent au pas accéléré, en colonne et quart de colonne, puis en quart de colonne au pas redoublé.

Puis la brigade exécuta quelque manœuvres avec un ensemble passable dans les circonstances. Plus tard l'artillerie s'exerça au tir à boulet, et l'infanterie à l'école de bataillon, à la satisfaction du Lieut.-Gouverneur qui était présent.

Le 1er août la brigade quitta le camp, en colonne de route, et fit une marche de trois ou quatre milles, la pluie l'ayant empêchée de la prolonger plus loin. Les hommes de croyance religieuse différente se rendirent en rang à leur église respective le 25 juillet et le 1er août ; les membres de l'église Anglican assistant au service divin à l'église St. Paul le 25 juillet, et ceux de l'église de la Trinité, le 1er août.

Le colonel Foster, dans son rapport ci-annexé, dit, en référant à la manière dont l'artillerie s'acquitta de ses devoirs, etc. : « Pendant la durée du camp, le but pour lequel il avait été formé a été rempli d'une manière systématique, et je pense avec un succès dont on peut se réjouir."—Et en cela je suis parfaitement de son avis.

" L'exercice du tir à boulet et à bombe s'est pratiqué durant six jours, et comme le rapport ci-joint en fait foi, au grand honneur des corps.

" Plusieurs jolis cadeaux furent offerts au concours annuel ; je joins ici la liste de ce prix et de leurs donateurs.

Le colonel Foster ajoute : " Depuis le commencement du camp jusqu'à sa fermeture, chaque officier, sous-officier et artilleur a fait son devoir."

Voici l'ordre du jour à la levée du camp :

" CAMP DUFFERIN."

ST. JEAN, 2 août 1874.

Ordres de brigade par le lieut.-colonel Maunsell, député-adjudant-général commandant.

(No. 1.) Le camp de la brigade de St. Jean sera levé demain, à l'expiration de l'école d'exercice et du tir à la cible annuels des différents corps.

Le député-adjudant-général commandant desire exprimer sa satisfaction de la manière dont les devoirs ont été remplis, et la discipline observée, ainsi que de la fermeté et de l'assurance des troupes sur la parade, eu égard au peu de temps qu'elles ont eu pour s'exercer.

Que la milice active de St. Jean se soit réunie en camp avec son contingent presqu'au complet (et dans un cas celui de l'artillerie dans toute sa force numérique,) c'est là une preuve bien évidente que les membres de l'effectif éprouvent le désir de s'instruire, non seulement dans l'école d'exercice simplement, mais dans la connaissance et la pratique de cette variété de devoirs du camp qui sont d'une si grande importance pour le troupier en campagne.

L'exercice du tir à la cible du 62e bataillon s'est fait d'une manière recommandable sous la direction des capitaines de compagnies ; celui de l'artillerie, toujours remarquable de justesse, a été excellent, et s'il y a quelque chose à regretter, c'est que le lieut.-colonel Jago, qui a beaucoup fait pour l'efficacité de la brigade, ne puisse en être temoin.

Je dois à cet officier de déclarer qu'il désirait tellement faire partie de ce camp, qu'il était prêt à mettre de côté son congé d'absence, malgré de graves inconvénients personnels, afin de s'y rendre.

Pour terminer, le lieut.-colonel Maunsell offre ses plus sincères remercîments aux lieut.-colonels Foster et Machane, de la manière dont ils ont accompli les devoirs si responsables de

leur commandement respectif, et à l'état-major, plus particulièrement au major de brigade, le lieut.-colonel Otty, pour lui avoir continué son aide et son appui.

Par ordre,

A. C. OTTY, lieut.-col.,
Major de brigade

Je ne saurais terminer ce rapport sans consigner ici ma conviction que le champ des casernes à St. Jean, n'est pas un endroit convenable pour l'établissement d'un camp, à cause de sa proximité de la plus mauvaise partie (moralement) de la cité. Il n'a pas été possible cette année, néanmoins, comme il l'a déjà été dit, de former un camp pour St. Jean dans aucun autre endroit.

Mais, règle générale, c'est pour les troupes un grand avantage d'avoir leur camp à quelque distance d'une ville ou d'une cité de quelque importance; ainsi éloignés, les soldats n'ennuient pas les officiers de leurs demandes de *permis d'absence* de la parade ou de l'appel nominal, et es offenses ne se font remarquer que par leur absence.

Le corps du génie du Nouveau-Brunswick, capitaine Perley,

Fut visité et inspecté par le lieut.-colonel Otty, major de brigade, pendant mon absence temporaire en congé. Cet officier parle dans son rapport de la bonne tenue de ce corps. Les "exercices du maniement des armes et du tir et de l'école de compagnie ont été exécutés d'uue manière passable."

A la retraite du major Parks, qui avait fait beaucoup pour l'efficacité de ce corps, le capitaine Perley en prit le commandement. Ingénieur pratique de profession, rempli d'énergie dans tout ce qu'il entreprend, possédant, d'ailleurs, les autres qualités propres à son poste, cet officier verra, j'en ai l'espoir, les hommes sous ses ordres continuer dans la voie du progrès.

3e Division de' Brigade.—Major de brigade, le lieut.-colonel McCulley.

"LE CAMP TEDDERS."

Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle.—Le major titulaire Call.

Nous fîmes, le lieut.-colonel Foster et moi, l'inspection de cette batterie le 21 août, et cet officier y réfère dans les termes suivants :—

" Comme c'était la première fois qu'il voyait cette batterie, et ayant appris d'ailleurs qu'elle comptait dans ses rangs un grand nombre de recrues, et que presque tous les chevaux étaient nouvellement employés aux canons, il ne s'attendait certes pas à tant de progrès dans les exercices et les manœuvres. Les différentes manœuvres de campagne furent brillamment exécutées, et eussent fait honneur à des officiers et des hommes de plus vieille expérience. "

Le lieut.-colonel dit, et je suis parfaitement de son avis, que " le major Call est un excellent officier, et qui avec l'aide de subalternes aussi capables que les lieutenants Mitchell, Smith et Ramsay, le chirurgien Benson, et un personnel distingué de sous-officiers et de soldats, la batterie ne saurait manquer de se faire une place bien remarquable dans la milice active de la Puissance. "

" Suivi du major de brigade McCulley, il assista à l'exercice du tir au boulet et à la bombe à un endroit situé à deux milles environ de Newcastle. Le tir fut excellent ainsi qu'en fait foi le rapport ci-joint. Plusieurs jolis cadeaux offerts par les officiers et les amis de la batterie furent mis au concours, et l'on permit au major de brigade et à lui-même d'y contribuer leur part. "

" Il fit une inspection minutieuse des canons, avant-trains, wagons et munitions, et trouva le tout en bon ordre; mais les affûts de canon, les avant-trains et les wagons, auraient besoin de deux fortes couches de peinture. "

Le lieut.-colonel Foster fait, en terminant, d'excellentes observations au sujet de l'érection d'une salle d'exercices militaires à Newcastle, etc., que je prends la liberté d'appuyer et corroborer.

J'ai beaucoup de plaisir à joindre mon témoignage à celui du lieut.-colonel Foster, et à déclarer que cette inspection de la batterie a été la plus satisfaisante qui en ait été faite depuis son organisation première.

A part d'avoir à leur tête un officier plein de zèle et d'habileté, et l'avantage de s'être assuré les services du premier capitaine du 83e (à l'époque de sa retraite du bataillon) comme officier subalterne, les sous-officiers de ce corps appartiennent eux-mêmes à une classe supérieure; il s'en suit que la discipline s'observe, et que les exercices se font d'une manière systématique.

A propos de ce camp, il est aussi bien agréable d'avoir à consigner ici l'intérêt toujours croissant que manifestent les citoyens de Newcastle pour le bien-être du corps. Depuis le percepteur des douanes jusqu'au plus humble individu, c'est à qui dépassera l'autre en libéralité pour offrir des prix au concours du tir, etc.

No. 7. Batterie d'artillerie de place.— Le major titulaire Gillespie.

Ce corps se rendit, au nombre complet prescrit, au camp de la brigade à St. Jean, et y exécuta les exercices ordinaires.

73*me bataillon.*—Le major Shirriff.

Ce corps fit ses exercices annuels au "Camp Scoudouc", excepté les compagnies Nos. 2 et 3 qui reçurent, comme cas exceptionnel, la permission de faire leur école au quartier général de leur endroit; elles furent plus tard inspectées par le lieut.-colonel Otty, durant une absence temporaire que je fis en congé, et elles furent trouvées compétentes.

Le corps a fait, dans la retraite du lieut.-colonel Ferguson, la perte des services d'un officier commandant pratique et énergique, toujours prêt à faire observer les "règlements" à la lettre, tout en ne perdant pas de vue les intérêts du bataillon. Le major Shirriff le remplace au commandement.

La compagnie d'infanterie de Dalhousie.—Capitaine Barberie.

A été passée en revue par le major de brigade, le lieut.-colonel McCulley, le 13 août, et cet officier en parle dans son rapport ci-inclus.

Artillerie.

(1). En soumettant le rapport ci-joint du lieut.-colonel Jago, de l'artillerie, je désire signaler les sujets suivants auxquels cet officier réfère :

Je ne saurais, dit-il, m'empêcher d'exprimer le regret que les deux seules batteries de campagne dans ce district n'aient toutes deux à leur service que des canons de 9 à âme polie, arme depuis longtemps rejetée comme impropre à soutenir l'infanterie qui est munie de la carabine Snider.

(2). Le lieut.-colonel Jago n'augure rien de bon des ordres généraux du 15 août 1874, intimant aux volontaires l'ordre de rapporter leurs uniformes, etc. aux arsenaux après la revue des exercices annuels.

Quant à l'effet de cet ordre sur les bataillons d'infanterie de la compagnie, il n'ose pas hasarder d'opinion; mais il désire appeler l'attention du major-général commandant, sur ce fait bien établi qu'on ne pourra pas rendre un corps d'artilleurs capable au moyen de 12 jours d'exercice seulement par année dans un camp.

Pour mettre en pratique l'enseignement reçu à l'école d'exercice dans leur salle, il est d'avis qu'on pourrait y donner le temps nécessaire ou à peu près sans trop augmenter les dépenses. D'autres états de la pratique du tir au boulet et à la bombe transmis avec le rapport du colonel Foster, et dont il a tout lieu d'être content, indiquent le résultat de l'exercice hebdomadaire des recrues des canons stationnaires, au pointage, au tir des fusées et des bombes, etc., le tout dans les douze jours de campement.

Les hommes des différents bataillons semblent aussi prendre de l'intérêt à leur école d'exercice hebdomadaire, et ils s'y sont présentés généralement en bon nombre.

Si l'on considère que l'école de l'exercice est facultative (après l'accomplissement des 12 jours d'exercice), il est regrettable, à son avis, que l'on crée des obstacles à un enseignement qui ne peut manquer de produire au moins quelque bien.

Le lieut.-col. Jago ajoute :—" J'hésite à renouveler la recommandation que j'ai déjà faite

qu'il serait désirable que les artilleurs de place fussent armés de revolvers. Tout le monde sait qu'en cas d'assaut subit, leur position d'artilleur de place se trouve absolument sans défense.

" Il n'y a pas à mettre en doute qu'une batterie tiendrait plus longtemps au poste si les artilleurs savaient qu'ils ont là sous leur main une arme toujours prête pour se défendre, et il me semble qu'il pourrait bien arriver un jour, dans ces temps d'accroissement de la population, où les magistrats seraient bien heureux de pouvoir compter sur les services d'un corps discipliné et armé de revolvers."

Tir à la cible.

Les exercices du tir annuel ont bien réussi, d'après des règlements semblables en quelque point à ceux qui étaient décrétés dans les ordres généraux (14), 1874; 200, 400 et 600 verges forment la distance, et les cibles de dimensions ordinaires, avec un blanc carré et un centre.

Il serait bon, je pense, de considérer la question de savoir s'il serait désirable d'adopter ici les cibles de Wimbledon au tir annuel de la milice active. Notre association des carabiniers du Nouveau-Brunswick les a adoptées et s'en est bien trouvée.

Il est regrettable qu'il ne soit pas possible, à cause du peu de temps consacré à l'école de l'exercice annuel, de dresser les tireurs à viser dans toutes les positions et à acquérir dans cet exercice assez de précision pour leur donner droit à une " marque distinguée " dans leur corps respectif.

Il est aussi regrettable que les prix d'argent des bataillons et compagnies pour les meilleurs tireurs n'aient pas été accordés cette année. Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport (1873), des prix, bien que minimes, $10 et $5 respectivement, avaient été donnés durant deux ans de suite, excepté dans le cas de l'artillerie qui reçut des prix en argent pour le tir au boulet et à la bombe durant plusieurs années, et ces prix furent vivement disputés et ceux qui les remportaient en fesaient grand cas, vu qu'ils étaient accompagnés d'un insigne commémoratif. J'ai le plaisir de constater qu'il n'y a eu aucun accident à déplorer durant tout le temps du tir à la cible dans mon district, grâce à l'observance rigide des règles faites pour la gouverne des officiers commandant des corps. Le tableau ci-joint indique la " marque distinguée " et le nom des meilleurs tireurs dans le district.

Ecole militaire.

L'école militaire de Frédéricton a été très-bien patronnée; 66 cadets y ont obtenu leurs certificats de 2e classe. Sur ces 66 cadets, 39 appartenaient à la milice active à l'époque de leur admission à l'école; quelques-uns parmi les autres s'y sont enrôlés depuis; il n'y en a que cinq, cependant qui aient le rang d'officier.

Il est vrai que le plus grand nombre des officiers de ce district possèdent déjà des certificats de capacité, et le major de brigade et moi nous avons fait tout notre possible pour encourager les autres à suivre les enseignements de l'école, en leur démontrant les avantages supérieurs qu'ils y trouveraient sur tout autre mode d'instruction pour se rendre capables de recevoir les certificats accordés par les commissions d'examinateurs.

J'ai été habilement secondé dans le commandement de l'école par le lieut.-colonel Otty, le major de brigade, et la promptitude avec laquelle les cadets se rendaient maîtres de ce qu'ils avaient à apprendre est digne de remarque, et fait également honneur au maître et aux élèves. J'ajouterai qu'un petit nombre de cadets seulement sont restés jusqu'à la fin du cours—90 jours—un seul n'a pu acquérir le droit du certificat de rigueur.

Associations de carabiniers.

Je n'ai que peu de chose à ajouter aux observations que je fesais dans mon rapport de 1873 sur ce sujet.

Le lieut.-colonel Beer a été de nouveau choisi comme président de l'association provinciale des carabiniers du Nouveau-Brunswick, et il a pour l'aider dans ses fonctions le même habile secrétaire, le capitaine et adjudant O. R. Arnold.

Le concours annuel de cette association qui s'est tenu à Sussex durant la première semaine de septembre dernier, a eu le même succès que d'habitude.

Les associations de comté continuent de faire des progrès.

Tout ce qu'il y a de regrettable, c'est que dans tous les concours au tir, le nombre des compétiteurs ne se trouve pas, règle générale, en rapport au nombre des membres de la milice active dans le district.

Le fait est qu'il n'y a absolument que les *tireurs* de *première force* qui se donnent la peine de concourir.

Les associations suivantes ont tenu des concours cette année—le résultat en sera bientôt transmis :

Association provinciale des carabiniers du Nouveau-Brunswick.
" " " du comté de Charlotte.
" " " " St. Jean.
" " " " Carleton.
" " " " York.
" " " " Northumberland.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-obéissant serviteur,

GEORGE J. MAUNSELL,

Lieut.-colonel, dép. adj. général commandant le district, mil. No. 8.

Lieut.-Col. W. Powell,
Député adjudant-général,
Quartier-général,

(A)

St. Jean, N.B., 22 déc. 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du lieut.-colonel S. K. Foster, commandant la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, sur les revues des différentes batteries de la province pour cette année.

Je dois remercier cet officier d'avoir bien voulu me remplacer dans ces revues, me permettant ainsi de profiter de mon congé d'absence en Angleterre.

Je trouve dans ce rapport que toutes les batteries du district se trouvent dans un état efficace, et que les différents camps ont été tenus de manière à devenir avantageux également aux hommes et aux officiers.

Je ne saurais pourtant cacher mon regret de ce que les deux seules batteries de campagne dans votre district n'aient eu à leur service que des pièces de 9 à âme folle ; depuis longtemps les pièces ont été jugées incapables de supporter l'infanterie armée de carabines Snider.

Je suis franchement de l'avis du col. Foster quant à la nécessité de repeindre les affûts de canons à des époques régulières, afin d'en conserver le bois, et je prends la liberté de recommander que tous les affûts de canon qui sont maintenant remisés soient repeints tous les deux ans, et que les affûts exposés au mauvais temps le soient une fois chaque année.

Il me faut pourtant signaler dans cette lettre les mauvais effets que je prévois devoir résulter des ordres généraux du 15 août 1874, intimant que tous les uniformes, etc., etc., des volontaires devront être rapportés aux arsenaux à l'expiration des exercices annuels.

Quant à l'effet que pourra produire cet ordre sur les bataillons d'infanterie de la campagne, je ne hasarderai pas mon opinion, mais je désire très-respectueusement attirer l'attention du major-général commandant sur le fait qu'un corps d'artilleurs ne saurait jamais espérer de devenir habile et pratique après 12 jours seulement d'exercices annuels au camp.

Ce temps est suffisant, à mon avis, pour l'enseignement pratique des exercices hebdomadaires dans les salles, ou de tout ce que les hommes ont à peu près besoin de savoir, sans que les dépenses en soient notablement accrues, mais les tableaux de tir au boulet et à la bombe que le colonel Foster a transmis avec son rapport, et dont il a raison d'être fier, offrent le résultat d'un exercice hebdomadaire persévérant des recrues au canon stationnaire, à la visée et à l'enseignement de la fusée et de la bombe, etc., de-même que pour les 12 jours au camp.

Les hommes des différentes batteries semblent prendre goût à leurs exercices hebdomadaires auxquels ils se rendaient d'ordinaire en bon nombre.

Si l'on considère que ces exercices sont tous facultatifs (les 12 jours ayant été observés), il semble qu'il est dommage de mettre des embarras dans le chemin d'hommes qui veulent s'instruire dans des exercices qui ne peuvent manquer de faire du bien.

J'hésite un peu à vous répéter qu'il serait à désirer, à mon sens, que les artilleurs de place fussent armés de revolvers. Tout le monde sait qu'en cas d'assaut subit les artilleurs à leurs pièces se trouvent dans l'impossibilité complète de se défendre.

Il est indubitable qu'une batterie tiendrait plus longtemps si les servants des pièces étaient certains d'avoir en tout cas, sous la main, une arme rapide et sûre, et il me semble que, dans ces temps de population toujours croissante, il peut arriver un jour où les magistrats seraient bien aise d'avoir à leur disposition un corps d'hommes bien disciplinés et tous armés de revolvers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
DARELL R. JAGO.

Au lieut.-colonel G. J. Maunsell,
Député adjudant-général.

(B)

St. Jean, N. E., 17 décembre 1874.

Monsieur,—Le 9e jour de décembre, pour obéir aux ordres reçus de votre bureau, je passai en revue la batterie d'artillerie de campagne sous le commandement du capitaine Donnell, réunie au camp de Woodstock pour ses exercices annuels.

Après une revue minutieuse de la batterie, je lui fis exécuter plusieurs manœuvres dont elle s'acquitta de manière à faire le plus grand honneur aux officiers, sous-officiers et hommes qui la composent, et j'avouerai que je ne m'attendais pas à un tel progrès.

J'assistai aussi à l'exercice du tir à boulet dans l'après-midi du 9, et la matinée du 10, à un endroit situé à deux milles au-delà de Woodstock, ce qui me donna l'occasion de voir d'excellents exercices de canon stationnaire. Le tir au boulet, ainsi que le rapport ci-joint en fait foi, a été bon ; quand au tir à la bombe, l'endroit n'y était pas propice.

La batterie se compose d'une excellente classe de jeunes gens appartenant à la ville de Woodstock et à ses environs. Furent présents à la revue : le capitaine Donnell, les lieutenants Dibblee et Kearney, le chirurgien Smith, 70 sous-officiers et soldats, et 40 chevaux d'excellente race pour laquelle le comté de Carleton est renommé.

Les amis de la batterie offrirent plusieurs jolis prix au concours de l'exercice au tir ; l'un de ces prix, un pot à l'eau de forme élégante, fut présenté par M. Appleby, M.P. pour le comté. En le remettant au vainqueur, M. Appleby annonça qu'il répèterait son cadeau tous les ans.

Je recommande tout particulièrement la nomination d'un quartier-maître pour chacune des batteries de campagne.

Le tout respectueusement soumis,
S. K. FOSTER, lieut.-colonel,
Com. la B. A. F. du N. B.

Au député adjutant général de la milice,
District militaire, No. 8.

(C)

St. Jean, N. B., 17 décembre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'en obéissance aux ordres, les batteries Nos. 1, 2, 3, 7 et 10 de la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick ont accompli leurs exercices annuels pour l'année courante sur le carré des casernes dans cette cité.

Durant tout le temps que les troupes ont passé au camp, l'enseignement qu'on avait en vue en le formant a été pratiqué de la manière la plus systématique, et, à mon avis, avec un plein succès.

La routine journalière des devoirs, sauf les changements que l'état de la température pouvait y apporter, peut se résumer ainsi :—

Le matin, de 6 à 8 h.	Exercice du matin.	
" de 10 à 12 h.	"	du canon.
L'ap.-midi de 3 à 5 h.	"	"

L'exercice au boulet et à la bombe se fit durant six jours, et, comme en fait foi le rapport ci-joint, le corps s'en est acquitté avec beaucoup d'honneur.

Plusieurs jolis cadeaux furent offerts au concours annuel ; la liste et les noms des donateurs sont annexés au présent rapport.

Depuis l'ouverture du camp jusqu'à la levée des tentes, chaque officier, sous-officier et canonnier a bien fait son devoir.

Le tout respectueusement soumis,

S. K. FOSTER, lieut.-colonel,
Commandant la brigade d'artillerie de place du N. B.

Au député adjt.-général,
District militaire No. 8.

Liste des prix offerts au concours annuel de la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, en 1874.

Le lieutenant-gouverneur, un prix en numéraire,
Le secrétaire provincial, prix en numéraire,
Le maire de Saint-Jean, prix en numéraire,
Le député adjudant-général, district militaire No. 8, prix en numéraire,
Madame Jago, coupe en argent et prix en numéraire,
Les officiers de l'artillerie, coupe d'argent et prix en numéraire,
Le lieut.-colonel Thurgar, médaille d'argent et prix en numéraire,
J. D. Robertson, écr., pipe en écume de mer et prix en numéraire,
Hilyard et Ruddick, un panier de champagne,
William Breeze, écr., un panier de claret.

S. K. FOSTER, lieut.-colonel, etc.

(D)

St. Jean, N.-B., 17 décembre 1874.

Monsieur,—Le 21e jour du mois d'août dernier, en l'absence du lieut.-colonel Jago, j'eus le plaisir d'assister avec vous à votre revue annuelle de la batterie d'artillerie de campagne, commandée par le capitaine et major titulaire Call, alors réunie en camp pour y faire ses exercices annuels, à quelque distance de la ville de Newcastle.

Comme je voyais cette batterie pour la première fois et que j'avais appris qu'elle était en grande partie formée de recrues, je ne m'attendais guère à voir les exercices exécutées se faire avec tant de régularité et d'aplomb. Les différentes manœuvres de campagne furent d'une manière brillante et propre à faire honneur à des officiers et des hommes d'expérience plus éprouvée.

Le major Call est un excellent officier, et avec l'appui que lui donnent des subalternes aussi capables que les lieutenants Mitchell, Smith et Ramsay, ainsi que le chirurgien Benson, et une classe supérieure de sous officiers et de soldats, la batterie ne saurait manquer d'atteindre à un haut rang dans la milice active de la Puissance.

J'assistai en compagnie du major de brigade McCulley, aux exercices du tir à la bombe et au boulet, qui se firent à deux milles environ au-delà de Newcastle; le tir fut très-bon, ainsi qu'en fait foi le rapport ci-joint. Les officiers et les amis de la brigade offrirent au concours de jolis cadeaux, et l'on voulut bien permettre au major de brigade et à moi-même d'y joindre les nôtres.

Je fis une revue minutieuse des canons, avant-trains et munitions et les trouvai en bon état. Mais les affûts de canons, ainsi que les avant-trains et les wagons auraient besoin de deux bonnes couches de peinture.

A la demande du major Call, j'ai examiné un terrain donné par les magistrats du comté, sur lequel on pourrait sans trop de frais ériger une salle d'exercice qui pourrait servir aussi aux besoins de la batterie pour la serre de ses canons, etc. Le site en est excellent, et comme la batterie mérite bien toute l'aide possible du gouvernement, je recommande instamment le sujet à sa considération la plus favorable.

Si le gouvernement voulait fournir la batterie de selles de monte pour les chevaux sous la main et du milieu, et l'affût de canon plus moderne, ainsi qu'il l'a fait pour la batterie de campagne de Woodstock, le détachement des canonniers se trouverait parfaitement monté, et l'on économiserait par là l'entretien de huit timonniers et une ligne de fourgons. Les boîtes des avant-trains pourraient contenir une quantité de munitions suffisante pour les besoins ordinaires.

Permettez-moi d'ajouter, pour terminer, que la batterie est largement, pour ne pas dire entièrement, redevable de son état actuel d'efficacité, à l'enseignement du sergent Hughes, ci-devant de l'artillerie royale.

Le tout respectueusement soumis,

S. K. FOSTER, lieut.-colonel,

Commandant la B. A. P. du N. B.

Au député adjudant-général de milice,
District militaire No. 8.

(E)

Ayant été nommé maître du tir des volontaires réunis au "Camp Tilley", près de la ville de St. Andrews, en juillet 1874, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant :

Le tir commença un jeudi, le 2e jour de juillet, sur le champ du tir de l'endroit, sur les bords de la baie St. Andrews, et se fit d'après les règlements faits expressément pour la gouverne des maîtres de tir. J'y fis placer quatre cibles et des cachettes bien protégées pour les marqueurs.

Deux compagnies des 67e et 71e bataillons respectivement se rendirent chaque matin, pour la pratique à la cible, et à leur arrivée au champ, se divisèrent en deux escouades. Le tir commençait à 200 verges et se continuait sans intermission aux différentes portées de 200, 400 et 600 verges jusqu'à l'épuisement complet de 15 rondes, c'est-à-dire de 5 rondes à chaque cible, ce qui avait lieu d'ordinaire vers midi ; alors arrivaient sur les lieux deux nouvelles compagnies qui fesaient exactement la contre-partie des premières, en sorte que quatre compagnies s'exerçaient chaque jour suivant le règlement.

Comme le tir se continuait de jour en jour, je n'ai pu m'empêcher de remarquer que les compagnies qui avaient eu le plus d'avantages dans l'exercice de la position et du pointage, étaient aussi celles qui obtenaient invariablement les plus hautes marques, et je puis ainsi parler savamment de l'excellent effet produit par cet enseignement préalable. J'avais pour habitude d'adresser quelques paroles à chaque compagnie, à son arrivée au champ, sur les principes généraux du tir, et je m'apperçus qu'en dirigeant chaque homme qui se présentait au poste, j'en obtenais de bons résultats, et ce, sans nuire en rien à l'exercice général.

L'état ci-joint indique le chiffre de mérite acquis par la brigade, par chaque bataillon aussi bien que par chaque compagnie, et autres détails de l'exercice au tir à "Camp Tilley," qui, je l'espère, recevront votre approbation.

En comparant cet état à celui du " Camp de Woodstock," pour le mois de juillet 1872, je trouve la moyenne suivante du chiffre de mérite.

Le camp Tilley	16.35
Le camp de Woodstock	10.53

Je suis heureux de consigner ici le fait qu'il n'y a pas eu à regretter le plus petit accident durant tout le temps de l'exercice au tir de la brigade.

En terminant ce rapport, je désire témoigner de l'aide très-réel que j'ai reçu de mon assistant, le sergent McMullin.

J'ai l'honneur de me dire,

Votre obéissant serviteur,

THOS. H. HOGG,

Maître du tir au camp Tilley.

Au lieut.-col. Maunsell, député-adjudant-général,
Province du Nouveau-Brunswick.

DISTRICT MILITAIRE No. 9.

QUARTIER-GÉNÉRAL, HALIFAX, N.-E.
21 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mander, que le contingent que le district sous mon commandement est tenu de fournir à la milice active, a été fixé à 4,284. Sous le nouvel ordre de chose qui réduit l'effectif des corps, l'effectif nominal de la milice, en supposant que chacun des corps posséderait le contingent légal, serait de 237 officiers et de 3,180 soldats.

Le nombre actuel total des troupes qui se rendirent à l'exercice annuel de 1874-75, a été d 212 officiers et 2,572 soldats.

Les corps ayant un effectif de 37 officiers et 480 soldats ont été exemptés de l'exercice cette année.

Tous les corps n'ayant que 4 officiers et 80 hommes ont été absents des exercices de cette saison.

La milice active de ce district comprend les corps suivants, lesquels furent présents aux exercices annuels :

	Officiers.	Soldats.
La troupe de cavalerie du comté de King	2	40
La brigade légère d'Halifax	5	79
La 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax	20	243
La 2ème " "	17	226
La batterie de Lunenbourg (non exercée)	00	00
La batterie de la baie de Mahone	2	39
La batterie de Digby	2	34
Le 63e carabiniers (Halifax)	20	229
Le 66e bataillon (Halifax)	28	326
Le 68e bataillon (Comté de King)	31	350
Le 69e bataillon (Annapolis)	28	364
Le 72e bataillon (Annapolis)	22	245
Le 75e bataillon (Lunenbourg—une compagnie non exercée.)	1	192
Le 78e bataillon des Montagnards (non exercé)	00	00
Le bataillon provisoire de Victoria	18	210
Le bataillon provisoire de Cumberland (non exercé)	00	00

Les exercices annuels eurent lieu conformément aux ordres généraux (14) du 3 juin 1874, et (15) du 12 juin 1874, ainsi qu'il est constaté aux documents A et B ci-inclus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Député-adjudant-général, commandant le district militaire No. 9.

Au député-adjudant-général de milice,
Ottawa.

(A.)

La brigade d'Halifax, formée de

La batterie légère d'Halifax........................	Capitaine Graham
De la 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	Lt.-col. Mitchell
De la 2e " "	Lt.-col. McPherson
Du 63e carabiniers..	Lt.-col. Pallister
Du 66e d'infanterie..	Lt.-col. Bremner

a fait les exercices annuels au quartier-général de la brigade. Diverses circonstances variées se sont opposées aux manœuvres de brigade durant la présente année, mais l'effectif s'est rendu un soir à la parade de brigade.

La batterie légère s'est exercée au tir, à 1,700 verges de portée, avec ses canons Armstrong de 6. La cible, un demi-baril surmonté d'un mât de pavillon, fut enlevé par un boulet de bonne heure dans la journée, et comme on n'avait pas d'autre cible semblable sous la main, on continua de tirer sur le radeau où la première cible avait été élevée. Il serait désirable d'avoir à l'avenir des cibles de rechange pour la pratique de cette batterie.

L'une des batteries du havre d'Halifax fut mise poliment à ma disposition par le lieut.-général commandant des troupes, pour la pratique annuelle du tir à boulet et à bombe de la brigade d'artillerie, et la plupart des batteries firent leurs exercices réguliers ; mais, par un malentendu quelconque, les canons de la batterie avaient été démontés dans le but de les remiser, avant que toutes les batteries eussent terminé leur pratique.

L'exercice du tir à la carabine des différents corps fut conduit, dans chaque cas, et comme d'habitude, sous la surveillance immédiate d'un officier major.

Je passai en revue les différents corps de cette brigade réunis en régiment. Cela me donna plus de loisir pour examiner les détails que si je les eusse passés en revue réunies en brigade.

Ces deux corps acquièrent de plus en plus de la tenue militaire, tant sous le rapport de l'uniforme, de l'équipement, que sous celui de la tournure.

Les commandants des corps sont aussi zélés que capables, et ils ont reçu un appui réel de leurs officiers, et les résultats obtenus font, en somme, beaucoup d'honneur à tous les rangs.

L'exercice de bataillon se fit d'une manière très-satisfaisante, mais les hommes ont besoin d'une plus grande pratique dans l'escarmouche.

Le camp d'Aylesford.

Les 68e, 69e, 72e bataillons et la troupe de cavalerie de Kentville ont fait leurs exercices au camp de brigade à Aylesford, durant le mois de septembre, sous le commandement du lieut.-colonel Milsom. Je les passai en revue le lendemain de leur arrivée au camp, et une seconde fois à l'expiration de leurs exercices annuels.

Les hommes du corps de l'infanterie n'ayant pas encore été fournis de bonnets de police, leur tenue n'avait pas toute la bonne apparence qu'elle eût eu autrement ; ils portaient des chapeaux de toutes les formes et de toutes les couleurs, et l'on voyait dans les rangs bon nombre de jeunes garçons. Je dois à la vérité de dire que le lieut.-colonel Starratt, et les officiers et soldats du 69e montrent un grand esprit de corps, et tiennent à honneur de posséder de la tenue et d'être habiles à l'exercice.

Ces corps ont très-bien manœuvré en brigade, en exécutant les mouvements de bataillon ou de tirailleurs.

La troupe de cavalerie de Kentville mérite une mention honorable. Le capitaine Ryan ainsi que ses officiers et soldats ont dû s'exercer sans relâche, et ce corps a montré l'avantage d'avoir un sergent-instructeur formé dans l'armée régulière.

Le 75ème bataillon fit l'exercice au camp à la baie Mahone, et la batterie d'artillerie de place de la baie Mahone campa avec ce bataillon auquel elle fut incorporée. Comme ce bataillon n'a pas d'adjudant capable, le lieut.-colonel Milsom surveilla et dirigea lui-même l'instruction, et les résultats obtenus dans la formation de ce bataillon, dont la direction avait été confiée à un instructeur aussi habile, furent des plus surprenants; les progrès accomplis par les soldats, joints à leur bonne conduite, leur faisaient honneur ainsi qu'au lieut.-colonel Milsom, qui avait pris tant de soin pour les former.

Le bataillon provisoire de Victoria a fait l'exercice au camp à Baddeck, Cap Breton, et a été passé en revue par l'honorable ministre de la Milice, qui s'est déclaré bien satisfait de la bonne tenue et des exercices de ce bataillon.

J'ai passé quelques jours au camp et j'ai remarqué avec beaucoup de plaisir la bonne volonté et le désir que témoignaient les soldats d'apprendre l'art militaire, ainsi que le zèle dont les officiers en général ont fait preuve; mais comme un grand nombre des soldats ne parlent que le dialecte gaëlique et ne comprennent pas l'anglais, il devient nécessaire de leur traduire tous les ordres, ce qui a l'effet de ralentir quelque peu leurs progrès.

La batterie d'artillerie de place de Digby a été passée en revue par le lieut.-colonel Milsom. Il loue dans son rapport le zèle des soldats, et constate qu'ils ont passablement bien fait les exercices et le tir à bombes et boulets.

La batterie d'artillerie de place de Lunenburg, et la compagnie No. 2, 75ème bataillon, étaient absentes du camp à la baie Mahone, bien qu'elles eussent été requises d'y être présentes.

Des ordres venus du quartier-général ont exempté le 78me bataillon provisoire des Montagnards et de Cumberland des exercices annuels de la saison.

(B)

Armes.

Les armes en la possession des différents corps ont été livrées, à peu d'exception près, en 1869; on s'en est servi, par conséquent, pendant cinq ans, et on devrait les faire examiner aujourd'hui avec le plus grand soin par un armurier capable; après m'être consulté avec le lieut.-colonel French, j'ai adressé au département, en octobre 1872, une recommandation à cet effet.

Fourniements.

Les corps militaires dans les villes conservent leurs ceinturons et leurs gibernes d'une manière tout à fait conforme aux règlements militaires, et certains bataillons à la campagne méritent de grands éloges pour la peine qu'ils se donnent à blanchir leurs ceinturons avec de la pierre à pipe et à donner du poli à leurs gibernes; mais au camp on n'a pas tout ce qu'il faut pour cela, et d'ailleurs, tous ces détails sont tellement nouveaux pour les officiers et les soldats, qu'il est bien difficile d'obtenir sous ce rapport des résultats satisfaisants; en outre, comme les effets d'équipement actuels sont d'un modèle qui leur donne une apparence de malpropreté, si on ne les nettoie pas d'une manière convenable, il importe de considérer sérieusement si on ne devrait pas donner un fourniment plus conforme aux circonstances dans lesquelles se trouve placée la milice du pays et plus propre à favoriser l'instruction des corps aux époques où ils sont appelés à faire les exercices militaires.

Uniformes.

Les tuniques de drap fournies aux soldats dureront certainement deux fois aussi longtemps que les pantalons de serge, et j'insiste de nouveau sur le fait qu'on devrait leur donner des pantalons tous les deux ans, et des tuniques tous les quatre ans, et de plus, qu'on devrait accorder une somme d'argent raisonnable aux soldats ou aux corps, qui font durer leurs uniformes au-delà de l'époque fixée par les règlements, dans le but d'encourager les officiers et les soldats à conserver leurs uniformes en bon état.

Le bonnet de police actuel ne convient pas du tout ; il ne protège pas la tête contre le soleil ni la pluie, et il parait mal ; on s'en débarrasse une fois la parade finie, et on le remplace par un chapeau de paille ou par quelque coiffure à bords ; une jolie casquette à visière serait une grande amélioration.

Instruction.

J'attire de nouveau l'attention sur les observations que j'ai faites dans mon rapport de l'année précédente au sujet des sergents-instructeurs des corps et des meilleurs moyens à adopter pour parvenir à former ces corps, et j'insiste particulièrement sur l'absolue nécessité de faire d'abord apprendre l'exercice aux officiers et sous-officiers, avant de réunir les bataillons pour les instruire au camp. Aujourd'hui les soldats ne retirent pas tous les avantages désirables du temps qu'ils consacrent aux exercices, vu que les officiers chargés de les instruire (lors même qu'ils ont fait des exercices préliminaires), n'ont aucune connaissance de ces exercices lorsqu'ils commencent à les instruire, et que les sous-officiers ne sont pas mieux renseignés que les soldats ; conséquemment, bien qu'ils portent les galons et reçoivent une solde plus élevée, leur autorité ou leur influence se fait bien peu sentir, et l'aide qu'ils peuvent donner, lorsqu'il s'agit de former et d'instruire les corps, se réduit à bien peu de chose.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Député adjudant général, commandant le district militaire No. 9.

DISTRICT MILITAIRE No. 10.

QUARTIER-GÉNÉRAL, WINNIPEG, 20 décembre 1874.

MONSIEUR,—Depuis mon dernier rapport annuel il s'est opéré des changements considérables dans la milice de cette province, et l'on a rayé des cadres de l'organisation militaire de ce district une troupe de cavalerie et six compagnies de carabiniers, ce qui laisse un effectif total de quinze officiers et 295 sous-officiers et soldats, qui constituent le contingent voulu par la loi.

Toutes les compagnies ainsi rayées des cadres n'existaient que sur le papier, à l'exception d'une seule ; quant à celles qui existent encore, elles sont équipées et organisées comme elles l'étaient à l'époque de mon dernier rapport.

Effectif des corps de chaque localité.

L'effectif reconnu des corps dans chaque localité de ce district est comme suit :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Carabiniers à cheval de " Headingly "	3	55
Batterie de campagne de " Winnipeg "	3	75
Compagnie de carabiniers de " Lisgar "	3	55
" " de " Mapleton "	3	55
" " de Pointe au Peuplier.	3	55
Total	15	295

De ces différents corps, le seul qui a pu jusqu'à présent faire les exercices prescrits pour la présente année fiscale, est la batterie de campagne de Winnipeg, qui fut passée en revue après douze jours consécutifs d'exercice ; voici quel était son effectif :—

Officiers.	S. O. et soldats.
2	52

Le corps des carabiniers à cheval de Headingly n'a pas encore reçu ses uniformes ni son fourniment, et n'a pas été, en conséquence, passé en revue.

Les trois compagnies de carabiniers ci-haut mentionnées avaient lors de ma dernière inspection, après mon rapport annuel, un effectif de 7 officiers et 129 sous-officiers et soldats.

J'ai été très-satisfait de la batterie de campagne de Winnipeg que j'ai inspectée ; bien qu'à moitié équipé, le corps en général avait l'air martial, et les hommes se faisaient remarquer par leur bonne tenue.

Je demande respectueusement que l'on veuille bien accorder à ce corps l'année prochaine le droit de se faire payer les frais de louage des chevaux dont il se sert dans les exercices annuels, et qu'on lui donne un fourniment et des uniformes complets.

Milice active.

Je ne crois pas avoir à faire au sujet de la milice active de cette province, d'autres recommandations que celles qui se trouvent dans mon rapport du 2 janvier dernier, car je n'ai pu trouver aucune raison qui puisse m'engager à modifier les observations que j'exprimais dans ce rapport ainsi que dans les rapports précédents, que j'ai eu l'honneur de soumettre de temps à autre à votre considération.

Je vous ferai, néanmoins, observer que je crois le moment arrivé où l'on pourrait organiser dans les différentes parties de la province plusieurs corps, que l'on pourrait maintenir avec avantage.

Ecole d'instruction militaire pour la province.

La manque d'une école d'instruction militaire, comme l'éloignement où nous nous trouvons des autres provinces, est une source de difficultés que l'on pourrait faire disparaître, dans mon humble opinion, en fondant ici une école d'instruction militaire, en rapport avec la milice active, où l'on pourrait obtenir des certificats; en fondant cette école, il n'y aurait guère d'autre dépense à encourir que celle que nécessiteraient les salaires d'un adjudant et d'un sergent-instructeur, choisis dans la milice active. Le député adjudant général du district, sans recevoir de solde additionnelle, pourrait exercer les fonctions de commandant de l'école. L'école ne s'ouvrirait que pendant une période de temps déterminé durant l'année.

Si mes recommandations sont favorablement accueillies, je serai heureux, si on m'en fait la demande, de traiter longuement cette question.

Troupes fédérales de service au Nord-Ouest.

Les réductions opérées dernièrement dans les cadres de la milice active ici, ont changé considérablement, bien entendu, l'organisation des corps dont elle se compose; l'effectif actuel est comme suit:—

	Officiers.	S. O. et soldats.
Batterie d'artillerie	2	48
Bataillon provisoire d'infanterie	10	140

formant un total de deux cents hommes de tous rangs.

Ces réductions s'effectuèrent aux conditions suivantes, savoir: on accorda une gratification de deux mois complets de solde, avec une somme égale aux frais de transport, au quartier-général du district où les enrôlements avaient eu lieu; et l'on fut tellement satisfait de ces conditions, que près du double des soldats, qu'on avait le droit de renvoyer du servcie, demandèrent volontairement leur congé, mais on se rendit de préférence à la demande de ceux qui présentaient le plus long état de service, et même parmi ceux-ci, on choisit ceux qui jouissaient du meilleur caractère.

Expédition au lac Qu'Appelle.

En outre du service ordinaire qu'ont fait les soldats cette année, il convient de parler d'une expédition au lac Qu'Appelle, lors de la conclusion d'un traité important avec les tribus des Cris et des Ojibbewas, expédition d'une certaine importance au point de vue militaire, non-seulement parce cette expédition est parvenue dans l'intérieur jusqu'à un endroit beaucoup plus reculé à l'ouest qu'aucune autre troupe de Sa Majesté avant elle, mais parce qu'elle a servi à démontrer que l'infanterie est capable d'effectuer avec facilité et rapidité des marches à travers les plaines, sans s'appuyer sur de forts détachements de cavalerie, et sans être suivie de fourgons pesants, comme dans le cas de certaines expéditions aux Etats-Unis.

Comme cette marche fait honneur aux troupes qu'on a employées alors, et qu'on peut tirer dans l'avenir un parti avantageux de l'expérience qu'on y a acquise, j'inclus dans mon rapport une courte relation de cette expédition.

Le 18 du mois d'août dernier, je fus informé par l'honorable M. Laird, ministre de l'Intérieur, qu'un corps expéditionnaire (qui recevrait au préalable ses instructions du quar-

tier-général), aurait à se rendre au Fort Qu'Appelle, avec toute la diligence possible, afin d'être présent au traité dont il vient d'être question.

Le 17, après avoir fait le choix de ses fourgons pour le transport des provisions, etc., l'expédition partit de Winnipeg; son effectif était comme suit :—

	Total
Officiers—état-major 2, artillerie 1, infanterie 5	8
Sous-officiers et soldats—artillerie 12, infanterie 93	105
	113
Eclaireurs (Métis) à cheval	4
	117

Les officiers, formant partie de l'expédition, étaient le lieut.-col. Osborne Smith, C. M. G., commandant; le chirurgien A. Codd, de la milice fédérale, le lieutenant Cotton, de l'artillerie fédérale, remplissant les fonctions d'officier du train, l'enseigne G. W. Street, bataillon provisoire, adjudant intérimaire, les capitaines A. Macdonald et W. M. Herchmer, le lieutenant J. Allan, et l'enseigne De Cazes, du bataillon provisoire.

Tout le corps expéditionnaire était divisé en deux compagnies.

Il y avait un obusier de montagne de sept, qui avait été démonté et placé dans une charrette.

Sans parler de l'équipage de camp et des vivres (car il avait fallu faire calculer la quantité de vivres en sorte qu'elles pussent durer pendant tout le trajet jusqu'à Qu'Appelle, pendant la halte qu'on y faisait ainsi que pendant la marche en revenant jusqu'au Fort Ellice, endroit où nos convois devaient venir nous rencontrer à notre retour d'après les dispositions que j'avais prises), il fallait se procurer des caissons pour le transport des munitions de guerre et de l'obusier; tous nos moyens de transport, en y comprenant les chevaux des officiers, se composaient de douze fourgons doubles, quinze charrettes et quarante-six chevaux. Sur tout cela, trois fourgons et sept chevaux appartenaient au département de la Milice; tout le reste avait été loué.

Un petit troupeau de bœufs accompagnait la colonne; de cette manière on avait diminué les frais de transport, et on pouvait se procurer constamment de la viande fraîche.

On distribuait tous les jours aux soldats les rations comme suit :—

	Livres.
Biscuits	1½
Farine	1½
Viande fraîche	1½
Lard fumé	1

Thé 1 once, sucre 2 onces, fèves, légumes desséchés, poivre, sel, et poudre allemande, en quantité suffisante. On donnait une demie ou un quart de ration additionnelle de l'un ou de plusieurs de ces articles, dans des marches pénibles, ou lorsque le temps était mauvais.

D'aussi faibles moyens de transport ne permirent pas à l'expédition de transporter une quantité d'avoine bien considérable; aussi tous les chevaux sans exception durent-ils pendant vingt-huit jours se nourrir d'herbe.

On avait emporté le nombre de tentes prescrit par les règlements. En outre de l'équipage ordinaire de campagne, on avait donné à chaque soldat deux paires de souliers de chevreuil (mocassins).

Chaque soldat devait avoir soixante cartouches à balle (petites armes); la première réserve suivit le détachement, et une réserve de cinq mille cartouches fut envoyée au Fort Ellice. On avait aussi emporté pour l'obusier quarante décharges ordinaires.

Les soldats n'étaient tenus de porter durant la marche que leurs carabines, leurs ceinturons, leurs cartouchières, le bidon, la baïonnette et le havre-sac.

La route allant au fort Qu'Appelle, que j'avais cru la plus avantageuse à suivre sous le rapport du bois, de l'eau et de l'herbe pour nourrir les chevaux, était un sentier généralement peu suivi au sud de l'Assiniboine, que l'on passe à gué à un endroit appelé " Les Grands

Rapides", à environ cent-quarante milles de Winnipeg ; à partir de ce passage, le sentier se dirige au sud du fort Ellice et touche à la vallée Qu'Appelle à cinquante six milles à l'est du fort Qu'Appelle ; l'expédition atteignit cet endroit le 5 septembre. Rejoints alors par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris et par l'honorable M. Laird, commissaires chargés de la négociation du traité, nous arrivâmes le 8 au lieu de notre destination.

Pendant que les négociations se poursuivaient et que l'on procédait au paiement des Sauvages, les troupes campaient sur les bords de la rivière Qu'Appelle, à environ un quart de mille du fort de la compagnie de la baie d'Hudson.

Pendant ces dix jours le service fut pénible, vu qu'en sus de la garde du camp et des chevaux il fallait en tenir une autre au quartier-général des commissaires au fort, sans compter celle qui demeura tous les jours sous les armes à l'entrée de la tente où se poursuivaient les négociations du traité.

Le 18 septembre, nous partîmes du fort Qu'Appelle, et après avoir traversé la rivière Assiniboine et la vallée, le 24, nous arrivâmes à Winnipeg le 5 octobre, ayant ainsi parcouru une distance totale de trois cent trente-trois milles en seize jours et demi, y compris une journée presque complètement consacrée au chargement des approvisionnements et à traverser la rivière au fort Ellice, ce qui fait une moyenne de vingt milles et un tiers par jour, à raison d'un mille en 17½ minutes.

La table suivante des distances parcourues a été tenue et contrôlée de la manière la plus scrupuleuse et avec le plus grand soin par des officiers spéciaux qui notaient exactement chaque seconde d'une halte ; elle a été préparée par l'enseigne Street, qui remplissait les fonctions d'adjudant.

TRAJET DEPUIS LE DÉPART DES CASERNES, A WINNIPEG JUSQU'AU FORT QU'APPELLE.

Date.		Temps de la marche.		No. de milles	Observations.
		Heures	Min.		
1874.					
Août.......	17	1	30	5	Quitté casernes, Winnipeg, à ou vers 4:20, P.M.
	18	3	50	13	Camp, Headingly.
	19	6	05	23	En marche à 6.25 A.M. Halte pour la nuit., 5.20 P.M. Cp. Pte. aux P.
	20	4	55	16	do 6.40 A.M. do 3.30 P.M.
	21	5	27	20	do 7.30 A.M. do 5.10 P.M.
	22	3	40	13	Halte à 2.30 P.M.
	23	4	05	14	En marche à 7.20 A.M. Halte pour la nuit, 4.10 P.M.
	24	6	.....	22	do 6.00 A.M. do 4.20 P.M.
	25	3	15	11	do 5.50 A.M. Traversé l'Assiniboine, aux Grands Rap.
	26	4	47	15	do 6.10 A.M. Halte pour la nuit, 12.05.
	27	4	50	17	do 6.20 A.M. do 2.55 P.M. Sand Hill Creek
	28	3	10	11	Halte pour le jour à 11.15 A.M.
	29	7	23	25	En marche à 6.05 A.M. Halte pour la nuit, 6.00 P.M.
	30	7	07	24	do 6,45, A.M. do 6.45 P.M. } Riv. du Castor.
	31	.....		.....	Arrêté. Journée très chaude ....
Septembre..	1	4	55	18	En marche à 5.55 A.M. Halte pour la nuit, [illegible] P.M.
	2	5	25	19	do 6.00 A.M. do 4.10 P.M.
	3	4	30	17	do 6.00 A.M. do 2.30 P.M.
	4	3	30	12	do 6.45 A.M. do 10.[illegible] A.M. Très ch.
	5	7	03	25	do 5.53 A.M. do 4.[illegible] P.M.
	6	5	33	18	do 6.07 A.M. do [illegible].40 P.M.
	7	2	15	08	Une demie journée de marche.
	8	1	45	05	Arrivé à Qu'Appelle à 9.00 A.M.
		101	01	351	Moyenne du temps par mille, 17¼ minutes.
					* Moyenne du nombre de milles par jour, 17½.

* Le 17 août et le 31 du même mois, ainsi que le 7 et le 8 septembre sont considérés d'après ces calculs comme équivalant en moyenne à une journée de marche.

TRAJET DEPUIS LE FORT QU'APPELLE JUSQU'A WINNIPEG.

Date.		Temps de la marche. Heures	Min.	No. de milles	Observations.
1874. Septembre...	18	3	55	13	En marche à 12.30 P.M. Halte pour la nuit, 5.00 P.M.
	19	7	03	24	do 6.55 A.M. do 6.05 P.M.
	20	5	29	19	do 7.00 A.M. do 1.55 P.M.
	21	4	58	18	do 7.00 A.M. do 3.00 P.M.
	22	5	50	21	do 6.50 A.M do 4.20 P.M.
	23	7	25	26	do 6.30 A.M. do 6.00 P.M.
	24	2	20	07	do 9.10 A.M. do 5.35 P.M. Approvisionnem. reçus à Fort Ellice et traversé l'Assiniboine.
	25	4	40	15	En marche à 7.00 A.M. Halte pour la nuit, 4.35 P.M.
	26	5	55	21	do 7.00 A.M. do 5.20 P.M.
	27	7	40	27	do 6.45 A.M. do 6.10 P.M.
	28	4	23	14	do 8.17 A.M. do 2.30 P.M. La Petite Rivière Saskatchewan traversée.
	29	5	50	20	En marche à 7.10 A.M. Halte pour la nuit, 4.30 P.M.
	30	6	35	23	do 7.30 A.M. do 5.25 P.M.
Octobre.....	1	6	33	23	do 7.05 A.M. do 6.50 P.M.
	2	6	20	22	do 7.00 A.M. do 4.40 P.M.
	3	6	23	22	do 7.05 A.M. do 4.25 P.M.
	4	5	10	18	do 7.15 A.M. do 3.10 P.M. Soldats conduits aux casernes.
		96	29	333	Moyenne du temps par mille, 17½ minutes. Moyenne du nombre de milles par jour, 20½.

N. B.--En revenant, on suivit la route du Nord ou de Totojon, ce qui explique la différence totale jusqu'au Fort et depuis le Fort Qu'Appelle.

Malgré la rapidité de la marche, les soldats loin d'être harassés de fatigue, semblaient tous les jours se mieux porter et être plus alertes.

Pas un seul accident n'arriva aux chevaux pendant la marche.

On n'eut à constater ni crime ni irrégularité.

Le dévouement et la co-opération active des officiers ne laissèrent rien à désirer, et j'exprime respectueusement l'espoir que l'on voudra bien accorder une note favorable à ceux qui ont fait partie de l'expédition.

Je me permettrai de désigner d'une manière toute spéciale à l'attention du major-général commandant, les noms du lieutenant Cotton de l'artillerie fédérale et de l'enseigne Street, du bataillon provisoire ; les services de ces deux officiers, le premier en qualité d'officier préposé au transport, et le second en sa qualité d'officier remplissant les fonctions d'adjudant, m'ont été de la plus grande utilité pendant toute l'expédition.

L'expérience acquise pendant cette marche, la première, je crois, dont il soit fait mention de troupes anglaises à travers les prairies, démontre que l'on peut mobiliser l'infanterie d'un point à un autre avec rapidité et économie, tout en ayant des moyens de transport très-restreints. Ainsi que nous l'avons fait dans le cas actuel, lorsqu'il est impossible de se procurer de l'avoine, on ne devrait employer que des chevaux nés dans le pays ou parfaitement acclimatés ; autrement on s'expose à des pertes aussi désastreuses que celles que vient d'éprouver une expédition récente d'ingénieurs civils.

La marche à travers les prairies et les plaines présente des difficultés exceptionnelles. Dans les temps pluvieux le sol détrempé et les brins d'herbe sèche rendent la marche très-pénible; par un temps sec les semelles des souliers prennent un poli tel par leur contact avec l'herbe, que l'homme glisse comme s'il marchait sur la glace, pendant que les brins d'herbe, ressemblent à des fils de fer, ne cessent de couper les bouts des souliers. comme avec le tranchant d'un couteau. On ne devrait donner aux soldats que les meilleurs souliers de campagne, dont les bouts seraient revêtus de cuivre mince en feuille, et les magasins du quartier-maître devraient contenir un grand assortiment de mocassins.

On devrait s'approvisionner d'une quantité aussi considérable de rations qu'on peut raisonnablement transporter, pour en faire la distribution aux soldats.

Les boissons enivrantes devraient être exclues, mais on devrait donner une forte ration de thé.

Le printemps et l'automne, quand le gibier abonde généralement, on devrait encourager les éclaireurs, et les officiers qui ne sont pas de service, ainsi que quelques soldats, qui sont excellents tireurs, à se porter quelque peu en avant, tout en se tenant en vue de la colonne, et à faire la chasse ; ainsi, on calcule qu'on a tiré pendant la marche au fort Qu'Appelle de deux mille à deux mille tonnes et demi pesant de coqs de bruyère, d'oies et de canards sauvages, qui ajoutèrent des mets précieux aux rations ordinaires du soldat.

On devrait transporter un barillet d'eau dans chaque charrette ou fourgon.

Les fourgons traînés par deux chevaux et ne portant pas au-delà de seize cents livres pesant, paraissent le mieux répondre aux besoins des troupes qui traversent les prairies ; les mulets que nous avions et qui étaient attelés à deux ou trois fourgons, ne sont guère utiles sur un sol mou ou fangeux.

On éprouve toujours beaucoup de difficultés à trouver le bois, l'eau et l'herbe nécessaires dans un même endroit et à des distances qui permettent de régulariser les étapes de la journée ; mais si les cavaliers veulent bien s'en donner la peine, aller à la découverte en accélérant la marche de leurs chevaux, on peut souvent trouver le bois, l'eau et l'herbe à un mille ou deux à droite ou à gauche du sentier battu, lors même que les éclaireurs déclarent qu'il n'y en a pas.

On devrait adopter quelque mesure, infliger même des peines corporelles dans le cas d'actes d'insubordination de la part des conducteurs de fourgons. Le fait de détruire malicieusement les moyens de transport ou d'éloigner des chevaux du camp, peut non-seulement retarder la marche, mais avoir encore des conséquences désastreuses pour le corps expéditionnaire.

Une grande partie des officiers, sinon tous, devraient aller à cheval ; en revenant du fort Q'Appelle, plusieurs des officiers se procurèrent des poneys, ce qui leur permit de rendre des services signalés lorsqu'il s'est agi de choisir des lieux de campement.

Là où l'herbe n'est pas bonne, les chevaux sont plus portés à s'éloigner ; et bien qu'il faille défendre autant que possible la marche clopin-clopant, on doit, néanmoins, la tolérer dans des cas semblables.

Le mode le plus avantageux de transporter la viande, c'est d'amener un troupeau de bœufs en rapport avec l'effectif de l'expédition, et avec les chances que l'on a de s'approvisionner sur la route. On devrait aussi emporter du sel pour saler les morceaux de viande qui doivent servir à la consommation des jours suivants. Les flancs (bacon) et les épaules fumés sont préférables au lard salé sous le rapport de l'économie du transport, car les barils et la saumure constituent un poids lourd et bien inutile.

On devrait toujours avoir des tambours, des fifres et des clairons dans une marche à travers les prairies ; il n'y a rien d'aussi monotone ou d'aussi fatiguant qu'une marche à travers une plaine d'une immense étendue, où souvent l'on n'aperçoit pas un seul arbre ou arbrisseau ; lorsque les soldats et les chevaux sont fatigués, une marche entraînante jouée par la musique militaire produit sur eux un effet magique. Il serait donc avantageux d'encourir quelques frais pour le transport des instruments de musique, et de permettre de temps à autre aux musiciens de quitter leurs armes pour s'en servir.

La "Tente de Bell" fabriquée d'après le modèle de la milice canadienne, est celle qui convient le mieux, je crois, aux troupes en marche à travers la prairie, vu qu'elle résiste mieux aux efforts de la tempête, et qu'elle abrite mieux qu'aucune autre, en proportion de son poids.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur tant en son nom qu'au nom des commissaires, a transmis un message, lors de l'arrivée des troupes, pour les remercier des services qu'elles avaient rendus, message dont j'ai déjà adressé une copie au quartier-général.

Garde civile.

Le 17 novembre, 1874, on me présenta une requête me priant d'accorder une garde qui prêtât main-forte au pouvoir civil, vu qu'on appréhendait que la prison à Winnipeg serait attaquée ; cette garde que j'accordai alors a été maintenue depuis.

Santé des troupes en garnison.

Bien que les fièvres typhoïdes, à une certaine saison de l'année, aient sévi à Winnipeg et dans ses environs, la santé des troupes en général a été excellente l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-serviteur serviteur,

(Signé,) W. OSBORNE SMITH, lieut.-colonel,

Député adjudant général, district militaire No. 10,

Commandant les troupes fédérales dans le Nord-Ouest,

Au député adjudant général,

Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 11.

QUARTIER-GÉNÉRAL, VICTORIA, C.B., 24 déc. 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport sur l'inspection annuelle que j'ai faite des corps dans ce district militaire, d'après lequel vous verrez que j'ai inspecté d'abord le corps à New-Westminster, le 30 novembre.

Cette compagnie avait cinq hommes de moins que lors de sa formation, vu l'absence d'un certain nombre qui avaient récemment quitté le district ; mais le capitaine Edmonds me fit observer qu'il n'y aurait aucune difficulté à les remplacer, ce qui je lui recommandai de faire sans retard.

Les armes, les uniformes et fourniments étaient en bon ordre, et les soldats avaient à la revue, un air très-martial.

Comme la température était peu favorable, je fus obligé de faire l'inspection dans la salle d'exercice, dont les faibles dimensions me permirent à peine de pouvoir constater les progrès qu'ils avaient fait dans les évolutions de compagnie, depuis ma dernière tournée d'inspection, et il me fut impossible de les faire manœuvrer en tirailleurs. Je fus extrêmement contrarié de ce contre-temps, vu qu'on me donna à entendre qu'ils s'étaient principalement livrés à ces sortes d'exercices pendant la dernière saison. Mais quant aux évolutions permises par les dimensions du local, ils les firent avec beaucoup de précision, et je fus très-satisfait des progrès qu'ils avaient faits dans le maniement des armes ainsi que dans le tir, progrès qui font grandement honneur aux soldats, ainsi qu'aux officiers chargés de les instruire.

Mon voyage à New-Westminster ne me permit pas de faire l'inspection du corps Victoria avant le 5 décembre, vu que le bâteau à vapeur avait cessé de faire ses voyages semi-hebdomadaires et nous forçait ainsi à rester toute une semaine en cet endroit.

C'est ce qui arrive toujours pendant les mois d'hiver, et on peut faire valoir ce contretemps comme une raison de plus pour faire comprendre la nécessité de changer l'époque de la tournée d'inspection en cette province, suivant la recommandation contenue dans ma lettre du 12 octobre à ce sujet.

Le 5 décembre, je passai en revue les compagnies Victoria à Beacon Hill, en présence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, qui, après m'avoir accompagné dans mon inspection, me déclara qu'il était très-satisfait de la bonne tenue des soldats, et de la manière dont ils avaient fait ensuite les différents évolutions.

Les uniformes et fourniment étaient en bon état, et les armes, à peu d'exceptions près, qui furent de suite signalées, étaient propres et bien soignées.

Après avoir défilé avec une régularité remarquable devant Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les deux compagnies, sous le commandements du capitaine Pooley, firent le maniement des armes et l'exercice du tir, puis commandées par le capitaine Roscoe elles exécutèrent les évolutions de bataillon, tous officiers et soldats, s'acquittèrent à merveille de leur tâche dans cette circonstance.

Le compagnie No. 1 se déploya ensuite en tirailleurs, s'appuyant sur la compagnie No. 2 comme réserve, et après avoir exécuté plusieurs évolutions avec une admirable précision, chaque soldat tirant [illegible] poudre, [illegible] replia sur sa réserve ; après quoi les deux compagnies, commandées par le plus ancien officier, le capitaine Roscoe se rendirent à la salle d'exercice : les soldats dans leur marche à travers la ville, ressemblaient à des

troupes régulières et étaient précédés de leur musique militaire composée de dix exécutants, qui, eux aussi, ont fait des progrès considérables depuis l'époque de ma dernière inspection.

Le 8 décembre, je me rendis à Nanaïmo, et j'y fis mon inspection deux jours après.

Comme le mauvais temps m'empêchait là aussi de faire la revue des troupes en plein air, je fus obligé de les réunir dans la salle des artisans, qu'on eut l'obligeance de me prêter dans cette circonstance, et qu'on a de fait mise à la disposition des troupes comme salle d'exercices, en attendant que l'on prenne d'autres arrangements.

Comme cette compagnie n'avait eu l'avantage de profiter des leçons du sergent-instructeur que pendant les six semaines antérieures à l'inspection, je fus très-agréablement surpris en voyant les progrès qu'elle avait déjà faits en si peu de temps.

Les armes, uniformes et fourniment étaient en très-bon ordre et la tenue des soldats à la parade était fort bonne.

L'enseigne Harvey, sur mon ordre, les forma par rang de taille, en fit l'appel ; il leur fit faire et défaire des faisceaux avec leurs armes avec beaucoup de précision.

Puis le capitaine Bryden leur fit faire les exercices du maniement des armes et du tir ; et le lieutenant Prior l'exercice à la baïonnette ; ce dont ils s'acquittèrent avec succès.

La salle étant de toute petite dimension, je ne pus juger qu'imparfaitement leur progrès dans la marche et l'exercice par compagnie.

Le peu que j'en vis, cependant, me donna l'idée de ce qu'ils auraient pu faire en des circonstances plus favorables.

Le maître du tir, le canonnier Samuel Gill, gardien de la sainte-barbe à bord du vaisseau de Sa Majesté le *Myrmidon*, était absent, par suite de l'obligation où il s'était trouvé de rejoindre son vaisseau une semaine avant mon arrivée à Nanaïmo, mais je suis heureux de témoigner ici de son habileté dans l'enseignement, et du trouble et des soins qu'il a dû s'imposer, si j'en juge par leurs résultats, pour pouvoir amener si rapidement ses élèves au point d'efficacité qu'ils ont atteint.

Les officiers et les hommes de ce corps ont dû également, de leur côté, porter à leurs devoirs une attention qui leur mérite une part légitime d'éloges.

Cette compagnie n'a pas encore de champ de tir dont la portée excède deux cents verges, et bien que plusieurs des hommes eussent complété leur exercice annuel du tir en tirant quarante coups à cette portée, je n'ai pas cru nécessaire d'envoyer le résultat de leur exercice non plus que le chiffre de mérite qu'ils avaient atteint.

Il y a un site éminemment propre à la portée de six cents verges ; il n'aurait besoin que de quelques nivellements, et j'ai prié le capitaine Bryden de faire l'évaluation du prix de ce terrain, que je vous transmettrai, dès que je l'aurai reçue, pour votre information et l'assentiment de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense.

Je recommande aussi instamment et respectueusement qu'on accorde à ce corps une somme d'argent pour l'aider dans l'érection d'une salle d'exercices militaires convenable, l'institut des artisans se trouvant absolument trop étroit pour cet objet, même si l'on pouvait en avoir l'usage en tout temps.

La pension et les honoraires du maître d'exercices, Gill, se sont élevés à une somme plus élevée que je ne l'anticipais, mais comme nous n'avons pu nous prévaloir de ses services que pendant six semaines au lieu de deux mois, tel que je le demandais dans ma lettre du 13, juin, ils restent encore dans les limites de l'allocation que je recommandais pour les frais de l'exercice annuel complet, allocation qui avait reçu la sanction de l'adjudant général dans sa lettre datée d'Ottawa, le 17 juin 1874.

Coût de l'école d'exercice à Nanaïmo :— Solde du maître à $25 par mois ; pension à $27 par mois ; 1½ mois de solde, $37.50 ; 1½ mois de pension, $40.50. Total $78.

Je porte le montant à la marge, pour votre information, et je prends la liberté de recommander qu'il soit de nouveau employé durant un mois au moins l'été prochain, afin de donner au corps l'occasion de l'instruire dans l'exercice de l'escarmouche que le canonnier, gardien de la sainte-barbe, Gill, n'eut pas les temps de leur enseigner durant son court engagement. Cela nécessite une allocation supplémentaire, car la somme affectée aux frais de l'enseignement de l'exercice complet pour l'année courante, est à peu près épuisée.

Le nombre d'hommes présents à la revue dans les différentes localités s'est trouvé forcément exigu, à cause de la saison mauvaise où elle s'est faite ; je vous le fesais remarquer dans ma lettre du 12 octobre déjà mentionnée ; c'est aussi pour la même cause qu'une partie considérable des hommes n'ont pu compléter leurs exercices ou leur pratique au tir pour l'année courante, car ils furent absents du quartier-général de leur compagnie la plupart du temps.

Les salles d'exercices militaires à Victoria seront, je pense, terminées vers la fin de ce mois, et j'y transporterai mon bureau aussi tôt que possible, et j'y ferai aussi transporter immédiatement après les munitions qui sont aujourd'hui en la possession de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de MM. Sprout et Cie, afin de sauver les frais de location et d'emmagasinage, et de permettre au garde-magasin de faire des rapports réguliers, ce qu'il lui a été tout-à-fait impossible de faire jusqu'à ce jour, attendu qu'une quantité considérable de ces munitions demeuraient inaccessibles à moins d'y employer une main-d'œuvre coûteuse ; tout cela sera évité dès qu'elles seront déposées dans la nouvelle bâtisse.

J'attends avec beaucoup d'intérêt la réponse à ma lettre du 20 novembre, au sujet des poêles et du combustible pour cette bâtisse, car je pense qu'ils seront indispensables pour la conservation des munitions et des arsenaux en particulier, le climat d'ici, étant l'hiver, très-humide.

Je regrette que la lettre du député adjudant général datée du quartier-général, le 14 novembre, m'autorisant à procéder à l'organisation et à l'enrôlement de l'artillerie de Seymour à New Westminster, ne me soit parvenue qu'après mon retour de cet endroit où j'étais allé faire ma revue annuelle, car il me faudra maintenant faire un autre voyage dans ce but spécial.

Mon intention est de profiter du premier vapeur et j'en ai prévenu le lieutenant Scott.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, lieut.-colonel,

Député-adjudant-général, district militaire No. 11.

Au député-adjudant-général,
Quartier-général, Ottawa.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

KINGSTON, ONT., décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mander qu'en obéissance à mes instructions, j'ai passé la revue des batteries d'artillerie suivantes dans cette province, savoir :

La batterie de campagne d'Hamilton
" du Canal Welland
" d'Ottawa
" de Kingston
" de Durham
" de Wellington
" de Gananoque
" de London
" de Toronto
La batterie de place de Napanee
" Toronto
" Cobourg

Ma revue avait surtout pour objet de m'assurer de l'efficacité actuelle des batteries, de la force numérique des hommes et des chevaux, dont le chiffre paraît aux rapports envoyés par les députés adjudants généraux de district, qui firent tous leur revue à peu près dans le même temps.

Dans cette intention, après la revue minutieuse des hommes, des chevaux, de la sellerie, etc., chaque batterie de campagne reçut l'ordre de défiler devant moi au pas et au pas redoublé, et d'exécuter quelques mouvements élémentaires sous le commandement de ses propres officiers.

Puis j'examinai les [illegible] sur l'exercice du canon et sur leur [illegible], et aussi sur leur promptitude à mettre les avant-trains et à se préparer au combat.

Je regrette de ne pas avoir eu l'occasion de passer la revue des batteries lors de leurs exercices annuels à l'usage du canon, et mon rapport se tait, en conséquence, sur ce sujet.

Je manquai la seule occasion qui m'ait été offerte, à savoir : dans le cas de la batterie de campagne de London, à Port Stanley, par cause d'inévitables circonstances.

La batterie de campagne de Toronto que j'espérais aussi passer en revue à ses exercices, les avaient déjà accomplis avant d'aller au camp ; c'est une habitude que je voudrais voir discontinuée, car pour nombre de recrues qui n'ont pas passé par l'école d'exercices préliminaires, le camp devient inutile.

J'ai maintenant l'honneur de soumettre le rapport détaillé qui suit sur les différentes bat- j'ai parlé plus haut, à savoir :—

La batterie de campagne d'Hamilton.

Passée en revue au camp de Niagara, 27 juin 1874, le capitaine Smith et le lieut. McMahon.

Les canons et affûts sont tenus en très-bon état, mais ces derniers auraient besoin d'une couche de peinture. Chevaux excellents. Le fer des harnais un peu rouillé, et manquant de courroies, principalement les rênes de côté. Les chevaux sont généralement très-bien conduits, mais les conducteurs ont besoin d'apprendre à mettre les harnais, et dans plusieurs cas ils étaient incapables de mettre le mors à leurs chevaux.

Le défilé et les manœuvres de campagnes sous le capitaine Smith furent parfaitement exécutés.

Les sous-officiers et les hommes semblent avoir été dressés avec soin, et posséder très-bien leurs exercice du canon ; mais ils ne connaissent que peu les munitions. Somme toute l'état d'efficacité dans lequel se trouve aujourd'hui cette batterie, fait beaucoup d'honneur à son officier commandant, et il faut espérer qu'il sera bien tôt secondé dans ses efforts par des officiers capables.

La batterie de campagne de Welland.

Passée en revue au camp de Niagara, le 27 juin 1874, lieuts. King et McCracken. Canons et affûts en bon état ; ont besoin de menues réparations et de peintures. Chevaux—Bon nombre semblent trop petits pour le service ; comme ils avaient, deux jours avant la revue, fourni une course fatiguante de 26 milles pour se rendre au camp en un jour dé chaleur et sans éprouver d'accident, on ne peut guère trouver à redire à l'exiguité de leur taille.

Harnais—pourraient offrir un poli plus brillant ; ils pêchent par plus d'un point.

Cette batterie ne s'est pas exercé depuis 1872, et il y avait dans ses rangs et parmi les conducteurs bon nombre de recrues, en conséquence, l'exercice au canon fut mauvais, et les manœuvres de campagne furent à peu près nulles.

Le défilé, cependant, se fit avec précision, et j'ai lieu d'espérer qu'avec les facilités qu'offrira la salle d'exercices que l'on va construire bientôt pour cette batterie au Port Robinson, que la tenue de ces soldats l'année prochaine ne laissera rien à désirer, car le plus beau zèle semble animer tous les rangs, et les officiers aussi bien que les hommes connaîssent bien leurs devoirs.

La batterie de campagne d'Ottawa.

Passée en revue à son camp, à Ottawa, le 30 juin 1874, le capitaine Stewart, lieuts. Billings et Savage. Canons et affûts en bon état, mais auraient besoin de réparations et de peinture. Chevaux excellents. Harnais propres et fesant bien aux chevaux, et en conséquence la batterie avait une belle apparence à la parade. Les conducteurs conduisent bien. Le défilé au pas et les manœuvres de campagne sous le capitaine Stewart furent très-bien exécutés, mais les officiers subalternes et les sergents ne parurent pas connaître ni leurs positions ni leurs devoirs.

Les sous officiers et soldats possèdent bien l'exercice du canon, mais ne connaissent pas les munitions.

Un moyen bien propre à encourager la batterie serait la promotion de ses sous-officiers quand l'occasion s'en présente, sujette [illegible] au plus ou moins de capacité et non pas à la préséance.

La batterie de campagne de Kingston.

Passée en revue à son camp à Kingston, le 1er juillet 1874, major Kirkpatrick, capitaines Graham et Wilmot. Canons et affûts en bon état, mais ont besoin d'être repeints. Chevaux excellents à quelques exceptions près. Les harnais ne sont pas aussi propres qu'ils pourraient l'être, et sont défectueux d'autre manière. Le défilé au pas et les manœuvres de campagne furent bien exécutés, et les officiers, sous-officiers et hommes étaient familiers à l'exercice du canon.

Cette batterie avait l'avantage d'avoir pour maître un sergent-maître d'école d'artillerie, et nombre des hommes avaient appartenu à la batterie " A ; " mais il me parut que les officiers subalternes et les sergents de la batterie n'étaient guère capables d'enseigner leurs hommes, et par suite ces derniers ne paraissaient pas à leur avantage.

La batterie de campagne de Durham.

Passée en revue à son camp, à Cobourg, le 2 juillet 1874, capitaine Graham et lieut. McLean. Cette batterie venait de recevoir son équipement. Les canons et affûts ont besoin d'être réparés et repeints. Elle n'a pas de caissons, et l'équipement était très-défectueux. Les chevaux étaient excellents, les harnais neufs et très-bien faits.

En faisant la part du fait qu'elle se montrait pour la première fois avec des canons et des chevaux, je puis dire que cette batterie avait une belle tenue à la parade.

Les hommes de tous rangs semblaient avoir fait tout leur possible, et par suite la conduite des chevaux, le défilé et les manœuvres de campagne furent très-bien exécutés.

La batterie a fait de grands progrès dans son école du canon, progrès qui se perfectionne encore, je l'espère, durant l'hiver.

Ses deux officiers ont obtenu des certificats de l'école d'artillerie, et sont capables d'enseigner.

Un maître de l'école d'artillerie a été attaché à cette batterie durant les exercices.

La batterie de campagne de Wellington.

Passée en revue à son camp, à Guelph, le 3 juillet 1874 ; capitaine Macdonald, lieuts. Nicholl et McRae. Les canons et affûts sont en bon ordre. Les harnais presque neufs et bien faits. Les chevaux sont excellents à une ou deux exceptions près.

Le défilé au pas et les manœuvres de campagne sous le commandement du capitaine Macdonald et les officiers subalternes, ont été très-bien exécutés. Les sous-officiers et les hommes possèdent bien leur exercice du canon.

Deux des officiers, et presque tous les sous-officiers ont obtenu des certificats de l'école d'artillerie, et sont en état d'enseigner aux hommes, en sorte que, ainsi que l'on devait s'y attendre en conséquence, cette batterie se trouve très-efficace.

J'y ai remarqué, cependant, ainsi que dans toutes les autres batteries, que les canoniers n'avaient qu'une connaissance bien imparfaite des munitions dont ils doivent se servir ; et il est regrettable que cette batterie n'ait pas eu l'occasion de faire ses exercices annuels.

Il ne paraît pas y avoir de hangars convenables où les équipements puissent être conservés, et où les hommes puissent s'exercer au maniement du canon durant les mois d'hiver.

La batterie de campagne de Gananoque.

Passée en revue au camp, à Gananoque, le 11 septembre 1874, capitaine McKenzie ; lieuts. Mitchell, Britton et McCammon. C'est la première fois que cette batterie sort avec des canons ; elle a reçu ces derniers de la batterie de campagne d'Ottawa, mais sans les wagons. Les affûts ont besoin d'être repeints et réparés, et l'équipement est très-défectueux. Les harnais sont généralement bien faits, mais ne le sont pas autant qu'ils devraient l'être. Les chevaux sont quelque peu petits de taille, mais semblent vigoureux et propres au travail. Le défilé au pas fut bien exécuté, et la batterie a fait des progrès notables dans les manœuvres de campagne. L'école du canon s'est bien faite, et les officiers et les hommes semblent avoir donné une attention particulière à cette partie de leurs devoirs. Le capitaine McKenzie et le lieut. Britton, ont obtenu des certificats de l'école d'artillerie, et se trouvent capables d'enseigner.

Il est à désirer que cette batterie continue à s'améliorer au moyen d'exercices de temps à autre durant les mois d'hiver, et je recommande qu'elle reçoive l'ordre de se réunir, l'an prochain, à un camp de brigade pour les exercices annuels.

Un sergent-maître et deux conducteurs qui appartenaient à l'école d'artillerie ont été attachés à cette batterie ; ils ont beaucoup contribué par leur enseignement à la rendre propre au service.

La batterie de campagne de London.

Passée en revue au camp, à Port Stanley, le 18 septembre 1874, lieut.-colonel Stanly ; lieuts. Peters et Williams. Les canons, affûts et équipements sont en bon état, mais ces derniers sont défectueux en quelques parties. Chevaux excellents. Les harnais sont en bon état, mais manquent de rênes de côté, et n'ont pas de gourmettes ; du reste ils sont bien faits.

Les manœuvres de campagne sous le commandement des lieuts. Peters et Williams ont été exécutées très-convenablement, surtout si l'on considère le peu d'extension du terrain où elles se firent. L'exercice au canon a été bon, et les sous-officiers aussi bien que les hommes, ont l'air de comprendre leurs devoirs.

Les officiers subalternes sont capables de dresser les hommes.

Cette batterie le jour précédant la revue partit à pied du camp de London, et fit une marche de 33 milles pour aller faire ses exercices annuels au canon à Port Stanley.

J'aimerais que la même occasion fût offerte à toutes les batteries de campagne de cette province, car il n'y a pas à contester l'importance de ces exercices pratiques.

La batterie de campagne de Toronto.

Passée en revue au camp d'Holland Landing, le 8 octobre 1874. Capitaine Gray, lieutenants Denison, Wright et Green.

Canons, affûts et équipements en bon état.

Chevaux généralement trop petits de taille et pas très-bons, ce que l'on attribue à l'époque défavorable de l'année où on se les est procurés, c'est-à-dire au temps où les bons chevaux sont employés aux travaux de la ferme.

Les harnais étaient très-propres et brillants malgré le mauvais temps qui a prévalu durant la tenue du camp ; et ils sont généralement bien faits, mais ils manquent de gourmettes et de rênes de côté.

Le défilé au pas et les manœuvres de campagne sous la direction du capitaine Gray et des officiers subalternes furent bien exécutés, mais les chevaux étaient conduits avec peu d'habileté.

Les sous-officiers et les hommes possèdent bien leur exercice au canon et ont une connaissance passable des munitions.

Les officiers et sous-officiers sont capables de dresser leurs hommes.

La batterie partit du camp de Toronto et fit une marche de 38 milles, dans l'espace de 14 heures, y comprise une halte de deux heures, et mit à peu près le même temps à y retourner.

L'on me dit qu'on n'eut à regretter aucun accident aux chevaux, mais la distance me semble excessive pour des chevaux non dressés et couverts de harnais de forme nouvelle et peut-être mal adaptés à leur taille.

La batterie de place de Napanee.

Passée en revue à Napanee, le 12 septembre 1874. Capitaine Hooper, lieutenants Henry et Abram.

Cette batterie est composée d'hommes d'un beau physique et bien fournis d'uniformes.

Je leur fis exécuter le maniement des armes, et ils s'en acquittèrent bien ; le tir ne valait pas autant ; l'exercice par compagnie a été passable.

Les sous-officiers et les hommes possédaient bien leur exercice au canon, mais leurs canons étant montés sur des affûts stationnaires, et les hommes n'ayant à leur service qu'un petit nombre de leviers de manœuvre, et rien de ce qu'il faut pour monter et démonter, je n'ai pu leur faire faire d'exercices un peu étendus ; quant à leur connaissance des munitions, elle est fort restreinte.

Si cette batterie eût fait ses exercices annuels aux casernes de Kingston, avec l'avantage des munitions et d'un maître, et la chance d'une pratique régulière au maniement du canon, on aurait pu s'attendre à des résultats bien différents ; je désire donc que l'on prenne des arrangements pour l'année prochaine

Les officiers étaient capables d'enseigner leurs hommes.

La batterie de place de Toronto.

Passée en revue à Toronto, le 9 octobre, 1874. Capitaine Gibson.

Cette batterie parada sans armes, en sorte que je ne pus l'examiner sur le maniement des armes et l'exercice du tir.

Les hommes n'avaient pas été excercés à l'école de compagnie, et ils étaient moins que passables dans leur école de peloton.

A l'exercice du canon stationnaire, cependant, la batterie me parut très-forte et les sous-officiers en état d'enseigner à leurs hommes.

Par cause principalement du besoin de pratique au canon, je trouvai bien faible leur connaissance des munitions ou approvisionnements ; et pour la même cause de manque de pièces, on n'avait tenté aucun exercice du montage et du démontage ; on s'était borné à l'école du canon.

Pour cette batterie comme pour celle de Napanee, je recommande qu'elle fasse ses exercices annuels dans les casernes, soit de Kingston ou de Toronto.

La batterie de place de Cobourg.

Passée en revue à Cobourg, le 20 novembre 1874, capitaine Dumble. La tenue de la batterie à la parade était excellente, les uniformes en bon état et les hommes de belle taille.

L'exercice du maniement des armes très-bon ; l'exercice au tir passable ; je n'eus pas l'occasion de voir la batterie à l'école de compagnie ou de peloton, à cause du mauvais temps. L'exercice au canon stationnaire très-bien fait. Les sergents sont capables d'enseigner ; nulle connaissance des munitions ou approvisionnements.

Pour cette batterie comme pour toutes les autres batteries de place, les moyens ont manqué pour l'enseignement de tout autre exercice (excepté celui de l'obusier) ou pour faire les exercices annuels ; mêmes recommandations relativement aux exercices annuels que pour les batteries de Toronto et de Napanee.

Dernières Remarques.

Pratique.

Ce manque général de connaissance (déjà noté) des munitions et des équipements, ne pourra guère disparaître au moyen de l'enseignement durant le court espace de temps approprié aux exercices annuels, les officiers et les hommes ayant respectivement d'autres devoirs plus pressants à remplir.

Cette connaissance ne peut s'acquérir qu'au moyen d'un enseignement persévérant et systématique dans la pratique du tir à la cible.

Cette partie si importante des exercices annuels des batteries d'artillerie ne semble pas avoir reçu toute l'attention qu'elle mérite, et je ne connais pas d'ordres, à part ceux qui s'appliquent aux exercices annuels de 1872-73, qui fixent le nombre exact de coups à tirer, ni d'ordres qui établissent le temps de cette dépense.

Je désire fortement recommander que l'on mette de côté, à la fin de l'exercice ordinaire, deux jours au moins pour l'école du canon, abstraction faite du temps nécessaire pour se rendre au champ de pratique et pour en revenir.

Je me flatte que ce sujet recevra l'année prochaine un surcroît de considération, car il ne faut pas oublier que l'excellence en ce point, unie à la précision des mouvements, est la vraie marque de la capacité.

Hardes.

Les hardes paraissent généralement être complètes et en bon état, mais je recommanderais fortement la fourniture d'une paire de pantalons de drap avec sous-pieds, ou de longues jambières à pied, à chaque conducteur et sous-officier monté. Les pantalons de serge sans sous-pieds, dont on se sert aujourd'hui, ne sont pas du tout appropriés à la besogne des artilleurs montés. J'ai remarqué dans plusieurs batteries des conducteurs sans fouet ou sans éperons. Le gouvernement ne fournit pas, semble-t-il, ces derniers articles. Ils sont cependant essentiels, et je recommande instamment que les hommes en soient pourvus.

Peinture, réparations, etc.

Je recommande que l'on prenne des mesures immédiates pour la réparation des affûts,

etc., des batteries qui peuvent en avoir besoin, pour les autres réparations nécessaires, et pour compléter l'équipement des petites munitions, etc.

Harnachement, conduite des voitures, etc.

Les hommes semblent avoir besoin d'apprendre les menus détails du harnachement, de la conduite des voitures et de l'équitation, etc. Ces connaissances si essentielles, sont généralement négligées, et pour y remédier, je ne vois pas de meilleur moyen que d'offrir plus d'attraction aux officiers et sous-officiers pour les engager à fréquenter l'école d'artillerie ; c'est là seulement qu'ils pourront acquérir la connaissance de ces détails si importants. On arriverait, je pense, au résultat désiré en distribuant la solde selon le rang pendant que les hommes sont à l'école d'artillerie.

Batteries de place.

La revue que j'ai faite des trois batteries de place ci-haut mentionnées me permet de concourir dans l'opinion qu'exprimait le lieut.-col. French dans son dernier rapport, au sujet de la nécessité de conduire toutes les batteries de place dans des forts où elles pourraient recevoir l'enseignement des exercices d'artillerie, et de la discipline militaire.

Mais si ce projet n'était pas réalisable, on pourrait y suppléer en fournissant à chacune d'elles des canons de siége de 18 montés sur des affûts à roues. Elles pourraient alors se réunir en camp de brigade et faire l'école annuelle du canon.

J'ai l'honneur, de vous informer en terminant mon rapport de la revue des batteries ci-haut mentionnées, que d'après mes observations, je suis porté à concourir pleinement dans les recommandations que fesait le lieut.-col. French dans son dernier rapport, pages 38 et 39, (rapport annuel pour 1873) relativement à ce sujet.

Je désire aussi exprimer ici mon entière satisfaction de la tenue et de l'efficacité générales de ces batteries, et du zèle et de l'esprit de corps qui semblent animer tous les rangs, et qui les portent à faire tous leurs efforts pour se perfectionner dans la connaissance de devoirs quelquefois pénibles. J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, major,

Commandant, école d'artillerie, et assistant insp. de l'artillerie pour la province dOntario.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

CITADELLE, Québec, 13 décembre 1874.

Monsieur,—En vous soumettant mon rapport annuel, je prends respectueusement la liberté de vous mander qu'il me reste peu de chose à ajouter aux observations et aux recommandations que j'ai déjà faites dans mes rapports des deux dernières années, si ce n'est que les casemates de la citadelle de Québec, sont, vous devez sans doute le savoir, soumises à des réparations complètes ; il en est de même de celles de la Pointe-Lévis.

Je vous prie de recevoir une copie de mon rapport de l'année dernière sur l'armement (A) lequel n'a pas été publié ; j'y ajouterai seulement la recommandation de remplacer les canons de 9, de 8 quintaux, par des canons rayés de 9 se chargeant par la gueule, pour l'artillerie de campagne.

Je désire attirer votre attention sur les difficultés qui entourent une excellente batterie composée d'hommes d'un bon physique intelligent et respectable, sous le commandement du major Slous (certificat de 1ère classe, école d'artillerie de la batterie B), à Gaspé. L'officier commandant et 12 sous-officiers obtinrent la permission de se joindre à l'école d'artillerie de Québec, l'hiver dernier. Après avoir pris les arrangements à cet égard, l'officier commandant et trois sous-officiers reçurent seuls cette permission. Les autres ayant abandonné leurs occupations d'hiver, m'adressèrent leurs plaintes, par le canal de leur officier commandant, de ce qu'ils avaient souffert d'une manière sérieuse en conséquence.

Le découragement règne encore dans la batterie, par suite de ce qu'elle n'a pas été pourvue de canons, bien qu'à ma connaissance, elle eut été informée, il y a deux ans qu'on les lui fournirait. Je fis alors remarquer que cela entraînerait une dépense minime (si dépense il y avait), car il y a de reste à Québec, des pièces de 24 à canons lisses que le surin-

tendant du ministère de la Marine et des Pêcheries s'offrit d'envoyer, s'il y était autorisé, et sans frais, ainsi que quelques coups de munitions pour la pratique.

Une partie notable des uniformes fournis à ce corps sont trop petits pour les hommes, leur taille étant en moyenne au dessus du médiocre.

Je n'ai pas besoin d'appuyer sur les avantages d'avoir un armement, même de pièces à canons lisses, au havre de Gaspé, qui ne coûteraient rien et ne se détérioreraient pas, l'école de ces canons étant la même que pour les canons rayés Palliser de $1\frac{64}{32}$, contre ces pièces à canons lisses pourraient être échangées plus tard si l'on jugeait la chose désirable, les affûts en fer pouvant servir aux deux espèces et exemptés de rouille par le mauvais temps, etc., ainsi que je l'ai déjà dit.

Les mêmes observations touchant l'armement s'appliquent également au détachement d'artillerie si bien dressé de la station de la Quarantaine à la Grosse-Ile, sous le commandement du capitaine F. Montizambert (certificat de 1re classe de l'école d'artillerie de la batterie B.) Cette batterie ne possède que deux pièces de 12 à canons lisses et une pièce de 18 hors de service, tandis que la batterie commandée par le major Drumm, à St. Jean, province de Québec,—position importante commandant la rivière Richelieu, à la jonction de trois chemins de fer—n'a qu'un seul canon. Aucune de ces pièces n'est munie de guidons. Tous ces corps s'offrent à élever des batteries et à en monter les pièces, pourvu que ces dernières leur soient fournies à même celles qui sont en serre à Québec et à Montréal.

Ci-inclus :

Etat de revue sur la formule transmise (No. 106 *a*) qui n'est pas, comme vous le verrez, appropriée aux corps d'artillerie ou du génie.

(B.) Rapport soumis par l'officier commandant la batterie de campagne de Shefford.

(C.) Rapport de l'officier commandant la compagnie du génie No. 1, Montréal.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie,
Province de Québec.

(A)

Armement.

En vue du rapport de "l'Acte pour la défense du Canada" par le gouvernement impérial, à la sollicitation de la Puissance, je présume qu'il est oiseux de considérer la nature de l'armement rayé pour Québec dont le gouvernement impérial se propose de doter cette ville, ou de spéculer sur la possibilité du rapport de l'acte. Il ne reste qu'à examiner quel serait le plus bas chiffre des frais d'un armement effectif, *vide* le rapport de milice de l'année dernière (1872), page xxix.

"Les pièces du plus fort calibre qui soient montées à la citadelle de Québec, sont des canons rayés de 7 pouces se chargeant par la culasse et placés aux points saillants ; il y en a cinq autres avec leurs affûts et chariots, et 200 coups par canon, le tout sous les soins du garde-magasin à Québec, plus un autre démonté à l'endroit où le chariot avait été laissé inachevé par les officiers du génie royal qui avaient posé les *racers* sur le point saillant du bastion des casernes qui commande la tête du Port Dorchester et une vaste étendue de la campagne. Il ne reste plus à obtenir que la permission d'y poser le béton, ce qui d'ailleurs, ne peut entraîner qu'une dépense minime.

Deux de ces canons ont déjà été transportés à Kingston, je recommanderais que les trois qui restent soient remontés, l'un sur le point saillant de chaque fort à la Pointe Lévis, où des canons d'un aussi gros calibre ne pourraient être amenés contre la place par la voie de terre.

L'importante forteresse de Québec pourrait être ré-armée à peu de frais relativement, si l'on vendait comme du vieux fer la plus grande partie des pièces surannées à canons lisses, et si on les remplaçait par des canons rayés Pallisser de $\frac{64}{34}$ se chargeant par la gueule. Les anciens affûts en fonte, chariots, munitions, boulets, bombes et munitions, pourraient encore servir avec ces canons qui ont conservé leur calibre de 32 et leur forme extérieure. Cet armement, simple, utile, capable de résister au mauvais usage et au climat, n'exigeant aucun exercice difficile, remplirait toutes les conditions désirables ; et si les pièces étaient bien placées, l'ennemi ne se hasarderait pas à élever des batteries sur terre, et sur les bords de la rivière St. Charles.

Le bassin de radoub projeté à Québec, auquel pourrait avoir accès, je suppose, la marine royale, démontre mieux que je ne pouvais le faire la nécessité de protéger une pareille construction au moyen de la forteresse qui la domine.

Le flux et le reflux de la marée dans la rivière St. Charles seraient avantageux, car ils nous permettraient d'avoir à volonté un bassin de radoub ou un bassin de port, tandis que la substitution des Palliser $\frac{64}{32}$ aux canons de 24 à âme polie sur les lignes inférieures, telle qu'on la propose, rendrait les moyens de défense complets.

Des vaisseaux blindés en fer ne pourraient pas pénétrer dans la rivière, sauf pendant quelques heures à la haute marée, et ils courraient alors le risque d'être laissés dans la vase.

Pour lutter avec les puissants navires blindés en fer, qui voyagent sur le St. Laurent, tels qu'on n'en trouve pas à présent dans aucune marine transatlantique, quelques canons rayés de 12 tonneaux se chargeant par la gueule seraient nécessaires ; l'un sur le cavalier du Roi lancerait un feu roulant qui balaierait le pont de tout navire. Même une bombe de $\frac{64}{32}$ frappant le pont, pourrait, de la citadelle, enlever le fond de tout navire blindé de fer, attendu que ces bâtiments ne sont pas armés au-dessous du niveau de l'eau, pour ne rien dire des effets d'une bombe explosive entre les ponts.

Quelques canons rayés sur les lignes inférieures seraient, toutefois, nécessaires pour empêcher les navires de franchir la ligne de l'angle de dépression des canons de la citadelle. On croit que quelques torpilles supportées par des canons, empêcheraient tout navire ennemi de bombarder la ville.

L'artillerie volontaire et de milice destinée à la défense des côtes de la Grande-Bretagne est presque entièrement armée de Pallisers * de $\frac{64}{32}$, et le gouvernement de l'Inde a aussi décidé d'avoir des Pallisers.

La colonie de Victoria, Nouvelles Galles du sud, a acheté 20 pièces Pallisers de $\frac{64}{32}$, telles que proposées pour Québec; mais elle a probablement été obligée de faire en sus l'acquisition des affûts et des chassîs d'affût de plate-forme, etc., dépense que nous pouvons éviter en adoptant l'armement proposé.

Prenez par exemple les pièces rayées de 7 pouces se chargeant par la gueule comme le canon de place le moins coûteux.

Canon	£503	5	1
Guidons	7	5	9
Affûts	140	8	0
Châssis d'affût de place	230	5	0
Total	£881	3	10

ou $4,288.33, sans compter les *racers* et le coût de leur pose.

30 canons à £881 3 10 chacun, £26,435 15 0—$128,656.97. Comparez ceci à £4,098 12 5—$19,945.97, le coût de l'armement proposé de 30 canons M.L.R., de $\frac{64}{32}$ à £136 12 5 chacun, y compris les guidons, et dont on peut retrancher le montant probable que produira la vente des vieux canons.

Il sera nécessaire d'examiner les vieux canons pour constater le nombre exact de ceux qui sont hors de service, mais on peut l'estimer généralement comme suit, savoir :

A Québec seul, 173 tonneaux, 16 quintaux à £4 2 6 par tonne—£716 18 6.

Les prix ci-dessus sont extraits de la feuille de balance No. 2 des listes de prix Woolwich, laquelle est de 15 pour cent au-dessus du prix coûtant, mais les vieux canons donneront probablement par suite de la hausse du fer, une somme supérieure au prix indiqué.

Les mêmes remarques s'appliquent à Kingston, à l'île Ste. Hélène, et autres endroits du Canada, où se trouve un nombre considérable de vieux canons, dont la vente contribuerait aux dépenses d'un armement efficace.

Les affûts en fer actuels, sur lesquels le temps et le climat ne produisent aucun effet, serviraient à monter les nouveaux canons rayés.

A Québec seul le nombre est comme suit:

Affûts 64, chariots 33, tous propres à des canons de $\frac{64}{32}$ se chargeant par la gueule.

* Depuis que ce rapport a été soumis, je suis informé que l'artillerie volontaire de place à Halifax, N. E., a aussi obtenu des canons semblables, grâce à la libéralité du gouvernement impérial.

Je désire vous renvoyer à ma lettre datée du 8 avril 1873, vous informant que les fusées à percussion (*pillar*) pour les canons du 7me B. L. R. sont vieilles, et que le nombre des calices en fer-blanc est inférieur au nombre voulu par les règlements ; les fusées à percussion, avec les canons de montagne de 7, ne sont pas non plus propres au service. La fusée à percussion de guerre marquée II est maintenant fournie pour les M. L. R. de 7, et la fusée à percussion du service général a remplacé les fusées Pillar.

La petite quantité de munitions sous le contrôle des batteries de milice que j'ai inspectées, était en bon ordre, excepté quelques cartouches à poudre de 24 dans le vieil arsenal de St. Jean, P. Q., qui étaient hors de service.

L'arsenal qui se trouve temporairement dans cette caserne contient des munitions tant pour les gros canons que pour les petites armes.

Il est dangereux et contraire aux règlements de placer les dernières, qui contiennent des compositions explosives, avec les premières.

Les canons de la batterie de St. Jean et de la Grosse Ile ne sont pas munis de guidons ; il serait impossible de faire avec eux l'exercice d'une manière exacte. S'il en recevait l'autorisation, l'armurier de l'ordonnance de la batterie B pourrait facilement faire ce service. On voit sur les rôles de revue de la batterie B les noms de deux armuriers à petites armes, qui sont payés sans rendre aucun service à la batterie, et sans être sous mon contrôle. Je suggère que leur solde, $1.50 chacun, soit payée autrement.

Les canons et affûts à l'île Ste. Hélène ont été vernis et peints par le détachement de la batterie B (en 1873), mais je n'ai pas à ma disposition assez d'hommes pour faire la même chose à Québec, si ce n'est d'une manière restreinte.

Les affûts en bois sont conservés en peignant et en remplissant les fissures, et les gueules des canons sont préservées de la corosion en les vernissant suivant les règlements.

Au sujet de la ventilation des arsenaux de Québec, qui ne sont pas cependant sous mon contrôle, je désire vous renvoyer aux recommandations contenues dans la lettre datée du 11 juillet 1872.

Je concours entièrement dans les remarques du lieut.-col. French, autrefois inspecteur d'artillerie du Canada, pages xxxviii et xxxix, rapport de la milice pour l'année dernière (1872), dans lesquelles il démontre " l'à-propos de commencer, même sur la plus petite échelle possible, la fabrication et la réparation de ces munitions de guerre les plus nécessaires pour la défense du pays. " Je recommandai la même chose, le 17 mai 1872 et le 21 juin 1872.

Il y a deux espèces de paiements pour les munitions de guerre achetées du gouvernement impérial. La feuille de balance No. 1, indique le prix coûtant. La feuille de balance No. 2 semble indiquer le taux chargé aux nations étrangères pour l'achat de munitions de guerre, et les colonies semblent être placées sur le même pied, avec une addition de 15 pour cent d'après l'échelle mentionnée dans la feuille de balance No. 2, ce qui, dans le cas de la poudre à canons R. L. G., est près du double du prix coûtant, savoir :

Poudre à canon, d'après la feuille de balance No. 1, par 100 livres, £2 10 11½ ; feuille balance No. 2, £4 7 4½.

En addition à ce 100 pour cent, je dois faire remarquer qu'il y a bon nombre de bâtiments publics inoccupés, dont on pourrait se servir pour fabriquer des cartouches* pour les canons et les petites armes, pour réparer les petites armes, les affûts de canon, etc.; leur usage gratuit serait une compensation suffisante pour l'augmentation du prix de la main-d'œuvre dans ce pays, surtout si l'on compte que le travail des enfants est utilisé sur une grande échelle, dans certaines opérations d'une importance secondaire. Dans la longue saison d'hiver, lorsque le travail est abondant, on pourrait faire l'ouvrage et le discontinuer dans l'été.

En terminant, je me permets d'attirer sérieusement l'attention du gouvernement sur l'établissement d'un arsenal sur une petite échelle, surtout pour la raison qu'un prix plus élevé sera probablement exigé pour les munitions de guerre, par suite de la hausse du prix du charbon et du fer en Angleterre.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie, province de Québec.

*19,309½ livres et demie de poudre ont été converties en cartouches à canon au laboratoire de Québec par les sous-officiers de la batterie "B," sans frais pour le gouvernement. Ces cartouches ont été distribuées dans le pays, y compris Ontario et le Nouveau-Brunswick.

(B.)

[*Transmis au député adjudant général au quartier-général, pour être soumis au major général commandant. Le major Amyrauld est un excellent officier qui a obtenu un certificat de première classe, à l'école d'artillerie de la batterie "B" Québec.*

T. B. Strange, lieut.-colonel, inspecteur d'artillerie.]

MONTRÉAL, 10 novembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément aux ordres de district, la batterie de campagne de Shefford, dont j'ai le commandement, s'est mis en marche à Granby, le 14 septembre dernier, à midi, pour se rendre au camp de Laprairie.

J'avais obtenu auparavant les tentes et les couvertes nécessaires, et la batterie n'ayant pas été pourvue de voitures de munitions, je plaçai les tentes et tout le bagage, ainsi que les provisions nécessaires à la subsistance de la batterie durant la marche, dans quatre voitures.

J'envoyai en avant quatre soldats et un sous-officier intelligent, pour nous procurer du fourrage et du bois aux places choisies d'avance pour faire halte, avec instruction d'examiner les ponts et de prendre des informations, et de laisser un homme en arrière jusqu'à l'arrivée de la batterie, si quelque pont n'était pas en sûreté.

La batterie partit de Granby, le 14 septembre, à midi, et nous arrivâmes, à 2 h. 30, à Abbotsford, où nous arrêtâmes pour soigner les chevaux; les hommes prirent leur dîner à cet endroit.

Nous quittâmes Abbotsford à 4.30 p.m. pour nous diriger vers St. Césaire. A deux milles à l'est de ce village, je rencontrai à un pont sur un ruisseau, un homme de mon avant-garde, qui déclara que ce pont n'était pas sûr. En compagnie de mes officiers, je l'examinai et je résolus de le traverser. Cependant pour plus de sureté, je detelai les quatre premiers chevaux de chaque canon avant de le traverser. Il y a un gué sur la droite du chemin, et une heure de travail eût suffi pour ouvrir des routes sur les bords.

La route de Granby à Chambly, est un ancien chemin macadamisé, l'artère principale où s'écoula le trafic de Montréal avec les Cantons de l'Est, avant la construction de chemins de fer, et les municipalités le tiennent en bon état. Mais depuis le pont mentionné plus haut jusqu'au village de St. Césaire, la route a été couverte de planches, attendu que l'on regardait le terrain comme trop mou pour être macadamisé. Les planches sont maintenant usées, et, dans le printemps et l'automne, cette partie du chemin est impraticable. En cas de guerre, cependant, on pourrait rendre la route praticable en la couvrant sur le travers de lisses qui se trouvent en abondance tout le long. A St. Césaire, j'envoyai d'avance les tentes et le bagage et nous arrivâmes à Rougemont, notre lieu de campement pour la nuit, à 7.30 p.m.; nous trouvâmes les tentes plantées dans un verger au nord du chemin sur un terrain sec, et tous les préparatifs faits par mon avant-garde.

Nous partîmes de Rougemont avec tout notre bagage de camp convenablement empaqueté, à 7.30 a.m., après le déjeuner, et passant à travers Ste. Marie, Richelieu, et traversant la rivière Richelieu à Chamby Canton sur un très bon pont de péage, nous arrivâmes au vieux fort Français à 10.30 a.m. Là les chevaux furent attachés à des piquets et la température étant très chaude, j'accordai aux hommes la permission de prendre un bain dans le bassin avant le diner.

Après le diner, les chevaux étant soignés, nous quittâmes le vieux fort à 1.30 p.m., et laissant le village de Chambly et le chemin de Montréal à la droite, nous nous rendîmes jusqu'à la rivière de Montréal que nous traversâmes sur un très bon pont en bois bâti près d'un ancien moulin à farine. Passant ensuite à travers les villages Brousseau et Laprairie, nous entrâmes dans le camp à 5.30 p.m.

Avant d'atteindre Laprairie, nous avons eu à traverser sur le ruisseau de la route vers St. Lambert, un pont temporaire qui m'a causé beaucoup d'anxiété. Les quatre premiers chevaux furent dételés, les artilleurs et les conducteurs descendirent et nous passâmes sans accident. Trente minutes après notre arrivée au camp les tentes étaient dressées, les chevaux mangeaient, et les hommes prenaient le souper.

Le lendemain matin, j'émis les ordres permanents qui suivent pour l'exercice, etc., etc. :

6 a.m.—Réveil.

6½ à 7½ a.m.—Parade { Exercice des artilleurs du fort. Service des écuries.

8 a.m.—Déjeuner.

9½ à 11½ a.m.—Parade { Exercice du canon des artilleurs, etc., etc. Exercice des conducteurs avec les avant-trains.

12 à 12½ p.m.—Parade service des écuries.

12½ p.m.—Diner.

2 à 4 p.m.—Parade sous l'officier commandant.

5 à 5½ p.m.—Parade service des écuries.

5½ p.m.—Thé.

7 à 8 p.m.—Entretien sur l'artillerie, les munitions, etc., etc., par l'officier commandant aux sous-officiers et artilleurs.

Instructions aux conducteurs, sur l'harnachement, etc., etc.

Quant aux résultats obtenus, il ne m'appartient pas d'en parler, mais j'espère qu'après avoir passé en revue la batterie, vous avez constaté que mes efforts pour accélérer le progrès de mes hommes n'ont pas été entièrement nuls.

Le tir à bombes de la batterie a eu lieu en votre présence, et nous avons été très-heureux d'apprendre que vous aviez été satisfait du résultat. Les bombes et les fusées n'ayant pas encore été distribuées, j'ai l'intention d'exercer la batterie à la bombe aussitôt que je les recevrai. Nous avons une bonne cible à Granby. La tenue de mes hommes, leur zèle, et leur disposition à apprendre étaient tout ce que je pouvais désirer. Les cadets de l'école d'artillerie, que j'avais dans ma batterie, m'ont beaucoup aidé; leur présence releva l'esprit de tout le corps et me permit d'imposer une discipline convenable sans aucune difficulté. Mes sous-officiers étant tous des cadets de l'école d'artillerie, agirent comme instructeurs au camp.

La batterie marcha du camp au lieu de notre départ, sous le commandement du lieutenant Neil, et tous les canons, munitions, armes et fourniments, harnachements, etc., etc., furent remis dans l'arsenal, proprement nettoyés et en bon ordre, le 25 septembre, et les hommes furent licenciés.

Je perdis deux chevaux au camp dont l'un mourut d'inflammation des boyaux causée par le mauvais temps, et l'autre fut tué sur le chemin de fer du Grand-Tronc. On a fait des rapports et envoyé des réclamations pour compensation, et j'espère que ces demandes seront accordées, attendu qu'il sera difficile d'obtenir des chevaux, si le gouvernement ne prend pas la responsabilité de semblables accidents.

Suivant votre désir, je vous envoie aussi avec ce rapport un itinéraire (non-imprimé) de la marche de la batterie depuis Granby jusqu'au camp, avec un rapport sur le chemin, en autant que le temps à ma disposition me l'a permis. La carte indique toute une partie de ce pays. Elle a été complétée au moyen d'une assez bonne carte en ma possession sur l'échelle de cinq milles par pouce. La carte de Granby, qui représente la topographie du terrain, a été faite à la suite d'une exploration rapide que je fis auparavant; les bois y sont indiqués, et la carte a été corrigée le long de la route d'après mes observations personnelles. Les détails sur chaque localité sont très-incomplets, mais je ne pouvais en recueillir davantage dans l'espace de temps qui m'était accordé lorsque je marchais avec ma batterie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. AMYRAULD, major.

Commandant la batterie de campagne de Shefford.

Lieut.-colonel Strange,

Inspecteur d'artillerie,

Québec.

(C.)

[*Transmis au député adjudant général, quartier-général,* 9 *janvier* 1875.
T. B. Strange, lieut.-colonel, I. de A]

ILE STE. HÉLÈNE, 7 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'inclure un état de l'instruction de la compagnie du génie dont j'ai le commandement.

Les douze exercices pour lesquels ils sont payés ont été faits, et maintenant ils font l'exercice volontairement deux fois par semaine jusqu'à ce qu'ils aient complété un cours de douze exercices additionnels.

La compagnie compte quarante et un hommes de tous rangs, et la conduite des hommes, durant le cours de leur instruction, a été régulière et bonne.

Le besoin d'une salle plus convenable pour les exercices et les lectures se fait sérieusement sentir, attendu que la salle qui sert à cette fin ne répond que très-peu aux besoins.

Ce besoin a été signalé à la fin des exercices de l'année dernière, et on a demandé la permission de retourner à l'école militaire de la rue Craig, où la salle occupée auparavant est meilleure et plus centrale.

Le tir à la cible sera mis à exécution cette année, aussitôt que possible.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JAS. A. DEVINE, lieutenant,

Commandant 1ère compagnie, M. V. E.

Au lieut.-col. T. B. Strange,
Inspecteur de l'artillerie et du génie,
Citadelle, Québec.

ANNEXE No 2.

RAPPORT SUR L'ÉCOLE D'ARTILLERIE DE LA BATTERIE "A".

KINGSTON, ONTARIO, 31 décembre 1874.

Durant l'année expirée le 31 décembre 1874, 5 officiers, 152 sous-officiers et soldats ont suivi cette école. On trouvera dans la liste ci-annexée le nombre de ceux qui appartiennent aux différentes batteries de la province :

BATTERIES.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie de campagne de London	....	12	12
do Wellington	....	13	13
Batterie de place de Goderich	....	2	2
do Sarnia	....	....	....
Batterie de campagne de Hamilton	....	2	2
do Canal Welland	....	9	9
do Toronto	1	20	21
Artillerie de place de Ste. Catharine	....	6	6
do Toronto	....	17	17
do Collingwood	....	....	....
Batterie de campagne de Kingston	....	50	50
do Durham	....	....	....
Artillerie de place de Cobourg	1	1	2
do Port Hope	....	....	....
do Napanee	....	3	3
do Trenton	....	1	1
Artillerie de campagne d'Ottawa	....	3	3
do Gananoque	....	1	1
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa	....	6	6
do Nouveau-Brunswick	1	....	1
Batterie de campagne de Winnipeg	1	1	2
Artillerie de service à Manitoba	1	....	1
Total	5	147	152

Les certificats suivant pour le cours abrégé ont été reçues durant l'année dernière :

	1ère classe.	2me classe.
Officiers	6	0
Sous-officiers et soldats	16	20
Total	22	20
Soit une augmentation sur l'année dernière de	7	14

Quinze sous-officiers et soldats reçurent la permission de laisser l'école pour s'enrôler dans la police à cheval du Nord-Ouest. Pendant la dernière année, quatre officiers, cinquante-neuf sous-officiers et soldats suivirent un petit cours d'instruction à l'école.

1. Les résultats de cette année, la troisième de l'existence de l'école, ont été très-satisfaisants quant à l'assiduité et à l'instruction des sous-officiers et des hommes, et j'ai remarqué partout, durant ma revue de la plus grande partie de l'artillerie de cette province, les bons résultats du mélange dans les rangs des volontaires, de sous-officiers et soldats qui ont acquis une telle instruction et une telle expérience de leurs devoirs et de la discipline. Le fait qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'officiers qui suivent un petit cours d'instruction, est très-regrettable. J'attribue leur hésitation à venir de l'avant, principalement aux deux raisons suivantes, savoir : 1° Les dépenses pour l'achat d'un uniforme, varié et de prix, et la

nécessité de se procurer des meubles de caserne pour remplacer la table et les chaises fournies d'après les règlements, chacun se rappelant que pour les officiers suivant un cours d'instruction, la solde est seulement de $1 par jour et les rations; 2° La difficulté et, dans quelque cas, l'impossibilité pour les officiers et les hommes, qui s'adonnent à des affaires professionnelles ou commerciales, de s'absenter de leurs devoirs pendant deux ou trois mois.

Quant à la première objection, je suggèrerais qu'une jaquette en serge avec les parements voulus, du coût d'à peu près $7, remplace la jaquette actuelle de patrouille, qui est très-dispendieuse, et que l'usage de la tunique ordinaire à la pension au lieu du gilet rond soit laissé au goût de chacun ; que quelques meubles soient fournis aux quartiers pour les officiers suivant " un petit cours ", et que la solde de ces officiers et sous-officiers, pendant qu'ils seront à l'école, soit proportionnée à leur rang.

Quant à la seconde objection, je recommanderais que, pendant les mois d'été, des classes d'instruction sous la surveillance d'un officier capable de l'école d'artillerie, aidé d'un ou deux sergents instructeurs, soient établies à Ottawa et à Toronto ou ailleurs, s'il le faut, d'après des règles qui seront établies par la suite. A la fin d'un cours de deux mois, à trois heures par jour, le commandant de l'école d'artillerie pourrait faire subir un examen pratique et théorique, et accorder des certificats de 2ème et 3ème classes. Les porteurs de ces certificats pourraient ensuite se rendre aptes à occuper un grade plus élevé, en suivant un cours d'un mois à l'école, pour obtenir des connaissances plus étendues sur l'économie intérieure, la discipline et l'équitation, etc.

1. Je recommanderais un certificat de 3me classe pour certains sous-officiers et soldats qui, bien que capables d'enseigner les exercices etc., ont reçu une éducation secondaire, ces certificats ne devant pas donner au porteur droit à une commission.

2. Une augmentation de l'effectif actuel de la batterie de campagne des écoles d'artillerie a été recommandée auparavant par les inspecteurs d'artillerie dans Ontario et dans Québec. Comme il y a à présent dans la batterie "A" 71 hommes appartenant à différentes batteries de campagne dans la province, l'importance d'avoir des moyens d'instruction suffisants est manifeste.

3. Je recommanderais l'enrôlement de certains sous-officiers et soldats pour trois ans dans la batterie "A". Les premiers seraient le sergent-major, le sergent quartier-maître, les sergents instructeurs, les ouvriers de la batterie, les musiciens, les gardiens de forts, le commis de la cantine, le sergent d'hôpital, etc., etc. La nature de leurs devoirs est cause que ces hommes ne peuvent pas accompagner leurs propres batteries à l'exercice annuel, etc.; on ne devrait pas l'exiger, bien que l'accomplissement de leurs devoirs exige une longue expérience.

4. Le nombre des sous-officiers et des hommes qui demandent d'être admis aux petits cours d'instruction étant plus élevé durant l'hiver que durant les mois de l'été, je recommanderais qu'à cette saison de l'année l'effectif de la batterie "A" soit augmenté, et qu'il y ait une diminution correspondante durant l'été.

5. Une association de carabiniers a été établie dans l'école d'artillerie pendant les deux dernières années, un concours annuel ayant lieu dans le mois de juin, et des prix ayant été souscrits pour le plus grand nombre de points faits pendant un certain nombre de samedis après-midi. L'année dernière, l'association comptait 77 membres.

6. Un camp d'été pour une semaine, en août, a été formé sur le bord du lac, à cinq milles à peu près de la ville ; durant ce campement la batterie a appris le service du camp, les exercices ordinaires et le service des pièces de campagne. Les officiers firent une inspection et une esquisse de la route ; ils eurent l'occasion de s'adonner à des exercices athlétiques, de se baigner, etc. Les rations furent apportées par les chevaux de la batterie, etc. La conduite des hommes fut excellente.

7. Durant l'année dernière tous les officiers et un sous-officier ont appris la reconnaissance, l'esquisse des routes et la défense des ouvrages. Des progrès considérables ont été faits dans ces branches d'instruction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, major,

Commandant l'école d'artillerie.

Le député adjudant-général,

Quartier-général, Ottawa.

RAPPORT SUR L'ÉCOLE D'ARTILLERIE DE LA BATTERIE "B".

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre un tableau synoptique de l'enseignement suivi, pendant les trois dernières années, dans l'école d'artillerie de la batterie "B", et je dois dire que n'ayant pas un personnel suffisant d'assistants, je désire, avec votre permission, diminuer le degré d'instruction en omettant du "long cours" les mathématiques appliquées aux problêmes plus élevés de l'artillerie, l'histoire militaire, et la construction des batteries de siége, des radeaux et des ponts, pour lesquels il est difficile de se procurer les matériaux nécessaires ainsi que la main-d'œuvre, à cause du grand nombre d'occupations qui incombent au petit nombre d'hommes sous mon commandement.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire allusion en détail aux recommandations déjà soumises au sujet de la subdivision des 174 hommes de tous rangs de la batterie "B" en une brigade de 3 batteries de 80 chacune, l'une servant de succursale de l'école d'artillerie à Montréal, qui a déjà existé depuis deux ans sans autre dépense, jusqu'à présent, pour le gouvernement, que la solde de l'officier et du sous-officier et de 20 hommes du détachement de la batterie "B" de l'Ile Ste. Hélène. Il est à peine nécessaire de mentionner la facilité avec laquelle les exercices de cavalerie et d'infanterie pourraient être enseignés par un effectif comme celui qui est proposé.

Ci-inclus sont les :

(A.) Rapport des officiers, sous-officiers et soldats enrôlés durant l'année courante.
(B.) Rapport annuel des certificats accordés, indiquant la proportion décimale du chiffre de mérite.
(C.) Tableau de l'instruction—long et petit cours.
(D.) Exemples d'examen ; questions pour l'année courante.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie et commandant l'école d'artillerie, Québec.

Député adjudant général
de milice, Ottawa.

(A.)

ECOLE D'ARTILLERIE, BATTERIE "B."

Rapport du nombre d'officiers, sous-officiers et hommes enrôlés depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 31 décembre 1874, indiquant le district militaire et les corps dans lesquels chaque homme est nominalement enrôlé.

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre 1874.

RANGS.	Corps dans lesquels ils sont enrôlés. District militaire, No. 5.				District militaire, No. 7.					District militaire No. 10. Manitoba.	Total.	REMARQUES.
	Batterie de camp. de Shefford.	Artillerie de place de Montréal.	Artil. de place de la bat. Sherbroke.	Cie. No. 1 du génie de Montréal.	Batterie de camp. de Québec.	Ancienne bat. de camp. de Beauce.	Ancienne batt. de place de Québec.	Artil. de place de la bat. de Gaspé.	Artillerie de la batterie "B"			
Officiers	....	....	....	1	.. .	1	....	1	...	*1	4	*Capt. Taschereau, commandant l'atillerie à Manitoba.
Sous-officiers et soldats....	10	3	27	....	16	2	12	3	31	....	134	Il n'y a ni artillerie ni corps de génie dans le dis. militaire No. 6.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A. Québec.

Député-adjudant-général,
Quartier-général, Ottawa.

(B.)- -ECOLE D'AR-

Noms des officiers, sous-officiers, artilleurs et conducteurs qui ont mé- rant l'année 1874, indiquant les sujets d'examen et la propor-

Sujets d'examen. — Proportion décimale du chiffre de mérite.		Corps.	Classe du certificat accordé.	Artillerie. — Décimale.	Matériel d'artillerie — Décimale.	Artillerie mobile. — Décimale.
Major	Slous, J	Art. de pl. de Gaspé.	Première	·80	·64	·84
Capitaine	Taschereau, E	Art. de pl., Manitoba	Première	·70	·63	....
Capitaine	Huddle, A. O. R.	Brig. du G.T., A.P	Seconde	Les papiers de ces officiers moyenne du chiffre de mérite		
Lieut	Whittaker, S		Seconde			
Lieut	Wiesenbone, J. R.		Seconde			
Lieut	Elliott, T. W		Seconde			
Lieut	Pangman, J	Art. de pl., Montréal	Seconde			
Lieut	Boswell, St. G. J.	Génie de Montréal	Première	·80	·60	·75
Lieut	Sheppard, H	Aut. A. P., Québec.	Première	·92	·91	·94
Lieut	Duchesnay, E	Aut. B.C. de Beauce	Première	·88	·55	....
Sergent	Kay, W,	B.C., Shefford Art	Seconde	·73	·70	·80
Caporal	Taylor, J		Seconde	·90	·88	·84
Caporal	Neil, U		Seconde	·77	·66	·65
Caporal	Ingalls, A. G		Seconde	·80	·37	·90
Caporal	Woolley, A		Seconde	·47	·30	·73
Bombardier	Erskine, J		Seconde	·74	·42	·78
Bombardier	Seale, G		Seconde	·67	·58	·75
Caporal	Tilton, O		Seconde	·47	·50	·59
Bombardier	Kirk, M	"B" Batt. d'Art.	Seconde	·86	·00	·75
Artilleur	Gardiner, G		Seconde	·78	·00	·54
Conducteur	Scott, A		Seconde	·44	·00	·65
Sergent	Beehervais, J	Bat. Gaspé, A.P.	Seconde	·81	·88	·88
Sergent	Carter, A		Seconde	·85	·81	·84
Sergent	Patterson., W		Seconde	·85	·75	·81
Sergent	Martin	Brigade du G.T., A. de P	Seconde	Les papiers de ces sous- tion, la moyenne du chiffre		
Caporal	Noakes		Seconde			
Sergent-major	Pendleton	Montréal Brigade, V. A.	Seconde			
Sergent	Winne		Seconde			
Sergent	Wilson		Seconde			
Sergent	Riddl e		Seconde			
Sergent	Blackhall		Seconde			
Caporal	Holman		Seconde			
Bombardier intérim.	Thompson, S	"B" Batt. d'Art.	Seconde	·73	1·00	·88
Bombardier intérim.	Murphy, P		Seconde	·40	·98	·58
Bombardier intérim.	Richie, A		Seconde	·80	·92	·66
Artilleur	Hindle, J		Seconde	·37	·92	·76
Artilleur	McDonald, A		Seconde	·66	·92	·80
Artilleur	Dolan, P		Seconde	·33	96	·88
Caporal	Walsh, P		Seconde	·82	·92	·63
Caporal	Dolby, A. J.		Seconde	·92	·51	·89
Caporal	Laloux, E		Seconde	·78	·31	·58
Bombardier intérim.	Elvin, R		Seconde	·75	·56	·86
Artilleur	Duffy, P		Seconde	·55	·39	·58
Artilleur	Fairley, A.		Seconde	·81	·30	·65
Artilleur	Langlois P		Seconde	·74	·31	·40
Artilleur	Perry, R		Seconde	·51	·48	·49
Artilleur	Baker, J.		Seconde	·97	·77	·87
Artilleur	Watson, J		Seconde	·70	·50	·64

Le député-adjudant-général,
Quartier-général, Ottawa.

TILLERIE DE LA BATTERIE "B."

rité et reçu les certificats d'artillerie, long et petit cours, du
tion décimale du chiffre de mérite.

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre, 1874.

Fortification et siéges. Décimale.	Reconn. militaire. Décimale.	Evolutions Décimale.	Stratégie. Décimale.	Loi militaire. Décimale.	Moyenne décimale du chiffre de mérite.	REMARQUES.
....	....	....	....	·85	·78	
....	....	·50	....	·90	·68	
furent renvoyés corrigés pour leur instruction, la de chacun seulement étant notée.					·83	Petit cours, école, Montréal.
					·91	
					·80	
					·62	
					·69	
·76	·60	....	....	·76	·71	
·68	·75	·80	·79	·69	·81	
·25	·82	....	·84	....	·66	
....	....	....	....	....	·74	
....	....	....	....	....	·87	
....	....	....	....	....	·68	
....	....	....	....	....	·68	
....	....	....	....	....	·50	
....	....	....	....	....	·64	
....	....	....	....	....	·66	
....	....	....	....	....	·52	
....	....	....	....	....	·80	
....	....	....	....	....	·66	
....	....	....	....	....	·54	
....	....	....	....	....	·85	
....	....	....	....	....	·83	
....	....	....	....	....	·80	
officiers furent renvoyés corrigés pour leur instruc- de mérite de chacun seulement étant notée.					·60	Petit cours, école, Montréal.
					·73	
					·83	
					·79	
					·70	
					·50	
					·84	
					·77	
....	....	....	....	....	·87	
....	....	....	....	....	·65	
....	....	....	....	....	·75	
....	....	....	....	....	·68	
....	....	....	....	....	·79	
....	....	....	....	....	·72	
....	....	....	....	....	·79	
....	....	....	....	....	·77	
....	....	....	....	....	·55	
....	....	....	....	....	·72	
....	....	....	....	....	·50	
....	....	....	....	....	·58	
....	....	....	....	....	·48	
....	....	....	....	....	·49	
....	....	....	....	....	·87	
....	....	....	....	....	·61	

T. B. STRANGE, Lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

(C)

RÉSUMÉ DU PETIT COURS DE L'OFFICIER, ÉCOLE D'ARTILLERIE, QUEBEC.

EXERCICES PRATIQUES ET SERVICE.

Artillerie de place.

Maniement des armes.
Exercice de compagnie.
Exercice des grosses pièces, A. P.
" " rayées
" du mortier.
" " (transporté sur des charrettes de siége).
Service de la chèvre.
Artillerie mobile.
Camion.
Faire des nœuds et travers.
Service du canon.
Fabrication des munitions.
Examen des bouches à feu.
Tirer des angles avec le sextant pour trouver la portée.
Visiter (chaque semaine) les arsenaux et le district d'artillerie.
Economie interne et service du régiment.
Présence à la cour martiale.

Artillerie de campagne.

Services des pièces de campagne.
Conduite des chevaux et des voitures.
Evolutions de batterie de campagne.
Enlèvement des pièces de campagne détériorées.
Faire des nœuds et travers.
Exercice de l'épée.
Tir du canon.
Fabrication des munitions.
Examen de l'artillerie.
Tirer des angles avec le sextant pour trouver la portée.
Economie interne.
Service des écuries et du régiment.
Présence à la cour martiale.

Les officiers prêteront une attention spéciale aux sujets qui sont du ressort de leur branche du service de l'artillerie, mais ils seront censés avoir une idée générale du tout.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. A., du génie.

RÉSUMÉ DU PETIT COURS, ÉCOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

THÉORIE.

Artillérie, moins les mathématiques appliquées.
Connaissance du matériel d'artillerie tel qu'il existe dans la citadelle, Québec.
Opérations de laboratoire comme elles se font à Québec.
Examiner et munir de guidons les bouches à feu.
Fortification élémentaire.
Evolutions secondaires d'artillerie relativement aux autres armes.
Trouver la portée, usage du sextant et de la boussole de réflexion.
Connaissance générale des règles de la milice, règles de la Reine et articles de guerre, comme ils sont appliqués à la milice.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. A., et du génie

SOMMAIRE DU COURS COMPLET DES OFFICIERS, ÉCOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

Etre capable d'enseigner.

Le service du canon. } et la pratique
Le service des mortiers. }
Le service de la chèvre.
Artillerie mobile.

Avoir une bonne connaissance de

L'exercice d'infanterie.
Equitation et service des écuries.
Mouvements et positions de l'artillerie de campagne.
Matériel et arsenaux d'artillerie.
Examiner et munir de guidons les bouches à feu.
Opérations de laboratoire.
Construction de batteries de siége, radeaux et ponts.
Artillerie et mathématiques appliquées.
Fortifications et siéges.
Exploration et reconnaissance militaires.
Evolutions de toutes les armes, stratégie et histoire militaire d'une campagne.
Economie interne, service du régiment et direction de l'armement de la forteresse.
Règles de la Reine et de la milice, et articles de guerre appliqués à la milice canadienne.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. A., et I. de A.

(D.)

COURS COMPLET DES OFFICIERS

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, avril 1874.

Artillerie.

1. Indiquez la vélocité d'un projectile par livres au pied; sa vélocité par tonnes au pied, et donnez les formules pour trouver le total de ce qui est contenu dans un projectile, et par pouce de circonférence?
2. Pourquoi a-t-on substitué les bombes aux boulets pleins pour les canons rayés?
3. Trouvez la charge et la longueur d'une fusée dans un mortier de 3 pouces à 1,800 verges?
4. Supposons qu'un projectile de 12 livres soit substitué à un projectile de 9 livres avec les canons de campagne M. L. R., la charge de poudre demeurant la même, la vitesse initiale du canon de 9 étant de 1,400 pieds par seconde et celle du canon de 12 de 1,300; trouvez la vélocité additionnelle des deux projectiles à 2,000 verges; et expliquez la raison pour laquelle le boulet qui a la vitesse initiale moindre a la plus forte vélocité additionnelle à la portée donnée. Quelle est la raison que vous supposez avoir empêché l'adoption du plus puissant projectile?
5. La charge de poudre pour la pièce de campagne M. L. R. ci-dessus pouvait-elle être augmentée avantageusement de 2 livres pour la bombe de 12 livres?
6. Calculez la vélocité de choc, à une portée de 1,000 verges, Palliser de 250 de 9 pouces, tirée par un canon rayé Woolwich, avec la vitesse initiale de 1,420 pieds par seconde?
7. Quelle épaisseur de doublure en fer le projectile ci-dessus pénétrerait-il à la portée susdite, sans tenir compte de la partie en bois?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie et commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, avril 1874.

Artillerie de campagne.

1. Définissez les termes suivants :— Trajectoire, ligne de mire, ligne de feu, but en blanc, déviation, dérivation ?
2. Qu'entendez-vous par feu de revers ?
3. Quels projectiles et fusées emploieriez-vous respectivement contre les troupes à découvert, les troupes cachées derrière une palissade, les troupes protégées par l'élévation du terrain ou dans les bois ; et comment agiriez-vous contre l'artillerie dont les avant-trains et les chevaux seraient cachés dérobés à la vue ?
4. Donnez la règle simple pour calculer la longueur de la fusée pour la bombe ordinaire et l'obus à balles de Shrapnell (canons rayés), prenez, par exemple, celle de Shrapnel à 1,500 verges ?
5. Quelle est la règle pour calculer la déviation causée par le vent sur la portée, et sur une roue qui reposerait sur un terrain plus élevé que celui où se trouverait l'autre ?
6. En commençant le tir, comment pourriez-vous régler et rectifier le feu de vos canons ?
7. Exposez en détail les positions et le service des hommes au feu avec les pièces de campagne M.L.R. de 9, et le service à faire dans le cas où les détachements se trouveraient par hasard réduits à cinq et six hommes.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,

Inspecteur d'artillerie et commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, avril 1874.

Artillerie de campagne.

1. Donnez la manière de préparer et fixer les différentes fusées, le temps et la percussion, pour le canon M. L. R. de 9. Quelle précaution est prise lorsque les bombes sont transportées pleines dans les avant-trains ?
2. Donnez les distances de courte intervalle avec six chevaux ?
   $\frac{1}{4}$ " " "
   $\frac{1}{2}$ " " "
   complète " " "
3. Exposez les évolutions des différentes divisions en formant les colonnes de division en arrière de la droite de la ligne (avec diagramme).
4. Avec quatre canons à l'œuvre, changez le front moitié à droite sur le No. 3 pour opérer. Montrez le mouvement par un diagramme.

Harnachement.

1. Nommez les différentes parties d'un harnais de derrière ?
2. Que feriez-vous pour dégager un limonier sous verge tombé ?
3. Que feriez-vous dans le cas où le limon sous verge serait brisé et où vous n'auriez pas de rechange ?
4. Quels sont les principaux points à observer pour ajuster le collier, les traits, la sous-ventrière, la rêne de derrière et de côté ?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,

Insp. d'artillerie et commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, avril 1874.

Matériel d'artillerie de campagne.

1. Décrivez le mode de rayer, de pointer, de peser le calibre et de charger les pièces de M. L. R. de 9.
2 Décrivez la cartouche à boulets, et l'obus à balles ordinaire de Shrapnel, leur action, et les fusées avec lesquelles on s'en sert.
3. Décrivez une étoupille ordinaire à friction, donnez son diamètre et celui de l'ouverture. Comment pourriez-vous la remplacer si votre approvisionnement s'épuisait au service ?
4. Quels sont les ingrédients dont se compose la poudre de guerre, dans quelle proportion sont-ils employés, et quelle est l'action spécifique de chacun ?
5. Y a-t-il un avantage à employer le fulmi-coton pour les charges explosives des bombes ? Préféreriez-vous le fulmi-coton sec ou les bombes remplies d'eau avec une petite pulpe de fulmi-coton ? Quelle modification de fusée serait nécessaire ?
6. Nommez les différentes parties de l'affût et de l'avant-train d'un canon, le nombre et la nature des coups qu'il porte, avec les munitions qu'il peut transporter lorsqu'il est en marche.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A. Québec.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, avril 1874.

Evolutions.

Comme commandant d'une simple batterie de campagne à l'œuvre, donnez vos idées sur la solution des questions suivantes, et démontrez par des diagrammes :—

1°. Où faire feu ?
2°. Quand faire feu ?
3°. Sur quoi faire feu ?
4°. Quoi tirer ?
5°. Comment remplir vos avant-trains ?
6°. Quand avancer ?
7°. Comment avancer ?
8°. Quels ordres donneriez-vous à l'officier en charge de vos chariots ?
9°. Quel avis à l'officier commandant votre escorte ?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Insp. d'artillerie et commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D ARTILLERIE, QUÉBEC.

Artillerie.

1°. Définissez les termes suivants :

Trajectoire,
Ligne de feu,
Ligne de mire,
Angle d'élévation,
Angle de mirage.

2°. Qu'est-ce que l'évent? Pourquoi est-il nécessaire, et quels sont ses avantages et ses désavantages?

3° Quels guidons sont employés avec les canons à âme polie? Comment sont graduées les échelles de tangente?

4° Quelle est la règle pour l'élévation des canons à âme polie ayant une portée de but en blanc de 400 verges? Quelle élévation faut-il pour 1,000 verges?

5° Donnez la règle simple pour trouver la longueur de la fusée pour la bombe ordinaire à âme polie et celle de Shrapnell. Combien de dixièmes d'une fusée pour une bombe Shrapnell à 1,200 verges?

6° Donnez la règle qui détermine les charges pour les mortiers en fonte. Quelle est la charge pour un mortier de 13 pouces à 1,100 verges?

7° Quels sont les différents genres de feu dont se compose le service de l'artillerie? Enumérez les différentes sortes de feu horizontal.

8° Ou est le plus fort choc sur le canon, et pourquoi?

9° Pourquoi le choc sur le métal d'un canon rayé est-il plus fort que sur celui d'un canon à âme polie?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

Matériel d'artillerie.

1° En combien de classes se divisent les projectiles?

2° Quelles sont les différentes conditions reprises dans la construction des obus ordinaires à âme polie, et des obus à balles?

3° Décrivez à l'aide d'un diagramme un obus à balles à âme polie, son emploi et sa portée la plus efficace, et quels sont ses désavantages quand on le compare avec un obus rayé à balles.

4° Enumérez et décrivez les différents projectiles et leur usage.

5° De quelles manières se composent les cartouches à canon, et pourquoi?

6° En quelles classes se divisent les fusées pour les bouches à feu à âme polie? Enumérez les différentes fusées dont la combustion se fait après un certain temps pour les bombes à âme polie, et dans quel espace de temps brûle la composition à fusées?

7° A quels projectiles sont toujours attachés les fonds en bois, et pourquoi?

8° Quelle est la composition de la poudre à canon? La proportion de ses matières premières, et quels sont ses avantages sur les autres matières explosives?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A.

PETIT COURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

Artillerie pratique.

1° Combien il y a-t-il de genres de levier? Donnez en la description.

2° Détaillez les quantités de munitions transportées par les différents leviers en se préparant pour le combat avec un canon à âme polie de 32.

3° Quel est le désavantage de l'emploi d'un levier de manœuvre dans les opérations de siége? Combien y a-t-il de sortes de leviers de manœuvre triangulaires, et quel poids chacun peut-il lever?

4° Exposez l'usage général d'un levier de manœuvre.

5° Donnez la méthode de descendre un canon sur le front d'un affût et de le monter en trevirant le côté.

6° Dans le cas où un canon de place serait désagréé durant le combat, donnez-le moyen le plus rapide de transporter le canon sur un chariot de réserve.

7° Décrivez en termes généraux la manière de monter un mortier de 10 pouces.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel.,
Commandant E. A.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Artillerie.

1. Définissez les mots suivants :
"Axe d'une pièce,"
"Ligne de mire,"
"Ligne de feu,"
"Trajectoire,"

et montrez, à l'aide d'un diagramme, de quelles forces cette dernière est la résultante.

2. Définissez le vent. Existe-t-il dans tous les canons ? Quels sont ses avantages et désavantages ?

3. Expliquez pourquoi un projectile allongé d'un canon rayé pénétrera un vaisseau cuirassé mieux qu'un boulet rond lancé par un canon du même calibre, et frappant avec la même vitesse finale.

4. Donnez la formule qui indique la force du choc d'un boulet en rapport avec son poids et sa vitesse.

5. La précision d'une bombe commune sphérique ne saurait être aussi grande (surtout à de fortes distances) que celle d'un boulet du même calibre, lancé avec le même chargement. En serait-il ainsi avec un boulet allongé et un boulet lancé par des canons rayés? Dites pourquoi.

6. Dites comment vous calculez le chargement et la longueur de la fusée pour les mortiers. Quels seraient le chargement et la longueur d'une fusée pour un mortier de 13 à 1,390 verges par exemple ?

7. Pourquoi faut-il à l'obus à balles de Shrapnel une fusée qui dure moins que pour la bombe ordinaire ? Et donnez-nous une règle facile pour trouver la longueur d'une fusée pour les canons ordinaires à âme polie.

8. Combien y a-t-il de hausses de pointage et de guidons pour un canon ordinaire de siége à âme polie ? Les degrés ont-ils la même longueur ? si non, pourquoi ?

9. Il faut quelquefois pouvoir mettre en état de service les canons capturés. Donnez une règle facile pour trouver la longueur d'un degré pour une hausse de pointage pour n'importe quel canon ?

10. Comment dispose-t-on la dérivation ou la déviation constante du projectile lancé par un canon rayé, et la déviation accidentelle à droite ou à gauche ?

11. En supposant que le canon de 7 se chargeant par la culasse dévierait de quatre pieds à droite, à une distance de 1,500 verges, comment placeriez-vous votre hausse de pointage pour ce qui concerne la déviation ?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Matériel d'artillerie.

1. Qu'entendez-vous par l'expression "munitions de guerre ?"

2. Combien compte-t-on de projectiles incendiaires ? Décrivez-les ainsi que leur usage.

3. Quelle est la vitesse de combustion de la composition à fusées ?

4. Dans combien de catégories les pièces d'artillerie peuvent-elles être divisées et subdivisées ? Faites connaître l'usage de chaque catégorie, et le nombre de fusées qu'elles nécessiteront.

5. Etablissez les portées les plus effectives pour différents projectiles lancés par le canon à âme polie de 32 ; et si vous manquiez de cartouches et de mitraille, à quel expédient recourreriez-vous dans un retranchement ?

6. Décrivez la fusée de Pettman pour le service général, et son action ; a-t-elle quelque inconvénient en temps de siége ou pour la défense des côtes d'un pays ?

7. Décrivez le segment et l'obus à balles de Shropnel pour les canons rayés ; donnez-en une esquisse par sections : établissez les circonstances où chacun est le plus applicable et les fusées dont vous préféreriez l'usage pour chacun d'eux ?

8. Décrivez le canon rayé monté dans le bastion du Roi ; ses guidons, munitions de guerre et menu matériel ; ses avantages et défauts, et le service qui lui convient le mieux ?

9. Dans quelle proportion entrent les composants de la poudre à canon. Quelles sont les différentes espèces et classes du service de la poudre à canon, et avec quelles espèces de canon en fait-on usage ?

10. Connaissez-vous quelque fait curieux concernant la force et la vitesse première produites dernièrement par l'éclat du tube intérieur du canon de 35 à Woodwich avec de la poudre en pelottes ?

11. Quelle conclusion pouvez-vous tirer de cette expérience quant à la valeur relative de l'acier et du fer forgé pour résister à l'explosion ?

12. Quelles sont les lignes de moindre résistance dues aux formes de canons de fonte à âme polie ? quelle cause produit les plans faibles ? et en a-t-on modifié la construction dernièrement ?

13. Expliquez les avantages du système Palliser pour changer les canons sur celui de Blakely, et la méthode adoptée par différentes nations du continent ?

14. Décrivez en termes généraux la méthode américaine des grosses pièces d'artillerie en fer et les avantages sur le système ordinaire ?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Artillerie pratique, cordage, etc.

1. Donnez une règle approximative pour calculer la force d'une corde neuve, par exemple la corde de six pouces employée dans les élingues.

2. Dites comment vous lanceriez un baril à bourse ou tout autre baril de poudre qu'on aurait ouvert pour l'utiliser.

3. En supposant que vous trouveriez un endroit faible ou endommagé dans une corde à laquelle vous voudriez donner une forte tension, comment remédieriez-vous temporairement à ce défaut ?

4. En laissant la friction en dehors de la question, donnez une règle pour trouver la force du palan, et établissez la force des palans suivants :

Palan de canon ordinaire.
Palan de gros canons.
Palan de chèvre.

5. Y a-t-il quelque inconvénient à se servir d'une chèvre dans les opérations de siége ? Dites quelles sont les raisons qui militent contre son usage, et calculez la puissance mécanique avec des leviers de sept pieds et des guidons de huit pouces de diamètre.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

NOVEMBRE 1874.

Service de grosses pièces de canon et changements, etc., pièces d'artillerie à âme polie.

6. En préparant pour l'action un canon à âme polie, sur un affût de place, exposez en détail les munitions apportées par chaque homme et son service au canon.

7. Dites quelles sont les munitions impropres à l'échange pour les mêmes espèces de canons et affûts, et comment connaissez-vous les bons ?

8. Un affût fixe, portant un canon de 56 quint. ou à peu près, a été endommagé pendant qu'il reculait; décrivez la manière la plus prompte de déplacer un canon en le mettant sur un nouvel affût, sans d'autre matériel que les munitions pour les canons, et que deux poutrelles longues d'une verge. Pourrait-on le faire sans des poutrelles? De combien d'hommes auriez-vous besoin? Et pour quelle période de temps? Exposez en détail les devoirs et la position des membres, à l'aide d'un diagramme.

9. Quel est le moyen le plus prompt pour démonter un canon de 50 quint. sans autre matériel que des munitions d'artillerie? Combien cela prendrait-il de temps avec quinze hommes?

10. Exposez en détail le service général des canonniers en changeant les pièces d'artillerie.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

COURS COMPLET POUR LES OFFICIERS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Matériel d'artillerie.

1. Classez l'armement de la forteresse dans laquelle vous avez fait le service. Dites le nombre de projectiles par canon pour le service de terre et de mer, et calculez leur durée dans le cas de guerre?
2. Quel est l'armement que vous supposez devoir le mieux répondre aux besoins de la guerre moderne, et qui serait le plus économique. Dites sur quoi vous basez votre opinion.
3. Décrivez les canons rayés montés sur l'angle des bastions, leurs guidons, accessoires, munitions, leurs avantages et désavantages.
4. Quelles sont les proportions des composants de la poudre à canon, et quelles sont les diverses espèces de poudre dont on se sert?
5. Le résultat serait-il différent dans deux mines où l'on aurait introduit du fulmi-coton, dont l'une ferait explosion au moyen d'une mèche à canon et l'autre au moyen d'une étoupille à percussion, et pourriez-vous faire sauter une étoupille remplie de fulmi-coton sec?
6. Quelles sont les munitions que l'on ne devrait pas mettre dans un arsenal, et pourquoi?
7. Décrivez le procédé pour examiner l'artillerie, tel que vous l'avez vu.
8. Quel est le nombre de coups que l'on peut tirer d'un canon de fonte de service sans examen? Où paraissent les premières fissures dans le métal, et quelle est la nature des soufflures qui, d'après vous, fait qu'un canon n'est pas sûr?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. A., Québec.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, octobre 1874.

Fortification et siéges.

1. Relatez brièvement les progrès qu'a fait le système de fortification et d'attaque dès les premiers temps jusqu'à Vauban, y compris le siége d'Ath. de 1697.

2. Quelles sont les principales causes de la faible défense de la plupart des forteresses françaises dans la guerre de 1870–71?

3. Quels sont les principaux points de différence dans l'attaque et la défense, depuis qu'on se sert des canons rayés et de petites armes se chargeant par la culasse?

4. Quels sont dans votre opinion les cinq principes de défense moderne des forteresses les plus importants?

5. En quoi ces principes s'appliquent-ils à la forteresse de Québec et à sa défense?

6. Tracez de mémoire une esquisse à grands traits de la forteresse de Québec.

7. Faites connaître en termes généraux les avantages et désavantages qu'on attribue au système Moncrief comparés avec les structures modernes en granit et en fer.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. A., Québec.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Fortification de campagne.

1. Quels sont les principaux objets de la fortification de campagne et quels sont les moyens généraux à adopter pour obtenir ces objets ?

2. Dites approximativement quelle est l'épaisseur que doit avoir un parapet en terre—en billots de pin—ou en maçonnerie, pour résister aux pièces de campagne rayées ?

3. Tracez l'esquisse d'après l'échelle (10 pieds au pouce) des haies qu'on voudrait rendre défendables sur un terrain uni, sur un terrain allant en pente dans la direction d'un ennemi, ainsi que sur un terrain allant en pente dans la direction des assiégés, dans le cas où il deviendrait absolument nécessaire d'occuper cette position ?

4. En crénélant des murs, quelle est la hauteur minimum qu'on doit leur donner dans la direction de l'ennemi ?

5. Quels sont les principaux points à considérer en traçant le plan d'un ouvrage militaire ?

6. Tracez d'après une échelle, 20 pieds au pouces—en indiquant les dimensions et les noms techniques des talus—le profil d'un ouvrage de campagne sur le talus le plus favorable à l'action d'une artillerie de campagne, ayant un épaulement capable de résister à celle de l'ennemi, le terre-plein sur une distance de 20 pieds en arrière de la crête doit être défilé d'une côte éloignée, le feu de l'ennemi subissant une inclinaison de un dans six. Le remblai doit être proportionné au déblai, la partie de la terre déblayée dont on n'a pas besoin devant servir aux traverses ?

7. Décrivez le mode de fortifier un village dont on voudrait se servir comme de poste extérieur pour la défense—et indiquez à l'aide d'une esquisse, vos arrangements pour défendre la maison ou bâtiment que vous avez choisi comme point d'appui ou central.

8. Est-il désirable dans un combat de rue d'aller de maison en maison en démolissant les murs de séparation ? Quel serait le meilleur moyen d'utiliser le lithofracteur ?

9. Donnez-nous une esquisse d'un levier de pont-levis double, fait de bois de pin, dans le but de remplacer l'arche d'un pont de maçonnerie, longue de 40 pieds, laquelle aurait sauté ; estimez approximativement la valeur des matériaux et outils nécessaires, aucun clou ne devant être employé.

10. On peut obtenir des tonneaux de l'intendance de chaque armée qui transporte du lard, de la fleur, de la bière, du vin ou des spiritueux. Décrivez en termes généraux la construction d'un pont en tonneaux, et calculez la force de flottaison d'un pont en tonneaux, formé de tonneaux de trente-cinq gallons, sans tenir compte de la pesanteur de la superstructure.

11. Montréal est menacé d'une attaque. On désire que vous rendiez la communication par chemin de fer impracticable dans quelques heures. Dites comment vous feriez cet ouvrage d'une manière efficace, de manière à vous attirer le moins de blâme possible par suite de dommage, en supposant que l'attaque dont il est rumeur ne soit qu'un canard, ou que la retraite subséquente de l'ennemi fasse en sorte qu'il soit avantageux de couvrir promptement les communications ?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A., Québec.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Loi militaire, etc.

1. Combien reconnait-on de cours matiales dans le service, et quelles sont-elles ?

2. Expliquez le mode de procèder d'une cour martiale.

3. De quelle manière peut se faire rendre justice un soldat qui se croit lésé dans toute affaire qui affecte sa solde ou son fourniment par l'officier commandant sa troupe, batterie ou régiment ?

4. Combien de temps un soldat peut-il être tenu en prison avant d'être traduit devant son officier commandant ?

5. Si un soldat après avoir été mis en prison, a fait ensuite le service sous les armes, peut-il être puni pour son offense ?

6. A combien de jours de prison dans les casernes et d'heures de cellules un officier commandant peut-il condamner un soldat ?

7. L'artilleur Thomas Aitkens a été absent pendant tris jours, depuis le 20 courant, et il est revenu à 2 h. p. m., dans un état d'ivresse, après avoir perdu son bonnet de police. Rédigez l'acte d'accusacion qui sera soumis à l'officier commandant pour faire une investigation.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Comdt., E. A. Québec.

COURS COMPLET POUR LES OFFICIERS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Reconnaissance.

1. Déterminez les relèvements et distances suivantes sur une échelle de 100 verges au pouce :

De	A	Relèvement.	Distance en verges.
A	B	260°	190
C	B	35°	160
D	C	170°	60
D	E	265°	40
F	E	180°	50
F	G	190°	50
H	G	100°	30
H	I	240°	70

2. Exposez brièvement les principes généraux que l'on doit observer pour dresser un levé militaire et les principaux points à noter dans un rapport de reconnaissance.

3. Soumettez votre copie du levé fait par les officiers au camp de Beauport, qui eut lieu l'été dernier.

4. Décrivez la méthode du lieut.-col. Drayson pour trouver la portée.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Comdt., E. A., Québec.

COURS COMPLET POUR LES OFFICIERS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Tactique.

1. Définissez les termes suivants pour les évolutions de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie : un rang, une file, position par quatre, section, sous-division, division d'artillerie, son rapport avec l'infanterie, comparé à celui d'un escadron et d'une compagnie pour toutes les autres armes réunies.

2. Quelle doit être à la parade l'étendue de front d'un escadron, d'une batterie en ligne tant plein que vide, d'une compagnie de 40 files ; quel espace devrait-on laisser entre des bataillons en ligne, formés de colonnes contiguës, d'escadrons, d'artillerie et autres troupes, et comment détermine-t-on l'alignement de l'artillerie pour ce qui regarde l'infanterie.

3. Exposez les principaux points à considérer par un commandant de batterie dans le choix d'une position, et les principes qui doivent régler l'action de corps divisionnaires, de réserve ou d'artillerie en masses, sur la route ou au combat, et prenez pour exemple des faits de la dernière guerre franco-allemande.

4. Indiquez par un diagramme la manière dont vous feriez avancer l'un des susdits corps d'armée, en ordre de bataille vers la frontière, par deux chemins parallèles assez rapprochés.

5. Supposez que l'avant-garde de la cavalerie sentant l'approche de l'ennemi se replie graduellement sur l'avant-garde, laquelle s'emparant d'une bonne position qui donne sur un terrain découvert, reste sur les lieux jusqu'à l'arrivée du corps principal, et que l'ennemi se retire pour la nuit. Indiquez à l'aide d'une esquisse la manière dont vous disposeriez votre corps d'armée, et dont vous protègeriez les postes d'observation (les réserves n'ayant pas quitté leur poste).

Quel serait l'effectif des postes d'observation sur une étendue de 1,600 verges pour chaque division, en supposant qu'il faudrait une double garde postée de 50 verges en 50 verges ?

6. Les troupes devant être rangées en bataille au lever du jour, indiquez sur une esquisse la disposition générale que vous adopteriez, la nature du terrain que vous préféreriez, vous faites face à une ligne au sud, perpendiculaire à vos communications, tandis que celles de l'ennemi se trouvent au sud-ouest ; dans quelle direction vous attendez-vous à recevoir véritablement l'attaque ; comment, quand et où vous préparez-vous à vous servir de votre corps d'artillerie et vous efforcerez-vous de faire une contre-attaque ; et, avec quel objet spécial en vue ? Faites connaitre en détail à l'aide d'une seconde esquisse, la disposition pour l'attaque de l'une de vos divisions sur un front de 2,000 verges, de vos tirailleurs, de vos réserves, de votre flanc, des réserves de bataillon, brigade et division, conformément au plan proposé par le capitaine Hime en supposant que dans ce cas la conformation du sol ne s'oppose pas à l'exécution de l'idée générale.

Exposez les raisons qui vous font motiver votre plan.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A., Québec.

COURS COMPLET POUR LES OFFICIERS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, nov. 1874.

Loi militaire, etc.

1. Quelle est la différence entre la loi martiale et la loi militaire ? Nommez en termes généraux les personnes qui sont soumises à la dernière.

2. Des miliciens peuvent-ils être jugés par des officiers de l'armée régulière et *vive versa*, et, si oui, dans quels cas ?

3. Quelles sont les punitions que peut infliger un officier commandant, et quels sont les cas où un soldat a le droit de se faire juger par une cour martiale ?

4. Quelle est la plus forte peine imposée pour l'ivrognerie sans cour martiale et par une cour martiale ?

5. Un soldat peut-il être jugé par une cour martiale de régiment ou division pour cause d'ivrognerie lorsqu'il n'est pas de service ?

6. Quels sont les pouvoirs d'une cour martiale de régiment, de combien d'officiers se compose-t-elle, et y a-t-il quelque exception au nombre ordinaire ?

7. Combien de fois peut-on ordonner la révision d'un conseil de guerre, et est-il permis de recevoir de nouvelles dépositions au sujet de l'accusation portée contre le prisonnier ?

8. Peut-on recevoir les dépositions par "ouï-dire ?"

9. Si les soldats se rendent coupables de fautes secondaires, telles que absence à la retraite, absence plus longue que ne comportait leur permis, ils sont mis au corps de garde. S'ils reviennent sobres après la retraite, que doit on leur faire ?

10. Quelle est la règle qui préside à l'arrestation des officiers ; un officier junior peut-il faire mettre sous arrêt un officier plus ancien, et qu'est ce qui empêche un officier sous arrêt de quitter sa chambre lorsqu'il en reçoit l'ordre ?

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant, E. A., Québec.

COURS ABRÉGÉ DES SOUS-OFFICIERS ET ARTILLEURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Artillerie.

1. Quelle est la signification des mots suivants :—
   (*a*) Bouton de mire.
   (*b*) Prépondérance.
   (*c*) Calibre.
   (*d*) Event.
   (*e*) Axe de la pièce.
   (*f*) Ligne de mire.
   (*g*) Ligne de feu.
   (*h*) Ligne de mire.
   (*i*) But en blanc.
2. Combien comprend-t-on de feux sous le titre " feu horizontal, " nommez-les?
3. De quelle pièce d'artillerie se sert-on spécialement pour obtenir un feu vertical, et quel est l'objet principal du feu vertical?
4. Quelle est la règle à suivre pour trouver la hauteur voulue pour une portée donnée avec des canons à âme polie.
5. Quelle est la règle à suivre pour trouver la charge entière d'un canon en fonte à âme polie?
6. Quelle est la règle pour trouver la charge explosive des obus à balles de Shrapnel pour les canons de place à âme polie?
7. Quelle est la règle pour trouver la longueur de la fusée voulue pour une certaine portée pour la bombe ordinaire et l'obus à balles de Shrapnel à âme polie?
8. Quelle est la règle pour trouver la charge des mortiers à certaines distances, et pour trouver la charge nécessaire pour lancer un mortier de 8 pouces à 1,200 verges?
9. Jusqu'à quelle portée pouvez-vous vous servir effectivement de l'obus à balles de Shrapnel?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant E. d'A., Québec.

COURS ABRÉGÉ DES SOUS-OFFICIERS ET ARTILLEURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Matériel d'artillerie.

1. Nommez les différents projectiles qui sont lancés d'un canon à âme polie.
2. Pour les canons de quel calibre se sert-on de la bombe ordinaire?
3. Quelles sont les fusées dont on se sert pour les bombes d'artillerie à âme polie et dites la durée de combustion des fusées?
4. Sous quels rapports l'extérieur de la fusée de service de terre Pettman diffère-t-il de celui du service général?
5. Quels sont les ingrédients dont se compose la poudre à canon, et dans quelle proportion entrent-ils dans sa composition?
6. Décrivez les différentes espèces de sabots ou culôts en bois. Comment, pourquoi, et avec quels projectiles sont-ils employés?
7. Décrivez un valet Grummet et un étoupin, ainsi que leur usage.
8. Peut-on se servir de projectiles de 68 avec les canons de 8 pouces?
9. Quelles sont les différentes espèces de foreurs à fusées, et avec quelle fusée vous serviriez-vous du fût et de la mêche de vilebrequin?
10. Si vous n'avez pas de porte-feux ou tubes, comment les fabriquerez-vous?
11. Quelle précaution prenez-vous pour extraire un boulet serré dans le calibre?

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant, E. A., Québec.

COURS ABRÉGÉ DES SOUS-OFFICIERS ET ARTILLEURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, novembre 1874.

Service et changement des bouches à feu.

1. Exposez le service général des différents canons B. L. R. de 7 pouces.
2. Quelles sont les munitions à apporter au commandement : " Préparez-vous pour le feu, " pour les canons de place à âme polie ?
3. Donnez une règle pour calculer la force d'aucun palan, et trouvez au moyen de cette règle la force qu'obtient un palan de canon.
4. Exposez le service général des mortiers de 10 et 13 pouces à l'exercice.
5. Exposez le service en général de l'artillerie mobile, et expliquez en termes généraux le mode, dans un cas pressé, de prendre un canon de son caisson pour le mettre sur un autre avec telles munitions que l'on peut trouver avec les canons dans une batterie.
6. Que doit-on faire en plaçant un canon ?
7. Comment pose-t-on un mortier lorsque l'objet n'est pas en vue d'un mortier ?
8. Faites connaître le service général des chèvres légères de 16 et 18 pieds.

T. B. STRANGE, lieut. col.,
Commandant E. A., Québec.

COURS ABRÉGÉ DES SOUS-OFFICIERS ET ARTILLEURS.

ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC, décembre 1874.

Artillerie.

1. Donnez une définition des termes suivants :

    Trajectoire,
    Ligne de mire,
    Angle d'élévation,
    Angle de dégagement,
    Portée de but en blanc.

2. Quelles sont les mires dont on se sert pour les canons à âme polie ? Comment calcule-t-on les degrés sur les différentes hausses de pointage ?
3. Quelle est la méthode de mettre à l'épreuve la précision des mires sur un canon de place à âme folie ?
4. Quelle est la règle pour trouver la charge explosive d'un obus à balles de Shrapnell pour un canon à âme polie ?
5. Comment augmente-t-on ou diminue-t-on la portée des mortiers ? Donnez une règle pour trouver la longueur d'une fusée.
6. Décrivez le procédé pour les placer lorsque l'objet ne peut pas être vu de la plate-forme du mortier ; les résultats d'une plate-forme inégale, et les moyens d'obvier à ses inconvénients.
7. Si en élevant le derrière d'un affût de place, un canon de 24 est tiré à son angle de dégagement supérieur à 15 degrés, quel devrait être le poids de la charge de poudre employée et pourquoi ?
8. Pourquoi lance-t-on des boulets rouges, et quelles sont les précautions à prendre ?
9. Quelle est la règle pour trouver la longueur d'une fusée pour l'obus à balles de Shrapnel et la bombe ordinaire pour des canons à âme polie à une distance donnée ?
10. Quels sont les différents modes pour rendre l'artillerie à âme polie inutile, tout-à-fait ou temporairement.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant E. A., Québec.

ANNEXE No 3.

RAPPORT D'INSPECTION.

Sommaire indiquant le nombre d'officiers et de soldats qui ont fait les exercices annuels avant le 31 décembre 1874, pendant l'année fiscale 1874–75, conformément aux rapports reçus au quartier-général.

—	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
District militaire No. 1	267	3,284
No. 2	311	4,365
No. 3	199	2,356
No. 4	141	1,684
No. 5	270	3,297
No. 6	108	1,412
No. 7	180	2,483
No. 8	148	1,897
No. 9	212	2,572
Gardes à pied du Gouverneur-Général	21	336
	1,857	23,669

ANNEXE

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1. Lieut.-col. J. B. Taylor, D.A.G.M.			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagnie	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Compag.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
1er régt. de cavalerie.	4	Lieut.-col. Cole, St. Thomas	15	168	....	15	160	....	Camp de brigade près de London durant 12 jours, à dater du 7 septembre.	Camp de brigade.			24 heures.
Troupe No. 1 ...	....	Capt. Barnes, Saint-Thomas	....	....	....	1	....	40			16	Marche.	
do No. 2	....	,, Peters, London.	....	....	....	3	....	40			2	Marche.	
do No. 3	....	,, Stewart, Mooretown	....	....	....	2	....	40			60	C.F	
do No. 4	....	,, Murray, Kingsville	....	....	....	3	....	40			100	C.F	
Batterie de campagne de London	1	Lieut.-col. Shanly, London	5	74	....	5	....	74			2	....	12 heures.
Batterie de campagne de Wellington	1	Capt. Macdonald, Guelph	5	74	....	5	....	74			1	...	12 heures.
Artillerie de place de Goderich	1	Capt. Thompson, Goderich	2	42	....	3	....	40			1	...	6 heures.
7ème bataillon	8	Lieut.-col. McBeth, London	23	336	....	25	339	....			...		6 heures.
Compagnie No. 1	....	Capt. O'Brien, London	....	....	....	2	....	41			2	Marche.	
do No. 2	....	,, Porte, do	....	....	....	3	....	42			2		
do No. 3	....	,, Morden, do	....	....	....	2	....	41			2		
do No. 4	....	,, Birrell, do	....	....	....	2	....	42			2		
do No. 5	....	,, Dixon, do	....	....	....	2	....	42			2		
do No. 6	....	,, McIntosh, do	....	....	....	2	....	42			2		
do No. 7	....	,, Peel, do	....	....	....	2	....	42			2		
do No. 8	....	,, Elliot, Arva	....	....	....	2	...	42			7		

No. 3.

fait les exercices annuels de 1874–75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
17½ cts. par jour.	Très-bonne.	Aucun.	Non.		Manœuvres en brigade avec l'infanterie—Escarmouche—défilé. Il lui faut un bon adjt. pour l'exercice.	Je n'ai pas de rapports à l'effet contraire.	Tir à la cible au camp.		5·00 10·00 5·00 15·00			
...	Très-bonne.	Aucun.	Non.		Manœuvres en brigade avec l'infanterie, défilé au pas, etc., très bien.							Elle a campé quatre jours de plus à Port Stanley.
...	Très-bonne.	Aucun.	Non.									
....	...	...	.....		Service des canons et exerc. de compagn.							
17½ cts. par jour.	Bonne.	Aucun.	Excellente musique ; 27 exécutants.		Exercice de compagnie, de bataillon et de tirailleurs. Officiers et soldats sont bien exercés.		Tir à la cible au camp.		15·00 16·00 14·00 13·00 26·00 12·00 11·00 21·00			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1.—*Suite.*			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagnie	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
22e bataillon..........	8	Lt.-col. Richardson, Woodstock	23	336		27	360	....	Camp de brigade près de London durant 12 jours, 7 sept.	Au camp.	....	....	24 heures.
Compagnie No. 1....	....	Bt. Lt.-col. Beard, Woodstock	....	....		2	....	60			28	C.F	
do No. 2....	....	Bt. Major Duncan, Embro	....	.. .		2	...	37			30	C et W	
do No. 3....	....	Capt. Horner, Princeton...............	....	....		2	...	40			38	C.F	
do No. 4....	....	Capt. Ellis, Ingersoll.	....	....		2	....	43			18	C.F	
do No. 5 ...	....	Capt. Mullins, Norwich	....	....		2	....	42			50	C.F et W.	
do No. 6....	....	Capt. McCleneghan, Strathallan	....	....		3	....	42			30		
do No. 7....	....	Capt. Chambers, East Oxford	....	....		2	....	42			35		
do No. 8....	....	Bt. Major Munroe, Lakeside..........	....	....		3	....	48			36		
24e bataillon	6	Lieut.-col. Smith, Chatham.........	19	252		18	231	...			...	....	24 heures.
Compagnie No. 2....	....	Capt. Stevenson, Chatham.........	....	....		1	....	41			60	C.F	
do No. 3....	....	Capt. Rowe, Blenheim	....	....		2	....	35			72	C et W	
do No. 4....	....	,, Martin, E. Tilbury	....	....		3	....	34			77		
do No. 1....	....	,, Smith, Chatham.	.. .	....		2	...	42			....		
do No. 5...	....	,, Holland, Bothwell	....	....		1	....	38			40	C.F	
do No. 6....	....	,, Hughes, Dresden.	....	....		2	...	41			58	W	
25e bataillon.........	5	Major Tweedale, St. Thomas.......	16	210		21	240	....	8 jours de camp de bataillon, St. Thomas, du 11 au 19 juin 1874.	Au camp.	....	Wagon.	24 heures.
Compagnie No. 1 ..	....	Capt. Corlis, St Thomas.......	....	....		3	....	67			....		
do No. 2...	. ..	,, Watts, Vienna...	....	....		3	....	38			39		
do No. 3....	....	,, Weisbrod, Aylmer	....	....		3	....	44			12		
do No. 4....	....	,, Osborne, Wallacetown..........	...	....		3	....	44			22		
do No, 5....	....	,, Edgecombe, Iona.	..	....		3	....	41			15		

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
22 cts.	Bonne.	Aucun.	21 exécutants.	Passable.	Exercice de bataillon, de compagnie et de tirailleurs. L'exercice de compagnie a été assez bon, celui de bataillon médiocre, quoique les capitaines entendent bien leurs devoirs.	Je n'ai aucun rapport à l'effet contraire.	Chaque homme a tiré 20 coups au tir à la cible, sous la direction du major Carswell.			19 juin.	19 juin.	
17½ cts.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique, 16 exécutants.	Bonne.	Exercice de tirailleurs, de compagnie et de bataillon. Quelques compagnies très-bonnes.		Le tir à la cible a été exécuté au camp.		12·00 14·00 25·00 12·00 13·00 13·00	16 septembre.	17 septembre.	
17½ cts.	Bonne.	Aucun.	Excellente musique, 20 exécutants.	Très-bonne.	Exercice de tirailleurs, de compagnie et de bataillon. Officiers et soldats bien exercés.				11·00 23·00 23·00 14·00 14·00 17·00 15·00 21·00	16 septembre.	17 septembre.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.

No. 1.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
26e. bataillon	7	Lieut.-col. Atwood, London	21	294		26	289	......	Camp de brigade, London, 12 jours, 7 septembre.	Au camp.	....	..	36 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Garnet, Delaware	....	....		3	....	35			12	W	
do No. 2..	....	,, Lindsay, Napier .	....	....		2	....	38			30	CW	
do No. 3..	....	,, McMillan, Harrietsville	....	....		3	....	39			16	W	
do No. 4..	....	,, Brown, Thamesford	....	....		3	....	40			18	W	
do No. 5..	...	,, McMillan, Lucan	....	....		2	.. .	36			18	W	
do No. 6..	.. .	,,McKellar, Parkhill	....	....		3	....	34			30	C F	
do No. 7..	....	,, Irvine, Strathroy.	....	....		2	....	41			20	C F	
28e. bataillon	6	Lieut.-col. W. Smith, Stratford...	19	252		19	217	.....	Au camp de brigade, Guelph, durant 12 jours, à dater du 29 juin.	Au camp.	...	....	36 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Lang, Stratford	...	....		2	...	38			40	C F	
do No. 2..	.. .	,, Dodd, Stratford..	....	....		2	....	37			50	C F	
do No. 3..	...	,, McKnight, St. Mary's.........	....	....		2	....	37			52	C F	
do No. 4..	....	,, Fennell, Listowell	....	....		2	....	33			62	CW	
do No. 5..	...	,, White, Blanshard.	....	....		2	....	33			55	CW	
do No. 6..	....	,, Gourlay, Fullerton	....	....		2	...	34			55	CW	
29e. bataillon	5	Major Peck, Berlin..	16	210		16	167	...		Au camp.	15	....	24 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Nafe, Breton..	....	....		2	....	39			15	C F	
do No. 2..	....	,, McMillan, Galt ..	....	....		2	....	41			20	C F	
do No. 3..	....	,, Wilford, Cross Hill	....	.. .		3	...	42			30	W	
do No. 5..	....	,, Phinn, Hespeler..	..	....		2	....	40			12	W	
30e. carabiniers	10	Lieut.-col. Clarke, Guelph	27	420		27	392	.....		Au camp.	....	....	48 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Smith, Douglas	....	....		3	....	40			24	W	
do No. 2..	....	,, Bruce, Guelph....	...	...		2	....	40			....	...	
do No. 3..	...	,, Beattie, Fergus...	....	...		2	....	40			16	C F	
do No. 4..	...	,, McBride, Elora...	...	...		1	....	40			16	C F	
do No. 5..	...	,, Winfield, Eramosa	....	....		2	....	40			5	W	
do No. 6..	....	,, Scott, Mt. Forest.	....	....		2	....	36			48	C F	
do No. 7..	....	,, McCollough, Erin.	....	....		1	....	37			20	W	
do No. 8..	....	,, Spence, Whittington	....	....		2	....	40			40	W	
do No. 9..	...	,, Thomson, Hollen.	....	....		2	....	34			34	CW	
do No. 10..	....	,, Hollinger, Arthur.	....	....		3	....	40			32	CW	

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bon fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
								C. de M. Bat.	C. de M. Comp.			
17½ cts.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique, 18 exécut.	Bonne.	Exercice de tirailleurs, de comp. et de bat. satisfaisant.	Je n'ai pas de rapport à l'effet contraire.	Le tir à la cible a eu lieu au camp.		16·00 25·00 14·00 19·00 15·00 12·00 14·00	16 septembre.	17 septembre.	
19 cts.	Très-bonne.	Aucun.	Excellente musique, 22 exécutants.	Bonne.	Exercice de compagnie, de tirailleurs et de bataillon. Très-bon corps.	Je n'ai pas de rapport à l'effet contraire.	Le tir à la cible a eu lieu au camp.		..... 11·00 14·37 11·00 16·00 16·00 14·37	8 juillet.	10 juillet.	
19 cts.	Très-bonne.	Aucun.	Bonne musique 20 exécutants.	Bonne.	Exercice de compagnie, de tirailleurs et de bataillon assez bon.	Je n'ai pas de rapport à l'effet contraire.	Le tir à la cible a eu lieu au camp.		..... 16·00 17·00 17·00 16.00	8 juillet.	10 juillet.	La cie. No. 1 du 29e bat., "Preston," est la meilleur cie. au camp, pour ce qui regarde la propreté des armes et le fourniment.
19 cts.	Très-bonne.	Aucun.	Excellente musique, 22 exécut.	Bonne.	Exercice de compagnie, de tirailleurs et de bataillon. Un beau régiment. Escarmouche très-bien exécutée.	Je n'ai pas de rapport à l'effet contraire.	Le tir à la cible a eu lieu au camp.		..... 17·00 19.00 15·00 21·00 17·00 21·00 24·00 18·00 20·00 20·00	8 juillet.	10 juillet.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bat'llon ou corps. Officiers.	Cadre. Bat'llon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compag'n. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bat'llon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bat'llon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag'n. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
32ème Bataillon.....	6 2 comp. inc. n'ont pas eu la perm. de f. l'ex.	Lt.-col. Sproat, Walkerton	19	252		26	251	......	Camp de brig., Guelph, 12 jours du 29 juin.	Au camp.	69	....	36 heures.
Compagnie No. 1..		Capt. Biggar, Southampton	....	....		2	....	40			101	C.F	
do No. 4..		,, Mitchell, Paisley .	....	....		3	....	39			90	CW	
do No. 5..		,, Hunter, Walkerton	....	....		3	....	39			69	C.F	
do No. 6...		,, Morton, Arran...	....	....		3	....	40			95	C.F	
do No. 7..		,, Ray, Belmore ...	...	....		3	...	40			80	CW	
do No. 8..		,, Gilles, Teeswater.	....	....		3	....	40			65	CW	
33ème Bataillon.....	7 1 cie. inc. n'a pas eu la perm. de f. l'ex.	Lieut.-col. Ross, Goderich	21	294		27	254	......	Camp bat., 8 jours à Goderich, 10 sept.	Au camp.	....	....	36 heures.
Compagnie No. 2..		Capt. B. Wilson, Wingham	....	....		3	....	40			22	W	
do No. 4..		,, C. Wilson, Clinton	....	....		2	....	31			13	C.F	
do No. 5..		,, Lekie, Ainleyville	....	....		3	....	39			38	W	
do No. 6..		,, Howard, Exeter..	....	....		2	....	32			20	W	
do No. 7..		,, Rane, Porter's Hill	....	....		3	....	34			12	W	
do No. 8...		,, Shepherd, Gorrie.	....	....		1	....	35			52	W	
do No. 9..		,, Mallough, Dungannon.........	....	....		3	....	38			13	W	
Compagnies indépendantes.		Capt. Wilkinson, Leamington..	2	42		2		42			130	CW	...
		,, Rice, Windsor..	2	42		1		42			120	C.F	....

fait les exercices annuels de 1874-75—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C' de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
19 cts.	Très-bonne.	Aucun.	Bonne musique, 18 exécutants.	Passable. La compagnie No. 1 a besoin de nouveaux fourniments.	Exercice de compagnie, escarmouche et exercice de bataillon très-satisfaisants. Officiers bien exercés.	Je n'ai aucun rapport à l'effet contraire.	Tir à la cible au camp.		..... 14·00 23·00 20·00 13·00 13·00 21·00	8 juillet.	10 juillet.	
17½ cts.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie, escarmouche et exercice de bataillon très-satisfaisant.	Je n'ai aucun rapport à l'effet contraire.	Tir à la cible au camp.		....	19 septembre.	21 septembre.	
17½ cts.	... ...	....	....	Bonne.	....	....	....	....	17·00 15·00	16 sept.	17 sept.	Celles-ci sont deux des meilleures compagnies du district.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2. Lieut.-Col. W. S. DURIE, D.A.G.M.			Cadre. Bataill'n ou corps.		Cadre. Compag'e.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Compag'e.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Cavalerie.													
Gardes de corps du gouverneur-général.	....	Capt. Denison, Toronto	2		42	3	....	39	5 octobre 1874, Toronto, 12 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	....
2e régt. de cavalerie.	....	Lieut.-col. Button, Oak Ridges.......	....	....	.....	....	....	......	....	...	....	....	..
Troupe	1	Capt. Johnson, Ste. Catherine	2		42	3	....	37	23 juin 1874, Niagara, 12 jours.		12	Marche.	
	2	Capt. McConnell, Oak Ridges.........	2		42	2	....	36	29 sept. 1874, Holland Landing, 12 jours.	Sous tente.	17	Marche.	24 heures.
	3	" Elliott, Markham	2		42	3	....	31			28		
	4	Capt. Patterson, Grimsby.......	2		42	3	....	38	23 juin 1874, Niagara, 12 jours.	...	41	Marche. Ch. de fer et marche.	
		" Marshall, Burford	2		42	3	. . .	39		....	96		
	6	" Brown, Queenston...........	2		42	2	...	39		...	7		
	8	" Buchner, Welland	2		42	3	...	35		....	28		
		Etat-major....	9		.....	8	5	.....	....		....	....	....
		Total.........	23		294	27	5	255	....		....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, et campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	....	......	....	....	... .	....	....	....	16 octob.	16 octob.	
....	....	...	.....	....	....	....	....	17·18				
							Sergt. Luty...	....	17·97		4 juillet.	
Camp de Niagara, 28 cts. Débarc. de Holland, 22 cts.	Bonne.	Deux chev. bles au camp	Non.	Passable.	Exerc. de troupe et d escadron. Exercice de brigade avec l'infanterie.	Oui.	Tr. Rutledge..		16·00	9 octob.	10 octob.	
							Sergt. J. Size.		14·90			
							Tr. W. Martindale.......	....	20·81	2 juillet.	4 juillet.	
							Tr. Abbott...	....	14·30			
							Tr. J. Sandham	....	15·91			
							Tr. J. Hurst..	....	20·42			
....							Tr. W. Martindale	58	Pts.	..	..	Meilleur tireur du régiment.
....												Meilleur tireur, troupe No. 4.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Batteries d'artillerie de campagne.													
Toronto............	1	Capt. Gray, Toronto	6	...	75	6	....	71	29 sept., 1874, Holland L'ng, 12 jours.	Sous tente.	38	Marche.	24 heures.
Hamilton	1	Cp'tSmith, Hamilton.	5	....	75	3	....	71	23 juin, 1874, Niagara, 12 jours.		56	R	
Canal Welland......	1	Lieut. King, Welland	5	....	75	3	....	72			26	M	
Batteries d'artillerie de place.													
Ste. Catherine.......	1	Lieut. [illegible]See, Ste. Catherine	2	....	42	....	....	....	....	Dans les casernes.			
Toronto............	1	Capt. Gibson Toronto...........	2	...	4[illegible]	1	...	42	25 sept. 1874, Toronto, 12 jours.		Nil.	Nil.	24 heures.
Collingwood........	1	,, Hogg, Collingwood............	2		42	3	....	36	9 nov., 1874, Collingwood, 12 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	24 heures.
Infanterie.													
2e bat. carabinrs. Q.O.	10	Lieut.-Col. Gillmor, Toronto	..	....	....	....	....	....	Toronto, 12 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	
Compagnie No. 1..	....	Capt. Allan Toronto.	2		42	2	....	49					
do No. 2..	.. .	,, Buchan, do	2		42	2	....	42					
do No. 3..	....	,, Delamere, do	2		42	2	...	51					
do No. 4..	....	,, Miller, do	2		42	1	....	43					
do No. 5..	....	,, Foster, do	2		42	2	....	42					
do No. 6..	....	,, Bethune, do	2		42	2	....	40					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de t[illegible] à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du ch[illegible]ffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
cts. 22 28 28	Très bonne.	Chevaux blessés.	Batterie d'Hamilton, bonne musique	Bonne.	Passé en revue par l'inspecteur de l'artillerie. Evolutions de bat. de campag. Exercice de brigade avec infanterie.	Enrôlés.				7 oct. 2 déc.	10 oct. 4 juillet.	
Nil.	Bonne.	Aucun.	Non.	Très-passable.	Serv. du gros can.	Enrôlés.				2 oct.	6 oct.	N'a pas fait l'exercice annuel.
Nil.	Bonne.	Aucun.	Non.	Très-passable.	Serv. du gros can.	Enrôlés.				24 nov.	24 nov.	
	Bonne.	Aucun rapport.	Tambour et fifres, 16.	T[illegible]passable.	Exercice de compagnie et de bataillon.	Enrôlés.	Srg. J. Brady. Srg. J. Blight. Corp. W. St[illegible]ly	.. ..	64·15 70·73 48·70	12 nov.	12 nov.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
2ème bat. carab. Q. O. *Suite.*													
Compagnie No. 7 ..	....	Lieut. Hamilton, Toronto	2	....	42	2	....	41	Toronto, 12 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	
do No. 8...	....	Capt. McKenzie, ,,	2	....	42	2	....	49					
do No. 9...	....	" Ellis, ,,	2	....	42	2	...	48					
do No. 10..	....	" Vandersmissem,,	2	....	42	1	....	49					
		Etat major ...	8	....	......	6	6	....					
		Total.........	28	....	420	24	6	454					
10ème bataillon......													
Compagnie No. 1...	10	Major Stollery, Toronto.	2	....	42								
do No. 2...	...	... .	2	....	42								
do No. 3...	....	....	2	....	42								
do No. 4...	...	....	2	...	42								
do No. 5...	....	....	2	...	42								
do No. 6...	....	....	2	....	42	...	....	......	....	...	....	....	....
do No. 7...	....	....	2	....	42								
do No. 8...	....	....	2	....	42								
do No. 9...	....	....	2	...	42								
do No. 10..	....	.. ..	2	...	42								
		Etat-major....	8	...	......								
		Total..........	28	....	420								
12ème bataillon	8	Lt.-colonel, Norris, Aurora........	....	....	......	....	...	......	...	....	..	....	
Compagnie No. 1..	....	Cap. Chester, Scarborough	2	....	42	3	....	40	29 sep., 1874, Holland Landing, 12 jours.	Sous tente.	41	C.F et W	24 heures.
do No. 2...	...	Lieut. Hartman, Aurora.......	2	....	42	2	....	35			8	C.F	
do No. 3...	....	Capt. Bruce, King..	2	....	42	2	....	36			15	C.F	
do No. 4....	....	,, Lloyd, Newmarket..........	2	....	42	2	....	42			4	C.F	
do No. 5...	...	B. M. Wyndham, Sutton..........	2	....	42	2	....	40			20	W	
do No. 6....	....	Lieut. Tomlinson, Markham........	2	....	42	1	....	32			60	C.F	
do No. 7...	. ..	Capt. Wayling, Sharon....	2	...	42	2	....	41			4	W	
do No. 8...	....	Capt. Braithwaite, Unionville..	2	....	42	2	....	34			58	C.F	
		Etat-major ...	8	....	.....	8	5	......					
		Total........	24	...	336	24	5	300					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	...	......	... .	....	....	Sl. W. Cooper.	.....	43·53			
....	....	....	......	....	....	....	Sl. Denny	.....	22·97			
....	...	....	......	....	....	....	L-Cap. Manley	.....	42·33			
....	....	....	......	....	....	....	Sl C. Robertson	.....	51·08			
....	...	....	......	....	....	....	....	....	......	..	..	Ce bataillon n'était pas requis de faire l'exercice annuel
.. .	....	....	......	....	....	....	....	15·40				
22 cts.	Bonne.	Un ou deux cas de maladie.	Bonne musique; 18.	Très-passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	Sl. Gilpin	...	8·41	7 octobre.	10 octobre 1874.	
							Sl. R. Stevenson.........	....	15·57			
							Serg. Jefferson	....	13·90			
							Sgt. Maj. Srigly	....	17·93			
							Sl. Merton ...	....	15·63			
							Sl. J. Tomlinson...	....	15·53			
							Sl. G. Taylor.	....	19·41			
							Sl. R. Whitcot.	....	17·23			
							Serg. M. Srigly	47	Pts.			Meilleur tireur du bataillon. Meilleur tireur de la compagnie No. 7.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
13e. bataillon	6	Bt. lieut.-col. Irving, Hamilton	....	....	......	....	....	......	23 juin 1874, Niagara, 12 jours.	Sous tente.	....	....	24 heures.
Compagnie No. 1..	....	Lt. Hope, Hamilton.	2	....	42	1	....	42			56	C.F	
do No. 2..	....	" Barnard, do ..	2	....	42	1	....	39			56	C.F	
do No. 3..	....	" Griffin, do ..	2	....	42	2	....	42			56	C.F	
do No. 4..	....	Ens. Murphy, do ..	2	...	42	1	....	40			56	C.F	
do No. 5..	...	Lt. Caddy, do ..	2	...	42	1	.. .	41			56	C.F	
do No. 6..	....	Capt. Roy, do ..	2	....	42	2	....	41			56	C.F	
		Etat-major ...	8	....	.....	7	7	.....			..	....	
		Total.........	20	....	252	15	7	245					
19e. bataillon.....	6	Major McDonald, Ste. Catherines...	..	....	......	....	....	......	23 juin 1874, Niagara, 12 jours.	Sous tente.	....	....	24 heures.
Compagnie No. 1..	....	Lt. Dorrity, Niagara	2	....	42	1	....	40			1	M	
do No. 2..	....	Capt. Ness, Ste. Catherines.	2	....	42	2	....	42			14	W	
do No. 3..	....	" Carlisle, Ste. Catherines	2	....	42	3	....	40			14	W	
do No. 4..	....	" Walker, Beamsville...........	2	....	42	3	....	42			27	W	
do No. 5..	....	Lieut. Brenner, Ste. Catherines.	2	....	42	2	...	40			14	W	
do No. 6..	....	Capt. Hiscot, Virgil.	2	....	42	2	....	42			5	W	
		Etat-major ...	8	...	.....	6	6	... ..			....	.. .	
		Total.........	20	....	252	19	6	246					
20e. bataillon	7	Lt.-colonel Murray, Milton	....	....	......	....	....	......	23 juin 1874, Niagara, 12 jours.	Sous tente.	....	Str. et ch. de fer.	24 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Albertson, Oakville..........	2	....	42	2	...	39			56		
do No. 2..	....	" Appelbe, Stewartown	2	....	42	3	....	38			64		
do No. 3...	...	" Barber, Georgetown	2	.. .	42	3	....	41			64		
do No. 4..	....	" Curry, Norval...	2	...	42	2	....	36			61		
do No. 5..	....	" Kerns, Nelson ...	2	....	42	2	....	38			70	S & S C & W	
do No. 6..	....	" Shaw, Acton ...	2	....	42	2	....	37			72	S & S C & W	
do No. 7..	....	Lt. Panton, Milton .	2	....	42	2	....	35			72		
		Etat-major ...	8	....	......	7	5	......			....		
		Total....	22	....	294	23	5	264					

ait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie ainsi que les noms des meilleurs tireurs dans chaque bataillon, corps et compagnie ayant droit aux prix.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
28 cts.	Bonne.	Aucun.	Musique très-passable ; 24.	Très-passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui	.. ..	14·78	.....	2 juillet.	4 juillet, 1874.	
							Capt. Kirby..	.....	20·00			
							Sol. J. Omand	.....	15·46			
							Sl. W. Morphy	.....	9·10			
							Sgt.-C. Roberts	.....	14·54			
							,, Heitch.	.....	14·17			
							,, Street..	.....	13·68			
							Capor. Kirby.	.....	51	Pts.		Meilleur tireur du batail. Meilleur tir. de la cie No. 1.
28 cts.	Bonne.	Aucun.	Musique très-passable ; 16.	Très-passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	....	13·26	.....	2 juillet.	4 juillet, 1874.	
							Cap. Hollohan	.....	12·26			
							Segt. Rogers..	.....	22·02			
							,, Herbert..	.. ..	9·89			
							Sol. H. Terry-berry	.....	18·81			
							Segt. J. Ness .	.....	5·62			
							,, J. Cushman	.....	9·60			
							Sol. H. Terry-berry.....	.....	46	Pts.		Meilleur tireur du batail. Meilleur tir. dela cie. No. 2.
28 cts.	Bonne.	Aucun.	Musique très passable ; 16.	Très-passable	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	....	18·64	.....	2 juillet.	4 juillet, 1874.	
							Soldat Hood..	.....	18·92			
							Segt. Fee.....	.....	22·57			
							Segt.-Maj. Mc-Kay	....	16·07			
							Segt. Batchelor	.....	17·83			
							Sgt-Qtr-maitre Spiers	.....	25·65			
							Sol. D. Sheltis	.....	13·89			
							Cap. J. O'Keefe	....	15·32			
							Segt. Batchelor	.....	59	Pts.		Meilleur tireur du batail. Meilleur tir. dela cie. No. 5.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
Infanterie.													
31me bataillon.......	7	Lieut.-col. Brodie, Owen Sound......	....	....	....	....	....	......	....	....	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Capt. Butchart, Owen Sound......	2	....	42	2	....	42	29 sept., 1874, Holland Landing. 12 jours.	Sous tente.	110	Chemin de fer et bateau.	24 heures.
do No. 2..	....	Capt. McGee, Meaford........	2	....	42	2	....	39			92		
do No. 3..	.....	Capt. Telford, Leith	2	....	42	3	....	41			105		
do No. 4..	....	Capt. Moodie, Durham.....	2	....	42	3	....	42			110		
do No. 5..	....	Capt. Boyd, Owen Sound...........	2	.. .	42	2	....	41			110		
do No. 6..	....	Lieut. Campbell, Flesherton........	2	....	42	2	....	40			110		
do No. 7..	....	Capt. Rorke, Clarksburg	2	....	42	2	....	40			82		
		Etat-major	8	....	....	5	5	......					
		Total.......	22	....	294	22	5	285					
34me bataillon	7	Lieut.-col. Wallace, Whitby..........	....	....	.....	....	....	......	....	....	....	....	....
Compagnie No. 1.	...	Capt. Gordon, Whitby.	2	....	42	2	....	36	29 sept., 1874, Holland Landing. 12 jours.	Sous tente.	68	Chemin de fer.	24 heures.
do No. 2..	....	Capt. Dillon, Oshawa	2	....	42	2	....	38			74		
do No. 3..	....	Lieut. Slade, do	2	....	42	2	....	36			74		
do No. 4..	....	Capt. Paterson, Beaverton............	2	....	42	3	...	36			72		
do No. 5..	....	Ensign McLaren, Port Perry	2	....	42	1	...	28			85		
do No. 6..	....	Lt. Brown, Brooklin	2	...	42	1	....	30			74		
do No. 7..	....	Capt. Cowan, Cannington	2	....	42	2	....	39			98		
		Etat-major	8	....	.....	7	5	......					
		Total........	22	....	294	20	5	243					
35me bataillon.......	10	Lieut.-col. McKenzie, Barrie......	....	....	....	....	....	......			....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Capt. Graham, Barrie	2	...	42	1	....	36	29 sept., 1874, Holland Landing 12 jours	Sous tente.	26	C.F	24 heures.
do No. 2..	....	Lieut. Hamilton, Collingwood.... ..	2	....	42	2	....	39			56	C.F	
do No. 3..	....	Lieut. Cook, Cookstown	2	...	42	2	..	41			21	CW	
do No. 4...	....	Capt. Russell, Vespers..............	2	....	42	2	....	41			31	CW	

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	....	......	....	....	....	....	14.55				
22 centins.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique, 20.	Très-passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	Sol. J. Smith.	.....	13.21	7 octobre.	10 octobre, 1874.	Très-beau corps d'hommes.
							Sergt. Fox ...	.....	9.26			
							Sl. Armstrong	.....	15.28			
							Sol. Pareley..	.....	19.59			
							Sol. Black....	.....	9.52			
							J. Hanna . ..	.....	17.02			
							W. Shaver....	.....	17.97			
							Sol. W. Shaver	.....	37	sol.		Meill. tireur du bat. Meill. tireur de la compagnie No. 4.
...	....	....	......	....	....	....	....	12.28				
22 centins.	Bonne.	Aucun.	Très-bonne musique, 20.	Très-passabe.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	Sergt. Dunn...	.....	10.16	7 octobre.	10 octobre, 1874.	
							Sol. Field....	.....	10.33			
							Sol. Webb....	.....	10.74			
							Sol. Anderson.	.....	14.63			
							Sergt. Trabell	.....	9.80			
							Sergt. Steven.	.....	19.76			
							Cap. Mitchell.	.....	10.55			
							Sergt. Steven.	.....	46	sold.		Meill. tireur du bat. Meill. tireur de la compagnie No. 6.
22 centins.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique, 20.	Bonne.	Exerc. de compagnie, de bataillon et de brig.	Oui.	....	16.19		7 octobre.	10 octobre, 1874.	Très-beau régiment, et bien commandé.
							Cap. J. Searlett	.....	14.48			
							Pt. McDonald	.....	15.07			
							J. McNeily ..	.....	19.81			
							J. Boom	.....	20.56			

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

Lieut.-col. S. P. JARVIS, C. M. G. D. A. G. M.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réuni et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
35e bataillon, infanterie.—*Suite.*													
Compagnie No. 5..	....	Capt. McKenzie, Barrie	2	....	42	2	....	42	29 sept., 1874, Holland Landing, 12 jours.	Sous tente.	26	C.F	24 heures.
do No. 6..	....	Capt. Clarke, Oro ..	2	....	42	1	.. .	36			43	CW	
do No. 7..	....	Capt. Burnett, Orillia	2	....	42	2	....	33			49	C.F	
do No. 8..	....	Lieut. Sutherland, Bond Head	2	....	42	1	....	40			10	W	
do No. 9..	..	Capt. McLaren, Rosemont	2	....	42	2	....	30			....	...	....
do No. 10..	...	Capt. Wisden, Wybridge	2	....	42	1	....	40			..	....	....
		Etat-major..........	8	....	......	7	5	......			....	....	....
		Total.........	28	....	420	23	5	378					
36e bataillon.... ...	9	Lieut.-col. Gracy, Brampton	....	.	.....	...	....	......	.....	....	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Capt. Mahaffy, Brampton	2	....	42	...	....	......	.....	.....	....	...	....
do No. 2..	....	Capt. Parsons, Orangeville	2	....	42	1	....	34	29 sept., 1874, Holland Landing, 12 jours.	Sous tente.	76	C.F	24 heures.
do No. 3..	....	Capt. Tye, Brampton	2	...	42	1	....	32			60	C.F	
do No. 4..	....	Capt. Evans, Albion	2	....	42	1	....	34			65	C.F	
do No. 5..	. ..	Capt. Brewster, Alton	2	....	42	2	....	31			73	C.F	
do No. 6..	....	Capt. Smith, Elba ..	2	....	42	2	....	31			86	CW	
do No. 7..	...	Capt. Allen, Mono Mills	2	....	42	1	.. .	34			81	CW	
do No. 8..	....	Lieut. McCollum, Tullamore	2	...	42	1	....	33			79	CW	
do No. 9..	....	Capt. Dawson, Charleston........	2	....	42	1	...	32			69	C.F	
		Etat-major	8	....	......	8	5	......					
		Total........	26	....	378	18	5	261					
37e bataillon.	8	Lieut.-col. Davis, York.	...	....	.....	....	. .	.....			....	....	...
Compagnie No. 1..	.. .	Capt. Davis, York...	2	....	42	3	..	41	28 sept., 1874, York, 12 jours.	Sous tente.	Nil	Nil	24 heures.
do No. 3..	...	Capt. Thorburn, Caledonia............	2	....	42	.. .	....	.....			....	. .	
do No. 4..	....	Capt. Glenn, Hagersville	2	....	42	2	....	38			12	W	
do No. 5..	..	Capt. Ryan, Hullsville.............	2	....	42	....	....	......			...	....	

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
22 cts.	Bonne	Aucun.	Bonne musique ; 20.	Bon.	Exerc. de comp., bataillon, et brigade.	Enrôlés.	R. Downey...	.....	14.07	7 octobre.	10 octobre 1874.	
							W. Walker...	.....	16.21			
							W. Stiles.....	.....	13.31			
							Sgt. Gilkinson	.....	18.23			
							Sgt. Howits ..	.....	15.76			
							Sl. W. Tindel	.....	14.45			
							Sl. J. Boom .	42 points				Meilleur tireur du bataillon. Meilleur tireur de la compagnie No. 4.
....	....	....	.....	....	....	....	....	14.16				
....	....	....	.....	....	....	....	....	.....	.....	..	..	N'a pas fait l'exercice annuel.
22 cts.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 20.	Passable.	Exercice de compagnie, bataillon, et brigade.	Enrôlés.	C.-Segt. Peran	.....	13.81	7 octobre.	10 octobre 1874.	
							Sl. J. Stewart	.....	11.88			
							Segt. Watkin.	.....	11.70			
							Sl. J. Allan..	.....	19.08			
							Segt. Barker..	.....	17.22			
							Trompette Patterson	.....	4.26			
							Sl. G. St. Jean	.....	13.33			
							Sl. W. Lundy	.....	12.65			
							Sl. W. Lundy	46 points				Meilleur tireur du bataillon. Meilleur tireur de la compagnie, No. 4.
....		....	.....	....	....		....	13.76				
....	Bonne.	Aucun.	......	Passable.	Exerc. de compagnie, bataillon, et brigade. Escarmouche	Enrôlés.	Cap. S. Wilson.	......	18.46	3 octobre.	9 octobre 1874.	N'a pas fait l'exercice annul.
....							Sergt. Agnew.	.....	9.02			N'a pas fait l'exercice annul.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
37e bataillon.—*Suite.*													
Compagnie No. 6..	....	Capt. Goodwin, Cheapside	2	....	42	2	....	29	28 sept., 1874, York, 12 jours	Sous tente.	20	W	24 heures.
do No. 7..	....	Capt. Widdon, Caledonia	2	....	42	2	....	32			5	W	
do No. 8..	....	Capt. Musson, Mount Healy	2	....	42	....	....	......					
		Etat-major..........	8	....	......	6	5	......					
		Total........	22	....	294	15	5	140					
38ème bataillon.....	6	Lieut.-col. Patton, Brantford.......											
Compagnie No. 1..	....	Capt. DeHamet, Paris	2	....	42	....	....	.. ...	....	....	....	....	....
do No. 2..	....	Major Curtis, Brantford	2	....	42								
do No. 3..	....	Capt. Spence, do	2	....	42								
do No. 4..	....	Major Lennon, do	2	....	42								
do No. 5..	....	Capt. Byrne, Burford	2	....	42	2	....	39	23 juin, 1874, Niagara, 12 jours.	Sous tente.	95	Ch. de fer et wagon.	24 heures.
do No. 6..	....	Cpt. Patullo, Drumbo	2	....	42	3	....	41			97		
		Etat-major..........	8	....	......	3	4	.....					
		Total.	20	....	252	8	4	80					
39ème bataillon.....	8	Lieut.-col. Mabee, Simcoe...........											
Compagnie No. 1..	....	Capt. Coombs, Simcoe	2	....	42	2	....	38	28 sept., 1874, Simcoe, 12 jours.	Sous tente.	8	Wagon.	24 heures.
do No. 2..		Cpt. Thompson, Villa Nova.	2	....	42	2	....	39			15		
do No. 3..	....	Cpt Price, PortRowan	2	....	42	2	....	34			22		
do No. 4..	....	Cpt. Morgan, Walsingham	2	....	42	2	....	34			24		
do No. 5..	....	Cpt. Yerks, Waterford	2	....	42	2	....	35			9		
do No. 6..	....	Cpt. Matheson, Simcoe	2	....	42	2	....	39			Nil.	Nil.	
do No. 7..	....	Capt. Green, Windam Centre	2	.. .	42	2	....	32			14	Wagon.	
do No. 8..	....	Capt. Crysler, Fredericksburg	2	....	42	2	....	34			16		
		Etat-major..........	8	....	......	8	5	......			....		
		Total	24	....	336	24	5	285					

fait les exercices annuels de 1874-75. — *Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
....	Bonne.	Pas de rapport.	.....	Très-passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade. Escarmouche.	Oui.	Sergt. A. Steel	.....	10.07	3 octobre.	9 octobre 1874.	
....			.....				Caporal Hill..	.....	9.50			N'a pas fait l'exercice annuel.
							Capl. S. Wilson	42 points.				Meilleur tireur du bataillon. Meilleur tireur de la compagnie No. 1
28 cts.	Bonne.	Pas de rapport.		Passable.	Exercice de compagnie et de bataillon.	Oui.				2 juillet.	4 juillet 1874.	Ces compagnies n'ont pas fait l'exercice annuel. Absentes du camp de Niagara. Cas rapporté.
							Sl. Podfield ...	.....	17·88			Les deux compagnies jointes à un régiment pour l'exercice.
							Sl. J. Cockburn	.....	15·87			
	Bonne.	Pas de rapport.	Bonne musique, 18.	Très-passable.	Exercice de compagnie et de bataillon.	Oui.	....	7·26		5 octobre.	9 octobre 1874.	Régiment de carabiniers très-passable.
							Sl. E. Stickney	.....	6·43			
							Sl. T. Smith .	.....	8·65			
							Sergt. G. Price	.....	10·26			
							Ser. W. Burgar	.....	6·43			
							Ser. A. Boughner.......	. ...	4·92			
							Sl. G. Mason.	.....	6·80			
							Sergt. C. Robertson	... .	8·07			
							Ser. W. Franklin	.....	6·56			
							Sergt. Price ..	.....	64 points.			Meilleur tireur du bataillon. Meilleur tireur de la compagnie No. 3.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataillon ou corps.		Com-pagn.	Bataillon ou corps.		Com-pagn.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
44e. bataillon.	8	Lieut.-col. Barnett, Welland											
Compagnie No. 1..	....	Capt. Bender, Drummondville ...	2	....	42	2	....	42	23 juin 1874. Niagara, 12 jours.	Sous tente.	14	Chemin de fer.	24 heures.
do No. 2..	....	Capt. James, Thorold	2	....	42	....	....	......			....		
do No. 3...	....	Lieut. Beam, Chippawa...........	2	....	42	1	....	37			18		
do No. 4..	....	Lt. Newbigging, Fort Erie	2	....	42	2	...	38			32		
do No. 5..	....	Capt. Hamilton, Welland	2	....	42	....	....	......	....		....		
do No. 6..	....	" Tattersall, Clifton	2	....	42	2	...	40	8 octobre 1874. Clifton, 12 jours.		Nil.	Nil.	
do No. 7..	....	Capt. Beam, Ridgway	2	....	42	2	....	41	23 juin 1874. Niagara, 12 jours.		34	Chemin de fer et wagon.	
do No. 8..	...	Capt. Haney, Fenwick	2	....	42	1	....	41			32		
		Etat-major..........	8	....	....	6	5	......					
		Total	24	....	......	16	5	139					
77e. bataillon.......	6	Lieut.-col. Brown, Wentworth											
Compagnie No. 1..	....	Capt. Ogg, Dundas..	2	....	42	2	...	41	23 juin 1874. Niagara, 12 jours.	Sous tente.	58	Chemin de fer et wagon.	24 heures.
do No. 2..	....	" McMonis, Waterdown	2	....	42	3	....	41			58		
do No. 3..	....	Capt. Hoey, Binbrook	2	...	42	2	....	42			60		
do No. 4..	....	Capt. Rymal, Rockton	2	....	42	1	....	40			68		
do No. 5..	....	Capt. Carpenter, Saltfleet	2	....	42	3	....	40			43		
do No. 6..	....	" Bethune, Glanford	2	. ..	42	3	. . .	41			63		
		Etat-major..........	8	...	......	7	6	......					
		Total.........	20	....	252	21	6	245					

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
28 centins.	Bonne.	Pas de rapport	Bonne musique, 16.	Très-bonne.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	... .	12.21		2 juillet.	4 juillet, 1874.	
							Sergt. Bradley	.....	11·28			N'a pas fait l'exercice annuel.
							Capl. Greenwood	.....	10·75			
							Cap. R. Brooks	.....	10·97			
												N'a pas fait l'exercice annuel.
							Sergt. H. Suess	.....	9·59			
							Sl. H. Hendershot	.....	16·25			
							Sl. M. Keeleher.........	37 points.				Meilleur tireur du batail. Meilleur tir. de la Cie No. 8
28 centins.	Bonne.	Pas de rapport.	Bonne musique, 20.	Très-bonne.	Exercice de compagnie, de bataillon et de brigade.	Oui.	....	17.59		2 juillet.	4 juillet, 1874.	
							Sl. T. Adams.	.....	17·84			Régiment très-passable.
							Sl. D. Stock..	.....	22·23			
							Sl. C. Salmon.	.....	15·61			
							Capl. R. Morgan	.....	12·62			
							Sl. J. Stull...	.....	19·82			
							Sl. R. Nosworthy	.....	17·42			
							Sl. D. Stork..	.....	60 points.			Meilleur tireur du batail. Meilleur tireur de la Cie, No. 2.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 12.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Com-pagn.	Bataillon ou corps.		Com-pagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Comp. Indépendente.													
Sault Ste. Marie....	....	Capt. Wilson, Sault Ste. Marie	2	....	42	1	2	58	1er mai, 1874, 16 jours. Sault Ste. Marie.				24 heures.
		Etat-major de brig.	....	....	......	16	12	12 chev.					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisant.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
	Bonne.	Aucun.		Bonne	Exercice de compagnie et de canon.	Oui.	Sl. R. Meuron	...	14·68			

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

Lieut.-col. S. P. JARVIS, C. M. G. D. A. G. M.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Escadron de Northumberland et Durham	....	Lt.-col. Robt. Smart Commandant	....	....	......	....	....	......	22 juin 1874; Cobourg; 12 jours.	Au camp.		Marche.	Une journée à Cobourg
	1	Capt. Regan, Cobourg	6	61	55	3	61	58			2½		
	2	Lt.-col. Smart, Port Hope.	5	60	55	1	37	40			10		
		Etat-major	....	....	......	5	10	5					
		Total de l'escadron..	11	121	110	9	108	103					
Ecsad. de Frontenac.	....	Lt.-col. John Duff Commandant	....	....	......	....	....	.....	22 juin 1874; Kingston; 12 jours.	Au camp.	Quartier-gén. des troupes No. 1 et 2 18 milles.	Marche.	Une journée à Kingston.
	1	Capt. White, Kingston..............	5	60	55	2	42	42					
	2	Lt.-col. Wood, Sydenham	5	60	55	3	43	40					
		Etat-major	....	....	......	4	10	6					
		Total de l'escadron..	10	120	110	9	95	88					
Troupe de Napanee..	....	Capt. Perry, Napanee	5	60	55	3	45	42	22 juin 1874; Kingston; 12 jours.	Au camp.	27	Marche.	Une journ. à Napanee.
Troupe de Peterboro.	....	Major Rogers, Peterborough	3	58	55	3	44	41	22 juin 1874; Cobourg; 12 jours.	Au camp.	36	Marche.	Une journ. à Peterborough.

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21¼ centins, rations. 40 centins, fourrage.	Bonne	Aucun.	Non	En bon état.	A manœuvré avec l'escadron de Northumberland et Durham.	Oui.	Semblable à l'escadron de Northumberland et Durham.		9.89	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	
16¾ centins, rations. 40 centins, fourrage.	Bonne.	Aucun.	Non.	En bon état.	A manœuvré avec l'escadron de Frontenac.	Oui.	La cavalerie au camp de Kingston n'a pas fait le tir à la cible.			1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	
16¾ centins, rations. 40 centins, fourrage.	Bonne.	Aucun.	Non.	En bon état.	Manœuvré en brigade. Escarmouche et défilé. Marche, trot et galop.	Oui.	La cavalerie au camp de Kingston n'a pas fait le tir à la cible.			1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	
21¼ centins, rations. 48 centins, fourrage.	Bonne.	Un cheval estropié durant la marche.	15 musiciens ; progrès.	En bon état.	Manœuvré en brigade. Escarmouche et marche. Marche trot et galop.	Oui.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 78 sous-officiers et soldats ont fait des points (y compris la troupe de Peterboro).		10.20 5.63	2 juillet 1874.	3 juillet 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Compagnie de la troupe de Prince-Edouard	....	Major White, Picton	3	58	55	3	42	39	15 octobre 1874. Picton ; 12 jours.	Logé dans la ville.	Quartier-général de troupe.		Six heures à Picton.
		Total, cavalerie.	32	417	385	27	334	313					
Batterie de campagne de Kingston	....	Major Alexander Kirkpatrick, Kingston	5	62	75	4	39	60	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.	Quartier-général de batterie.	....	Une journée à Kingston.
Batterie de campagne de Durham	....	Capt. Graham, Kendal. Canons à Port Hope	5	62	75	3	58	72	22 juin 1874, Coburg, 12 jours.	Au camp.	29	Wagons.	Deux jours à Port Hope.
Batterie de place de Napanee	....	Capitaine Hooper, Napanee	3	....	55	3	....	38	2 septembre 1874, Napanee; 12 jours.	Logé dans la ville.	Quartier-général de batterie.	Aucun transport nécessaire.	Six heures à Napanee.

fait les exercices annuels de 1874-75. — *Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, *etc.*	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
Fournissait ses vivres.	Bonne	Un homme s'est cassé un bras.	Non.	En état de service.	A manœuvré comme troupe avec succès.	Oui.	On ne lui a pas distribué de munitions.			21 octobre 1874.	26 octobre 1874.	Sergt. Goodenough absent de la revue sur un certificat du médecin 5 carabines perdues. 1 jeu de sellerie et d'uniformes brûlés.
16½ centins, rations. 40 centins fourrage.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	En état de service.	A manœuvré avec l'infanterie et a tiré 21 canons en même temps que le feu de joie le jour de la confédération. Défilé au pas, au trot, au galop.	Oui.	Pas de tir à la cible par l'artillerie.			1 juillet 1874.	3 juillet 1874.	
21¼ centins, rations. 48 centins, fourrage	Très-bonne.	Aucun.	Non.	En état de service.	Exercé par le command. de l'école d'artillerie. A pris part à un simulacre de combat. Défilé au pas.	Oui.	Pas de tir à la cible par l'artillerie.			2 juillet 1874.	3 juillet 1274.	Cette batterie était agrégée à la cavalerie pour les rations, le fourrage et les effets de campement. Elle est bien montée. Elle a de nouv. uniformes, harnach., mais de vieux canons.
Fournissait ses vivres.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	En état de service. Uniformes usés.	Exercé par le command. de l'école d'artillerie de place, exerc. du canon.	Oui.	Pas de tir à la cible par l'artillerie.			12 septembre 1874.	13 septembre 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie de place, Cobourg	....	Capitaine Dumble, Cobourg..........	3	....	55	1	....	36	L'exercice s'est fait à différentes dates à Cobourg en 12 jours.	Residents of Cobourg.	Quart.-génér. de la batterie.	Pas de transport nécessaire.	Six heures à Cobourg.
14e, Carab. de la pr. de Galles..........	6	Lt.-col. D. Callaghan, Kingston..........	....	....	......	....	....	.....	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.	Quartier-général du bataillon.	Pas de transport requis.	3 heures à la salle d'exerc.
Compagnie No. 1..	....	do	3	....	55	1	....	31					
do No. 2..	....	do	3	....	55	1	....	38					
do No. 3 .	....	do	3	....	55	2	....	34					
do No. 4..	....	do	3	....	55	Aucun.							
do No. 5..	....	do	3	....	55	2	....	42					
do No. 6...	....	do	3	....	55	2	....	39					
		Etat-major..........	8	....	....	7	5	6					
		Total	26	....	330	15	5	190					
15e, infanterie légère d'Argyle	6	Lt.-col. A. Campbell, Belleville	....	....	......	....	....	......	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.	47 milles.	Chemin de fer G.-T.	[illegible] heures à Belleville.
Compagnie No. 1..	....	do	3	....	55	3	....	42					
do No. 2...	....	do	3	....	55	3	....	42					
do No. 3..	....	do	3	....	55	3	....	42					
do No. 4..	....	do	3	....	55	3	....	42					
do No. 5..	....	do	3	....	55	2	....	42					
do No. 6..	....	do	3	....	55	[illegible]	....	[illegible]					
		Etat-major	8	....	......	7	[illegible]	[illegible]					
		Total	26	....	330	25	5	[illegible]					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Fournissait ses vivres.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	En bon ordre.	Exercé par le commandant de l'école d'artillerie sur le service des canons de place. Maniement des armes et tir à la carabine.	Quatorze recrues ont été assermentées cette année à la parade.	L'artillerie n'a pas pratiqué le tir à la cible.			20 novembre 1874.	21 octobre 1874.	Cette batterie est très-bonne. Les uniformes ont été plus portés qu'à l'ordinaire, mais ils sont bien conservés. Une carabine manque. Elle a un canon de 32 et un mortier de 8 pouces. Il lui faut un palan.
16¼ centins sans combustible.	Bonne.	Aucun.	25 musiciens. Efficace.	Les uniformes à la parade étaient neufs. Les armes en bon ordre.	Déployé en brigade et tiré un *feu de joie* le jour de la Confédér. Défilé au pas. Formé en colonne à la revue.	Oui.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaq. portée. 131 sous-officiers et soldats ont fait des points.	9.68½	10.22 5.92 9.48 ..... 7.77 15,04	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Cinq compagnies seulement se sont exerc. cette année L'effectif total de ceux qui en s'exerçant avaient droit à la solde était de 42 par compagnie.
16¼ centins sans combustible.	Bonne.	Aucun.	12 musiciens. Efficace.	Les uniformes à la parade étaient neufs. Les armes en bon ordre.	Déployé en brigade et tiré un *feu de joie* le jour de la Confédér. Défilé au pas. Formé en colonne à la revue.	Oui.	Portée 200, 400 et 60 verges. Cinq coups à chaque portée. 163 sous-officiers et sld. ont fait des points.	7.07	7.71 8.58 8.54 6.96 5.44 5.17	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Lt.-col. Campbell, le plus ancien officier prit le commandement du camp. Son rapport est ci-annexé. Chaque compagnie de ce corps avait à la parade le nombre d'hommes autorisés cette année à faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
47me bataillon de Frontenac........	7	Lt.-col. G. A. Kirkpatrick, M. P., quartier-général du batail., Kingston	....	....	.....	....	....	.....	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.			12 heures à Kingston.
Compagnie No. 1..	....	Milburn	3	....	55	1	....	41			16	W.	
do No. 2..	....	Inverary	3	....	55	2	....	41			13	W.	
do No. 3..	....	Elginburgh..........	3	....	55	3	....	42			10	W.	
do No. 4..	....	Portsmouth	3	....	55	3	....	40			3	M.	
do No. 5..	....	Barriefield	3	....	55	3	....	36			½	M.	
do No. 6..	....	Ile de Wolfe.........	3	....	55	2	....	40			10	BM	
do No. 7..	....	Harrowsmith........	3	....	55	1	..	40			18	W.	
		Etat-major	8	...	....	8	5	4					
		Total	29	....	385	23	5	284					
48e batail. de Lennox et Addington	6	Lt.-col. S. Fairfield, quartier-général du batail., Napanee	....	....	......	....	....	......	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.			24 heures à Napanee.
Compagnie No. 1..	....	Tamworth	3	....	55	2	....	42			41	W.	
do No. 2..	....	Clark's Mills	3	....	55	2	....	37			25	W.	
do No. 3..	....	Napanee	3	....	55	2	....	35			28	R..	
do No. 4..	....	Ile d'Amherst..	3	....	55	2	....	40			14	S..	
do No. 5..	....	Enterprise	3	....	55	2	....	42			40	W.	
do No. 6..	.. .	Odessa	3	...	55	2	....	33			15	W.	
		Etat-major	8	....	......	7	5	5					
		Total	26	....	330	19	5	234					
49e bataillon des carabiniers d'Hastings.	5	Lt.-col. J. Brown, quartier-général du batail., Belleville	....	....	.....	....	....	... ..	22 juin 1874, Kingston, 12 jours.	Au camp.			24 heures à Belleville.
Compagnie No. 1...	....	Belleville............	3	. ..	65	2	....	42			47	R...	
do No. 2..	....	Stirling	3	....	55	3	....	42			64	WC	
do No. 3..	....	Sidney	3	...	55	2	....	38			58	do	
do No. 4..	....	Madoc	3	....	55	2	....	42			75	do	
do No. 5..	....	Melrose.	3	....	55	2	....	39			48	do	
		Etat-major	8	....	......	6	4	......					
		Total	2[illegible]	....	285	17	4	203					

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
16⅔ centins, sans combustible.	Bonne.	Aucun.	21 musiciens habiles.	Les unif. étaient neufs à la par. Les armes en état de service.	Déploiement en brigade et tiré un *feu de joie* le jour de la Conféd. Défilé au pas. Reformé en colonnes pour la revue.	Autant qu'on a pu le constater.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinqs coups à chaque portée. 224 sous-officiers et soldats ont fait des points.	12.80	16.03 13.04 14.66 11.17 11.90 11.14 11.64	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Ce bataillon rural est dans un bon état et il était au complet moins 10 soldats.
16⅔ cts., sans combustible.	Bonne.	Aucun.	23 musiciens habiles.	Armes en état de service. Uniformes bien usés.	Déploiement en brigade et tiré un *feu de joie* le jour de la Conf. Défilé au pas. Reformé en colonnes pour la revue.	Autant qu'on a pu le constat.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 197 sous-offic. et soldats ont fait des points.	16.46	22.14 11.87 19.28 15.06 16.96 13.44	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Beaucoup d'hommes à leur arrivé au camp n'av. pas d'uniformes. Des uniformes leur furent donnés avant la revue.
16⅔ centins, sans combustible.	Bonne.	Aucun.	18 musiciens habiles.	En état de service. Uniformes bien usés.	Déploiement en brigade et tiré un *feu de joie* le jour de la Conféder. Défilé au pas. Reformé en colonnes pour la revue.	Autant qu'on a pu le constat.	Portées 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 192 sous-offic. et soldats ont fait des points.	17.20½	19.02 21.31 18.13 13.07 14.50	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Les compagnies du 49me avaient une plus longue distance à franchir qu'aucun autre corps et elles étaient cepend. au complet, moins 7 hommes. Le chiffre de mérite du bataillon n'a pas été dépassé au camp. Les 14me, 15me, 47me 48me et 49me ont fourni la brigade d'inf. de la 7me div. de brig. au c. de Kingston.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
40ème bataillon de Northumberland...	7	Lt.-col. Wm. Smith, quartier-gén. du bataillon, Cobourg.	....	....	.....	....	....	......	22 juin 1874. Cobourg, 12 jours.	Au camp.	...		24 heures à Cobourg.
Compagnie No. 2 ..	....	Cobourg.........	3	...	55	2	....	42			2	M	
do No. 3 ..	....	Campbelford......	3	...	55	3	....	41			44	WR	
do No. 4 ..	....	Brighton	3	....	55	1	....	42			24	R	
do No. 6 ..	....	Grafton	3	....	55	3	....	40			10	W	
do No. 7 ..	....	Colborne	3	....	55	2	....	39			16	R	
do No. 8 ..	....	Castleton.	3	....	55	3	....	42			24	WR	
do No. 9 ..	....	Warkworth.......	3	....	55	3	...	43			35	WR	
		Etat-major..........	8	....	.....	7	5	5					
		Total.........	29	....	385	24	5	294					
45ème bataillon de Durham Ouest.....	7	Lt.-col. Frederick Cubitt, quartier-gén. du bat., Bowmanville..........	....	..	.....	.. .	....	......	22 juin 1874. Cobourg, 12 jours.	Au camp.	..		24 heures à Bowmanville.
Compagnie No. 1 ..	....	Bowmanville	3	....	55	3	....	*51			29	R	
do No. 2 ..	....	Orono	3	....	55	3	....	40			50	WR	
do No. 3 ..	....	Cartwright	3	....	55	....	....	......					
do No. 4 ..	....	Newcastle	3	....	55	....	....	......					
do No. 5 ..	....	Omemee..........	3	....	55	2	....	37			42	R	
do No. 6 ..	....	Lindsay	3	....	55	3	...	39			52	R	
do No. 7 ..	....	Kendall...........	3	....	55	....	....	.....					
		Etat-major	8	....	......	7	4	6					
		Total.........	29	....	385	18	4	173					
57ème bataillon, Peterboro	6	Lt.-col. Edwin Poole, quartier-gén. du bat., Peterboro ...	....	....	.....	....	....	......	22 juin 1874. Cobourg, 12 jours.	Au camp.	...		36 heures à Peterboro'.
Compagnie No. 1..	....	Peterboro'........	3	....	55	3	..	31			37	SR	
do No. 2..	...	do	3	....	55	3	....	41			37	SR	
do No. 3..	....	do	3	....	55	2	....	29			37	SR	
do No. 4..	....	Ashburnham	3	....	55	2	....	23			37	SR	
do No. 5..	....	Norwood	3	....	55	1	...	33			41	WS	
do No. 6..	....	Hastings	[illegible]	.	55	2	...	39			34	SR	
		Etat-major	8	....	.....	7	4	....					
		Total........	26	..	330	20	4	196					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bon fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
21¼ centins sans combust.	Bonne.	Aucun.	18 musiciens ; efficace.	En bon ordre.	Formation en ligne par quarts de colonne. Changement de front. Escarmouche. Déploiement et marche en ligne. Défilé au pas. Tiré 10 cartouches.	Oui.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 150 sous-officiers et soldats ont fait des points.	13.91	 8.16 11.68 11.89 18.38 14.50 21.87 15.69	2 juillet 1874.	3 juillet 1874.	Les compagnies 1 et 5 ont été exemptées de l'exercice cette année par l'ordre général (13), 2 juin 1874. Meilleur tireur du bataillon, soldat C. B. Hawley. 35 points.
21½ centins sans combust.	Bonne.	Aucun.	14 musiciens ; efficace.	En bon ordre.	Formation en ligne par quarts de colonne. Changement de front. Escarmouche. Déploiement et marche en ligne. Défilé au pas. Tiré 10 cartouches.	Oui.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 150 sous-officiers et soldats ont fait des points.	15.10	 18.33 15.15 10.99 14.93	2 juillet 1874.	3 juillet 1874.	*Y compris 14 musiciens. Quatre comp. seulement ont fait l'exercice. Meilleur tireur de bataillon et de brigade, Ser. Senderson. 42 points.
21¼ centins sans combust.	Bonne.	Aucun.	20 musiciens ; efficace.	En bon ordre.	Formation en ligne par quarts de colonne. Changement de front. Escarmouche. Déploiement et marche en ligne. Défilé au pas. Tiré 10 cartouches.	Oui.	Portées : 200, 400 et 600 verges. Cinq coups à chaque portée. 150 sous-officiers et soldats ont fait des points.	11.79	 16.51 10.55 9.22 10.05 11.16 13.55	2 juillet 1874.	3 juillet 1874.	Meilleur tireur du bataillon, soldat J. Steele. 36 points. Ces trois bataillons, 40ème, 45eme et 57ème ont formé l'infanterie de brigade de la 6me division de brigade.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9. Lieut.-col. W. H. JACKSON, D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Compag.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Etat-major	....	Lieut.-col. Jackson, D.A.G., Brockville	6	6	......	6	6	6	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours	Camp.			
Troupe de cavalerie de Prescott..........	....	Major J. M. Walsh, Prescott..........	3	42	......	3	42	44	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.	52	C.F	5 h'rs.
Troupe de cavalerie d'Ottawa..........	....	Capt. N. Sparks, Ottawa..........	3	42	......	3	42	44	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.			

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie ainsi que les noms des meilleurs tireurs dans chaque bataillon, corps et compagnie ayant droit aux prix.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
21½c. par ration, y compris l'eau et l'eau et loyer des bar. d'eau ; 42½c. par rat. de four.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Défilé au pas et au trot par la troupe et l'escadron. Démontée, elle a fait le combat des tirail. avec des cart. à poudre, puis d'autres exercices à feu, d'une manière satisfaisante. Progrès sensible depuis qu'elle est au camp. Hommes propres et à la tenue militaire.	Je le crois.	200 et 400 verges. Cinq coups à chaque portée.		11·46	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	
21½c. par ration ; y compris l'eau et loyer des barils à l'eau ; 42½c. par ration de fourrage.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Défilé au pas et au trot par la troupe et l'escadron. Démontée, elle a fait le combat des tirailleurs avec des cartouches à poudre, puis d'autres exercices à feu, d'une manière satisfaisante. Progrès sensibles depuis qu'elle est au camp. Hommes propres et à la tenue mili.	Je le crois.	200 et 400 verges. Cinq coups à chaque portée.		10·28	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 4.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bat'llon ou corps.		Comp'n.	Bat'llon ou corps.		Comp'n.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie de campagne d'Ottawa	....	Capt. J. Stewart, Ottawa...........	6	71	......	6	66	59	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.			
Batterie de campagne de Gananoque	.. .	Capt. W. McKenzie, Ottawa...........	6	71	......	5	60	50	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.			

fait les exercices annuels de 1874-75—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21½c. par ration, y compris l'eau et loyer de barils d'eau; 42½c. par ration de fourrage.	Bonne	Aucun.	Non.	Bonne.	Inspectée par l'assistant inspecteur de l'artillerie.	Je le pense.	Les radeaux qui se trouvaient dans la rivière ont empêché le tir.			1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	
24½c. par ration; 35c. pour fourrage.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Inspecté par l'assistant inspecteur de l'artillerie.	Tir à bombe et boulet à 1,000 et 1,700 verges. Le baril a été frappé plusieurs fois.	Je le pense.		Pas donné.	11 septembre 1874.	12 septembre 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 4.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.	7	Lieut.-col. Egleson, Ottawa...........	....	....	.....	....	....	.....	Exercice du jour et du soir dans la salle d'exercice.	....	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Lt. Evans, Ottawa..	3	....	42	2	....	37		....	....	....	....
do No. 2..	....	Capt. Patrick do...	3	....	42	2	...	35		....	....	....	....
do No. 3..	...	„ Cummings do...	3	...	42								
do No. 4..	....	„ Cluff do...	3	....	42	3	...	42		....	....	....	...
do No. 5..	....	„ Hopper, Nepean.	3	....	42								
do No. 6..	....	„ Graham, Ottawa.	3	....	42	3	..	42		....	....	....	..
do No. 7..	....	„ De Boucherville, Ottawa.........	3	....	42	....	....	.....		....	....	....	....
		Etat-major	8	....	5 ch'v.	5	....	.....		...	....	...	...
		Total.........	29	294	.....	15	156	156		....		....	....
Gardes à pied du G.-G. 1er Bataillon	6	Lieut.-col. Ross...	....	....	.....	....	....	.....	Au quartier-général local.	....	....	...	.
Compagnie No. 1..	....	.... Ottawa..	3	....	55	....	....	.....		....	....	....	...
do No. 2..	....	Capt. Tilton do ..	3	....	55	....	....	.....		....	....	....	....
do No. 3..	....	„ Weatherley do ..	3	....	55	....	....	.....		....	....	....	....
do No. 4..	....	„ Macpherson do ..	3	....	55	....	....	....		....	....	....	....
do No. 5..	....	„ Lee do ..	3	....	55	...	...	.....		....	....	..	....
do No. 6...	....	.... do ..	3	..	55	..	....	.....		....	....	....	....
		Etat-major..........	8	....	5 ch'v.	....	....	.....		....	....	....	....
		Total.........	26	330	.....	....	....	.....		....	....	....	....
[illegible] Bataillon, Cie. de Prescott.	6	Lieut.-col. Urquhart, Hawkesbury Mills	....	....	.....	....	....	.....	2 officiers d'état-major et 2 chevaux Cies., Nos. 3 et 4 Ottawa, 22 juin 1874, 12 jours.	Camp.	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Capt. Higginson, Hawkesbury	3	....	42	....	....	....			....	....	....
do No. 2..	....	„ Vankleek, Vankleek Hill......	3	....	42	....		.....			....	....	....
do No. 3..	....	„ Butterfield, L'Orignal	3	....	42	2	....	32			65	B	11 ch.
do No. 4...	.. .	„ Ogden, Est Hawkesbury.....	3	....	42	....	....	.....			....	....	....
do No. 5..	....	„ McLennan, Pendleton...........	3	....	42	2	....	34			74	WB	14 ch.
do No. 6..	....	Hawkesbury Mills	3	....	42	....	....				...	..	....
		Etat-major	8	....	5 ch'v.	2	...	2 ch'v.			...	....	....
		Total.........	26	252	.....	6	....	66			....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	Musique de brigade, 26 exécutants. Efficace.	Passable.	Vu l'exig. de la salle, il n'y a eu que peu d'ex. au sabre. L'ex. de 4 de fr. a été exéc. ainsi que le m. des armes. Un dét. de ch. batter. a fait le serv. des gros can. Les h. ét. pr. et de b. taille. Le c. est d. un assez b. état.	Oui.	Le tir à la cible n'est pas complété.			11 déc. 1874.		Exempte de l'exercice par autorité spéciale. do
				Bonne.								
21½ cts. par ration, y compris l'eau et loyer des barils à l'eau.	Bonne.	Aucun.		Bonne.	Les Cies. Nos. 3 et 5 ont fait seulement l'exercice pour la présente année, et elles ont été agrégées au 42e bataillon, qui a défilé en colonne et quart de colonne ; l'exerc. d'infant. lég. et de batail., et les exerc. à feu en gén. ont été bien exécutés.	Je crois que oui.	200 et 400 verges ; 5 coups à chaque portée.		7.56 ..... 10.28	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.

No. 4.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
													hrs
41me batt. carabin..	6	Lt.-col. Cole, Brockville	....	....	......	....	....	......	Cies., Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, Ottawa, 22 juin 1874, 12 jours.	Camp.	....	....	....
Compagnie No. 1..	...	Capt. Cook, Brockville	2	....	42	2	....	43			74	C.f.	5
do No. 2..	....	,, Legge, Gananoque	3	....	42	2	....	36			104	C.f.	7
do No. 3..	....	Major Lander, Frankville	3	....	42	2	....	36			92	WC	8
do No. 4..	....	Capt. Merrick, Merrickville	3	....	42	2	....	36			68	WC	7
do No. 5..	....	,, Bell, Carleton Place	3	...	42	3	....	37			28½	C.f.	2
do No. 6..	....	Major O'Neil, Pakenham	3	....	42	....	....	......			....	....	....
		Etat-major...... ..	8	.. .	5 chev	4	....	3 chev			...	...	....
		Total.........	25	252	... .	15	188	......	....		....	....	....

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
													hrs.
42me bataillon	7	Lieut.-colonel Buell, Brockville.							Compagnies, Nos. 2, 3, 5, 6 et 7, Ottawa, 22 juin 1874, 12 jours.	Camp.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. Macdonell, Almonte	2	....	42	...	....	......			....		
do No. 2..	....	,, Sparham, Brockville	2	....	42	2	...	42			74	C. f.	5
do No. 3..	....	,, Douglas, Perth...	2	....	42	2	....	42			50	C. f.	4
do No. 4..	....	,, Walker, jun., Diamond	2	....	42	....	....	......			....		
do No. 5..	....	,, Bradley, Landsdowne	3	..	42	2	....	42			94	C.f.	7
do No. 6..	....	,, Gould, Smith's Falls	2	....	42	1	....	42			40	C.f.	4
do No. 7..	....	,, Dickson, Pembroke.	3	....	42	2	....	42			130	WC	15
		Etat-major..............	8	....	5 chev.	6	....	4 chev.					
		Total	24	....	294	15	....	210					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21½ cts. pour ration, y compris l'eau et loyer des barils à l'eau.	Bonne.	Un homme blessé légèrement sur l'oreille, par la déch. accid. d'une carab.	Musique du bataillon ; 16 exécutants ; efficace.	Passable.	Défilé en colonne et quart de colonne, combat en tirailleurs avec munitions à poudre. Exercice de bataillon et de brigade, avec exercices à feu en général ; bien faits.	Je le crois.	200 et 400 verges ; 5 coups à chaque portée.	9·51	6.99 8.99 7.10 12.40 12.07	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Ne s'est pas rendue au camp.
21½ cts. par ration, y compris l'eau et loyer des barils à l'eau.	Bonne.	Aucun.	Musique du bataillon, 20 exécutants. Efficace.	Bonne.	Défilé en colonne et quart de colonne, combat en tirailleurs avec munitions à poudre. Exercices à feu en général. Hommes propres et bien dressés. Evolutions satisfaisantes.	Je le crois.	200 et 400 verges, 5 coups à chaque portée.	10.18	10.06 7.87 10.03 10.69 11.27	1er juillet 1874.	3rd Juillet 1874.	Exempte de l'exercice par des ordres généraux. Exempte de l'exercice par une autorisation spéciale.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	Heures.
43e bataillon........	9	Lieut.-col. Bearman, Bell's Corners.							Compagnies Nos. 3 et 6, Ottawa, 22 juin 1874, 12 jours.	Camp.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. Kemp, Hazledean..........	3	....	42	....	....	......			...		
do No. 2..	.. ..	„ Holmes, Huntley.	3	....	42	....	....	......			....		
do No. 3..	....	„ Morgan, Metcalfe	3	...	42	2	....	33			22	W	7
do No. 4..	....	....	....	....	......	....	....	......			....		
do No. 5..	....	....	....	.. ..	......	....	....	......			....		
do No. 6..	....	„ Garvin, Munster.	3	....	42	2	....	34			30	WC	5
do No. 7..	....	„ Cook, Manotick..	2	....	42	....	....	......			....		
do No. 8..	....	....	....	....	......	....	....	......			.. .		
do No. 9..	....	„ McGregor, Vernon	3	....	42	....	....	.....			....		
		État-major	8	....	5 chevx.	2	...	......					
		Total.	25	....	252	6	....	67					
56e bataillon, "Lisgar Rifles".......	7	Lieut.-col. Jessup, Prescott	..	....	....	....	....	......	Compagnies Nos. 1, 2, 4 et 7. Ottawa 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Capt. Mowat, Prescott	3	....	42	3	....	40			54	C.F	7
do No. 2..	...	Capt. Bennett, Prescott	3	....	42	2	....	40			54	C.F	7
do No. 3..	....	Major Campbell, Burritt's Rapids ..	3	....	42	....	....	.....			....	....	....
do No. 4..	....	Capitaine Clothier, Kemptville	3	....	42	2	....	35			32	C.F	3½
do No. 5..	....	Capitaine McCuaig, Ottawa	3	...	42	....	....	......			...	....	....
do No. 6...	....	Capt. Checkley North Augusta	3	....	42	...	....	...			...	....	....
do No. 7..	....	Capt. Carmichael, Spencerville	3	....	42	2	...	41			45	C.F	4½
		Etat-major	8	....	5chev.	4	....	2chev.			...	....	....
		Total.........	29	294	.. ...	13	156	......					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, et campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21½ cts. par ration, y compris l'eau et loyer des barils à l'eau.	Bonne.	Un seul homme de la Cie. No. 3 a été blessé sérieusem. par un coup de baïonnette dans un combat de tir. le 1er juillet.	Musique du bataillon 16 exécutants. Efficace.	Bonne.	Les Cies. Nos. 3 et 6 sont agrégées au 42ème bataillon pour l'exercice et la discipline. Défilé en colonne et quart de colonne. Combat en tirailleurs avec munitions à poudre passablement bien exécuté. Les hommes n'ont pas une tenue très-propre et très-militaire; ils se sont cependant beaucoup améliorés durant leur séjour au camp.	Je le pense.	200 et 400 verges. 5 coups à chaque portée.		9.64 11.51	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Exempt de l'exercice en vertu d'ordres généraux. do do Rayé de la liste de la milice active. Exempt d'exercice en vertu d'ordres généraux. Rayé de la liste de la milice active. Exempt d'exercice en vertu d'ordres généraux.
21½ cts. par ration, y compris l'eau et loyer des barils à l'eau.	Bonne.	Aucun.	Musique du bataillon; 12 exécutans. Efficace.	Passable*	Défilé en colonne et quart de colonne. Combat en tirailleurs avec munitions à poudre. Exercice de bataillon et de brigade, et exercices à feu en général. Les hommes sont propres et ont fait beaucoup de progrès au camp. Evolutions bien exécutées.	Je le pense,	200 et 400 verges. Cinq coups à chaque portée.	9.57	7.29 10.61 .... 8.29 .... 11.87	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	Exempt d'exercice en vertu d'ordres généraux. do do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
													Heures.
59ème bataillon, Stormont et Glengarry.	7	Lieut.-col. Bergin, Cornwall........	....	....	......	.. .	....	......			....	....	....
Compagnie No. 1...	....	Capitaine Callaghan, Cornwall........	3	...	42	3	....	42	Ottawa, 22 juin 1874. 12 jours.	Camp.	105	C.F	10
do No. 2...	....	Capt. Davy, Cornwall	3	....	42	3	....	42			105	C.F	10
do No. 3...	....	Capt. Adams, do	2	....	42	2	....	42			105	C.F	10
do No. 4...	....	Capitaine McLennan, Lancaster	3	...	42	2	....	42			119	C.F	12
do No. 5...	....	Capt. Bredin, Farran's Point....	3	....	42	2	....	43			91	C.F	8
do No. 6...	....	Capt Bullock, Lunenburg	2	...	42	1	.. .	42			95	C.F	9
do No. 7...	....	Capt. McDiarmid, Donegan	3	....	42	2	....	42			77	WC	15
		Etat-major.........	7	...	5 ch'v.	7	....	4 ch'v.			....	....	....
		Total.........	26	294	... ..	22	295	. . ..					

…it les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
21½ cts. par ration, y compris l'eau et le loyer de barils à l'eau.	Bonne.	Aucun.	Musique de bataillon, 12 exécutants. Efficace.	Passable.	Défilé en colonne et quart de colonne. Feu de salve. Evolutions de bataillon et de brigade avec exercices à feu en général, tous bien exécutés. Hommes propres. Ils ont fait beaucoup de progrès durant leur séjour au camp. Chaque sous-officier et soldat présent.	Je le crois.	200 et 400 verges. Cinq coups à chaque portée.	9.78	5.39 6.31 9.25 13.44 9.83 13.69 10.59	1er juillet 1874.	3 juillet 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5. Lieut.-Col. I. FLETCHER, C.M.G., D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.						Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		
			Bataill'n ou corps.		Com. pag'e.	Bataill'n ou corps.		Com-pag'e.						
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
Troupe de Montréal.	....	Capt. Tees, Montréal.	2	....	35	2	....	28	Oct., nov. Quartier-général, 12 jours.	Pas au camp.			
Troupe de St. André.	....	Capt. Burwash, l. c., St. André	3	....	42	3	....	40	28 juin au 10 juillet. St. André, 12 jours.	Au camp.	10	Marche.	4 heures.
Régiment prov.......	....								2 au 14 octobre. Stanstead, 12 jours.	Au camp.		Marche.	
Tr. de Cookville.	....	Capt. French, Cookshire	3	42	......	3	42	......			30		1 jr.
do Sherbrooke.	....	,, Read, Sherbrooke.	3	42	......	1	40	. ...			30		1 jr.
do Stanstead ..	....	,, Wood, Stanstead.	3	38	. ...	3	37	. ....			5		1 hr
do Compton ...	....	,, Stinson, Compton.	3	35	......	1	33	......			22		8hrs
		Etat-major..........	3	3	......	3	3	.. ..					
		Total..... ...	15	160	......	11	155	... .					
Tr. de Huntingdon	....	Capt. Barr, Coney Hill	3	....	35	3	...	35	14 au 25 septembre. Laprairie, 12 jours.	Au camp.	40	Marche.	1 jr.
do Missisquoi..	....	,, Bush, Clarenceville	3	....	35	3	....	35			38		1 jr.
do Brome	..	,, Bright, Sutton ...	3	....	35	3	....	35			56		36hs
		Total	9	....	105	9	....	105					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête au campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournimens.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
	Bonne.	Aucun.		En bon état.	Evolutions de troupe. Exercice du sabre bien exécuté.	Oui.	20 coups à 200 et 400 verges.		18.50	28 novembre.	28 novembre.	Inspectée par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.
25 cts. par homme. 50 cts. par cheval.	Bonne.	Aucun.		En bon état.	Evolutions de troupe. Exercice du sabre bien exécuté.	Oui.				7 juillet.	10 juillet.	Inspectée par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.
25 cts. par homme. 45 cts. par cheval.	Bonne.	Aucun.		En bon état.	Evolutions de troupe et d'escadron, et exercice du sabre bien exécutés.	Oui.	10 coups par homme à 200 et 400 verges.		9.06 10.20 13.10 9.06	9 octobre.	14 octobre.	Inspectée par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.
20 cts. par homme. 38 cts. par cheval.	Bonne.	Aucun.		En bon état.	Evolutions de troupe et d'escadron, exercice du sabre, feu de tirailleurs bien exécutés.	Oui.	10 coups par homme à 200 et 400 verges.		8.37 9.35 17.35	23 septembre.	25 septembre.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
Artillerie.													
Batterie de campagne de Montréal	....	Capt. Stevenson, l.c., Montréal..........	5	....	75	3	....	72	Sept., oct. et nov. Montréal, 12 jours.	Pas au camp.			
Batterie de campagne de Shefford	....	Capt. Amyrauld, m., Granby	7	....	75	5	....	60	14 au 25 septembre. Laprairie, 12 jours.	Au camp.	56	Marche.	36 heures.
Brigade de l'artillerie de place de Montréal	6	Lieut.-col. McKay, Montréal.							Sept., oct. et nov. Quartier-général, 12 jours.	Pas au camp.			
Batterie No. 1....	....	Capt. Oswald, Montréal	3	42	.. ...	2	29	......					
do No. 2....	....	,, Gordon, Montréal	3	42	......	2	32	......					
do No. 3....	....	Lt. Molson do	2	42	.. ...	1	26	......					
do No. 4....	...	,, Currie do	2	42	......	1	27	.....					
do No. 5....	....	,, Pangman do	2	42	......	1	29	......					
do No. 6....	....	,, Anderson do	2	42	......	1	42	......					
		Etat-major..........	7	7	.. ...	7	7	......					
		Total..	21	259	......	15	192	......					
Batterie de St. Jean.	....	Major Drumm, St. Jean	3	....	42	3	....	40	Sept. et oct. St. Jean, 12 jours.	Pas au camp.			

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournîments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie ainsi que les noms des meilleurs tireurs dans chaque bataillon, corps et compagnie ayant droit aux prix.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Exercice du canon en détail, très-bon.	Oui.				27 novembre.	27 novembre.	Inspectée par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G.
20 cts. par homme. 38 cts. par cheval.	Bonne.	1 h. s'est bl. la jambe, 1 ch. mort, 1 ch. tué sur le c. def.		En bon ordre.	Service du canon et manœuvres de camp bien exécutés.	Oui.	Exercice du canon à 1000 verges au point aux buttes.		90 par cent	23 septembre.	25 septembre.	Inspectée par le lt.-colonel Strange, A.R., inspect. de l'art. canadienne.
	Bonne.	Aucun.	Musique de fifres et tambours. 22 musiciens. Progrès.	En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir bien exécutés.	Oui.				27 novembre.	27 novembre.	Inspectée par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G.
	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Exercice du canon et d'infanterie, bien exécuté.	Oui.				24 octobre.	24 octobre.	Inspectée par le lt.-colonel Strange, A.R., inspect. de l'art. canadienne.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataill'n ou corps.		Compag'e.	Bataill'n ou corps.		Compag'e.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie de Sherbrooke G. A.	....	Capt. Short, Sherbrooke	2	....	40	....	....	......	...	....	....	....	....
Génie.													
Cie. de Montréal, No. 1	.. .	Lieut. Devine, Montréal	2	....	40	2	....	40	Sept., oct. et nov. Quart.-général, 12 jours.	Pas au camp.	....	....	.. .
do No. 2 .	....	Capt. Kennedy, do	2	....	40	...	....	......					
		Total.... ...	4	....	80	2	....	40					
Infanterie et carabin.													
1er bataillon, Car. du Prince de Galles...	6	Lt.-colonel Bond, Montréal.	....	....		....	....	......	Septembre et octobre ; quartier-général ; 12 jours.	Pas au camp.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. Mudge do ..	2	42	......	2	40	......			....	....	....
do No. 2..	...	,, Stevenson do ..	2	42	....	2	42	......			....	...	....
do No. 3.	....	,, Shepherd do ..	2	42	......	2	42	...			....	....	....
do No. 4..	....	Lt. Dawson do ..	2	42	......	1	37	......			....	....	....
do No. 5..	....	Capt. Robertson do ..	2	42	......	2	42	.....			....	..	....
do No. 6..	....	,, Watt do ..	2	42	......	2	41	......			....	....	....
		État-major	7	5	......	7	5	.... .			....	....	....
		Total.........	19	257	.....	18	249	......					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
....	...	....	......	....	....	....	....	.....	.....	..	..	Inspectée par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G. N'a pas fait l'exercice.
....	Bonne.	Aucun.	......	En bon ordre.	Exercice de compagnie, maniement des armes et tir bien exécutés.	Oui.	....	.....	.....	14 nov.	14 nov.	Inspectée par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G. N'a pas fait l'exercice.
....	Bonne.	Aucun.	Fifre et tambour, 24 musiciens. Ont fait des progrès.	En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon bien exécutées, ainsi que le maniement des armes et le tir.	Oui.	40 coups par homme aux portées 200, 400, 500, 600 verges ; 30 coups par homme à 200, 400, 500, 600 verges; 15 coups par homme à 200, 400, 500 verges ; 15 coups par homme à 200, 400, 500 vgs. ; 30 cps. par homme à 200, 400, 500 vgs. ; 40 cps par homme à 200, 400, 500, 600 verges.		62·92 26·49 13 86 16·18 36·48 63·31	24 octobre.	24 octobre.	Inspectée par le lt.-colonel Fletcher, D. A. G.

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataillon ou corps.		Compagn'e	Bataillon ou corps.		Compagn'e			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
3e bataillon de carabiniers, Victoria	6	Lt.-col. Bethune, Montréal.	....	....	......	....	....	......	Septembre, octobre et novembre; quartier-général; 12 jours.	Pas au camp.			
Compagnie No. 1...	....	Capt. Crawford do..	2	42	......	1	41	......			....	....	....
do No. 2..	....	,, Torrance do .	2	42	......	2	40	......					
do No. 3..	....	Lt. Allan do .	2	42	......	1	27	......					
do No. 4..	...	,, Abbott do .	2	42	......	1	31	......					
do No. 5..	....	Capt. Taylor do .	2	42	......	1	24	......					
do No. 6. .	....	Lt. Hardman do .	2	42	......	1	25	......					
		Etat-major	6	5	......	6	5	......					
		Total..... ...	18	257	......	13	193	......					
6e batail. d'infanterie légère, Hochelaga..	4	Lieut.-col. Martin, Montréal.	....	....	......	....	....	......	Nov., oct. et sept.; quartier-général; 12 jours.	Pas au camp.	....	....	....
Compagnie No. 1..	....	Maj. Gardner do .	2	42	......	2	42	......			....	....	....
do No. 2..	....	Lt. Kenney do .	2	42	......	1	42	......			....	....	....
do No. 3..	....	Capt. Kirkpatrick, Montreal.	2	42	......	2	42	......			....	....	....
do No. 4...	....	,, Sinton do....	2	42	......	2	39	......			....	....	....
		Etat-major	6	5	......	6	2	......			....	....	....
		Total.........	14	173	......	13	167	......					
11e bataillon, Argenteuil Rangers ..	8	Lieut.-col. Hon J. J. C. Abbott, St. André.							28 juin au 10 juillet, St. André. 12 jours d'exercice.	Au camp.			6 heures.
Compagnie No. 1....	....	Capt. Le Roy, St. André.	2	42	......	2	23	......					
do No. 2.. .	....	,, Smith, M., Gore ouest	2	42	......	2	35	......					
do No. 3....	....	,, McKnight, Gore ouest.........	2	42	......	1	32	......			15	W	
do No. 4....	....	,, Simpson, L.C., Lachute	2	42	......	n'a pas fait l'ex.					18	W	
do No. 5....	....	,, Shirritt, Gore est.	3	42	......	3	33	......					
do No. 6....	....	,, Pollock, Mille Ile	3	42	... ..	3	39	......					
do No. 7....	....	,, Hoy, Carillon....	2	42	......	1	22	......			14	W	
do No. 8....	....	,, Cushing, M., Chatham......	2	42	......	n'a pas fait l'ex.					18 / 2	W / W	
		Etat-major	6	5	......	5	4	......					
		Total.......	24	341	... ..	15	188	......					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
....	Bonne.	Aucun.	Musique de cuivre, 20 musiciens ; progrès.	En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir, bien exécutés.	Oui.	20 coups par homme tirés à 200, 400, 500, 600 verges. 128 hommes n'ont pas été exercés.	15.35		2 novembre.	2 novembre.	Inspecté par le lt. col. Fletcher D. A. G.
....	Bonne.	Aucun.	Musique de fifre et tambour, 22 musiciens ; progrès.	En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir, bien exécutés.	Oui.	10 coups à 200 et 400 verges 10 coups à 200. do do		12.16 9.67 9.94 8.20	14 novembre.	14 novembre.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D. A. G.
25 cts. par homme.	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon, Maniement des armes et tir, escarmouche bien exécuté.	Oui.	20 coups par homme furent tirés, mais les rapports du tir à la cible n'ont pas été reçus.			7 juillet.	10 juillet.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
21e bataillon, infanterie légère de Richelieu	4	Lieut.-colonel Marchand, St. Jean....							14 au 25 sept. Laprairie, 12 jours d'exercice.	Au camp.		Chemin de fer et marche.	6 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Charland, St. Jean	2	42	......	2	27	....			27		
do No. 2..	....	,, Mongeon, St. Jean	2	42	......	3	10	......			27		
do No. 3..	....	,, Fletcher, *M.*, St. Jean..........	2	42	......	n'a pas fait l'ex.					27		
do No. 4..	....	,, Roy, Henryville..	2	42	......		do	do			48		
		État-major..........	6	5	......	1	....	......					
		Total	14	173	.....	6	37	......					
50e bataillon, Borderers de Huntingdon..	8	Lieut.-colonel McEachen, C.M.G., Huntingdon.							14 au 25 septembre, Laprairie, 12 jours d'exercice.	Au camp.		Wagons et bateau à vapeur.	Une journée.
Compagnie No. 1..	....	Capitaine Henderson, Hinchinbrooke	3	42	......	3	27	.. ..					
do No. 2..	....	Capitaine McDonald, Huntingdon.......	3	42	......	n'a pas fait l'ex.							
do No. 3..	....	Capt. Gardner, M., Huntingdon....	3	42	......	2	31	......					
do No. 4..	....	,, Cairns, M., do.	3	42	......	1	10	......					
do No. 5..	....	,, Anderson do ..	3	42	......	n'a pas fait l'ex.							
do No. 6..	....	,, Maclaren do ..	3	42	......	2	22	......					
do No. 7.	....	,, Feeney do ..	3	42	.....	3	27	......					
do No. 8...	....	,, McKinnon do ..	3	42	......	n'a pas fait l'ex.							
		État-major..........	8	5	.....	5	5	......					
		Total	32	341	......	16	122	......					
51e bat., Rangers de Hemingford.	8	Lieut.-col. Rogers, Hemmingford	....	....	....	...	....	.....	14 au 25 septembre, Laprairie, 12 jours.	Au camp.	36	Wagon.	Une journée.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Milne, Vicars..	2	42	......	1	39	......					
do No. 2..	...	" Scriver, Lacolle ..	3	42	......	3	37	......					
do No. 3..	....	" Rowe, Franklin ..	2	42	......	2	28	......					
do No. 4..	....	" McNaughton, Hemmingford	3	42	. ....	3	40	......					
do No. 5..	....	Capt. Eliott, Roxham	2	42	......	2	40	......					
do No. 6..	....	" Hayes, Hemmingford	3	42	......	2	30	......					
do No. 7..	. .	Capt. Livingstone, St. Jean Chrysostome.	3	42	......	3	41	......					
do No. 8..	....	Capt. Ste. Marie, St. Remis	2	42	......	1	41	......					
		État-major..........	8	5	......	8	5	.....					
		Total	28	341	......	25	301	......					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, et campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
20 cts par homme.	Bonne	Aucun.		En bon ordre.	Joint au 50e bataillon; évolutions de bataillon et de tirailleurs, passablement exécutées.	Ils l'étaient.	10 coups par homme, à 200 et 500 verges.		2·50 3·10	23 septembre.	25 septembre.	Inspecté par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G.
20 cts par homme.	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Evolutions de bataillon, de brigade et de tirailleurs, bien exécutés.	Ils l'étaient.	10 coups par homme à 200 et 500 verges.	8·65		23 septembre.	25 septembre.	Inspecté par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G.
20 cts par homme.	Bonne.	Aucun.	Fifres et tambours, 15 musiciens, passable.	En bon ordre.	Evolutions de bataillon, de brigade et de tirailleurs, bien exécutés.	Ils l'étaient.	10 coups par homme à 200 et 500 verges.	7.10		23 septembre.	25 septembre.	Inspecté par le lt.-colonel Fletcher, D.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataill'n ou corps.		Compag'e.	Bataill'n ou corps.		Compag'e.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
52e batail., infanterie légère de Brome....	6	Lt.-col. Hall, Knowlton	....	....	....	....	....	......	14 au 25 septembre, Laprairie, 12 jours.	Au camp.	70	Wagon ou ch. de fer.	Un jour
Compagnie No. 1..	.. .	Lieut. Allen, Abercorn	2	42	......	2	38	......					
do No. 2..	....	Capt. Kimball, Knowlton........	2	42	......	2	25	... ..					
do No. 3..	....	Capt. Flannery Sutton	3	42	......	3	38	......					
do No. 4..	....	Capt. Hall, East Farnham	3	42	......	2	39	......					
do No. 5..	....	Capt. Perkins, Mansonville	3	42	......	3	39	......					
do No. 6..	. . .	Capt. Mooney, Bolton	3	42	......	3	32	......					
		Etat-major..........	6	4	......	6	4	.....					
		Total	22	256	......	21	215	......					
53e batail., infanterie de Sherbrooke....	6	Lieut.-col. Ibbotson, Sherbrooke........	....	....	......	....	....	......	2 au 14 octobre, Cookshire, 12 jours.	Au camp.	25	Wagons.	[illegible]
Compagnie No. 1..	....	Capt. Morehouse, Sherbrooke	3	42	.....	N'a pas fait l'exercice.							
do No. 2..	....	Capt. Armstrong, Sherbrooke	3	42	.....								
do No. 3..	....	Capt. Towle, Lennoxville	3	42	.....								
do No. 4..	....	Capt. Rioux, Sherbrooke	3	42	......								
do No. 5..	....	Lieut. Phelan, Magog	2	42	......								
do No. 6..	....	Capt. Rolfe, Ascot...	3	42	......	3	42	......					
		Etat-major..........	7	4	......	....	...	......					
		Total	24	256	......	3	42	.....					

…ait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

…campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
20 cts. par homme.	Bonne.	Aucun.			Evolutions de bataillon et de brigade ; escarmouche bien exécuté.	Oui.	10 coups par homme à 200 et 500 verges.	10.27		23 septembre.	25 septembre.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D.A.G.
…cts. par homme.	Bonne.	Aucun.		Bonne.	Cette compagnie fit l'exercice avec le 58e bataillon. Exercice de compagnie et de bataillon passablement exécuté.	Oui.	10 coups à 200 et 500 verges.		12.10	8 octobre.	14 octobre.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D. A. G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
54e bataillon, infanterie de Richmond ..	6	Lieut.-col. Rt. Hon. Lord Aylmer, Richmond	....	...	......	....	....	......	1er au 13 octobre, Melbourne. 12 jours d'exercice.	Au camp.			
Compagnie No. 1..	...	Capt. McKenzie, Danville	3	42	.....	3	34						6 heures.
do No. 2..	....	Capt. Williamson, *M.*, Kingsbury........	3	42	.. ...	N'a pas fait l'exercice.		....			14	CW	
do No. 3..	....	Capt. Hon. H. Aylmer, Melbourne....	3	42	......	do		do					
do No. 4..	....	Capt. Boyd, Windsor.	2	42	......	do		do					
do No. 5..	....	Capt. Mairs, Ulverton.	3	42	. ....	3	39	......					
do No. 6..	....	Capt. Watts, Drummondville, destiné à l'exercice.....	3	42	......	1	30	.....			12	W	8 heures.
		Etat-major..........	5	3	......	5	3	.....			26	W	
		Total.........	22	255	......	12	106	......					
58e bataillon, infanterie de Compton ...	10	Lt.-Col. Cook, Cookshire....	....	....	......	....	...	......	2 au 14 octobre. Cookshire. 12 jours d'exercice.	Au camp.		Wagons.	36 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. McNeece, Robinson	2	42	......	2	42	......					
do No. 2..	....	Capt. Ross, Gould...	3	42	......	2	42	......					
do No. 3..	....	Capt. McIver, Stonaway, Winslow... .	2	42	......	2	42	......			18 24		
do No. 4..	....	Capitaine Weyland, Marbleton.........	3	42	......	3	37	......			40		
do No. 5..	....	Capt. Ramsey, Lake Megantic....... ..	3	42	.... .	2	41	......			18		
do No. 6..	....	Capt. Cook, Hatley..	2	42	......	2	40	......					
do No. 7..	...	Capt. Merry, Coaticook	3	42	......	2	35	......			56 25		
do No. 8..	. ..	Capt. Gilman, Stanstead.	3	42	......	N'a pas fait l'ex.					28		
do No. 9..	....	Capt. McAuley Stonaway, Winslow.....	3	42	.....	3	42	......			38		
do No. 10.	....	Capt. Bartley, Eaton.	3	42	......	3	38	......					
		Etat-major..........	6	5	......	6	5	.....			40 6		
		Total.	33	425	......	27	364	.....					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
								c. de M. Bat.	c. de M. Comp.			
25 cts. par homme.	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Exercice de bataillon et momément des armes. Bien exécuté.	Ils l'étaient.	Quinze coups à 200, 400 et 500 verges.	17·30		10 octobre.	13 octobre.	Inspecté par le lt. col. Fletcher, D. A. G.
25 cts. par homme.	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Evolutions de bataillon. Momément des armes et tir. Exécutés passablement.	Ils l'étaient.	Dix coups à 200 et 500 verges.	12·50		8 octobre.	14 octobre.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher, D. A. G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
60 bataillon, infanterie de Missiquoi...	6	Lt.-col. Rowe, Dunham....	....	....	.....	....	....	.....	14 septembre au 25, Laprairie, 12 jours d'exercice.	Au camp.	60	WR	Une journée.
Compagnie No. 1..	.. ..	Capitaine Sixby, St. Armand...	3	42	......	2	41	......					
do No. 2..	....	Capitaine Jamieson, Clarenceville	3	42	......	2	33	......					
do No. 3..	....	Capt. Robison, Dunham	3	42	.... .	2	36	......					
do No. 4..	...	Capt. Higgins, West Farnham	3	42	......	2	33	......					
do No. 5..	....	Capt. Bockus, Stanbridge.............	3	42	......	1	35	......					
do No. 6..	....	Capitaine Westover, Frelighsburg	3	42	......	1	39	......					
		Etat-major.	6	5	.....	6	5	.....					
		Total.........	24	257	......	16	222						
79e bataillon de Shefford Highlanders..	8	Lieut.-col. Miller, Granby........	....	....	......	....	....	.. ...	14 septembre au 25 à Laprairie, 12 jours d'exercice.	Au camp.	75	WR	36 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capitaine Mayotte, Granby......	2	42	.....	2	35	......					
do No. 2..	....	Capt. Maynes, Waterloo................	3	42	.....	3	28	......					
do No. 3..	....	Capt. Codd, Waterloo.	2	42	.....	2	30	......					
do No. 4..	....	Capt. Gilbraith, South Roxton	3	42	.....	1	30	......					
do No. 5..	....	Capt. Woods, Roxton Falls......	3	42	......	3	30	. ....					
do No. 6..	....	Capt. Smith, North Ely.	2	42	.....	2	29	. ....					
do No. ..7	...	Capt. Brown, Lawrenceville	3	42	......	1	31	......					
do No. 8..	....	Lieut. Brooks, Waterloo............ ...	2	42	......	2	31	......					
		Etat-major.........	8	5	......	7	5	.....					
		Total.........	28	341	.....	23	239						

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
20 cts.	Bonne.	Aucun.	Musique de cuivre. 20 musiciens. Excellent.	En bon ordre.	Evolutions de bataillon, de brigade et de tirailleurs, bien exécutées.	Ils l'étaient.	10 coups à 200 et 500 verges.	9.16		23 septembre.	25 septembre.	Inspect. par le lt.-col. Fletcher, D. A. G.
20 cts. par homme.	Bonne.	Aucun.	Musique de cuivre, 20 musiciens. Excellent.	Uniformes en état passable. Armes en bon ordre.	Evolutions de bataillon, de brigade et de tirailleurs, bien exécutées.	Ils l'étaient.	10 coups a 200 et 500 verges.	8·50		23 septembre.	25 septembre.	Inspect. par le lt.-col. Fletcher, D. A. G.

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataillon ou corps.		Compagn'e	Bataillon ou corps.		Compagn'e			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Compagnie Indépendente.													
Cie. d'inf. d'Aylwin.	....	Capitaine Chamberlin, Aylmer........	3	46	......	2	...	46	Sept., 12 jours quart.-génér. pas au camp.				
Compagnie d'infant. de Wakefield.....	....	Capt. Cates, Wakefield	3	42	......	2	....	34	Sept., 12 jours quart.-génér. Pas au camp.				
Cie. d'infanterie de de Eardley........	....	Cap. Lawlor, Eardley		42	......	N'a pas fait l'ex.							

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
	Bonne	Aucun.		En bon ordre.	Exercice de comp. Moment des armes et tir, bien exécutés.	Ils étaient.	20 coups à 200, 400, 500 et 600 verges.		26·65	21 septembre.	21 septembre.	Inspectée par le lt.-col. Bacon, B.M
	Bonne.	Aucun.		En bon ordre.	Exercice de comp. Moment des armes et tir, bien exécutés.	Ils l'étaient.	20 coups à 200, 400, 500 et 600 verges.		24·30	28 septembre.	28 septembre.	Inspectée par le lt.-col. Bacon, B.M.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.

Lt.-Col. A. C. DeLOTBINIÈRE HARWOOD, D.A.G.M.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
55ème Bataillon....	6	Lt.-Col. King, Inverness	....	....	......	....	....	......					
Compagnie No. 1..	....	Capt. H. G. Miller, Kinnear's Mills ...	2	...	42	2	...	37	26 juin, Inverness. 12 jours d'exercice.	Au camp.	10	Wagon.	20 heures.
do No. 2...	....	Capt. T. McKenzie, Inverness	2	....	42	2	.. .	40			....		
do No. 3...	....	Capt. W. J. Ward, Glen Lloyd	3	.. .	42	3	....	41			16		
do No. 4...	....	Capt. W. Thompson, Reid's Mills..... .	3	....	42	2	....	35			20		
do No. 5...	.. .	Capt. Blanchard, Somerset.....	Did not drill.										
do No. 6...	....	Capt. Montgomery, St. Sylvestre	3	....	42	2	....	35			30		
		Etat-major..........	....	....	......	5	....	6					
		Total	13	....	210	16	194	......					
Bataillon provisoire de St. Hyacinthe..	4	....	....	....	.....	....	....	......		A leur quartier général respectif.			1 heure.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Doherty, St. Hyacinthe	2	....	42	2	....	40					
do No. 2...	....	Capt. Morin, St. Pie.	3	....	42	3	....	34					
do No. 3...	....	" Sylvestre, St. Simon	3	....	42	3	....	40					
do No. 4...	....	Capt. Patenaude, Sorel	2	....	42	5	....	37					
		Total	10	....	168	13	....	151					
Companies indépendente.	....	Capt. Beaubien, Victoriaville...	2	.. .	40	2	....	40					
	....	Capt. Pratte, St. Gregoire	3	....	40	3	....	35					
	....	Capt. Giroux, Nicolet	3	....	40	3	...	36					
	....	" Landry, Becancour	2	....	40	2	....	40					
	....	" De Foy, Gentilly.	2	....	40	2		39					
	....	" Moussette, St. Gertrude	2	....	40	2	....	40					
	....	Capt. Baron, Wolfestown.........	..	....	......	....	....	......	....	....	....	....	....
	....	Capt. Richard, Wotton											
	....	" Quesnel, Arthabaska...											
	....	Capt. Roy, St. Norbert											
	....	" Dauth, Bulstrode											

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
20 cts.	Bonne.	Aucune.	Aucun.	Armes et fourniments en bon état, mais il faudrait des uniformes et bonnets écossais.	Salut général. Défilant au pas. Evolutions en colonne et ligne. Exercice de tir et escarmouche.	Oui.	Ils ont tiré 10 coups seulement, la munition a été envoyée trop tard.			7 juillet.	7 juillet.	
	Bonne.			Armes et fourniments en bon état, mais il faudrait des uniformes.	Evolutions de peloton et compagnie. Tir et escarmouche.	Oui.	A. Richer	....	63	oct. 21	20	
							O. Morin.....	....	87	19	17	
							G. H. Germain	....	59	20	20	
							Serg. C. Hatt.	....	35	9	5	
					Evolutions de peloton et compagnie. Tir et escarmouche.	Oui.	LondyRheault	....	23	nov. 5	4	
							O. Beliveau ..	....	61	6	5	
							L.Beauchemin	....	80	4	4	
							Chrs. Cirenne.	....	82	7	6	
							L. Poisson....	....	80	8	6	
							E. Lavigne...	....	56	8	8	
...	....	..	......	....	....	....	....	....	....	..	..	Les compagnies n'ont pas fait l'exercice jusqu'à cette date.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.

No. 6.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Battalion provisoire de Joliette	4	Major Sheppard, Joliette...............	5	....	......	5	....	......	10 juillet, 1874. Joliette; 10 jours d'exercice.	Au camp.	....	....	4 heures.
Compagnie No. 1..	....	Captain McConville, Joliette...........	2	....	42	2	....	40			....	....	
do No. 2...	....	Captain Granger, St. Jacques...........	2	....	42	2	....	32			14	W	
do No. 3..	....	Lieut. Guilbault, Ste. Mélanie....... ..	2	....	42	2	....	39			11	W	
do No. 4..	....	Captain Guilbault, St. Elizabeth	2	....	42	2	...	25			11	W	
		Total	13	...	168	13	....	136					
Bataillon provisoire des Trois-Rivières.	4	Maj. Lambert, Rivière du Loup	5	....	......	5	....	......	10 juillet, 1874. Joliette; 10 jours d'exercice.	Au camp.	....	....	.. .
Compagnie No. 1..	....	Capt. Grandpré, Berthier.............	2	....	42	2	....	30			18	SC	6hrs
do No. 2..	....	,, Pichette, Rivière du Loup	2	....	42	2	....	40			32	SC	10 ,,
do No. 3..	....	,, Chalut, Berthier..	2	....	42	2	....	42			18	SC	6 ,,
do No. 4..	....	,, Kènault, St. Gabriel.............	2	....	42	2	....	32			24	W	10 ,,
		Total	13	....	168	13	....	144					
Compagnies indépendentes............	2								10 juillet, 1874. Joliette; 10 jours d'exercice.	Au camp.			10 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Quinn, Rawdon	3	....	42	....	3	40			24	W	
do No. 2..	....	,, Sharp, Rawdon ..	3	....	42	....	3	41			24	W	
			6	....	84	....	6	81					

fait les exercices annuels de 1874-75—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c' de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21½ cts.	Très-bonne.	Un homme s'est noyé, en se baignant, contrm aux ordres.	Aucun.	Bonne.	Défilé au pas. Evolutions de colonne et ligne. Escarmouche. Maniement des armes et tir.	Oui.	Sergt. N. Scallon .... Sold. L. Laferrière ..... Sold. O. McGavne...... Sergt. N. Scallon .... Sold. M. Champagne	3.00	 3.00 2.00 4.00 4.00	17 juillet 1874.	21 juillet 1874.	
21½ cts.	Très-bonne.	Aucun.	Oui ; 16 musiciens.	Bonne.		Oui.	Sergt. A. Laferrière. .... Soldat A. Grandpré. . . Sergt. H. Legris .. .. Sergt. A. Laferrière. .... Capl. Q. Tellier	7.00	 4.00 7.00 5.00 8.00	17 juillet 1874.	21 juillet 1874.	
21½ cts.	Très-bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.		Oui.	Sold. J. Gray. Capl. G. Copping	... .	9.00 15.00	17 juillet 1874.	21 juillet 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE
No. 6.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
65e bataillon........	6	Lieut.-col. Beaudry, Montréal.								Au quartier-général.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. A. Delisle do.	2	....	42	2	....	40			....		
do No. 2..	....	,, M. Trudeau do.	2	....	42	1	....	34			....		
do No. 3..	....	,, A. Ouimet do.	2	....	42	1	....	35			....		
do No. 4..	....	,, S. Delisle do.	2	....	42	1	....	40			....		
do No. 5..	....	,, P. Bèlanger......	2	....	42	2	....	41			....		
do No. 6..	....	,, Frs. Lapointe....	2	....	42	2	....	40			....		
		État-major..........	8	....	......	7	....	6			....		
		Total	20	....	252	16	....	236					
76e bataillon........	6	Lieut.-col. Rodier, Ste. Martine.							Ste. Martine, 16 juillet 1874.	Au camp.		Voitures.	12 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Laberge, Ste. Philomène.....	3	....	42	3	....	30			5		
do No. 2..	....	,, Durocher, Ste. Martine......	3	....	42	2	....	31			....		
do No. 3...	....	,, Legault, St. Urbain...........	3	....	42	2	..	32			5		
do No. 4..	....	,, Beaudreau, Ste. Martine.......	2	....	42	2	....	33			....		
do No. 5..	....	,, Turcot do ..	3	....	42	2	....	30			....		
do No. 6..	....	Capt. intéri. Robert, Chateauguay......	2	....	42	2	....	30			....		
		Etat-major..........	4	....	.....	4	....	3			7		
		Total	20	....	252	17	....	189					

fait les exercices annuels de 1874-75—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
25 cts. furent données au lieu de rations.	Très-bonne.	Aucun.	Pas de musique.	Passable.	Evolutions générales. Exercice passable.	Oui.	Il est impossible aux hommes de remplir le cours prescrit lorsqu'ils font l'exercice au quartier-général. Le tir à la cible n'ayant pas été complété, je ne donne pas le chiffre de mérite, parce qu'il mettrait le bataillon sur un pied inférieur à celui d'autres bataillons qui ont tiré 40 coups.	Le chiffre de mérite du tir qui a eu lieu se trouve indiqué dans les rapports du tir à la cible.		16 juillet 1874.	17 juillet 1874.	
			30 musiciens; bonne musique.	Armes très-bien entretenues.	Salut général. Maniement des armes et exercices à feu. Défilé, formation en colonne et en ligne, fermant la colonne sur la droite et ouvrant la colonne de la compagnie à droite.					24 novembre 1874.	24 novembre 1874.	

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn'e	Bataillon ou corps.		Compagn'e					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Compagnie d'infanterie de Laprairie.	1	Capt. Brosseau, Laprairie	3	....	42	3	...	41	....	Au quartier-général.	....	....	....
64e bataillon	6	Lt.-col. C. S. Rodier, Beauharnois.......	....	....	.....	....	....	......	...	....	....	....	....
Compagnie indépendante	....	Capt. Beaudry, Beauharnois	....	....	.....	....	....	......	....	....	....	....	....
		,, Simpson, village St. J.-B......	....	....	......	....	...	......	....	....	....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	....	....	....	Salut général, maniement des armes et exercice à feu, inspection de compagnie, contre-marches, carrés de compagnie, formant R. et L., conversion de toutes sortes.		Il est impossible aux hommes de remplir le cours prescrit lorsqu'ils font l'exercice au quartier-général. Le tir à la cible n'ayant pas été complété, je ne donne pas le chiffre de mérite parce qu'il mettrait le bataillon sur un pied inférieur à celui d'autres bataillons qui ont tiré 40 coups.	Le chiffre de mérite du tir qui a eu lieu se trouve indiqué dans les rapports de tir à la cible.		30 novembre 1874.	30 novembre 1874.	
....	....	....	....	....	....	....						N'a pas encore fait l'exercice pour 1874 et 1875.
....	....	....	....	....	....	....						N'a pas encore fait l'exercice pour 1874 et 1875.
....	....	....	....	....	....	....						

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 7. Lt.-Col. L. A. CAUSAULT, C.M.G. D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		
			Bataill'n ou corps.		Com. pag'e.	Bataill'n ou corps.		Com-pag'e.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
...rie d'artillerie de ...ce de la Grosse ...e.	...	Capt. Montizambert, Grosse Ile........	1	....	21	1	....	21	25 septembre 1874. Grosse Ile, 12 jours.	Au quart.-général de la batterie.	....	...	....
...rie d'artill. de ...ce de Gaspé.	....	Capt. et Major Bt. Slous, Gaspé	3	....	42	1	....	33	8 octobre 1874. Gaspé, 12 jours.	Au quart.-général de la batterie.	....	...	....
...ataillon de cara-...iers, Québec...	7	Lieut.-col. Panet, Québec.							15 août 1874. Rivière Ouelle, 12 jours.	Camp du bataillon.	91	Par vapeur.	1 jour.
...mpagnie No. 1..	....	Capt. Frenette do	3	....	42	1	....	35					
do No. 3..	....	,, Delagrave do	2	....	42	2	....	35					
do No. 4..	....	,, E. Garneau do	2	...	42	2	....	41					
do No. 5..	....	,, G. Amyot do	2	....	42	2	....	42					
do No. 6..	....	,, A. Evanturel do	3	....	42	2	....	38					
do No. 7..	....	,, Gauvreau do	2	....	42	2	....	40					
		État-major..........	9	....	....	8	...	......					
		Total	23	....	252	19	.. .	231					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQU
...	....	....	....	....	... .	....	200, 400 et 600 verges.	...	15	25 sept. 1874.	25 sept. 1874.	Inspectée par l col. Strange specteur de tillerie.
....	...	....	....	....	....	....	200, 400 et 600 verges.	...	20	9 octobre 1874.	8 octobre 1874.	Inspectée par l col. Strange, pecteur de l'a lerie. Passé revue par le col. Duches B.M.
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Oui, très-bonne, 21 musiciens.	Bonne.	Exercice de peloton, de compagnie et de bataillon, combat en tirailleurs, le tout exécuté d'une manière satisfaisante.	Oui.				15 août 1874.	15 août 1874.	Inspecté par le col. Casault A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.

No. 7.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	pris pour concentrer le bataillon ou corps.
17e bataillon, Lévis..	8	Lieut.-col. Blanchet, Lévis.						5	Camp du bataillon de Lévis.				12 heures.
Compagnie No. 2..	....	Capt. L. C. Hamel, Lévis.	3	...	42	1	....	37				En voiture.	
do No. 3..	....	,, Demers, Hadlow Cove...... .	3	....	42	2	...	35			5		
do No. 4..	....	,, Lemieux, Lévis..	3	....	42	3	....	39					
do No. 5..	....	,, Genest, St. Henri.	2	...	42	2	....	33			10		
do No. 6...	....	,, Poliquin, St. Michel.	2	.. .	42	2	....	29	25 août 1874. qrt.-gén. de la Cie.				
do No. 7..	....	,, Fournier, St. Raphaël...	3	. ..	42	3	....	34			35	En voiture.	
do No. 8..	....	,, Morin, St. Lazare	3	....	42	3	....	40			36		
		Etat-major....	7	....	.. ..	6	....	......					
		Total.	26	....	294	22	....	252					
61e bataillon, Montmagny et l'Islet ..	.5	Lieut.-col. Beaubien, Montmagny.						4	16 octobre 1874. Camp du bat., Montmagny, 12 jours.			En voiture	12 heures.
		Capt. Fournier do											
Compagnie No. 1..	....	,, Landry, St. Pierre	2	....	42	1	....	41					
do No. 2..	....	,, Desjardins, Cap	1	....	32	1	....	34			9		
do No. 3..	....	St. Ignace.....	2	....	42	2	.. .	40			9		
do No. 4..	....	Lieut. Burke, St.Jean	2	....	42	1	...	42			30		
do No. 5..	....	Capt. Giasson, L'Islet	2	....	42	1	....	42			18		
		Etat-major..........	6	....	.....	6	....	......					
		Total	15	....	210	12	...	203					
23e bat., Beauce	6	Lt.-col. H. Duchesnay, Ste. Marie	....	..	......	....	...	....	11 juil. 1874. Ste. Marie de la Beauce, 12 jours.	Camp du bataillon.		En voiture.	Une journée.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Labrecque, Lambton	2	....	42	2	.. .	41			60		
do No. 2..	....	Capt. Paradis, Aylmer	3	...	42	1	....	41			72		
do No. 3..	....	Lt. A. Blanchet, St. François	2	....	42	1	....	39			22		
do No. 4..	....	Capt. L. Paradis, Lambton.........	2	....	42	1	....	41			72		
do No. 5..	....	Capt. Jalbert, Ste. Marie..........	2	....	42	2	....	41					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	O. de M. Bat.	O. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Oui, bonne ; 21 musiciens.	Bonne.	Man. des armes et ex. à feu, de pelot. comp. de tirailleur, très-satisfaisant. Exer. de peloton, de comp. et batail. escarmouche très bien exécutés.	Oui.	200, 400 et 600 verges.		5.64	25 nov. 1874.	25 nov. 1874.	Inspecté par le lt.-col. Casault, Dy. A.G. Cette comp. (No.5) était au camp à St. Anselme. Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, M.B.
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes et exercises à feu, évolutions de bataillon et tirailleurs, bien exécuté.	Oui.			..	16 octobre 1874.	16 octobre 1874.	Inspecté par le lt.-colonel La Montagne, M.B.
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.	Maniement des armes et exerc., à feu, exerc. de peloton, de comp. et de bat., satisfaisant.	Oui.	Oui, 200, 400 et 600 verges.	8.36	9.12 13.00 5.46 6.46 7.05	11 juillet 1874.	12 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-col. Casault, C.M.G. commandant le 7ème district militaire.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
23ème bat., Beauce.—*Suite.*									27 juillet 1874, Lotbinière, 12 jours.	Quartier général de la compagnie			
Compagnie No. ..	....	Capt. Filteau, Lotbinière	3	....	42	3	....	42					
		Etat-major.....	6	....	......	6	....	......					
		Total	20	....	252	16	....	245					
Batailon provisoire de Portneuf........	5	Major Panet, Pointe aux Trembles.....	...	....	......	....	...	......	16 juillet 1874, Ste. Geneviève de Batiscan, 12 jours.	Camp de brigade.		A pied, en voiture et en bateaux.	Une journée.
Compagnie No. 1..	..	Capt. Beaudry, Pointe aux Trembles	3	....	42	3	....	40			51		
do No. 2 ..	....	Lieut. Frenette, St. Raymond	3	....	42	2	....	33			66		
do No. 4...	....	Capt. Brunet, St. Augustine..... ...	3	....	42	3	....	34			55		
do No. 5..	....	Capt. Dussault, Ecureuils	3	....	42	3	....	38			60		
do No. 3...	....	Lieut. Paquette, Deschambault.	2	....	42	1	....	33	Quartier génér. de la comp. 30 nov. 12 jours.	Quartier général de la compagnie.			Une journée.
		Etat-major	4	....	......	2	....	......					
		Total	18	....	210	14	....	178					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.		Bonne.	Maniement des armes et exercices à feu. Exercice de peloton et de compagnie, combat en tirailleurs exécutés d'une manière très-satisfaisante.	Oui.			8.97	27 juillet 1874.	27 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-col. T. J. Duchesnay, M.B.
24⅘ cts.	Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Exercices de peloton, de compagnie, de bataillon et de brigade. Combat en tirailleurs très-satisfaisant.	Oui.	Oui. 200, 500 et 600 verges.	... ...	3.48 10.03 8.56 7.94	16 juillet 1874.	17 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-col. Casault, D.A.G. commandant du 7e district militaire.
24⅘ cts.	Bonne.	Aucun.		Bonne.	Maniement des armes. Exercices à feu. Evolutions de compagnie et combat en tirailleurs.	Oui.	Oui. 100, 200 et 300 verges.					Inspecté par le lt.-col. Lamontagne, M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qu

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de trans- Milles.	Mode
DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*												
Bat. provisoire du comté de Québec..	4	Major Laurin, Ancienne Lorette.....	....	....	......	....	....	......	16 juillet 1874, Ste. Geneviève de Batiscan, 12 jours.	Camp de brigade.		En voiture, à pied
Compagnie No. 1...	....	Capt. Dorion, Charlesbourg	3	....	42	2	....	31			79	
do No. 2...	....	Capt. Laurin, Ancienne Lorette.....	2	....	42	2	....	35			83	
do No. 3..	....	Capt. Genest, St. Ambroise	3	....	42	2	....	31			84	
do No. 4..	....	Capt. Routhier, Ste. Foye.....	2	....	42	2	....	33			79	
		Etat-major..........	4	....	.....	3	....	.....				
		Total	14	....	168	11	....	130				
70e bat. de Champlain	6	Lt.-col. Massicotte, Ste. Geneviève de Batiscan	....	....	......	......	....	......	16 juillet 1874, Ste. Geneviève de Batiscan, 12 jours.	Camp de brigade.		En voiture
Compagnie No. 1..	....	Capt. E. Trudel, Ste. Geneviève.........	3	....	42	3	....	42			....	
do No. 2..	....	Capt. A. Coesette, St. Nazaire	3	....	42	2	....	42			15	
do No. 3..	....	Capt. T. Trudelle, Ste. Geneviève.........	3	....	42	3	....	42			....	
do No. 4..	....	Cpt. P. A. Tessier, Ste. Anne	2	....	42	3	....	42			15	
do No. 5..	...	Capt. J. B. Massicotte, St. Prosper........	3	....	42	3	....	42			15	
do No. 6..	....	Capt. Buist, St. Tite.	2	....	42	1	....	42			36	
		Etat-major..........	8	....	.....	5	....	......				
		Total	24	....	252	22	....	252				
Bataillon provisoire "Kamouraska" ...	4	Major V. Taché, Kamouraska	....	....	.....	....	....	......	30 juillet 1874, Rivière du Loup; 12 jours.	Camp de brigade.		Chemin de fer.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Ouellet, Ste. Anne	3	....	42	2	....	42			42	
do No. 2..	....	Lieut. Dupuy, Kamouraska	3	....	42	1	....	38			24	
do No. 3..	....	Capt. Têtu, Rivière Ouelle	3	....	42	2	....	41			36	
do No. 4..	....	,, Fraser, St. Denis.	3	...	42	1	....	40			30	
		Etat-major..........	4	....	.....	3	....	.....				
		Total	16	...	168	9	...	161				

...les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de peloton, de comp., bataill., brigade. Escarmouche très satisfaisante.	Oui.	Oui. 200, 500 et 600 verges.	7.82	3.52 7.94 13.55 6.21	16 juillet 1874.	17 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du district milit. No. 7.
Bonne.	Aucun.	Très-bonne. Oui. 17 Musiciens	Bonne.	Exerc. de peloton, de comp., de batail., de brigade. Escarmouche très-satisfaisante.	Oui.	Oui. 200, 500 et 600 verges.	6.73	6.76 9.00 5.58 5.95 8.19 4.61	16 juillet 1874.	17 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du dist. militaire No. 7.
Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de peloton, de Cie., bataillon, de brigade et escarmouche bien exécuté..	Oui.	Oui; 200, 500 et 600 verges.	5.59	4.57 6.29 4.41 7.72	30 juillet 1874.	31 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du dist. militaire No. 7.

RAPPORT d'inspection des cor

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.
Bataillon provisoire de "Témiscouata"...	4	Major Hudon, Rivière du Loup	....	....	......	....	....	......	30 juillet 1874. Rivière du Loup; 12 jours.	Camp de brigade.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Pouliot, Fraserville	3	....	42	....	3	42		
do No. 3..	....	,, Ely, Cacouna	2	...	42	....	2	40		
do No. 4..	...	,, Lebel, St. Arsène.	2	....	42	....	2	40		
do No. 5..	....	,, Dumas, Ile Verte	2	....	42	....	1	37		
		Etat-major	4	...	......	....	2	......		
		Total	13	....	168	....	10	159		
Bataillon provisoire de "Rimouski"	3	Major Martin, Rimouski	....	.. .	......	...	...	.....	30 juillet 1874. Rivière du Loup.	Camp de brigade.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Martin, Rimouski.	3	....	42	....	3	35		
do No. 3..	....	,, Poulin, L'Anse aux Sables	3	....	42	....	2	34		
do No. 5..	....	Lt. H. Michaud, St. Anaclet	3	....	42	..	2	35		
		Etat-major	1	....	......	....	1	.....		
		Total	10	....	126	....	8	104		
Bataillon provisoire de "Charlevoix"	4	Major Dufour.......								Quartier-général de la comp.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Gautier, Baie St. Paul	3	....	42	....	3	40	1er août '74, 12 jours.	
do No. 3..	....	Capt. J. Tremblay, Eboulements	2	....	42	....	2	43	21 août '74, 12 jours.	
do No. 5..	....	,, Lemieux, Chicoutimi	2	....	42	....	2	37	7 août '74, 12 jours.	
do No. 2..	....	,, Blouin, St. Jean, d'Orléans	2	....	42	....	2	42	7 nov. '74, 12 jours.	
		Total	9	....	168	....	9	162		

...ercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Aucun.	Non.	Bonne.	Exercices de peloton, de compagnie, de bataillon, de tirailleurs et de brigade, bien exécutés.	Oui.	Oui ; 200, 500 et 600 verges.	5.07	 5.66 6.35 4.90 3.26	30 juillet 1874.	31 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du district militaire No. 7.
Aucun.	Non.	Bonne.	Exercices de peloton, de compagnie, de bataillon, de tirailleurs et de brigade, bien exécutés.	Oui.	Oui ; 200, 500 et 600 verges.	....	7.14 5.29 5.23	30 juillet 1874.	31 juillet 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du district militaire No. 7.
Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes, exercice à feu, exercice de tirailleurs et de compagnie bien exécutés.	Oui.	Oui ; 200, 500 et 600 verges.			7 août '74. 21 août '74. 1er août '74.	7 août '74. 21 août '74. 1er août '74.	Inspecté par le lt.-colonel LaMontagne, M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qui

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Bataill'n ou corps.		Compag'e.	Bataill'n ou corps.		Compag'e.				
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Bataillon provisoire de "Dorchester." . .	4	Capt. Larochelle, St. Anselme							Camp de batl St. Anselme, 21 sept. '74. 12 jours.			En voiture.
Compagnie No. 1 . .	. . . .	,, Rouleau, St. Claire	2	. . . .	42	. . . .	2	26		7		
do No. 2 . .	. . . .	,, Larochelle, St. Anselme	3	. . . .	42	. . . .	3	39				
do No. 3 . .	. . . .	,, Genest, St. Isidore	2	. . . .	42	. . . .	2	35		9		
do No. 4 . .	. . . .	,, Mercier, Ste. Justine	2	. . .	42	. . .	2	39		50		
		Etat-major	3	. . .	. . . . .	. . . .	1	. . . .				
		Total	12	. . .	169	. . .	10	142				
Escadron de cavalerie de Québec	2	Lieut.-col. Forsyth, Québec						. . . . .	15 novembre. 12 jours. Québec.	Quartier-général; pas de camp.		
Troupe No. 1	. . . .	Capitaine McDonald, Québec	3	. . . .	42	3	. . . .	38			. . . .	. . . .
do No. 2	. . . .	Bt. lieut. col. Turnbull, Québec	3	. . . .	42	1	. . . .	37			. . . .	. . . .
		Etat-major	5	. . . .	. . . . . .	4	. . . .	. . . . .			. . . .	. . . .
		Total	11	. . .	84	8	. . .	75				

...es exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Conduite générale des corps...	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitures	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M.	Bat.	c. de M.	comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes et exercices à feu ; exercices de peloton, de bataillon et de tirailleurs, très-bien exécutés.	Oui.						21 septembre 1874.	21 septembre 1874.	Inspecté par le lt.-colonel Casault, D. A. G., commandant du dist. militaire No. 7.
	Aucun.	......	Très-bonne.	Battant en retraite par quarante ; se convert. en demi-sect. et files ; se reformant en demi-sect. ; par quatre et troupe; répétant l'évolution au trot ; se formant sur la droite par file en bataille ; reculant et avançant par sect. de quatre du côté de la droite pour l'exer. de l'épée. Trois exer. à la carab. et de tir. Le tout exécuté d'une manière très-satisf.	Oui.						28 novembre 1874.	28 novembre 1874.	Inspecté par le lt. col. Lamontagne B. M.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
Bat. de camp. Québec	1	Major Baby, Québec.	5	74	......	3	72	......	15 septembre 1874.	Quart.-génér. de batterie Québec.	....	....	Quatre heures.
Comp. de Fox River.	1	Capt. J. A. Lebél, Fox River......... ...	3	42	......	2	42	......	10 octobre 1874.	Quart.-génér. de la comp.	...	....	....
Comp. de Marine de Bonaventure......	1	Capt. F. D. Gauvreau, Bonaventure.......	3	42	....	3	31	....	16 octobre 1874.	Quartier-général de la comp.	....	...	....

fait les exercices annuels de 1874-75. — *Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
....	Bonne.	Aucun.	......	Très-bonne.		Oui.	Oui.					Inspecté par le lt.-col. Strange.
....	Bonne.	Aucun.	......	Uniformes en drap, cinq ans de durée. Bons.	Maniement des armes et exercices à feu. Exercice de peloton et de compagnie. Combat en tirailleurs. Le tout exécuté d'une manière très-satisfaisante.	Oui.	N'a pas été fait. Ils le feront aussitôt que la glace sera formée sur la baie. Pas de terrain avantageux.			10 octobre 1874.	10 octobre 1874.	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, M. B.
....	Bonne.	Aucun.	......	Uniformes de serge, trois ans de durée. Bons.	Maniement des armes et exercices à feu. Exercice de peloton et de compagnie. Combat en tirailleurs. Exécutés d'une manière satisfaisante.	Oui.	N'a pas été fait, ils le feront bientôt.			16 octobre 1874.	16 octobre 1874.	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, M. B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9.—*Suite.* Lieut.-col. G. J. MAUNSELL, D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bataillon ou corps.		Com-pagn.	Bataillon ou corps.		Com-pagn.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
1e division de brigade	....	Lt.-col. Inches, M. B., St. Stephen....	1	....	......	1	...	.....	1er sept., Woodstock, 12 jours.	Au camp.			
Batterie de campagne	....	Capt. Donnell, Woodstock	3	...	74	4	....	70					
67e bataillon........	10	Lt.-colonel. Upton, Woodstock........	....	....	......	....	....	.....	1er juillet; St. André; 12 jours.	Au camp.		Chemin de fer.	
Compagnie No. 1..	...	Capt. Bourne, Woodstock	2	....	42	3	....	39					
do No. 2..	....	,, Adams, Centerville	2	....	42	1	....	46					
do No. 3..	....	,, Boyer, Vic. Corner	2	....	42	....	....	.....					
do No. 4..	...	,, Hoyt, Richmond.	2	....	42	3	....	47					
do No. 5..	...	,, Burpee, Waterville	2	....	42	3	....	41					
do No. 6..	....	,, Bossé, Gd. Falls..	2	....	42	2	...	43 }	1er juillet 1874; St. André; 12 jours.				
do No. 7..	....	,, Baker, Little Falls	2	....	42	3	....	39 }					
do No. 8 ..	...	,, Vince, Hartland..	2	....	42	3	....	43					
do No. 9 ..	....	,, Hartley, Peel	2	....	42	2	....	43					
do No. 10..	....	,, Carvell, Wilmot..	2	....	42	2	....	46					
		Etat-maj. et musique	8	....	6	8	....	24					
		Total	28	....	426	30	....	411					
71e bataillon........	6	Lt.-colonel Marsh, Frédéricton	....	....	......	....	....	...	1er juillet 1874; St. André; 12 jours.	Au camp.		Chemin de fer.	
Compagnie No. 2..	....	Capt. Christy, Keswick	2	...	42	2	....	40					
do No. 3..	...	,, Staples, Ste. Marie	2	....	42	2	....	40					
do No. 4..	....	,, Wilkinson, Stanl'y	2	....	42	3	....	40					
do No. 5..	....	,, Cropley, Frédéricton	2	....	42	2	....	41					
do No. 6..	....	,, Alexander, Blissville	2	....	42	2	....	40					
		Etat-maj. et musique	7	....	6	7	....	27					
		Total	17	....	216	18	....	228					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice des canons de campagne.	Oui.	Exercice des boulets et obus seulement.			11 sept. 1874.	12 sept. 1874.	Pas d'exercice de carabine.
25 cts.	Aucun.	Aucun.	Oui ; 18 ; bonne.	Bonne ; nouveaux.	Evolutions générales de brigade, voir le rapport annexé ; bien.	Oui.	Oui ; 15 coups à 200, 400 et 600 verges. N'a pas encore été fait. 200, 400, 600 verges.	15.00	18.09 18.57 12.86 13.52 10.85 10.13 20.36	11 juillet 1874.	12 juillet 1874.	Meilleur tir. Pts. M. Shaw, 43 H. Dibble, 38 H. Thomas, 35 L'exer. n'a pas été fait d'après l'ordr gén., 2 juin 1874. J. Appleby, 37 W. McIsaac, 25 Pas d'exercice de carabine. J. Boyer, 26 G. Lindsay, 38 M. Shaw, 43
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 22 ; bonne.	Bonne ; nouveaux.	Evolutions générales de brigade, voir le rapport annexé ; bien.	Oui.	Oui ; 200, 400, 600 verges.	17.77	17.92 16.45 15.12 19.27 18.65	11 juillet 1874.	12 juillet 1874.	Meilleur tir. Pts. D. Perkins, 43 J. McBean, 38 S. Bird, 37 J. Buchannan, 40 J. Morgan, 35 D. Perkins, 43

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.—*Suite*.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
			Bataillon ou corps.		Com-pagnie	Bataillon ou corps.		Com-pagnie					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Compagnie indépendante.	....	Capt. McGee, St. George........	2	....	42	1	....	40	1er juillet 1874; St. André; 12 jours.	Au camp.		Chemin de fer.	
		Capt. Hutton, St. Stephen..........	2	....	42	2	....	35					
		" Llyod, Ile au Cerf.............	2	....	42	....	....	......					
		Total.........	6	....	126	3	....	75					
2e division de brigade		Lieut.-col. Otty, M. B., St. Jean......	1	.. .	.....	1							
8e rég't de cavalerie.	6	Lieut.-col. Saunders, Apohaqui..........	21	280	......	21	278	......	Shédiac, 3 juillet 1874. 12 jours.	Au camp de brigade.		Marche et chemin de fer.	12 heures.
Troupe No. 1......	....	Capt. Otty, Hampton	2	....	40	2	....	38					
do No. 2......	....	Capt. Foshay, Apohaqui.......	2	...	40	3	....	39					
do No. 3......	....	Capt. Pearson, Etab. Anglais..........	2	....	40	3	....	40					
do No. 4......	....	Capt. Sangstroth, Riv. Hammond...	2	....	40	2	....	39					
do No. 5......	....	Capt. Upham, Upham	2	....	40	2	....	40					
do No. 6......	...	Capt Brettain, Springfield..............	2	....	40	1	....	38					
		Etat-maj. et musique.	7	...	19	6	....	6					
		Total...... ..	19	. . .	259	19	....	240					

Pour la troupe No. 7, voir 3e division de brigade.

fait les exercices annuels de 1874–75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
25 cts.	Bonne.	Aucun		Bonne ; neuf.	Evolut. générales de brigade, voir le rapport annexé ; bien.	Oui.	Oui ; 200, 400, 600 verges.	....	18.60 18.60	11 juillet 1874.	12 juillet 1874.	Meilleur tir. Pts. A. McGee, 36 C. Blacktin, 43 Exerc. non exécuté
27 cts.	Très-bonne.		Oui. 14. bonne.	Uniformes 5 ans d'usure.	S'est formé en ligne de quarts de colonne ; a défilé au pas en masse de colonnes et en masse de quarts de colonnes ; a fait la conversion en ligne de colonne ; s'est déployé en ligne, s'est avancé en ordre de revue ; a fait halte, et après le salut, a été passé en revue ; a fait ensuite les évolut. gén. de campagne comme le démontre le rapport ci-joint. Bien	Oui.	Oui, 10 coups. 200 et 400 verges.	12·01	14·09 11·40 14.19 12·02 11·30 10·30	13 juillet 1874.	14 juillet 1875.	Meilleur tir. Pts. W. Perley, 30 J. Wood, 26 W. Parley 30 A. Pearson, 26 C. McAffee, 27 J. Steeves, 29 C. Mote, 29

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Brigade d'artillerie de place du N. B..	4	Lt. Col. Foster, St. Jean	17	210	......	21	199	....	St. Jean, 23 juillet. 12 jours.	Au camp.	Moyenne, 1½ milles.	Marche.	Une demi-heure.
Batterie No. 1....	....	Captain Kane, St. Jean..............	2	....	42	3	....	38					
do No. 2....	....	Capt. Ring, Carleton, St. Jean..........	2	....	42	3	.. .	39					
do No. 3....	....	Capt. Cunard, B.M Portland, St. Jean.	2	....	42	3	....	39					
do No. 10....	....	Capt. Armstrong, St. Jean	2	....	42	3	....	38					
		Et.-major et musique	7	....	5	7	....	5					
		Total	32	....	73	40	....	159					
Génie du Nouveau-Brunswick........	....	Capt. Perley, St. Jean	2	....	42	1	....	32	Durant cinq mois dans la salle d'exercice.	Pas au camp.	1	Marche.	Une demi-heure.

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
21¼ cts.	Passable.	Aucun.	Oui, fifre et tambour seulement. Passable.	Bonne.	Après l'inspection en ligne a formé un ligne de colonne ; a défilé en masses de colonne et en masses de colonne ; a fait la conversion en ligne de colonne ; s'est déployée et s'est reformé en ligne de colonne d'une man. passab.	Oui.	Oui, a fait feu des canons de place montés sur le carré des casernes. Tir à boulets et bombes.			31 juillet 1874.	3 août 1874.	L'exercice de carabine n'a pas été fait.
21¼ cts.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes, exerc. à feu et de c. exé. d'une man. pas.	Oui.	Oui, 15 coups. 200 400 et 600 verges.		57·68	13 nov. 1874.	13 nov. 1874.	Milleur tir. Pts. J. Hunter, 48

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bat'llon ou corps.		Com-pag'n.	Bat'llon ou corps.		Com-pag'n.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
62e bataillon........	6	Lt.-col. MacShane, St. Jean	19	252	......	16	163	......	St. Jean, 23 juillet 1874. 12 jours.	Au camp.	Moyenne, 1½ mille.	Marche.	Une demi-heure.
Compagnie No. 1..	....	Capt. McIntyre, Portland, St. Jean. ...	2	....	42	1	. ..	26					
do No. 2..	....	Capt. Hatheway, St. Jean	2	....	42	2	....	25					
do No. 3..	....	Capt. Farren, St. Jean	2	....	42	2	...	13					
do No. 4..	....	Capt. Hazen, St. Jean	2	....	42	1	....	23					
do No. 5..	..	Capt. Nugent, St. Jean....	2	....	42	1	....	40					
do No. 6..	....	Capt. Likely, St. Jean	2	....	42	2	....	32					
		Etat-maj. et musique.	7	...	5	7	....	7					
		Total.....	19	....	257	16	....	166					
74e bataillon........	1	Lieut-.col. Beer, Sussex......	15	168	.....	14	160	......	Shédiac, 3 juillet, 12 jours.	Au camp.		Chemin de fer.	Trois heures.
Compagnie No. 3..	....	Capt. Arnold, Sussex.	2	....	42	2	....	36					
		Etat-maj. et musique.	7	....	5	5	....	5					
		Total	24	....	47	21	....	40					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
21¼ cts.	Bonne.	Aucun.	Oui. Très-bonne. 21.	Bon.	Après l'inspection en ligne a formé une ligne de colonne ; a défilé en masses de colonne et en masses de quarts de colonne ; a fait la conversion en ligne de colonne ; s'est déployée et s'est reformée en ligne de colonnes d'une manière passable.	Oui.	Oui, 15 coups. 200, 400 et 600 verges.	15·56	16·14 18 33 11·90 18·20 23 30 15·50	31 juillet 1874.	3 août 1874.	Meilleur tir. Pts. J. McPherson, 42 J. Dever, 35 J. Cosgrove 36 J. Meehan, 32 . Lenihan, 40 J. Hartt, 34
27 cts.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bon. Neuf.	S'est formé en ligne de quarts de colonne ; a défilé au pas en masse de colonne et en masse de quarts de colonne ; a fait la conversion en ligne de colonne ; s'est déployé en ligne, s'est avancé en ordre de revue ; a fait halte, et après le salut, a été passé en revue ; a fait ensuite les évolution gén. de camp. comme le dém. le rap. ci-joint. Bien.	Oui.	Oui, 15 coups. 200, 400 et 600 verges.	16 89	23·90	13 juillet 1874.	14 juillet 1875.	Meilleur tir. Pts. J. Chapman, 35 W. Wallace, 32

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.—*Suite*.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn'e	Bataillon ou corps.		Compagn'e					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
3ème division bat. ..	....	Lieut.-col. McCulley, M.B., Chatham...	1	....	......	1							
8ème régiment de cavalerie. Troupe No. 7.....	....	Capitaine Henderson, Shédiac	2	....	42	2	....	38	3 juillet 1874, Shédiac, 12 jours.	Au camp.	2½	Marche.	½ heure.
Batterie de campagne	....	Capt. Call, Major breveté, Newcastle.	4	...	70	5 y compris le chirurgien.	....	70	11 août 1874, Newcastle, 12 jours.	Au camp.	2 milles.	Marche.	½ heure.
Art. de place du N.B Batterie No. 7....	...	Major breveté et Capitaine Gillespie, Chatham.........	2	....	42	2	....	40	St. Jean, 23 juil. 1874, 12 jours.	Au camp.	1 mille.	Marche.	½ heure.

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitures.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
27 cts.	Bonne.	Aucun.	Oui, quart.-généraux du régiment.	5 ans d'usure.	Evolut. de camp. en brigade, passable. Voir quartier-général des corps.	Oui.	Oui, 10 coups 200 et 400 verges.	.....	10.81	13 juillet 1874.	14 juillet 1874.	Meilleur tir. Pts. J. Murray, 26
Contrat privé.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bon.	Evol. de camp. et exerc. du canon, tir, etc., très-bien.	Oui.	Oui, 30 coups, 200 400 et 600 verges. 70 hommes.	.....	29.59	21 août 1874.	22 août 1874.	Meilleur tir. Pts. H. Fish, 51
24⅓ cts.	Passable.	Aucun.	Oui, quart.-génér. des corps.	Bon.	Exerc. de brigad. Voir 2e divis. B, quart. gén. des corps.	Oui.	Oui, tir à boulets et bombes sur le carré des casernes.			31 juillet 1874.	3 août 1874.	Pas de tir à la cible avec la carabine.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général[3]	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag'e. Sous officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
73 bataillon.........	5	Major Sheriff, Chatham..............	17	210	....	13	180	.....	3 juillet 1874, Shédiac, 12 jours.	Au camp.	Environ 20 mill.	Wagon.	4 heures.
Compagnie No. 1...	....	Capt. Hutchinson, Bouctouche....	2	....	42	1	....	37					
do No. 2....	....	„ Fenton, Chatham	2	....	42	1	...	31	Pendant 4 mois aux Q. G. de C.	Pas au camp.	2½ milles.	A pied.	1 heure.
do No. 3. .	....	„ Blake, Black Brook.........	2	...	42	2	Bnd	14 33					
do No. 4....	....	„ Templeton, Black River.........	2	....	42	1	...	24	3 juillet 1874, Shédiac, 12 jours.	Au camp.	110	Wagon.	2 jours.
do No. 5....	....	„ Cameron, Lower Black River...	2	....	42	3	....	35			115		
		Etat-major et musiq.	7	....	5	5	....	6					
		Total	17	....	210	13	....	180					
74 bataillon	3								3 juillet 1874, 12 jours.	Au camp.	Moyenne 60.	Wagon et ch. de fer.	5 heures moyenne
Compagnie No. 4...	....	Capt. Murray, Shemoque	2	....	42	3	....	41					
do No. 5....	....	„ Baird, Sackville..	2	....	42	2	....	40					
do No. 6....	....	„ Harper, Baie Vert.	2	....	42	2	....	38					
		Total	6	....	126	7	....	......					
Infant. de Dalhousie.	..	Capt. Barberie, Dalhousie............	2	...	42	2	....	31	2 octobre, Dalhousie, 12 jours.	No. de comp. quartiers-génér.	Nil.	Nil.	

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
27 centins.	Bonne.	Aucun.	Oui, 14 ; bonne. Agrégée à la compagnie No. 2.	Bonne.	Maniement des armes et exercices à feu, exercice de brigade et tirailleurs, très-bien.	Oui.	Oui, 15 coups. 200, 400 et 600 verges.	20.12	 14.50	13 juillet 1874.	14 juillet 1874.	Meil. tireurs. Slds. A. Forrest, 42 M. Farrel, 36
Nil.	Bonne.	Aucun.		Bonne.		Oui.		....	22.91 24.56	16 octobre 1874.	16 octobre 1874.	A. Forrest, 42 J. McNaught, 41
27 centins.	Bonne.	Aucun.		Bonne.		Oui.		....	20.47 18.16	13 juillet 1874.	14 juillet 1874.	A. Dick, 34 O. Russell, 35
27 centins.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes et exerc. à feu, exc. de brigade et tirailleurs, très-bons.	Oui.	Oui, 15 coups. 200 400 et 600 verges.	....	14.18 12.79 16.69	13 juillet 1874.	14 juillet 1874.	Meil. tireurs. Slds. J. Anderson, 27 J. Hicks, 30 G. Chipman, 35
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de comp., maniement des armes et exercices à feu.	Oui.	Oui, 40 coups, 200, 400, 500 et 600 verges, 10 coups à chaque distance.	.....	49.89	13 août 1874.	2 octobre 1874.	Meil. tireurs. Slds. S. McNeiley, 100 40 coups, 10 coups à chaque.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Compagnie					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie de campagne d'Halifax.........	....	Capt. Graham, Halifax	5	100	100	4	....	45	12	....	....	....	Une heure.
1ère brigade d'artillerie, Halifax........	6	Lieut.-col. Mitchell, Halifax	....	....	......	....	....	......	Halifax, N.B., 12 jours d'exercice.				Une heure.
Batterie No. 1....	....	....	....	....	40	....	....	34					
do No. 2....	....	....	....	....	40	....	....	36					
do No. 3....	....	....	....	..	40	....	....	34					
do No. 4....	....	....	....	..	40	....	....	34					
do No. 5....	....	....	....	....	40	....	....	33					
do No. 6....	....	....	....	....	40	....	....	34					
		Etat-major..........	10	....	.....	....	....	......					
		Total	10	...	240	21	....	205					
2e brigade d'artillerie d'Halifax...... ..	6	Lt.-col. MacPherson, Halifax	.. ..	....	......	....	....	......	Comté d'Halifax, 12 jours d'exercice.				Une heure.
Batterie No. 1....	....	....	...	....	40	....	....	37					
do No. 2....	....	....	....	....	40	....	....	36					
do No. 3....	....	....	..	...	40	....	....	31					
do No. 4....	....	....	....	....	40	....	....	34					
do No. 5 ...	....	....	....	....	40	....	....	30					
do No. 6....	....	....	....	....	40	....	....	37					
		Etat-major..........	19	....	......	....	...	......					
		Total	19	....	240	19	....	205					
63e bataillon.......	6	Lieut.-col. Pallister, Halifax......	20	240	......	20	229	......	Halifax, 4 décembre, 12 jours.	No.			1 heure.
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	40	2	..	38					
do No. 2..	....	....	....	....	40	3	...	40					
do No. 3..	....	....	....	....	40	3	....	36					
do No. 4..	....	....	....	....	40	1	....	40					
do No. 5..	....	....	....	....	40	2	....	40					
do No. 6..	....	....	....	....	40	2	....	35					
		Total.........	...	...	240	20	...	229					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Evolutions de campagne.	Oui			41.12			
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne,	Maniement des armes et tir, évolutions de bataillon.	Oui.	 Sergt. Murray ,, T. Shand Bom. A. Garrison .... Sergt. Lomas . ,, McNivern Can. Smith...	42.05	 38.55 55.08 54.00 34.88 46.20 30.33	3 décembre.	3 décembre.	
	Bonne.	Aucun.	Non.	Pantalons et casques en bon ordre. Tuniques, 4 ans d'usure.	Maniement des armes et tir, évolutions de bataillon.	Oui.	 Can. O'Neil... Sergt. Lithgow Cap. Case..... Sergt. Ritcey. Gr. Purcell... Cn. F. Osborne	34.63	 41.28 39.05 34.03 44.59 17.12 54.66	30 novembre.	30 novembre.	
	Bonne.	Aucun.	Oui.	Vieilles tuniques, bons pantalons.	Maniement des armes et tir, bataillon et infanterie légère, bien.	Oui.	 Sergt. Bishop. ,, Taple, ... ,, Power .... ,, Sheppard.. ,, Egan ..... ,, Suckling ..	46.98	 54.10 38.60 41.80 45.50 59.97 41.02	4 décembre.	4 décembre.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE

No. 7.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
66e bataillon........	8	Lieut.-col. Bremner, Halifax	24	320	......	28	332	......	Halifax, 1er décembre.	Non			1 heure.
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	40	....	....	42					
do No. 2..	....	....	....	....	40	....	....	39					
do No. 3..	....	....	....	....	40	....	....	45					
do No. 4..	....	....	....	....	40	....	....	41					
do No. 5..	....	....	....	....	40	....	....	42					
do No. 6..	....	....	....	....	40	....	....	43					
do No. 7..	....	....	....	....	40	....	....	37					
do No. 8..	....	....	....	....	40	....	....	43					
		Total.........	....	....	320	....	....	332					
78e bataillon......	6	Lieut.-col. Campbell, Truro..........	20	240	.....	....	....	......					
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 2..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 3..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 4..	....	....	....	....	40	....	....	.....					
do No. 5..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 6..	....	....	....	....	40	....	....	......					
		Total.	....	....	240	....	....	.... .					
Bataillon provisoire de Cumberland.	5	Lieut.-col. C. Stewart, Amherst......	11	200	......	....	....	......					
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 2..	....	....	....	....	40	....	....	.....					
do No. 3..	....	....	....	....	40	....	....	.....					
do No. 4..	....	....	....	....	40	....	....	......					
do No. 5..	....	....	....	....	40	....	....	.....					
		Total.........	....	....	200	....	....	......					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	Oui. 36 exécutants. Bons progrès.	Bonne.	Maniement des armes et exercises à feu de l'infanterie légère, bien exécutés.	Oui.	 Sergt. Langille ,, McDowell. ,, Ling .... ,, Fader..... Cap. MacIntosh... ... Sergt. Stevens. Sold. Downing ,, H. Way..	58.52	 50.33 46.10 20.25 78.02 67.57 52.52 70.66 52.80	1er décembre.	1er décembre.	
												Exempté de l'exercice. *Vide* lettre du dép. adjutant-général, Ottawa, 12 août 1874.
												Exempté de l'exercice. *Vide* lettre du dép. adjutant-général, Ottawa, 12 août 1874.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9.—*Suite.*			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagn.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Compagn.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Troupe de cavalerie de King...... ...	1	Capt. Ryan, Kentville	2	40	.....	2	40	37	14 sept.; Aylesford; 12 jours.		19 milles.	Marche.	4 heures.
Artillerie de la baie Mahone	1	Capt. James, Baie Mahone............	2	40	......	2	39	.....	5 octobre, baie Mahone, 12 jours.			Marche.	
Artillerie de Digby..	1	Capt. Daley, Digby..	2	40	...	2	34	......	7 juin, quartier-général de la brigade; 12 jours			Marche.	
Artillerie de Lunenburg..............	1	Lieut. Godley, Lunenburg	2	...	40	....	...	......	....	....	....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75. — *Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M., Bat.	C. de M., Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
					Exercice à l'épée et à la carabine				$\frac{16}{85}$			
					Exercice avec le 75ème bataillon.				31.00			
					Exercice de l'infanterie et service des canons.				20.00			
....	....	....	......	....	....	....	....	.....	.....	..	..	Absent.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bat'llon ou corps. Officiers.	Cadre. Bat'llon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compag'n. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bat'llon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bat'llon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag'n. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
68e bataillon........	9	Lt.-colonel Chipman, Kentville	....	...	......	....	....	......	12 jours.	14 septembre; camp, Aylesford, 12 jours.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. Dodge, Kentville	2	....	40	2	...	43			18	C. F	h'rs. 3
do No. 2..	....	,, Beckwith, Canard	2	....	40	2	....	38			23	C	4
do No. 3..	....	,, Redden, Kentville	2	...	40	3	....	35			18	C. F	4
do No. 4..	....	,, Steadman, Bill Town...........	2	....	40	3	...	39			25	WC	4
do No. 5..	....	,, Bill, Bill Town...	2	....	40	3	...	39			25	WC	4
do No. 6..	...	,, Borden, Canning.	2	...	40	2	....	36			28	WC	3
do No. 7..	....	,, Harris, Aylesford.	2	...	40	3	....	40			5	C. F	4
do No. 8..	....	,, Foster, Kingston .	2	....	40	2	...	40			5	C. F	4
do No. 9..	....	,, Ross, Buckley....	2	....	40	3	....	40			12	C. F	4
		Etat-major..........	7	....	......	8	....	.....					
		Total	25	...	360	31	...	350					
69e bataillon.... ...	9	Lt.-colonel Starratt, Paradise	....	..	.....	...	....	......	12 jours.	14 septembre; camp, Aylesford.			
Compagnie No. 1..	....	Capitaine Marshall, Clarence	2	....	40	2	....	52			25	WC	3
do No. 2..	....	,, Morse, Paradise..	2	....	40	2	....	40			27	WC	3
do No. 3..	....	,, Wade, Granville..	2	. .	40	3	....	39			54	WC	8
do No. 4..	....	,, Charlton, Port William	2	....	40	3	....	36			52	WC	8
do No. 5..	....	,, Whitman, Round Hill	2	....	40	2	....	40			36	C. F	4
do No. 6..	....	,, Buckler, Dalhousie	2	....	40	3	....	40			46	WC	6
do No. 7..	....	,, Nicholl, Bear River	2	....	40	2	...	37			63	WC	12
do No. 8..	....	,, Turnbull, do	2	..	40	2	....	40			63	WC	10
do No. 9..	....	,, Harris, Clements Port	2	....	40	2	....	40			63	WC	10
		Etat-major	7	....	.....	7	...	......					
		Total	25	....	360	28	....	364					
72e bataillon.........	6	Lt.-col. Parker, Wilmot	....	....	......	....	....	......	12 jours.	14 septembre; camp, Aylesford, 12 jours.		Wagon.	
Compagnie No. 1..	....	Capt. Jacques, Melvin Square.	2	....	40	2	...	43			16		4
do No. 2..	....	,, Baker, Wilmot...	2	....	40	2	....	40			22		3
do No. 3..	....	, Roach, Port William	2	....	40	3	....	40			17		4
do No. 4..	....	,, Phinney, Farmington	2	....	40	3	....	37			14		4
do No. 5..	....	,, Taylor, Middleton	2	....	40	3	....	39			18		3
do No. 6..	....	,, Morse, Nicteaux..	2	....	40	3	....	41			17		4
		Etat-major..........	6	...	... ...	6	...	.....					
		Total	18	....	240	22	....	240					

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
20 cts.	Bonne.	10 hommes absents.	Aucun.	Les uniformes dureront encore un an. Il faudrait nettoyer les armes en général.	Manœuvres générales de campagne en brigade, protégée par la cavalerie et l'infant. Combat de tirailleurs en présence d'un ennemi.	Oui.	Chaque homme a tiré 20 coups seulement.	21.09	 21.00 20.22 20.20 27.48 17.46 16.99 23.54 22.24 20.31	24 septembre.	25 septembre.	
20 cts.	Bonne.		Un petit corps de musique.	Les uniformes dureront encore un an. Il faudrait nettoyer les armes en général.	Manœuvres générales de campagne en brigade, protégée par la cavalerie et l'infant. Combat de tirailleurs en présence d'un ennemi.	Oui.	Chaque homme a tiré 20 coups seulement.	20.92	 28.00 11.91 17.32 37.13 17.16 18.50 26.00 33.00 15.00	24 septembre.	25 septembre.	
20 cts.	Bonne.		Aucun.	Les uniformes dureront encore un an. Il faudrait nettoyer les armes en général.	Manœuvres générales de campagne en brigade, protégée par la cavalerie et l'infant. Combat de tirailleurs en présence d'un ennemi.	Oui.	Chaque homme a tiré 20 coups seulement.	30.13	 31.77 28.70 36.75 28.99 25.26 29.41	24 septembre.	25 septembre.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.

No. 9.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
75ème Bataillon....	6	Major Rudolph, Lunenburg...........	....	.. ..	.....	....	. ..	.....	12 jours.	5 octobre; Baie Mahone.		Wagon.	
Compagnie No. 1..	...	Capt. King, Lunenburg........	2	....	40	2	....	38			7		3
do No. 2..	....	,, Curll, Lunenburg.	2	....	40	....	....	.....			....		....
do No. 3..	....	Lieut. Parker, Lunenburg	2	....	40	1	....	40			7		3
do No. 4..	....	Capitaine Ham, Baie Mahone..	2	....	40	3	....	38			..		4
do No. 5..	....	,, Langill, rivière Martin	2	...	40	3	....	38			6		4
do No 6..	....	,, Windrow, New Ross.	2	....	40	3	....	38			33		6
		Etat-major.....	6	....	.....	5	....	.....					
		Total	18	....	240	17	....	192					
Division provisoire de Victoria.......	....	Major Bingham, Baddeck..............	15	200	.....	18	210	.....	30 juin. 12 jours d'exercice.	Au camp.			Un jour.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Cain, Baddeck.	....	...	40	3	...	42			8	M	
do No. 2.. do	. .	Capt. McRae, Middle River	....	....	40	3	....	42			14	do	
do No. 3..	....	Capt. McNeil, Grand Narrows	...	....	40	3	....	42			18	do	
do No. 4..	....	Capt. McRae, Baddeck	....	....	40	3	....	42			8	do	
do No 5..	....	Capt. Hill, Sydney..	....	...	40	2	. .	42			60	S	

fait les exercices annuels de 1874–75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
25 cts.	Bonne.	8 hommes absents.	Non.	Les uniformes peuvent servir une autre année. Il faudrait nettoyer les armes en général.	Exercice de bataillon, compagnie, et exercice à la carabine.	Oui.	Chaque homme a tiré 20 coups seulement.	23.75		16 octobre.	17 octobre.	
								.....	16.38			
								.....	.....			Absent.
								.....	22.40			
								.....	31.38			
								.....	27.38			
								.....	21.24			
25 cts.	Bonne.	Aucun.	Non.	Les armes et fourniments sont en bon état. Les uniformes ayant servi depuis trois ans, n'offrent pas une très-bonne apparence.	Maniement des armes et exercices à feu; bataillon et infanterie légère; conformément aux instructions de l'adjudant-général.	Oui.		31.43		8 juillet.	11 juillet.	
							Sergt. - Major Buchannan.	....	31.00			
							Sold. Frazer..	.....	29.35			
							do McNeil..	.....	31.66			
							do McLean.	.....	27.33			
							do Redmond	.....	37.95			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1. Lieut.-col. C. F. HOUGHTON, D. A. G. M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Compag.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Carabiniers de New Westminister.	....	Capt. Edmonds, New Westminister.....	3	40	......	3	28	......	30 nov. ; quartier-général de compagnie ; 12 jours d'exercice.				
Carabiniers de Victoria.									Quartier-général de compagnie.				
Compagnie No. 1..	....	„ Roscoe, Victoria..	3	40	......	2	25	......					
do No. 2..	....	„ Pooley, do ..	3	40	......	3	28	......					
		Total	....	....	......	5	53	.....					
Carabiniers de Nanaimo	....	„ Bryden, Nanaimo.	3	40	......	3	22	.....	Quartier-général de compagnie.				

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.		Non.	Bonne.	Dans la salle militaire : maniement des armes, exercices à feu et de compagnie, bien exécutés.	Oui.	La plupart des hommes de cette compagnie ont terminé leur tir annuel, mais aucun rapport n'a encore été reçu.			30 novembre.	30 novembre.	Il a été impossible de terminer les différentes inspections en moins de temps, vu que les bat. à vap. ne font le tr. qu'une fois la semaine à cette saison de l'année, et je ne désirais pas commencer plus tôt, vu que la période voulue pour les exercices avait été courte.
	Bonne.		Corps de musique de 10 exécutants.	Bonne.	Défilé au pas. Maniement des armes et exercices à feu ; exercice de bataillon et de tirailleurs ; tous bien exécutés conformément aux instructions.	Oui.	29 hommes de la comp. No. 1 ont tiré ; le meilleur tireur a été le sergent R. Butler. 19 hommes de la compagnie No. 2 ont tiré ; le soldat Fletcher a été le meilleur tireur.		65.90 61.03	5 décembre.	5 décembre.	Il a été impossible de terminer les différentes inspections en moins de temps, vu que les bat. à vap. ne font le tr. qu'une fois la semaine à cette saison de l'année, et je ne désirais pas commencer plus tôt, vu que la période voulue pour les exercices avait été courte.
	Bonne.		Non.	Bonne.	Maniem. des armes, tir, exercice à la baïonnette et de compagnie.	Oui.	Cette compagnie n'a encore qu'une cible à 200 verges, ce qui n'a pas empêché la plupart des hommes de pratiquer le tir et de dépenser toutes leurs munitions.			10 décembre.	10 décembre.	Il a été impossible de terminer les différentes inspections en moins de temps, vu que les bat. à vap. ne font le tr. qu'une fois la semaine à cette saison de l'année, et je ne désirais pas commencer plus tôt, vu que la période voulue pour les exercices avait été courte.

ANNEXE No. 4.

RAPPORT DU LIEUT.-COL. BRUNEL SUR UNE CIBLE PERFECTIONNÉE PAR LUI CONSTRUITE ET QUI A SERVI AUX CONCOURS DES CARABINIERS DU CANADA, 1874.

OTTAWA, 14 octobre 1874.

CHER COLONEL POWELL,—

Vous trouverez ci-inclus un mémoire au sujet du coût et de l'efficacité des nouvelles cibles.

Si la mémoire ne me trompe pas, vous avez parlé de faire graver et imprimer les dessins en même temps que ce rapport. J'en ai fait de nouveaux, désirant vous faire connaître les perfectionnements dûs à plus de cinq ans d'expérience. Je suppose que vous avez l'intention de fournir les renseignements nécessaires pour permettre aux intéressés de construire des cibles d'après ce modèle ; s'il en est ainsi, le court devis joint aux dessins suffira pour cette fin.

L'expérience que j'ai acquise me porte à croire que deux cibles pourraient être construites avec tous les accessoires—en supposant qu'on n'en ferait pas construire moins de dix jeux à la fois—aux prix suivants :—

Ouvrage en fer et en bois..............................	$80 00
Toile ou disque en bois pour la cible devant durer 20 jours....	6 00
Disques de signal pour vingt jours de tir........................	6 00
Couvertures des cibles en papier pour 20 jours.............	50
Tranchée ouverte et abri pour se protéger contre les mauvais temps pour remplacer les fosses couvertes dont on se servait jusqu'à présent. Il faudra, selon les circonstances, enlever environ 70 verges de terre, et employer environ 100 pieds de bois......................................	25 00
	$117 00
La partie permanente de cet ouvrage coûte...................	105 00

Le reste dure 20 jours environ, ce qui équivaut en conséquence à 62½ cts. par jour, durant le tir à la cible. La dépense quotidienne tient lieu du coût de la peinture, des brosses, des disques à signal, etc., dont on se sert aujourd'hui d'ordinaire.

Je me crois justifiable de parler avec confiance du succès de mon expérience. Les renseignements que j'ai pu recueillir me font croire que tous ceux qui ont pris part au dernier concours du Canada, ont été tout-à-fait satisfaits du résultat. L'objet en vue a non-seulement été atteint, mais les résultats ont encore dépassé l'attente. On peut résumer ces résultats comme suit :

1. Les marqueurs sont en parfaite sécurité dans les tranchées ouvertes où le plomb ne rejaillit nullement.
2. La construction de la tranchée ne coûte que le tiers d'une fosse.
3. Tous les marqueurs sur une ligne de cibles peuvent être mis sous la surveillance immédiate d'un officier ou d'un sous-officier.
4. Le jallonnement sera fait ainsi avec beaucoup plus de précision.

5. Le jalonnement est beaucoup plus facile pour les hommes, car ils ne sont pas tenus de surveiller incessamment le tir. On entend aussi distinctement le passage de la balle à travers la toile dans la tranchée ouverte, que le coup sur la cible en fer dans la fosse couverte. Une fois le coup porté, le marqueur rabat la cible, et il se trouve de suite bien placé pour constater le résultat.

6. Le signal se fait bien mieux que sous l'ancien système. L'endroit même où la balle a frappé est districtement indiqué sur la cible, et le signal reste là tant qu'un autre coup n'a pas été tiré.

7. Le tir peut se faire dans des temps qui l'auraient rendu impossible autrefois. Une pluie battante détruirait naturellement le papier, mais le tir peut se continuer sans interruption sur les nouvelles cibles durant les averses ordinaires qui enlèvent la peinture sur le fer, et les légers brouillards qui obscurcissent la glace et font qu'il est difficile ou impossible de voir les points qui y sont indiqués. Ce fait a été établi d'une manière satisfaisante au concours du Canada, alors que le jalonnement cessa sur les cibles en fer par suite de la pluie, tandis qu'il n'y eut pas d'interruption sur la toile.

8. Il ne saurait y avoir de faux signal avec l'attention et la diligence la plus ordinaire, vu qu'il ne peut y avoir à la fois qu'un trou de boulet découvert. Ni l'exactitude du signal, ni la manière de compter les points ne furent mises en doute durant le tir à cette cible, qui dura cinq jours.

9. Les marqueurs ont beaucoup plus de confort pour faire leur travail que dans les anciennes fosses couvertes ; aussi remplissent-ils leurs fonctions avec diligence. L'air y circule librement, et ils sont protégés contre la pluie comme contre la chaleur.

10. Les parties de la cible les plus coûteuses, dont on se sert le plus souvent, sont à l'abri des projectiles et ne sont pas exposées à être endommagées comme l'étaient les anciennes cibles.

11. Le jalonnement en général est beaucoup *plus rapide*. Pour changer les cibles d'une catégorie à une autre, il ne faut pas plus *d'une minute, d'un homme* au besoin, quoique deux puissent faire la chose plus facilement.

On a jugé bon, conformément à mon attente, de faire certains changements—surtout dans le but de réduire le coût—et les dessins ci-joints indiquent les perfectionnements adoptés pour ces cibles.

Signaux.

Voici la méthode que l'on a adoptée à Ottawa pour donner le signal des coups :—

Un assortiment de disques, en carton commun, avec les couleurs convenables, a été donné aux marqueurs; ceux qui étaient destinés à la petite cible avaient environ six pouces de diamètre, et ceux qui devaient servir aux grandes avaient environ dix pouces. On avait fixé au centre et sur le dos de chaque disque un crochet en fil de fer commun—on se servit de grands crochets en fil de fer pour les rideaux—au moyen desquels le disque voulu fut fixé au trou de boulet afin d'être signalé, et il y resta jusqu'à ce qu'un autre coup portât ; le signal voulu fut alors mis sur le nouveau coup, et un nouveau morceau fut collé sur l'ancien.

La *couleur* du disque signalait de cette façon la *valeur exacte* du coup, et sa *position* indiquait approximativement l'endroit où le coup avait porté.

Les desques souffrent très-peu des coups portés par des boulets, et ils peut servir après avoir été percés une douzaine de fois ; en mettant sur le papier une nouvelle couche de la couleur voulue, on peut s'en servir indéfiniment.

La facilité avec laquelle l'officier qui surveille les marqueurs peuvent se servir du télégraphe pour rectifier le tir, est un avantage qui n'a pas été mentionné plus haut, parce qu'on n'a pas pu en tirer parti au dernier concours. Ce serait le moyen d'effectuer une grande économie de temps à tous les grands concours, si on le compare avec le système de correction au moyen du clairon, qui cause souvent des méprises. Un seul fil et une station centrale dans la tranchée qui sert au jalonnement permettraient aux officiers qui se trouvent à l'endroit d'où part le feu, d'être constamment en communication avec l'officier qui a les marqueurs sous sa direction, pour ce qui regarde toute cible, sans qu'il en résulte d'interruption du tir aux autres cibles. Cet avantage ne peut manquer d'être compris par tous ceux qui sont familiers avec le tir à la cible.

Echelle pour les dimensions des cibles.

Comme les dessins des " cibles du Canada " ont été réduits des originaux par un procédé photographique, l'échelle nécessaire pour leur mesurage ne saurait être indiqué de la manière ordinaire. On peut toutefois construire une échelle d'après les dessins en pourtant la dimensions de la grande cible à soixante-dix pouces, et la largeur des coussineaux dans les parties agrandies à deux pieds.

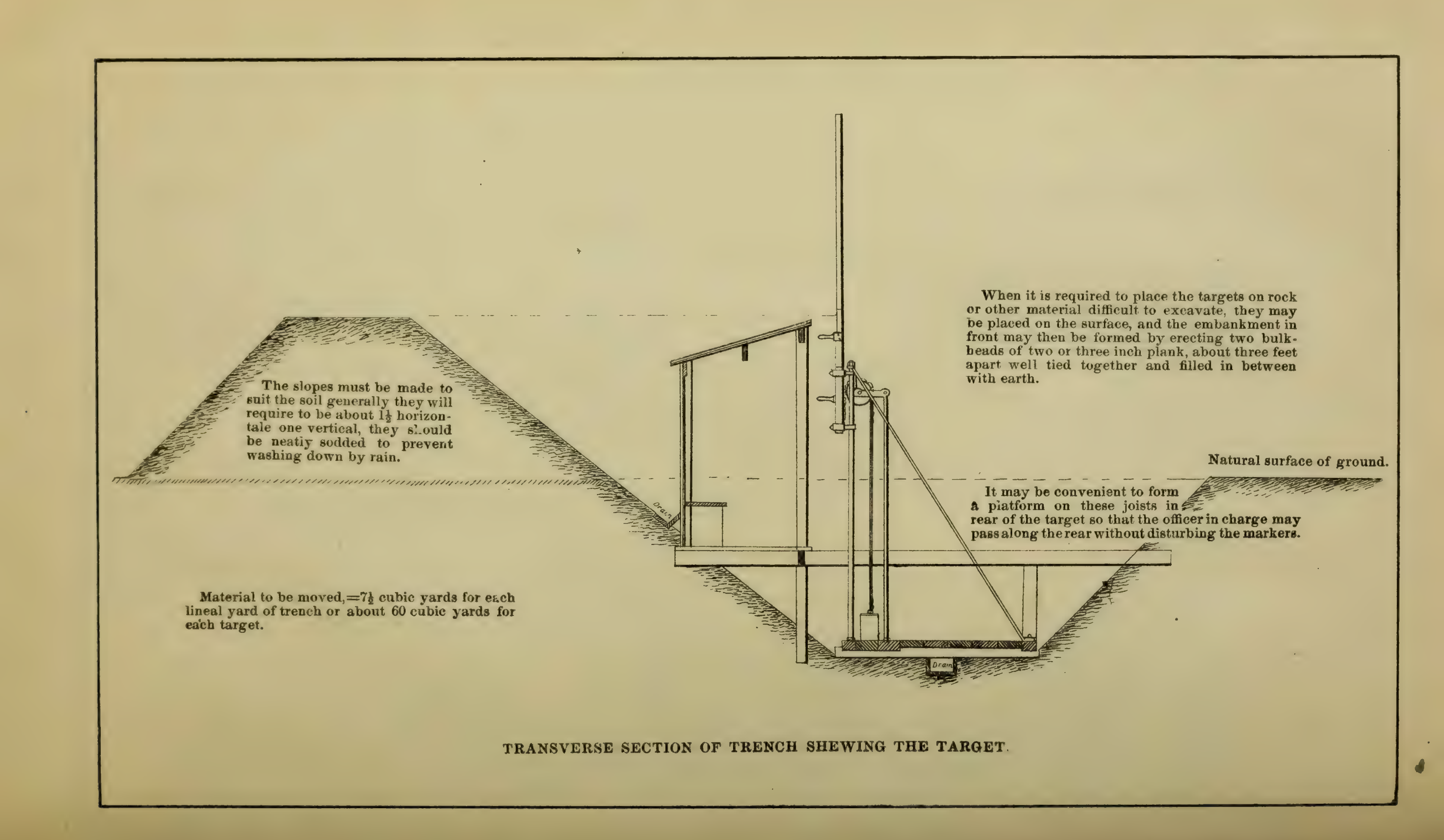
Votre bien dévoué,

A. BRUNEL,

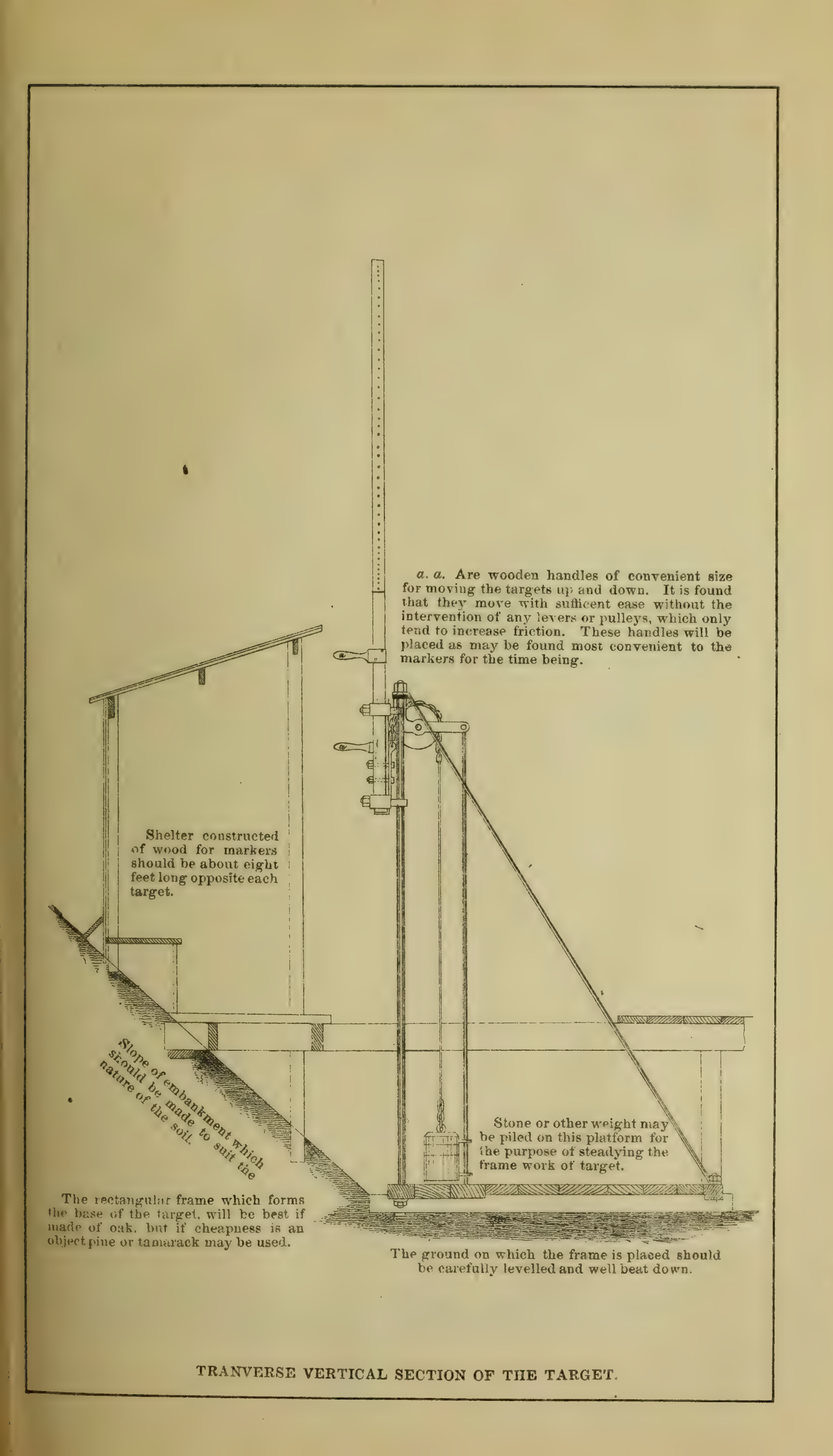
Lieutenant colonel.

LIEUT.-COL. POWELL,

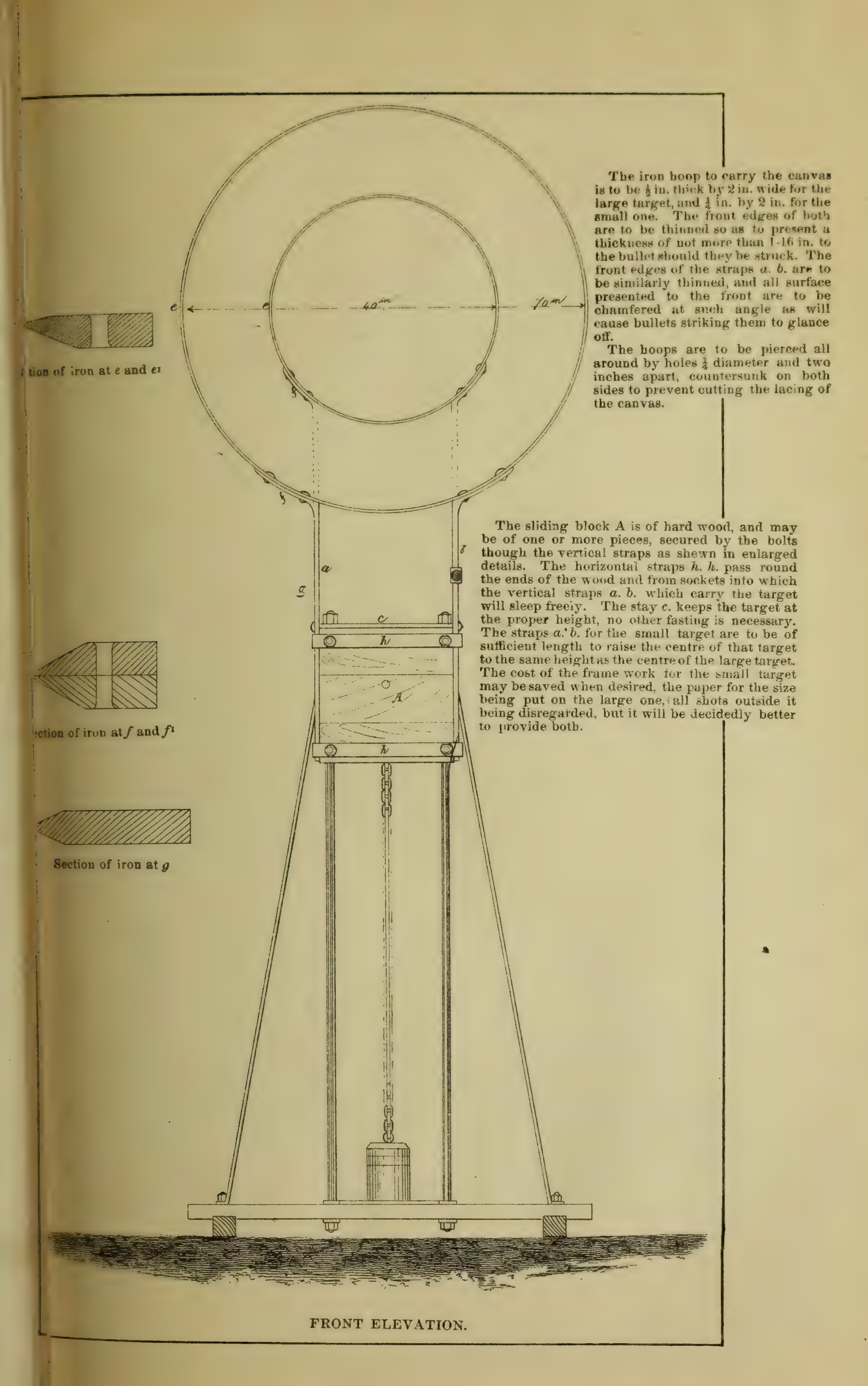
Député adjudant général, Ottawa.

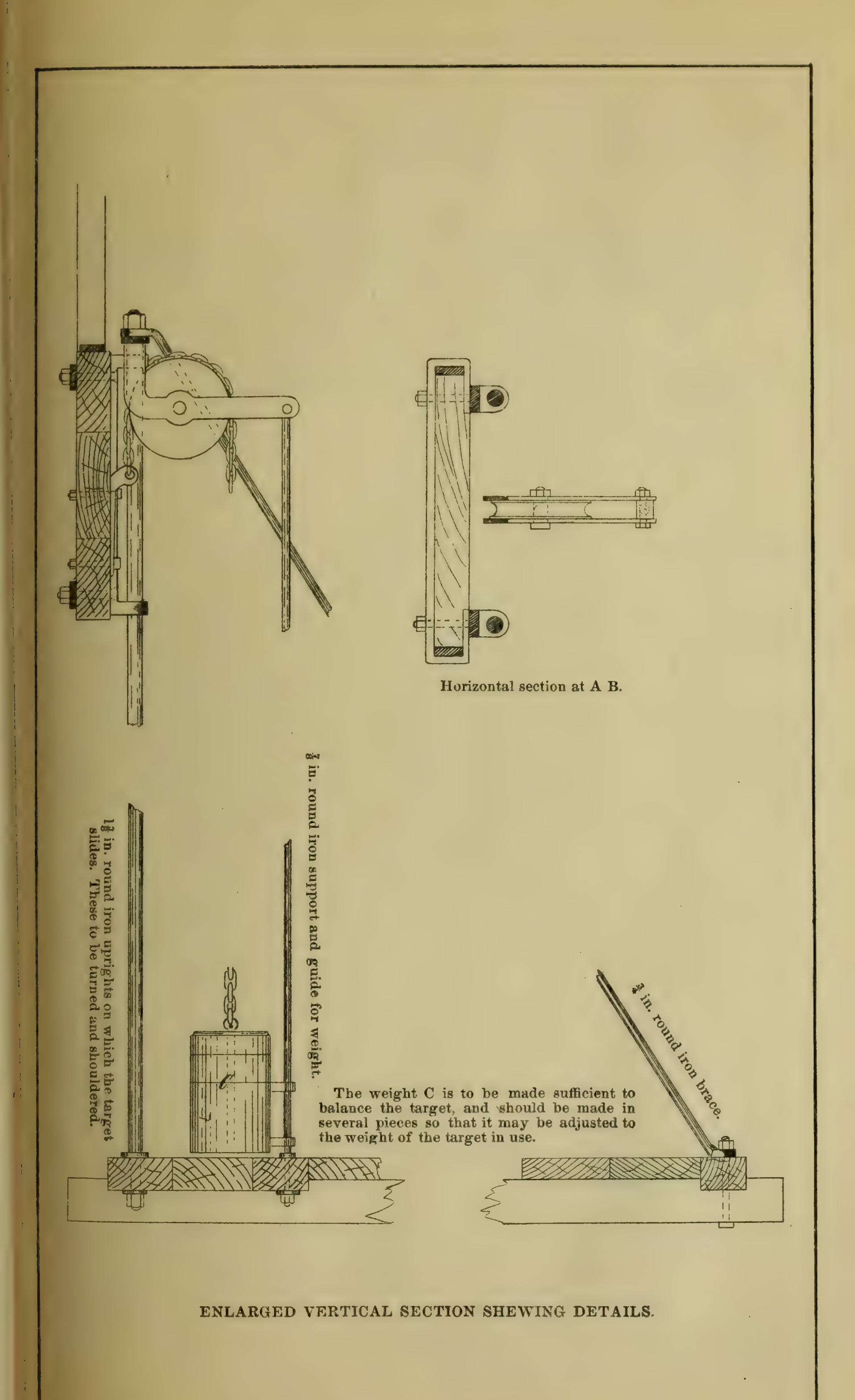


TRANSVERSE SECTION OF TRENCH SHEWING THE TARGET.



TRANVERSE VERTICAL SECTION OF THE TARGET.


The iron hoop to carry the canvas is to be ½ in. thick by 2 in. wide for the large target, and ¼ in. by 2 in. for the small one. The front edges of both are to be thinned so as to present a thickness of not more than 1-16 in. to the bullet should they be struck. The front edges of the straps a. b. are to be similarly thinned, and all surface presented to the front are to be chamfered at such angle as will cause bullets striking them to glance off.
The hoops are to be pierced all around by holes ¼ diameter and two inches apart, countersunk on both sides to prevent cutting the lacing of the canvas.
The sliding block A is of hard wood, and may be of one or more pieces, secured by the bolts though the vertical straps as shewn in enlarged details. The horizontal straps h. h. pass round the ends of the wood and from sockets into which the vertical straps a. b. which carry the target will sleep freely. The stay c. keeps the target at the proper height, no other fasting is necessary. The straps a.' b. for the small target are to be of sufficient length to raise the centre of that target to the same height as the centre of the large target. The cost of the frame work for the small target may be saved when desired, the paper for the size being put on the large one, all shots outside it being disregarded, but it will be decidedly better to provide both.
tion of iron at e and e1
ection of iron at f and f1
Section of iron at g
40 in
70 in
e
a
b
g
c
h
A
FRONT ELEVATION.



ENLARGED VERTICAL SECTION SHEWING DETAILS.

ANNEXE No. 5.

RAPPORTS PAR DES BUREAUX D'INSPECTEURS SUR L'INSPECTION DES FORTS, ARSENAUX ET MUNITIONS DE GUERRE, ETC.

No. 4 DES ORDRES GÉNÉRAUX (32), 4 DÉCEMBRE 1854, CONSTITUANT LES BUREAUX D'INSPECTEURS ET DIRIGEANT L'INSPECTION ANNUELLE.

MILICE ACTIVE.

Bureaux d'inspecteurs.

Afin de rendre le service militaire plus efficace pour ce qui regarde les forts, arsenaux, bâtiments et ouvrages, au ou près du quartier-général de district, et tous les approvisionnements et munitions de guerre, qui se trouvent dans l'arsenal de chaque district militaire, ainsi que toutes les pièces d'artillerie, munitions et autres approvisionnements à Charlotte town, I. P. E., Halifax, N. E., St. Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, London, Fort Garry, Man., et Victoria. B. C., il sera nécessaire de faire à l'avenir une inspection durant le mois de janvier de chaque année.

Les bureaux d'inspecteurs de chaque district se composeront du député adjudant général de district et du garde-magasin. L'officier qui remplit les fonctions d'inspecteur d'artillerie et des munitions de guerre dans la province de Québec ; l'officier qui agit comme assistant-inspecteur de l'artillerie et des munitions de guerre dans la province d'Ontario ; et l'officier le plus ancien de la milice active dans l'île du Prince Edouard, Manitoba et la Colombie-Britannique, agiront comme membres des susdites commissions dans leurs provinces respectives.

Le lieut.-colonel Jago, ci-devant de l'artillerie royale, voudra bien agir comme membre des commissions dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Ces bureaux devront constater l'état et la quantité des approvisionnements et munitions qui sont en la possession du garde-magasin, tels qu'indiqués par le livre de l'arsenal du district—faire l'examen de tous les bâtiments militaires et autres qui sont sous le contrôle de la milice—faire une inspection des pièces d'artillerie, munitions de guerre, et autres approvisionnements et munitions en la possession du garde-magasin et des commandants des écoles d'artillerie respectivement ;—faire rapport sur l'état des bâtiments, arsenaux et ouvrages ;—fournir une liste du matériel de toute nature que la commission pourra considérer comme vieux ou hors de service, et recommander le mode d'en disposer ; fournir un état de tous les articles, bâtiments ou autres ouvrages, qui pourront avoir besoin de réparation, et de la nature et de l'étendue des réparations nécessaires.

Les bureaux d'inspecteurs agiront en vertu des ordres spéciaux, contenus dans la lettre du bureau de la guerre, en date du 7 novembre 1859, d'autant qu'ils peuvent s'appliquer au service de la milice du Canada, surtout ceux qui affectent l'artillerie et la division des arsenaux Nos. 1, 3 et 5.

Les députés adjudants généraux des différents districts se mettront en communication avec les officiers respectifs nommés pour constituer ces bureaux dans le but de fixer un jour de réunion qui sera le plus convenable.

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,

WALKER POWELL, lieut.-colonel,
Député adjudant général de milice, Canada.

Extraits de la lettre du bureau de la guerre (circulaire 498,) 7 novembre 1859, *mentionnée dans le paragraphe No. 4 de l'ordre général de la milice* (32). 4 *décembre* 1874.

RÈGLES POUR LA GARDE ET L'INSPECTION DES MUNITIONS DE GUERRE, ETC.

Division d'artillerie.

1. Les canons, caissons et chassis d'affût de place montés sur les différentes défenses sont-ils tenus en bon état de service, avec l'assortiment voulu d'armements et munitions, sous une bonne protection militaire? Faudrait-il peindre quelqu'un des caissons ou vernir les canons ou boulets? Quand ont-ils été peints et vernis pour la dernière fois?

2. Quelle est la quantité de munitions préparées que l'on destine au service immédiat de l'artillerie montée? Est elle suffisante selon vous? Quelle est la quantité détachée dans les sacs? Combien en prépare t-on en boîte ou barils? Les caisses à munitions sont-elles en bon état et sous une bonne protection militaire? Sont-elles à l'épreuve des bombes?

3. Les pièces de campagne de service, avec leurs caissons, munitions et arme sont-elles en bon état, et suffisamment abritées et protégées?

4. Les arsenaux, sous le contrôle de l'officier commandant de l'artillerie, sont-ils dans un très-bon état, et peuvent-ils répondre sous tous rapports aux besoins du service? S'il y a un excédant ou manque de quelques articles, énumérez-les.

Division des arsenaux.

1. *Inspections annuelles.*—Afin de constater l'état et la quantité des munitions qui sont maintenant en la possession du garde-magasin, vous nommerez chaque année, ou plus souvent si cela est nécessaire, un officier compétent (qui sera assisté dans ses fonctions des officiers de la marine ou de l'armée), dans le but de faire l'inspection des munitions qui sont sous le contrôle du garde-magasin, lequel devra constater l'état général des munitions, la manière dont-elles sont conservées, la quantité qui est ancienne ou impropre au service pour toute autre cause; la quantité qu'il a en sa possession, en choisissant les articles qu'il pourra croire convenables, en les faisant compter ou mesurer, de sorte qu'on puisse avoir de cette façon une idée approximative de l'état dans lequel se trouve l'arsenal en général.

3. Afin de vous bien assurer que les munitions de guerre, sous le contrôle de l'officier commandant de l'artillerie et du garde magasin, sont dans un état parfait, vous êtes prié de donner instruction à l'officier commandant de l'artillerie royale et au garde-magasin de faire une inspection au moins une fois dans six mois, ou plus souvent si la chose est nécessaire, de toutes les munitions; pour que l'inspection soit bien faite, ils devront être assistés d'un officier compétent, qu'on désignera sous le nom d'inspecteur ou assistant inspecteur des munitions de guerre ou maître artificier. La poudre, les fusées volantes, les fusées, les munitions, et autre matériel combustible, devront être scrupuleusement examinés, et une preuve suffisante devra en être fournie; vous devrez faire un rapport en détail de cette inspection. * * *

5. Comme la quantité complète des munitions de guerre requises pour assurer l'efficacité du service, comprend celles qui sont sous la charge du garde-magasin, ces officiers considèreront leurs demandes annuelles respectives conjointement, au sujet de leurs munitions respectives, en tenant compte de la quantité (s'il y en a) nécessaire pour la marine. S'il devenait nécessaire, à certaines époques, d'augmenter les munitions, ou de remplacer les articles qui pourraient être défectueux, hors de service, ou autrement impropres au service, vous donnerez instruction à ces officiers de faire leurs demandes de la même manière, sujettes à votre approbation.

WALKER POWELL, lieut.-colonel,
Député adjudant général de milice.
Canada.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 5 décembre 1874.

LONDON.

District militaire, No. 1.
Quartier général, London, Ont.

Procès-verbal des assemblées d'un bureau d'inspecteurs tenues à London, Ontario, le 27 janvier 1875 et les jours suivants, par ordre du major général Selby Smith, commandant de la milice, Canada.

Président—Lieut.-col. J. B. Taylor, député adjudant général, district militaire No. 1.

Membres—Major Irwin, assistant inspecteur d'artillerie; capitaine W. Starr, garde-magasin militaire.

Le bureau s'étant réuni conformément aux ordres reçus, a l'honneur de faire rapport que:—

1. Il a examiné l'état et constaté la quantité des munitions en la possession du garde-magasin militaire de cette station, et il a trouvé que tout semblait en bon ordre et bien préservé; après avoir comparé la quantité, il a constaté qu'elle correspondait avec celle qui est inscrite sur le grand-livre tenu par le garde-magasin.

2. Le bureau a inspecté l'artillerie, les munitions de guerre et autres en la possession du garde-magasin, et les a trouvées dans un état satisfaisant. Dans la liste ("A") ci-annexée, on recommande de disposer de certaines munitions surannées.

3. L'état des bâtiments, munitions et ouvrages de cette station, est loin d'être satisfaisant. L'arsenal des volontaires et l'arsenal de l'artillerie sont les seuls bâtiments qui n'exigent pas de réparations considérables. La salle d'exercice a été en ruines pendant les deux dernières années, mais en vertu d'un arrangement fait depuis entre le gouvernement et la corporation de la cité de London, les terrains de l'ordonnance avec tous les bâtiments, munitions et ouvrages sont transférées à la corporation de la cité de London, qui, en retour, a aliéné d'autres terrains en échange et a consenti à y ériger une salle d'exercice et autres bâtiments. Ce bureau ne juge pas à propos de réparer des bâtiments qui passeront bientôt en d'autres mains.

Ci joint est la liste ("A") de ces munitions de tous genres, que le bureau regarde comme surannées et hors de service, avec des recommandations pour en disposer.

JOHN B. TAYLOR, Lieut.-Col.,
D. A. G., Dis. Mil., No. 1, et Président.

D. T. Irwin, Major,
Asst. Insp. d'Artillerie.
Wm. Starr, capitaine,
garde-magasin
} Membres.

London, Ont., 29 janvier, 1875.

(A)

LISTES des munitions qui, d'après les rapports, sont à notre disposition, soumise par la garde-magasin du district militaire No. 1, au bureau d'inspecteurs maintenant réuni.

LONDRES, ONT., 28 janvier 1875.

Articles.		Nombre.	Remarques.
Obus à balles de Shrapnel....	Canon de 9	40	Vieux modèle et hors de service. La bombe pourrait être brisée et vendue et les fusées détruites.
	Obusier de 24.	42	
Fuzées—Bois—O. P.	Communes $5\frac{1}{2}$ pouces	32	
	Shrapnel	310	
Carabines—Snider	Longues	11	Réparables, certaines parties devant être échangées.
	Courtes	2	
Gargoussiers—Capsules à rebord. .	Infanterie	1,609	Anciennes. Pourraient être vendues ou disposées autrement.
	Carabiniers.........	850	
Capotes..........	Grises	36	Mangées aux vers. Reçues pour être vendues de suite à l'encan.
Maillets—Chevilles	Gros..............	3	Brisées et hors de service. On pourra servir comme combustible.
	Petit	28	
Chevilles—Tente.	Gros	11	
	Moyen	31	
	Petit	1,074	
Pieux—Tente circulaire	Frêne	31	
	Pin	6	
Carabines—Spencer.........		14	Réparable.
Capsules pour les carabines Enfield.			Reçues pour être envoyées à Toronto. 2 cylindres en zinc, surplus.

JOHN B. TAYLOR, LIEUT.-COL.,
D. A. G., Dis. Mil. No. 1, et Président.

D. T. IRWIN, Major,
Asst. insp. Artillerie.

WM. STARR, Capitaine,
Garde-magasin.

} Membres.

LONDON, ONT., 28 Janvier 1875.

TORONTO.

Procédés du bureau d'inspection, assemblé au Vieux-Fort, Toronto, le 23e jour de janvier 1875, conformément à un ordre général, daté, à Ottawa, le 4 décembre 1874.

Le bureau se composait du lieut.-colonel Durie, député adjudant-général, district militaire No. 2; du major Irwin, assistant inspecteur de l'artillerie et des munitions de guerre; du lieut.-colonel Goodwin, garde-magasin.

Arsenaux.

Conformément aux instructions contenues dans l'ordre général plus haut mentionné, le bureau examina l'état et la quantité des approvisionnements entre les mains du garde-magasin à ce dépôt.

Ayant inspecté et examiné avec soin les approvisionnements dans le grand magasin, et les ayant comparés avec les entrées du grand livre des munitions du district, et s'étant assuré qu'elles correspondaient, en faisant compter et inspecter les articles qu'il était nécessaire de compter, le bureau fait rapport qu'il a trouvé ces approvisionnements généralement en bon état.

On a eu beaucoup de difficulté à compter les articles en raison de leur mauvaise classification, surtout en ce qui regarde les menus achats, qui sont considérablement mêlés, et en conséquence des défauts dans la manière dont elles sont étiquetées. En général, le nombre des approvisionnements correspond avec les entrées du grand-livre du garde-magasin.

La liste ci-jointe, marquée "A", indique les approvisionnements hors de service, ceux qui peuvent être réparés, ceux qui sont surannés ou défectueux.

Le bureau s'occupa ensuite d'examiner les approvisionnements placés dans le hangar à canon (attenant au grand magasin) dont une partie sert de magasin. Nous y trouvâmes des munitions de toutes sortes, boulets, bombes, obus et mitraille, et autres munitions, reçues, comme l'a dit le garde-magasin, des batteries de campagne de l'artillerie royale (lors de leur départ) et des batteries de campagne de la milice active, lorsqu'elles reçurent dernièrement de nouveaux équipements, etc.; nous y trouvâmes aussi une quantité de boulets et de bombes pour pièces de 32. Le grand livre des munitions du district ne fait aucune mention de ces munitions, qui sont portées particulièrement dans un rapport trimestriel fait par le garde-magasin. Ces munitions sont mélangées et mal classées. Rien ne prouve que les munitions de la pièce de 32 soient sous la garde de l'administration du magasin.

Arsenal du Vieux-Fort.

Le bureau a inspecté les munitions de cet arsenal, et les a trouvées apparemment dans un bon état. Elles ne sont pas portées au grand-livre des munitions du district, mais mentionnées dans le rapport mensuel du sergent-major Murray, lequel ne s'accorde pas avec les munitions actuellement en magasin : des distributions ayant eu lieu, dont on n'a pas proprement rendu compte, non plus que d'autres munitions dépensées pour les salves requises à l'ouverture de la législation provinciale ou pour les exercices de la batterie de campagne. L'arsenal paraît en bon ordre.

Arsenal sous la charge du garde-magasin.

Cet arsenal sert à la garde des petites munitions. Le bureau n'a pu trouver aucun inventaire du contenu; les munitions ne sont pas portées au grand-livre des munitions du district. On remit au bureau une copie du dernier rapport mensuel fait par le sergent-major Murray, mentionnant la quantité de munitions en magasin. En comparant les munitions dont il est fait rapport avec celles actuellement en magasin, nous trouvâmes un surplus de 65,000 cartouches à balles de Snider et 40,845 cartouches à poudre. Nous trouvâmes huit barils de munitions pour carabines Enfield se chargeant par la gueule, et un certain nombre d'autres barils de munitions de même espèce reçus dernièrement, et dont on n'a pas encore pris la charge.

Cet arsenal a besoin de réparation; les poteaux qui supportent le toit s'étant affaissés sous le poids du toit ont entraîné celui-ci ainsi qu'un des pans du bâtiment. Le plancher a aussi besoin de réparation. Il faut qu'on s'occupe immédiatement des poteaux; il faut les étayer pour arrêter leur affaissement.

Vieux-For

Les casernes et autres bâtiments sont très-vieux, mais en assez bon état. Les réparations suivantes sont jugées nécessaires par le bureau :—Le plancher (de la tour) n'est pas sûr. Celui du magasin affecté aux munitions de l'artillerie, sous la garde d'un détachement de la batterie " A ", a besoin d'être remplacé. Les plate-formes sur lesquelles sont montées les pièces de 10 pouces, de même que les embrâsures du parapet ont besoin de réparations. Les canons eux-mêmes devraient être vernis et les affûts repeints.

Casernes du Fort Neuf.

Ces casernes et ces bâtiments, étables, etc., sont en mauvais état. La palissade extérieure n'est pas complète ; les barrières, les serrures, etc., sont en mauvais ordre et ouvertes. L'accès et la sortie des casernes sont libres en tout temps ; les plafonds et le plâtrage des chambres que nous avons inspectées tombent pour cause d'humidité. Nous n'avons pu inspecter un certain nombre des chambres de la caserne, vu qu'elles étaient occupées.

Le bureau est d'avis que si l'intention du gouvernement est de réparer ces casernes comme elles doivent l'être, il devrait faire faire par une personne compétente l'inspection de ces casernes et une estimation des travaux requis, lesquels sont si considérables qu'il est impossible pour le bureau d'en faire un état détaillé.

La liste marquée " T " contient un rapport spécial sur l'artillerie.

Le bureau a inspect é une quantité d'articles d'écurie, 60 jeux ; laissés par le 13me Hussar lors de son départ, peuvent encore servir ; ils sont portés au rapport trimestriel plus haut mentionné.

Le tout respectueusement soumis à la considération et pour l'information du major-général commandant.

W. S. DURIE, lieut.-colonel,
D. A. G., district militaire No. 2.

D. T. IRWIN, major,
Assistant inspecteur d'artillerie.

VIEUX-FORT, TORONTO, 8 février 1875.

MONSIEUR,—Relativement à la partie du rapport du bureau d'inspection mentionnant que les munitions de l'arsenal du Vieux-Fort ne correspondent pas avec le rapport mensuel du sergent-major Murray, permettez-moi de dire que le sergent Crush, alors chargé du détachement de la batterie "A," a reçu de moi l'ordre de tirer du Vieux-Fort la salve militaire à l'ouverture et à la clôture de la législature provinciale, vu qu'il n'y avait alors près des édifices du parlement aucun endroit d'où la batterie de campagne pût tirer la salve de rigueur.

Pour obéir à mon ordre, le sergent Crush s'est servi des munitions en question, lesquelles, à proprement parler, étaient sous la garde du sergent-major Murray, et fit rapport à l'officier commandant la batterie "A".

Je sais qu'il devait alors être fait une demande à Ottawa pour les munitions en question, mais pour une raison ou pour une autre on passa outre. Je crois que je dois au garde-magasin de ce poste, de donner cette explication.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
W. S. DURIE, lieut.-colonel,
Commandant du district militaire No. 2.

Au député adjudant général,
Quartier-général, Ottawa.

Branche d'artillerie.

1. Les affûts des différentes places fortifiées sont dans un état de service, mais toutes les plate-formes tombent en ruine et sont hors de service.

Les quantités requises d'armement de bouches à feu et de petites munitions sont complètes à quelques exceptions près qui sont mentionnées dans le tableau ci-joint marqué "T."

Les affûts ont tous besoin d'être repeints et les canons et les boulets d'être revernis. On ignore quand ils l'ont été la dernière fois.

2. Les quantités de munitions préparées destinées au service immédiat, et celles non préparées dans l'arsenal sont mentionnées dans le tableau ci-joint marqué "T." Cinquante cartouches préparées et cinquante non préparées sont suffisantes dans mon opinion.

3. Il n'y a aucun magasin de batterie. Une pièce de 18 montée sur un affût de siége a été reçue à l'école militaire. Il semble n'y avoir aucune munition pour cette pièce.

4. Les approvisionnements militaires en possession de l'officier d'artillerie sont bons et serviables. Les excédants et les déficits sont mentionnés dans le tableau marqué "T." Une certaine quantité de munitions d'artillerie mentionnée dans le tableau marqué "T" sont dans l'arsenal sous la garde de l'artillerie. Ces munitions paraissent avoir été reçues lorsque l'école militaire a été dissoute, mais il ne paraît pas en avoir alors été reçu de liste, et il n'en a été fait aucune entrée dans le grand livre des munitions du district. En conséquence, pour assurer leur conservation, j'ai donné ordre qu'elles soient gardées avec les autres munitions d'artillerie.

Il y a encore dans les arsenaux une certaine quantité de munitions dont voici un état approximatif, savoir :—

	No.
Boulet plein, pièce de 32	40
Obus, ordinaire, pièce de 32	178
Bombe à diaphragme, conique, pièce de 24	67
" " pièce de 6	12

Ces munitions ne sont pas entrées dans le grand livre des munitions du district, et le garde-magasin et ses aides paraissent n'en rien connaître.

Je suggérerais que toutes les munitions d'artillerie de quelque nature qu'elles soient, sous la garde du département, soient entrées par ordre dans le grand-livre des munitions du district.

D. T. IRWIN, major,
Aide-inspecteur d'artillerie.

(A.)

TABLEAU indiquant le nombre d'articles partie serviables et partie hors de service, tels qu'inspectés par le bureau d'inspection, le 23 janvier 1875.

Articles.	Serviables.	Réparables.	Hors de service.	Total en Magasin.	Remarques.
Carabines—Snider	60	2	....	62	
Ceinturons—Infanterie	428	....	44	472	Gardés pour être réparés.
Couvertes—Grises	5,292	....	70	5,362	Pouvant servir à couvertures pour les chevaux.
Couvertes—Blanches	675	....	5	680	Sans valeur.
Pantalons—Serge, paires	42	....	4	46	do
Tuniques—Drap	47	....	3	50	do
Haches de pionniers	39	....	4	43	
Moreaux	100	116	8	224	Le garde-magasin a envoyé une estimation des répar. à faire.
Capotes	61	....	3	64	Vendues ou gardées pour répar.
Trompettes	....	....	1	1	
Clairons	....	2	....	2	

W. S. DURIE, lieut.-colonel,
D. A. G., district militaire No. 2, et président.

W. GOODWIN, lieut.-colonel,
Garde-magasin.
} Membre
D. T. IRWIN, major,
Aide-inspecteur d'artillerie.

VIEUX-FORT, TORONTO, 29 janvier 1875.

(T.)

TABLEAU indiquant les munitions et approvisionnements nécessaires pour compléter l'armement de Toronto, voir les *Règles de l'armée révisées*, 1870, ainsi que les munitions actuellement sous la garde du commandant de l'Ecole d'Artillerie, Kingston, Ontario.

(Calculé pour les canons de 7-8 pouces, au Vieux-Fort.)

Description.	Equipement.	Excédant.	Déficit.	Remarques.
Pièce d'artillerie en fonte, 8 pouces, 65 quintaux	7			
Affûts, cale d'arrière en bois, 8 do 65 do	7			
Sabots en bois, bombes commune, coniques, 8 pouces	581			
Sachets à culots en serge, vides A. L. 8 pc. 10 lbs	700	....	36	
Fusées. à percussion de Pettman. Serv. de terre	525	58		
Fusées. à temps calculé, en bois, communes	133	....	18	
Fusées. do à diaphragme	84	....	63	
Mèche, à canon, lbs	7	....	7	
Lances à feu, communes	28	7		
Poudre, lbs. d'exercice. L.G	7,000	....	3,900	
Poudre, lbs. à bombe L.G	1,345 5/16	....	1,345 5/16	
Poudre, lbs. à bombe F.G	22	....	17¾	
Rivets, en métal, pour sabots en bois, grands	581	66		
Bombes. communes preparées avec sabots, 8 pc	525	....	29	
Bombes. diaphragme, do do	70			
Caisse à munitions, canon de 8 pc	100	....	5	
Etoupilles à friction, cuivre, pour exercice	840	535		
Bourres, papier maché. communes	525	57		
Bourres, papier maché. pour ouvert. de diaphragme	77	1		
Pinces, 6 pieds	1			
Boites, ferb., av. courr. fusilières contenant 10 fusées communes, noires	7			
Boites, ferb., av. courr. fusilières contenant 10 fusées diaphragme, bleues	7			
Boites, ferb., av. courr. graisse, semi-circulaire	3	....	3	
Boites, ferb., av. courr. étoupill., bour., rectangulaires	2	....	2	
Boites, ferb., av. courr. étoupille	11	....	11	
Balais en tilleuil avec manche	3	....	1	
Seaux, bois, éponge	7	....	6	
Canistres à l'huile, en ferblanc	2	....	2	
Capsules, toile, éponge, 8 pouces	14			
Boites à cartouches, cuir No. 3	14	8		
Epissoirs, bois, pour canon 8 pc	3			
Fournaises, boulet rouge	1			
Passe-boulets en fer, en anneaux, 8 pc. 7.95	1	....	1	
Passe-boulets en fer, en anneaux, 8 pc. 7.82	1	....	1	
Suif, lubrifiant, de Fermer, lbs	10	....	8	
Chèvres, triangulaires. 18 pds. légères complètes	1			
Pieds de biches, gros, 28 onc	3			
Leviers de manœuvre Ordinaires, 7 ou 6 pieds	14	36		
Leviers de manœuvre Rouleaux, bois, 6 pieds	7	3		
Têtes de réfouloir de réch. Réfouloir, 8 pc	7	....	5	
Têtes de réfouloir de réch. Ecouvillon, 8 pc	7	....	6	
Cornes d'amorce, pour la mire	2	....	2	
Jeux d'outils de place, pour fusées et bombes No. 1	1			
Jeux d'outils de place, pour fusées et bombes No. 2	1	....	1	
Jeux d'outils de place, pour fusées et bombes No. 3	2	....	2	
Jeux d'outils de place, pour fusées et bombes No. 4	4	....	4	

TABLEAU indiquant les munitions et approvisionnements nécessaires pour compléter l'armement de Toronto, Ontario. —*Suite.*

Description.	Equipement.	Excédant.	Déficit.	Remarques.
Jeux d'épinglettes, pièces de place, 12 pouces	7	22		
Jambettes, grosses	2	....	2	
Etoupilles à friction pour la garnison	14	1		
Leviers en bois, garnis de fer, pince 7 pieds	2	....	2	
Echevaux de fil	3	....	3	
Bâtons à mèche	2	2		
Echevaux de fil de Merlin	3	....	3	
Huile de lucca, gallons	1	....	1	
Piédestaux, en bois, 8 pouces	7			
Etoupilllons, modèles, Hayes	7	....	7	
Perçois à lamière d'acier, 12 pouces	7	....	2	
Quarts de cercles à niveau, en cuivre	1	1		
Refouloirs à canons, avec appuis, 8 pouces	14	4		
Grosses cordes à enrayer, pairs	1	1		
Curettes en cuivre, 8 pouces	2	....	2	
Vis de mire, en fer, { pointage de rechange	7	....	7	
Vis de mire, en fer, { protectives	28	....	15	
Clés à écrou, McMahon, 15 pouces	3	....	3	
Clous d'enclouage, à canon, 8 pouces. { ordinaires	14	4		
Clous d'enclouage, à canon, 8 pouces. { à ressort	7	2		
Ecouvillons, canon, 8 pouces	14	12		
Douves, écouvillons de réserve, 10½ pds	7	15		
Porte-lance	7	2		
Tampons de bois, canon A.P. 8 pcs	7	1		
Coffre d'outils de ferblantiers complet	1	....	1	
Bourres	1	....	1	
Tire-bourres avec douves, 8 pcs	3			
Camions	1			
Vis pour mires	1	....	1	
Approvisionnements de magasins.				
Doloires de tonnelliers, avec manches en métal	2	....	2	
Canettes d'une chopine, huile	1	....	1	
Crin, 15×12	2	....	2	
Tournevis de tonnelliers, armés de métal	2	....	1	
Entonnoirs en cuivre, à emplir les cartouches	3	....	1	
Calibres pour cart. pleines avec anneaux en cuiv., 8 p.	1	....	1	
Peaux tannées, saucissons à poudre	3	3		
Clefs en métal pour boites doublées en métal	3	....	3	
Lanternes en cuivre pour la poudrière	2	....	2	
Coffre de rempart	1			
Epinglettes en cuivre au laboratoire	5	....	4	
Huile de colza, gallons	1	....	1	
Balances et poids	1			
Ciseaux, paires { métal, à canon, 9½	2	....	2	
Ciseaux, paires { pour lampes	1	....	1	
Souliers pour la poudrière, paires de	6			
Marteaux à bourres	2			
Coton à mèche, lbs	½	....	½	
Etoffe d'estame, blanche, pour cartouches, lbs	10	....	8	
Munitions d'armement autres que celles déjà mentionnées				
Anticorrosif, sec, lbs	....	94	....	
Haches. { de pionniers, 4 lbs	....	3	....	
Haches. { pics	....	4	....	
Brouettes, roues	....	3	....	

TABLEAU indiquant les munitions et approvisionnements nécessaires pour compléter l'armement de Toronto, Ontario.—*Suite.*

Description.	Equipement.	Excédant.	Déficit.	Remarques.
Billots en bois — Amirauté, simple	...	6	...	2 sans crochets.
Billots en bois — do double	...	4		
Billots en bois — Réversible, double, 8 pouces	...	4		
Billots en bois — do triple, 8 pouces	...	4		
Boites en bois pour projectiles	...	26		
Boites en fer-blanc, vides	...	9		
Balais en crin	...	1		
Sacs en calico, assortis	...	45		
Pinceaux — En poil de chameau avec manches	...	3		
Pinceaux — Peinture	...	4		
Pinceaux — Chassis	...	2		
Pinceaux — Tête de Turc, gros	...	2		
Pinceaux — do petit	...	1		
Canettes, huile	...	12		
Cartouches, cuir	...	5		
Affûts, bois — Fixes ordinaires, 4 roulettes et deux cales, p. de 32	...	5		
Affûts, bois — De siége, p. de 13, 38 quintaux	...	1		
Sachets à culots en serge — Vides assortis	...	378		
Sachets à culots en serge — do pièce de 24	...	37		
Sachets à culots en serge — Pleins, p. de 32, 10 lbs	...	5		
Capsules, toile, éponge, assorties	...	39		
Susbande de réchange	...	4		
Coins de mire, en bois, de réchange	...	6		
Charrettes	...	1		
Boites — Bois	...	1		
Boites — Fer-blanc	...	1		
Cordage, brasses — Blanc, 4 pouces	...	8		
Cordage, brasses — do 2½ pouces	...	38		
Cordage, brasses — do 1½ pouce	...	35		
Cordage, brasses — Goudronné, 2½ pouces	...	11		
Epissoirs en bois pour canons de 32	...	2		
Garcettes, assorties	...	11		
Tête de refouloirs, de réchange. — Refouloirs, p. de 32	...	10		
Tête de refouloirs, de réchange. — Ecouvillons, do	...	3		
Crochets. — A bombe à main	...	2		
Crochets. — A balance	...	1		
Crochets. — Trévire	...	1		
Couteaux. — A mastic	...	1		
Couteaux. — A laboratoire, petit	...	4		
Couteaux. — De curage	...	8		
Leviers. — Amirauté, 6 pieds	...	10		
Leviers. — 10 pieds	...	1		
Leviers. — Chariot, 6 pieds	...	3		
Leviers. — Chèvre, avec cordes	...	10	...	4 sans cordes.
Platines, coussinets. — En cuivre avec clefs	...	1		
Platines, coussinets. — En fer do	...	1		
Lithographies, assorties	...	157		
Clous, gros, lbs	...	14		
Pièces d'artillerie en fonte — De canons de 32, 56 quint.	...	5	...	En dehors du Fort.
Pièces d'artillerie en fonte — De do 18 38 do	...	1	...	Suraffût roulant.
Pièces d'artillerie en fonte — De 10 pour mort. de 18 q.	...	1		
Cliquets en bois, pour éfourceaux	...	3		
Esses de réchange	...	1		
Peinture, lbs. — Noire, préparée, moulue	...	20		
Peinture, lbs. — Noire de Grant	...	6		
Peinture, lbs. — Rouge de Vénise	...	3		
Peinture, lbs. — Noir de fumée	...	44		

TABLEAU indiquant les munitions et approvisionnements nécessaires pour compléter l'armement de Toronto, Ontario.—*Suite.*

Description.	Equipement.	Excédant.	Déficit.	Remarques.
Tournevis		2		
Refouloirs à canons avec appui, p. de 32, 56 quintaux		5		
Baguettes de pointage pour mortiers, sur madriers		1		
Rouleaux, bois. 20 × 5 pouces		6		
Rouleaux, bois. 14 × 5 pouces		6		
Rouleaux, bois. 3 × 6 pouces		4		
Rouleaux, bois. A canons		1		
Enrayures. Moyennes		5		
Enrayures. Légères		18		
Egohines de charpentiers		1		
Curettes. Sphériques, grandes, avec appuis		2		
Curettes. do petites do		2		
Curettes. Sémisphérique		2		
Curettes. Pour projectiles		2		
Arrêts, bois		54		
Bombes. A diaphragme, p. de 32		34		
Bombes. do do 24		4		
Bombes. Ordinaires, p. de 32		8		
Bombes. Mortier, 10 pouces		1		
Projectiles, A.P. Sachets de mitrail. pour can. de 32		26		
Projectiles, A.P. Lanterne à mitraille do		28		
Projectiles, A.P. Sachets de mitraille endommagés		2		
Estropes, assorties		21		
Pêles à manches ordinaires		3		
Bêches N. P. emmanchées		4		Toutes endomm.
Chantiers, bois. 14 × 6 × 6 pouces		2		
Chantiers, bois. 3 × 6 × 6 pouces		3		
Chantiers, bois. 3 × 6 × 9 pouces		3		
Chantiers, bois. 3 × 4 × 4 pouces		1		
Epissoirs en fer		4		
Vis de pression		13		
Eponges avec appuis. Pièce de 32		8		Toutes endomm.
Eponges avec appuis. do 18		1		do
Eponges avec appuis. Mortier de 10 pouces		1		
Chevilles d'assemblage de chèvre, en fer, de réchange		1		
Bandes de cuir, assorties		22		
Prolonges, petites, goudronnées		2		
Combleau, blancs		3		
Tampons, bois, canons de 32		2		
Jeu de palans mobiles		6		
Barils de goudron		2		
Blocs, bois. Chèvre		3		
Blocs, bois. do à deux arches		3		
Délots de réchange. Epourceau		4		
Délots de réchange. Camion		4		
Fausses étoupilles pour l'exercice		1		
Bourres. Estropes, 8 pouces		23		
Bourres. do pièce de 32		2		
Bourres. Etoupin, do		41		

D. T. IRWIN, Major,
Aide inspecteur d'artillerie et
Commandant, école d'artillerie.
Kingston, Ontario.

KINGSTON.

Procédés du bureau d'inspection assemblé à Kingston, vendredi, le 15e jour de janvier 1875, conformément à un ordre général de milice (32) en date du 4 décembre 1874.

Président.—le lieut.-colonel S. P. Jarvais, C.M.G., D.A.G., district militaire No. 3.

Membres.—Le major D. T. Irwin, de la batterie "A", école d'artillerie, assistant-inspecteur de l'artillerie et des munitions de guerre; le capitaine Wm. King, garde-magasin.

Munitions du district et magasins.

Le bureau s'étant assemblée conformément à l'ordre plus haut mentionné, se rendit aux arsenaux sous la charge du garde-magasin du district, et en compara les approvisionnements avec les entrées du grand-livre des munitions du district.

Le bureau a aussi inspecté les bâtiments militaires et la grosse artillerie sous la charge du garde-magasin du district, et, dans l'un et l'autre cas, il a trouvé les entrées du grand-livre des munitions d'accord avec l'état des choses. Ces munitions ont été dernièrement transportées du bâtiment de l'arsenal, connu sous le nom de bâtiment de pierre, aux bâtiments en bois de l'autre côté du bassin. Il parait y avoir assez d'espace dans les magasins pour ce qu'il y a aujourd'hui de munitions ici; mais les bâtiments eux-mêmes ont besoin de réparations. Le lambrissage est tombé en plusieurs endroits, et d'autres signes de décrépitude font voir la nécessité de faire examiner et renouveler ces bâtiments par un entrepreneur compétent.

Il n'y a à présent aucune chambre pouvant servir de bureau au garde-magasin; il n'y a pas non plus de place pour le logis du contre-maître, qui devrait demeurer près des magasins, et non pas, comme aujourd'hui, à un mille de distance.

Il n'y a en dedans de l'enceinte un bâtiment qui pourrait servir de bureau s'il était réparé dans ce but. Il est maintenant occupé par un gardien et sa famille. En faisant une addition au bâtiment, elle pourrait probablement servir partie pour le bureau du garde-magasin et partie pour le logis du contre-maître.

Quant aux munitions en général, le bureau en a trouvé la quantité, indiquée au tableau marqué A, que l'on peut utiliser aussitôt que le besoin s'en fera sentir. Il a en outre trouvé au grand-livre et dans les magasins une grande quantité d'articles divers, trop nombreux pour être énumérés dans un rapport comme celui-ci.

Les différents articles condamnés par le bureau comme inutiles ou superflus, sont indiqués dans un tableau (B) préparé d'après le grand-livre des munitions; il recommande qu'ils soient vendus ou détruits, tel qu'annoté dans ce tableau en regard de chaque article

Le bureau ne recommande pas la vente ni la destruction d'un certain nombre de couvertes, draps, etc., et de seaux en fer-blanc ou en zinc, troués et hors de service comme tels; mais il est d'opinion que ces articles devraient être rayés du grand-livre des munitions, laissés à la garde du contre-maître pour servir au nettoyage des magasins de munitions à différents usages en général.

L'équipement de l'ancienne école militaire, qui est maintenant gardé dans ces magasins, est considérablement usé et sale, et tout à fait impropre à être distribué de nouveau. Le bureau recommande que ces capotes, casques, etc., soient vendus, et que les vieux manuels d'exercice et les vieux règlements de l'armée soient brûlés comme objets de rebut.

Quant à certaines carabines Enfield se chargeant par la gueule, du modèle de 1853, qui ont été reçues de l'école de grammaire de Pictou, où elles avaient servi aux écoliers pour les exercices de mousqueterie, le bureau pense que ces carabines ne peuvent plus être distribuées de nouveau, vu qu'il n'existe plus de munitions pour ces carabines, et qu'il n'est pas probable qu'elles viennent jamais à remplacer les armes à feu se chargeant par la culasse, et il recommande qu'elles soient vendues, à moins qu'on ne puisse garder avec elles l'équipement qui leur est nécessaire.

Un certain nombre de ceinturons et d'articles de buffleterie teints en noir, reçus originairement des magasins impériaux comme étant des ceinturons blancs, qui ont été remplacés par d'autres en cuir noir, ne valent pas la peine d'être gardés dans les magasins. Le bureau recommande donc qu'ils soient rayés du grand-livre des munitions, qu'on enlève leurs agrafes

et qu'on vende le cuir à l'encan, à l'exception des petites pochettes à capsule noire, dont le cuir peut servir à réparer les courroies de charge, etc., etc.

Le bureau a aussi inspecté la grosse artillerie dans ces arsenaux, qui consiste en une batterie de pièces de 18, et il trouva que la boiserie de quelques-uns des affûts était percée en certains endroits, et qu'elle ne pourrait être exposée aux intempéries. Ces perçures devraient être remplies, et la boiserie peinte de nouveau.

Un grand nombre de grosses caisses, vissées ou clouées au plancher ou aux pans des magasins, étiquetées à l'extérieur, et contenant différents équipements d'infanterie, n'ont pas été ouvertes par le bureau. Quelques-unes d'entre elles avaient été récemment empaquetées avant de laisser l'arsenal.

Le bureau prend la liberté de faire remarquer que le froid extrême qui prévaut en cette saison de l'année, ne peut permettre un examen munitieux des arsenaux, et il recommande respectueusement qu'à l'avenir l'inventaire annuel se fasse dans le mois de septembre ou d'octobre au lieu de janvier.

Les canons démontés, les piles de boulets ou de bombes, etc., etc., qui ne sont pas sous remise, sont toujours plus ou moins couverts de neige pendant l'hiver, et sans tenir compte du froid excessif du mois de janvier, il est impossible de faire un examen complet de ces munitions à cause de la profondeur de la neige.

A 4 heures le bureau s'ajourna.

Le 16 janvier, à 10.30 p. m. le bureau reprit ses séances.

Magasins au Fort Henry.

Les magasins du Fort Henry ont été complètement inspectés de même que les munitions d'artillerie en dedans du fort et la batterie de l'extérieur.

Les barils et les boîtes de poudre et de cartouches, ainsi que ceux contenant des boulets ou des bombes, n'ont pas été ouverts par le bureau. Ils le furent il y a deux ans, par l'inspecteur des munitions de guerre, qui trouva le tout au complet. Ils n'ont pas été touchés depuis, et vu que les magasins sont en parfait état, il n'y a pas lieu de croire que ces munitions aient souffert de dommage. Mais aussitôt que le temps le permettra, l'assistant-inspecteur actuel, le major Irwin, profitera de la première occasion pour les examiner de nouveau.

Le nombre de barils, de boîtes ou caisses contenant de la poudre, des boulets, des bombes et des cartouches pour les armes-à-feu portatives, de même que d'autres munitions combustibles, gardées dans les magasins, correspondait avec les chiffres affichés sur des planches dans les différents compartiments, et avec les entrées du grand-livre des munitions. Tout nous parut en bon état, tenu avec soin; les individus qui en avaient la garde savaient toujours où tout trouver et connaissaient parfaitement chaque article demandé par le bureau.

La même remarque s'applique aux nombreux magasins sous la garde des officiers de l'école d'artillerie.

Les articles endommagés et qui ont besoin d'être réparés ou renouvelés, sont mentionnés dans le tableau marqué " U ".

L'assistant-inspecteur des munitions de guerre a présenté au bureau un tableau marqué " S, " indiquant les munitions de guerre confiées à sa garde par le gouvernement canadien, ainsi qu'un autre tableau marqué " K, " indiquant les munitions requises pour compléter l'équipement du service en conformité avec l'ordonnance royale touchant le service impérial.

Forts Henry et Frédéric.

Le 18 janvier, le bureau s'est occupé de l'inspection des forts Henry et Frédéric, et a examiné les fortifications, les canons, les affûts, etc., etc., qui s'y trouvent. Ci-joint est un rapport marqué " C " de l'assistant-inspecteur d'artillerie sur les défectuosités remarquées par le bureau, et celui-ci recommande qu'autant que possible le département de la Milice en adopte les propositions.

Le bureau des travaux publics ayant entrepris les réparations nécessaires aux remparts, aux casemates et à l'intérieur des casernes de ces forts, ce bureau d'inspection ne fait aucune recommandation à ce sujet.

Le bureau a trouvé un bâtiment vacant, près d'une des tours de fossé du fort Henry, qui servait autrefois de buanderie lorsque le fort était occupé par une garnison impériale.

Ce bâtiment qui n'est sous la garde de personne, s'en va rapidement en ruine. Il contient un gros poêle à bois, un vase en cuivre pour faire bouillir le linge, et une fournaise avec les accessoires. Ces effets sont encore serviables, et devraient être transportés à quelque magasin de milice et mis sous le soins du garde-magasin, où l'on pourrait les trouver dans le cas où l'on en aurait besoin quelque part. A présent ils courent le risque d'être volés ou détruits. Il serait plus avantageux de vendre le bois et la brique que de laisser ce bâtiment comme à présent inoccupé et exposé au caprice des passants.

Casernes de Tête du Pont.

Le 19 janvier, le bureau examina les bâtements et les munitions sous la garde de l'école d'artillerie aux casernes de Tête du Pont.

Le bureau des travaux ayant entrepris des réparations générales dans ces casernes, le bureau d'inspecteur ne peut guère, dans ces circonstances, faire de recommandations touchant ce qui serait nécessaire en cet endroit, attendu qu'il ne connaît pas les projets du bureau des travaux; mais dans l'opinion du bureau d'inspecteurs, chaque partie des casernes a besoin de plus ou moins de réparations, surtout les cadres des croisées, et les chassis des bâtiments et les planchers des chambres pour les soldats.

L'intérieur des écuries est bien dilapidé, en dépit des réparations récentes qu'y a faites le ministère de la Milice. Leur emplacement est trop petit pour des écuries d'armée, quoiqu'elles aient pu suffire aux chevaux des officiers d'infanterie, auxquels ces écuries servaient du temps que les casernes étaient occupées par les troupes impériales. Ces écuries ont maintenant fait leur service, et en vue des besoins futurs du service de la milice du Canada, le bureau recommande l'érection prochaine d'une nouvelle rangée d'écuries sur le terrain des casernes de Tête du Pont, si c'est l'intention du gouvernement de continuer à se servir de ces casernes pour l'école d'artillerie d'Ontario. Si non, d'autres écuries d'un modèle plus moderne, et plus adaptées à la taille et aux besoins des chevaux d'artillerie, devraient être construites à l'endroit où l'on fixera permanemment l'école d'artillerie.

Ces casernes ont aussi besoin d'une nouvelle latrine pour les soldats. Celle qui existe maintenant n'est plus dans un endroit propice ; les eaux de la rivière ont baissé et les matières sont maintenant exposées à l'action de l'air, ce qui ne devrait pas avoir lieu. Le bâtiment est vieux et délabré, prêt à s'affaisser sur lui-même. On l'a, l'année dernière, étançonné et muni d'une nouvelle poutre pour l'empêcher de tomber, mais ce n'était qu'une mesure de sûreté temporaire, dont le besoin était impérieusement urgent. Le bureau recommande la construction d'une nouvelle rangée de latrines pour les soldats près du vieux site, mais s'étendant plus loin dans la rivière, de manière que l'eau puisse recevoir et couvrir le fumier.

Le quai et les ouvrages en pieux qui protégeaient les casernes du côté de la rivière, sont en très-mauvais état et demandent des réparations considérables. Les matériaux qui sont sur les lieux pourraient servir encore.

Ces dernières réparations sont de grande importance, si les casernes doivent continuer à servir de quartiers à des troupes, et le bureau recommande que l'on s'en occupe immédiatement.

Munitions d'artillerie.

Les munitions d'usage quotidien pour l'école ont été examinées par le bureau. Bon nombre d'articles sont devenus hors de service par l'usure. Le tableau marqué " U " accompagnant ce rapport et vérifié par ce bureau, indique les articles endommagés et usés. Le bureau recommande que ces articles soient remplacés aussitôt que possible.

Le bureau a trouvé dans les magasins de l'école d'artillerie une certaine quantité de munitions d'artillerie provenant de la batterie du marché, que le bureau des travaux fait aujourd'hui disparaître; mais ces munitions n'ayant été reçues que récemment il n'y en avait pas encore d'inventaire exact de dressé, et le bureau ne les a pas inspectées en détail.

Tour de la batture.

Le bureau a visité la Tour de la batture, son équipement, ses munitions et son magasin, etc., et a trouvé le tout en bon état et complet d'après les tableaux d'inventaire. L'officier qui a la garde de cette tour dit que l'équipement n'est pas suffisant d'après l'ordonnance royale touchant le service impérial, et a présenté au bureau une liste des articles d'équipement nécessaires, laquelle liste est jointe à ce rapport et marquée K et S.

Casernes du parc de l'artillerie.

Le 20 janvier, le bureau s'assembla au parc de l'artillerie, et examina tous les bâtiments publics, sous le contrôle du département de la Milice en cet endroit.

Remises à canons.

Les remises à canon dont se sert la batterie de campagne de Kingston, ont besoin de nouveaux seuils de postes, et autres réparations qu'un ingénieur seul pourrait spécifier, afin de les empêcher de s'affaisser. Le poids de la neige sur le toit a fait céder la charpente et disjoint les poutres transversales. Un coup de vent pourrait faire affaisser la remise sur les canons. La pluie et la neige, et, en été, la poussière, s'introduisent à l'intérieur et rendent plus onéreux l'entretien des canons et de leurs affûts.

Le bureau recommande que ces remises soient réparées sans délai, afin d'éviter de plus fortes dépenses dans le cas où elles seraient renversées.

Ecuries.

La rangée d'écuries de la batterie de campagne de Kingston demande des réparations considérables. La charpente de la bâtisse paraît solide, mais le plancher en bois est pourri, et les longrines sur lesquelles s'appuient les poteaux de support vont bientôt s'affaisser, le lambrissage est tombé en plusieurs endroits, les chassis et les volets sont tout usés. Le toit a été couvert en bardeaux à neuf, il y a deux ans, et est bon. Les ferrures paraissent au complet. Le bureau recommande que la bâtisse soit examinée et réparée par un constructeur compétent durant l'été prochain.

Les écuries qui se trouvent vis-à-vis, et qui sont occupées par la cavalerie de Frontenac, ont été dernièrement réparées et repeintes par le département de la Milice, et si l'on excepte le plancher et quelques légères détériorations aux barres des stalles et aux mangeoires, elles peuvent durer encore plusieurs années.

Casernes de pierre.

Les casernes de pierre du parc de l'artillerie sont dans un état à ne pas se détériorer d'elles-mêmes et suffisamment bon pour le service qu'elles font à présent, mais si jamais on veut s'en servir pour loger des troupes, diverses réparations devront être faites à l'intérieur.

La pompe.

Comme on a ouvert une rue à travers le parc, la pompe et le puits qui se trouvaient autrefois en dedans du parc, sont aujourd'hui dans une rue publique au milieu du chemin. Une clôture en fer ou en bois autour de cette pompe la protégerait contre les voitures. Le bureau pense que les autorités de la ville ou le département de la Milice devrait y voir. La compagnie d'aqueduc de Kingston possède une borne fontaine en dedans du parc, mais elle n'est pas en usage à présent, l'eau doit être payée au prix chargé au public à moins d'un contrat spécial avec le département. L'eau du puits est de la meilleure qualité et est produite en suffisante quantité pour les troupes qui pourraient vivre dans les casernes; au point de vue militaire, ce puits est donc de quelque importance. Quoique le public se serve actuellement de la pompe de la rue, le puits appartient encore au département et non à la cité. On a proposé d'établir un tuyau souterrain conduisant du puits au parc; de cette manière le puits serait sous le contrôle de ceux qui occuperaient les casernes, et la pompe de la rue pourrait être enlevée entièrement.

Le bureau recommande qu'il soit pris quelque mesure à ce sujet avant que quelque accident arrive par le fait du puits de la rue, qui pourrait induire les autorités municipales à faire remplir ce puits afin de prévenir de nouveaux accidents.

Le chemin ouvert par la ville conduisant de la rue au parc d'artillerie n'est pas suffisamment large. Il est aussi trop escarpé et ses côtés ne sont pas, comme ils devraient l'être protégés par un garde-fou. Le bureau considère les autorités municipales responsables de la chose.

L'officier commandant l'artillerie fait rapport au bureau que les tours des Iles Murray et Cedar sont en aussi bon état que les tours visitées par ce bureau. Les munitions qui s'y trouvent sont propres au service. Les listes marquées K et S, indiquent les articles nécessaires pour compléter l'armement de ces forteresses et de quelques autres.

S. P. JARVIS, lt.-col.,
Président.

D. T. IRWIN, Major,
Aide-insp. d'artillerie.
W. KING, Capitaine,
Garde-magasin,
} Membres du bureau.

(A)

LISTE des articles d'armement de campagne en magasins dans un état serviable et propres à la distribution en aucun temps.

Description.	Sous la garde du — Garde-magasin.	Sous la garde du — Artillerie.	Total.	Remarques.
Infanterie.		Aucun, excepté ceux actuelle, en usage parmi les hom. de la batt. A.		
Carabines (Snider), avec bayonettes, fourreaux et banderolles complètes :				
Longue	77		77	
Courte	499		499	
Fourniments, (y compris ceinturons, gibernes et goussets)	2,800		2,800	
Grandes capotes	14		14	
Havresacs	633		633	
Bandes de cuir pour capotes	255		255	
Gourdes	122		122	
Havre-sacs	4,200		4,200	
Gants ou mitaines (paires)	11		11	
Moccasins (paires)	47		47	
Raquettes (paires)	220		220	
Tentes.. Lieutenante	14		14	
Tentes.. Circulaires	411		411	
Couvertes	3,292		3,292	
Couvertures	14		14	
Draps	80		80	
Taies d'oreiller	504		504	
Paillasses	447		447	
Draps imperméable	86		86	
Munitions :				
Cartouche à balle, pour carabines Snider	11,540,070		11,540,070	
do do Stairs	2,646		2,646	
Cartouches à poudre pour carabines Snider	135,490		135,490	
Equipement de cavalerie.				
Sceaux en cuir pour cavalerie	131		131	
Carabines (Starrs)	26		26	
Fers à cheval (jeux)	66		66	
Piquets et corde à piquets	44 Pickets		44	
Revolvers (Colt's)	6		6	
Moreaux	30		30	
Artillerie.				
Canons montés. 18 pr	5	1	6	
Canons montés. 12 do	1	....	1	
Canons montés. 9 do	....	1	1	
Canons montés. 6 G. B.	1	1	2	Affût et charriot pour p. de 6 sous la garde de l'artillerie.
Canons montés. 9 pr. M. L. R.	....	1	1	
Canons non-mont. 8 pcs	6	....	6	
Canons non-mont. 32 pr	24	....	24	
Canons non-mont. 24 do	22	....	22	
Canons non-mont. Caronades, de 32 pr	9	....	9	
Obusiers. 5½ pouces	2	....	2	
Obusiers. 12 pr	....	1	1	

A.—TABLEAU des articles d'armement de campement en magasin, etc.—*Suite.*

Description.	Sous la garde du Garde-magasin.	Sous la garde du Artillerie.	Total.	Remarques.
Artillerie.—Suite.				
Mortiers.. service de mer 10 pouces	6	....	6	
service de terre 10 pouces	1	....	1	
do 8 pouces	1	....	1	
Munition :				
Projectiles lanterne à mitraille, pour obusier de 5½ p..	112	....	112	
do pour canon de 18	66	5	71	
sachet à mitraille, pour canon de 18	64	5	69	
pleins, attachés à des sab. de bois, p. de 18	943	88	1,031	
do do p. de 6	34	....	34	
Bombes .. comm., attachées à des sab. de bois, p. de 48	286	30	316	
do libres, p. de 32	529	....	529	
à diaph., att. à des sab. de bois, p. de 24	21	....	21	
Fusées.... de Pettman à percussion, service de terre..	2,030	....	2,030	
à temps calculé de Boxers, bois, communes	292	....	292	
Poudre :				Munitions sous la garde de l'artillerie comprises dans les munitions d'armement, tableau marqué S.
Barils de poudre, contenant G. G. Service, lbs	27,461	....	27,461	
do Exercice, lbs	1,283	....	1,283	
G. G. Service, lbs	80	....	80	
Sachets a culots en serge, pleins caronade de 12, 1lb	53	....	53	
canon de 24, 8 lbs	167	....	167	
do 4 "	23	....	23	
do 3 "	68	....	68	
do 18, 6 "	1,528	28	1,556	
do 9, 2½ "	75	36	111	
do 6, 1lb	14	....	14	
obusier de 24, 2½ lbs	25	....	25	
Sacs remplis pour bombes 13 oz	2	....	2	
12 ,,	318	....	318	
40 drs	6	....	6	
18 ,,	106	....	206	
Etoupilles à friction	9,150	....	9,150	
Affûts de siége, service de campagne, avec avant-trains et caissons canon de 9	2	1	3	
obusier de 24	3	....	3	
obusier de 12	....	1	1	Réparables, partie hors de service.
canon de 6	....	1	1	
Fourgons, munitions, avec avant-train et caissons canon de 9	1	1	2	
obusier de 24	1	....	1	
canon de 18	8	1	9	
do 9	....	1	1	
Porte-corps	2	....	2	
Divers :				
Marmites	152			
Haches de pionniers	60			
Bêches	70			
Pelles	62			
Pics	68			
Romaines	11			
Serpes	97			
Coffres de médicaments	14	....	....	Incomp., n'ayant pas été remplis depuis le dernier campement.
Brancards	31			
Lits de fer	20			
Chèvre	1 Gyn.			
Palan mobile	22			
Cibles en fer	23			
Guidons	20			
Tables de casernes, dessus	6			
Bancs de casernes	14			
Chevalets en bois	8			

(B.)

BUREAU DE L'ARSENAL.

KINGSTON, ONT., 16 janvier 1875.

LISTE des munitions de guerre sous la charge du garde-magasin, que le bureau a trouvées surannées ou hors de service, d'après le grand-livre des munitions.

Description des articles.	Quantité.	Remarques.
Fourniments :		
Banderoles de mousquets	40	A vendre.
Infanterie, buffleterie — Teintes en noir, gibernes	268	do
do do ceinturons	184	do excepté les agrafes.
do do goussets	198	do
do do pochettes	250	Serviront à réparer.
do do banderoles	266	A vendre.
Cuir militaire brun — Sacs à balles	3	do
do Ceinturons	67	do
do Goussets	67	do
Cuir noir—pochettes	570	Serviront à réparer.
Armes :		
Carabines, se charg. par la g., ne pouv. se ch., de 1853	1	Bout du can. crevé; pourr. être vendu.
Baïonnettes do	1	A vendre.
Fourreaux do	26	do
Equipement de camp :		
Couvertes grises	23	Pourront servir comme couvertes de chevaux pour la batterie " A."
Malilets — Gros	3	A brûler.
do Petits	9	do
Montants, tentes de soldats	12	do
Uniformes :		
Bonnets de police	16	A vendre.
Casques	65	do
Capotes grises	87	do
Tuniques en serge, école militaire	6	do
Pantalons en serge, do	3	do
Articles pour instruction de mousqueterie :		
Sacs de sable en toile	1	do
Tourne-cheminée	2	do
Approvisionnements de casernes ;		
Couvertes blanches	3	Pourront servir dans le magasin à envelopper les mocassins.
Sacs — à paillasse	7	A vendre.
do à traversin	10	do
Seaux aux urines	3	Serviront de porte-ordures.
Rasoirs	3	A vendre.
Couvertures	12	Serviront de mappe.
Draps	95	Serviront à nettoyer, etc.
Lampes, huile de pétrole	2	A vendre.
Divers :		
Encriers	3	do
Havresacs, vieux patron	61	A garder en cas de besoin.
Hampes à pavillons, 10 pieds	1	A brûler.
Livres d'école militaire — Rég. de la Reine, année 1868	25	Vieux et inutiles.
do Exerc. de camp, année 1870	17	
Sachets pleins — Caronades de 12, 1 lb	14	La poudre devra en être extraite, elle est endomm. et s'est durcie. Peut servir comme poudre à bombes de troisième classe.
do Canon de 24, 8 lbs	19	
do do 4 "	4	
do do 12, 4 "	3	
Piques d'abordage, service de mer	4	Reparable.
Obus à balles, vieux modèle, p. de 6	7	Hors de service, à vendre.
Boulets pleins, p. de 6, liés à des sabots de bois	12	do

S. P JARVIS, lieut.-colonel,
W. KING, capitaine, garde-magasin.

Pour accompagner les bulletins du bureau d'inspection, réuni à Kingston, avec les listes K. et S. et U., 15 janvier 1875.

BRANCHE DE L'ARTILLERIE.

1. Les plateformes d'affûts, de l'ordonnance et de semelles d'auget, montées dans les différentes places fortifiées, sont tenues en bon état de service, à part les suivantes.

Description.	No.	Remarques.
Fort Henry.		
Artillerie, fonte A. P.... Pièces de 24, 50 quintaux.	1	Hors de service.
Artillerie, fonte A. P.... Carronades de 24-13 qtx.	2	Hors de date.
Artillerie, fonte A. P.... Carronades de 18-10 "	5	do
Affûts, châssis, 8 p. 65 quintaux	1	Hors de service.
Plateformes châssis, bois O. P..........	24	Vieux et hors de service.
Plateformes......... mortier 13-p........	1	Bois pourri, hors de service.
Plateformes......... do 10-p..........	2	Bois pourri, hors de service.
Plateformes......... do 8-p..........	2	Bois pourri, hors de service.
Fort Frederick.		
Artillerie, fonte A. P. Obusiers 5½-p. 16 quintaux....	4	Hors de date.
Platformes sur terre ... Pièce de 32	2	Hors de service.
Platformes sur terre ... Obusier 5½	4	Hors de service.
Plateformes, châssis. Pièces de 32-56 quintaux......	4	Hors de service.

Les affûts et les plateformes au Fort Frédéric ont besoin d'être repeinturés. Les canons et les boulets n'ont pas besoin d'être vernissés, l'ayant été pas plus tard qu'en 1873.

2. Cinquante cartouches par canon préparées; cinquante cartouches par canon sont dans des sacs, avec les exceptions indiquées dans la liste ci-jointe, marquées (K). Cette quantité suffit si elle était toute préparée.

Une des poudrières de distribution dans le Fort Frédéric est trop humide pour qu'on s'en serve d'une manière constante.

3. Les pièces de campagne de service ne servent plus qu'à l'école, et une petite quantité de munition pour la pratique. Il n'y a pas de hangar pour les canons.

4. Les munitions de guerre sous la charge de l'officier commandant de l'artillerie sont détaillées dans la liste ci-jointe, marquée (S). Celles qui sont en charge sont bonnes et capables de servir.

Les vingt-quatre châssis d'affûts ordinaires au Fort Henry, indiqués comme impropres au service, sont d'un vieux modèle, et ne pourraient supporter, dans leur état actuel, plus de quelques coups tirés des canons auxquels ils servent d'appui. Les canons eux-mêmes, 1 du 56, 1 du 8 p. 8 de 32, et 14 de 24-(24) n'égalent, ni pour la portée ni pour leur poids en métal, ceux qui leur seraient probablement opposés, et il semblerait désirable, si les circonstances le permettent, de remplacer le présent armement par des canons rayés M.L. de $\frac{32}{64}$ montés sur des petits châssis d'affûts, avec quelques-uns des canons rayés du plus gros calibre dans certaines places importantes.

Au Fort Frédéric, l'un des canons rayés C. P., récemment arrivés de Québec, a été monté, mais le parapet, les meurtrières et les revêtements de ce fort sont dans un état de ruine presque complet, et exigent des réparations considérables.

D. T. IRWIN, major,

Commandant E. d'A.

Assistant inspecteur d'artillerie.

(K)

TABLEAU indiquant la quantité de munitions nécessaire pour compléter l'armement de Kingston, Ontario, jusqu'à 100 coups, *vide* Règlements Revisés de l'Armée 1870.

Munitions, etc.		Pour compléter 100 coups. En charge.	Requis.	Total.
Sabots, bois, bombe commune.	Cylindrique, 56 pr	31	2	33
	Conique, 8-pcs	138	26	164
	do 32 pr	689	523	1,212
	do 24 „	851	79	930
	do 18 „	....	165	165
	Hémisphérique, 5½-pcs	200	....	200
Obus incendiaires, pleins.	Canons, 24 pr	....	60	60
	Caronades, 32 pr	....	28	28
	do 24 „	....	4	4
	do 18 „	....	10	10
	Obusiers, 5½-pouces	....	8	8
Sachets à culot en serge, pleins.	Canons 8-pcs., 10 lbs	117	83	200
	do 56 pr., 14 „	82	18	100
	do 32 „ 10 „	2,307	93	2,400
	do 24 „ 8 „	1,300	400	1,700
	Caronades, 18 pr., 1½ lb	350	150	500
Fusées	Percussion, Pettman's L.S	763	1,667	2,430
	mortier, gros	400	100	500
Etoupilles, friction, cuivre, d'exercice		2,000	8,000	10,000
Mèche à canon, lbs		....	85	85
Lances à feu communes		....	340	340
Poudre lbs.	L.G. d'exercice	46,118	4,500	50,618
	L.G. à bombe	....	4,100	4,100
Rivets en métal, pour sab. en bois	Grands	1,982	298	2,280
	Petits	....	165	165
Bombes communes préparées pour sabots	8-pcs	101	49	150
	32 pr	654	486	1,140
	24 „	711	250	960
	18 „	....	150	150
Bombes	Obus à balles, 8-pouces	20	....	20
	do 24 pr	228	52	280
	Mortier, 13-pcs	80	20	100
	do 10 do	149	51	200
	do 8 do	160	40	200
Projectiles.	Balles ou mitraille, canons, 32 pr	351	9	360
	do Caronades, 32 pr	950	2	952
	do do 18 „	311	29	340
	do Obusiers 5½-pouces	160	112	272
	Fonte solide, 32 pr	989	91	1,080
	do 24 „	846	474	1,320
Bourres.	Estrope, 32 pr	1,019	61	1,080
	do 24 "	846	474	1,320
	Papier maché, communes	368	2,062	2,430
	do pour ouverture de diaphragme	173	432	605

D. T. IRWIN, major,
Assistant inspecteur d'artillerie,
Commandant, l'école d'artillerie de Kingston, Ont.

KINGSTON, Ontario,
15 janvier 1875.

(S.)

Tableau indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, ainsi que celles qui sont requises pour compléter l'armement, *voir* Règlements Revisés de l'Armée. 1870.

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manquant	Remarques.
Plaques de plomb, grandes	4	....	2	
Essieux, fer battu	2			
Pinces, 6 pieds	9	....	9	
Boîtes, ferblanc, avec courroies — Fusillières contenant 10 fusées communes noires	80	....	18	
Boîtes, ferblanc, avec courroies — Boîtes à dix balles, bleues				
Boîtes, ferblanc, avec courroies — Graisse, semi-circulaire	80	....	25	
Boîtes, ferblanc, avec courroies — Etoupillons et bourres rectangulaires	27	....	27	
	12	....	12	
Boîtes, ferblanc, avec courroies — Etoupille	127	....	46	
Balais, tilleuel	28	....	28	
Seaux, bois, éponges	85	....	7	
Canistres, ferblanc, huile	14	....	14	
Capsules, éponge de toile — Canons de 56	2	....	2	
do do 8 pouces	4	....	3	
do do 32	48	14		
do do 24	56			
do Obusiers, 5½ pouces	8	....	8	
do Caronades de 32	28	....	13	
do do 23	4	....	4	
do do 18	10	....	5	
do Mortiers 13 pouces	2	....	2	
do do 10 do	4	....	4	
do do 8 do	4	....	4	
Cartouches, cuir, grosses	9	....	9	1 req. pour ch. canon on s'en sert pour salv.
Bouchons, gueule de mortier, bois	5	....	5	
Boîtes à cartouches en cuir — No. 1	2	....	2	2 pour chaque pièce d'artil.
do No. 2	2	....	2	
do No. 3	4	....	2	
do No. 4	48	....	48	
do No. 5	34	....	34	
do No. 6	80	....	30	
Clinomètres	9	....	9	Inutiles.
Craie, lbs	2½	....	2½	
Lances à feu	18	....	18	
Cordes pour lier les mortiers, lbs	¼	....	¼	
Episoirs, bois, pour canon — Canons de 56	1			
do do 8 pouces	2			
do do 32	38	....	31	
do do 24	30	....	22	
do do 18	5	....	5	
do Mortiers de 13 pouces	1	....	1	
do do 10 do	1	....	1	
do do 8 do	1	....	1	
Rebords, fer de rechange	3	....	3	
Fournaises, boulets rouges	3	....		

TABLEAU indiquant les munitions de l'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie de Kingston, Ont., etc.—*Suite.*

Description des articles.		Equipement.	Excédant.	Manquant	Remarques.
Passe-boulets en fer, en anneaux, sphériques	8 pouc., 7.95	2	....	1	
	do 7.82	2	....	1	
	56 livres, 7.51	1			
	do 7.45	1			
	32 do 6.207	7	....	7	
	do 6.147	7	....	7	
	24 do 5.639	5	....	5	
	do 5.64	5	....	5	
	18 do 5.124	1	....	1	
	do 5.074	1	....	1	
Suif lubrifiant de Fenner, lbs		100	....	100	
Chèvres triangulaires, 18 légères, complètes		8	....	5	4 par district.
Passe-boulets, en fer, en annea.	13 pouc., 12.88	1	....	I	
	do 12.8	1	....	1	
	10 pouc., 9.88	1	....	1	
	do 9.82	1	....	1	
Pieds de biche, gros		27	....	3	
Leviers de manœuvre.	Ordinaire 7 pieds	2	....	2	
	do 6 pieds	180	101		
	L.S., rouleau en métal, 7 pieds	110	....	72	
Têtes de refouloir de rechange	Refouloir pour canons de 56 livres	1			
	do do 8 pouces	2			
	do do 32 livres	24	....	4	
	do do 24 do	28	7		
	Refouloirs pour obusiers de 5½ pouces	4	....	4	
	Refouloirs pour caronnades de 32 livres	14			
	do do 24 do	2	....	2	
	do do 18 do	5	....	2	
	Eponges pour canons de 56 livres	1			
	do do de 8 pouces	2			
	do do 32 livres	24	....	2	
	do do 24 do	28	6		
	Eponges pour obusier de 5½ pouces	4	....	4	
	Eponges pour caronnade de 32 livres	14			
	do do 24 do	2	....	2	
	do do 18 do	5	....	1	
	Eponges pour mortiers de 13 pouces	1			
	do do 10 do	2			
	do do 8 do	2			
Cornes d'amorce pour la mine		18	....	18	
Crochets à bombes.	à pasan	1	2		
	à main	2	4		
Jeu d'outils de siège pour fusées et bombes	No. 1	2	1		
	No. 2	8	6		
	No. 3	16	....	12	Pour emp. les b.
	No. 4	40	....	20	Pour les fusées.
	No. 5	6	....	3	Pour les mortiers
Directions imprimées pour le tir à la fusée et aux bombes		....	....	....	Inutiles.
Jeu d'épinglettes, pour la garnison		85	....	2	
Jambettes, grosses		18	....	18	2 par batterie.
Etoupilles à friction pour la garnison		170	....	51	1 pour ch. pièce d'artillerie.
Leviers en bois garnis de fer	pince, 7 pieds	28	....	28	1 pour chaque 3 pièces d'artillerie.
	plateforme	110	....	5	
Avant-trains des roues portant leurs essieux		2			
Echeveaux de fil		23	....	28	do
Bâtons à mèche		18	....	12	
Echeveaux de fil de Berlin		23	....	18	

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite.*

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manq'ant.	Remarques.
Huile de lucca, gallons	8		8	1 par 10 pièces par année.
Perpendic. en cuiv., avec niv. à esp. de vin d. d. b. d'aoaj.	2		2	
Piédestaux, en bois. — Ordinaires, 8 p. ou pièce de 32	9		9	1 par affût.
do do pièce de 24	24		24	
do Cale d'arrière, 5½ pouces	4			
do Petit châssis, pièce de 56	1		1	
do do 8 p., pièce de 24	21		21	
Etoupillons en métal, modèle Hayes	85		85	1 par pièce d'artillerie.
Plombs avec leurs lignes	5		1	
Perçois à lumière d'acier, 12 pouces	85		77	
Quarts de cercles à niveau, en cuivre	9		7	1 par batterie.
Refouloirs à can., avec appuis en bois. — Pièces de 36	2			
do 8 p.	4	1		
do Pièces de 32	76		32	
do do 24	60		27	
do do 18	10		10	
Deux fiches à mortiers	10		4	
Cordes. — Paires à enrayer	2			
do D'arrêt	48		22	
Petits accotoirs en bois	110	256		
Curettes en cuivre. — 13 pouces	1		1	2 par batterie pour chaque calibre.
do 10 pouces	1		1	
do 8 pouces, pièce de 56	2		2	
do Pièce de 32	7		7	
do do 24	4		4	
do do 18	1		1	
Vis de mire en fer. — Pointage, de rechange	44		44	
do De percussion	176		21	
Peaux de mouton, pour mortiers	5		1	
Clefs à écrou, de McMahon	27		18	
Clous d'enclouage, en fer. — Ordinaires	110		23	
do A ressort	43			
Eponges avec hamées sans bonnets, A.L. — Pièce de 56	2			
do do 8 pouces	4			
do do 32	48		1	
do do 24	56		29	
do Obusier, 5½	8		4	
do Caronade de 32	28		8	
do do 24	4		2	
do do 18	10		4	
Epong. avec hamées, sans bonnet, p. mort. — 13 pouces	2			
do 10 do	4		2	
do 8 do	4		2	
Hammées d'épong., de rechang. — 12 pieds	1			
do 11 do; 10½ do	43		2	
do 7½ do	11	2		
do 5 do; 4 do	30	5		
Bâtons de lances à feu	85		73	
Jeux de palans mobiles goudronnés	96		14	1 jeu double pour chaque semelle d'auget.
Tapes en bois, A. L. — Pièce de 56	1		1	
do 8 pouces	2		1	
do Pièce de 32	38		2	
do do 24	34		1	
do do 18	5			
Coffres d'outils de forgeron, complets	9		8	
Rouleaux creux armés, de rechange	3		3	
Cuvettes	6			

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite.*

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manq'ant.	Remarques.
Tire-bourres, avec manches — Caronades de 32	5			
do — do 24	1	1		
do — do 18	2	1		
do — Canons de 56—8 p. et de 32 / do 24	20	6		
do — Obusier, 5½ p. avec curette	2	....	1	
amions complets	2	....	1	1 par district.
Clefs à écrou — Pour guidons	9	....	2	
do — Manche en forme d'X	6	....	6	
do — A marteau	2	....	2	
Ficelle goudronnée, 3 fils	85	....	85	1 pour ch. pièce d'ordonnance.
Articles de magasins.				
Daloires de tonnelliers à manche en métal	18	....	17	2 par magasin.
Canette d'une chopine, huile, etc	9	....	9	
Crin, 15 × 12	12	....	10	
Tournevis en bois, armés de métal	18	....	14	
Entonnoir à emplir les cartouches	27	....	24	
Calib. pour cart. pleines, avec anneau en cuivre — Pièce de 56 ou 8 pouces	2	....	2	1 par magasin pour chaque calibre.
do — Pièce de 32	7	....	7	
do — do 24 ou 5½ pouces	5	....	5	
do — do 18	1	....	1	
Calibre pour cartouches pleines, avec anneau en cuivre, 7 p. B. L	1	....	1	
Peaux tannées, saucissons à poudre	18	....	15	
Clefs en métal pour boîtes doublées de métal	27	....	15	
Lanternes en cuivre, pour la poudrière	18	....	16	
Coffre de rempart	4			
Epinglettes en cuivre, au laboratoire	45	....	45	
Huile de colsa, gallons	18	....	18	1 par lanterne.
Balances et poids	5			
Ciseaux, paires — Métal à canon 9½ pouces	18	....	18	
do — Pour lampes	9	....	9	
Souliers, pour la poudrière, paires	54	....	33	
Marteaux à bourres	18	....	7	
Coton à mèche, lbs	4½	....	4½	
Etoffe d'estame, blanche, pour cartouches, lbs	25	....	25	Pour faire les cartouches.
Munitions d'armement autres que celles énumérées déjà, qui servent à monter et à démonter les pièces, à l'emmagasinage des poudres et à d'autres fins.				
Enclumes de forgeron	....	2		
Haches, emmanchées — Pics	....	19		
do — De pionniers	....	10		
Brouettes	....	6		
Paniers à bouteilles	....	4		
Barils — Cartouches, quarts	....	2		
do — Doublées de métal en entier	....	128		
do — do do à demi	....	1		
do — En entier, ordinaires	....	445		
Bagues, grils à boulets, ordinaires	....	19		
Soufflets de forge	....	2		

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite.*

Description des articles.		Equipement.	Excédant.	Manquant.	Remarques.
Billots.	En fonte, simple, 12 p	...	1		
	Ferrés, 15 p	...	2		
	En bois, amirauté, double, 8 p	...	5		
	do simple, do	...	4		
	Reversibles avec crochets, simple 15, p	...	2		
	do doubles, do	...	2		
	do triples, do	...	2		
	do simple, 12 p	...	1		
	do double, 10 p	...	1		
	do triple, 12 p	...	1		
	do simple, 8 p	...	1		
	do double, do	...	...		
	En bois, armés de fer, 15 p	...	2		
	do 12 p	...	1		
	Grue, double	...	3		
	do triple	...	2		
Planches pour directions imprimées		...	45		
Bouteilles en ferblanc, assorties		...	16		
Boîtes en bois pour projectiles		...	653		
Balais en poils, sans manches		...	11		
Brosses et pinceaux.	d'armurier, dure	...	4		
	à poussière	...	5		
	à eau	...	5		
	à canons, assortis	...	22		
	à peinture do	...	5		
	à têtes de turc, gros	...	16		
	do petits	...	7		
Cabestran volant, complet		...	1		
Charrettes avec roues.	à main	...	2	...	Réparables.
	de siége	...	2	...	
	camions	...	1	...	
Boîtes.	à poudre, doublées en métal en entier	...	2		
	do do do un quart	...	1		
	à emballer, assorties	...	7		
	en ferblanc pour peintures	...	18		
Barils de toutes sortes		...	19		
Coins en bois, mortier à plaque 10 pouces		...	1		
Cordages, brasses	goudronnés, 4 pouces	...	113	...	En usage pour l'école d'exercice, très-usés et en partie hors de serv.
	do 3 pouces	...	265	...	
	do $2\frac{1}{2}$ pouces	...	55	...	
	do $1\frac{1}{2}$ pouces	...	68	...	
	blanc, 3 pouces	...	88	...	
Drapaux.	Etendard royal 24×12	...	1		
	Union, 24×12	...	1		
Tambour en fer pour huile, 5 gallons		...	1		
Parquets en fer pour projectiles, rectangulaires.	10 pouces, $3.3\frac{1}{2}\times3.3\frac{1}{2}$	...	4		
	8 pouces, 2.8×2.8	...	10		
	pièce de 32 2.1×2.1	...	18		
	do 24 1.11×1.11	...	6		
Jeux de palan		...	1		
Manches de toutes sortes		...	12		
Leviers.	Rouleau en fer, S. T	...	22	...	Il faudrait des leviers de 7 pieds.
	do en bois, L. S	...	6	...	
	Levier de manœuvre	...	7	...	
Manches, de hache, de pic		...	4		
Crochets.	Faucillons	...	4		
	Serpes	...	15		
Cerceaux en cuivre	Entiers	...	2,282		
	Demi	...	4		

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite.*

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manquant.	Remarques.
Barils assortis	....	4		
Couteaux, Pour nettoyer les pièces de 56	....	1		
Couteaux, do do 32	....	2		
Couteaux, do do 24	....	2		
Couteaux, do do 18	....	2		
Couteaux, do le laboratoire, gros	....	16		
Couteaux, do le mastic	....	4		
Lanternes sourdes	....	2	....	Les lanternes en cuivre, pour les poudrières devraient être remplacées.
Lanternes russes	....	20		
Leviers en bois, de 12 pieds	....	2		
Serrures en fer	....	9		
Masses, en bois ordinaires	....	14		
Miroirs pour l'examen des pièces	....	1		
Meulières pour les peintres	....	1		
Modèles en bois, Fort Henry	....	1		
Huile, Rangoon, gallons	....	5		
Madriers en chêne. 12×4×17 pouces	....	2		
Madriers en chêne. 10×3×20 pouces	....	4		
Pieux et piquets en frêne 5 pieds	....	10		
Pieux et piquets en frêne 2½ pieds	....	12		
Tiges en fer pour sabots	....	98		
Rouleaux, en orme. 6×10 pouces	....	5		
Rouleaux, en orme. 3½×7½ pouces	....	5		
Rouleaux, en orme. 2×5 pouces	....	5		
Rouleaux, en orme. $1\frac{8}{12}$×5 pouces	....	5		
Rouleaux, en orme. $1\frac{2}{12}$×5 pouces		5		
Cordes. Prélonge, légère	....	2½		
Cordes. Trévire	....	5		
Scies de charpentier, 26 pouces	....	8		
Sous-verges de Sempson	....	1		
Ciseaux, pour le laboratoire	....	25		
Pelles. généralement emmanchées	....	19		
Pelles. à neige	....	10		
Sabots, en bois. 20×9×9 pouces	....	2		
Sabots, en bois. 14×7×7 do	....	3		
Sabots, en bois. 3×6×9 do	....	6		
Sabots, en bois. 3×4×4 do	....	5		
Sabots, en bois. 2×4×3 do	....	2		
Sabots, en bois. 3×3×3 do	....	2		
Sabots, en bois. 3×6×6 do	....	1		
Traineaux, pièces de 9 Canons	....	1		
Traineaux, pièces de 9 Munitions	....	2		
Collets à billot, de corde blanche, 6 pouces	....	2		
Pelles N. P. avec leurs manches	....	16		
Epars en bois 35 pieds	....	2	.. ..	Pourris.
Poinçons à épisser, en fer	....	38		
Ressorts pour soutenir les couteaux. 8 pouces	....	2		
Ressorts pour soutenir les couteaux. 32 lbs	....	2		
Ressorts pour soutenir les couteaux. 24 lbs	....	4		
Meulières. à moudre	....	3		
Meulières. de peintre	....	1		
Coutelas, service de mer	....	10		
Prelarts, assortis	....	8		
Boites d'outils. de charron	....	1		
Boites d'outils. de fabricant de colliers	....	1		
Traineaux en bois pour chèvres à deux montants	....	4		
Traineaux en bois pour chèvres	....	11		
Etaux à pied de forgeron	....	1		

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite.*

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manquant	Remarques.
Grains de lum., can., en cuiv., en fer, 6 fil. au p. { 10½ p.	....	3		
Grains de lum., can., en cuiv., en fer, 6 fil. au p. { 7½ p.	....	26		
Chariots à canon	....	2		
Canons rayés.				
Canon en fer, se chargeant par la cul., rayé, 7 p., 32 qx.	2			
Chariots à châssis à coulisse en bois, 7 pouces	2			
Poudre à canon, gros grains, lbs	1,421½			
Sac. à c. en s., pl, pour p. de 7 p. se c. par la c., 11 lbs.	450			
Projectiles creux, 7 pouces, S. C. P. C	150			
Bombes avec étoupins, 7 p. S. C. P. C. { Ordinaires	180			
Bombes avec étoupins, 7 p. S. C. P. C. { A segment	90			
Boites en bois de mèches à temps calculé, 9 sec	196			
Etoupillons de bronze à friction pour le service	540			
Mèches à canon, lbs	4			
Mèches (Adaptus), 7 pouces, S. C. P. L. C	270			
Porte-grils à boulet, S. C. P. L. C	2			
Dégorgeoir de lumières, Armstrong	1			
Boites. { Du suif, demi-circulaires	1			
Boites. { A étoupilles de siége	3			
Boites. { De boulets ou bombes	2			
Balais à manches de tilleul	1			
Grains de lumières. { En cuivre	1			
Grains de lumières. { En fer mince, S. C. P. L. C	1			
Seaux à écouvillons, de siége	2			
Canettes à huile, en ferblanc	1			
Barils. { De poudre, entiers	78			
Barils. { do demi-grandeur	1			
Barils. { De cartouches	1			
Boites. { D'emballage	22			
Boites. { De cartouches en cuir, No. 2	4			
Boites. { De gréements	2			
Cartouches en cuir, grandes	1			
Canettes en ferblanc à huile lubrifiante	2			
Bonnets d'écouvillon, 6 pouces, S. C. P. L. C	2			
Bidons en ferblanc	50			
Cache-lumière en toile	2			
Ecouvillons en étoffe	36			
Fourneaux d'écouvillon	2			
Frein avec vis de pression, en bois	2			
Caisse d'armes	1			
Cylindres en zinc	17			
Leviers. { Rouleaux en fer avec tiges, 7 pieds	4			
Leviers. { Ordinaires, 7 pieds	4			
Extracteurs	2			
Anneau, passe-boulet, en fer, 7 p. { 7.085	1			
Anneau, passe-boulet, en fer, 7 p. { 6.08	1			
Barils de poudre à cercles de cuivre, entiers	312			
Jeux d'outils à mèches et à bombes. { No. 3	1			
Jeux d'outils à mèches et à bombes. { No. 4	1			
Grands couteaux à ressort	2			
Serrures en cuivre avec clefs	2			
Etoupilles à friction de siége	6			
Leviers. { Dégorgeoir de lumière, en fer	2			
Leviers. { Chariot ferré	4			
Lubrifiants, 7 pouces	450			
Huile de lucca, gallons	1			

TABLEAU indiquant les munitions d'armement sous la charge du commandant de l'école d'artillerie, Kingston, Ontario, etc.—*Suite*

Description des articles.	Equipement.	Excédant.	Manquant	Remarques.
Etuis en cuir, avec courroies. { Bidon de ferblanc	2			
Etuis en cuir, avec courroies. { Tube	2			
Porte-lances, ordinaires	16			
Amorces pour les lumières	540			
Epinglettes, de réchange	2			
Grains de lumière. 7 pouces, S. C. P. L. C.	4			
Refouloirs avec appuis, 7 pouces, S. C.	2			
Lavoirs, 7 p., S. C. P. L. C.	2			
Courroies pour boîtes à fusées, longues	3			
Ressort à soulever les grains de lumière	2			
Ecouvillons avec appui, 7 p., S.C.P.L.C.	2			
Couvercles, en bois, 7 p., S.C.P.L.C.	2			
Ecrous en forme de X avec barre	1			

Le tableau ci-haut est préparé pour accompagner les bulletins du bureau d'inspection, réuni à Kingston le 15 janvier 1875.

D. T. IRWIN, major,
Assistant inspecteur d'artillerie,
Commandant, école d'artillerie, Kingston, Ont.

(U)

ECOLE D'ARTILLERIE,
KINGSTON, ONT., 15 janvier 1875.

TABLEAU indiquant les munitions hors de service et susceptibles de réparations en la possession de l'officier commandant de l'artillerie, à Kingston, Ont:—

Description des articles.	Nombres. R.	Nombres. U.	Remarques.
Pics	....	5	Fort Henry.
Brouettes	....	1	Fort Henry.
Balais en crin	....	1	Fort Henry.
Leviers { ordinaires, 6 pieds	....	29	Fort Henry.
Leviers { serv. de terre, rouleaux en métal avec tige	....	1	Fort Henry.
Leviers en bois, 12 pieds	....	1	Fort Henry.
Rouleaux—orme; $1\frac{3}{12} \times 5''$	....	1	Fort Henry.
Pelles. { à manche banal	....	4	Fort Henry.
Pelles. { à neige	....	7	Fort Henry.
Bèches—manches, nouveau modèle (N. P.)	....	3	Fort Henry.
Leviers—ordinaires, 6 pieds	....	8	Batterie du marché.
Brouettes	....	3	Casernes de la Tête-du-Pont.
Billots, en bois, amirauté. { double, 8 pouces	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.
Billots, en bois, amirauté. { simple, 8 pouces	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.
Manches en bois. { pour pics	....	8	Casernes de la Tête-du-Pont.
Manches en bois. { assortis	....	10	Casernes de la Tête-du-Pont.
Leviers { 6 pds	....	31	Casernes de la Tête-du-Pont.
Leviers { de manœuvre	....	2	Casernes de la Tête-du-Pont.
Masses—ordinaires, en bois	....	3	Casernes de la Tête-du-Pont.
Piquets—en frêne. { 5 pds	....	12	Casernes de la Tête-du-Pont.
Piquets—en frêne. { $2\frac{1}{2}$ pds	....	8	Casernes de la Tête-du-Pont.
Bèches—manches, nouveau modèle (N. P.)	....	2	Casernes de la Tête-du-Pont.
Pelles—à manche banal	....	4	Casernes de la Tête-du-Pont.
Ecouvillons avec appui. { Obusier de 12 livres	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.
Ecouvillons avec appui. { canons de 9 do	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.
Ecouvillons avec appui. { do de 6 do	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.
Tire-bourres avec appui, canon de 6 livres	....	1	Casernes de la Tête-du-Pont.

Verifié.

S. P. JARVIS, LIEUT.-COL.,
D. A. G. M.

D. T. IRWIN, major,
Commandant l'école d'artillerie.
W. KING, capitaine,
Garde-magasin.

OTTAWA.

Bulletins d'un bureau d'inspection réuni à Ottawa, le 13 janvier 1875, en vertu des ordres généraux du 4 décembre 1874.

Président—Lieut.-colonel. Jackson D. A. G., district militaire No. 4.

Membres—Le major Irwin, assistant inspecteur d'artillerie, et le capitaine Grant, du département des munitions de la milice.

Le bureau se réunit comme il est dit plus haut, et procéda à l'inspection des munitions et des bâtiments de l'artillerie ; ci-joint se trouve le rapport de l'assistant inspecteur d'artillerie, marqué " B ", comme le résultat de l'inspection de cette branche.

Le bureau se réunit de nouveau, avant l'ajournement, à 9 heures a. m., le 14 janvier. Membres présents, les mêmes que la veille, mais, à cause d'entres engagements, le major Irwin dut s'absenter durant la matinée. Les autres membres du bureau continuèrent de se réunir de jour en jour jusqu'à ce qu'ils eussent terminé l'inspection des munitions et des grands livres de munitions, tel que voulu par les extraits de la circulaire du bureau de la guerre, No. 493, écrite par le député adjudant général au quartier général, portant la date du 5 décembre 1874, et ont l'honneur de faire rapport comme suit :

Uniformes et munitions en général.

Le bureau trouva les uniformes et les autres articles généralement propres et bien conservés, et les numéros, comme règle, correspondant avec ceux des grands livres.

Un ballot de pantalons de marine contenant 155 paires, était classé et marqué jaquettes, mais le nombre total des pantalons et des jaquettes correspondait avec les livres.

Les articles suivants se trouvaient aussi excéder le nombre de ceux portés aux grands livres :

Pantalons de carabiniers, paires	7
Tuniques d'artilleurs	1
Couvertes grises	5

Les articles suivants sont un peu usés, mais sont encore trop bons pour être complètement condamnés. Le bureau recommande qu'ils soient distribués gratis aux batteries " A " et " B ", écoles d'artilleries ; les hommes pourront les porter comme tenue de corvée ou de service des casernes :

Tuniques d'artilleurs N. P	95
Pantalons " de serge	50

Réparations.

Il y a 42 capotes qui ont besoin de quelques petites réparations, telles que boutons à replacer, etc. Le bureau recommande que ces réparations soient ordonnées ; et une fois faites, ces articles pourront être distribués.

Condamnés.

Le bureau a condamné les articles suivants comme hors de service, et en recommande la vente :—

Pics	3
Pelles	1
Baquets en ferblanc	1
Capotes d'infanterie	31
Bonnets de police, d'artillerie	13
Pantalons, carabiniers, en serge, paires	6
Tuniques d'infanterie	4
" de carabiniers	6
Bouteilles à eau	29
Lanternes en verre	1
Poêle carré	1

HORS DE DATE.

Onze douzaines et $\frac{9}{12}$ de journaux (diaries) sont hors de date, et condamnés, en conséquence, par le bureau.

ÉTOFFES.

Il y a quelques pièces de drap d'artillerie qui sont légèrement mangées par les teignes. Le bureau est d'avis que ces étoffes devraient être de suite réparées aussitôt que possible, car autrement elles pourraient devenir tout-à-fait endommagées.

*BATIMENTS.

Les magasins sont très-vieux, et semblent absolument trop petits pour permettre le classement des divers articles qu'ils contiennent, et pour la réception et la distribution d'une si grande quantité d'uniformes et autres articles requis pour la milice du Canada ; ils sont tout-à-fait mal adoptés. Dans un cas d'incendie, tout leur contenu si précieux deviendrait, en toute probabilité, la proie des flammes.

Le bureau pense qu'il ne saurait trop fortement attirer l'attention des autorités compétentes sur l'opportunité d'augmenter les facilités d'emmagasinage à Ottawa.

W. H. JACKSON, LIEUT.-COL.,
D. A. G., dis. mil., No. 4, et président.

D. T. IRWIN, major,
Asst. insp. d'artillerie.
GEO. GRANT, capitaine,
et M. C. G. C. G. G.
} Membres.

*Relativement à ce paragraphe seulement.

OTTAWA, 9 février 1875.

(B.)

Branche de l'artillerie.

D'après l'ordre du député adjudant-général au quartier-général, le bureau fit l'inspection de l'artillerie, des munitions, approvisionnements militaires, etc., sous la garde des officiers commandant la brigade d'artillerie de place d'Ottawa, et la batterie de campagne d'Ottawa, et fait rapport comme suit :—

Brigade d'artillerie de place.

Les pièces sous la garde consistent dans les suivantes, à savoir :—
2 canons de 24, lisses, montés sur des affûts de siége fixes.
2 " " " sur des châssis d'affût, V. M.
2 " 12, sur des affûts en fer fixes.
2 obusiers de 10 p. sur des semelles fixes.
1 canon de 6 en bronze, lisse, démonté, marqué U. S. A.

Le bureau ayant fait l'inspection de ces pièces ainsi que de leur équipement, armements et munitions, trouve qu'elles sont tenues en bon ordre et en état de servir, à l'exception de celles qui sont indiquées au tableau ci-joint marqué (M). Le bureau n'a pu faire l'inspection des projectiles pleins à cause de l'épaisseur de la neige dont les piles étaient couvertes.

BATIMENT .

Salle d'exercices militaires.

Le bâtiment qui sert à cet objet est tout-à-fait impropre à la protection et à la garde des munitions d'artillerie. Les appuis des planchers ayant faibli, les exercices d'artillerie ne peuvent plus s'y faire avec sûreté, et il semble qu'il n'y a pas d'endroit où l'on puisse déposer les petites munitions pour les soumettre à une inspection périodique. Les mêmes observa-

tions s'appliquent à cette partie du bâtiment réservée aux canons, munitions, etc., de la batterie de campagne d'Ottawa, et il parait même qu'à certaines saisons de l'année, les planchers des magasins se trouvent couverts de plusieurs pouces d'eau.

Munitions.

Il n'existe pas de munitions préparées pour les pièces sous la garde de la brigade d'artillerie de siége d'Ottawa. La batterie de compagnie d'Ottawa possède son équipement complet de munitions de guerre, à savoir : 192 coups, préparés et disposés dans des caisssons. Dans l'état actuel des bâtiments, le bureau pense que ces munitions ne sont pas suffisamment protégées et à l'abri.

Magasins.

Le bureau visita le magasin qui se trouve sous la garde du directeur des munitions, et trouva le bâtiment en bon état. On l'emploie à l'emmagasinage des petites munitions, et dans ce cas, on ne devrait pas y déposer des poudres non préparées ni des cartouches à canon tout préparées. La bureau s'aperçut que, faute d'autre endroit, une petite quantité de ces dernières avait été déposée dans ce magasin.

Le mur extérieur du magasin a besoin de couronnement et de jointoyement. Le lieut.-colonel Egleson apprit au bureau qu'il avait déjà recommandé la formation d'une batterie pour les salves et pour l'exercice dans un endroit propice à cet objet, ainsi que l'érection d'un bâtiment en bois en arrière d'icelle pour y déposer les munitions d'artillerie nécessaires. Il proposait de monter les canons sur des plateformes ordinaires en terre.

Ceci paraîtrait un arrangement commode et convenable, mais on recommande qu'une, au moins, des pièces de 24 soit tenue dans une salle d'exercice propre à cet objet, où les hommes pourraient s'exercer durant les mois d'hiver.

Batterie de campagne d'Ottawa.

Le bureau a visité la batterie de 4 pièces de 9 (M. L. R.) sous la garde du capitaine Stewart, ainsi que les munitions, armements, affûts et harnais. Les chariots sont ceux qui appartenaient autrefois aux pièces de 9 à âme polie, et aux obusiers de 24, ces derniers ayant été envoyés à la batterie de campagne de Gananoque. Les chariots ont besoin d'être repeints, et si on veut les attacher à la batterie du capitaine Stewart, on devrait les disposer à l'intérieur de manière à recevoir les projectiles pour canons rayés.

Les harnais paraissent être en fort bon état, mais la sellerie des officiers a besoin de réparations, car elle est très-ancienne et fort usée. Le capitaine Stewart rapporta qu'il avait éprouvé de grandes difficultés à garder les carabines de sa batterie quand elle était au camp, parce qu'elles ne portaient pas de marque distinctive, et le bureau recommande, en conséquence, qu'il soit permis au capitaine Stewart de faire étamper sur chaque carabine les lettres O. F. 2. sur l'étalon de la crosse.

Vingt-cinq (25) havresacs et douze (12) plats de ferblanc pour le *mess* seulement sont en la possession de cette batterie. Si la batterie se trouvait appelée au service actif, il faudrait fournir un havresac à chaque canonnier, et à chaque conducteur et sous-officier un sac pour contenir les objets nécessaires.

Le capitaine Stewart a préparé une liste des articles requis pour compléter l'équipement voulu de cette batterie.

D. T. Irwin, major,
Asst. insp. artillerie.
Geo. Grant, capitaine,
et M. C., Gardes à pied du G. G.
} Membres.

(M)

Relevé des munitions sous la garde de l'officier commandant la brigade d'artillerie de siége d'Ottawa, manquant, réparables et hors de service.

Description des articles.	Nombre.	Manquant.	Réparables.	Hors de service	Remarques.
Canons... en bois, canon de 24-livres......	4	....	2	....	Ont besoin d'être re-peints.
Canons... En fer ,, de 12 do	2	....	. ....	1	
Châssis d'affut de place, en bois, pour can. de 24	2	....	....	2	Modèle suranné, le bois pourri.
Leviers, ord. 6 pieds......	26	....	....	8	Brisés.
Refouloirs, de rechange, assortis.....	16	....	.. ....	2	do.
Bonnets en toiles pour éponges.......	9	....	....	9	
Aiguillettes d'étoupilles à friction............	8	1	....	....	
Plombs à niveau...........................	2	2	....	....	
Poche en cuir d'étoupille à frict. avec courroies	5	1	....	....	
Vis pour lumière, en plomb pour canon de 24 lb	2	2	....	....	
Clous d'enclouage à ressort............... .	5	....	....	2	
,, ,, ,, ordinaire	9	9	....	....	
Ecouvil. de can. avec bouchon pour pièces de 12	4	....	....	2	Usés.
Mortiers, 10 pouces..................	2	....	.. ..	1	Mangés des taignes.

D. T. IRWIN, major,
Asst. insp. de l'artillerie.

13 janvier 1875

MONTRÉAL.

Bulletins d'un bureau d'inspection tenu à Montréal, le 15 janvier 1875, et les jours suivants, en vertu d'un ordre général, daté d'Ottawa le 4 décembre 1874.

Personnel du bureau.

PRESIDENT—Le lieut.-col. J. Fletcher D. A. G., D. M., No. 5.

MEMBRES—Le lieut.-col. A. C. de L. Harwood, D. A. G., D. M., No. 6 ; le lieut.-col. Strange, inspecteur d'artillerie et de munitions de guerre ; le capitaine S. Pope, garde-magasin des districts militaires Nos. 5 et 6.

Le bureau se réunit et procéda à l'examen et à l'inspection des munitions sous les soins du garde-magasin, ainsi que de celles qui sont sous la garde de l'artillerie de district du détachement de la batterie " B " sur l'île Ste. Hélène. Il les trouva en bon état et correspondant au grand livre tenu par le garde-magasin, et à la liste de l'officier commandant le détachement de la batterie " B ".

Les munitions portées sur la liste ci-jointe marquée A, sont soumises par le garde-magasin à un examen spécial pour les faire déclarer propres ou impropres au service.

Relativement à la sellerie marquée : vieux modèle, il ne croit pas opportun de la condamner et d'en ordonner la vente, vu que le cuir et le fer sont en bon état et peuvent servir à compléter des distributions d'articles du genre dont quelques-unes sont demeurées incomplètes en conséquence du nombre insuffisant. Le rembourrement des selles devrait être détruit, étant mangé des teignes; mais le bureau ne pense pas qu'il soit opportun de les rembourrer de nouveau à moins qu'on ne les destine à une distribution immédiate, car le nouveau rembourrement deviendrait autrement infesté des teignes après avoir été gardé quelques années en magasin.

Le bureau ne s'est occupé que des munitions qui restent, et non des *reçus* et de la *distribution* des années précédentes et passées qui ont été envoyés au directeur des munitions à Ottawa par le garde-magasin, et dont il n'existe aucunes copies gardées par lui des dits reçus et distributions excepté dans le livre journal.

Les munitions de réserves tenues sous garde ne paraissent pas au grand-livre, mais un état mensuel des reçus de dépenses et des balances est envoyé par le garde-magasin au directeur des munitions à Ottawa.

Le bureau est d'avis qu'il serait désirable de changer les traîneaux des canons rayés Armstrong de 12 se chargeant par la culasse de manière à s'adapter aux pièces de 9 se chargeant par la gueule.

Relativement à la circulaire du bureau de la guerre No. 498, en date du 7 novembre 1859 :

1re partie.—Quant à l'inspection des pièces d'artillerie, le bureau représente qu'il est impossible de la faire à cette saison de l'année. Il ne croit pas que la poudrière et les munitions dans l'île soient sous une protection militaire convenable, à moins qu'elles ne soient surveillées jour et nuit par une sentinelle, ce que l'effectif actuel du détachement de la batterie " B " ne permet pas. Il faudra aussi des sentinelles supplémentaires, durant la saison d'été aux portes d'entrée de la clôture récemment construite. Quant à l'état des bâtiments, il est à peu près impossible de les examiner à cette époque de l'année dans la province de Québec.

2me partie.—Il n'y a pas de munitions toutes prêtes pour le service ; la chose ne semble pas nécessaire non plus pour le présent, vu qu'il n'y a pas de petit magasin sous la garde de l'officier d'artillerie.

3me partie.—Il n'y a pas de canons de campagne ni d'équipement dans les magasins.

4me partie.—Les approvisionnements et munitions militaires en la possession de l'officier commandant le détachement de l'artillerie sont en bon état, mais leur quantité est fort restreinte.

Il n'y a aucun moyen de faire l'épreuve de la poudre, et tout ce que l'on pourrait faire en ce sens temporairement devient impraticable à cette saison de l'année.

Le bureau remarque qu'il y a un certain nombre d'armes portatives d'un modèle qu'il ne ferait pas bon de conserver, car elles peuvent causer de la confusion, et il recommande qu'on les mette en vente avec les munitions correspondantes, savoir :—

Carabines Spencer,
do Starr,
do à percussion, O. P.,
do do Enfield, O. P.,
do Peabody.

Les articles suivants dans l'arsenal de réserve semblent être en quantité insuffisante :—

Sacs à étoupilles, 4 seulement,
Cordages à enrayer, 1 paire seulement, 1 portée dans les comptes,
Trévires, 1 seulement,
Collets à billot, 1 seulement, non portée dans les comptes,
Palans à canon, 2 jeux
Câbles,
Courroies pour monter les canons, aucun,
Petits chantiers en chêne,
Longs sabots d'enrayage.

JOHN FLETCHER, lieut.-colonel,
D. A. G., D. M., 5.
A. C. DE LOTBINIÈRE-HARWOOD, lieut.-colonel,
D. A. M., D. M., 6.
T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.
G. POPE, capitaine,
Garde-magasin.

Montréal 19 janvier 1875

(A.)

LISTE des articles qui seront inspectés afin de constater la condition actuelle de ceux qui sont regardés comme hors de service par le garde-magasin.

Articles.		Quantité.	Etat après l'inspection.
Réserve :			
Brosses longues pour balayer		3	Hors de service.
Leviers de manœuvre, ordinaires		20	
Des arsenaux de district :			
Fourniments	Ceintures d'infanterie	22	
	Baudriers do	8	
	Courroies porte-giberne de carabine	2	
	Baudriers do	78	
	Bretelles do	58	
	Courroies porte-gib. teintes en noir	45	
	Ceinturons do	18	
	Baudriers do	17	
	Bretelles do	30	
Carabines, Spencer		5	
Fusils Snider		1	
Fourreaux de baïonnettes		14	
Couvertes grises		47	
Uniformes	Mitaines, infanterie, paires	55	Neuves, mais imp. à la distri. puisqu'elles n'ont pos de doigt pourtirer la det.
	Tuniques assorties	86	Hors de service.
	Pantalons, paires	60	
	Bonnets de police	62	
	Schakos	11	
	Capotes	100	
Bouteilles, eau		24	
Couvercles, bidon		119	
Sacs en toile, blancs		64	
Havresacs, infanterie		85	
do carabiniers		8	
Bidons		68	
Rapport trimestriel :			
Barils, quart		22	
Balances à peser		2	
Brosses à peindre, assorties		8	
Pots, peinture		2	
Pontons		50	
Pelles en fer		1	
Sellerie, O.P.	Freins, bridons avec rênes	12	Réparables, *vide* rapport du bureau.
	Poitrail	21	
	Brides avec mors à gorge de pigeon	22	
	Porte-fer	24	
	Colliers, monture	7	
	Croupières	25	
	Sangles	19	
	Fourreaux de pistolet, paires	26	
	Etriers en fer	52	
	do en cuir	48	
	Bâts, selle	28	
	Selles	29	
	Courroies, porte-fer	13	
	Sous-ventrières en cuir	2	
Paillasses		9	Hors de service.
Articles surannés :			
Fourniments, gargoussiers, par. cap.	Infanterie	4.617	Trop vieux.
	Carabiniers	488	
	Teints en noir	839	
	Ecole militaire	119	

(A.)—LISTE des articles à inspecter, etc.—*Suite.*

Articles.	Quantité.	Etat après l'inspection.
Munitions d'artillerie.—Suite.		
Carabines, cavalerie, O.P., à percussion	11	Anciennes et hors de service.
Fusils, Enfield, pn. '53	18	
Baïonnettes	8	
Epées, cavalerie, O.P	111	
Sellerie, Q.C., bottes de mousqueton	80	
Ecole militaire :		
Compas en fer	1	Serviables.
Cordes pour mesurer	1	Hors de service.
Sacs, sable	10	Serviables.
Modèles en bois	1	
Chaussures, prs	4	Improp. au serv. La vente en est rec.
Boîtes de cirage	3	
Brosses assorties	14	
Peignes, gros	2	
Hold-alls	3	
Couteaux, fourchettes et cuillers (chacune)	4	
Rasoirs	1	
Chemises en calico	4	
Chaussettes, paires	3	
Patience	2	
Serviettes	1	
Livres	10	Transférés au D.A.G., Dist. Mil. No. 5.
Chaises	2	Hors de service.
Armoires	1	Serviables
Pupitres	1	Hors de service.
Moules en bois	2	do
Tables	3	Deux réparables, une hors de service.
Tréteaux	4	Réparables.
Cadenas	4	Hors de service.
Réserve, etc. :		
Caissons en bois de canon de place de 24	2	Réparables.
Roues des caissons de canon de campagne	9	Hors de service.

JOHN FLETCHER, lieut.-col.,
D. A. G., D. M. No. 5.

A. C. DE LOTBINIÈRE-HARWOOD, lieut.-col.,
D. A. G., D. M. No. 6.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Inspecteur d'artillerie.

S. POPE, capitaine,
Garde-magasin.

MONTREAL, 19 janvier 1875

LISTE des articles réparables et hors de service en la possession du détachement de la batterie "B", école d'artillerie, Ile Ste Hélène.

Articles.	Quantité.	Etat après l'inspection.
Chèvre	1	Réparable.
Sabots d'enrayage, 16 x 12 x 10	2	Hors de service.
Roues de caissons de 9	2	
Pelles en fer	3	
Leviers de manœuvres ordinaires de 5	40	
Caissons fixes de 24	1	

C. A. LA RUE, lieut.
Commandant le détachement, Ile Ste. Hélène,
JOHN FLETCHER, lieut.-col.,
D. A. G., D. M. No. 5.
Président du bureau des inspecteurs.

MONTREAL, 9 janvier 1875.

QUÉBEC.

Procédés d'un bureau d'inspecteurs réuni à Québec, les 25, 26, 27, 28, 29 et 30ème jours de janvier 1875, en vertu des ordres généraux de la milice en date du 4 décembre 1874 dans le but de mettre à effet les instructions qu'ils contiennent.

PRÉSIDENT—Lieut.-col. L. A. Casault, C. M. G., D. A. G., D. M., No. 7.

MEMBRES—Lieut.-col. J. B. Strange, inspecteur de l'artillerie, capitaine F. Lampson, garde-magasin D. M. No. 7.

Le bureau s'étant réuni, procéda à l'examen des munitions confiées aux soins du garde-magasin, ainsi que des munitions de l'artillerie dont la commandant de l'artillerie a la charge, et il a l'honneur de faire rapport qu'il a trouvé les dites munitions (à l'exception de celles qui sont mentionnées comme hors de service) en bon état, conformément aux livres du commandant de l'école d'artillerie et du garde-magasin.

Pour ce qui regarde la lettre W. O., circulaire 498, mentionnée dans le paragraphe 4 des ordres généraux de la milice (32), en date du 4 décembre 1874, division de l'artillerie, paragraphe 1, le bureau a l'honneur de faire rapport que ces instructions ont été remplies d'autant que la chose était praticable à cette saison de l'année, mais que la rigueur de la température et la quantité de neige sur le terrain ont fait qu'il a été impossible sous maints rapports de mettre à effet les dites instructions.

La quantité de munitions préparées, pour le service immédiat de l'artillerie montée, est de deux cents coups pour les canons braqués sur les côtes maritimes et autres, et de cent coups pour les canons qui servent à l'intérieur; et le bureau est d'opinion que, vu l'état suranné de l'armement actuel, on pourrait en changer la plus grande partie pour des canons rayés, car si on a en vue quelque défense, il ne serait pas désirable de conserver une plus grande proportion de munitions préparées pour des canons à âme polie.

Un petit nombre de canons et caissons ont été vernis et peints l'année dernière ; il faudrait peindre maintenant un grand nombre de caissons.

Toutes les munitions pour le service immédiat de l'artillerie montée, qui est sous les soins du commandant de l'école d'artillerie, sont préparées, et à l'exception d'une petite quantité qui doit servir pour les canons du midi et du soir, aucune ne se trouve dans les sacs de l'arsenal, et le bureau présume que c'est ce que vous entendez par la quantité : "Quelle est la quantité dans les sacs?"

Il y a que deux petits magasins de batterie dont se sert l'officier commandant l'artillerie ; ils se trouvent dans la citadelle. Il y a deux ou trois magasins D. E. et F., dans lesquels les munitions qui appartiennent à l'armement des districts ont été mises en sûreté lors du transfert des corps de garde des portes du palais, Hope et Prescott.

Ces magasins ainsi que les magasins A et B sont sous la charge des autorités de l'arsenal et se trouvent dans la citadelle ; ils n'ont pas dans l'opinion du bureau la protection militaire voulue.

Les règles en vigueur dans le service impérial décrètent que tous les magasins seront gardés jour et nuit par des sentinelles militaires ; mais cela n'a pas été praticable, vu le faible effectif de la garnison à ce dépôt et le service difficile qui lui incombe déjà ; aussi attirons-nous tout spécialement l'attention des autorités militaires sur ce point qui, dans l'opinion du bureau, ne devrait pas être négligé.

Tous les arsenaux à Québec sont à l'épreuve des bombes.

Les pièces de campagne de service et leur armement sont suffisamment à l'abri, et dans un bon état ; il faudrait cependant faire quelques changements aux caissons à munitions et à leurs avant-trains, et les équiper de nouveau pour les adapter aux munitions des carabines.

Les munitions de guerre en la possession de l'officier commandant l'artillerie (si l'on en excepte le fait déjà mentionné que la plus grande partie de l'armement n'est pas rayée) sont dans un état de service, et peuvent suffire dans une grande mesure aux besoins du service.

A l'exception d'un certain nombre de calices en étain, et de fusées *pillar*, qui ont été condamnées dans le service impérial comme surannées, et que l'on a remplacées par des fusées de service général de Pettman, ces munitions avaient la proportion voulue.

Les articles qui font défaut sont :—

Calices en étain	2,500
Service général de Pettman par fusée	2,500
Fusée reglée, bois, 20 sec	2,500

Arsenal.

On trouvera des renseignements sur le nombre et l'état des differents articles qui sont dans l'arsenal, tels que constatés par le bureau, dans l'état ci-annexé que le bureau a l'honneur de soumettre. On a indiqué dans la colonne des remarques celles des munitions qui sont surannées et impropres au service.

Le bureau désire faire la recommandation suivante :—

1° Que les canons à âme polie de la batterie 18 soient remplacés par des canons rayés avec quelques légers changements. On aurait de cette façon une batterie puissante qu'on pourrait maintenir au complet;

2° Que l'on achète un certain nombre de jeux de harnais de derrière afin de compléter l'équipement.

La même remarque au sujet du défaut de calices en étain, de fusées du service général Pettman, de fusées en bois de 20 sec., qui a été faite relativement à la division de l'artillerie, s'applique également aux arsenaux, et le bureau est d'opinion que l'on devrait se procurer les articles suivants :—

Calices en étain	2,500
Fusées, service général Pettman	2,500
Fusées, bois, durant 20 sec	2,000

Le bureau désire faire remarquer, de plus, qu'il n'y a pas de boulets de 24 en réserve et un très-petit nombre de bombes de 24; et comme la principale partie de l'armement de Québec est de ce calibre, cette question demande une décision immédiate. Le bureau est d'opinion qu'il serait désirable, au lieu d'acheter un autre assortiment de munitions de 24 pour un armement maintenant suranné, de changer cet armement pour les canons rayés Palliser perfectionnés de 64, auxquels on pourrait adapter les caissons et porte-corps actuels.

Il manque aussi des munitions pour les canons à âme polie de 9, au sujet desquelles peuvent s'appliquer également les principes généraux des susdits rapports.

Au sujet de l'inspection des bâtiments et ouvrages, le bureau a l'honneur d'attirer l'attention sur le fait que vu la saison peu favorable qui avait été choisie, ils n'ont pu faire qu'une inspection incomplète. Le bureau recommande que les casernes de l'artillerie soient occupées par quelques-uns des employés du département de la Milice, qui pourraient surveiller la propriété et voir à ce qu'elle ne soit pas endommagée.

Le bureau est d'opinion que le garde-magasin devrait être autorisé à acheter et tenir en mains une quantité suffisante de vitres et autres articles, afin que les petites réparations de rigueur ne souffrent pas de délai, et que ces bâtiments ne soient pas exposés aux dommages inévitables qui leur sont causés dans leur état actuel par la rigueur du climat.

L. A. CASAULT, lieut.-col.,
D. A. G., district milit. No. 7.

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Inspecteur d'artillerie et commandant E.A.Q.
FREDERICK LAMPSON, capit.
Garde-magasin, dist. mil. No. 7.
} Membres.

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le 25 janvier 1875, tel qu'il appert par le grand-livre du district.

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.			
Fourniments... Porte-giberne d'artiller.	119	....	....	....	119						
Ceinturons do	92	....	....	....	92						
Baudriers do	752	....	....	....	752						
Plaq. de ceint do	114	15	....	....	114	15	....	....	Les troupes s'en sont servies...	....	Devraient être réparées.
Gargouss, noirs do	153	....		....	153	....	....	....		....	Ces gargoussiers n'ont pas les ornements dont on devrait les munir pour cause d'uniformité.
Pendants, carab. do	571	....	....	....	571						
Ceinturons de cavalerie N.P.........		....	....	....	8	....	....	....	....	....	Réparables, à être réparés.
Ceint. de cavalerie, %	13	5	14	....	13	5	14	....	Reçues de Toronto..... ...	Usées...............	Devraient être vendues.
Infanterie, sacs, balles.	90	....	47	....	90	....	47	....	....	Reçus des troupes saturé, d'huile	do
do porte-giberne	421	...	33	....	421	....	33	....	....	Reçues, usées par les troupes..........	On devra s'en servir pour les fourn.
do ceinturons...	334	....	41	....	334	....	41	....	....	....	Devraient être vendus.
do baud., buffle.	511	....	....	....	511						
do agrafes.....	450	....	....	....	450						
do garg. 50r'ds.	1,477	....	....	....	1,477						
do do 40rd's.	484	....	....	....	484						
do do 20r'ds.	596	....	....	..	596						
do bout., huile.	633	8	...	....	633	8	....	....	Les troupes s'en sont servies...	....	Devraient être réparées.
do bret. de fusil.	608	....	....	...	570	....	....	38		Au dépôt, reçues des troupes..........	Devraient être vendues.
Carabines, sacs, balles	571	....	.. .	...	571						
do porte-giberne	1,436	....	....	....	1,436						
do ceintur., S.S	58	....	....	....	58						
do do R.F	740	....	....	....	740						
do baudriers....	785	....	....	....	785						
do nœuds, épée.	52	...	.. .	....	52						
do bret. de car.	3,856	....	....	....	3,856						
Tous les havresacs noirs	335	....	. ..	....	335						
Tous les havresacs blancs.............	1,529	...	2	....	1,527	....	4	....	....	Reçus, usés par les troupes..........	Devraient être vendus.

RAPPORT d'insp des artic. qui se trouvaient à Québec le 25 janvier 1875, tel qu'il appert par le grand-livre du district.—*Suite.*

Description des articles.		Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
		S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.			
Cartouches, pour armes portatives.	Snider, à balle	166835	....	...	....	166835						
	do poudre	438535	....	....	....	438535						
	Colt, à balle	27,300	...	....	...	15,300	..	12,000		....	Ancienneté et humid.	Devraient être réparées.
Barils, cartouche, quart		336	3	....	....	336	3	..	...	Reçues des troupes..	....	Ont été réparés depuis.
Caisses, armes portatives		335	....	....	....	335						
Caisses		10	....	....	....	10						
Armes portatives.	Carabines Snider, longues, modèle 53, L.B	103	12	3	....	103	12	3	....	Reçues des troupes..	Reçues des troupes..	Les carabines réparables devraient être réparées, et celles qui sont hors de service pourraient être utilisées en partie en réparant les armes, etc.
	Carabines Snider, longues, modèle 53, S.B	147	16	....	....	147	16	....	....			
	Carabines Snider, courtes, modèle 60	9	..	...	...	9	....	....	...			
	Carabines, Enfield, longues	14	15	....	....	14	15	....	....	Dans l'arsenal.	....	A réparer.
	Baïonnettes, fusils	30	....	....	....	30						
	Epées, cavalerie	79		....	....	79						
	do anciennes	984	...	74	...	984	....	74	....	....	Dans l'arsenal.	Devraient être vendues.
	Fourreaux, agrafes vissées	12,062	8	....	....	12,062	8	....	..	Reçus des troupes........	....	Devraient être réparés.
	do unis do	6,691	....	....	....	6,691						
	do épée, modèle 60	9	....	....	....	9						
Effets de campement.	Sacs	350	9	1	....	350	9	1	....	....	....	Hors de service et impropres pour d'autres réparations.
	Couvertes	1,578	18	111	....	1,578	18	111	....	Reçus des troupes........	Reçus des troupes...	Articles réparables devant être réparés, 20 de ceux qui sont hors de service devront être réparés et le reste vendu.
	Maillets, gros	5	....	....	...	5	..	....	....			
	do petits	479	39	1	....	479	39	1	....			
	Chevilles, tente, grosses	68	..	..	....	68	...	....	....			
	do moyennes	509	....	....	....	509	....	....	....			Les chevilles et maillets hors de service devront être détruits.
	do petites	17,067	....	282	...	17,067	...	282	....			

Poteaux, tentes. Circulaire	729	17	....	....	729	17	....	....	Reçues des troupes....	Reçues des troupes, mais impropres au service....	Pour réparer d'autres tentes.
Poteaux, tentes. Lieutenante	6	2	....	....	6	2	....	....			
Tentes. Circulaire	267	106	....	....	265	106	2	...			
Tentes. Lieutenante, P	6	2	....	....	6	1	1	....		Ne peuvent pas être réparées.	La couv. ext. devra être vend., mais l'int. p. serv. à rép. les ten.
Sacs, chevilles, lieutenante, P	5	3	...	....	5	3	....	....		....	Devraient être réparés.
Valises. Couvertes	89	....	....	...	89	..	..	....			
Valises. Tente, circulaire	297	73	....	....	297	73	....	....			
Valises. Lieutenante, P	7	1	....	....	7	1	....	....			
Haches à défricher	4	....	....	....	4						
Boutons en bois	450	....	....	....	450						
Œillets en cuivre. Gros	40	....	...	...	40						
Œillets en cuivre. Petits	110	....	....	....	110						
Agrafes en cuivre. Grosses	40	....	....	....	40						
Agrafes en cuivre. Petites	110	....	..	....	110						
Toile à tente, verges	33	....	...	.	33						
Cordes pour tente, lbs. Grosses	2	..	....	...	2						
Cordes pour tente, lbs. Petites	5	....	....	....	5						
Coulants, bois	250	....	..	...	250						
Ruban, verges. 2 pouces	10	....	....	....	10						
Ruban, verges. 1¾ pouce	262	...	....	...	262						
Ruban, verges. Coton	11	....	....	...	11						
Uniformes et nécessaires. Bonnets de police. Nouveaux	199	...	....	...	119						
Uniformes et nécessaires. Bonnets de police. Anciens	114	....	14	....	114	....	14	..	....	Reçus des troupes...	Devraient être vendus.
Uniformes et nécessaires. Capotes, infanterie	121		13	....	121	....	13	....			
Uniformes et nécessaires. Couvercles de bidons	847	....	...	....	847						
Uniformes et nécessaires. Sacs, infanterie	1,053	..	1	....	1,053	..	1	....	....	do	Devraient être vendus.
Uniformes et nécessaires. Bandes, capotes, paires. Noires	477	....	....	...	477						
Uniformes et nécessaires. Bandes, capotes, paires. Brunes	64	....	....	....	64						
Uniformes et nécessaires. Courroies	841	6	....	....	841	6	....	....	Reçues des troupes..........	....	Devraient être réparées.
Uniformes et nécessaires. Pantalons, paires	37	....	64	...	37	....	....	64	....	Reçus des troupes...	Devraient être vendus.
Uniformes et nécessaires. Tuniques	43	....	60	....	43	....	....	60			
Tampons de bois	......	....	124	....	....	....	....	124	....	do	do
Pivots	1,070	..	....	....	1,070						
Coiffes de cheminée	324	4707	5	....	324	4707	5	....	Au dépôt.	do	Devraient être réparées et celles qui sont hors de service vendues.
Outils. Tarauds, tête T, avec crampes	322	....	....	..	322						
Outils. Tarauds, tête T, sans crampes	77	....	....	....	77						
Outils. Tarauds, tête V, avec crampes	959	....	....	....	..	....	....	959			
Outils. Tarauds, tête V, sans crampes	1,173	8	4	....	....	....	....	1185	Reçus des troupes..........	do	Devraient être vendus.

RAPPORT d'insp des artic qui se trouvaient à Québec le 25 janv. 1875, tel qu'il appert par le grand-livre du dist.—*Suite.*

	Description des articles.	Grand-livre. S.	Grand-livre. R.	Grand-livre. U.	Grand-livre. Ob.	Etat actuel. S.	Etat actuel. R.	Etat actuel. U.	Etat actuel. Ob.	Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
Ingréd., etc., pour les ar.	Nitre, acide, ozs	2	....	....	....	2						
	Nitre, esprit, ozs.	3	....	....	....	3						
	Teinture d'acier, ozs	4	....	....	....	4						
	Esprit de vin, ozs	3	....	....	....	3						
	Vitriol bleu, ozs	1	....	....	....	1						
	Toile, émeri, No. 1, mains et feuilles	1–13	....	....	....	1–13						
	do No. $1\frac{1}{2}$ do	0–6	....	....	....	0–6						
	Papier, sable, No. $1\frac{1}{2}$ do	0–21	....	....	....	0–21						
	do No. 2 do	1–0	....	....	....	1–0						
	Gros papier	8	....	....	....	8						
	Ecouvillons, morceaux	2	....	....	....	2						
	Bouteilles avec bouchons	4	....	....	....	4						
Matériaux pour réparer les tentes et les munitions de casernes,	Drap, Hessian, verges	22	....	....	....	22						
	Ruban blanc, verges	450	....	....	....	450						
	Fil, lbs, noir	$\frac{3}{4}$	....	....	....	$\frac{3}{4}$						
	do à voile	$\frac{1}{2}$	....	....	....	$\frac{1}{2}$						
	do blanc	3	....	....	....	3						
	Ficelle, lbs	1	....	....	....	1						
	Colle, lbs	1	....	....	....	1						
	Fer en bandes, lbs	12	....	....	....	12						
	Clous, lbs., à tête plate	$3\frac{1}{2}$	....	....	....	$3\frac{1}{2}$						
	do Cut	$2\frac{1}{2}$	....	....	....	$2\frac{1}{2}$						
	do de rose	8	....	....	....	8						
	Rivets en fer, lbs	$4\frac{1}{2}$	....	....	....	$4\frac{1}{2}$						
	Bois, douves, chêne	2	....	....	....	2						
	Lits de camp ou brancards	2	....	....	....	....	...	2	....	....	Au dépôt, reçus du quartier-général...	Ne peuvent transporter les hommes, car ils ne sout pas du modèle voulu pour le service ; la toile pourra servir à réparer les tente. On devrait faire faire deux bons lits de camp ou plus, sous la direction du garde-magasin.
	Boucles en fer, galvanisées	74	....	....	....	74						
	Anneaux, do	62	....	....	....	62						
	Baguettes do	7	....	....	....	7						
	Chiffons, lbs	18	....	....	....	18						

Uniform et Artillerie, etc. — Capotes bleues	173	...	4	....	173	....	4	....	Reçus des troupes	Reçus des troupes...	Les articles réparables devraient être réparés pour servir de tenue de corvée, et ceux qui sont hors de service devrait être vendus.
Bonnets de police	47	92	20	....	47	92	20	....			
Pantalons, paires	......	39	18	....	....	39	18	....			
Tuniques	....	102	39	....	....	102	39	....			
Pendants, havresacs	1,053	....	1	....	1,053	....	1	....			
Pandes pour capotes	2,083	....	....	....	2,083						
Courroies	1 044	....	....	....	1 014						
Divers.											
Clous, lbs. — 6 pouces	39	....	....	....	39						
Clous, lbs. — 4 do	35	....	....	....	35						
Clous, lbs. — 3 do	55	....	....	....	55						
Clous, lbs. — 2½ do	44	....	....	....	44						
Huile, galls., qts. et chop. — Olive	2–1–0	....	....	....	2–1–0						
Huile, galls., qts. et chop. — Pi●d de bœuf	1–1–0	....	....	....	1–1–0						
Huile, galls., qts. et chop. — Rangoon	1–0–1½	....	....	....	1–0–1½						
Clairons	2	....	....	....	2						
Moreaux	80	....	....	....	80						
Couchettes en fer	324	....	....	....	324						
Seaux pour puits	2	....	....	....	2						
Seaux à l'eau	3	....	....	....	3						
Caisses d'armes	7	....	....	....	7						
Scies avec montures. — 3 pieds	1	....	....	....	1						
Scies avec montures. — 4 do	1	....	....	....	1						
Rubans à mesurer	1	....	....	....	1						
Ta nbour., frêne	10	....	2		10	....	2	....	....	Reçues de la batterie "B"............	Devraient être détruites.
Caisses d'emballage	7	....	....	....	7	....	....	....			
Brosses, de toutes sortes	......	....	11	....	......	....	11	....			
Boutons. — Corne	30	....	....	....	30						
Boutons. — Métal	48	....	....	....	48						
Emeri, lbs. — Beau	1	....	....	....	1						
Emeri, lbs. — Moy●n	1	....	....	....	1						
Aiguillettes. — A emballer	10	....	....		10						
Aiguillettes. — A voile	7	....	....	....	7						
Aiguillettes. — De tailleur	50	....	....	....	50						
Zinc, lbs	1	....	....	....	1						
Soudure, lbs	2	....	....	....	2						
Savon, lbs	1	....	....	....	1						
Dés de tailleur	1	....	....	....	1						
Brosses. — Mine de plomb	1	....	....	....	1						
Brosses. — Chaussures	1	....	....	....	1						
Brosses. — Fenêtre	1	....	....	....	1						
Brosses. — A laver	2	....	....	....	2						
Balais de bouleau	8	....	....	....	8						
Plomb noir, lbs	½	....	....	....	½						
Pelles à neige	3	....	....	....	3						

RAPPORT d'insp. des artic. qui se trouvaient à Québec, le 25 janv. 1875, tel qu'il appert par le grand-livre de dist.—*Suite.*

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi elles sont réparables.	Pourquoi elles sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.			
Visses. Moyennes, ¾ pouce	174	....	...		174						
Visses. do ⅞ do	276	....	....	....	276						
Visses. do 1½ do	132	....	....	....	132						
Visses. do 2 do	205	....	....	....	205						
Visses. do 2½ do	78	....	....	....	78						
Visses. Belles, ¾ pouce	252	....	....	....	252						
Visses. do ⅞ do	222	....	....	....	222						
Seaux	2	....	....	....	2						
Outils, pelles de pionniers	6	....	....	....	6						
Limes. Bâtarde, plate, 10 pouces	3	....	....	....	3						
Limes. do mi-ronde, 10 pouces	4	....	....	....	4						
Limes. Sourde-plate, 8 pouces	5	....	....	....	5						
Limes. do mi-ronde, 10 pouces	5	....	....	....	5						
Limes. Scie à mains	4	....	....	....	4						
Limes. do X	4	....	....	....	4						

L. A. CASAULOT, LIEUT.-COL.,
D. A. G., district mil. No. 7.
FREDERICK LAMPSON, capt.,
Garde-magasin, district m. No. 7.

INSPECTION des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875.
(Batterie de pièces de 18.)

Description des articles.	Grand-livre*.				Etat actuel.			
	S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.
Haches — à défricher, à manches	8	....	....	....	8	....	....	....
Haches — pics, sans manches	8	....	....	....	8	....	....	....
Essieux, complets — caissons	1	....	....	....	1	....	....	....
Essieux, complets — avant-trains de 9	1	....	....	....	1	....	....	....
Essieux, complets — porte-corps, de l'avant	1	....	....	....	1	....	....	....
Essieux, complets — porte-corps, de l'arrière	1	....	....	....	1	....	....	....
Sacs — fusées de 8	4	....	....	....	4	....	....	....
Sacs — chevilles à tente circulaire	16	....	....	....	16	....	....	....
Volée fixe	4	....	....	....	4	....	....	....
Serpes	8	....	....	....	8	....	....	....
Boulons de bande — 18 por	30	....	....	....	30	....	....	....
Boulons de bande — 6 por	49	....	....	....	49	....	....	....
Boîtes — fusée de 8	8	....	....	....	8	....	....	....
Boîtes — bourre et étoupe	4	....	....	....	4	....	....	....
Seaux en cuir pour cavalerie	10	....	....	....	10	....	....	....
Fourreaux de tête d'écouvillon peints	4	....	....	....	4	....	....	....
Gargousses — indienne, remplies, 12 oz	168	....	....	....	168	....	....	....
Gargousses — flanelle, pleines, 6 lbs	800	....	....	....	800	....	....	....
Gargousses — flanelle, remplies, 6 lbs	120	....	....	....	120	....	....	....
Affûts de siége, complets	2	....	....	....	2	....	....	....
Etuis en cuir, scie à main	4	....	....	....	4	....	....	....
Esses d'attelage	17	....	....	....	17	....	....	....
Cylindres, zinc	10	....	....	....	10	....	....	....
Jantes en frêne	6	....	....	....	6	....	....	....
Burins	1	....	....	....	1	....	....	....
Limes, scies à main	8	....	....	....	8	....	....	....
Coffrets à fusées, ordinaires	202	....	....	....	202	....	....	....
Barillets à graisse	4	....	....	....	4	....	....	....
Chèvres, triangle, 18 pieds	1	....	....	....	1	....	....	....
Marteaux à panne fendue, petits	2	....	....	....	2	....	....	....
Verrins	1	....	....	....	1	....	....	....
Leviers de manœuvre, 6 pieds, ordinaires	10	....	....	....	10	....	....	....
Refouloirs	2	....	....	....	2	....	....	....
Ecouvillons	2	....	....	....	2	....	....	....
Manches de hache et pic	8	....	....	....	8	....	....	....
Outils, jeux — Beaux jeux, No. 1	4	....	....	....	4	....	....	....
Outils, jeux — Jeux de bombes, No. 2	4	....	....	....	4	....	....	....
Jeux d'égorgeoir	2	....	....	....	2	....	....	....
Jacks — Crics	1	....	....	....	1	....	....	....
Jacks — Vérin, R. P.	1	....	....	....	1	....	....	....
Chaudières pour le camp	8	....	....	....	8	....	....	....
Couteaux, laboratoire, petits	4	....	....	....	4	....	....	....
Rides, étoupilles à friction	6	....	....	....	6	....	....	....
Leviers en bois, 9 pieds	2	....	....	....	2	....	....	....
Maillets, tente	32	....	....	....	32	....	....	....
Echeveaux de merlin	4	....	....	....	4	....	....	....
Mèche à canon, lbs	36	....	....	....	36	....	....	....
Maillets en bois, ordinaires	4	....	....	....	4	....	....	....
Clous de bande, pour fourgon, lbs	40	....	....	....	40	....	....	....
Aiguillettes en cuivre	8	....	....	....	8	....	....	....
Piquets de parc	16	....	....	....	16	....	....	....
Pinces pour les menuisiers, paires	4	....	....	....	4	....	....	....
Chevilles — esse	6	....	....	....	6	....	....	....
Chevilles — tente	800	....	....	....	800	....	....	....
Bouchons en métal ordinaires	16	....	....	....	16	....	....	....
Pointes de pic	4	....	....	....	4	....	....	....
Sacs à étoupilles en cuir avec courroies	6	....	....	....	6	....	....	....
Poteaux de tente circulaire	16	....	....	....	16	....	....	....
Lames à feu, L. S	48	....	....	....	48	....	....	....
Dégorgeoirs à maillet en fer	6	....	....	....	6	....	....	....

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875.
(Batterie de pièces de 18.)

Description des articles.	Grand-livre. S.	.	U.	Ob.	Etat actuel. S.	R.	U.	Ob.
Hampes de 18	10	....	....	....	10	....	....	....
Rouleaux de bois	1	....	....	....	1	....	....	....
Cotide goudronnée, 3 pouces, brasses	113	....	....	....	113	....	....	....
Cordages à enrayer, gros, paires	2	....	....	....	2	....	....	....
Daviers, cheval de brancord	1	....	....	....	1	....	....	....
Scies à main	4	....	....	....	4	....	....	....
Hausses de pointage en bois	2	....	....	....	2	....	....	....
Vis	8	....	....	....	8	....	....	....
Jeux de scies à main	4	....	....	....	4	....	....	....
Limonières	3	....	....	....	3	....	....	....
do	3	....	....	....	3	....	....	....
Pelles en fer ordinaires	16	....	....	....	16	....	....	....
Bombes avec tampons taraudés à vis, 18 por	168	....	....	....	168	....	....	....
Coussinets d'enrayage sans chaînes	2	....	....	....	2	....	....	....
Boulet.. Boîte, canon de 18	40	....	....	....	40	....	....	....
Boulet.. Sachet de mitraille de 18	40	....	....	....	40	....	....	....
Boulet.. Rivet	552	....	....	....	552	....	....	....
Mires.. De l'avant	2	....	....	....	2	....	....	....
Mires.. De derrière	2	....	....	....	2	....	....	....
Bêches	8	....	....	....	8	....	....	....
Chiens de fusils, McMahons	4	....	....	....	4	....	....	....
Chevilles. Ordinaires	4	....	....	....	4	....	....	....
Chevilles. A ressort	2	....	....	....	2	....	....	....
Rais en chêne	5	....	....	....	5	....	....	....
Ecouvillons de canon, 18 livres	4	....	....	....	4	....	....	....
Ciseaux, laboratoires, paires	4	....	....	....	4	....	....	....
Boucles.	10	....	....	....	10	....	....	....
Boucles. Grosses	3	....	....	....	3	....	....	....
Boucles. Petites	9	....	....	....	9	....	....	....
Porte-lances	8	....	....	....	8	....	....	....
Faux-cols et plaques	1	....	....	....	1	....	....	....
Raies de roues.... 9 livres	5	....	....	....	5	....	....	....
Raies de roues.... 6 livres	3	....	....	....	3	....	....	....
Palonniers	12	....	....	....	12	....	....	....
Tentes circulaires	16	....	....	....	16	....	....	....
Doigtiers	12	....	....	....	12	....	....	....
Coffrets d'outils. Pour ferblantiers	1	....	....	....	1	....	....	....
Coffrets d'outils. Pour charrons	1	....	....	....	1	....	....	....
Etoupilles.. De cuivre	100	....	....	....	100	....	....	....
Etoupilles.. A friction	900	....	....	....	900	....	....	....
Valises, tente	16	....	....	....	16	....	....	....
Etaux à pied	1	....	....	....	1	....	....	....
Tire-bourre avec douves, de 18 livres	2	....	....	....	2	....	....	....
Bouchons de guttapercha	184		....	....	184	....	....	....
Rondelles, voitures, etc	7	....	....	....	7	....	....	....
Roues.. 9 livres	4	....	....	....	4	....	....	....
Roues.. 6 livres	2	....	....	....	2	....	....	....
Roues.. Plateforme	1	....	....	....	1	....	....	....
Laine, lbs	½	....	....	....	½	....	....	....
Ecrou, mire	2	....	....	....	2	....	....	....
Caissons avec avant-trains, complets, 18 livres	4	....	....	....	4	....	....	....
Canons en fer d'artillerie, 18 livres	2	....	....	....	2	....	....	....

L. A. CASAULT, lieut.-colonel,
D. A. G., Dist. Mil. No. 7.

FREDERICK LAMPSON, capitaine,
Garde-magasin, Dist. Mil. No. 7.

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875, (équipement 7 pouces).

Distribution des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.			
Porte boulets et porte-bombe	3				3						
Jeux de mire	1				1						
Outils spéciaux, C.C., L.S.	1				1						
Cartouches, flannelle, vides, 11 lbs	2,315				2,315						
Boites. M.L.	25				25						
Papier à cylindre	2,407				2,407						
Clés en métal pour les boîtes	9				9						
Laine bleue, verges	2,530				2,530						
Graisseurs, 7 pouces	2,351				2,351						
Sachets en papier à cartouches	2,317				2,317						
Laine blanche, lbs	2				2						
Ecouvillon de toile	108				108						
Cartouchiers en cuir, No. 2	6				6						
Ecouvillon, 7 pouces	18				18						
Burins.... Culasse	2				2						
Burins.... Gueule	2				2						
Refouloirs de canon, 7 pouces	6				6						
Baguettes pour nettoyer	3				3						
Ecouvillons de canon.	10				10						
Fourreaux de tête d'écouvillon	10				10						
Palans mobiles goudronnés	10				10						
Tampons en bois, 7 pouces	9				9						
Chapiteaux, barres de 7 pouces	3				3						
Caissons de canons, D.T., plateforme mob.	3				3						
Petits châssis complets	9				9						
Rebords en fer	3				3						
Leviers de manæuvre Ordinaires, 7 pieds	6				6						
Leviers de manæuvre Rouleaux métalliq., 7 pieds.	6				6						
Levier en fer, 6 pieds	1				1						
do 4 pieds	14				14						
Essieux en fer	6				6						
Rouleaux en fer	1				1						
Roues pour le transport	2				2						
Freins avec vis de pression en bois	7				7						
Tarauds, tête × avec barre	1				1						
Bois pour roues, 2 roues	1				1						

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875, (équipement 7 pouces).—*Suite.*

Distribution des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S.	R.	U.	Ob.	S.	R.	U.	Ob.			
Fusées	1,727				1,727						
Calices d'étain, C. C., 7 pouces	108				108	....	....	....	....	....	Il faudrait un calice pour chaque fusée au dépôt.
Extracteurs, boîtes à balles	3				3						
Fusées.. A percussion, *pillars*	1,878							1878	....	....	Surannées, mais on devrait les tenir dans l'arsenal au cas de besoin.
Fusées.. Réglées, 9 secondes	1,824				1,824						
Fusées.. do 20 do	Nil.				Nil.						
Outils.. Jeux complets, No. 3	2				2						
Outils.. Siége, B.G., A.P., No. 4	4				4						
Outils.. Boîtes avec gonds	8				8						
Outils.. Serrures, coussinet, en cuivre	6				6						
Sacs à étoupilles en cuir	5				5						
Grains de lumière, évent de canon	2,872				2,872						
Ceinturelle de sac à étoupilles	5				5						
Etoupilles à friction, en cuivre	2,980				2,980						
Grains.. Culasse en fer mince, C.C.	6				6						
Grains.. Cuivre, évent, pièce, jeux	6				6						
Outils	1				1						
Caisse d'outils	1				1						
Cadenas en cuivre	1				1						
Vis à culasses, incomplètes, 7 pouces	1				1						
Leviers en fer	3				3						
Canons en fer B.L., 82 quintaux	3				3						
Event des fusils, 7 pouces, C.C., complets	19				19						
Chevilles à levier	9				9						
Longailles, évent	3				3						
Lunettes.. 7,095	1				1						
Lunettes.. 708	2				2						
Tampons métalliques. Avec gros tenons	2,053				2,053						
Tampons métalliques. Boulet creux	340				340						
Bombes. Ordinaires, 7 pouces	1,687				1,687						
Bombes. Segments, do	365				365						
Boulet creux, 7 pouces	340				340						
Caisse d'armements	3				3						
Calices en étain	3				3						
Courroies, Calices en érain	3				3						

Freins, vent, Armstrong	1				1						
Caisses. A emballer	145				145						
Caisses. Avec couplets (outils)	1				1						
Caisses. Menus approvisionnements	1				1						
Cadenas avec clés	1				1						
Cylindres en zinc	99				99						
Ecouvilons avec appuis, 12 pieds	14				14						
Mire de carab. B.L., tang. avec clamp.	1				1						

L. A. CASAULT, LIEUT.-COL.,
D. A. G., D. M. No. 7.

FREDERICK. LAMPSON, capt.,
Garde-magasin D. M. No. 7.

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasin de réserve.)

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Fourniments.											
Ceintures, ceinturons, infanterie, buffl..	20	....	....	....	20						
Agrafes...........	50	....	....	....	50						
Gargoussiers, 20 coups.............	80	....	....	....	80						
Armes portatives.											
Capuchons de cheminée...........	5,863	....	....	....	5,863						
Caisses d'armes....................	10	....	....	....	10						
Fourreaux. Epée, cavalerie	50	....	...	....	50						
Fourreaux. Etuis à vis en cuir........	2,999	....	....	...	2,999						
Fourreaux. Baïonnettes, fourreaux....	3,000	....	....	....	3,000						
Epées, cavalerie, garde en fer..........	49	....	....	....	49						
Effets de campement.											
Faucilles.....	3	...	..	....	3						
Maillets en bois	....	3	2	...	....	3	2	....	Reçus de la batterie "B".....		
Tentes. Circulaire....................	200	....	....	....	200					Reçus de la batterie "B".............	
Tentes. Officiers..........................	8	....	....	....	8						Les articles réparables devront être réparés, et ceux qui sont hors de service détruits,
Tentes. Lieutenante	6	....	....	....	6						
Toile imperméable.	242	....	..	..	242						
Poteaux, piquets..........................	38	..	....	....	38						
Harnachements et sellerie.											
Freins Harnais.....	22	....	....	....	22						
Freins T mors avec rênes.............	22	....	....	....	22						
Colliers Montants de bride.....	28	....	....	....	28						
Colliers Colliers....................	22	....	....	....	22						
Croupières, harnais........	22	....	....	....	22						
Sangles de ventrières	22	....	....	....	22						
Attelles, paires en fer......	22	....	...	....	22						
Brides....	22	....	....	...	22						

Etriers en fer	22				22						
do en cuir	22				22						
Sous gorges	22				22						
Coussins de conducteurs	11				11						
Billots	22				22						
Numnahs	22				22						
Bâts, selle. { Conducteurs	11				11						
Bâts, selle. { Bagage	11				11						
Boucles	22				22						
Rênes. { Bandes	22				22						
Rênes. { Chaine	22				22						
Rênes. { De devant	11				11						
Rênes. { De côté	11				11						
Selles. { Conducteurs	11				11						
Selles. { Bagage	11				11						
Peaux de mouton pour conducteurs	11				11						
Courroies. { Capotes	22				22						
Courroies. { Capotes, centre	11				11						
Courroies. { Capotes et havre-sacs	22				22						
Courroies. { Porte-avaloire	44				44						
Courroies. { D'attelle	22				22						
Courroies. { Havre-sac	22				22						
Courroies. { Surcol	22				22						
Sous-ventrières en cuir	22				23						
Bricoles en plomb, paires	22				22						
Havre-sacs, paires	22				22						
Fouets, courts	11				11						
Sellerie.											
Freins, T., mors et rênes	50				50						
Bricoles. { En cuir	47				47						
Bricoles. { Avec collerons	37				37						
Brides, Portmouth, complètes	45				45	....	....	....	....	....	Il faudrait compléter 2 brides.
Bottes de mousqueton	148				148						
Porte-fer	98				98						
Ferrières	3				3						
Croupières	51				51						
Sanglots	47				47						
Etriers en fer	100				100						
Etriers n cuir. { N.P	84				84						
Etriers n cuir. { O.P	16				16						
Blocs fer	56				56						
Numnahs. { Couverts en toile	20				20						
Numnahs. { Assortis	29				29						
Bâts, selles, paires	47				47						
Rênes, chaînes	50				50						
Selles	47				47						
Peaux de mouton, N. P	37				37	....	....	....	....	....	Il faudrait 10 peaux de mouton ..

6—18½

259

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.	Grand livre.				État actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Courroies. Bagage	105				105						Il faudrait 26 courroies de bagage.
Courroies. Mousquetons	142				142						
Courroies. Seaux	106				106						
Courroies. Ferrière	6				6						
Courroies. Capote, centre	50				50						
Courroies. Capote et havre-sac	104				104						
Courroies. Fourreaux	30				30						
Courroies. Ventrière	47				47						
Courroies. Sangles, de devant	47				47						
Courroies. do de derrière	114				114						
Courroies. Porte-fer	96				96						
Sous-ventrières en cuir	50				50						
Traits. Sangles, paires	33				33						Il faudrait 4 paires de traits pour compléter l'assortiment.
Traits. Harn. à poitrail, bricoles, pair.	10				10						
Havre-sacs, paires	63				63						
Lassos	7							7			Il manque des traits; on pourrait les conserver pour réparer d'autres articles.
Traits	131				131						
Peaux. Brunâtres, lbs	43				43						
Peaux. Sac, lb	6				6						
Peaux. Très-noires, lbs	120				120						
Peaux. Cheval blanc	100				100						
Divers.											
Pinces assorties	16				16						
Boites en fer-blanc, tampons ou bourres	20				20						
Crin	14				14						
Cordage goudronné, 3 brasses	274½				247½						
Coussinets en bois, assortis			2				2			Reçus de la batterie "B"	Devraient être détruits.
Graisse, lbs	83				83						
Leviers de manœuvre, ordinaires, 6 pieds	89				89						
Lanternes en fer-blanc, percées	2				2						
Cadenas en fer, petits	23				23						
Crics	14				14						
Capsules à mort. se charg. par la gueule			1				1			Reçues de la batterie "B"	Devraient être détruites.
Aiguillettes en cuivre	951				951						

Huile de lucca, gallons	2				2						
Balances en cuivre avec poids	2				2						
Ciseaux, paire... { Lampe	6				6						
Ciseaux, paire... { Laboratoire	9				9						
Prélarts	1				1						
Laine blanche, lb	$20\frac{5}{16}$				$20\frac{5}{16}$						
Toiles goudronnées			3				3	}		Reçus de la batterie "B"	Devraient être vendues, mais le drapeau devrait être détruit.
Drapeau anglais			1				1				
Clés métalliques pour caisses			1				1				
Bois.... { Frêne, 6 pouces, pieds	552				552						
do 4 do do	82				82						
Madriers, 2 do do	11				11						
do mesurant 5 × 5 × 24, pièces	5				5						
do mesurant 9 × 4 × 24, pièces	5				5						
Erable, 6 pouces, pieds	119½				119½						
do 2 do do	8				8						
do 1½ do do	21				21						
do 3×9, pièces	4				4						
do 3×7, do	4				4						
do 6×5 pieds	10				10						
do 3×3 do	11				11						
Acajou, pieds	7				7						
Chêne, 6 pouces, pieds	264				264						
do 4 do do	184				184						
Tock, 1 pouce, do	76½				76½						
Paquets.											
Barils, poudre	1,534	111			1,534	111					
Caisse à munitions	2,015	3			2,015	3			Reçue des troupes		Devrait être réparée.
Caisse à emballer	84				84						
Caisses.. { Bordées de métal	54				54						
Caisses.. { do à moitié	1				1						
Tonneaux	9				9						
Coffres assortis	1				1						
Cylindres en zinc	246				246						
Cylindres en ferblanc	7				7						
Agrafes en cuivre	6,864				6,864						
Barillets assortis	7				7						
Epars de caisson	298				298						
Artillerie.											
Essieux en fer, transport	2				2						
Roux de transport	4				4						
Sacs en papier .... { No. 1	2,001				2,001						
Sacs en papier .... { No. 2	551				551						
Sacs en papier .... { No. 3	3,021				3,021						
Semelles de mortier de 10 avec coins	6				6						

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.		Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
		S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Canon	8 pouces	707	....	....	....	707						
	32 livres	2,628	....	....	....	2,628						
	24 do	1,193	....	....	....	1,193						
	18 do	1,051	....	....	....	1,051						
	12 do	314	....	....	....	314						
Culôts de bombes ou boulets.	Mortier, 13 pouces	179	....	....	....	179						
	Mortier, 8 pouces.	4	....	....	....	4						
Boites..	En ferblanc, graise, ½	60	....	....	....	60						
	Fusée ordinaire	20	....	....	...	20						
	Belle, diaph'm	20	....	....	....	20						
	Etoupilles de place	91	....	....	....	91						
Seaux, éponge		24	....	....	....	24						
Canettes en ferblanc pour lubrifier		1	....	....	....	1						
Caronade.	68 livres	3	....	....	...	3						
	18 do	32		....	....	32						
	32 do	47	....	....	....	47						
Capsules, éponge et seau.	Canon, 18 lbs.	29	....	....	....	29						
	do 9 lbs.	42	....	...	....	42						
Obus incendiaires pleins.	13 pouces	46	....	....	....	46						
	10 do	77	....	....	....	77						
	8 do	274	....	....	....	274						
	5½ do	125	....	....	....	125						
Affûts de place....	Fer avec roulettes, 12 livres	2	....	....	....	2						
	Ordinaires en bois, complets, 32 p.	13	....	....	...	13						
	Ordinaires en bois, complets, 24 p.	9	....	....	....	9						
	Flèche, 68	7	....	....	....	7						
	do 32 do	47	....	....	....	46	....	1	....	....	Pourris	On devrait les démolir et conserver la partie en fer. Il faudrait peindre tous les affûts en bois.
	Caronade, 18 do	11	....	....	...	11						
	do 12 do	3	....	....	....	3						
Cartouches, cuir, grosses		19	....	....	....	19						

Sacs en calico vide.	No 5	1,000	....	....	....	1,000
	Diap., 50 drs	90	....	....	....	90
	Diap., 40 drs	2,005	....	....	....	2,005
Cartouches, en flannelle, vide.	Carronade, 68 pièces, 5 lbs 12 ozs	3,486	....	....	....	3,486
	do 32 do 2 lbs 10 ozs	2,688	....	....	....	2,688
	do 18 do 1 lb. 8 ozs	798	....	....	....	798
	do 12 do 1 lb	398	....	....	....	398
	Obusier 8 p., 4 lbs	223	....	....	....	223
	do 5½ p., 2 lbs	148	....	....	....	148
	do 24 lbs 2 lbs. 8 ozs	315	....	....	....	315
	do 24 do 1 lb. 8 ozs	53	....	....	....	53
	do 12 do 1 lb. 8 ozs	19	....	....	....	19
	Canon, 8 p., 10 lbs	124	....	....	....	124
	do 32 lbs. 10 lbs	2,679	....	....	....	2,679
	do 32 do 5 lbs	98	....	....	....	98
	do 24 do 8 lbs	3,554	....	....	....	3,554
	do 24 do 3 lbs	2,867	....	....	....	2,867
	do 24 do 5 lbs	1,786	....	....	....	1,786
	do 18 do 6 lbs	477	....	....	....	477
	do 12 do 4 lbs	618	....	....	....	618
	do 9 do 2 lbs. 8 ozs	1,448	....	....	....	1,448
	do 9 do 1 lb. 8 ozs	551	....	....	....	551
	Mortier, 13 p.	221	....	....	....	221
	do 10 p.	1,393	....	....	....	1,393
	do 8 p.	23	....	....	....	23
	Sacs, 1 lb. 2 ozs	268	....	....	....	268
Camions		1	....	....	....	1
Cartouches en cuir	No. 1	16	....	....	....	16
	No. 6	5	....	....	....	5
	No. 7	15	....	....	....	15
Lance-feux		1	....	....	....	1
Patelettes	No. 7	183	....	....	....	183
	No. 13	30	....	....	....	30
Cartouches.	Sacs en calico pleins, 40 drs	24	....	....	....	24
	Flannelle, pleines 6 lbs	175	....	....	....	175
Epissoirs.	Canon, 8 pouces	8	....	....	....	8
	do 24 lbs	1	....	....	....	1
	do 18 do	3	....	....	....	3
	Mortier, 13 pouces	2	....	....	....	2
	do 10 pouces	2	....	....	....	2
Fusées.	A percusion, Pettman	3,962	....	....	....	3,962
	Règles ordinaires	2,907	....	....	....	2,907
	do diaph'm	5,667	....	....	....	5,667
	Mortier	2,161	....	....	....	2,161
Passe-boulets,	Virole, 13 p. 12, 88	1	....	....	....	1
	do 10 p. 9, 88	1	....	....	....	1
	do 8 p. 7, 95	1	....	....	....	1
	do 32 lbs 6, 207	1	....	....	....	1
	do 24 do 5, 639	1	....	....	....	1
	do 18 do 5, 124	1	....	....	....	1
	do 12 do 4, 54	1	....	....	....	1

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.	Grand-livre. S	Grand-livre. R	Grand-livre. U	Grand-livre. Ob.	Etat actuel. S	Etat actuel. R	Etat actuel.	Etat actuel. Ob.	Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
Vérificateur. — Virole 32 lbs, roug.	1	....	....	....	1						
Vérificateur. — do do 24 do	1	....	....	....	1						
Vérificateur. — Cerc. en cuiv 24 do heure.	1	....	....	....	1						
Vérificateur. — do 18 do c.5,024	3	....	....	....	3						
Vérificateur. — do 12 do 4,388	3	....	....	....	3						
Vérificateur. — do 32 do	1	....	....	....	1						
Poudre, lbs. — Pistolet ou bombe, F.G..	$508\frac{5}{8}$	....	....	....	$508\frac{5}{8}$						
Poudre, lbs. — Petit grain..............	$15\frac{7}{32}$	....	....	....	$15\frac{7}{32}$	......		......	....	....	Il n'y a pas de poudre en magasin pour le salut, on se sert maintenant de la poudre L. G. pour cette fin. Le bureau recommande de qu'une certaine quantité de poudre pour salut soit achetée d'une manufacture canadienne.
Poudre, lbs. — Gros grain..............	$89,627\frac{1}{2}$	....	....	....	$89,627\frac{1}{2}$						
Poudre, lbs. — Carabine, L. G..........	$58,199\frac{1}{8}$	....	....	....	$58,199\frac{1}{8}$						
Palans, 18 pieds, complets..............	1	....	....	....	1						
Leviers de manœuvre 6 pieds	1	....	....	....	1						
Tête de réserve. — Refouloirs, carronade, 68 lbs.......	4	....	....	....	4						
Tête de réserve. — do 32 do ...	12	....	....	....	12						
Tête de réserve. — do 24 do	6	....	....	....	6						
Tête de réserve. — do 18 do .. .	12	....	....	....	12						
Tête de réserve. — Refouloirs, canon, 32 lbs.......	13	....	....	....	13						
Tête de réserve. — do 24 do	8	....	....	....	8						
Tête de réserve. — Caronade, 68 lbs..	20	....	....	....	20						
Tête de réserve. — do 42 ou 32 lbs..	11	....	....	....	11						
Tête de réserve. — Ecouvillons, canon. 32 livres..	1	....	....	....	1						
Tête de réserve. — do 24 do	44	....	....	....	44						
Tête de réserve. — do 18 do	6	....	....	....	6						
Tête de réserve. — do 12 do		....	....	....	6						
Tête de réserve. — Ecouvillons, heure, 8 pouces........	3	....	....	....	3						
Tête de réserve. — do mortier, 10 pouces........	12	....	....	....	12						
Crochets à bombes, oreils........	7	....	....	....	7						
bomb. et fusées. — de campag. No. 1................	7	....	....	....	7						
bomb. et fusées. — do No. 2................	7	....	....	....	7						
bomb. et fusées. — do No. 3	5	....	....	....	5						
bomb. et fusées. — de place, No. 2.	2	....	....	....	2						
bomb. et fusées. — do No. 3....	3	....	....	....	3						
bomb. et fusées. — do No. 4................	9	....	....	....	9						
bomb. et fusées. — do No. 5.	1	....	....	....	1						

Menus assor.	do No. 6	1	....	....	....	1
	Instructions pour No. 1	1	....	....	....	1
	do No. 2	1	....	....	....	1
	do No. 6	1	....	....	....	1
	do Marine	1	....	....	....	1
	do Carabine spéciale	1	....	....	....	1
Menus assortiments, bombes et fusées.	Cadenas, en cuivre	23	....	....	....	23
	do en fer	1	....	....	....	1
	Sacs de toile cylindriques	4	....	....	....	4
	Maillets ordinaires	3	....	....	....	3
	Selters	2	....	....	....	2
	Dégorgeoirs	121	....	....	....	121
	Clefs en fer, serrures à ressort	4	....	....	....	4
	Rides d'étoupilles à friction	135	....	....	....	135
	Avant-trains complets, ch. d'affût de pl.	2	....	....	....	2
	Mèche	1	....	....	....	1
	Caisse à munitions	6	....	....	....	6
	Mèches à canon lb	171	....	....	....	171
Artillerie en fer.	Carronades, 68 livres, 36 qtx	32	....	....	....	32
	do 32 do 17 qtx	18	....	....	....	18
	do 12 do 6 qtx	2	....	....	....	2
	Canon, 32 livres, 56 qtx	27	....	....	....	27
	do 32 do 32 qtx	1	....	....	....	1
	do 24 do 50 qtx	26	....	....	....	26
	do 24 do 48 qtx	18	....	....	....	18
	do 18 do 42 qtx	8	....	....	....	8
	do 12 do 34 qtx	6	....	....	....	6
	Obusier, 8 pouces, 4, 2	2	....	....	....	2
	do 5½ pouces, 3, 6	1	....	....	....	1
	Mortiers, 13 pouces	1	....	....	....	1
	do 10 pouces, 18 qtx	1	....	....		1
	do 10 pouces, 16 qtx	5	....	....	....	5
	do 8 pouces, 9 qtx	2	....	....	....	2
	Esses F.S	10	....	....	....	10
Tampons	Ordinaires	5,257	....	....	....	5,257
	Diaphragmes	4,001	....	....	....	4,001
	Se chargeant par l'ouv. gros.	103	....	....	....	103
	do petits.	27	....	....	....	27
	Etoupillons	26	....	....	....	26
	Sacs à étoupille en cuir	46	....	....	....	46
	Lance-feux L.S, ordinaires	957	....	....	....	957
Pouss., vent.	Canon en cuivre	63	....	....	....	63
	No. 6—65	9	....	....	....	9

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.	Grand livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Refouloirs avec app., can. 8 pouces	2				2						
Refouloirs avec app., can. 32 livres	63				63						
Refouloirs avec app., can. 24 do	29		5		29		5			Reçus de la batterie "B".	Pour faire des manch. d'outils, etc.
Refouloirs avec app., can. 18 do	9				9						
Refouloirs avec app., can. 12 do	10				10						
Rivets, métalliques	5,246				5,246						
Bricoles légères, paires	41				41						
Hausse de mire. Obus, cuivre, 8 pouces	2				2						
Hausse de mire. do 5½ pouc.	1				1						
Hausse de mire. Canon, 8 pouc. 66 qtx.	1				1						
Hausse de mire. do 32 livres 33 qtx.	1				1						
Hausse de mire. Bois, 24 livres 50 qtx.	4				4						
Hausse de mire. do 12 do 34 qtx.	2				2						
Vis de pointage, carronade. 68 livres	7				7						
Vis de pointage, carronade. 32 do	24				24						
Vis de pointage, carronade. 18 do	6				6						
Vis de pointage, carronade. 12 do	2				2						
Vis .... De pres. en cuivre, hausse de p.	2				2						
Vis .... Mires en fer, carronade 68 liv.	29				29						
Vis .... De pointage en fer	32				32						
limière de bombes.... 10 pouces	1				1						
limière de bombes.... 8 pouces	3				3						
Bras de limière de réserve. Près	10				10						
Bras de limière de réserve. De derrière	8				8						
Bombes sans tampons. Canon, 8 pouces	191				191						
Bombes sans tampons. do 32 livres	2,512				2,512						
Bombes sans tampons. Ordinaire, 24 livres	1,070				1,070						
Bombes sans tampons. do 18 do	801				801						
Bombes sans tampons. do 12 do	99				99						
Bombes sans tampons. Ordinaire, rivé, 24 livres	584				584						
Bombes sans tampons. Mortier, 13 pouces	60				60						
Bombes sans tampons. do 10 pouces	1,429				1,429						
Bombes sans tampons. Canon, 32 livres	254				254						
Bombes sans tampons. do 24 do	1,871				1,871						
Bombes sans tampons. Diaphragme, 18 livres	58				58						
Bombes sans tampons. do 9 do	1,767				1,767						
Bombes sans tampons. do 8 pouces	50				50						

Coussinets, paires		16	....	....	....	16					
Caisse à munitions, caronade.	68 livres.	844	....	....	....	844					
	32 do	857	....	....	....	857					
	18 do	204	....	....	....	204					
	12 do	104	....	....	....	104					
Boulet	Caisse, canons, 68 livres	1	....	....	....	1					
	do 32 do	119	....	....	....	119					
	do 24 do	83	....	....	....	83					
	do 12 do	35	....	....	....	35					
	do 9 do	1,017	....	....	....	1,017					
	Caisse, obusier, 24 do	262	....	....	....	262					
	Pleins, 12 livres	35	....	....	....	35					
	Mitraille, caronade, 68 livres.	675	....	....	....	675					
	do 24 do	76	....	....	....	76					
	do 18 do	58	....	....	....	58					
	do 12 do	84	....	....	....	84					
	Mitraille, Caffins, 8 pouces	7	....	....	....	7					
	do piqués, 12 livres	15	....	....	....	15					
	Ronds, 32 livres	450	....	....	....	450					
	do 24 do	nil	....	....	....	nil					
	do 18 do	140	....	....	....	140					
Mires, millars, complète.	Canon, 32 livres, de devant	1	....	....	....	1					
	do 32 do d'arrière	1	....	....	....	1					
	do 24 do 9½ pieds, de devant	49	....	....	....	49					
	do 24 do 9½ pieds, d'arrière.	50	....	....	....	50					
	do 24 do 48 ,, de devant.	17	....	....	....	17					
	do 24 do 48 ,, d'arrière	16	....	....	....	16					
	do 18 do 42 ,, de devant.	8	....	....	....	8					
	do 18 do 42 ,, d'arrière	8	....	....	....	8					
	do 12 do 34 ,, de devant.	5	....	....	....	5					
	do 12 do 34 ,, d'arrière	5	....	....	....	5					
	Caronade, 32 livres, 4 pieds de dev.	3	....	....	....	3					
	dô 32 do do d'arrière	3	....	....	....	3					
Clous d'enclouage.	Canon, ordinaires	400	....	....	....	400					
	A ressort, 24 livres	28	....	....	....	28					
Ecouvillons avec appuis.	Caronade, 68 livres	73	....	....	....	73					
	do 32 do	95	....	....	....	95					
	do 24 do	4	....	....	....	4					
	do 18 do	45	....	....	....	45					
	do 12 do	17	....	....	....	17					
	Canon, 32 livres	68	....	....	....	68					
	do 24 do	106	....	....	....	106					
	do 18 do	24	....	....	....	24					
	do 12 do	16	....	....	....	16					
	Obusier, 8 pouces	20	....	....	....	20					
	do 5½ pouces	11	....	....	....	11					
	Mortier, 13 et 10 pouces	9	....	....	....	9					
	de 8 pouces	10	....	....	....	10					

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasin de réserve.)

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Longailles, écouvillons. 11 pieds	19	....	....	....	19						
do 10 pieds	8	....	....	....	8						
do Assortis	201	....	....	....	201						
do Canon en cuiv.	3	....	....	....	3						
Courroies de boîte à étoupilles	113	....	....	....	113						
Curettes pour bombes	......	....	2	....	......	....	2	....	....	Reçues de la batterie "B"	Devraient être faites à l'entreprise par le sergent préposé aux harnachements.
Paloniers, service général	3	....	....	....	3						
Tampons avec bourres. 24 livres	6	....	....	....	6						
do 12 do	4	....	....	....	4						
Etoupilles à friction, en cuivre	4,404	....	....	....	4,404						
Tire-bourres, caronade. 68 livres	23	....	....	....	23						
do 32 do	73	....	....	....	73						
do 24 do	2	....	....	....	2						
do 18 do	5	....	....	....	5						
do 12 do	8	....	....	....	8						
Tire-bourres Obusier, 24 livres	3	....	....	....	3						
do do 32 do	19	....	....	....	19						
do Canons, 24 livres	88	....	....	....	88						
do do 18 do	16	....	....	....	16						
do do 12 do	8	....	....	....	8						
do do 9 do	6	....	....	....	6						
Bourres. Grummel, 33 livres	1,020	....	....	....	1,020						
do do 24 do	166	....	....	....	166						
do Gutta-percha, ordinaires	7,179	....	....	....	7,179						
do do diaphragme	227	....	....	....	227						
Toiles de fourgon	2	....	....	....	2						
Wagons. Fourrage, service général	3	....	....	....	3						
do Service général	1	....	....	....	1						
do Camions	......	1	....	....	......	1	....	....	Reçus de la batterie "B".....	....	Devraient être réparés ; deux nouvelles roues de derrière emportées du dép. des aff. roy., Woolwich.
do Munit., avec avant-trains, c. de 9 p.	4	....	....	....	4						
do do do Obus., 24 p.	1	....	....	....	1						
Rondelles, voitures	38	....	....	....	38						
Clés Knockup	3	....	....	....	3						
do Mire, L.S	20	....	....	....	20						
do Manille	1	....	....	....	1						

Traineaux.	Artillerie, canons, 6 livres.	6	....	....	....	6						
	do obusiers, 24 livres	......	2	....	....	......	2	....	....	Reçus de la batterie "B".. ...		
	do do 12 do	2	....	....	....	2					... .	Devraient être réparés.
	Munitions, canon, A.P. 6 l.	14	....	....	....	14						
	do do S.L., 12 l.	4	....	....	....	4						
	do obusiers, 24 liv..	......	....	2	....	......	....	2	....	.. ..	Reçues de la batterie "B"........	
	do do 12 liv..	5	....	....	....	5						Devraient être démolis, et la partie en fer conservée pour réparer d'autres traineaux..............
	Armes portatives..........	1	....	....	...	1						
	Magasin....	3	....	....	...	3						
Nécessaires, soldats.												
Jambettes..........		84	...	....	....	84						
Bidons.	Couvercles	236	....	....	....	236						
	Fer-blanc	180	....	....	....	180						
Articles de casernes.												
Couchettes, hôpital		26	....	...	....	26						
Couvertes, do		187	....	....	....	139	48	....	....	Mangées aux vers av. de quitter le mag. impérial.		
Balais..........		12	....	....	. ..	12					... .	Devraient être réparées.........
Traversins, casernes.....		2,214	....	40	.. .	2,214	...	40	....	....	Reçues de la batterie "B"............	
Caisses.	Lit, P......................	76	....	....	....	76						Devraient être vendus...........
	Traversins..................	28	....	....	...	28						
Paillasses, caserne		1,580	12	21	....	1,580	12	21	....	Reçues de la batterie "B".....	Reçues de la batterie "B"......	Les art. rép. devraient être rép.; ceux qui sont hors de service devraient être vendus, à l'exc. de 8 qu'on dev. rép., les autres couv. devraient être vendues.
Couvertures, caserne......		......	....	100	....	......	....	100	....	....	Reçues de la batterie "B"............	
Couvertures, hôpital..............		51	....	...	....	51						
Sangles de lit		43	....	....	...	43						
Draps, caserne.		2,601	....	63	....	2,601	....	63	....	....	Reçus de la batterie "B".	
Traversins, hôpital........		2	....	....	....	2						Devraient être vend. à l'exception de 20 pour réparer les autres.
Guérites....		17	....	...	....	17						
Articles.												
Coffrets, argent.....		1	....	....	....	1						
Gardes, châssis.......................		10	....	....	....	10						
Plaques taillées..............		4	....	....	....	4						
Bassinets en frêne.............		10	....	....	....	10						
Montants		227	....	....	...	227						
Plaques de support, poële...............		12	....	....	...	*12						
Poëles ordinaires......................		12	....	....	....	12						
Culots de bombes et boulets	32 livres...	2,719	....	....	....	2,749						
	24 do ...	4,466	....	...	....	4,466						
	58 do ...	1,893	....	....	...	1,893						
	12 do ...	1,679	....	....	...	1,670						
	13 pouces..	333	. .	....	....	333						
	10 do ..	313	....	....	....	313						
	8 do ..	1,056	....	...	....	1,056						

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Chantiers en fer, pieds	719	....	...	....	719						
Articles dans le magasin.											
Doloires à main	5	....	....	....	5						
Barils en mérisier, (cercles en cuivre)	4	....	....	....	4						
Brouettes. { Poudre	2	....	....	....	2						
Brouettes. { A roulettes	5	....	....	....	5						
Houssoirs	5	....	....	.	5						
Cloches	1	...	....	....	1						
Tourne-vis. { Vis, G.M., 12 pouces	8	....	....	....	3						
Tourne-vis. { do 6 pouces	3	....	....	....	3						
Tourne-vis. { Bois, ferrage en cuivre	5	....	....	....	5						
Peaux tannées	49	....	....	....	49						
Crochets à canon en cuivre	4	...	....	....	4						
Couteaux, laboratoire, G.M	2	...	...	....	2						
Clés pour ouvrir des boîtes	3	....	....	....	3						
Echelles	3	....	....	....	3						
Mesures, quart en cuivre	2	....	...	....	2						
Pinces, G.M , paires	3	....	....	....	3						
Vases pour arroser en cuivre	3	....	....	....	3						
Ciseaux, laboratoire	3	....	....	....	3						
Coussinets, paires	19	....	....	....	19						
Pelles en cuivre	2	....	....	....	2						
Guindage	2	....	....	....	2						
Liste des articles de bureau	50	....	...	....	50						
Articles dans les ateliers.											
Doloires	1	....	....	....	1						
Enclumes. { Forge	1	....	....	....	1						
Enclumes. { Forgeron	1	....	....	....	1						
Jarière anglaise	6	....	....	....	6						
Soufflets. { Gros	1	....	....	....	1						
Soufflets. { Moyens	1	....	....	....	1						

Bancs de menuisiers	1	....	....	....	1						
Lames à scie, métalliques	1	....	....	....	1						
Liste des articles de bureau	94	....	....	....	94						
Coussinets en cuivre	1	....	....	....	1						
Bondonnière	1	....	....	....	1						
Tape	1	....	....	....	1						
Vilebrequins	1	....	....	....	1						
Compas courbes. En fer	2	...	....	...	2						
Compas courbes. En bois	1	....	....	...	1						
Chandeliers en cuivre	2	....	....	....	2						
Ciseaux. A froid	1	..	....	....	1						
Ciseaux. A chaux	1	....	....	....	1						
Ciseaux. Bedâne	2	...	....	....	2						
Ciseaux. A seul biseau	3	....	...	....	....	....	3	....	....	Ont servi (cassés,)	Devraient être vendus.
Haire	8	....	....	....	8						
Compas, paires	2	....	....	....	2						
Vilebrequins	1	....	....	..	1						
Marteaux, assortis	19	....	....	....	19						
Manivelles de meules à aiguiser	1	....	....	..	1						
Leviers de manœuvre	8	....	....	...	4	....	4	....	....	Ont servi	Pour faire des manches, pics, etc.
Drosses de cercles de différ. dimensions	28	....	....	....	28						
Pieds de biche	1	...	....	....	1						
Assettes	3	....	....	....	3						
Bigornes	2	...	....	....	2						
Colombes à joindre	1	....	..	....	1						
Couteaux. Rainettes	1	....	....	...	1						
Couteaux. Froe	1	....	....	...	1						
Tours. A polir	1	..	....	....	1						
Tours. A tourner	1	....	....	....	1						
Pinces, menuisiers, paires	4	....	....	....	4						
Doloires assorties	8	....	....	....	8						
Tenailles	2	....	....	....	2						
Machine à percer	1	....	.. .	....	1						
Scies. A main	1	....	....	....	1						
Scies. Passe de scieurs de long	1	....	....	..	1						
Scies. A tenon	1	....	....	....	1						
Couteaux à deux manches	1	....	....	....	1						
Equerres. Acier	2	....	....	.. .	2						
Equerres. Fer	2	...	. .	....	2						
Vilebrequin de tonnelier	1	....	....	....	1						
Pierres. A moudre	2	....	....	...	2						
Pierres. A l'huile	2	....	....	...	2						
Coffres d'outils. Menuisiers	1	....	. ..	....	1						
Coffres d'outils. Tonneliers	1	...	....	..	1						
Bourres	1	....	....	...	1						
Tourne-vis	5	.. .	. ..	....	5						
Etaux. A main	2	....	....	....	2						
Etaux. A pied	1	..	....	....	1						
Prélarts	12	...	....	....	12						

RAPPORT d'inspection des articles qui se trouvaient à Québec le janvier 1875. (Magasins de réserve.)—*Suite.*

Description des articles.	Grand-livre.				Etat actuel.				Pourquoi ils sont réparables.	Pourquoi ils sont hors de service.	Remarques du bureau.
	S	R	U	Ob.	S	R	U	Ob.			
Instruments de mathématiques.											
Niveaux, plaques de hausse et h. de p...	5	...	....	....	5						
Outils d'artificiers.											
Coffre d'outils de forge...	1	....	....	....	1						
Doloires à manches...	6	....	....	....	6						
Etuis en cuir de scie à main...	15	....	....	....	15						
Chassoirs. { Coussinets métallique...	5	....	....	....	5						
Chassoirs. { Garnis de bois...	8	....	....	...	8						
Pannes de marteaux, 28 ozs...	3	...	....	....	3						
Plomb à niveau...	3	....	...	....	3						
Pinces, menuisiers, paires...	4	....	...	....	4						
Chiens de fusil, McMahon. { 9 pouces...	7	....	....	....	7						
Chiens de fusil, McMahon. { 15 pouces...	23	....	....	....	23						
Cornes à poudre...	24	....	...	....	24						

L. A. CASAULT, LIEUT.-COL.,
D.A.G., dist. mil. No. 7.
FREDERICK LAMPSON, Capt.,
Garde-magasin, dist. mil. No. 7.

FRÉDÉRICTON, N. B.

Le bureau d'inspecteurs s'est réuni dans le district militaire No. 8, les 8, 9 et 11 février 1875, en vertu des ordres généraux (32), No. 4. en date du 4 décembre 1874.

PRÉSIDENT—Le lieut.-col. George J. Maunsell, D.A.G.

MEMBRES—Le lieut.col. D. R, Jago, artillerie; le lieut.-col. J. Evans, garde-magasin de district.

(1). Le bureau ayant inspecté les articles et munitions en la possession du garde-magasin de district, a constaté que les entrées du grand-livre du district sont exactes, que les articles susdits sont dans un état de service, à l'exception des articles indiqués dans les listes A. B. ci-incluses, dont on recommande la vente sans délai, vu que la plupart sont mangés aux vers.

(2). Le bureau ayant examiné tous les bâtiments militaires sous le contrôle de la milice est d'opinion que les bâtiments ainsi désignés* dans les listes C. D. ci-jointes, étant inoccupés se détériorent rapidement; on a indiqué sur ces listes en détail les réparations les plus urgentes.

Le bureau saisit cette occasion d'attirer l'attention du quartier-général, sur la proposition du lieut.-col. Evans, formulée le 28 octobre 1873, et approuvée par le député adjudant général en la soumettant à la considération de l'adjudant général, à l'effet que les familles des miliciens, qui font le service actif et qui jouissent d'une bonne réputation, aient la permission d'occuper les casernes militaires à St. Jean.

Si cette recommandation du député adjudant général est adoptée au sujet de l'occupation des casernes de l'infanterie à St. Jean, dans le cas où on érigerait un hangar d'exercice sur les terrains des casernes, on pourrait tenir de cette manière les casernes des soldats de l'artillerie et de l'infanterie dans un bon état, tandis que les quartiers des officiers, même s'ils étaient inoccupés, vu qu'ils sont construits en pierre, souffriraient bien moins de la température humide de St. Jean que les bâtiments en bois qui viennent d'être mentionnés.

Il faudrait réparer les clôtures qui se trouvent sur le terrain des casernes à St. Jean, ainsi que celles qui entourent les arsenaux de Red Head, de la tour de Carleton, de l'île aux Perdrix et de Fort Howe.

(3.) Le bureau a constaté, après avoir fait l'inspection de l'artillerie, des munitions de guerre et autres en la possession du garde-magasin, qu'ils sont en bon état de service.

Le bureau est d'avis que si les bureaux d'inspecteurs avaient ordre à l'avenir de se réunir durant les mois d'automne, à l'expiration des exercices annuels du tir à la cible de l'artillerie, ils seraient plus en état d'inspecter et recommander les réparations que l'on devrait faire à l'artillerie et aux ouvrages en terre.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. J. MAUNSELL, lt.-col.
D.A.G., président.
DARELL L. JAGO, lieut.-col., artillerie.
JOHN EVANS, lieut.-col., garde-magasin.

(A.)

LISTE DES ARTICLES condamnés par le bureau d'inspecteurs à St. Jean N.B., le......janvier 1875.

Description.	Vieux.	Hors de service.
Sacs, chevilles, lieutenante, H	....	3
Tentes circulaires, en toile	....	1
Barils de poudre ordinaire	....	101
Bols à laver, en terre	....	20
Couvertes	....	9
Chaussures, paires, O.P.	....	27
Uniformes.. Artillerie—Gilets en drap	....	4
do Bonnets de police	....	10
do Tuniques en drap	....	22
do Pantalons en serge	....	25
Infanterie—Tuniques en drap, O.P.	21	
do do drap	....	64
do do serge	249	
do Bonnets de police, en serge	226	
do Pantalons en serge	....	35
Carabiniers—Tuniques, en drap	....	6
do Pantalons en serge	....	14
do Capotes	....	458
Poteaux, tente circulaire	....	23
Chevilles, tente, petite	....	19
Balances à mesurer	....	1
Poëles assortis	....	4
Contrefiches pour cibles	....	1
Cibles en fer	....	1
Maillets, tente	....	6
Anneaux en cuivre	....	403

Tous les fourniments dans ce district sont surannés, et la plus grande partie sont hors de service, d'après le rapport du bureau d'inspecteurs de 1874. Ils sont maintenant condamnés, et on demande une nouvelle distribution.

GEO. J. MAUNSELL, lt.-col.,
D.A.G., président du bureau.

(B.)

LISTE DES ARTICLES condamnés par le bureau d'inspecteurs à Fredericton, le 11 janvier 1875.

Description.	Vieux.	Hors de service.
Chaussures, paires, O. P	50	
Bottes de mousqueton	140	
Capotes	....	40

GEO. J. MAUNSELL, lt.-col.,
D.A.G., président du bureau.

(C.)

Liste des salles des casernes, St. Jean.

*Casernes d'artillerie.
*Cuisine.
*Atelier de l'armurier.
*Atelier du fabricant de collier.
*Ecurie No. 1.
*Ecurie No. 2.
*Lavoir.
*Sellerie.
*Atelier du charron.
*Trois salles d'ordonnance.
Quartiers et salle à dîner des officiers. Il faudrait un nouveau seuil au porche et peindre l'ouvrage en bois à l'extérieur.
*Magasin des rations,
*Hangar à canons. Occupé par le garde-magasin de district.
*Corps de garde principal. Une partie en bois et l'autre en brique.
*Casernes d'infanterie. Il faudrait un nouveau plancher pour le véranda; le plafond dans les deux salles a besoin de réparations.
*Atelier du tailleur.
*Lavoir.
*Cuisine.
*Bâtiment de la machine.
*Cantine.
Hôpital. Prêté au bureau de santé; occupé par le bureau.
Hangar à canon. Il faut un nouveau toit pour le hangar des armements.
*Atelier de l'armurier. En brique.
Magasin militaire. Occupé par le garde-magasin de district.
" No. 1. " " "
Intendance, " " "
*Corps de garde,
*Atelier du mécanicien.
Intendance, No. 1. Loué, occupé.
" No. 2. " "

Remarques générales.

(1). Tous les ouvrages en bois exposés à l'air, à l'exception des toits, ont besoin d'être peinturés.

(2). Une glace brisée mentionnée par le garde-magasin de district; le bureau a besoin de réparation.

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-col.,
D.A.G., président.

(D.)

Liste des salles des casernes, Frédéricton.

Casernes de soldats. Sous le contrôle du gouvernement provincial, en bon état
Carré des officiers.
A Maison. Maison de douane, en bon état.
B " Sous les soins du garde-magasin militaire, en bon état.
C " Le toit du bureau du D.A.G. a besoin de réparations.
D " Syndics d'école. Bon état.
Magasin militaire. A besoin d'être peinturé à l'extérieur.

Ile aux Perdrix, St. Jean.

Corps de garde—Il faudrait quelques menues réparations (une nouvelle plateforme pour la porte extérieure) et le peinturer ; comme il est inoccupé, il se détériore. Il faudrait réparer le toit du magasin.

Tour Carleton, St. Jean.

(1,) Le hangar à canon sur le haut de la tour a été renversé et détruit.
(2.) Il faudrait un nouveau toit au hangar des armements.

GEO. J. MAUNSELL, lt col.,
D.A.G., président.

Voici les réponses que le bureau a l'honneur de faire aux questions contenues dans les extraits de la lettre du bureau de la guerre, en date du 4 décembre 1874.

Artillerie.

Q. 1.—*A.* Ils sont tous en bon état de service, et les armements comme les menus achats sont suffisamment protégés.

Les affûts n'ont pas été peinturés depuis 1872 ; ils sont fort exposés à l'air et ils auraient besoin d'être peinturés.

Les canons devraient être examinés par un sergent armurier, car quelques-uns ont suffisamment servi pour nécessiter un examen. Il serait bon de vernir leurs châssis de moulage, ce que pourraient faire les gardiens résidents si on leur donnait une rémunération additionnelle et les matériaux nécessaires. Ils n'ont pas été vernis depuis 1872.

Q. 2.—*A* La quantité de munitions préparée n'est pas suffisante, car plus de six cents cartouches de toutes nature ont été remises au gouvernement impérial en même temps que les canons.

Q. Cela suffit-il ? Oui, si nous tenons compte de l'état suranné de l'armement.

Q. Quelle est la quantité qui se trouve dans les sacs ?—Aucune.

Magasin de Batterie.—Celui qui se trouve dans la batterie de Dorchester est dans un état de ruine ; comme tous les ouvrages en terre il a souffert de l'action de la température. Il n'est certainement pas à l'épreuve des bombes.

L'eau perce à travers celui de l'île aux Perdrix.

Deux affûts de canon de 16 à l'île aux Perdrix ont besoin de nouveaux liens.

Q. 3.—N. Les canons de campagne sont tous en bon état, ainsi que leurs affûts, à l'exception d'un canon de 6 livres et d'un affût d'obusier de 12, qui sont hors de service. Ils sont tous suffisamment à l'abri.

Arsenal.

Les articles que contient l'arsenal sont en très-bon état ; mais le bureau est d'avis que la quantité de poudre en réserve (20 barils) est trop faible, et il recommande, vu que St. Jean est le point de distribution de toute la province, qu'il y ait toujours en réserve au moins cent barils dans cet arsenal.

Artillerie de campagne.

Batterie de campagne de New-Castle.—Les affûts de canon ont besoin d'être peints de suite, car canons et affûts sont très exposés à l'air. Le bureau recommande que la demande du lieut.-col. Foster, formulée dans son rapport d'inspection de cette année au sujet de l'érection d'un hangar à canon, soit mise à effet.

CHATHAM.—Le bureau désire attirer l'attention sur la recommandation faite par le lieut.-col. Jago dans son rapport pour 1873, au sujet des canons de 24, qui sont sous les soins de la batterie No. 7. Il faudrait peindre les affûts de tous les canons dans le Nouveau-Brunswick. Il appert d'après ce que le bureau a pu voir des ouvrages en terre suivants, alors couverts de neige, qu'ils sont fort endommagés par l'action de la température, et il recommande qu'on fasse au printemps des réparations à la batterie de Dorchester, à l'île aux Perdrix, Fort Tipperary; St. André. Ils faudrait refaire la partie en brique qui se trouve à la porte d'entrée, à l'île aux Perdrix.

HALIFAX.

Le bureau des inspecteurs du district s'est réuni à Halifax, N.E., le 3 février 1875, conformément à l'ordre général, en date d'Ottawa, le 4 décembre 1874.

PRÉSIDENT :—Le col. J. Wimburn Laurie, D.A.G.

MEMBRES :—Le lieut.-col. Jago, le capt. George Guy.

Le bureau s'étant réuni conformément aux ordres reçues, fit l'inspection de la salle d'exercices militaires, des bâtiments adjacents, et de l'artillerie dont on se sert pour l'exercice, ainsi que des canons de la batterie de campagne. Il a l'honneur de faire rapport comme suit :

ARTILLERIE.

Canons dans la salle d'exercice.

1. Il n'y pas de canons montés sur les fortifications dans le voisinage d'Halifax, qui soient sous le contrôle de la milice. Les canons montés dans la salle d'exercice, tels qu'indiqués par le rapport A., ci-inclus, sont dans un bon état, et les armements et les menus achats qui sont sous les soins d'un gardien spécial, sont au complet.

Il faudrait faire quelques réparations au boisage des affûts et porte-corps, les repeindre, puis vernir les canons. Cela n'a pas été fait depuis 1868.

Canons dans le parc d'artillerie.

Les affûts des canons de 32—voir le rapport B—ont été exposés à l'air et sont hors de service, ils peuvent servir cependant pour l'exercice ; il faudrait vernir les canons, repeindre les affûts ; le porte-corps sur lequel ils sont placés est tellement pourri que les roues se sont enfoncées et qu'on ne peut ni faire avancer ni faire reculer les canons.

Canons au dépôt sans affûts.

4. Des canons de dix-huit transférés de la salle d'exercice de Dartmouth, qui a été incendiée il y a trois ans, sont sous les soins du garde-magasin ; ils ne sont d'aucune utilité pour la milice, et on recommande de les vendre.

Affûts sans canon.

7. Des affûts fixes pour le service de la mer sont aussi en la possession du garde-magasin ; ils sont hors de service et on devrait les vendre ; la ferrure pourrait servir cependant s'il fallait acheter de nouveaux affûts.

Pas d'arsenal.

2. Comme il n'y a pas de canons montés pour le service dans le voisinage d'Halifax sous la garde de la milice, et qu'il n'y a pas d'arsenal pour la milice, on ne garde aucun approvisionnement en munitions. Les munitions dont l'artillerie a besoin pour le service des bouches à feu lui sont envoyées, sur demande, des arsenaux impériaux.

Canons de campagne et hangar des canons de campagne.

3. Les six canons Armstrong (de 6 livres) qui sont en la possession de la batterie légère d'Halifax sont dans un bon état ; les affûts ont été peints récemment, mais le hangar aux pièces de campagne est dans un si mauvais état, faisant eau de toutes parts, qu'on a jugé nécessaire de démonter les canons et de les emmagasiner dans un autre local. Le bureau recommande que le hangar soit réparé.

Munitions de l'artillerie.

4. Il n'y a pas d'autres munitions de l'artillerie que celles qui ont déjà été énumérées.

Hangars d'exercice.

De nouvelles couvertures ont été posées dernièrement sur les hangars d'exercice pour l'infanterie et la cavalerie ; l'intérieur a été peinturé, et tout est maintenant en bon état. Le plancher du bâtiment de l'infanterie est très-humide, ce qui est dû probablement à l'état défectueux du canal qui sert à l'écoulement des eaux, lequel devrait être réparé.

Salle d'armes.

L'ancienne salle d'armes ayant été dégarnie des munitions qui s'y trouvaient, peut servir maintenant comme telle. Le bureau recommande que la proposition du député adjudant général pour lui rendre son ancienne destination de salle d'armes pour la brigade de la cité, soit mise à effet.

Cave à charbon.

Comme il faut emmagasiner le charbon dans la salle d'exercices et les bureaux à plus de 50 verges de l'endroit dans le hangar des pièces de campagne, vu l'absence d'une cave à charbon, le bureau recommande que la chambre souterraine, qui sert actuellement de bureau du député adjudant général, soit convertie pour cette fin.

Bureaux de l'état-major de la milice.

Le bureau recommande aussi que des bureaux convenables soient construits pour l'état-major de la milice avec façade sur la rue.

Munitions de la milice.

Le bureau inspecta ensuite les munitions de la milice et constata que la quantité d'articles en la possession du garde-magasin militaire correspondait avec les entrées du grand-livre du magasin du district ; les différents items que l'on a comptés indistinctement avec soin correspondaient parfaitement avec les entrées.

Articles à vendre.

Ci-joint se trouve une liste des articles, marquée C.; le bureau recommande que l'on en dispose selon le mode indiqué dans la colonne des remarques.

Uniformes de la brigade navale.

Comme il n'y a pas d'apparence que les uniformes de la brigade navale soient utilisés dans ce district, le bureau recommande que ces uniformes qui sont neufs, soient transférés dans une autre partie du pays, là où on maintient un effectif permanent, et là où ils pourraient servir comme tenue de corvée, ou bien encore servir pour un corps tel qu'une police riveraine.

Bâtiment des munitions.

Le bâtiment des munitions n'est pas à l'épreuve de l'eau, et comme les mnitions pourraient être endommagées, le bureau recommande que les réparations nécessaires soient faites.

Le bureau s'est alors ajourné.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
D.A.G., commandant dist. mil No. 9,
Président.

DARELL R. JAGO, lieut.-col.,
Artillerie, N.B.

GEORGE GUY, capitaine,
Garde-magasin.

Halifax, N.-E., 4 février 1875.

(A.)

ETAT des canons, affûts, etc., dans le hangar d'exercice.

Description.	Nombre.	Remarques.
32 livres, 45 qtx., montés	8	Il faudrait vernir les canons.
Petits châssis. en bois	7	Il faudrait les peindre et faire quelques réparations à la charpente.
Petits châssis. en fer	1	
Camions 32 livres	8	

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
D.A.G., commandant, dist. mil. No. 9,
Président.

(B.)

ETAT des canons, montés et démontés dans le parc d'artillerie à Halifax.

Description.	Nombre.	Remarques.
32 livres, 56 qtx	2	Il faudrait les vernir.
32 livres, 45 qtx	6	
Mortier de 10 pouces	1	
Affuts fixes en bois — 32 livres, L.S	6	8 affûts de service devraient être repeints. 7 qui ne servent pas devraient être vendus.
Affuts fixes en bois — 32 livres, S.S	9	
Affût de mortier de 10 pouces	1	Il faudrait le peindre.
Batterie de campagne.		
6 livres, "A"	6	Le hangar est tout-à-fait impropre pour la protection ou la garde de ces canons, etc.
Affûts — Canon	6	
Affûts — Avant-train	6	
Affûts — Wagon	6	
Affûts — Avant-train	6	

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
D.A.G., commandant, dist. mil. No. 9,
Président.

(C.)

LISTE des articles surannés et hors de service condamnés par le bureau des inspecteurs à Halifax, N.-E.

Articles.	Nombre. O.	Nombre. U.	Remarques.
Fourniments.			
Bretelles de fusils	......	14	Devraient être vendues.
Gibernes, 50 coups	.....	33	On pourrait s'en servir.
Armes.			
Carabines Enfield, courtes	2	.....	Devraient être vendues.
Effets de campement.			
Couvertes, grises	......	26	23 devraient être vendues ; 3 réparés,
Tentes, circulaires	......	1	Réparables, devraient être réparées.
Uniformes—Artillerie.			
Capotes	......	2	Devraient être vendues.
Uniformes—Infanterie.			
Tuniques	......	110	On pourrait s'en servir.
Pantalons	......	93	do
Capotes	......	28	Devraient être vendues.
Uniformes—Brigade Navale.			
Pantalons	500	......	On pourrait s'en servir.
Blouses	500	......	do
Blouses pour l'exercice	780	......	do
Bonnets	500	......	do
Divers.			
Balances petites	......	1	Devraient être vendues.
Houssoir	.....	1	do
Havresacs blancs	......	299	On pourrait s'en servir.
Caisse de médicaments	......	1	Devrait être réparée et remplie.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
D.A.G., commandant, dist. mil. No. 9.

Halifax, N.E., 4 février 1875.

FORT-GARRY.

Le bureau d'inspecteurs s'est réuni à Winnipeg, en conformité d'un ordre général No. 4, en date d'Ottawa, 4 décembre 1874.

PRÉSIDENT—Le lieut.-col. W. Osborne Smith, C. M. G., D. A. G., district militaire No. 10.

MEMBRES—Le major A. Peebles, préposé aux approvisionnements; le capitaine Allan Macdonald, du bataillon provisoire d'infanterie.

Le bureau se réunit en vertu des ordres du district, le 29 de janvier, et s'ajourna de temps à autre ; il fit les inspections indiquées dans les ordres généraux (32) No. 4, en date du 4 décembre 1874, et il a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

Munitions.

1. L'état et la quantité des munitions de l'artillerie, de guerre et autres, en la possession du garde-magasin du district, sont indiqués dans le rapport ci-joint, marqué " A."

2. L'état et la quantité de pièces d'artillerie et des munitions sous les soins de l'officier commandant la batterie d'artillerie, de service ici, sont indiqués dans le rapport ci-joint, marqué " B."

3. Le rapport " C " indique les articles que le bureau considère hors de service et qui devraient être ou détruits ou vendus.

Munitions et bâtiments.

Les bâtiments appartenant au gouvernement, qui sont occupés par l'effectif qui fait ici le service, sont au nombre de vingt-deux, y compris les grandes écuries et la boulangerie construite par les troupes l'année dernière. Ces deux derniers bâtiments sont en très-bon état, mais tous les autres bâtiments érigés par l'entrepreneur dans l'automne de 1873, ont besoin de réparations, vu qu'ils ont été construits en trop peu de temps avec du bois qui n'était pas suffisamment sec. On peut porter les frais de réparation à trois mille ou trois mille cinq cents piastres.

Les munitions remplissent actuellement deux huttes des soldats et la troisième partie d'une autre ; ce local ne peut être que temporaire, car il n'est pas adapté à la bonne conservation des munitions et armes précieuses qui sont emmagasinées dans ce dépôt.

Les armements de réserve (Snider Enfield) sont temporairement emmagasinés en faisceaux dans l'une des huttes où se trouvent les munitions.

Il faudrait de toute nécessité construire un arsenal convenable dans les limites de l'enceinte proposée pour le fort ou les casernes.

Le bureau est d'avis qu'il est désirable que le fort ou les casernes soient clôturés le plus tôt possible.

Les ravages du feu, qui pourrait entraîner des pertes considérables, sont plus à craindre dans ces prairies avec des bâtiments en bois qu'ailleurs; et le bureau recommande respectueusement que ce dépôt soit pourvu d'une pompe à incendie et de boyaux.

Quant aux paragraphes 3 et 4 concernant l'artillerie, et à la dernière partie du paragraphe 3 relatif aux arsenaux, le bureau a l'honneur de vous soumettre ci-joint un rapport " D," préparé par le lieutenant Cotton, de l'artillerie canadienne, conformément aux instructions de l'officier commandant le district, lequel rapport a notre approbation.

W. OSBORNE SMITH, lieut.-colonel.

A. PEEBLES, major, préposé aux approvisionnem'

A. MACDONALD, capt. du bataillon prov. d'infant.

Winnipeg, 17 février 1875.

(A.)

LISTE DES ARTICLES au dépôt à Winnipeg, 30 janvier, 1875.

Articles.	No.	Remarques.
FOURNIMENTS.		
Artillerie.		
Banderoles de giberne	106	
do ceinturons	72	
Agrafes	72	
Gibernes, 20 coups	109	
Baudriers	72	
Infantrie.		
Banderoles de gibernes	284	
do ceinturons	257	
Agrafes	243	
Giberne, 50 coups	148	
Baudriers	306	
Sacs à balles	265	
Bouteilles d'huile	319	
Bretelles de carabine	235	
Carabine.		
Banderoles de giberne	707	
do ceinturons	615	
Gibernes, 50 coups	679	
do 40 coups	25	
Baudriers	692	
Sacs à balles	659	
Bouteilles d'huile	469	
Bretelles	643	
Armes.		
Carabines Snider, longues	298	
Baïonnettes	307	
Fourreaux	310	
Carabines Snider courtes	502	1 hors de service
Epées	492	1 do
Fourreaux	491	
Carabines, Cavalerie	50	
Carabines Peabody	244	
Baïonnettes	244	
Carabines Spencer	1	
EFFETS DE CAMPEMENT.		
Haches de pionniers	28	10 do
Manches de hache	44	35 do
Haches, pics	65	
do manches	64	
Couvertes grises	348	77 do
Chaudières, Flanders	70	24 do
Bassinets à frire	10	
Bêches	10	10 do
Pelles	6	6 do
Tentes de soldat	70	
Sacs	47	6 do
do à chevilles	28	6 do
Maillets	68	
Poteaux	46	
Chevilles	169	
Planchers	57	
Lieutenantes	2	
EFFETS DE CAMPEMENT.—*Suite.*		
Valises de lieutenante	2	1 hors de service
Poteaux, do jeux	2	
UNIFORMES.—DISTRICT MILITAIRE No. 10.		
Artillerie.		
Boutons, gros	400	
do petits	160	
Carabines.		
Chevrons, sergents	12	
do caporaux	12	
Shakos, complets	155	
Tuniques	110	
Infanterie.		
Capotes	25	
Shakos, complets	75	
Drap gris, verges	202½	
Clairons	1	
UNIFORMES MILITAIRES.		
Artillerie.		
Capotes	277	116 do
Tuniques en drap	92	
do serge	3	1 do
Pantalons de drap	77	
Bonnets de police	94	1 do
do Sergents, four	3	
do de canonnier, four	75	
Infanterie.		
Chevrons, sergents	6	
do caporaux	18	
Ceintures, sergents	17	
Epées, sergents d'état major, avec ceint. et drag.	2	
Corps de musique.		
Tuniques	20	1 do
Pantalons	1	1 do
Bonnets	9	1 do
Infanterie.		
Capotes	102	
Tuniques en drap	471	
do serge	313	1 do
Pantalons en drap	248	5 do
do serge	272	
Bonnets de police	156	

(A.) Liste des Articles au dépôt à Winnipeg, etc.—*Suite.*

Articles.	No.	Remarques.
Uniformes Militaires.—*Suite.*		
Carabines.		
Capotes	183	115 hors de serv.
Tuniques en drap	381	
do serge	128	
Pantalons en drap	33	
do serge	89	
do toile	24	
Numéros, 1's	82	
do 2	86	
Bonnets de police	271	
Uniformes Militaires.—*Nécessaire.*		
Bottines	594	
Bottes	326	
Bottes d'artillerie, longues.	116	
do d'infanterie, do	362	
Agrafes	329	
Brosses à cirer, grosses	216	
do petites	218	
Brosses à bouton	177	
do à drap	217	
Boîtes à cirer, ordinaire	278	
Imperméable do	138	
Brosses à bouton	174	
Casques en fourrures	72	
Bonnets de nuit	6	
Capotes	64	
Peignes	179	
Ecuelles en ferblanc	10	
Caleçons tricotés	270	
Sacs	85	
Eustaches	2	
Couteaux de table	73	
Fourchette do	80	6 manquent.
Mitaines, paires	335	
Mocassins	286	2 prs. hors de service.
Mentonnières	263	13 prs. manq., 2 hors de service
Plats en ferblanc	51	1 hors de service
Rasoirs	277	
Chemises grises	465	
Chemisettes	266	
Chaussettes, paires	170	
Cuillers	236	1 do
Bas	248	
Eponges	344	
Draps, P.B	53	
Filets, nœuds	200	
Essuie-mains	277	
Outils.		
Tourne-cheminées sans crampes	15	
Coiffes de cheminée	957	
Tampons de bois	36	
Courroies de capotes	193	
Courroies en cuir brun	100	

Articles.	No.	Remarques.
Divers.		
Infanterie.		
Havresacs	370	80 hors de serv.
Sacs	105	
Bretelles pour sacs	201	
Courroies de bidon	145	
Carabines.		
Courroies de capotes	449	
Havresacs	394	
Sacs	478	
Bretelles de sacs	576	
Courroies de bidons	236	
Bidons	154	
do couvercles	160	
Guêtres, prs.	9½	5½ prs. do
Huile de langoon, galls	12⅝	
Mit. en robe de buffe, pairs	1	1 do
Harnachem. et sellerie, jeux	43	25 jeux remis par la police montée h. de service.
Eperons de cavalerie, prs.	30	
Munitions.		
Cartouches à balles Snider	226,881	
do à poudre	37277	
Carabines Spencer	11,309	
Fusils, Peabody	8,000	
Boîtes	376	
Barils ¼	66	
Etoupilles à friction	2,409	
Effets de casernes.		
Lits	193	
do trétaux	229	
do traversins	210	
do paillasses	281	
Draps en toile	1,097	
Bancs	24	
Dessus de table	11	
do trétaux	25	
Balais de crin	16	16 hors de service
do de blé-dinde	8	3 do
do Chip	7	2 do
Gorets	21	21 do
do longs	38	32 do
do longs, manches	6	
Ecouvillons	2	2 do
Lampes	4	4 do
Lampes de pass. et lantern.	10	10 do
Lampes suspendues	11	4 do
Cheminées de lampe	16	
Mesures d'huile	6	
Gros poêles de cuisine	9	9 do
Petits do do	7	4 do
Gros poêles	16	13 do
Petits do	2	2 do
Chaudières	5	1 do

(A).—LISTE des ARTICLES au dépot à Winnipeg, etc.—*Suite.*

Articles.	No.	Remarques.
EFFETS DE CASERNES.—*Suit*		
Scies	4	4 hors de service
Pincettes, (paires),	4	
Boîtes à bois	4	
Tuyaux de poële, 7 pouces	279	250 do
do 10 pouces	103	103 do
do T 7 pouces	3	3 do
do T 10 pouces	16	16 do
do 10 pouc, feuill. et 7 feuilles	27	27 do
Coudres	20	20 do
Chaudières en fer-blanc	8	6 do
Chaises d'officiers	1	1 do
Plats à cuison	27	27 do
Plats à viande	15	7 do
Fourchettes à viande	3	
Chaudières à cuisons	2	2 do
Bidons à soupe	15	7 do
Cuiller	1	
Cuillers à pot en fer-blanc	1	
Filtres en bois	9	1 do
Seaux d'eaux	41	36 do
Cuvettes	12	12 do
EFFETS D'HÔPITAL.		
Matelas	7	
Lits de crin	14	
Traversins en crin	29	
Oreillers do	20	
Paillasses do	37	
Traversins do	72	
Paillasses en paille	82	
Traversins do	35	
Oreillers do	14	
Couvertes grises	32	
do blanches	61	
Couvertures de chirurgien	50	
Draps de coton	31	
Draps de toile	35	4 do
Couvertures imperméables	45	27 do
Epoussettes	5	
do balais	5	
do do manches		
do brosses à laver	2	
do mine de plomb	2	
Brosse	8	
Fer à cratter	8	
Diarrée, ceintures	36	
Bidons	2	
Poivrières	6	
Sallières en bois	4	
Fourchettes à diner	18	
Fourchettes à viande	1	
Couteaux à diner	23	
Couteaux	1	
Cuillers	1	
Mesures en étain (1 gill)	1	
do (½ gill)	1	
Serviettes	40	
Petites écuelles	2	
Pots e chambre en étain	46	

Articles.	No.	Remarques.
EFFETS D'HÔPITAL.—*Suite.*		
Pot-au-feu	1	
Pot	1	
Pots de moutarde	6	
Plats en étain	1	
Plats en ferblanc	10	
Casseroles en fer (1 quarts)	2	
do (4 quarts)	1	
do (2 quarts)	1	
Cuillers à sauce	1	
Cuillers de table	31	
Cuillers à moutarde	3	
Balance à mesurer	2	
Poids, ¼oz. à 2oz	8	
do ¼lb. à 14lb	13	
Scies à tenons	1	
Tire-bouchons	6	
Sac en fil de fer gris	1	
Ecopes	2	
Cabaret	1	
Essuie-mains	40	
Essuie-mains	26	
Urinoirs en étain	2	
ARTILLERIE.		
Harn. de devant double jeux	2	
do de derrière do	4	
Aiguillettes en cuiv. 4 pouc.	25	
Aiguilles à piquer do	25	
Fouets de conducteurs	6	
Epées de cavalerie avec ceintures et nœuds	3	
Palonniers	2	
Munitions.		
Cartouch., 1lb., 6-liv. S.C.C	15	
do 8oz., 7-liv. S.C.C.	210	
do 4oz. do	24	
do 5lb., L.G.	130	
do 5lb., bomb. L.G.	100	
Sachet drap de soie, 1lb., S.C.P.C.	530	
Sachet en flanelle, 1¾lb., S.C.P.C.	530	
Sachets S. C. P. C. 8oz	1,200	
Obus ordinaires	106	
Obus double,	21	
Caisse à mun. 7-liv. S.C.P.C.	114	
do 9 do	15	
Bombe ordin. 7-lb. S.C.P.C	404	
do 9 do	173	
Bombe doub. 7-lb. S.C.P.C.	322	
Obus à balle 7 do	538	
do 9 do	313	
Bombe à étoil. 7 do	50	
Fusées 5 sec	58	
do 10 sec	98	
do 15 sec	38	
do Service de terre de Petman	56	

(A).—LISTE des ARTICLES au dépôt à Winnipeg,—*Suite.*

Articles.	No.	Remarques.
ARTILLERIE.—*Suite.*		
Fusées, Pickford, boîte des.	1	
do Percussion, R.L....	940	
do en bois, réglées..... S.C.P.C., 5 sec...	688	
do en bois réglées...... S.C.P.C., 9 sec...	844	
Cylindres en zinc, 5 sec ...	12	
do 10 sec...	2	
do 15 sec....	4	
Caisses à munitions en cuir.	5	
Caisses à projectiles..	38	
Boites en bois pour bombes.	4	
Caisses bordées de métal...	74	
Gibernes d'essieu d'affût de siége........	8	
Fusées d'essieux d'affut de siége..........	6	
Mèches à canon, lbs......	2	
do poudre.............	1760	
Amorces en cuivre.........	886	
Fusées de signal, 1lb.......	15	
do do ½lb........	26	
Verges de fusées.	40	
Fanaux bleus..............	24	
Bourres de papier maché...	108	
Tamp. en mét. de fusée creuse	1764	
Haches de pionniers, 4½lbs..	2	
Pics do 6½lbs........	2	
Ecopes en cuivre..........	1	
Bassins pour mesurer la poudre	1	
Cartouches en toiles.......	20	
Sacs à étoupilles...........	2	
Ecouvillons de drap.......	4	
Affût complet, 9-liv. S. C. C....................	2	
Eponges..	2	
Limes......	1	
Etoup. à friction, Lanyards	4	
Canons, S.C.P.C. 9-liv.....	2	
Leviers de manœuvre......	4	
Sacs.....	3	
Serpes	4	
Fourniment complet, fusée à bombes......	5	
Instructions	1	
Ferrure d'affût.............	1	
Clés pour ouvrir des boîtes bordées de métal..	5	
Clés pour ser. en fer à ressort	2	
Couteaux de laboratoire....	2	
Ligne Hambro............	1	
Bidons à huile..........	5	
Esses en fer....	2	
Planches de chêne..........	2	
Pinces de menuisiers.......	2	
Ruban à mesurer.........	1	
Quartier anglais des artill..	1	
Fleau en métal à canon....	1	
Hausses de mire en bois....		
Ciseaux de laboratoire.....	5	
Tournevis	1	

Articles.	No.	Remarques.
ARTILLERIE.—*Suite.*		
Fourneaux de tête d'écouvil.	2	
Bêches emmanchées.......	2	
Chiens de fusils McMahon.	1	
Chevilles à ressort.........	1	
Sangles de bretelles, jeu...	1	
Pelles emmanchées.........	2	
Courroies de fusée d'amorce.	2	
Fusée d'amorce en cuir.....	2	
Tire-bourres...............	2	
Lime blanche, lbs.........	10	
Poids en cuivre 8 lbs. à ½oz.	1	
Flottes à crochet en cuivre.	2	
INSTRUMENTS DE MUSIQUE.		
Baritons..................	1	
Cornets E*b*	1	
do B*b*	4	
Clarinettes.	3	
Cornet alto E*b*..........	1	
Cornet..................	1	
Tenor do	1	
Euphonium	1	
Cornets E*b*..............	2	
Trombones de basse........	2	
Tenor do	1	
Boîte à instruments en bois.	1	
DIVERS.		
Pavillons.		
Union Jack 21+10½ pieds..		
Rouge 6 pieds, carrés	2	
do 4+3 pds.............	2	
do et blanc 2½pds........	2	
Bleu, 2½pds..............	2	
Blanc, 2½pds.............	2	
Outils.		
Doloire de charron.........	1	
do avec manches..	1	
Doloire..................	1	
Tariéres	13	3 hors de service
Vilebrequins	2	
Lame de beveau en acier...	1	
Cheville de fer...........	1	
Fer à calfat..............	1	
Ciseaux	2	
Compas de tonnelier.... .	1	
do bigorne........	1	
Limes	18	10 do
Cordeaux	2	
Crochets	6	
Meulière	1	
Forets.....	1	
Marteaux à panne fendue..	2	
Hachettes à main.........	15	

(A).—LISTE des ARTICLES au dépôt à Winnipeg, etc.—*Suite.*

Articles.	No.	Remarques.	Articles.	No.	Remarques.
DIVERS.			DIVERS.—*Suite.*		
Outils.—Suite.			Bascule..................	1	
Couteaux de boucher.......	3	1 hors de service	Brouettes	1	1 hors de service.
do à deux manches ..	2		Prélarts	1	
Hachoirs.....	1		Barillets d'eau	25	8 do
Maillets en bois............	1	1 do			
Trusquins	2		EQUIPEMENT DE CHEVAUX ET EFFETS D'ÉCURIE.		
Doloires	4				
Pinces, prs..............	1				
Poussoirs	2				
Rivets, lbs	9		Robes de buffle	2	
Equerre, 2 pieds	1		Traineau	1	
Pierres pourries............	5	5 do	Chaînes de halage	1	
Scies de bouchers...........	1	1 do	Fourches à foin............	1	
Scies de trav. et à ref., à mains	7		do aux engrais.......	1	
do do longues	5		Sellettes	1	
Scies à tourner	2		Harnais simple, jeux.......	1	
Jeux de scies........	4		Tourne-cheminée	1	
Niveau d'air.............	1				
Tournevis	1				
Faux, lames	2		OUTILLAGE.		
do manches	2				
Pinceaux à peindre	13	6 do	Crochets..................		
Pots à peinture............	6		Piques	9	
Brosses à blanchir.	8	8 do	Picarooms.................	3	
			Crampons d'accoupl., jeux..	2	
			Cercles en fer pour maillets.	3	
DIVERS.			Machine à coudre, complète.	1	
			Coins de fer à refendre.	4	
Sacs à couvertes........ ...	9				
do en toile	85				
Tourtières.................	10		INSTRUMENTS ARATOIRES.		
Entonnoirs	1				
Terre à pipe, lbs	79		Fourches de jardin	1	1 do
Courroies de portage.	11		Sarcloirs	3	1 do
Traits à canon...	121		Rateaux..................	2	1 do
Corde de manille, lbs..	604		Pots d'eau................	4	
Raquettes	169		Herse	1	
Chevilles et clous, lbs	50		Charrues	1	
Acier, 5/16pc. à 7/8pc. (pd.).	15		Cadres pour couches chaudes	3	
Balance à ressort	1		Châssis do do	9	

(B)

LISTE des articles appartenant aux canons de montagne de 7, qui sont en la possession de l'officier commandant la batterie d'artillerie au Manitoba.

Description des articles.	Quantité d'articles.	Remarques.
Haches emmanchées. { De pionniers	2	
Haches emmanchées. { Pics	2	
Brancards à bois, M. S., (paires)	3	
Bidons à graisse	2	
Seaux en cuir, cavalerie	1	
Fourreaux de tête d'écouvillon en toile	4	
Affûts de siége avec bras de limonières	2	
Cartouches { Cuir, munition	2	
Cartouches { do obus ou bombe	5	
Cartouches { Toile, munition	4	
Cartouches, pleines. { Canon, flanelle, 6 livres, 1 lb.	10	9 dép. lors du traité à Qu'Appelle.
Cartouches, pleines. { do 7 do 8 onc.	236	10 dépensées lors du traité à Fort Francis et Qu'Appelle.
Cartouches, pleines. { do shalloon, 7 do 4 onc.	27	
Cartouches, pleines. { Bombes, flanelle, 6 onc	72	
Cartouches, pleines. { do calico, 18 drms	21	
Cartouches, pleines. { Avec bran de scie, flan. p. canons de 7	1	
Fusées. { Reglées, bois, 5 secondes	175	
Fusées. { do 10 do	170	
Fusées. { do 15 do	39	
Fusées. { A percussion, Petman, service de terre	20	
Sacs, en cuir	1	
Armement. { 7 lbs., jeu complet	2	
Armement. { do pour instruction	1	
Amorces, F. S., jeux	2	
Dés métalliques pour ouvrir des caisses	1	
Couteaux de laboratoires	1	
Lanyards, étoupilles à friction, F. S	6	
Cordes, Hambro, 12 fil	1	Dép. lors du traité à Qu'Appelle, '74.
Mèches à canon. { Lente	8½	
Mèches à canon. { Rapide	8½	
Artillerie, bronze, C. C., mires	2	
Poussoirs (menuisier), paires	1	
Esses, F. S., 3e classe	2	
Tampons métalliques, G. S., fusée creuse	293	
Sacs à étoupilles en cuir avec courroies	1	
Porte-lances ordinaires	3	
Amorces en cuivre	153	
Cordes d'enrayage, prs., légères	2	
Hausses de mire en bois	2	
Ciseaux de laboratoires en acier, paires	1	
Vis pour ajuster les mires	6	
Bombes vides, 7 prs., sans bourres. { Ordinaires	107	
Bombes vides, 7 prs., sans bourres. { Doubles	36	
Bombes vides, 7 prs., sans bourres. { Shrapnell	150	
Boîtes en ferblanc, 7 prs	49	
Pelles en fer ordinaires	1	
Mires, 7 livres. { Gueule	2	
Mires, 7 livres. { Hausses de mire en cuivre	2	
Clous... { Ordinaires	3	
Clous... { D'enclouage à ressort	2	
Refouloirs—écouvillons et tire-bourres	4	Hors de service.
Bêches	1	
Courroies. { Bricoles ou banderoles de bricoles	7	
Courroies. { De limonière	7	
Etoupilles à friction en cuivre	193	125 dépensées pour des saluts, etc.
Bourre, papier maché, fusée creuse	127	
Rondelles en fer, T. S. (3e classe)	2	
Caisses à munitions	58	
Caisses bordées de métal. { Quart	8	
Caisses bordées de métal. { Complètement	1	
Boîtes pour emballer	3	
Cylindre.. { Ferblanc à ressort	52	
Cylindre.. { Zinc	19	

J. E. M. TASCHEREAU, capitaine,
Comd. la batt. d'art. de service à Manitoba.

WINNIPEG, 15 fév. 1875.

(C.)

Articles condamnés par le bureau, le 30 janvier 1875.

Articles.	No.	Articles.	No.
Carabines Snider, longues	....	*Infanterie*—Suite.	
do courtes	1	Balais à laver	2
Epées	1	Lampes de caserne	4
Haches de pionniers	10	Lampes et lanternes de passage	10
Manches de hache	35	Lampes suspendues	4
Couvertes grises	77	Gros poêles de cuisine	9
Chaudières Flanders	24	Petits do do	4
Bêches	10	Gros do	13
Pelles	6	Petits do	2
		Scies à contourner	4
Artillerie.		Tuyaux de poële, 7 pouces	250
		do 10 do	103
Capotes	116	do T 7 do	3
Tunique de serge	1	do T10 do	16
Bonnet de police	1	Coudes	20
		10 pouces de long, branches de 7 pouces	27
		Chaudières Farmer	1
Musique		do en fer-blanc	6
		Chaises d'officiers	1
Pantalons en drap	1	Plats pour la cuisson	27
Tunique do	1	Plats à viande	7
Casque do	1	Soupières	7
		Camion	1
		Seaux d'eau	36
Carabiniers.		Cuvettes	12
		Tarières	3
Capotes	115	Limes	10
Tunique en drap	....	Couteaux de boucher	1
do serge	1	Maillets en bois	1
Pantalons en drap	3	Pierres pourries	5
Mitaines d'hiver, paires	2	Scies de boucher	1
Mocassins, paires	....	Pinceaux à peinturer	6
Mentonnières	1	Brosses à laver	8
Chaussettes, paires	2	do Pans	2
		Brouettes	1
		Barils d'eau	8
Infanterie.		Fourches de jardin	1
		Sarcloirs	1
Courroies pour capotes	....	Râteaux	1
Havresacs	80		
Guêtres, paires	5½	*Effets d'hôpital.*	
Mitaines en robe de buffle	1		
Balais en crin (têtes)	16	Draps de coton	4
Balais en blé-d'inde	3	do toile	27
Petits balais	2	Sacs de tente	6
Brosses à laver à main	21	Chevilles de tente	6
Balais	32	Valise de lieutenante	1

(D.)

WINNIPEG, 10 février 1874.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre en date du 31 janvier 1875, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai inspecté les canons, affûts, munitions, approvisionnements, etc., conformément aux instructions contenues dans les paragraphes de la lettre du bureau de la guerre, en date du 7 novembre 1859 que vous m'avez signalés, et j'ai l'honneur de faire rapport sur les différents points mentionnés comme suit :

ARTILLERIE.

Canons.

Paragraphe 3.—J'ai inspecté les canons de montagne de 7 (bronze), qui sont en la possession de la batterie d'artillerie qui fait le service à Manitoba. Les canons sont en bon état, à l'exception d'une vis de pression, qui fait défaut.

Affûts de canons.

Il faudrait faire quelques réparations aux affûts de canon ; elles peuvent être exécutées en ce pays. On les rendrait de cette manière aussi bons qu'originairement.

Avant-trains.

Les avant-trains de ces canons (qui, me dit-on, ont été fabriqués à Québec) sont légers, peu forts, mal construits ; ils sont en conséquence fort endommagés, mais non pas hors de service, et ils pourraient être réparés dans ce pays.

Les munitions et l'armement sont dans un bon état et suffisamment abrités.

Affûts de canon (fer) canons rayés S. C. P. G. de 9

J'ai aussi inspecté les affûts (en fer) des canons rayés S.C.P.G. de 9 en la possession de l'officier préposé au contrôle des approvisionnements ; les affûts sont dans un bon état ; ils ont été un peu endommagés pendant le transport, je suppose ; mais ils pourront être facilement réparés ici. Les munitions et l'armement sont dans un bon état ; on en a bien soin.

Canons rayés S. C. P. G. de 9.

Les canons rayés S.C.P.G. de 9 en la possession du garde-magasin ne sont pas dépaquetés, et je n'ai pu en conséquence en faire l'inspection.

Paragraphe 4.—Les munitions de guerre en la possession de l'officier commandant l'artillerie sont dans un très-bon état, et sont propres à tous les besoins du service à l'exception des articles ci-dessous mentionnés, et je considère qu'elles se trouvent en quantité suffisante, à l'exception des articles suivants :—

Hors de service.

Quatre écouvillons avec refouloirs ou tire-bourres.

Font défaut.

Deux clavettes et chaînettes de susbande ; une pince de marteau.

Les seules munitions en la possession de l'officier commandant la batterie d'artillerie de service à Manitoba, sont celles qui appartiennent aux canons de montagne de 7.

Munitions de guerre.

Paragraphe 3.—J'ai fait une inspection de la poudre, des fusées volantes (à signal), fusées, munitions, etc., sous la charge du garde-magasin, aussi minitieuse que les circonstances le permettaient ; mais comme je n'ai pas eu les facilités nécessaires pour faire un examen approfondi de ces munitions, et l'épreuve voulue, je ne puis en conséquence faire rapport en détail.

Fusées volantes, fusées et munitions préparées.

Les fusées volantes, fusées (réglées et à percussion) et les munitions préparées, dans des caisses bordées de métal, sont dans un état excellent et parfaitement serviable.

J'ai inspecté les barils de poudre en la possession du garde-magasin. J'en ai ouvert quatre.

Barils de poudre.

Sur seize barils, deux étaient en bon état, les deux autres en très-mauvais état et hors de service, vu qu'ils avaient été exposés à l'air et à l'humidité. Ces barils avaient évidemment souffert du transport, quelques-uns des cercles avaient été enlevés, et avaient été fixés avec des "clous en fer". J'ouvris le baril de "poudre à pistolet"; il était endommagé, mais pas tout à fait hors de service.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN COTTON,* Lieut.
Artillerie canadienne.

Au
Lt.-col. Osborne Smith, C. M. G., D. A. G.,
Commandant l'effectif canadien dans le Nord-Ouest.

* Memo.—Comme la disposition temporaire de l'arsenal n'offrait pas de facilités pour ouvrir les barils et les examiner avec soin, sans risques, je donnai instruction au lieut. Cotton de n'examiner avec soin pour le moment que les quatre barils dont il parle.

W. Osborne Smith, *lieut.-col.*

CHARLOTTETOWN, I. P. E.

Procédés d'un bureau d'inspecteurs, tenu en conformité des ordres généraux, en date du 4 décembre 1874 à Charlottetown, lundi, le 18 janvier 1875.

PRÉSENTS :—Le colonel John Hamilton Gray, C. M. G., député adjudant général ; le major Robert A. Cropley, garde-magasin militaire.

Le bureau ayant examiné avec soin les munitions et armements en la possessson du garde-magasin, comme le démontre le grand-livre du district, fait rapport comme suit :—

800 carabines Snider Enfield sont en bon état.

200,000 cartouches à balles et 80,000 cartouches à poudre pour des Snider Enfield sont en bon état.

47,291 cartouches à balles et 23,000 cartouches à poudre pour les anciennes carabines se chargeant par la gueule et impropres au service, emmagasinées dans un arsenal humide et mal construit, devraient être condamnées et vendues.

Le bureau recommande que les articles inscrits sur les listes une et deux, qui sont surannés et hors de service, soient condamnés et vendus.

Les articles sur la liste " A ", quoique vieux, ne sont pas impropres au service, et on pourra s'en servir à l'avenir.

La liste No. 3 a trait aux uniformes d'artillerie que le député adjudant général avait demandés au garde-magasin, dans une lettre en date de Charlottetown, le 1er octobre 1874, de recevoir ; ce que ce dernier n'a pu faire, faute de local.

Le bureau recommande, vu que le député adjudant général a fait emmagasiner les susdits articles à ses frais depuis le mois de juillet 1873, qu'il soit remboursé pour le montant dépensé.

Les articles inscrits sur la liste sont en bon état et bien propres au service.

Quand à l'artillerie, voici le rapport du bureau :

Un parapet en terre brut, situé sur la ferme du gouverneur, dominant une partie du havre, avec un coffret de rempart en arrière que l'on ne peut occuper vu son humidité ; pas de magasin.

Trois canons de huit pieds de 32 p. en fonte C.G., A.P., 41 quint., montés sur des affûts fixes en bois ; les canons sont serviables, il faudrait les vernir et réparer les affûts ; les menus achats sont insuffisants ; 12 cartouches à canon serviables.

Trois canons en fonte C.G., A.P., de 9, 282 quint., 8 pieds 6 pouces, montés sur des affûts fixes en fonte ; canons, affûts, armements, pas de munitions ; les menus achats ne sont pas propres à l'exercice.

Six canons légers en bronze de 6 p., montés sur des affûts de siége ; les canons sont serviables ; il faudrait faire quelques menues réparations aux affûts ; pas d'autres affûts ; 164 cartouches à canon propres au service.

Un hangar temporaire à canons situé sur les terrains du gouverneur, trop petit pour la batterie de campagne ; il est dans un très-mauvais état et impropre au service.

Il n'y a ni bureau ni magasin pour la commodité des officiers commandant l'artillerie, à l'exception du hangar à canon, qui vient d'être mentionné.

Il n'y a de harnachements et de sellerie que pour deux canons seulement, de très-ancien modèle ; et ils devraient être condamnés.

Le bureau doit faire rapport que la salle d'armes est susceptible d'améliorations ; les salles sont très-humides, vu le manque de ventilation ; les serrures des portes n'offrent pas de sécurité et la porte d'entrée devrait être changée de façon à se trouver dans un autre endroit du bâtiment.

L'arsenal qui se trouve dans les casernes Victoria est mal bâti, trop petit et n'est pas suffisamment ventilé.

Un magasin pour les uniformes et le fourniment est absolument nécessaire. On pourrait le placer dans cette partie de casernes actuellement occupée par le gouvernemt local et qui doit être abandonné au printemps.

Le hangar à charbon, l'écurie, etc., et différentes serrures et espagnollettes dans le magasin général ont besoin de réparation.

JOHN HAMILTON GRAY, colonel,
Député adjutant général, M.D., No. 12.
R. A. CROPLY, major,
Garde-magasin, M.D., No. 12.

CHARLOTTETOWN, 18 janvier 1875.

LISTE NO. 1.

Fourniments de cavalerie.

92 fourreaux de pistolet.
44 sabre-taches.
85 courroies de buffle pour sabre-taches.
97 gibernes noires.
44 nœuds d'épée.
108 ceinturons.
43 porte-gibernes.

Fourniments d'infanterie.

1159 gibernes, noires, très-vieux modèle.
112 gibernes, plates, (fabriquées dans l'île.)
402 pochettes à capsules, pendants de buffle.
43 ceinturons, (fabriqués dans l'île.)
790 ceinturons (de buffle, couleur noire.)
380 bretelles de carabine, do
790 baudriers.
790 ceinturons de buffle, gibernes et pendants.

Gibernes et sacs à balles en cuir noir.

66 gibernes.
89 sacs à balles.

LISTE NO. 2.

Armes de cavalerie.

79 pistolets, carabine (14 ans de service.)

Armes d'infanterie.

*59	carabines, vieux modèle.			
86	sabre-baïonnettes.			
990	longues carabines Enfield (C.G.)		15	ans de service
382	do	do	13	do
486	do	do	9	do
195	courtes	do	9	do
1846	carabines baïonnette.			
195	sabre-baïonnettes			

1846 fourreaux de baïonnettes
195 do d'épées.
24 épées avec fourreaux de sous officiers.

Divers

9 cibles en fer.
10 contre fiches en fer.
11 écrous et vis en fer.
1 cadrat.
176 cheminées de carabines Enfield.
713 dents de scie en cuivre.
52 clefs de cheminée.

* Il y a aussi 41 carabines en la possession de l'adjudant Owen à Georgetown.

LISTE NO. 3

		$ cts.
248¼	verges de drap bleu pour la milice, par verge....................	2 31
18	" " écarlate pour parements, "	2 55
10	grosses de boutons blancs en métal pour l'artillerie par grosse	3 04
1	grosse " " " "	2 31
200	grenades de laine peignée blanche pour courroies..............	16 00
200	verges de cordes de laine peignée blanche, par verge..........	00 04
156	" " " rouge "	00 05
2	plaques en argent pour sergents majors de batterie, chacune..	3 65
8	" " sergents " " ..	3 04
8	" " caporaux " " ..	00 97

NOTE—Ces prix sont ceux de la fabrication, à part le fret et autres frais.

LISTE A.

135 épées de cavalerie.
108 ceinturons "
673 porte-gibernes de buffle.
1000 ceinturons de buffle.
1028 goussets de baïonnettes en buffle.
910 bretelles de carabines "
112 ceinturons noirs.
89 bretelles de carabines noires.

ANNEXE No. 6.

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des noms des officiers, sous-officiers et autres, dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Kingston, ("Batterie A,") durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificat de 1ère classe, et date.	Certificat de 2e classe, et date.	Cours complet ou abrégé.	Division régimentaire.
Bigger, Charles, sergent, batterie de Ste. Catherine	18 juin		Abrégé	Lincoln.
Browne, C. W. F., cap., batterie de camp. de Kingston	30 novembre		do	Cité de Kingston.
Byrnes, Alex. J., caporal, brigade d'artillerie de place d'Ottawa	13 octobre		do	Cité d'Ottawa.
Baldock, Jas., artil., batterie de campagne de Toronto		31 janvier		Cité de Toronto.
Cross, W., artil., batterie de campagne de Wellington	6 mai		Abrégé	Wellington.
Davy, D., sergent, artillerie de place de Napanee		31 janvier		Lennox.
Drury, C. W., lieut., brigade d'artil. de place du N. B.	13 octobre		Abrégé	Cité de St. Jean, N.B.
Ellis, C., sergent, batterie de place de Sarnia	31 janvier			Lambton.
Ellis, E., bomb., batterie de campage de Wellington	3 avril		Abrégé	Wellington.
Exener, W., bomb. intér., batt. de camp. de Kingston		15 avril	do	Cité de Kingston.
Gifford, W., lieut., batterie de place de Cobourg	18 juin		do	Northumberland.
Gowdie, Geo., artilleur, brigade d'artillerie de place d'Ottawa		6 mai	do	Cité d'Ottawa.
Greene, E. G., lieut., artillerie de place de Toronto	26 février		do	Cité de Toronto.
Harris, John, artil., batterie de place de Ste. Catherine	3 avril		do	Lincoln.
Hennessey, T. J., artilleur, brigade d'artillerie de place d'Ottawa		31 janvier		Cité d'Ottawa.
Hewer, John, artil., batterie de camp. de Wellington		6 mai	Abrégé	Wellington.
Howie, W., sergent, batt. de camp. du Canal Welland		11 novembre	do	Welland.
Hutchings, C., artil., batterie de campagne de Toronto		31 janvier		Cité de Toronto.
Lake, Thos., sergent, batterie de campagne de Kingston	31 janvier			Cité de Kingston.
Large, J. W., bomb., batterie de campagne d'Ottawa.		31 janvier		Cité de Ottawa.
Logan, Frank, artilleur, artillerie de place de Ste. Catherine	31 janvier			Lincoln.
Miller, Alex., artilleur, batterie de place de Goderich.		6 avril	Abrégé	Huron.
Miller, James, artilleur, do do		do	do	do
Montgomery, R., bomb. int., batt. de camp. d'Ottawa	18 juin		do	Cité d'Ottawa.
McCloud, F., bomb. int., batterie de camp. de Kingston		30 novembre	do	Cité de Kingston.
McMullen, W., bomb., batterie de camp. de London		6 mai	do	London.
McWatters, W., artilleur, batterie de place de Sarnia		31 janvier		Lambton.
Needham, A., bomb., batterie de place de Toronto	30 novembre		Abrégé	Toronto.
Norris, H., bomb., intérimaire, do do		30 novembre	do	do
Orr, S. R., artilleur, batterie de camp. de Kingston		31 janvier		Cité de Kingston.
Percey, W., artil., batterie de campagne d'Ottawa		12 avril	Abrégé	Cité d'Ottawa.
Percey, John, artil., batterie de campagne de Toronto	31 janvier			Cité de Toronto.
Peters, Jas., lieut., batterie "A"	do		Abrégé	Cité de Kingston.
Reavely, J. E., bomb., batterie de camp. de Welland.		3 avril	do	Welland.
Saunders, R., artil., batterie de place de Ste. Catherine		6 mai	do	Lincoln.
Spicer, F., artilleur, artillerie de place d'Ottawa		31 janvier		Cité d'Ottawa.
Thatcher, H., caporal, batterie de camp. de Wellington		15 avril	Abrégé	Wellington.
Thorn, John, sergent, batterie de camp. de Winnipeg.	3 avril		do	Winnipeg
Walters, Henry, sergent, batt. de camp. de Kingston.	31 janvier			Cité de Kingston.
Watson, W., bombardier, do do	18 juin		Abrégé	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe,		(cours complet)	0
do	do	(cours abrégé)	19
do	seconde classe,	do	21
Total			40

RESUMÉ.

Province d'Ontario.

Division régimentaire.	Milice active. — Officiers de l'artillerie de la milice active et des aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la province d'Ontario, depuis leur fondation. Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2ème classe.
Addington (*vide* Lennox)	....	....
Bothwell	....	....
Brant	....	....
Brockville (*vide* Leeds)	1	....
Bruce	....	....
Cardwell	....	....
Carleton et cité d'Ottawa	13	6
Dundas	8	4
Durham	4	1
Elgin	....	....
Essex	4	1
Frontenac et cité de Kingston	23	11
Glengarry	1	....
Grenville	....	....
Grey	....	1
Haldimand	1	....
Halton	1	....
Hamilton, cité de (*vide* Wentworth)	....	....
Hastings	16	3
Huron	5	2
Kent	....	....
Kingston, cité de (*vide* Frontenac)	....	....
Lambton	5	1
Lanark	3	....
Leeds et Brockville	6	1
Lennox et Addington	7	2
Lincoln	10	2
London (*vide* Middlesex)	....	....
Middlesex et London	5	1
Niagara	1	....
Norfolk	....	....
Northumberland	8	1
Ontario	2	....
Ottawa, cité de (*vide* Carleton)	....	....
Oxford	....	1
Peel	1	....
Perth	....	....
Peterborough	1	....
Prescott et Russell	1	....
Prince-Edouard	1	....
Renfrew	....	....
Russell (*vide* Prescott)	....	....
Simcoe	9	2
Stormont	....	....
Toronto, cité de (*vide* York)	....	....
Victoria	....	....
Ville de Winnipeg, Manitoba	1	....
Waterloo	....	....
Welland	4	3
Wellington	6	7
Wentworth et cité de Hamilton	3	....
York et cité de Toronto	76	13
Grand total	227	62

Province de Québec.

Liste des noms des officiers, sous-officiers et autres dans l'artilleric de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Québec, ("Batterie B") durant l'anné 1874.

Grade et nom.	Certificat de première classe et date.	Certificat de seconde classe et date.	Cours complet ou abrégé.	Division régimentaire.
Baker, John, artilleur,—"Batterie B," Ecole d'artillerie	... .	2 décembre	Abrégé.	Cité de Québec.
Becharvais, John, sergent, Gaspé, artillerie de place	....	28 avril.....	do ..	Gaspé.
Blackhall, sergent, artillerie de brigade, Montréal	....	25 mai......	do ...	Montréal.
Boswell, Geo., lieut., artillerie de brigade, Montréal	9 déc	....	do ..	do
Carter, Alfred, sergent, Gaspé, artillerie de place	....	28 avril.....	do ..	Gaspé.
Dolan, P., artilleur, ci-devant de la brigade d'artillerie de place Québec	....	21 juillet ...	do ..	Cité de Québec.
Dolby, Joseph, caporal, artillerie de place de Montreal	....	14 novembre.	do ..	Montréal.
Duffy, P., artilleur, "Batterie B." Ecole d'artillerie	....	2 décembre..	do ..	Cité de Québec.
Duchesnay, C.E., lt., ci-d. de la bat. de c. de Beauce	14 décembre.	....	Complet	Beauce.
Elliot, T.W., lieut., brigade d'art. de place du G.T.	....	15 mai.	Abrégé.	Montréal.
Elvin, Richard, bombard. intér., "Batterie B" école d'artillerie	....	2 déc.......	do ..	Cité de Québec.
Erskine, Ira, bombard., batterie de camp. de Shefford	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Fairley, Alex., artilleur, "Batterie B" école d'artillerie	....	2 déc	do ..	Cité de Québec.
Filton, Ozora, caporal, batterie de camp. de Shefford.	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Gardiner, Geo. A., artill., ci-d. de l'art. de p. de Quebec	....	15 avril.. ...	do ..	Cité de Québec.
Hindle, Jonathan, artill., ci-d. de l'art. de p. de Quebec	....	21 juillet ...	do ..	Cité de Québec.
Huddle, A.O.R., capitaine, brigade d'artillerie de place du G.T.	....	25 mai......	do ..	Montréal.
Holman, capitaine, artillerie de place de Montréal	....	25 mai	do ..	do
Ingalls, Allen G., capit., batt. de camp. de Shefford.	....	15 avril.	do ..	Shefford.
Kay, William, sergent, batterie de camp. de Shefford.	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Kirk, M. J., bomb., ci-d. de l'art. de place de Québec.	....	do ..	do ..	Cité de Québec.
Laloux, E., caporal, ci-d. de la batt. de c. de Beauce.	....	14 nov	do ..	Beauce.
Langlois, P., artill., "Batterie B" école d'artillerie	....	2 déc.......	do ..	Cité de Québec.
Martin, sergent, artillerie du Grand Tronc	....	25 mai.. ...	do ..	Montréal.
Murphy, P., bombr. intérimaire, ci-devant de l'artillerie de place de Québec	....	21 juillet . ..	do ..	Cité de Québec.
McDonald, Alex., artilleur, ci-devant de l'artillerie de place de Québec	. .. .	21 juillet .. .	do ..	Cité de Québec.
Neil, Ulric A., caporal, batt. de camp. de Shefford..	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Noakes, caporal, batterie du Grand Tronc	....	25 mai......	do ..	Montréal.
Paugman, John, lieut., artil. de place de Montréal	....	25 mai	do ..	Montréal.
Patterson, William, sergent intérim., artillerie de place de Gaspé	....	28 avril.....	do ..	Gaspé.
Pendleton, sergt-major, artill. de place de Montreal.	....	25 mai......	do ..	Montréal.
Perry, Richard, artilleur, "Batterie B" école d'artillerie	....	2 déc......	do ..	Cité de Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Liste des aspirants aux commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificat de première classe et date.	Certificat de seconde classe et date.	Cours long ou abrégé.	Division régimentaire.
Richie, Alex., bombr. intérimaire, ci-devant de l'artillerie de place de Québec	....	21 juillet....	Abrégé.	Cité de Québec.
Riddle, sergent, artillerie de place de Montréal	....	25 mai......	do ...	Montréal.
Seale, George, bombr., batterie de camp. de Shefford.	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Sheppard, H. C., lieut., ci-d. de l'art. de place de Québec	19 déc., 1874.	....	Complet	Cité de Québec.
Scott, Andrew, conduct., ci-d. de l'art, de p. de Québec	....	15 avril.....	Abrégé.	do
Slous, John, major, artillerie de place de Gaspé	6 mai........	....	do ..	Gaspé.
Taschereau, E., capit., artillerie de place de Manitoba.	20 mai......	....	do ..	Québec.
Taylor, J. W., lieut., batterie de campagne de Shefford.	....	15 avril.....	do ..	Shefford.
Thompson, S., bombr. intérim., ci-d. de l'artillerie de place de Québec	....	21 juillet...	....	Cité de Québec.
Watson, John, artilleur, "Batterie B" école d'artillerie	....	2 déc... ...	Abrégé.	Cité de Québec.
Walsh, E. P., caporal, artillerie de place de Sherbrooke.	....	14 nov.....	do ..	Sherbrooke.
Wilson, sergent, Montréal, brigade d'artillerie do place	....	25 mai......	do ..	Montréal.
Wynne, sergent, Montréal, brigade d'artillerie de place.	....	do ..	do ..	do
Whittaker, S., lieut., brigade d'artillerie de place du Grand Tronc	....	do ..	do ..	do
Wisemborn, J. R., lieut., brigade d'artillerie de place du Grand Tronc	....	do ..	do ..	do
Wolly, A., caporal, ci-d. de l'art. de place de Québec.	....	15 avril.....	do ..	Cité de Québec.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe (cours complet)	2
do do (cours abrégé)	3
do seconde classe do	43
Total	48

RESUMÉ.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Divisions régimentaires.	Milice active. Officiers de l'artillerie de la milice active et des aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la Province de Québec, depuis leur fondation.	
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
Argenteuil et Deux Montagnes	....	....
Arthabaska et Drummond	....	....
Assomption et Montcalm	....	....
Bagot	....	....
Beauce	5	6
Beauharnois et Laprairie	1	....
Bellechasse et Dorchester	....	....
Berthier	....	....
Bonaventure	....	....
Brome et Stanstead	....	....
Chambly et Verchères	....	....
Champlain	....	....
Charlevoix et Montmorency	....	....
Chateauguay	1	....
Chicoutimi et Saguenay	....	....
Compton et Sherbrooke	1	3
Gaspé	1	3
Hochelaga et Cité de Montréal	29	52
Huntingdon	2	....
Iberville	....	....
Jacques Cartier et Laval	2	....
Joliette	....	....
Kamouraska	....	....
Levis	....	....
L'Islet et Montmagny	....	....
Lotbinière	....	....
Maskinongé et St. Maurice	....	....
Megantic	1	....
Missiquoi	....	....
Napierville et St. Jean	3	....
Nicolet et Yamaska	....	....
Ottawa et Pontiac	2	....
Portneuf	....	....
Québec, Cité de	12	69
Richelieu	1	....
Richmond et Wolfe	2	....
Rimouski	....	....
Rouville	....	....
St. Hyacinthe	2	....
Shefford	2	15
Soulanges et Vaudreuil	1	....
Temiscouata	....	....
Terrebonne	1	....
Victoria, Province de la Colombie Britannique	1	....
Grand Total	73	148

ANNEXE No 7

Province d'Ontario.

Liste des noms des officiers et sous officiers de la milice active et des aspirants à der commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1874.	1874.	
Adams, W. Douglas, lieutenant, 59e bataillon	16 avril	13 mars	Cornwall.
Allen, Charles, W	29 mai		Toronto Est.
Ayerst, Walter G. R.		10th avril	S. D. Simcoe.
Backus, Andrew S., enseigne, 25e bataillon		29 avril	D. O. Elgin.
Baxter, John B		31 mars	Frontenac.
Beam, Morris, J., enseigne, 44e batailon		10 avril	Welland.
Belanger, George		8 avril	Cité de Kingston.
Bertram, Alexander, enseigne, 77e bataillon		29 avril	D. N. Wentworth.
Bilby, James		30 avril	Cité de Kingston.
Bollard Joseph		14 mars	do
Boswell, Charles M., lieutenant, 40e batailon	15 mai		D.O. Northumberland.
Brady, James, Sergent, 2e Queen's Own	1 mai	5 février	Toronto centre.
Blight, Henry M., Sergeant do		23 mars	do
Bruce, William H., enseigne, 12e bataillon		23 mai	R. N. York.
Buchanan, James, caporal, 26e batailon		29 avril	D. O. Middlesex.
Bull, Walter J		30 mai	D. O. York.
Cameron, Hugh		11 juin	Frontenac.
Campion, Robert	15 mai	16 mars	Lennox.
Chambers, Charles C., soldat, 35e bataillon		24 janvier	S. R. Simcoe.
Chaytor, William		30 mai	Toronto Ouest.
Chesnut, John		30 avril	Frontenac.
Chesnut, William		16 mars	do
Cherry, James		23 mars	D. O. York.
Christie, William A		24 janvier	D. O. Toronto.
Close, Henry S		15 mai	Addington.
Collins James		23 mars	Toronto centre.
Corbert, Edmund		23 février	Toronto Ouest.
Colquhoun, John M., lieutenant, 35e bataillon		8 mai	D. N. Simcoe.
Cornish, John C		23 mai	D. O. York.
Craig, James J		11 juin	Cornwall.
Crysler, Alexander		5 février	D. N. Norfolk.
Cunningham, John R., enseigne, 16e bataillon	27 février		Prince Edouard.
Curtis, Peter		24th avril	Frontenac.
Davis, William		18 avril	Addington.
Dawson, Edmund, capitaine, 36e bataillon		23 mars	Peel.
Dearnaly, William C		30 avril	Cité de Kingston.
Dearnaly, Charles M		30 mai	do
Denison, Herbert F		5 février	Toronto Ouest.
Dickie, Arthur W., sergent, 38e bataillon		26 mars	S. R. Brant.
Dooley, John		15 mai	Frontenac.
Draper, William		8 avril	do
Driscoll, Michael		14 mars	Cité de Kingston.
Duke, Charles T., soldat 2e bataillon		10 avril	D. O. York.
Dumphy, James		8 avril	Cité de Kingston.

PROVINCE D'ONTARIO.—Liste des aspirants aux commissions, etc.—*Suite.*

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1874.	1874.	
Fatt, Frédérick H		29 avril	D. C. Toronto.
Fisher, James D.		23 mars	Lambton.
Fox, William W		23 mai	D. C. Toronto.
Friend, John		15 mai	Frontenac.
Gifford, Francis S		14 mai	D. O. Northumberland.
Gibson, William J		11 juin	Frontenac.
Glenn, Charles W		8 avril	do
Glenn William, capitaine, 37e bataillon		30 mai	Haldimand.
Graham, Francis		21 mars	Frontenac.
Hamilton, William A		14 mars	Frontenac.
Hatt, John T., caporal		30 mai	D. N. Wentworth.
Harrold, Henry		31 mars	Cité de Kingston.
Newton, Robert, lieutenant, 47e bataillon	20 mars	28 février	Frontenac.
Hicks, William, sergent, 2e bataillon		5 février	D. O. Toronto.
Higgins, Samuel R		23 mai	D. C. Toronto.
Holmes, James W		14 mai	do
Hume, Robert, sergent, 27e bataillon		23 mars	Lambton.
Jackson, George E		30 mai	Cité de Kingston.
Jenner, Frédérick Thomas		11 juin	Frontenac.
Kains, Robert		5 février	D. E. Elgin.
Kane, Paul		30 mai	D. C. Toronto.
Kenward, Franklin, caporal, 27e bataillon		23 février	Lambton.
Kerr, Alexander, lieutenant, 27e bataillon		23 mars	do
Lavell, J. R		11 juin	Frontenac.
Lewis, Albert T, 2e bataillon "Queen's Own"		14 mars	D. C. Toronto.
Lenahan, Bernard		30 avril	Cité de Kingston.
Loan, William		8 avril	do
Lynn, John E		11 juin	Frontenac.
Lyons, John		10 avril	D. C. Toronto.
Maloney, John B., sergent-major, 2e bataillon		21 avril	D. C. Toronto.
Macdonald, P. A		11 juin	Frontenac.
Mason, George John		23 février	D. O. York.
Meagher, F. W		11 juin	Frontenac.
Miller, sergent, quartier-maître, 36e bataillon		8 mai	Peel.
Milsap, Stewart	15 mai	27 février	Lennox.
Moore, William J		14 mars	Cité de Kingston.
Morton, A. W		15 mai	do
Motherwell, James W		11 juin	Frontenac.
Mowatt, Henry		27 février	Cité de Kingston.
Munro, James, capitaine, 22e bataillon	27 février		D. N. Oxford.
Murphy, Denis		14 mars	Cité de Kingston.
McCune, John		8 avril	do
McColl, Angus		11 juin	Frontenac.
McDowall, Henry G		do	Prince-Edouard.
McDowell, Charles		do	Frontenac.
McGrath, James	20 mars	27 février	do
McGurn, William		21 mars	Cité de Kingston.
McIntosh, David C., enseigne, 35e bataillon		23 mars	D. N. Simcoe.
McIntosh, George, sergent, 22e bataillon		30 mai	D. N. York.
McKeller, William, capitaine, 26e bataillon	27 février		D. N. Middlesex.
McLaren, Archibald		23 mars	D. N. Oxford.
McLaren, John		26 mars	D. N. Perth.
McLean, Neil		14 mars	Prince-Edouard.

PROVINCE D'ONTARIO.—Liste des aspirants aux commissions, etc,—*Suite.*

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions. régimentaires.
	1874.	1874.	
McLean, A. C		30 mai	Cité de Kingston.
McNalley, John		27 février	do
McOwen, William H		5 février	D. O. Toronto.
McSpadden, William		23 mars	D. C. Toronto.
Newlands, Richard		18 avril	Cité de Kingston.
Nugent, Andrew		11 juin	Addington.
O'Brien, Peter		11 juin	Frontenac.
O'Conner, Francis Joseph	30 avril	8 avril	Cité de Kingston.
Otter, Harold C., sold., 2e bataillon, "Queen's Own".		23 mai	D. O. Toronto.
Patterson, Robert, capitaine, 48e bataillon	14 mars		Lennox.
Payne, Henry W	15 mai	27 février	Cité de Kingston.
Pickering, Charles W., soldat, 2e "Queen's Own"		2 mai	D. C. Kingston.
Pidgeon, John		18 avril	Cité de Kingston.
Potter, Samuel		8 avril	Carleton.
Roche, William		15 mai	Cité de Kingston.
Ross, Samuel		31 mars	Lennox.
Rush, Edward F		23 mai	D. O. Toronto.
Sands, William C		8 avril	Cité de Kingston.
Sanderson, G. R.		11 juin	Frontenac.
Sharp, Alexander		7 mars	do
Sharp, Frédérick George		do	Cité de Kingston.
Shaw, George A., capitaine, 10e batail., "Royaux".	27 février		D. O. Toronto.
Shaw, John, enseigne, 20e bataillon		10 avril	Halton.
Sherlock, William		30 avril	Cité de Kingston.
Sinclair, William		do	Lennox.
Smith, Robert		11 juin	Frontenac.
Stacey, James	15 mai	31 mars	Cité de Kingston.
Stratton, J. G.	do	7 avril	do
Summers, James		15 mai	Frontenac.
Sutherland, J. H.		9 avril	Cité de Kingston.
Telman, Oscar		18 avril	Frontenac.
Todd, A. H., enseigne, "Gard. à pied du gouv.-gén."		24 janvier	Cité d'Ottawa.
Trendall, Thomas		7 mars	do
Tye, George, enseigne		16 mai	Peel.
Unitt, Fred. W., enseigne, 10e bat., "Queen's Own".	27 février		D. O. Toronto.
Vanduson, Albra, capitaine, 16e bataillon	5 juin	26 mars	Prince-Edouard.
Veale, Elijah		14 mars	Cité de Kingston.
Walker, Michael		31 mars	Frontenac.
Webb, Ashton		25 mai	D. N. York.
Webber, Frederick W		29 avril	D. O. Toronto.
Whitehead, James John		18 avril	Cité de Kingston.
Woods, Robert, sergent, 2e batail., "Queen's Own".		5 février	D. E. Toronto.
Woods, Edwin T		2 mai	D. C. Toronto.
Wright, A. cavalier, "Gard. à pied du gouv.-gén."		29 avril	Peel.
Wyndham, Alfred, capitaine, 12e bataillon	29 mai	8 mai	D. N. York.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	20
Certificats de seconde classe	134
Total	154

RÉSUMÉ.

Province d'Ontario.

Divisions régimentaires.	Milice Active. — Officiers de l'artillerie de la milice active et des aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la province de Québec, depuis leur fondation.		Remarques.
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Addington (*vide* Lennox)	...	...	Les écoles ont été fermées le 1er mai 1874.
Bothwell	...	2	
Brant	7	51	
Brockville (*vide* Leeds)	...	...	
Bruce	5	15	
Cardwell	...	3	
Cornwall	1	2	
Carleton et cité d'Ottawa	34	50	
Dundas	3	8	
Durham	18	71	
Elgin	3	27	
Essex	2	16	
Frontenac et cité de Kingston	120	560	
Glengarry	8	17	
Grenville	4	18	
Grey	5	21	
Haldimand	5	28	
Halton	3	44	
Hamilton, cité de (*vide* Wentworth)	...	...	
Hastings	17	62	
Huron	2	18	
Kent	1	12	
Kingston, cité de (*vide* Frontenac)	...	...	
Lambton	3	29	
Lanark	14	35	
Leeds et Brockville	8	34	
Lennox et Addington	23	69	
Lincoln	7	41	
Middlesex et London	21	102	
Norfolk	5	32	
Northumberland	17	59	
Ontario	13	61	
Ottawa, cité de (*vide* Carleton)	...	...	
Oxford	10	56	
Peel	6	57	
Perth	4	31	
Peterborough	4	42	
Prescott et Russell	16	15	
Prince Edward	11	39	
Renfrew	...	5	
Russell (*vide* Prescott)	...	...	
Simcoe	18	96	
Stormont	9	25	
Toronto, cité de (*vide* York)	...	...	
Victoria	2	26	
Waterloo	...	15	
Welland	3	33	
Wellington	12	36	
Wentworth et cité d'Hamilton	14	83	
York et cité de Toronto	605	636	
Total	563	2,683	
Ile du Prince-Edouard	1	1	
Grand total	564	2,683	

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des noms des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1874	1874	
Allard, Joseph, W		16 avril	Rouville.
Andrews, William, M	16 avril	13 mars	Montréal Est.
Andrews, John Boyd	2 mai	24 do	Québec Centre.
Barcelo, George		25 mars	Montréal Est.
Beaudry, Joseph A		9 mai	do
Bellefeuille, Frédéric		24 mars	Hochelaga.
Bergeron, Horace		24 avril	Montréal Est.
Bilodeau, Pierre D		8 do	Québec Ouest.
Bropéard, Rodolphe		21 mars	Laprairie.
Brown, N. J		23 mai	Stanstead.
Bulman, John A. P., Sergt		2 do	Missisquoi.
Carter, John		30 mars	Gaspé.
Clifford, James	15 avril		Québec Centre.
Cook, George W	8 mai	11 avril	Stanstead.
Coutu, Euclide		16 do	Berthier.
Coyne, James		16 mars	Montréal Ouest.
Davis, Charles G		1er avril	Gaspé.
Davis, Francis		24 avril	Argenteuil.
Dansereau, Clément		7 mars	Montréal Est.
Dent, Frederick, F. D		20 février	Montréal Ouest.
Derry, Pierre		15 avril	Québec Ouest.
D'Equilly, H. Morin		20 février	Montréal Est.
Désaulniers, Dionis L		24 avril	St. Maurice.
Desmarais, Arsène		9 mai	Berthier.
Dorion, Louis C. W		23 do	Montréal Est.
Dosteler, Daugeville		16 avril	Berthier.
Duchesnay, Charles	8 mai	21 mars	Montréal Est.
Duffet, George		7 mai	Québec Centre.
Duffey, Patrick		16 do	Québec Ouest.
Duhig, John		18 do	do
Emond, J. Bte	24 avril	13 mars	Berthier.
Evetts, Frederick W		2 mai	Québec Centre.
Fafard, Théogène		15 mai	Montréal Est.
Fages, John A		27 avril	Québec Est.
Farley, James T		23 do	Montréal Ouest.
Forget, Adélard		23 mai	Rouville.
Fortier, Alexandre		do	Montréal Ouest.
Fiève, David		13 mai	Temiscouata.
Fyfe, Charles		15 do	Montréal Est.
Garon, Emile		13 mai	Kamouraska.
Giroux, Joseph		23 do	Montréal Ouest.
Gosselin, Pierre		do	Hochelaga.
Graham, John		do	Montréal Ouest.
Grogan, William H. A	24 avril	11 avril	do
Guindon, Cléophas		21 mars	do
Hamilton, Gavin F		4 avril	Bonaventure.
Hébert, Avila		24 do	Montréal Est.
Héroux L. Dolor		7 mars	St. Maurice.

Province de Québec.—Liste des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
		1874.	
Jacques Joseph		20 février	Maskinongé.
Jameson Claude B.	8 mai	28 mars	Missisquoi.
Jechill Isaac, sergt	20 mars		Argenteuil.
Kelly John		7 mai	Québec Ouest.
Kennedy, Peter		24 avril	Montréal Ouest.
Kenny, Wm. J., enseigne		do	do
Lambert, capit. Frs. X	21 mai	2 mai	Maskinongé.
Lamiraude, Alexandre		16 mai	Hochelaga.
L'Amoureux, Henri.	11 avril	12 mars	Montréal Est.
Lapierre, Ensèbe		24 avril	do
L'Archevesque, Emmanuel		23 mai	do
La Rocque, Alphonse		9 do	do
Lauthier, Horace		23 do	do
Le Bel, Guillaume		13 mars	do
Lee, Horatio Gaspard		5 mai	Québec Est.
Le Sage, Arthur		9 do	Iberville.
LeMoine, J. Henri		2 do	Montmorency.
Lothrop, Edouard, lieut		7 mars	Compton.
Mackay, Stephen Alex		23 mai	Deux Montagnes.
Mancotel, Alfred		16 do	Montréal Est.
Meek, James A		23 do	Montréal Ouest.
Merrill, Geo. Henry		2 do	do
Morgan, Richard J.		9 do	do
McCord, F. A	23 mars		Québec Centre.
Nadeau, Alexandre		23 mai	Rouville.
Olszenslri, Jean		23 mai	Montréal Ouest.
Pageau, Cléophas		11 avril	Montréal Ouest.
Paquette, Alfred		23 do	Portneuf.
Peard, Wm. S		9 mai	Montréal Ouest.
Piché, Narcisse		11 avril	do Est.
Pleau, Joseph O		7 mars	Trois-Rivières.
Prefontaine, Napoléon		24 avril	Verchères.
Prevost, Théodore		9 mai	Laval.
Procton, Richard		24 mars	Québec Centre.
Prudhomme, L. A., enseigne		20 février	Beauharnois
Ramage, John, soldat		13 mars	Compton.
Richard, Evangéliste		10 avril	Dorchester.
Robert, Alfred, sergt		16 mai	Chateauguay.
Robinson, Charles W		11 avril	Montréal Est.
Rolfe, Marshall, capit		16 mars	Sherbrooke.
Rolland, Charles C	20 mars	20 février	Rouville.
Sabourin, Elzear		23 mai	Montréal Est.
Shilejko, Adolp		28 mars	do Ouest.
Simard, Pierre		23 mai	St. Jean.
Sorel, Medard		21 mars	Laprairie.
Stacey, Fredk. G., caporal	11 avril	13 do	Compton.
Stevenson, Gugy		4 mai	Québec centre.
St. Arnauld Alfred		15 do	Champlain.
Tetreault Jos. E.		24 avril	Montréal Est.
Thompson, Wm. J		16 mai	Québec Centre.
Tournageau, Roch. J		22 do	do Est.
Vigeault, Louis D		7 mars	Richelieu.
Vosburgh, Newton, capitaine		16 mai	Montréal Ouest.
Watier, Oscar A	8 mai	11 avril	Montréal Ouest.

RESUMÉ.

Province de Québec.

Division Régimentaire.	Milice active. — Officiers et sous-officiers de la milice active et aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire depuis leur fondation.		Nombre de ca dets fréquen tant les écol d'intruction militaire, 1er janvier 1874.
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Argenteuil et Deux Montagnes	22	50	
Arthabaska et Drummond	7	18	
Assomption (L') et Montcalm	11	18	
Bagot	2	10	
Beauce	13	25	
Beauharnois et Laprairie	11	26	1
Belchase et Dorchester	12	67	
Berthier	13	27	
Bonaventure et Gaspé	7	41	4
Brome et Standstead	7	19	
Chambly et Vercnérés	22	49	
Champlain	15	47	
Charlevoix et Montmorency	14	63	
Chateauguay	14	18	
Chicoutimi et Saguenay	3	22	
Compton	16	32	
Hochelaga et cité de Montréal	171	662	8
Huntingdon	17	27	
Iberville	4	11	
Jacques Cartier et Laval	16	39	
Joliette	5	18	
Kamouraska	13	58	
Levis	29	87	
L'Islet et Montmagny	22	46	
Lobiniére	9	28	
Maskinongé et St. Maurice	11	38	3
Mégantic	11	32	
Missisquoi	15	34	
Napierville et St. Jean	9	24	
Nicolet et Yamaska	17	38	
Ottawa et Pontiac	6	20	
Portneuf	9	50	1
Québec, cité de	179	583	7
Richelieu	5	11	1
Richmond et Wofle	17	28	
Rimouski	11	55	
Rouville	14	28	1
St. Hyacinthe	14	29	
Shefford	5	22	
Soulanges et Vandreuil	4	11	
Sherbrooke	....	1	
St. Jean	....	1	
Temiscouata	13	29	
Terrebonne	9	26	
Grand total	824	2,568	28

Province du Nouveau-Brunswick.

Liste des noms des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
Agnew, Wm. Henry		20 avril	York.
Baker, lieut. Jesse W., 67e bataillon		17 février	Victoria.
Barnes, Wm. Anderson		25 avril	York.
Belyea, Wm. Henry		2 do	do
Brannen, George Frederick		4 mars	do
Broderick, Christopher A.		2 avril	do
Calder, Wm. Henry, jun		6 mars	do
Cagney, Daniel		19 do	do
Carman, William		14 avril	do
Carrier, John E., sergent		28 mars	Carleton.
Clark, Duncan M		14 do	York.
Coro, Albert		28 do	do
Crophy, lieut. H. A.		9 mai	do
Curren, Lemuel A.		9 do	Queen's.
Doherty, George		27 février	York.
Dugan, Michel		2 avril	do
Elliott, Edward Harvey		27 février	do
Ellsworth, Wm. Henry		7 avril	do
Esty, Charles E		20 do	do
Estabrooks, Charles W		21 do	Carleton.
Eastabrooks, George A		25 do	do
Hawse, Wm. J. B		14 mars	York.
Hauson, Daniel W		14 avril	Charlotte.
Hilland, Hugh Gregory		14 do	York.
Jack, Thos. C		7 do	Charlotte.
Johnson, Christopher, enseigne		19 mars	York.
Johnston, Joseph		7 avril	do
Jones, Lothrop A		25 do	Carleton.
Kay, John		21 do	York.
Lindsay, Alexander		9 mai	Carleton.
Linforth, John Henry		28 mars	York.
Limerick, Joshua		9 mai	do
Macky, Samuel		25 mars	do
Miller, George S		4 do	do
Moss, Charles H		19 do	do
McCaffrey, John		14 do	do
McBean, James S		1er mai	do
McCarty, John		13 mars	do
McDiarmid, John C		28 do	do
McGee, Thos. Frederick		25 do	do
McIntosh, Wm. John		4 do	do
McLaughlin, Michael Jos		27 février	do
McLeod, Samuel A		9 mai	King's.
McPherson, John A		25 avril	Albert.
Needham, George Clarence		14 do	York.
Owens, William James		1er mai	Carleton.
Pachett, Mathew		17 février	York.
Perkins, James Daniel		19 mars	do
Perley, Lewis Benjamin		6 do	do
Read, Burt. S		4 do	Gloucester.
Rees, Titus David		2 avril	York.
Reid, David		6 mars	do
Richards, Charles Long		27 février	do
Robinson, Frederick Phillipic		6 mars	do
Ross, Malcolm Alex			

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaire
Stafford, William James	....	25 do	do
Segee, William Vincent	....	12 do	do
Smith, Edward A	....	6 do	do
Stratton, James Murray	....	9 mai	do
Ribbits, Lemuel Allan Wilmot	....	21 avril	do
Vincent, Isaac	....	9 mai	do
Watters, George Howard	....	1er mai	Carleton.
West, Charles Abraham, lieut., 67e bataillon	....	1er do	do
Wiggins, William Burnett	....	4 mars	King's.
Wilson, Samuel F	....	7 avril	do
Worden, Isaac Anderson sergent	....	17 février	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	0
do seconde classe	66
Total	66

RÉSUMÉ.

Province du Nouveau-Brunswick.

Divisions régimentaires.	Milice active. Officiers et sous-officiers de la milice active et aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire depuis leur fondation.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruction militaire, le 1er janvier 1875.
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Albert	....	3	
Carleton	1	32	
Charlotte	....	7	1
Gloucester	....	3	
Kent	....	5	
King	....	33	
Northumberland	....	3	
Queen	....	7	
Restigouche	....	2	
St. Jean (1re)	....	8	1
St. Jean (seconde)	9	108	
Sunbury	....	10	
Victoria	....	3	
Westmoreland	....	13	
York	3	119	17
Grand total	13	356	19

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

LISTE des noms des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1874.	1874.	
Boak, J. A., 2e brigade d'artill. de place d'Halifax	5 mai	25 mars	Cité d'Halifax.
Cummins, John D., capitaine, 63e bataillon		7 mai	Cité d'Halifax.
Cunningham, A. G., soldat, 63e bataillon		25 juin	do
Curren, Arthur, enseigne, 66e bataillon	25 juin	5 mai	do
Cutler, T. M., soldat, 63e bataillon		25 juin	do
Crane, J. N., soldat, 63e bataillon		do	do
Dart, Richard, soldat, 66e bataillon		1er avril	Comté d'Halifax.
Fitch, John, E., enseigne, 78e bataillon		9 juin	Hants.
Gammon, H., canonnier, 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax		25 juin	Cité d'Halifax.
Graham, H. A., canonnier, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		12 mai	do
Hamilton, Henry M., enseigne, 66e bataillon		5 mai	Cité d'Halifax.
Halliwell, Thomas, soldat, 63e bataillon		25 mars	do
Hart, Lewis E. E		5 mai	Guysboro'.
Kelly, James N., sergent, 69e bataillon		7 mai	Digby.
Knight, W. C., sergent-major, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		1er avril	Cité d'Halifax.
Lawlor, James E., soldat, 63e bataillon		27 mai	Cité d'Halifax.
Lockhart, Edwin A., sergent, 66e bataillon		25 mars	do
Lockhart, W. M., 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax		27 mai	do
Maloney, M., canonnier, 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax		25 juin	Cité d'Halifax.
Marshall, Osbert, enseigne, 69e bataillon	27 mai	5 mai	Annapolis.
Metzewroth, P., soldat, 63e bataillon		9 juin	Cité d'Halifax.
Mowbray, T., capt., artillerie de place d'Halifax	9 juin	25 mars	do
Mumford, James M., lieutenant	12 mai		do
Murray, A., soldat, 63e bataillon		27 mai	do
MacIntosh, John D., capitaine, 63e bataillon	7 mai	25 mars	do
McCallum, A., soldat, 63e bataillon		27 mai	do
McCrow, John, sergent-major, artillerie de place d'Halifax		25 mars	do
McKay, J. S., sergent, quartier-maître, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		5 mai	do
McLellan, A. D., soldat, 63e bataillon		9 juin	do
McPherson, D., capitaine, 2e brigade d'artillerie de place	9 juin	1er avril	do
Nalder, John, enseigne, 66e bataillon		12 mai	Cité d'Halifax.
O'and, John C., lieutenant, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		7 mai	Comté d'Halifax.
Reeves, James, capitaine, 2e brigade d'artillerie de place		5 mai	Cité d'Halifax.
Ritchie, Henry, caporal, 63e bataillon		1er avril	do
Rogers, W. F., enseigne, 66e bataillon		25 juin	do

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1874.	1874.	
Salter, Arthur F., enseigne, 66e bataillon		1er avril	Halifax.
Smith, C. R., soldat, batterie prov. de Cumberland.		do	Cumberland.
Stairs, Edward, sous-lieutenant, 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax		27 mai	Halifax.
Stevens, W. H., caporal, 66e bataillon		25 juin	Comté d'Halifax.
Stewart, Daniel S., sergent, 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax	25 juin	1er avril	Halifax.
Thomson, James R., soldat, 63e bataillon		12 mai	Halifax.
Thomson, John A., lieutenant, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		27 mai	do
Wainright, W. R. S., capitaine, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax	9 juin	25 mars	Halifax.
Wainright, F. G., lieutenant, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		9 juin	do
Walsh, Thomas J., lieutenant, 63e bataillon		1er avril	do
Whitman, A., sergent, 69e bataillon		12 mai	Annapolis.
Wilson, G. H., lieutenant, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax		do	Halifax.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	9
do seconde classe	46
Total	55

RÉSUMÉ.

Province de la Nouvelle-Ecosse.

Divisions régimentaires.	Milice active. — Officiers et sous-officiers de la milice active et aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire depuis leur fondation.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruction militaire, le 1er janv. 1875.
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Annapolis	2	38	
Antigonish	....	....	
Cap Breton	1	4	
Colchester	....	10	
Cumberland	1	9	
Digby	....	3	
Guysboro'	....	6	
Halifax, cité	14	138	52
Halifax, comté	....	29	
Hants	....	2	
Inverness	....	4	
King's	....	8	
Lunenburg	2	10	
Pictou	....	23	
Queen's	....	....	
Richmond	....	2	
Shelburne	....	....	
Victoria	....	13	
Yarmouth	....	....	
Grand total	20	299	52

ANNEXE No. 8.

LISTE des officiers de la milice active, et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats des bureaux des examinateurs, durant l'année 1874.

Grade et nom.	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2ème classe.
PROVINCE D'ONTARIO.	1874	1874
Aumond, Telmont, enseigne, gardes à pied du Gouverneur-Général	....	20 février.
Biggar, John, capitaine, 32e bataillon	8 juillet	....
Dunlevie, Horace G., gardes à pied du Gouverneur-Général	....	20 février.
Morton, John, capitaine, 32e bataillon	8 juillet	8 juillet.
Rice, Frederick T., lieutenant, compagnie d'infanterie de Windsor	....	16 septembre.
Sheffield, E. H., lieutenant, 41e bataillon	2 juillet	....
Smart, John F., lieutenant et adjutant, 59e bataillon	do	....
Stewart, John, cornet, troupe de cavalerie d'Ottawa	....	2 juillet.
Walsh, John, capitaine, gardes à pied du Gouverneur-Général	20 février.......	....
Ward, James, enseigne, 35e bataillon	....	26 mai.
PROVINCE DE QUÉBEC.		
Boyer, Pierre, lieutenant, 64e bataillon	10 novembre....	....
Brooks, Lyman, H., 79e bataillon	....	23 septembre.
Bulman, James, enseigne et adjudant, 79e bataillon	23 septembre....	....
Claxton, F. J., enseigne, 1er régiment de carabiniers du Prince de Galles	....	4 décembre.
Codd, George S., capitaine, 79e bataillon	23 septembre....	....
Cox, Thomas H., major, do	do	....
Damour, J., bte.-lieut., 76e bataillon	....	10 novembre.
Dawson, William-Bell, lieut., 1er régiment du Prince de Galles	....	9 avril.
Faubert, Joseph, sergent, 64e bataillon	....	10 novembre.
Feeney, James, capitaine, 50e bataillon	....	23 septembre.
Fiddes, George, lieutenant, troupe de cavalerie d'Huntingdon	....	do
Gardner, William S., enseigne, 6e bataillon	....	19 décembre.
Gibson, James, B., quartier-maître, 50e bataillon	....	23 septembre.
Gibson, W. H., enseigne, do	23 septembre....	....
Gleason, James C., cornette, troupe de cavalerie de Brome	....	23 septembre.
Goodwin, John H. G., enseigne, 6e bataillon	....	19 décembre.
Haire, Joseph, sergent, 51e bataillon	....	23 septembre.
Hawley, William G., sergent, troupe de cavalerie de Missisquoi	....	do
Henderson, Samuel, lieutenant, 50e bataillon	....	do
Kenny, William J., lieutenant, 6e bataillon	19 décembre	....
Laberge, Edouard, capitaine, 76e bataillon	10 novembre..	10 novembre.
Livingstone, Donald A., capitaine, 51e bataillon	....	23 septembre.
Mayner, James, capitaine, 79e bataillon	23 septembre ...	....

LISTE des officiers de la milice active, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2ème classe.
PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*	1874	1874
McArthur, Colin, lieutenant, troupe de cavalerie de Montréal		4 décembre.
McKenney, Taber, enseigne, 60e bataillon		23 septembre.
Maclaren, Archibald, capitaine, 50e bataillon	23 septembre	
McNaughton, Donald, capitaine, 51e bataillon		23 septembre.
Paxton, Samuel, 6e bataillon		19 décembre.
Pickle, J. T., lieutenant, 52e bataillon		23 septembre.
Porter, Thomas, sergent, troupe de cavalerie de Montréal		4 décembre.
Prudhomme, L. A., capitaine, 64e bataillon		10 novembre.
Robertson, Alexander, enseigne, 1er rég. de carab. du Prince de Galles		9 avril.
Robison, J. A., sergent, 60e bataillon		23 septembre.
Ryan, Daniel D., enseigne, do		do
Ste Marie, Louis, capitaine, 51e bataillon		do
Salls, H. B., lieutenant, troupe de cavalerie de Missisquoi		do
Shepherd, C. W., sergent, do Sutton		do
Smith, E. E., cornet, do Missisquoi		do
Stewart, James, lieutenant, 51e bataillon		do
Watt, A. M. T., capitaine, 1er régiment de carab. du Prince de Galles		do
Wright, Thos. Howard, enseigne, do do		4 décembre.
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.		
King, William A., 1er lieutenant, artillerie du Nouveau-Brunswick		1er avril.
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.		
Cummins, J. D., capitaine, 63e bataillon	25 juin	

ANNEXE No 9.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARSENAUX, ETC.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.
DIVISION DES ARSENAUX, 1er février 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant qui a trait aux magasins militaires et aux terrains confiés à ma charge.

UNIFORMES.

Le relevé suivant indique la quantité d'uniformes au dépôt à cette date, ainsi que les recettes et les distributions de l'année dernière. Les recettes ont été faibles comparées à celles de l'année dernière, mais les distributions ont été en général plus considérables. Deux des nouveaux canons se chargeant par la gueule, avec la quantité voulue de munitions, boulets et autres armements, ainsi qu'un certain nombre d'armements d'artillerie pour les canons de montagne de 7 à Fort Garry, ont été envoyés durant la dernière saison à cette station, Le major Macdonald, de ce département, fut aussi envoyé au mois de septembre dernier. pour surveiller le transport d'une quantité d'uniformes nécessaires et autres approvisionnements pour le service de la milice à Manitoba. Il fut nécessaire de prendre cette mesure afin de surveiller leur arrivée en toute sûreté, avant la fermeture de la navigation. Une partie des approvisionnements s'était gelée l'an dernier en route. Le délai qui survint dans leur arrivée, suscita de graves inconvénients à la milice de Fort Garry, sans compter les dépenset considérables qu'il fallut encourir pour les faire rendre à destination. On a cru prudens pour empêcher le retour de pareils inconvénients, de les mettre sous les soins d'un officier de ce département, afin d'assurer leur transport pour le temps voulu. Le major Macdonald a rempli les fonctions qui lui ont été dévolues de la manière la plus satisfaisante; les approvisionnements sont arrivés au temps voulu à Fort Garry et dans un ordre parfait; tous ont été transportés par la route Dawson :

RELEVÉ DES UNIFORMES.

Description des uniformes.	Au dépôt 31 déc. 1874.	Reçu au dépôt en 1874.	Distribué, venant du dépôt en 1874.
Cavalerie.			
Colbachs	64		
Bonnets de police	1,162	832	323
Grandes capotes	....	....	79
Pantalons, paires	643	....	283
Tuniques	895	....	242
Artillerie.			
Colbachs	119	87	3
Bonnets de police	662	633	1,905
Grandes capotes	1,684	105	370
Pantalons en drap, paires	540	14	656
Pantalons sur mesure, paires	1,075	1,146	1,435
Tuniques en drap	718	118	1,[illegible]36
Tuniques en serge	986	1,086	295

Relevé des uniformes.—*Suite.*

Description des uniformes	Au dépôt, 31 décembre 1874.	Reçu au dépôt en 1874.	Provenant du dépôt en 1874
Génie.			
Colbachs	64		
Tuniques en drap	109		2
Infanterie.			
Bonnets de police	119		3,098
Grandes capotes	6,124	6,037	2,961
Shakos	793		236
Tuniques en drap	750	200	2,307
do serge	319		882
do musique	233		324
Pantalons en serge, paires	1,927		6,293
Carabiniers.			
Bonnets de police	687		580
Shakos	974		4
Tuniques en drap	1,681		1,040
do serge	236		13
Pantalons en serge, paires	1,798		1,566
Naval.			
Bonnets de police	703		7
Blouses de toile	930		10
Vestes en serge	1,143		
Pantalons en serge, paires	792		
En toile.			
Blouses	877		359
Pantalons, paires	109		26
A St. Jean, N. B.			
Bonnets de police	500		522
Grandes capotes	4,613		21
Tuniques en drap	978		522
Pantalons en serge, paires	910		522
A Halifax, N. E.			
Bonnets de police	316		252
Grandes capotes	917		541
Tuniques en drap	1,150		110
Pantalons en serge, paires	705		1,139
A Victoria, C. B.			
Bonnets de police	1,000		Aucun rapport n'a été reçu sur les distributions dans ce district.
Grandes capotes	1,000		
Tuniques en drap	1,000		
Pantalons en serge, paires	1,000		

Munitions.

Relevé de la poudre et des munitions d'armes portatives emmagasinées à la fin de l'année.

Stations.	Cartouches A. P.					Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
	A balle.				A poudre.		
	Snider.	Spencer.	Colt's.	Martini Henry.	Snider.	lbs.	
Arsenaux de district.							
London	205,869	....	1,426	....	92,000	1,300	....
Toronto	31,280	1,008	10,214	....	4,655	1,726	187
Kingston	1,154,070	2,646	....	....	135,490	28,824	9,150
Ottawa	55,976	150	2,200	....	79,650	440	819
Montréal	3,140,103	92,831	124,542	500,000	81,770	15,979	27,095
Québec	166,835	....	27,300	....	438,535	148,350	4,404
St. Jean, N.B	740,445	10,588	....	....	392,090	1,775	255
Halifax, N.E	96,480	....	....	....	67,255	....	....
Manitoba	138,689	11,309	....	....	37,277	1,760	2,409
Colombie-Britannique	300,300	....	....	....	50,700	....	....
Ile du Prince-Edouard	200,000	....	....	....	80,000	307	320
Tot. dans les arse. de dist.	6,230,047	118,532	165,682	500,000	1,459,422	200,471	44,619

861,514 cartouches à balle et 302,338 cartouches à poudre pour munitions pour les armes à feu portatives ont été distribuées pour l'exercice durant l'année. On doit déduire, toutefois, des premières, 142,040 cartouches vendues à différents corps et aux associations de carabiniers pour le tir à la carabine, pour lesquelles on a reçu $3,549.86. Ce montant excède de près de $1,000 le chiffre des ventes des années précédentes. Un million de cartouches à balles Snider, et un demi-million à poudre, ont été reçues à St. Jean N. B., dans le mois de juin dernier. Elles provenaient des autorités impériales en Angleterre. On remarquera qu'on n'a dépensé à peu près que la moitié des cartouches à balle et à poudre, comparativement à l'année précédente. Cela est dû sans doute à la diminution du nombre de jours d'exercice et d'hommes qui ont fait l'exercice.

16,146 lbs. de poudre et 5,571 étoupilles à frictions ont été dépensées pour l'artillerie. Si telle devait être la moyenne de la demande d'ici à plusieurs années, il y a eu une quantité suffisante pour répondre aux besoins d'ici à beaucoup d'années.

Les quittances de dépôt de cette division du département ont été de $18,810.33 durant l'année. En voici un relevé :

Quittances de dépot, reçues en 1874.

Munitions.	Uniformes.		Loyer.	Divers.	Montant total.
	Officiers.	Hommes.			
$ c.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
3,812 01	372 45	1,314 05	7,317 44	5,994 38	18,810 33

Les loyers provenant cette année des propriétés militaires s'élèvent à $7,317 44, soit un excédant d'environ $600 sur les recettes de l'année précédente. Les arrérages sont de $279 36. On a depuis perçu quelques-uns de ces arrérages, et d'autres montants sont sur le point d'être payés. On a pris les mesures nécessaires pour percevoir ceux qui étaient dûs depuis longtemps.

Voici le nombre des locataires, les noms des lieux où ils demeurent, et le chiffre du loyer annuel :

Localités.	Locataires	Loyer. $ cts.
Chatham	1	5 00
Ile Navy	1	100 00
Niagara	11	205 00
Toronto	3	240 00
London	1	100 00
Ottawa	1	1 00
Kingston	39	791 30
Montréal	6	1,173 25
Ile-aux-Noix	2	56 00
Sorel	36	1,056 92
Québec	35	2,324 68
Pointe-Lévis	28	1,015 25
Nouveau-Brunswick	32	645 09
Nouvelle-Ecosse	1	50 00
Total	197	$7,763 49

ARMES, ETC.

On a reçu d'Angleterre durant l'année dernière 2,100 carabines Martini Henry ainsi que 500,000 cartouches à balles pour ces armes. On a aussi reçu et distribué comme suit 9 canons et affûts S.C.P.G. : Deux avec leurs affûts ont été expédiés au Fort Garry ; deux ont été ajoutés à la batterie "B"; les autres ont été envoyés aux batteries de campagne d'Ottawa et Hamilton, en charge des canons de 9 à âme polie, et des obusiers de 24 en la possession de ces batteries. Toutes les anciennes batteries de campagne, à l'exception des batteries de campagne du canal Welland et de Newcastle sont maintenant armées des canons perfectionnés. Les canons et obusiers à âme polie, ci-devant en la possession de la batterie de campagne d'Ottawa, ont été transférés et sont maintenant en la possession de la batterie de campagne de Gananoque. Les anciens canons de la batterie de campagne d'Hamilton sont emmagasinés à Toronto.

EFFETS DE CAMPEMENT.

Les effets de campement ont été envoyés comme d'ordinaire aux différents camps, à la demande des officiers commandant les districts. Je regrette de constater que les pertes dans les différents districts sont considérables et dépassent celles de l'année précédente, comme on peut le voir par le tableau ci-annexé. Je dois faire remarquer que ces pertes deviendront de plus en plus considérables, si on n'adopte pas un meilleur système pour la conservation de ces effets. J'attire particulièrement l'attention sur les pertes sérieuses provenant des tentes et couvertes ainsi que des sacs à tente et à chevilles, qu'on évalue à $1,316.54. On n'a reçu pour couvrir ces pertes que le montant de $67.51.

ETAT des pertes d'effets de campement durant la saison de 1874.

Articles.	Districts militaires.									Total.	Montant.
	No. 1.	No. 2.	No. 3.	No. 4.	Nos. 5 et 6.	No. 7.	No. 8.	No. 9.	No. 10		$ cts.
Sacs à chevilles, lieut...	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	1 00
do tente, circul.	4	3	13	3	3	14	6		10	56	28 00
Maillets, gros..........	......	2	......	4	......	......	......	3	......	9	4 50
do petits..........	7	13	9	7	9	5	3	12	13	78	15 60
Chevilles, grosses	18	6	......	13	2	2	94	27	......	162	8 10
do moyennes.....	112	54	32	15	......	......	......	30	......	243	7 29
do petites	1,336	1,157	568	1,118	845	816	543	337	710	7,430	74 30
Poteaux, lieutenante	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	6 00
do tente..........	7	......	2	5	13	1	1	2	8	39	29 25
Tentes, lieutenante	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
do circulaire.......	2	1	1	3	......	1	......	......	4	12	258 00
Valises, lieutenante	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
do tente circulaire.	7	2	3	3	3	4	......	2	8	32	32 00
Couvertes, grises........	12	132	52	......	90	40	26	12	......	364	782 60
Caisse de médicaments...	......	......	1	......	1	......	1	......	......	3	60 00
Moreaux................	......	......	5	......	11	......	......	......	......	16	10 40
											1,316 54

NOTE.—Le district militaire No. 11 n'en a distribué aucun. Le No. 12 n'en a aucun.

Les bureaux d'inspecteurs ont siégé comme à l'ordinaire dans les différents districts au mois de janvier. Ils ont condamné bon nombre d'articles surannés et hors de service, qui ont été vendus subséquemment aux enchères à Montréal, Québec, St. Jean, N.-B., Halifax, N.-E., et Fort Garry, Manitoba. Les articles condamnés à Toronto, Kingston et Ottawa ont été concentrés à Montréal, qui offrait un meilleur marché pour la vente, à l'exception d'un petit nombre d'effets que l'on a vendus à Toronto et Kingston, parce qu'ils ne valaient pas la peine d'être transportés. Ce mode de vendre de semblables articles aux enchères a été adopté sur ma recommandation, et est préférable à l'ancien système de les vendre par soumission. Le résultat a répondu à notre attente et a été très-avantageux ; la vente a produit $4,072.06, tandis qu'elle ne s'était élevée l'an dernier qu'à $473.25. Il faut remarquer, cependant, que les ventes de cette année comprennent des articles de Kingston, St. Jean et Halifax, condamnés l'année précédente, et dont je ne pus alors recommander la vente, vu que les prix offerts n'étaient pas suffisamment élevés. Aucun article n'a été condamné à London, district militaire No. 1.

Les ventes ont eu lieu aux endroits indiqués ci-dessous avec le résultat suivant :—

			$	cts.
Toronto......	District militaire	No. 2.............	24	00
Kingston	"	No 3............	3	00
Montréal.....	"	Nos. 5 et 6.......	679	97
Québec..........	"	No. 7..............	559	82
St. Jean, N. B.	"	No. 8.............	2,266	81
Halifax, N. E..	"	No. 10...........	239	85
			$4,072	**06**

Je dois rendre hommage au précieux concours que m'ont donné tous les garde-magasins et autres dont j'avais la direction dans cette branche du service militaire, et reconnaître le zèle et l'activité qu'ils ont déployés dans l'exercice de leurs fonctions.

THOS. WILY, lieut. col.,
Directeur des arsenaux et gardien des propriétés militaires.

A l'honorable ministre
de la Milice et de la Défense,
Ottawa.

ETAT des munitions vendues en 1874.

Date.		Par qui achetées.	Station.	No. de Coups.	Montant
1874					$ cts.
20	mars....	Capitaine Macdonald, batterie de campagne..	Guelph	2,000	48 00
2	avril....	Major Fraser	Montréal	500	12 00
2	do	Capitaine Macdonald, batterie de campagne........	Guelph	500	12 00
6	mai....	Association du Prince de Galles..................	Montréal	1,000	24 00
8	do ...	P. Marston, sergent armurier.....................	Toronto	2,000	48 00
11	do	Captain J. J. Mason, 13e bataillon	Hamilton	1,000	24 00
12	do	W. A. Alger, paiemaître de district..........	Toronto	4,000	96 00
21	do	Association du Prince de Galles	Montréal	1,000	24 00
23	do	Major Fraser	do	500	12 00
29	do .. .	Lieutenant Todd, gardes à pied du gouverneur général	Ottawa	500	12 00
29	do	Major Cotton, batterie "A"........	Kingston	1,000	24 00
29	do	Capitaine Guy, garde-magasin de district	Halifax	1,000	24 00
29	do	do do	do	500	12 00
29	do	do do	do	500	12 00
21	do	Lieutenant-colonel McPherson.	Ottawa	500	12 00
3	juin....	Joseph White	Whitby	500	12 50
5	do	Lieutenant-colonel Fletcher, C. M. G., D. A. G......	Montréal	2,000	48 00
15	do	Capt. McPherson, gardes à pied du gouverneur général	Ottawa	500	12 00
16	do	Major Fraser	Montréal	1,000	24 00
17	do	Lieutenant-colonel Gemmill, 42e bataillon....	Almonte............	500	12 00
17	do	R. K. Hope	Hamilton	1,000	24 00
18	do	Capitaine Macdonald, batterie de campagne	Guelph	2,000	48 00
26	do	Lieutenant-colonel Moffat, B.M.......	London	1,000	24 00
27	do	Captain Walsh, gardes à pied du gouverneur général.	Ottawa	500	12 00
27	do	Captain Scott	Québec	500	12 00
26	do	,, Guy, D. S......	Halifax	500	12 00
26	do	,, Guy, D. S................................	do	500	12 00
2	juil....	F. C. Wurtle	Québec	500	12 00
3	do	J. W. Anderson..........	do	500	12 00
10	do	Lieutenant-colonel Gemmill, 42e bataillon...........	Almonte............	500	12 00
10	do	Capitaine Morehouse.............................	Sherbrooke	1,500	36 00
10	do	R. Woodcock........	Woodstock	500	12 00
18	do	G. Bate, gardes à pied du gouverneur général.......	Ottawa	500	12 00
18	do ...	Capt. Duchesnay, batterie "B"	Québec	1,000	24 00
28	do	J. Deslaurier, gardes à pied du gouverneur général..	Ottawa	500	12 00
28	do	J. R. Wilkinson	London	1,000	24 00
29	do	E. Wilson	Goderich	500	12 00
4	août....	H. Cawdron.........	Ottawa	500	12 00
4	do	Capitaine Weatherley	do	500	12 00
6	do	,, Cook	Goderich	500	12 00
10	do	,, Guy, D. S.....	Halifax	5,000	120 00
12	do	,, Cook	Goderich	500	12 00
19	do	R. A. Woodcock	Woodstock	500	12 00
22	do	Capitaine J. J. Mason, 13e bataillon	Hamilton	760	18 24
22	do	Major Fraser	Montréal	3,500	84 00
24	do	Capitaine H. Cook....	Goderich	500	12 00
28	do	,, Mason, 13e bataillon	Hamilton	2,000	48 00
29	do	Major Carroll	London	1,000	24 00
31	do	Dr. Harkins, 18e bataillon	L'Orignal	1,000	24 00
31	do	Captain Macdonald, batterie de campagne..........	Guelph	1,000	24 00
31	do	J. A. Shaw	do	1,000	24 00
31	do	Lieutenant-colonel Evans........................	St. Jean, N. B....	7,780	210 72
31	do	Capitaine Guy, D. S	Halifax	13,500	324 00
4	sept....	H. Cawdron,.....................................	Ottawa	1,000	24 00
3	do	H. Cook..	Goderich	3,000	72 00
5	do	Lieutenant Grant	Ottawa	1,000	24 00
8	do	Major Alger, paie-maître de district................	Toronto	5,000	120 00
9	do	D. Macdonald	Ottawa	1,000	24 00
12	do	Association des carabiniers de Stadacona...........	Québec	1,000	24 00
17	do	Capitaine Mason, 13e bataillon....................	Hamilton	1,000	24 00
17	do	R. H. Attwood	London	1,000	24 00
17	do	Capitaine Cates	Ottawa	500	12 00

ETAT des munitions vendues en 1874.—*Suite.*

Date.	Par qui achetées	Station.	No. de coups.	Montant
1874				$ cts.
17 sept....	Capitaine Macdonald	Guelph	1,500	36 00
24 do ...	Capitaine Walsh, gardes à pied du gouverneur général	Ottawa	1,000	24 00
24 do ...	H. J. Miller	Québec	500	12 00
26 do ...	Major Peebles	Winnipeg	1,000	24 00
29 do ...	Capitaine J. J. Mason, 13e bataillon	Hamilton	1,000	24 00
29 do ...	G, F. Carruthers	Winnipeg	7,000	168 00
29 do ...	do	do	1,000	24 00
30 do ...	Lieutenant Todd, gardes à pied du gouverneur général	Ottawa	1,000	24 00
1 Oct....	Capitaine McPherson, do do	do	1,500	36 00
1 do ...	G. F. Carruthers	Winnipeg	1,000	24 00
1 do ...	Capitaine Guy, D. S.	Halifax	6,000	144 00
7 do ...	Capitaine Wilkinson	London	1,000	24 00
7 do ...	Capitaine Guy, D. S.	Halifax	500	12 00
9 do ...	do	do	500	12 00
10 do ...	do	do	500	12 00
10 do ...	Lieutenant-colonel Laurie	do	1,000	24 00
15 do ...	Capitaine Phin	do	1,000	24 00
17 do ...	G. Merrick	do	500	12 00
21 do ...	H. P. Attwood	London	1,000	24 00
21 do ...	Capitaine Guy, D. S.	Halifax	500	12 00
21 do ...	do	do	500	12 00
25 do ...	Lieutenant-colonel Fletcher, D. A. G.	Montréal	1,500	36 00
26 do ...	W. P. Marston	Toronto	2,000	48 00
28 do ...	Capitaine McPherson, gardes à pied du gouv. général.	Ottawa	500	12 00
29 do ...	Lieutenant-colonel Evans	St. Jean, N. B	5,000	120 46
29 do ...	Association des carabiniers du Canada	Ottawa	9,000	223 94
29 do ...	S. Spurr	Halifax	500	12 00
6 Nov....	L. J. Bland	do	1,000	24 00
13 do ...	R. A. Woodcock	London	1,000	24 00
4 Déc....	J. Birkett	Ottawa	500	12 00
16 do ...	Capitaine Macdonald	Guelph	2,000	48 00
30 do ...	„ Guy, D. S	Halifax	500	12 00
30 do ...	„ Pope, D. S	Montréal	500	12 00
	Autres munitions			262 00
	Total			3,812 01

THOS. WILY, Lieut.-col.,
Directeur des arsenaux, etc.

ANNEXE No. 10,

RAPPORT SUR LES CORPS QUI ONT TERMINÉ L'EXERCICE POUR L'ANNÉE 1873-74, DEPUIS LE 1er NOVEMBRE 1873.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

BUREAU DU DEPUTE-ADJUDANT-GENERAL,
LONDON, 18 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, mon rapport de l'inspection du 25me bataillon d'infanterie d'Elgin pour l'exercice de 1873-74.

Le bataillon s'est réuni au camp pour l'exercice, près de St. Thomas, du 11 au 19 juin 1874.

Tout s'est passé dans l'ordre, et la conduite des hommes a été généralement bonne, d'après tous les rapports reçus.

J'ai inspecté avec soin les uniformes des soldats et je les ai trouvés en bon ordre. Il faudra de nouveaux uniformes l'an prochain à la compagnie No. 2, et on a généralement besoin de numéros pour les bonnets de police. La compagnie No. 5, qui se composait ci-devant de carabiniers montés, a besoin de ceintures et gibernes.

Les armes sont en bon état, seulement il faudrait un peu réparer les blocs de culasse.

L'exercice de compagnie a été bien exécuté, mais celui de bataillon laisse à désirer, bien que les capitaines semblent connaître leur exercice de bataillon.

Le tir à la cible s'est fait avec beaucoup de soin sous la direction du major Carswell.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN B. TAYLOR, LT.-COL
Député adjudant général, dist. mil. No. 1.

L'adjudant général intérimaire,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.

VIEUX FORT, TORONTO, 24 septembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, le rapport d'inspection des corps de la milice active dans ce district, qui ont fait leur exercice annuel pour 1873-74, depuis l'envoi de mon dernier rapport: 1 batterie de campagne de Welland; 1 batterie de place; 7 bataillons d'infanterie.

Sur cet effectif, la batterie de campagne de Welland et trois bataillons d'infanterie ; le 2ème bataillon des *Queen's Own Rifles*, le 36ème bataillon (*Peel*) et le 39ème bataillon (*Norfolk*,) n'ayant pas fait leur exercice annuel, lors de la promulgation des ordres généraux en date du 3 juin dernier, ont été exemptés de le faire. Les autres corps : la batterie de place de Ste. Catherine ; le 10ème bataillon (Royal) ; le 13ème bataillon, Hamilton ; le 19ème bataillon, Lincoln, 5ème compagnie ; le 34ème bataillon, Ontario, 1 compagnie ; et le 44ème bataillon ont fait leur exercice à leur quartier général local, de régiment ou de compagnie.

Le 10ème bataillon n'a pas éprouvé peu d'inconvénients du défaut de salle militaire au quartier-général, où il puisse faire la parade et l'exercice.

Règle générale, les corps avaient une très-belle tenue à la parade. Les armes, fournitments et uniformes étaient en fort bon état. L'exercice s'est fait d'une manière aussi réussie qu'on pouvait s'y attendre.

Le 13ème bataillon a fait la parade dans sa salle militaire à Hamilton avec beaucoup de succès.

Les résultats du tir à la cible ne sont pas aussi satisfaisants qu'on pouvait le désirer; mais l'effectif a éprouvé beaucoup de difficulté pour effectuer cette partie très-essentielle de l'exercice annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
W. S. DURIE, LT.-COL.
Député adjudant général, dist. mil-No. 2

L adjudant général intérimaire de milice.
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE NO. 3.

KINGSTON, 26 septembre 1874.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 21 septembre, j'ai l'honneur de faire rapport que le seul corps qui, d'après les informations que j'ai reçues, a fait l'exercice pour 1873-74, depuis le 1er de novembre dernier, est le 16ème bataillon de Prince-Edouard, lieut.-colonel Walter Ross, commandant, comme l'indique le rapport d'inspection ci-joint du major de brigade de la 7ème division de brigade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
S. P. JARVIS, LT.-COL.
Député adjudant général, dist. mil. No. 3.

L'adjudant général intérimaire de milice,
Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE NO. 4.

BUREAU DU DEPUTE-ADJUDANT-GENERAL,
BROCKVILLE, 9 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les corps suivants ont terminé l'exercice pour 1873-74, à leur quartier-général local, depuis mon dernier rapport, en date du 1er novembre 1873.

Les corps suivants ont terminé l'exercice pour la susdite période à leur quartier-général local.

La compagnie No. 4, 41ème bataillon, Merrickville, capitaine P. Y. Merrick, que j'inspectai le 27 novembre 1873. 2 officiers, 53 sous-officiers et soldats et 6 autres assistèrent à la parade; sur ce nombre, 13 formaient partie du corps de musique.

La compagnie a fait la parade passablement bien, puis elle a exécuté le maniement des armes, les exercices à feu, l'exercice de compagnie et de tirailleurs. Les compagnies qui font l'exercice annuel à leur quartier-général local ne font pas en général autant de progrès que celles qui s'exercent au camp; je considère en conséquence que cette compagnie est passablement efficace. La musique est aussi bonne. Le tir à la cible s'est fait au complet.

Les batteries Nos. 1, 2, 4 et 6 de la brigade d'artillerie de place d'Ottawa, ont fait l'exercice annuel à leur quartier-général local, et ont fait la parade au camp de brigade, le 1er courant pour être inspectées. Elles forment l'effectif suivant.

	Officiers.	Sergents.	soldats.
Etat-major	5	2	
Batterie No. 1	1	2	42
" 2	3	3	32
" 4	2	3	52
" 2	2	3	42
	13	14	168

Total des officiers et soldats, 194.

Le major Egleson en a le commnadement, le capitaine Graham en est le major intérimaire ; le capitaine Chiff, l'adjudant intérimaire. Les batteries étaient commandées par le lieutenant Grant et le lieutenant Mara.

La brigade offrait une bonne apparence à la parade ; elle a fait les exercices à feu, a défilé en colonne et quart de colonne, a fait toutes les évolutions générales de campagne, avec succès. Elle a une bonne musique formée de 28 exécutants. Les rapports sur le tir à cible de ce corps ne sont pas encore reçus.

Leur résumé du rapport d'inspection se trouve ci-inclus.

J'ai l'honneur être, monsieur.
Votre obéissant serviteur
W. H. JACKSON, Lt.-col.,
Député adjudant général, dist. mil. No. 4.

L'adjudant géneral intérimaire de milice,
Ottawa.

District Militaire No. 6

Montréal, 6 Juillet 1874

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous envoyer conformémeut à vos instructions, la dernière partie du rapport annuel pour le district militaire No. 6, dont j'ai le commandement.

Les officiers commandant les corps ont profité des avantages que leur conférait l'ordre général en permettant aux officiers de choisir l'époque la plus convenable pour l'exercice annuel de leurs compagnies. Cela a eu de bons résultats, car les soldats étaient plus nombreux à la parade cette année qu'à l'ordinaire.

Le premier corps qui a été passé en revue (dans la 4ème division de brigade) était le 64ème bataillon, les "Voltigeurs du Mont Royal", commandés par le lieut.-colonel Beaudry, Etaient présents : 18 officiers et 194 sous-officiers et soldats.

La musique est en bon état, mais les exécutants n'ont pas l'uniforme d'été du régiment. Ce corps a été inspecté le 26 décembre 1873.

Le 76ème bataillon, commandé par le lieut.-colonel P.A. Rodier, a été passé en revue par compagnies à son quartier-général en différents temps. Ce bataillon n'a pas de musiques ; les uniformes sont très bons.

Il a exécuté à la revue l'exercice de compagnie, le maniement des armes et l'exercice à feu. Ce corps a été organisé récemment, il a une très-belle tenue, et les officiers qui en ont la direction, méritent beaucoups d'éloges. Etaient présents à l'inspection : 22 officiers et 263 sous-officiers et soldats.

Le 64ème bataillon commandé par le lieutenant colonel C. S. Rodier a été inspecté de la même manière. Ce corps n'a pas de musique ; on lui a donné des uniformes neufs depuis le jour de l'inspection. Il a exécuté l'exercice de compagnie, le maniement des armes, l'exercice à feu, et celui des tirailleurs. Etaient présents à l'inspection : 17 officiers et 231 sous-officiers et soldats.

La seule compagnie indépendante qui a fait l'exercice annuel pour 1873-74, dans la 4è division de brigade, a été celle de Laprairie, dont le capitaine Brosseau a le commandement. Cette compagnie fait honneur au district militaire No. 6. Etaient présents à l'inspection, le 16 mars dernier, 3 officiers et 51 soldats.

La compagnie No. 1 du bataillon de Joliette a été inspectée, le 20 mai dernier, à son quartier-général, à Joliette, après 16 jours d'exercice. 3 officiers et 36 sous-officiers et soldats étaient présents àla revue. Ils ont assez bien exécuté le maniement des armes, le tir, l'exrcice de compagnie et de tirailleurs ; les uniformes, armes et fourniments sont généralement en bon état.

Les compagnies No. 2 et 3 du bataillon de Joliette et la compagnie No. 1 du bataillon des Trois-Rivières n'ont pas encore été inspectées, ce qui aura lieu dès qu'elles auront fait l'exercice annuel.

Le 9 juillet 1873, le 55ème bataillon, commandé par le lieut.-colonel Barwis, a commencé ses exercices de huit jours à Inverness. Présents à la revue : 18 officiers, 256 sous-officiers et soldats. La conduite du corps a été généralement bonne. Les armes et fourniments sont bons ; il faudrait de nouveaux uniformes. Les exercices suivants ont été exécutés : Salut général, défilement en colonne à distance entière ou à distance de front, combat en tirailleurs, formation en carré. Le cours prescrit du tir à la cible a été fait ; mais le sergent Thompson de la compagnie No. 4 a seul envoyé un rapport ; chiffre de mérite, 45.

La compagnie indépendante de Ste. Gertrude a été inspectée, le 7 juillet, après huit jours d'exercice. Présents à la revue : 3 officiers, 34 sous-officiers et soldats.

La compagnie indépendante de Victoriaville a été inspectée le 22 juillet ; 16 jours d'excice. Présents à l'inspection : 3 officiers, 20 sous-officiers et soldats.

La compagnie indépendante de Gentilly a été inspectée le 20 août ; 16 jours d'exercice. Présents à l'inpection : 3 officiers, 11 sous-officiers et soldats.

La compagnie de Sorel a été inspectée le 15 octobre ; 16 jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 27 sous-officiers et soldats.

La compagnie de St. Simon a été inspectée le 3 octobre, 16 jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 43 sous-officiers et soldats.

La compagnie de St. Pie a été inspectée le 15 mars 1874. Présents à l'inspection : 2 officiers, 39 sous-officiers et soldats ; 16 jours d'exercice.

La compagnie indépendante de St. Grégoire a été inspectée le 3 mars 1874, après seize jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 43 sous-officiers et soldats.

La compagnie indépendante de Bécancour a été inspectée, le 18 mars 1874, après seize jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 35 sous-officiers et soldats.

La compagnie de St. Hyacinthe a été inspectée, le 16 mars, après seize jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 55 sous-officiers et soldats.

La compagnie indépendante de Nicolet a été inspectée, le 16 juin, dernier après seize jours d'exercice. Présents à l'inspection : 3 officiers et 33 sous-officiers et soldats.

Les armes et fourniments des susdites compagnies indépendantes sont en bon état, mais il faudrait renouveler tous les uniformes.

8 Les évolutions exécutées par ces compagnies lors des revues étaient à peu près les mêmes, avoir : Salut général, évolutions de compagnie et combat en tirailleurs. La conduite des corps à l'exercice a été généralement bonne.

Le cours prescrit du tir à la cible a été exécuté.

Chiffre de mérite, compagnie de		Ste. Gertrude,	Honoré Lamarche...	56
do	do	Victoriaville,	Landry Rhéault....	57
do	do	Gentilly,	Réné Mailhot.....	49
do	do	Sorel	Selon Sickman.......	70
do	do	St. Simon,	George St. Germain	40
do	do	St. Pie,	Damase Fontaine...	70
do	do	St. Grégoire,	Louis Rinfret.....	59
do	no	Bécancour,	Adélard Lupien....,	82
do	do	St. Hyacinthe,	N. Chaput.........	50
do	do	Nicolet,	N. Barnsque..... ...	51

Je me suis efforcé de rendre ce rapport aussi complet que possible, et j'espére qu'il recevra votre approbation.

Votre bien dévoué,
A. C. de LOTBINIÈRE-HARWOOD, lt.-col.
Député adjudant général, dist. mil. No. 6.

L'adjudant général intérimaire de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

Quebec, 27 juin 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur, conformément aux instructions contenues dans le No. 10 de l'ordre général, en date du 3 juin 1874, de vous transmettre ci-inclus mon rapport supplémentaire pour les corps de ce district qui n'avaient pas terminé l'exercice le 1er novembre.

Je vous envoie également ci-joint un état du tir à la cible des mêmes corps et un autre état en détail, qui indique la moyenne des hommes présents aux exercices et l'effectif nominal des corps qui ont fait l'exercice depuis le 1er novembre, ainsi que la moyenne totale des corps qui ont fait l'exercice pour 1873-74.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. A. CASAULT, lt.-col.
Député adjudant général, commandant le dis,. mil. No. 7

L'adjudant général intérimaire,
Quartier-général, Ottawa.

Etat sommaire de l'effectif nominal et réel des corps mentionnés dans le rapport ci-joint.

Nom des corps.	Effectif nominal.		Effectif réel.	
	Officiers.	Sous-offic. et soldats.	Officiers.	Sous-offic. et soldats.
17me bataillon, compagnie No. 6........	3	55	1	52
Compagnie du bataillon provisoire de Rimouski............	3	55	3	44
Compagnie indépendante de la rivière aux Renards..........	3	55	3	49
2 troupes et l'état-major de l'escadron de cavalerie de Québec.	12	110	9	98
5 compagnies, 8me bataillon de cavalerie.....	21	275	17	260
Compagnie No. 2, bataillon provisoire "Portneuf".	3	55	3	51
Compagnie No. 3, do	3	55	1	40
Compagnie No. 3, do "Charlevoix".......	3	55	2	49
Total..............	51	715	39	643

L'effectif total des corps qui ont fait leur exercice annuel pour 1873-74, depuis le 1er novembre 1873 jusqu'à cette date, est de 766 officiers, sous-officiers et soldats; l'effectif réel (officiers, sous-officiers et soldats) est de 682, ce qui représente une moyenne d'hommes présents de 0.89 pour cette période de l'exercice annuel.

Voici d'après le rapport le total de l'effectif des mêmes corps.

	Nominal.	Réel.
Pour la première partie de 1873-74................	2,066	1,676
Pour la dernière partie................................	766	682
Grand total pour 1873-74..........................	2,832	2,658

Soit une moyenne d'hommes présents de 0.938.

L. A. CASAULT,
Député adjudant général, dist. mil. No, 7.

Québec, 27 juin 1874.

DISTRICT MILITAIRE NO. 8.

BUREAU DU DEPUTE-ADJUDANT-GENERAL.
FREDERICTON, N.-B., 12 octobre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport demandé par votre ettre du 21 ultimo, ainsi que les documents qui s'y rattachent.

Pour vous expliquer le délai que j'ai mis à remplir vos instructions, je dois vous informer que je ne fais que recevoir les rapports sur le tir à la cible des corps du génie du Nouveau-Brunswick.

Me trouvant à Frédericton en ma qualité d'adjudant de l'école militaire, lorsque ce corps a été inspecté par le député adjudant général commandant le district au mois de janvier dernier, je constatai que des erreurs s'étaient glissées dans les états du tir à la cible, et je les renvoyai à qui de droit pour les faire corriger, et ils viennent de m'arriver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. C. OTTY, LT.-COL.
Député adjudant général intérimaire, dist. mil. No. 8.

Le député adjudant-général intérimaire,
Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE NO. 9

HALIFAX, 30 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les corps qui ont dernièrement fait l'exercice annuel pour 1873-74.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. WIMBURN LAURIE, LT.-COL.
Député adjudant général. commandant le dist. mil. No. 9.

L'adjudant général intérimaire de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 11

QUARTIER-GENERAL DU DISTRICT.
VICTORIA, C. B., 14 juillet, 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'inspection annuelle de la milice de ce district, que j'ai faite à Victoria, le 27 de ce mois, et à New Westminster, le 2 courant, et de vous informer que le nombre total des officiers et soldats qui sont autorisés à y faire l'exercice est de 235.

Victoria........................	2 compagnies ;	106 officiers et soldats.
New Westminster..................	1 compagnie ;	43 "
Nanaimo	1 "	43 "
Burrard Inlet....................	1 "	43 "
Total...		235

La compagnie de Burrard Inlet n'a pas encore été organisée pour les raisons mentionnées dans ma lettre en date du 19 janvier dernier.

La compagnie de Nanaimo ne s'est formée que tout récemment et n'a pas encore reçu ses armes et fourniments.

Les seules compagnies qu'il a été nécessaire d'inspecter sont donc les deux de Victoria et une de New Westminster.

Ces trois compagnies ont fait leur exercice annuel à leur quartier-général respectif, en vertu de l'ordre général en date du 30 mai 1873 ; mais comme le paie-maître n'a pas encore été nommé dans ce district, les hommes n'ont pas reçu leur solde pour leur service. Je vous envoie ci-inclus les certificats des officiers commandant les compagnies au sujet du nombre d'exercices faits par chaque homme, et pour lesquels les soldats doivent recevoir 50 cents par jour.

J'ai fait une inspection minitieuse des armes de ces compagnies, et à une ou deux exceptions près, je les ai trouvées en bonne condition. Les fourniments et uniformes étaient aussi en bon état.

Les hommes se plaignent toutefois de la qualité des bonnets de police ; ce couvre-chef, je l'admets, n'est pas tout à fait convenable.

Je vous envoie ci-inclus le compte de chaque compagnie pour la garde de ses armes jusqu'à la fin du mois de juin dernier, le capitaine Roscoe m'ayant informé que vous lui aviez dit à Ottawa que vous aviez l'intention d'accorder une gratification pour une année complète de service.

Je constate avec plaisir les progrès que ces compagnies ont faits dans leurs exercices, bien que leur formation soit de date récente. Les évolutions qu'elles ont exécutées en ma présence leur faisaient honneur ainsi qu'à leurs officiers. Le défilement et l'exercice en tirailleurs des compagnies Victoria (surtout le No. 1) ont été fort bien exécutés, et le maniement des armes ainsi que les exercices à feu du corps de New Westminster ont eu un plein succès.

J'inspectai le corps Victoria, le 27 juin, et celui de la compagnie de New Westminster' le 2 juillet.

Je dois ajouter en terminant que je n'ai pu remplir les instructions contenues dans une circulaire du département de la milice et de la défense, en date du 1er juin 1874, qui ne m'est

parvenue par la malle que le 22 juin, quoiqu'elle exigeât que toutes les réclamations mensuelles ordinaires fussent envoyées au bureau du département à Ottawa avant le 20 du même mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

C. F. HOUGHTON, Lt.-col.

Député adjudant général, dist.-mil. No. 11.

L'adjudant général intérimaire

Quartier-général, Ottawa.

Inspection de l'artillerie, Province de Québec.

Ecole d'artillerie, Citadelle, Québec

24 août 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport supplémentaire, qui devra faire suite à celui du corps de l'artillerie et du génie du district militaire No. 5. Ce corps n'a terminé ses exercices que le 30 juin 1874, pour l'année précédente, et je l'ai inspecté à la fin de ses exercices. Le rapport qui vous a été soumis suivant la forme présente, ne m'a pas permis d'aborder les points suivants sur lesquels je désire attirer votre attention, savoir :

Les très-bons résultats obtenus par une succursale de l'école d'artillerie, en rapport avec le détachement de l'école de Québec commandée par le capitaine Short. Cet officier a un talent particulier pour l'instruction, que j'ai déjà signalé à l'attention du ci-devant adjudant général, dans le rapport de la milice pour 1873.

La nature de leurs occupations ordinaires fait qu'il est impossible aux officiers ou aux soldats du corps d'artillerie de Montréal, savoir : brigade de place du Grand-Tronc de Montréal et batterie d'artillerie volontaire de campagne de Montréal, de suivre les cours qui se donnent à Québec ; et ceux qui s'enrôlent pour un an dans la batterie " B " conformément à un ordre pour une autre période de deux ans dans la garnison volontaire de Montréal et dans la batterie d'artillerie de campagne, ne peuvent être forcés de reprendre du service dans ces corps à l'expiration de leur engagement dans la batterie " B " ; de plus, il n'y a pas toujours des vacances à remplir dans le corps volontaire.

Je crois qu'il est très-désirable que le détachement de la batterie " B ", à Montréal serve surtout d'école d'enseignement de l'artillerie, et que le gouvernement fasse quelque chose dans ce but. Le capitaine Short a souvent été retenu à Montréal par suite de la débâcle, et ses frais d'hôtel et autres relatifs à l'enseignement qu'il donnait, étaient considérables.

Je puis en dire autant des sergents de la batterie " B " qui font le même service, et je demande respectueusement qu'une indemnité soit accordée au capitaine Short et au sergent Howard. Ci-joint se trouve le rapport du capitaine Short.

Je dois offrir mes remerciements au lieut.-colonel McKay, commandant l'artillerie de place de Montréal, et au lieut.-col. Worsley, major de brigade de la brigade du Grand-Tronc, pour le bon exemple qu'ils ont donné aux soldats. Je suggère qu'on rembourse au lieut.-col. McKay les frais qu'il a dû faire pour faire réparer le plancher de la salle d'exercice, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lt.-col.,

Inspecteur de l'artillerie.

L'adjudant général intérimaire,

Ottawa.

CITADELLE, QUÉBEC, 29 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, en conformité de vos instructions, une succursale de l'école d'artillerie a été établie à Montréal sous mon commandement, laquelle s'est ouverte le 20 janvier 1874 et s'est fermée le 16 mai 1874; elle était composée des officiers et sous-officiers des brigades d'artillerie de place du Grand Tronc et de Montréal. La moyenne des aspirants présents a été d'environ 18; 13 ont obtenu des certificats de seconde classe. L'enseignement comprenait le service des canons de place, des mortiers, des chèvres, etc., etc., l'action de monter et démonter les canons sans chèvre, avec des entretiens sur la théorie de l'artillerie et du matériel d'artillerie. La plupart des officiers ont fait le service des mortiers sur l'île, et ont appris à forer et à enfoncer des fusées, etc. Le tir a été passable; le meilleur coup a été tiré par le lieut.-col Worsley.

Je dois offrir mes remerciements aux lieut.-cols. McKay et Worsley pour le concours qu'ils m'ont donné en toutes occasions; ils prenaient même part au service des canons pour donner un bon exemple à leurs officiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. J. SHORT, CAPITAINE,

Commandant la succursale de l'école.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 1. Lieut.-Col. J. B. TAYLOR, D.A.G.M.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
25 bataillon.........	5	Major Tweedale, St. Thomas.	....	275	.. ..	....	240	......	A St. Thomas du 11 juin au 19 juin.	Au camp du batt.		Wagon.	24 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Corlis, do ..	3	....	55	3	....	67					
do No. 2..	....	,, Watts, Vienna	3	....	55	3	....	38			30		
do No. 3..	...	,, Weisbrod, Aylmer	3	....	55	3	....	44			12		
do No. 4..	....	,, Osborne, Wallacetown...........	3	...	55	2	....	44			22		
do No. 5..	....	,, Edgecombe, Iona.	3	...	55	3	....	41			15		
		Etat-major..........	....	....	......	7	....	6					
		Total	22	....	275	21	....	240					

exercices annuels de 1873–74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
22 centins.	Très-bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 21 exécutants.	Bons uniformes, armes passables.	L'exercice de bataillon et de tirailleurs en comp. a été assez bien fait ; mais l'exerc. de bataillon n'a pas du tout réussi, quoique les capitaines semblent bien connaître l'exercice.	Oui.	Chaque homme a tiré 20 coups à la cible sous la direction du major Carswell ; on n'a pas inscrit les points en duplicata.			19 juin 1874.	19 juin 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Lieut.-colonel W. S. DURIE, D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie d'artillerie de campagne.													
Canal Welland......	....	Major King, Port Robinson........	5	....	75	....	....	.. ...	.. .	....	....	....	....
Batterie d'artillerie de place.													
Ste. Catherine ...	...	Capt. Holmes, Ste. Catherine	3	....	55	2	...	38	11 déc. 1873, Ste. Catherine, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	12 heures.
Infanterie.													
2e batt. Carab. Q. O.	10	Lieut.-col. Gillmore, Toronto.........	....	....									
Compagnie No. 1..	....	....	....	....									
do No. 2..	....	....	....	....									
do No. 3..	....	....	....	....									
do No. 4..	....	....	....	....									
do No. 5..	....	....	....	....	....	....	....	.. ...	....	....	....	....	....
do No. 6..	....	....	....	....									
do No. 7..	....	....	....	....									
do No. 8..	....	....	....	....									
do No. 9..	....	... .	....	....									
do No. 10..	....	....	....	....									
		Etat-major...........	8	6									
		Total	38	6	650								
10e Royals..........	10	Major Stollery, Toronto..	...	....	....	....	....	....					
Compagnie No. 1..	...	Capt. Anderson do .	3	...	65	2	....	43	14 mai 1874, Toronto, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	12 heures.

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	..	Ce corps n'a pas été requis de faire l'exercice annuel.
Nil.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	En bon état ; uniformes usés.	Exerc. de cie. et du gros canon ; le dernier a été très-bien fait.	Oui.				9 avril 1874.	9 avril 1874.	Ce bataillon a été inspecté par le lt col. Villiers, B. M., qui a fait un rap. très-favorable. Les soldats avaient une très-bonne apparence.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	..	Ce corps n'a pas reçu ordre de faire l'exercice annuel.
Aucune n'a été donnée.	Bonne.	Aucun.	Oui ; bonne musiq.	Unif. en bon. condit., un certain no. manq. ; armes en très-bon ordre.	Evolutions de cie. et de bataillon.	Oui.				26 juin 1874.	26 juin 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.—*Suite.*			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Com-pagn.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Com-pagn.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
10me Royals.—*Suite.*													
Compagnie No. 2..	....	CapitaineHirshfelder, Toronto..........	3	....	65	2	....	50	mai 1874, Toronto, 16 jours.				
do No. 3..	....	,, Rolph do .	3	....	65	2	....	49	14 mai, 1874, Toronto, 16 jours.				
do No. 4..	....	,, Noverre do .	3	....	65	3	....	51					
do No. 5..	....	,, Fleming do .	3	....	65	2	...	39	jan. à juin 1874, Toronto, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	12 heures.
do No. 6..	....	,, Canavan do .	3	...	65	3	....	60					
do No. 7..	....	,, Thompson do .	3	....	65	2	....	49					
do No. 8..	....	,, Patterson do .	3	....	65	2	....	58	janvier à juin 1874, Toronto, 16 jours.				
do No. 9..	....	,, Pamsay do .	3	....	55	2	....	49	mai à juin 1874, Toronto, 16 jours.				
do No. 10...	...	,, Thompson do .	3	....	55	1	....	44					
		État-major....	8	6	......	7	1						
		Total	38	6	650	28	1	532					

fait les exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er nov. 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, et campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie. C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Aucune ration n'a été distribuée.	Bonne.	Aucun.	Oui ; bonne musique ; 25 musiciens.	Uniformes en état passable, mais il en manque ; armes en très-bon ordre.	Evolutions de compagnie et de bataillon.	Oui.			26 juin 1874.	26 juin 1874.	La compag. No. 3 a fait exercice du mois de mai au mois de juin 1874. No. 5 dep. le 14 mai Ce régiment était nombreux à la revue. Une ou deux compagnies n'avaient pas uniformes voulues. On a éprouvé beaucoup de difficulté à faire l'exercice annuel, vu qu'il n'y a pas de solde militaire ce qui nuit beaucoup à l'efficacité du corps de Toronto. No. 10 jan. à juin.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
3e bataillon	6	Lieut.-col. Skinner, Hamilton.											
Compagnie No. 1 ..	...	Capt. Gibson, Hamilton.	3	....	55		....	60	1er juillet 1873. Hamilton, 16 jours.		Nil.	Nil.	
do No		" Moore, Hamilton.	3	....	55		....	55	1er sept. 1873. Hamilton, 16 jours		do	do	
do No. 3..	....	" Armstrong do ..	3	. ..	55	3	....	47	1er juillet 1873. Hamilton, 16 jours.	Pas sous tente. Salle d'exercice au quartier-gén.	do	o	12 heures.
do No. 4 .	....	" Young do ..	3	....	55	3	....	45	1er sept. 1873. Hamilton, 16 jours.		o	do	
do No. 5..	....	" Boice do ..	3	....	55	3	....	48	30 juillet 1873. Hamilton, 16 jours.		do	do	
do No. 6..	....	" Roy do ..	3	....	55	3	....	44			do	do	
		Etat-major.........	8	6		7	6	.. ..					
		Total	26	6	330	24	6	299					

fait les exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er nov. 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Aucune ration n'a été distribuée.	Bonne.	Aucu rapport.	Très-bonne musique, 33 musiciens.	En bonne condition.	Evolutions de compagnie et de bataillon.	Oui.				10 juin 1874.	10 juin 1874.	Ce régiment est composé d'un très bon corps de jeunes gens, et il est en bon état. Très martial.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
19e bataillon........	6	Lieut.-col. Currie, Ste Catherine.											
Compagnie No. 1..	....	Capt. Thompson, Niagara	3	....	55	2	....	60	10 juillet 1873. Niagara, 16 jours.	Pas sous tente. Salle d'exercice au quartier-général.	Nil.	Nil.	1 heure.
do No. 2..	....	" Thompson, Ste. Catherine	3	....	55	3	....	55	31 octobre 1873. Ste. Catherine, 16 jours		do	do	
do No. 3..	....	" Carlisle, Ste. Catherine...	3	....	55	3	...	48			do	do	
do No. 4..	....	" Walker, Beamsvill		....	55	2	....	43	3 novemb. 1873. Beamsville, 16 jours.		do	do	
do No. 6	....	" Hiscott, Virgil...	3	....	55	2	....	48	15 novemb. 1873. Virgil 16 jours.		do	do	
		Etat-major..........	8	6	......	....	....	. ....					
		Total	23	6	275	12	....	254					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
Aucune ration n'a été distribuée.	Bonne.	Aucune.	Nil.	Armes propres, fourniments hors de service, uniformes beaucoup usés.	Exercice de pelot. et de comp. Tir à la cible.	Oui.	Sl. J. Sandham	.....	21.50	8 déc. 1874.	8 déc. 1874.	20 coups à 200 et 400 verges. Moyenne.
										6 février 1874.	6 février 1874.	
							Sergt. W. Vosburgh	.....	39.00	12 nov. 1873.	13 nov. 1873.	40 coups par homme à 200, 400,500 et 600 verges.
							Sl. C. Miller.	.....	19.12	8 déc. 1873.	8 déc. 1873.	20 coups à 200 et 400 verges.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 2.– *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	le pris pour concentrer bataillon ou corps.
34e Bataillon......	....	Lieut.-Col. Warren, Whitby........											
Compagnie No. 1.	....	Capt. Gordon, Whitby	3	....	55	3	....	56	11 mai, 1874. Whitby, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.	Nil.	
do No...	....	" Jillon, Oshawa...	3	....	55	2	....	55	14 mai, 1874. Oshawa, 16 jours.		do	do	
do No. 3..	....	" Dickie do ..	3	....	55	3	....	60	11 mai, 1874. Oshawa, 16 jours.		do	do	
do No. 4 ..	....	" Paterson, Beaverton.	3	....	55	3	....	41	19 mai, 1874. Beaverton, 16 jours.		do	do	
do No. 5..	....	" Billings, Port Perry..	3	....	55	2	....	36	26 mai, 1874. Port Perry, 16 jours.		do	do	

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Aucune ration n'a été distribuée.	Bonne.	Aucun.	Oui, très-bonne musique ; 20 exécutants.	Uniformes en bon ordre, mais usés. Armes et fourniements en bon ordre.	Exercice de peloton et de compagnie. Tir à la cible.	Oui.	Capl. Watson.	.....	24·96			
							Sergt. A. Eldridge......	.....	39.09			
							Sergt. Cameron	.....	41.56			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours po r se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours po r se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
34e bataillon.—*Suite.*													
Compagnie No. 6	....	Capt. White, Brooklin	3	....	55	2	....	55	16 mai 1874. Brooklin, 16 jours.		Nil.	Nil.	
do No. 7.	....	" Cowan, Cannington.	3	....	55	2	....	35	20 mai 1874. Cannington, 16 jours.		do	do	
		Etat-major	8	6		6	1	......					
		Total	29	6	385	23	1	338					
36e bataillon	....	Lieut.-col. Gracy, Brampton	....	....	....	N'a pas fait l'exercice annuel, étant							
	9	Compagnies	27	....	495								
		Etat-major	8	6	.....								
		Total	35	6	495								
39e bataillon	8	Lieut.-col. Tuabe, Simcoe	....	....	......	N'ont pas fait l'exercice annuel, étant							
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	......								
do No. 2..	....	....	....	...	......								
do No. 3..		....	....	....	......								
do No. 4..	....	....	....	....	......								
do No. 5..	....	....	..	....	.....								
do No. 6..	....	....	....	....	.....								
do No. 7..	....	....	....	....	.....								
do No. 8..	....	....	....	..	.....								
		-major......	8	6	......								
		Total	32	6	440								

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
							Sol. Stephen..	.....	14.11			
exempté par les autorités.												
exemptées par les autorités.												

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE.

No. 2.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
44e bataillon........	8	Lieut.-col. Barnett, Clifton											
Compagnie No. 1..	....	Capt. Bender, Drummondville ...	3	....	55	N'a pas fait l'exercice annuel.							
do No. 2..	....	Capt. James, Thorold	3	....	55	3	....	38	27 oct. 1873, Thorold, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.		
do No. 3..	....	Capt. Stiff, Chippewa	3	....	55	N'a pas fait l'exercice annuel.							
do No. 4..	....	Capt. Treble, Fort Erie	3	....	55	3	....	37	30 oct. 1873, Fort Erie, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.		
do No. 5..	....	Capt. Hamilton, Welland	3	....	55	N'a pas fait l'exercice annuel.							
do No. 6..	....	Capt. Tattersall, Clifton	3	....	55	2	....	64	30 oct. 1873, Clifton, 16 jours.			Nil.	...
do No. 7..	....	Capt. Beam, Ridgeway.	3	...	55	2	....	44	20 oct. 1873, Ridgeway, 16 jours.	Pas sous tente.	Nil.		
do No. 8..	.. .	Capt. Haney, Fenwick.......... ...	3	....	55	3	....	42	20 oct. 1873, Fenwick, 16 jours.				
		Etat-major....	8	5	......	....	...	......					
		Total	32	6	440	13	....	225					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
Nil.	Bonne.	Aucun.	Oui. Bonne musique. 20 musiciens.	Tous en bon ordre.		Oui.	Sergt. W. Haywood.......	....	18.78			Ces compagnies ont été dûment passées en revue et inspectées par le lt.-col. Villiers, qui a fait un rapport favorable de l'apparence et de l'efficacité générale des soldats.
							Sold. J. Huffman........	.....	43.75			
							Sergt. N. Rice	.....	44.29			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—*Suite.* Lieut-.colonel S. P. Jarvis, C. M. G. D. A. G. M.			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagnie	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Com-pag.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
16 bataillon	8	Lieut.-col. W. Ross, Picton											
Compagnie No. 1	....	do	....	....	.....	2	....	42	10 mars 1874. 8 jours.				
do No. 2	....	Wellington	....	....	.....	1	....	46	11 mars 1874. 8 jours.				
do No. 3	....	Consecon	....	....	.....	3	....	40	27 janvier 1874. 8 jours.				
do No. 4	....	Milford	....	....	.....	3	....	55	11 mars 1874. 8 jours.				12 heures.
do No. 5	....	do	....	....	.....	3	....	54	27 janvier 1874. 8 jours.				
do No. 6	....	Picton	....	....	.....	3	....	50	10 mars 1874. 8 jours.				

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
			16 instruments.				Nil.					Ce bataillon a fait l'exercice annuel au quartier-général. Toutes les compagnies furent inspectées, excepté la compagnie No. 8. Le bataillon a fait l'exercice de compagnie passablement bien.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
16e bataillon—*Suite.*													
Compagnie No. 7..	....	Rollins..............	....	....	......	3	....	55	9 janvier. 1874. 8 jours.				12 heures.
do No. 8..	....	Rednersville..........	....	....	... .	3	....	55	8 jours.				
		Etat-major..........	....	....	......	....	....	......					
		Total	....	....	......	21	....	397					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
								c. de M. Bat.	c. de M. Comp.			
			16 instruments.				Nil.					

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 4. Lieut.-col. W. H. JACKSON, D.A.G.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Com-pagn.	Bataillon ou corps.		Com-pagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant. et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Brigade d'artillerie de place Ottawa.	....	Major Egleson, Ottawa.							32 jours d'exercice au quartier-général de la compag.				
Batterie No. 1..	....	Lieut. Evans, Ottawa	3	....	55	1	....	44					
do No. 2..	....	Capt. Patrick, do	3	....	55	3	....	35					
do No. 4..	....	Capt. Cluff, do	3	....	55	2	....	55					
do No. 6..	....	Capt. Graham do	3	...	55	2	....	45					
		Etat-major	5	2	......	5	2	......					
		Total..........	17	2	220	13	2	179					
41e bataillon..... ..	4	Lieut.-colonel Cole, Brockville.							32 jours d'exercice au quartier-général de la compagnie.				
Compagnie No. 4..	....	Capt. Merrick, Merrickville...........	3	....	55	2	....	53					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
								c. de M. Bat.	c. de M. Comp.			
			Une musique efficace d'environ 28 exécutants.	Bonne.	Défilé en colonne et quart de colonne. Exercice à feu de toute la brigade et tenue de marche. Bien.	Oui.	Pas de rapports.	.....	.....	1er juillet 1874.	26 juin 1874.	
			La musique du bataillon, 13 exécutants, fut réunie à cette compagnie ; elle est efficace.	Serviable.	Maniement des armes et exerc. à feu, exerc. de cie. et de tirailleurs ; passablement exécuté.	Oui.	Cinq coups à 200, 400, 500 et 600 verges.	.....	51.01	27 novembre 1874.	27 novembre 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 5. Lieut.-col. JOHN FLETCHER, C.M.G., D.A.G.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Troupe de cavalerie, No. 1..............	....	Capt. Muir, Brevet-Major, Montréal...	3	....	35	1	....	25	Montréal, 16 jours.	Au quart.-génr. de la troupe.			6 heures.
1er bataillon.........	6	Lieut.-col. Bond, Montréal.							Montréal, 16 jours, au quartier-général du bataillon.	Exercé au quartier-général du bataillon.			6 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Mudge, Montréal..........	3	....	55	...	....	......					
do No. 2..	....	,, Stevenson, Montréal..........	3	....	55	....	....	......					
do No. 3..	....	Lieut. Shepherd, Montréal..........	3	....	55	....	....	......					
do No. 4..	....	Capt. Armstrong, Montréal......	3	....	55	....	...	.....					
do No. 5..	....	,, Roddick, Montréal	3	....	55	...	....	......					
do No. 6..	....	,, Watt, do ..	3	....	55	....	....	......					
		État-major..........	7	....	....	19	....	......					
		Total	25	335	.....	19	283	......					
3e bataillon........	6	Lieut.-col. Béthune, Montréal.							Montréal, 16 jours.	Exercé au quartier-général du bataillon.			6 heures.
Compagnie No. 1..	....	Capt. Crawford......	3	....	55	2	....	42					
do No. 2..	....	Lieut. Oswald	3	....	55	2	....	35					
do No. 3..	....	Capt. Allan.........	3	....	55	4	....	......					
do No. 4..	....	,, Greenshill........	3	....	55	....	....	......					
do No. 5..	..	,, Gates	3	....	55	...	....	......					
do No. 6..	....	,, Redpath..... ..	3	....	55	....	..	.....					
		État-major.........	7	...	......	...	....	......					
		Total	25	335	......	8	150	77					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er nov. 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, et campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrolés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie. C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	Non.	*Bonne.	Défilé, augmentation et réduction du front. Exercice à l'épée bien fait.	Oui.			26 janvier.	26 janvier.	* Deux carabines manquent, sellerie défectueuse. Inspect. par le lt.-col. Bacon.
	Bonne.	Aucun.	A une bonne musique de fifre et tambours. 26 exécutants.	Bonne.	Défilé, maniement des armes et exercices à feu, augmentation et diminution du front, contre-marche, ouvrant et fermant, bien exécutés.	Oui.			6 mars.	6 mars.	Inspect. par le lt.-col. Bacon.
	Bonne.	Aucun.	Musiq. de cuiv. 22 exécut. Très-bonne.		Défilé, maniement des armes et exercices à feu, déploiement, formation en colonne, contre marche, changement de front, formation en carré, marche en colonne, etc.	Oui.			29 juin.	29 juin.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait le

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier command. et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	pris pour concentrer le
6 bataillon.	4	Major Martin, Montréal.							Montréal, 16 jours.	Exercé au quart.-général du bataillon.			
Compagnie No. 1..	....	Capt. Millen	3	....	55	....	....	43					
do No. 2...	....	„ Gardner.........	3	....	55	....	....	32					
do No. 3..	....	„ Sinton...	3	....	55	....	....	31					
do No. 4..	....	„ Henshaw	3	....	55	....	....	30					
		État-major...........	5	....	......	....	....	......					
		Total	17	225	.....	13	....	136					

Pour le rapp. de la batt. de campa. de Montréal, artill. de place de Montréal, et comp. du génie No

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *boná fide* enrolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
								C. de M. Bat.	C. de M. Comp.			
	Bonne.	Aucun.	Tambour et fifre, 22 musiceins. Très-bonne.	Bonne.	Défilé, maniement des armes et exercices à feu, s'avançant et reculant en ligne, 2 colonnes exécutant le mouvement de flanc en colonne, contremarche, conversion en colonne, formation en carré, déploiement.	Oui.				18 juin.	18 juin.	Inspecté par le lt.-col. Fletcher.

voir le rapport d'inspection du lieut.-col. Strange, A.R. Les armes et fourniments de ce corps sont en bon état.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.* Lt.-col. DE LOTBINIÈRE-HARWOOD, D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Com-pagn.	Bataillon ou corps.		Com-pagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
4e brigade de division.													
64e bataillon........	6	Lieut-col. C.S.Rodier, Beauharnois	....	....	......	....	....	......					
Compagnie No. 1..	...	Capt. Baker do	....	....	......	2	....	54	19 mars 1874.	....	...	....	....
do No. 2..	....	,, Bazinet do	....	....	.....	3	....	44					
do No. 3..	....	do do	Cette compagnie a été exemptée de ces exercices cette										
do No. 4...	....	,, DeLorimier do	....	....	......	3	....	40	14 avril 1874.	....	....	....	....
do No. 5..	....	Lieut. Danis do	....	....	......	2	....	47	23 avril 1874.	....	....	....	....
do No. 6..	...	Capt. Langevin do	....	....	......	2	....	46	22 avril 1874.	....	....	....	....
		Etat-major..........	....	....	.....	5	....	......					
		Total.........	....	....	....	17	...	231					
65e bataillon........	6	Lieut.-col. Beaudry, Montréal	....	....		....	....	......	26 décembre 1873.	Au quartier-général.		Elles furent passées en revue à leur quartier-général.	
Compagnie No. 1..	....	Capt. Chagnon do	....	....	.....	2	....	25					
do No. 2..	....	,, Trudeau do	....	....	.....	2	....	23					
do No. 3..	....	,, A. Ouimet, M.P.P ..... do	....	....	.....	....	....	......					
do No. 4..	....	,, S. Delisle do	....	....	......	1	....	30					
do No. 5..	....	,, T. Bélanger do	....	....	......	3	....	53					
do No. 6 .	....	,, Lapointe do	....	....	......	3	....	47					
		Etat-major.........	....	....	......	7	....	6					
		Total.......	....	...	......	18	....	194					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
ann.			Pas de musique.	Les uniforms que portaient les soldats aux revues étaient très vieux ; on leur en a donné depuis des nouveaux.	Exercice de compagnie, maniement des armes et tir.	On me l'a dit.	Il m'est impossible d'indiquer le chiffre de mérite. Le tir à la cible ne s'est pas bien exécuté. Quelques compagnies font leurs exercices à leur quartier-général sans cibles.					
Pas de rations.	Bon rapport des officiers commandants.	Pas d'accident.	A une bonne musique.	Pas d'uniformes.	Exercice de compagnie, maniement des armes et tir.	On me l'a dit.	Il m'est impossible d'indiquer le chiffre de mérite. Le tir à la cible ne s'est pas bien exécuté. Quelques compagnie font leurs exercices à leur quartier général sans cibles, et le 65ème bataillon n'a tiré que quelques coups.					

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
76e Bataillon......	6	Lt.-col. P. A. Rodier, Ste. Martine	....	....	......	.. .	....	......					
Compagnie No. 1..	....	Capt. Laberge, M.P.P..... do	....	....	......	3	....	29	6 fév. 1874.	Au quart.-géné.		Elles furent passées en revue à leur quartier-général.	
do No. 2..	....	,, Durocher do	...	....	......	3	....	51	5 jan. 1874.				
do No. 3..	...	,, Legault do	...	....	......	3	..	55	13 fév. 1874.				
do No. 4..	....	,, Beaudreau do	....	....	......	3	.. .	55	5 jan. 1874.				
do No. 5..	....	,, Turcot do	....	....	......	3	....	51	12 jan. 1874.				
do No. 6..	....	,, Reid do	....	.. .	......	3	....	22	14 jan. 1874.				
		État-major..........	....	....	......	4	....	......					
		Total	....	....	......	22	....	263					
5e brigade de division.													
Joliette	1	Capt. McConville, Joliette	....	....	... ..	3	....	36	20 mai.	Au quart.-génér.		Passé en revue au quartier-général.	
Trois-Rivières.......	3	Capitaine Emond, Berthier..........	....	....	......	3	....	45	26 mai.				

exercices annuels de 1873–74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Pas de rations.	Rapport favorable des officiers commandants.	Pas d'accidents.	Pas de musique.	Très-bons uniformes.	Exerc. de compagnie, maniement des armes et tir.	On me l'a dit.	Il m'est impossible d'indiquer le chiffre de mérite. Le tir à la cible ne s'est pas bien exécutés. Quelques compagnies font leurs exercices à leur quartier-général.					
Pas de rations.	Rapport favorable des officiers commandants.	Pas d'accidents.	Musiq. de 12 exéc. ; bonne ; Rivière du Loup.	Bons uniformes.	Exerc. de comp. ; maniement des armes et exercice de tirailleurs.	Oui.	Soldat St. Jean, 47 p'ts		14·00	20 mai.	20 mai.	
							Sergt. Coutu, 124 points ..		42·00	26 mai.	26 mai.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général[1]	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
6e brigade de division.													
55e bataillon	6	Lieut.-col. Barwis, Inverness	24	330	.....	18	256	......	1er juillet; Inverness; 8 jours.	Camp.			16 heures.
Compagnie No. 1..	....	....	....	....	.....	2	. ..	46			10	C	
do No. 2..	....	....	....	....	.....	3	....	43			H'd	qrs.	
do No. 3..	....	....	....	....	.....	3	.. .	53			16	C	
do No. 4..	....	....	....	....	.....	2	....	41			20	C	
do No. 5..	....	....	....	....	.....	1	....	19			17	C	
do No. 6..	....	....	....	....	.....	2	....	32			30		
		Etat-major..........	....	...	.....	5	....	5					
		Total	....	...	.....	....	....	.....					
Compagnies indépendantes.	1	Capt. Moussette, St. Gertrude..	....	....	......	3	....	20	1er juillet, 8 jours.		....	....	3
	1	,, Beaubien, Victoriaville	....	....	......	3	....	34	8 juillet.	16 jours d'exercice à leur quartier-général.	....	....	2
	1	,, De Foy, Gentilly.	....	....	......	2	....	11	5 juillet.		....	....	3
	1	,, Pratte, St. Grégoire.............	....	....	......	3	....	43	3 mars.		....	....	2
	1	,, Landry, Béancour	....	....	......	2	....	35	4 mars.		....	....	1
	1	,, Giroux, Nicolet...	....	....	......	3	....	33	16 juin.		....	...	1

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
20 cts.	Bonne.	Aucun.	17 musiciens.	Armes et fourniments bons; nouveaux uniformes requis.	Salut général, défilé en colonne et quart de colonne; déploiement en tirailleurs et formation en carré.	Oui.	Le cours prescrit a été exéc.; mais la comp. No. 4 seule a envoyé son rapport par l'entr. du sergt. Thompson.		45·00	9 juillet.	8 juillet.	
Pas de rations.	Bonne.	Aucun.		Armes et fourniments en bon ordre; nouveaux uniformes requis.	Salut général; exercices à feu; évolutions de compagnie et combat en tirailleurs.	Oui.	H. Lamarche.		56·00	7 juillet.	8 juillet.	
							L. Rhéaut ...		57·00	22 juillet.	24 juillet.	
							R. Mailhot....		49·00	20 juillet.	21 juillet.	
							Ls. Rinfret...		59·00	3 mars.	3 mars.	
							A. Lupien....		82·00	18 mars.	18 mars.	
							N. Barnacque.		51·00	16 juin.	16 juin.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.—*Suite.*			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Com-pagn.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Com-pagn.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le ba-
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Bat. provisoire de St. Hyacinthe.	1	,, Doherty, St. Hyacinthe	....	....	......	3	....	55	28 sept.	16 jours d'exercice au quartier-général.	....	....	1
	2	,, Morin, St. Pie....	...	...	......	2	....	39	17 sept.		...	....	3
	3	,, Sylvestre, St. Simon	....	....	......	3	....	43	30 juillet.		....	....	3
	4	,, Patenaude, Sorel..	....	....	......	3	....	27	3 juillet.		....	....	1
		Total	....	....	......	....	....	......					
21e bataillon.........	5	Capt. Brosseau, Laprairie.............	...	....	......	3	....	51	16 mars.	Quartier-général.			

fait les exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Pas de rations.	Bonne.	Aucun.		Armes et accoutrements en bonne ordre ; des nouveaux uniformes sont demandés.	Salut général ; tir ; évolutions de compagnie et de tirailleurs.	Oui.	N. Chaput....		50·00	16 mars.	16 mars.	
							D. Fontaine ..		40·00	15 octob.	15 octob.	
							G. St.Germair		70·00	3 octob.	3 octob.	
							S. Sickman....		70·00	15 août.	15 août.	
	Bonne.	Aucun.		Très bonne.	Maniement des armes, exercice de compagnie et tir.	Oui.	Pas de grade.					

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 7. Lieut.-col, L. A. CASAULT, C.M.G., D. A. G, M.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Cadre. — Bataillon ou corps. — Officiers.	Cadre. — Bataillon ou corps. — Sous-officiers et soldats.	Cadre. — Compagn'e — Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. — Bataillon ou corps. — Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. — Bataillon ou corps. — Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. — Compagn'e — Sous-officiers et oldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. — Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. — Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
17ème bataillon	6	Capt. J. Poliquin, St. Michel	3	....	55	1	. .	52	16 jours au quartier-général.				
Bataillon provisoire de Rimouski......	1	Capt. A. Martin, Rimouski..........	3	....	55	3	....	44	16 jours au quartier-général.				
Compagnie indépendante.............	....	Capt. Lebel, rivière au Renard.........	3	....	55	3	....	49	16 jours au quartier-général.				

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1874.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.			Bon.	Maniement des armes, et tir, exercice de compagnie et de peloton, de tirailleurs, très-satisfaisant.	Oui.	Oui. N. Faucher...	.....	7.92	30 avril 1874.	30 avril 1874.	Inspectée par le lt. col. Duchesnay.
	Passable			Bon.	Maniement des armes, et tir, exercice de compagnie et de peloton, de tirailleurs, satisfaisant.	Oui.	Oui. J. Beaudet ...	.....	5.83	9 mai 1874.	9 mai 1874.	
	Bonne.			Bon.	Maniement des armes, et tir, exercice de compagnie et de peloton, de tirailleurs, très-bien fait.	Oui.	Oui. Geo. Ouellet..	.....	13.93	21 mai 1874.	21 mai 1874.	Inspectée par le lt. col. Duchesnay.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 7.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
			Bat'llon ou corps.		Com-pag'n.	Bat'llon ou corps.		Com-pag'n.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Esquadron de cavalerie de Québec.	2	Lieut.-col. Forsyth, Québec..............							16 jours à Québec.				
Troupe No. 1......		Capt. McDonald, Québec............	3	....	55	3	....	43					
do No. 2......		Major Turnbull, Québec........ ..	3	....	55	3	..	55					
		Total	12	....	110	9	....	98					
8e Batt. de carab....	5	Lieut.-col. Reeve, Québec..........							16 jours à Québec.				
Compagnie No. 1..		Capt. Scott, Québec..	3	....	55	3	....	53					
do No. 2..		,, Morgan, do ..	3	....	55	2	....	55					
do No. 3..		,, Patterson, do ..	3	....	55	2	....	49					
do No. 4..		,, Stuart, do ..	3	....	55	2	.. .	48					
do No. 5..		Bt.-Major Pentland, Québec..............	3	...	55	3	....	55					
		Total	21	. ..	275	17	....	260					
Batt. de Portneuf...													
Compagnie No. 2..	....	Capt. S. Martel, St. Raymond	3	....	55	3	....	51	16 jours au quartier-général.				
Compagnie No. 3..	....	Capt. Fecteau, Deschambault	3	....	55	1	....	40	16 jours au quartier-général.				

fait les exercices annuels de 1873–74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.			Bonne.	Exercice de tirailleurs, de peloton et de telle troupe, qui peut être exécuté dans la salle d'exercice. Exercice de l'épée. Passable.	Oui.	Wm. Nicholl	.....	13.52	5 février 1874.	5 février 1874.	
							— Turgeon ...	.....	7.35	2 mars 1874	2 mars 1874	
	Bonne.			Bonne.	Maniement des armes et exercices au tir, de peloton, de compagnie et d'escarm., très-bien exécutés.	Oui.	Sgt. Ray	.....	8.73	3 février 1874.	3 février 1874.	
							Sgt. Hackins .	.....	10.44			
							St-mj. Sutherland	.....	14.55			
	Bonne.			Très-bonne.	Maniem. des armes et exercices au tir, de peloton, de cie., et d'escarm., bien exécutés.	Oui.	C. Sénécal	.....	8.30	1er novembre 1874.	1er novembre 1874.	Inspecté par le lt.-col. Lamontagne.
	Passable.			Bonne.	Maniement des armes et exercices au tir, de peloton, de cie., d'escarm., satisfaisants.	Oui.	A. Gravel	.....	3.25	26 mars 1874.	26 mars 1874.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 7.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.							
			Bat'llon ou corps.		Comp-pag'n.	Bat'llon ou corps.		Com-pag'n.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon. ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon Charlevoix	3	Capt. Tremblay, Les Éboulements	3	....	55	2	..	49	16 jours au quartier-général.				

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
								c. de M. Bat.	c. de M. Comp.			
	Bonne.			Bonne.	Maniement des armes et tir, exercice de peloton et de tirailleurs bien exécutés.	Oui.	Sgt. Antoine Tremblay ..	.....	2.23	12 novembre 1874.	12 novembre 1874.	Inspect. par le lt.-col. Lamontagne

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 8. Lieut.-col, G. J. MAUNSELL D. A. G, M.			Cadre.				Effectif réel présent à l'inspection.				Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn'e		Bataillon ou corps.		Compagn'e						
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier-commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.				Milles.	Mode.	
Génie N. B.	....	Capt. J. Parks, St. Jean	3	....	55		2	....	32		St Jean. 16 jours.	Pas au camp.	....	.. .	....
73me bataillon......	1	Capt. Hutchinson, Bouctouche ...	3	....	55		2	....	42		Bouctouche. 16 jours.	Pas au camp.	....	....	...
Cie. Indépendante ..	....	Capt. Lloyd, Ile au Cerf.............	3	....	55		3	....	46		Ile au Cerf. 16 jours.	Pas au camp.	....	....	...

La compagnie du capitaine Burns à Bathurst, et celle du capitaine Huttons à St. Etienne ont fait le

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1874.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exer. de comp et de tirailleurs.	Oui.	Sergt. J. Jones	......	62 95	30 jan. 1874	30 jan. 1874	Inspectée par D.A G.
....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de comp. et de tirailleurs.	Oui.	Soldat E. Smith.		58·25	6 mai 1874.	6 juin 1874.	Inspecté par M.B. Division No. 1 B
....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de comp. et de tirailleurs.	Oui.	Sl. J. S. Kenney		44·66	27 nov. 1873.	27 nov. 1873.	Cette Cie est comprise dans le rap. d'insp. du corps pour 1873 et 1874. pages 174 et 175.

exercices pour l'année 1873-74.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 9. Colonel J. W. LAURIE, D. A. G. M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de r union et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Compag.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Bat. de Lunenburg.. d'art. de place.....	1	Lieut. G. Godley, Lunenburg..	3	55	......	2	53	......	8 avril 1874. 16 jours.	Au quartier-général local.			
Bat. de la baie Mahone. d'art. de place.	1	Capitaine H. James, baie Mahone	3	55	.....	2	53	......	9 avril 1874. 16 jours.				
Bat. d'art. de place de Digby...... ...	1	Capitaine J. Daley, Digby	3	55	.. ...	3	41	......	25 juin 1874. 16 jours.				
		Total	9	165	.....	..	....	......					
75e bataillon, Lunenburg	6	Major F. Rudolf, Lunenburg........											
Compagnie No. 1..	....	Capt. King, Lunenburg	3	....	55	2	....	36	8 avril 1874. 16 jours.	Au quartier-général local.			
do No. 2..	....	Capt. T. Curl, Lunenburg	3	....	55	1	....	39					
do No. 3...	....	Lieut. Parker, Lunenburg	3	...	55	1	....	42					
do No. 4..	....	Capt. Ham, baie Mahone	3	....	55	3	....	47					
do No. 5..	....	Capt. Longill, rivière Martins...........	3	....	55	3	....	49					
do No. 6..	....	Capt. Windron, New Ross	3	...	55	3	....	47	8 sep. 1874.				
		Etat-major	3										
		Total	21	....	330	13	....	260					

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
												Nom du meilleur tireur de la cie.
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de compagnie avec maniement des armes et tir.	Oui.	Oui.		19·10	8 avril 1874.	5 avril 1874.	Wm. Gooley.
									29·19			James Twerkin.
									18·51			Gustavus Daly.
	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de compagnie, de peloton et de tirailleurs. Exécuté passablement.	Oui.	Oui.	19·30	17·59	8 avril 1874.	5 avril 1874.	R. D. Lindsay.
									15·92			John Cantilope.
									16·31			Francis Seley.
									19·38			Alfred Heyson.
									18·79			Benj. Besner.
									28·43			G. Roast.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—*Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataill'n ou corps.		Com-pag'e.	Bataill'n ou corps.		Com-pag'e.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Bataillon provisoire de Cumberland....	5	Capt. Orley, Oxford.	3	....	65	3	...	40	23 juin 1874. 16 jours.	Quartier-gén. local.	....	....	....
63e bataillon de carabiniers, Halifax.	6	Capt. Vaughan, Halifax..................	3	....	55	2	...	50	29 juin 1874. 16 jours.	Quartier-gén. local.	....	....	....

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de peloton et de compagnie.	Oui.	Oui.		13·28	23 juin 1874.	20 juin 1874.	
....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de compagnie.	Oui.	Oui.		17·40	29 juin 1874.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

DISTRICT MILITAIRE. No. 10. Lieut.-col. W. OSBORNE SMITH, C.M.G., D.A.G.M.			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Compagnie					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Cie. de car. Mapleton	1	Capt. Piton, Mapleton, Manitoba.....	3	55	.... .	1	27	...	Mapleton, 6 juin 1874, 16 jours.	Quartier-général de la compagnie.			

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
					Exercice de compagnie et de tirailleurs, etc.		200, 400 et 600 verges, 12 soldats non-exercés, soldat Calder, 41 points.	14	86			Cette exercice eût lieu au quartier-général de la compagnie, sous la direction de l'officier commandant le corps.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 11. Lieut.-Col. C. F. HAUGHTON, D. A. G.			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagn.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel present à l'inspection. Compagn.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Carab. de Victoria..	...	Victoria.							Exerc exéc. au quart.-génér. de la comp. entre le 1er et le 30 j. 1874.	Pas au camp.			
Compagnie No. 1 ..	....	Capt. Roscoe	3	....	50	2	...	39					
do No. 2 ..	....	" Pooley	3	....	50	1	...	29					
			6	....	100	3	....	68					
Carabiniers de New-Westminster......													
Compagnie No. 1...	...	Capt. Edmonds, New Westminster	3	....	40	3	....	33	do.	Pas au camp.			

fait les exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
	Bonne.	Aucun.	A présent la musique se comp. de deux homm. enrôl., et de six surnum. Faisant d'assez bons prog.	Les uniformes, armes et équipements sont en bon ordre.	Exercice de bataillon, de compagnie et de tirailleurs ; évolutions bien exécutées en conformité aux derniers règlements.	Oui.	Oui, la plupart des hommes. 13 n'ont pas tiré pour les raisons mentionnées dans les rapports du tir à la cible de la comp. Meill. tir. soldat Ross, comp. No. 2, 106 p.	50.83	48.20 53.47	27 juin 1874.	27 juin 1874.	Le tir à la cible s'est fait en deux jours au lieu de quatre à 20 coups par jour au lieu de 10 Tout cela s'est fait avec mon autorisation.
	Bonne.	Aucun.	Nil.	Do.	Exercice de compagnie ; évolutions bien excutées, et en conformité aux règlements.	Oui.	19 hommes seulement ont fait le tir à la cible au complet, la cible n'ayant pas été préparée à temps pour leur permettre de terminer l'exercice annuel avant le 30 juin. Meilleur tireur du régiment : sergent Brown 111 points. Le sergent Jackson a fait 120 points, mais son tir n'ét. pas conf. aux ordres, il n'a pu avoir le titre de meill. tireur de la compagnie.	54.97		2 juillet 1874.	2 juillet 1874.	Le tir à la cible s'est fait dans les mêmes conditions que celui qui vient d'être mentionné.

Rapport d'inspection des corps qui ont fait les

Lieut.-colonel T. B. STRANGE,
Inspecteur de l'artillerie, province de Québec.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
Batterie d'artillerie de campagne de Montréal.	1	Lieut.-colonel A. A. Stevenson, Montréal	5	69	.....	2	63	50 chevaux.	30 juin 1874 ; Montréal, 16 jours.	Pas au camp.	Nil.	Nil.	....
Brigade d'artillerie de place de Montréal.	1	Major Fraser, Montréal	19	240	......	8	123	......	27 juin 1874 ; Montréal, 16 jours.	Pas au camp.	Nil.	Nil.	....

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fournimments.	Nature des évolutions à l'inspection et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
Nil.	Très-bonne.	Nil.	Non.	Bon.	Manœuvres de camp. bien exécutées, si l'on considère le peu de temps qu'elle a pu consacrer à l'exerc. Une demi-batterie avec canons et affûts traversa un ravin et un ruisseau d'une manière habile. Elle avait un assistant instructeur de la batt. "B".	Oui.	Pas d'exercice.			30 juin 1874.	30 juin 1874.	Le chirurgien était absent. Un sous-officier a un congé d'absence, vu qu'il ne peut aller à cheval par suite de mauvaise santé. Aucun officier ou soldat n'a suivi l'école d'artillerie.
Nil.	Très-bonne.	Nil.	21 musiciens habiles.	Bon.	L'exercice d'arme et de compagnie, et le service des gros canons et de l'artillerie mobile se sont faits avec et sans chèvre. Ce corps a fait preuve d'habileté et de précision ; la présence de ses officiers et sous-officiers à la succursale de l'école d'artillerie à Montréal, dirigée par le lieut.-col. Short, batterie "B", a eu évidemment de bons résultats.	Oui.	Pas de munitions pour l'exercice.			27 juin 1874.	30 juin 1874.	Ayant un congé d'absence : lt.-col. McKay, P. M. G. Lulham, chirurgien Bell, assist.-chirurgien major, capitaine Taylor, lieut. Molson, lieut. Anderson. Absent sans congé : lt. Reed Taylor, Q. M. McKay.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

Inspection d'artillerie, province de Québec *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant ou quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le ba-
Compagnie du génie de Montréal, No. 1.	1	Lt. Devine, Montréal	3	....	40	2	....	28	30 juin 1874; Montréal, 16 jours.	Pas au camp.	Nil.	Nil.	12 heures.
Compagnie du génie de Montréal, No. 2.	1	Major Kennedy, Montréal..........	3	...	40	....	....	......	Pas fait d'exercice.				

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.				Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
								C. de M.	Bat.	C. de M.	Comp.			
Nil.	Très-bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Exercice d'arme et de compagnie. Les sous-officiers et hommes ont répondu avec intelligence sur les questions de construction de batteries, etc., ayant assisté aux conférences pratiques du lieut. Devine, batterie "B".	Oui.	Pas de rapport encore reçu.							Le lieut. Devine, qui a obtenu un certificat de 1ère classe à l'école d'artill. de Québec, a donné des conférences à ses soldats sur la fortification de campagne, sur la manière de préparer des fascines et gabions, et de mont. des canons dans la batterie, etc. En outre du nombre d'exercices de rigueur, ils ont pris part à dix ex'rc. volontaires, et se sont rendus à Ste. Hélène dans ce but. Le besoin d'unif. se faisait sentir d. ce corps qui en a été pourvu 2 jo'rs seul. avant l'insp. La salle d'armes est en mauv. état.
														Cette compag. n'a pas fait l'exercice cette année. Il vaudrait mieux la dissoudre ou transférer les soldats à la comp. No. 1, s'ils le désirent.

ADDITION A

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Lieut.-colonel T. B. STRANGE,
Inspecteur de l'artillerie, province de Québec.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail-on ou corps
Batterie de l'artillerie de place de la Grosse-Ile	1	Capt. F. Montizambert, 1re classe, batterie "B" E.D.A. Grosse-Ile........	1	....	24	1	....	20	19 septembre 1874. Grosse-Ile, 16 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Une demi-heure.
Batterie de l'artillerie de place de St. Jean.	1	Major W. Drumm, St. Jean, P.Q	3	....	55	3	....	34	24 octobre 1874. St. Jean, 16 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Deux heures probablement.
Batt. de campagne de l'artillerie de Québec.	1	Major W. Baby, 1re classe, batterie "B" E.D.A., Québec.	4	....	74	4	....	67	5 octobre 1874. Plaines d'Abraham, Québec. 12 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Six heures probablement.

ANNEXE No. 3.

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitures.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie. c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre.	Tenue de route et de parade. Exercice de compagnie passable. Service des canons et de l'artillerie mobile, très-bien.	Oui.			19 septembre 1874.	19 septembre 1874.	Ce corps étant sous la direct. de l'offic. comm., dans ses fonct. civiles à la stat. de la Quar., est presque aussi bien const. qu'un corps rég. sous le rapp. de la discip. et de la bonne organ. Il lui faud. des canons, voir rapport.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre. Sacs à balles requis.	Tenue de route et de parade. Exercice de compagnie bon. Service des canons et instruction, médiocre. Un seul canon.	Oui.			24 octobre 1874.	24 octobre 1874.	Il faud. des can. à ce corps, voir rapp. L'ars. est dans un état dang., comme le fesait voir le rapp. de l'an dern. Il est muni de cartouc. de 3 lbs que je vous ai maint. fois représent. com. dang.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre. Pas d'éperons.	Service des canons, manœuvres de batt. de camp., médioc. Douze jours d'exerc. ne suffisent pas pour une batt. de campag.	Oui.			5 octobre 1874.	5 octobre 1874.	Les chev ne sont pas très-bons et les harn. ne sont pas conven. Les offic. de ce corps sont bien inst. et zélés, et font tout en leur pouv. pour réussir, surtout l'offic. command.; mais les exerc. ne durent pas assez longtemps pour assurer l'efficacité de ce corps, et très-peu des sous-officiers ont suivi l'école d'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Inspection de l'artillerie, province de Québec. *Suite.*			Cadre.			Effectif réel present à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.		Compagn.	Bataillon ou corps.		Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Batterie d'artil., de campag. Montréal.	1	Lt.-col. A. Stevenson, Montréal........	4	....	74	2	....	46	27 novembre 1874. Montréal.	....	....	....	....
Génie, Montréal.... Compagnie No. 1..	1	Lieut. J. Devine, 1re classe, batterie "B" E. d'art., Montréal.	3	....	55	2	....	35	27 novembre 1874. Montréal.	....	....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
....	....	....	......	....	....	....	....	.....	.....	..	..	Inspectée par le D. A. G. du district en mon absence. Je dois répéter ce que j'ai déjà dit, que l'efficacité de cette batterie dépend entièrement du sous-officier commandant qui est malheureusement malade. L'un des officiers subalternes ne peut plus aller à cheval, de l'avis du chirurgien et devrait résigner. Pas de certificats de l'E, D. A.
....	....	....	......	....	....	....	....	.....	.....	..	..	Inspecté par le D. A.G. de district en mon absence, et aussi par le major-général commandant. Deux officers de ce corps, 1ère classe, batt. "B" E. D. A. Rapport de l'officier-commandant inclus.

RAPPORT d'inspection des corps qui o

Inspection de l'artillerie, province de Québec.

Suite.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compag. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	[illegible]	[illegible]
Batterie d'artillerie de campagne de Shefford	1	Major T. Amyrauld, 1re classe, batt. "B" E.D.A Granby....	4	....	74	....	...	....	23 septembre 1874. Camp de Laprairie.	Au camp.	56	Marche.	
Brigade d'artillerie de place de Montréal	6	Lieut.-col. McKay, Montréal..........	20	....	330	....	....	.. ..	....	....	....	....	
Batterie d'artillerie de place de Sherbrooke...........	1	Capt. J. C. Short, 1re classe, batt. "B" E.A Sherbrooke........	3	....	55	....	....	.....	....	....	....	....	

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

[...]uotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
	Bonne.	Un homme s'est estr. à la j. Deux chev. sont morts.	Non.	En bon ordre.	Service des canons, très-bien. Manœuvres d'artillerie de campagne bonnes. A des connaissances sur les munitions. Sous-officiers très-bons.	Oui.	....	.....	.....	22 septembre, 1874.	22 septembre, 1874.	Je recommande que cette batterie soit pourvue des canons S.C. P. C. de 9, 6 quint. Elle est bien montée et a fait la marche depuis Granby jusqu'au camp de Laprairie. L'offic. command. a soumis une excel. carte de route et son rapport vous est envoyé, avec prière de le lui renvoyer Le serg.-maj, et tous les sous-offic. qui ont la direc. des sous-offic. appart. à la bat. B. de 2me classe et sont très-intelligents.
..	....	....	......	......	... .	.. ...	....	.....	.....	..	..	Inspectée par le D. A. G. du dist. en mon absence et par le maj. gén. commandant. Ce corps s'est empressé de profiter de l'enseignement de la succursale de l'école d'artil. à Montréal, et il avait fait de grands progrès lors de mon inspection.
....	....	....	......	......	......	......	....	.....	.....	..	..	Je crois que ce corps n'existe que sur le papier. Je recommandais l'an dern. qu'il fut rayé de l'artillerie de la milice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

Inspection de l'artillerie, province de Québec. *Suite.*			Cadre. Bataillon ou corps.		Cadre. Compagnie	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Milles.	Mode.	
Génie de Montréal. Compagnie No. 2..	1	Major Kennedy Montréal........ ..	3	....	55	....	...	......	....	...	....	....	....
Batterie d'artillerie de place et de Gaspé	1	Major J. Slous, 1er clas. "B" Bat. E.D. A. Gaspé.........	3	....	55	1	....	33	8 octobre 1874. Gaspé, 12 jours.	Dans les quartiers.	Nil.	Nil.	Six heures probab.

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873—*Suite*.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	..	....	....	....	....	.. ..	.. ..	.....	..	..	Ce corps n'a pas fait l'exercice depuis deux ans. Je recommande qu'il soit licencié.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre.	Exercice d'infant. très-bon. Comme il n'a pas de canons, il n'a pu faire autre chose.	Oui.	....	.....	.....	8 octobre 1874.	8 octobre 1874.	Ce corps est au physique la plus belle batterie d'artillerie volontaire de place que j'ai vue en Canada. Il devrait avoir des canons, voir rapport.

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
Nil.	Très-bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Exercice d'arme et de compagnie. Les sous-officiers et hommes ont répondu avec intelligence sur les questions de construction de batteries, etc., ayant assisté aux conférences pratiques du lieut. Devine, batterie "B".	Oui.	Pas de rapport encore reçu.					Le lieut. Devine, qui a obtenu un certificat de 1ère classe à l'école d'artill. de Québec, a donné des conférences à ses soldats sur la fortification de campagne, sur la manière de préparer des fascines et gabions, et de mont. des canons dans la batterie, etc. En outre du nombre d'exercices de rigueur, ils ont pris part à dix ex'rc. volontaires, et se sont rendus à Ste. Hélène dans ce but. Le besoin d'unif. se faisait sentir d. ce corps qui en a été pourvu 2 jo'rs seul. avant l'insp. La salle d'armes est en mauv. état.
												Cette compag. n'a pas fait l'exercice cette année. Il vaudrait mieux la dissoudre ou transférer les soldats à la comp. No. 1, s'ils le désirent.

ADDITION A

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Lieut.-colonel T. B. STRANGE,

Inspecteur de l'artillerie, province de Québec.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataill'n ou corps. Officiers.	Cadre. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Com. pag'e. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataill'n ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Com-pag'e. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours po rse rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps
Batterie de l'artillerie de place de la Grosse-Ile	1	Capt. F. Montizambert, 1re classe, batterie "B" E.D.A. Grosse-Ile........	1	....	24	1	....	20	19 septembre 1874. Grosse-Ile. 16 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Une demi-heure.
Batterie de l'artillerie de place de St. Jean.	1	Major W. Drumm, St. Jean, P.Q	3	....	55	3	....	34	24 octobre 1874. St. Jean, 16 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Deux heures probablement.
Batt. de campagne de l'artillerie de Québec.	1	Major W. Baby, 1re classe, batterie "B" E.D.A., Québec.	4	....	74	4	....	67	5 octobre 1874, Plaines d'Abraham, Québec. 12 jours.	En quartiers.	Nil.	Nil.	Six heures probablement.

ANNEXE No. 3.

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des evolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie. C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre.	Tenue de route et de parade. Exercice de compagnie passable. Service des canons et de l'artillerie mobile, très-bien.	Oui.			19 septembre 1874.	19 septembre 1874.	Ce corps étant sous la direct. de l'offic. comm., dans ses fonct. civiles à la stat. de la Quar., est presque aussi bien const. qu'un corps rég. sous le rapp. de la discip. et de la bonne organ. Il lui faud. des canons, voir rapport.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre. Sacs à balles requis.	Tenue de route et de parade. Exercice de compagnie bon. Service des canons et instruction, médiocre. Un seul canon.	Oui.			24 octobre 1874.	24 octobre 1874.	Il faud. des can. à ce corps, voir rapp. L'ars. est dans un état dang., comme le fesait voir le rapp. de l'an dern. Il est muni de cartouc. de 3 lbs que je vous ai maint. fois représent. com. dang.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre. Pas d'éperons.	Service des canons, manœuvres de batt. de camp., médioc. Douze jours d'exerc. ne suffisent pas pour une batt. de campag.	Oui.			5 octobre 1874.	5 octobre 1874.	Les chev ne sont pas très-bons et les harn. ne sont pas conven. Les offic. de ce corps sont bien inst. et zélés, et font tout en leur pouv. pour réussir, surtout l'offic. command.; mais les exerc. ne durent pas assez longtemps pour assurer l'efficacité de ce corps, et très-peu des sous-officiers ont suivi l'école d'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Inspection de l'artillerie, province de Québec.

Suite.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Compagn. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Batterie d'artil., de campag. Montréal.	1	Lt.-col. A. Stevenson, Montréal..........	4	....	74	2	....	46	27 novembre 1874. Montréal.	....	....	....	....
Génie, Montréal,.... Compagnie No. 1..	1	Lieut. J. Devine, 1re classe, batterie "B" E. d'art., Montréal.	3	....	55	2	....	35	27 novembre 1874. Montréal.	....	....	....	....

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
							C. de M. Bat.	C. de M. Comp.			
....	....	....	......	....	....	....	....	.....	..	..	Inspectée par le D. A. G. du district en mon absence. Je dois répéter ce que j'ai déjà dit, que l'efficacité de cette batterie dépend entièrement du sous-officier commandant qui est malheureusement malade. L'un des officiers subalternes ne peut plus aller à cheval, de l'avis du chirurgien et devrait résigner. Pas de certificats de l'E. D. A.
....	....	...	......	......	....	....	....	.....	..	..	Inspecté par le D. A.G. de district en mon absence, et aussi par le major-général commandant. Deux officers de ce corps, 1ère classe, batt. "B" E. D. A. Rapport de l'officier-commandant inclus.

RAPPORT d'inspection des corps qui o

Inspection de l'artillerie, province de Québec. *Suite.*			Cadre.			Effectif réel présent à l'inspection.					Distance du parcours pour se rendre au lieu de union et moyen ... por.		
			Bataillon ou corps.		Compagnie	Bataillon ou corps.		Com-pag.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour ... bataill-
Batterie d'artillerie de campagne de Shefford	1	Major T. Amyrauld. 1re classe, batt. "B" E.D.A Granby....	4	....	74	....	...	....	23 septembre 1874. Camp de Laprairie.	Au camp.	56	Marche.	...
Brigade d'artillerie de place de Montréal	6	Lieut.-col. McKay, Montréal..........	20	....	330	....	....	.. ..	....	....	....	....	...
Batterie d'artillerie de place de Sherbrooke...........	1	Capt. J. C. Short, 1re classe, batt. "B" E.A Sherbrooke	3	....	55	....	....	....	....	....	....	....	...

fait les exercices annuels de 1874-75.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bona fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
	Bonne.	Un homme s'est estr. à la j. Deux chev. sont morts.	Non.	En bon ordre.	Service des canons, très-bien. Manœuvres d'artillerie de campagne bonnes. A des connaissances sur les munitions. Sous-officiers très-bons.	Oui.	....	.....	.....	22 septembre, 1874.	22 septembre, 1874.	Je recommande que cette batterie soit pourvue des canons S.C. P. C. de 9, 6 quint. Elle est bien montée et a fait la marche depuis Granby jusqu'au camp de Laprairie. L'offic.-command. a soumis une excel. carte de route et son rapport vous est envoyé, avec prière de le lui renvoyer. Le serg.-maj, et tous les sous-offic. qui ont la direc. des sous-offic. appart. à la bat. B. de 2me classe et sont très-intelligents.
...	....	....	......	....	....	...	....	.....	.....	..	..	Inspectée par le D. A. G. du dist. en mon absence et par le maj.gén. commandant. Ce corps s'est empressé de profiter de l'enseignement de la succursale de l'école d'artil. à Montréal, et il avait fait de grands progrès lors de mon inspection.
....	....	....	......	....	....	....	....	.....	.....	..	..	Je crois que ce corps n'existe que sur le papier. Je recommandais l'an dern. qu'il fut rayé de l'artillerie de la milice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait les

Inspection de l'artillerie, province de Quebec. *Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Bataillon ou corps. Officiers.	Cadre. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Cadre. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Bataillon ou corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Compagnie. Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.
Génie de Montréal. Compagnie No. 2..	1	Major Kennedy Montréal.........	3	....	55	....	...	......	....	...	....	....	....
Batterie d'artillerie de place et de Gaspé	1	Major J. Slous, 1er clas. "B" Bat. E.D. A. Gaspé.........	3	....	55	1	....	33	8 octobre 1874. Gaspé, 12 jours.	Dans les quartiers.	Nil.	Nil.	Six heures probab.

exercices annuels de 1873-74, depuis le 1er novembre 1873—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit de tir à la cible a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant la moyenne du chiffre de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie. C. de M. Bat.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Ce corps n'a pas fait l'exercice depuis deux ans. Je recommande qu'il soit licencié.
Nil.	Très-bonne.	Aucun.	Non.	Très-bon ordre.	Exercice d'infant. très-bon. Comme il n'a pas de canons, il n'a pu faire autre chose.	Oui.	....	....	8 octobre 1874.	8 octobre 1874.	Ce corps est au physique la plus belle batterie d'artillerie volontaire de place que j'ai vue en Canada. Il devrait avoir des canons, voir rapport.

TABLE DES MATIERES.

(ETAT DE LA MILICE, 1874.)

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE AU 30 JUIN

1874.

SOUMIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ACTE TRENTE ET UN VICTORIA, CHAPITRE DOUZE, SECTION DIX-NEUF.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.

1875.

TABLE DES MATIÈRES.

TRAVAUX SUR LES RIVIERES NAVIGABLES:—

HAVRES ET JETÉES:—

PROVINCE D'ONTARIO:—

LAC ONTARIO:—

LAC ERIÉ:—

LAC STE. CLAIRE:—

LAC HURON:—

BAIE GEORGIENNE:

PROVINCE DE QUÉBEC:—

PROVINCES MARITIMES :—

NOUVEAU-BRUNSWICK :—

NOUVELLE-ECOSSE :—

GLISSOIRES ET ESTACADES :—

DISTRICT D'OTTAWA :—

Rivière des Outaouais et ses affluents :—

Rivière Trent, District de Newcastle :—

CHEMINS ET PONTS :—

EDIFICES PUBLICS :—

Province d'Ontario :—

Province de Québec :—

LIGNE DE COMMUNICATION AVEC LE NORD-OUEST :—

EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—

TÉLÉGRAPHE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—

TRAVAUX PUBLICS :—

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1874.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye, de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de Saint Patrice et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.

Plaise a Votre Excellence :

J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du ministère des Travaux Publics pour l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. Ce devoir est imposé au ministre par la 19me section du 12me chapitre, 31 Victoria.

Le rapport contient un relevé des opérations et un état des dépenses générales de ce bureau, et des frais d'entretien des diverses constructions publiques pendant l'année fiscale sus-mentionnée.

L'annexe No. 1, pages 5–7, contient le détail des dépenses. Il est suivi des rapports annuels des contrôleurs et des rapports généraux et spéciaux des ingénieurs attachés au bureau des Travaux Publics.

Voici les constructions et travaux sous le contrôle de ce ministère :

Les canaux,

Les constructions sur les rivières navigables ;

Les havres et jetées ;

Les glissoires et estacades ;

Les chemins et ponts ;

Les édifices publics ;

Les chemins de fer du gouvernement ;

Les communications avec le Nord-Ouest et le Pacifique ;

Lignes télégraphiques, Colombie Britannique.

CANAUX.

Les canaux du Canada ont été construits sur les lignes suivantes de navigation à l'intérieur, savoir :

1. Le Saint-Laurent et les lacs de l'ouest ;
2. L'Ottawa, jusqu'à la ville d'Ottawa ;
3. Le Rideau, d'Ottawa à Kingston ;
4. Le Richelieu, jusqu'au lac Champlain ;
5. Le canal Saint-Pierre, Cap Breton, N.-E.

LE SAINT-LAURENT ET LES LACS.

Cette ligne de navigation s'étend depuis le détroit de Belle-Ile, Terreneuve, jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur, sur un parcours de 2,384 milles marins.

Les canaux qui se trouvent sur cette ligne sont ceux de Lachine, Beauharnois, Cornwall, Pointe Farran, Galops et Welland. Ils représentent un parcours total de 70.83 milles, et une chute totale de 536½ pieds par le moyen de 54 écluses.

Le canal du Sault Sainte-Marie a été construit par les Etats-Unis et est situé sur le côté américain du fleuve. Il fait éviter le Sault Ste. Marie et unit, pour la navigation, les lacs Huron et Supérieur. Sa longueur est de 1.17 mille et sa chute de 18 pieds.

Le lac Supérieur est environ 600 pieds au-dessus de la plus haute marée du St. Laurent, aux Trois-Rivières.

Pour le relevé des distances, et les sections de navigation depuis le détroit de Belle-Ile jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur. (*Voir* l'Annexe No. 2, page 8, tableau A.)

CANAL LACHINE.

Longueur du canal		8½ milles marins.
Nombre des écluses		5
Dimensions des écluses		200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses		44¾ pieds
Hauteur de l'eau sur les seuils.	à 2 écluses	16 "
	à 3 écluses	9 "
Largeur du canal au fond		80 "
Largeur du canal à la surface de l'eau		120 "

Ce canal s'étend depuis la ville de Montréal jusqu'au village de Lachine, et permet aux navires d'éviter les rapides Saint-Louis, la première série de rapides sérieux qui empêche de remonter le Saint-Laurent, à une distance de 986 milles du détroit de Belle-Ile.

Date de clôture en 1873, 29 novembre ; ouverture en 1874, le 29 avril. La navigation n'a été interrompue que pendant cinq heures.

Les constructions ont été maintenues en bon état. Parties des ponts de la côte St. Paul et Brewster ont été reconstruites.

On a posé de nouvelles moises aux portes supérieures des écluses 2 et 4 et aux portes inférieures de l'écluse No. 5, ainsi qu'aux deux portes de l'écluse No. 3. Des ventelles neuves ont été posées aux portes supérieures de l'écluse No. 2 et aux portes inférieures de l'écluse No. 5. Les portes des déversoirs régulateurs, bassin No. 2 et écluse No. 3, les quatre portes à guichet du déversoir régulateur, écluse No. 4, ont été réparées. A plusieurs points, on a réparé et rejointoyé les murs.

Le revêtement en planches des quais et le plancher des hangars à farine ont été réparés. Une couche de ciment d'Abeste a été posée sur le hangar à farine No. 1. Un mécanisme de suspension a été ajouté aux portes inférieures des écluses Nos. 1 et 2 et aux portes supérieures de l'écluse No. 4. Les drains ont été curés ; les levées, sentiers de halage et chemins réparés. On a employé le dragueur à approfondir l'abord du bassin St. Gabriel No. 3 et à curer le fond du canal en aval du pont Brewster. Aussi à creuser un emplaceement pour ds batardeaux à l'entrée du bassin St. Gabriel No. 2.

NOUVEAUX TRAVAUX.

Ils se divisent en deux sections, l'une comprenant les travaux projetés à l'entrée, soit deux écluses et le bassin qui les sépare. Ce contrat a été adjugé à MM. A. P. McDonald et Cie. ; les travaux sont commencés.

La seconde section comprend les travaux nécessaires pour agrandir et approfondir le bassin actuel No. 2 et construire le bassin Wellington. Ce contrat a été adjugé à MM. Lemay et Bowie ; les travaux sont commencés.

Les travaux entrepris par le département sur les bassins St. Gabriel, sont achevés.

Deux hangars à farine, dont la construction avait été adjugée à MM. Bonneville et O'Brien, ont été achevés au mois de juin. (Annexe 3, pages 9, 11.)

RIVIÈRE ST. PIERRE, PASSANT SOUS LE CANAL LACHINE.

L'excavation est terminée ; le pont du chemin de la côte St. Paul achevé et l'on a construit quatre ponts pour l'usage des agriculteurs le long du canal.

RUE ST. PATRICE.

Le nivellement de la rue St. Patrice, donné à contrat à M. Michael Hennessy, a été partiellement fait. On a construit les culées du pont sur l'entrée du bassin Parkin et achevé le pont sur la rivière St. Pierre. (Annexe 3, page 11.)

CANAL DE BEAUHARNOIS.

Longueur du canal	11¼	milles marins.
Nombre des écluses	9	
Dimensions des écluses	200	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	82½	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au fond	80	"
Largeur du canal à la surface de l'eau	120	"

Ce canal, situé sur la rive sud du Saint-Laurent, est à 15¼ milles de la tête du canal Lachine et s'étend dans les terres à une certaine distance, reliant les lacs Saint-Louis et Saint-François et tournant les rapides des Cascades, des Cèdres et du Côteau.

Ce canal a été fermé le 24 novembre 1873, et ouvert le 3 mai 1874. Les fossés ont été curés et l'on a construit dessus cinq ponts pour l'usage des agriculteurs. On a exhaussé et partiellement doublé de pierre les levées près de l'écluse No. 12. Les portes des écluses 12 et 13 ont été réparées. On a posé une nouvelle porte à l'écluse No. 13. Des maisons pour les gardiens ont été construites aux écluses 6, 8 et 13. On a renouvelé le pont tournant à l'écluse No. 7 ; le pont sur l'écluse No. 8 a été réparé. On a posé des roulettes neuves aux portes inférieures de l'écluse No, 6, aux portes supérieures de l'écluse No. 9 et aux trois portes de l'écluse No. 11, ainsi qu'aux portes de l'écluse No. 12. On a fait des réparations générales à d'autres écluses sur le canal. Le mur de souténement de l'écluse No. 11 a été réparé. On a fait rapport que l'administration locale est mieux conduite. (Annexe 3, pages 11 et 12.)

CANAL DE CORNWALL.

Longueur du canal	11½ milles marins.
Nombre des écluses	7
Dimensions des écluses	200 pieds x 55 pieds.
Ascension totale par les écluses	48 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	100 "
Largeur à la surface de l'eau	150 "

Depuis la tête du canal Beauharnois jusqu'au canal Cornwall, il y a un intervalle navigable de 32¾ milles, sur le lac Saint-François.

Le canal de Cornwall permet aux navires qui remontent le fleuve d'éviter les rapides du Long-Sault.

Le canal a été fermé du 4 décembre 1873, au 29 avril 1874.

On a rétabli les portes inférieures de l'écluse No. 15 et les portes supérieures de l'écluse No. 20; on a fait des réparations générales aux autres portes. La levée a été exhaussée sur plusieurs points, et protégée par des murs en talus. Les fossés latéraux et les aqueducs en siphon ont été curés. On a construit six passerelles; les déversoirs et les ponts ont été réparés; enfin on a recouvert en bardeau les maisons de l'éclusier et des journaliers, (Annexe 3, page 40.)

CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

Les canaux de la Pointe Farran, du rapide Plat et des Galops sont connus sous la désignation commune de "Canaux de Williamsburgh."

CANAL DE LA POINTE FARRAN.

Longueur du canal	$\frac{3}{4}$ de mille
Nombre des écluses	1
Dimensions des écluses	200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale des écluses	4 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	90 "

De la tête du canal de Cornwall au pied de celui de la Pointe Farran, la distance, sur le Saint-Laurent, est de 5 milles. Ce canal permet aux navires qui remontent le fleuve d'éviter les rapides de la Pointe Farran; les navires qui descendent, franchissent les rapides aisément et en toute sécurité.

Fermé le 7 décembre 1873, ouvert le 1er mai 1874.

Les constructions ont été bien entretenues durant toute la saison.

Navigation non interrompue. (Annexe 3, page 41.)

CANAL DU RAPIDE PLAT.

Longueur du canal	4 milles.
Nombre des écluses	2
Dimensions des écluses	200 pieds x 40 pieds.
Ascension totale par les écluses	$11\frac{1}{2}$ "
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	90 "

De la tête du canal de la Pointe Farran au pied du canal du Rapide Plat, le Saint Laurent est navigable sur uu parcours de $10\frac{1}{2}$ milles.

Ce canal permet aux navires d'éviter en montant le Rapide Plat, qu'ils peuvent descendre sans danger.

Fermé le 2 décembre 1873, ouvert le 1er mai 1874.

Les constructions ont été maintenues en bon état durant la saison.

La navigation a été interrompue pendant huit heures, au mois d'août, par suite du dérangement de la porte de l'écluse No. 23.

CANAL DES GALOPS.

Longueur du canal	$7\frac{5}{8}$ milles.
Nombre des écluses	3
Dimensions des écluses	200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	$15\frac{3}{4}$ "
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	90 "

De la tête du Rapide Plat au pied du canal des Galops, le Saint-Laurent est navigable sur un parcours de 4½ miles.

Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de la Pointe aux Iroquois, de la Pointe Cardinal et des Galops.

Fermé le 2 décembre 1873 ; ouvert le 1er mai 1874.

La navigation n'a pas été interrompue de toute la saison.

Les constructions ont été maintenues en bon état. (Annexe 5, page 4,)

CANAL WELLAND.

LIGNE PRINCIPALE ENTRE LE LAC ONTARIO ET LE LAC ÉRIÉ.

Longueur du canal	27 milles et 1,099 pieds.
Paires de portes auxiliaires	3
Nombre d'écluses	27
Dimensions des écluses	2 écluses de...200 pieds x 45 pieds. 24 " ...150 " 26½ " 1 " ...230 " 45 "
Ascension totale par les écluses	330 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	10¼ "

BRAS DE LA RIVIÈRE WELLAND.

Longueur du canal :	De la tranchée de Port Robinson à la rivière Welland	2,622 pieds.
"	Du canal Welland à la rivière Welland, par l'écluse de l'aqueduc	300 "
"	De la tranchée de Chippewa à la rivière Niagara	1,020 "
Nombre des écluses : une à l'aqueduc, une à Port Robinson.		2
Dimensions des écluses		150 pieds x 26½ pieds.
Chute totale depuis le canal Welland jusqu'à la rivière Welland		17 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils		9 pieds 10 pouces.

CANAL D'ALIMENTATION DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Longueur du canal	21 milles.
Nombre des écluses	2
Dimensions des écluses	1 de 150 x 26½ pds. 1 de 200 x 45 "
Ascension totale par les écluses	7 à 8 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	10¼ pieds.

BRAS DE PORT MAITLAND.

Longueur du canal	1¾
Nombre des écluses	1
Dimensions des écluses	185 x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	8½ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	11 "

La largeur de la ligne principale de ce canal varie comme suit:—

Section.	Distance.	Largeur au fond.	Largeur à la surface.
	Milles.	Pieds.	Pieds.
De Dalhousie à Thorold	$9\frac{1}{6}$	70	110
De Thorold à Allanburgh	$3\frac{1}{3}$	26	66
De Allanburgh au Coude de Ramey	$12\frac{1}{5}$	50	90
Du Coude de Ramey à Port Colborne	$1\frac{3}{4}$	58	58
De Port Colborne à l'extrémité extérieure de la Jetée Ouest	$\frac{3}{4}$	90	....
De Port Robinson à Chippewa, Rivière Welland	$8\frac{3}{4}$	....	200
Embranchement de Dunnville	21	26	60 à 70
Embranchement de Port Maitland	$1\frac{3}{4}$	45	85

Fermé le 15 décembre 1873; ouvert le 9 avril 1874.

La navigation a été interrompue de lundi, 18 mai, à 11 hrs. a.m., jusqu'à jeudi, 21 mai, à 11 hrs. a. m., parce que la goëlette *Erie Belle,* de Port Burwell, avait emporté les portes de l'écluse No. 22.

Le tablier de la digue de Dunnville a été achevé; aussi, le pont sur le canal d'alimentation.

Les sentiers de halage et les levées du canal ont été entretenus. On a fait quelques réparations entre Allanburgh et Port Colborne. On continuera ce dernier travail durant l'été.

On a réparé les barrages près de Port Colborne.

On a réparé plusieurs cabanes d'éclusiers.

On a construit pour réserve, dix nouvelles portes.

L'approvisionnement d'eau a été bon. Les moulins, à Dunnville et sur le bief supérieur, ont pu fonctionner un mois de plus qu'à l'ordinaire. (Annexe 6, page 42.)

NOUVEAUX TRAVAUX.

Le 10 avril 1873, Votre Excellence approuvait le rapport de l'honorable conseil privé, recommandant que le plan de M. Page, ingénieur-en-chef du département, fut sanctionné et l'autorisation nécessaire donnée pour sa mise à exécution.

En conséquence, des soumissions furent demandées, par avis publics, durant les mois de septembre et décembre, et les contrats ont été adjugés comme suit:

Section 2.—A Port Dalhousie: MM. Denison Belden et Cie.

Section 3.—Entre Port Dalhousie et Ste. Catherine: MM. Denison, Belden et Cie.

Section 5.—Entre Port Dalhousie et Ste. Catherine: M. Alexander Manning.

Section 6.—Entre Port Dalhousie et le cimetière de Ste. Catherine: M. Patrick Shannon.

Section 7.—Entre Port Dalhousie et le cimetière de Ste. Catherine; MM. Higgins et Sullivan.

Sections 8 et 9.—Entre le cimetière de Ste. Catherine et le chemin de fer Grand Occidental: MM. Cairns, Morse, Hart et Cie.

Section 10.—Entre le cimetière de Ste. Catherine et le chemin de fer Grand Occidental: MM. John Ginty et Cie.

Section 11.—Entre le cimetière de Ste. Catherine et le chemin de fer Grand Occidental: M. Paul Ross.

Section 13.—De la ligne du chemin de fer Grand Occidental à l'extrémité nord de la section 14: MM. Ginty et Dickey.

Section 14.—Du côté nord du chemin de fer Grand Occidental, presque près du four à ciment de Brown: M. John Brown.

Section 15.—Du voisinage du four à ciment de Brown, jusqu'à un point situé à 200 pieds au sud de la traverse, section connue sous le nom de chemin de Hoover, traversant le ravin à l'est de Thorold: M. John Brown.

Section 16.—Entre le four à ciment de Brown et l'étang de Marlatt, traversant le ravin à l'est de Thorold: MM. John Elliott et Cie.

Sections 21 et 22.—D'Allanburg à Port Robinson:

1. MM. Mitchell et Cie., alléger la levée de la tranchée profonde, côté est.
2. M. John Brown, élargir et approfondir le lit du canal et alléger la levée ouest.

Section 29.—Ouest de la jonction: MM. R. Mitchell et Cie.

Section 30.—Ouest de la jonction: MM. John Ferguson et Cie.

Sections 31 et 32.—Ouest de la jonction: M. John Brown.

Ces travaux devront être exécutés de manière à donner 12 pieds de profondeur sur les seuils des écluses, un prisme de 100 pieds de largeur au fond, 13 pieds de profondeur, avec des talus de deux pieds sur un d'inclinaison, en général, et la section verticale, sur toute la tranchée, devra avoir 1,638 pieds carrés. Les écluses devront avoir 270 pieds de longueur, entre les portes, et quarante-cinq pieds de largeur. Tous ces travaux sont plus ou moins avancés. L'excavation marche rapidement et l'on travaille avec activité aux carrières, à la taille des pierres, etc.

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

Longueur du canal.. ½ mille.

Il n'y a pas d'écluses sur ce canal.

Largeur moyenne entre les jetées........................... 138 pieds.

Largeur minimum.. 108 "

Ce canal n'est qu'une simple tranchée dans un banc de sable qui s'était formé entre le lac Ontario et la baie de Burlington, et il est navigable pour les navires tirant 10 pieds d'eau. Il permet aux navires d'atteindre le port de Hamilton et la ville de Dundas par le canal Desjardins.

Fermé le 11 décembre, 1873, et ouvert le 1er avril, 1874.

Pas de frais de réparations durant la saison.

Navigation non interrompue. (Annexe 7, page 44.)

SERVICE DES REMORQUEURS.

Ce service a été subventionné par le gouvernement depuis l'année 1849, (1852 excepté,) en vue de maintenir une bonne ligne de remorqueurs sur les parties navigables du fleuve St. Laurent, qui relient les divers canaux entre Montréal et Kingston.

La subvention annuelle est de $12,000, et l'entrepreneur s'engage à remorquer les navires, suivant un certain tarif, à fournir au moins neuf remorqueurs pour ce service, à faire deux voyages par jour entre les canaux de Lachine et Beauharnois, et un voyage par jour sur les autres parties de la ligne.

Votre Excellence a approuvé l'ordre en conseil du 26 juin, 1874, autorisant le ministre à mettre fin au contrat à la clôture de la navigation.

C'est donc ici la dernière saison pendant laquelle le service des remorqueurs sera fait à ces conditions.

MM. Calvin et Breck ont fait le service des remorqueurs cette année, aux termes d'un contrat de trois ou cinq ans, au choix du Ministre des Travaux publics, à partir du 1er mai, 1872, sujet à l'approbation du Parlement.

Le tableau suivant indique le nombre des remorquages et les montants reçus des patrons de navire par MM. Calvin et Breck, depuis le 1er juillet, 1873, jusqu'au 30 Juin, 1874:

SERVICE DES REMORQUEURS.—*Suite.*

En montant.	Du 1er juillet à la clôture de la navigation 1873.		De l'ouverture de la navigation en 1874 au 30 juin de la même année.		Totaux.	
	No. d'embarcat.	Montant reçu.	No. d'embarcat.	Montant reçu.	No. d'embarcat.	Montant.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.
De Lachine au pied du canal de Beauharnois	465	3,735 57	188	1,587 85	653	5,323 42
De la tête du canal de Beauharnois au pied du canal de Cornwall...	427	6,483 36	204	3,039 11	631	9,522 47
De la tête du canal de Cornwall à Kingston	330	14,118 40	149	5,794 10	479	19,912 00
Total	1,222	24,337 33	541	10,421 06	1,763	34,758 39

En descendant.	Du 1er juillet à la clôture de la navigation en 1873.		De l'ouverture de la navigation en 1874 au 30 juin de la même année.		Totaux.	
	No. d'embarcat.	Montant reçu.	No. d'embarcat.	Montant reçu.	No. d'embarcat.	Montant.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.
De Kingston à la tête du canal de Cornwall	274	6,614 94	160	3,990 99	434	10,605 93
Du pied du canal de Cornwall à la tête du canal de Beauharnois....	336	3,286 78	159	1,509 62	495	4,796 40
Du pied du canal de Beauharnois à Lachine	334	2,280 27	171	862 59	505	3,242 86
Total	944	12,181 99	490	6,463 20	1,434	18,645 19

MONTRÉAL, OTTAWA ET KINGSTON.

Cette ligne de navigation s'étend du havre de Montréal au port de Kingston, en remontant le canal Lachine ainsi que les parties navigables du bas de la rivière des Outaouais,—et les canaux de l'Outaouais jusqu'à la ville d'Ottawa, et de là par le canal Rideau à Kingston sur le lac Ontario,—distance totale de 246¼ milles.

Après avoir quitté le canal Lachine, on rencontre les constructions suivantes, qui ont pour but de racheter les obstacles à la navigation par cette route :—

L'écluse Ste. Anne;

Le canal de Carillon;

" de la Chute-à-Blondeau;

" de Grenville;

" Rideau.

La longueur réunie de ces canaux est de 134¾ milles; la chute totale est de 533½ pieds, 356½ pieds d'ascension et 177 pieds de descente; nombre des écluses, 59.

Le tableau suivant indique les sections et les distances intermédiaires, avec les distances totales du havre de Montréal aux principaux points de cette ligne de navigation:—

Sections de la ligne de navigation.	Distances intermédiaires.	Distances totales de Montréal.
Canal Lachine	8½	....
Du canal Lachine à l'écluse Ste. Anne	15	23½
Ecluse Ste. Anne et jetées	½	23⅝
De l'écluse Ste. Anne au canal de Carillon	27	50⅝
Canal de Carillon	2⅛	52¾
Du canal de Carillon à la Chute à Blondeau	4	56¾
Canal de la Chute à Blondeau	⅛	56⅞
Du canal de la Chute à Blondeau au canal de Grenville	1⅜	58¼
Canal de Grenville	5¾	64
Du canal de Grenville au canal Rideau	56	120
Canal Rideau, aboutissant à Kingston	126¼	246¼

ECLUSE SAINTE-ANNE.

Longueur	⅛ mille.
Nombre des écluses	1
Dimensions de l'écluse	190 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par l'écluse	3
Hauteur de l'eau sur les seuils	6 pieds à l'eau basse. 7 " à la hauteur d'eau ordin.

Cette écluse, avec jetées conductrices en amont et en aval, permet aux navires de franchir les rapides de Sainte-Anne entre l'île Perrot et la tête de l'île de Montréal, à la décharge de cette partie de la rivière des Outaouais qui forme le lac des Deux-Montagnes, à 23½ mille du havre de Montréal.

Fermée le 20 novembre 1873, ouverte le 4 mai 1874.

Pas d'interruption sérieuse. Portes d'écluse réparées.

Construit une jetée conductrice, avec estacade, à l'entrée supérieure de l'écluse.

Les nouveaux travaux ont été donnés à contrat. On a livré une grande quantité de matériaux et d'outillage et l'on a coulé quelques caissons.

Le canal a 1,200 pieds de long, 120 pieds de large, et 10½ pieds de profondeur; il y a des jetées conductrices. (Annexe 3, pages 13, 14 et 32.)

RIVIERE A LA GRAISSE.

Un chenal a été creusé avec le dragueur, entre le cours d'eau principal et le village de Rigaud.

CANAL DE CARILLON.

Longueur du canal...................	$2\frac{1}{8}$ milles.			
Nombre des écluses..................	3, deux d'ascension,—une de descente.			
Dim. des écluses; écluses d'as. No. 1.	128	pieds	x $32\frac{1}{2}$	pieds.
do No. 2.	$126\frac{1}{2}$	"	x $32\frac{1}{2}$	"
Ecluse de prise d'eau No. 3,	$126\frac{1}{2}$	"	x $32\frac{1}{4}$	"
Chute totale..............................	$34\frac{3}{4}$	"	{ $21\frac{3}{4}$ en montant. 13 en descendant.	
Hauteur de l'eau sur les seuils.........	$6\frac{1}{2}$	"		
Largeur du canal au fond................	30	"		
Largeur à la surface de l'eau..........	50	"		

Entre l'écluse Sainte-Anne et le canal de Carillon, il y a une section navigable de 27 milles sur le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Outaouais; ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de Carillon.

Fermé le 18 novembre, 1873; ouvert le 6 mai, 1874.

Par suite de la rupture de la porte inférieure de l'écluse No. 3 la navigation a été interrompue pendant 48 heures.

Reconstruit l'enclave sud de l'écluse No. 3.

Construit une maison pour le gardien de l'écluse No. 2.

Le service du canal a bien fonctionné durant la saison. (Annexe 3, page 14,).

CANAL DE LA CHUTE A BLONDEAU.

Longueur du canal.........................	$\frac{1}{8}$ de mille.
Nombre des écluses.......................	1
Dimensions de l'écluse....................	$130\frac{5}{6}$ pieds x $32\frac{5}{8}$ pieds à l'ext. supér.
et	$36\frac{1}{3}$ pieds à l'extrémité inférieure.
Ascension totale par l'écluse..........	$3\frac{3}{4}$ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.......	6 "
Largeur du canal, au fond.............	30 "
do à la surface de l'eau.	30 "

Entre les canaux du Carillon et de la Chute-à-Blondeau, le parcours navigable est de quatre milles. Ce canal est coupé dans le roc solide. Il n'a qu'une écluse et ne sert qu'aux navires qui remontent le fleuve, car, pour le descendre, tous passent par les rapides.

Fermé le 18 novembre, 1873; ouvert le 6 mai, 1874.

Les portes et les musoirs ont été réparés.

On a travaillé, durant la saison, à des constructions qui devront remplacer les canaux de Carillon et de la Chute à Blondeau.

Elles comprennent un canal latéral de $\frac{3}{4}$ de mille de long, deux écluses dont la chambre à 200 pieds, qui sont larges de 45 pieds et où il y a 9 pieds d'eau sur les seuils.

Une digue de 1,800 pieds de long, avec glissoire pour le bois de service, sera construite au pied du rapide de Carillon.

On a livré beaucoup de matériaux pour les travaux de la prochaine saison. (Annexe 3, pages 15 et 34.)

CANAL DE GRENVILLE.

Longueur du canal			$5\frac{3}{4}$ milles.			
Nombre des écluses			7			
Dim. des écluses:—Ecl. d'ascension,	No. 5	accolées	$130\frac{2}{3}$	pieds x	$32\frac{1}{6}$	pieds.
" "	No. 6	accolées	$138\frac{1}{3}$	"	$32\frac{1}{3}$	"
" "	No. 7	do	$128\frac{1}{3}$	"	$31\frac{5}{6}$	"
" "	No. 8	do	128	"	$32\frac{1}{6}$	"
" "	No. 9		$107\frac{2}{3}$	"	19	"
" "	No. 10		$106\frac{5}{6}$	"	$19\frac{1}{4}$	"
" de prise d'eau	No. 11		200	"	45	"
Ascension totale par les écluses			$45\frac{3}{4}$	"		
Hauteur de l'eau sur les seuils			$6\frac{1}{2}$	"		
Hauteur de l'eau sur les seuils de l'écluse No. 11			9	"		
Largeur du canal au fond			20 à 30	pieds		
Largeur du canal à la surface de l'eau			25 à 60	"		

Depuis la tête de la Chute-à-Blondeau jusqu'au pied du canal de Grenville, le parcours navigable est de $1\frac{3}{8}$ mille.

Ce canal est à environ 60 milles de la cité d'Ottawa et permet aux navires d'éviter les rapides du Long-Sault.

Fermé le 18 novembre, 1873; ouvert le 6 mai, 1874.

Les portes d'écluse ont été réparées et les murs rejointoyés; on a fait des réparations au pont tournant.

Le canal a été complètement curé au mois d'avril; les levées, clôtures et sentiers de hâlage ont été réparées.

L'entrée supérieure a été approfondie au moyen du dragueur.

Au nombre des nouvelles constructions, l'écluse No. 10 est presqu'achevée, mais on ne s'en sert pas encore.

L'écluse No. 9 est bien avancée; on construit les portes à la journée.

On a préparé les matériaux pour le pont tournant sur l'écluse No. 9, et l'on pourra monter les pièces de ce pont lorsque les écluses seront construites. (Annexe 3, pages 16 et 36.)

RAPIDES DE LA CULBUTE, HAUT DE L'OUTAOUAIS.

Les nouvelles constructions pour racheter les rapides de la Culbute et de L'Islet, ont été données à contrat. Elles comprennent deux écluses accolées, chacune de 200 pieds de long et 45 pieds de large, avec 6 pieds d'eau sur les seuils ; leur ascension est de 18 à 20 pieds et il y a des digues formant une longeur totale de 520 pieds.

On a travaillé un peu et livré une grande quantité de matériaux. (Annexe 3, pages 17 et 38.)

NAVIGATION DU CANAL RIDEAU.

Longueur du canal	126¼ milles.	
Nombre des écluses d'Ottawa à Kingston,	14 de descente, 33 d'ascension.	
Chute total	446¼ pieds.	282¼ d'ascension et 164 de descente, durant les hautes eaux.
Dimensions des écluses	134 "	x 33 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.	5 "	Profondeur navigable sur toute la longueur du canal, 4½ pieds.
Largeur du canal, au fond.	60 "	dans la terre.
	54 "	dans la roc.
Larg. du canal à la surf. de l'eau	80 "	dans la terre.

La navigation du Rideau relie la rivière des Outaouais à l'extrémité est du lac Ontario, à Kingston.

Le tableau suivant donne les distances entre la cité d'Ottawa et de Kingston et les stations intermédiaires :—

No. de la station.	Nom de la station.	Distance d'Ottawa.	Ecluses.		Digues.			Longueur de canal artificiel à chaque station, en milles.
			No.	Ascension à l'eau basse.	No.	Longueur.	Hauteur	
		Milles.		Pds. pcs. Ascens.		Pieds.	Pieds.	
1	Ottawa	0	8	82 0	3	230 1,320 1,616	18 33 14	
2	Hartwell	4¼	2	22 0	......	100	28	4·00
3	Hogsback	5½	2	13 6	1	320	60	
4	Black Rapids	9½	1	10 0	1	300	12	0·13
5	Long Island	14¾	3	27 0	3	850	68	0·13
6	Burritt	40¾	1	10 6	1	240	14	1·50
7	Nicholson	43¾	2	15 2	1	500	9	0·50
8	Clowes	44½	1	10 6	1	481	16	0·05
9	Merrickville	46¾	3	25 0	1	150	6	0·33
10	Maitland	55	1	4 9	1	270	8	0·13
11	Edmonds	59½	1	10 10	1	343	8	0·06
12	Old Slys	60½	2	15 6	1	250	20	0·25
13	Chute à Smith	61½	4	33 9	2	600	24	0·13
14	Premiers Rapides, ou Poonamalie	64	1	7 9	1	260	5	1·25
15	Narrows	83¼	1	4 0	1	600	9	0·06
	Ascension totale à l'eau basse	....		292 3				
				Chute.				
16	Isthmus	87½	1	4 0	......	....	....	1·25
17	Chaffey	92	1	12 6	......	....	....	0·13
18	Davis	94¼	1	9 0	1	300	15	0·06
19	Chute Jones	97¼	4	60 0	1	300	60	0·25
20	Moulin Brewer (en haut)	108¼	2	19 0	1	200	20	1·75
21	do (en bas)	110	1	14 2	1	200	12	4·25
22	Moulins de Kingston	120¼	4	46 8	1	6,042	14	0·25
23	Kingston	126¼	......	....	......	....	....	....
	Chute totale à l'eau basse	....	......	165 4				
	Total	....	47	....	24	15,472	....	16·46

La navigation a été fermée aux moulins de Kingston le 21 novembre 1873, et ouverte le 29 avril 1874.

A Ottawa, la navigation a été fermée le 19 novembre 1873 et ouverte le 5 mai 1874.

Le bief culminant de l'Ottawa se trouve au lac Rideau, en haut ; mais plusieurs des biefs de descente sont alimentés par des nappes et cours d'eau avec lesquels on peut établir des communications. Le tableau ci-dessous indique les sources d'alimentation.

La ligne qui conduit à l'est suit la rivière Rideau ; sur ce parcours il n'y a pas de réservoirs, en sorte que pour maintenir le niveau nécessaire à la navigation, il faut recourir aux bassins dont la liste détaillée est donnée plus bas.

On peut les diviser en trois catégories :—

Les eaux qui alimentent le bief culminant ;

Les eaux qui alimentent le bief de descente à l'est ;

Les eaux qui alimentent le bief de descente au sud-ouest.

ALIMENTATION DU BIEF CULMINANT.

Bassin du lac Wolfe se déchargeant dans le bief culminant.

ALIMENTATION DU BIEF DE DESCENTE À L'EST.

Bassin de la rivière Tay se déchargeant dans le lac Rideau.

ALIMENTATION DU BIEF DE DESCENTE AU SUD-OUEST.

Bassin du lac au Diable se déchargeant dans le lac à la Vase.

Bassin du lac au Chevreuil se déchargeant dans le lac aux Moustiques et de là dans les lacs à la Vase et des Sauvages.

Bassin du lac à la Roche se déchargeant dans le lac Openacon.

Bassin du lac Loughboro' se déchargeant dans le lac Openacon.

Bassin de la Queue-Ronde se déchargeant dans le lac aux Atocas.

LES NAPPES ET COURS D'EAU VOISINS, CI-DESSOUS MENTIONNÉS, N'APPARTIENNENT AUCUNEMENT À LA NAVIGATION DE LA RIVIÈRE RIDEAU.

La rivière Mississipi se déchargeant dans la rivière Ottawa, dans le canton de Fitzroy.

La rivière Napanee, la crique du Mill Haven et le lac Collins qui se déchargent dans le lac Ontario.

La navigation a été interrompue quatorze jours par le vapeur *Adventurer* qui emporta les portes inférieures de l'écluse des moulins de Kingston, le 4 août.

A la reprise de la navigation, le tablier fut emporté à la dérive, les poutres principales ayant été brisées lors de l'accident. Toutefois, la navigation n'en a pas souffert.

Tout a été réparé au printemps.

A Lower Brewer's, les portes inférieures et le mur ont été réparés.

A Upper Brewer's, on a construit un pont.

A la Chute à Jones,—les portes d'écluses et la digue ont été réparées.

Aux moulins de Davis,—fait des préparatifs pour reconstruire le déversoir de dé charge; le pont a été reconstruit.

Aux Narrows,—reconstruit la maison de l'éclusier; posé deux nouvelles portes d'écluses.

A Poonamalie,—construit un empellement et réparé la levée.

Old Slys,—réparations aux piliers et à l'estacade.

Esmond,—réparé la digue; posé un nouveau balancier.

Kilmarnock,—digue réparée; construit une paire de portes.

Merrickville,—curé la tranchée; repris la maçonnerie en sous-œuvre; exhaussé la digue.

Carrière de Clowe,—réparé la maison de l'éclusier.

Rapide de Burritt,—une paire de portes neuves; réparé les digues.

Long Island,—deux paires de portes; renouvelé l'estacade; réparé l'empellement.

Rapide Noir,—réparé les empellements et la maison de l'éclusier.

Hogsback,—réparé le tablier; exhaussé la jetée; fait quelques réparations à la maison de l'éclusier.

Hartwell's,—réparé les vannes, exhaussé la levée de la savane de Dow; fait quelques réparations à la maison de l'éclusier et à celle du gardien du pont.

Ottawa,—réparé les murs d'écluses, et le déversoir; quelques réparations à la maison du gardien.

Bon approvisionnement d'eau pendant la saison. (Annexe 8, page 45.)

Tableau indiquant les dimensions des plus petites écluses sur les canaux de la ligne de navigation de Montréal, Ottawa et Kingston; aussi, les dimensions des plus grands navires qui peuvent les franchir.

Nom du canal.	Dimensions des écluses.			Dimensions des navires.			
	Longueur.	Largeur.	Hauteur de l'eau sur les seuils.	Longueur.	Largeur.	Tirant d'eau lorsque le navire est chargé.	Tonnage.
Carillon et Grenville	106$\frac{5}{6}$	19	5$\frac{1}{2}$	95	18$\frac{1}{2}$	5	100
Rideau	134	32	5	110	31$\frac{1}{2}$	4$\frac{1}{2}$	250

RIVIERE RICHELIEU ET LAC CHAMPLAIN.

Cette ligne de navigation commence à Sorel, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, point qui se trouve à 46 milles en aval de Montréal, et à 114 en amont de Québec; elle suit la rivière Richelieu jusqu'au bassin de Chambly où elle entre dans le canal de Chambly qu'elle suit jusqu'à Saint-Jean, pour reprendre ensuite

la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain dont la rivière Richelieu est une décharge; sa longueur, sur le territoire canadien, est de 81 milles.

A Whitehall, à l'extrémité sud du lac Champlain, la ligne pénètre dans le canal Champlain et se relie à la rivière Hudson par laquelle on atteint directement la ville de New-York; sa longueur, sur le territoire des Etats-Unis jusqu'à New-York est de 330 milles.

Les constructions artificielles qui se trouvent en Canada sont l'écluse et le barrage de St. Ours, et le canal Chambly.

Le tableau suivant donne les distances totales et intermédiaires ainsi que les sections de cette ligne de navigation, de Sorel à New-York,—

Sections de navigation.	Distances intermédiaires en milles.	Distances totales
De Sorel à l'écluse St. Ours	....	14
De l'écluse St. Ours au canal Chambly	32	46
Canal Chambly	12	58
Du canal Chambly à la frontière	23	81
De la frontière au canal Champlain	111	192
Du Canal Champlain à la jonction du canal Erié	66	256
De la jonction du canal Erié à Albany	7	265
D'Albany à New-York	146	411

ÉCLUSE ET DIGUE DE SAINT-OURS.

Longueur du canal	$\frac{1}{8}$	de mille.
Nombre des écluses	1	
Dimensions de l'écluse	200	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par l'écluse	5	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	7	" à l'eau basse.
Longueur de la digue dans le chenal Est	300	"
do do do Ouest	600	"

A Saint-Ours, qui est situé à quatorze milles de Sorel, la rivière Richelieu est divisée en deux chenaux par une petite île. L'écluse de Saint-Ours, qui est faite en pierre de taille, et une digue en terre, sont situées sur le chenal Est; on a construit sur le chenal Ouest une grande digue en coffrage rempli de pierres.

Ces constructions, en barrant la rivière, lui donnent une profondeur navigable de sept pieds entre l'écluse Saint-Ours et le bassin de Chambly, distance de trente-deux milles.

L'écluse de Saint-Ours a été fermée depuis le 16 novembre, 1873, jusqu'au 16 avril, 1874.

Les jetées ont été réparées ainsi que la porte inférieure du côté Est.

Les portes sont maintenant munies d'un mécanisme de suspension, et l'on a supprimé les roulettes à friction. (Annexe 3, page 13).

CANAL DE CHAMBLY.

Longueur du canal	12 milles.
Nombre des écluses	9
Dimensions des écluses :—	
Ecluse de prise d'eau No. 1, à St. Jean	122 pieds x $23\frac{1}{2}$ pieds.
Ecluse d'ascension No. 2	124 " x $23\frac{7}{12}$ "
" No. 3, 4, 5, 6	118 " x 23 à $23\frac{7}{12}$ pieds.
" No. 7, 8, 9, écluses accolées.	125 " x $23\frac{3}{4}$ pieds.
Ascension totale par les écluses	74 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	7 "
Largeur du canal au fond	36 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	60 "

La section suivante de cette route, qui fait suite aux trente-deux milles de navigation libre entre l'écluse Saint-Ours et le bassin de Chambly,—celui-ci étant un réservoir naturel formé par l'expansion de la rivière Richelieu,—est le canal de Chambly, qui a été construit dans le but d'éviter les rapides entre Saint-Jean et Chambly, sur un parcours de douze milles.

Fermé le 20 novembre 1873, ouvert le 25 avril 1874.

Réparations générales à la maçonnerie de toutes les écluses. Refait le côté est du bajoyer de l'écluse No. 2 ; replanchéié partiellement le fond des écluses ; posé deux nouvelles paires de portes et réparé les autres. Les ponts tournants et les ponts de service ont été réparés ou reconstruits.

Réparé quelques-uns des déversoirs.

Réparé le quai de St. Jean, et replacé la superstructure de la jetée à l'entrée inférieure.

Construit un quai à l'écluse No. 7.

Construit un chemin macadamisé sur la levée ouest du canal, de l'Ile Ste. Thérèse au pont de Fryer.

On construit une voie ferrée de six milles de long sur la levée ouest, à partir de St. Jean.

On a donné à contrat la construction de deux résidences qui sont commencées, l'une pour l'eclusier du No. 8, l'autre pour le gardien du pont de Ste. Thérèse. (Annexe 3, page 12.)

TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU.

Ces constructions consistent en jetées et estacades destinées à améliorer le chenal du pont de Belœil. On doit aussi prolonger le quai d'amarrage à l'entrée du canal de Chambly.

Ces travaux sont donnés à contrat et on a livré beaucoup de matériaux.

La navigation d'environ six milles de la rivière, entre St. Jean et Rouse's Point, a été ameliorée en enlevant les roches ce qui donne, une profondeur de sept à neuf pieds sur les battures de l'Ile-aux-Noix.

TABLEAU indiquant les dimensions des plus petites écluses sur les canaux du Richelieu et du lac Champlain, jusqu'à New-York, et aussi les dimensions des plus gros navires qui peuvent les franchir.

Nom du canal.	Dimensions des écluses, en pieds.			Dimensions des navires, en pieds.			
	Longueur.	Largeur.	Hauteur de l'eau sur les seuils.	Longueur.	Largeur.	Tirant d'eau lorsque le navire est chargé.	Tonnage
E.-U.—Canal Erié	110	18	7	102	17½	6	210
E.-U.—Canal Champlain	97	14	4	89	13½	3½	70
Canal Chambly..............	118	23½	7	114	23	6½	230

RIVIÈRE ST. FRANÇOIS.

On a fait une étude de cette rivière, sur une distance de huit milles entre St. Thomas de Pierreville et le lac St. Pierre, pour déterminer le meilleur moyen d'améliorer le chenal. On croit qu'il est nécessaire de draguer un chenal de 50 pieds de large et de 6 pieds de profondeur,—et des dispositions ont été prises pour l'exécution de ces travaux. (Annexe 3, page 13.)

CANAL SAINT-PIERRE.

La longueur du canal en d'environ 2,400 pieds.

Largeur " au fond 26 pieds.

Une échelle double (4 paires de portes.)

Dimensions d'écluses, 26 pieds x 122 pieds.

Hauteur de l'eau sur les seuils, 13 pieds à l'eau basse.

Hauteur et baisse maximum de la marée dans la baie Saint-Pierre, environ 9 pieds.

Ce canal relie la baie Saint-Pierre, sur la côte sud du Cap Breton, aux lacs du Bras-d'Or. Il traverse un isthme d'un demi-mille de long et établit communication avec l'océan Atlantique.

Fermé le 15 décembre 1873, ouvert le 15 mai 1874.

Le tablier du pont tournant a été planchié, on a fait quelques légères réparations aux portes. (Annexe 9, page 47).

BAIE-VERTE.

L'ingénieur-en-chef a fait au départment rapport détaillé sur ce sujet à la date du 10 décembre, 1873. Le rapport était accompagné des annexes nécessaires. A la session dernière, le tout a été soumis au Parlement, sous forme de brochure.

Ce rapport est reproduit. (Annexe No. 22, page 137).

TRAVAUX SUR LES RIVIERES NAVIGABLES.

RIVIÈRES CANADIENNES.

Les rivières suivantes sont sous le contrôle du gouvernement fédéral :—

Le Saint-Laurent (depuis son embouchure jusqu'au lac Supérieur).
L'Outaouais.
La Ste. Croix, Nouveau-Brunswick.
La Ristigouche. "
La St. Jean. "
La Tignish "
La Missiguash, } Ligne frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.
La Fraser, Colombie Britannique.
La Rivière-Rouge, Manitoba.

APPROFONDISSEMENT DU CHENAL DU FLEUVE ST. LAURENT. ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Un crédit de $1,500,000 ayant été voté par les Chambres pour approfondir le chenal du St. Laurent, entre Québec et Montréal, jusqu'à vingt-cinq pieds, à l'eau basse, mesurés à partir du plan de repère qui se trouve à une élévation de onze pieds d'eau sur les battures du Lac St. Pierre, ou seize pieds sur le busc inférieur de l'écluse No. 1, canal Lachine, Votre Excellence a approuvé, le 31 mai 1873, un ordre en conseil autorisant une dépense de $500,000 pour l'année dernière, et donnant aux commissaires du havre de Montréal pouvoir de faire exécuter les travaux sous le contrôle direct du département. En conséquence les commissaires du havre furent invités à soumettre au département un état des travaux qu'ils se proposaient d'exécuter pendant l'année, en indiquant le système qu'ils devaient suivre et le montant probable des dépenses.

Les commissaires répondirent qu'ils n'avaient pas l'outillage convenable, sauf un dragueur neuf ; que, dans leur opinion, les travaux pouvaient être exécutés, avec plus d'avantage, sous leur propre contrôle ; que l'outillage nécessaire coûterait, d'après leur évaluation, $385,000 et qu'il conviendrait de l'acheter ailleurs qu'en Canada ; que l'on pourrait se procurer en Canada les coques des dragueurs.

On ne crut pas pouvoir se procurer l'outillage et commencer les opérations avant le printemps de 1874, et la balance de $115,000 semblait suffisante pour les travaux pendant le reste de l'année fiscale.

Un agent des commissaires fut envoyé aux Etats-Unis pour examiner les dragueurs qu'on y emploie, et son rapport concluait au fait que ces dragueurs sont plus petits que ceux en usage au Canada, et inférieurs sous d'autres rapports.

Le 4 août, le département donna autorisation d'acheter l'outillage demandé, au prix de 385,000, savoir :—

Six dragueurs à élévateurs.

Six remorqueurs à vapeur.

Quinze bacs.

Deux barges à charbon.

Au reçu de cette autorisation, des soumissions furent demandées par avis public.

On s'adressa aussi à un agent, en Angleterre, pour avoir les prix de l'outillage dans ce pays.

Les soumissions furent ouvertes le 10 octobre, et les contrats suivants adjugés :—

F. Soucy, Québec..	2 coques,	pour dragueurs à élévateurs,			$15,165	chacune.
M. Dickie, Québec............	2	"	"	"	15,236	"
J. J. Sanson et Cie., Québec	2	"	"	"	15,470	"
P. Letouche, Yamaska.......	15 bacs à bascule............................				2,400	"

Le 8 et le 13 novembre, on ouvrit les soumissions pour les machines des nouveaux dragueurs. A une réunion subséquente, il fut résolu d'offrir la fourniture des machines des dragueurs à élévateurs, aux personnes suivantes à raison de $40,000 pour chaque dragueur :—

Deux à M. E. E. Gilbert.

Deux à MM. W. B. Bartley et Cie.

Une à M. John McDougall.

Une à MM. Atkin et Burgess, Chicago.

Rapport de cet arrangement fut fait au département, et les machines sont en voie de constructions ; elles devront être livrées au printemps, époque à laquelle les travaux seront commencés.

RIVIÈRE STE. CROIX.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait faire une étude des obstacles qui existent entre St. Etienne et Calais et "l'Arête" (*The Ledge.*) distance de quatre milles. Le département a payé une partie des frais de ce travail.

Les obstacles sont formés de rognures, de croûtes et de sciure de bois.

Le général Thom, ingénieur des Etats-Unis, évalue à $100,000 le coût de la construction d'un chenal de 100 pieds de large. (Annexe 15, page 70.)

RIVIERE ST. JEAN.

Les obstructions entre Frédéricton et Andover, en aval du confluent de la Tobique, ont été partiellement enlevées ; elles consistaient en " barres " dans laquelle il y avait des roches et récifs. On a travaillé sur d'autres points de la rivière.

Ces améliorations donnent seize pouces d'eau de plus.

Les vapeurs peuvent maintenant se rendre facilement à Tobique.

L'entrée de la Jemseg, en venant du Grand Lac, a été draguée.

On a approfondi les abords des quais à Frédéricton. (Annexe 15, page 70.)

PROTECTION DES RIVIÈRES NAVIGABLES.

L'acte passé pour la protection des cours d'eau, chap. 65, 36 Vic., défend, sous certaines pénalités, de jeter dans les cours d'eau, en amont ou en aval du point où ils cessent d'être navigables, de la sciure, des croûtes, rognures de bois, ou autres débris. Il est aussi prescrit que le Gouverneur en Conseil pourra suspendre l'opération de l'acte en ce qui concerne la sciure de bois.

Les rapports reçus de toutes les parties du Canada, au sujet des rivières navigables où l'on fait l'exploitation du bois, démontrent que cette loi doit être rigoureusement mise à effet, sans excepter aucune de ses dispositions.

Presque tous les havres des lacs de l'ouest ont perdu de leur profondeur par l'effet des dépôts de ce genre qui apportent les cours d'eau qui s'y jettent. Le département a dû faire des dépenses considérables pour draguer les divers chenaux où ces obstacles existent.

D'après les rapports, les mêmes difficultés existent dans les provinces maritimes.

Cet inconvénient s'augmente encore par le fait que les marchands de bois laissent dans l'eau des pièces de bois jusqu'à ce qu'elle soient à moitié immergées, coulent et forment ce qu'on appelle communément une " bosse ". (*snag.*)

La navigation de plusieurs rivières est ainsi devenue dangereuse.

Le commerce du Canada augmentant chaque année, il devient de plus en plus important que la navigation des rivières ne soit pas entravée.

HAVRES ET JETÉES.

LACS DE L'OUEST.

ONTARIO.

KINGSTON.

On a fait une étude de ce havre pour déterminer les battures qui sont des affleurements de roc, au pied du lac Ontario.

Ce sont la batture de Carruthers, celle de la Pointe Frédéric et celle de la tour de Martello.

Bien que ces battures soient indiquées par des bouées, des navires ont subi des avaries en courant dessus, lorsque l'eau était basse.

On se propose de commencer, la saison prochaine, les opérations sur la batture de Carruthers, afin d'y obtenir une profondeur de treize pieds. (Annexe 14, page 59.)

NAPANEE.

Le havre de Napanee se trouve à vingt-six milles de Kingston et à vingt-deux milles de Belleville. C'est le centre commercial des comtés de Lennox et Addington.

En partant du la baie de Quinté, on y arrive par la rivière Napanee.

Il faut sept pieds d'eau pour les navires qui y circulent.

On y a fait le draguage durant la dernière saison et au mois de juin de cette année, afin d'obtenir la profondeur sus-mentionnée, à l'eau basse, sur les huit obstacles qui existent dans la rivière.

On a épuisé le crédit de $6,000.

Il faudra encore draguer pour obtenir le résultat désiré. (Annexe 14, page 57.)

RIVIÈRE AU SAUMON.

On arrive par la rivière au Saumon au havre de Shannonville qui se trouve à trente-neuf milles de Kingston.

Au point où la rivière débouche dans la baie de Quinté, il y a des obstacles à la navigation.

Une barre de gravier s'étend à travers l'embouchure, mais les atterrissements sont formés surtout de rognures et de sciure de bois.

Le parlement a voté $3,000 pour ces travaux qui seront achevés durant la prochaine saison. (Annexe 14, page 58.)

BELLEVILLE.

Belleville est une ville importante sur la Baie de Quinté, à quarante-huit milles de Kingston et 113 milles de Toronto.

La profondeur de son havre, naturellement faible, a encore été diminuée par la sciure et les rognures de bois apportées du haut de la Moira.

On a fait le draguage durant la saison de 1873 et en juin de la présente année, en vue d'obtenir une profondeur de neuf pieds.

On a ainsi obtenu quelques améliorations, mais il en reste beaucoup à faire. (Annexe 14, page 58.)

PICTON.

Cette ville se trouve sur la Baie de Quinté, à quarante milles à peu près de Kingston. C'est le centre commercial du riche district agricole du Prince Edouard.

Un crédit de $6,000 a été voté pour obtenir une profondeur de neuf pieds dans le havre.

On fera le draguage durant la prochaine saison. (Annexe 14, page 58.)

PRESQU'ILE.

Ce havre est situé sur la côte nord du lac Ontario, soixante-dix-huit milles, à peu près, en amont de Kingston. On a dragué le chenal à son entrée.

On a achevé, à travers la batture centrale, un chenal dont la largeur varie de 220 à 160 pieds, et qui a douze pieds de profondeur lorsque l'eau se trouve au niveau qu'elle avait en septembre, 1874.

Ce dernier travail fut commencé en 1872.

L'étude faite cette année démontre qu'il n'y a pas de danger que le chenal soit comblé par la vase.

L'ingénieur-en-chef recommande que l'on ne fasse pas de nouvelles dépenses tant qu'on n'aura pas déterminé quelle est l'action de l'eau du lac.

COBOURG.

Cobourg est situé sur le lac Ontario, soixante-douze milles à l'est de Toronto. On a adopté un plan pour l'agrandissement du havre ; le département paiera les deux tiers des dépenses et les commissaires du havre un tiers.

Le contrat pour les travaux fut adjugé en septembre, 1873, mais les entrepreneurs ayant mal commencé les travaux et n'ayant pris aucune mesure pour les continuer, on leur a retiré le contrat pour l'adjuger aux entrepreneurs qui, d'après la liste, offraient le plus bas prix.

Les travaux ont ainsi été retardés d'une année. (Annexe 15, page 59.)

PORT HOPE.

Port Hope est situé sept milles à l'ouest de Cobourg, sur le lac Ontario.

A la dernière session du parlement, un crédit de $20,000 fut voté pour de nouvelles constructions destinées à protéger le havre contre les vents du sud et du sud-ouest.

Ces travaux seront donnés à contrat durant la prochaine saison. (Annexe 15, page 59.)

LAC ÉRIÉ.

PORT STANLEY.

Port Stanley se trouve à environ quatre-vingt-cinq milles de l'entrée du canal Welland, cent douze milles de Buffalo, cent milles d'Erié, et quatre-vingt-cinq milles de Cleveland.

On devra protéger davantage les constructions contre les vents du sud-ouest.

Il a été voté une somme de $7,000 pour ces améliorations, mais elles ne suffira qu'à prolonger le coffrage de quatre-vingts pieds.

Aucune mesure n'a encore été prise au sujet de ces travaux. (Annexe 15, page 59.)

RONDEAU

Est situé sur la côte nord du lac Erié, cent-quarante milles en amont de Port Colborne, au canal Welland,—à quarante-deux milles de la Pointe Pelée et quatre-vingt-douze milles du phare de la Longue Pointe.

Les travaux donnés à contrat en 1871 sont maintenant achevés. Les constructions sont deux jetées parallèles, longues de 783 pieds, distantes entre elles de 250 pieds et placées nord et sud.

La jetée ouest s'étend à 300 pieds plus loin, du côté de la terre ferme.

La profondeur d'eau, dans ce chenal, est de quinze pieds pleins. On trouve la même profondeur dans le bassin intérieur dont la superficie est de dix acres et qui a été dragué. Le dessin original du brise-lame établi à partir de la jetée ouest, dans la direction nord-ouest, a été modifié, parce que l'on a cru préférable de prolonger la jetée ouest dans la direction nord, comme il a été dit plus haut. On n'avait construit que 225 pieds du brise-lame, d'après le dessin original.

Cette nouvelle disposition a pour effet d'empêcher tout attérissement dans le bassin et, par suite, de maintenir la pleine profondeur.

KINGSVILLE

Est situé à quatorze milles environ ouest de la Pointe Pelée et à vingt-deux milles u Amhertsburg.

On a fait une étude minutieuse de ces eaux en vue d'établir un havre de refuge à ce point. (Annexe 15, page 60.)

LAC STE. CLAIRE.

CHENAL ÉCARTÉ.

Ce chenal qui reçoit la rivière Sydenham et se jette dans le lac Ste. Claire, en venant de la rivière Détroit, a été examiné dans son passage sud, afin de déterminer ce qu'il en coûterait pour améliorer la navigation de manière à dispenser les navires se rendant vers le sud de faire le tour de l'île Walpole. (Annexe 15, page 60.)

LAC HURON.

SARNIA

Est situé au pied du lac Huron, à l'embouchure de la rivière Ste. Claire.

On a fait une étude du havre pour satisfaire la Chambre de Commerce qui se plaignait que les quais établis sur les lots de grève font obstacle à la navigation.

La question a été soumise au ministre de la Justice. (Annexe 15, page 60.)

BAYFIELD

Est situé sur le lac Huron, douze milles au sud de Goderich, dans le township de Stanley.

La somme de $36,000 a été votée à la dernière session du parlement, et le township de Stanley a voté $10,000,—total, $46,000,—pour les travaux à faire en vue d'obtenir une profondeur de neuf pieds dans le havre et une protection suffisante contre les vents de nord-ouest, soufflant du côté des lacs.

Les travaux seront donnés à contrat la saison prochaine. (Annexe 15, page 60.)

GODERICH

Est situé à l'embouchure de la rivière Maitland, sur la côte est du lac Huron, à soixante-huit milles de Sarnia. C'est aussi le *terminus* de l'embranchement du chemin de fer Grand-Tronc sur Buffalo.

La construction d'un caisson donnée à contrat à MM. Harvey et Karman, et à laquelle on travaillait depuis 1871, a été terminée l'automne dernier. La jetée nord a 1,365 pieds, et la jetée sud 1,520 pieds de long; les deux jetées sont distantes entre elles de 200 pieds.

Lors de la débâcle des glaces, en 1872, la jetée sud fut endommagée, et l'on ne crut pas devoir faire immédiatement les réparations, mais ce travail a été donné à contrat et sera exécuté cet automne. On a dragué sur une superficie de près de douze acres du bassin intérieur, et l'on a ainsi obtenu une profondeur de quinze pieds d'eau, même profondeur qu'entre les jetées.

Durant les fortes tempêtes, le havre, généralement d'un accès facile, a donné un refuge précieux aux navires.

Les docks, auxquels la ville est intéressée, ont été complétés au sud du havre. On se propose de changer le cours de la rivière et de la diriger tout-à-fait au nord de son cours actuel. Alors, il n'y aura pas de courant entre les jetées, et le havre ne subira pas l'influence du courant descendant.

Deux lignes de caissons, distantes entre elles de soixante pieds, chaque ligne ayant vingt pieds de large, s'étendront obliquement à travers le havre et l'on pratiquera une tranchée dans la langue de sable qui se trouve à l'embouchure, de manière à admettre les eaux de la rivière Maitland dans le lac Huron; la ligne nord sera continuée sous forme de mur de revêtement jusqu'au lac.

L'espace de soixante pieds, entre les caissons, sera comblé avec les matières provenant du draguage.

On fait actuellement ce travail.

PORT ALBERT

Se trouve à onze milles environ au nord de Goderich, au pied du ruisseau des Neuf Milles, dans le township d'Ashfield.

Un crédit de $6,000 a été voté durant la session de 1873, et l'on fait actuellement les travaux nécessaires pour obtenir un havre où les navires tirant huit pieds d'eau puissent mouiller. (Annexe 15, page 61.)

KINCARDINE.

Ce havre est situé à l'embouchure de la rivière Pénétangore, lac Huron, vingt-sept milles S.-S.-O. de la rivière Saugeen, et trente-un milles au nord de Goderich.

Les travaux donnés à contrat ont été achevés pendant la saison. La jetée nord a été prolongée de trente pieds; la jetée sud, de 150 pieds.

La superstructure de la jetée nord a été partiellement renouvelée, et l'on a exhaussé la jetée sud.

On a comblé les vides de la jetée sud.

Le chenal qui conduit au havre, sur le côté nord, a été dragué jusqu'à une profondeur de quinze pieds, et le bassin intérieur a été approfondi.

INVERHURON.

Inverhuron est situé à neuf milles au nord de Kincardine.

Durant la session de 1873, la somme de $6,000 a été votée pour l'amélioration du havre; toute la superstructure était en mauvais état.

On a cru devoir faire ces travaux à la journée.

Ils sont commencés et l'on pense les terminer au mois de septembre. (Annexe 15, page 62.)

ILE CHANTRY.

L'île Chantry est située à l'embouchure de la rivière Saugeen, sur la côte est du lac Huron, 133 milles environ, plus haut que le pied du lac, à Sarnia.

Les travaux exécutés comprennent la continuation du brise-lame qui part de l'île et fut construit en 1856, et l'érection d'un phare.

Le brise-lame part de la pointe nord de l'île, se dirigeant vers l'est sur une longueur de 1,600 pieds et suivant une ligne légèrement courbe; de chaque côté, il est protégé par un talus en pierre.

Le phare présente une figure octogone, de 50 pieds de diagonale, et s'élève à 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Il est établi dans 16 pieds d'eau sur l'extrême pointe de la batture qui part de l'île et se dirige au sud-ouest, "la batture Sud"; il est muni d'un tambour à signaux.

Dans le havre intérieur, on a enlevé 1,500 verges cubes de roches sur la batture voisine du mouillage.

BAIE GEORGIENNE.

OWEN SOUND.

Owen Sound est situé à l'embouchure de la rivière Garafraxa.

Un crédit de $10,500 a été voté, la session dernière, pour l'amélioration du chenal.

On fera les travaux durant la présente saison. (Annexe 15, page 32.)

MEAFORD.

Meaford est située sur la baie Georgienne, à dix-neuf milles d'Owen Sound et vingt-deux milles de Collingwood.

Le parlement a voté une somme de $15,000 à laquelle la municipalité a ajouté $10,000, total $25,000.

On travaille actuellement à diverses améliorations du havre. (Annexe 15, page 65.)

COLLINGWOOD.

Collingwood est situé sur la baie Georgienne et tire son importance du fait que c'est le terminus du chemin de fer du Nord partant de Toronto, dont Collingwood est séparé par une distance de quatre-vingt-douze milles.

Un brise-lame de 700 pieds de longueur est en voie de construction ; il remplacera celui qui a été emporté par la glace au printemps de 1872, et il y aura un phare à son extrémité est.

Moitié des frais de construction est payée par le département des Travaux Publics, un quart est fourni par la compagnie du chemin de fer du Nord, et un quart par la municipalité de St. Vincent. (Annexe 15, pages 63, 64.)

QUÉBEC.

COTÈAU LANDING.

Livrée quelques matériaux pour les travaux. (Annexe 3, page 12.)

LES EBOULEMENTS.

Pas de réparations durant la saison.

LA MALBAIE.

Réparations faites en août dernier.

BERTHIER (EN BAS.)

Pas de réparations durant la saison.

L'ISLET.

Rien fait durant la saison dernière. On fait rapport que des réparations sont nécessaires.

LA RIVIERE OUELLE.

Les réparations nécessaires ont été faites au mois d'août 1873.

RIVIERE DU LOUP, (EN BAS.)

Réparé le quai.

RIMOUSKI.

Les réparations nécessaires ont été terminées au mois de décembre.

PROVINCES MARITIMES.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

RICHIBOUCTOU.

Sur le détroit de Northumberland, quarante milles au nord de Shédiac.

Le brise-lame, long de 320 pieds, en voie de construction, a été tellement endommagé par la tempête du mois d'août 1873, que les travaux ont dû être suspendus jusqu'au printemps de cette année, époque à laquelle ils ont été repris.

On a approfondi le chenal nord au moyen du dragueur. (Annexe 15, page 66.)

STONY CREEK.

Sur la rivière Petitcodiac, huit milles en aval de Moncton.

Le brise-lame destiné à faire dévier le courant de la rivière Petitcodiac a été heureusement achevé. (Annexe 15, page 66.)

HERRING COVE.

Sur la baie de Chignecto, quatre-vingts milles à l'est de St. Jean. On a terminé un brise-lame qni offre un abri aux navires, dans la grande marée. (Annexe 15, page 66.)

HAVRE DE DIPPER.

Dix-huit milles à l'ouest de St. Jean : un brise-lame de 450 pieds de longueur a été construit sur le côté ouest. (Annexe 15, page 66.)

HILLSBORO'.

Sur la rivière Petitcodiac, treize milles en aval de Moncton : on a construit un brise-lame de 130 pieds sur lequel on établira un phare. (Annexe 15, page 67.)

CAMPO-BELLO.

C'est une île de la baie de Passamaquoddy, à l'embouchure de la rivière Ste. Croix.

Les travaux entrepris demeurent inachevés, les autorité locales n'ayant pas voté de fonds. (Annexe 15, page 67)

NOUVELLE-ECOSSE.

BROOKLYN.

Cent dix milles au sud de Halifax, sur l'océan Atlantique.

On a achevé le brise-lame de 434 pieds de long, sur le côté est de la baie de Liverpool.

On a passé contrat pour prolonger ce quai de 300 pieds. (Annexe 15, page 66.)

YARMOUTH.

Sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, à 100 milles de St. Jean, N. B.

On a terminé les travaux de protection sur la grève. (Annexe 15, page 67.)

MABOU.

Cap Breton, à quarante milles de l'entrée nord du détroit de Canso.

Les constructions ne sont pas en bon état, ayant été abandonnées par l'entrepreneur. (Annexe 15, page 67.)

ANSE A McNAIR.

Sur le côté ouest de la baie St. George, cinq milles environ au sud du lac George.

Les travaux ont été achevés au mois de novembre dernier. (Annexe 15, page 67.)

INGONISH.

Cap Breton, sur le golfe St. Laurent, vingt milles environ au sud du cap Nord.

On travaille à élargir le chenal jusqu'à 200 pieds en lui donnant une profondeur de quinze pieds; on construit aussi un brise-lame de 700 pieds de long. (Annexe 15, page 67.)

LE GRAND ÉTANG.

Au sud de la baie de l'Est, lac du Bras d'Or, Cap Breton.

On a ouvert, de la baie à l'Étang, un passage soutenue par une charpente. (Annexe 15, page 67.)

GRANDE TRACADIE.

A la tête de la baie St. George, quarante milles à l'est du havre de Pictou.

On a pris des dispositions pour réparer le brise-lame. (Annexe 15, page 68.)

BAIE DE CHEDABOUCTOU.

A l'extrémité sud-est de la Nouvells-Ecosse.

Le brise-lame est en voie de construction. (Annexe 15, page 68.)

BAIE AUX VACHES.

Le brise-lame a eté reparé, mais, plus tard, endommage par la tempête du 24 août dernier. Après la tempete, les travaux ont été repris, MM. Archibald et Cie., les propriétaires actuels, ayant complété la somme nécessaire. (Annexe 15, page 68).

CANADA CREEK.

Sur la côte sud de la baie de Fundy, soixante milles à l'est du goulet de Digby.

On a réparé les brise-lames. (Annexe 15, page 68.)

JETÉE DE DIGBY.

Dans le bassin d'Annapolis, quarante-cinq milles au sud de St. Jean.

On a réparé la jetée. (Annexe 15, page 68.)

BAIE DE GABAROUS.

A l'ouest de Louisburg, Cap Breton. Le chenal a éte approfondi. (Annexe 15, page 68.)

ANSE VERTE.

Douze milles au nord de Yarmouth.

On a réparé et exhaussé le brise-lame. (Annexe 15, page 68.)

JOGGINS.

Sur le côté est du chenal de Chignecto.

On a prolongé de 100 pieds le brise-lame et on l'a entièrement replanchéié ; on a construit un brise-lame de 175 pieds s'étendant vers l'est, et le bassin a été curé.

L'Association des mines de charbon de Joggins a payé la moitié des dépenses. (Annexe 15, page 68.)

MAITLAND.

A l'ouest de l'embouchure de la rivière Shubenacadie.

On y construit une jetée. (Annexe 15, page 69.)

MARDEN.

Sur la côte sud de la baie de Fundy, environ cinquante milles à l'est du goulet de Digby.

On travaille à réparer et prolonger le brise-lame. (Annexe 15, page 69.)

POINTE DU CHÊNE.

Sur le bassin de Minas, trois milles à l'est de Canning.

On a réparé le brise-lame. (Annexe 15, page 69.)

PORT GREVILLE.

Sur le côté nord du chenal de Minas, environ douze milles à l'ouest de Parrsboro.

On a construit 2,200 pieds de caissons qui serviront de protection contre les tempêtes du sud. (Annexe 15, page 69.)

PORT HOOD.

Comté d'Inverness, Cap Breton.

On a réparé les poutres et le plancher de la jetée. (Annexe 15, page 69.)

PORT GEORGE.

Sur la côte sud de la baie de Fundy, vingt-cinq milles environ à l'est du goulet de Digby.

On a réparé le brise-lame. (Annexe 15, page 69.)

PORT WILLIAMS.

Sur la côte sud de la baie de Fundy, six milles environ à l'est de Port George.

On a terminé le prolongement du brise-lame. (Annexe 15, page 69.)

PLYMPTON.

Sur la côte sud de la baie Ste. Marie.

On a allongé et protégé le brise-lame. (Annexe 15, page 70.)

RIVIÈRE AU SAUMON.

Sur la baie de Fundy.

On a renforcé et réparé le brise-lame. (Annexe 15, page 70.)

LIVERPOOL.

Sur la côte de l'Atlantique, 110 milles à l'ouest de Halifax.

Le chenal a été dragué au commencement de la saison, mais à mesure qu'on creusait il se remplissait de vase et de sciure de bois venant des moulins.

L'ingénieur-contrôleur fait rapport qu'à moins qu'on n'empêche les propriétaires de moulins de jeter ainsi des débris, il sera impossible de faire aucune amélioration dans ce havre. (Annexe 15, page 71.)

LOCKPORT.

Sur l'Atlantique, à cinquante milles environ, ouest de Liverpool.

Dragué le havre. Les navires tirant seize pieds peuvent maintenant entrer dans le havre. (Annexe 15, page 71.)

ILES DE LA MADELEINE.

On a partiellement amélioré le Havre aux Maisons. (Annexe 15, page 70.)

GLISSOIRES ET ESTACADES.

Le gouvernement a construit ces glissoires pour faciliter le passage du bois là où il existe des obstacles à la navigation et où il n'y a pas de canal qui communique avec les eaux navigables naturellement. Les estacades forment des baies fermées à l'entrée et à la décharge de la glissoire. Elles sont destinées à recevoir le bois dans sa descente.

Les principaux districts de l'exploitation des coupes de ces provinces sont situés sur les rivières Saguenay, St. Maurice, des Outaouais, Trent, et sur leurs affluents.

RIVIÈRE SAGUENAY.

Sur cette rivière, les constructions se composent d'une glissoire de 5,840 pieds de longueur, d'une estacade de 1,314 pieds, de digues, de jetées et d'un empellement. Elles permettent d'éviter les rapides qui se rencontrent à l'endroit où le lac St. Jean se jette dans la rivière Saguenay.

Ces constructions embrassent environ six milles d'étendue, et sont situées sur la *Petite Décharge*, le moins considérable des deux affluents du lac St. Jean. Elles furent commencées en 1856 et terminées en 1860.

On a réparé les digues du lac St. Jean et l'estacade.

Réparé la glissoire et approfondi le canal en amont. (Annexe 13, page 56)

RIVIERE SAINT MAURICE.

Les glissoires et les estacades sur cette rivière et la rivière Vermillon, l'un de ses affluents, sont situées dans l'ordre ci-après indiqué, et aux distances suivantes de la ville des Trois-Rivières :—

STATIONS.	DISTANCES DES TROIS-RIVIÈRES.	
Rivière Saint Maurice :—		
Estacades à l'embouchure	0	miles.
Chute des Grès	16	"
Chute de Shaouinigane	20	"
Chute à la Grand'Mère	29	"
Chute des Petites Piles	31½	"
Chute de la Tuque	100	"
Remous de Plamondon	106	"
Rivière Vermillon :		
Embouchure de la rivière	116	"
Chute aux Iroquois	121	"

Les principaux affluents de la rivière Saint Maurice sont la Shaouinigane, la Mekinak, la Matawan, le Petit-Bostonais, le Grand-Bostonais, les rivières Croche, Vermillon, Tranche, Grand-Pierriche et Manouan.

ESTACADES A L'EMBOUCHURE.

Renouvelé quatre piliers d'amarrage, cinq réparés, renouvelé quatre poteaux d'amarrage et 3,500 pieds d'estacade, construit quatre nouveaux piliers et réparé les hangars.

CHUTE DES GRÈS.

Réparé les estacades.

CHUTE DE SHAOUINIGANE.

Exhaussé et renouvelé les piliers, réparé les estacades et les bâtiments, renouvelé l'empellement.

GRAND MÈRE.

Renouvelé l'estacade ; construit un bac.

PETITES PILES.

Réparations à la chaussée.

CHUTE A LA TUQUE.

Livré des matériaux pour les réparations.

CHUTE AUX IROQUOIS.

Réparé la glissoire et l'estacade. (Annexe 12, page 54).

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS.

Pour le flottage des bois dans ce district, les constructions du gouvernement se trouvent sur les rivières suivantes :—

Des Outaouais	11	stations.
Gatineau	1	„
Madawaska	15	„
Coulonge	2	„
Noire	1	„
Pétéwawa	31	„
Du Moine	12	„

Ci-suit le tableau des distances depuis l'écluse de Sainte-Anne, à l'embouchure de la rivière des Outaouais, jusqu'aux embouchures des principaux affluents ; aussi jusqu'aux stations où il y a des glissoires ou d'autres constructions.

PLACES.	DISTANCES DE SAINTE ANNE.
Carillon	27 milles.
Grenville	50 „
Rivière Nation	63 „
Rivière du Lièvre	72 „
Rivière Gatineau	96 „
Chute de la Chaudière	98 „
Petite Chaudière	100 „
Remous	102 „
Lac des Chênes	105 „
Rivière Quio	129 „
Station des Chats	131 „
Tête des Chats	134 „
Rivière Mississipi	134 „
Rivière Madawaska	136 „
Rivière Bonnechère	148 „
Les Cheneaux	152 „
Portage-du-Fort	156 „
Station de la Montagne	161 „
Calumet	163 „
Rivière Coulonge	184 „
Rivière Noire	193 „
Rivière aux Serpents	204 „
Rivière Pétéwawa	218 „
Les Joachims	236 „
Rivière du Moine	244 „
Roche-Capitaine	259 "
Deux-Rivières	266 "
Rivière Mattawan	286 ,
„ Antoine	293 „
„ Beauchêne	315 „
„ Porc-Epic	326 „
„ Grand Opemicoune	333 „
„ Keepawa	349 „
„ Montréal	355 „
Fort Témiscamingue	367 „
Rivière Ottertail	384 „
„ Blanche	386 „
„ des Quinze	389 „

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

LISTE DES STATIONS DE GLISSOIRES ET D'ESTACADES SUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

Les distances indiquées sont prises sur les cartes les plus récentes et suivent la route du flottage des bois sur ce cours d'eau.

Stations.	Distances de l'embouchure de l'Outaouais à Sainte-Anne.
1. Carillon	27 milles.
2. Chaudière.... { rive nord, Hull. / rive sud, Ottawa. }	98 ,,
3. Petite Chaudière	100 ,,
4. Remous	102 ,,
5. Rapide du Chêne	104¾ ,,
6. Station des Chats	131 ,,
7. Tête des Chats	134 ,,
8. Cheneaux	152 ,,
9. Portage-du-Fort	156 ,,
10. La Montagne	161 ,,
11. Calumet	163 ,,
12. Rapides des Joachims	249 ,,

Les constructions de ces douze stations, sont :

2,000 pieds linéaires de canal,
3,835 ,, ,, glissoires,
29,855 ,, ,, estacades,
8,656 ,, ,, digues,
346 ,, ,, barrages à jour,
1,981 ,, ,, ponts,
56 jetées,
3 maisons pour les gardiens des glissoires, et
3 magasins.

Le contrôleur fait rapport que vers la fin de la saison, l'eau étant très-basse, il devint difficile de faire passer toutes les espèces de bois de service. Des pièces de bois en grume ont été jetées, en quantité considérable, sur les bords de la rivière, entre les Joachims et la chute de la Chaudière, puis ont été emportées jusqu'à Grenville.

On a terminé la nouvelle glissoire au rapide du Rocher Capitaine.

Les constructions ont été généralement bien entretenues.

RIVIÈRE DES PRAIRIES.

Cette rivière quitte l'Outaouais près du lac des Deux-Montagnes et se jette dans le Saint Laurent en aval de l'île de Montréal. Elle est, en réalité, la continuation de la rivière des Outaouais.

RIVIÈRE GATINEAU.

La Gatineau coule du nord, et se jette dans l'Outaouais à un point situé à environ 96 milles en amont de son embouchure, et à 2 milles en aval de la cité d'Ottawa. Son parcours est d'environ 400 milles, et elle arrose une superficie d'environ 9,000 milles carrés,

Les constructions du gouvernement se trouvent toutes à une seule station, à environ un mille de son embouchure sur l'Outaouais.

Elles comprennent :

3,071 pieds linéaires de canal ;
4,138 " estacade ;
52 " pont ;
10 jetées, et une habitation pour le gardien de la glissoire.

Le chenal de la rivière Gatineau s'étant rempli de pièces de bois, le passage des vapeurs et des barges a été considérablement gêné.

Cette accumulation vient de ce que les fabricants de bois laissent aller du bois à la dérive, dans le haut de la rivière, sans pouvoir contrôler la descente. On a constaté que 120,000 pièces de plus que le nombre autorisé par les règlements couvraient la rivière et étaient entassées sur plusieurs rangées.

On a refait la principale estacade de la Gatineau et dragué le chenal.

On a mis en vigueur l'ordre en conseil du 21 mai dernier qui règle la manière dont devront fonctionner les ouvertures des estacades. On espère que, désormais, il n'y aura plus d'obstacles sérieux à la navigation et que les estacades seront bientôt libres.

RIVIÈRE MADAWASKA.

Le parcours de la Madawaska est d'environ 240 milles. Elle arrose une superficie d'environ 4,100 milles carrés sur la rive sud de l'Outaouais, où elle se jette à environ 136 milles en amont de Sainte-Anne.

Liste des stations de glissoires et d'estacades sur la Madawaska, dans l'ordre où on les rencontre en montant la rivière :—

1. Embouchure de la rivière ;
2. Arnprior ;
3. Rapide Plat ;
4. Ile Balmer ;
5. Burnstown ;
6. Rapide Long ;
7. Springton ;
1. Lac Calabogie ;
9. Grande-Chute ;
10. Chute Raboteuse ;
11. Rapide Boniface ;
12. Ile aux Canards ;
13. Chute Bailey ;
14. Rapide de la Chaîne ;
15. Ruisseau d'Opéongo.

Ces constructions comprennent :—

1,750 pieds linéaires de glissoires ;
18,179 " estacades ;
4,080 " barrages ;
182 " ponts ;
43 jetées ;
1 habitation pour le gardien de la glissoire, et
1 atelier.

Durant cette saison, les constructions sur cette rivière ont été entretenues en bon état.

RIVIÈRE COULONGE.

Cette rivière assèche une superficie d'environ 1,800 milles carrés, et son parcours est d'environ 160 milles : elle se jette dans l'Outaouais à 184 milles en amont de Ste. Anne, sur la rive nord.

Voici la liste des constructions du gouvernement faites sur cette rivière :—

Estacade de l'embouchure........	300 pieds de longueur et	1 pilier de soutènement.
Estacade à l'anse à Romain.......	400 "	3 "
Estacade à la tête de la glissoire de la Grande-Chute.....	1,848 "	6 "

Les estacades et piliers ont été maintenus en bon état.

RIVIÈRE NOIRE.

Cette rivière se jette dans l'Outaouais, à environ 193 milles en amont de Sainte-Anne.

Son parcours est de 128 milles, et l'étendue qu'elle arrose est d'environ 1,120 milles carrés sur la rive nord.

Les constructions comprennent :—

1,139 pieds linéaires d'estacades à pièces simples ;
873 " " de glissoire ;
346 " " jetée ;
135 " " barrage incliné.

Les constructions ont été bien entretenues.

RIVIÈRE PÉTÉWAWA.

Le parcours de la Pétewawa est d'environ 138 milles, et la superficie qu'elle arrose d'à peu près 2,200 milles carrés.

Elle se jette dans l'Outaouais à 218 milles en amont de Sainte-Anne sur le côté sud. Sur les sept premiers milles de son cours, en montant, il y a cinq stations ; puis la Pétéwawa se divise en deux bras : sur le bras nord, dix-huit stations ; et sur le bras sud, huit stations.

Liste des glissoires et estacades sur cette rivière, dans l'ordre où elles se rencontrent en montant:

1. Embouchure de la rivière;
2. Première chute;
3. Seconde chute;
4. Troisième chute;
5. Bois Dur.

Stations;

BRAS NORD.

1. Rapide du Demi-Mille;
2. "Crooked Chute" (*Chute Croche*);
3. Entre la Grande-Chute et le lac Traverse (une glissoire et une suite de digues et d'estacades);
4. Rapide de Thompson;
5. Rapide de Sawyer;
6. Rapide Meno;
7. En aval du lac à la Truite;
8. Gros Remous;
9. Ile aux Cèdres;
10. Pied de la chute du Diable;
11. Chute du Diable;
12. Coude du Rapide;
13. Pied du Long-Sault;
14. Milieu du Long-Sault
15. Tête du Long-Sault;
16. Entre le Long-Sault et le lac aux Cèdres (rive sud);
17. Entre le Long-Sault et le lac aux Cèdres (rive nord);
18. Lac aux Cèdres;

BRAS SUD.

1. Première glissoire;
2. Seconde glissoire;
3. Troisième glissoire;
4. Quatrième glissoire;
5. Cinquième glissoire;
6. Sixième glissoire;
7. Septième glissoire;
8. Huitième glissoire:

Sur ces 31 stations, les constructions comprennent:—

SUR LA RIVIÈRE PRINCIPALE.

2,963 pieds linéaires de glissoire;
8,469 ,, d'estacade;
2,077 .. digues, et
7 jetées.

SUR LE BRAS NORD.

480 pieds linéaires de glissoire;
2,671 .. d'estacade;
1,131 ,, digues, et
23 jetées.

SUR LE BRAS SUD.

2,134 pieds linéaires de glissoire;
388 " digues.

Ces constructions ont été entretenues en bon état. On a construit une glissoire à pièces isolées près du lac Traverse.

RIVIÈRE DU MOINE.

Le parcours de cette rivière est d'environ 120 milles, et elle arrose une superficie d'environ 1,600 milles carrés sur la rive nord. Elle se jette dans l'Outaouais à environ 256 milles en amont de Sainte-Anne.

Les constructions actuelles, sur cette rivière, sont : une jetée et une estacade à l'embouchure, une glissoire à pièces détachées, et une série de barrages inclinés, de puis l'embouchure en remontant la rivière. Voici le détail de ces constructions :—

300 pieds linéaires de glissoire ;
800 " d'estacades ;
1,324 " de digues, et
6 jetées.

Ces constructions ont été maintenues en bon état.

Les péages, sur toutes les constructions, ont produit, pendant l'année, la somme de $117,989.39.

On fait rapport qu'il faudra des réparations considérables aux stations des Joachims et du Portage du Fort.

On recommande de nouveaux travaux aux glissoires de la Chaudière. (Annexe 11, pages 52-53).

RIVIÈRE TRENT ET DISTRICT DE NEWCASTLE.

La rivière Trent se jette dans la baie de Quinté, lac Ontario, à Trenton, 67 milles en amont de Kingston. En remontant du lac Ontario au lac Scugog, on rencontre la chaîne suivante de rivières et de lacs :—

Rivière Trent, lac Rice, rivière Otonabee, lac Clair, lac Buckhorn, lac au Pigeon, lac à l'Esturgeon, rivière Scugog, et lac Scugog.

De l'embouchure de la Trent jusqu'à port Perry, à la tête du lac Scugog, il y a 190 milles.

La différence de niveau entre le lac Ontario, à l'embouchure de la Trent, et la tête du lac Scugog, est de 570¼ pieds, et sur la distance totale entre ces deux points 152¾ milles seulement sont navigables, et 37¼ milles ne sont pas praticables, même pour les chaloupes.

Sur cette distance, différentes constructions ont été érigées.

Ci-suit une table des distances de la baie de Quinté :

STATIONS.	Distances en milles en amont de l'embouchure de la rivière Trent.
Sur la rivière Trent, rapide des Neuf-Milles (ou de la veuve Harris)......	9
" rapide de Chisholm..................................	15½
" chute de Ranney..................................	33½
" Campbellford..................................	34¾
" île de Fiddler..................................	36
" chute du Milieu..................................	37½
" baie du Corbeau..................................	38
" chute de Heely..................................	42¾
" Hastings (rapide de Crook)..................................	54½
Sur la rivière Otonabee, rapide de Whitlas..................................	93
Petit-Lac..................................	94
Au pied du lac de Buckhorn,—rapide de Buckhorn..................................	125
Au pied du lac à l'Esturgeon,—rapide de Bobcaygeon..................................	140¾
Sur la rivière Scugog,—Lindsay..................................	161¼

RIVIÈRE FÉNÉLON.

Une estacade et des piliers ont été construits afin de diviser la rivière en deux chenaux, l'un pour le passage du bois, l'autre pour le passage des vapeurs.

BOBCAYGEON.

Réparé la digue et le pont tournant.

PETIT-LAC.

Réparé l'estacade.

RAPIDE WHITLAS.

On reconstruit la digue latérale emportée au printemps de 1873 ; les travaux se [illegible] à contrat.

RAPIDE DE CROOK.

Le canal a été dragué et le mur de soutènement en caissons construit sur toute la [illegible]ueur du canal. [Annexe 10, pages 49, 50.]

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins sous le contrôle du gouvernement fédéral, sont :

Le chemin MÉTAPÉDIAC,—à l'exception de 14 milles à chaque extrémité.

Le chemin de TÉMISCOUATA.

Le chemin d'HUNTINGDON à PORT LOUIS.

CHEMIN MÉTAPÉDIAC.

Cette route commence à Sainte-Flavie, 201 miles en bas de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, et s'étend jusqu'à un pont sur la rivière Ristigouche distant environ 10 milles de la baie des Chaleurs, où elle se relie aux routes de la côte dans la province de Québec et du Nouveau-Brunswick.

Elle a été entretenue en bon état.

CHEMIN DE TÉMISCOUATA.

Cette route relie les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Sa longueur, depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à la ligne frontière entre les deux provinces, est de 67 milles.

On a terminé les réparations nécessaires, mentionnées dans le dernier rapport.

CHEMIN D'HUNTINGDON A PORT-LOUIS.

Cette route s'étend de Port-Louis, sur le lac Saint-François, à Huntingdon, dans la province de Québec. Elle est de 8 milles de long, et ayant été reconnue nécessaire pour des fins militaires, le gouvernement du Canada en a pris possession en 1869.

On doit bientôt tranférer le contrôle de ce chemin aux municipalités qu'il traverse.

PONT SUSPENDU UNION, À OTTAWA.

On a fait les réparations ordinaires.

Le contrôleur recommande que, vu la grande circulation sur ce pont, les abords soient prolongés latéralement et que l'on construise un nouveau pont plus large. [Annexe 11, page 53.]

EDIFICES PUBLICS.

PROVINCE D'ONTARIO.

OTTAWA.

EDIFICE DU PARLEMENT.

On a posé de nouvelles chaudières pour l'appareil de chauffage.

On a fait des réparations et additions aux appartements de l'Orateur et aux chambres dépendant de la galerie des rapporteurs.

En outre, les réparations ordinaires ont été faites.

BIBLIOTHÈQUE.

La maçonnerie et la couverture sont presque achevées.

Le plâtrage sera fini cet automne et l'on commencera les décors du plafond. On pose actuellement aux fenêtres des vitres ordinaires qui seront, plus tard, coloriées.

EDIFICES DES MINISTÈRES.

Bloc Est.—On a divisé les mansardes en bureaux.

Posé deux nouvelles chaudières.

Achevé le toit en fer galvanisé.

Divisé l'étage supérieur par des cloisons de brique.

On construit un nouvel escalier en fer.

Block-Ouest.—On a divisé l'étage supérieur en six sections par des cloisons en brique.

Les tuyaux à air chaud ont été entourés de manchons en brique.

ATELIERS.

On construit, en ce moment, de nouveaux ateliers sur l'alignement de la rue Bank.

TERRAIN PUBLIC.

Le mur d'enceinte, avec grille en fer, est terminé sur la rue Wellington, depuis le pont Dufferin jusqu'à la rue Bank.

Une esquisse faite par M. Calvert Vaux, de New-York, pour l'embellissement des terrains, a été approuvée, et l'architecte en chef a complété le dessin. On travaille aujourd'hui à ces embellissements.

La grande allée qui longe le square, de l'est à l'ouest, parallèlement à la rue Wellington, et qui présentait une élévation d'environ sept pieds, de l'est à l'ouest, a été nivelée. Le soubassement est aujourd'hui bien éclairé et l'on pourra y établir de bons bureaux.

On nivelle le square.

On a pris des dispositions en vue d'établir de nouveaux tuyaux pour l'eau et le gaz, ainsi que pour le drainage du square.

Comme il n'y a pas assez d'espace dans les édifices des ministères, on a décidé de faire des additions au bloc ouest. On dresse actuellement des plans pour un bâtiment de 345 pieds de long, sur 60 de large, à trois étages, avec soubassement.

BUREAU DE POSTE, DOUANE ET BUREAU DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

On a retiré le contrat aux premiers entrepreneurs, ce qui retarde un peu l'achèvement des travaux.

On a passé un nouveau contrat.

RIDEAU HALL.

On a complété la salle de réception, la serre et d'autres appartements.

On a renouvelé la couverture de l'ancien bâtiment. [Annexe 19, pages 119-122.]

LONDON.

DOUANE.

Cet édifice est maintenant occupé.

Les détails intérieurs ont été exécutés d'après des dessins spéciaux.

BUREAU DE POSTE.

On construit une aile à cet édifice.

On se propose de peindre certaines parties de l'ancien bâtiment.

STATION DES IMMIGRANTS.

On achève cette construction.

On recommande de prendre des arrangements avec les compagnies de chemins de fer dont les lignes traversent London, pour qu'elles établissent des embranchements communiquant avec la station des immigrants. [Annexe 19, page 122.]

HAMILTON.

BUREAU DE POSTE.

On y a fait des additions et des changements. [Annexe 19, page 23.]

TORONTO.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

Il est achevé et occupé.

NOUVELLE DOUANE.

On compte pouvoir couvrir l'édifice cet automne.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

On dresse des plans pour cette construction.

Elle sera établie sur une partie de la propriété achetée de la succession Ewart pour la douane.

BUREAU DU REVENU.

Cet édifice est partiellement occupé.

On travaille activement à ce qui reste à faire. [Annexe 19, pages 123-124.]

KINGSTON.

DOUANE ET BUREAU DE POSTE.

On y a fait des reparations. [Annexe 19, page 124.]

PROVINCE DE QUEBEC.

MONTRÉAL.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

Les travaux de cette édifice avancent bien ; cependant, pour diverses raisons, les entrepreneurs ne pourront pas terminer à l'époque fixée par le contrat.

DOUANE.

On y a fait des réparations.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

Ce bâtiment sera etabli au nord-est de la rue McGill, sur la rue Commune.

On s'occupe de dresser les plans de construction. [Annexe 13, page 124.]

QUÉBEC.

BUREAU DE POSTE.

On y a fait des additions et des changements.

DOUANE.

Quelques reparations a l'interieur.

OBSERVATOIRE.

Il est achevé et occupé.

HÔPITAL DE LA MARINE.

On y a fait des réparations considérables.

CITADELLE.

Fortifications.—Les murs ont été rejointoyés en plusieurs endroits.

POINTE-LÉVIS.

STATION DES IMMIGRANTS.

Construit une galerie et calfaté les planchers.

On a fait, en outre, quelques légers changements.

STATION DE LA QUARANTAINE, GROSSE-ILE.

Les travaux donnés à contrat n'ont pas été exécutés d'une manière satisfaisante.

On sera peut-être obligé de retirer le contrat à l'entrepreneur. [Annexe 19, page 126.]

LES TROIS-RVIÈRES.

BUREAUX DE LA DOUANE ET DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Ce bâtiment aura sa façade sur la rue Notre-Dame et l'on y installera les bureaux sus-mentionnés.

On croit qu'on pourra l'occuper vers la fin de l'année. [Annexe 19, page 126.]

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ST. JEAN.

BUREAU DE POSTE.

Ce bâtiment sera clos et couvert à l'automne.

On croit qu'il sera terminé durant l'automne de 1875.

DOUANE.

Intérieur réparé.

Des signaux, etc., communiquant avec l'Ile-aux-Perdrix, ont été établis sur le toit.

BANQUE D'ÉPARGNE.

Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par le receveur-général-adjoint.

On y a mis un appareil de chauffage à vapeur

Les mansardes ont été arrangées pour le gardien.

STATION DE LA QUARANTAINE, ILE-AUX-PERDRIX.

On a fait quelques réparations à la maison et ballasté le quai.

BUREAUX DE LA DOUANE, DE LA POSTE ET DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Ce bâtiment a été réparé et l'on peut maintenant l'occuper.

NEWCASTLE.

DOUANE.

On a fait les changements nécessaires et le bâtiment est occupé.

ST. ANDRÉ.

HÔPITAL DE LA MARINE.

Achevé l'édifice destiné à remplacer celui qui a été détruit par le feu. [Annexe 19, page 127.]

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

HALIFAX.

EDIFICE FÉDÉRAL.

On a fait des réparations et des changements au plancher du rez-de-chaussée.

EDIFICE DE LA QUARANTAINE, ILE LAWLOR.

Ces édifices ont été préparés pour l'hiver.

PICTOU.

DOUANE.

Plans dressés et approuvés. [Annexe 19, page 127.]

PROVINCE DE MANITOBA.

WINNIPEG.

DOUANE, BUREAU DU REVENU DE L'INTÉRIEUR ET BUREAU DE POSTE.

Ces édifices sont en voie de construction.

Ils seront de brique, avec fondations en pierre et toit Mansard.

On se proposait d'abord d'établir la poste contiguë à la douane, mais M. Ballantyne a donné un emplacement. Lorsque les titres auront été exécutés, on commencera les travaux.

La poste sera bâtie sur le même plan que la douane.

PÉNITENCIER.

Le contrat a été donné pour cette construction.

L'emplacement choisi est "Stoney Mountain," à quatorze milles environ de Winnipeg, (Annexe 19, page 128.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

VICTORIA.

BUREAU DE POSTE, BANQUE D'ÉPARGNE ET DOUANE.

On s'est décidé à bâtir la douane à part de la poste et de la banque d'épargne, comme on l'avait projeté d'abord.

On s'est assuré d'un emplacement et le contrat a été passé.

PÉNITENCIER.

Plans dressés et approuvés et soumissions demandées.

TERRAINS ET BAUX.

Un état détaillé est donné dans l'annexe 19, page 135, de tous les pouvoirs d'eau, ou autres propriétés publiques, sur les canaux loués par le ministère durant l'année fiscale, ainsi que de toute propriété achetée et vendue, avec les noms des parties intéressées, les prix payés, et les circonstances dans lesquelles chaque marché a eu lieu.

ARBITRAGES.

Durant la dernière saison, onze réclamations contestées ont été référées aux arbitres. Sur ce nombre, quatre sont encore pendantes, trois des requérants n'ont rien obtenu, et le reste des réclamations, formant un montant total de $69,785.06, a été adjugé à la somme de $30,446.41. (Annexe No. 21, page 136.)

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

SECTION EST.

La section de ce chemin située entre la Rivière du Loup et Trois Pistoles, distance de 23 milles, fut, aussitôt achevée, temporairement placée sous la direction de la compagnie du Grand-Tronc en vertu d'un arrangement établi par ordre en conseil, en date du 25 novembre 1873, sujet, cet arrangement, à finir sur avis donné trois mois d'avance par l'une ou l'autre des parties.

Cet arrangement expirera au 1er novembre 1874.

La section entre Trois Pistoles et Ste. Flavie, soixante-un milles, a été partiellement utilisée par l'entrepreneur pour ballaster la ligne.

On se propose de réduire la largeur de la voie jusqu'à 4 pieds 8½ pouces, lorsque la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc aura opéré ce changement à l'est de Montréal.

Lorsque ce changement aura été effectué, la ligne de Ste. Flavie sera complète.

On a pris des arrangements pour l'achat du matériel roulant destiné à la nouvelle voie et pour les changements à faire, en temps opportun, au matériel roulant actuellement en usage.

Les terrassements entre Ste. Flavie et la rivière Ristigouche, quatre-vingt-douze milles, seront achevés durant l'été de 1874.

On a dû retirer aux entrepreneurs les travaux de la section très-difficile, No. 13. On achèvera rapidement cette section par travail à la journée.

On n'aura aucune difficulté à poser la voie jusqu'au pont de Métapédia. Tous les ponts en fer, y compris celui de la rivière Ristigouche, sont bien avancés.

On a passé contrat pour poser la voie et faire le ballastage sur 75 milles de la ligne, entre Ste. Flavie et " Mill Stream. "

On a pris des arrangements pour poser la voie, aux endroits où la chose n'a pas encore été faite, entre le pont de " Mill Stream " et celui de Miramichi, en adoptant la largeur de 4 pieds 8½ pouces.

On a commencé la pose de la voie et le ballastage à partir de la rivière Miramichi en se dirigeant vers l'ouest.

Il y a deux ponts sur la rivière Miramichi ; celui qui se trouve sur le bras sud-ouest sera achevé pendant la saison.

Il est survenu des difficultés sur le bras nord-ouest.

Tous les ponts, sur la ligne, seront terminés à la fin de l'hiver prochain, sauf celui qui se trouve sur le bras nord-ouest de la rivière Miramichi, et dont il vient d'être fait mention.

Pour le moment, on domnera 5 pieds 6 pouces de largeur à la voie entre Moncton et la rivière Miramichi.

La distance totale, entre la Rivière-du-Loup et Moncton, est de 374 milles.

On peut la subdiviser comme suit :

De la Rivière-du-Loup à Ste. Flavie, section ouverte à la circulation	83	milles.
De Ste. Flavie à la rivière Ristigouche, section sur laquelle la voie sera posée durant l'été de 1875	92	"
De la rivière Ristigouche à Bathurst, section sur laquelle on a pris des arrangements pour la pose de la voie	75	"
De Bathurst à la rivière Miramichi, section sur laquelle la voie sera posée durant la saison de 1875	43	"
Sur toutes les sections précédentes, la largeur adoptée est 4 pieds 8½ pouces.		
De Miramichi à Moncton, section sur laquelle on a pris des arrangements pour poser la voie ; largeur de 5 pieds 6 pouces	81	"
Total	374	milles

On calcule donc que la pose de la voie sera terminée vers la fin d'août, 1875.

Toutefois, le ballastage ne sera pas complètement fini à cette époque.

On a pris des dispositions pour avoir un bon approvisionnement d'eau.

On s'est préoccupé du matériel roulant qu'il faudra, en outre de celui que l'on a déjà, pour exploiter toute la ligne entre Moncton et la Rivière-du-Loup.

On a aussi examiné les points où il faudra des clôtures pour empêcher l'accumulation de la neige sur la voie. (Annexe 18, pages 106-118.)

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, la ligne d'étend de Halifax à Truro et de Truro à Pictou, distance de 113 milles. A la jonction de l'embranchement de Windsor,—13½ milles de Halifax,—un embranchement long de 32 milles relie la ville de Windsor au terminus est du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

Les chemins de fer, dans la province du Nouveau-Brunswick, s'étendent depuis Saint-Jean jusqu'à la Pointe-du-Chêne, distance de 108 milles et le chemin de fer Intercolonial entre Painsec et Amherst, distance de 41 milles.

Par ordre en conseil, ces chemins de fer furent, le 9 novembre 1872, fusionnés

sous le nom de "Chemin de fer Intercolonial," et placés sous la direction d'un contrôleur général. Pour rendre les travaux plus effectifs, ils ont été séparés en trois divisions :

1o. La division est, comprenant la partie connue comme "Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse", comme suit :

De Halifax à Truro	61 milles.
L'embranchement de Pictou, de Truro à Pictou	52 "
L'embranchement depuis la jonction de Windsor, 13 milles de Halifax à Windsor, étant le terminus est du chemin de fer de Windsor et Annapolis	32 "
	145 "
2o. La division centrale, s'étendant de Truro à Painsec sur le chemin de fer Intercolonial, entre Moncton et la Pointe-du-Chêne	118 "
3o. La division ouest, comprenant la ligne entre Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et la Pointe-du-Chêue sur le golfe Saint Laurent	108 "
Total	371 milles.

La voie de ces chemins de fer a 5 pieds 6 pouces de large.

Durant l'année, on a construit vingt-sept nouvelles voies d'évitement, représentant une longueur totale de 4. 89 milles.

On a prolongé sept des anciennes voies d'évitement, longueur totale de 0.64 de mille.

On a renouvelé la voie et fait le ballastage sur cinq embranchements, longueur totale 9.01 milles. Sur les embranchements de Dorchester, Sackville, Springhill et Newport on a employé de vieilles lisses ; l'embranchement de Londonderry est le seul sur lequel on ait posé des lisses neuves.

La Compagnie des Mines de Houille de Springhill et la Compagnie des Mines de Fer de Londonderry ont préparé la chaussée et fourni les traverses pour les embranchements de Springhill et Londonderry.

On a exécuté les travaux suivants :—

Un quai, dans l'eau profonde, à Halifax.

Un magasin à la Pointe-du-Chêne.

Travaux de revêtement en bois, à St. Jean.

Six abris pour passagers et marchandises.

Deux abris à réservoirs.

Trois abris à locomotives.

Trois magasins en brique, pour l'huile.

Des bureaux et douze maisons à Moncton.

Déplacé et réparé trois vieilles maisons, à Moncton.

Amélioré l'approvisionnement d'eau à cinq stations.

Posé de nouvelles bascules à deux stations.

Etabli des machines neuves dans les ateliers à Moncton.

En fait de matériel roulant, on s'est procuré, durant l'année : treize locomotives et quatre cent quarante-quatre chars à bascule pour le transport de la houille, chaque char de la capacité de cinq tonnes.

Des sémaphores ont été placés dans les endroits indispensables.

Sur la montagne de la Folie, on a construit deux milles et trois quarts, environ, de clôtures et d'abris à neige.

Une levée et un ponceau ont été substitués au vieux pont en bois de Blackburn. (Annexe 17, pages 101–105.)

Renouvelé 37.13 milles de la voie, avec des lisses en acier pesant cinquante-six livres à la verge.

Posé 121,013 traverses sur la ligne principale.

Posé 10,510 traverses sur l'embranchement de Windsor.

Construit 11,626 perches de clôtures à poteaux, en planches et perches. (Annexe 16, page 93.)

Accidents pendant l'année :

Onze personnes tuées.

Une grièvement blessée.

Dans chaque cas, le jury présidé par le coroner a exonéré de tout blâme l'administration du chemin de fer.

COMMUNICATIONS AVEC LE NORD-OUEST.

La ligne de communication entre Fort-Garry et le débarcadère du Prince-Arthur est maintenant généralement reconnue comme la route d'été qui doit être prise pour se rendre dans la province du Manitoba. Quoiqu'elle n'ait été que très-peu améliorée, elle offre cependant de grands avantages pour le transport du fret ainsi que pour les émigrants se rendant à la Rivière-Rouge.

Avant que les cours d'eau navigables eussent été améliorés et rendus accessibles, on ne pouvait passer par le territoire britannique pour aller de ce territoire à la vallée de l'Assiniboine qu'au prix de dépenses qui rendaient cette route presqu'impossible, et tout le transport pour la Rivière-Rouge—du Sud jusqu'à Fort-Garry—se faisait nécessairement à travers l'Etat de Minnesota.

Il y a aux Etats-Unis deux routes ouvertes au choix du voyageur : l'une, de Détroit à Duluth, passant par St. Paul, et entièrement par chemin de fer ; la seconde, par vapeur, partant de Détroit, remontant le lac Huron et pénétrant dans le canal Ste. Marie, suit le lac Supérieur sur la plus grande portion de son parcours jusqu'à Duluth, qui se trouve à l'extrémité ouest de ce lac.

Sur les deux lignes des Etats-Unis, les distances sont comme suit :

		Milles.
Par chemin de fer de Toronto à Détroit		225
"	Détroit à Chicago	284
"	Chicago à St. Paul	408
"	St. Paul à Duluth	150
"	Duluth à Morehead	252
Par chemin de fer		1319
Par diligence, de Morehead à Fort-Garry		252
Total		1569

La distance par eau est comme suit :

	Milles.
Par chemin de fer, de Toronto à Détroit	225
Par vapeur, de Détroit par les lacs Huron et Supérieur jusqu'à Duluth	773
Par chemin de fer, de Duluth à Morehead	252
Par diligence, de Morehead à Fort-Garry	250
Total	1500
Soit, par chemin de fer	477
" vapeur	773
" diligence	250
Total	1500

La route canadienne comprend les sections suivantes :

	Milles.	Milles.
Par chemin de fer de Toronto à Collingwood		94.00
Par vapeur, de Collingwood au débarcadère du Prince-Arthur, en passant par le lac Supérieur		532.00
Du débarcadère du Prince-Arthur au lac Shebandowan	45.00	
Du lac Shebandowan à l'angle Nord-Ouest, eaux navigables et portages	312.05	
Chemin de Fort-Garry, à partir de l'angle Nord-Ouest jusqu'à Fort-Garry	95.00	
		452.05
Total		1,078.05

Le tableau suivant indique les distances intermédiaires sur la route canadienne, entre le débarcadère du Prince-Arthur, lac Supérieur, et Fort-Garry, sur la Rivière-Rouge; il indique aussi l'étendue des sections navigables, le nombre et la longueur des portages et la longueur des chemins aux extrémités de la ligne.

Sections de la route.	Transport par terre.		Eaux navigables.
	Chemin.	Portage.	
	Milles.	Milles.	Milles.
Du débarcadère du Prince Arthur au lac Shebandowan	45		
Lac Shebandowan			18·00
Portage No. 1.—Conduisant au lac Kashabowie		0·75	
Lac Kashabowie			9·00
do 2.—Portage de la hauteur des terres conduisant au lac des Mille Lacs, cours d'eau se dirigeant au nord-ouest et au sud-est		1·00	
Lac des Mille Lacs			18·50
do 3.—Portage du Baril		0·25	
Lac du Baril			8·00
do 4.—Portage Brulé		0·25	
Lac Windegoostegan			12·00
do 5.—Portage des Français		1.75	
Lac Kaogassikok			15·00
do 6.—Portage des Pins		0·38	
Lac des Deux Rivières			1·22
do 7.—Portage des Deux Rivières		0·40	
Lac à l'Esturgeon			16.00
do 8.—Portage de la Maligne (A dos. On n'entretient pas de chevaux à cet endroit.)			
Rivière Maligne			10·00
do 9.—Portage de l'Ile		0·06	
Lac Nequaquon			17·00
do 10.—Portage Nequaquon		3·25	
Lac Nameukan			15·00
do 11.—Portage de la chute de la Chaudière		0·12	
Lac La Pluie			44·00
do 12.—Portage du Fort François		0·12	
Rivière la Pluie et Lac des Bois			120·00
De l'angle nord-ouest du Lac des Bois à Fort-Garry	95		
	140	8·33	303·72

RÉCAPITULATION.

	Miles.
Routes aux extrémités	140·00
Portages	8·33
Eaux navigables	303·72
Distance totale	452·05

Durant la dernière saison, les moyens de transport ont été améliorés.

Deux vapeurs construits à Fort Francis, trois remorqueurs à vapeur pris à Collingwood et quatre barges pontées construites sur la ligne ont été mis sur la ligne vers le milieu d'août.

Depuis cette époque jusqu'à celle des mauvais temps et de la diminution des jours, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre, les passagers ont pu faire en six jours le trajet du débarcadère du Prince Arthur, à l'angle Nord-Ouest.

Antérieurement à l'ouverture de la navigation, contrat avait été passé avec

MM. W. H. Carpenter et Cie., pour l'exploitation de la ligne et le transport des passagers et du fret, aux conditions suivantes :—

Les entrepreneurs auront l'usage du matériel et des constructions appartenant au département et devront employer des mécaniciens et des hommes expérimentés.

Ils n'auront pas de vapeurs sur d'autres lignes.

Ils parcourront la ligne trois fois par semaine, dans chaque sens, et prendront des précautions contre les accidents.

Toutes liqueurs enivrantes seront prohibées.

Les entrepreneurs et leurs employés ne feront pas le commerce des fourrures.

Les entrepreneurs feront un arrangement spécial avec un agent pour le transport des sauvages.

Les employés des entrepreneurs dont la conduite sera mauvaise devront être congédiés.

Les passagers devront être convenablement pourvus le dimanche.

Le département ne s'engage pas à terminer les travaux et les entrepreneurs n'auront pas droit à des dommages si les travaux ne sont pas achevés.

Les entrepreneurs dépenseront $1,000 en réparations sur les chemins.

Les diligences et voitures devront être couvertes et munies de couvertures de lit.

Prix comme suit :—

Du débarcadère du Prince Arthur à Fort-Garry, ou *vice versâ*, les immigrants paieront $10 par tête et auront droit à 200 lbs. de bagage par personne.

Fret, non compris les meubles ou machines, $2.00 par 100 lbs.; meubles, aux risques du propriétaire, $3.00 par 100 lbs.; machines, bétail, moutons, chevaux, etc., à des prix spéciaux approuvés par le département.

Passagers pris en route, à prix dûment fixés.

Le contrat pourra être annulé pour bonne cause.

Le département paiera, en six versements mensuels égaux, une prime de $75,000.

Dans l'automne de 1873, vers la fin de la saison, une force militaire composée de la police à cheval et d'un détachement de troupes devant faire garnison à Fort-Garry, furent envoyés par ce chemin. L'hiver ayant été précoce, on dut faire des dépenses imprévues. L'effectif arriva heureusement à sa destination, mais plusieurs employés et travailleurs sur la ligne furent pris par les glaces et ne purent se rendre chez eux.

Les hommes ainsi détenus furent avantageusement employés à réunir des approvisionnements pour les partis de l'exploration du chemin de fer du Pacifique.

Au Portage de l'Ile, on a complétement barré deux des trois chenaux, et l'on a établi, dans le troisième chenal, une digue munie d'une porte, afin de pouvoir inonder le rapide de la Maligne ; on peut actuellement obtenir neuf pieds d'eau, et, avec quelques travaux de plus, on pourrait augmenter cette profondeur.

CHEMIN DU PRINCE ARTHUR.

Ce chemin a été bien entretenu, et, en grande partie, empierré et généralement amélioré.

SECTIONS NAVIGABLES.

La vapeur est employée comme force motrice sur toutes ces sections.

Sur dix ou douze portages, on emploie des chevaux et des bœufs ; sur les deux autres, les portages de la Maligne et de l'Ile, les portages se font à dos.

A l'est du lac La Pluie, la ligne est desservie par de petits remorqueurs, des bateaux et des barges.

Un vapeur à aubes fait le service régulier sur le lac La Pluie.

Entre Fort Francis et le Long Sault, le service se fait au moyen d'un remorqueur et de bateaux.

Entre le Long Sault et l'Angle Nord-Ouest, un vapeur à aubes fait le service.

On construit actuellement au Port des Français deux barges pontées pour les lacs Windegoos et le lac Kaogassikok.

Il faudrait encore d'autres barges de ce genre.

RIVIERE LA PLUIE.

Durant l'hiver de 1874, on a enlevé des roches du Long Sault.

CHEMIN DU LAC DES BOIS.

Durant l'été de 1873, le chemin a été bien entretenu.

Les inondations du printemps dernier ont endommagé l'extrémité est de la partie du chemin qui se trouve dans la savane de Caribou.

A cette époque, la prairie étant inondée près de la Pointe du Chêne, on avait un grand détour à faire.

EXPLORATIONS.

On a exploré les lacs et rivières contigus au chemin et on en a dressé des cartes.

L'ingénieur-contrôleur fait le rapport le plus favorable de la nature des terrains le long de la rivière La Pluie et sur d'autres sections du chemin : il dit qu'ils sont très-propres à la colonisation tant à cause de leur fertilité que par leur position. (Annexe 23, page 181.)

EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Le 26 janvier 1874, il fut fait un rapport spécial donnant tous les détails obtenus jusqu'à cette date. Ce rapport paraissait immédiatement après que les plans et documents avaient été détruits par le feu, en sorte que, la mémoire aidant, on a pu conserver tous les renseignements connus.

On peut dire que l'exploration s'étend de la cité d'Ottawa à l'Océan Pacifique.

Elle a été divisée en trois sections.

I.—SECTION EST OU SECTION BOISÉE.

Cette division s'étend d'Ottawa à la province de Manitoba.

On fait rapport que trois routes sont praticables.

1 *a*. Par le nord du Lac Nepigon, avec embranchement sur le débarcadère du Prince Arthur, 1,197 milles.

b. Par le nord du lac Nepigon, avec embranchement sur la Roche Rouge, Baie de Nepigon, point accessible aux vapeurs, 1,152 milles.

2. Par le sud du lac Nepigon, avec embranchement sur la Roche Rouge, 1,048 milles.

3. Par le sud du lac Nepigon, en touchant le lac Supérieur au débarcadère du Prince Arthur, 1,102 milles.

Ces routes présentent toutes à-peu-près les mêmes particularités.

Le lac Nipissingne est à 730 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que l'élévation moyenne du lac Supérieur est de 958 pieds.

A l'ouest, le lac Winnipeg se trouve à 710 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Entre les lacs Nipissingne et Supérieur, on traverse deux plateaux, ou hauteurs des terres, qui ont 1,400 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A l'ouest du lac Supérieur, on traverse un troisième plateau qui se trouve à 1,580 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les lignes passent en arrière de la région sauvage ou raboteuse que l'on voit du lac Supérieur; mais en approchant des sections navigables on traverse la région sauvage.

II.—RÉGION CENTRALE OU DES PRAIRIES.

Cette région s'étend de Manitoba au versant des Montagnes Rocheuses.

On a fait de la région qu'une reconnaissance générale qui a démontré qu'on pouvait établir une ligne jusquà la Passe de la Tête Jaune.

On aura des difficultés à franchir les rivières qui coulent, en général, dans des vallées profondes.

Dans chaque cas, il faudra examiner soigneusement le terrain.

Pour la région des Prairies on pourra établir une ligne aboutissant à l'une quelconque des passes des Montagnes Rocheuses.

L'ingénieur-en-chef signale au département la possibilité d'employer des vapeurs d'un faible tirant sur les cours d'eau qui sillonnent cette région.

III,—SECTION OUEST OU DES MONTAGNES.

Ici les difficultés abondent. La région est traversée par deux hautes chaînes de montagnes : celle des Montagnes Rocheuses proprement dites, que l'on rencontre en venant de l'est, et la chaîne des Cascades qui se trouve entre les Montagnes Rocheuses et le Pacifique.

On peut pénétrer dans les Montagnes Rocheuses par des passes de 2,000, à 7,000 pieds. On rencontre ensuite un plateau élevé dont la hauteur varie de 2,000 à 41,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Vient ensuite la chaîne des Cascades et c'est là qu'on rencontre des difficultés.

On a fait des explorations de 1871 à 1873, et on les continue en ce moment. On a tracé une ligne de la rivière Saskatchewan à la passe de la Tête Jaune, et de là par embranchement sur la rivière Fraser, à la Cache de la Tête Jaune, et par la vallée de la Thompson Nord, à Kamloops en passant de Coquihalla à Fort Hope et de la Fraser inférieure à Burrard Inlet. Sur l'extrémité ouest de cette ligne, on aura à construire des rampes de 172 pieds au mille, une grande longueur de tunnels et à faire beaucoup de travaux difficiles.

On a exploré en faisant une déviation le long des rivières Thompson et Fraser jusqu'au point où la marée se fait sentir. Le terrain n'a pas été trouvé avantageux.

On a tiré une ligne partant de Howe Sound et traversant les montagnes de la Cascade et le plateau de la Colombie Centrale, jusqu'à la rivière Thompson du Nord, et aboutissant à la ligne premièrement tirée. Elle traverse quatre plateaux ayant de 1,610 à 3,847 pieds au-dessous du niveau de la mer et séparés par des intervalles dont l'élévation est 700 et 847 pieds.

On a exploré une ligne partant de Waddington, à la tête de Bute Inlet, et traversant la vallée des Homathco, les montagnes de la Cascade et les plaines de Chilcotin jusqu'à la rivière Fraser d'où elle pénétrera dans la vallée de la Thompson, près de l'embouchure de la rivière à l'Eau Claire, pour aboutir à la Cache de la Tête Jaune. Sur cette ligne on franchit trois plateaux dont les hauteurs respectives au-dessus du niveau de la mer sont 3,117,—3,700, et 3,104 pieds.

En gagnant à la tête du Grand Canyon de Homathco, on fait une montée de 2,285 pieds en trente-quatre milles, dont 1,650 pieds dans quinze milles.

La descente à la vallée de la Thompson est également difficile.

Les lignes explorées offrent toutes une difficulté commune qui est la traverse de la chaîne de montagnes de la Cascade. Une fois qu'on a atteint la vallée de la Thompson

nord la ligne est avantageuse et l'on n'aura pas de travaux difficiles à exécuter dans toute la traverse des Montagnes Rocheuses en se rendant vers l'est.

Des partis d'ingénieurs ont été organisés pour continuer les explorations entre les Montagnes Rocheuses et le Pacifique ainsi que dans la région des Prairies et dans la région boisée. (Annexe 24, page 190.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

TÉLÉGRAPHE.

Les lignes télégraphiques suivantes sont en opération :—

	Distance. Milles.
De Victoria, île Vancouver, à Saânich, I. V.	14
De Saânich, île Vancouver, à Swinomish, territoire de Washington, comprenant cinq cables sous-marins	60

Ces câbles ont chacun ⅝ de pouce de diamètre, avec sept fils conducteurs de cuivre, No. 19, enlacés ensembles et isolés par deux enveloppes de gutta-percha de ⅝ de pouce de diamètre, avec armure de douze fils de fer galvanisé, No. 8. La longueur totale des câbles est de 16½ milles. Leur pesanteur est d'environ 5,000 livres par mille.

De Swinomish à Matsqui, sur la rivière Fraser	68
" Matsqui à New Westminster, rivière Fraser	36
" Matsqui à Hope "	59
" Hope à Yale "	14
" Yale à Lytton "	57
" Lytton à Quesnelle "	271
" Quesnelle à Barkerville, Caribou	52

Il y a aussi un embranchement de dix milles, de New Westminster à Burrard Inlet, construit par MM. Moody et Cie.

Durant l'année il n'y a pas eu d'accidents aux câbles immergés.

La ligne de terre est en bon état.

Le revenu présente une augmentation de $1,780.20.

Les déboursés excèdent les recettes de $20,583.04. (Annexe 25, page 197.)

TRAVAUX PUBLICS.

ROCHE DE PORT SISTER, RIVIÈRE FRASER.

On a entrepris des opérations ayant pour objet d'enlever 4,254 voyages cubes de cette roche ignée et dure. Après examen, on a constaté que la hauteur de l'eau sur

la roche était de quatre pieds moindre que la hauteur spécifiée. Toutefois, il paraît qu'on a fait le nécessaire pour les pilotes et propriétaires de vapeurs, puisqu'il y a maintenant de dix à douze pieds d'eau dans les endroits où le roc effleurait autrefois.

ROCHE DE LA RIVIÈRE AU MOULIN A SCIE, RIVIÈRE FRASER, PRÈS DE YALE.

Cette roche a été enlevée.

PHARE DU CAP BEALE.

Sur l'Océan Pacifique, à l'entrée du détroit de Barclay.

On allume ce phare régulièrement depuis le 1er juillet, 1873.

Coût total de la construction, etc., $8,753.53.

L'entrepreneur a remédié à quelques défauts signalés dans la construction.

HAVRE DE VICTORIA.

On a dragué ce havre. Les opérations ont été limitées à la pointe nord de la langue de terre à l'entrée. (Annexe 25, page 195).

Respectueusement soumis,

A. MACKENZIE,
Ministre des Travaux Publics.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, le 4 janvier, 1875.

ANNEXES DU RAPPORT

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

POUR L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1874.

TABLE DES ANNEXES.

ANNEXE No. 1

ETAT indiquant les montants dépensés par le département des Travaux Publics du Canada, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
Canaux.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lachine	158,618 35	28,081 49	25,811 07
Beauharnois	26 00	10,990 56	15,392 51
Cornwall		7,610 70	13,405 20
Williamsburg		7,395 92	6,857 19
St Laurent	26,541 30		
Welland	746,420 61	108,706 99	50,966 48
Ecluse Ste. Anne	12,753 27	7,208 63	2,614 90
Carillon et Grenville	190,323 10	10,605 82	10,771 88
Canal de Carillon et écluse	54,935 28		
Rapides de la Culbute	38,388 99		
Rideau	5,793 16	23 467 40	26,815 44
Ecluse St. Ours		2,363 42	2,219 13
Chambly		19,237 19	11,675 67
St Pierre		1,581 50	633 00
Baie Verte	4,018 90		
Remorquage, haut St. Laurent			12,000 00
En général			959 25
Glissoires et Estacades.			
Saguenay		3,455 44	684 03
St Maurice	31,500 00	9,031 99	18,367 31
Ottawa	53,128 30	35,668 25	19,232 09
Newcastle	4,090 00	5,969 47	1,898 93
Havres, Quais, etc.			
Grand Etang, Nouvelle-Ecosse		2,000 00	
Cheverie do		338 88	
Chédabouctou do	5,000 00		
Baie aux Vaches do	10,004 96		
Digby do		2,500 00	
Anse de Green do		2,500 00	
Gabarous do		2,000 00	
Ingonish (sud) do	5,717 00		
Joggins do	10,000 00		
Liverpool do	22,016 25		
Mabou do	22,078 15		
Maitland do		1,000 00	
Quai de Morden et Anse du Canada, Nouv.-Ecosse		5,000 00	
Anse McNair, Nouvelle-Ecosse	9,000 00		
Pointe du Chêne do		1,000 00	
Port Hood do		500 00	
Port Williams do		1,500 00	
Port George do		2,000 00	
Port Greville do	6,020 50		
Rivière au Saumon et Plympton, Nouvelle-Ecosse		5,000 00	
Grande Tracadie, Nouvelle-Ecosse		6,000 00	
Yarmouth do		6,332 00	
Campo Bello, Nouveau-Brunswick		1,000 00	
Havre de Dipper do	10,000 00		
Anse au Hareng do	13,100 00		
Petitcodiac do	7,242 00		
Richibouctou do	5,815 75		
Hillsboro do		1,500 00	
Rivière St. Jean do	4 500 00		

ANNEXE No. 1.—*Suite.*

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
Havres, Quais, etc.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Exploration du havre de St. Jean	7,480 35		
Remorquage, Richibouctou et Miramichi			4,500 00
Havre d'Amherst, Québec	4,721 03		
Berthier do		15 00	
Coteau do	274 00		
Baie St. Paul do	122 19		
Quai de l'Islet do		159 00	
Quai de la riv. Ouelle do		2,899 00	
Malbaie do do		465 00	
Rimouski do do		1,035 00	
Quai de la riv. du Loup do		214 00	
do *en haut* do	1,000 00		
Rivière des Prairies		497 56	
Quai du Saguenay	6,000 00		
Débarcadère du Coteau, en bas, Québec		427 30	
Améliorations de la rivière Richelieu	3,332 27		
Fleuve St. Laurent	293,783 57		
Belleville, Ontario	10,000 00		
Cobourg do	203 66		
Collingwood do	44,437 66		
Rondeau do	26,633 00		
Goderich do	28,519 44		
Ile Chantry do	28,353 00		
Kincardine do	5,065 00		
Lacs Huron et Erié, compte général	4,746 78		
Inverhuron		1,000 00	
Meaford	4,396 31		
Napanee	4,999 73		
Port Dover		104 82	
Presqu'Ile	9,282 00		
Rivière Thames	1,558 22		
Rivière Rouge, Manitoba	3,684 90		
Dragueurs à vapeur	53,723 86		
Draguage, provinces maritimes	23,023 47		
do Colombie-Britannique	8,036 23		
do Ontario et Québec	21,560 16		
Phares.			
Cap Beale, C.B.	2,362 54		
Explorations.			
Chemin de fer du Pacifique	200,759 76		
En général	40,098 84		
Arbitrages			5,428 98
Chemins et Ponts.			
Témiscouata		6,015 00	
Métapédiac		1,350 00	
Fort Louis et Huntingdon		294 36	
Portage du Fort	3,547 73		
Pont du Fort Garry	2,967 10		
Route de la Rivière Rouge.			
Service de transport	140,545 05		229,885 30
Chemin du Fort Garry	45,000 00		
Edifices.			
Ottawa, Parlement et Ministères	135,963 72	92,873 41	
do do do chauffage			39,390 05
do Rideau Hall		55,824 69	
do nouveau bureau de poste	46,169 18		

ANNEXE No. 1.—*Suite.*

Désignation des Travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
Edifices.—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Toronto, nouvelle maison de douane	55,141 94		
do nouveau bureau de poste	34,445 60		
do bureau du revenu		4,997 53	
Hamilton, maison de douane		102 90	
do bureau de poste		9,295 72	
Londres, maison de douane	10,349 26		
do bureau de poste		582 05	
do édifices des immigrants	3,420 00		
Kingston, maison de douane		3,367 38	
do bureau de poste		2,821 42	
Montréal, bureau du revenu de l'intérieur		347 00	
do station des immigrants	2,715 00		
do maison de douane		13,905 60	
do nouveau bureau de poste	59,985 98		
do achat de terrain	3,547 95		
Québec, hôpital de marine		1,973 35	
do édifice de la citadelle		14,845 25	
do observatoire	6,982 98		
do maison de douane		7,544 67	
do nouveau bureau de poste	17,030 01		
do bureau des inspecteurs mesureur de bois		2,144 62	
do édifices publics		120 00	
Edifices publics en général		6,775 56	
Station des immigrants, Pointe-Levis	3,401 61		
do do Sherbrooke	334 40		
Nouvelle maison de douane, Trois-Rivières	2,552 95		
Station de la Quarantaine, Grosse Ile	6,297 71		
Douane, Chatham N.B		1,538 70	
do Frédéricton, N.B		612 41	
Station de la Quarantaine, Ile du Milieu, N.B.	3,044 80		
Douane, Newcastle N.B		830 00	
Station de la Quarantaine, St. André N.B	330 00		
Hôpital de Marine do	4,565 58		
Douane, St. Jean N.B		4,855 37	
Bureau de poste, St. Jean N.B	46,832 50		
Caisse d'épargne do		14,457 79	
Station de la Quarantaine do	362 45		
Hôpital de marine, Westcock N.B	3,200 00		
Edifices publics, Halifax N.E		730 46	
Salles d'exercice do		164 00	
Station de la Quarant. do	2,650 00		
Pictou, N.E., maison de douane	274 75		
do station de la quarantaine	4,090 00		
Manitoba, édifices publics	6,824 66		
do édifices d'immigrants		41 27	
do résidence du lieut.-gouverneur	4,502 00		1,500 00
do pénitencier	51 22		
Colombie-Britannique, hôpital de marine	15,474 57		
do édifices du gouvernement	22,844 88		
do lignes télégraphiques			29,021 19
do pénitenciers	51 22		
Chemins de fer.			
Intercolonial	742,862 10		1,301,550 08
Total $6,141,901 81	3,733,549 29	576,772 84	1,831,579 68

J. Baine,
Comptable.

Departement des Travaux Publics

ANNEXE No. 2.

NAVIGATION DU ST. LAURENT.—TABLEAU DES DISTANCES.—A.

DU DÉTROIT DE BELLE-ISLE A DULUTH, A LA TETE DU LAC SUPÉRIEUR, PAR EAU.

De.	A.	Sections de la navigation.	Milles statutaires. Inter-médiaire	Total au détroit de Belle-Isle.
Détroit de Belle-Ile	Cap Whittle	Golfe St. Laurent	240	240
Cap Whittle	Phare ouest d'Anticosti	do do	201	441
Phare ouest d'Anticosti	Pointe-aux-Pères	Rivière St. Laurent	202	643
Pointe-aux-Pères	Rimouski	do do	6	649
Rimouski	Bic	do do	12	661
Bic	Ile Verte	do do	39	700
Ile Verte (v-à-v Saguenay)	Québec	do do	126	826
Québec	Trois-Rivières	do do à la marée.	74	900
Trois-Rivières	Montréal	do do	86	986
Montréal	Lachine	Canal Lachine	8½	994½
Lachine	Beauharnois	Lac St. Louis	15¼	1,009¾
Beauharnois	St. Cécile	Canal Beauharnois	11¼	1,021
St. Cécile	Cornwall	Lac St. François	32¾	1,053¾
Cornwall	Débarcadère de Dickinson	Canal Cornwall	11½	1,065½
Débarcadère de Dickson	Pointe Farran	Fleuve St. Laurent	5	1,070¼
Pointe Farran	Ile Croyle, en haut	Canal de la Pointe Farran.	¾	1,071
Ile Croyle en haut	Williamsburg ou Morrisburgh	Fleuve St. Laurent	10½	1,081½
Williamsburg	Rapide Plat	Canal du Rapide Plat	4	1,085½
Rapide Plat	Pointe du Village Iroquois	Fleuve St. Laurent	4½	1,090
Pointe du Village Iroquois	Presqu'ile en haut	Canal de la Pointe Iroquois	3	1,093
Presqu'Ile	Pointe Cardinal, Edwardsb'gh	Canal de la Jonction	2⅝	1,095
Point Cardinal	Tête du Rapide des Galops	Canal des Galops	2	1,097⅝
Rapides des Galops	Prescott	Fleuve St. Laurent	7⅜	1,105⅝
Prescott	Kingston	do do	59	1,164
Kingston	Port Dalhousie	Lac Ontario	170	1,332
Port Dalhousie	Port Colborne	Canal Welland	28	1,364
Port Colborne	Amherstburgh	Lac Erié	232	1,592
Amherstburg	Windsor	Rivière Détroit	18	1,617
Windsor	Pied de l'Ile Ste. Marie	Lac Ste. Clair	25	1,630
Pied de l'Ile Ste. Marie	Sarnia	Rivière Ste. Claire	33	1,670
Sarnia	Pied de l'Ile St. Soseph	Lac Huron	270	1,944
Pied de l'Ile St. Joseph	Pied du Sault Ste. Marie	Rivière Ste. Marie	47	1,987
Sault Ste. Marie	Pied du Sault Ste. Marie.	Canal du Sault Ste. Marie.	1	1,995
Tête du Sault Ste. Marie	Pointe aux Pins	Rivière Ste. Marie	7	1,988
Pointe aux Pins	Duluth	Lac Supérieur	390	2,385

Des 2,385 milles du Détroit de Belle-Isle à la tête du lac Supérieur, il y a 70 milles de navigation artificielle, et 2,312¼ de navigation ouverte.

Du détroit de Belle-Isle à Liverpool, il y a 1,942 milles géographiques, ou 2,234 milles statuaires.

La chute totale du lac Supérieur à la marée est d'environ 500 pieds

TABLEAU DES DISTANCES.—B.

DU DÉBARCADÈRE DE PRINCE ARTHUR (LAC SUPÉRIEUR), AU FORT GARRY (RIVIÈRE-ROUGE), PAR LA ROUTE CANADIENNE.

—	Milles statutaires. Inter-médiaire	Total.
Du débarcadère de Prince Arthur au lac Shébandowan	45	45
Du lac Shébandowan à l'Angle Nord-Ouest	312	357
De l'Angle Nord-Ouest à Fort Garry	95	452

Le voyage du bateau-à-vapeur de Collingwood au débarcadère de Prince Arthur est de 532 milles.

ANNEXE No. 3.

CANAUX DE LACHINE, BEAUHARNAIS, ST. OURS, CHAMBLY, STE. ANNE, CARILLON, CHUTE-A-BLONDEAU ET GRENVILLE.

BUREAU DU CANAL,
MONTRÉAL, juillet 1874.

F. BRAUN, écr, secrétaire,
Travaux Publics, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les canaux placés sous mon contrôle, pour l'année fiscale expirée au 30 juin 1874.

Ces ouvrages comprennent :—

1o. Les canaux de Lachine et de Beauharnais, sur la route du St Laurent ;

2o. Les canaux de St. Ours et de Chambly, sur la rivière Richelieu et la route du lac Champlain ;

3o. Les canaux de Ste Anne, de Carillon, de la Chute-à-Blondeau et de Grenville, sur la route de l'Outaouais ;

Et 4o. l'écluse et la digue projetées au rapide de la Culbute, sur le haut de l'Outaouais.

Ces rivières forment le drainage naturel d'une grande partie du continent de l'Amérique Britannique du Nord où l'on trouve des terrains propres à la culture, des terrains miniers et des terres boisées. Dans cette même partie du continent, les grandes villes, les villes manufacturières et les établissements pour l'exploitation du bois demandent aujourd'hui des voies économiques de transport pour l'exportation de leurs produits et l'importation des denrées et autres articles qui leur sont nécessaires. Ces rivières coulent à travers la partie centrale de cette vaste et riche région et forment la voie naturelle de transport. Le fleuve St. Laurent et les lacs auxquels il se relie fournissent une ligne directe de navigation à l'intérieur longue de 2,400 milles. La rivière Richelieu est navigable et relie le St. Laurent au lac Champlain. Enfin, la rivière des Outaouais, avec ses nombreux affluents, offre un débouché par voie navigable aux grandes exploitations minières, forestières et agricoles qui se développent actuellement dans la vallée de l'Outaouais.

Ces divers cours d'eau sont plus ou moins obstrués par des rapides que l'on a tournés au moyen de canaux, et l'on se propose maintenant d'agrandir ces derniers pour les besoins actuels et futurs du commerce.

CANAL LACHINE.

Fermé par la glace le 29 novembre 1873, et ouvert le 29 avril 1874, soit une saison de navigation de 214 jours, interrompue durant cinq heures environ, le 13 juin, lorsqu'on retira l'eau du bief supérieur pour réparer une fuite dans le vieil aqueduc en siphon en amont du pont de la Côte St. Paul. Cet aqueduc, que l'on avait laissé partiellement ouvert lorsqu'on agrandit le canal, devrait maintenant être comblé tout-à-fait.

Le canal, ainsi que toutes les constructions mécaniques qui s'y rattachent, ont été maintenus en bon état.

On a reconstruit les parties fixes des ponts de la Côte St. Paul et Brewster, et fait des réparations considérables au pont No. 1. On a posé de nouveaux poteaux de défense aux écluses 3, 4 et 5.

Au mois d'avril, pendant que le canal était à sec, on a posé de nouvelles moises aux portes supérieures des écluses 2 et 4, et aux portes inférieures de l'écluse No. 5, ainsi qu'à toutes les portes de l'écluse No. 3. On a posé de nouvelles soupapes aux portes supérieures de l'écluse No. 2 et aux portes inférieures de l'écluse No. 5.

Au déversoir régulateur du bassin No. 2 on a posé des ventelles mobiles neuves, de nouvelles glissoires et fait d'autres réparations. Les quatre portes à guichet du déversoir régulateur de l'écluse No. 1 ont été enlevées, réparées et replacées, et l'on a complétement rejointoyé les murs. Les murs des deux petits déversoirs de décharge, en amont et en aval

de cette écluse ont aussi été rejointoyés et l'on a réparé les portes. On a enlevé une grande quantité de vase et de rebuts du fond de l'écluse No. 3 et du fond du canal, sur les biefs en amont des écluses 3 et 4. Les murs de soutènement, au sud, en aval de l'écluse No. 3, et une partie du mur nord, en amont de l'écluse No. 4, ont été abattus et refaits au ciment. Les murs en talus ont été réparés sur toute la longueur.

Depuis l'ouverture de la navigation, l'on a réparé les tabliers des quais et les planchers des hangars à farine. La couverture en tôle du hangar à farine No. 1 a été entièrement réparée, et en partie couverte d'une couche de ciment d'asbeste. Une paire de nouvelles portes supérieures a été posée à l'écluse No. 4, et les vieilles portes ont été réparées. Un appareil de suspension a été posé aux portes inférieures des écluses Nos. 1 et 2 et aux portes supérieures de l'écluse No. 4. Cet appareil fonctionne depuis un an et donne satisfaction générale. Trois cents poteaux d'amarrage ont été posés le long du canal. Les drains de décharge ont été curés, et les levées, sentiers de halage et chemins réparés; le tout est en bon état.

Dragueur à vapeur.

Au commencement de juillet, 1873, le dragueur à vapeur stationné dans le canal Lachine a été envoyé à Rigaud où il a servi à creuser un chenal dans la rivière à la Graisse depuis son confluent avec la rivière des Outaouais jusqu'au village de Rigaud. Au commencement d'août, le dragueur a été ramené sur le canal Lachine où il a servi à creuser un emplacement pour le batardeau à l'entrée du bassin St. Gabriel No. 2 et à enlever la digue à l'entrée du bassin No. 1; plus tard on l'a employé à curer le fond du canal en aval du pont Brewster, et ce travail a duré jusqu'à la clôture de la navigation.

Durant les mois de mai et de juin de cette année, le dragueur a été employé à enlever les débris du batardeau et à approfondir les abords du bassin St. Gabriel No. 3.

Nouveaux travaux.

Le gouvernement ayant décidé de faire des améliorations à l'entrée inférieure du canal Lachine et d'agrandir les docks dans le voisinage, des plans ont été dressés à cette fin et envoyés au département en janvier, 1873. Ces plans divisent les travaux en deux sections, l'une comprenant les travaux projetés à l'entrée, soit: deux écluses, le bassin qui les sépare, un déversoir régulateur et des culées de pont en amont de la seconde écluse; l'autre comprenant les travaux nécessaires pour agrandir et approfondir le bassin actuel No. 2, et construire le bassin Wellington.

Les écluses auront 270 pieds, entre les poteaux tourillons, sur 45 pieds de large, au fond; il y aura 18 pieds d'eau sur les buses.

Le bassin qui sépare les écluses aura 540 pieds de long, 260 pieds de large et 19 pieds de profondeur, soit un pied plus bas que le sommet des buses de l'écluse No. 2.

Le bassin Wellington aura 1,250 de long, 225 pieds de large et 19 pieds de profondeur, le tout entouré d'un mur en pierre de taille et relié à la nouvelle entrée par un chenal de 19 pieds de profondeur traversant le centre du bassin No. 2.

Les soumissions pour ces travaux ont été reçues au mois de juillet, et les travaux de la nouvelle entrée ont été adjugés à MM. A. P. McDonald et Cie qui ont signé le contrat au mois de septembre.

L'excavation pour l'écluse No. 1 et pour le bassin en amont a été commencée immédiadiatement après, et l'on a travaillé jusqu'au moment où les travaux ont été suspendus à cause de la crue des eaux; ils n'avaient pas été repris à la fin de l'année fiscale. L'excavation pour l'écluse No. 2 a été commencée l'automne dernier, discontinuée durant les mois d'hiver et reprise en mars. On construit actuellement un pont temporaire sur l'excavation de l'écluse No. 2, en ligne directe avec la rue du Moulin.

Les entrepreneurs ont ouvert, à Terrebonne, une carrière de laquelle ils ont fait extraire et tailler une grande quantité de pierre pour ces travaux; ils se sont également procuré un remorqueur à vapeur et des bacs pour le transport de cette pierre.

MM. Lemay et Bowie ont obtenu le contrat pour construire le bassin Wellington et pour agrandir et approfondir le bassin No. 2.

Ils ont commencé au mois d'octobre les excavations pour le bassin Wellington et les ont continuées, à intervalles, durant l'hiver.

On a livré une quantité considérable de pierre pour les murs du dock et des planches de sapin pour les fondations. On a pris la pierre à Terrebonne.

Des plans et des évaluations pour l'agrandissement du canal, à partir du pont Wellington jusqu'à Lachine, ont été dressés et soumis au mois de janvier.

Les travaux entrepris par le département, à la fin de l'année fiscale, sur les bassins St. Gabriel, ont été poussés avec vigueur, et le bassin No. 1 était prêt au mois de novembre. A la fin de la saison, le bassin No. 2 était achevé, sauf les quais, une petite partie du revêtement de bois et l'enlèvement du batardeau.

Le batardeau a été enlevé au mois de mai, et le reste de l'ouvrage a été donné à contrat. Au mois d'octobre, on a passé contrat avec MM. Bonneville et O'Brien pour la construction de deux hangars à farine, et les travaux étaient achevés le 15 de juin.

Ci-joint le rapport de M. H. K. Joslin, ingénieur-adjoint résidant.

Rivière St. Pierre.

L'excavation du nouveau chenal dans la rivière St. Pierre a été achevée au commencement de janvier. Le pont du chemin de la Côte St. Paul a été achevé en septembre et, durant l'hiver, on a construit quatre ponts pour l'usage des agriculteurs le long du canal.

Durant les mois de mai et juin, les entrepreneurs ont réparé les talus, creusé des fossés, nivelé les dépôts de rebuts; ce dernier ouvrage n'est pas entièrement achevé.

Rue St. Patrice.

Le 22 octobre, contrat a été signé par M. Hennessey, pour prolonger la rue St. Patrice à partir du chemin de l'aqueduc jusqu'à l'écluse de la Côte St. Paul.

Le nivellement a été commencé immédiatement après et continué jusqu'à l'époque des gelées. On a livré durant l'hiver la pierre pour les culées du pont, les aqueducs en siphon et le macadam.

Après avoir mis le canal à sec, au mois d'avril, on a construit des culées pour le pont établi sur l'entrée du bassin Parkin, Côte St. Paul.

Depuis lors, le pont de la rivière St. Pierre a été achevé et l'on a continué le nivellement et la construction des aqueducs en siphon.

Canal de Beauharnois.

Ce canal a été ouvert à la circulation pendant toute la saison, qui a été de 206 jours. Fermé du 24 novembre 1873 au 23 mai 1874.

Durant la première moitié de l'année fiscale, les drains de décharge, sur le côté sud du canal et sur l'île, ont été complétement curés et l'on a construit dessus cinq ponts pour l'usage des agriculteurs.

On a exhaussé et en partie revêtu de pierre la digue de la Faim et une grande partie des levées du canal en amont de l'écluse de prise d'eau ainsi que dans le voisinage de l'écluse No. 12 et du grand bassin.

Réparé les portes des écluses 12 et 13, posé une nouvelle porte à l'écluse No. 13; on répare en ce moment l'ancienne. Maisons pour les gardiens construites aux écluses 6, 8 et 13.

Charpente du pont-tournant de l'écluse No. 7 renouvelée et peinturée, replanchéié les ponts sur l'écluse No. 8 et le déversoir régulateur; réparé la maison de l'éclusier.

Renouvelé, en avril, pendant que l'eau était hors du canal, partie du tablier de planche sur le bief conduisant au déversoir d'alimentation à l'écluse 14,—réparé les portes inférieures des écluses 7, 8 et 10,—posé de nouveaux rouleaux sous les portes inférieures de l'écluse 6, les portes supérieures de l'écluse 9, trois portes de l'écluse 11 et cinq portes de l'écluse 12.

On a posé des pivots neufs sous les portes inférieures de l'écluse No. 9 et sous toutes les portes de l'écluse No. 12; les poulies des chaînes de toutes les écluses ont été remplacées par des poulies neuves; on a posé cinq nouveaux poteaux de défense: un à chacune des écluses 6, 7 et 10 et deux à l'écluse No. 9.

Réparé les ponts tournants des écluses 7, 9, 14 et celui de St. Timothée. Réparé les bacs traversiers et refait les quais de la traverse No. 1.

Réparé environ 75 pieds de long du mur de soutènement sud de l'écluse No. 11, mur qui avait cédé.

Les quais aux entrées supérieure et inférieure sont en bon état et l'on n'a qu'à enlever la glace et à rajuster les crochets et les poteaux d'amarrage.

Les rigoles, aqueducs en siphon et chemins ont été maintenus en bon état et l'on a donné une attention spéciale aux levées qui ont été exhaussées en plusieurs endroits, des deux côtés du canal, et l'on a posé un grand nombre de poteaux de défense. La maison du contrôleur a été bien réparée, pendant les mois de mai et juin. Ce canal est beaucoup mieux contrôlé depuis la nomination de M. Béique, au mois d'avril dernier.

Prolongement de la jetée a Coteau Landing.

Depuis le dernier rapport on n'a pas travaillé à cette jetée ; on a seulement livré cinquante cordes de pierre pour remplir la superstructure ; toutefois, l'entrepreneur dit qu'il aura terminé avant la clôture de la saison.

Canal de Chambly.

Circulation non-interrompue durant la saison. Canal ouvert pendant 210 jours, ayant été fermé le 20 novembre 1873 et ouvert le 25 avril 1874.

A la clôture de la navigation, le bajoyer est de l'écluse No. 2 avait des fuites considérables et tombait en ruines. On l'a abattu et reconstruit pendant les mois de mars et d'avril ; la pierre avait été taillée pendant l'hiver.

Maçonnerie reparée à toutes les écluses, ainsi que les murs des écluses 1, 3, 5.

Seuils des écluses 2, 5, 4 et 5 en partie réparés.

Construit deux paires de portes dont une paire a été posée à l'écluse No. 4 et l'autre tenue en réserve. Réparations faites aux portes supérieures et inférieures de l'écluse No. 3, aux portes supérieures de l'écluse No. 4 et aux portes inférieures de l'écluse No. 6.

Réparé les ponts tournants 6 et 7 et refait six ponts de chemins ; replanchéié le déversoir de Frayer.

Réparé le quai de St. Jean et reconstruit 144 pieds de la superstructure du pilier d'amarrage à l'entrée inférieure.

Comme prolongement du quai en amont de l'écluse No. 7, on a construit un nouveau quai de 144 pieds de long sur 44 de large.

Rigoles curées, levées réparées, et posé 50 poteaux de défense.

Nouveaux travaux.

Fait un chemin macadamisé sur la levée ouest du canal à partir de l'île St. Thérèse, au pont de Fryer, jusqu'à la limite sud de la ferme d'Edson, distance d'environ 5,000 pieds. Le contrat pour la confection de ce chemin fut adjugé à M. Léandre Robert en novembre 1873, et les travaux étaient achevés au mois de juillet 1874.

Le 30 septembre 1873, contrat a été passé avec M. James Wright pour la construction d'un garde-fou, sur la levée-ouest, sur un parcours de six milles en descendant de St. Jean. Durant l'automne, les piliers ont été posés sur la plus grande partie de la distance ainsi que la main courante, sur un parcours d'environ un mille, quand les travaux furent interrompus par l'hiver ; au mois de juin de la présente année, l'entrepreneur n'avait pas encore pris les travaux.

Le 23 octobre, M. James Sheridan a passé contrat pour la construction de deux maisons en brique, l'une pour l'éclusier du No. 8 et l'autre pour le gardien du pont à Ste. Thérèse.

Au 30 juin, les fondations de pierre étaient achevées et l'on avait commencé la maçonne en brique.

Constructions sur la rivière Richelieu.

Elles comprennent des piliers et estacades pour améliorer le chenal au pont de Belœil et le caisson d'amarrage à l'entrée inférieure du canal de Chambly.

Les contrats ont été adjugés à MM. Bonneville et O'Brien, au mois de janvier. Ce bois a été préparé durant l'hiver ; une partie de ce bois est livrée, et l'on se prépare à commencer les travaux.

Six milles environ du chenal de la rivière, entre St. Jean et Rouse's Point, ont été amélior épar l'enlèvement des roches.

Ce travail a été fait par deux détachements d'hommes et un contre-maître qui agissaient d'après les instructions de ce bureau.

Deux bacs à pierre, construits spécialement pour cet usage, ont été employés pour ce service depuis le mois de juillet jusqu'à la clôture de la navigation. En enlevant ces roches on a obtenu un chenal navigable de sept à neuf pieds de profondeur, à l'eau basse, sur les battures, dans le voisinage de l'Ile aux Noix.

Ecluse et digue de St. Ours.

La navigation a été fermée le 16ème jour de novembre 1873, et ouverte le 16 avril 1874.

Aux quais en amont et en aval de l'écluse, on a assujéti un grand nombre des poteaux et renouvelé les chambres et heurtoirs.

Posé un appareil de suspension au côté est de la porte inférieure. Préparé le bois pour les réparations des portes supérieures après la clôture de la navigation.

Toutes les portes de cette écluses sont maintenant suspendues par le bas à un boulon posé au sommet du mur et l'on a retiré les roulettes à friction. Pendant des années, ces roulettes ont été la cause de retards et de plaintes, et l'on est très-satisfait de les voir disparues. On a consolidé la digue en plaçant 27 toises de pierre à la base et 3 toises autour des culées, sur l'île, comme protection contre la glace. Les constructions sont en bon état.

Rivière St. Francois.

Pendant les mois d'août et de septembre, on a fait une étude de la partie inférieure de cette rivière en vue de déterminer la meilleure manière d'améliorer la navigation, depuis son embouchure, dans le lac St. Pierre, jusqu'au pied des rapides, environ un mille en amont du village de St. Thomas de Pierreville, distance totale d'environ huit milles.

Les levées ont généralement dix pieds environ au-dessus de la ligne des eaux basses et sont formées d'argile et de sable aisément emportés par le courant à l'époque des grandes crues ; il se forme, par suite, dans le chenal, des battures mouvantes de sable et de vase, qui varient plus ou moins chaque année.

En aval du village de St. Thomas, la rivière forme une lagune et présente plusieurs embouchures à l'eau basse. A l'époque des grandes eaux toutes les battures sont inondées, mais à l'époque des eaux basses, il n'y a que deux ou trois pieds d'eau sur les battures qui forment les deux tiers de toute la distance.

Ces variations sont telles qu'il est difficile de déterminer le meilleur moyen de construire un chenal navigable à l'eau basse, pour les navires tirant six pieds d'eau. On croit néanmoins qu'en creusant au dragueur un chenal de 50 pieds de large, suivant une ligne aussi directe que possible, le courant pourrait tenir ce chenal ouvert. Toutefois, il est probable qu'il sera nécessaire de draguer de temps à autre ; mais tel est le seul moyen qui offre quelque chance de succès. Des plans et devis, pour ce travail, ont été expédiés au département en octobre, et l'on prend maintenant des dispositions pour draguer un chenal de cinquante pieds de large et de six pieds de profondeur, depuis le lac St. Pierre jusqu'aux moulins de Pierreville.

Ecluse et digue de ste. Anne.

Navigation close le 20 novembre 1873, et ouverte le 4 mai 1874, soit une saison de 201 jours durant laquelle il n'y a pas eu d'interruption sérieuse. Réparé les portes de l'écluse supérieure et refait les portes inférieures en y ajoutant un appareil de suspension.

Cette méthode de suspension qui dispense des roulettes à friction, a donné satisfaction générale partout où on l'a adoptée. Les portes supérieures s'affaissent beaucoup ; il faudra les réparer l'hiver prochain et l'on devrait, en même temps, enlever les roulettes à friction pour les remplacer par un appareil de suspension.

Une jetée conductrice et une estacade ont été construites sur le côté nord du chenal formant l'entrée supérieure du chenal, et l'on a réparé le pilier nord, en aval de l'écluse. Ce pilier tombe en ruines et il y faudra encore des réparations à l'époque des eaux basses.

Nouveaux travaux.

Il s'agit de former un canal d'environ 1,200 pieds de long sur 120 de large à travers l'extrémité supérieure de la longue batture en aval de l'écluse, avec jetées conductrices de chaque côté du chenal que l'on devra creuser jusqu'à une profondeur $10\frac{1}{2}$ pieds au-dessous de la surface de l'eau, ce qui donnera six pieds sur le seuil inférieur de l'écluse. Au mois de juillet, on a reçu des soumissions pour cet ouvrage et le contrat a été adjugé à M. Albert Becker, de Ste. Anne, qui l'a signé le 22 août 1873.

Immédiatement l'entrepreneur s'assura d'un chantier et de matériaux. La ligne des caissons, sur le côté ouest du chenal, fut tracée le 7 octobre, et le premier caisson fut coulé le 24. Vers le milieu de novembre, il fallut suspendre les travaux à cause de la glace; à cette époque on avait coulé trois caissons, ce qui donnait une longueur totale de 112 pieds. Les travaux furent repris le 15 janvier et continués avec succès jusqu'à la débâcle, au mois d'avril; à cette époque 600 pieds de caisson, de chaque côté du canal, à son extrémité inférieure, étaient achevés et l'on avait commencé la superstructure.

Depuis l'ouverture de la navigation la plus grande partie des matériaux nécessaires pour l'achèvement des quais, à été livrée et l'on s'est procuré l'outillage nécessaire pour reprendre activement les travaux sitôt que l'eau sera suffisamment basse.

Après la formation de la glace, l'ingénieur-adjoint du canal a fait une série de sondages rapprochés sur l'emplacement et dans le voisinage de l'emplacement choisi pour ces constructions et pour les chenaux à chaque entrée, et le résultat de ces sondages a prouvé que l'emplacement était bien choisi.

D'après cette étude, des plans et devis ont été dressés pour la nouvelle écluse et le canal agrandi, conformément au projet.

Les constructions à ce point forment la clef de la route de l'Outaouais et comme les importantes améliorations que l'on fait actuellement aux canaux de Carillon et de Grenville ne pourront être utilisées tant que les constructions sus-mentionnées ne seront pas complètes, il importerait de donner le contrat au plus vîte. Ci-joint le rapport de M. Henshaw, ingénieur-adjoint du canal, donnant le détail complet des opérations de l'année.

Canaux de Carillon et Grenville.

Ils ont bien fonctionné cette année. Fermés par la glace le 18 novembre 1873;—ouverts à la navigation le 6 mai 1874.

Canal de Carillon.

Interruption de 48 heures causée par la rupture accidentelle de la porte inférieure sur le côté sud de l'écluse No. 3.

Après la clôture de la navigation, le bajoyer inférieur, sur le côté sud de l'écluse No. 3, fut enlevé jusqu'au niveau de la rivière. Durant l'hiver, on s'est procuré les matériaux pour les reconstruire et les travaux étaient achevés le 28 avril.

Construit une maison de gardien à l'écluse No. 2, les chambres de la maison de l'éclusier antérieurement occupées par les journaliers, ayant été cédées à l'ingénieur-adjoint pour y établir des bureaux.

La route qui longe le côté nord du canal a été maintenue en bon état, et la main-d'œuvre a coûté la somme ordinaire pour l'entretien des digues et du canal d'alimentation de la rivière du Nord.

Canal de la Chute-a-Blondeau.

A l'écluse No, 4, ou de la Chute-à-Blondeau, les portes et une partie des musoirs ont été réparées.

Nouveaux travaux.

Une digue inclinée, d'environ 1,[illegible]00 pieds de long, à travers la rivière des Outaouais, en amont du village de Carillon, une glissière large de 12[illegible] pieds et longue de 600, pour le passage du bois de service, enfin un canal de trois quarts de mille de long, avec deux écluses. MM. R. P. Cooke et Cie. sont chargés de la construction de tous ces ouvrages. Lorsqu'ils seront achevés, ils remplaceront les canaux actuels de Carillon et de la Chute-à-Blondeau.

La rivière a été très-haute durant l'été de 1873, et jusqu'à une époque assez avancée de la saison, ce qui a considérablement entravé les opérations des entrepreneurs. Une digue temporaire a été construite à travers l'extrémité supérieure de l'emplacement choisi pour l'écluse No. 2, et, de ce point en descendant, 387 pieds de la levée permanente avec sa pointe en coffrage, ont été construits. L'extrémité inférieure de cette construction se relie à la terre ferme et forme un batardeau pour assécher l'écluse ; à cet endroit, on a fait quelques excavations avant la clôture de la saison.

Bien que tout fût prêt pour commencer de bonne heure les travaux de la digue principale, dans le lit de la rivière, la hauteur de l'eau et autres difficultées imprévues ont retardé le commencement des travaux jusqu'au 12 septembre ; à cette date on a commencé à poser les seuils pour l'empellement en charpente du côté sud.

On a continué ce travail jusqu'au 1er octobre, date à laquelle l'eau est devenue tellement haute qu'il a fallu discontinuer.

Durant l'hiver on s'est procuré, à la carrière de Ross, une grande quantité de pierre que l'on a presque toute taillée et transportée sur le lieu des travaux.

On a réussi à construire une forte digue temporaire en amont de l'emplacement de l'écluse No. 2, pour protéger les levées et autres constructions contre les inondations du printemps.

Dans leurs ateliers et leurs chantiers, les entrepreneurs ont préparé une grande quantité d'outils et de matériaux pour les travaux de la saison suivante.

Depuis l'ouverture de la navigation, ils ont fait venir une grande quantité de bois pour leurs travaux qui, toutefois, à cause de la trop grande crue de l'eau, n'ont pu être commencés qu'à la fin de l'année fiscale.

On trouvera de plus amples détails sur les opérations de l'année dans le rapport ci-inclus de M. Bell, ingénieur-adjoint-résidant.

Canal de Grenville.

Les portes des écluses 5, 6, 7 et 8 ont été réparées et trois balanciers renouvelés. Avant l'ouverture de la navigation, quatre chaperons de tourillons et de nouvelles ancrures avec collier, ont été posés aux écluses 6, 7 et 8. Les murs de ces écluses ont été rejointoyés et le seuil de l'écluse No. 7 réparé.

La maçonnerie des piliers en aval des portes inférieures de l'écluse No. 6 devra être refaite au printemps prochain, et il faudra réparer les portes inférieures de l'écluse No. 7.

On a fait les réparations nécessaires aux portes du pont-tournant et à la maçonnerie de l'écluse No. 9.

L'écluse No. 11 ne demandait pas de réparations. L'appareil de suspension a été posé aux portes au mois de mai, et les ponts tournants ont été réparés. Tous fonctionnent bien. Lit du canal complètement curé en avril et reparé les levées, sentiers de halage et clôtures. On a posé des poteaux d'amarrage là où ils étaient nécessaires.

Les murs des écluses Nos. 5, 6, 7 et 8 tombent en ruines. Les nouvelles écluses qui doivent les remplacer devraient donc être commencées la saison prochaine afin d'éviter, s'il est possible, de grandes dépenses pour réparations.

Dragueur a vapeur

Le dragueur à vapeur a été employé à approfondir l'entrée supérieure, cela jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle un accident arrivé à la chaudière l'a mis entièrement hors de service pour le reste de la saison. Durant les mois de mai et juin de la présente année, le dragueur a été employé à creuser l'entrée à Grenville.

Nouveaux travaux.

Ces travaux sont exécutés, en vertu de trois contrats distincts, par M. Goodwin, et se continuent actuellement ; ils comprennent trois sections, trois écluses, des déversoirs, etc.

Sur la section No. 1 on n'a fait autre chose qu'enlever une pointe de roche à l'un des coudes, élargir et approfondir le canal à l'extrémité inférieure de la section et construire un déversoir de décharge.

L'écluse No 10, qui forme partie de la section No 2, a été commencée et presque achevée

durant l'hiver. L'excavation des abords de cette écluse a été continuée jusqu'à la profondeur requise de dix pieds, et les talus ont été protégés par un mur solide de maçonnerie sèche.

Les portes ont été posées au mois de mai,—mais la maçonnerie n'étant pas complétement achevée, on ne s'est pas servi de l'écluse.

Au commencement du printemps, on a creusé la chambre de l'écluse No 9, sur la section 3, et posé les plateformes des seuils ; on a aussi préparé le fond pour la maçonnerie qui a été commencée le 1er juin, et trois assises de maçonnerie ont été posées. L'excavation des abords est bien avancée et une partie considérable du mur en maçonnerie sèche, pour protection, a été construite.

Durant l'année, M. Goodwin s'est borné presqu'entièrement à travailler à la construction des écluses Nos. 9 et 10 et de leurs abords. Les travaux de la section, compris dans son contrat et si nécessaires pour le bon fonctionnement de ce canal, devraient être achevés le plus tôt possible.

A l'entrée inférieure de ce canal, il y a quatre écluses qu'il faudra agrandir, car leurs dimensions actuelles ne correspondent plus aux améliorations faites sur la ligne. D'ailleurs elles sont en fort mauvais état et demanderaient des réparations considérables. On doit donc donner immédiatement à contrat la construction des nouvelles écluses. Je puis dire la même chose des travaux d'élargissement le creusement sur la section.

Les portes de l'écluse No. 9, faites à la journée, étaient achevés au mois de juin, mais il n'est pas probable que cette écluse soit terminée pendant la saison.

On prépare et livre les matériaux pour le pont tournant sur l'écluse No 9, et on pourra les employer sitôt que les murs de l'écluse seront finis. On trouvera dans le rapport ci-joint de M. Parent, ingénieur-adjoint-résidant, de plus amples détails sur les travaux.

Canal de la Culbute, haut de l'Outaouais.

Il se trouve sur le rapide de la Culbute et comprend deux écluses accolées, une digue inclinée, et les digues et piliers d'amarrage nécessaires pour former un chenal navigable à travers le rapide.

Le 14 août 1873, contrat fut passé avec MM. William Davis et fils, d'Ottawa, pour ces constructions; les MM. Davis commencèrent immédiatement à déblayer le bois et à construire les bâtiments nécessaires.

Une digue temporaire a été jetée à travers la gorge qui se trouve à la tête du rapide de la Culbute ; cette digue envoie l'eau dans le chenal de Pembroke en tournant la pointe de l'île aux Allumettes.

On a aussi établi des digues en amont et en aval des chambres des écluses et à travers le chenal du milieu, en amont de l'emplacement de la digue ; ces constructions suffisent à assécher l'emplacement des travaux.

Au mois de décembre, on a commencé un caisson d'amarrage à l'extrémité inférieure de l'écluse No. 1 ; au mois de février, ce caisson avait atteint une hauteur de sept pieds au-dessus de l'eau basse et avait 125 pieds de longueur.

On a aussi commencé les fondations de la digue de l'Islet, et l'on a travaillé à l'excavation des chambres d'écluses durant l'hiver. On a fait les cadres des seuils et préparé d'autres matériaux durant les mois de mars et d'avril.

On a livré depuis une grande quantité de matériaux, et les entrepreneurs seront prêts à reprendre les travaux sitôt que l'eau aura baissé jusqu'à son niveau d'été.

Pour plus amples détails, voir le rapport ci-joint de M. Perry, ingénieur-adjoint résidant.

Chenal de Pembroke, ou du Sud.

Une étude de ce chenal fut ordonnée le 15 janvier, en vue de former un chenal navigable pour franchir les rapides. M. J. G. Johnson, I. C., ayant été désigné pour ce service, se rendit à Pembroke, avec un personnel d'aides, et les opérations furent commencées. Après bien des difficultés, l'étude était achevée vers le 15 avril. Il y a, sur cette ligne, deux rapides à racheter ; ils sont séparés par une distance de 10½ milles ; le rapide inférieur, ou de Paquette, est divisé en deux chenaux distincts et présente une chute de 8 pieds 1 pouce, à l'eau basse.

Le chenal du nord, ou de Mulligan, a $2\frac{1}{2}$ milles de long, et le chenal du sud quatre milles ; les deux chenaux sont étroits, sinueux et peu profonds ; le fond est rocheux.

Le chenal nord est le plus direct et l'on peut racheter la chute en construisant une écluse et une digue au pied des rapides en barrant plusieurs petits chenaux transversaux qui relient les deux chenaux principaux, en élevant le niveau du petit lac aux Allumettes au-dessus de celui des rapides et approfondissant l'entrée supérieure en enlevant environ 10,300 pieds cubes du roc solide du lit de la rivière, ce qui augmentera considérablement le coût des travaux qui sont évalués à $211,000. On se propose de construire l'écluse sur le même plan que celle du canal de la Culbute.

Le rapide a environ 3,700 pieds de longueur ; il est peu profond et présente une chute de 12 pieds et un pouce, à l'eau basse.

L'entrée supérieure est très-peu profonde également, et il faudra enlever du lit de la rivière 15,000 verges cubes de roc solide, ce qui augmentera encore le coût des travaux. Les améliorations à faire à ce rapide coûteront $200,000, d'après l'évaluations, soit un total de $411,000.

Le chenal de la Culbute, ou du nord, a également été examiné par M. Johnson que la profondeur de l'eau est celle qu'avaient antérieurement indiquée MM. Walter, Shanly et Clarke.

Ci-joints des états des amendes et dommages perçus sur ces canaux, et des tableaux des hauteurs maxima et minima de l'eau pour chaque mois de l'année.

J'ai l'honneur, etc.,

John G. Sippell,
Ing.-contrôleur.

A M. E. Braun,
Secrétaire des Travaux Publics,
Ottawa.

Canal Lachine.

Etat du montant des amendes et dommages perçus durant l'année expirée au 30 juin, 1874.

Date.	Nom des navires	Patrons ou propriétaires.	Amendes.	Dommages.	Montant.
1873.			$ cts.	$ cts.	$ cts.
Juil. 23	Barge Pontiac	Daoust....................	5 00		
30	do Cartier	Park	10 00	10 00	
Août, 13	do Intrepid	Cie. Trans. de Montréal...	5 00		
27	do Cruiser	do	2 00		
30	do Oneida	McTheré	5 00		
30	Vapeur City of Ottawa....	Park	10 00		
30	Propulseur Lake Michigan.	....	30 00		
Sept. 8	Vapeur Picton........ .	Cie. de navigation.........	....	500 00	
12	Barge Sultan....	Rivières	5 00		
17	do McCarthy.........	Cie. Trans. de Montréal...	5 00		
17	do Kate..............	St. Denis.................	2 50		
29	do Minnie	Miller et Jones...........	20 00		
Oct. 13	do Victor	Cie. Trans. de Montréal...	10 00	40 00	
13	do Tweed	McVhue	4 00		
....	do Teviot	do	4 00		
Oct. 16	do St. Pierre	Dusseault	....	20 00	
20	do Game	Cie. Trans. de M. et O....	4 00		
25	do Queen Victoria	Paquin..	5 00		
Nov. 1	do E. W. Eaton	do	5 00		
1874.					
Juin, 17	Vapeur Spartan...........	Cie. Canad. de navigation.	....	4 00	
18	Barge Caroline	Vian......................	....	10 00	
24	Radeau Staves.............	Leslie	20 00		
25	Barge Rideau	McLean..................	5 00		
26	do Waterloo	Martin	5 00		
			161 50	584 00	745 50

M. CONWAY,
Contrôleur.

Bureau du Canal Lachine
Montréal, 1er juillet 1874.

CANAL. BEAUHARNOIS

ETAT du montant des amandes et dommages perçus durant l'année expirée le 30 juin, 1874.

Date.	Nom des navires.	Patron ou propriétaire.	Montant.	Observations.
1873.			$ cts.	
Juil. 10	Yacht...................	Campbell.................	3 50	Dommage à l'écluse 13.
Août 7	Williamstown	Baré	10 00	Amende.
Sept. 1	Vapeur Africa	Proctor et Cie	5 00	do
1874.				
Mai 17	B. Shamrock	Chaffey et Frères.........	8 00	
Juin 1	B. Rover	Miller et Jones............	4 00	
do 10	B. Lorne	Cie. T.M..................	4 00	Dommage à l'écluse 11.
do 14	Vapeur Scotia	Capt. Scott...............	40 00	Amende.
do 23	Radeau	Cie. de la baie de Collins ..	5 00	
do 24	Vapeur Bruno	Robert et Cie......	3 00	Dommage à l'écluse 9.
do 24	do Africa.	Patterson et Cie	4 00	do 6.
do 24	do Manitoba	Gillespie et Robert	20 00	Amende.
do 24	do Bohemian	Cie. Canal de N.....	11 30	Dommage à l'écluse 11.
		Total.........	117 80	

J. F. BÉIQUE,
contrôleur.

Bureau du Canal
Melocheville, 1er juillet 1874.

CANAL CHAMBLY.

ETAT du montant des amendes et dommages perçus durant l'année expirée le 30 juin 1874.

Date.	Nom des navires.	Patron ou propriétaire	Montant.	Observations.
1873.			$ cts.	
Juillet 6	Vapeur H. G. Tisdale	Capt. Murray	1 50	
Août. 1	Bateau M. P. Cantwell ..	Capt. Ferry	1 00	
			2 50	
	Quaiage	....	16 70	
	Amende..................	....	7 00	
	Loyer de terrain	....	12 00	
		Total	38 20	

C. PRÉFONTAINE,
Contrôleur.

Bureau du canal Chambly
Chambly, 23 juillet 1874.

ECLUSE ET BARRAGE DE ST. OURS

ETAT du montant des amendes et dommages perçus durant l'année expirée le 30 juin 1874.

Date.	Nom des navires.	Patron ou propriétaire.	Montant.	Observations.
1873.			$ cts.	
Juillet 4	B. A. A. Buell..........	Capt. L. Roch........	2 00	Dommage aux portes.
do 26	B. J. E. Walker.........	Capt. T. Belleville........	1 00	do au quai.
Sept. 11	B. G. G. McNeil	Capt. J. Lively..........	1 00	do aux portes.
Oct. 18	B. Guide	Capt. J. B. Aubin	10 00	do à la ventelle.
		Total...........	14 00	

LÉVI LARUE,
Contrôleur.

Bureau de l'écluse de St. Ours,
St. Ours, 1er juillet 1874.

CANAUX DE CARILLON ET GRENVILLE.

ETAT des montants perçus pour loyer d'emplacements pour bois de corde, sur les bords du canal, pour l'année expirée au 30 juin 1874.

Section.	Propriétaire.	Quantité.	Taux.	Montant.
			cts.	$ cts.
Ecluse No. 4..........	John Douglass....................	170	2	3 40
Ecluses Nos. 5, 6, 7 et 8.	T. et W. Owens......................	650	2	13 00
do do	Joseph Derrick	150	2	3 00
Ecluse No. 9............	Allan Cameron	150	2	3 00
	Total................	....	....	22 40

WM. B. FORBES
Contrôleur.

Bureau des canaux de Carillon et Grenville,
Carillon, 14 août, 1874.

CANAUX DE CARILLON ET GRENVILLE.

ETAT des sommes perçues pour l'hivernage des navires dans le canal de Carillon, durant la saison de 1873-74.

Date.	Noms des propriétaires.	Désignation du navire.	Taux.	Montant.
1874.			$	$ cts.
Mai 7..........	R. Allan	Un vapeur	8	8 00
	R. Allan	Cinq barges	4	20 00
Mai 8..........	F. et W. Owens..................	Un vapeur	8	8 00
	F. et W. Owens..................	Six barges.	4	24 00
	Capitaine Gillot	Un bateau américain...........	4	4 00
	Cie. de navig. d'Ottawa et Rideau.	Une barge..................	4	4 00
		Total	....	68 00

DANIEL MURPHY,
Percepteur.

Carillon, 13 juillet 1874.

CANAUX DE CARILLON ET GRENVILLE.

ETAT du montant des amendes et dommages perçus durant l'année expirée au 30 juin 1874

Date.	Nom du navire.	Patron ou propriétaire.	Montant.	Remarques.
1873.			$ cts.	
Juillet 18	B. Wand..............	G. Bothurd.............	10 00	Dommages à la porte 11.
Juillet 24	King of the North	G. Sanders............	2 00	Insulte et tracas.
		Total	12 00	

G. SCHNEIDER,
Percepteur des péages.

Bureau du percepteur,
Grenville, 1er juillet 1874.

Canal Lachine.

Etat indiquant la hauteur d'eau sur le busc de l'écluse No. 1, à l'entrée inférieure et sur l'écluse No. 5 à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 1, busc inférieur.				Ecluse No. 5, busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	20	6	18	10	12	1	11	1
Août	18	10	17	5	11	2	10	3
Septembre	17	6	17	0	10	6	9	11
Octobre	19	1	17	3	11	1	10	0
Novembre	19	2	17	10	11	2	9	11
Décembre	34	7	20	8	11	5	9	6
1874.								
Janvier	34	7	32	2	12	10	10	8
Février	32	2	29	8	11	11	10	5
Mars	31	7	28	9	12	6	10	6
Avril	30	5	22	10	12	5	11	1
Mai	24	6	20	1	14	10	11	9
Juin	24	0	22	2	14	6	13	7

Canal Beauharnois.

Etat indiquant la hauteur d'eau sur le busc de l'écluse No 6, à l'entrée inférieure et sur l'écluse No 14, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 6, busc inférieur.				Ecluse No. 14, busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	12	2	11	2	12	6	12	1
Août	11	2	10	6	12	5	11	11
Septembre	10	6	10	0	12	4	11	8
Octobre	10	10	10	0	12	0	11	7
Novembre	10	9	10	2	12	0	11	4
Décembre	12	0	10	2	12	10	11	2
1874.								
Janvier	19	0	12	0	13	0	11	9
Février	17	0	15	6	14	0	12	5
Mars	17	6	13	0	14	0	12	6
Avril	13	0	11	7	13	0	12	2
Mai	14	2	11	6	13	4	12	9
Juin	14	0	13	3	13	0	12	6

ECLUSE ET BARRAGE DE ST. OURS.

ETAT indiquant la hauteur d'eau sur le busc de l'écluse de St. Ours, durant l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	11	3	9	7	10	0	8	7
Août	9	9	8	3	8	9	8	0
Septembre	8	6	7	7	8	1	7	7
Octobre	11	5	8	2	9	8	7	5
Novembre	11	7	9	3	9	5	8	4
Decembre	14	11	11	5	10	10	8	6
1874.								
Janvier	16	10	10	10	13	1	9	3
Février	15	8	13	7	11	4	10	2
Mars	18	4	14	9	13	9	10	7
Avril	17	4	14	1	13	1	10	5
Mai	17	8	13	1	13	8	12	1
Juin	17	1	14	7	13	3	11	5

CANAL CHAMBLY.

ETAT indiquant la hauteur d'eau sur le busc de l'écluse No. 9, à l'entrée inférieure, et sur l'écluse No. 1, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 9, busc inférieur.				Ecluse No. 1, busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	11	3	9	9	10	0	9	4
Août	10	1	8	9	9	4	8	6
Septembre	9	2	7	1	9	4	8	4
Octobre	10	10	7	9	10	6	8	1
Novembre	10	9	9	6	10	1	8	10
Decembre	15	1	9	5	10	4	9	5
1874.								
Janvier	20	0	13	0	11	6	9	9
Février	20	6	18	8	11	4	10	0
Mars	18	4	15	7	11	4	10	0
Avril	15	6	12	3	11	3	10	0
Mai	16	10	13	5	11	9	10	0
Juin	16	2	14	1	11	6	10	9

ECLUSE ET BARRAGE DE STE. ANNE.

ETAT indiquant la hauteur d'eau sur les bucs inférieur et supérieur de l'écluse Ste. Anne, durant l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	9	7	8	9	10	8	8	2
Août	8	7	7	8	8	2	6	9
Septembre	7	8	7	5	6	10	6	5
Octobre	8	9	7	5	8	9	6	11
Novembre	8	6	7	8	8	9	7	8
Decembre	9	0	7	8	7	10	7	5
1874.								
Janvier	10	0	9	0	8	0	7	4
Février	9	10	8	6	8	0	7	1
Mars	10	0	9	0	8	6	7	3
Avril	9	9	8	9	8	10	7	5
Mai	12	6	9	1	13	5	8	3
Juin	12	6	11	3	13	5	12	2

CANAL CARILLON.

ETAT indiquant la hauteur d'eau sur le busc de l'écluse No. 1, à l'entrée inférieure, et sur l'écluse No. 3, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée au 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 1, busc inférieur.				Ecluse No. 3, busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.	Pd.	Pc.
Juillet	10	7	8	7	11	0	8	2
Août	8	7	7	2	8	2	6	3
Septembre	7	2	6	6	5	9	6	7
Octobre	9	6	7	2	9	5	6	7
Novembre	9	5	8	4	9	8	8	1
Decembre	9	3	8	6	9	0	8	0
1874.								
Janvier	10	1	8	4	9	6	7	4
Février	10	3	9	2	9	4	7	2
Mars	10	9	9	0	9	8	6	6
Avril	9	9	8	0	9	1	6	9
Mai	14	11	8	8	16	6	9	0
Juin	14	10	12	11	16	6	14	2

Canal de la Chute a Blondeau.

Etat indiquant la hauteur d'eau sur les buscs inférieur et supérieur de l'ecluse No. 1 à la Chûte à Blondeau, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	12	6	9	5	12	0	9	3
Août	9	4	7	0	9	3	7	6
Septembre	7	5	6	7	7	6	6	8
Octobre	8	10	7	5	8	11	7	6
Novembre	9	4	8	9	9	7	8	11
Décembre	10	6	9	6	11	6	9	6
1874.								
Janvier	10	6	9	6	13	6	10	0
Février	10	6	9	4	16	9	13	0
Mars	10	2	8	2	13	6	11	6
Avril	8	10	9	10	10	9	9	10
Mai	17	6	9	5	17	5	9	6
Juin	17	8	15	4	17	6	15	2

Canal de Grenville.

Etat indiquant la hauteur d'e au sur le busc de l'écluse No. 5, à l'entrée inférieure, et sur l'écluse No. 11, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 5, busc inférieur.				Ecluse No. 11, busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1873.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
					Nouvelle écluse.			
Juillet	12	6	9	3	16	7	13	10
Août	9	3	7	6	14	0	11	10
Septembre	7	10	6	11	12	7	12	0
Octobre	10	5	7	11	15	3	12	7
Novembre	10	6	9	4	15	3	12	3
Décembre	11	6	9	8	13	3	11	7
1874.								
Janvier	16	0	9	0	13	5	12	2
Février	18	0	15	0	13	0	11	10
Mars	15	0	10	0	14	2	11	10
Avril	10	9	9	0	14	6	12	3
Mai	17	6	10	2	22	0	14	0
Juin	17	6	15	2	22	2	20	1

CANAL

ETAT des pouvoirs d'eau, des lots à bâtir, et

Date du bail.	Durée du bail.	Premiers locataires.	Occupants actuels.	Numéros des lots.
13 mar., 1851.	21 ans, renouvelable	Geo. et Wm. Tate............	George Tate	5arp.15per.(fr.)
....	....	....	Ferrier et Cie................	....
....	....	....	W. M. Mooney et Cie.........	....
28 juil., 1856.	do	Frothingham et Workman.....	Frothingham et Workman.....	No. 1.........
....	....	....	J. et H. McLennan............	N.E. ½ du No. 2
23 sept., 1854.	do	W. P. Bartley.................	W. P. Bartley et Cie	3 et 4, et ½ du 2
....	....	....	James McDougall et Cie.......	5 et ½ of 6 ....
....	....	....	Peck, Benny et Cie............	½ du 6 et 7.....
7 sep., 1849.	do	James Harvey..................	John M. Young	No. 8 ....
15 mars, 1851.	do	T. Peck et Cie., ancnt. J. Harvey	Peck, Benny et Cie...........	E. ½ du No. 9..
15 mars, 1851.	do	T. Peck et Cie................	do	W. ½ et No. 9..
10 mars, 1848.	do	do	do	No. 10 ....
16 oct., 1848.	do	Jas. McDougall...............	James McDougall et Cie	No. 11 ....
28 mai, 1847.	do	Ira Gould, ancient. Thorne et Heward	Ira Gould et fils	No. 12 et 13 ...
27 mai, 1847.	do	Ira Gould	do	No. 14 ....
25 fév., 1851.	do	Succ. de T. D. Bigelow et Cie.	Pillow, Hersey et Cie	No. 15 ... .
15 fév., 1851.	do	Holland et Dunn, maint. T. F. Miller.......................	do	No. 16 ....
1er mars, 1851.	do	W. Lyman et Cie..............	Lymans, Clare et Cie..........	No. 17 .. ..
11 mars, 1851.	do	Grant, Hall et Cie	Cie., d'entrepôt de Montreal...	No. 18 et 19 ...
5 mars, 1851.	do	Augustin L'Abbé....	Cie., d'expédition de Montréal et d'Ottawa.....	Ile No. 5......
14 fév., 1851.	do	Young et Gould, principaux locataire	....	Voir observat..
		SOUS-LOCATAIRES.		
30 mai, 1853.	....	Augustin Cantin..............	Augustin Cantin...............	No. 1 ....
		John McDougall........... ..	John McDougall	No. 2 ....
			Thompson	....
		Ogilvie et McLennan	Mutton frères, Wood et Dunlop	½ du 3 ....
		Robert Forsyth	Robert Forsyth...............	do ....
		Mulholland et Crathern	George Stacy.................	No. 4 ... .
		Fisher et fils..	Fisher et fils.................	No. 5 ....
			John Fee.....................	....
		Ogilvie et McLennan....	P. J. Kearney et Cie...	No. 6 ....
		A. W. Ogilvie et Cie...	A. W. Ogilvie et Cie.........	No. 7 ....
		John McDougall...............	John McDougall...............	No. 8 ... .
		J. et D. Smith................	J. et D. Smith.......... ..	No. 9 ... .
			Ulric Charest.	....
			Tees Brothers................	....
			George Outram	....
		Morland, Watson et Cie.......	Morland, Watson et Cie	No. 10 et 11...
		McGauvran et Tucker	McGauvran et Tucker.........	No. 12 ....
			John Ostell..........	....

LACHINE.

autres, affermés à différentes personnes.

Situation des lots.	Destination.	Force du pouvoir d'eau affermé.	Date depuis laquelle le bail est en vigueur.	Loyer annuel.	Observations.
..S. O. coin du basin No. 2..	Moulin à scie et bassin de radoub	4 moulanges.	1er jan. 1851..	$ 1,000 00	
....	Moulin à ardoise et fab. de peint. pour toitures....	....	....	....	
....	Fabriques de clous à cheval....	....	....	....	
..Côté S. basin 2	Entrepôt et dépôt de charbon..	Zéro	1er juin 1855..	392 00	
.. do	Elévateur à vapeur..........	do	do ..	264 00	
.. do	Fonderie et atelier de machines.	12 moulanges	1er jan. 1854..	1,290 00	
.. do	Elévateur et moulins à farine..	4 sur cha. des lots 5, 6 et 7 et zéro sur 2, 3 et 4.	....	1,128 00	
.. do	Fabrique de clous et fiches. ...	....	....	....	
.. do	Moulins à farine et élévateur..	4 moulanges.	23 nov. 1846...	430 00	
.. do	Fabrique de clous et fiches.....	....	1er jan. 1851..	110 00	
. do	do do	Zéro.. ..	1er avril 1851..	110 00	
.. do	Laminoir..	4 moulanges.	23 nov. 1846...	430 00	
.. do	Moulin à farine et élévateur...	do	do ..	430 00	
.. do	do do ...	8 moulanges.	1er mai 1847..	432 00	
.. do	do do ...	4 moulanges.	do ..	432 00	
.. do	Fabrique de clous et fiches.....	do	1er jan. 1851..	430 00	
.. do	Laminoir	do	do ..	430 00	
.. do	Fab. d'huile, couleurs drg. et plâ.	do	1er juil. 1851..	430 00	
.. do	Moulin à farine, élévateurs et entrepôts..........	8 moulanges.	1er jan. 1851..	860 00	
Entre les anc. et nouv. canaux en amont de l'éc. St. Gabriel	Chantier de navires.	Zéro.......	do ..	100 00	
..St. Gabriel ou écluse No. 3, de chaq. côté	....	Tout le surplus d'eau disponible non moins de 20 moulanges.	1er mars 1851	1,680 00	Tous les terrains entre les limites de la cité, Montréal, et le prol. de la rue Guy excepté l'île formée par le canal, et les parties déjà occupées.
..Côté N. O. du Canal	"*Canada Marine Works*"......	2 moulanges.			
do	Fonderie et atelier de machines.				
	Filature de laine..............				
.. do	Fab. de meubles et filature de coton				
.. do	Atelier de marbrerie..........				
.. do	Fabrique de clous.......				
.. do	Filature de laine				
....	Atelier de machines...........				
.. do	Fabrique de caoutchouc........				
.. do	Moulins à farine et élévateur..				
.. do	Fonderie et atelier de machines.				
.. do	Atelier de machines à battre...				
....	Fabrique de meubles				
....	do				
....	Atelier pour la taille des limes.				
.. do	Fabrique de scies				
.. do	Moulins à scie et à raboter....				
....	Chantier de bois de construc...				

CANAL

ETAT des pouvoirs d'eau, des lots à bâtir, et

Date du bail.	Durée du bail.	Premiers locataires.	Occupants actuels.	Numéros des lots.
30 mars 1853..	....	J. A. Converse	J. A. Converse	No. 13 ... .
			James Shearer.........	....
		James Shearer................	James Shearer.....	No. 14 ....
		Ogilvie et McLennan..........	Morland, Watson et Cie.......	No. 15 ....
		Tees, Frères..	Tees, Frères	No. 16 ....
		John Ostell..........	John Ostell	No. 17 ....
			N. R. Mudge.................	....
4 août 1860...	21 ans..	William Parkyn, principal locataire	....	3 acres et $9\frac{8}{10}$ perches, anglais ....
		SOUS-LOCATAIRES.		
		R. et J. Brodie	R. et J. Brodie	No. 1 ....
		J. J. Higgins	J. J. Higgins	No. 2 ....
		Frothingham et Workman.....	Frothingham et Workman	No. 3 ....
		do do	do do	No. 4 ....
		Patrick Dunn	Patrick Dunn	No. 5 ....
		Joseph Dunn	Joseph Dunn................	No. 6 ....
		James Parkyn.................	James Parkyn	No. 7 ....
		G. Gilmour	G. Gilmour	No. 8 ....
		O. L. et R. S. Clarke........	O. L. et R. S. Clarke........	No. 9 ....
		W. L. Kinmond et Cie.......	W. L. Kinmond et Cie	No. 10 ....
		R. A. Coulon	R. A. Coulon	No. 11........
1er mai 1859..	Bon plaisir du gouvernement.	Hamilton et Gildersleeve......	Cie. canadienne de navigation..	....
7 sept. 1864...		Ligne américaine de vapeurs...	do	....
2 juillet 1866..		Cie. de navig. du St. Laurent.	do	....
6 juillet 1869..		Henry Shackell	Henry Shackell et Cie.........	....
20 juil. 1870..		Henry Shackell et Cie.........	do	. ...
1er mai 1859..		M. K. Dickinson	Cie. d'expédition de Montréal et Ottawa	....
1er oct. 1859		Moseley et Lewis.	Moseley et Lewis	Eau à la trav. du G. T. près du lot de Cantin, Tuy. de 3 pcs
9 déc. 1862...		J. M. Currier et Cie..........	....	Lot près le bas St. Gabriel, côté nord du canal ......
24 fév. 1858..	15 ans.....	Patrick Evers	Patrick Evers	Lot à la Côte St. Paul, côté N. du canal ...

LACHINE.—*Suite.*

autres, affermés à différentes personnes.

Situation des lots.	Destination.	Force du pouvoir d'eau affermé.	Date depuis laquelle le bail est en vigueur.	Loyer annuel.	Observations.
				$ cts.	
Côté sud est du canal	Fab. de cordage et moul. à plât.				
.. do	Chantier de bois de construct..				
. do	Fabrique de portes et fenêtres.				
.. do	Fab. de haches et outils tranc..				
....	Fab. de meubles............				
.. do	Fab. de portes et fenêtres......				
....	Moul. à ardoise, etc., pour toit.				
A l'écluse No. 4, Côte St. Paul, côté S. du canal	... .	Tout le surp. d'eau pas moins de 20 moula.	1er fév. 1853..	1,601 00	
do	Moulin à farine...............				
do	Fabrique de haches.......... ..				
do	Fabrique de pelles.				
do	Fabrique de faux......				
do	Fab. de clous à chevaux.......				
do	Fab. de clous découpés......				
do	Moulins à farine et élévateur..				
do	Fab. de tarières				
do	Fab. de clochettes pour train..				
do	Fab. de limes, ressorts et de courroies de cuir				
do	Moulins à scie				
Au bassin No 1..	Hangar à fret............ ...	....	1er mai 1859.	75 00	
do ..	do	....	1er mai 1864..	20 00	
do ..	do	....	1er mai 1866..	20 00	
do ..	do	... .	1er mai 1869..	20 00	
do ..	do	....	1er mai 1870..	30 00	
do ..	do	....	1er mai 1859 ..	60 00	
....	Tannerie	....	1er oct. 1859..	10 00	
....	Chantier de bois de construction.	....	9 déc. 1869 ...	200 00	
....	Exploitation agricole...	....	1er jan. 1859..	40 00	

AGRANDISSEMENT DU CANAL LACHINE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR, CANAL LACHINE,

MONTRÉAL, juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les travaux d'agrandissement du canal Lachine, pour l'année expirée au 30 juin 1874.

A l'ouverture de l'année fiscale, les travaux des bassins de St. Gabriel, commencés par M. S. Bonneville, durant l'automne de 1872, ont été placés sous la direction de M. Conway, contrôleur du canal. Les travaux ont été exécutés à la journée et étaient presque terminés l'automne dernier. La partie non terminée, qui comprenait les chemins macadamisés en arrière des moulins, a été adjugée, au mois de mai, à MM. Campbell et Reniger qui n'ont fait travailler que lentement.

Au mois d'octobre, MM. S. Bonneville et D. O'Brien passèrent contrat pour la construction de deux hangars à farine aux bassins de St. Gabriel, et ces hangars étaient achevés, d'une manière satisfaisante, le 15 de juin. Ces hangars, dont l'un situé sur le côté-sud du bassin No. 1 et l'autre sur le côté-nord du bassin No. 2, ont chacun 756 pieds de long et 40 pieds de large, et sont de construction solide. On ne s'en n'est pas encore servi parceque les quais et chemins avoisinants ne sont pas achevés.

Au mois de septembre, contrat a été passé, avec MM. A. P. McDonald et Cie., pour la construction d'une nouvelle entrée du canal, à Montréal, au sud-est de l'entrée actuelle. On y établira deux écluses, avec bassin intermédiaire. Lorsque ce travail sera terminé, les navires tirant dix-huit pieds d'eau pourront passer en cet endroit, et l'on aura deux fois plus d'espace qu'aujourd'hui.

Au commencement d'octobre, contrat a été passé avec MM. Lemay et Bowie pour construire le bassin Wellington et agrandir et approfondir le bassin No. 2.

Le bassin Wellington est situé à l'ouest du bassin No. 2, sur le côté-sud du canal, parallèlement à la rue Wellington. Il aura 1,250 pieds de long, 225 de large, 19 de profondeur, et sera relié au chenal profond par le bassin No. 2.

Les excavations pour l'écluse No. 1 ont été commencées l'automne dernier, mais suspendues, pendant la saison des hautes eaux, jusqu'au 11 juin. A la suite d'une nouvelle crue, les travaux ont encore été interrompus le 18 courant, et n'étaient pas repris à la fin de l'année.

On extrait et taille à Terrebonne la pierre nécessaire pour la maçonnerie de cette écluse ; 730 verges cubes de pierre pour la façade et 680 verges de blocage sont maintenant prêtes. L'excavation du bassin entre les écluses Nos. 1 et 2 a aussi été commencée l'automne dernier et discontinuée durant la saison des hautes eaux ; 160 verges cubes de pierre, pour la façade de cette construction, ont été préparées à la carrière de Terrebonne.

L'excavation de l'écluse No. 2, commencée l'automne dernier et discontinuée durant l'hiver, a été reprise au printemps. On a enlevé 9,275 verges de terre et 595 verges de vieille maçonnerie. On a préparé, à la carrière, 730 verges cubes de pierre de taille pour la façade et 685 verges de blocage.

On construit actuellement, sur l'alignement de Mill Street, un pont temporaire qui servira à passer le canal pendant les travaux. Les travaux du bassin Wellington ont été commencés sitôt le contrat signé. On a fait 35,700 pieds d'excavation dans la terre, et livré 712 verges de pierre de taille, 3,360 verges de blocage et 62,000 pieds de planches. On extrait et prépare la pierre à Terrebonne pour la transporter par bacs et remorqueurs à vapeur. Des plans et devis pour l'agrandissement du canal actuel et de la tranchée séparée à partir de Lachine, en descendant, ont été achevés et soumis au mois de janvier.

La tranchée projetée intersectera le canal actuel au pont du chemin de fer, en aval de la

Côte St. Paul, et suivra le côté nord du canal sur une distance d'environ quatre milles et demi ; là, elle divergera vers l'ouest et, en gagnant Lachine, aboutira à la rivière et au quai du chemin de fer dans ce village.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

H. R. JOSLIN,
Ing.-adj.-résidant.

M. JOHN G. SIPPELL,
Ingénieur-contrôleur,

BUREAU DU CANAL,
MONTRÉAL, le 17 août 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux suivants, pour l'année expirée au 30 juin 1874 :—

RIVIÈRE ST. PIERRE.

L'excavation, dans le chenal principal, était terminée au commencement de janvier. Le pont du chemin de la côte St. Paul était achevé en septembre. Pendant les mois de février et mars, les entrepreneurs ont construit quatre ponts pour le service des fermes avoisinantes ; pendant les mois de mai et de juin, on a employé des hommes à réparer les talus, curer les fossés et les drains de décharge, et à niveler les dépôts de rebuts.

On a rencontré de la terre dure au fond de la tranchée, 600 pieds en amont du chemin de la côte St. Paul ; mais, à partir de ce point, elle disparaît. Plus haut, les entrepreneurs ont eu de grandes difficultés à atteindre la profondeur requise à cause de la nature des matières soulevées par la pression des bermes. Bien qu'ils aient deux fois atteint toute la profondeur voulue, le niveau est encore un peu trop élevé.

RUE ST. PATRICE.

Contrat a été adjugé à M. Michael Hennessy pour prolonger encore et macadamiser la continuation de la rue St. Patrice, depuis le tuyau qui se trouve en arrière de l'aqueduc jusqu'à l'écluse de la côte St. Paul. Les travaux de nivellement ont été commencés au mois d'octobre et continués jusqu'à l'époque des fortes gelées. Durant l'hiver, on a transporté sur place une grande quantité de pierre cassée, ainsi que la pierre pour les culées du pont jeté sur le coursier de décharge, en partant du moulin à scie de la côte St. Paul. On a construit les culées en avril, à l'époque où le canal était à sec. Achevé le pont de la rivière St. Pierre et celui du chemin de fer Grand Tronc. On travaille au nivellement et l'on construit les aqueducs en siphon.

CANAL DE CHAMBLY.

Chemin macadamisé au pont de Freyer.

Il s'agit ici d'exhausser niveler et macadamiser environ 5,000 pieds linéaires de chemin sur la levée ouest du canal de Chambly, à partir du pont de Freyer, en gagnant le sud. Le contrat fut signé le 3 novembre, 1873, par M. Léandre Robert, et, le 1er décembre, les travaux d'exhaussement étaient terminés. Durant l'hiver, la pierre fut préparée et, dès que le chemin fut assez sec, au mois de mai, l'on commença le nivellement et la construction de la chaussée du chemin. Vers le 30 juin, presque tous les matériaux étaient posés et il restait à terminer une partie des fossés. Au 21 juillet, le chemin était achevé.

GARDE-FOU.

Contrat passé avec M. James Wright, le 30 septembre. Ce garde-fou s'étend du moulin de Yule jusqu'à celui de St. Jean sur la levée ouest du canal. A la fin de l'automne, on avait posé les poteaux sur la plus grande partie de cette distance, ainsi qu'un peu plus d'un mille de la traverse supérieure ou main-courante. A la présente date, les travaux n'avaient pas encore été repris.

RÉSIDENCES.

Contrat passé avec M. James Sheridan, le 23 octobre 1873, pour la construction de deux cottages en brique, l'un destiné à l'éclusier du No. 8 et l'autre au gardien du pont au moulin de Yule. Les fondations en maçonnerie des deux cottages sont terminées et l'on a commencé le briquetage de la maison du gardien du pont.

TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU.

Piliers et estacades à Belle-Isle et prolongement du quai d'amarrage à l'entrée inférieure du canal de Chambly.

La soumission de M. Vosburgh a été acceptée pour ces travaux ; mais ce monsieur ayant refusé de signer le contrat, on a publié de nouveaux avis pour soumissions, et, finalement, les travaux ont été adjugés à MM. Bonneville et O'Brien, vers la fin de janvier. Durant l'hiver les entrepreneurs se sont procuré du bois dont une partie a été livrée sur les deux points. Le chenal de la rivière Richelieu, entre St. Jean et Rouse's Point, a été amélioré par l'enlèvement des roches ; pour ce travail, le département a employé un parti d'hommes et deux bacs à pierre, depuis le mois de juillet jusqu'à la clôture de la navigation.

PILIER D'AMARRAGE AU CÔTEAU LANDING.

Depuis le dernier rapport, l'entrepreneur n'a rien fait, si ce n'est de livrer le reste de la pierre requise pour ballaster.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant seviteur,

T. W, HARRINGTON,

Ing.-adj.-résidant.

A M. JOHN G. SIPPELL,

Ing.-contrôleur.

ECLUSE DE STE. ANNE.

STE ANNE,

BOUT DE L'ILE, le 1er juillet 1874.

MONSIEUR,—Lors de ma nomination, en novembre dernier, je constatai qu'un des caissons du pilier ouest avait été coulé et que l'on s'occupait d'en couler un autre, puis je me mis en devoir de déterminer quelle quantité d'excavation il y aurait à faire et quelle partie du chenal devait être protégée par ces constructions. Le 17 novembre, la rivière était fermée et les travaux suspendus ; il n'y avait alors que 3 caissons de coulés sur une longueur de quai d'environ 115 pieds s'élevant à 2 pieds environ au-dessus du niveau ordinaire des eaux basses.

D'après vos instructions, des sondages furent ensuite faits à travers la glace, jusqu'à l'extrémité sud-est de la batture. (Voir la carte.)

Cette étude démontra que non-seulement la ligne adoptée était la meilleure, mais qu'aucune difficulté ne viendrait nécessiter des modifications au contrat.

Le 15 janvier, l'entrepreneur reprit les travaux ; jusqu'à cette date, l'épaisseur de la glace sur la batture avait varié de deux pieds à quelques pouces et il existait des trous dangereux. On travailla assidûment aux coffrages jusqu'au moment où il fallut interrompre, à cause de la grande crue des eaux, durant les mois d'avril et mai et la plus grande partie du mois de juin. Durant le mois de juin, on a construit des bacs et un dock pour poser le fond des caissons ; ce dock a été utile pendant les quelques jours qu'on l'a employé. Actuellement, le coffrage s'étend sur 600 pieds des deux côtés du canal,—soit la moitié de toute la longueur,—et l'on travaille maintenant à la superstructure. Le bois pour le reste des travaux a été livré et l'on commencera dans quelques jours la file de palplanches ; l'entrepreneur s'est procuré un petit vapeur pour transporter la pierre et la terre nécessaires au remplissage des caissons et à la construction des digues ; il a aussi trois grands bacs qui peuvent transporter chacun de 20 à

30 verges cubes de matériaux. Il a aussi acheté une machine à vapeur et des pompes qui seront mises en position sitôt que les travaux seront assez avancés.

Durant l'hiver et le printemps, on a refait une étude complète, avec plans, sections transversales et devis, de la nouvelle écluse et de l'entrée qu'on se propose d'établir près de l'écluse actuelle; l'emplacement est contigu et parallèle à cette dernière écluse. L'abord supérieur atteindra l'eau profonde à un point situé sur la ligne que suivent aujourd'hui les navires lorsqu'ils quittent l'écluse ou s'en approchent; cet abord aura environ 500 pieds de longueur.

L'abord inférieur que l'on n'emploie actuellement que pendant une courte période, à l'époque des crues du printemps, servira à éviter la batture dangereuse de roc qui se trouve sur la ligne actuelle et oblige les vapeurs qui remorquent des barges à faire un détour pour l'éviter. Le courant du rapide vient frapper directement sur cette batture, en sorte qu'en faisant ce détour, les barges suivent difficilement le vapeur dans sa course. Le pilote doit gouverner en montant le courant jusqu'à ce que le remorqueur ait dépassé l'obstacle, après s'en être éloigné, puis tourner et reprendre sa course, en sorte qu'il décrit un cercle complet. Cette manœuvre donne souvent lieu à des accidents.

Les sections indiquent beaucoup de tranchées, principalement dans le roc, et l'eau sera aussi un obstacle par son insuffisance.

En examinant la vieille écluse et les tableaux du niveau de l'eau sur les seuils, tableaux tenus depuis des années, on constate que l'eau manque souvent à l'extrémité supérieure, lors de la baisse ; quelquefois il y a moins de six pieds d'eau sur le mur de chute.

L'écluse n'a que 190 pieds de longueur entre les poteaux-tourillons, et il y a, dans les deux bajoyers, des fuites si considérables qu'elles gênent parfois le passage des bateaux. On devra aussi prévenir les délais qui ont lieu, surtout à l'ouverture de la navigation, lorsque plusieurs barges attendent des remorqueurs ou un vent favorable. Pour les raisons qui précédent et vu la nature des travaux, je suggérerais respectueusement de donner les nouveaux ouvrages à contrat le plus tôt possible, si l'on juge important de les voir terminés en même temps que les travaux qui se font actuellement sur les canaux de l'Outaouais et de Carillon, ainsi qu'ailleurs.

J'ai, etc.,

GEO. H. HENSHAW,
Ingénieur-adjoin-trésidant.

A M. JOHN SIPPELL,
Ingénieur-contrôleur.

DIGUE ET GLISSOIRE DU CANAL DE CARILLON.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,

CARILLON, juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les constructions mentionnées au titre, pour l'année 1874 ; MM. R. P. Cooke et Cie sont les entrepreneurs.

Le contrat de MM. R. P. Cooke et Cie exige que les soles de l'empellement en charpente (transversalement et longitudinalement), ainsi que ceux de la glissoire, soient livrés le ou avant le 1er jour de juillet 1873, et qu'au moins les deux tiers soient posés avant la clôture de la saison des eaux basses, la même année. Le contrat exige aussi que les travaux de la seconde écluse, ou écluse supérieure, soient achevés à l'automne de 1874.

Au commencement de l'année fiscale, juillet 1873, le bois nécessaire pour les constructions était livré.

Peu de temps après, les entrepreneurs livrèrent encore du bois, entr'autres du chêne et du sapin de qualité supérieure, pour les buscs, leurs plateformes et le fond de la seconde écluse. Toutes ces pièces ont été montées, les entrepreneurs ayant l'intention d'avancer suffisamment les travaux durant l'automne pour que les murs dépassent le niveau de l'eau le printemps prochain.

Dès que l'eau fut assez basse, un batardeau temporaire, avec chambre en bousillage, fut construit autour de l'extrémité supérieure de l'emplacement de l'écluse. De ce point, en descendant sur une distance de 387 pieds, on a construit le coffrage permanent le long de la levée et formé, à l'intérieur, une levée de terre qui, se reliant à la terre ferme, à l'extrémité inférieure, au batardeau, forme une digue complète au moyen de laquelle on peut assécher l'écluse. Mais à l'époque où ces travaux étaient terminés, la saison était très-avancée, l'eau montait rapidement et les opérations durent être suspendues, en sorte que l'on a fait peu d'excavation.

Au commencement de la saison, les entrepreneurs ont établi une scierie à vapeur entre l'ancien canal et la rivière, en amont de l'extrémité nord de la digue projetée. De grands ateliers ont été construits, et les entrepreneurs se sont procuré une machine à vapeur et des pompes puissantes. Des boulons pour ancres ont été posés dans le roc en amont de la digue. On a monté une grande quantité de pièces de bois pour les divers travaux et l'on s'est procuré les montures nécessaires. L'eau de l'Outaouais a été très-haute en 1873, jusque vers la fin de l'été. C'est ce qui a empêché de commencer de bonne heure les travaux dans le lit de la rivière. Toutefois, lorsque l'eau baisse vers le milieu d'août, les entrepreneurs n'étaient pas prêts, ayant eu beaucoup de difficultés à trouver des contre-maîtres et des ouvriers habiles.

Ce ne fut que le 12 septembre que cette partie des travaux fut commencée ; à cette époque on posa les premières soles de l'empellement en charpente sur le côté sud de la rivière. Là une difficulté inattendue se présenta. Des pierres détachées, reliées seulement entre elles par du sable et de la vase couvraient en partie le lit du cours d'eau. Cette masse avait été considérablement augmentée au printemps par la rupture d'une partie de la vieille glissoire et, en conséquence, les opérations furent un peu retardées. On continua les travaux jusqu'au 1er octobre ; à cette époque treize soles avaient été posées transversalement et douze longitunalement à partir de la rive sud en gagnant le large, et quatre transversalement plus trois longitudinalement dans la même direction. A ce moment l'eau commença à monter avec rapidité, et les entrepreneurs durent abandonner les travaux pour la saison. On n'a pas posé de soles ni fait aucune construction sur la digue principale ; on s'est borné à livrer les matériaux.

Je dois dire, en général, que la saison a été très-défavorable pour les travaux. Au mois de septembre, on ouvrit, à Ste. Geneviève, une carrière qui devait fournir de la pierre pour

les écluses ; mais les entrepreneurs l'abandonnèrent après en avoir extrait environ vingt verges cubes de pierre que l'on a taillée. Plus tard les entrepreneurs louèrent la carrière de Ross, dans Hawkesbury est, située à huit milles environ de l'emplacement des constructions et contigue à la carrière où M. Goodwin a pris la pierre pour l'écluse de Grenville. Les travaux furent commencés dans les premiers jours de novembre et continués jusqu'au 18 mai suivant. La plus grande partie de la pierre fut extraite, taillée et transportée durant l'hiver. Cette pierre est très-bonne pour l'usage à laquelle on la destine.

Avant la clôture de la navigation, dans l'automne de 1873, on avait livré plus de 110 tonnes de fer en barre. Durant l'hiver, les entrepreneurs en employèrent une partie pour fabriquer des boulons, à leurs ateliers.

Durant l'hiver, une digne temporaire solide fut construite à partir de la rive nord, en amont de l'emplacement de l'écluse supérieure, pour protéger les levées et autres constructions contre les crues du printemps ; les constructions ont été ainsi bien protégées. On a construit un certain nombre de bacs. En mai et juin on livra encore du bois pour les constructions ; on le garde dans la baie, du côté nord, environ deux milles en amont de la tête du rapide de Carillon. Les entrepreneurs ont loué cette baie, avec tous les droits particuliers qui en dépendent, et le bail a été transféré au gouvernement.

Suit un état approximatif des constructions permanentes établies à la fin de l'année :

Empellement, etc :

Excavation dans la terre	220	verges cubes.
" dans le roc	5	"
Soles posées	1,801	pieds lin.
Bois pour madriers d'arrêt	510	"
Forages dans le roc	235	"
Chevilles à fiches	3,154	lbs.

Canal et écluses :

Excavation dans la terre	1,827	verges cubes.
" dans le roc	100	"
" dans l'écluse	150	"
Bois dans les caissons de pied	5,001	pieds lin.
Fer forgé pour chevilles à fiches	3,104	lbs.
Ballastage des caissons, pierre	470	verges cubes.

Quantités approximatives des matériaux livrés, pour ces constructions, à la fin de l'année :

Fer forgé, non manufacturé	127,874	lbs.
" en boulons	104,582	"
Bois de chêne, posé	900	pieds cubes.
Bois de sapin, posé	7,031	"
Bois de sapin et autre, non posé	251,954	"
Planches de sapin	5,000	pieds M.B.
Fonte	3,113	lbs.
Pierre de taille, pour les écluses	345	verges cubes.
Pierre brute "	164	"
Sable	600	"

Il faut ajouter une grande quantité de pierre, taillée et brute, provenant de la carrière de Ross dont le bail a été transféré au gouvernement.

En 1874, on n'a pas fait de travaux sur la rivière jusqu'à la présente date.

On comprend que ces travaux seront exécutés plus ou moins vîte, suivant la hauteur de l'eau dans la rivière. Durant la dernière saison et la saison précédente, l'eau a été plus haute que d'ordinaire.

Ci-joint un tableau qui indique les hauteurs d'eau sur le busc inférieur de l'écluse No. 1 du canal actuel de Carillon, les 1er et 15 de chaque mois d'automne et d'été, depuis 1870 jusqu'à la présente date, d'après les rapports des éclusiers.

—	1870		1871		1872		1873		1874	
	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
1er juillet	8	0	9	10	9	7	10	7	12	9
15 "	7	4	8	6	8	7	9	5	...	...
1er août	7	0	7	10	7	11	8	7	...	...
15 "	6	6	7	3	7	2	8	1	...	...
1er sept	6	0	6	7	6	9	7	0	...	...
15 "	6	2	5	11	7	2	6	9	...	...
1er oct	4	10	5	5	8	3	7	2	...	...
15 "	4	7	5	11	8	7	8	8	...	...
1er nov	6	4	6	7	8	10	9	5	...	...
15 "	7	6	7	1	8	3	8	11	...	...

J'ai, etc.,

ANDREW BELL,
Ingén.-adj.-résidant.

A M. J.-G. SIPPELL,
Ingén.-contrôleur.

AGRANDISSEMENT DU CANAL DE GRENVILLE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,
Le 30 juin, 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux exécutés et les matériaux livrés par M. James Goodwin, entrepreneur, durant l'année expirée au 30 juin, 1874.

Section No. 1.

De l'entrée du canal, à Grenville, jusqu'à l'écluse No 10.

Distance 1.95 mille. Aucun ouvrage important n'a été exécuté pendant l'année. On a enlevé une pointe de rocher qui affleurait au niveau de l'eau, et l'on a élargi le canal à son extrémité inférieure ; c'est tout ce qui a été fait.

L'élargissement du canal est maintenant complet sur cette section, aux termes du contrat, jusqu'à la profondeur du vieux canal, excepté en amont de l'écluse de prise d'eau où il faudra enlever deux ou trois rocs qui projettent.

On a un peu travaillé à approfondir le canal. De l'entrée à l'écluse de prise d'eau, le fond a été abaissé jusqu'à l'ancien niveau, et, sur une longueur de 350 pieds en amont de l'écluse de prise d'eau, on a approfondi jusqu'à six pieds ou un pied au-dessous du seuil de la nouvelle écluse de prise d'eau. Au second coude, un mille en aval de l'écluse de prise d'eau, on a creusé d'un pied et demi environ, sur une longueur de 150 pieds, et de six à huit pouces sur une longueur de 200 pieds.

Relevé des travaux exécutés sur la section No 1, depuis le 30 juin 1873 :—

Excavation dans le roc .... 3,170 verges cubes.
" dans la terre .... 1,530 "

Section No. 2.

De l'écluse No 10 à l'écluse No. 9.

Distance 2.88 milles. Sur cette section, les travaux ont été concentrés à l'écluse No 10 et à ses abords. On a fait les excavations pour l'écluse et partie de ses abords, et cette nouvelle écluse est construite, sauf une partie de la maçonnerie du couronnement. Bien que cette écluse ait servi deux fois, on ne se propose pas de l'ouvrir à la circulation avant qu'elle soit achevée, et la vieille écluse suffit d'ailleurs à tous les besoins actuels de la navigation.

Les levées des abords, sur la rive, ont, en moyenne, quatre-vingts pieds de large et sont faites de roc et de la terre provenant des excavations. La partie qui fait face au canal a été construite étanche, avec berme en bousillage, ayant, en moyenne, dix pieds de largeur. Pour protéger ce bousillage contre l'action de l'eau, on a construit un mur en maçonnerie à pierre sèche, large de trois pieds et s'étendant sur toute la longueur des abords. Ce mur s'étend sur une longueur de 830 pieds en amont et 600 pieds en aval de l'écluse, sur la rive sud. On a construit, en outre, 480 pieds de mur à pierre sèche sur la rive nord, le long des deux piliers d'entrée, en amont et en aval de la nouvelle écluse.

Un déversoir de décharge, entièrement neuf et solide, avec façade en pierre, a été construit sur l'abord supérieur, pour remplacer l'ancien. Le seuil de ce déversoir se trouve à six pouces plus bas que le fond et correspond à celui de la nouvelle écluse de prise d'eau. Il y avait peu d'excavation à faire sur cette section, aux termes du contrat, le tirant d'eau actuel de six pieds ayant été adopté pour le moment, mais on a creusé les abords de l'écluse jusqu'à un pied plus bas que les nouveaux seuils, ce qui donne le tirant de dix pieds que l'on doit adopter pour correspondre aux nouvelles écluses.

Quand on fit rentrer l'eau dans le canal, au printemps dernier, une fuite se déclara dans la nouvelle levée de l'abord supérieur. Le courant grossit rapidement et devint dangereux pour la navigation. L'entrepreneur déploya la plus grande énergie pour maîtriser l'eau, et il réussit après quatre jours d'efforts continus. Cet accident n'a pas été sérieux pour la navigation, car, à cette époque, le chenal en aval de la Pointe de Green n'etait pas libre de glace.

Relevé des travaux exécutés sur la section No. 2, depuis le 30 juin 1873 :—

Excavation dans le roc	25,065	verges cubes.
" la terre	11,038	"
Levée	2,228	"
Berme en bousillage	4,398	"
Maçonnerie	3,981	"
Mur en pierre sèche	1,320	"
Béton	919	"
Bois de construction posé dans le fond et les seuils de l'écluse.	10,407	pieds cubes.
Planches de 3 × 2 pour le plancher du fond de l'écluse	66,510	pieds M. B.
Boulons, liens, fiches, etc., en fer forgé	19,175 lbs.	
Segments de fonte posés	12,000 lbs.	

Section No. 3.

Entre l'écluse No. 9 et l'écluse No. 8; distance de 0.88 mille.

Les travaux à la nouvelle écluse No. 9 et ses abords sont les seuls qui aient été exécutés pendant l'année. L'excavation fut commencée en juin 1873, mais les travaux n'ont marché que lentement depuis que la majorité des ouvriers a été concentrée à l'écluse No. 10.

Les plateformes des seuils ont été posées au commencement du printemps et l'on a commencé la maçonnerie des murs de l'écluse le 1er juin. On n'a construit jusqu'à présent que trois assises de maçonnerie et un mur de chute. Il reste à faire un quart environ de la maçonnerie. On a fait environ les trois quarts des excavations nécessaires pour les abords. Le reste qui forme une levée barrant l'eau du canal ne pourra être fait qu'après la clôture de la navigation.

On construit actuellement une partie considérable des murs à pierre sèche (7 0 pieds) qui devront protéger les levées en bousillage dans les abords.

Relevé des travaux exécutés sur la section No. 3 depuis le 30 juin 1873 :—

Excavation dans la terre	14,781	verges cubes.
" dans le roc	12,503	"
Levée en bousillage	2,477	"
Maçonnerie	760	"
Mur à pierre sèche	989	"
Béton	98	"
Bois dans la plateforme et les seuils	5,469	pieds cubes.
Planches de 3 et 2 pouces pour les planchers de la plate-forme	20,354	pieds M. B.
Boulons, liens, etc., de fer forgé	11,198	lbs.
Segments de fonte	12,000	"

Matériaux livrés et encore disponibles :—

Planches de deux pouces	4,168	pieds M. B.
Pierre taillée	543	verges cubes.
Pierre brute	359	"
Pour les massifs	700	"
Sable	500	"
Chaux hydraulique	920	barils.

Pour construire la nouvelle écluse No. 9, on a dû acheter une pièce de terre de six acres située sur le côté sud de la vieille écluse. J'ai posé les bornes nécessaires et fait dresser le procès verbal requis.

J'ai, etc.,

E. H. PARENT,
Ing.-adj.-résidant.

J. G. SIPPELL, ÉCR.,
Ing.-contrôleur.

TRAVAUX AU RAPIDE DE L'ISLET.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,
CHICHESTER, le 30 juin 1874.

MONSIEUR,—Le rapport suivant contient les détails des travaux exécutés au rapide de l'Islet jusqu'à la présente date.

Ces constructions, destinées à ouvrir une ligne de navigation de 96½ milles entre Bryson, chef-lieu du comté de Pontiac, et Les Joachims, se trouvent sur le chenal nord, ou de la Culbute, de la rivière des Outaouais. Elles se trouvent à 100 milles à l'ouest de la cité d'Ottawa, et à sept milles, en ligne directe, au nord-ouest de Pembroke. Elles comprennent deux écluses accolées, longues, chacune, de 200 pieds, larges de 45 pieds avec six pieds d'eau sur les seuils, et des digues formant ensemble une longueur de 520 pieds. Toutes ces constructions sont en bois, avec remplissage de pierre. Les obstacles qu'il faut racheter se trouvent aux rapides de l'Islet et de la Culbute ; la chute totale est de près de dix-huit pieds.

Les entrepreneurs sont MM. Wm. Davis et fils d'Ottawa. Je suis entré en fonctions le 19 septembre et le premier coup de pioche fut donné le 24. Le même jour, les entrepreneurs commencèrent la construction d'une digue inclinée à travers le chenal de l'Islet nord ; elle était terminée au commencement d'octobre et a servi pour l'asséchessement partiel des emplacements des écluses. Une grande digue, pour le même objet, a été établie à travers la tête du rapide de la Culbute. Elle a été commencée le 14 octobre et terminée en février dernier. Elle comprend deux piliers en coffrage, chacun de 45 pieds carrés, et une pièce centrale des mêmes dimensions, coulée dans 27 pieds d'eau, le tout surmonté d'une digue inclinée.

La navigation fut fermée le 21 novembre, mais les excavations pour les écluses ont été continuées avec vigueur.

Le premier caisson d'un pilier d'amarrage, formant la continuation de l'aile sud-est de

l'écluse No. 1, fut coulé le 18 décembre. Sur une longueur de 126 pieds, ce pilier atteint une hauteur de sept pieds au-dessus du niveau de l'eau basse. En février, on a aussi établi une digue à travers le chenal du milieu, à l'Islet, pour permettre d'étudier l'emplacement de la digue inclinee que l'on doit construire, et des fondations de la digue qui sera bientôt commencée sur le rapide de l'Islet.

Un batardeau a été construit à travers l'extrémité inférieure de l'écluse No. 1 ; il fut commencé le 20 juin, 1874, et il était achevé au mois de mars. Avec les trois autres constructions mentionnées il complète les constructions nécessaires pour l'assèchement, et on a pu le construire aisément après avoir établi le pilier d'amarrage. Toutes les excavations que l'on a pu faire étaient terminées à la fin de février, mais les entrepreneurs ont employé des hommes à poser les cadres des seuils, et livrer du bois et d'autres matériaux, durant les mois de mars et d'avril.

La glace se brisa au commencement de mai, et l'eau commença à monter pendant la seconde semaine du même mois. Le 20 juin, elle atteignit son niveau maximum de 18. 94, aux écluses. Ce niveau était de près de dix pieds moins élevé que celui de la saison précédente. Depuis, l'eau a baissé. On fait activement des préparatifs pour reprendre les travaux ; une grande quantité de matériaux de toute sorte a été livrée et tout est prêt pour commencer sitôt que l'eau aura pris son niveau d'été.

Voici le relevé des opérations de l'année :—5,728 pieds d'excavation dans la terre et 964 verges cubes d'excavation dans le roc, aux deux écluses et à la digue; 12,002 pieds de bois de construction posés dans le pilier d'amarrage ; 1,118 verges cubes de remplissage en pierre ; 2,934 lbs. de fiches de fer, livré sur place ; 28,948 lbs. de fer de toute espèce ; 1,700 verges cubes de pierre pour remplissage du caisson ; 1000 verges cubes de terre glaise pour bousillage ; 800 verges cubes de terre glaise ; 2,803 pieds cubes de chêne et d'orme, et 80,203 pieds de sapin de toutes sortes.

On a construit une salle des machines où il y a une machine à vapeur de la force de 19 chevaux et une pompe à rotation. Le 2 juin, les principales cabanes et la cuisine établies sur le lieu des travaux, furent détruites par le feu ; on en a construit d'autres à l'Islet, avec cuisine séparée.

On a fait des études complètes des chenaux, et des arpentages de tous les terrains dont on pourra avoir besoin, et les dessins nécessaires pour les travaux ont été exécutés.

Les entrepreneurs ont partout montré de l'énergie et de la prudence. Le bois de chêne pour les seuils a été amené de Grand Point, distance de 68 milles, durant les fortes neiges du mois de mars dernier, et tous les préparatifs pour les travaux de la saison ne laissent rien à désirer.

J'ai etc.,

G. H. PERRY,
Ing.-adj.-résident.

A. M. J. G. SIPPELL,
Ing.-contrôleur

ANNEXE No. 4.

CANAL DE CORNWALL.

CORNWALL, le 3 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur le canal de Cornwall, pour l'année expirée au 30 juin 1874,

Le canal a été maintenu en bon état depuis le 1er juillet 1873, jusqu'au 4 décembre suivant, époque à laquelle il fut fermé pour l'hiver. Ouvert de nouveau le 29 avril 1874, et bien fonctionné jusqu'au 30 juin.

Les travaux exécutés l'an dernier peuvent être classés sous le chef de réparations ordinaires, comme suit :—

Refaire les portes inférieures de l'écluse No. 15 et les portes inférieureures de l'écluse No. 20 ; réparations générales aux portes d'écluse de service, aux déversoirs de décharge et aux ponts ; recouvert en bardeaux les maisons de l'éclusier et des journaliers ; peinturé et réparé le plancher ; exhaussé la levée ; protégé la berme du canal en exhaussant les murs en talus ; construit six passerelles pour les portes d'écluses, cinq courbes tourillons et huit poulies ; curé les drains latéraux et les aqueducs en siphons.

Je vous demanderai maintenant l'autorisation de dépenser $6,000 pour des réparations qui devront être exécutées pendant le premier semestre de la présente année fiscale, savoir :—

Réparations ordinaires,..	$3,000
Refaire les portes supérieures de l'écluse de p. d'eau.............	800
Faire des portes inférieures à l'écluse No. 17, pour remplacer les portes actuelles qui servent depuis 19 ans......................	2,200
Total....................................	$6,000

Le canal a été fermé le 4 décembre 1873 et ouvert à la navigation le 29 avril 1874.

J'ai etc.,

D. A. McDONELL,
Contrôleur.

M. F. BRAUN, Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics

ANNEXE No. 5.

CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

MORRISBURGH, 16 décembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur les canaux de Williamsburgh pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

En juin, cette année, j'ai été temporairement chargé du contrôle de ces canaux, à raison de la maladie de M. Rose, le contrôleur, lequel est décédé en septembre dernier.

Je regrette de ne pouvoir faire un rapport complet concernant les constructions, vu le peu de temps que j'ai eu ce contrôle.

La navigation était fermée le 2 décembre 1873 et ouverte le 1er mai 1874.

Les canaux ont été maintenus en bon état pendant la saison. La circulation n'a été interrompue que pendant huit heures, en août, par suite d'un dérangement de l'écluse No. 23, au pied du canal du rapide Plat.

Ce sont principalement les portes d'écluse qui ont exigé des réparations. Les fossés, coursiers, poteaux d'amarrage et de défense, quais et jetées n'ont pas eu besoin de réparations importantes.

Le personnel employé à l'entretien des levées du canal est le même que l'an dernier.

Les frais de réparation s'élèvent à	$6,729 52
Personnel	6,695 20
Pierre employée aux réparations	214¾ cordes.

Il n'y a pas eu de constructions permanentes à faire cette année.

Les bouées et amarques ont été placées en mai et juin à l'entière satisfaction des intéressés

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
DUNCAN McDONELL.

F. Braun, écr.,
Secrétaire, Travaux Publics,
Ottaw

ANNEXE No. 6.

CANAL WELLAND.

BUREAU DU CANAL WELLAND,
STE. CATHERINE, 24 juillet 1874.

F. BRAUN, écr., Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le canal Welland, pour l'année expirée le 30 juin 1874.

Ce canal a été fermé le 15 décembre 1873, et ouvert de nouveau le 9 avril 1874.

Le 18 mai dernier, la goëlette *Erie Belle* a brisé, dans son passage, toutes les portes de l'écluse No. 22, ce qui a été cause que la circulation a été interrompue depuis 11 heures a.m., de lundi, jusqu'à 11 heures a.m., le jeudi suivant.

Dans le cours de l'année, le tablier de la digue de Dunville a été construit d'une manière satisfaisante. Le pont jeté sur le canal d'alimentation à cet endroit a aussi été terminé.

De grandes réparations ont été faites au chemin de halage et aux levées du canal, surtout entre Allanburgh et Port Colborne, où les propulseurs et remorqueurs avaient fait beaucoup de dommage. Les travaux de réparations se poursuivent encore actuellement, mais l'on compte qu'ils seront finis dans le cours de l'été. Près de Port Colborne, les jetées flottantes ont été aussi convenablement réparées. Les abris pour les éclusiers aux écluses Nos. 2, 16, 17, 18, à Port Colborne, à Burgars et aux ponts de jonction ont été complètement réparés ou reconstruits, et les maisons des éclusiers ont été beaucoup améliorées.

Dix nouvelles portes ont été construites et placées sur un lieu où elles peuvent être utilisées sans retard en cas d'accident. Six autres sont en voie de construction et seront bientôt terminées. Onze nouvelles portes d'écluse ont été placées : quatre à l'écluse 22, quatre à l'écluse 21, une à l'écluse 4 et 2 à l'écluse 8.

Depuis que j'occupe ma charge, j'ai toujours fait de mon mieux pour faire observer les règlements du canal, et je me suis vu dans la nécessité d'imposer des amendes à plusieurs contrevenants. Ci-annexée est une liste des navires dont les propriétaires ont eu à payer des amendes ou des dommages. J'en ai remis le montant ($2,218) au percepteur de ce port.

A Port Colborne et à Port Maitland, les jetées sont beaucoup détériorées, et si l'on n'y fait cette année les grandes réparations qu'elles nécessitent, je crains qu'il n'en résulte de grands dommages.

La circulation, sur ce canal, semble avoir été plus considérable cette année. Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 30 juin, le chiffre des péages perçus excède d'environ $16,000 celui de la période corrrespondante de l'année dernière.

L'eau a été toujours maintenue au niveau nécessaire, ce qui a permis aux moulins de Dunville et de la partie supérieure de marcher un mois de plus qu'à l'ordinaire.

Je me plais à témoigner que les employés du canal se sont bien acquittés de leurs devoirs et que ceux qui circulent sur cette baie ont généralement exprimé leur satisfaction à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. V. BODWELL,
Contrôleur.

CANAL WELLAND.

AMENDES et dommages perçus de propriétaires de navires sur le canal Welland, jusqu'au 30 juin 1874.

Date.	Nom du navire.	Montant.	Observations.
		$ cts.	
12 Mai	Goëlette Minnie Rice	4 00	
18 ,,	do Queen of the North	20 00	
21 ,,	do Eric Bell	2,000 00	
23 ,,	Propulseur Prussia	30 00	
29 ,,	Goëlette John Jewell	25 00	
1 Juin	do Penokee	14 00	
6 ,,	Propulseur Sovereign	50 00	
6 ,,	do Scotia	50 00	
19 ,,	Goëlette Maze	25 00	
		2,218 00	

Transmis à JAMES CLARK, écr., Percepteur,
Ste. Catherine.

BUREAU DU CANAL WELLAND,
STE. CATHERINE, 24 juillet 1874.

ANNEXE No. 7.

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

Bureau du Canal Welland,
Ste. Catherine, 15 décembre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les constructions du canal de la Baie de Burlington, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Ces constructions n'ont nécessité aucune dépense cette année.

Le canal a été fermé le 11 décembre 1873, et ouvert le 1er avril 1874.

La navigation n'y a pas du tout été interrompue.

Les constructions commencent à être un peu délabrées, et elles exigeront des réparations dans le cours de l'année prochaine. A cet égard, et en temps opportun, je ferai un rapport spécial.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. V. BODWELL,
Contrôleur, Canal Welland.

F. Braun, Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 8.

CANAL RIDEAU.

OTTAWA, 8 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, conformément aux règlements, mon rapport pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Voici quelles sont les réparations faites dans le cours de l'année dernière :—

Moulins de Kingston.

Le 4 août, le vapeur *Adventurer*, appartenant à John Devana, de Kingston, a complètement brisé les portes de l'écluse inférieure, et comme on n'avait pas le bois nécessaire sur les lieux, leur réparation a été retardée de 14 jours. Peu de jours après que la circulation fut reprise, le plancher de l'écluse flotta, ses poutres ayant été brisées là où le vapeur avait touché. A la suite d'un examen fait par un plongeur, on reconnut qu'en laissant l'eau s'écouler lentement par les ventelles, il n'y aurait pas lieu d'interrompre de nouveau la navigation. On a fait un nouveau plancher ce printemps. Le plancher inférieur de l'écluse d'en haut, qui avait levé, a été recloué.

Lower Brewer's.

Une voie d eau s'étant montrée dans le massif du mur d'écluse, on a dû démolir cette partie du massif, que l'on a reconnu s'être détachée du mur de face. Toute cette partie a été reconstruite. Les portes inférieures ont été démontées pour y mettre de nouveaux rebords, etc.

Upper Brewer's.

Un jeu de nouvelles pièces d'arrêt a été placé et un pont a été construit sur la crique du moulin.

Chutes de Jones.

Les portes inférieures ont été solidifiées afin qu'elles pussent faire le service de cette saison. Des réparations ont été faites à la digue du Poisson-Blanc.

Moulins de Davis.

Un batardeau a été établi afin de reconstruire le déversoir, sur lequel on a aussi construit un nouveau pont.

Narrows

Deux nouvelles portes d'écluse ont été construites et la maison de l'éclusier a été réparée.

Poonamalie.

Un nouvel empellement a été construit à la tête de la tranchée, et des pièces d'arrêt ont été placées. Sa levée a été solidifiée au moyen de 50 verges de pierre

Old Slys.

Jetées et estacades réparées. Nouveaux balanciers et poulies de fer fournis.

Edmonds.

Légères réparations faites à la digue. Nouveau balancier et jeu complet de poulies de fer fournis.

Kilmarnock.

Une paire de portes reconstruites et une nouvelle digue a été construite à la place de l'ancienne. La digue en arrière a été réparée.

Merrickville.

Batardeau placé à la tête de la tranchée, et tranchée nettoyée des pierres qui s'y trouvaient. Maçonnerie du bassin reprise en sous-œuvre ; digue réparée et exhaussée.

Carrière de Clowe.

Maison de l'éclusier réparée et platrée et bardeau de toiture renouvelé.

Rapides de Burritt.

Une paire de portes d'écluses reconstruite et levée solidifiée par de la pierre. Digue de l'île reconstruite.

Long Island.

Deux nouvelles paires de portes d'écluse ; estacade renouvelée à la tête de l'île et réparations au barrage de Manotick.

Rapides Noirs.

Nouvelle jetée au barrage et les deux barrages réparés ; maison de l'éclusier réparée. Nouvelles fenêtres et portes fournies.

Hogsback.

Plancher en aval du barrage réparé et jetée exhaussée ; 500 verges de pierre mises dans la digue ; nouvelles fenêtres posées à la maison de l'éclusier.

Hartwell's.

Portes inférieures levées pour réparer les ventelles, et nouvelles fenêtres posées à la maison de l'éclusier Dix toises de pierre placées sur la levée du marais de Dow, et réparations à la maison du gardien du pont, tranchée de Mutchmore.

Ottawa.

Diverses réparations aux rebords des portes d'écluse ; nouvelles chaînes et poulies fournies ; et aussi trois nouveaux chaperons pour les murs d'écluses. Nouvelles fenêtres posées à la maison de l'éclusier et réparations au déversoir.

Le niveau de l'eau a été maintenu à une bonne hauteur toute la saison, et la circulation n'a pas été interrompue, excepté par l'accident plus haut mentionné survenu aux moulins de Kingston.

Une quantité de chêne suffisante à la construction de quatre portes d'écluse a été obtenue et livrée le long du canal, afin de pouvoir parer aux accidents qui pourraient survenir. On fera des portes avec ce chêne cet été.

On s'est procuré en Angleterre un appareil de plongeur, lequel sera d'un grand service pour examiner le fond des écluses dans le besoin de réparations, ce qui évitera de démonter les portes d'écluse lorsque quelque chose sera dérangé.

Les constructions sont généralement en bon état.

Du côté de Kingston, la circulation a été assez considérable cette année, car les écluses ont dû s'ouvrir 2,500 fois à Brewer's Mills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur

FREDERICK A. WISE.
Ingénieur-contrôleur.

F. Braun, écr., Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 9.

CANAL ST. PIERRE.

St. Jean, N.B., 14 septembre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le canal St. Pierre, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874 :—

A l'ouverture de la navigation, cette année, les portes d'écluse ne pouvaient s'ouvrir par suite d'une accumulamation de dépôts qui s'était faite durant l'hiver. Ce n'est qu'après avoir obtenu les services d'un plongeur que ces obstacles ont pu être enlevés. Une roulette déplacée ayant été remise en place, les portes ont ensuite fonctionné. Les chaînes servant à manœuvrer les portes sont beaucoup rouillées et usées et auront besoin d'être renouvelées pour la saison prochaine. Quant aux portes, elles sont en assez bon état, mais le busc de la porte extérieure est beaucoup dérangé, car il laisse s'échapper un fort volume d'eau en dessous. Sur le côté est de l'écluse, le mur latéral a tassé, et la façade s'est disjointe au point de faire craindre qu'une étendue de quinze pieds s'écroulera. Entre les hautes et basses eaux, le mur est tellement dégradé que l'eau la traverse en abondance. Conséquemment, l'année prochaine, il faudra réparer l'écluse, sans quoi elle deviendra inutile.

Tel que recommandé par le rapport de l'an dernier, le tablier du pont tournant a été planchéié.

Le canal a été fermé le 15 décembre 1873, et ouvert le 5 mai 1874. Il y a eu 224 jours de circulation, c'est-à-dire 22 de moins que l'année précédente.

Ce qui suit est un état du nombre et du tonnage des navires qui ont franchi ce canal dans le cours de l'année, avec indication du chiffre des péages perçus. Cet état est fait d'après les rapports de l'éclusier :—

Mois.	No. de navires allant au nord.	Tonnage.	Montant des péages perçus.	No. de navires allant au sud.	Tonnage.	Montant des péages perçus.
1873.			$ cts.			$ cts.
Juillet........	40	1,895	42 15	45	1,295	39 46
Août	35	1,377	52 13	50	1,813	29 48
Septembre	45	1,684	43 18	40	1,506	38 43
Octobre...	47	1,715	51 13	36	1,475	30 48
Novembre	51	1,603	47 16	34	1,587	34 45
Décembre........	57	1,614	49 42	28	1,576	42 19
1874.						
Mai	52	1,810	51 14	32	1,380	20 47
Juin..........	47	1,672	48 32	37	1,518	33 29
	374	13,370	384 63	302	12,150	268 25

RÉCAPITULATION.

Total des navires..	676
Total du tonnage..	25,520
Nombre de bateaux sans pont	250
Péages perçus..	$652 88

C'est en 1872 que les premiers péages ont été établis pour ce canal, et ils étaient comme suit :—

Pour chaque navire chargé, 5 centins par tonne ; pour chaque navire n'ayant que du lest, 2 centins par tonne.

En 1873, ces péages ont été réduits aux taux suivants :—

Pour chaque navire chargé, 1 centin par tonne de la cargaison ; 2 centins par tonne sur le tonnage enregistré du navire.

Cela explique la diminution du chiffre des péages perçus comparé à celui de l'année expirée le 30 juin 1873, nonobstant l'augmentation du tonnage et du nombre de jours de circulation.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur-contrôleur.

F. Braun, écr., Secrétaire,

Département des Travaux Publics.

ANNEXE No. 10.

GLISSOIRES, ESTACADES ET NAVIGATION,—DISTRICT DE LA RIVIERE TRENT ET DE NEWCASTLE.

PETERBORO, 24 octobre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les constructions du district de la rivière Trent et de Newcastle, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Ces constructions s'étendent de la Baie de Quinté à la tête du lac Scugog, distance de 190 milles.

La navigation commence à Port Perry, à la tête du lac Scugog, et va jusqu'aux chutes de Fénélon, et de là elle se fait sur les lacs de l'Esturgeon, du Pigeon, de Chemeny et Buckhorn. Elle se fait aussi depuis Peterbor'o par la rivière Otanabee, le lac Rice et la rivière Trent jusqu'aux chutes Heely.

Lindsay.

Ces constructions n'ont pas subi de réparations cette année. La digue demande à être tenue étanche pour maintenir l'eau au niveau voulu sur la partie supérieure de Scugog, où le passage est difficile à l'eau basse pour les barges chargées de bois à cause des bois calés et autres débris qui s'y trouvent.

Rivière Fénélon.

Entre les lac Cameron et de l'Esturgeon; le cours de cette rivière est sud.

Sa navigation a été l'objet d'un litige entre les fabricants de bois et les propriétaires de bateaux à vapeur. Les deux parties ont demandé au gouvernement un crédit chacun dans leur intérêt particulier, et j'ai reçu instruction du ministère de visiter la rivière et de faire rapport au sujet de ces difficultés.

J'ai fait en conséquence l'examen de la rivière et soumis mon rapport au département, par lequel je recommande que l'on place dans la rivière une estacade et des jetées de manière à la diviser en deux chenaux, dont l'un servirait au flottage des bois et l'autre au passage des vapeurs. Ma recommandation ayant été approuvée, j'ai reçu ordre de préparer les plans et devis et demander des soumissions. Ces travaux étaient convenablement exécutés vers le 1er avril dernier et ils ont coûté $3,090. Les jetées et estacades sont maintenant en bon état, et on leur a donné un surveillant qui s'acquitte bien de ses devoirs. Il est payé sur le crédit affecté aux constructions.

Bobcaygeon.

Ci-suivent les constructions de cette station:—

Une digue de 1,262 pieds de long, de 12 pieds de base et de 6 pieds de haut, établie dans la direction de l'est à l'ouest; sa partie est, de 468 pieds de longueur, est faite en fermes et l'autre en caisson.

Un canal de 973 pieds, avec murs de soutènement en bois.

Une écluse de 134 pieds sur 33, faite en maçonnerie de pierre de taille. Ses planchers sont en bois et son ascension est de 7 pieds 3 pouces. La profondeur de l'eau sur le plancher d'écluse est de 4 pieds 8 pouces. Le canal est traversé par un pont tournant—construit d'après le système Hove—de 65 pieds de long et de 13 de large.

Dans l'automne de 1872, la digue a été réparée, mais le printemps suivant le bois en dérive apporté par les crues en a brisé et emporté une partie, y compris celle réparée. Les réparations n'ont pu être terminées par suite des fortes crues de l'automne.

Les réparations exécutées dans l'automne de 1873 sont restées intactes, mais il importe que ces travaux soient terminés cet automne.

Depuis la marque des basses eaux jusqu'à leur chaperon, les murs du canal sont délabrés et demandent à être renouvelés.

Les portes d'écluses sont dans une assez bonne condition, mais celles d'en haut et du côté nord, en bas, fonctionnent difficilement.

Les murs d'écluse ont besoin d'être rejointoyés. Le pont tournant a été réparé l'automne dernier. Ces réparations consistèrent dans la pose de nouvelles jambes de force transversales, le renouvellement du tablier et autres travaux. Ce pont fonctionne bien.

Sur le côté nord du canal et en aval de l'écluse, il y a des cailloux qu'il serait nécessaire d'enlever, et un mur de protection devrait être construit sur les bords du canal afin que les chalands n'y atterrissent.

Les poteaux de défense à l'approche de l'écluse sur le côté sud ont besoin d'être réparés et solidifiés.

Buckhorn.

Les constructions de cette station consistent en une digue, une glissoire, en jetées et estacades directrices. Le département a l'intention de transférer ces constructions à la compagnie des glissoires de la Trent et de ne garder que la digue. La digue a 387 pieds de long, 25 pieds de base et 5 pieds 3 pouces de hauteur. Elle est faite en fermes, avec ailes de 173 pieds. Elle fait eau considérablement et demande à être remplie de gravier pour pouvoir maintenir l'eau des lacs au niveau voulu.

La glissoire a 55 pieds de long et 33 de large. Les jetées et barrages sont en mauvais état et demandent à être renouvelés. Au pied de la glissoire se trouvent des cailloux qu'il faudrait enlever, car, à l'eau basse, les radeaux se brisent souvent dessus.

Les jetées et estacades ont besoin de réparations.

Petit Lac.

Ces constructions se composent de trois grandes jetées et d'une estacade à simple pièce de 1,050 pieds de long. Cette dernière a été réparée et est maintenant en bon état.

Rapides de Whitlaw.

Ces constructions sont une écluse de 134 pieds sur 33, en maçonnerie en pierre de taille. Son ascension est de 6 pieds 6 pouces, et sur le plancher inférieur d'écluse la profondeur d'eau est de 4 pieds.

Une digue en aile, faite en fermes, longues de 323 pieds 6 pouces, de 27 pieds de base et de 12 pieds 6 pouces de hauteur, établie dans une direction nord, et une digue transversale, aussi en fermes, de 160 pieds de long, de 27 pieds de base et de 9 de hauteur, traversant la rivière dans une direction est, et formant un angle de 70° à sa jonction avec la digue en aile.

L'écluse fonctionne bien, mais il n'en est pas de même de ses portes, à cause de la sciure de bois et des déchets venant des moulins situés plus haut qui viennent tomber dans l'écluse.

La digue en aile, qui a été renouvelée en 1872, a été emportée au printemps de 1873, sa construction étant défectueuse.

Le contrat pour la reconstruire, No. 4,293, a été adjugé au prix de $2,350. Les travaux ont commencé le 15 octobre 1873 et marché avec vigueur jusqu'au 1er décembre, date où la hauteur de l'eau contraignit de les abandonner pour la saison.

Entre cette digue et Peterboro, sept propriétaires de moulins se plaignent de la difficulté qu'ils ont à faire marcher leurs moulins le printemps, difficulté due à ce que l'espace ne permet pas assez l'écoulement des hautes eaux de cette période de l'année, et ils demandent que l'on y place des ventelles.

Rapides de Crook.

Ces constructions consistent en une écluse de 134 pieds sur 33 en maçonnerie de pierre de taille, de 6 pieds 9 pouces d'ascension, et dont la profondeur d'eau sur le plancher inférieur est de 6 pieds.

Un canal de 610 pieds de long.

Un pont tournant de 68 pieds de long et de 13 pieds de large au-dessus de l'écluse.

Une digue en formes, de 253 pieds de long, de 7 pieds 6 pouces de haut, avec glissoire de 97 pieds sur 33, sur le plancher de laquelle coule 3 pieds d'eau, et des jetées et estacades conductrices.

Les murs de l'écluse demandent à être rejointoyés; il faut aussi lever les portes afin d'en examiner les coulisses.

Le mur du canal, en aval de l'écluse, a été emporté par les eaux le printemps dernier. Les réparations exécutées consistèrent dans le draguage du canal, la construction d'un caisson de soutènement sur toute la longueur du canal avec une jetée conductrice à son extrémité, afin d'empêcher que les chalands et vapeurs ne heurtent le mur, et une estacade à pièces triples de 250 pieds de long. Ces améliorations ont beaucoup facilité la navigation du canal. Elles ont coûté $800.

Le pont tournant sur l'écluse offre des dangers. Je lui ai fait faire quelques réparations pouvant rendre son passage sûr pour quelque temps.

La digue est en bon état.

Chutes Heeley.

A cette station, les constructions consistent en une digue longue de 448 pieds, de 33 pieds de base et de 8 pieds de hauteur, et une glissoire d'environ 300 pieds de long, de 33 pieds de large et de 2 de profondeur.

La digue fait beaucoup d'eau; il faut y jeter du gravier pour la mettre étanche. Son plancher est soulevé et brisé en partie et il faut le refaire.

Il y a quelque temps que l'on a fait des réparations à cette station.

Chutes du Milieu.

Trois digues, deux glissoires et une estacade conductrice.

Ces constructions exigent de complètes réparations cet automne.

Campbelford.

Jetées et estacades conductrices.

Chutes Ranney.

Ces constructions consistaient autrefois une digue, glissoire, jetées et estacades conductrices, mais elles ont été emportées en partie dans le printemps de 1872. Il reste des parties de la digue et de la glissoire.

Rapides Chisholm.

Ces constructions se composent d'un canal, d'une écluse en pierre de taille, d'une digue et de glissoires. L'écluse ne sert pas.

Navigation fermée le 28 novembre et ouverte le 15 avril. Elle n'a pas subi d'interruption.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. BELCHER,

Contrôleur.

F. Braun, Écr., Secrétaire,

Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 11.

GLISSOIRES ET ESTACADES,—DISTRICT DE L'OUTAOUAIS.

BUREAU DU CONTRÔLEUR,
CONSTRUCTIONS SUR L'OUTAOUAIS,
OTTAWA, août 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre au département ce rapport sur les constructions dont j'ai le contrôle, pour l'année expirée le 30 juin dernier. Les eaux de l'Outaouais et de ses affluents sont restées à une assez bonne hauteur pendant une grande partie de l'été de 1873, mais plus tard elles baissèrent considérablement et le flottage devint alors très difficile. Depuis les rapides des Joachims jusqu'aux chutes de la Chaudière, distance de plus de 150 milles, et en descendant jusqu'à Grenville, sur une distance de 50 à 60 milles, les rives de l'Outaouais et de ses nombreux affluents ont gardé une quantité considérable de pieces de bois.

Sur la rivière Gatineau, la navigation a été bien difficile pour les vapeurs et les barges dans le mois de juillet, et ce n'a été qu'en tirant les pièces de bois de l'estacade du gouvernement et en les remorquant jusqu'à l'île de la Chaudière, qui est à une petite distance de l'embouchure de la Gatineau, que l'on est parvenu à ouvrir un passage aux navires. Cependant avant que cela pût se faire, il s'écoula assez de temps pour donner lieu à des réclamations d'indemnité pour retard.

Comme je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois, cet amoncellement de bois en grume et autres, est dû à ce que les fabricants envoient leur bois à la dérive des parties supérieures de la Gatineau sans en faire diriger le flottage jusqu'à son arrivée à la grande estacade, où se trouvent parfois 120,000 pièces en sus du nombre permis par les règlements, et qui couvrent la rivière sur près d'un mille d'étendue, tout en exerçant contre les constructions une pression contre laquelle elles pourraient ne pas résister.

Les quantités suivantes de bois ont passé aux stations ci-dessous en 1873 :—

GLISSOIRE DE LA CHAUDIÈRE SUD.

	Radeaux.	Pièces.
Bois carré	10,974	248,938
Traverses	277	
Planches et madriers	105	
Cèdres en grume	95	
Bois équarri sur deux faces	84	1,573
Bois de dimension	9	
Bois en grume		2,518
Total	11,544	253,029

CHAUDIÈRE NORD OU HULL.

Bois en grume	260,761

ESTACADE DE LA GATINEAU.

Bois en grume	438,289
Bois carré	4,704
Bois équarri sur deux faces	3,313
Cèdres en grume	6,034
Total	452,340

Après le passage des bois dans la saison de 1873, les constructions ont été examinées et

des réparations ont été faites pendant l'hiver aux stations suivantes sur la rivière des Oataouais :—

Les Joachims,	Portage du Fort,	Hull,
Calumet,	Chats,	Chaudière,
Mountain,	Deschênes,	Carillon.

Sur les tributaires ci-dessous, les constructions ont été aussi examinées et réparées :—

Dumoine,	Rivière Noire,	Madawaska,
Pétéwawa,	Coulonge,	Gatineau.

La grande estacade de la Gatineau ayant été reconstruite, il sera presque impossible qu'elle se brise si les fabricants de bois veulent apporter les précautions voulues, et comme le chenal des basses eaux a été complètement dragué, il est probable que la navigation ne sera que peu interrompue pendant la saison. Je dois dire ici que l'arrêté du conseil rendu le 21 mai dernier et définissant de quelle manière doivent s'opérer les ouvertures dans les estacades, a été strictement mis en vigueur, et il en est résulté que l'estacade s'est vidée beaucoup plus promptement que cela n'aurait pu se faire par le moyen employé les années précédentes, et qui exigeait le concours de tous les flotteurs de bois.

Nouvelles constructions terminées.

Aux rapides de la Roche Capitaine, sur le haut de l'Outaouais, l'entrepreneur a terminé la nouvelle glissoire le printemps dernier ; mais avant qu'on l'utilise, certains travaux sont nécessaires à la tête et au pied de cette construction, travaux dont l'évaluation sera faite et communiquée sous peu au département.

La nouvelle glissoire et les travaux à son extrémité supérieure en amont du lac Traverse sur la rivière Pétéwawa, sont terminés, et ils ont été utilisés avec avantage au flottage des bois cette saison. Le flottage sur cet affluent sera beaucoup accéléré par ces constructions, et le bois arrivera à sa destination en bien meilleure condition qu'auparavant, car elles lui éviteront le dommage qu'il éprouvait en passant par la chute.

Constructions projetées.

Je recommande avec instance que les abords du pont suspendu soient élargis, et qu'un pont plus large et plus solide que celui qui existe à présent soit construit sur le chenal de la glissoire depuis la rue du Pont jusqu'à l'île de la Chaudière. La circulation est ici considérable, et les facilités de communication actuelles sont trop limitées pour une localité manufacturière aussi importante.

Le bois des coupes les plus éloignées n'arrive aux glissoires de la Chaudière que tard dans la saison, alors que l'eau est très-basse. Il serait, en conséquence, nécessaire de prendre cet automne les mesures propres à adapter l'entrée de la glissoire inférieure aux exigences du trafic, en établissant sur le récif qui se trouve là une continuation de la glissoire pour amortir le choc qu'y éprouvent les radeaux et éviter le danger pour ceux qui les montent. Tout le bois carré flotte sur l'Outaouais et ses affluents en amont de la cité d'Ottawa passe par la glissoire de la Chaudière, celle de Hull ne servant qu'au bois en grume.

Les constructions sont généralement examinées après la saison du flottage, et les réparations nécessaires faites pendant l'hiver, afin que tout soit terminé pour le printemps suivant. Les principales réparations à donner à l'entreprise seront celles des stations des Joachims et du Portage, où il sera nécessaire de reconstruire presque toutes les glissoires.

Les recettes provenant des péages perçus à ces constructions s'élevaient, le 30 juin dernier, à $117,989.39.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HORACE MERRILL,

Contrôleur, Travaux sur l'Outaouais.

F. Braun, écr.,
Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 12.

GLISSOIRES ET ESTACADES.—DISTRICT DE ST. MAURICE.

BUREAU DU CONTROLEUR,
TROIS-RIVIÈRES, 8 octobre 1874.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information de l'honorable ministre des Travaux Publics, mon rapport sur la condition des travaux du St. Maurice, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

A part des réparations, qui ont été faites dans des circonstances défavorables, et au sujet desquelles il a déjà été fait rapport d'une manière détaillée, il n'y a rien d'important à communiquer.

Les travaux d'amélioration ont remarquablement fonctionné l'année dernière, et nul accidentgrave n'a eu lieu. Le flottage s'est fait beaucoup plus facilement qu'à l'ordinaire, bien que l'eau fût haute au printemps et que les nouvelles estacades en amont des ponts, à l'embouchure, aient été grandement éprouvées. Elles ont renfermé une fois plus de 300,000 pièces, en grume, et les fabricants de bois ont reconnu qu'elles étaient d'un grand service.

La quantité du bois descendu cette saison a été d'environ 25 pour cent plus considérable que l'an dernier.

PERSONNEL ET DÉPENSE

Ces dépenses ont excédé de $4,783 celles de l'année précédente. Cette augmentation est principalement due au prolongement des constructions, à la plus grande quantité de bois passé et à l'augmentation des salaires. Le total de cette dépense est de $19,283.57.

RÉPARATIONS.

Dépenses autorisées pour réparations :—

3 novembre 1873	$39,000 00
19 mars 1874	1,000 00
Total	$40,000 00

DÉPENSE.

La dépense totale a été de $39,960.98 et elle peut se décomposer comme suit :—

Station No. 1.—Embouchure de la rivière.

Renouvellement de quatre piliers d'amarrage.
Réparation de cinq piliers d'amarrage.
Renouvellement de 24 poteaux d'amarrage.
Démolition et remonte d'ouvrages en fer.
Renouvellement de 3,500 pieds linéaires d'estacade, 60 × 4 pouces.
Achat de 25,862 pieds de bois pour piliers.
Construction de 4 piliers—fondations, 35 × 40 pieds ; superstructure, 25 × 30 pieds et 30 de hauteur.
Réparations des abris.

Station No. 2.—Chute des Grès.

Diverses réparations aux estacades.

Station No. 3.—Chutes Shaouinigane.

Renouvellement de deux piliers depuis la marque des basses eaux.
Rehaussement de six piliers, avec pôteaux, etc.
Réparation des estacades et bâtiments de la station.
Renouvellement du barrage, de la digue de la glissoire et des piliers au pied de la glissoire.
Renouvellement de 450 pieds de glissoire.
" 1,153 pieds linéaires d'estacade, en amont de la glissoire.

Station No. 5.—Grand'Mère.

Renouvellement de 600 pieds d'estacade, 36 x 12 pcs.
Réparations au reste de l'estacade.
Construction d'un chaland.

Station No. 6.—Petites Piles.

Réparation de la digue, $1,400.

Station No. 7.—Chutes La Tuque.

Pierre pour réparations.
Bois " "

Station No. 8.—Chutes des Iroquois.

Réparations à la glissoire et aux estacades.

Le département est au fait que l'évaluation des réparations pour l'année expirée le 30 juin 1874 était de $39,085 ; que la dépense de cette somme a été autorisée ; que, subséquemment, la nécessité de construire six nouveaux piliers pour renforcer les anciennes estacades à l'embouchure,—au prix évalué par moi à $11,840,—fut représentée avec tant d'instance par les fabricants de bois, que je reçus ordre d'abandonner les moins importantes de ces réparations pour faire ces six piliers, ce qui laissa pour $11,840 de réparations encore à faire, mais pour lesquelles il n'y avait pas de fonds. La saison se trouvant alors très avancée, et une partie du bois pour ces constructions s'étant perdue, on ne peut faire que quatre de ces piliers, les deux derniers venant d'être finis et portés au compte des constructions au prix de l'évaluation.

Ces dernières observations s'appliquent plutôt à l'année courante qu'à la précédente, mais je puis me permettre de dire ici qu'à raison de ce que le département a donné à temps l'autorisation de marcher avec les réparations nécessaires, l'on a pu profiter pour cela de l'eau basse et du beau temps, et les travaux ont pu s'exécuter favorablement, d'une manière satisfaisante et à un prix raisonnable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. R. SYMMES,
Contrôleur.

F. BRAUN, ÉCR., Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 13.

GLISSOIRES ET ESTACADES—DISTRICT DU SAGUENAY.

SAGUENAY, 30 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Toutes les constructions sous mon contrôle sont actuellement en bon état, mais quelques réparations seront nécessaires le printemps prochain

Mon prochain rapport en soumettra l'évaluation.

Les réparations faites à l'entreprise cette année, aux digues du lac St. Jean et à l'estacade, ont donné satisfaction de l'inspecteur.

Pour réparer la glissoire et approfondir le canal à son extrémité supérieure, la dépense a été de $350.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

D. BOULANGER,

Contrôleur.

F BRAUN, ÉCR., Secrétaire,

Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 14.

HAVRES, LACS DE L'OUEST.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, le 7 octobre 1874.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de faire rapport au sujet des travaux exécutés sous mon contrôle durant la dernière saison. Ces travaux comprennent les études de divers havres des lacs de l'ouest, études faites en vue d'améliorer ces havres, et l'examen de divers travaux entrepris pour obtenir une plus grande profondeur et plus de place.

LAC ONTARIO.

Kingston.

On a fait l'étude de ce havre pour bien déterminer l'emplacement des battures qui, à l'eau basse, entravent gravement la navigation. Ce sont : la batture de Carruthers, au sud du quai du même nom ; la batture de la Pointe Frederic, à l'est du havre ; et une batture sur laquelle se trouve la tour Martello. Ces battures sont des affleurements de roc. Pendant la saison de la navigation, elles sont bien indiquées par des bouées ; mais il arrive quelquefois que les navires chassent sur leur ancre et sont jetés sur l'une ou l'autre de ces battures, ce qui entraîne des avaries considérables.

Une allocation de $6,000 a été votée pour l'amélioration des havres, et le département a donné instruction de commencer les opérations sur la batture de Carruthers. On se propose, pendant la saison prochaine, de faire des travaux pour obtenir une profondeur de 13 pieds à ce point. A la conclusion des travaux, on connaîtra bien la nature du roc et son étendue, en sorte qu'on pourra évaluer ce qu'il en coûtera pour le faire disparaître, car les opérations projetées ne sont, jusqu'à un certain point, qu'expérimentales.

Napanee

La ville de Napanee, située à 26 milles de Kingston et à 22 milles de Belleville, est le centre commercial des comtés de Lennox et Addington, et comme elle se trouve sur la rive droite de la rivière Napanee, le grain et le bois de service doivent passer par la ville pour gagner la rivière à l'est. Il faut de 6½ à 7 pieds d'eau pour les navires qui font ce transport, et lorsque le niveau du lac est au-dessus de la moyenne il ne se présente pas de difficulté sérieuse, mais lorsque l eau baisse, ce qui arrive souvent, il en résulte beaucoup d'embarras. Il y a huit obstacles de ce genre dans la rivière, savoir :

Barre de Campbell.	Barre de Bower.
Barre de Cascallan.	Barre de Mackay.
Barre de Baird.	Barre d'Armstrong.
Pointe de Wyld.	Batture centrale.

Les vents qui prédominent sont celui du sud ouest qui élève l'eau de 6 à 18 pouces, et le vent de nord-est, qui chasse l'eau dans a baie.

Un fait extraordinaire c'est que le flux et le reflux s'y manifestent régulièrement et durent environ deux heures.

Pour obtenir le chenal qu'on veut avoir, il faudra creuser de 6 pouces à deux pieds dans la marne sablonneuse où l'on rencontre aussi de la sciure et des rognures de bois.

Le 22 septembre 1873, on commença à employer un dragueur pour enlever diverses obstructions. Le dragueur fonctionna jusqu'au 20 novembre suivant. Le draguage fut ensuite repris le 15 juin 1874, et continué jusqu'au 23 du même mois. Ce travail a coûté $6,000.

Il faudra encore employer le dragueur pour améliorer complètement le chenal et le redresser à certains points où il est tortueux.

Durant la présente saison, le soussigné a reçu instruction d'offrir, de la part du département, la somme de $2,000 pour défrayer les dépenses de ces travaux, pourvu que la municipalité dépense une somme égale. Cette offre n'a pas encore été acceptée mais le soussigné a été informé que la municipalité se propose de l'accepter.

Rivière au Saumon, Shannonville.

On a fait une étude de cette rivière, à partir du village jusqu'à sa décharge dans la Baie de Quinté, dans le but d'exécuter les améliorations nécessaires pour obtenir une profondeur de sept pieds. De la baie au village il y a deux milles, et entre le quai actuel et l'embouchure de la rivière, l'eau est profonde. Il n'y a d'obstacle qu'au point où la rivière s'unit aux eaux de la Baie de Quinté. Cet obstacle est formé, en grande partie, par la sciure et les rognures de bois qui viennent du haut de la rivière. A l'entrée de la rivière, il y a aussi une barre de gravier qui semble être formée de matières dures.

Ces travaux ne sont pas très-coûteux ; à la dernière session du parlement, $3,000 ont été votées pour cet objet, et instructions ont été subséquemment données de dépenser cette somme durant la saison suivante.

Belleville, Baie de Quinté.

La position de la ville la garantit des tempêtes violentes dont il faut d'abord se préoccuper dans d'autres localités. La difficulté principale pour cette ville, est le peu de profondeur de son havre qui a été comblé en partie par la sciure de bois que charrie la rivière Moira. Ces dépôts sont toujours mouvants, et parfois, lorsque le courant est bien fort, ils sont complètement emportés.

Une batture qui se trouve au sud-est du phare, constitue un grand obstacle à l'entrée des navires à voiles qui ne peuvent la franchir avec leurs quilles mobiles baissées. Il y a aussi des dépôts au sud de l'île du Moulin.

Lorsqu'on a fait cette étude, l'eau était de deux pieds plus élevée que la saison précédente.

Durant la saison, les battures en question ont été enlevées et l'on a approfondi les abords du havre proprement dit. Mais on ne saurait considérer cette amélioration comme durable, car tant que l'on jettera de la sciure de bois dans la Moira, on devra craindre que des dépôts se forment constamment dans le havre.

Le draguage fut commencé le 9 mai 1873 ; ce travail n'était, en réalité, que la continuation de celui qu'avait fait exécuter le conseil de ville, l'année précédente. Dans le bras ouest du havre, on a ôté des roches et plusieurs grandes pierres plates empâtées dans la terre glaise, ce travail présentait de grandes difficultés.

Dans le bras ouest, on a enlevé un dépôt formé de gravier et d'écorce, ainsi que de grosses roches.

Au sud du havre, on a ouvert un chenal large de 20 pieds et long de 275 qui se relie au chenal principal de la rivière.

On a enlevé la batture du phare, et l'on espère qu'il se produira, en conséquence, un courant qui emportera une grande quantité des débris.

On a dépensé $10,000 pour ces travaux, mais ils sont loin d'être achevés.

Le département est convenu de dépenser $2,000, la saison prochaine, pourvu que la municipalité fournisse une somme égale. L'offre a été acceptée, et les travaux vont commencer immédiatement.

Picton, Baie de Quinté.

On a examiné soigneusement ce havre, en vue de déterminer la quantité de draguage à faire pour obtenir une profondeur de neuf pieds. Picton est une ville importante, chef-lieu du comté du Prince-Édouard et le centre d'un des districts agricoles les plus riches sur les bords du lac Ontario ; Picton se trouve à 40 milles de Kingston.

Les navires qui fréquentent ces parages ne sont pas d'un très-fort tirant. Ils ne se rendent pas sur les lacs du nord, et 9 pieds de profondeur leur suffiront amplement.

Une allocation de $6,000 a été votée par la législature, conformément aux devis estimatifs dressés. On fera activement le draguage durant la saison des travaux, en 1874.

Cobourg.

Une étude de ce havre a été faite en vue de s'assurer si le plan soumis au gouvernement par les commissaires du dit havre, pour son agrandissement, est convenable.

On a finalement résolu de construire une jetée de 1,500 pieds de long et de 30 pieds de large, à partir du bas de la rue Hibernia. Il a été convenu que les commissaires paieraient un tiers des dépenses et le gouvernement les deux tiers. En même temps, les commissaires ont passé une résolution demandant au gouvernement de se charger de la direction et du contrôle de tous les travaux. A la suite de cette convention, le département demanda des soumissions, et le contrat fut adjugé à MM. Baker et Sutton, de Montréal, à la date du 23 septembre 1873. Ces entrepreneurs ont très-mal rempli leurs engagements. Au commencement de la présente saison, ils n'avaient fait aucuns préparatifs pour exécuter les travaux. En conséquence le contrat a été retiré à ces entrepreneurs et donné à MM. Row et Koyle qui avaient, après eux, la soumission la plus basse sur les listes. MM. Row et Koyle ont commencé les opérations le plus tôt possible, mais vu la difficulté de se procurer des matériaux on ne pourra commencer les travaux qu'en 1875. Ainsi donc l'achèvement des travaux est retardé d'une année.

Port Hope.

Le havre de Port Hope a été examiné pour déterminer l'étendue et la position d'une batture qui se trouve à l'entrée et que l'on appelle la "Barre de Sable;" aussi, pour arriver à quelque plan pour protéger le havre contre les vents du sud et du sud-ouest qui y prédominent.

Port Hope se trouvant à mi-chemin sur le bord du lac Ontario, les navires y cherchent rarement refuge par un temps orageux.

On se propose de draguer sur la batture de manière à obtenir une profondeur de 13 pieds, et de prolonger les deux jetées de 150 pieds chacune. Si l'on constatait alors qu'il n'y a pas protection suffisante, on pourrait encore prolonger de 100 pieds la jetée ouest.

Le coût de ces travaux est évalué à $20,000, somme qui était incluse dans le crédit de l'an dernier.

Les soumissions ont été demandées pendant la saison, de manière à permettre à l'entrepreneur de se procurer les matériaux durant l'hiver.

LAC ERIÉ.

Port Stanley.

Port Stanley se trouve à 85 milles environ de l'entrée du canal Welland, 112 milles de Buffalo, 100 milles d'Erié et 85 milles de Cleveland. Port Stanley est relié par un embranchement au chemin de fer Grand Occidental.

Ce havre a été examiné en vue de trouver un remède aux difficultés que présente la navigation à son entrée. Il faudra aussi protéger le havre contre les vents du sud-ouest et de l'ouest. On croit qu'en prolongeant la jetée ouest, on amortira beaucoup la force des vents et que les navires pourront entrer dans le havre en amenant en eau calme avant d'arriver vis-à-vis la jetée est. Dans l'état actuel du havre, il y a danger, par un gros temps, que les navires touchent la jetée est.

Un crédit de $7,000 fut voté en 1873 pour cette amélioration, mais la profondeur de l'eau et la nature du fond du lac, à cet endroit, exigeront que les caissons soient coulés à une profondeur considérable, en sorte que, d'après les évaluations faites, $7,000 ne suffiront qu'à prolonger la jetée de 80 pieds. On n'a pas encore pris de dispositions pour exécuter les travaux, mais, durant la saison, des soumissions seront demandées par avis public.

Kingsville.

Kingsville se trouve à 14 milles environ de la Pointe Pelée et à 22 milles d'Amherstburg. On prétend que les navires peuvent atteindre ce port par une tempête de l'ouest, et que la position géographique du havre est admirablement adaptée aux besoins de la navigation sur cette partie du lac Erié.

Le quai actuel est la propriété particulière du capitaine Malotte, et une étude a été faite pour déterminer de quelle manière on pourrait établir un havre en rapport avec le quai; aucun avantage naturel signalé ne recommande ce projet. Toutefois, à quelque distance de la côte, il y a une batture qui pourrait former la base d'un brise-lame, et, dans ce cas, on aurait à draguer le havre intérieur.

On a dressé un projet d'après lequel, moyennant la somme de $36,500, on pourrait obtenir un havre de certaines dimensions. Le soussigné a été informé que, si le gouvernement voulait aider, la municipalité deviendrait l'acquéreur de ce quai.

Lac Ste. Claire.

Chenal Ecarté.

La rivière Sydenham se jette dans l'un des chenaux connu sous le nom de Chenal Ecarté. Son embouchure sud a très-peu de profondeur, et les navires doivent passer au nord, en tournant l'île Walpole, même lorsque leur destination est sud. On a fait une étude pour déterminer le coût du draguage d'un chenal reliant l'eau profonde de la rivière à l'eau profonde de la baie Mitchell. On a déterminé une ligne longue de 2,700 pieds, la plus courte que l'on puisse désirer et sur laquelle le chenal aura l'avantage d'être protégé à l'ouest par Grass Point. L'ouverture de ce chenal coûtera $12,000, d'après les évaluations faites. Lorsqu'il sera terminé, il y faudra une balise avec des lumières. On pourrait alors y circuler le jour et la nuit, et le commerce de la rivière Sydenham, commerce considérable, pourrait passer directement au sud. L'étude de cet emplacement présentait de grandes difficultés, puisqu'il se trouve à six milles de tout terrain. Les divers points ont été marqués à partir d'une base prise dans la baie de Mitchell, et il a été nécessaire de construire deux plateformes temporaires pour faire les observations. Ce travail a été exécuté, avec autant d'habileté que de patience par mon aide M. Michaud, et le soussigné n'a jamais vu, dans ce genre, de construction plus difficile.

Lac Huron.

Sarnia.

On a fait une étude très-minutieuse de ce havre, à la suite d'une pétition de la Chambre de Commerce qui prétendait que la baie en avant de la ville avait été obstruée par des personnes ayant des lettres patentes pour lots d'eau. Bien que la question ne fût pas du ressort du département des Travaux Publics, on a fait rapport complet à ce sujet en recommandant que la chose fût soumise au ministre de la Justice.

Il faut dire, toutefois, que la Chambre de Commerce ne basait pas sa réclamation sur un principe uniforme. Dans un cas, elle prétendait que Mackenzie, Frères,—bien que ces messieurs se fussent tenus dans les limites de leur lot,—les avaient dépassées, parce que l'extrémité de leurs constructions se trouvait dans l'eau profonde. Dans un autre cas, que des personnes ayant des lettres patentes rédigées absolument dans les mêmes termes, devaient se tenir exactement dans leurs limites et ne pas atteindre l'eau profonde. Indépendamment de cette contradiction, la difficulté consiste à bien définir ce qu'il faut réellement entendre par " eau profonde."

La navigation des lacs, entre Buffalo et le lac Supérieur, se fait actuellement dans 16 pieds d'eau, et l'on peut en conclure que toute profondeur moindre que celle-là ne constitue pas " eau profonde," et, en vue de l'avenir, on ne saurait assigner une signification arbitraire à ce terme. Le cas a donc été soumis au ministre de la Justice avec tous les détails topographiques pouvant le renseigner. On peut dire que cette question implique la validité des lettres patentes pour les lots d'eau appartenant à un gouvernement provincial.

Bayfield.

On a fait une étude complète de ce havre.

Il a été plusieurs fois signalé au département, notamment dans le rapport de l'ingénieur-en-chef, en date du 7 mai 1872. Le fait principal relatif à ce havre est l'inutilité des caissons coulés en 1853-54 et qui ont coûté $20,000; cette erreur de construction a causé beaucoup de mécontentement.

La rivière Bayfield a son embouchure à cet endroit et charrie beaucoup de matières alluviales et du sable qui sont emportés dans le lac quand le courant est fort. Quand le courant est faible, les matières tenues en suspens se précipitent, et, par suite, la profondeur du havre diminue. Au mois de janvier de la présente année, on a fait rapport que les grandes eaux de l'automne et de l'hiver avaient entièrement emporté cet attérissement. On a examiné la chose et constaté que le rapport est erroné, les profondeurs étant encore les mêmes.

Si l'on pouvait prendre des mesures pour accélérer le courant, il serait possible que les attérissements diminuent beaucoup, mais il n'est pas probable qu'on puisse jamais les supprimer.

La jetée sud n'est d'aucune utilité, mais la jetée nord est en bon état.

On pourrait obtenir un havre, de neuf pieds de profondeur, en général, et de 11 pieds cinq pouces à l'entrée, sans encourir des frais trop considérables.

On se propose de prolonger de 50 pieds la jetée nord et de construire une aile de 200 pieds vers le sud-ouest.

La jetée sud-est est dans le plus déplorable état, et l'on se propose de construire une jetée neuve, large de 30 pieds, au nord de la première.

Partant de la terre ferme, elle se dirigera sur une longueur de 150 pieds, dans la direction nord-ouest et, de là, sera généralement parallèle à la partie supérieure de la jetée nord, distance de 591 pieds; à son extrémité elle se trouvera à 140 pieds de la jetée nord.

Il sera nécessaire de draguer le havre à la profondeur requise, jusqu'à la terre ferme. Ainsi l'on ne changera que plus tard la partie intérieure du havre.

On évalue le coût de ces travaux à $46,000, dont $10,000 seront payées par le township de Stanley. Le projet ayant été approuvé, les soumissions seront demandées pendant l'automne.

Port Albert

Port Albert se trouve à 11 milles au nord de Goderich et au pied du ruisseau des Neuf Milles. On a construit un petit quai où l'on peut charger les navires. Le budget de 1873 portait un crédit de $6,000 pour l'amélioration de ce havre. On trouve ici les mêmes difficultés qu'aux embouchures d'autres rivières, des attérissements se formant dans le lac pour être enlevés par les grandes eaux de l'hiver et du printemps.

On croit qu'un petit brise-lame, au sud, aurait l'effet de prévenir ces attérissements, et l'on se propose d'établir un pilotis sur la grève et de couler des caissons sur une longueur de 75 pieds vers le sud. On espère que cette construction retiendra tous les attérissements qui pourront se former dans le lac. On se propose aussi d'allonger de 60 pieds la jetée nord, et de construire une petite aile de 50 pieds vers le sud-ouest.

Les navires tirant huit pieds d'eau pourront entrer dans ce havre.

Le département a permis à la municipalité du township d'Ashfield de conduire ces travaux sous le contrôle des ingénieurs du département. En conséquence, la municipalité a demandé des soumissions par avis public et, avec la sanction de l'honorable ministre, a donné le contrat à MM. Johnston et Graham qui ont commencé les opérations; les travaux seront terminés durant la saison. Tous les abords du havre ont été soigneusement examinés.

Kincardine.

On a examiné le havre de Kincardine, en vue de trouver quelque moyen de parer aux difficultés que présente l'entrée; on y a fait, en outre, des travaux de draguage, mais qui n'étaient pas sous le contrôle du soussigné.

On croit qu'en prolongeant de 100 pieds les jetées actuelles, leur donnant une direction légèrement sud-ouest et agrandissant jusqu'à 200 pieds l'ouverture qui en a 100, on obtiendrait d'assez bons résultats.

Le coût de ces travaux est évalué à $12,000.

Inverhuron.

On a soigneusement étudié ce havre et l'on y a fait des sondages, afin de pouvoir en apprécier complètement les avantages.

Nul doute qu'il offre plusieurs avantages d'une nature particulière, mais que l'on ne pourra utiliser qu'après avoir fait des dépenses considérables.

Dans le budget de 1873, il y avait un crédit de $6,000 pour l'amélioration de ce havre; mais en examinant la superstructure de la jetée actuelle, on l'a trouvée en si mauvais état qu'on a résolu d'appliquer ce crédit à la réparer. Cette jetée a 245 pieds de long et 20 pieds de large ; sur les 100 derniers pieds la largeur est de 30 pieds et l'eau a de 15 à 16 pieds de profondeur.

Inverhuron se trouve à trois milles du village de Tiverton, dans le township de Bruce, et ce n'est à proprement parler, qu'un amas de maisons. On a essayé d'y ouvrir une saline, mais on n'a pas encore réussi. La jetée est importante parceque l'eau du lac Supérieur est profonde et que les navires y accostent quand le temps le permet ; il est donc nécessaire qu'elle soit réparée.

Il faudra la renouveler entièrement, et ce travail ne devra pas être donné à contrat ; il sera plus avantageux de le faire faire à la journée.

Le département a reconnu ce principe et un contrôleur a été nommé pour surveiller les travaux.

M. MacLaren, de Tiverton, a eu la fourniture du bois, et les travaux vont être commencés immédiatement. On espère qu'ils seront achevés vers le milieu de septembre.

Baie Georgienne.

Owen Sound.

La rivière Garafraxa se jette dans la baie Georgienne. A son embouchure se trouve la ville d'Owen Sound qui est le centre d'un grand district agricole. On emmagasine beaucoup de grains pendant l'hiver pour l'expédier de ce port, durant la saison de la navigation, à Buffalo et aux ports du St. Laurent ; on en expédie aussi une quantité assez considérable à Collingwood. La rivière a été soigneusement étudiée en vue de déterminer la quantité d'excavation nécessaire pour obtenir une profondeur de dix pieds. La rivière est rendue sinueuse et étroite par l'accumulation des attérissements qu'apporte le courant ; c'est là une source de grandes difficultés. Les navires qui visitaient autrefois ce port ne peuvent maintenant y entrer.

On peut draguer le chenal de la manière ordinaire, et l'on croit qu'en dépensant $10,500 on obtiendrait un chenal en ligne directe, partant du bas de la rue Canning et la rue Peel, et, à ce dernier point, les navires auraient de l'espace pour virer de bord.

La somme mentionnée plus haut a été votée au budget, et l'on se prépare à commencer les travaux.

Meaford.

On a prolongé de 160 pieds la jetée de ce havre et construit, vers le nord-est, une aile longue de 200 pieds.

On se propose de construire un brise-lame peu coûteux sur la côte est ; on trouvera les détails relatifs à cette construction dans le rapport ci-joint de l'ingénieur-adjoint résidant, M. Allan MacDougall.

Thornbury.

On a examiné très-soigneusement le havre de Thornbury.

Il se trouve dans le comté de Grey, et l'embouchure de la rivière au Castor qui se jette dans la baie Georgienne.

Thornbury se trouve à 14 milles de Collingwood ; l'activité et l'esprit d'entreprise se remarquent dans cette ville, pour laquelle un bon havre serait une acquisition précieuse. L'action de l'eau de la rivière a mis hors d'état le quai actuel.

L'embouchure de la rivière au Castor change constamment. Tous les ans un attérissement y est apporté par le roulis du lac à l'époque des orages périodiques de l'été et de l'automne ; quand les pluies d'automne sont fortes, l'attérisssement est emporté, mais souvent la masse de terre glaise et de cailloux roulés, à l'embouchure de la rivière, est assez compacte pour résister à l'action du courant qui se fraie un passage sur quelqu'autre point où il trouve moins de résistance.

Le fait a eu lieu plusieurs fois à Thornbury, et il en est résulté la formation d'un attérissement dans le voisinage du dock actuel. Il est évident qu'il est très-mal placé pour y établir une jetée où les navires d'un fort tirant auraient à accoster. Si l'on construit un nouveau quai, ce devra être ailleurs.

Dans l'opinion du soussigné, il y aurait un bon emplacement au bas de Mill Street, à l'ouest de la gare ; là, sur une longueur de 655 pieds, on peut obtenir une profondeur de 13 à 15 pieds.

Il sera nécessaire de construire une aile dans la direction nord-est, sur une longueur de 200 pieds, pour protéger la jetée contre les vents du nord-ouest qui soufflent parfois avec violence.

Le coût de ces travaux est évalué à $33,500.

Collingwood.

Un brise-lame, long de 700 pieds, est en voie de construction pour remplacer l'ancien, emporté par la glace au printemps de 1872 ; on a aussi construit, à l'extremité est de ce brise-lame, un phare qui a 40 pieds de sa base au sommet de la lanterne.

M. Moberly a très-bien fait exécuter les travaux dont l'achèvement ne demande plus que quelques semaines. On trouvera des détails dans le rapport ci-joint de M. Allan MacDonald ingénieur-adjoint résidant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM KINGSFORD,

Ingénieur-contrôleur.

A M. F. Braun,

Secrétaire, Travaux Publics.

HAVRE DE COLLINGWOOD.

Département des Travaux Publics

Bureau de l'Ingénieur.

Collingwood, le 1er juillet 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux du havre de Collingwood.

Les améliorations consistent en un brise-lame avec tête en pilier, long de 700 pieds, et un phare. Il se trouve un peu au large de l'ancien brise-lame qui fut complètement emporté par la glace au printemps de 1872.

Ces travaux ont été commencés au mois d'août, 1873, et poussés avec une grande énergie par l'entrepreneur, M. C. W. Moberly.

Le phare était prêt et la lumière visible à l'ouverture de la navigation.

Le corps du brise-lame sera terminé dans six semaines, si le temps le permet.

Ce brise-lame est très-solidement construit. Le mur de front est double jusqu'au niveau de l'eau. Les caissons ont 24 pieds à la base et diminuent jusqu'à 19 pieds 6 pouces, au niveau de l'eau ; le point où l'inclinaison commence est à cinq pieds au-dessus de la ligne de niveau d'eau et l'angle est protégé par de la tôle forte. La partie au-dessus de l'eau a de huit à six pieds de hauteur, et, au sommet, sa largeur est de 12 pieds 6 pouces. Chaque angle est protégé par de la tôle forte, épaisse de $\frac{3}{8}$ de pouce, et fixée au moyen de $12\frac{5}{8}$ pouces. Il y a donc trois rangées de fer sur le front du brise-lame.

L'extrémité est, ou celle qui se trouve en eau profonde, se termine par un grand quai, long de 60 pieds et large de 80 sur lequel on a érigé un phare qui a 40 pieds de haut depuis sa base jusqu'au sommet de la lanterne.

Ce quai, comme le corps du brise-lame, est couvert en planche de chêne blanc, épaisse de trois pouces.

Voici les matériaux employés dans ces constructions jusqu'à la présente date :

Bois équarri..	46,600 pieds cubes.
do sur deux faces	24,100 pieds linéaires.
Planche de chêne..	27,200 pieds M. B.
Fer forgé, en fiches..	43,800 lbs.
Fer forgé, tôle...	15,700 lbs.
Remplissage de pierre....................................	4,000 verges cubes.

La Compagnie du chemin de fer du Nord et la municipalité de Collingwood souscrivent conjointement pour la moitié des dépenses, et l'autre moitié est payée par le département.

Le brise-lame se trouve à un mille des docks de la compagnie du chemin de fer du Nord.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALAN MACDOUGALL,

Ingénieur-adjoint résidant.

William Kingsford, écr.

Ingénieur-contrôleur.

HAVRE DE MEAFORD.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,

COLLINGWOOD, le 1er juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux du havre de Meaford.

Ces travaux comprennent la continuation de la jetée sur la rive ouest de Big Head River, longueur de 160 pieds, avec une aile dans la direction nord-est sur une longueur de 200 pieds, pour protéger le havre contre le vent du nord-ouest qui prédomine généralement à l'époque des tempêtes.

Le coffr ge a 30 pieds de large.

La profondeur de l'eau est, en moyenne, de 15 pieds en dedans de l'aile.

Le contrat fut adjugé à M. J. S. Talton au commencement de décembre 1873. Les travaux furent commencés sans délai et continués régulièrement et avec méthode. Il n'y a aucune raison pour que ces travaux ne soient pas terminés à la date fixée, le premier jour d'octobre.

Voici les quantités des matériaux employés dans ces constructions jusqu'à la présente date :

Bois équarri	13,000 pieds cubes.
Bois équarri sur deux faces	14,400 pieds linéaires.
Blocs sous les liens	520
Liens, sapin	760 pieds linéaires.
Chevilles à fiche en fer forgé	7,500 lbs.
Remplissage de pierre	2,000 verges cubes.

Le coût de ces travaux est évalué à $14,000.

On a l'intention de dépenser pour ce havre la somme de $25,000 dont $10,000 seront payées par la municipalité de St. Vincent, et $15,000 par le gouvernement.

On se propose, en outre, de construire un brise-lame sur la rive est de Big Head River afin de refouler le gravier apporté de la rive par les forts vents de nord-est, à l'époque des grandes eaux du printemps. On va demander immédiatement des soumissions pour ce travail.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALAN MACDOUGALL,

Ing.-adjoint résidant.

A M. WILLIAM KINGSFORD,

Ingénieur-contrôleur.

ANNEXE No. 15.

PROVINCES MARITIMES.—HAVRES, JETÉES, RIVIÈRES, ETC.

SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK,
10 octobre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, mon rapport sur les constructions, etc., dont j'ai le contrôle dans les provinces maritimes,—pour l'année expirée au 30 juin 1874 :—

Ces constructions sont les suivantes—

Travaux donnés à contrat au Nouveau-Brunswick.
do do à la Nouvelle-Ecosse.
do sous la direction des Commissaires au Nouveau-Brunswick.
do do Nouvelle-Ecosse.
Amélioration des rivières.
Draguage.
Etudes et Examens.

TRAVAUX DONNÉS À CONTRAT AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Richibouctou.

Comme je le disais dans mon dernier rapport, contrat a été passé pour la construction de 320 pieds de brise-lame en partant de la grève nord à l'entrée du havre. On travaillait activement à cette construction lorsque eut lieu la violente tempête du 24 août 1873, qui fit de tels dégâts que les travaux durent être suspendus jusqu'au printemps de la présente année. Vers la fin de l'année fiscale, les dégâts étaient réparés et les travaux bien avancés Le brise-lame était achevé le 26 septembre dernier.

Stony Creek.

Le brise-lame construit à cet endroit pour détourner le courant de la rivière Petitcodiac et fermer le chenal creusé en ravin entre la côte ouest et une arête dangereuse de rocher était achevé au mois de novembre dernier, et j'ai à faire rapport que les résultats obtenus sont satisfaisants, le courant ayant changé de direction et le chenal en ravin se remplissant graduellement de vase. Dans quelques endroits, l'attérissement a une épaissenr de quinze pieds.

Herring Cove.

A cet endroit, le brise-lame part de la côte au niveau des basses eaux, sur une distance de 315 pieds et était achevé au mois de septembre 1873. Ce havre n'offre d'abri aux navires qu'à l'époque des grandes eaux.

Havre de Dipper.

Ce havre est situé à environ dix-huit milles à l'ouest de St. Jean et l'on construit un brise-lame de 450 pieds de longs sur la côte ouest. A la fin de l'année fiscale, on en avait construit la moitié environ. Il sera terminé vers le 1er novembre.

TRAVAUX DONNÉS A CONTRAT A LA NOUVELLE ECOSSE.

Brooklyn.

Le brise-lame de 434 pieds dont il était fait mention dans mon rapport de l'année dernière, était terminé en septembre 1873. Dans le même mois, contrat fut passé pour un prolongement de 300 pieds. On s'est procuré des matériaux pendant l'hiver, et les travaux ont été commencés au printemps ; le 30 juin, la moitié de l'ouvrage était terminée.

Yarmouth.

Les travaux de protection de la grève qui sépare le havre de la baie de Fundy, ont été achevés en octobre 1873. Durant les fortes tempêtes de l'hiver dernier, une petite partie de la grève a été emportée par l'eau, ce qui a fait tasser les constructions. On a pris des mesures durant la saison pour remédier à cela, et empêcher le gravier de subir l'action des courants.

Mabou.

D'après des instructions du département, j'ai pris le contrôle des travaux de ce havre au mois de juin 1873. Ils comprennent le draguage, pour la fondation, et la construction d'un coffrage de 582 pieds à l'entrée ; ces travaux avaient été donnés à contrat le 25 novembre, 1871. Lors de ma visite, en juillet, je constatai que l'on avait posé 639 pieds de coffrage (non-achevé,) que l'excavation était terminée et que les travaux étaient, en général, peu avancés. Un montant de $820,000 ayant été voté pour la continuation des travaux, il a été convenu avec l'entrepreneur qu'il construirait 600 pieds de plus de coffrage pour la jetée à l'entrée et continuerait le draguage pour les fondations.

En novembre, l'entrepreneur abandonna les travaux après avoir jeté les fondations sur une longueur de 200 pieds. A la fin de l'année fiscale les travaux en étaient encore là.

Anse de McNaire.

L'anse de McNaire, ou mieux de Ballentine, est située sur la côte ouest de la baie St. George, cinq milles environ à l'ouest du lac St. George.

J'ai pris le contrôle des travaux en juin 1873, et alors ils étaient presque terminés; mais la tempête du 24 août 1873, y a causé quelques dégâts, en sorte qu'ils n'ont pu être achevés qu'au mois de novembre, époque à laquelle ils ont été acceptés.

Ingonish.

Porter de 60 à 200 pieds la largeur du chenal entre le havre et le golfe St. Laurent, augmenter, de 5 à 15 pieds, sa profondeur et construire un brise-lame de 700 pieds de long pour la protection du nouveau chenal,—tels sont les travaux à Ingonish.

L'hiver dernier, les entrepreneurs se sont procuré les matériaux pour le brise-lame et ont fait construire un dragueur à vapeur et des bacs. Les travaux ont été commencés en mai, et le 30 juin on en avait fait à-peu-près un dixième.

TRAVAUX SOUS LA DIRECTION DES COMMISSAIRES AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Hillsboro'.

Le crédit voté a été employé à la construction d'un petit brise-lame, long de 130 pieds, pour protéger les navires qui mettent à la cape au sud, contre le courant de la rivière Petitcodiac.

Campo-Bello.

Il a été voté un certain montant pour les travaux à la grève de Wilson, mais avec l'entente que les autorités locales fourniraient la même somme. Sous le contrôle d'un commissaire, le département a dépensé $776.86, mais les autorités locales n'ayant pas voté de fonds, les travaux restent inachevés.

TRAVAUX SOUS LA DIRECTION DES COMMISSAIRES A LA NOUVELLE-ECOSSE.

Le Grand Etang.

Le Grand Etang se trouve sur la côte sud de la baie est, lac du Bras d'Or, C. B. Le montant voté a été dépensé pour ouvrir un passage à travers la grève, de la baie à l'étang,

vaste nappe d'eau complètement fermée jusqu'alors, et pour protéger, par une charpente, les parois de la tranchée.

Grande Tracadie.

Le brise-lame construit par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, en 1863, à l'entrée du nouveau chenal, alors ouvert dans le havre de Tracadie,—demandait des réparations considérables et l'on a livré pendant l'hiver le bois nécessaire pour ce travail. Depuis la clôture de l'année fiscale on a pris des arrangements pour l'exécution de ces travaux dont les commissaires ont abandonné le contrôle.

Baie de Chedabouctou.

Comme à Tracadie, on n'a pu se procurer le bois que durant l'hiver pour le livrer au printemps. Par suite, les commissaires n'ont pu faire commencer les travaux que dans la dernière partie du mois de mai, et au 30 juin les travaux étaient peu avancés. Toutefois, le brise-lame sera achevé vers la fin de novembre.

Baie aux Vaches.

Des commissaires ont été nommés par ordre en conseil pour contrôler l'emploi de la somme votée pour renforcer le brise-lame. Les travaux ont été poussés avec vigueur durant l'été et l'on avait dépensé une motié environ de l'octroi, lorsqu'eut lieu la désastreuse tempête du 24 août qui fit de grands dégâts au brise-lame. Après la tempête, on reprit les travaux et MM. Archibald et Cie. fournirent une somme considérable pour ajouter à la balance du crédit voté.

Canada Creek.

Canada Creek est situé sur la côte sud de la baie de Fundy dans le comté de King, soixante milles environ à l'est du goulet de Digby. Le crédit voté a été employé à réparer les brise-lame construits il y a plusieurs années et qui forment le havre à cet endroit.

Quai de Digby.

Ce quai a été construit par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et sert de débarcadère public pour les vapeurs et navires; c'est le seul quai de la localité près duquel il y ait une profondeur d'eau suffisante. Le crédit voté a été employé à replacer et relier plusieurs pivots sous la partie voisine de la côte, poser des heurtoirs au bloc extérieur, des solives au plancher, et replanchéier tout le sommet du quai qui a 866 pieds de long.

Baie de Gabarous.

Cette baie se trouve à l'ouest de Louisburg, C. B., et le montant voté a été employé à approfondir le chenal entre la baie et un "barachois" ou anse retirée de la baie où les bateaux-pêcheurs seuls peuvent entrer sûrement par un temps orageux.

Anse Verte.

Cette localité se trouve à douze milles environ au nord de Yarmouth, et le montant voté a été employé à exhauser et réparer le brise-lame.

Joggins.

Ce havre est situé près de la tête et sur le côté est du chenal de Chignecto', comté de Cumberland. Le montant a été dépensé par les commissaires, en vertu d'instructions: à prolonger le brise-lame de 100 pieds; planchéier tout le brise-lame; construire à l'est un brise-lame de 170 pieds de long; enlever une accumulation de gravier et une arête de rocher qui se trouvaient dans le bassin ainsi formé.

Les travaux ont été bien exécutés, et le gravier qui se logeait autrefois en dedans du vieux brise-lame, est maintenant arreté par le nouveau brise-lame de l'est.

Maitland.

Maitland est situé sur la côte ouest, à l'embouchure de la rivière Shubénacadie, comté de Hants, et cette construction, faite par le département, est plutôt une jetée qu'un brise-lame. Le crédit voté a été employé avec la plus scrupuleuse économie, mais il n'était pas suffisant pour achever les travaux. Une nouvelle somme de $1,000 a été accordée pour 1874-75.

Morden.

Ce havre est situé sur la côte sud de la baie de Fundy, dans le comté de King, à cinquante milles environ à l'est du goulet de Digby. On s'est procuré durant l'hiver le bois nécessaire pour réparer le vieux brise-lame, construit depuis un grand nombre d'années, mais les travaux n'ont été commencés qu'au mois de juin. Le crédit voté sera employé comme suit :—refaire le front des constructions établies en 1849 ; construire un L, long de soixante pieds, pour arrêter et retenir le gravier ; poser un revêtement dans les endroits où il en faut ; construire un empellement et creuser le rejettement ; tous ces travaux seront achevés vers la fin de novembre.

Pointe-du-Chêne.

La Pointe-du-Chêne est située sur le bassin de Minas, dans le comté de King, environ trois milles à l'est de Canning, et est maintenant connu sous le nom de Kingsport. Comme je le disais dans mon dernier rapport, le brise-lame, à cet endroit, a été renforcé sous le contrôle du département, et le crédit voté a été dépensé pour achever ce travail.

Port Greville.

Port Greville est situé dans le comté de Cumberland, sur le côté nord du chenal de Minas, environ douze milles à l'ouest de Parrsboro'. Le havre est formé par la rivière Ratchford qui, sur un parcours d'environ un demi-mille, coule en dedans d'une grève ou barre de gravier, ce qui la protége contre les tempêtes du sud. Cette barre, formée de gros sable et de gravier, était entièrement couverte à l'époque des grandes marées, et, dans l'automne de 1872, la mer emporta le sommet sur une distance d'environ 2,800 pieds et une épaisseur d'à peu près 2½ pieds. Ainsi disparut, en grande partie, la protection fournie par la grève. Le crédit voté a été dépensé, en vertu d'instructions, à construire 2,200 pieds de coffrage, pour protection, sur une hauteur moyenne d'environ sept pieds, ce qui, de fait, élevait la grève sur cette longueur. Ce travail a été terminé avec succès et donne satisfaction

Port Hood.

A Port Hood, comté d'Inverness, C. B., le crédit voté a été dépensé à assujétir les solives du plancher et poser des fiches à l'ancien.

Port George.

Ce havre est situé sur la côte sud de la baie de Fundy, dans le comté d'Annapolis, vingt-cinq milles environ à l'est du goulet de Digby. Le havre est formé par deux brise-lame, et le crédit voté a été dépensé à réparer le brise-lame ouest et en renouveler le front sur une longueur de 150 pieds ; ce brise-lame était en fort mauvais état. Le crédit voté n'a pas été suffisant pour faire les réparations propres à mettre le brise-lame en bon état.

Port Williams.

Le crédit voté pour ce havre a été employé à compléter les travaux laissés inachevés l'année précédente.

Plympton.

Plympton est situé sur la côte sud de la baie Ste. Marie, et le brise-lame à cet endroit existe depuis plusieurs années, et qui était en fort mauvais état.

Amélioration des Rivières.

Rivière St. Jean.

A l'époque des eaux-basses, deux partis de travailleurs ont été employés à enlever les obstructions du chenal des bateaux, entre Frédéricton et Andover, en aval du confluent de la Tobique. Sur cette partie de la rivière, les obstructions consistent en nombreuses "barres" sur lesquelles l'eau est rapide et peu profonde, et il s'y trouve aussi de grosses roches et des récifs. Le travail s'est fait au moyen du perforateur et de la mine employés sous l'eau, après quoi, à l'aide du grapin, on a entraîné les morceaux jusqu'à terre. On a fait ces travaux à la chute de Meductic, point le plus difficile de la navigation du haut de la rivière St. Jean, puis aux endroits suivants : Barre de Beboisor, la Nackawie, Barre de Deblee, la Beeaguimie, Barre de l'île Campbell, Barre de Squire, Barre de Cuffleman, le Muniac, Bishop's Lodge, Récif de Keely, Barre de l'île Verte et Shiktahawk. Durant la saison, les avantages résultant de ce travail se sont fait sentir, et les vapeurs ont pu faire, avec facilité et régularité, leurs voyages à la Tobique, ce qui prouve que ces améliorations ont fourni seize pouces d'eau de plus.

Rivière Ste. Croix.

La seule dépense faite sur cette rivière a été de payer une partie des frais de l'étude faite, par ordre du gouvernement américain, des obstructions qui existent entre St. Etienne et Calais et l'"Arête", distance d'environ quatre milles. Pour faire disparaître ces obstacles qui consistent principalement en rognures et sciure de bois, présentant parfois une épaisseur de 14 pieds, et pour ouvrir un chenal de 100 pieds de large, il faudra dépenser $100,000, d'après l'évaluation du général Thom, l'ingénieur américain.

Draguage

Le "New Dominion".

On a commencé les opérations avec ce dragueur le 14 avril, et l'on a continué jusqu'au 4 avril, dans le havre de St. Jean ; durant cette période on a enlevé 9,665 verges cubes de matières. Le 10 juillet 1873, on a commencé, au Grand Lac, à redresser l'entrée de la Jemseg, et ces travaux ont été continués jusqu'au 6 novembre ; durant cette période, on a enlevé 39,980 verges cubes de matières. A l'ouverture de la navigation, les opérations du printemps ont été commencées aux débarcadères publics à Frédéricton, et le draguage a été continué jusqu'à la fin de l'année fiscale.

" Le Canada "

Au commencement de juillet, le dragueur a été réparé à Pictou, N.-E., et a quitté ce havre le 16 du même mois pour le Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine, où il est arrivé le 19. Le dragueur est resté au Havre aux Maisons jusqu'au 15 août ; durant ce temps, il a fonctionné 19 jours et enlevé 6,800 tonnes de gros gravier. Le 22 août, il est arrivé à Pictou muni de charbon et réparé ; il a quitté le 27, est arrivé le 28 à Richibouctou, et l'on a commencé à approfondir le chenal nord. Il a été employé à cet endroit jusqu'au 16 octobre, et l'on a enlevé 10,200 tonnes de matières. Le dragueur a été réparé à Pictou d'où il partit le

12 novembre, toucha à Halifax pour s'approvisionner et arriva à Liverpool (comté de Queen), le 2 décembre. On travailla, quand le temps le permettait, à ouvrir un chenal à travers la « barre » à l'entrée du havre, jusqu'au 12 mai. Dans cet intervalle, on a enlevé 8,800 tonnes de matières. Les travaux à cet endroit n'ont pas donné un résultat satisfaisant. Presqu'à mesure que le chenal était dragué, il se remplissait de sciure de bois et de vase venant des moulins. Je dois dire qu'à moins que l'on n'empêche définitivement les propriétaires de moulins de jeter des rebuts dans la rivière, il sera impossible d'améliorer le havre. Le 13 mai, on a commencé les opérations à Lockport, comté de Shelburne, et continué jusqu'au 12 juin; dans cet intervalle on a obtenu des résultats fort satisfaisants et enlevé 9,800 tonnes de matières. On s'est ensuite préparé à se rendre à Richibouctou pour achever le chenal à cet endroit.

Etudes.

Durant l'année on a fait des études dans les localités suivantes, et des plans, rapport et évaluations ont été dressés et expédiés :—

Antigonish	N.E.	Petit Bras d'Or	C.B., N.E.
Bathurst	N.B.	Main-à-Dieu	C.B., N.E.
Rivière Noire	N.B.	Merigonish	N.E.
Broad Cove	N.E.	Newcastle Creek	N.B.
Barachois	N.E.	New Harbor	N.E.
Pointe au Chat	N.E.	Pointe du Chêne	N.E.
Etang aux Moules	N.E.	Port Hood	C.B., N.E.
Cranberry Head	N.E.	Port Hawkesbury	C.B., N.E.
Baie aux Vaches	C.B.	Port Hastings	C.B., N.E.
Carribou, Grande Ile	N.E.	Ile Pictou	C.B., N.E.
Anse du Cap Jean	N.E.	Rivière Restigouche	N.B.
Freeport	N.E.	Rivière Jean	N.B.
Grossecoque	N.E.	Rivière St Jean	N.B.
Grande Rivière	C.B., N.E.	St. John Harbor	N.B.
Baie Gabarous	N.E.	Sissiboo	N.E.
Granville	N.E.	St. Peter's Canal	N.E.
Gardner's Creek	N.B.	Tracadie	N.E.
Hall's Harbor	N.E.	Tynemouth Creek	N.B.
Margaretville	N.E.	Tignish	I.P.E.
Baie Jordan	N.E.	Tâte-à-ma-gauche	N.E.
Lockport	N.E.	Westport	N.E.
L'Ardoise	C.B., N.E.	Wine Harbor	N.E.
Longue Pointe	N.E.	Wallace	N.E.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HENRY F. PERLEY,
Ingénieur-contrôleur.

M. F. Braun, Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 16.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT-GÉNÉRAL,
MONCTON, N. B., 21 novembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre les comptes, états et rapports indiquant les opérations de ce chemin de fer pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LEWIS CARVELL,
Surintendant-général.

A M. F. BRAUN,
Secrétaire,
Département des Travaux Publics.

CHEMIN DE EER INTERCOLONIAL.

Dt. BILAN GÉNÉRAL. Av.

	$ cts.	$ cts.		$ cts.
En caisse ..	....	9,651 81	Compte du gouvernement........	433,487 07
Approvisionnements généraux...	....	381,757 49		
Stations	....	14,340 78	Commission de l'Intercolonial....	8,895 57
Comptes de particuliers..	....	6,239 73	Bordereaux et comptes dus	49,711 21
Collingwood Schrieber.	....	10,172 89		
Cie. des mines de Vale..........	....	1,289 00		
Département des Postes.........	....	20,640 59		
Ch. de fer de Windsor et Annapolis				
Punchard, Clark et Cie......	7,509 03			
T. V. Smith......	1,722 09			
Embr. de Windsor ½ des re ettes.	38,770 44			
		48,001 56		
		492,093 85		492,093 85

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

THOMAS FOOT,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dt. COMPTE DE CAPITAL. Av.

		$ cts.	$ cts.			$ cts.
1873. 30 juin.	Coût du chemin et de son équipement.....	....	12,112,260 13	1873. 30 juin.	Par le gouvernement du Canada.	12,112,260 13
1874. 30 juin.	Dépense de l'année expirée le 30 juin 1874, classée comme suit, selon le relevé A A :—			1874. 30 juin.	Par le gouvernement du Canada.	742,588 36
	Chem. et constructions.	229,017 18				
	Quai et passage d'eau.	62,465 83				
	Constructions de gares et service d'eau......	68,017 46				
	Matériel roulant	370,991 45				
	Mécanismes et outils..	11,206 44				
	Divers................	800 00				
			742,588 36			
			12,854,848 49			12,854,848 49

E et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

THOMAS FOOT,
Comptable.

(A. A.)—Relevé de la dépense du capital.

	$ cts.	$ cts.
Lignes d'embranchement.		
Dorchester	27,320 16	
Sackville	6,614 78	
Londonderry	1,720 64	
Newport	9,384 79	
Spring Hill	32,733 89	
Saint Jean	58,346 17	
		136,120 43
Quais et prolongements.		
Halifax	70,711 73	
Saint Jean	1,000 00	
		71,711 73
Matériel roulant.		
13 locomotives	182,953 82	
444 wagons à charbon	188,037 63	
		370,991 45
Divers.		
Bureaux et habitations des ouvriers	30,754 75	
Voies d'évitement, citernes, stations, approvisionnement d'eau, etc.	57,803 78	
Abris et clôtures contre la neige	49,097 96	
Outils	11,296 44	
Pont Blackburn, remplissage	4,561 95	
Signaux	3,799 84	
Remises à l'huile	2,622 00	
Bascules	1,638 03	
Entrepôt de douane	2,190 00	
		163,764 75
		742,588 36

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Dt. Compte de Revenu pour l'année expirée le 30 juin 1874. Av.

Année précédente.	Dépense.	Dépenses ordinaires.	Réparations extraordinaires.	Montant.	Année précédente.	Recettes.	Montant.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
267,755 92	Force motrice par relevé 1.	319,248 03	....	319,248 03	275,520 48	Transport de voyageurs........	353,895 90
190,201 03	Dépenses des chars, do 2.	187,260 98	59,180 65	246,441 63	396,049 41	Transport du fret.............	470,962 14
380,108 15	Entr. de la voie et des const do 3.	297,069 94	216,538 60	513,608 54	31,888 37	Malles et divers	68,572 13
95,327 01	Dépenses aux stations, do 4.	118,087 29	....	118,087 29			
78,500 49	Frais généraux, do 5.	104,164 59	....	104,164 59	703,458 26		893,430 17
					308,434 34	Balance	408,119 91
1,011,892 60		1,025,830 83	275,719 25	1,301,550 08	1,011,892 60		1,301,550 08

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Force motrice.—(Relevé 1).

Année précédente.	——	Montant.
$ cts.		cts.
2,500 34	Salaires du surint. des mécaniciens, commis, dép. de bureau, et frais de route	6,540 30
45,181 20	Gages des conducteurs, chauffeurs et nettoyeurs....................	56,564 57
85,414 10	Combustible..	109,313 18
16,434 10	Huile, suif et menus articles....................................	17,918 67
89,268 40	Réparations aux locomotives, tenders et outils pour locomotives..........	108,322 27
21,369 28	Eau, y compris la pompe et réparations au réservoir......................	13,179 18
7,588 50	Divers..	7,409 86
267,755 92		319,248 03

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses des Chars.—(Relevé 2).

Année précédente.	——	Dépenses ordinaires.	Réparations extraordinaires.	Montant.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
28,372 58	Réparations aux chars à voyageurs..........	38,061 04	33,833 95	71,894 99
11,372 43	do do poste, express et bagage.	7,648 94	... .	7,648 94
77,734 59	do do pour fret et ch. ouverts.	62,094 12	25,346 70	87,440 82
43,353 98	Gages des conducteurs, préposés aux bagages et garde-freins..........................	51,621 73	....	51,621 73
5,516 11	Huile et déchets pour tampons...............	6,566 60	....	6,566 60
14,474 61	Menus articles et combustible	15,180 95	....	15,180 95
9,376 73	Divers	6,087 60	....	6,087 60
190,201 03		187,260 98	59,180 65	246,441 63

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Entretien de la Voie et des Constructions.—(Relevé 3).

Année précéd.	——	Dépenses ordinaires.	Réparations extraordinaires	Montant.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
3,502 67	Salaires des ingénieurs, commis, frais de bureau et de voyage......	7,756 37	....	7,756 37
149,768 97	Salaires des hommes employés à réparer la voie, les clôtures, etc.........	136,647 54	27,483 32	164,130 86
80,522 04	Lisses, coussinets et fiches.....	71,020 69	181,701 50	252,722 19
27,703 72	Traverses	28,214 83	....	28,214 83
25,516 41	Bois pour réparer les ponts, clôtures, etc....	7,789 54	5,763 72	13,553 26
5,142 44	Réparations aux quais.......	2,272 35	....	2 272 35
29.556 23	Réparations aux bâtiments..........	21,320 26	1,556 00	22,876 26
16 176 62	Réparations aux chasse-neige, outils, etc....	11,574 08	30 31	11,604 39
36,355 53	Pour enlever la glace et la neige............	9,812 48	....	9,812 48
5,863 52	Divers	661 80	3 75	665 55
380,108 15		297,069 94	216,538 60	513,608 54

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses des Stations.—(Relevé 4).

Année précédente.	——	Montant.
$ cts.		$ cts.
65,119 81	Salaires des chefs de gares, agents, commis, opérateurs du télégraphe, préposés aux bagages, chefs de dépôts, gardiens et porteurs...............	85,422 09
22,390 39	Combustible, huile, éclairage, papeterie, billets et autres dépenses incidentes.	32,665 20
7,816 81	Divers	....
95,327 01		118,087 29

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Frais Généraux.—(Relevé 5.)

Année précéd.	——	Montant.
$ cts.		$ cts.
	Salaires du surintendant général et du sous-surintendant, frais de bureau et de voyage	11,117 43
	Salaires des surintendants de division, chefs de trains, leurs frais de bureau et de voyage	10,668 01
32,551 89	Salaires de l'agent général du fret, commis, frais de bureau et de voyage	3,303 05
	Salaire du comptable, frais de bureau et de voyage	4,032 69
	Salaire de l'auditeur, frais de bureau et de voyage	6,155 38
	Salaires du payeur et du caissier, frais de bureau et de voyage	7,606 99
11,353 01	Annonces	14,931 30
9,271 06	Dommages pour accidents divers	20,442 22
5,933 67	Passeur de Pictou	6,685 93
3,728 19	Télégraphie (non compris les salaires des opérateurs)	3,026 51
1,820 32	Assurance contre les accidents	4,095 10
....	Dom. causés par des temp., Pointe-du-Chêne et déb. de Pictou, en août 1873.	11,366 53
4,307 05	Divers	2,197 12
9,535 30	Feu à Shédiac	36 33
		105,664 59
	Moins—Reçu pour assur. sur les édifices détruits par le feu à Shédiac.	1,500 00
78,500 49		104,164 59

Thomas Foot,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Etat de la valeur des approvisionnements aux différents dépôts le 30 juin 1874.

	$ cts.	$ cts.
Halifax	73,275 82	
Richmond (machines)	13,349 81	
		86,625 63
Truro do		2,184 13
Déb. de Pictou do		2,246 92
Stellarton do		429 73
Pte.-du-Chêne do		55 01
Moncton		74,559 13
Saint Jean	7,851 49	
Saint Jean (machines)	7,572 57	
		15,424 06
Papeterie et billets		12,148 30
Matériel de la voie		141,863 64
Combustible		46,220 94
Total		381,757 49

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

D. Leishman,
Pour le garde-magasin.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT MENSUEL des recettes pour l'année expirée le 30 juin 1874.

Mois.	Voyageurs.	Fret.	Malles et divers.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Juillet	35,403 88	37,802 20	7,984 81	81,190 89
Août	36,902 61	33,706 50	7,307 18	77,916 29
Septembre	38,793 14	38,089 54	7,233 15	84,115 83
Octobre	35,017 99	47,280 21	12,151 40	94,449 60
Novembre	27,126 69	43,900 68	5,489 89	76,517 26
Décembre	26,993 72	40,717 07	2,710 68	70,421 47
Janvier	22,558 36	30,433 72	1,735 97	54,728 05
Février	16,897 66	28,647 68	2,447 88	47,993 22
Mars	24,546 72	41,134 00	2,265 60	67,946 32
Avril	25,595 68	41,903 60	2,110 67	69,609 95
Mai	30,692 02	43,261 02	2,993 27	76,946 31
Juin	33,367 43	44,085 92	14,141 63	91,594 98
Totaux 1874	353,895 90	470,962 14	68,572 13	893,430 17
Totaux 1873	275,520 48	396,049 41	31,888 37	703,458 26

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin, 1874.

J. J. WALLACE,
Auditeur.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT MENSUEL DES DÉPENSES.

Mois.	Locomotives.	Dépenses des chars.	Entretien de la voie et constructions	Dépenses des stations.	Frais généraux.	Total.
1873.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Juillet	28,675 74	18,254 07	18,694 85	7,618 26	6,331 15	79,574 07
Août	26,866 64	19,477 97	15,890 09	8,584 04	5,255 81	76,074 55
Septembre	27,055 39	16,792 90	76,353 08	8,119 79	11,812 87	140,134 03
Octobre	28,749 12	18,285 53	190,552 36	9,177 00	9,370 37	256,134 38
Novembre	26,681 26	17,121 09	62,047 85	9,539 44	7,180 93	122,570 57
Décembre	28,854 69	19,165 93	34,436 93	11,302 83	9,346 20	103,106 58
1874.						
Janvier	29,104 71	20,713 59	13,902 53	9,783 37	9,452 54	82,956 74
Février	26,309 00	19,478 05	16,525 20	9,913 47	4,880 48	77,106 20
Mars	25,290 03	25,576 04	19,871 93	8,525 80	9,643 36	88,907 16
Avril	24,170 45	21,782 66	18,665 12	9,179 29	9,504 84	83,302 36
Mai	24,758 03	20,467 38	18,948 72	9,065 53	9,407 80	82,647 46
Juin	22,732 97	29,326 42	27,719 88	17,278 47	11,978 24	109,035 98
	319,248 03	246,441 63	513,608 54	118,087 29	104,164 59	1,301,550 08

E. et O. E.

Moncton, N.B. 30 juin, 1874.

THOMAS FOOT,
Comptable.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Etat des Voyageurs.

Mois.	Parcours local.		Parcours complet.		Parcours local et complet.	
	Nombre.	Milles parcourus.	Nombre.	Milles parcourus.	Nombre.	Milles parcourus.
Juillet	56,645	1,492,175	2,807	380,419	59,452	1,872,594
Août	60,241	1,704,133	3,853	472,160	64,094	2,176,293
Septembre	95,196	2,031,971	3,070	440,488	98,266	2,472,459
Octobre	48,274	1,419,594	2,728	510,137	51,002	1,929,731
Novembre	41,980	1,201,881	2,014	326,825	43,994	1,528,706
Décembre	42,026	1,358,588	1,222	231,399	43,248	1,589,987
Janvier	38,045	920,744	2,358	288,849	40,403	1,209,593
Février	28,211	798,246	549	108,370	28,760	906,616
Mars	40,429	1,126,580	1,813	305,173	42,242	1,431,753
Avril	41.838	1,044,713	2,741	316,665	44,579	1,361,378
Mai	51,644	1,266,950	2,655	409,064	54,299	1,676,014
Juin	52,927	1.658,471	3,096	224,059	56,023	1,882,530
Totaux... 1874..	597,456	16,024,046	28,906	4,013,608	626,362	20,037,654
Totaux... 1873..	444,824	11,982,487	20,326	2,636,868	465,150	14,619,355

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

J. J. Wallace,
Auditeur.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Etat du Fret.

Mois.	Parcours local.		Parcours complet.		Parcours local et complet.	
	Tonneaux.	Milles parcourus.	Tonneaux.	Mliles parcourus.	Tonneaux.	Mille parcourus.
Juillet	35,891	1,084,650	2,717	298,374	38,608	1,383 024
Août	31,947	1,045,342	2,158	224,189	34,105	1,269,531
Septembre	31,770	1,050,343	2,657	316,097	34,427	1,366,440
Octobre	39,515	1,427,332	3,201	415,876	42,716	1,843,208
Novembre	32,341	1,196,807	3,231	382,809	35,572	1,579,616
Décembre	26,356	1,924.418	1,354	172,165	27,710	2,096,583
Janvier	18,703	1,277,321	844	106,086	19,547	1,383,407
Février	15,956	1,033,173	997	123,351	16,953	1,156,524
Mars	25,878	1,717,382	1,080	142,360	26,958	1,859,742
Avril	26,962	1,484,513	1,868	266,037	28,830	1,750,550
Mai	32,159	1,268,519	2,623	307,929	34,782	1,576,448
Juin	46,263	1,408,173	2,381	193,772	48,644	1,601,945
Totaux... 1874..	363,741	15,917,973	25,111	2,949,045	388,852	18,867,018
Totaux... 1873..	309,842	11 876.767	23,104	2,482,756	332,946	14,359,523

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

J. J. Wallace,
Auditeur.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT COMPARATIF DE CINQ ANNÉES.

Années.	Milles en opération.	Recettes.	Voyageurs.		Fret.	
			Nombre.	Milles parcourus.	Tonneaux.	Milles parcourus.
1870	272	471,245 09	426,594	12,419,415	224,013	8,593,502
1871	289	565,713 52	451,232	13,113,600	301,317	11,996,615
1872	278	622,900 56	462,223	13,123,495	341,171	17,520,249
1873	311	703,458 26	465,150	14,619,355	332,946	14,359,523
1874	339	893,430 17	626,362	20,037,654	388,852	18,867,018

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

J. J. WALLACE,
Auditeur.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT indiquant les opérations et les dépenses des différentes stations.

Stations.	Nombre de voyageurs, 1874.			Tonneaux de fret, 1874.			Dépenses aux stations, 1874.	
	Arrivée.	Départ.	Par cent.	Arrivée.	Départ.	Par cent.	Montant.	Par cent.
							$ cts.	
Richmond	63,174	59,315	9·78	54,509	17,482	9·25	20,286 26	17·18
Bedford	8,822	10,283	1·53	921	275	·14	709 00	·60
Windsor, Jonction de	6,339	3,533	·79	9,670	1,483	1·44	945 90	·80
Wellington	30	62	·01	371	5	·04	707 22	·59
Enfield	1,882	3,822	·38	1,500	1,166	·35	651 99	·55
Elmsdale	4,466	4,317	·70	1,972	1,888	·49	653 38	·55
Milford	1,523	1,640	·25	308	996	·16	586 88	·49
Shubénacadie	10,737	12,261	1·84	4,821	3,071	1·01	1,538 77	1·33
Stewiacke	3,030	3,447	·52	2,599	1,209	·48	762 14	·65
Brookfield	5,714	5,727	·92	1,421	2,183	·46	720 00	·61
Truro	30,573	28,996	4·75	23,019	6,982	3·87	6,531 68	5·53
Valley	335	972	·10	54	485	·07	730 20	·62
Riversdale	1,453	1,391	·23	461	1,154	·20	818 94	·69
West River	2,466	2,002	·36	505	1,896	·30	757 44	·64
Glengarry	2,680	2,596	·42	178	1,201	·17	602 76	·51
Hopewell	4,694	4,708	·75	915	721	·21	717 02	·60
Stellarton	8,389	8,746	1·37	4,362	128,970	17·28	1,694 03	1·44
New Glasgow	16,834	17,676	2·75	10,041	10,659	2·66	1,824 54	1·54
Pictou, déb. de	11,869	11,078	1·83	105,273	9,394	14·73	6,201 20	5·34
Pictou	19,589	19,227	3·10	2,682	1,519	·54	1,406 77	1·19
De Bert	1,567	2,697	·35	584	850	·18	867 59	·73
Londonderry	5,126	5,101	·82	9,259	768	1·28	1,347 14	1·14
Wentworth	2,963	2,951	·48	953	627	·20	1,016 49	·86
Greenville	1,291	1,206	·20	463	1,278	·22	1,139 46	·96
Thomson	2,552	1,817	·35	544	922	·18	1,264 24	1·07
Oxford	979	1,314	·18	422	186	·07	685 80	·58
Riv. Philippe	2,634	1,861	·36	1,066	1,081	·27	871 01	·74
Athol	3,521	3,292	·55	996	386	·17	1,211 38	1·03
Maccan	3,148	3,116	·50	800	282	·13	917 01	·78
Amherst	13,136	14,778	2·23	5,758	2,752	1·09	2,322 21	1·97
Aulac	3,197	2,702	·48	951	681	·21	959 80	·82
Sackville	8,422	8,397	1·34	2,759	2,361	·66	1,106 66	·94
Dorchester	9,365	9,601	1·51	2,906	384	·42	1,101 38	·93

Memramcook	4,648	4,837	·75	1,667	2,535	·54	876 77	·74
Painsec	2,065	2,917	·40	268	312	·07	1,320 40	1·12
Shédiac	9,956	12,196	1·77	3 912	3,851	·99	1,870 82	1·51
Pointe du Chêne	7,745	6,715	1·15	13,392	13,288	3·43	7,330 74	6·21
Moncton	18,883	20,793	3·17	17,906	3,032	2·70	5,263 21	4·46
Salisbury	6,489	7,332	1·11	2,299	11,604	1·80	1,504 05	1·27
Petitcodiac	7,553	8,038	1·25	2,586	9,636	1·57	1,892 06	1·60
Anagance	3,402	3,126	·53	1,547	2,589	·53	922 67	·78
Penobsquis	4,589	4,520	·73	1,095	875	·25	[illegible]	·74
Sussex	12,342	14,865	2·17	6,040	5,128	1·43	2,493 41	2 11
Apohaqui	6,374	6,484	1·03	1,640	2,377	·52	1,291 05	1·09
Norton	6,948	6,692	1·09	1,442	2,772	·54	921 23	·78
Passekeag	5,957	2,839	·70	352	1,142	·19	831 05	·70
Hampton	18,650	19,300	3·03	2,458	3,670	·80	1,384 55	1·17
Nauwigewauk	3,683	2,491	·50	178	789	·11	769 22	·65
Rothesay	21,428	21,124	3·39	3,398	637	·52	1,035 21	·88
St. Jean	104,731	108,826	17·05	56,158	32,415	11·39	22,364 68	18·94
Stations à pavillons	118,419	112,635	18·45	19,471	86,903	13·69	1,470 69	1·25
Totaux 1874.	626,362	626,362	100·00	388,852	388,852	100·00	118,087 29	100·00
Totaux 1873.	465,150	465,150	100·00	332,946	332,946	100·00	94,837 01	100·00

E. et O. E.

Moncton, N.B., 30 juin 1874.

J. J. WALLACE,
Auditeur.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

CONTROLE DU MATÉRIEL ROULANT

MONCTON, 1er août 1874.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre le rapport concernant la division du matériel roulant pour l'année expirée le 30 juin 1874, et auquel sont annexés les états suivant :

L'état No. 1—indique le nombre de locomotives et des différentes espèces de wagons.

L'état No. 2—le nombre et le genre de locomotives sur la ligne.

L'état No. 3—le service et la condition de chaque locomotive.

L'état No. 4—est un résumé des états de la force motrice.

L'état No. 5—est le compte mensuel de la dépense des locomotives.

L'état No. 6—indique le nombre de milles parcourus par les wagons.

En consultant l'état No. 1, l'on verra que 16 locomotives, 25 wagons à fret (couverts) et 444 wagons à bascule, servant au transport de la houille, ont circulé sur la voie durant l'année, et que 4 wagons à voyageurs, 2 de 1ère classe et deux de seconde, 21 wagons à fret (couverts), 4 wagons à bestiaux, 9 wagons à plate-formes et un wagon à bascule ont été reconstruits. On verra aussi que 8 wagons de 1ère classe, 3 de seconde, 15 à fret (couverts), 9 à bestiaux, et 18 à plate-formes ont été condamnés ou étaient en voie de construction à la fin de l'année.

L'état No. 3 indique que 8 bandages d'acier ont été posés aux roues de locomotives, et que l'on a posé à d'autres 150 roues d'acier, 82 en fer battu, 27 essieux et 13 tiroirs d'inspection, et que 4 locomotives ont été peinturées.

Le nombre de milles parcourus par les locomotives est de	1,057,333
" " par les wagons, de	6,755,817
" " par les herses à neige	3,028
Les frais de traction, de	$319,248 03
Les frais des réparations sont comme suit:	
Wagons à voyageurs	$71,894 96
" de la poste, des bagages et de l'express	7,648 97
" à fret	87,440 82
Total	$166,984 75

Les frais de traction par 100 milles parcourus par les locomotives ont été de $30.19 ; et par 100 milles parcourus par les chars, de $4.71.

Les frais de réparation des wagons par 100 milles parcourus par les locomotives ont été de $15.79 ; et par 100 milles parcourus par les wagons, 2.46.

La dépense de l'huile et des tampons des wagons par 100 milles parcourus par les locomotives, a été de 62 centins; et par 100 milles parcourus par les wagons, 9 centins.

Les frais de réparation des différentes classes de wagons, par 100 milles qu'ils ont parcourus, sont comme suit :

Wagons à voyageurs	$4 93
Wagons de la poste, de l'expre s et des bagages	1 32
Wagons à fret	1 85

Depuis décembre dernier, un état mensuel à été publié, indiquant le nombre de milles parcourus, la consommation des approvisionnements et du combustible et le travail fait par les locomotives, et depuis lors, cette consommation est considérablement diminuée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. A. WHITNEY,

Contrôleur du matériel roulant.

LEWIS CARVELL, ÉCR.,

Surintendant général.

ETAT indiquant le nombre de locomotives et des diverses espèces de chars au 1er juillet 1873 et au 30 juin 1874, respectivement.—(M. 1.)

Détails.	Locomotives.	Diverses catégories de chars: Première classe.	Seconde classe.	Poste et à fumer.	Express et bagage.	Fourgons des conducteurs.	Chars à marchandises, fermés.	Chars à bétail.	Chars à foin.	Chars plateforme.	Chars à bascule.	Total des chars.
Disponibles le 1er juillet 1873, de service	52	35	21	9	10	5	197	39	9	569	211	1,105
do do condamnés	0	2	5	0	0	0	26	4	0	9	1	47
Total au 1er juillet 1873	52	37	26	9	10	5	223	43	9	578	212	1,152
Achetés et portés au compte de construction	*10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	344	344
85 Reçu des commissaires de l'Intercolonial	6	0	0	0	0	0	25	0	0	0	100	125
Total, le 30 juin 1874	68	37	26	9	10	5	248	43	9	578	656	1,621
Chars condamnés reconstruits le 1er juillet 1873	0	2	5	0	0	0	26	4	0	9	1	47
Condamnés depuis	0	8	0	0	0	0	10	9	0	18	0	45
	0	10	5	0	0	0	36	13	0	27	1	92
Moins les chars reconstruits	0	2	2	0	0	0	21	4	0	9	1	39
Chars non reconstruits y compris ceux en voie de construction	0	8	3	0	0	0	15	9	0	18	0	53
En usage ou en voie de construction	68	29	23	9	10	5	233	34	9	560	656	1,568
Total au 30 juin 1874	68	37	26	9	10	5	248	43	9	578	656	1,621

La première classe comprend un wagon du payeur et un wagon et un wagon-fumoir, avec compartiment pour les bagages; le seconde, 13 wagons de 2me classe, avec compartiment pour les fumeurs, et 10 de seconde classe, avec compartiments pour les bagages. *Trois locomotives reçues en mai 1873, ont aussi été payées et portées au compte de construction.

NOMBRE ET DESCRIPTION DES LOCOMOTIVES SUR LA LIGNE (M. 2.)

No.	Reçues sur la ligne.		Constructeur.	Dimension des cylindres.		No. et dimension des roues motrices.		Nombre des roues du chariot.		Capacité du réservoir en gallons.	Observations.	Total des milles parcourus.
				Diamètre.	Course.	Nombre.	Diamètre.	Locomotive.	Tender.			
				Pc.	Pc.		Pied.					
1	Juin	1854	Ateliers de locomot. de Boston	17	20	4	5	4	8	1,846	Intérieur compris	152,874
2	Juin	1854	do	17	20	4	5	4	8	1,846	do	114,180
3	Janvier	1858	do	14	22	4	5	4	8	1,689		175,542
4	Decembre	1857	do	11½	20	4	5	0	4	1,232	Evitements	177,145
5	Janvier	1858	do	14	22	4	5	4	8	1,589		235,173
6	Decembre	1857	Neilson et Cie	16	21	4	5	4	8	1,700		197,076
7	Janvier	1858	do	16	21	4	5	4	8	1,700		209,818
8	Juillet	1858	Cie de Portland	14	22	4	5	4	8	1,700		315,526
9	Juillet	1858	do	16	22	4	5	4	8	1,950		270,012
10	Août	1858	Neilson et Cie	16	21	4	5	4	8	1,700		207,114
11	Août	1858	do	16	21	4	5	4	8	1,700		205,049
12	Octobre	1858	Cie de Portland	16	22	4	5	4	8	1,950		232,485
13	Decembre	1858	do	14	22	4	5	4	8	1,700		264,343
14	Février	1859	do	16	22	4	5	4	8	1,950		276,242
15	Novembre	1858	Neilson et Cie	16	21	4	5	4	8	1,700		155,135
16	Décembre	1858	do	16	21	4	5	4	8	1,700		161,063
17	Avril	1859	do	16	21	4	5	4	8	1,700		136,197
18	Mai	1859	do	16	21	4	5	4	8	1,700		133,860
19	Août	1859	do	16	21	4	5	4	8	1,700		182,204
20	Août	1859	do	16	21	4	5	4	8	1,700		125,516
21	Decembre	186	Canadian Engeering Co.	15	22	4	5½	4	8	1,900		91,375
22	Mai	1867	do	15	22	4	5½	4	8	1,900		131,170
23	Mai	1867	do	15	22	4	5½	4	8	1,900		147,140
24	Juin	1869	do	15	22	4	5	4	8	1,900		113,658
25	Juillet	1869	do	15	22	4	5	4	8	1,900		120,123
26	Juin	1870	Ateliers de Grant	18	24	6	4	4	8	1,950	Six roues	79,158
27	Décembre	1872	do Danforth	18	24	6	4⅓	4	8	1,950	Six roues	35,677
28	Mars	1873	do Grant	18	24	6	4⅓	4	8	1,950	Six roues	27,184
29	Mai	1873	do Baldwin	14	22	4	4	0	4	1,100	Evitements	20,769
30	Juin	1858	do Boston	15	22	4	5½	4	8	1,861		185,113
31	Août	1858	Fleming et Humbert	14	22	4	5½	4	8	1,632		206,709
32	Juin	1859	do	15	22	4	5½	4	8	1,861		272,201

33	Août......... 1859	do	15	22	4	5	4	8	1,861		236,712
34	Juillet......... 1860	do	15	22	4	5½	4	8	1,861		261,596
35	Novembre......... 1860	do	15	22	4	5½	4	8	1,861		266,230
36	Juillet......... 1861	do	15	22	4	5½	4	8	1,861		247,242
37	Juillet......... 1868	do	16½	24	4	5	4	8	1,861		96,912
38	Août......... 1868	do	16½	24	4	5	4	8	1,861		99,166
39	Février......... 1871	Cie. de Portland	16	24	4	5	4	8	2,600		49,562
40	Décembre......... 1870	do	14	22	4	5	4	8	1,400		53,310
41	Décembre......... 1871	Dübs et Cie	16	22	4	5	4	8	1,980		56,466
42	Décembre......... 1871	do	16	22	4	5	4	8	1,980		62,819
43	Décembre......... 1871	do	16	22	4	5	4	8	1,980		55,973
44	Décembre......... 1871	do	16	22	4	5	4	8	1,980		61,495
45	Janvier......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		40,514
46	Janvier......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		37,275
47	Janvier......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		47,760
48	Février......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		40,292
49	Novembre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		17,079
50	Novembre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		20,517
51	Novembre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		18,284
52	Décembre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		19,663
53	Décembre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		14,511
56	Septembre......... 1872	W. Montgomery	16	22	4	5	4	8	1,980		20,203
57	Février......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		17,317
58	Mars......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		23,012
59	Octobre......... 1873	do	16	22	4	5	4	8	1,980		3,954
60	Mars......... 1874	Cie. de Portland	18	24	6	4½	2	8	....	Six roues	7,155
61	Avril......... 1874	do	18	24	6	4½	2	8	....	Six roues	7,844
62	Mai......... 1874	do	18	24	6	4½	2	8	....	Six roues	2,105
63	Mars......... 1874	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		11,454
64	Mars......... 1874	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		3,193
65	Avril......... 1874	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		90
66	Mai......... 1873	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		30,632
67	Mai......... 1873	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		32,373
68	Mai......... 1873	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		37,095
69	Août......... 1873	do	16	24	4	5	4	8	2,000		26,956
70	Septembre......... 1873	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		19,224
71	Novembre......... 1873	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		20,039
72	Février......... 1874	do	16	24	4	5½	4	8	2,000		12,968
										Total du parcours.........	7,434,052

Travaux et condition de chaque locomotive (M 3.)

No. de l'engin.	Parcours du 30 juin 1873, au 30 juin 1874.	Service.	Dépenses courantes.	Coût des réparations.	Condition actuelle.	Observations.
			$ cts.	$ cts.		
1	....	....	....	....	Hors de service	Condamnée.
2	15,577	Rebroussement, Moncton	2,497 34	1,332 71	Passable......	8 roues à bandage d'acier et réparations.
3	18,425	Voyageurs et spéciaux, O.D.	2,955 67	1,412 94	Passable.....	do do do
4	13,584	Rebroussement, St. Jean.....	1,950 05	2,121 63	Bonne	4 bandages d'acier pour roues motrices, et examinée, déc. 1873.
5	4,674	Rebrous. D.O., ballastage, Int.	748 44	1,905 36	Passable	do do do et peinturée.
6	23,560	Rebroussement Richmond...	3,267 37	1,064 29	Mauvaise.....	Demande à être comp. rép. Reçue 4 roues à b. d'ac. et 1 tiroir d'inj.
7	7,492	Voyageurs et spéciaux, D.O..	1,719 44	2,866 74	Passable......	A subie de grandes réparations.
8	31,817	Voyageurs, D.E............	3,846 53	1,968 93	Bonne...	Reçue 8 bandages d'acier, 8 roues en fer battu et 1 tiroir d'injection.
9	....	....	....	89 06	Hors de service	Condamnée.
10	14,553	Fret et spéciaux, D.E.......	2,819 74	2,579 21	Passable	Reçu 4 band. d'acier, 2 roues en fer battu, et 1 tiroir d'inj. Peinturée.
11	12,389	Fret et spéciaux, E. et C D...	2,728 60	4,035 73	Passable......	Reçue un jeu de tuyaux houilleurs en cuivre, etc. Peinturée.
12	7,539	Rebroussement et fret, D. E..	1,209 14	3,531 52	Bonne...	Reçue 4 bandages d'acier, 2 essieux, 1 tiroir d'injection, etc.
13	16,458	Rebrous., déb. de Pictou	2,124 13	241 30	Sous réparat..	Locomotive légère—ne vaut pas la peine d'être beaucoup réparée.
14	17,587	Rebroussement et fret, D. E...	2,987 45	2,072 97	Passable.....	Reçue 8 bandages d'acier, 8 roues en fer battu et 8 essieux.
15	20,222	Charbon et fret, D.E........	4,047 43	658 77	Sous réparat..	Cylindres et bielles réparées.
16	17,218	Ballastage et fret, C.D......	3,280 33	1,649 49	Bonne........	Peinturée, tiroir d'injection, cheminée, etc., renouvelés.
17	13,692	Ballastage, C.D., rebrous.D.E	2,506 30	1,563 66	Bonne	do do do do
18	15,719	Rebroussement et fret. D. E...	2,715 47	581 11	Mauvaise.....	Légèrement réparée.
19	9,951	Fret, E.D............	2,081 09	4,933 09	Bonne...	Peinturée, chaudière réparée, tuyaux houilleurs renouvelés, etc.
20	3,330	Ballastage, C.D., fret, D. E..	770 51	2,826 99	Mauvaise.....	Réparée complètement dans les ateliers de Moncton.
21	17,360	Trains d'exprès, D. E........	2,819 14	1,285 34	Passable	Reçue 4 bandages d'acier, deux essieux et réparée.
22	12,891	Voyageurs, E. et C.D..	2,131 92	852 09	Sous réparat..	do do 2 roues en fer battu et 1 essieu.
23	16,518	Voyageurs, D. E	2,731 24	1,326 72	Mauvaise.....	do do do 3 essieux.
24	14,900	Voyageurs, D. E............	2,272 70	1,551 86	Bonne........	do do 1 essieu, cheminée. Peinturée.
25	16,264	Voyageurs, branche de Pictou.	2,916 75	2,355 78	Bonne........	do do do do
26	10,876	Ballastage, C D., charbon, D.E	2,440 75	1,364 02	Sous réparat...	do do do do
27	20,254	Fret, D.E.	4,803 72	2,343 74	Bonne........	Reçue 21 roues en fer battu et 6 essieux. Complètement réparée.
28	22,132	Charbon, D E..............	4,958 89	1,228 55	Passable......	Reçue 8 roues à b. d'ac. Les b. des roues mot. ont besoin d'être ren.
29	18,576	Rebroussement, St. Jean.....	2,595 86	235 91	Bonne........	Légèrement réparée.
30	130	Rebroussement, Moncton....	22 55	6,764 13	Bonne........	Tiroir d'injection, boîte à feu, etc., renouv. En voie d'être peinturée.
31	....	....	....	....	....	A Ristigouche.
32	10,943	Voyageurs, D.O	1,785 13	2,551 98	Mauvaise.....	Reçue 4 roues à bandage d'acier. A besoin d'être comp. réparée.
33	8,555	Rebroussement et spéc., C.D.	1,462 95	3,381 92	Passable......	Tiroir d'injection renouvelé. Aura besoin d'être comp. réparée.

34	20,757	Voyageurs, D. O	3,210 43	1,082 68	Asssez bonne	Reçu 4 roues en fer battu, cheminée, etc.
35	16,375	Voyageurs, D. O	2,299 98	1,449 36	Bonne	Reçu 2 roues à bandage d'acier. Chaudière éprouvée au pds. de 200 lbs.
36	9,132	Voyageurs, D. O	1,669 04	3,012 28	Bonne	Reçu 4 roues à bandage d'acier et deux en fer battu. Peinturée.
37	16,228	Ballastage et spéciaux, D. C	2,704 66	2,679 28	En réparation.	Reçu de nouveaux tubes, etc.
38	9,125	Rebroussement et fret, D. C	1,530 64	2,261 57	Bonne	Peinturée et mise en bon état.
39	14,266	Fret, D. C	2,455 01	4,158 70	Bonne	Reçu 6 roues à bandage d'acier et une nouvelle cheminée. Peinturée.
40	9,979	Ballastage, I. C. R	2,212 84	1,689 33	Bonne	Peinturée. Bandages enlevés et remplacés.
41	15,653	Ballastage et fret, D. C	2,925 62	2,448 93	Bonne	Tiroir d'injection renouvelé. Peinturé.
42	18,824	Fret, D. C	3,087 28	2,699 39	Bonne	Cheminée et bandages remplacés, etc.
43	23,621	Fret, D. O., ballastage, I.	4,424 52	1,910 74	Bonne	Réparée et tiroir d'injection remplacé, etc.
44	27,766	Fret, D. O	4,809 53	1,200 51	Bonne	Reçu 4 roues à bandage d'acier et 2 en fer battu.
45	28,055	Fret, D. O	5,186 42	1,160 44	Mauvaise	Reçu 2 roues en fer battu. A besoin d'être complètement réparée.
46	24,587	Fret, D. C	4,861 53	1,816 95	En réparation.	Reçu 3 roues à bandage d'acier et 1 tiroir d'inject. En voie de répar.
47	30,162	Fret, D. C	5,242 88	852 86	En réparation.	A besoin d'être complètement réparée.
48	27,808	Voyageurs et fret, D. C	4,903 59	758 87	En réparation.	do do
49	17,079	Fret et charbon, D. C	3,857 01	365 18	Bonne	Légèrement réparée. En bon état.
50	20,517	Fret, D. E	3,207 06	781 26	Bonne	Reçu 9 roues à band. d'acier et 2 essieux. Mise sur la ligne en nov. 1873.
51	18,284	Fret, D. E	3,480 01	770 51	Bonne	Reçu 8 roues à bandage d'acier. Mise sur la ligne en novembre 1873.
52	19,663	Mixte, D. E	3,544 93	611 24	Bonne	Reçu 4 do do do décembre 1873.
53	14,511	Exprès, D. E	2,137 19	984 54	Bonne	Reçu 8 do do do do
56	9,479	Rebroussement et fret, D. E	1,516 35	2,096 86	Bonne	Reçu 8 do do 1 tiroir d'injection et 1 essieu....
57	9,373	Spéciaux et rebrouss., D. E	2,224 98	1,316 30	Assez bonne	Réparée, nouvelle cheminée, etc.
58	19,752	Fret, D. E	4,088 78	1,627 38	Assez bonne	Reçu 8 roues à bandage d'acier et 6 en fer battu.
59	3 954	Fret. D. E	868 23	140 10	Bonne	Mise sur la ligne en octobre 1873. Endommagée par déraillement à Memramcock. Répar. portées au compte de déblaiem. de la neige.
60	7,155	Fret, D. O	1,231 18	151 94	Bonne	Mise sur la ligne, mars 1874.
61	7,844	Fret, D. O	1,515 51	95 43	Bonne	do do mai 1874.
62	2,105	Fret, D. O	413 72	45 02	Bonne	do do do
63	11 454	Exprès, D. C	1,518 82	91 95	Bonne	do do mars 1874.
64	3,193	Exprès, D. O	452 56	76 08	Bonne	do do do
65	90	..	23 77	8 55	Bonne	do do avril 1874.
66	26,298	Exprès, D. O	3,859 97	986 78	Bonne	Légèrement réparée—reçu 2 roues à bandage d'acier et 3 en fer battu.
67	28,463	Exprès, D. O	4,053 93	612 48	Bonne	do do 1 do do
68	33,408	Exprès, D. C	5,062 06	1,181 00	Bonne	Reçu 2 roues à bandage d'acier et 1 en fer battu.
69	26,956	Exprès, D. C	3,959 72	665 08	Bonne	Mise sur la ligne en août 1873 et reçu une roue en fer battu.
70	19,224	Voyageurs et fret, D. C	3,315 41	967 16	Assez bonne	Reçu 4 roues à band. d'acier. Demande quelques légères réparations.
71	20,039	Fret, D. O	3,230 93	592 80	Assez bonne	do do
72	12,968	Exprès, D. E	1,730 41	420 91	Bonne	Réparée.
Totaux.	1,057,333		182,013 13	106,447 98		

RELEVÉ des états relatifs aux locomotives, (No. 4.)

Mois.	Heures sous vapeur.	Milles parcourus.			Consommation.				Moyennes des parcours.			Consommation par 100 milles parcourus.			
		Locomotive.	Chars.	Chasse-neige.	Charbon, en minots.	Huile, en pintes.	Suif, en livres.	Tampons, en livres.	Milles parcourus par heure sous vapeur.	Chars par mille de parcours.	Chasse-neige par mille de parcours.	Charbon, en minots.	Huile, en pintes.	Suif, en livres.	Tampons, en livres.
Juillet	12,609	98,522	632,839	....	62,028	5,899	4,106	2,153	7·81	6·42	....	62·96	5·98	4·16	2·18
Août	12,390	95,262	585,003	....	59,363	5,530	3,929	2,091	7·68	6·14	......	62·31	5·80	4·12	2·19
Septembre	12,050	94,599	604,077	....	61,392	5,840	3,994	2,114	7·85	6·38	......	64·89	6·17	4·22	2·23
Octobre	13,620	103,987	654,483	....	73,567	6,271	4,274	2,297	7·63	6·29	......	70·74	6·03	4·11	2·20
Novembre	12,111	88,746	577,802	....	64,592	5,242	3,635	2,020	7·32	6·51	......	72·78	5·90	4·09	2·27
Décembre	12,767	90,108	537,278	423	70,557	5,508	3,941	2,040	7·05	5·96	·0046	78·30	6·11	4·37	2·26
Janvier	10,902	80,978	479,998	482	55,522	4,511	3,350	1,683	7·42	5·92	·0059	68·56	5·57	4·13	2·07
Février	9,993	74,472	411,658	2,089	55,315	3,407	2,698	1,345	7·45	5·52	·0280	74·28	4·57	3·62	1·80
Mars	10,682	81,419	557,604	....	54,521	3,629	3,072	1,605	7·62	6.84	....	66·96	4·45	3·77	1·97
Avril	10,408	78,559	549,146	....	48,869	2,977	2,618	1,617	7·54	6·99	....	62·20	3·79	3·33	2·06
Mai	11,000	81,233	576,125	34	46,597	2,980	2,742	1,461	7.38	7·09	·0004	57·36	3·66	3·37	1·79
Juin	12,511	89,448	599,804	....	51,567	3,451	3,144	1,655	7·15	6·70	....	57·65	3·85	3·51	1·85
Totaux et moyenne annuelle.	141,043	1,057,333	6,765,817	3,028	703,890	55,245	41,503	22,081	7·48	6·39	·0028	66·57	5·22	3·92	2·08

ETAT COMPARATIF du coût de la force motrice du 30 juin, 1873 au 30 juin 1874, (M. 5.)

Mois.	Milles parcourus par les locomotives	Coût.							Coût par 100 milles de parcours des locomotives.						
		Salaires des conducteurs, chauffeurs et nettoyeurs.	Combustible.	Huile, suif et tampons.	Réparations aux locomotives, tenders et à l'outillage.	u, y compris la pompe et les réparations au réservoir.	Divers, y compris les frais de bureau.	Total.	Salaires des conducteurs, chauf. et nettoyeurs.	Combustible.	Huile, suif, tampons et menus articles.	Réparations.	Eau	Divers.	Total.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts	cts	$ cts	$ cts	$ cts	cts
Juillet	98,522	5,048 76	10,122 52	1,856 21	9,377 65	1,286 50	1,092 92	28,784 56	5 12	10 27	1 89	9 52	1 30	1 11	29 21
Août	95,262	5,027 33	9,647 40	1,763 98	8,633 80	953 69	895 68	26,921 88	5 28	10 12	1 86	9 06	1 00	0 93	28 25
Septembre	94,599	4,874 47	9,640 24	1,787 05	8,581 39	1,476 47	750 18	27,109 80	5 15	10 19	1 90	9 07	1 56	0 79	28 66
Octobre	103,987	5,047 67	11,446 29	1,929 17	8,340 58	1,253 37	973 20	28,990 28	4 85	11 00	1 86	8 02	1 20	0 93	27 86
Novembre	88,746	4,986 53	10,072 98	1,597 40	7,910 06	945 44	1,264 03	26,776 44	5 62	11 35	1 81	8 90	1 07	1 42	30 17
Décembre	90,108	4,787 63	10,691 69	1,717 49	9,546 04	1,105 98	1,173 38	29,022 21	5 31	11 86	1 91	10 59	1 22	1 30	32 19
Janvier	80,978	4,540 03	8,408 74	1,389 00	12,180 68	985 62	1,542 94	29,047 01	5 60	10 38	1 72	15 04	1 09	1 90	35 73
Février	74,472	4,379 30	8,354 32	1,111 53	10,062 80	746 75	1,578 88	26,233 58	5 88	11 22	1 50	13 51	1 00	2 12	35 23
Mars	81,419	4,317 64	8,248 35	1,235 21	9,425 25	611 60	1,363 07	25,201 12	5 30	10 13	1 52	11 57	0 75	1 67	30 94
Avril	78,559	4,285 01	7,385 78	1,099 49	9,467 19	557 82	1,196 04	23,991 33	5 45	9 40	1 41	12 05	0 71	1 52	30 54
Mai	81,233	4,546 48	7,127 36	1,123 25	8,138 76	2,633 33	977 80	24,546 98	5 60	8 77	1 39	10 01	3 24	1 20	30 21
Juin	89,448	4,723 72	8,167 51	1,308 89	6,658 07	622 61	1,142 04	22,622 84	5 29	9 13	1 47	7 44	0 69	1 28	25 30
Totaux et moyenne.	1,057 333	56,564 57	109,313 18	17,918 67	108,322 27	13,179 18	13,950 16	319,248 03	5 35	10 34	1 69	10 24	1 25	1 32	30 19

MILLES PARCOURUS PAR LES WAGONS, (M. 6.)

Mois.	Première classe.	Seconde classe.	Express, bagage et poste.	Couverts, à foin et à bestiaux.	Plateformes et à charbon.	Wagons à charb. à 4 roues, 2 comptés comme un wag. plateforme.	Total
Juillet	72,733	61,565	61,088	164,993	226,252	46,208	632,839
Août	70,048	60,378	56,954	145,524	213,214	38,885	585,003
Septembre	72,186	61,973	56,031	153,706	223,672	37,109	604,677
Octobre	67,039	65,731	57,445	175,200	240,475	48,593	654,483
12 Novembre	56,919	60,991	49,483	166,992	192,938	50,479	577,862
Décembre	59,883	65,853	42,472	147,516	142,472	79,082	537,278
Janvier	57,178	62,930	41,269	120,732	128,768	69,121	479,998
Février	44,414	53,957	37,586	106,468	111,841	57,392	411,658
Mars	53,017	59,781	43,018	141,805	168,722	91,261	557,604
Avril	54,671	57,641	43,117	150,419	161,611	81,687	549,146
Mai	62,013	54,646	44,024	168,705	197,001	49,736	576,125
Juin	61,528	59,740	46,255	169,245	208,551	54,485	599,804
	731,629	725,186	578,742	1,811,305	2,214,917	704,038	6,765,817
Parcours total au 30 juin 1873	3,306,164	3,315,722	2,131,064	9,256,739	8,487,965	1,313,047	27,810,701
Parcours total jusqu'à cette date.	4,037,793	4,040,908	2,709,806	11,068,044	10,702,882	2,017,085	34,576,518

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,
MONCTON, 15 août 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'entretien de la voie, pour l'année expirée le 30 juin 1874.

196,044 pieds linéaires, ou $37\frac{13}{100}$ milles de chemin, ont été renouvelés en rails d'acier, du poids de 56 lbs. par verge linéaire, et assujétis aux joints par des coussinets-manchons et carvelles.

121,010 traverses ont été renouvelées sur la voie principale et les voies d'évitement. En sus de cette quantité, 14,063 ont été posées sur les nouvelles voies d'évitement ci-dessous énumérées, servant de prolongement aux anciennes, et sur les embranchements à Sackville et aux stations de Dorchester.

10,510 traverses ont aussi été posées sur l'embranchement de Windsor, y comprises 1280 pour la voie d'évitement conduisant de la station de Newport aux carrières de plâtre, distance de 3,500 pieds.

11,626 perches de clôture ont été construites, et une longue étendue de clôture ancienne a été réparée.

$11,615$\frac{58}{100}$ ont été dépensées pour le ballastage de différentes parties de la ligne entre Truro et Richmond, et entre Moncton et Boundary Creek.

A St. Jean, l'ancienne remise du fret a été transportée sur un autre emplacement et convertie en une remise pour les wagons, on a aussi posé les rails y conduisant.

Le pont de bois sur le ruisseau au Saumon, situé à un mille à l'est de Rothesay, lequel avait 2 arches de 30 pieds chacune, est en voie d'être remplacé par un ponceau en pierre à arc de 10 pieds et de 96 pieds de longueur. Dès que la maçonnerie sera terminée le remblai se fera.

La voie d'évitement de la crique Boundary a été prolongée de 425 pieds.

Une voie de garage de 485 pieds a été posée à Crawson, à 4 milles au sud de Memramcook, et une citerne et sa remise ont été construites et munies des appareils nécessaires pour l'approvisionnement de l'eau.

A l'île Cole, à 1½ mille de Sackville, une voie de garage de 408 pieds de long a été posée, et une plateforme pour le fret a été construite.

Une voie de garage de 448 pieds de long a été établie à Evans, à cinq milles au sud de Dorchester.

Aux Petites-Fourches, à un mille au sud d'Athol, une voie de garage de 305 pieds de long a été établie.

Aux moulins de Thompson, à un mille au sud de Spring Hill, une voie de garage de 426 pieds de long a été établie.

Une voie de garage de 529 pieds de long a été posée au chemin McCulloch, à un mille au sud de Debert.

Dix-neufs petits abris ont été érigés sur la division centrale, entre Truro et Painsec, pour y placer les wagons à bras et les outils dont sont chargés les différents contre-maîtres.

Une somme de $21,000 a été portée dans les évaluations pour reconstruire le pilier sud du pont de Sackville, mais vu les retards apportés par l'entrepreneur à se mettre à l'œuvre, il a été jugé à propos de modifier le plan original (dont il vous a été fait rapport le 18 septembre dernier) et de solidifier l'ancien pilier au moyen de forts brise-lames en pierre de chaque côté, afin de le garantir contre l'action des glaces charriées par les marées. Bien qu'il fût difficile et risqué de lier une nouvelle maçonnerie à l'ancienne dans une rivière que le reflux fait monter de 30 pieds, il n'y avait pas d'autre alternative que d'en faire l'essai, attendu qu'il eût été dangereux de remettre ces réparations à une autre saison, mais j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'à l'exception d'un léger déplacement d'une pierre à l'angle d'un des rangs inférieurs de la maçonnerie du brise-lame est, et de trois autres à la base (déplacement causé par un lourd bloc de glace qui s'est introduit dans le bâtardeau et a dirigé un fort courant sur l'extrémité extérieure de la maçonnerie), ce travail de consolidation a parfaitement réussi.

Ces ponts à arches de petites dimensions, ainsi que des ponceaux à poutrelles, etc., des bâtiments de station et des plateformes ont subi les réparations qui leur étaient nécessaires.

Les bâtiments de la station et le quai à la Pointe-du-Chêne ont été beaucoup endommagés par la tempête du 25 août, 1873, et leurs réparations ont coûté de fortes sommes.

La remise de la citerne, à Woodstock, à 3½ milles au nord de Sackville, a été détruite par le feu, dans la matinée du 8 mai 1874. On croit que cet incendie a été mis par un train de charbon. Cette citerne était remplie par une pompe à main, et comme elle était très utile en hiver, il faudra reconstruire le bâtiment cette saison.

La citerne de Penobsquis, aussi alimentée par une pompe à main, a aussi été détruite par le feu, mais une autre a été établie un peu plus à l'est, et il en est question plus loin parmi les travaux imputables au compte des constructeurs.

A l'exception des réparations qu'exigeaient les divisions est et ouest (les anciennes portions de la ligne) durant l'année expirée le 30 juin 1875, tous les bâtiments des stations sont en bon ordre.

La culée sud du pont à longrines de fer sur la rivière Stewiacke, à deux milles au nord de cette station, continue à baisser graduellement vers la rivière, et il faudra y remédier bientôt, car son centre s'est déjà déplacé de quatre pieds.

Ce déplacement est commencé depuis plusieurs années, et il est dû à ce que la culée a été construite sur un fond d'argile mouvante.

Il faudra une fondation sur pilotis pour la nouvelle culée.

Vu la condition défectueuse de l'un des piliers du pont de la rivière du Neuvième-Mille, station Elmsdale, il a été nécessaire de le démolir, et de solidifier la voie au moyen de liens de bois.

Je recommande que la culée sud et les autres vieux pilliers (au nombre de six) qui sont aussi en mauvais état, soient démolis, et que deux autres en fer de 75 pieds appuyés sur une nouvelle maçonnerie les remplace.

Il est probable que l'on peut attendre encore deux ans avant de faire ces travaux.

On s'est aussi occupé du drainage des tranchées de la ligne, et cette saison, les fossés de toutes seront nettoyés, ce travail devant contribuer au bon entretien de la voie.

Les constructions suivantes ont été exécutées et portées au compte du capital :

Un bâtiment en charpente, de 40 × 200 pds., a été construit à St. Jean pour servir d'entrepôt de douane.

Une voie d'évitement transversale, de 1,300 pieds, a été établie à Moosepath.

Une autre, de 1,288 pieds, à Riverside.

Une maison en charpente a été construite à Quispamsis, de 21 × 30 pds., et la voie transversale d'évitement a été prolongée de 220 pieds.

Une maison de bois,—devant servir de salle d'attente pour les voyageurs et de dépôt pour le fret,—de 25 x 65 pds., a été construite à Nauwigewauk, et la voie transversale d'évitement a été prolongée de 510 pieds

Une maison de bois, de 25 x 65 devant servir de salle d'attente pour les voyageurs et de dépôt pour le fret, a été construite à Passekeag, et une nouvelle voie d'évitement transversale, de 1,311 pieds, a été établie.

A Bloomfield, la voie d'évitement a été prolongée de 496 pieds.

A Norton, une voie d'évitement de 1,311 pieds a été établie, mais un peu de nivellement sera nécessaire avant qu'elle puisse être utilisée.

La voie d'évitement d'Apohaqui a été prolongée de 452 pieds.

Une voie de garage de 1,254 pieds a été établie à Sussex, où l'on a aussi construit un réservoir de la capacité de 246,791 gallons.

La voie d'évitement, à Anagance, a été prolongée de 304 pieds.

Une voie d'évitement transversale a été établie à Petitcodiac ; un abri pour le fret, de 88 × 25 pieds a été aussi construit, et le réservoir a été agrandi de manière à contenir 600,000 gallons d'eau.

La voie d'évitement de la rivière Pollet a été prolongée de 425 pieds.

A deux milles, à l'est de Penabsquis, on a posé des tuyaux de fer de 4 pouces de diamètre, qui donnent, par la gravitation, la quantité d'eau nécessaire.

Une voie d'évitement transversale de 1,337 pieds a été établie.

A Moncton, une maison en brique à deux étages sur rez-de-chaussée, avec soubassement en pierre, y a été construite pour servir de bureaux, et 12 maisons de bois, isolées, à l'usage des employés, ont aussi été construites. L'ancien bâtiment servant de salle d'attente pour les voyageurs a été réparé et converti en deux habitations et le grand bâtiment en bois appartenant au gouvernement, a été aussi réparé dans le même but.

Un dépôt pour l'huile, en brique, de 20 × 30 pieds, a été construit près des ateliers.

Une voie d'évitement transversale de 1,300 pieds, a été établie à la jonction de Painsec, sur l'embranchement de Shédiac.

L'embranchement qui réunit la rivière Memramcook à la ligne principale, à un mille au sud de la station Dorchester, est terminé, et sa longueur est de 4,900 pieds.

On a construit un quai de 200 pieds de front sur cette rivière, à une profondeur de 15 pieds à l'eau haute, lequel facilite le chargement du charbon apporté par le chemin de fer des mines de Spring Hill, distance de 44 milles.

A Sackville, un embranchement de 2,600 pieds a été construit pour relier les quais sur la rivière Tintamarre.

A Au-Lac, la voie d'évitement a été prolongée de 777 pieds.

A Amherst, l'alimentation d'eau a manqué, et il est devenu nécessaire d'en établir une ailleurs. Le tuyau en fer forgé de $1\frac{1}{2}$ pouce, posé lors de la construction du chemin a été enlevé et nettoyé, et placé près d'une autre source.

L'embranchement de $4\frac{8}{10}$ de long, entre la jonction de Spring Hill et les mines de charbon, est terminé et des voies d'évitement formant une longueur totale de 6,266 pieds ont été établies.

Deux abris en bois : un pour les locomotives et l'autre pour la plateforme tournante, ont été construits, et des bascules d'une capacité de 60,000 ℔s. ont été établies à la jonction.

L'embranchement de Londonderry est terminé sur une distance de $2\frac{8}{100}$ milles de la jonction avec la ligne principale, et dès que le nivellement sera terminé par la compagnie des usines d'Acadia, le reste de la distance, 1,700 pieds, sera fait.

Deux abris en bois, un pour les locomotives et l'autre pour la plateforme tournante, ont été construits à la jonction.

A Truro, des bascules d'une capacité de 100,000 ℔s. ont été établies, et l'on a construit un bâtiment en brique de 15 × 20 pour y remiser l'huile.

Une voie d'évitement transversale de 1,600 pieds a été posée à Polly Bog.

On fait en ce moment le ballastage du pont en tréteaux de la prairie Blackburn, situé à deux milles au sud de Shubénacadie et formé de 18 arches de 20 pieds chacune. Un ponceau en pierre et couvert, et une passerelle en bois, formant, une arche de 15 pieds ont été construits.

Une maison de bois, de 25 × 65, et servant de salle d'attente pour les voyageurs et de dépôt pour le fret, a été construite à Wellington.

Une voie de garage de 295 pieds a été établie à la rivière du Neuvième-Mille, à un mille au sud de Bedford.

A Richmond, on a fait beaucoup de travaux au quai en eau profonde qui est en voie de construction par l'entrepreneur W. D. O'Brien.

Les dimensions de ce quai sont de 750 x 114 pieds. Il est formé de trois rangées parallèles de caissons, dont le nombre total est de 45. Ce quai aura 1,538 pieds de front, et la profondeur au quai, variera de 10 à 49 pieds à marée basse.

Sur le côté ouest ou intérieur on a construit une charpente en tréteaux, élevée de 24 pieds au-dessus des hautes eaux, sur laquelle se trouvent trois dalles servant à embarquer le charbon apporté par le chemin de fer des mines de Pictou et Cumberland.

Un bâtiment en brique, de 40 x 20 pieds, et servant au remisage de l'huile, et un autre en bois, de 20 x 40, pour y déposer les articles de fonte, etc., à l'usage des ateliers, ont été construits à cette station. Une remise en bois, de 16 x 60 pieds, pour le combustible des locomotives, et une voie d'évitement transversale, de 1,027 pieds, pour faciliter le transport du charbon, ont aussi été construites.

Aux stations suivantes, des platformes en tréteaux et munies de lisses, ont été construites pour faciliter le remisage du charbon destiné à la consommation dans ces localités :—

Sussex,	plateforme de	262	pieds, voie d'évitement de	367	pieds.
Moncton,	"	286	" "	360	pieds.
Amherst.	"	210	" "	330	pieds.
Shubénacadie,	"	75	" "	2?5	pieds.

Des sémaphores ont été établis à Moncton, Painsec, Spring Hill, Richmond, et d'autres le seront bientôt à St. Jean, Hampton, Norton, Sussex et Truro. De la somme de $4,000 affectée à ce service pour l'année, $2,178 ont été dépensées pour l'introduction du télégraphe Nunn à toute station où il y a contrôle sur la ligne principale et les embranchements.

Cinq abris à neige ont été construits aux points les plus exposés entre Londonderry et le lac Folly, et un immédiatement au nord de Wentworth, lesquels forment ensemble une longueur de 11,790 pieds.

40,100 pieds linéaires de clôture à neige ont été construits sur différents points entre Truro et Painsec, sur la division centrale; entre la Pointe-du-Chêne et la crique Boundary sur la division ouest, et sur l'embranchement de Pictou, division est, entre la rivière ouest et le débarcadère de Pictou.

Bien que l'hiver n'ait pas été aussi rigoureux que le précédent, il n'y a aucun doute que la circulation aurait été fréquemment interrompue sans ces abris et clôtures, qui ont permis aux trains de circuler avec presque autant de régularité que dans l'été.

Les travaux suivants ont été faits sur l'embranchement de Pictou :—

Une remise, avec citerne de la capacité de 4,700 gallons, a été construite au sommet de Landsburgh, 1½ mille à l'ouest de la station de la rivière ouest.

A 1½ mille à l'ouest de Glengarry, et pour faciliter le transport de la houille, une voie d'évitement transversale de 800 pieds a été posée à l'endroit connu sous le nom de rampe " New Lairg."

Une voie d'évitement transversale de 1,343 pieds a été établie à la Jonction avec l'embranchement de la Compagnie Intercoloniale des mines de houille, un mille à l'ouest de Stellarton.

A New-Glasgow et au débarcadère de Pictou, des voies d'évitement, dont la longueur collective est de 3,793 pieds, ont été établies pour la commodité de la compagnie des mines de charbon de Vale.

Une remise pour le fret, de 88 + 25, a été construite à Shédiac.

Sur l'embranchement de Windsor, deux voies ont été établies pour relier des carrières de platre, l'une à Newport, de 3,500 pieds, et l'autre à l'endroit appelé McLatchy, de 387 pieds, et à quatre milles à l'ouest de la station ci-dessus.

En sus des travaux ci-dessus énumérés, il y a eu le travail de routine quotidien, lequel exige une vigilance incessante de la part de tous les employés du service de la voie, et je suis heureux d'avoir à témoigner de l'activité avec laquelle ils se sont acquittés de leurs différents devoirs.

Les nombreux renouvellements de rails et de traverses faits pendant l'année ont mis le chemin en assez bon état, et 40 milles de rails d'acier (portés dans les évaluations de l'année courante) sont encore à poser et nécessaires à l'amélioration de la voie permanente.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. MACNAB,

Ingénieur.

LEWIS CARVELL, ECR.,

Surintendant-général

ST. JEAN, N.-B.

23 novembre, 1874.

MONSIEUR,—Je vous transmets le rapport que vous avez demandé concernant les travaux

sur l'embranchement partant de l'Intercolonial, près de l'Ile Gilbert, et allant jusqu'au quai du lestage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur.

LEWIS CARVELL, Ecr.,
Surintendant-général,
Ch. de fer Int., Moncton.

RAPPORT.

Sur l'état des travaux de l'embranchement de l'Intercolonial, près de l'Ile Gilbert, et conduisant jusqu'au quai du lestage, dans la cité de St. Jean.

Au commencement de l'année fiscale expirée le 30 juin 1874, les travaux de cet embranchement ont été interrompus, par la mort de l'entrepreneur, M. Mahony, jusqu'au milieu d'août, époque où Mr. Edward Faye, en vertu de son contrat, les reprit et poursuivit avec vigueur.

Dans l'été de 1873, des négociations furent entamées avec la municipalité de la ville de St. Jean pour l'acquisition d'une petite partie du quai de lestage, jugée nécessaire, en outre des terrains donnés par la cité au gouvernement fédéral, à la construction d'un quai et terminus en eau profonde dans le havre de St. Jean, pour la commodité des navires de toute classe. La municipalité refuse le prix que lui en offrait le département, et depuis janvier dernier, la question de ce terminus est restée en suspens.

En mars dernier, en vertu d'instructions du ministère des Travaux Publics, les travaux sur le terrain des casernes ont été interrompus, et l'entrepreneur a été prié de terminer la ligne depuis sa jonction avec la voie principale jusqu'à la rue Clarence, et de finir et solidifier les constructions en caissons, de la rue Clarence à la rue Sheffield.

Le 3 juin 1874, environ un cinquième de ces travaux restait à faire entre la jonction et la rue Sheffield.

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur.

ST. JEAN, N.B., 20 août 1874.

ETAT approximatif pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Nombre moyen de milles de chemin de fer en opération, y compris les 32 milles de la voie ferrée de Windsor à Annapolis	371
Milles parcourus par les locomotives	1,057,333
Milles parcourus par les wagons	6,765,817
Nombre moyen de voyages d'une locomotive sur toute la ligne	3,119
Nombre moyen de voyages d'un wagon sur toute la ligne	19,958
Percentage du revenu sur les recettes brutes :—	
Recettes du transport des voyageurs	39·61
Recettes du transport du fret	52·71
Autres recettes	7·68
Percentage des frais d'exploitation :—	
Locomotives	24·53
Wagons	14·39
Entretien	22·83
Renouvellement	21·18
Stations	9·07
Frais généraux	8·00
Recettes par mille de chemin de fer	$2,635 48
Dépenses par mille de chemin de fer y compris les renouvellements	3,839 38
Locomotives, par mille parcouru	30 19
Dépense des wagons par mille parcouru	17 71
Entretien par mille parcouru	28 10
Renouvellements par mille parcouru	26 08
Dépenses des stations par mille parcouru	11 17
Frais généraux par mile parcouru	9 85
Total de la dépense par mille parcouru	123 10
Total des recettes par mille parcouru	84 50
Percentage des frais d'exploitation sor les recettes brutes :—	
Locomotives	35·73
Dépense des wagons	20·96
Entretien	33·25
Dépenses des stations	13·22
Frais généraux	11·66
Renouvellements	30·86
Coût des réparations des wagons par mille parcouru	$1 59
Coût en renouvellement de wagons par mille parcouru	0 87
Dépense des trains, par mille parcouru	0 84
Huile, tampons, combustible, etc., par mille parcouru par les wagons	0 34
Total	3 64
Passagers :—	
Percentage du parcours local	95·39
Percentage du parcours complet	4·61
Percentage du parcours vers l'est	50·52
Percentrge du parcours vers l'ouest	49·48
Moyenne du nombre de milles parcourus par chaque voyageur	31·99
Recette moyenne par mille parcouru par voyageur	$56 50
Recette moyenne par mille parcouru par voyageur	1 76
Fret :—	
Percentage de parcours local	93·54
Percentage de parcours local	6·46
Percentage du parcours vers l'est	40·27
Percentage du parcours vers l'ouest	59·73
Moyenne de la distance parcouru	48·52
Recette moyenne par tonne	$1 21
Recette moyenne par tonne et par mille	24 96

RAPPORT DES ACCIDENTS.

Le 31 juillet, Michael Birmingham, garde-frein sur un train de charbon, a été tué par accident à Stellarton.

Il tomba entre deux wagons qu'il était en voie de' détacher, et six wagons-plateformes lui passèrent sur le corps. Le verdict de l'enquête ne blâme aucunement les employés du chemin de fer.

Le 15 août, un garde-frein du nom d'Archibald a trouvé la mort à Riversdale de la manière suivante : la locomotive No. 10 voiturait un train de bois de Riversdale, et en reculant pour s'atteler au train, le levier de la locomotive, en raison de certaine cause inexpliquable, partit en avant et fit soudainement avancer la locomotive contre le wagon sur lequel Archibald était debout. Le choc fit tomber Archibald de dessus le wagon, et une certaine quantité de bois tombant sur lui fut cause de sa mort. Le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Le 1er septembre, un garde-frein appelé McNutt a été tué sur le train No 11 venant de Halifax à Truro, en se frappant la tête contre un pont au-dessous duquel il passait et pendant qu'il se tenait debout sur un wagon couvert, à environ un mille à l'Est de Stewiacke.

Il fut tenu une enquête, et le verdict suivant fut rendu :—" Que la personne décédée a " trouvé la mort en donnant de la tête contre le pont de Stewiacke pendant qu'elle passait " d'une extrémité à l'autre sur le train No. 11, et le jury est d'opinion que les wagons de la " Compagnie E. et N. A., sur l'un desquels cet homme a trouvé la mort, ne devraient pas " faire le service sur cette ligne dans l'état actuel où se trouvent les ponts, vu que ces " wagons sont beaucoup plus hauts que ceux qui sont en usage généralement sur le chemin ; " et le jury est également d'opinion que l'administration devrait prendre des arrangements " tels que ceux que l'on adopte ailleurs, vu que, d'après la preuve offerte, le Jury est d'avis " qu'il y a danger pour les personnes de se tenir debout sur aucun wagon, lorsqu'un train " passe sous ce pont. "

On a donné depuis des ordres défendant de faire usage des wagons en question sur la Division Est.

Le 16 octobre, un Sauvage, de nom inconnu, fut trouvé mort sur la voie près de la houillière de Drummond, à douze milles de Pictou, et on a supposé qu'il avait été écrasé et tué par l'un des trains voyageant la nuit. On l'avait remrqué le soir précédent dans le voisinage du lieu où il fut tué sous l'influence de la boisson, et il fut rendu un verdict qui ne blâmait en aucune façon les employés de la compagnie du chemin de fer.

Le 27 novembre, un homme employé dans les ateliers à Richmond fut écrasé par la locomotive employée aux rebroussements en cet endroit et fut tué.

A l'enquête du coroner, il fut rendu un verdict de mort accidentelle.

Un Sauvage, nommé Joseph Paul, fut tué près de l'emplacement de l'aiguille Est, à Londonderry, par le train No 21, dans la soirée du 24 décembre.

Il paraît qu'il avait bu, et à l'enquête il fut prouvé qu'il s'était couché sur la voie, à environ un mille et un quart à l'Est de la Station.

Il y eut une enquête et le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Un individu nommé Michael Mehan a été tué par le train No. 23, à 1 heure 10 minutes a. m., le 11 janvier 1874, près la Jonction Spring Hill. On l'avait vu pour la dernière fois à la Jonction à minuit et 15 minutes, sous l'influence de la boisson, et on a supposé qu'il avait erré sur la voie et qu'il s'était fait tuer par le train.

Il y eut ensuite une enquête, et le verdict prononcé par le jury n'attribua aucun blâme à la compagnie du chemin de fer.

Le 22 janvier, un Sauvage nommé Cope, se trouvant sous l'influence de la boisson, tenta de monter sur le train No. 9, lorsqu'il était en mouvement à la station de Shubénacadie, et tomba entre la plate-forme et le train. Les roues du wagon à bagage lui passèrent sur une des mains, et lui firent une blessure telle que l'amputation devint nécessaire.

Le 27 mai, pendant que le garde-frein John McAlec étant occupé à faire sortir un train de la voie d'évitement à Norton, il se fit serrer d'une manière si grave qu'il mourut au bout d'une heure et demie.

Le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Le 20 avril, le train No. 2 passait sur le corps d'un homme du nom de Henry Morrison sur la voie près de Londonderry, pendant qu'il dormait ou qu'il était évanoui.

Le jury dans son verdict n'attacha aucun blâme aux employés de la compagnie du chemin de fer.

Le 27 avril, en traversant le pont près de New-Glasgow, le train No. 3 passa sur le corps d'un individu de nom inconnu, qui tomba dans la rivière. Il y eut une enquête mais le verdict du jury n'attacha aucun blâme à la compagnie.

Le 3 juin, le train employé aux rebroussements au quai de Richmond, passa sur le corps d'un matelot norvégien, du nom de Martin Ecosson, pendant qu'il se trouvait sous l'influence de la boisson, ce matelot mourut plus tard des suites de ses blessures, et le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

ANNEXE No. 17.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

St. Jean, N.B., 6 nov. 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des nouveaux ouvrages de construction, appartenant aux anciennes lignes du chemin de fer Intercolonial, pour l'année fiscale finissant le 30 juin dernier.

Nouvelles Voies d'Évitement.

De nouvelles voies d'évitement ont été posées aux stations suivantes :—

	Nom.	*Pieds linéaires.*
1	Quispamsis	1,090
1	Salisbury	1,337
1	Petitcodiac	1,360
1	Sussex	1,254
1	Norton	1,311
1	Riverside	1,288
1	Moose Path	1,305
1	Painsec	1,300
1	Nine Mile River	295
1	Milford	1,339
1	Polly Bog,	1,360
1	I. C. Coal Co. }	1,343
1	Acadia Co. }	
1	Crowson	485
1	Evans	448
1	Thompson	426
1	Windsor Junction	700
1	Three Mile House	447
1	Bishops	1,163
1	New Glasgow	1,067
1	Pictou Landing	2,726
1	McLachie	387
1	New	800
1	Cole's Island	408
1	Debert	529
1	Little Forks	305
1	Passekeag	1,311
27	Total	25,784

Ainsi 27 nouvelles voies d'évitement ont été posées, ayant en total une longueur de 4.89 milles.

Anciennes Voies d'Évitement.

Les anciennes voies d'évitement ont été prolongées aux stations suivantes :

Nom.		Pieds linéaires.
1	Rivière Pollet	425
1	Anagance	304
1	Aulac	777
1	Bloomfield	496
1	Nauwigewauk	510
1	Apohaqui	452
1	Boundary Creek	425
7	Total	3,389

Ainsi 7 vieilles voies d'évitement ont été prolongées en longueur de 0.64 d'un mille.

Voies d'Évitement pour décharger le Charbon.

De nouvelles voies d'évitement ont été construites aux stations suivantes :

Nom.		Pieds linéaires.
1	Sussex	367
1	Moncton	360
1	Amherst	335
1	Shubénacadie	205
4	Total	1,267

Ainsi 4 nouvelles voies d'évitement pour décharger le charbon ont été construites, donnant une longueur totale de 0.24 d'un mille.

Nouveaux Embranchements.

Les embranchements suivants ont été pourvus de lisses de fer et ballastés :

Nom.		Milles.
1	Dorchester	0.93
1	Sackville	0.47
1	Springhill	4.80
1	Londonderry	2.18
1	Newport	0.63
5	Total	9.01

Ainsi 5 embranchements ont été pourvus de lisses de fer et ballastés, sur une longueur totale de 9.01 milles. De ces embranchements, ceux de Dorchester, de Sackville, de Springhill et de Newport ont été pourvus de lisses de fer qui avaient déjà servi, pendant que l'embranchement de Londonderry seul a été pourvu de lisses de fer neuves. Quant aux embranchements de Springhill et de Londonderry, la Compagnie des Mines de Charbon de Springhill et la Compagnie des Mines de Fer de Londonderry ont préparé le lit de la voie et fourni les traverses de leur embranchement respectif, à leurs propres frais. Mais pour les embranchements de Dorchester, de Sackville et de Newport, le gouvernement a fait faire tous les travaux de construction, et a fait en outre construire un quai à Dorchester et à Sackville.

Améliorations faites au prolongement de l'extrémité des Lignes.

On a fait des améliorations aux endroits suivants :

On construit à Halifax, un quai en eau profonde avec des abris commodes pour le charbon ; les travaux sont presque terminés.

A la Pointe du Chêne, on a érigé un magasin et on a prolongé le quai.

A St. Jean, un soutènement en bois est en voie de construction en arrière de la ville. L'ouvrage est donné et sera terminé dans quelques mois.

BATIMENTS SERVANT DE SALLES D'ATTENTES POUR LES VOYAGEURS AVEC COMPARTIMENTS POUR LE FRET.

Des bâtiments ont été érigés aux stations suivantes pendant l'année finissant en juin dernier :—

Nom.	*Description.*
1 Petitcodiac	Hangar pour le fret,
1 Passekeag	Bâtiment servant de salle d'attente pour les voyageurs avec compartiment pour le fret,
1 Nauwigewauk	do do do
1 Quispamsis	Station pour les voyageurs,
1 Wellington	Bâtiment servant de salle d'attente pour les voyageurs avec compartiment pour le fret,
1 Shédiac	Hangar pour le fret.

ABRIS POUR RÉSERVOIRS.

Des abris pour réservoirs ont été construits aux stations suivantes :

Nom.

1 Penobsquis,
1 Rivière de l'Ouest,
1 Painsec,
1 Pointe-du-Chêne

ABRIS POUR LE CHARBON.

De ces abris ont été construits aux stations suivantes :

Nom.

Sussex,
Petitodiac.

REMISES POUR LOCOMOTIVES.

De ces remises ont été érigées aux stations suivantes :

Nom.	*Description.*
1 Londonderry	Un compartiment
1 Jonction de Spring Hill	"
1 Stellarton	Deux compartiments

Les deux remises en premier lieu mentionnées ont été érigées pour l'usage des Embranchements de Londonderry et de Spring Hill ; celle de Stellarton l'a été pour accommoder le commerce de charbon de Pictou.

REMISES POUR L'HUILE.

Des remises en brique pour l'huile ont été érigées aux dépôts d'approvisionnements suivants :—Une à Moncton, une à Truro et une à Halifax. On considérait que ces remises étaient nécessaires comme abris contre le feu.

BUREAUX.

On a construit de nouveaux bureaux à Moncton pour l'usage du surintendant général et de ses employés. Ces bureaux sont construits de brique, reposant sur des fondations de pierre.

NOUVELLES RÉSIDENCES.

On a érigé douze nouvelles maisons à Moncton, sur le terrain de la station, pour l'usage des ouvriers. Ce sont des maisons en charpente et de petites dimensions. Comme le manque de logements se faisait sentir dans la ville de Moncton, il est devenu nécessaire de procurer des maisons aux employés.

Anciennes maisons.

Trois vielles maisons ont été transférés dans un endroit convenable sur le terrain de la station de Moncton et préparées pour les ouvriers.

Approvisionnement d'eau.

On a fait des améliorations pour le service de l'eau aux stations suivantes :—

Nom.	*Description.*
Petitcodiac	Réservoir aggrandi
Pointe du Chêne	Nouveau puits
Sussex	Nouveau réservoir
Amherst	Tuyaux à l'eau prolongés
Stellarton	Nouveau puits

Comme ces localités étaient importantes comme stations de prise d'eau, l'augmentation de la circulation exigeait qu'elles dussent fournir un approvisionnement d'eau plus considérable que par le passé.

Nouvelle Balance a Bascule.

Nom.	*Charge.*
Jonction de Spring Hill	60,000 livres
Truro	100,000 livres

Nouvelle machine.

On s'est procuré des machines ci-après désignés à Moncton pendant l'année finissant en uin dernier.

4 tours,
1 machine à plainer,
2 forets verticaux,
1 langue de carpe,
1 machine à planer de Daniel,
1 marteau mû par la vapeur,
1 machine à tarrauder les noix,
1 tour à essieu,
1 meule à repasser les forets,
1 moule.
et divers petits outils

Les machines ci-haut décrites sont maintenant installées et d'un usage journalier.

Nouveau matériel roulant.

Le matériel roulant dont on a fait l'acquisition pendant l'année se compose de treize locomotives et de quatre cent quarante-quatre wagons à bascule pour charbon, de la contenance de 5 tonneaux chacun.

Sémaphores.

On à érigé des sémaphores aux stations où ils étaient considérés comme indispensables pour la sureté des trains, comme à St. Jean, Moncton, Painsec, Truro et Halifax.

Abris a neige et clôtures.

On a construit des abris et des clôtures pendant l'année, aux endroits où il était établi qu'ils étaient absolument nécessaires, d'après l'expérience qu'on avait acquise pendant les quelques hivers passés. Les abris à neige n'existent que pour la montagne de la Folie et s'étendent sur un parcours d'environ 2¾ milles; les clôtures à neige se trouvent disséminées sur de petites étendues de terrain tout le long de la ligne.

Levée et ponceau.

Il a été construit à Blackburn un ponceau au lieu et place du vieux pont de bois de Blackburn. Cela vaut beaucoup mieux que d'avoir réparé l'ancien pont.

L'état qui précède renferme tous les nouveaux ouvrages qui ont été exécutés pendant le cours de l'année fiscale. Leur exécution a, sans aucun doute, ajouté d'immenses facilités

au mouvement du commerce ; et les voies d'évitement additionnelles ainsi que les nouveaux bâtiments des stations sont d'une grande utilité pour les personnes qui ont des relations d'affaires avec la compagnie du chemin de fer. A la fin de l'année fiscale tout ce que l'on peut dire de la ligne, c'est qu'elle est dans un état convenable d'exploitation. Il est grandement besoin de faire disparaître de la ligne les lisses à double champignon, de poser de nouvelles lisses sur une étendue de plusieurs milles, ainsi qu'une grande quantité de traverses neuves.

L'ouvrage qu'on a fait durant le cours de l'année fiscale contribuera beaucoup à améliorer la chaussée du chemin.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur.

F. BRAUN, ÉCR.,
Secrétaire du ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No. 18.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

RAPPORT DU SURINTENDANT GÉNÉRAL DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT.

BUREAU DES CHEMINS DE FER,
MONTRÉAL, 24 décembre 1874.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, je prends maintenant la liberté de faire rapport au sujet des constructions sur le chemin de fer Intercolonial, entre la Rivière-du-Loup et Truro.

Cette partie de la ligne entre la Jonction de Painsec, point où elle laisse le chemin de fer Européen et Nord-Américain et Truro, et se relie au chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, a été ouvert au trafic, il y a maintenant au-delà de deux ans.

Tous les travaux, y compris le ballastage, les bâtiments de station, sur cette section du chemin de fer sont terminés, et sont maintenant sous le contrôle de la Commission comme faisant partie des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick aujourd'hui en activité.

Cette partie du chemin de fer qui n'est pas encore entièrement terminée, est celle qui se trouve entre la Rivière-du-Loup, où elle fait correspondance avec le chemin de fer le Grand Tronc, et Moncton, sur le chemin de fer Européen et Nord-Américain, où il y a correspondance avec les lignes actuelles du gouvernement dans les provinces maritimes. La longueur de cette partie de la ligne est de 374 milles.

Je vous inclus (Annexe A) un bilan donnant un état de la position financière de toute l'administration, jusqu'au 30 juin 1874, état qui vous fera voir que les dépenses totales à cette date s'élevaient à la somme de $17,937,735.76, répartie sous les chefs suivants :

Bâtiments	$493,395	02
Travaux du génie et arpentage	1,207,458	94
Frais judiciaires, arpentage et évaluation du terrain	62,979	34
Administration	116,734	64
Impressions, annonces et papeterie	26,231	(6
Expropriation	234,577	12
Matériel roulant	1,122,183	48
Constructions et voie permanente	14,641,259	00
Bois de corde	8,654	00
Ligne télégraphique	16,830	00
Arrangements temporaires pour le service de la circulation	4,361	70
Receveur général, dépôt spécial	300	00
Balance en caisse	2,770	86
	$17,937,735	76

Les dépenses totales, au 30 juin 1873, s'élevaient à $14,520,073.89, de sorte que les dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1874, étaient de $3,417,661.87.

Vu les grandes pluies du printemps de cette année, ce n'est que lorsque la saison a été très-avancée qu'on a pu commencer activement les travaux, et conséquemment la somme d'ouvrage que l'on a fait depuis la fin de l'hiver à venir au 30 juin 1874 n'a pas été bien considérable.

On avait, néanmoins, terminé la grande majorité des travaux vers le commencement de l'hiver dernier, et je puis maintenant vous fournir des renseignements complets relativement non-seulement à l'état de l'ouvrage au 30 juin dernier, tel que démontré par l'exposé que j'ai plus haut indiqué, mais encore relativement aux travaux qu'il reste à faire actuellement, de manière à vous donner une évaluation du montant probable en argent qui sera nécessaire pour compléter toute la ligne.

A cette fin, je vous inclus maintenant un bilan de la dépense actuelle sur la ligne du chemin de fer, jusqu'au 30 novembre 1874 (Annexe B) s'élevant à la somme de $19,480,716.35, bilan qui fait voir que depuis le 1er juillet au 30 novembre 1874, il a été dépensé une somme de $1,552,980.59.

Je vous inclus aussi un exposé (Annexe C), fournissant certains détails sur le montant total des sommes dépensées jusqu'au 30 novembre 1874, ainsi qu'un exposé (Annexe D), montrant les chapitres principaux du montant dépensé aux 30 juin 1873, 30 juin 1874 et au 30 novembre 1874.

Ces exposés contiennent un tableau lucide des dépenses encourues aux époques que je viens de mentionner.

Cette partie du chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et Ste. Flavie (endroit où la ligne traverse le chemin Matapédia) distance de 83 milles, a été partiellement ouverte à la circulation pendant quelques mois. La partie entre la Rivière-du-Loup et les Trois-Pistoles, distance de 23 milles a été exploitée aux termes d'un certain arrangement conclu avec la compagnie du Grand Tronc, jusqu'à la fin d'octobre 1874. La partie du chemin entre les Trois-Pistoles et Ste. Flavie, a été partiellement exploitée pendant l'été par l'entrepreneur chargé du ballastage du chemin.

On a tracé à voie large toute cette partie du chemin entre la Rivière-du-Loup et Ste. Flavie, mais en vertu d'arrangements conclus pendant le cours de l'été dans le but de rétrécir ce chemin dans le temps où le Grand-Tronc opérerait son changement de voie, on a rétréci cette ligne, dans toute sa longueur, depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Ste. Flavie, pendant la dernière semaine d'octobre 1874. A cette époque on avait terminé le ballastage de la ligne, et le 2 novembre 1874, le gouvernement prit possession de toute cette partie du chemin située entre les deux points que je viens de mentionner, et la fit administrer par des officiers nommés conformément à vos instructions.

Toute cette partie de la ligne, tant sous le rapport de la voie elle-même que sous celui des stations, du service d'eau, d'une quantité suffisante d'abris à neige et de clôtures, est entièrement achevée aujourd'hui.

Dans le cours de l'été on a fait, d'après vos instructions, l'acquisition du matériel roulant nécessaire pour le chemin à voie étroite ; on a pris des arrangements pour adapter à la voie étroite les huit locomotives appartenant à cette section de la ligne (et dont quelques-unes ont déjà subi les changements nécessaires, et font actuellement le service comme locomotives à voie étroite,) et quant à tout ce qui reste du matériel roulant sur cette partie du chemin, on lui fera subir pendant le cours de cet hiver toutes les modifications nécessaires pour l'adapter à la voie étroite.

Au 1er janv. 1875, on aura adapté à la voie étroite tout le matériel roulant qui se trouve à cette extrémité de la ligne et qui comprend 8 locomotives, 150 chars fermés et 150 chars-plateformes.

A partir de Ste. Flavie, on a posé les rails jusqu'à un endroit situé un peu au-delà du pont érigé sur la rivière Métis, mais on suspendit les travaux en cet endroit, vu qu'il restait à poser beaucoup de rails à la fin de la saison.

Il y a actuellement de déposé sur le terrain une quantité considérable de rails, que l'on est prêt à poser le plus tôt possible au printemps. Ces rails devront être posés sur le chemin tracé à voie étroite.

Tous les travaux de terrassement depuis Ste. Flavie jusqu'à la rivière Ristigouche sont maintenant achevés. Dans cette distance, se trouvent comprises les sections 13, 14, 17, 18, et la plus grande partie de la section 19.

On a ôté des mains des entrepreneurs originaires la Section 13 au moment où elle était sur le point de s'achever. On a fait faire ce qui y restait encore d'ouvrage par des ouvriers employés à la journée par le gouvernement et conduits par ses propres officiers.

Cette section est la plus forte sur toute la ligne; elle est maintenant entièrement terminée et prête à recevoir les lisses.

La section No. 14, qui vient ensuite a été terminée par les entrepreneurs originaires, et elle est également prête à recevoir les lisses.

La section No. 17 a été ôtée des mains de l'entrepreneur pendant l'été, et terminée, à l'exception d'une jetée construite dans la rivière Matapédia, par des ouvriers travaillant à la journée sous la surveillance des ingénieurs du gouvernement.

L'ouvrage sur cette section était avancé lorsqu'on l'ôta des mains de l'entrepreneur, et il est maintenant achevé entièrement, à l'exception d'environ sept pieds de maçonnerie dans l'un des quais du second pont sur la rivière Matapédia. Tout le reste de l'ouvrage en maçonnerie sur cette section est terminé.

Il ne se rencontrera sur la voie aucun obstacle lorsqu'on posera les lisses la saison prochaine, vu que le quai dont j'ai déjà parlé sera terminé avant que les poseurs de lisses atteignent cet endroit.

Le premier entrepreneur est en voie d'achever la Section No. 18. Tous les travaux sur cette section sont virtuellement terminés, à l'exception du pont sur la rivière Matapédia à Mill Stream.

On a apporté beaucoup de délai à pousser cet ouvrage, mais je crois que les arrangements qu'on est en voie de conclure en assureront son exécution de manière à ne pas retarder les ouvriers chargés de poser les lisses.

La section No. 19 est terminée jusqu'à la rivière Ristigouche.

Plusieurs des ponts de fer entre Ste. Flavie et la rivière Ristigouche ont été mis en place, et le restant de l'ouvrage se fera cet hiver avant qu'on ait commencé à poser les lisses le printemps prochain.

On a donné à l'entreprise la pose des lisses et le ballastage de cette partie de la ligne depuis Ste Flavie, jusqu'au pont de Mill Stream, distance d'environ 75 milles.

Il y a une quantité considérable de lisses de rendues sur le terrain.

Le matériel roulant nécessaire à la voie étroite sera prêt au 1er avril, et aussitôt que la température le permettra, on poussera activement les opérations quant à la pose des lisses et quant au ballastage.

Sur la section 13, il deviendra nécessaire de dépenser une somme considérable pour la construction d'abris à neige dans le but de prévenir, autant que possible, les obstructions causées par la neige pendant l'hiver. Cet item a été inclus dans l'évaluation, dont je parlerai plus tard, pour l'achèvement complet de tous les travaux.

Le pont de la rivière Ristigouche est très-avancé, et l'on peut dire maintenant qu'il est virtuellement terminé.

Toutes les fondations étaient achevées vers la fin de l'été. Les ouvriers sont occupés aux travaux de superstructure du pont de fer, et ce pont sera prêt à livrer passage aux convois au moment où l'on commencera à poser les lisses le printemps prochain.

La section No. 19 s'étend sur une distance d'environ 3 milles sur la rive de la rivière Ristigouche, du côté du Nouveau Brunswick, et cette partie de la ligne est entièrement achevée.

Les quatre sections suivantes portent la ligne jusqu'à un point situé à environ trois milles à l'est de la rivière Népisiguit. On a ôté ces quatre sections des mains des premiers entrepreneurs, et elles ont été achevées par des ouvriers travaillant à la journée sous les ordres des ingénieurs du gouvernement.

On a continué à poser les lisses et à faire le ballastage sur ces quatre sections pendant toute la saison d'été; on a posé les lisses sur un parcours de 57 milles que l'on a presqu'entièrement ballastés, à partir d'un point près de l'extrémité est du pont de la rivière Ristigouche à aller jusqu'à environ 18 milles de Bathurst.

Au printemps il faudra poser les lisses sur un parcours de 24 milles à l'extrémité de la section No. 16, afin de terminer cette partie de la ligne.

Sur toute la longueur de ce parcours les lisses se posent comme pour un chemin à voie étroite.

On s'est procuré à Newcastle et à Campbelltown le nombre de locomotives nécessaires pour nous permettre d'effectuer ce changement de voie.

Les wagons plateformes pour chemins à voie large que l'on s'était procuré dans ces deux localités, ont tous été adaptés à la voie étroite, et on se fournit un nombre additionnel suffisant de wagons-plateformes pour chemin à voie étroite afin de pousser vigoureusement les travaux.

La section suivante est la section No. 16, dont le contrat a été retiré au premier entrepreneur, M. Gough, et elle se trouve aujourd'hui entièrement terminée, par le travail d'ouvriers employés à la journée sous les ordres des ingénieurs du gouvernement.

Je parcourus cette section dans le mois d'octobre dernier, alors qu'elle était presque achevée. Elle est entièrement achevée aujourd'hui et prête à recevoir les lisses.

La section No. 10, qui vient ensuite, a été terminée par le premier entrepreneur, et prolonge la ligne jusqu'à la rivière Miramichi.

On a continué à poser les lisses et à faire le ballastage depuis la rivière Miramichi en allant à l'ouest pendant l'été dernier ; on a ainsi posé les lisses sur un parcours de vingt milles, et mis une quantité considérable de ballast sous les traverses

Il restera encore à faire vingt-trois milles de chemin pour se mettre en communication avec les ouvriers qui posent les lisses en venant du nord.

Quant aux ponts jetés sur la rivière Miramichi, l'un,—celui qui est construit sur le bras sud-ouest, est entièrement terminé en ce qui regarde la maçonnerie, et sur les six arches dont il se compose, quatre ont été construites et sont maintenant achevées; on fixera en place les deux autres cet hiver.

La partie de la ligne entre les deux bouts de la rivière est terminée.

Quant au bras nord-ouest, vous connaissez les circonstances qui se rattachent aux fondations des piliers sur cette rivière et il m'est inutile, en conséquence, d'entrer dans aucune explication sur les difficultés qui se sont présentées en cet endroit.

La ligne au nord de la rivière Miramichi commence à l'extrémité du pont.

Les bâtiments de la station à Newcastle sont terminés.

Du côté est de la rivière Miramichi la section No. 21, qui vient ensuite, a été entièrement terminée par le prémier entrepreneur et est prête maintenant à recevoir les lisses.

Les deux sections suivantes, No. 22 et 23, dont les contrats ont été retirés aux premiers entrepreneurs, ont été achevés par le travail d'ouvriers employés à la journée sous les ordres des officiers du gouvernement.

La pose des lisses sur les trois dernières sections s'est opérée en vertu d'un contrat donné il y a quelque temps sur un parcours de 40 milles, sur lesquels on a aussi placé une quantité très considérable de ballast.

Il reste ainsi à poser les lisses sur une distance de 35 milles pour compléter la ligne, jusqu'à la rivière Miramichi. La pose des lisses commencera au printemps et se terminera l'année prochaine.

On terminera avant la fin de cet hiver les ponts qu'il y a à construire sur toute la ligne excepté ceux qui se trouvent sur le bras Nord-Ouest de la rivière Miramichi.

Cette partie de la ligne entre Moncton et la rivière Miramichi, a été pourvue de lisses pour chemin à voie large, vu que l'absence du matériel roulant nécessaire pour chemin à voie étroite ne laissait aucune autre alternative.

On est en voie maintenant de poser les lisses sur toute l'étendue de la ligne depuis la rivière Miramichi jusqu'à la Rivière-du-Loup et ce chemin sera à voie étroite, et quand à la partie du chemin qui se trouve entre Moncton et la rivière Miramichi, on l'adaptera à peu de frais à la voie étroite, lorsque les chemins actuels au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse auront été convertis l'un après l'autre en chemins à voie étroite.

La distance totale depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Moncton, comme je l'ai déjà mentionné, est de 364 milles, sur 205 milles desquels on a posé les lisses ; l'été prochain on les posera sur les 169 milles, qui restent.

L'on commencera cet ouvrage au commencement du printemps, et rien ne pourra empêcher qu'il ne soit achevé à la fin d'août, 1875.

Ce chemin ne sera pas nécessairement ballasté entièrement dans toute sa longueur à cette époque, mais à la fin de la saison prochaine il aura été fait assez de ballastage pour mettre le chemin dans des conditions tout-à-fait satisfaisantes. De fait il ne sera pas avantageux de terminer le ballastage à la saison prochaine.

Il sera préférable de permettre au ballastage de prendre de la consistance par l'effet de l'hiver et de le terminer ensuite l'année suivante, alors qu'il peut s'achever complètement et avec avantage.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour placer les lisses aux différents points requis, afin que l'on ne soit pas retardé lorsqu'il faudra les poser, et je ne vois pas pourquoi, tout en faisant exception pour le pont sur le bras nord-ouest de la rivière Miramichi, le chemin ne serait pas terminé et en bon état de fonctionnement à la fin de septembre 1875.

J'ai examiné soigneusement avec M. Schreiber la question de savoir combien il en coûterait pour terminer la ligne à partir du 1er décembre 1874.

J'ai inclus dans cette évaluation le coût de toutes les stations qu'il sera nécessaire de construire entre Ste. Flavie et Moncton.

A l'exception des stations de Campbelltown, Dalhousie et Bathurst, les autres coûteront bien peu de chose.

On peut du reste agrandir en stations à mesure que le trafic prend de l'extension dans chaque localité.

On a pris des mesures pour fournir un approvisionnement d'eau suffisant et des voies d'évitement, dans des endroits convenables, aux convois qui feront le service.

On a porté en ligne de compte le montant nécessaire pour l'acquisition du matériel roulant requis sur toute la ligne entre Moncton et la Rivière-du-Loup.

Cette évaluation contiendra également le montant requis pour la construction des clôtures et des abris à neige aux différents endroits aujourd'hui jugés nécessaires.

Le montant entier de cette évaluation est de $1,600,000, montant qui portera, s'il n'est pas dépassé, le coût total du chemin de fer à un peu plus de $21,000,000.

Je crois que l'on peut dire en toute sûreté que la somme totale requise pour l'achèvement complet de toute la ligne depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Truro, y compris les frais qu'on se propose de faire aux stations et un matériel roulant suffisant aux exigences de l'exploitation probable au début, n'excédera pas $21,250,000. (Voir Note).

En préparant cette évaluation, je n'ai point porté en ligne de compte les réclamations qui ont été ou qui seront présentées par les entrepreneurs qui n'ont pas exécuté leurs contrats.

Ces chiffres renferment le montant total de tous les contrats ainsi que toutes les dépenses encourues par le gouvernement pour achever les travaux.

Il ne m'appartient pas assurément de soulever aucune discussion relativement à ces questions ; je désire seulement attirer votre attention sur le fait que dans les chiffres mentionnés dans ce rapport, je n'ai fait que prendre en considération les montants spécifiés aux contrats, ainsi que les dépenses que devra encourir le gouvernement dans le cas où les contrats n'ont pas été exécutés par les premiers entrepreneurs.

Je crois que ce rapport vous fournira tous les renseignements que vous désirez concernant les travaux sur le chemin de fer Intercolonial, et que vous pouvez demeurer assuré qu'on ne dépassera pas l'évaluation que j'ai faite pour terminer le chemin, et que la somme de $21,250,000 sera le coût définitif de toute la ligne entre la Rivière-du-Loup et Truro.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur.
Votre obéissant serviteur,

(signé) C. J. BRYDGES,
Surintendant général des chemins de fer du gouvernement.

F. Braun, écr.,
Secrétaire, Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

---

*Note.—Dans cette somme ne se trouve pas compris le coût d'un embranchement pour le service de la malle à Rimouski. Cet embranchement, s'il est fait, coûtera, y comprises les additions nécessaires à faire au quai actuel, $30,000 environ.

ANNEXE No. 18.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Addenda, A. B. C. D.

ANNE

CHEMIN DE FER

DT. BILAN AU 30 juin

	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bâtiments			493,395 02
Travaux d'ingénieur et arpentage			1,207,458 94
Frais judiciaires, arpentage et évaluation de terrains			62,979 34
Administration			116,734 64
Impressions, annonces et papeterie			26,231 66
Droit d'expropriation			234,577 12
Matériel roulant			1,122,183 48
Travaux et voie permanente		12,765,441 85	
Sommes affectées aux sections Nos. 1 à 7 inclusivement		175,623 07	
		12,941,064 92	
Contrat No. 3, F. X. Berlinguet et Cie	93,974 37		
do 6, do	55,335 54		
do 9, I. B. Bertrand et Cie	25,091 89		
do 15, do	78,165 49		
do 12, Sumner et Somers	104,410 94		
do 13, W. E. McDonald et Cie	76,069 73		
do 16, King et Gough	17,110 69		
do 22, C. Cummings et Cie	137,261 12		
do 23, Sutherland, Grant et Cie	76,382 14		
		663,801 91	
		13,604,866 83	
Avances faites aux entrepreneurs suivants :—			
Thos. Boggs et Cie., Section 19	3,500 00		
Brown, Brooks et Ryan, Section 20	13,000 00		
King et Gough, Section 16	26.000 00		
R. H. McGreevy, Section 18	34,000 00		
S. P. Tucke, Section 17	15,269 16		
		91,769 16	
		13,696,635 99	
Chemin de prolongement Est		944,623 01	
			14,641,259 00
Bois de corde		8,654 00	
Receveur-général (dépôt spécial du montant retenu pour l'achat du chemin de prolongement Est)		300 00	
Ligne télégraphique		16,830 00	
Arrangements temporaires concernant la circulation		4,361 70	
			30,145 70
W. H. Stevenson, payeur :—			
En caisse pour le paiement de la main-d'œuvre, juin 1874, sur la section No. 13			2,770 86
			17,937,735 76

BUREAU DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
OTTAWA, 30 juin 1874.

XE A.

INTERCOLONIAL.

1874. Par Grand Livre. Av.

	$ cts.
Gouvernement du Canada	17,937,735 76
	17,937,735 76

THOS. C. DUPLESSIS,
Comptable.

ANNE

CHEMIN DE FER

Dr. Bilan au 30 novembre

	$ cts.	$ cts.	cts.
Bâtiments	....	....	536,297 03
Travaux d'ingénieur et arpentage	....	....	1,233,380 35
Frais judiciaires, arpentage et évaluation de terrains	....	....	63,945 90
Administration	....	....	122,779 89
Impressions, annonces et papeterie	....	....	26,490 49
Droit d'expropriation	....	....	240,458 42
Matériel roulant	....	....	1,233,771 92
Travaux et voie permanente	....	13,935,934 84	....
Sommes affectées aux sections Nos. 1 à 7 inclusivement	....	191,335 26	
	....	14,127,270 10	
Contrat No. 3, F. X. Berlinguet et Cie	97,985 07		
do 6, do	62,6[illegible] 47		
do 9 W. B. Bertrand et Cie	25,091 89		
do 15, do	92,265 23		
do 12, Sumner et Somers	104,798 50		
do 13, W. E. McDonald et Cie	109,063 15		
do 16, King et Gouch	56,986 47		
do 17, S. Parker Tuck	81,213 92		
do 22, C. Cummings et Cie	163,146 77		
do 8, Sutherland, Grant et Cie	92,331 04	885,448 51	
		15,012,718 61	
Brown, Brook et Ryan—avances	17,700 00		
Robert H. McGreevy, do	300 00	18,000 00	
		15,030,718 61	
Chemin de prolongement est	....	944,623 01	
			15,975,341 62
Ligne télégraphique	....	16,830 00	
Bureau de Montréal	....	677 82	
Banque de Montréal—Dépenses contingentes	....	191 41	
Receveur général (dépôt spécial de la balance du prix d'achat de chemin de prolongement Est)	....	300 00	
Jas. Worthington (compte courant)	....	67 74	
Chemin de fer Intercolonial—division du trafic	....	8,895 57	
			26,962
W. H. Stevenson, payeur, balance en main pour paiement des dépenses encourues en novembre courant (pièces justificatives pour être remises en décembre 1874)	....	20,547 38	
John Murphy, payeur, balance en caisse pour payer les réclamations non-réglées (pièces justificatives devant être remises en décembre 1874	....	740 81	
			21,288 19
			19,480,716 35

Bureau du Chemin de fer Intercolonial,
Ottawa, 30 novembre 1874.

XII B.

INTERCOLONIAL.

1874 Par Grand Livre. Av.

	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Le gouvernement du Canada	....	....	19,459,624 35
Ryan et Bootee, 10 pour cent retenus sur contrat pour poser les lisses et le ballastage	.....	2,710 00	
John J. McDonald et Cie, 10 pour cent retenus sur contrat pour poser les lisses et ballastage	....	5,017 00	
Duncan McDonald, 10 pour cent retenus sur le contrat pour poser les lisses et ballastage	2,665 00		
Duncan McDonald, balance due sur certificats	10,700 00	13,365 00	
			21,092 00
			19,480,716 35

THOS. C. DUPLESSIS,
Comptable.

ANNEXE C.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ETAT indiquant la dépense totale de chaque service particulier jusqu'au 30 novembre 1874.

—	—	Total.	Grand total.
Bâtiments—	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Station d'Amherst		13,436 14	
Maisons des mécaniciens		32,212 65	
Remises pour locomotives		126,682 33	
do pour le fret		8,771 98	
Maisons des cantonniers		1,300 00	
Bâtiments de Moncton		173,831 52	
Station de la Jonction Painsec		2,049 30	
Salles d'attente et restaurants		30,517 90	
Stations		93,961 19	
Abris pour réservoirs et pour combustible		47,833 29	
Dépenses pour bâtiments		5,700 73	
			536,297 03
Travaux d'ingénieur et arpentage			1,233,380 35
Frais judiciaires arpentage et évaluations de terrains.			63,945 90
Administration			122,779 89
Impressions, annonces et papeterie			26,490 49
Droit d'expropriation			240,458 42
Matériel roulant—			
Locomotives		557,097 53	
Wagons à voyageurs, première classe		44,025 94	
Wagons à voyageurs, deuxième classe		8,550 00	
Wagons-poste et à bagage		13,950 00	
Wagons à fret couverts		184,470 00	
Wagons plate-forme		414,974 80	
Herses à neige		5,038 92	
Frais pour matériel roulant		5,664 73	
			1,233,771 92
Travaux et voie permanente—			
Travaux de nivellements, clôtures, drainage, voies d'évitement, déviations du tracé, etc	9,735,621 07		
Sommes affectées aux sec. Nos. 1 à 7 inclusivement	191,335 26		
		9,926,956 33	
Embranchements		34,088 22	
Ponts en fer		699,142 77	
Rails et sabotage		2,279,081 45	
Traverses		346,598 58	
Pose des lisses et ballastage		803,845 03	
Abris à neige et clôtures		37,557 72	
		$14,127,270 10	
Contrat No. 3, F. X. Berlinquet et Cie	97,985 07		
do 6, do	62,623 47		
do 9, J. B. Bertrand et Cie	25,091 89		
do 15, do	92,265 23		
do 12, Sumner et Somers	104,798 50		
do 13, Wallace E. Macdonald et Cie	109,003 15		
do 16, King et Gough	56,986 47		
do 17, S. Parker Tuck	81,213 92		
do 22, C. Cummings et Cie	163,146 77		
do 23, Sutherland, Grant et Cie	92,334 04		
		15,012,718 61	
Brown, Brooks et Ryan, avances	17,700 00		
Robert H. McGreevy	300 00		
		18,000 00	
		15,030,718 61	
Chemin de prolongement Est		944,623 01	
			15,975,341 62

ANNEXE C.—Chemin de fer intercolonial. Etat indiquant la dépense totale de chaque service spécial jusqu'au 30 novembre 1874.—*Suite.*

—	—	Total.	Grand Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ligne télégraphique			16,8[illegible] [illegible]
Bureau de Montréal			677 82
Banque de Montréal (dépenses contingentes)			191 41
Receveur-Général (dépôt spécial)			300 00
Jas. Worthington (compte courant)			67 74
Chemin de fer Intercolonial. Division du trafic			8,8[illegible] 57
En caisse du payeur, W. H. Stevenson		20,547 38	
do John Murphy		740 81	
			21,288 19
			19,4[illegible]0,716 35
De moins au crédit des entrepreneurs suivants—			
Ryan et Booth, pose des lisses et ballastage		2,7[illegible]0 09	
John J. McDonald et Cie., do		5,[illegible] [illegible]	
Duncan McDonald		13,365 00	
			21,092 00
			$19,459,624 35

THOS. C. DUPLESSIS,
Comptable.

BUREAU DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
OTTAWA, 30 novembre, 1874.

ANNEXE D.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

TABLEAU indiquant la dépense totale pour la construction du chemin de fer Intercolonial jusqu'au 30 novembre 1874.

—	Total au 30 juin 1873.	Total au 30 juin 1874.	Total au 30 nov. 1874.	Grand total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bâtiments	372,857 64	493,395 02	536,297 03	
Travaux d'ingénieurs et arpentages	1,074,397 14	1,207,458 94	1,233,380 35	
Frais judiciaires d'arpentage et évaluation des terrains	60,421 21	62,979 34	63,945 90	
Administration	96,219 54	116,734 64	122,779 89	
Impressions, annonces et papeterie	21,473 12	26,231 66	26,490 49	
Droit d'expropriation	199,724 39	234,577 12	240,458 42	
Matériel roulant	785,278 51	1,112,183 48	1,233,771 92	
Travaux et voie permanente	11,[illegible]549 13	14,641,259 00	15,975,341 62	
Bois de corde	8,654 00	8,654 00	....	
Ligne télégraphique	6,480 00	16,830 00	16,830 00	
Arrangement temporaire concernant la circulation	2,066 96	4,361 70	....	
Receveur-Général — Dépôt spécial	360 00	300 00	300 00	
James Worthington (compte ouvert)	....	....	67 74	
Chemin de fer Intercolonial. Branche du trafic	....	....	8,895 57	
Bureau de Montréal	....	....	677 82	
Banque de Montréal (dépenses contingentes)	....	....	191 41	
Encaisses du payeur	20,042 85	2,770 86	21,288 19	
	14,520,073 89	17,957,735 76	19,480,716 35	19,480,716 35
EN MOINS.—Montant au crédit des entrepreneurs par bilan	....	....	....	21,092 00
				19,459,624 35

THOS. C. DUPLESSIS,
Comptable.

BUREAU DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
OTTAWA, 30 novembre 1874.

ANNEXE No. 19.

RAPPORT DE L'ARCHITECTE EN CHEF.

ÉDIFICES PUBLICS, TRAVAUX ET RÉPARATIONS.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

OTTAWA, le 2 novembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les observations générales suivantes sur les constructions nouvelles, et sur les réparations faites aux édifices publics placés sous le contrôle de ce ministère, pour l'année fiscale expirée au 30 juin 1874.

PROVINCE D'ONTARIO.

OTTAWA.

EDIFICES PUBLICS.

Le système de ventilation de la Chambre des Communes, mentionné dans mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1873, a été adopté. Les principaux conduits à air ont été nettoyés et doublés de fer galvanisé à l'intérieur ; de nouveaux conduits en fer, auxquels sont attachés des tubes verticaux à soupapes, ont été établis, ainsi qu'un aspirateur pour chasser l'air vicié. On a fait des arrangements dans le parquet de la chambre pour la ventilation, et on a prévenu les courants d'air. Les travaux accomplis, autant qu'on peut en juger par l'expérience de la dernière session, sont jusqu'à un certain point satisfaisants.

Cependant je désire appeler votre attention sur la difficulté qu'il s'élève parmi tant de membres ayant des habitudes et des tempéraments différents, de régler la température de façon à les satisfaire tous. De plus, les galeries sont quelquefois remplies de spectateurs pour compliquer le problème ; il faut souvent tenir compte de cet encombrement de la chambre lorsque l'atmosphère à l'extérieur est au-dessous de zéro, et, dans un court espace de temps, s'élève au-dessus du degré de congélation,—changement de température qui se produit fréquemment en moins de quelques heures.

Une inspection des bouilloires employées pour le calorifère a démontré que leur condition nécessitait leur remplacement. En conséquence on demanda des soumissions pour de nouvelles bouilloires, et MM. Gouldie et McCulloch, de Galt, obtinrent le contrat pour trois bouilleurs tubulaires. Ils sont maintenant en voie de construction, ainsi qu'un bouilleur pour la nouvelle librairie, pour être prêts à la prochaine session. On a profité de ce changement pour renouveler les planchers sur lesquels reposent les bouilleurs et en même temps faciliter davantage l'entrée et la sortie de l'appartement des bouilleurs, alors difficiles sous l'ancienne disposition.

Les travaux sont exécutés sous le contrôle immédiat du département.

On a fait des changements dans les appartements de la résidence de l'Orateur, et dans les chambres destinées aux membres de la presse.

Les réparations ordinaires aux bâtisses ont été exécutées durant la dernière année ; leur étendue n'était pas considérable.

BIBLIOTHÈQUE.

Pendant les douze derniers mois on a poussé avec une nouvelle vigueur les travaux de cet édifice. La dernière main sera mise aux ouvrages en plâtre à l'automne de cette année. On propose, après que cette partie des travaux sera terminée, de commencer immédiatement la décoration du plafond voûté et de faire les garnitures requises ; on suggère que ces garni-

tures soient en fer travaillé et en fonte, avec des tablettes d'ardoise ou autre matière non-inflammable.

Toute la maçonnerie, à peu d'exceptions près, est terminée; le toit est presque complètement recouvert d'ardoise et de fer galvanisé. La lanterne sera couverte de cuivre.

La vitrerie des fenêtres est aussi sous contrat; on a fait des arrangements pour faire entourer la bâtisse avant l'hiver prochain. A présent les fenêtres ont des vitres claires; on propose d'avoir des vitres de couleur appropriées à la bâtisse.

Architecte en charge, M. John Bowes; entrepreneurs pour la maçonnerie, MM. Farquhar et Cie; entrepreneur pour le fer galvanisé, etc., M. E. G. Laverdure; entrepreneur pour la vitrerie et la décoration, M. Wm McKay.

Bloc de l'est,—Édifices des ministères.

Depuis la date de mon dernier rapport, le grenier de cette partie de la bâtisse faisant face au carré du parlement a été converti en bureaux de diverses dimensions adaptées aux besoins du service public. La moitié d'entre eux est maintenant occupée.

Deux nouveaux bouilleurs tubulaires ont été placés dans l'appartement de la bouilloire; les anciens étaient regardés comme insuffisants pour supporter le surcroît de pression qu'on leur imposait. En même temps leur condition a justifié leur enlèvement. La toiture en fer galvanisé, non exécutée auparavant, a été terminée semblable à celle du bloc de l'ouest où elle a été trouvée satisfaisante.

La toiture, qui s'étend de l'entrée centrale sur la rue Wellington vers la partie nord du bloc faisant face au canal Rideau, requiert semblable couverture.

Le grenier a été divisé en sections par des murs de division en briques avec des portes en fer—ce qui diminue le risque en cas d'incendie—un escalier en fer, outre ceux qui existent déjà, a été arrangé, justement au-dessus de l'escalier du Conseil Privé, pour donner accès au grenier à partir du plancher au-dessous. Le contrat a été accordé à M. Fleck, des "Vulcan Iron Works," Ottawa, et les travaux sont maintenant en voie de progrès.

Les réparations, travaux ordinaires, etc., ont été faits sous le contrôle immédiat du département.

Bloc de l'ouest,—Édifices des ministères.

Le plancher du grenier a été divisé par des murs en briques en six sections. Ces murs s'élèvent sur toute la hauteur de l'étage jusqu'aux planches du toit. Ceci était regardé comme nécessaire afin, dans un cas d'incendie, de circonscrire le feu dans d'étroites limites. Les tuyaux à la vapeur pour chauffer les divers appartements de l'étage du grenier ont été autant que possible entourés de briques et les planches au-dessus ont été couvertes de ferblanc; des grilles en fer ont été placées à plusieurs intervalles pour prévenir l'accumulation de l'air chaud.

Les nouveaux bouilleurs tubulaires, placés dans l'appartement de la bouilloire de ce bâtiment, ont été plus que suffisants pour l'usage qu'on en fait maintenant.

Les réparations ordinaires ont été faites. Les travaux se font sous le contrôle immédiat du département.

Ateliers.

Les ateliers actuels étant temporaires, on donna instruction de préparer des plans pour des bâtiments permanents; ces plans approuvés, des soumissions furent demandées et l'ouvrage fut donné par contrat. On l'exécute rapidement et on espère qu'avant la fin de la saison les ateliers seront terminés et occupés.

Le bâtiment avec une aile pour le département de la Marine et des Pêcheries, occupe 130 pieds sur la ligne de la rue Bank, avec une largeur moyenne de 45 pieds. Il a deux étages. La partie supérieure de l'étage supérieur est utilisée pour entasser du bois travaillé, etc. On se propose de placer des machines de première classe dans les positions les mieux adaptées à leur fonctionnement. Le pouvoir moteur sera la vapeur; il sera placé dans le soubassement, l'inclinaison du terrain offrant de grandes facilités pour cet arrangement.

La bâtisse est modeste d'apparence, les matériaux et la main-d'œuvre étant du genre de ceux des "édifices publics."

On propose de remplir l'espace entre ces ateliers et le fleuve de hangars à charbon et de barrières pour la cour des ateliers et le "Chemin des Amoureux." Cela complètera les clôtures du terrain sur les deux côtés.

Les travaux sont faits sous la surveillance immédiate du département.

Entrepreneurs :—MM. Mathews, Stewart and Stockand.

Terrains.

Les murs de la clôture qui longe la rue Wellington sont terminés. Ils s'étendent depuis le pont Dufferin jusqu'aux nouveaux ateliers. La grille de fer est complète aussi. Des dessins pour les portes en fer sont préparés et approuvés. Lorsque les embellissements seront terminés on les placera. On a aussi préparé des dessins pour un accès au canal à ou près de l'extrémité de la clôture aboutissant au pont Dufferin. On propose comme expérience de faire le trottoir sur la rue Wellington, depuis la porte vis-à-vis l'entrée principale de l'édifice est des départements jusqu'au pont Dufferin, de blocs en bois.

Le dessin fourni par M. Marshall Wood pour l'embellissement du square tel que montré dans un grand modèle, ayant été soumis au département, on a décidé qu'il ne serait pas adopté. Un plan arrangé par M. Calvert Vaux, de New-York, et moi-même, fut soumis et approuvé et est maintenant en voie d'exécution.

La principale avenue, longeant la rue Wellington, subit des travaux de nivellement ; le premier niveau était élevé de près de sept pieds en longueur de l'est à l'ouest. L'un des avantages obtenus en laissant le terrain sera, en diminuant le niveau du chemin, de donner une lumière non interrompue aux chambres du soubassement du bloc de l'ouest et de les rendre propres à faire des bureaux, etc. La ligne de niveau du chemin ajoutera aussi matériellement à l'apparence de la façade de l'édifice du centre ou Chambre du Parlement.

Le square est maintenant nivelé d'après le plan approuvé. Lorsque le changement de niveau vers l'avenue fut décidé, un drainage extra fut établi, de nouveaux tuyaux à gaz et à eau furent posés, de sorte que l'on peut faire des reliements lorsqu'il sera nécessaire.

Depuis la confédération les besoins et les exigences des divers départements ont considérablement augmenté. Par suite, l'espace dans les deux blocs des départements est devenu insuffisant, même avec l'espace additionnel accordé dans les greniers de chacun. On a conséquemment décidé qu'une aile au bloc de l'ouest devrait être érigée ; les plans ont été préparés et approuvés. Cet agrandissement sera une continuation de la partie ouest du bloc des départements de l'ouest, 245 pieds de longueur, 60 pieds de largeur, trois étages de hauteur, avec le sous-sol. Le genre d'architecture dans ses traits extérieurs sera celui de l'édifice actuel avec les améliorations intérieures que l'expérience a suggérées. Le tout sera à l'épreuve du feu. On prépare maintenant les plans, de sorte que l'on pourra avoir des soumissions, cette année pour le sous-sol.

Cela expédiera l'ouvrage et donnera du temps pour la considération des détails exigés dans l'érection de l'édifice. L'excavation pour ces travaux est maintenant faite par l'entrepreneur d'après le cahier des charges. On diminue le prix et les difficultés en confiant les deux entreprises à un seul entrepreneur.

Les travaux sont sous le contrôle immédiat du département.

Entrepreneur pour excavation et nivellement, M. B. Gibson.

Bureau de Poste, Douane et Revenu de l'Intérieur.

MM. Hatch, frères, les premiers entrepreneurs de cette bâtisse, n'ayant pu exécuter leur contrat, le département a jugé nécessaire de leur enlever l'entreprise et de la transférer. Cette affaire occasionna beaucoup de délai : 1° Par la nécessité de régler pour l'ouvrage fait par MM. Hatch, frères; 2° Pour faire de nouveaux contrats. Malheureusement, la

difficulté s'éleva à une saison de l'année qui est plutôt propice à la préparation de matériaux pour l'ouvrage de l'été suivant. Depuis le nouveau contrat, le progrès des travaux ne me permet pas de croire que la bâtisse puisse être couverte cette année sans de grands efforts. Le délai est d'autant plus regrettable que les nécessités de nouveaux arrangements dans le bureau de poste et la douane augmentent. Si cependant ces prévisions sont exactes, le prochain été donnera assez de temps pour préparer les matériaux ; de sorte que, dans le printemps de 1875, on pourra pousser vigoureusement les travaux et compléter la bâtisse vers l'automne de cette année. Le terrain voisin du canal a été nivelé, une terrasse a été formée en face de la bâtisse, et les approches des deux ponts ont été déterminées. Le genre de cette bâtisse a été décrit dans mon rapport de l'année dernière.

Les divers travaux, tels qu'adjugés maintenant, sont faits par sections. M. John Webster, d'Ottawa, étant entrepreneur pour la maçonnerie, la brique, etc., MM. Cameron et Nudie, de Kingston, pour la charpente, etc., M. Godfroi Chapleau, de Montréal, pour le fer brut, les traverses en fer, les coffres-forts et les colonnes en fonte.

Architecte, M. Walter Clesterton, d'Ottawa.

Rideau Hall.

Des réparations et de légères additions ont été faites à la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général. La salle de réception et la serre, mentionnées dans mon rapport précédent, sont maintenant terminées aussi bien que tout l'intérieur. Le toit de l'ancienne partie de la maison n'étant pas à l'épreuve de l'eau, il a été entièrement refait. On fait des arrangements pour faire conduire à la bâtisse et à ses dépendances l'eau fournie par le tuyau principal sur la rue McKay, ce qui fournira continuellement une eau abondante et pure. On peut profiter de cet approvisionnement d'eau pour l'introduction de fontaines, etc., dans les jardins.

Les travaux sont sous le contrôle immédiat du département.

LONDON.

Douane.

Cette bâtisse, mentionnée dans mon rapport précédent comme presque complète, est maintenant occupée. Des pupitres, des comptoirs, etc., spécialement adaptés, ont été placés dans la bâtisse.

Architecte, M. W. Robinson. Entrepreneur du bâtiment M. Charles Dunnett. Entrepreneur de l'ameublement, MM. Wright et Durand.

Bureau de Poste.

On est maintenant à ajouter à cette bâtisse une aile d'un étage ; cette aile donnera plus d'espace pour assortir les lettres, etc., et un logement pour le gardien. On a fait des arrangements pour nettoyer et prendre des parties de la bâtisse actuelle qui sera généralement mise en bon état.

Architecte, M. W. Robinson. Entrepreneurs, MM. Wright et Durand.

Dépôt pour l'Immigration.

Cette bâtisse, vu l'insuffisance de l'allocation première, n'a pas les dimensions d'abord projetées, et certaines parties furent conséquemment omises. Les travaux furent repris ce printemps et sont maintenant en voie d'exécution. Il faudra faire des arrangements avec les chemins de fer du Grand Tronc et du Grand Occidental pour faire placer sur leur propriété des gares d'évitement pour les convois d'immigrants, et jusqu'à ce que cela soit fait la bâtisse ne peut être utilisée entièrement.

Il faudrait aussi ériger des clôtures et des dépendances, mais ces travaux sont d'une importance secondaire et peuvent être exécutés sous un court délai.

Architecte, M. W. Robinson. Entrepreneur, M. John Christie.

HAMILTON.

BUREAU DE POSTE.

Les modifications et additions à cette bâtisse, mentionnées dans mon rapport précédent, ont été exécutées jusqu'à un certain point, et ont donné de nouvelles facilités pour le service.

Les clôtures autour de la propriété ont été réparées, le terrassement a été fait ainsi que d'autres réparations. Il faudrait encore d'autres travaux qui devront être exécutés à une prochaine date. Les travaux ayant dû se faire pendant que les autorités postales et le public occupaient les bâtiments, il a fallu plus de temps qu'on ne le prévoyait d'abord. Les autres travaux, s'ils sont autorisés, pourront être exécutés plus rapidement.

Architecte, M. F. J. Rastrick.

TORONTO.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

Cette bâtisse, décrite au long dans mon rapport de l'année dernière, est maintenant terminée et occupée. Les garnitures nécessaires maintenant posées devaient convenir aux divers appartements et assurer l'expédition des affaires du bureau de poste.

Des boîtes à lettres du genre américain ont été placées dans la salle de l'extérieur, chaque locataire ayant une clef à lui, de sorte qu'il a accès à sa boîte sans s'adresser aux employés. Ce système est destiné à bien fonctionner. Les arrangements généraux ont été exécutés sur les recommandations de M. Sweetman, inspecteur des postes pour le district, approuvées par le département et appliquées par l'ingénieur en charge.

L'appareil à chauffage a fonctionné d'une manière satisfaisante.

Architecte, M. Henry Langley.

Entrepreneur de la bâtisse, M. John Elliott; entrepreneurs pour les garnitures et l'ameublement, MM. Wm Elliott, J. O'Connor.

NOUVELLE DOUANE.

Les travaux de cette bâtisse, entreprise en 1873 et décrite au long dans le rapport de l'année dernière, sont assez avancés pour me permettre de dire que le toit sera placé cet automne et que la bâtisse aura ses portes et fenêtres. Les travaux faits jusqu'à présent sont satisfaisants. On ne peut se faire une juste idée de l'aspect de la bâtisse une fois terminée jusqu'à ce que l'échafaudage soit enlevé.

On a préparé des plans pour l'appareil à chauffage, afin d'en donner le contrat prochainement.

Architecte, M. R. Windeyer, de Toronto; entrepreneur, M. Benjamin Walton, de Toronto.

ENTREPOT DE VÉRIFICATION.

On propose d'ériger cette bâtisse sur une partie de la propriété achetée de la succession Edward pour la douane maintenant en voie de construction. La partie en question aura la façade sur la rue Yonge et l'Esplanade, avec un front de 115 pieds sur la première et de 86 sur la dernière.

Le style sera d'après le dessin de celui de la douane, à quatre étages de hauteur, les planchers supportés par des colonnes et des traverses en fer et des solives avec de la brique entre, et un plancher en béton, etc., par-dessus; à l'extérieur la construction sera en brique blanche avec des cadres en pierre aux fenêtres et aux portes.

Les plans sont maintenant en voie de préparation, de sorte que les travaux pourront être entrepris prochainement.

Architecte, M. W. Irving, de Toronto.

Bureaux du revenu.

Ces bureaux mentionnés dans mon rapport précédent, sous le titre " Bureau pour l'assistant-receveur-général et pour le revenu de l'intérieur, et Bureaux pour la Marine et les Pêcheries," sont maintenant et seront à l'avenir désignés comme " Bureaux du revenu. "

On a demandé des soumissions et accordé des contrats pour les divers travaux. Cette partie de la bâtisse requise pour des bureaux par l'assistant-receveur-général est maintenant suffisamment terminée pour être occupée. Le reste de l'ouvrage, savoir, la partie du revenu de l'Intérieur est exécutée rapidement.

Le contrat pour l'appareil de chauffage a été adjugé.

Architectes, MM. Langley, Langley et Burke. Entrepreneurs de la bâtisse, MM. Elliott et O'Connor. Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, MM. Keith et Cie.

KINGSTON.

Douane.

Les divers travaux mentionnés dans mon dernier rapport ont été exécutés d'une manière satisfaisante et la bâtisse est maintenant en bon état.

Bureau de poste.

Les réparations mentionnnées dans mon rapport précédent sont maintenant terminées.

PROVINCE DE QUÉBEC.

MONTRÉAL.

Nouveau bureau de poste.

Pour plusieurs raisons, les travaux de cette bâtisse n'ont pas avancé assez pour permettre aux entrepreneurs de terminer l'ouvrage au temps mentionné dans les contrats. Conséquemment, bien que les travaux aient été continués jusqu'à une partie avancée de la saison, ils furent suspendus pour l'hiver en arrivant à la corniche du premier plancher. Les murs furent couverts de façon à les protéger contre l'intensité du froid, la bâtisse demeurant en cet état jusqu'en mai.

Le printemps tardif de cette année m'a engagé à faire suspendre les travaux jusqu'à ce que je fusse satisfait de la condition de cette partie érigée auparavant; la partie supérieure était d'un genre tel que je considérai nécessaire de prendre toute précaution pour sa sûreté. Un nouveau délai fut causé par le retard dans l'arrivée d'Europe de solives en fer brut qui avaient été substituées à celles en bois. On a cependant pris toutes les mesures pour pousser les travaux en se servant de la vapeur aussi bien que de la main-d'œuvre.

Dans le cours de l'hiver dernier, toute la pierre reprise pour la bâtisse fut taillée et attend maintenant la pose; cela activera beaucoup l'ouvrage et lorsqu'on recommencera, il n'y aura plus lieu d'arrêter, et je prévois pleinement qu'avant la fin de cette année, on aura fait assez de progrès pour permettre de couvrier la bâtisse. L'ouvrage déjà fait est de qualité supérieure.

Le premier contrat avec MM. Allard et Duford était pour la maçonnerie, le briquetage, la charpente et autres travaux. De nouveaux contrats leur ont été accordés depuis pour compléter la bâtisse excepté les montures et l'appareil de chauffage qui fourniront des contrats distincts.

Des plans pour l'appareil de chauffage ont été faits et dressés et des soumissions seront reçues prochainement. Il faudra préparer de nouveaux dessins pour les montures et l'assemblage à l'intérieur afin que l'ouvrage soit complété en même temps que la bâtisse.

Cette bâtisse à été décrite au long dans mon rapport pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1873.

Architecte, M. H. M. Perrault. Entrepreneurs, MM. Allard et Dufort.

Douane.

Les réparations nécessaires ont été faites à cette bâtisse. L'appareil de chauffage est maintenant complet en autant que l'on parle de l'ouvrage par contrat. De nouveaux change

ments légers et des réparations, ainsi que des additions à la bâtisse par suite de l'augmentation rapide des besoins dans cette branche du service public, seront nécessaires.

Entrepot de vérification.

On se propose d'ériger cette bâtisse contiguë aux quais sur la ligne des rues Commune et McGill. Le site est d'un plan irrégulier, borné au sud-ouest par la rue McGill, au nord-ouest par une ligne projetée en arrière des bureaux de MM. Allard et Cie, au nord-est par le terrain cédé aux commissaires du havre pour leur bureaux et au sud-est par la rue Commune.

Des plans ont été préparés et approuvés, et seront mis à exécution aussitôt qu'un arrangement sera conclu avec les autorités municipales quant à la nouvelle ligne projetée de la rue Commune. On se propose d'affecter tout le terrain compris dans les limites ci-dessus mentionnées et de les couvrir d'une bâtisse de quatre étages de hauteur. La construction sera à l'épreuve du feu, et les marchandises seront chargées et déchargées par la vapeur.

A la jonction des rues Commune et McGill on arrangera des bureaux pour l'ingénieur du canal Lachine et des chambres pour le gardien du bureau.

QUÉBEC

Bureau de Poste.

De légers changements et additions, essentiels au fonctionnement efficace du bureau de poste, et pour rendre la bâtisse complète et parfaite, ont été exécutés dans le cours de l'année.

Une horloge électrique est ordonnée, et on a fait des arrangements pour les appareils à gaz, ces derniers ayant été retardés jusqu'à ce que les diverses tables fussent définitivement placées. Architecte, M. Thos. J. Lepage.

Douane.

On a arrangé une clôture pour entourer la bâtisse. De légères réparations ont été exécutées à l'intérieur pour réparer les dommages causés par l'inondation du sous-sol par le fleuve dans le printemps et l'automne de chaque année—ce qui fait pourrir le bois de charpente du plancher du sous-sol. Les approches du côté de la ville ont été améliorées. Architecte, M. Thos. J. Lepage. Entrepreneur, M. J. B. Lefrançois.

Observatoire.

Cette bâtisse, particulièrement décrite dans mon rapport de l'année dernière, a été depuis terminée, et est maintenant occupée par le directeur, le commandant Ashe, M.R.

Il faudra pour la rendre complète faire des clôtures et introduire l'eau des tuyaux principaux de la ville. Architecte, M. Thos. J. Lepage. Entrepreneur, M. Joseph Mathieu.

Hopital de Marine.

Les réparations à cette bâtisse, mentionnées dans mon rapport pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1873, ont été en grande partie exécutées. Il faudra de plus peindre ou réparer autrement l'intérieur de la bâtisse, cela étant nécessité par suite de dommages soufferts, il y a quelques années, des effets d'un tremblement de terre, et depuis par l'usure à laquelle elle a été exposée.

Les travaux entrepris ont été retardés par les nouvelles détériorations découvertes en enlevant le plâtre des murs. On a fait les réparations nécessaires. Architecte, M. Thos. J. Le page. Entrepreneur, M. A. Laberge.

Citadelle.

Les changements et additions requis à la bâtisse, comme "les quartiers des officiers" dont une partie est employée pour la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général et l'autre pour les quartiers des officiers a été terminée y comprises les écuries.

Les bâtisses généralement ont subi de légères réparations, et des parties des murs des fortifications ont été rejointoyées. Les casemates et parties du toit ont été réparées.

Ces travaux devront être continués durant la présente et la prochaine année ; leur étendue est maintenant sous considération par le département. Architecte, M. Thos. J. Lepage.

Station des Immigrants a la Pointe-Lévis.

On a ajouté à cette bâtisse une galerie additionnelle pour les bagages des immigrants. Les planchers de la bâtisse principale ont été calfeutrés et mis à l'épreuve de l'eau, ouvrage nécessité par le fait que la maison était inondée lorsqu'il fallut laver les planchers. De légères réparations dans les arrangements intérieurs ont été exécutées, et la bâtisse est maintenant en bon état.

Architecte, M. Thos. J. Lepage. Entrepreneur, M. Joseph Garneau.

Station de la Quarantaine, Grosse Ile, Près de Québec.

Ces bâtiments pour lesquels on a passé un contrat avec MM. Pitou et Cie, ne sont pas encore terminés. L'avancement de l'ouvrage et la quantité de matériaux livrés donnent si peu de satisfaction que l'ouvrage devra être retiré des mains de l'entrepreneur. Heureusement, le nombre des immigrants a été peu considérable cette année, et il n'y a pas eu de maladie parmi eux. Autrement le délai aurait causé un tort sérieux au fonctionnement efficace de l'établissement.

Architecte, M. Thos. J. Lepage. Entrepreneurs, MM. Pitou et Cie.

Douane et Bureaux du Revenu de l'Intérieur, Trois-Rivières.

Ce bâtiment maintenant en voie de construction est placé sur une partie de la propriété du Platon, la façade donnant immédiatement sur la rue Notre-Dame, tout près de la partie commerciale de la ville. On fera des accommodements pour les Douanes et les départements du Revenu de l'Intérieur. Elle a, sur la rue Notre-Dame, un front de 45 pieds 4 pouces sur une profondeur de 32 pieds 6 pouces ; de plus, il y a en arrière une aile adaptée pour une salle commune mesurant 30 par 30 pieds, dimensions externes. Le plancher principal est assez élevé pour rendre habitable celui du sous-sol. Dans cette partie de la bâtisse se trouvent l'entrepôt de vérification et le logement du gardien. Sur le plancher principal est la salle commune, avec quatre bureaux.

L'étage supérieur, formé par le toit en mansarde, ne sera pas fini. Le style est d'un genre simple, la pierre de la localité étant employée pour les murs extérieurs au-dessus du sous-sol et les murs de revêtement. Le toit sera couvert de fer galvanisé.

Le niveau du site étant beaucoup plus élevé que celui de la rue Notre-Dame, il a fallu enlever beaucoup de terre, ce qui a augmenté les dépenses. On devra construire les clôtures nécessaires, les dépendances et acheter les meubles des bureaux.

On espère que la bâtisse sera prête avant la fin de cette année.

Architecte, M. H. M. Perrault, de Montréal. Entrepreneur, M. Charles Dupré, des Trois-Rivières.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ST. JEAN.

Nouveau Bureau de Poste.

Les travaux de cette bâtisse ont été exécutés d'une manière satisfaisante durant la dernière année. Les préparatifs sous forme de matériaux et d'échaffaudage pour la continuation des travaux sont si satisfaisants que j'ai peu d'hésitation à penser que la bâtisse sera close et couverte à l'automne de cette année. Les travaux de l'intérieur peuvent avancer jusqu'à un

certain degré durant l'hiver, et on peut commencer à mettre la dernière main, afin que le tout soit complété à l'automne de 1875.

Ce bâtiment a été décrit en détail dans mon rapport pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1873.

Architecte, M. Mathieu Stead. Entrepreneurs, MM. Causey, Stirling et Emery.

Douane.

Conformément à une réquisition faite par le département de la Marine et des Pêcheries, le toit de cette bâtisse a été utilisé pour une station à signaux, et pour le sémaphore et le tambour communiquant avec l'Ile-aux Perdrix, à l'embouchure du havre. Ils sont maintenant en état de fonctionnement. A l'intérieur, les différents bureaux ont été bien réparés, et on a fait d'autres réparations ordinaires pendant la dernière année.

Architecte, M. Mathew Stead.

Banque d'Epargne.

Cette bâtisse est maintenant occupée par le receveur-général-adjoint. On l'a récemment pourvue d'un appareil de chauffage, attendu que l'on constata que les feux de cheminée seraient insuffisants. Le grenier a été utilisé en partie pour loger le gardien. On a jugé à propos de le faire sortir du soubassement à cause de la position de la bâtisse sur le versant d'une colline hardie, ce qui fait entrer l'eau des places voisines et plus élevées sous le plancher du sous-sol et le rend humide et malsain.

Station de la quarantaine a l'Ile-aux-Perdrix, près de St.-Jean.

De légères réparations nécessaires ont été faites à cette bâtisse. Le quai, ayant été plus lesté, est maintenant en sûreté et sa position a été trouvée satisfaisante. Les bâtisses sont généralement en bon état.

CHATHAM.

Douane, Bureau de Poste et Bureau du Revenu de l'Intérieur.

L'ouvrage entrepris sur cette bâtisse achetée pour cette branche du service public a été exécuté depuis. Elle est maintenant occupée et en bon état.

Les travaux ont été faits sous le contrôle du département.

Entrepreneur, M. Peter Loggie.

NEWCASTLE.

Douane.

Les changements requis à cette bâtisse afin de l'adapter à ses diverses fins, ont été exécutés et le bâtiment est maintenant occupé. Les travaux ont été faits sous le contrôle immédiat du département.

Entrepreneur, M. George Brown.

ST. ANDRÉ.

Hopital de Marine.

Depuis la date de mon dernier rapport, cette bâtisse a été érigée et terminée. Des clôtures, etc., sont encore nécessaires.

Les travaux ont été faits sous le contrôle du département.

Entrepreneur, M. Angus Stinson.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

HALIFAX.

Edifice fédéral

Les réparations requises à cette bâtisse, telles que mentionnées dans mon dernier rapport ont été faites depuis. De nouvelles réparations devront être exécutées cette année.

Par suite des changements faits dans les diverses chambres sur le premier plancher, les planchers supérieurs furent affaiblis et commencèrent à s'affaisser. Cela devra être réparé ; les dépenses cependant ne seront pas élevées.
Architecte, M. H. G. Hill,

BATISSES DE LA QUARANTAINE, ILE LAWLOR, PRÈS D'HALIFAX.

Les bâtisses récemment érigées sur cette île ont été trouvées avantageuses. On a jugé nécessaire de les préparer pour l'hiver, attendu que les immigrants arrivent dans le port d'Halifax durant chaque saison de l'année. Les bâtisses généralement sont en bonne condition. Il faudra une autre dépense peu considérable pour mettre en bon état les divers chemins qui relient les bâtisses, et on fait des arrangements pour les prolonger jusqu'au quai projeté dont la position n'est pas encore fixée définitivement.
Architecte, M. H. G. Hill.

DOUANE DE PICTOU.

De nouveaux plans suivant le montant de l'appropriation ont été préparés et approuvés, et on a demandé des soumissions. L'emplacement sera le même que celui déjà proposé, savoir : au débarcadère des vapeurs sur le côté de Pictou du chemin de fer de prolongement de Pictou.

PROVINCE DE MANITOBA.

WINNIPEG.

DOUANE, REVENU DE L'INTÉRIEUR ET BUREAU DE POSTE.

Les plans nécessaires ayant été préparés pour ces bâtisses, des soumissions furent reçues, et le contrat fut accordé à M. Joseph Wood. Comme on a décidé de placer les deux premières bâtisses sur la propriété de la compagnie de la Baie d'Hudson, il a été nécessaire de faire des arrangements pour le transfert des emplacements au gouvernement, ce qui a causé quelque délai. Ces bâtisses sont maintenant en voie de construction ; toutes deux sont construites en briques sur des fondations en pierre, avec un toit mansardé couvert de bardeau et de gravier. La douane a sur la rue Garry un front de 54 pieds et une profondeur de 56 pieds. Les bureaux pour la douane proprement dite occupent le plancher principal ; les étages supérieurs servent de résidence au percepteur. La construction du bureau des terres est semblable, il est situé à une distance de 74 pieds de la douane avec un front de 41 pieds sur la rue Garry et une profondeur de 41 pieds ; sa hauteur est de deux étages avec un grenier non fini. Ce grenier est assez haut et disposé de façon à pouvoir être utilisé s'il le fallait. Les arrangements de l'intérieur donnent une grande chambre sur le front avec deux chambres y communiquant, et des voûtes à l'épreuve du feu en arrière. Le plancher supérieur est en tout semblable à celui d'en bas.

On se proposait d'abord de placer la bâtisse du bureau de poste adjacente à la douane et au bureau des terres, mais une réquisition couverte de nombreuses signatures des citoyens ayant été reçue par le département et M. Ballantyne ayant offert au gouvernement un emplacement *gratis*, on décida d'accepter l'offre ; et on espère qu'après la préparation des papiers nécessaires, la bâtisse sera commencée et continuée de façon à être occupée seulement quelques mois plus tard que si l'emplacement n'avait pas été changé.

La position choisie pour cette bâtisse est à l'angle sud des rues Garry et Queen. La construction sera en tout semblable à celle de la douane et du bureau des terres ; mais à l'intérieur, l'espace entier sera laissé libre et ouvert, excepté les colonnes en fer qui supportent le plancher supérieur.
Entrepreneur, M. Joseph Wood.

PÉNITENCIER.

Les plans, etc., ayant été préparés et approuvés, des soumissions furent demandées pour l'érection de cette bâtisse. Le contrat a été accordé à MM. Morrison et Barclay, de Guelph.

L'emplacement choisi est à quatorze milles à peu près de Winnipeg. Tel que l'on se propose de la construire, la bâtisse contiendra des résidences pour les gardiens et autres officiers de la prison. On considère que cette partie sera assez grande pour accommoder le personnel, lorsque la prison proprement dite sera entièrement construite. A présent, on se propose de construire seulement l'une des cinq ailes. Sa disposition est semblable à celle de la prison centrale de Toronto, les cellules étant construites dans le centre de l'enceinte, avec une espace de dix pieds entre elles et les murs de l'extérieur. Ces cellules seront sur quatre rangées de hauteur, les plus hautes étant approchés par des escaliers et des galeries ouvertes; 12 de ces cellules seront sur le plancher du sous-sol, 20 sur le premier, 20 sur le second, et 15 sur le troisième, faisant un total de 67 cellules. La dimension de chacune est de huit pieds sur quatre. Le sous-sol est destiné aux cellules des femmes, aux chambres de bains et à laver, aux cabinets d'aisance et aux bouilleurs. La salle à dîner est aussi placée dans cette partie de la bâtisse, la cuisine et les autres chambres étant contiguës. On a pourvu à la ventilation par un grand couloir en briques ; un tuyau en fer conduit la fumée des fournaises, ce qui fait un courant d'air, continuel. A l'extérieur, ce tuyau correspond au style d'architecture de l'édifice—La pierre dont est construite la partie inférieure, a été trouvée sur les lieux, et on espère faire de la brique avec de l'argile que l'on trouve dans le voisinage immédiat.

Architecte, M. J. P. M. Lecourt ; entrepreneurs, MM. Morrison et Barclay.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

VICTORIA.

Bureau de Poste, Banque d'Epargne et Douane.

On est maintenant à construire des bâtiments pour le bureau de poste, le receveur-général ou banque d'épargne, les travaux publics et le département des Sauvages.

Les matériaux employés sont la pierre pour les fondations, la brique pour les murs de l'extérieur, le toit en bois couvert de gravier. Les bâtisses sont arrangées de telle façon que lorsqu'elles seront insuffisantes pour les besoins du service, on pourra les vendre avec avantage après avoir construit des bâtisses plus commodes.

Architecte, l'hon. B. M. Pearse.

Le département prépare maintenant des plans pour la douane dans laquelle seront les bureaux pour les département du Revenu de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries.

Les bâtisses mentionnées dans mon dernier rapport comme en voie de construction sont maintenant terminées et occupées. On proposait de placer la douane dans ce bloc, mais les besoins excédant l'espace qui pourrait être accordé, on a décidé d'ériger une bâtisse réparée pour ce département. Les plans furent préparés dans ce département et envoyés à Victoria, C. B., et les soumissions d'après ces plans furent reçues. Le contrat fut accordé à MM. Smith et Clark et McKay et Burgess. La bâtisse elle-même a un front de 40 pieds avec une profondeur de 62 pieds ; elle est d'un genre uni. Les fondations et les murs de sous-sol sont en pierre et la partie supérieure en brique. — Sur le plancher principal sont la salle commune et des chambres pour le percepteur, le premier commis, les officiers préparés au débarquement ; la voute, etc. Sur le second plancher sont les appartements pour les bureaux du Revenu de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries. Le sous-sol est consacré à l'entrepôt de vérification et aux appartements du gardien ;—l'entrepôt de vérification est aussi sur ce plan d'où il y a accès au quai. On propose d'agrandir ce quai, et l'affaire est maintenant sous considération.

Pénitencier.

Les plans, etc., ont été préparés et approuvés et des soumissions demandées pour l'érection de cette bâtisse.

L'emplacement choisi est situé à la réserve du gouvernement, New-Westminster. La bâtisse, d'après le plan projeté, contiendra des résidences pour les gardiens et autres personnes préposées à la garde des prisonniers, et elle est regardée comme assez spacieuse pour loger le personnel lorsque la prison proprement dite sera entièrement construite. A présent on propose de construire qu'une seule des cinq ailes. Sa disposition est la même que celle du pénitencier en voie de construction à Stoney Mountain, Manitoba, les cellules étant placées dans

le centre de l'aile avec une espace de 10 pieds entre elles et les murs de l'extérieur. Ces cellules seront sur quatre rangées de hauteur, celle du haut étant accessibles au moyen d'échelles et de galeries ouvertes. 12 de ces cellules seront sur le plancher du sous-sol, 20 sur le premier, 20 sur le second et 15 sur le troisième, faisant un total de 67 cellules. La dimension de chaque cellule est de 8 pieds par 4 pieds. Le sous-sol est destiné aux cellules des femmes, aux chambres à laver, à celles de bains, aux cabinets d'aisance et aux bouilloires. La salle à dîner se trouve aussi dans cette partie de la bâtisse, la cuisine étant voisine. La ventilation est pourvue par un grand couloir en brique un tuyau en fer conduisant la fumée des fournaises fait un courant d'air continuel. A l'extérieur ce couloir correspond au style d'architecture de l'édifice.

Architecte, l'hon. B. W. Pearse. Entrepreneurs, MM: Kinsman et Styles

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. S. SCOTT,
Architecte-en-chef des Travaux Publics.

F. Braun, écr., secrétaire.
Département des Travaux Publics.

ANNEXE 20.

TABLEAU GÉNÉRAL indiquant : 1o. les pouvoirs d'eau et les autres propriétés loués sur les canaux, etc., pendant l'année fiscale finissant le 30 uin 1874.

Date.	Terme du Bail.	Locataires.	Propriété louée.	A quelle fin employée.	Force du pouvoir d'eau loué.	Etendue de la propriété.	Date du bail.	Loyer annuel	Terme de paiement. Montant de chaq. versement.	Terme de paiement. Date de paiement.	Terme de paiement. Quand le premier verse. a été paya.	Remarques.
								$ cts.	$ cts.			
30 sept. 1873	B. plai. du gou.	Le gouvernement à John Branigan.	Partie des lots Nos. 35 et 36 dans la 4e concession de Kingston, fesant partie de la réserve du canal Rideau.	Pâturage et droit de passage.	....	....	1er août 1873	10 00	10 00	1er août.	A la remise du bail.	
5 mai 1874..	do	Le gouvernement à Abel R. Ward.	Partie du Lot No. 1 dans la 4e conces. de Elmsley Nord près des écluses accolées à Smith's Falls, can. Rideau.	....	......	....	1er juil. 1873	0 20	0 20	1er juil.	do	
27 août 1873	Sa vie durant.	Henry Ogden au gouvernement.	Terrain à l'extrém. sud-ouest du rang des Gr'de. Prairies, rive n. de la riv. St. Maurice	Estacades.	....	....	2 sept. 1871	200 00	200 00	2 sept..	2 sept.. 1872.	
29 oct. 1873.	21 ans et 21 ans.	Le gouvernement à John Rochester.	Deux lisières de la réserve du gouvernement sur le lot No. 39, à l'équerre de la conces. A, Nepean, sur la r. Ottawa.	....	.. ..	....	8 sept. 1873	50 00	50 00	8 sept..	8 sept.. 1874.	
7 mars 1874.	21 ans, renouvelable	Le gouvernement à George Stirling.	Lisière du terrain de l'Ordon. au pied de Major's Hill, cité d'Ottawa.	....	....	152 x 76 pieds.	1 jan. 1874	1er 10 ans, 20 00; 2ème 11 ans, 40 00; 3e ensuite 100 00	10 00; 20 00; 50 00	1er jan. 1er juil.	1er juil. 1874.	
6 mars 1874.	do	Le gouvernement à la compagnie de coton de Montréal.	Lots de grève 2,4,5,6,7 et lots à bâtir. sur la Grande Ile de Beauharnais, à la tête du canal, et à l'extrémité de la digue d'en bas.	Filature de coton, etc.	Illimité au-delà de la fo. de 800 ch.	268,500 pieds.	1er jan. 1874	$1 par force jusqu'à 800 chevaux et 50 c. par force de cheval, au-delà de 800 chevaux.		1 jan. 1 juil.	1er juil. 1876.	Garanties au gouver. pour ses avanc. sur maté. déposés s. l. lot
5 mars 1874.	4 ans...	John Brown au gouvernement.	Le lot nord ½ de nord ½ 22, Thorold, et partie du lot 15, Thorold, sur la nouvelle ligne du canal Welland.	Terrain de service	....	2 a., 9 p.	1er mars 1874	0 01	0 01	(A demande).		
1er mai 1874	B. plai. du gou.	Le gouvernement à Wm. Hurdman et *al.* aux syndics du chemin.	Droit de passage sur le terrain de l'artil. pour un chemin à travers le lot F, con. D, Nepean, sur le canal Rideau.	Droit de passage.	... .	....	1er mai 1874	Gratis.				

20.—Propriétés achetées ou vendues par le ministère durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Date.	Par qui vendues.	A qui vendues.	Propriétés vendues ou achetées.	Pour quel usage.	Etendue.	Prix.	Remarques.
						$ cts.	
15 juillet 1873.	Robert Ross et *ux*...	Sa Majesté....	Les lots D. et E. sur la pointe occidentale de l'Ile St. André, comté de Charlotte, N.-B.	Lazaret.	13 acres.........	300 00	
16 août 1873...	Banque du Nouveau-Brunswick.	do	Lisière additionnelle, 6×11 pieds, pour droit de passage, à l'extrémité du passage longeant et séparant la banque et le bureau de poste, St. Jean, N.-B.	Droit de pass	6×11 pieds......	650 00	
5 mai 1873....	Sa Majesté.........	Abel R. Vard..	Partie des lots Nos. 1 et 2, dans la quatrième concession, Elmsley, avec la réserve d'autres parties pour les besoins du canal Rideau.	....	A. R. perch. 0 1 39½ 1 0 6 0 0 37 3 0 17	1 00	Certaines portions sont réservées.
30 août 1873...	John Korry et *ux*...	Sa Majesté....	Terrain et eau, sur le lot No. 26, dans la quatrième concession, Bedford, C. Ri.	Empl. de la dig. lac au Corbeau	1 acre......	400 00	
27 do 1873.	Joseph H. Bellerose.	do ...	Lot à St. Vincent de Paul, sur la rivière des Prairies.	Pénitencier...	5,996 pieds......	10,000 00	Avec intérêt à 6 % depuis le 1er mai 1872.
11 fév. 1870...	J. H. Bellerose et C. Germain.	do ...	Servitude pour l'aqueduc.	Droit de pass.	....	1,000 00	
4 nov. 1873...	Sa Majesté.........	Maurice Cuvillier.	Promesse de vente de l'emplacement de l'ancien bureau de poste, Montréal.	....	....	100,000 00	
3 do 1873...	W. A. Himsworth ..	Sa Majesté....	Dégagement de dommages, perte de droits riverains sur le front du lot No. 6, dans le 3e rang, Hull, par l'aqueduc de la Petite Chaudière.	....	....	800 00	
18 do 1872...	Alex. Dewar.. ...	do ...	Dégagement de dommages à sa propriété de moulin, par le canal de Grenville, anc. dommages et cinq ans d'immunité.	....	....	350 00	
21 oct. 1873...	Eust. H. Lemay	do ...	Terrains à St. Vincent de Paul, rivière des Praires.	Pénitencier...	76 arpents......	18,000 00	Avec intérêt à 6 % depuis le 11 décembre 1872.
31 do 1873...	Hugh Robertson.. .	do ...	Dégagement, dommages à sa propriété de moulin à l'Ile aux Chats, Chatham, par le canal de Carillon, anciens dommages et cinq ans d'immunité.	....	....	3,800 00	
10 jan. 1874...	Hiram Parks	do ...	Partie du lot No. 10, dans la 7e concession, Gratham (subdivision No. 4.)	Canal Welland	12 acres...	5,500 00	

12 do 1874.	F. X. Daoust......	do ...	Dégagement, dommages au lot No. 22, 1ère concession, Catherinestown.	Digue de Beauharnois.	.. . .	13 00	
1er sept. 1854.	J. McLeod et autres, Commissaires.	do ...	Déviation à la Reine d'un terrain à Richmond, N. E.	Canal Saint Pierre.	....	....	
29 août 1854.	C. D. Archibald et G. Handley.	do ...	do do do	do	....	....	
3 do 1855.	C. W. Folson, ingénieur.	do ..	do do do	do	....	....	
5 juin 1873.	Sa Majesté	Compagnie de la B. d'Hud.	Terrain sur la rive sud de la rivière Assiniboine, et à l'oust de la Rivière Rouge, Manitoba.	.. ..	450 acres.......	....	50 acres réservés sur 500, pour usage public.
30 mars 1874.	Jas. Motz	Sa Majesté....	Lot No. 2,832, sur les rues Buade et Frontenac, Québec.	près de la post.	1,781 pieds, mesure anglaise.	7,000 00	Et loyer de six francs à l'Hôtel-Dieu de Québec.
15 juin 1874.	John Riley et *ux*....	do ...	Partie du lot No. 19, dans la 3ème concession, Grantham.	Agrandiss. du Canal Welland	34·45 acres......	6,545 50	
9 do 1874.	R. Slingerland et *ux*.	do ...	Partie du lot No. 13, dans la 6ème concession, Grantham.	do	7·45 do ...	1,117 50	
5 mai 1874.	F. E. De Jonghe et *ux*.	do ..	Partie du lot No. 15, dans la 5ème concession, Grantham.	do	2·00 do	1,000 00	
21 avril 1874.	Jas. M. Potter et *al* et *ux*.	do ...	Lot de parc No. 2 ou partie du 16ème, dans la 1ème concession, Grantham.	do	4·65 do	2,092 50	
22 do 1874.	S. Neelon et *ux*	do ...	Lots 4, 5, dans le 2ème R., succession Roll, ou partie du 15ème, dans la 5ème concession, Grantham.	do	4·00 do	2,400 00	
12 mai 1874.	M. Cook et *ux*	do	Lot 4, 5, au 2ème R., succession Roll, ou partie du 13ème, dans la 6ème concession, Grantham.	do	1·75 do ...	300 00	
8 avril 1874.	J. Horner et *ux*	do ...	Lot 16, et partie du 15ème, 1er R., succession Roll, partie dh 15ème, dans la 5ème concession, Grantham.	do	1·50 do	1,575 00	
1er mai 1874.	L. Cyrrill et *ux*.....	do ...	Lots 16, et partie du 15ème, 1er R. Succession Roll, partie du 13ème, dans la 6ème concession, Grantham.	do	24·71 do	4,914 00	
8 avril 1874.	Isaac Gilmore et *ux*..	do ...	Le lot 12, 1er R., succession Roll, partie du 15e, dans la 5e con. Grantham	do	1·21 do	1,300 00	
8 do 1874.	J. A. Lambert......	do ...	Le lot 12, 1er R., succession Roll, partie du 17e, dans la 4e con. Grantham.	do	25·48 do .. .	5,782 50	
13 do 1874.	D. Watson et *ux*....	do ...	Les lots 2, 3, au 2e R , succ. Roll, partie du 15e, dans la 5e con Grantham.	do	4·00 do	3,500 00	
6 do 1874.	Jas. M. Potter et *ux*.	do ...	Lots 2, 3, au 2e R., succession Roll, partie du 16e, dans la 5e con. Grantham.	do	2·63 do ...	2,893 00	
15 mai 1874.	Veuve Ann Flannery	do ...	Lot No. 3, (sur le plan.) au S.-O. ¼ du lot 16, dans la 4ème con. Grantham.	do	5·00 do	2,300 00	
23 avril 1874.	N. Cyrrill et *ux*	do ...	Les lots 10, 14, au 1er R., succ. Roll, p. du 15e, dans la 5e con. Grantham.	do	1·97 do	1,200 00	
16 mai 1874.	J. Stull et sa mère...	do	Les lots 10, 14, au 1er R., succ, Roll, partie du 7e, 8e, dans la 9e concession, Grantham.	do	12·93 do	965 25	
30 avril 1874.	J. M. Potter et *ux* et *al*.	do ...	Les lots 10, 14, au 1er R., succ. Roll, dans les 5e et 9e concess. Grantham.	do	1·31 de	655 00	

2o.—Propriétés achetées ou vendues par le ministère durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.—*Suite*

Date.	Par qui vendues.	A qui vendues.	Propriétés vendues ou achetées.	Pour quel usage.	Etendue.	Prix.	Remarques.
						$ cts.	
2 juin 1874.	J. W. Grote et *ux*...	Sa Majesté. ...	Partie du lot 1, succ. Shenstone ou partie du 16e, dans la 4e con. Grantham.	Agrandiss. du canal Welland	2·78 acres.....	752 50	
5 mai 1874.	H. Conlan..........	do ...	Les lots 11 et 13, 1er R., succ. Roll, ou p. du 15e, dans la 5e con. Grantham.	do	1·90 do	2,000 00	
21 avril 1874.	C. Brown et *ux*.....	do ...	Les lots 1 jusqu'à 13, exploration de Brown, ou 6, 2e R., succ. Roll, partie du 15e, dans la 5e concess. Grantham	do	1·69 do	1,800 00	
27 mai 1874.	M. P. Neff et *ux*	do ...	Partie du lot 26, dans la 3e concession, Humberstone.	do	13·23¾ do ...	992 25	
5 juin 1874.	J. G. Currie et *ux*...	do ...	Lots 4 jusqu'à 10, bloc D, à Donaldson, ou p. du 14e, dans la 5e c. Grantham.	do	8·57 do	4,275 00	
16 mai 1874.	Rév. C. B. Fuller et *ux*.	do ...	Part. des lots 6, 7, dans le cant. Torrold	do	36·75 do	3,675 00	
16 do 1874.	do do	do ...	do 4, 5, 6, do	do	70·43 do	7,746 20	
25 do 1874.	D. Fraser..........	do ...	Partie du lot 14, dans le bloc 70, carte officielle, Victoria, C. A.	Douane.	....	1,800 00	
22 do 1874.	H. A. Cuzo	do ...	Partie du lot 16, bloc 70, carte officielle, Victoria, C. A.	do	....	1,800 00	
30 juin 1874.	H. Pultz et *ux*......	do ...	Partie ouest du No. 28, 3e concession, Hinchinbrooke, canal Rideau.	Ter. submergé,	8 acres..........	123 75	
30 do 1874.	do	do ...	Dégagement, dommages à Hinchinbrooke, canal Rideau.	do	....	....	
8 juillet 1874.	C. et M. M. Montgomery.	do ...	do do do	do	....	....	

3e.—Propriétés qui ne sont plus sous le contrôle du département.

Date de l'ordre en conseil.	Publié dans la *Gazette du Canada*, page	Propriété abandonnée ou transférée.	A qui.	Remarques.
1er déc. 1873..	....	Chemin de Huntingdon et du lac St. François	Village de Huntingdon et autres municipalités que traverse la route.	Transférée.
30 oct. 1873....	....	Casernes des Jésuites, Québec..................................	Gouvernement de Québec	do
19 juin 1874...	2035	Pont de Hamilton et du chemin de Port Dover et Calédonia....	Municipalités..........................	Abandonnée.
do do ..	83	Hôtel du gouvernement, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.	Gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard..	Transférée.

ANNEXE No. 21.

ETAT des réclamations soumises aux arbitres officiels, et par eux réglées, durant l'année expirée au 30 juin 1874.

Réclamant.	Sujet de la réclamation.	Date à laquelle la réclamation a été soumise aux arbitres.	Montant réclamé.	Montant accordé.	Date de la décision.	Remarques.
			$ cts.	$ cts.		
Alex. Yuill	Travaux sur la rivière Ottawa	21 avril 1873	6,793 84	Nil.	29 sept. 1873	
Heirs D. Campbell	Chemin de fer Intercolonial	14 août 1873	950 00	600 00	do	
Charles Doherty	do	do	....	1,050 00	do	
Mme James Nevins	do	do	2,500 00	1,250 00	do	
John O'Brien	do	do	2,500 00	1,700 00	do	
Propriété J. Simonds	do	do	4,000 00	2,050 00	do	
Edward Simonds	do	do	3,958 00	3,750 00	do	
James Van Horne	do	do	350 00	....	....	Abandonnée par le réclamant.
J. et R. Smith	do	do	4,000 00	Nil.	do	
Robert McLeod	do	do	2,933 06	2,857 00	do	
Propriété H. Mahoney	do	do	9,600 00	6,323 14	do	
John Smith	do	9 septembre 1873	10,000 00	1,866 00	do	
Mme. Christiana Ross	do	29 août 1873	....	....	....	
John Black	do	8 septembre 1873	8,000 00	2,000 00	do	
A. O'Leary	do	4 octobre 1873	500 00	....	....	
E. O. Richard et fils, W. D. Campbell et H. Gowen	Travaux sur la rivière St. Maurice	7 do	11,344 00	Nil.	7 novembre 1873	
Michael MacMahon	Chemin de fer Intercolonial	14 do	....	....	....	
Alex. Cameron	do	25 do	....	....	....	
James Motz	Edifice du bureau de poste à Québec	31 do	14,000 00	7,000 00	15 novembre 1873	
Charles Beamish	Le quai du marché, Halifax	24 do	175 00	....	....	Référée par le département des Douanes.
Robert Ingraham	Terrain détaché pour un phare, Sydney	3 déc. 1873	....	....	....	Réf. par le dépt. de la Mar. et des Pêcheries
J. W. Young	do do Canso	26 janvier 1874	....	....	....	do do

OTTAWA, 30 juin 1874.

(Signé,) F. H. ENNIS,
Secrétaire O. A.

ANNEXE No. 22.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN-CHEF DES TRAVAUX PUBLICS SUR LE CANAL DE LA BAIE VERTE.

(Incluse du No. 38,591.)

OTTAWA, 10 décembre 1873.

AU SECRÉTAIRE DES TRAVAUX PUBLICS.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre No. 19,415, avec un ordre de l'honorable conseil privé, en date du 9 mai 1873, (dont la copie précède,) m'invitant à faire enquête sur les divers projets récemment soumis au sujet d'un canal devant relier la Baie de Fundy au Golfe Saint-Laurent.

Je dois dire au début, que depuis 50 ans, ce projet a été mis en avant à divers intervalles et qu'on a fait plusieurs relevés sur le terrain et dressé de nombreux rapports sur les localités étudiées.

Ces explorations ont été faites surtout par ordre du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui, naturellement, était dépositaire des documents y relatifs; mais en 1868 il a remis au gouvernement fédéral tout ce qu'on avait pu recueillir sur la question.

Tous les plans et rapports me furent transmis, aux termes d'une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes, afin que je pusse indiquer la meilleure marche à suivre.

Au mois de mai suivant, je fis de ces rapports un résumé accompagné de quelques observations; il est donc inutile d'y revenir, si ce n'est pour constater qu'ils indiquaient un canal de capacité beaucoup moindre que celui qu'on projette maintenant, un canal qui ne suffirait aucunement aux besoins actuels du commerce.

En somme, il fut constaté que ces documents ne contenaient point les informations suffisantes pour se former une juste idée d'un travail aussi considérable par sa nature et son importance; néanmoins, tous ces rapports indiquaient que la ligne la plus avantageuse était celle qui relierait le Bassin de Cumberland à la Baie Verte.

En conséquence, je recommandai qu'on fît des études de l'isthme de manière à pouvoir exposer clairement la question au gouvernement.

Ces études furent subséquemment autorisées et, en juillet 1870, M. G. F. Baillairgé, le député ingénieur en chef des travaux publics, fut chargé de faire les études et relevés, travail qui occupa tout son temps jusqu'au commencement de juin 1871.

Au mois de février de la même année. M. Samuel Keefer, secrétaire de la Commission des Canaux, fit à la dite Commission un rapport sur la "possibilité de construire le canal de la Baie Verte;" ce rapport contenait diverses recommandations et indiquait le montant de $3,250,000 pour le coût d'exécution des travaux sur l'échelle proposée; le tout fut approuvé par M. C. S. Gzowski, l'un des membres de la Commission des Canaux.

Au mois d'avril 1872, M. Baillairgé soumit une carte basée sur une exploration trigonométrique régulière qu'il fit de tout l'isthme situé entre le Bassin de Cumberland et la Baie Verte, sur une largeur de plus de 10 milles; cette carte indiquait, avec précision, les sondages des havres aux deux extrémités; elle était accompagnée des tracés de six lignes d'essai différentes, et d'un rapport contenant beaucoup de renseignements précieux sur les marées, les havres, les rivières, la nature générale de l'isthme, et les moyens d'y construire un canal navigable par toutes les marées ou autrement.

Voici les principaux traits du projet dont il recommande l'adoption : construire le bief culminant, ou tronc principal du canal, de manière que le fond soit à 69 pieds,—le niveau le moins élevé de la surface de l'eau à 85, et le niveau le plus élevé de cette surface à 88 pieds,—au-dessus du plan de repère des niveaux (*) le niveau de 85 correspondant à l'élévation de la minime haute mer des marées bâtardes, et celui de 88 à une élévation de 2 pieds au-dessous de la haute mer ordinaire des grandes marées ; le surplus d'eau contenu entre les niveaux variables de 85 et 88, devant servir d'approvisionnement à la navigation du canal pendant les petites mers.

Il est dit dans le rapport ; que cette réserve devra être aussi considérable que possible, mais qu'elle ne saurait être maintenue à un niveau qui gêne l'asséchement des prés et des marais ; comme toutefois, la quantité d'eau ainsi réservée sera insuffisante, il faudra convertir en réservoirs quelques-unes des rivières qui se jettent dans le Basssin de Cumberland, afin d'obtenir le complément d'eau nécessaire.

Pour un canal accessible en tout temps, quatre écluses seront placées au terminus ouest : trois d'entre elles auront une chute de $10\frac{4}{5}$ pieds, et la quatrième sera disposée de manière à exclure la marée quand le niveau aura atteint celui auquel la haute mer arrive ordinairement, c'est-à-dire 88 pieds au-dessus du plan de repère.

M. Baillairgé propose d'étendre le bief culminant à une distance de $16\frac{3}{4}$ milles jusqu'au pont de la route postale, sur la rivière Tidnish, ou une distance de $19\frac{1}{4}$ milles jusqu'à Tidnish-Head, où l'on construira deux écluses ayant ensemble une chute de $22\frac{2}{5}$ pieds.

De là, des jetées faites au moyen de caissons remplis de pierres s'étendront dans la Baie Verte à la distance nécessaire pour protéger le chenal quand il aura été dragué à une profondeur de 16 pieds, à l'eau la plus basse. A l'entrée ouest, on construira aussi des jetées et l'on donnera au chenal 16 pieds de profondeur à la plus basse marée.

Son rapport donne une évaluation des quantités pour les excavations, jetées, etc. Sur les six lignes indiquées dans le rapport, ces évaluations sont calculées pour un canal accessible, à toutes les phases de la marée, aux navires de 15 pieds de tirant d'eau ; mais le coût des travaux n'est indiqué pour aucune des lignes, par la raison que ce détail ne lui a pas été demandé alors.

La ligne Au-Lac et Tidnish est recommandée comme la plus avantageuse sous le quadruple rapport de l'accès à l'eau basse, de l'élévation du terrain, de l'approvisionnement d'eau et du drainage des terres avoisinantes.

Le rapport dit aussi : que le terminus d'un canal accessible aux navires du tirant susmentionné, à environ mi-marée, peut être placé entre la Pointe Au-Lac et la crique à Sharp (*Sharp's Creek*) et " que la meilleure entrée, dans ce cas, est située entre la décharge de la rivière Laplanche et la crique à Sharp," mais il ne la recommande pas.

Le rapport de M. Baillairgé et les plans et documents qui l'accompagnent me furent remis vers la fin d'avril 1872 ; mais ne pouvant alors donner à cette importante question toute l'attention qu'elle mérite, le ministre invita MM. Gzowski et Keefer à examiner les plans, le rapport, etc., et à communiquer leur opinion au gouvernement au sujet du projet de M. B.

Ces messieurs se rendirent immédiatement à la demande qui leur était faite, et après avoir fait quelques recommandations relatives au tracé, etc., ils insinuèrent prudemment qu'il était impossible de formuler une opinion définitive avant d'avoir examiné la localité et étudié plus longuement la question.

En réponse à une lettre qui leur fut subséquemment adressée, ils informèrent le ministre que l'un d'eux était prêt, si tel était le désir du gouvernement, à se rendre sur le terrain pour vérifier si l'on avait choisi la meilleure ligne.

Vers la fin du mois d'août de la même année, après que M. S. Keefer eût examiné la localité, ils signalèrent quelques objections à la ligne qui avait été recommandée en indiquant une route qu'ils regardaient comme plus avantageuse et exprimant le désir que les études d'un nouveau tracé fussent faites sous leur direction.

Ces études furent autorisées et faites en conséquence ; des plans furent dressés et, au mois de février dernier, un rapport général approuvé par M. Gzowski fut soumis au ministre.

(*)Le plan de repère de tous les niveaux marqués sur la carte, indiqués sur les profils et mentionnés dans le rapport, est à 50 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse ordinaire des grandes marées de la Baie de Fundy.

Ce dernier document et les autres qui ont été soumis depuis, contiennent des exposés du projet dont les détails principaux peuvent être résumés comme suit :—

On aura de grandes difficultés à surmonter dans la construction d'un canal à travers l'isthme, mais on pourra les surmonter avec du soin, de l'habilité, etc.

L'entrée dans le Bassin de Cumberland devra être placée à l'embouchure de la rivière Laplanche; de ce point, la ligne se continue directement jusqu'à la Pointe-au-Renard (*Fox Point*), puis elle incline vers le nord est, décrivant des sinuosités à travers le lac Long (*Long Lake*) et certaines savannes, elle traverse le petit bras ouest de la rivière Tidnish dont, plus loin, elle suit presque la direction.

Près du confluent du petit bras ouest et de la rivière principale, on placera la troisième écluse, et le niveau de l'eau, en aval de l'écluse, sera élevé de cinq pieds au-dessus du niveau de la haute mer de la Baie Verte, au moyen d'un barrage à l'embouchure de la rivière.

A partir de la troisième écluse, en descendant, le canal suit une course sinueuse tantôt dans le chenal principal de la rivière, tantôt sur les battures qui l'avoisinent, jusqu'à Tidnish Head, et, au moyen d'une digue ou levée construite dans les eaux de la mer, longue de deux milles et un quart, il se continue au même niveau jusqu'à la quatrième écluse, située à l'entrée est dans la Baie Verte, à 1,600 pieds environ de la Pointe à Weeks (*Weeks Point*).

Cette écluse aura une chute variant de cinq à quinze pieds et sera reliée à la côte par une levée étanche ; à l'entrée inférieure de la quatrième écluse, deux jetées parallèles longues de 1,800 pieds seront établies et s'étendront jusqu'au point où il y a quinze pieds de profondeur à la basse mer.

A l'entrée ouest, ils proposent d'avoir deux écluses dont le sommet serait à la même hauteur : la première, près de l'embouchure de la rivière Laplanche, aura une chute variant de 0 à 12 pieds, et la seconde, à 600 pieds environ plus loin en amont, sera une écluse de prise d'eau dont les portes seront à double jeu et dont la chute sera de 0 à 10 pieds dans chaque direction, de manière à exclure les grandes marées qui s'élèvent à plus de quatre-vingt-douze pieds au-dessus du plan de niveau.

Ils recommandent de donner au bief supérieur un niveau variable de six pieds au lieu de trois recommandés par M. Baillairgé, c'est-à-dire de maintenir l'eau entre une élévation minimum de 86 pieds et une élévation maximum de 92 pieds au-dessus du plan de repère des niveaux déterminés par ce dernier. Le volume d'eau compris entre ces deux niveaux, dans le prisme du canal, et l'eau de certains lacs environnants, serviront à maintenir la navigation à l'époque des petites mers.

Le bief culminant a douze milles et demi de long, et celui qui se trouve entre la troisième et la quatrième écluse a $7\frac{7}{10}$ milles; la distance totale entre les deux écluses de sortie est de $20\frac{1}{2}$ milles.

Au point de partage des eaux, 118 pieds au-dessus du plan de repère, sur un quart de mille de largeur et une longueur d'un mille et demi, on rencontre une couche de mousse végétale spongieuse, épaisse d'environ dix à quinze pieds, sous laquelle on trouve un lit d'argile rouge de dix à quinze pieds d'épaisseur reposant sur une couche de grès rouge.

Le fond du chenal étant à soixante-dix pieds au-dessus du plan de repère, les tranchées à creuser à travers le niveau supérieur seront de vingt-huit pieds, outre vingt pieds de mousse; et en général la profondeur des tranchées à travers les marais sera de 22 pieds.

Relativement à l'approvisionnement d'eau, il est dit: " La quantité d'eau que l'on peut garder dans l'espace variable du bief culminant, d'une profondeur de 6 pieds et d'une longueur de $12\frac{1}{2}$ milles, est de 69,696,000 pieds cubes; la superficie des lacs environnants est de 24.748.400 pieds; si donc on fait baisser l'eau de ces lacs de six pieds pour alimenter le canal, ils donneront un approvisionnement de 148,490,400 pieds cubes,—formant un total de 218,186,400 pieds cubes.

La quantité d'eau nécessaire au service quotidien des écluses, lorsque le canal fonctionnera dans toute sa capacité, est estimée à 12,000,000 de pieds cubes; ainsi la capacité du réservoir sera suffisante pour le fonctionnement pendant 18 jours.

Lorsque l'on procédera aux travaux, on propose de creuser d'abord à travers les marais sur la partie la plus élevée du terrain, un chenal de cinquante-quatre pieds de largeur à la surface, et de dix-huit à la base, avec une profondeur de dix-huit pieds, et de faire servir les matériaux extraits de cette tranchée à la construction d'une levée de chaque côté. Des gou-

lets de la même dimension seront aussi creusés à travers la mousse, au point de partage des eaux pour l'égoutter et l'assécher, afin qu'on puisse la brûler ; cela fait, puis un chenal étant creusé à travers la terre et le roc au-dessous, des ponts temporaires et les différentes constructions nécessaires étant érigés, on admettra l'eau dans la tranchée et on lui laissera prendre librement son cours vers la Baie Verte.

On pense que cela aura l'effet de curer le chenal de la manière la plus économique et la plus expéditive. Les mousses flottantes des fondrières seront coupées en tranches de dimension convenable et on les fera flotter jusqu'à la mer.

La plus grande partie des matériaux sera, dit-on, emportée et déposée sur les bas-fond de la Baie Verte, mais il n'est pas probable que cela puisse causer de dommages aux lieux de pêche, car les pêcheries de l'alose, les plus importantes du Bassin Cumberland, ont un fond précisément semblable à celui que fourniront ces matériaux.

On estime à $5,317,000 le coût des constructions telles que proposées, y compris les indemnités pour dommages aux terrains, le contrôle, etc.

Les opérations du curage par le mode proposé seront aux risques de l'entrepreneur des constructions, qui en aura aussi le bénéfice.

J'ai cru devoir soumettre cet aperçu des faits concernant le canal projeté, depuis l'ordre d'exploration donné par le ministère jusqu'au jour où les documents ont été placés entre mes mains pour examen et rapport. J'ai adopté ce plan afin de condenser, sous une forme comparativement succincte et lucide, les informations contenues dans des documents que la nature même du sujet rend souvent inévitablement longs.

En les lisant attentivement et en m'efforçant d'étudier les différents plans, cartes, etc., j'acquis la conviction qu'un examen des lieux, et surtout des routes recommandées pour le canal, me ferait plus facilement et plus vite comprendre les projets en question.

Pour faire cet examen, je crus que le meilleur moyen était de marquer sur le sol les points saillants des lignes respectives.

Sur la ligne Laplanche et Tidnish, recommandée par MM. Keefer et Gzowski, ce travail a été fait par M. David Stark, qui avait, sous leur direction, procédé à l'étude du tracé. M. G. F. Baillairgé a tracé la route de Au-Lac et Tidnish, recommandée par lui comme la meilleure des routes d'essai parcourues lorsque l'exploration générale de l'isthme fut faite.

Je rencontrai ces messieurs sur les lieux, et je parcourus avec eux les parties principales des différentes routes, recevant, au sujet de chacune, des explications verbales qui m'ont été d'un grand secours pour arriver à une connaissance générale de la localité, en bien moins de temps que je n'aurais pu le faire autrement.

Toutes les fois que, dans le cours de cette visite, des examens plus approfondis furent jugés nécessaires, ils furent ordonnés et ils ont, depuis, été faits sous la direction de M. Baillairgé.

Les informations ainsi obtenues et puisées à toutes les autres sources disponibles, ensemble avec celles déjà fournies par les rapports antérieurs, permettront, je pense, de placer devant le ministère, d'une manière claire, la partie du sujet qui comprend les travaux du génie civil.

Il eût été désirable de pouvoir, dans un rapport général sur un sujet de ce genre, constater la nature et l'étendue du commerce devant bénéficier des constructions projetées ; mais, quoique des efforts aient été faits de plusieurs manières pour obtenir les informations nécessaires à cet effet, jusqu'à présent nous n'avons eu que très-peu de succès.

Cela peut dépendre de ce qu'on ne connaissait pas les autorités compétentes auxquelles il eût fallu s'adresser, ou de ce que la question, quant au commerce, n'a pas encore acquis une forme assez définie pour permettre, même à ceux qui sous d'autres rapports l'ont bien étudiée, de formuler une opinion générale.

Je dois dire, dès à présent, que la construction d'un chenal navigable entre la Baie de Fundy et le Golfe St Laurent, sur quelque ligne que l'on puisse choisir, sera une entreprise entourée de difficultés extraordinaires, non-seulement à cause de la nature des travaux à exécuter, mais surtout à cause de la grande différence d'élévation des marées respectives.

Dans le Bassin Cumberland, la marée monte de 35 à 40 pieds au-dessus de la basse mer ordinaire ; à la tête de la Baie Verte, elle monte de 5 à 9 pieds. Quelquefois l'eau du Bassin Cumberland est de 18½ pieds plus élevée que celle de la Baie Verte, tandis qu'au

reflux, l'eau dans la Baie Verte est pleinement de $19\frac{1}{2}$ pieds plus élevée que celle du Bassin Cumberland.

Les eaux des marées, dans les différentes baies, se rapprochent les unes des autres jusqu'à une distance de $6\frac{3}{4}$ milles, et au point le moins élevé, la hauteur du plateau qui les sépare n'est que de 9 pieds plus élevée que la marée observée le 25 février 1870, et 5 pieds plus élevée que la marée *Saxby*, du mois d'octobre 1869.

La surface de ce plateau est formée d'un sol marécageux, sous laquelle il y a en grande partie de l'argile sur une couche de grès rouge.

Les eaux de la Baie Verte sont claires et limpides en tout temps, sauf lorsque le vent, soufflant avec violence de l'est, refoule les sables vers l'intérieur. La conséquence est, dit-on, qu'en certains endroits, l'eau est moins profonde qu'elle n'était il y a 30 ans.

Les eaux de la Baie de Fundy sont généralement chargées d'une vase de couleur brune et de sable, et cela, surtout durant la première moitié de la marée; mais à mesure que l'eau s'élève, la quantité de vase tenue en suspens diminue; cependant l'eau des marées ordinaires porte même à sa surface assez de sédiments pour former ces marais vastes et productifs qu'on trouve en plusieurs endroits le long des côtes et à la tête de la baie.

Le chenal, à travers cette partie de la Baie de Fundy connue sous le nom Bassin Cumberland, est décrit comme ayant environ un mille et demi de largeur sur une profondeur variant de 30 à 14 pieds à la mer basse jusqu'au récif de Barnes, un demi mille plus bas que l'extrémité supérieure de la Pointe Boisée (*Woody Point*). M. Baillairgé a découvert, en août dernier, à travers ce récif, un chenal de 900 pieds de largeur et d'une profondeur suffisante pour qu'un vaisseau tirant quinze pieds d'eau pût y passer à la mer la plus basse. (Voir rapport annexé.)

Du récif de Barnes au confluent de la rivière Au-Lac, distance d'environ 3 milles, le chenal a une profondeur de 30 à 15 pieds, et se dirige vers le nord-est. De là, en remontant jusqu'au confluent de la rivière Laplanche, dans une direction S. quart S.-E., la distance est de près de $3\frac{1}{2}$ milles et, à la mer la plus basse, la profondeur diminue à presque rien, c'est-à-dire à $2\frac{1}{2}$ pieds plus bas que les basses marées ordinaires.

En général, le vent souffle sur la Baie de Fundy, du S.-O. au O.-S.-O.; aussi, un vaisseau poussé par un bon vent dans la baie jusque près de l'embouchure de la rivière Au-Lac serait obligé, pour arriver à l'embouchure de la rivière Laplanche, de prendre une direction au plus près du vent, et cela dans un chenal comparativement étroit, avec des quartiers de rochers et des tronçons d'arbres dangereux à plusieurs points de la côte sous le vent, et, dit-on, des sables mouvants de l'autre côté.

Le but que l'on se propose d'atteindre par la construction du canal projeté étant d'éviter les dangers du voyage par mer sur l'Atlantique en suivant les côtes de la Nouvelle-Ecosse et d'abréger le trajet par mer jusqu'aux ports situés dans la Baie de Fundy, etc., etc., on doit naturellement supposer qu'une entrée aisée et facile devait être choisie, à moins d'obstacles formidables offerts par les constructions ou les frais probables.

Au lieu de cela, MM. Keefer et Gzowski, à qui l'on avait soumis le rapport et les cartes indiquant le projet de M. Baillairgé, recommandent pour le tracé définitif de placer le terminus de la Baie de Fundy au confluent de la rivière Laplanche, lieu qui, en quelque temps de la marée que ce soit, a très-peu de chose pour le recommander comme entrée favorable pour une ligne de navigation générale.

On comprendra aisément ceci en regardant la carte de la baie et en observant la situation de la rivière et du chenal qui y conduit, et toute personne impartiale ne pourra s'empêcher de prévoir les difficultés que doit rencontrer un bâtiment à voiles arrivant à l'embouchure de la rivière Laplanche par un vent du sud-ouest, lequel souffle généralement dans cette section avec autant de persistance que les vents alizés, si ce n'est pendant les mois d'été, durant lesquels sa direction est un peu plus au sud.

Vents contraires soufflant à travers le chenal, dangers à la côte, et brumes: voilà quelques-unes des difficultés qui surgiront certainement en entrant ou sortant par la route proposée. Et il y a de bonnes raisons de croire que ces faits sont connus d'une manière pratique par ceux qui ont eu occasion de naviguer sur cette partie du Bassin de Cumberland.

Entre la crique Cumberland et l'embouchure de la Missiguash, les troncs et les racines d'une forêt souterraine jonchent la plage sur une longueur d'environ un demi-mille et une

largeur de cent pieds au moins, et ensuite, sur une distance au moins égale et sur une largeur de 100 pieds, la plage est couverte de roches, dont quelques-unes sont de grandes dimensions et s'élèvent considérablement au-dessus de la surface du terrain. L'élévation du terrain dans lequel les troncs sont fortement enracinés est de 8 à 18 pieds au-dessus du fond d'un canal navigable à mi-marée, et plusieurs des rochers s'élèvent aussi considérablement au-dessus de cette ligne, de sorte que, tel qu'il est actuellement, ce lieu serait très-dangereux pour tout vaisseau laissant ou se dirigeant vers un chenal navigable sur la côte nord.

Entre les embouchures des rivières Missiguash et Laplanche, il y a aussi une forêt souterraine couvrant une étendue de 2,900 pieds le long de la plage, et ayant en largeur 200 pieds, puis tout auprès, sur une étendue encore plus considérable, variant de 600 à 1,000 pieds de largeur, les parties basses de la plage sont couvertes de roches sur une largeur de 600 à 1,000 pieds.

Des forages ont été pratiqués en divers endroits dans la plage, et on a trouvé le roc en position, à une profondeur de trois pieds au-dessus du fond choisi par M. Keefer pour le terminus d'un canal navigable à mi-marée ou entre la haute et mi-marée.

Le bassin Cumberland, de la Pointe-Noire (*Black Point*) aux embouchures des rivières Laplanche et Au-Lac, ressemble à un triangle dont les côtés ont respectivement 7, 6 et $3\frac{1}{2}$ milles, et renferme une superficie d'environ dix milles carrés. Le chenal déjà décrit est sur les côtés nord et est, et les battures Minudie occupent tout le reste du triangle, soit $6\frac{1}{2}$ milles carrés.

La partie nord des battures, d'un mille et quart en superficie, s'élève à une hauteur variant de $1\frac{1}{2}$ à $7\frac{1}{2}$ pieds au-dessus du niveau de la basse mer, et le reste, comprenant une superficie de $5\frac{1}{4}$ milles carrés, s'élève à une hauteur variant de $7\frac{1}{2}$ à $25\frac{1}{2}$ pieds au-dessus de la basse mer.

Il est par conséquent évident qu'en aucun temps, entre la mi-marée et la haute mer, la Pointe Minudie ne donnerait que peu ou point de protection à l'entrée d'un canal située à l'embouchure de la rivière Laplanche.

Aucun de ces obstacles à la navigation, ou aux travaux nécessaires pour la construction d'un canal, n'est mentionné par M. Keefer dans les nombreux rapports qu'il a fournis entre mai 1872 et mai 1873.

Pour conclure, il n'est donc que raisonnable de croire qu'il ignorait leur existence, plutôt que de croire qu'il la connaissait et n'a pas voulu en communiquer l'information, vu surtout que dans le devis soumis par lui, il mentionne que l'emplacement pour les caissons du quai (qu'il dit devoir être de 2,500 pieds de longueur) sera dragué a un niveau uniforme de 54 pieds, et que des rangs serrés de pilotis sont représentés sur son plan comme devant être enfoncés à 18 pieds dans la batture qui s'étant au côté nord de la rivière, laquelle n'est que du roc au niveau de 57 pieds au-dessus du plan de repère.

Baie Verte.

Les constructions recommandées par M. Keefer, pour cette extrémité du canal, sont principalement, comme on l'a déjà dit, " un remblai dans la mer " de $2\frac{1}{4}$ milles de long, à l'intérieur duquel l'eau sera maintenant à un niveau de 5 pieds au-dessus de la surface de la haute mer des grandes marées ; la construction d'une écluse à 1,600 pieds dans la baie, reliée à la côte par un autre remblai ; et l'érection de deux jetées parallèles, d'une longueur de 1,800 pieds, en aval de la dernière écluse à l'entrée du canal.

Ce remblai, est-il dit dans le devis soumis, sera formé des matériaux provenant de l'excavation du lit de cette partie du canal qui traverse la Pointe Tiduish ; mais le roc et les cailloux " trouvés dans la tranchée " seront réservés pour remplir les caissons en dehors le long du remblai et pour le mur à pierre perdue, sur le glacis extérieur. Tous les remblais devront être de la hauteur de 4 pieds au-dessus de la surface du canal, et être construits avec un mur intérieur de terre glaise pilonnée, placé au centre de chaque remblai, quoique n'étant pas indiqué sur le plan.

Leurs talus extérieurs doivent être protégés par des caissons de 10 à 15 pieds de largeur, remplis de roches, élevés au niveau de la haute mer, dans la baie, et recouverts d'un enrochement épais entre le niveau de la mer haute et le sommet.

L'écluse et ses ailes seront complètement entourées d'un batardeau laissant un espace ceu

venable pour talutage et d'une hauteur suffisante pour placer les travaux à l'abri des inondations, même aux plus hautes marées et par les plus forts vents qui soufflent sur cette côte.

Pour l'exécution de ce plan, la longueur totale des caissons qu'il faudra faire sera d'environ 18,000 pieds, et l'entrée immédiate sera à une profondeur de quinze pieds à la mer basse, soit 400 pieds moindre que l'estimation approximative faite par M. Baillairgé pour la construction de quais, qui atteindraient une profondeur de 16 pieds dans la mer la plus basse, et désignés par ces messieurs, comme " très-longs et dispendieux."

En considérant cette partie du projet de MM. Keefer et Gzowski, il y a lieu de croire :

1o. Que le coût des constructions projetées a été évalué beaucoup trop bas ;

2o. Qu'ériger ces constructions de la manière proposée serait presque, sinon tout à fait impraticable ;

3o. Que même si elles étaient érigées, il y a de bonnes raisons de craindre qu'elles ne pourraient longtemps répondre à l'objet en vue.

Relativement à l'évaluation du coût des constructions du terminus à la Baie-Verte, on peut dire que les caissons pour la protection des levées, en calculant au taux le plus bas auquel ont pu être faits les ouvrages de cette nature sous le contrôle du ministre des Travaux Publics, pendant les dix dernières années, et ce, sous les circonstances les plus favorables, coûteront à eux seuls, une somme approchant, sinon aussi élevée que le montant total auquel M. Keefer a évalué le coût des constructions complètes de ces remblais dans les eaux de la mer.

En rapport avec ceci, ont peu observer que les jetées d'entrée proposées à la Baie Verte et à la Baie de Fundy coûteraient certainement 33 pour cent en sus de l'évaluation. De plus, les écluses de sortie à la Baie Verte et à la Baie de Fundy seulement, coûteront, avec les bâtardeaux, etc , etc., au moins les deux tiers de la somme totale à laquelle M. Keefer a évalué le coût des écluses.

On sait qu'une levée en terre, convenablement faite, de dimensions suffisantes, avec ou sans mur en bousillage, et assise sur de bonnes fondations, sera probablement imperméable sous la pression d'une colonne d'eau modérée. Placer une telle levée dans les eaux de la mer serait cependant bien plus difficile qu'un examen superficiel des faits, ou les déductions théoriques de la formation ordinaire des levées, ne pourraient donner à supposer.

Un vent modéré soufflant sur des eaux ordinairement calmes, soulèverait des vagues plus ou moins destructives pour une levée composée de glaise ou de terre; un peu plus de force agirait sur les matériaux solides, et d'ailleurs, avec le temps, le roc même suscombe à l'effet incisif de la vague.

En jetant un remblai, même à une distance modérée, dans une rivière ou dans toute autre nappe d'eau, on ne peut avancer que très-lentement lorsque le vent souffle, de quelque direction que ce soit, à un angle de moins de quarante-cinq degrés de chaque côté du point vers lequel est dirigé le remblai.

Si cette difficulté se rencontre dans les cas ordinaires, il est tout probable qu'elle sera encore bien plus considérable dans les eaux de la mer.

Les matériaux pour la construction de ce remblai devant être pris à Tidnish-Point, sa formation devra être commencée près de la côte et s'étendre vers l'extérieur, ce qui laissera inévitablement, durant la construction, la partie extrême non complétée toujours exposée aux attaques de la mer.

Il sera, en même temps, incessamment dans un courant agissant, dans un sens ou dans l'autre, avec une force correspondant au haussement et au baissement de la marée, et son extremité extérieure sera exposée à la pleine action de la mer, soulevée par les vents de l'est qui soufflent presque directement dans la baie.

Il est à craindre que ces différentes causes, militant contre sa construction et sa solidité, ne pourront être prévenues par aucun moyen efficace n'entraînant que des dépenses raisonnables, vu que si l'on érigeait à son extrémité extérieure une construction protectrice qui ne pût être entièrement enlevée au premier besoin, cela empêcherait le remblai d'être propre au service qu'on en attend.

Le fond de la baie, dans l'endroit où l'on se propose de lever le remblai, étant composé de sable et de gravier, d'une profondeur considérable en quelques endroits, il faudrait les enlever à une profondeur suffisante pour rendre le point de liaison imperméable à l'eau ; mais comme ce nettoyage du fond serait probablement rempli à chaque haussement de la marée, il

ne pourrait être travaillé qu'à une très-petite distance en avant du remblai ; et essayer de construire tout ou aucune partie de la levée sans avoir d'abord curé le fond, ce serait s'exposer à un échec presque certain.

Enfin la difficulté et l'incertitude de la construction d'un remblai convenable, capable de supporter la pression exercée par une hauteur de quinze pieds d'eau, pression à laquelle il serait sujet dans les grandes marées, portent à conclure que l'extérieur des constructions, telle que recommandée, serait presque, sinon totalement, impraticable.

En supposant que les constructions à la Baie-Verte fussent faites comme l'a recommandé M. Keefer, il semble douteux qu'elles puissent demeurer en bon état assez longtemps pour que la navigation en retire beaucoup d'avantage.

Il paraît que la mer la plus haute, observée pendant l'exploration de M. Baillairgé, a été de 77.37 pieds au-dessus du plan de repère ; mais dans le mois d'août de cette année, d'après le rapport sur son tracé définitif, la mer s'est élevée à 79 pieds au-dessus du même plan. Il a mesuré cette élévation à un endroit hors de l'influence des vagues.

Il mentionne aussi qu'à la fin de l'hiver de 1872, de larges masses de glace furent jetées dans la crique, immédiatement au-dessus de la Pointe à Weeks, sur les côtes qui se trouvent de 7 à 10 pieds au-dessus des plus hautes marées.

A l'époque déjà mentionnée (août dernier), la haute mer monta à 7 pieds en deçà du sommet de la levée projetée, et les vagues furent poussées dans la baie avec une force et à une hauteur telles que, sans aucun doute, une levée en terre aurait cédé sous leur effet destructeur.

Il n'est pas improbable que les vagues auraient lancé par-dessus les levées une quantité d'eau suffisante pour élever le niveau à l'intérieur, et que cela, joint à la détérioration de leur sommet, aurait eu bientôt pour résultat leur complète destruction.

Une brèche, même petite, dans une levée, causée soit par la mer ou par un défaut de la levée même, serait très-difficile à réparer sous la pression d'une masse d'eau de la hauteur de 5 à 15 pieds.

Un événement de cette nature pourrait être produit par diverses causes, telles que les suivantes : Le fond pourrait, en certains endroits, par erreur ou autrement, ne pas avoir été convenablement curé, ou pendant les travaux la mer pourrait avoir charroyé du sable ou du gravier au bout de la levée, et ce sable ou gravier ne pas avoir été enlevé ; des matériaux non convenables auraient pu être placés en certains endroits dans la levée même ;—des roches placées à son sommet pour protection, auraient pu, par l'opération du tassement, s'enfoncer sous la surface de l'eau, quoiqu'elles fussent d'abord placées à une hauteur convenable.

Même en laissant de côté la question d'entretien pour l'avenir, les grands risques et les grands frais qu'entraînerait nécessairement la construction d'une écluse si avancée dans la baie, font naître l'impression que l'on a recherché les dangers au lieu de les éviter, et que l'on a recommandé des dépenses non évaluées qui auraient pu être évitées avec avantage pour l'entreprise.

Enfin la presque certitude de l'impossibilité de construire, d'après le plan proposé, des levées imperméables dans les eaux de la mer, et les risques à courir, même si elles étaient construites, portent à conclure qu'il ne serait pas judicieux de recommander un projet ayant si peu de chances de succès, et à l'exécution duquel il y a de si nombreuses objections en pratique.

Les faits ci-dessus, relatifs aux entrées recommandées par messieurs Keefer et Gzowski, étant exposés, je me propose maintenant d'attirer l'attention sur leur tracé entre ces deux points.

Le 27 août 1872, M. Keefer fit rapport qu'il avait fait, seul, un examen de l'isthme entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy, vu que son " collègue, M. Gzowski, ne pouvait l'accompagner."

En cette occasion, il avait la carte et le rapport de l'exploration de M. Baillairgé, antérieurement autorisée par le ministère des Travaux Publics, ainsi que d'autres documents concernant le canal projeté.

Il dit que, des côteaux du Fort-Cumberland et du Fort-Lawrence, un " ingénieur peut, même sans exploration, former son jugement sur le tracé du canal," et puis arrive à la conclusion que la ligne recommandée pas M. Baillairgé n'est pas celle désignée par la nature.

Il recommanda donc qu'une étude du tracé de la ligne Laplanche et Tidnish fût faite *viâ* le lac Long (*Long Lake*) et la Savanne des Frênes Noirs (*Black Ash Swamp*).

Ceci ayant été agréé, on découvrit, au niveau supérieur, en procédant à cette étude, une masse de substance végétale spongieuse "entièrement dégagée de tout mélange de sable ou de terre," et pour en tirer avantage, la ligne y fut tracée.

Constatons ici que le fait d'avoir trouvé cette plaine mousseuse près du point de partage des eaux n'est pas considéré comme une découverte par M. Baillargé, l'ingénieur qui fit les premières études, vu qu'il rapporte que plusieurs de ses lignes d'essai en traversaient de semblables.

Cependant la surface de la mousse mentionnée est, comme on l'a déjà dit, de 48 pieds plus élevée que le fond projeté du canal, dont 13 à 18 pieds sont du roc, de 10 à 15 pieds de l'argile, et la partie supérieure de la mousse.

A travers les marais, la profondeur générale de la tranchée sera 22 pieds environ.

	Verges cubes.
La quantité totale de terre à extraire sur la ligne tracée sera de......	9,160,000
Excavation dans le roc	440,000
Mousse (dont la plus grande partie peut être enlevée par le moyen du dessèchement et du feu)..	1,090,000

On entend généralement par tracé définitif d'une ligne, celui qui a été adopté, marqué sur le sol, représenté sur le plan, et concernant lequel on a obtenu des détails suffisants pour permettre de donner des informations précises, tant pour le présent que pour l'avenir.

Combien de ces traits caractéristiques sont applicables à la ligne en question, c'est ce dont on peut juger par la citation qui suit :

Dans un rapport daté le 12 avril 1873 (*voir annexe*), M. Baillairgé constate que, sur le plan du tracé soumis par M. Keefer, la rivière Laplanche est placée " de 3,000 à 5,000 pieds " hors de sa situation réelle en plusieurs endroits ; le lac Laplanche est représenté du côté " nord au lieu du côté sud de la rivière ; la rivière Tidnish et ses tributaires sont aussi repré- " sentés d'une manière inexacte ; Tidnish Head, quoiqu'à une petite distance du tracé de la " ligne, est placé 1,000 pieds trop loin au nord dans les eaux de la Baie Verte. On y trou- " ve encore d'autres inexactitudes par rapport aux chemins et à la situation relative des ter- " res hautes et basses. Les différences sont si sensibles et si fréquentes, que c'est une ques- " tion de savoir jusqu'à quel point on peut accorder confiance aux profils sur lesquels sont " basés les calculs du tracé de la ligne Laplanche et Tidnish."

Ce monsieur, après avoir fait un examen plus complet des lieux en même temps que le dernier tracé définitif de la ligne, répète ces assertions dans son récent rapport, en date du 17 novembre dernier, dans lequel on trouve encore d'autres remarques de mêmes nature. (*Voir annexe.*)

L'évaluation du coût du creusement déjà mentionné ayant été examinée en détail par M. Baillairgé, il démontre d'une façon concluante que des omissions considérables ont été faites dans les calculs ; nous en citons quelques-unes afin de donner une idée de leur étendue ;

1o. Les évaluations ne comprennent pas le draguage à aucune des entrées ;

2o. Dans l'évaluation, on n'a pas inclu les fossés latéraux, ou autres moyens d'assécher les terres contiguës au canal ;

3o. Aucune somme n'y est mentionnée pour le déblayage des terres végétales et le curage de l'emplacement des remblais, ni aucune dispositions prises pour prévenir l'écoulement et le dépôt dans le canal des substances semi-fluides provenant des fondrières de chaque côté des tranchées, si ce n'est qu'elles seront coupées " en morceaux convenables et laissées aller à la dérive jusqu'à la mer ;"

4o. Il n'est pas fait mention des murs en talutage le long des bords du canal, lesquels, au bief culminant, ne devraient pas avoir moins de 10 pieds d'élévation pour être adaptés au niveau variable de 6 pieds tel que proposé, et au bief entre la troisième et la quatrième écluse pour la crue de quatre pieds ; et ceci est évident vu que, comme on le constate, " lorsque le " [illegible] en pleine opération, il sera toujours nécessaire d'avoir, à ses deux extrémités et " [illegible] l'accommodation moderne des remorqueurs à vapeur pour le touage."

On pourrait énumérer d'autres omissions, mais comme les travaux ci-dessus mentionnés

coûteraient, seuls, au moins quatre cent cinquante mille piastres, il est évident qu'il n'y a aucune comparaison à faire entre une prétendue évaluation de cette nature et une évaluation qui donnerait un état exact des constructions à faire.

En un mot, pour avoir une bonne idée du coût approximatif des constructions indiquées dans le rapport et le dévis de M. Keefer, il faudrait doubler quelques-uns des items, ajouter 15 pour cent à d'autres, ou augmenter le tout au taux général de 25 pour cent, savoir :

L'évaluation de MM. Keefer, et Gzowski, en date du 18 février 1873, est de..........	$5,317,000
Ajoutez 25 pour cent pour évaluation insuffisante du coût des constructions, etc..........	1,329,250
Pour omissions..........	450,000
	$7,096,250
Coût probable des constructions..........	$7,100,000

Quant à la manière de faire les travaux, M. Keefer propose " d'enlever la plus grande " partie de la terre provenant des excavations,—il ne saurait dire quelle quantité,—par " l'action des marées de la Baie de Fundy."

D'abord, une rigole sera creusée dans " l'axe du canal," et " avec les matériaux prove- " nant de cette tranchée, on formera des digues pour isoler le canal des terrains adjacents..." " Une ou plusieurs autres rigoles devront être pratiquées dans la mousse au point culminant " pour la dessécher, de sorte qu'elle puisse être brulée. Après quoi, un chenal devra être " pratiqué dans la terre et le roc, au même point ;—certains ponts et autres constructions, " matériel, etc., seront nécessaires, et, alors, on pourra admettre dans le chenal les eaux du " Bassin de Cumberland et leur laisser prendre leur cours jusqu'à la Baie Verte."

Le courant devra être réglé, guidé, et l'on devra prendre d'autres dispositions pour creuser le canal jusqu'à la profondeur, et suivant les dimensions requises,

Ce projet ressemble beaucoup à celui que soumit en 1843 le capitaine H. O. Crawley, dont M. Keefer avait, dit-il le rapport lorsqu'il fit la reconnaissance susmentionnée à partir des collines du fort Cumberland et du fort Laurent (Fort Lawrence).

Dans le rapport susmentionné, le capitaine Crawley, après avoir discuté plusieurs questions relatives au canal devant relier la Baie de Fundy et le Golfe Saint-Laurent, s'exprime ainsi : " Il est peut être important d'examiner quel résultat l'on obtiendrait en coupant un " chenal de la Baie de Fundy au Golfe St. Laurent et laissant la mer y pénétrer naturellement " pour ouvrir une voie de communication et la rendre navigable."

Mais, dans une lettre subséquente, après avoir décrit les effets probables des courants sur les marais et les levées avoisinantes, et même sur le chenal, le Cap. Crawley ajoute : — " Ces faits déduits de la théorie me font douter qu'un chenal tel que proposé puisse être " facilement navigable ; en tout cas, il y a tant d'incertitude que l'entreprise me semble très- " hasardeuse etc., etc., et je crois qu'il n'est point désirable de pousser les études plus " loin."

Toutefois, de ce que le projet a été abandonné, il ne résulte pas qu'une autre personne puisse en réclamer la paternité trente ans plus tard, bien qu'on offre libéralement à l'entrepreneur tous les profits de l'entreprise, à la condition qu'il se charge de tous les frais et risques de l'exécution des travaux.

En outre, il est très-regrettable que la remarquable perspicacité qui fait prévoir le succès définitif d'un tel projet et peut même indiquer les endroits où la mer entraînera les déblais du canal que ces eaux doivent creuser—et les qualités avantageuses des [illegible] que formeront ces déblais pour certaines pêcheries, ne puisse prévoir d'une manière même approximative la quantité de matières qu'on pourra faire extraire par les eaux de la mer et la longueur du temps qu'il leur faudra pour compléter leurs opérations.

Le mode d'approvisionnement d'eau proposé pour le canal sur la ligne Laplanche et de la Pointe à Weeks consiste à utiliser premièrement les hautes marées de la Baie de Fundy, secondement les eaux douces des lacs situés près des sources de la rivière Laplanche.

Entre le niveau le moins élevé de l'eau du canal et son niveau le plus élevé, il y aura une variation de six pieds qu'on utilisera pour recueillir l'eau nécessaire à la navigation et dont le volume sur les douze milles et demi du bief culminant est évalué à..	69,696,000 pieds cubes
La superficie du lac Rond et du lac Long et d'autres lacs plus petits, est de 24,748,400 pieds, et en abaissant ces lacs de six pieds, on obtiendra..........................	148,490,400 " "
Total........	218,186,400 pieds cubes.

L'évaluation précédente suppose que le niveau des lacs peut être abaissé de six pieds, c'est-à-dire à quatre-vingt-six pieds au-dessus du plan de repère ; mais d'après le rapport de M. Baillairgé, l'élévation moyenne du fond de ces lacs est d'au moins 88 pieds. Dans ce cas on n'aurait en réserve que 168,000,000 de pieds cubes au lieu de 218,180,400 lorsque la surface de l'eau se trouverait à une élévation de quatre-vingt-douze pieds au-dessus du plan de repère.

On admettra sans peine qu'un canal dont les niveaux sont maintenus à une hauteur presque uniforme répondra mieux aux besoins de la navigation que celui dont les eaux sont sujettes à des variations fréquentes.

Dans le premier le courant serait nul ou peu perceptible, et le mouvement ondulant de l'eau produit par les navires franchissant le canal réagirait presque toujours suivant la même ligne, en sorte que l'on pourrait protéger les tranchées avec un empierrement de petite hauteur.

Mais quand l'approvisionnement d'eau est fourni à de longs intervalles, il doit se produire une variation considérable dans les niveaux de l'eau, et par suite, l'on aura de temps à autre à combattre de forts courants et à protéger les tranchées par des empierrements de plus grande hauteur.

Quand l'approvisionnement d'eau est intermittent, on doit le renouveller aussi souvent que possible, afin de modérer le courant, et de réduire autant que possible la variation de niveau dans la surface de l'eau. Puisque l'on a choisi la Baie de Fundy pour alimenter le canal, il semblerait donc naturel d'adopter des niveaux permettant de renouveller l'approvisionnement aussi souvent que la chose serait possible avec les fluctuations de la marée, tel que suggéré par M. Baillairgé.

Toutefois, au lieu de cela, MM. Keefer et Gzowski choisissent pour le niveau inférieu. une hauteur que les marées souvent n'atteignent pas, et telle que pendant de longs espaces de temps on ne pourrait obtenir que peu ou point d'eau, tandis que pour le niveau supérieur ils adoptent une hauteur qui ne pourra être atteinte par la marée qu'à de rares intervall e.

Il est bon de dire tout de suite qu'un registre des oscillations verticales des marées du Bassin de Cumberland a été tenu jour par jour, pendant le flux et le reflux, depuis le 31 août jusqu'au 31 décembre 1870, et que durant cette période la marée n'a pas atteint quatre-vingt-six pieds aux époques suivantes : entre le 13 et 31 août, quatre jours ; en septembre, deux jours ; en octobre, trois jours ; en novembre, un jour , durant tout le mois de décembre, elle n'a pas atteint 86 pieds une seule fois. •

La marée n'a pas dépassé 88½ pieds aux époques suivantes : entre le 13 et le 31 août, dix jours ; en septembre, quatorze jours ; en novembre, vingt jours, et en décembre vingt-deux jours.

La marée n'a pas dépassé 90½ pieds (hauteur des grandes mers durant la pleine lune), aux époques suivantes : entre le 13 et le 31 août, quinze jours ; en septembre, vingt-trois jours ; en octobre, vingt-cinq jours ; en novembre, vingt-trois jours ; en décembre, vingt-cinq jours.

Au mois d'août 1870, à l'époque de la nouvelle lune, la marée s'éleva pendant trois jours de 92 à 94½ pieds, et dans chacun des quatre mois suivants, il y eut cinq jours durant lesquels elle s'éleva de 92 à 94½ pieds au-dessus du plan de repère (*).

* Le 25 octobre 1870, on observa une marée extraordinaire qui atteignit 96 pieds ; et le 5 octobre 1869, la " marée Saxby " atteignit 100 pieds au-dessus du plan de repère.

Il est évident que les marrés qui n'atteignent que 86 pieds ne peuvent avoir d'influence sur un canal dont le plus bas niveau de l'eau dans le bief culminant est de la même hauteur. De fait, à moins que la marée ne dépasse de 18 pouces à 2 pieds la ligne de surface du canal, elle ne peut, durant la période comparativement courte du haussement, de l'étale, etc., avoir beaucoup d'effet sur le bief.

Les mêmes observations s'appliquent à tout niveau inférieur à celui que M. Baillairgé a proposé pour la surface la plus élevée de l'eau dans le bief culmimant.

Pendant les mois de juin, juillet et août, il y a raison de croire que les grandes marées n'atteignent pas les mêmes hauteurs que dans les autres saisons; au mois d'août 1870, la marée ne s'est élevée qu'une seule fois à 92.5 pieds. Il est donc peu probable qu'une fois dans chacun de ces mois l'eau du niveau supérieur atteigne quatre-vingt-dix pieds au-dessus du point de repère, en admettant dans le canal tout le volume disponible sans rien en perdre; puisqu'il est douteux qu'elle puisse atteindre cette hauteur, il n'y a aucune raison de croire qu'elle pourra la dépasser.

Admettant que cette dernière hypothèse soit exacte, il faut évidemment réduire encore la capacité du réservoir des lacs et celle du canal.

En réalité, les 168,000,000 de pieds cubes mentionnés plus haut se trouveraient réduits durant les mois d'été à 95,000,000 de pieds cubes, ou à une quantité d'eau à peine suffisante pour le bon fonctionnement du canal pendant huit jours.

On dira qu'il est impossible alors d'introduire l'eau à un niveau moins elevé. Sans doute la chose est possible pourvu que la marée s'élève au-dessus de la surface du canal; mais il faut songer qu'il n en peut être ainsi qu'après l'accroissement des marées qui succèdent aux petites mers, puisque l'eau serait probablement aussi haute dans le canal que celle des marées décroissantes après les grandes mers.

En présence de ces faits les assertions suivantes semblables étranges: "le volume d'eau "dans le bief supérieur du canal et dans les lacs entre + 86 et + 92 au point de partage, "suffira pour faire fonctionner le canal, à 110 éclusages par jour, pendant pas moins de dix-"huit jours, sans qu'on y ajoute d'autres ressources. Mais les grandes marées qui arrivent "environ tous les quatorze jours assureront un approvisionnement continuel." Puis, quelques paragraphes plus loin, nous lisons au sujet du niveau de quatre-vingt-douze pieds: "Il faut "observer qu'il n'y aurait aucun moyen pour dessécher et améliorer le sol à la tête des "marais. En tenant le lit du canal à + 70 et en portant le niveau des lacs à %90, on pour-"rait établir un drainage suffisant; on peut encore le porter plus bas avec un meilleur effet."

Ce qui revient à dire que les constructions telles que projetées donneront un approvisionnement d'eau pendant dix-huit jours, pour ajouter immédiatement après: que cet approvisionnement devra être réduit d'un tiers. En un mot, l'approvisionnement est évalué à un tiers de plus que le drainage des terres avoisinantes pourra permettre, et on le donne comme 2¼ fois plus considérable qu'il ne pourra jamais être (excepté à l'ouverture de la navigation, au printemps), et cela sans indiquer aucune disposition pour protéger les levées dans les variations de niveau qui se produiront.

Relativement au Bassin de Cumberland, il est dit que: "si l'eau de ce bassin à la mer basse est excessivement vaseuse, généralement à la mer haute elle est assez claire, et peut servir au canal aussi bien que celle de la Grande-Rivière qui alimente le canal Welland. Par conséquent on ne peut s'opposer à l'admission de l'eau de la marée s'élevant au-dessus du niveau inférieur de l'eau dans le bief culminant."

Cette combinaison est assez malheureuse, vu que l'eau de la Grande-Rivière à Dunnville est aussi limpide que celle de n'importe quelle rivière en Canada, le Saint-Laurent excepté. Du reste il est difficile qu'il en soit autrement, puisqu'en amont du barrage il y a un vaste étang, où l'eau repose pendant un espace de temps considérable. A plusieurs endroits, le long de l'embranchement d'alimentation, on s'en sert pour la cuisine; mais en passant dans le canal, qui a une descente de 300 pieds au moins, le courant, l'action des vents, l'effet des vagues soulevées par les navires à vapeur, et les draguages que l'on fait depuis plusieurs années, la rendent tout à fait trouble et vaseuse avant qu'elle s'écoule de la série des écluses de la montagne. En un mot, quand elle pénètre dans le canal elle est assez claire, mais elle devient très-vaseuse avant de le quitter.

Nul doute que les eaux du Bassin de Cumberland sont généralement plus claires à marée

haute qu'à toute autre phase du haussement; toutefois, la direction et la force du vent affectent alors, plus ou moins, la pureté de l'eau.

Par un temps calme l'eau porte moins de matières terreuses que par un gros temps, alors que la mer poussée par des vents violents frappe les côtes avec une force qui leur devient bientôt préjudiciable.

Mais l'eau à marée haute, bien que moins vaseuse que pendant la première phase du haussement, fournit néanmoins ces dépôts qui, avec le temps, forment sur les marécages des prés que l'on peut rendre très-fertiles en établissant des digues et des rigoles d'asséchement.

Voici ce que dit à ce sujet le Dr. Dawson dans son *Acadian Geology* :—" La marée " montante emporte les matières fines de la surface de tous les bancs et falaises exposés aux " contact de l'eau qui se charge ainsi de vase et de sable fin, lesquels, lorsque la mer est étale, " se déposent en une couche mince à la surface des grèves, etc., etc.

" La marée descendante n'a que peu d'effet sur ces dépôts, et c'est ce qui explique le " développemeint graduel des grèves jusqu'a ce qu'elles aient atteint une hauteur telle que " les grandes marées seules peuvent les recouvrir. Elles deviennent alors de vrais marais " salins couverts d'herbages grossiers, etc., etc."

Les conditions restant les mêmes il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement à l'avenir.

Si l'eau de la Baie de Fundy est introduite directement dans le canal et, de là, traverse une série de lacs que l'on prétend convertir en réservoirs convenables, il y a tout lieu de croire qu'avec le temps ces lacs se changeront aussi en marais salins.

Cette inconvénient, —joint à la certitude de ne pouvoir maintenir le haut niveau que recommande M. Keefer et au fait que le fond des lacs est au moins de deux pieds plus élevé que la ligne sur laquelle sont basés ses calculs pour l'approvisionnement d'eau,—démontre à l'évidence qu'il n'est aucunement désirable d'adopter un projet basé sur une théorie qui souffre tellement peu l'examen.

La ligne Laplanche, Tidnish et Pointe à Weeks et les constructions qu'elle devra nécessiter, d'après les recommandations de MM. Keefer et Gzowski, étant sujettes à tant d'inconvéniens réels qu'aucun avantage à la navigation ne semble devoir compenser ; en outre, aucunes des lignes d'essai tracées jusqu'à présent n'indiquant une route que l'on pourrait construire à des frais raisonnables, il fut jugé nécessaire, comme je l'ai déjà dit, de faire un autre examen du terrain, et M. Baillairgé qui connaissait la localité et se trouvait alors dans le voisinage fut chargé de ce travail.

Il fut chargé de rechercher le point le plus bas de la ligne de partage des eaux que l'on pourrait atteindre et quitter en suivant une ligne sur laquelle la profondeur et l'étendue des excavations dans le roc seraient aussi réduites que possible ; il fut aussi chargé de tracer les lignes et de prendre les niveaux nécessaires pour constater s'il serait préférable de continuer le bief culminant jusque dans le voisinage de la Baie Verte ou d'opérer la descente au moyen d'une écluse en atteignant la vallée de la rivière Tidnish.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de la ligne qui conduit vers l'entrée est, il fut chargé d'explorer d'une manière plus complète cette partie de la région, surtout un ravin qui semblait s'étendre d'un point situé à environ un demi-mille en aval du moulin de Doyle, sur la Tidnish, jusqu'à un demi-mille de la Pointe à Weeks, vu qu'une ligne suivant cette direction paraissait très-avantageuse aux deux extrémités. Mais vers le milieu du parcours la région est couverte d'une forêt si épaisse qu'il fut impossible d'arriver à d'autre conclusion que celle-ci, savoir : que si l'élévation était convenable, la ligne ne présenterait aucun des inconvénients signalé sur la ligne proposé, le long de la côte de la baie, par M. Keefer.

Toutefois, l'on constata subséquemment que dans les endroits où cette ligne traverse ou avoisine la propriété du Squire Thompson jusqu'à la vallée du moulin d'Oxley, le sol est plus élevé que la partie basse du plateau qui sépare la Baie de Fundy de la Baie Verte. Ce fait prouvait d'une manière concluante qu'il était inutile de continuer l'étude de cette partie de la région.

La carte générale de l'exploration antérieurement faite par M. Baillairgé, indiquant clairement les contours et l'élévation des hautes et des basses terres, il lui a suffi d'examiner les

endroits où des renseignements plus détaillés étaient nécessaires, ou ceux où il convenait de changer la ligne pour éviter de fortes excavations dans le roc ou autre matière.

Il put ainsi faire, en peu de temps, une étude de ces endroits et obtenir une route plus avantageuse, dont le point le plus élevé n'excède pas 105½ pieds au-dessus du plan de repère déjà mentionné, et sur tout le parcours de laquelle les excavations dans le roc seront comparativement peu considérables.

Jugeant d'après le résultat de toutes les études faites jusqu'à ce jour, je suis d'avis que les niveaux les plus avantageux à adopter pour la surface de l'eau dans le bief culminant du canal, sont ceux proposés par M. Baillairgé, savoir : 88 pour la plus grande et 85 pour la plus petite élévation, depuis le Bassin de Cumberland jusqu'à la Baie Verte, avec écluses détachées à chaque extrémité.

Dans une partie précédente de ce rapport, j'ai essayé d'indiquer la position du chenal et des grèves du Bassin de Cumberland, et les difficultés et dangers auxquels un navire serait certainement exposé en passant beaucoup à l'est de la rivière Au-Lac par un vent de sud-ouest qui est le plus fréquent sur cette côte pendant une grande partie de la saison de la navigation.

Je dois ajouter que, dans la partie supérieure de cette baie, un navire à voile peut rarement refouler la marée montante ou descendante, si ce n'est avec une forte brise,—le courant du chenal, sur le côté nord du bassin étant de quatre à cinq nœuds à l'heure, et tous les navires devant passer à cet endroit.

Il n'y a pas de havres naturels dans le voisinage et l'on n'en rencontre qu'un fort petit nombre, pour ne pas dire aucun, dans la partie supérieure de la Baie de Fundy ; conséquemment, au changement de la marée, les navires mettent à l'ancre, quand la chose est possible ; mais, par certains vents la côte est telle qu'on ne peut trouver de bon mouillage ; par suite, les navires doivent rester à sec sur la grève ou les bancs de vase jusqu'à ce qu'ils puissent continuer leur route.

En réalité, aucun endroit ne possède de bien grands avantages pour l'entrée d'un canal, tant sous le rapport de la facilité d'accès que sous celui des moyens d'établir les constructions ; on devra donc choisir l'endroit qui présente le moins d'inconvénients.

A cet égard, trois endroits, près de l'angle nord du bassin, méritent considération :

Le *premier* à l'embouchure de la rivière Tintamarre.

Le *second* à la " crique Cumberland, " ou près de là.

Le *troisième* sur le côté sud de la Pointe Au-Lac.

Il faut dire tout d'abord que n'importe où l'on place l'entrée sur le Bassin de Cumberland, les navires à voiles qui descendent ne pourront guère quitter le canal que pendant la dernière heure du montant, et les navires qui montent ne pourront atteindre l'entrée que pendant la première heure du baissant.

Les navires à vapeur et ceux qui sont remorqués pourront naturellement entrer dans le canal ou en sortir toutes les fois que la marée sera assez haute.

1. Relativement au *premier* endroit mentionné, je dois dire que la partie inférieure de la rivière Tintamarre a une direction presque nord-est et le courant y a parfois une vitesse d'au moins six milles à l'heure ; le chenal est large d'environ 450 pieds au fond ; les escarpements sont très-inclinés et s'élèvent à 38 pieds au moins au-dessus de la ligne de l'eau basse.

Au moyen de déblais chaque côté de la rivière, on pourrait lui donner 750 pieds de largeur au fond et 850 pieds à la surface de l'eau, à mi-marée ; mais cet élargissement du chenal n'aurait aucune influence perceptible sur le courant. Pendant le reflux de la mer, un fort vent de sud-ouest la rend tellement houleuse dans ce chenal qu'un navire, se dirigeant dans un sens ou dans l'autre, aurait beaucoup de peine à y passer. Le courant de la marée descendante est plus fort que celui de la marée montante ; toutefois, la différence est si faible que la seule ligne d'entrée à un canal, que l'on pourrait adopter en pareil cas, serait presque à angle droit avec le chenal. En entrant et en sortant, les navires auraient à virer jusqu'à ce qu'ils fussent presque en travers du courant, opération qui, dans les circonstances, serait difficile et extrêmement hasardeuse.

Toutes choses prises en considération, il serait très-injudicieux de choisir un endroit pareil pour l'entrée d'un canal.

2. A la crique Cumberland et en amont, la grève couverte de roches et de laquelle il a déjà été fait mention, s'étend à une distance considérable le long et au large de la côte, en

sorte qu'à première vue l'on remarque qu'il n'y a point, dans ce voisinage, d'endroit convenable pour établir l'entrée d'un canal.

De cette crique en se dirigeant vers la Pointe Au-Lac, la côte est presque en droite ligne, et la grève présente moins d'inclinaison que partout ailleurs. A un point situé vers le milieu de ce parcours, la ligne de l'eau basse est plus près de la côte que partout ailleurs sur la côte est du bassin. A cet endroit, environ 700 pieds de la marque ordinaire des hautes eaux, on obtiendrait une élévation convenable pour la ligne du fond d'un canal navigable à mi-marée, c'est-à-dire 54 pieds au-dessus du plan de repère.

La côte a une direction presque parallèle au courant lorsque la marée descend ou monte, et les vents du sud-ouest soufflent presque à angle droit avec cette direction; mais, dira-t-on, l'entrée d'un canal pourrait être placée de manière à faire avec la côte un angle tel que les navires, à leur sortie ou à leur entrée, ressentiraient peu l'effet du courant. Il est vrai qu'on pourrait faire cette tentative; mais il y a lieu de croire qu'elle ne réussirait pas mieux que sur aucune autre côte en droite ligne vers laquelle les vents prédominants soufflent directement, où le chenal est comparativement étroit et le courant fort dans l'une et l'autre direction.

3. A la Pointe Au-Lac, à partir de la ligne de la haute mer ordinaire, en gagnant le large, le fond incline de la surface du marais jusqu'à 71 pieds au dessus du plan de repère sur les 500 premiers pieds de parcours; sur les 300 pieds suivants, l'inclinaison n'est que de 5 pieds, et 400 pieds plus loin, ou à 1,200 pieds de la côte, le fond a une élévation de 54 pieds, soit la hauteur jugée suffisante pour la navigation à mi-marée, ou six heures sur douze. A cet endroit, l'on pourrait établir l'entrée d'un canal dans une direction O. quart S. O. ½ O., ou presque dans l'alignement du chenal profond de la baie, et au moins trois points et demi à l'ouest de la direction des vents du sud-ouest. Dans cet endroit à marée montante, le volume d'eau se divise en deux parties: l'une prend la direction nord-est en remontant la rivière Tintamarre, et l'autre une direction sud vers la crique à Sharp, les rivières Hébert, Macan, etc.

A marée basse, ces deux parties se réunissent à ou près de l'endroit où elles s'étaient séparés, mais les points de convergence et ceux de divergence changent constamment avec les variations des marées; néanmoins, il y a invariablement un remous ou une grande superficie d'eau comparativement en repos entre ces différents points et la côte, en sorte que les navires pourraient entrer toutes les fois que la baie en aval serait navigable et qu'il y aurait assez d'eau.

M. Keefer a objecté néanmoins qu'une entrée, dans cette position, exposerait les portes des écluses à " l'effort direct des vagues et des vents du sud-ouest, etc., etc.," mais comme la ligne d'entrée aurait presque une direction est, et la série des écluses une direction nord-est, il est évident que les résultats indiqués dans la citation précédente ne se produiraient pas; et que l'effet produit par la séparation et la réunion alternative des eaux des deux chenaux serait très-avantageux à la navigation en cet endroit.

Bref, tout vent qui gênerait un navire à l'entrée ou à la sortie d'un canal dans cette position, lui rendrait extrêmement difficile, si non impossible, le trajet en montant, ou en gagnant l'embouchure de la rivière Laplanche, et cela à toutes les phases de la marée.

Dans le mouillage à eau basse en amont de la Pointe-Boisée (Woody Point), connu sous le nom de " mouillage Sackville ", il y a un bon ancrage d'où on a remarqué fréquemment des navires pendant l'exploration.

La Pointe Au-Lac ayant l'avantage de se trouver près de ce mouillage, est accessible par tout vent qui entraînerait un navire vers le haut de la baie, et tout navire peut en partir par n'importe quel vent et s'aventurer à descendre en sûreté. Il n'existe dans le voisinage aucun récif dangereux. Sous les autres rapports, il n'y a probablement pas d'endroit dans le Bassin de Cumberland qui offre plus d'avantages et qui présente moins de difficultés que la côte sud de la Pointe Au-Lac, pour le terminus ouest du canal projeté.

Pour pratiquer une entrée à cet endroit, il est proposé de construire deux jetées parallèles espacées de 250 pieds. Celle du nord aura environ 1,100 pieds de longueur, et celle du sud 1,500 pieds. Le chenal serait creusé à un niveau de 44 pieds au-dessus du plan de repère, et la base des jetées serait à 1 pied plus bas.

Depuis l'extrémité intérieure des jetées, le canal, sur une distance de 1,850 pieds, décrira une courbe jusqu'à ce qu'il prenne une direction sud-est à environ 950 pieds en aval de l'ex-

trémité de la première écluse, d'où on le continuera sur une ligne presque parallèle à la côte. Les bords de cette partie du canal seront protégés par des caissons de bois ou par un mur en maçonnerie brute.

On pense que même pour une navigation de six heures sur douze, il devrait y avoir trois écluses à cette extrémité du canal. Néanmoins, pour établir une comparaison, supposons un instant que deux suffiront, et qu'elles seront distantes de 600 pieds l'une de l'autre et placées comme celles qu'on projette de construire à l'embouchure de la rivière Laplanche.

La tête de la seconde écluse serait à environ 4,200 pieds de la côte. De ce point la ligne suit une direction qui, à six septièmes de mille plus loin, traverse le chemin de fer Intercolonial à un angle de 60 degrés.

Elle continue alors le long de la vallée de la Missiguash, traverse le chemin postal entre Amherst et Sackville à environ 2½ milles de l'extrémité intérieure des jetées; et à un mille et sept huitièmes plus loin elle traverse le chemin du Mont Whatley.

Sur une distance de sept milles depuis le terminus ouest, la profondeur des tranchées à travers les marais, pour faire le fond du canal à 69 pieds au-dessus du plan de repère, sera de 22 à 23 pieds. Sur ce parcours, la ligne en plusieurs endroits traverse la partie supérieure et étroite de la rivière Missiguash.

Au bout du septième mille, elle entre dans une fondrière flottante, profonde de 6 à 10 pieds ou plus, et qui s'étend à une distance de 5¼ milles.

La surface de cette fondrière est une espèce de mousse vivace sur une profondeur de 10 à 15 pouces. Au-dessous se trouve une couche de racines entrelacées. Si vous y enfoncez une perche, vous rencontrez de la résistance à deux ou trois pieds de la surface. Ensuite elle s'enfonce aisément; et quand vous la retirez, elle est couverte de terre végétale noire.

Les nivellements pratiqués aux mêmes endroits, à différentes saisons de l'année, paraissent indiquer que la hauteur de la croute supérieure des fondrières est variable, car elle est plus haute le printemps et à la suite de fortes pluies, que quand la sècheresse a duré pendant longtemps. L'élévation de ces fondrières est partout en moyenne d'environ 96 pieds au-dessus du plan de repère. Il est dangereux de s'aventurer à les traverser sans un guide, si ce n'est quand leur surface est complètement gelée. On s'est assuré par des forages qu'à la profondeur susdite (6 à 10 pieds) elles se composent surtout d'argile. Mais, vers l'extrémité est, on a rencontré du roc à différents endroits, variant de 2 à 11 pieds au-dessus du fond projeté de la ligne du canal.

Depuis l'extrémité des fondrières, vers l'est, sur une longueur de ¾ de mille jusqu'au sommet du plateau de partage des eaux, ou à environ 13 milles des jetées de l'entrée, la hauteur est de 100 à 105½ pieds au-dessus du plan de repère. Sur cette étendue, la partie supérieure se compose de mousse et de terre végétale noire, jusqu'à une profondeur de 2 à 5 pieds. Au-dessous on a rencontré de l'argile et du sable jusqu'à la complète profondeur du fond du canal.

Depuis le sommet du plateau la ligne décrit une courbe vers le sud-est, et à une distance d'environ ¾ de mille elle traverse le bras nord-ouest de la rivière Tidnish à une élévation de 92 pieds.

La terre végétale sur cette partie de la route, varie de 3 à 6 pieds en épaisseur.

De ce point, la ligne est directe jusqu'auprès du chemin de Tyndal, ou la ligne courbe plus vers l'est et traverse le lit principal de la rivière à environ 1¼ mille d'où elle traverse d'abord le bras nord-ouest. Entre ces endroits, la surface du sol est généralement d'une hauteur de 95 à 83 pieds.

La ligne suit alors la rivière sur une courte distance, et après avoir traversé la première sinuosité près de la propriété de Lucius Chappell, elle prend une direction nord jusqu'à ce qu'elle ait traversé le chemin postal qui conduit au village de la Baie Verte, à une distance d'environ $1\frac{9}{10}$ mille depuis sa première intersection avec la rivière principale.

L'élévation du sol sur cette partie de la route varie de 74 à 93 pieds.

En continuant de l'endroit ci-haut mentionné, la ligne traverse le ruisseau aux Eperlans (Smelt Brook), et trois sinuosités de la Tidnish dans une direction vers le côté sud de l'embouchure de la rivière; de là elle se dirige vers l'est à travers Tidnish Head jusqu'à la marge d'eau de la baie, distance de 2¼ milles.

Sur cette partie du parcours, la hauteur du sol varie de 70 à 94 pieds. Il y a cepen-

dant deux petits monticules qui s'élèvent à une hauteur de 101 pieds, près de la jonction des chemins Tyndal et de la Baie Verte.

Le cours de la rivière devra être changé en divers endroits, et on doit construire près de son embouchure un aqueduc en siphon d'une capacité suffisante pour l'écoulement de l'eau sous le canal. A Tidnish Head on doit construire deux écluses d'ascension sur l'alignement de la partie est du canal et du chenal à eau profonde à travers la baie.

La distance totale depuis l'extrémité intérieure des jetées à la Pointe Au-Lac, jusqu'à l'eau de la Baie Verte, est de 19¼ milles.

En examinant les différentes questions relatives à l'entrée du canal sur la Baie Verte, on devra se rappeler que les sondages indiqués sur la carte ont été réduits à une ligne d'eau basse supposée de 65.57 pieds au-dessus du même plan de repère auquel les sondages du terminus ouest et les nivellements le long de la route ont été rapportés. Il paraît qu'on est arrivé à choisir cette élévation pour l'eau la plus basse après avoir observé, sur les culées du pont de la Tidnish, certaines marques qui ont été signalées à M. Baillairgé par une personne observatrice qui réside dans la localité. Toutefois, pendant les 9¼ mois qu'ont duré les opérations de l'exploration, l'eau n'a baissé qu'une fois (30 septembre 1870) à 66.86 pieds ou 16 pouces de moins que la ligne supposée de la plus basse marée. Mais en prenant la plus basse marée de chaque mois pendant toute la durée de l'exploration, la moyenne est de 67.85 pieds ou 27 pouces au-dessus de la marque supposée de la plus basse marée.

Ces faits joints aux observations de l'amiral Bayfield, qui s'est beaucoup occupé de la question amène à la conclusion que la profondeur d'eau disponible à la mer basse ordinaire peut-être évaluée à environ 18 pouces de plus que celle indiquée comme elle devait l'être sur la carte de M. Baillairgé (voir ses remarques à ce sujet dans l'annexe).

Ceci, je crois, pourrait se faire judicieusement, même s'il était parfaitement établi qu'à de longs intervalles la marée a baissé à la ligne ci-haut indiquée. Car il doit être parfaitement évident qu'une élévation aussi minime de la basse mer ne pourrait durer si peu de temps qu'elle ne pourrait en aucune manière nuire à la navigation.

Le choix du niveau de la basse marée ordinaire qui vient d'être indiqué supportera le plus triste examen, et par conséquent est recommandé pour l'adoption. A l'entrée du canal on propose un bassin de forme triangulaire au moyen de deux jetées s'étendant au large et embrassent une superficie de 11 acres ou plûs. La jetée du nord aura 4,000 pieds de long, et sera disposée de manière à se diriger vers l'est sur l'alignement des écluses de la côte et du chenal à eau profonde dans la baie. La jetée sur le côté sud presqu'à angle droit avec la côte, aura une direction nord-est, une longueur d'environ 4,000 pieds, et sera placée de manière à recouvrir une partie du chenal conduisant au canal. A un endroit sur sa ligne intérieure, à angle droit avec la ligne extérieure de la jetée nord, la largeur du chenal sera de 400 pieds, et à son extrémité intérieure, aussi à angle droit avec celle du côté nord, la distance entre les jetées respectives sera de 2,200 pieds.

La base de la jetée du nord, et le chenal le long de cette jetée sur une largeur de 200 pieds, seront dragués à un niveau de 51 pieds au-dessus du plan de repère.

La base de la jetée du sud, pour un tiers de sa longueur vers le large, doit aussi être creusée à 51 pieds au-dessus du plan de repère, et, pour les 1,400 pieds suivante, elle peut être draguée à 57 pieds ; de ce point à la côte, la base de la jetée pourra être fixée à 61 pieds au-dessus du plan de repère.

Quand le commerce ou la protection des navires qui s'y seront engagés ou de ceux qui fréquentent le port, rendront la chose nécessaire, on pourra agrandir l'étendue de l'eau profonde en draguant autant qu'il sera nécessaire.

En plaçant la jetée du sud ou brise-lame dans la position oblique indiquée et en lui permettant d'empiéter sur une partie de l'entrée de chenal, les fortes mers soulevées et poussées par les vents d'est, passeront au-delà, et les navires pourront entrer dans le havre par tous les temps où ils pourront en approcher.

La jetée devra être enlevée à au moins 7 pieds au-dessus de la ligne de la haute marée, mais une grande partie du côté extérieur de la jetée du sud peut être avantageusement construite de 4 à 5 pieds plus basse que le côté intérieur.

Cela empêcherait jusqu'à un certain point le choc des lames de faire dommage à la

superstructure, et le roulis des vagues au-dessus, pendant les violentes tempêtes, tendra probablement à se ralentir en dedans.

L'écluse de sortie à cette extrémité du canal peut être placée près de la ligne de la rive et avoir une chute de 5 à 14 pieds, suivant l'élévation de la marée; et l'écluse suivante, située à 600 pieds plus à l'intérieur, aura une hauteur variant de 7 à 14 pieds, suivant le niveau de la haute ou de la basse marée.

La distance entre la seconde et troisième écluse, en suivant la ligne du canal, sera d'environ 18½ milles.

Pour s'assurer d'une profondeur d'eau de 16 pieds tout le long du bief culminant, quand le niveau du canal est abaissé à la ligne supposée de sa plus petite élévation de 85 pieds, le fond devra nécessairement être creusé conformément à 69 pieds au-dessus du plan de repère. Ce chiffre déduit de l'élévation générale du sol aux endroits ci-haut mentionnés donnera une idée de la profondeur de l'excavation nécessaire.

Pour un canal de 100 pieds de largeur au fond, avec talus d'une inclinaison de deux pieds sur un dans les tranchées, dans l'argile, et de trois pouces sur un pied dans le roc, M. Baillairgé estime comme suit les matières qu'on aura à enlever:

	Verges cubes.
Excavation dans l'argile et la terre dans le prisme du canal, les tranchées d'écluse, etc., etc.	12,078,000
Excavation dans le roc	44,800
Enlèvement de la terre végétale de la ligne du chenal.	726,600

D'après son projet, les terrassements sur les deux côtés du canal devront être élevés à une hauteur de 2 pieds au-dessus de la plus haute marée connue, ou à une hauteur de 102 pieds au-dessus du plan de repère. Les bases de tous les remblais d'où il faudra déblayer la terre végétale, sur une étendue de 12 à 15 pieds de large, depuis le sommet de chaque rampe jusqu'en dehors. Le déblayage de la terre végétable doit aussi se faire sous les rampes ellesmêmes, suivant les circonstances.

Lorsque la ligne passe à travers des fondrières ou des plaines de mousse, melles ou ailleurs, un espace large de 15 pieds ou plus sera creusé le long des rampes des tranchées et cet espace rempli ensuite avec les meilleurs matériaux tirés de la tranchée.

	Verges cubes.
Deblayage de la terre végétable sous l'emplacement des terrassements.	83,000
Enlèvement de la terre végétable du bord intérieur des tranchées dans les fondrières..	150 000
Fossés au pied des glacis extérieurs des terrassements, pour drainage.	60,000
Draguage et ouverture des tranchées au terminus du canal à la Baie Verte..	446 000
Draguage et ouverture des tranchées au terminus de l'ouest...........	330,000
	1,069,00

J'ai cru devoir n'attirer l'attention sur ces détails qu'après avoir parlé de l'excavation du lit du canal, non seulement parce qu'ils forment un item considérable des constructions, mais aussi encore parce qu'il se pourrait qu'autant sinon plus de construction de ce genre fussent nécessaires sur la ligne de Laplanche, et qu'on n'en a mentionné aucune dans l'évaluation faite pour cette ligne.

Le sol des marais et de plusieurs autres endroits, le long de la ligne, est d'une nature telle qu'il est probable qu'on ne rencontrera pas de grandes difficultés pour ouvrir la tranchée.

Les fondrières même pourront être desséchées en commençant à un endroit à ou près du bras nord de la Tidnish et en continuant vers l'ouest à travers le plateau le plus élevé.

Mais de nombreux forages pratiqués le long de la ligne ont démontré qu'à plusieurs endroits le sol devient plus dûr à mesure que la profondeur augmente.

En un mot, les examens, forage et essais faits, mènent à la conclusion que le chenal, si l'on veut s'en servir de nos jours, devra être creusé par la main d'homme ou en employant les excavateurs à vapeur, c'est-à-dire par la méthode ordinaire.

Le plan abandonné du capitaine Crawley, ou une modification quelconque de son projet pour arriver au même but, savoir : de creuser un chenal en se servant de "la force de la marée "pour cet objet, peut, il est à craindre, à peine justifier la question surprenante de savoir ce

que deviendront les cinq ou six millions de verges cubes de matériaux extraits du canal, s'ils « sont enlevés de cette manière?" bien que l'on soit prêt à répondre, que les bas-fonds de la Baie Verte sont là pour les recevoir, et que la Baie de Fundy n'en recevra « qu'une partie « infinitésimale que ses propres eaux ont, dans les siècles passés, rejetées sur les rivages."

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

La question de savoir par quels moyens on pourrait obtenir un approvisionnement suffisant d'eau propre à l'alimentation d'un canal navigable à travers l'isthme entre le Bassin de Cumberland et la Baie Verte à donné lieu à plusieurs projets concernant la meilleure manière de parvenir à ce but.

D'abord on devait creuser un canal de dimensions limitées et que l'on croyait pouvoir alimenter avec l'eau douce des lacs environnants.

Ce plan fut référé à Thomas Telford, ecr., qui recommanda un canal de plus grandes dimensions et conseilla d'adopter, pour le niveau supérieur des eaux du canal, la hauteur des grandissimes marées du Bassin de Cumberland.

Plus tard le capitaine Crawley explora la localité et, dans son rapport, s'objecta à l'introduction des eaux bourbeuses de la Baie de Fundy dans un canal. Puis, comme il était impossible de trouver une quantité suffisante d'eau douce, il jugea inopportun de continuer l'exploration.

Les divers rapports m'ayant été soumis, comme je l'ai déjà dit, je conseillai en mai 1869, d'établir le niveau de la surface de l'eau dans le bief culminant du canal, de 10 à 12 pieds plus bas que celui des plus hautes marées dans le Bassin de Cumberland, afin d'obtenir un approvisionnement suffisant d'eau douce.

En février 1871, M. S, Keefer, secrétaire de la Commission des Canaux nommée par le gouvernement fit, pour l'information de ce corps un rapport sur le projet, et suggéra, comme moyen intermédiaire, d'adopter un niveau d'élévation par lequel les eaux limpides du golfe seraient la source d'approvisionnement et rendraient le canal indépendant du cours d'eau douce."

M. G. F. Baillargé que l'on avait chargé des explorations et des examens autorisés en 1870, recommanda d'établir la surface la plus basse de l'eau dans le bief culminant à la même élévation que celle de la minime haute mer des marées bâtardes, soit à 85 pieds au-dessus du plan de repère ou à 11 pieds plus bas que la plus haute marée observé par lui durant son exploration ; d'admettre les eaux de la Baie de Fundy dans le canal au moyen de réservoirs, de portes et de canaux d'alimentation et de garder dans le canal une même réserve d'eau qui ne gênerait cependant pas, le dessèchement des marais, et dont le niveau le plus élevé ne devait pas dépasser l'autre de 3 pieds au-dessus du plan de repère.

Pour assurer un approvisionnement d'eau abondant en tout temps pour la navigation il proposa de convertir en réservoirs une ou plusieurs rivières qui se déchargent dans le Bassin de Cumberland.

M. Keefer, dans son rapport général de février 1873, recommanda l'adoption d'une élévation environ 10 pieds plus basse que celle de la plus haute marée pour le niveau le moins élevé de l'eau ; mais celle-ci devait être maintenue autant que possible à une hauteur de 6 pieds de plus dans le tronc du canal et les lacs avoisinants, au moyen des plus hautes marées.

L'eau de la mer devait être introduite par la deuxième écluse et une petite ouverture pratiquée dans le coude de la rivière Laplanche.

Les explorations de la localité mènent à conclure que les lacs que M. Keefer propose d'utiliser comme réservoirs sont principalement alimentés par les pluies et les neiges fondues, etc., etc. Dans tous les cas, si l'on en juge par la dimension des cours d'eau qui s'en échappent et qui pourraient être utilisés, ils ne formeraient qu'un très-faible item dans l'alimentation d'un canal.

De fait, il est presque certain que si ces lacs et les fondrières était desséchés et abaissés au niveau proposé pour l'eau basse du canal projeté, ils ne pourraient être remplis ou élevés de nouveau au niveau de 92 pieds au-dessus du plan de repère, par le volume d'eau qu'il serait possible d'introduire dans le tronc du canal, à l'époque des *hautes marées*, durant aucun mois de l'année, *même en supposant qu'on n'employât aucune portion quelconque d'eau pour les besoins de la navigation durant cette période.*

Cet exposé, tout arbitraire qu'il paraisse, est cependant pleinement appuyé par les élé-

vations des marées sur lesquelles on a déjà attiré l'attention, surtout lorsqu'on se rappelle que, durant la dernière heure du flux, la marée hausse de $2\frac{1}{2}$ à 3 pieds, et rendue à sa hauteur ne reste étale que l'espace de dix à vingt minutes, après quoi elle commence à baisser plus rapidement encore qu'elle n'a haussé.

Je crois utile de faire remarquer maintenant que la largeur du canal à sa surface serait plus que le double de celle de "la seconde écluse" et des "portes d'approvisonnement au coude de la rivière Laplanche," qui ont été faussement représentées comme suffisantes, non-seulement pour admettre l'eau nécessaire à la consommation, mais encore celle nécessaire pour remplir les lacs, tandis qu'au contraire elles ne pourraient faire ni l'un ni l'autre.

Ces faits seront évidents pour quiconque comprend d'une manière pratique les questions sous considérations, ou qui peut appliquer à une solution théorique de la question quelque partie des informations fournies à cet effet par M. Baillairgé, lors de la première exploration autorisée par le ministère et dûment consignées dans les archives de ce bureau.

Il y a de bonnes raisons pour croire qu'un chenal creusé à travers cette partie du pays pour la navigation, devrait tirer son approvisionnement d'eau principalement de la Baie de Fundy, dont cependant les eaux sont chargées de vase à un tel point que ce fait a toujours été regardé, par presque tous ceux qui les ont vues, comme un obstacle insurmontable à leur emploi pour cet objet.

Il est bien vrai qu'à la haute marée l'eau contient en suspension une moindre quantité de matières que durant les autres périodes du flux, mais il est à craindre que, même à sa plus grande hauteur, il n'y ait des objections sérieuses à son introduction directe dans un canal, comme le propose M. Keefer, vu que, si on adoptait ce plan, le résultat presque certain serait l'obstruction partielle du canal par les dépôts de vase. Et en outre, les moyens d'admission seraient insuffisants.

Toutes ces questions ayant été discutes d'une manière assez étendue dans une partie précédente de ce rapport, je me propose maintenant d'expliquer le projet suggéré par M. Baillairgé, pour obvier aux objections.

On dit que la mer, à la pleine marée, ne reste pas stationnaire plus de dix à vingt minutes, que durant l'heure précédente elle monte d'environ $2\frac{1}{2}$ à 3 pieds et qu'ensuite elle baisse encore plus vite.

Ceci démontre que l'eau de la haute marée ne se trouve plus élevée que le niveau de la surface du canal, que pendant une période comparativement courte, en conséquence, il serait à désirer que l'ouverture devant permettre l'entrée de l'eau de la baie dans le canal fût aussi large que possible sous les circonstances, vu que l'eau sera reçue en quantité d'autant plus grande que cette ouverture sera plus large. Mais si l'eau est introduite directement dans le canal, une ouverture plus grande que la largeur de la surface du chenal ne produira aucun avantage, cependant, si cette ouverture est moins large, le volume d'eau que l'on pourra introduire sera amoindri.

Cependant toute l'eau qui pourrait passer, même par l'ouverture la plus large qu'on pût employer, serait à peine suffisante, même lorsque les marées s'élèveraient au-dessus de la surface de l'eau du canal, pour satisfaire aux besoins de la navigation, si on ne prenait des moyens pour obtenir l'alimentation nécessaire, pendant les marés bâtardes, de certains mois et surtout des mois d'été.

En examinant sérieusement la question on est forcé de conclure que le choix de la position des réservoirs est pour le moins tout aussi important que celui de leur dimension, surtout quant on pense à l'avantage plus que douteux que l'on pourra tirer de lacs situés près du milieu de la route, pouvant être vidés sans peine et qu'il faudra remplir principalement avec l'eau des marées, et ce, à travers le canal même. Plus on examine ce sujet en regard de l'élévation des marées, plus on voit la fausseté de la théorie de l'approvisionnement établie d'après ces données, par M. Keefer.

Il y a d'abord l'erreur de croire que le canal puisse passer, durant la courte période des hautes marées (dont il n'y a qu'un très petit nombre et à des intervalles éloignées) un volume d'eau suffisant pour remplir, même à un minime degré, les conditions susdites.

En second lieu, il y a encore les courants contraires qui seraient produits dans le canal et l'obstruction encore plus nuisible du chenal par le dépôts de vase.

Pour résoudre ces différentes questions d'une manière qui ne peut manquer de faire

atteindre le but désiré, on propose d'exécuter le " plan original de M. Baillairgé " à cet égard avec quelques modifications qu'il a suggérées depuis sa dernière exploration, par les circonstances actuelles.

La rivière Au-Lac, depuis son embouchure jusqu'à l'aboideau sur lequel le chemin de fer Intercolonial la traverse, sera convertie en réservoir qui, à une hauteur moyenne entre la ligne inférieure et la ligne supérieure de la surface d'eau du canal, de 85 et 88 pieds au-dessus du plan de repère, aura une superficie d'environ 6,000,000 de pieds.

La rivière Missiguash, depuis un point près de son embouchure jusqu'à l'endroit où elle est pour la première fois traversée par le canal, sera aussi convertie en réservoir, lequel, à la hauteur ci-dessus mentionnée de 86½ pieds au-dessus du plan de repère, aura une superficie de 4,700,000 pieds.

	Pieds.
Ces deux réservoirs auront une superficie de..................	10,700,000
Superficie du canal, soit......................................	16,300,000
	27,000,000

Dans l'espace de trois pieds entre les niveaux, de 85 et 88 pieds au-dessus du plan de repère, il y aurait dans le canal et les réservoirs, un approvisionnement de 81,000,000 de pieds cubes d'eau, soit, une quantité suffisante à la consommation de 6½ jours.

On pense que ceci, vû la situation des réservoirs et pour d'autres raisons spéciales qui seront expliquées, sera pleinement suffisant pour satisfaire aux besoins de la navigation en aucun temps; de plus, rien, si ce n'est le dessèchement des marais, ne peut empêcher d'élever le niveau de l'eau si des circonstances extraordinaires l'exigeaient

Pour exécuter ce projet on propose d'ériger un barrage en terre à l'embouchure de la rivière Au-Lac et un autre près de celle de la rivière Missiguash et de creuser à chaque endroit, une tranchée pour l'introduction de l'eau, large d'environ 250 pieds, à une profondeur d'un pied ou plus, au-dessous de la ligne d'eau basse du canal, soit à une élévation de 84 pieds dans le lieu le plus abrité et le plus commode pour relier le bassin Cumberland avec les réservoirs en dedans des barrages. Dans chacune de ces tranchées, un déversoir sera construit avec un nombre d'ouvertures suffisant pour donner, dans chaque cas, un espace total de 250 pieds pour l'admission des eaux de la mer lorsqu'elles s'élèveront au niveau de 85 pieds au-dessus du plan de repère, ou à telle hauteur qu'il pourra être jugé convenable de les introduire, suivant les circonstances.

Ces réservoirs seront reliés au canal par des rigoles alimentaires d'environ 100 pieds de largeur et dont le fond sera plus bas de 2 pieds que le niveau de 85. Au point où ils joindront le canal, un déversoir d'alimentation devra être construit de telle grandeur que les deux déversoirs, savoir : celui de la rivière Au-Lac et celui de la rivière Missiguash, seront égaux à la largeur de la surface du canal ; en d'autres termes, il y aura dans chaque déversoir des murs à pertuis de telles dimensions que, lorsque les guichets seront ouverts, leur grandeur totale, dans les deux déversoirs, laissera passer autant d'eau que si elle s'écoulait par un espace égal à la largeur du canal.

Le but que l'on se propose d'atteindre, en établissant la moindre hauteur de l'eau dans le bief culminant à 85 pieds au-dessus du plan de repère et en introduisant l'eau dans les réservoirs, au lieu de l'introduire dans le canal directement, peut être expliqué brièvement dans les lignes suivantes :

1o. Pendant tout le temps durant lequel on a tenu registre du haussement et du baissement des marées dans le Bassin Cumberland, il n'y eut que quatre jours en août deux en septembre, trois en octobre, un en novembre et aucun en décembre, pendant lesquels la pleine marée n'ait pas atteint une élévation de plus de 85 pieds au-dessus du plan de repère, quoiqu'il y ait eu deux jours dans chacun des trois premiers mois où elle n'atteignit que cinq à sept dixièmes de pied au-dessus de 85 pieds, et un jour en novembre, deux dixièmes, soit, 85.2 pieds.

En août il y eut deux jours; en septembre, cinq ; en octobre, quatre ; en novembre quatre ; et en décembre deux, où la marée atteignit 86 et 86.9 pieds.

En août il y eut deux jours ; en septembre, quatre ; en octobre, quatre; en novembre ...,

et en décembre, dix, où les marées s'élevèrent à des hauteurs variant de 87 à 87.9 pieds. Les chiffres ci-dessus démontrent qu'il n'y eut que deux jours dans chacun des dix mois pendant lesquels aucun approvisionnement n'aurait pu pénétrer dans les réservoirs au niveau de 85 pieds, quoiqu'il y ait aussi deux autres jours dans ces mois pendant lesquels il n'en eut pénétré que très-peu.

Mais les larges ouvertures pratiquées pour laisser entrer l'eau dans les réservoirs, en laisseraient passer, au niveau de 86 et 86.9 pieds, assez pour suffire aux besoins de la navigation pendant une journée.

Durant d'autres périodes du mois, l'approvisionnement d'eau serait, sans aucun doute, assez abondant pour permettre de maintenir les réservoirs et le canal à n'importe quelle hauteur désirée.

Les lacs d'eau douce, situés le long du parcours et qui pourraient être utilisés sans trop de dépenses, fourniraient, au besoin, un approvisionnement supplémentaire durant les plus petites mers, en été.

En un mot, la principale raison qui a fait choisir le niveau le moins élevé de 85 pieds au-dessus du plan de repère, est qu'il n'y a qu'une très courte période dans chaque mois, pendant laquelle l'approvisionnement d'eau ne pourra pas être introduit de la mer ; et l'on peut ajouter qu'elle a aussi fait choisir le niveau le plus élevé de 88 pieds, l'espace contenu entre les deux plans de ces niveaux qui varient de 3 pieds en hauteur, étant considéré comme suffisant, en regard des facilités pour l'admission de l'eau.

2o. Les réservoirs ont été recommandés pour plusieurs raisons dont voici quelques unes :

(1.) Les rivières Au-Lac et Missiguash déversent leurs eaux dans le Bassin Cumberland et peuvent être converties en réservoirs d'une étendue considérable à des frais comparativement minimes.

(2.) Vû leur situation, on peut établir une communication entre ces rivières et la mer, sans se servir du canal et ainsi y admettre durant le haussement de la marée, et la mer étale, une plus grande quantité d'eau qu'autrement. Ces arrangements permettront d'introduire en une seule marée, un approvisionnement d'eau six fois plus considérable que celui qui pourrait être obtenu directement "par la seconde écluse" et par les portes d'approvisionnement au coude de la rivière "Laplanche" et trois fois autant que directement par une ouverture égale à la largeur du canal.

(3). Ils formeront des étangs où l'eau étant laissée en repos pour quelques heures, déposera probablement une partie de ses impuretés, avant d'être admise dans le canal, fait, qui sous les circonstances, est considérablement important, puisqu'il renverse presque l'objection faite à l'emploi des eaux de l'extrémité supérieure de la Baie de Fundy pour l'alimentation du canal.

(4.) Les marées ordinaires, d'environ 86½ pieds, fourniront de l'eau pendant près de trois quarts d'heure, et les grandes marées, pendant une heure et trois quarts, la durée du haussement et du repos de la mer étale étant comptée dans les deux cas.

On pourra par conséquent laisser reposer l'eau dans les réservoirs pendant au moins trois heures, et il restera encore six heures, entre chaque marée, pour la faire passer doucement dans le canal, et ce, à deux endroits distants l'un de l'autre de 2½ milles.

En d'autres termes, cela donnera cinq fois plus de temps que si l'eau passait directement de la Baie de Fundy dans le canal.

Ces explications nous forcent à conclure que des réservoirs situés à ou près du terminus ouest seraient, sous tout rapport, mieux que sur tout autre point du parcours, et comme la nature elle-même les a déjà presque formés, il serait certainement contraire au bon sens de laisser de côté des avantages qu'il est si facile d'utiliser.

A ce propos, je crois convenable d'attirer l'attention sur le tableau fait, à ma demande, par M. R. Steckel, jeune homme laborieux et habile et qui a été employé par le ministère pendant plusieurs années. Dans ce tableau on trouvera le résultat d'un calcul théorique, fait avec soin, de la quantité d'eau qui entrerait dans les réservoirs, à chaque marée, à peu près depuis l'époque de la pleine lune jusqu'à celle où elles commencent à augmenter après le dernier quartier de la lune. Cette période de la variation des marées a été choisie comme une des moins favorables d'aucune partie d'aucun mois de l'année pour l'alimentation du canal entre

les niveaux de 85 et 88, d'après le projet de M. Baillairgé. Néanmoins le résultat démontre qu'une quantité suffisante d'eau peut être fournie, même à ces époques, si on exécute le plan recommandé. (Voir l'annexe.)

Les barrages à travers l'embouchure de la rivière Au-Lac et celle de la rivière Missiguash pourront être tous deux faits en terre, comme on l'a déjà dit, mais leurs glacis extérieurs devront être protégés au moyen de clayonnages de broussailles arrangées par couches, ou de roches, ou des deux ensemble, comme on pourra le décider plus tard.

La construction de ces barrages et l'ouverture de la tranchée du chenal, pour l'introduction de l'eau dans les réservoirs, et de là dans le canal, formeront un total de 380,000 verges cubes.

Pour le réservoir Au-Lac et la rigole d'alimentation, on devra construire une digue d'une longueur de presque 5,000 pieds linéaires, et dont environ une moitié devra être suffisamment large à son sommet pour servir de chemin donnant accès au barrage.

Au réservoir Missiguash, au moins 1,100 pieds de digue devront être construits pour relier celles qui existent déjà.

A l'extrémité est de la ligne et près de l'embouchure de la rivière Tidnish, on devra construire un déversoir régulateur, de telle manière qu'on puisse l'employer à vider le canal lorsque cela sera nécessaire.

Pour la traverse du chemin de fer Intercolonial, il faudra construire un pont tournant, en fer forgé, avec culées et pilier central en maçonnerie, et les espaces entre le pilier et les culées, devront être d'une l'argeur suffisante pour laisser passer l'eau presque aussi librement que dans les autres endroits du canal.

Il faudra aussi construire un pont tournant pour le chemin de poste entre Sackville et Amherst, et un autre pour celui entre Tidnish et la Baie Verte ; et fournir en outre des moyens de traverse au commerce passant sur les autres chemins.

On a raison de croire que la construction d'un canal adapté aux niveaux, et sur la ligne dont on a déjà parlé, ayant 100 pieds de largeur au fond, avec des écluses larges de 40 pieds et longues de 270 entre les portes, et des réservoirs pour l'approvisionnement, à l'entrée de l'ouest, etc., etc., coûterait environ comme suit :—

Ouverture de la tranchée du canal—

	Verges Cubes.		
Terre, glaise, etc.	12,148,000	$4,413,172	
Roc	44,800		
Terre végétale (liquide)	726,600		
Jetées d'entrée, Baie Verte et Baie de Fundy		783,160	
Ponts de chemins de fer et des chemins de poste, et autres moyens pour traverser le canal		172,500	
Quatre écluses		951,600	
Portes auxiliaires à l'est du réservoir Missiguash, déversoir et coursier de fuite d'eau, à l'embouchure de la rivière Tidnish		105,000	
Dommages aux terrains et contrôle		450,000	
			$6,875,432*
Draguage à chaque entrée, déblayage des terres végétales pour emplacement des terrassements à travers les marais et fondrières ; ouvertures des tranchées pour les fossés latéraux et le nouveau cheual pour partie de la rivière Tidnish ; murs talutés, etc., etc.			500,000
Construction des barrages à l'embouchure des rivières Au-Lac et Missiguash, creusement des chenaux entre la mer et les réservoirs, entre ceux-ci et le canal ; construction des barrages, des déversoirs régulateurs et des digues, etc			200,000

*Cette évaluation est basée sur des prix variant de *quinze à cent cinquante pour cent*, soit en moyenne *vingt-cinq pour cent* plus élevés que ceux de l'évaluation de M. Keefer ; en d'autres termes, si de $6,875,432, l'on réduit *vingt pour cent* ce qui donnera $5,500,346, ce dernier chiffre représenterait le coût des travaux d'après le projet de M. Keefer.

Aqueduc en syphon pour faire passer la rivière Tidnish sous le canal.........	55,000
	$7,690,432
Soit.......	$7,700,000

On voit que cette évaluation est environ $600,000 plus elévée que celle pour la ligne de la rivière Laplanche à la Pointe à Weeks ; ceci est dû en partie à ce que les quantités d'ouvrages à faire sont pleinement représentées et estimées à des taux suffisant pour permettre leur exécution, et en partie, aux arrangements projetées pour l'approvisionnement de l'eau.

Elle a été préparée pour un canal de 100 pieds de largeur au fond, mais on remarquera qu'un chenal de 80 pieds de largeur, permettrait aux navires, de la largeur des écluses, de se rencontrer librement dans les biefs, sous les circonstances ordinaires.

En faisant le lit du canal de la largeur en dernier lieu mentionnée, la quantité de matériaux à extraire, serait reduite d'un septième, sans causer aucune appréhension sérieuse que cette diminution de la superficie sectionnelle pût gêner la navigation.

Dans tous les cas, il y a de bonnes raisons pour croire que l'augmentation de la profondeur à raison d'un pied ou plus, sur toute la longueur, serait tout aussi avantageuse au commerce qu'un canal de la plus grande largeur plus haut mentionnée.

Conformément à l'ordre de l'honorable conseil privé, j'ai porté spécialement mon attention sur la construction d'un canal accessible à environ mi-marée, par l'extrémité ouest ou la Baie de Fundy, et à toute période de la marée par l'extrémité est dans la Baie Verte.

Je ferai remarquer cependant que l'entrée ouest qui a été recommandée, est située de telle manière qu'on peut la rendre navigable à mer basse ou à toute autre élévation de la marée.

En sus de l'évaluation ci-dessus, le coût probable nécessité pour rendre cette entrée praticable, disons dix-huit sur vingt-quatre heures, ou les trois quarts du temps quotidiennement, serait probablement de $400,000.

La dépense pour rendre l'entrée ouest navigable à mer basse, serait d'environ $800,000 de plus que l'évaluation faite pour un canal navigable six heures sur douze.

Ayant essayé de discuter les différentes questions principales relatives aux deux projets qui m'ont été soumis, sans entrer dans les détails de la construction, je me propose maintenant de donner un court résumé des objections déjà mentionnées à la formation d'un canal depuis l'embouchure de la rivière Laplanche, *viâ* le lac Long et la Tidnish, jusqu'à la Pointe à Weeks, tel que proposé par M. Keefer, et de répéter quelques-unes des principales raisons pour lesquelles, dans mon opinion, la ligne Au-Lac et Tidnish, *viâ* la vallée de la rivière Missiguash, devrait être adoptée :

1°. L'embouchure de la rivière Laplanche, par sa position, est impropre à servir d'entrée à une ligne de navigation générale ; les vents contraires en rendent l'approche difficile durant une grande partie de la saison. Des dangers existent à l'embouchure même et le long des côtes du chenal qui y conduit, et il n'y a pas de mouillage sûr dans ces environs ;

2°. L'extrémité est du canal dépendrait de la stabilité d'un remblai d'une longueur d'au-dessus de $2\frac{1}{4}$ milles qui, c'est à craindre, ne pourrait être fait pour résister à la pression d'une hauteur de 5 à 15 pieds d'eau, ni être protégé tel que proposé, de manière à pouvoir remplir d'une manière permanente l'objet en vue. Et même si on encourt le risque et la dépense de la construction d'une écluse avancée à 1,600 pieds dans la baie, l'entrée n'en sera pas moins près d'une côte rocheuse et dangereuse ;

3°. La ligne du canal traversant la vallée de la Tidnish est extrêmement tortueuse, et le barrage de la rivière inonderait les terres basses à une distance de plusieurs milles.

En tenant l'eau au niveau supérieur proposé par M. Keefer, on gênerait l'assèchement des marais entre le lac Long et le Bassin Cumberland ;

4°. En introduisant directement dans le canal les eaux de la Baie de Fundy, pour approvisionner des lacs situés à une distance d'au moins 7 milles dans l'intérieur, et qui doivent à leur tour alimenter le canal, non-seulement on faciliterait l'obstruction du canal par le dépôt des eaux, mais encore on serait presque certain de ne pouvoir remplir les lacs, ni de pouvoir fournir l'approvisionnement d'eau nécessaire à la navigation par les moyens proposés.

5°. L'omission d'un grand nombre d'items essentiels des constructions, et l'insuffisance

de l'évaluation des dépenses à faire pour les constructions énumérées, sont propres à induire en erreur quant au coût probable.

La ligne Au-Lac et Tidnish telle que proposée par M. Baillairgé est au-dessus de toutes ces objections, et on peut dire en sa faveur :

1°. Que son terminus ouest serait situé de manière que les navires pourraient s'en approcher ou le laisser sans danger, par tous les vents et tous les temps durant lesquels la Baie de Fundy est navigable. Il n'existe pas d'endroits dangereux dans les environs. D'un autre côté, on peut le rendre navigable en tout état de la marée, et il serait proche de ce qui est décrit dans les " directions de navigation " comme un bon mouillage.

2° Un port spacieux sera formé au terminus de l'est, avec une entrée immédiate à l'eau profonde, éloignée des bas-fonds, récifs ou autres dangers. On n'a recours pour sa construction à aucun expédient douteux, et on ne s'expose à aucun risque inutile ; toutes les constructions qui en dépendent, devant être rendues stables pendant que les travaux se feront.

3°. La hauteur du niveau de l'eau est telle qu'on pourra convenablement assécher les marais, et les arrengements proposés préviendront l'inondation des propriétés des particuliers dans la vallée de la rivière Tidnish.

4°. L'adoption du niveau de 85 au-dessus du plan de repère, pour la surface de l'eau la plus basse du bief culminant du canal, permettra de tirer un approvisionnement d'eau de la Baie de Fundy lorsqu'on ne pourrait en obtenir que peut ou point au niveau de 86. Par le moyen des réservoirs à l'entrée ouest, on pourra faire entrer, en une seule marée, trois fois autant d'eau qu'il n'en pourraient entrer directement dans le canal, pendant la durée du haussement de la marée et de l'étale de la mer, et six fois autant qu'il n'en pourrait entrer en la manière proposée pour la ligne Laplanche et la Pointe à Weeks.

Ces réservoirs formeraient aussi des étangs qui serviront à filtrer les eaux vaseuses de la mer et permettraient de cette manière, de prendre cinq fois plus de temps pour introduire l'eau de la mer dans le canal, qu'elle n'en mettrait, si elle y était introduite directement.

5° L'évaluation des quantités des constructions qui pourront être requises, est au taux maximum de leur pleine valeur respectivement.

Je suis, en conséquence, d'opinion que la ligne Au-Lac et Tidnish *viâ* la vallée de la rivière Missiguash est la meilleure qui puisse être choisie pour la formation d'un canal navigable entre la Baie de Fundy et la Baie Verte ou le Golfe St. Laurent.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) JOHN PAGE,
Ingénieur en chef, Travaux Publics.

ANNEXE No. 1.

RAPPORT DE G. F. BAILLAIRGÉ, SUR LE PROJET DE S. KEEFER POUR UN CANAL NAVIGABLE ENTRE LA HAUTE ET LA MI-MARÉE OU SIX HEURES SUR DOUZE, ENTRE LA BAIE VERTE ET LA BAIE DE FUNDY, ET ÉVALUATION DU COUT PROBABLE DE CE CANAL.

(No. 29,889.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, le 12 avril 1873.

F. BRAUN,
Secrétaire des Travaux Publics, Canada.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la carte et les profils de mon étude sur le canal de la Baie Verte ainsi que le rapport de S. Keefer sur ce projet, avec les plan et profil

qu'il a faits de la ligne Laplanche, Tidnish et Pointe à Weeks, telle que localisée pour la construction d'un canal navigable entre la haute et la mi-marée, d'après son propre projet.

Ces documents m'ont été soumis pour me permettre de préparer l'évaluation de ce que coûterait un canal de ce genre, suivant une des lignes que j'ai examinées, comme vous le mentionniez dans vos instructions du 9 courant, et j'ai maintenant l'honneur de soumettre le rapport qui suit sur le sujet.

En comparant le plan officiel de l'étude du tracé par M. Keefer avec la carte de ma propre étude,—dont l'exactitude est reconnue à la page 18 du rapport imprimé de MM. Keefer et Gzowski, en date du 18 février 1873,—j'ai été frappé de la singulière dissemblance qui existe entre les deux plans, quoiqu'ils aient été faits tous deux d'après la même échelle. La rivière Laplanche, sur le plan de son tracé définitif, est indiquée à différents points, de 3,000 à 5,000 pieds hors de sa véritable position ; le lac Laplanche y est représenté sur le côté nord de cette rivière, tandis qu'il se trouve sur le côté sud ; la tête de la Tidnish, quoique seulement à une courte distance de la ligne du tracé, y est de 1,000 pieds trop au nord dans les eaux de la Baie Verte. Il existe de semblables inexactitudes au sujet des chemins et de la situation relative des hautes et basses terres.

Les différences sont si grandes et si nombreuses, que l'on se demande jusqu'à quel point on peut se fier au profil qui sert de base aux calculs de la ligne du tracé de Laplanche à la Pointe à Weeks.

J'ai démontré dans mon rapport du 8 avril 1872 (pages 159-166 du rapport des travaux publics pour 1872, texte anglais), que l'approvisionnement d'eau douce, que l'on peut, en toutes circonstances, tirer des rivières et des lacs sur l'isthme entre la Baie Verte et le bassin Cumberland, est tout-à-fait insuffisant pour alimenter un canal de ce genre ; qu'on doit nécessairement prendre l'alimentation requise, dans la Baie de Fundy ; que les rivières qui se déchargent dans cette baie peuvent être converties en réservoirs, ainsi que le canal, afin de s'assurer d'une ample provision à toutes les phases de la marée,—et que la route Au-Lac et Tidnish devrait être adoptée de préférence à toute autre, pour un canal navigable en tout temps.

MM. Keefer et Gzowski, auxquels ont été soumis mon rapport et mes plans avant qu'ils fissent l'étude de leur tracé, ont adopté la même source et en partie le même mode d'approvisionnement ; mais ils ont recommandé la construction d'un canal navigable entre la haute et la mi-marée, sur la route Laplanche et Pointe à Weeks, passant par le lac Long (*Long Lake*), basée sur le plan suivant, proposé par M. Keefer :—

1°. Admettre l'eau de la Baie de Fundy dans le canal et les lacs à la tête du marais de la Laplanche, par l'écluse d'entrée et la porte d'approvisionnement dans le coude de la Laplanche, près du chemin de fer Intercolonial, depuis le temps où la marée a atteint une élévation de 86 pieds au-dessus du plan de repère, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à celle de 92 pieds, et utiliser l'eau douce de ces lacs.

2°. Garder un excédant de six pieds d'eau de profondeur, entre les élévations de 86 et 92 pieds, dans le bief supérieur du canal et dans les lacs, afin de se prémunir contre le manque d'eau qui pourrait survenir durant une longue succession de marées bâtardes ou petites mers.

3°. Se servir du lit de la Tidnish, et élever le niveau de l'eau de cinq pieds au-dessus des hautes mers, ou de quinze pieds au-dessus des basses mers de la Baie Verte, depuis son embouchure en remontant. jusqu'à l'écluse No. 3, en amont du moulin de Doyle, et en descendant, jusqu'à l'écluse No 4, à la Pointe à Weeks, soit une distance de huit milles.

La première proposition s'applique également à la ligne Laplanche et à celle d'Au-Lac, si les lacs de la Missiguash sont reliés avec celle-ci, leur niveau n'étant pas plus élevé que celui des lacs de Laplanche, et si une porte d'approvisionnement est placée sur l'Au-Lac près du chemin de fer ou ailleurs.

La deuxième proposition est incompatible avec la première, et ne peut s'appliquer ni à l'une ni à l'autre de ces lignes ; et la troisième proposition, quoique applicable aux deux lignes, est fortement sujette à objection pour les raisons suivantes :—

1°. En supposant que le volume d'eau donné par la marée, suffise pour élever le niveau du canal et des lacs à une hauteur de 92 pieds, ceux-ci ne pourraient contenir que 99 millions de pieds cubes, au lieu de 142½ millions d'après l'évaluation de M. Keefer, qui base son calcul

sur une profondeur de six pieds, tandis que son propre profil, et les observations et les sonsages faits pendant mon étude, montrent d'une manière concluante que l'élévation moyenne du lit de ces lacs n'est pas moins de 88 pieds au-dessus du plan de repère, ce qui réduit à quatre pieds la hauteur à employer comme base du calcul.

2°. La quantité moyenne d'eau que l'on peut admettre dans le prisme du canal, entre les élévations de 86 et 92 pieds ou même plus, et la petite provision d'eau douce que l'on peut obtenir, suffiront tout juste à satisfaire à une dépense quotidienne d'environ la moitié de la quantité nécessaire à la dépense totale de 12 millions de pieds cubes, comme l'évalue M. Keefer, durant une série mensuelle moyenne des marées de mai, juin, juillet et août.

3°. Si le niveau des eaux du canal et des réservoirs est maintenu à une élévation de 92 pieds dans le bief supérieur, il sera presque à la même hauteur que la surface des marais et des fondrières à l'est du Bassin Cumberland, jusqu'au et même au-delà du lac Laplanche, et empêchera ainsi de les dessécher et améliorer.

4°. Une partie des basses terres le long de la Tidnish, sera constamment inondée, si la surface du bief inférieur est mise à une élévation de 82 pieds, comme le propose M. Keefer, parceque la rivière serait ainsi élevée de cinq à quinze pieds au-dessus de son niveau de marée ordinaire.

5°. La navigation par la Tidnish sera inévitablement entravée par des courbes brusques de cinq à huit degrés.

6°. Quoique M. Keefer projette la construction d'un chemin de halage sur chaque côté du canal, avec les matériaux de l'excavation, (ce qui peut très facilement se pratiquer entre le Bassin Cumberland et la Tidnish,) il semble n'avoir pris aucune disposition pour le continuer le long de la Tidnish, ayant sans doute l'intention d'employer exclusivement des remorqueurs pour le touage sur le canal. (Voir pages 15-21 de son rapport, texte anglais.)

Si l'on examine bien ce qui précède, il est manifesté que le plan de M. Keefer n'est pas praticable quant à l'approvisionnement d'eau, et qu'il ne s'applique pas, sous d'autres rapports, ni à l'une ni à l'autre des lignes sous considération. Néanmoins, j'ai préparé une évaluation de ce que coûterait un canal de mi-marée sur la ligne Au-Lac, en me basant sur l'adoption de son plan, en ce qui regarde l'usage de la ligne de Tidnish jusqu'à la Pointe à Weeks, le mode d'approvisionnement qu'il recommande et son devis estimatif, dans le but de démontrer que la différence des frais de construction, entre les deux routes, est trop insignifiante pour servir d'argument en faveur de la ligne Laplanche, si on la fait entrer en ligne de compte avec les immenses avantages de la ligne Au-Lac, qui peut être convertie en un canal navigable pendant toutes les phases de la marée à aucune époque ultérieure, moyennant une dépense additionnelle relativement minime.

Cette évaluation (No. 1) est comme suit :

CANAL DE LA BAIE VERTE.

Evaluation de ce que coûterait un canal navigable six heures sur douze, par la ligne Au-Lac et Tidnish, basée sur le plan de M. Keefer pour la route Laplanche, en se servant de la Tidnish et en plaçant l'écluse d'entrée de la Baie Verte dans la mer en face de Weeks' Point ou Roach's Head, tel qu'il le propose :

	$	cts.
9,320,000 verges cubes, excavation de terre, à 30cts.....	2,796,000	00
640,000 " de terre végétale mi-fluide, à 10cts.	64,000	00
660,000 " de roc, à $1.50cts..................	990,000	00
Pour terrassements, Baie Verte........................	268,000	00
Pour quatre écluses....................................	793,000	00
Pour un pont de chemin de fer et quatre ponts ordinaires	69,000	00
Pour des jetées d'entrée à la Baie de Fundy et à la B. V.	360,000	00
Pour barrage de la Tidnish et pour déversoirs et portes..	105,000	00
Pour terres, dommage aux terrains, aux propriétés, génie et surintendance....................................	200,000	00
	$5,650,000	00

Cependant, il est démontré que le plan de M. Keefer ne peut être adopté pour les raisons qui ont été données ; en conséquence, j'ai cru nécessaire de soumettre une autre évaluation (No. 2), ci-annexée, donnant les frais approximatifs de la construction d'un canal praticable, avec chemin de halage, accessible à toutes les phases de la marée dans la Baie Verte, et pendant 16 heures par 24 heures dans la Baie de Fundy, dont on pourra, dans la suite, prolonger le terminus pour y entrer à l'eau basse, en ajoutant une écluse, et en creusant le chenal à une profondeur de 16 pieds, ce qui peut se faire moyennant une autre somme de $375,000.

A l'extrémité est, le terminus est supposé devoir être navigable pendant toutes les phases de la marée, par la raison qu'un navire pénétrant dans le canal par la Baie de Fundy à la mi-marée, et y marchant à raison de quatre milles à l'heure, arriverait dans la Baie Verte au temps de la mer base, et y devrait attendre trois heures avant de prendre la mer, le flux et le reflux arrivant de $2\frac{1}{2}$ à 3 heures plus tôt dans la Baie Verte que dans le Bassin Cumberland, dans les circonstances ordinaires.

Le même retard arriverait aux navires se rendant du Golfe St. Laurent dans la Baie de Fundy.

L'évaluation "No. 2" est comme suit :

CANAL DE LA BAIE VERTE.

Evaluation d'un canal sur la route Au-Lac et Tidnish, recommandée par M. Baillairgé —accessible 16 heures par 24 heures, au terminus de l'ouest sur la Baie de Fundy, et en tout temps au terminus de l'est sur la Baie Verte—avec un tirant d'eau de 15 pieds.

	$	cts.
12,100,000 verges cubes, excavations de glaise, d'argile et draguage de sable à 30cts	3,630,000	00
1,500,000 verges cubes, excavation de sable, à 20cts....	300,000	00
1,000,000 " " de terre végétable mi-fluide, à 10cts	100,000	00
970,500 " " de roc et de schiste,	1,455,250	00
4 écluses, 2 à chaque bout du canal....................	760,000	00
1 pont de chemin de fer sur l'Au-Lac................. 1 " de chemin public " .... 1 " tournant de chemin de fer sur le canal.......... 4 ponts " de chemin public " .... 2 " " " sur les écluses.......	215,100	00
Petits ponts sur les canaux d'alimention et décharges, et bacs traversiers......................................	12,240	00
Barrage et portes, Au-Lac, et principal canal d'alimentation	47,160	00
Déversoir au ruisseau de Chappell, en aval de la Tidnish..	29,430	00
Aqueduc-siphon, embouchure de la Tidnish	47,800	00
Pertuis à clapets et aqueducs en siphon pour drainage.....	14,860	00
Nouvelles digues..	41,000	00
Dommages aux terrains......................................	68,000	00
Jetées au terminus de la Baie Verte	600,000	00
Jetées au terminus de la Baie de Fundy.....................	247,000	00
Mur en talus sur le glacis intérieur des levées du canal...	120,000	00
Habitations du surintendant, des gardiens d'écluse, des éclusiers et gardiens de pont..................................	14,000	00
	$7,701,920	00
Ajoutez pour contrôle et dépenses contingentes, 5 par cent sur les frais d'excavation, et 10 par cent sur les autres travaux.......	515,929	00
	$8,217,849	00

Les quantités mentionnées dans mon premier rapport ont été réduites dans les évaluations précédentes :—

1°. En faisant des calculs pour un canal navigable six heures par douze, au lieu d'un canal navigable en tout temps.

2°. En augmentant le nombre de courbes, ce qui fait passer la ligne par le terrain bas et sauve une partie de l'excavation dans le roc ;

3°. En réduisant la largeur des chenaux à creuser à chaque terminus ;

4°. En changeant le talus des tranchés dans le roc de deux sur un à un quart sur un ;

5° En changeant la localisation des écluses Nos. 3 et 4, du pont de la Tidnish, à Tidnish Head, tel qu'indiqué originairement par les lignes pointillées sur la carte de ma première étude ;

6° En diminuant le nombre des bassins de six à dix ;

7° En augmentant l'élévation du chemin de halage sur le terrain élevé ;

8°. En racourcissant la longueur des jetées à la Baie Verte, de 9,000 à 4,000 pieds, pour chacune d'elles, et en changeant la position de la jetée sud pour la placer à angle droit avec le rivage de manière à couvrir une moitié du chenal d'entrée et à former un bassin spacieux presque triangulaire, et en établissant la base de ces jetées et le fond de la tranchée, à 16 pieds au-dessous du plan de la mer basse ordinaire au lieu de celui de la mer la plus basse, pour diminuer leur hauteur ;

9°. En racourcissant les jetées d'entrée dans la Baie de Fundy de 2,000 à 1,250 pieds, pour chacune d'elles.

Ci-annexé se trouve un plan qui indique la position relative des lignes Au-Lac et Laplanche.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votré très-obéissant serviteur
G. F. BAILLAIRGÉ,
Sous-ingénieur en chef, Travaux Publics.

ANNEXE No. 2.

RAPPORT DE G. F. BAILLAIRGÉ SUR L'ÉTUDE DE 1873, POUR LA LOCALISATION DÉFINITIVE DU CANAL DE LA BAIE VERTE.

(No. 38,591.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 17 novembre 1873.

JOHN PAGE,
Ingénieur-en-chef des Travaux Publics, Canada.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande, je vous transmets le rapport supplémentaire sur la localisation définitive du canal de la Baie Verte.

Peu de temps après avoir reçu l'autorisation nécessaire, je partis de Montréal pour Shédiac, le 27 juin dernier, et j'atteignis la Baie Verte le 4 juillet.

En attendant votre arrivée, je relevai la ligne Au-Lac et Tidnish pour faciliter votre examen ; ensuite, j'établis les élévations relatives exactes du lac Rond (*Round Lake*) et du lac Long (*Long Lake*) à la tête de la Laplanche, que je trouvai être de 94·06 et de 92·16, le 17 juillet, au-dessus du plan de repère originairement adopdé.

Les eaux du premier s'élèvent à environ 95.29 au printemps, et tombent probablement à 93.25 vers l'automne ; celles du dernier, d'après l'observation que je fis alors, s'élèvent à 95.14, et tombent, dit-on, à 90.66 vers l'automne.

Ces niveaux et les sondages pris au printemps de 1871, montrent que l'élévation moyenne du lit de ces lacs est d'environ 88 pieds, tel que mentionné dans mon second rapport du 12

avril dernier, au sujet d'un canal navigable six heures sur douze tel que proposé par M. Keefer.

Je tentai aussi de connaître la différence du niveau entre les lacs de la Missiguash, près de l'extrémité supérieure du côteau de Cumberland, et le lac Rond, mais je ne pus le faire que d'une manière approximative à cause de l'impossibilité de prendre des niveaux exacts, pendant l'été à travers les fondrières. Ces fondrières, comme je l'ai déjà dit dans mon premier rapport du 3 avril 1872, se composent de matières végétales saturées d'eau et couvertes de mousse et d'herbe grossières; elles s'élèvent ou s'abaissent selon la hauteur des eaux sur lesquelles elles flottent; quelques-uns des lacs que l'on trouve au milieu de ces fondrières paraissent, à première vue, n'avoir ni entrée ni sortie, quand on regarde la surface du terrain qui les entoure; mais ils communiquent à d'autres lacs par des rigoles qui coulent sous la couche supérieure des fondrières.

D'après les niveaux pris le 13 août dernier, je trouvai que l'élevation du lac Dwyer et des lacs Patten et Hackmatack est d'environ 95½ pieds, ou un pied et demi plus haut que la surface du lac Rond, tel qu'établi le 17 du mois précédent.

Du 18 au 25 juillet, le travail d'exploration fut discontinué, afin de pouvoir vous désigner les diverses lignes étudiées auparavant, et leur termini dans la Baie de Fundy et la Baie Verte,—et d'attirer votre attention sur les obstacles qui obstruent la navigation des chenaux qui y conduisent, tels que mentionnés dans mon premier rapport, à la page 166 de l'annexe du rapport des travaux publics de 1872.

J'ai exécuté avec toute la célérité possible les instructions que vous m'aviez données avant votre départ pour Ottawa,

1. En nivelant une ligne depuis les marais de Tidnish Head, le long de la rive sud de la Baie Verte, jusqu'à la Pointe à Weeks ou Roach's Head, soit une distance de 2.35 milles.

2. En prenant des sections transversales et en pratiquant des forages dans les parties rocheuses de la grève à l'embouchure de la Laplanche et en aval des embouchures de la Missiguash et du ruisseau Cumberland.

3. En faisant le nivellement et les sondages d'une autre ligne sur la crête du récif inférieur de la Pointe Boisée (Wood Point), vis-à-vis le chantier de Barnes.

4. En nivelant une nouvelle ligne dans la forêt, depuis la pointe à Weeks, *viâ* le ruisseau du moulin du Squire Oxley, le pré de Squire Thompson, le ruisseau du moulin de J. R. Chappell et à travers de la Tidnish, jusqu'à la ligne Au-Lac et Tidnish, soit une distance de 5½ milles.

Outre cela, j'ai fait rapidement l'étude de localisation et les forages supplémentaires, suivant l'autorisation reçue par votre télégramme du 29 juillet; et après que l'époque fixée pour la cessation de l'exploration, le 27 août, eût été prolongée au 7 septembre, je déterminai la position du terrain le plus bas entre les lacs Hackmatack et Rond, et entre ce dernier et la vallée du petit bras ouest de la Tidnish.

Le résultat des examens que j'ai faits, peut être brièvement décrit comme suit, savoir:—

I.—POUR LA LIGNE DE LA CÔTE.

Cette ligne qui s'étend depuis les marais de Tidnish Head jusqu'à une profondeur de 16 pieds d'eau à la mer la plus basse, en face de la pointe à Weeks est d'environ 7,000 pieds plus longue que celle qui se termine à la même profondeur d'eau en face de Tidnish Head.

D'après un calcul approximatif, la quantité d'excavation sur la première ligne, est d'environ 1,500,000 verges cubes plus considérable que sur l'autre; sur cette quantité 230,000 verges cubes paraissent être de grès solide, d'après les forages pratiqués et les indices de la surface rocheuse près de la ligne des hautes eaux sur la côte.

La longueur du coffrage nécessaire à Weeks' Point, depuis le rivage, par la ligne la plus courte, jusqu'à l'eau profonde, est d'environ 8,000 pieds pour les jetées est et ouest, soit 320,000 verges cubes, pour des jetées de plus petites dimensions compatibles avec la sûreté.

La longueur du coffrage nécessaire pour la protection du terminus de Tidnish Head, est de 8,600 pieds pour les jetées nord-ouest et sud-est, soit 308,000 verges cubes; dans le principe on supposait que la longueur de ces jetées serait la même que celle du chenal à

draguer pour la navigation à l'eau la plus basse, néanmoins cela n'est pas indispensable. Afin de réduire les frais de l'ouvrage, je propose de construire les jetées sur l'emplacement indiqué sur la carte de l'étude originale par les lignes bleues pleines, de manière à former un bassin spacieux presque triangulaire pour y admettre les caboteurs et les bateaux de pêche, et susceptibles d'être creusé, en aucun temps, pour y recevoir des navires d'un tirant de 15 pieds d'eau ; la jetée sur la côte sud-ouest serait placée à angle droit avec le rivage et dépasserait environ une moitié du chenal d'entrée pour protéger l'intérieur du bassin contre le choc des vagues ; celle sur le côté nord-ouest serait parallèle à la ligne du chenal donnant accès au canal.

La largeur du chenal à draguer le long de la jetée nord-ouest est limitée à 200 pieds au fond, mais elle peut être, dans la suite, portée à plusieurs centaines de pieds s'il en est besoin. De l'extrémité des jetées qui se terminent dans une profondeur d'environ 14 pieds d'eau à la mer la plus basse, je propose de porter la longueur du chenal à 300 pieds, jusqu'à une profondeur de 16 pieds d'eau à la mer la plus basse.

L'extrême basse mer dont il est parlé ici, est la même que celle qui est représentée par les soudages sur la carte originale, savoir, 65-57 au-dessus du plan de repère des niveaux et elle est basée, comme il a déjà été dit, sur des renseignements locaux. La plus basse mer observée pendant la durée de la première étude, qui se continua environ 9½ mois, ou du 11 août 1870, au 1er juin 1871, a été de 66-87, ou 1-30 pieds au-dessus de la ligne supposée de l'extrême basse marée ; ceci n'eut lieu qu'une fois durant le temps mentionné, savoir, le 30 septembre 1870. L'élévation moyenne de la basse mer en prenant la plus basse marée de chaque mois entre le 11 août 1870, et le 1er juin 1871, a été de 67·85 au-dessus du plan de repère, ou 2·28 pieds au-dessus de la ligne supposé de l'extrême eau basse. L'élévation moyenne de la basse mer en prenant la moyenne de l'eau basse de chaque mois entres les mêmes dates a été de 69·28 ou 3·71 pieds au-dessus de la ligne supposée de l'extrême basse marée. (*Voir note A.*)

Donc, la profondeur d'eau généralement disponible pour la navigation dans la Baie Verte à la plus basse mer, sera de 17-30 à 18-28 et 19-71, au lieu de 16 pieds ; la profondeur d'eau au bout des jetées, serait de 15-30 à 16-28 et 17-71, au lieu de 14 pieds.

La plus haute mer que l'on avait observée jusqu'à la présente année était de 77-37, le 29 décembre 1870 ; mais dans la soirée du 27 août dernier, la haute marée atteignit 79 pieds au-dessus du plan de repère des niveaux, pendant une tempête de vent de nord-est qui dura du 23 au 25, et qui détruit plusieurs des digues, les ponts sur les chemins de poste, les clôtures et les maisons autour de la Baie !

Tout remblais qu'on pourrait faire, comme celui proposé par M. Keefer, de Tidnish Head à la Pointe à Weeks, serait probablement détruit par une semblable tempête, et exposé à un grand danger par l'amoncellement et le choc de la glace, comme il est arrivé, d'après ce qu'on m'a dit, au printemps de 1872, dans l'anse immédiatement au-dessus de la Pointe à Weeks, où la glace s'amoncela en masses considérables sur la partie la plus élevée de la côte, environ 8 ou 10 pieds au-dessus de la haute-mer.

L'accès de la Pointe à Weeks est plus dangereux que celui de Tidnish Head, par le chenal des eaux profondes, à cause du voisinage de la côte rocheuse qui s'étend de la Pointe Jackson à la première, comme on peut le constater par la carte.

Sous ces circonstances, le terminus que j'ai recommandé d'abord sur la Baie Verte, paraît être le plus favorable, tant pour la sûreté des navires, la conservation des travaux, et le coût de leur construction.

NOTE A.—Au bas de la page 160 de l'annexe du rapport des travaux publics pour 1872, texte anglais, les corrections suivantes doivent être faites, d'après le manuscrit de mon rapport original :—

Au lieu de "Elévation moyenne de la basse marée, en prenant l'eau la plus basse de chaque mois.. 67.85"

Lisez "Elévation moyenne de la basse marée, en prenant la moyenne des basses marées de chaque mois.. 69.28"

"Elevation minime de la basse marée en prenant la plus basse mer de chaque mois.. 67.85"

II.—Sections transversales et forages de la grève entre les embouchures des rivières Laplanche et Missiguash.

Les forages de cette grève montrent qu'elle se compose d'une couche d'argile, de tuf dur et de gravier, en grande partie couverte de pierres détachées et de souches de la forêt souterraine dont j'ai parlé dans mon premier rapport. Cette couche varie d'une profondeur d'environ 10 pieds près de la ligne de mi-marée, à 4 pieds près de la ligne de la marée basse, la couche inférieure étant du roc massif.

L'élévation de la ligne de base, du nord au sud, à travers le tertre, à la station No 5 de l'exploration primitive, près de la ligne ordinaire de la marée haute, entre la Laplanche et la Missiguash, varie de 84 pieds au-dessus du plan de repère près de l'embouchure de la dernière, à 92 auprès du tertre, et de là à 52 dans le chenal de la première.

La première rangée visible de souches de la forêt souterraine au-delà de la côte est de 500 à 1,000 pieds à l'ouest de la ligne de base ; l'élévation du sol, dans lequel elles sont profondément enracinées, varie de 64 à 80 pieds.

Le niveau d'élévation de la mi-marée est d'environ 70¾ au-dessus du plan de repère, et s'étend à une distance de 750 à 850 pieds à l'ouest de la ligne de base.

L'élévation de la ligne 1,900 pieds au sud de la base, varie de 47 à 51.

La ligne de la marée la plus basse est de 47.20 au-dessus du plan de repère, à une distance variant de 1,800 à 2,200 pieds de la base.

L'étendue de la grève couverte de fragments de roc, de cailloux et de souches, est d'environ un demi-mille de longueur sur un tiers de mille de largeur, depuis le chenal de la marée basse jusqu'au rivage, le reste se composant d'une couche de vase rouge molle sur de l'argile bleue dure et collante.

Les souches et roches détaillées ou cailloux, dont la grosseur varie de 1 pied cube à 2½ verges cubes, plus ou moins, peuvent sans doute être enlevés à grands frais ; mais il ne faut pas oublier que la couche inférieure est un roc massif de grès rouge, d'après ce qu'on a pu constater par les forages. La surface de ce roc, à différents endroits, est d'environ de 2 à 5 pieds au-dessus du lit du chenal requis pour le terminus d'un canal navigable six heures sur douze ou à mi-marée. La profondeur de ce canal pour un tirant de 15 pieds, et 1 pied de plus pour la quille, ne devrait pas excéder 54.71 pieds au-dessus du plan de repère, pour la moyenne du haussement et du baissement des marées.

Le niveau proposé par M. Keefer pour le fond du terminus de son canal navigable à mi-marée à l'entrée de la Laplanche, est de 54 pieds au-dessus du plan de repère, ou de 2¾ à 5¾ pieds plus bas que la surface du roc que je viens de mentionner.

Les obstacles immédiatement au-dessus de l'embouchure de la Laplanche, dans le Bassin Cumberland, sont plus sérieux que ceux que je viens de mentionner, parce que les rocs détachés et les cailloux sont plus gros et en plus grand nombre.

Sections transversales et forage de la grève entre la Rivière Missiguash et le ruisseau Cumberland.

La couche supérieure de cette grève est la même que celle de la grève ci-haut décrite, excepté que le nombre de souches et de troncs d'arbres renversés et sans branches, de 5 à 24 pouces de diamètre, de la forêt souterraine, sont en plus grand nombre ; et les pierres, quoique plus petites, sont si étroitement liées et enfoncées dans le sol, que l'on dirait que la grève est en pavée.

La profondeur des forages est de 5 pieds à une distance de 1,600 pieds et de 10 pieds à une distance de 800 pieds à l'ouest du rivage. Les forages pratiqués surtout à travers l'argile rouge, les pierres et le gravier, n ont pu être poussés à une plus grande profondeur que celle que j'ai indiquée à cause de la nature caillouteuse du sous-sol.

L'élévation de la ligne de base qui suit une direction, sud 19°52 est, près de la ligne de la marée haute ordinaire, et qui passe par un point $4\frac{9}{10}$ pieds à l'ouest de la station 12 sur un tertre d'observation construit pendant la première exploration, varie de 88 à 93 pieds au-dessus du plan de repère.

La première rangée apparente de souches de la forêt souterraine au-delà de la côte, est

de 400 à 700 pieds à l'ouest de la ligne de base ; l'élévation du sol où elles sont fermement enrainées varie de 63.17 à 73.80 au-dessus du plan de repère.

La ligne de demi-marée dont l'élévation est d'environ 70¾ pieds au-dessus du plan de repère, est éloignée de 450 à 500 pieds de la ligne de base.

A 1,500 pieds de cette dernière, l'élévation de la grève est d'environ 54 pieds, et se trouve de niveau avec le fond de l'entrée du canal navigable à mi-marée, tel que proposé par M. Keefer.

Le contour de l'extrême basse-marée est de 47.20 au-dessus du plan de repère, sa distance de la ligne de base étant de 2,000 à 3,000 pieds.

La partie de la grève qui est couverte de souches, de pierres et de troncs d'arbres à moitié enterrés, s'étend sur une longueur de plus d'un demi-mille du nord au sud, et sur une largeur d'au moins un demi-mille depuis le chenal de la basse-marée, en allant vers l'est ; le reste, depuis l'espace couvert de souches jusqu'au rivage, étant de l'argile bleue collante, avec une couche de vase rouge.

Le chenal à marée basse depuis l'endroit qui se trouve vis-à-vis le ruisseau Cumberland jusqu'au point où il finit au-dessus de l'embouchure de la Laplanche est aussi obstrué par des roches détachées et des galets à différents endroits. Il y a aussi des sables mouvants près de l'extrémité supérieure et le long des bancs de Minudie (*Main-à-Dieu*), sur la côte de l'ouest.

La grève vis-à-vis la crique Cumberland et celle près de l'embouchure de la Laplanche sont indiquées sur la carte générale et les diagrammes détaillés A et B ci-joints. Comme on le verra, leur position est telle que les vaisseaux qui essaieraient de monter par le bassin Cumberland depuis l'Au-Lac jusqu'à la Laplanche ou de descendre par la même route pendant la mi-marée, devront nécessairement passer auprès de ou sur quelques-unes des obstructions nombreuses qui se trouvent dans leur chemin et courir le risque de s'y heurter, surtout quand ils auront à lutter contre un fort courant de 5 à 6 milles à l'heure, et les forts vents sud-ouest qui les jetteront à la côte.

Les souches et les troncs d'arbres que l'on a remarqués sur la grève, près de l'embouchure des rivières ci-haut mentionnées, sont de sapin, d'épinette, de hêtre, de pin, d'épinette rouge et de bois dur. Ils sont dans un état de conservation parfaite, et presque aussi sain que si les arbres dont ils faisaient partie, croissaient encore, comme on le verra par quelques échantillons que j'ai recueillis sur le terrain. L'écorce est encore attachée à quelques-uns, et leurs racines sont enfouies dans du sable blanc, dur, au-dessous d'une substance noire, tourbeuse. Quelques-unes de ces racines sont encore visibles, quoiqu'elles soient inondées par l'eau de la mer, à chaque marée, avec un rapide courant de 5 à 6 milles à l'heure et quoi qu'elles soient submergées deux fois par jour, à chaque marée haute, par une profondeur d'eau variant de 12 à 16 pieds pendant les minimes marées bâtardes, et de 23 à 33 pieds pendant les grandes marées.

Dans l'exploration primitive, j'ai déterminé l'élévation et la position des grèves le long du Bassin Cumberland, depuis l'extrémité inférieure de la Pointe Boisée jusqu'au ruisseau à Sharp (Sharp's Creek) ou au-delà, sur les deux côtés du chenal, au moyen de sondages sur une série de lignes formant les rayons d'un arc de cercle embrassant la baie toute entière, le centre de l'arc étant marqué par un mat élevé dans ce but, sur le sommet du fort Cumberland. Cette année je les ai en partie vérifiés, au moyen de nivellements faits à mer basse, tel qu'indiqués sur les diagrammes et les profils plus haut mentionnés.

III.—Récifs de Barnes, a l'extrémité inférieure de la Pointe Boisée (Woody Point), Baie de Fundy.

Les nivellements et les sondages faits sur la crête de ce récif, le 11 août 1873, montrent, contrairement à l'impression générale, qu'il ne s'étend pas assez loin pour obstruer le chenal conduisant à l'entrée du canal à la pointe Au-Lac. La largeur pratiquable pour les navires tirant 15 pieds d'eau dans les plus basses eaux, est de 900 pieds, et la plus grande profondeur est de 28½ pieds ; et comme la différence entre l'eau la plus basse et l'eau basse ordinaire des grandes mers est de 28.0 pieds, on trouvera généralement cette profondeur d'eau additionnelle dans le chenal depuis "Woody Point" en montant, en outre de ce qui est indiqué par les sondages (réduits à l'extrême basse marée) marqués sur la carte.

Mais la profondeur du chenal à mer basse, sur une longueur d'environ trois quarts de

mille en bas du récif de Barnes, n'est que de 13½ à 16½ pieds, suivant la carte marine de l'Amirauté de 1861. Il est douteux que cette partie du chenal puisse être creusée à une profondeur uniforme de 16 pieds pendant les plus basses marées. C'est pourquoi le meilleur moyen à adopter dans le cas où l'on construirait un canal navigable en tout temps, serait peut-être de faire attendre les navires ayant un tirant d'eau de 15 pieds, trois quarts d'heure ou une heure avant de passer; car la mer monte près de 4 à 8 pieds pendant la première heure.

Le récif de Barnes, comme on le verra en consultant la carte d'exploration, est à 2,650 pieds plus bas que la projection supérieure de "Woody Point." La grève sur cette étendue et pour une distance d'environ 2,000 pieds en remontant la Baie de Fundy, vers le ruisseau de Snowden, se compose de grès massif, d'où l'on extrait des blocs pour les constructions du chemin de fer et les meules de moulin.

Le reste de la grève, au-dessus et en bas de "Woody Point", se compose de vase molle et collante, et de sable mouvant.

Le mouillage ordinaire pour les gros navires qui fréquentent les ports accessibles à mer haute, près du Bassin Cumberland, est en bas de la Pointe à Barnes. Les goëlettes mouillent généralement plus haut, à l'endroit appelé *le Trou des Cinq Brasses*, qui est situé à environ mi-chemin de l'entrée d'Au-Lac et de Tintamarre.

IV.—Ligne de Squire Thompson.

Cette ligne a été explorée entre les 4 et 6, 14 et 16 août. La distance depuis son intersection avec la ligne du rivage de la Baie Verte, auprès du ruisseau du moulin d'Oxley, jusqu'à son intersection avec la ligne de localisation, est de 292·93 chaînes de 100 pieds, ou 5.55 milles, dont la plus grande partie a dû être tracée à travers la forêt.

La comparaison de cette route avec la ligne de localisation prolongée jusqu'à la Pointe à Weeks, donne le résultat suivant, savoir :

Ligne de localisation viâ la vallée du bras nord-ouest de la Tidnish, et la ligne du rivage, ou depuis la pointe Au-Lac jusqu'à la Pointe à Weeks.

	Milles.
Entre le rivage de la Baie de Fundy et celui de la Baie Verte	21·38
Depuis le rivage jusqu'à 16 pieds d'eau au large, à l'eau la plus basse, Baie de Fundy.	0·85
" 16 pieds " " Baie Verte	0·90
Total	23·13

Ligne d'essai viâ la ligne de localisation dans la vallée du bras nord-ouest de la Tidnish et la ligne Squire Thompson, jusqu'à la Pointe à Weeks.

	Milles.
Entre le rivage de la Baie de Fundy et celui de la Baie Verte	20·68
Depuis le rivage jusqu'à 16 pieds d'eau au large, à l'eau la plus basse, Baie de Fundy.	0·85
" 16 pieds " " Baie Verte	0·90
Total	22·43

La comparaison précédente montre que si le tracé du canal était fait depuis le terminus d'Au-Lac, à travers la vallée de la Missiguash et le long de la ligne "Squire Thompson" jusqu'à la Pointe à Weeks, il serait sept-dixièmes de mille plus court par la vallée du bras nord-ouest, que par la ligne localisée à travers la même vallée et le long de la ligne de la côte, jusqu'au terminus des eaux profondes, ou jusqu'à une profondeur de 16 pieds à l'eau la plus basse dans la Baie Verte.

Si l'on compare la plus courte route par la ligne Squire Thompson jusqu'à la Pointe à Weeks, avec la plus courte route de la ligne localisée, aboutissant à Tidnish Head, on trouvera une différence de six-dixièmes de mille en faveur de cette dernière.

Les élévations de terrain sur la route Squire Thompson, depuis la Pointe à Weeks jus-

qu'à son intersection avec la ligne localisée sont à peu près comme suit, savoir :—

Localité.	Pieds au-dessus du plan de repère. Elévation.	Elévation moyenne.	Profondeur à creuser en pieds.
Premier mille, en partant de la Pointe à Weeks	75 to 90	84	15
Second mille, dans la vallée du ruisseau du moulin de squire Oxley	85 to 126	106	37
Troisième mille, en traversant la prairie, etc., de squire Thompson	111 to 162½	130	61
Quatrième mille, " " "	94 to 163¼	125	56
Cinquième mille, dans la vallée du ruisseau du moulin de P. Chap.	75 to 94	83	14
Sixième mille, en traversant la Tidnish jusqu'à la jonction	70 to 97	85	16

La profondeur à creuser sur les premiers six milles de cette ligne, est tellement plus grande que sur les six milles correspondants de la ligne localisée aboutissant près de Tidnish Head, comme on pourra le constater par les élévations indiquées sur la carte, que je n'ai pas jugé à propos d'examiner la nature du sol qu'on aurait a creuser. Mais il n'y a pas de doute en jugeant par la configuration du sol, qu'on aurait à creuser beaucoup dans le roc.

V.—LOCALISATION PRÉLIMINAIER FAITE PENDANT L'ÉTÉ DE 1873.

Quand l'étude préliminaire fut faite en 1870-71, je ne pus me procurer de carte exacte d'aucune partie de l'isthme ; l'étendue de pays, le nombre de baies, de rivières, de ruisseaux et de lacs à étudier, niveler, sonder et forer était si considérable, puisqu'il couvrait plus de 200 milles carrés,—et les opérations du sondage et les autres travaux, sur la Baie de Fundy et dans les fondrières, ont présenté des difficultés d'un caractère si extraordinaires, qu'il m'a été impossible pendant les 9½ mois de l'étude en question, de faire tout ce qui était nécessaire pour un tracé définitif, surtout quand on ordonnait de discontinuer les travaux avant leur entier achèvement.

J'ai toutefois recueilli assez de renseignements pour permettre à un ingénieur pratique et habile de déterminer si le canal projeté est praticable oui ou non, s'il peut être alimenté d'eau, de la manière proposée, ou autrement, et dans quelle direction on doit chercher la route la plus avantageuse.

M. Keefer, en discutant le mérite de mon étude préliminaire, paraît perdre de vue ces considérations, et ignorer que c'est l'ingénieur-en-chef, et non son adjoint, qui a reçu instruction du gouvernement de fournir au ministère des Travaux Publics, un rapport sur le canal projeté et le coût de sa construction.

La critique de cette étude ne l'a cependant pas empêché de recommander la même source d'alimentation d'eau, et à peu près la même élévation pour le bief culminant du canal, quoiqu'il n'ait pas mentionné ce fait dans son rapport.

Avec l'aide de la carte, des profils et du rapport que j'ai fournis d'abord, l'étude du tracé et les autres études faites cette année, ont été une tâche facile, et ont été exécutées dans l'espace de deux mois et demi.

Le tracé fait l'été dernier, passe sur le terrain le plus bas, et évite presque toutes les excavations dans le roc de la première ligne, ainsi que les termini dangereux et les courbes difficiles du tracé *Laplanche* de M. Keefer. C'est le meilleur tracé possible à moins que par économie, on ne veuille faire un plus grand nombre de courbes. Sa position est indiquée sur la carte par la *ligne bleue pleine.*

La partie ouest du tracé primitivement recommandé, depuis l'embouchure de l'Au-Lac jusqu'au lac aux Oies, (Goose Lake) a été déplacée du côté nord au côté sud du côteau Cumberland, dans le but de diminuer les excavations dans le roc et de réduire et de diminuer le coût du travail projeté.

Toutefois, le terminus de la ligne Au-Lac, sur la Baie de Fundy, a été conservé. Tout autre terminus pour un canal navigable en tout temps ou navigable seulement entre la haute et la mi-marée, à l'embouchure de la Missiguash ou de Laplanche, serait dangereux à cause des roches détachées, des cailloux, des souches et des sables mouvants qui se trouvent sur le passage des navires qui se rendent à ces rivières, et l'on ne pourrait le rendre accessible à la navigation pendant la basse marée, quand les besoins du commerce l'exigeront.

L'objection que l'on a faite, que le vent sud ouest souffle directement dans l'entrée du

canal n'est pas fondée, et tel n'est pas le cas. Car le vent sud-ouest frappe les jetées de l'entrée à un angle de 45 degrés. Mais, supposant qu'il y aurait quelque danger à redouter, à cause de cela, à l'écluse d'entrée, on peut facilement l'éviter en changeant légèrement sa direction ou celles des piliers, comme l'indiquent les lignes bleues pleines.

La partie centrale du tracé définitif, depuis le lac aux Oies jusqu'au marais de Lucius Chappell, sur la Tidnish, passe à peu de distance au sud-ouest de la ligne primitive, à travers la vallée du bras nord-ouest. Elle traverse la crête des versants vers la Missiguash et la Tidnish, dont le point le moins élevé est à 105½ pieds au-dessus du plan de repère des niveaux. Elle est donc relativement de 10½ et de 6¼ pieds plus basse que les sommets des sections nord et sud de la ligne préliminaire, et de 12½ pieds plus basse que la ligne de Laplanche et de la Pointe à Wecks recommandée par M. Keefer.

La ligne à travers la vallée du bras nord-ouest de la Tidnish, est environ 3,300 pieds plus courte que la partie correspondante de la *ligne bleue* à travers la vallée du petit bras ouest de la même rivière. Afin d'écarter tout doute sur les avantages respectifs des vallées du bras nord-ouest et du petit bras ouest, on a fait un tracé à travers chacune d'elles sur le terrain le plus bas qu'on a pu trouver. Leurs longueurs, élévations et forages respectifs, montrent que le tracé nord-ouest est plus avantageux que celui du petit-ouest, quant à la distance, la quantité probable de roc qu'il faudra extraire à la construction dispendieuse d'un aqueduc en siphon qu'on évitera en le choisissant. (Voyez note B.)

La partie "est" du tracé définitif, depuis le marais de Lucius Chappel jusqu'à Tidnish-Head, passe généralement au nord de la ligne préliminaire. Quelques parties de cette ligne sont dans la vallée du tronc principal de la Tidnsh que l'on se propose de détourner à différents points saillants de son lit sinueux actuel en un chenal plus droit, afin de ne pas gêner le drainage de la région le long de cette rivière, comme ce serait le cas si l'on adoptait le plan de M. Keefer d'élever la surface de la rivière à un niveau d'environ cinq pieds au-dessus des hautes mers de la Baie Verte, ou à une élévation de 82 pieds au-dessus du plan de repère.

Pour les raisons données dans mon premier rapport, il a été d'abord proposé de terminer le bief culminant du canal près du pont de la route postable de Tidnish. Il est maintenant proposé de le continuer jusqu'au rivage près de Tidnish-Head, et de traverser la Tidnish près de son embouchure, où il sera nécessaire de construire un aqueduc en siphon pour l'écoulement de l'eau de la rivière.

Le terminus "est" a déjà été décrit ; c'est le même que celui primitivement proposé, à l'exception du bassin recommandé dans mon rapport subséquent du 12 avril 1863, sur le projet d'un canal navigable entre la haute et la mi-marée.

COMPARAISON DU TRACÉ DÉFINITIF ENTRE TIDNISH ET AU-LAC À TRAVERS LA VALLÉE DE LA MISSIGUASH, AVEC LE TRACÉ DÉFINITIF DE LA LAPLANCHE.

Pendant le tracé des parties centrales et est de la première ligne, on a fait sur différents points, des mesurages pour déterminer exactement la position relative des parties correspondantes du tracé de M. Keefer, afin de les indiquer d'une manière exacte sur la carte de l'étude primitive. La nécessité de ce travail est venue de ce que le tracé indiqué sur son propre plan ne correspond pas avec le tracé sur le terrain. Les différences sont trop nombreuses pour être expliquées en détail. Qu'il suffise de dire que les intersections de sa ligne avec les différentes courbures de la Tidnish et avec les routes postales ne sont, presque nulle part, indiquées dans leur véritable position. Les endroits indiqués comme étant sur la terre ferme sont souvent dans la rivière ; et la partie inférieure de sa ligne du côté de Tidnish-Head est de quelque 300 pieds plus courte que représentée sur son plan.

Les différences que l'on a vérifiées sur les lieux, ne sont pas aussi frappantes que celles que j'ai mentionnées dans mon rapport du 12 avril dernier. J'y disais entre autres choses que la Laplanche, dans le plan de son tracé, est à différents endroits de 3,000 à 5,000 pieds en dehors de sa vraie position,—que le lac Laplanche est représentée du côté nord au lieu du côté sud de la rivière,—que Tidnish-Head est placé 1000 pieds trop au nord dans les eaux de la Baie Verte, et qu'il y a de semblables inexactitudes pour les chemins et la situation relative des terres hautes et basses.

La longueur de la ligne localisée par M. Keefer est de 20½ milles entre ses écluses

NOTE B.—Les forages sur la section de la ligne à travers la vallée du bras nord-ouest ont été faits sous la surveillance d'Alex. Munro, A.P., de Port-Elgin, N.-B.

d'entrée ; mais il n'a pas appelé l'attention au fait que la distance totale à parcourir pour un navire, d'un endroit vis-à-vis l'embouchure de l'Au-Lac jusqu'à l'entrée en eaux profondes de son terminus de la Baie Verte, près de la Pointe à Weeks, serait de 24.93 milles.

La longueur du tracé Au-Lac et Tidnish fait l'été dernier, est de 18.67 milles entre les écluses d'entrée. La distance qu'un navire aurait à parcourir par cette route, en prenant le même point de départ que pour la route de Laplanche, ou depuis une profondeur de 16 pieds aux plus basses eaux, dans la Baie de Fundy, jusqu'à la même profondeur vis-à-vis l'entrée de la Pointe à Weeks, est de 22.32 milles au lieu de 24.93 milles sur le tracé Laplanche.

Ceci montre une différence de 1.83 mille entre les écluses d'entrée, et de 2.61 milles de distance sur mer, en faveur du tracé Au-Lac et Tidnish, à travers la vallée du bras nord-ouest de la Tidnish.

Les tableaux des distances, annexés à ce rapport, montrent les longueurs comparatives du tracé établi l'été dernier et du tracé Laplanche recommandé par M. Keefer.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Le tracé dont l'adoption est maintenant recommandé, à travers la vallée de la Missiguash, n'est pas aussi favorable quant à l'approvisionnement d'eau que celui de la vallée de la rivière Au-Lac. Car la superficie de cette dernière que l'on proposait de convertir en réservoir pour alimenter le canal, est trois fois plus grande que celle de la Missiguash. (Voyez page 165 de l'appendice du rapport des Travaux Publics, 1872, texte anglais). Il n'est pas aussi avantageux non plus quant au système des cours d'eau des deux vallées, la rivière Au-Lac ne servant plus à la formation de nouveaux marais salins, tandis que la Missiguash sert à cet objet.

On peut cependant obvier à la difficulté de l'approvisionnement d'eau, en n'employant que la décharge de l'Au-Lac, depuis le barrage que je proposais de mettre à son embouchure jusqu'à l'aboideau du chemin de fer, comme réservoir. Dans ce cas on évitera la construction dispendieuse d'un pont de chemin de fer et d'un pont de route postale. Il faudrait aussi construire une digue à travers l'embouchure de la Missiguash, afin d'obtenir une capacité équivalente de réservoir pour l'eau requise, y inclus l'augmentation du volume d'eau que fournira le bief culminant du canal, à cause de sa longueur additionnelle depuis la traverse du chemin postal de Tidnish jusqu'à Tidnish-Head. Il serait nécessaire, en outre, de construire un déversoir avec rigole d'alimentation et des ouvertures que l'on pourrait fermer au besoin, après l'introduction de l'eau.

Quant à la formation des marais salins sur la Missiguash, elle sera arrêtée ou affectée par le canal, selon le niveau et le mode de la distribution de l'eau ; la compensation que l'on pourra demander à cet égard ne sera pas plus considérable et sera peut-être moindre que le montant nécessaire pour acheter les terrains dans la vallée de l'Au-Lac où ils ont une plus grande valeur que dans la vallée de la Missiguash.

Avec ces exceptions, la manière d'approvisionner le canal d'eau, et les hauteurs auxquelles on devra tenir l'eau dans les réservoirs et le canal, de même que le niveau du bief culminant de ce dernier, sont les mêmes que ceux déjà recommandés. Mais l'approvisionnement sera plus difficile à distribuer et à régler que dans la vallée de l'Au-Lac, à cause du barrage additionnel à l'embouchure de la Missiguash, et du plus grand espace qui sépare le canal du réservoir d'alimentation. Les deux barrages occasionneront des dépenses permanentes d'exploitation plus considérables ; et comme il faudra se servir de deux réservoirs éloignés l'un de l'autre au lieu d'un seul, la distribution simultanée de l'eau tenue en réserve ne pourra être effectuée simultanément, au moyen de plusieurs déservoirs, sur une longue étendue du bief culminant, comme cela pourrait se faire dans la vallée de l'Au-Lac, où la marée peut être conduite plus loin vers l'est, ou à environ 8 milles du rivage de la mer, qu'en introduisant l'eau dans la Missiguash dont l'approvisionnement d'eau ne peut être commodément obtenu qu'à la première intersection du canal avec la rivière, à environ $3\frac{1}{2}$ milles du terminus de la Baie de Fundy, et 4.20 milles de l'emplacement de la digue proposée en travers de la décharge de la rivière. L'approvisionnement venant de la partie inférieure de la rivière Au-Lac, dont j'ai déjà parlé, entrera dans le canal par la rigole d'alimentation du ruisseau à King (*King's Creek*), qui s'y relie à environ un quart de mille plus haut que l'écluse supérieure, et $2\frac{7}{10}$ milles plus bas que la tête de la rigole d'alimentation de la Missiguash.

Comme la possibilité du canal dépend surtout de la suffisance de l'approvisionnement d'eau, et si le mode que j'ai suggéré pour l'obtenir n'est pas considéré comme suffisant pour les besoins de la navigation et pour compenser ce que l'on pourrait perdre à cause des fuites, de l'évaporation et de l'absorption, ou autrement, on peut l'augmenter par différents moyens, savoir :

1o. En reliant les lacs à la source de la Missiguash avec le canal, ce qui est un travail facile, attendu que les lacs n'en sont pas éloignés ; et en faisant communiquer le canal avec le lac Long et le lac Rond, à la tête de la Laplanche. Pour cela, il faudra construire une digue à la décharge du premier, de manière à l'élever au niveau du dernier, ou de 92 à 94 pieds au dessus du plan de repère, suivant qu'on le trouvera nécessaire, et creuser une rigole d'alimentation depuis le lac Rond à travers la fondrière, pour une distance de 5,000 pieds, jusqu'à son intersection avec le canal, vis-à-vis l'extrémité ouest ou inférieure du lac Hackmatack, tel qu'indiqué sur la carte par la ligne rouge pointée.

Dans ce cas, il faudrait construire des déversoirs d'alimentation à où près de la jonction de chaque rigole d'alimentation avec le canal, de manière à garder un approvisionnement d'eau douce en réserve dans un ou plusieurs des lacs ci-haut nommés, en cas que les marées n'en fourniraient pas toujours à la hauteur voulue, surtout pendant les plus petites mers.

L'approvisionnement peut être encore augmenté, si c'est nécessaire, en créant des réservoirs dans la vallée du petit bras ouest ou du bras nord-ouest. Cela peut se faire en submergeant la partie basse des terrains entre le canal et la crête des versants, là où le terrain n'est pas propre à l'agriculture, à cause de sa nature marécageuse et de la grande difficulté de l'égoutter, tant que la Tidnish sera barrée au moulin de Doyle.

Dans le dernier cas, le minimun de l'élévation de l'eau, dans le bief culminant du canal et dans les réservoirs, serait de 85, et le maximun, de pas plus de 88 pieds, au-dessus du plan de repère, comme je l'ai déjà proposé.

Les mêmes élévations sont aussi proposées pour le canal, dans le cas où on convertirait un ou plusieurs des lacs plus haut mentionnés, en réservoirs d'eau douce.

Les lacs à la tête de la Missiguash sont nourris par plusieurs fontaines et par l'eau provenant de l'égouttage des hautes terres environnantes. Ils fournissent un approvisionnement minimum de 11.30 pieds cubes par seconde. Ceux à la tête de la Laplanche, sont surtout nourris par l'égouttage des hautes terres qui les entourent. Le lac Rond et le lac Long, de même que tous les lacs à la tête de la Laplanche, au nord et au sud du chemin Tyndal, fournissent un approvisionnement minimum de 11.54 pieds cubes par seconde. Les deux lacs nommés en dernier, ne fournissent probablement pas plus d'un tiers de cet approvisionnement.

Si l'approvisionnement d'eau douce des lacs venait à faillir, on pourrait y remédier jusqu'à un certain point en y introduisant l'excédant d'eau de la marée qui serait disponible après que le bief culminant du canal serait empli dans toute sa longueur à une hauteur de 88 pieds au-dessus du plan de repère, pourvu qu'on puisse faire monter l'eau dans ce dernier à une hauteur suffisante, sans détriment à l'égouttage ou autrement.

Comme l'assèchement et l'amélioration des fondrières autour des lacs, dépendent de la hauteur de l'eau dans ces lacs, leur niveau devrait être tenu autant que possible à une hauteur uniforme de moins de 94 pieds, dans le cas où on en ferait des réservoirs.

Si l'on demande : Pourquoi ne pas relier les lacs directement avec le canal, les réduire à la même hauteur proposé pour ce dernier, ou à 88, et par ce moyen se dispenser de digues et de déversoirs ? La réponse est que dans ce cas les lacs seraient presque vidés, lorsque le niveau du canal baisserait à sa plus petite élévation de 85, leur fond d'élévation étant de 88 pieds au-dessus du plan de repère, comme je l'ai déjà dit.

L'un ou l'autre des modes d'approvisionnement précédemment proposés, savoir :— n'employer que l'eau douce des lacs, ou établir des réservoirs dans la vallée du bras nord-ouest ou du petit bras ouest pour les remplir d'eau salée, peut être adopté sans affecter la facilité actuelle d'égoutter les marais, dont le drainage serait facilité au lieu d'être empêché, si l'on adopte les élévations proposées.

2o. La rivière Laplanche, ou une partie de la Tintamarre, comme je l'ai dit dans mon premier rapport, pourrait être convertie en réservoir, si c'était nécessaire. L'une ou l'autre pourrait être reliée facilement avec le canal.

3o. L'approvisionnement pourrait être augmenté pendant les grandissimes marées, en élevant la surface de l'eau du canal à 90 ou même à 92, niveau des hautes eaux recommandé par M. Keefer, pourvu qu'on construise des rigoles et portes d'alimentation convenables, mais dans ce cas on ne pourrait égoutter les marais et les fondrières au moyen du canal; la construction de rigoles alimentaires très dispendieuses, en dehors des terrassements du canal, avec aboideaux ou des portes d'approvisionnement et des digues, à leurs embouchures, deviendrait inévitable, et les dépenses d'entretien et d'exploitation du canal seraient augmentées considérablement et sans nécessité.

Afin de maintenir la surface de l'eau dans le bief culminant du canal, autant que possible, à une élévation uniforme entre 85 et 88, l'eau pourrait être retenue, si c'est nécessaire, à la hauteur des grandes mers ordinaires, pendant une journée ou deux à tous les quinze jours, au moyen de portes ou autrement, à l'entrée des rigoles d'alimentation, parceque leur élévation excédera rarement 89½ ou 1½ pieds au-dessus du niveau variable le plus élevé du canal que je propose de limiter ordinairement à 88. Quand les grandes marées montent plus haut que 92 ou 93 au-dessus du plan de repère, on peut en empêcher l'introduction dans le canal de la même manière. Dans le temps des grandes mers, les navires entrant de la Baie de Fundy devront descendre dans le canal.

Dans mon premier rapport, je disais que l'eau de la Baie de Fundy ne peut servir à l'approvisionnement du canal qu'à l'époque des hautes eaux, ou quand elle a atteint une hauteur de 85, parce qu'alors elle est comparativement libre et débarassée de tout sédiment.

On peut discuter l'exactitude de cet avancé parce que la formation des marais salins es produite par les dépots de la haute mer.

Quoiqu'on ne puisse nier ce fait, on peut probablement en trouver la raison dans le fait que, lorsque les eaux de la mer remontent les cours d'eau sinueux qui conduisent aux fondrières, elles deviennent vaseuses percequ'elles entrainent une partie considérable du sédiment qu'elles détachent des rives vaseuses de ces rivières pour les déposer ensuite sur les fondrières et marais avoisinants.

Que cette hypothèse soit vraie ou non, il n'y a toutefois aucun doute qu'il y aura plus ou moins de sédiment déposé dans le canal. Mais comme ce canal doit être alimenté au moyen de réservoirs, on devra donner au sédiment un temps suffisant pour se déposer dans le fond des réservoirs, avant que l'eau soit introduite dans le canal, de sorte qu'on n'a aucun obstacle sérieux à redouter de ce côté pour la navigation, surtout parce qu'on peut aisément enlever au moyen du draguage, le sédiment qui pourrait s'y déposer après la filtration de l'eau dans les réservoirs.

On trouvera dans le tableau, à l'annexe sous ce titre, de plus amples détails relativement à l'approvisionnement d'eau.

ÉCLUSES ET BASSINS.

Leur nombre dépendra de la décision qu'on prendra sur la question de savoir si on fera un canal navigable en tout temps, ou autrement, et le plus ou moins de commodités qu'on donnera aux navires. Le nombre et la chute des écluses requises pour un canal navigable en tout temps, sont indiqués dans mon premier rapport.

Leur position et leur disposition relatives sur le tracé définitif, sont presque les mêmes que celles indiquées sur la carte qui accompagnait mon premier rapport. Par cette disposition des écluses, le bief culminant du canal, comme je l'ai dit plus haut, s'étendra presque de rivage à rivage. Cette disposition des écluses fut d'abord projetée et aurait été adoptée, si on n'avait pas fait d'erreur en calculant la quantité d'excavations pour placer les écluses ailleurs, près du pont de la route postale de la rivière Tidnish, afin d'obtenir une fondation sur le roc. Cette erreur dont M. Keefer fait une mention spéciale dans son mémoire du 27 août 1872, n'a été découverte qu'après que mon rapport eut été imprimé pour l'usage de la Chambre des Communes, et j'y ai depuis attiré votre attention. Cependant, je puis à peine être tenu responsable de cette erreur ; car ces calculs ont été faits dans un temps où l'on désesperait de mes jours. Mon premier rapport a été préparé et écrit avant ma complète convalescence, car il ne m'était pas possible, dans ces circonstances, de vérifier l'exactitude de tous les estimés.

L'erreur en question, rapprochée du fait que les premiers calculs avaient été faits pour un canal navigable en tout temps, de la même étendue de section à travers la terre et le roc, et pour des écluses d'un tirant d'eau de 18 pieds, avec des bassins spacieux entre eux et des

chenaux dragués à chaque terminus de 300 pieds de largeur sur 16 pieds de profondeur à la plus basse mer, ont considérablement accru les calculs au-dessus de ce qui était indispensable pour l'époque actuelle, et cela beaucoup à l'avantage du projet de canal navigable entre la haute et la mi-marée, sur le tracé de la Laplanche et de la Pointe à Weeks, surtout parce que les estimés pour le dernier ne pourvoyaient pas au creusement, au draguage et au déblayage de terre vegétale sous la base des terrassements du canal, ni à aucune excavation dans le roc aux terminus de "Weeks' Head" et de la Laplanche.

D'après ce que je puis juger de la grève à Tidnish-Head où l'on voit du roc massif à la surface des hautes marées, il est très-probable qu'on trouvera des fondations suffisantes pour les écluses d'entrée de la Baie Verte, sur la ligne telle que tracée maintenant.

EXCAVATIONS.

La quantité probable d'excavations requises pour la construction du canal, y compris les tranchées ou nouveaux chenaux de rivière, à travers les sinuosités de la Tidnish, ainsi que les canaux d'alimentation et les fossés, sur le tracé à travers la vallée du bras nord-ouest, sera comme suit, savoir :

Pour un canal navigable à mi-marée, dont on ne projette pas de faire un canal navigable en tout temps dans la Baie de Fundy, mais accessible pendant la plus basse marée dans la Baie Verte, aux navires d'un tirant d'eau de 15 pieds, avec un pied d'eau de plus sous la quille, sur tout le parcours.

	Verges cubes.
Excavation dans la terre	14.319,753
" " le roc	44,736
Total	14,364,489

Pour un canal navigable à mi-marée, dont on projetterait de faire un canal navigable en tout temps au terminus de la Baie de Fundy, et accessible pendant la plus basse marée dans la Baie Verte, aux navires d'un tirant d'eau de 15 pieds, et 1 pied de plus pour le quillage, sur tout le parcours.

	Verges cubes.
Excavation dans la terre	14,595,898
" " le roc	44,736
Total	14,640,634

Dans les estimés de quantités précédentes, on a calculé une profondeur de 16 pieds d'eau pour la prisme du canal, avec un fond large de 100 pieds ; la pente des talus de toutes les tranchées s'élevant d'un pied à tous les deux pieds à travers la terre et d'un quart de pied par pied dans le roc.

On a tenu compte du déblayage de la terre végétale sous les terrassements, non-seulement pour les rendre imperméables, mais aussi pour empêcher les éboulements dans le lit du canal, surtout dans les fondrières. Ces fondrières, comme je l'ai déjà dit, se composent généralement d'une croûte de mousse à la surface, au-dessus d'une matière végétale semi-fluide, formant une couche qui monte et baisse avec l'eau sur laquelle, elles flottent, comme peut s'en assurer toute personne qui s'y hasarderait l'été, pendant la saison la plus sèche.

Quand on construira le canal, le drainage des fondrières qu'il traverse peut s'opérer en commençant l'excavation à travers le versant de la Missiguash et de la Tidnish ou de la vallée de la première jusqu'au bras nord-ouest ou jusqu'au petit bras ouest de la Tidnish, qui sont beaucoup plus bas, comme on le verra en référant aux élévations indiquées sur la carte.

Ce drainage une fois opéré tel que suggéré ou autrement, il n'y a pas de doute que la matière semi-fluide diminuera considérablement, probablement d'un quart ou moins, de sa présente épaisseur, qui varie de 6 à plus de 10 pieds.

Ceci ne s'applique pas seulement à la matière vaseuse qui se trouve sous les bases des terrassements du canal, mais aussi à la surface du prisme du canal, sur une longueur considérable. On devrait donc réduire en conséquence soit la quantité, soit le coût de l'excavation.

Encore une fois, quant au déblayage de terre végétale sous les terrassements à travers

les fondrières, on devrait se rappeler que la hauteur des hautes eaux dans le canal, est limitée à 88 pieds, que la surface des fondrières s'élève de 96 à 103 pieds plus ou moins, ou de 8 à 15 pieds au-dessus du niveau projeté de l'eau. Il sera donc inutile de faire plus de déblayage de terre végétale qu'il n'est nécessaire pour prévenir la perte d'eau par la couche marécageuse et empêcher la matière vaseuse d'ébouler dans le lit du canal, soit à travers les fondrières, les marécages ou ailleurs, à moins que l'élévation de la surface soit moindre que 88 pieds. Dans ce cas il faudrait nécessairement déblayer avec plus de soin les bases des terrassements; ce détail a aussi été prévu.

Ligne du Lac Rond.

Quand le tracé préliminaire depuis la rivière Au-Lac jusqu'à Tidnish Head a été suffisamment établi, j'ai exploré une ligne à travers la vallée de la Missiguash et le lac Rond vers la vallée du petit bras ouest. J'ai fait les nivellements nécessaires pour déterminer le terrain le plus bas sur la crête des versants, entre la vallée du lac Rond et celle du petit bras ouest. Les élévations sont indiquées sur la carte par les *lignes bleues pointées*.

On n'a fait aucun forage, parceque l'exploration n'a été terminée que le 7 septembre, jour fixé pour finir cette étude. A juger cependant par la configuration des côteaux le long du tracé, il est bien probable que la quantité de roc est plus considérable que sur le tracé adopté.

Le tracé du lac Rond est de 2,300 pieds=0.44 milles plus court que la ligne d'essai par la vallée du petit bras ouest; mais il est à peu près de 1,000 pieds=0.20 milles plus long que le tracé adopté par la vallée du bras nord-ouest.

D'après l'évaluation publiée dans mon dernier rapport, les écluses, les déversoirs et les ponts sont calculés comme étant construits à la même hauteur que le chemin de halage, ou à une élévation de 102 pieds au-dessus du plan de repère. D'après les calculs, l'aqueduc en siphon et le déversoir de décharge près de l'embouchure de la Tidnish, les piles et les culées du pont du chemin de fer, les écluses de la Baie Verte et celles du terminus de la Baie de Fundy, excepté la partie supérieure des écluses inférieures; seraient en maçonnerie; les tabliers des ponts sur la voie ferrée devaient être en fer. Les autres constructions étaient calculées comme étant en charpente ou en terrassements.

Outre les diagrammes et les profils déjà mentionnés, j'ai annexé à ce rapport divers états qui montrent les longueurs des différentes lignes explorées, les quantités relatives d'excavations et la longueur des jetées sur les lignes localisées, la superficie et la capacité des réservoirs, ainsi que l'élévation journalière de la marée dans la Baie de Fundy et la Baie Verte. Ces documents, avec ceux que j'ai déjà fournis, et le plan du tracé définitif qui vous est soumis avec ce rapport, vous permettront sans doute de juger du mérite respectif des différents projets pour la construction du canal de la Baie Verte.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

G. F. Baillairgé,

Sous-ingénieur en chef. T. P.

ANNEXE No. 3.

CANAL DE LA BAIE-VERTE.

CALCUL THÉORIQUE DE LA QUANTITÉ D'EAU FOURNIE PAR LES MARÉES DE LA BAIE DE FUNDY PAR DESSUS LE FAITE DES DEVERSOIRS, BASÉ SUR LES VARIATIONS DU FLUX ET DU REFLUX DE LA MER, TELLES QU'OBSERVÉES PAR M. BAILLAIRGÉ.

En supposant que la surface du canal ne doit pas être élevée au-dessus de 88, et que le volume d'eau nécessaire pour maintenir constamment ce niveau variable à une hauteur intermédiaire entre 85 et 88 doit être introduit des réservoirs Au-Lac et Missiguash dans le bief du canal, par dessus le faîte des déversoirs d'alimentation, l'eau vaseuse des marées devant demeurer quelque temps en repos dans les réservoirs pour y déposer la plus grande partie des sédiments dont elle est surchargée,—l'époque la plus favorable de chaque mois pour obtenir l'approvisionnement d'eau suffisant pour compenser la perte produite par les éclusages et autres opérations, est, d'après les observations de la marée, l'intervalle qui s'écoule entre environ la deuxième ou troisième journée après la pleine lune jusqu'à un ou deux jours avant la nouvelle lune suivante.

S'il est démontré que durant cet espace de temps l'approvisionnement d'eau de mer retenue dans les réservoirs aux niveaux proposés par M. Baillairgé, suffit amplement à toutes les exigences, il est clair que l'on ne devra pas douter de la suffisance de l'alimentation du canal.

Soit g l'accélération de la gravité, en pieds, par seconde.

h la hauteur de l'eau dans le Bassin Cumberland, au-dessus de la surface du réservoir, à toute période du haussement de la marée.

t le temps requis par la marée pour hausser h pieds au-dessus de la surface du réservoir.

H la hauteur totale, en pieds, à laquelle s'élève la marée au-dessus de la surface du réservoir durant la haute mer dans le Bassin Cumberland.

T le temps, en secondes, que met la marée à hausser h pieds au-dessus de la surface du réservoir.

r la vitesse du haussement de la marée, en pieds, par heure, au commencement de son introduction dans le réservoir.

s

t la durée de l'étale de la marée, en secondes à la haute mer.

b la largeur, en pieds, de l'ouverture à travers laquelle l'eau est admise dans le réservoir—représentant 250 pieds pour le réservoir Au-Lac, et 200 pieds pour le réservoir Missiguash.

a la superficie moyenne du réservoir, égale à 5,915,000 pieds carrés pour le réservoir Au-Lac et à 4,775,000 pieds carrés pour celui de Missiguash.

L la longueur du réservoir=9,200 pieds pour celui d'Au-Lac, et 21,800 pour celui de Missiguash.

c un coefficient indiquant le rapport de la largeur moyenne du réservoir oblong à celle de l'ouverture par laquelle l'eau doit s'introduire, avec corrections approximatives pour friction, élargissement, etc., appliquées où il est nécessaire ; pour Au-Lac=2.26, pour Missiguash=0,93.

0.54 un facteur indiquant le produit de la vitesse verticale moyenne du haussement des marées de la Baie de Fundy, en pieds, par heure, par la vitesse moyenne horizontale du courant à la surface en pieds, par seconde.

Alors nous avons les équations suivantes :

1°. Lorsque le haussement de la marée au-dessus de la surface du réservoir oblong et le courant sont tels que l'eau ne puisse arriver à l'extrémité supérieure du réservoir avant

que son entrée n'ait été fermée, le volume total d'eau fournie jusqu'au moment où la marée en est exclue est, (négligeant les corrections comparativement insignifiantes pour friction, etc.)

$$Q = v = \left\{ \tfrac{1}{2} \sqrt[4]{.474573} \cdots \sqrt[2]{2g}\, b \right\} \left\{ h^{\frac{5}{2}} \frac{2T}{5H} + H^{\frac{3}{2}} t_s \right\} + \left[0.54\, r\, b\, T \right] \left[\frac{h^2}{2} - \frac{h^3}{6H} \right] \qquad (1)$$

Cette formule n'est applicable qu'aussi longtemps que h n'excède pas la valeur numérique de la racine positive de l'équation :

$$h^{\frac{3}{2}} \left[\frac{T}{H^{\frac{1}{2}}} \sqrt[4]{.474573} \cdots \sqrt[2]{2g} \right] + h \left[\frac{0.54\, r\, T}{H} \right] = Lc \qquad (2)$$

2°. Lorsque la durée et la vitesse du courant alimentaire de la marée sont à peine suffisantes pour lui faire atteindre la tête du réservoir durant l'étale de la mer, et élever le niveau de l'eau qui s'y trouve en équilibre parfait, à une hauteur w au-dessus de l'élévation qu'avait atteinte sa surface avant l'entrée de la marée ; la valeur numérique de w est déterminée par l'équation :

$$\left\{ \tfrac{3}{2} t_s \left(H - w\right)^{\frac{1}{2}} + \frac{T}{H} \left(H - w\right)^{\frac{3}{2}} \right\} \left\{ \tfrac{1}{2} \sqrt[4]{.474573}\ \sqrt[2]{2g} \right\} + \left(H - w\right) \left[\frac{0.54 r t_s}{H} \right] + \left(H - w\right)^2 \left[\frac{0.54 r T}{H^2} \right] = Lc \qquad (3)$$

et le volume d'eau stationnaire, dans le réservoir, au-dessus de l'élévation qui vient d'être mentionnée est donné par l'équation :

$$v_2 = a\, w \qquad (4)$$

Le volume additionnel v_3 d'eau courante retenue dans le réservoir après la fermeture des portes, au commencement du reflux de la marée est donné par l'équation :

$$v_3 = b\, c \left\{ \tfrac{2}{5} \left[H - w \right]^{\frac{5}{2}} \left[\frac{T}{H^{\frac{1}{2}}} \sqrt[4]{.474573} \cdots \sqrt[2]{2g} \right] + \left[H - w \right]^3 \left[\frac{0.54\, r\, T}{3H^2} \right] \right\}; \qquad (5)$$

et le volume total d'eau reçue jusqu'au temps où le courant alimentaire est arrêté, est donné par l'équation :

$$Q = v_2 + v_3 \qquad (6)$$

3°. Lorsque le courant alimentaire créé par la marée, atteint la tête du réservoir avant que la mer soit étale

La hauteur z de l'eau en équilibre qui s'est accumulée dans le réservoir avant que la mer soit étale dans le Bassin Cumberland est déterminée par l'équation :

$$\left(H - z\right)^{\frac{3}{2}} \left[\frac{T}{H^{\frac{1}{2}}} \sqrt[4]{.474573} \cdots \sqrt[2]{2g} \right] + \left(H - z\right)^2 \left[\frac{0.54\, r\, T}{H^2} \right] = Lc\,; \qquad (7)$$

et la quantité d'eau stationnaire dans le réservoir au-dessus de l'élévation de sa surface prise avant l'entrée de la marée, est donnée par l'équation :

$$v_1 = a\, z \qquad (8)$$

La hauteur u d'une semblable nappe d'eau accumulée dans le réservoir, lorsque la mer est étale, est déterminée par l'équation :

$$\left\{ \tfrac{3}{2} t \left(H - z - u\right)^{\frac{1}{2}} + \frac{T}{H} \left(H - z - u\right)^{\frac{3}{2}} \right\} \left\{ \tfrac{1}{2} \sqrt[4]{.474573}\ \sqrt[2]{2g} \right\} + \left\{ H - z - u \right\} \left\{ \frac{0.54 r t_s}{H} \right\} + \left\{ H - z - u \right\}^2 \left\{ \frac{0.54 r T}{H^2} \right\} = Lc\,; \qquad (9)$$

et le volume correspondant d'eau stationnaire dans le réservoir est donné par l'équation :

$$v_2 = a\, u \qquad (10)$$

Le volume additionnel d'eau courante reçue dans le réservoir avant la fermeture des portes, au commencement du jusant est donné par l'équation :

$$v_3 = b\,c \left\{ \tfrac{2}{3} \left(H - z - u \right)^{\frac{5}{2}} \left[\frac{T}{H^{\frac{1}{2}}} \sqrt[4]{.474573} \cdots \sqrt[2]{2g} \right] + \left(H - z - u \right)^{3} \left\{ \frac{0.54\,r\,T}{3\,H^2} \right\} \right\} \qquad (11)$$

et le volume total fourni jusqu'au temps où le courant alimentaire est arrêté, est donné par l'équation :

$$Q = v_1 + v_2 + v_3 = a\,(z + u) + v_3 \qquad (12)$$

Si on adopte des moyens suffisants pour nous permettre d'égaliser en tout temps, la profondeur de l'eau retenue dans les réservoirs et dans le canal durant le temps qui s'écoule entre la prise d'eau d'une marée et la suivante, trois marées de quatre-vingt-dix pieds au-dessus du plan de repère de M. Baillairgé suffiront, d'après les formules ci-dessus, pour élever de trois pieds, savoir de 85 à 88, le niveau le moins élevé de l'eau du canal sur toute sa surface, de 27,000,000 de pieds carrés.

Ce fait prouve d'une manière concluante que le canal et les réservoirs peuvent être remplis entre le niveau de 85 et celui de 88 pendant une suite quelconque de minimes grandes mers qui ont lieu chaque mois vers l'époque de la pleine lune.

Procédant donc sur la donnée que le canal et les réservoirs sont remplis au maximum de leur hauteur permanente de 88 le 12 octobre 1870, à 1.35 p. m., lorsque le volume d'eau dépensé dans une demi-journée est encore moindre que la quantité alors fournie par la mer et que tout le canal ainsi que les réservoirs sont maintenus à un niveau uniforme durant le temps qui s'écoule entre deux prises d'eau à deux marées consécutives lorsque le canal fonctionne régulièrement dans toute sa capacité, savoir : au taux d'une dépense quotidienne de 2,000,000 de pieds cubes, nous obtiendrons le résultat suivant :

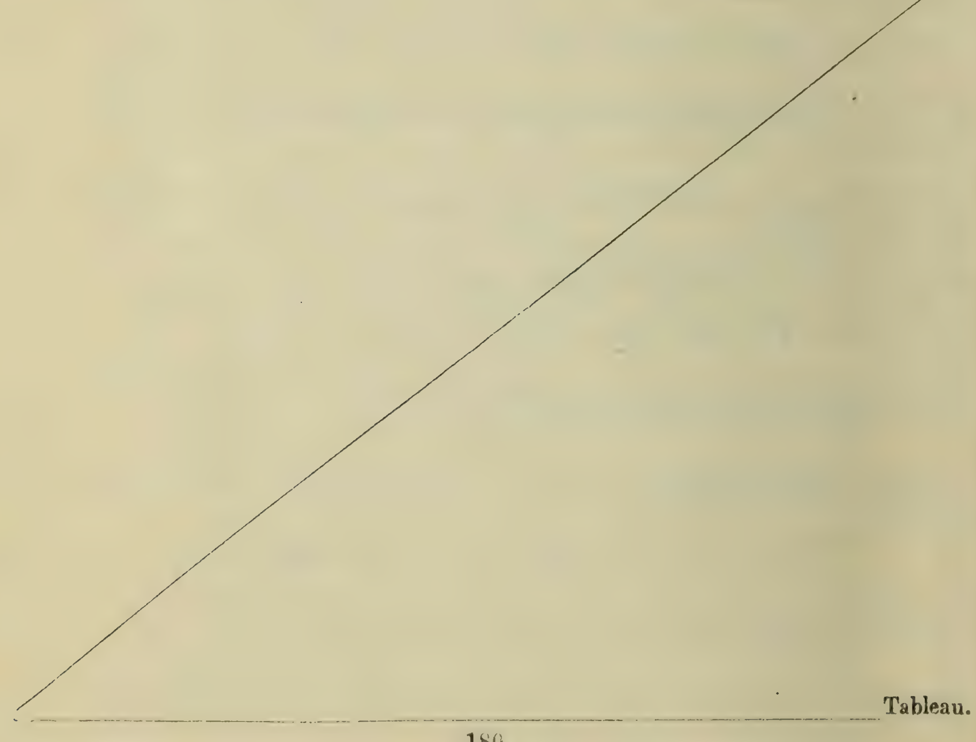


Tableau.

TABLEAU DES FLUCTUATIONS de l'alimentation par l'eau des marées de la baie de Fundy, au niveau minimun de 85 au-dessus du plan de repère, basé sur les calculs ci-dessus :

Date 1873.	Elév. de la surf. de la haute mer dans le Bassin Cumberland.	Élévation de la surface du réservoir à chaque prise d'eau de mer.	H, Haussement de la marée au-dessus de la surface des réservoirs.	r, Haussement horaire de la marée au commencement de son introduction dans les réservoirs.	T, Temps employé par la marée pour hausser H pieds au-dessus de la surface des réservoirs.	t Durée de l'étale de la marée à haute-mer.	v	v_1	v_2	v_3	Volume total d'eau fourni par chaque marée.	Volume moyen de l'excédant d'eau restant dans le canal et les réservoirs, au-dessus de 85, lorsque la marée commence à entrer, supposant la dépense semi quotidienne moyenne de 6,000,000 pieds cubes.	Volume total du surplus d'eau renfermée dans le canal et les réservoirs à la fin de chaque prise d'eau de mer.
Oct.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Sec'ndes	Sec'ndes	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.
12	89·95	88·00	1·95	4·10	2784	600	....	....	2,673,000	7,196,000	9,869,000	80,880,000	> 80,880,000
13	88·95	87·78	1·17	3·25	1980	600	3,241,000	....	....	....	3,241,000	74,880,000	78,121,000
[illegible]	88·65	87·67	0·98	3·10	2100	600	2,610,000	....	....	....	2 610,000	72,121,000	74,731,000
[illegible]	88·40	87·55	0·85	3·00	1560	600	1,761,000	....	....	....	1,761,000	68,731,000	70,492,000
14	88·10	87·39	0·71	2·75	1385	600	1,253,000	....	....	....	1,253,000	64,492,000	65,745,000
15	87·40	87·22	0·18	1·30	580	600	105,000	....	....	....	105,000	59,745,000	59,850,000
15	86·70	87·00	....	....	....	900	....	....	....	....	....	53,850,000	53,850,000
16	86·00	86·77	....	....	....	600	....	....	....	....	....	47,850,000	47,850,000
16	85·50	86·55	....	....	....	600	....	....	....	....	....	41,850,000	41,850,000
17	85·00	86·33	....	....	....	600	....	....	....	....	....	35,850,000	35,850,000
17	85·00	86·11	....	....	....	600	....	....	....	....	....	29,850,000	29,850,000
18	85·30	85·89	....	....	....	600	....	....	....	....	....	23,850,000	23,850,000
18	85·70	85·66	0·04	0·60	110	600	8,000	....	....	....	8,000	17,850,000	17,858,000
19	86·00	85·44	0·56	2·30	1380	600	870,000	....	....	....	870,000	11,858,000	12,728,000
19	86·20	85·25	0·95	3·00	1500	600	2,013,000	....	....	....	2,013,000	6,728,000	8,741,000
20	86·40	85·10	1·30	3·60	1880	600	3,714,000	....	....	....	3,714,000	2,741,000	6,455,000
20	87·10	85·02	2·08	4·20	3140	600	....	2,352,000	2,993,000	6,854,000	12,199,000	455,000	12,654,000
21	87·80	85·25	2·55	4·40	3620	900	....	4,843,000	5,099,000	6,004,000	15,946,000	6,654,000	22,600,000
21	88·80	85·62	3·18	5·40	3780	900	....	8,873,000	6,125,000	6,393,000	21,391,000	16,600,000	37,991,000
22	89·90	85·19	3·71	5·70	3920	600	....	12,187,000	7,190,000	6,731,000	26,108,000	31,991,000	58,099,000
22	90·50	86·93	3·57	5·70	3900	900	....	11,438,000	6,735,000	6,625,000	24 798,000	52,099,000	76,897,000
23	91·50	87·63	3·87	6·10	4020	600	....	13,790,000	6,574,000	7,149,000	27,513,000	70,897,000	98,410,000

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.
OTTAWA, décembre, 1873.

R. STECKEL,
Ingénieur civil.

ANNEXE No. 23.

COMMUNICATIONS AVEC LE NORD-OUEST.

FORT FRANCIS, 5 juillet, 1874.

MONSIEUR,—En vous fesant, à l'expiration d'une autre année fiscale, mon rapport sur les travaux et le tracé du chemin qui m'est confié, je désirerais appeler l'attention sur le progrès général que l'on a fait faire aux communications avec les Territoires du Nord Oouest.

Dans le principe, on y proposait un système d'améliorations graduelles qui mènerait à l'établissement d'un chemin de fer qui devait relier le lac Supérieur aux eaux navigables de l'intérieur, dont on ferait une ligne de communication continue au moyen d'écluses et de dames, à partir de son terminus au lac Shébandowan jusqu'à l'angle nord-ouest du lac des Bois; on devait plus tard relier ce dernier point au Fort-Garry au moyen d'un chemin de fer mais, dans le premier cas, il fallait d'abord établir une ligne préliminaire propre au transport des hommes et des matériaux nécessaires aux travaux de plus grande importance que l'on se proposait de faire plus tard. A peine cette ligne préliminaire était-elle commencée, qu'on s'aperçut que la nécessité de pourvoir au transport des troupes allait entraîner un changement complet dans la manière de procéder.

Il a fallu se munir de suite de bateaux et autres moyens de transport pour de fortes escouades d'hommes, sur un parcours de quatre cent cinquante milles d'un désert vierge, et dans l'été de 1870, une force militaire considérable put avec succès se rendre à Fort-Garry et en revenir. L'année suivante, aux troupes succédèrent les immigrés, et depuis lors jusqu'à ce jour, l'ouverture du chemin et le transport des voyageurs se firent simultanément.

On comprendra de suite qu'il n'était guère facile de mener de front deux services de nature si différente avec le même personnel, d'autant moins qu'il fallait pourvoir au transport des voyageurs avant que l'ouverture du chemin fut bien avancée, ou qu'on eut pu se procurer en quantité suffisante les moyens de transport nécessaires.

Cependant, les travaux d'améliorations ont été poussés avec toute la rapidité possible dans les circonstances, et les eaux, navigables de l'intérieur sont devenues depuis quelque temps accessibles du côté est du lac Supérieur, et du côté ouest à partir du Fort-Garry, au moyen de bons chemins carrossables; l'on a du établir sur ces derniers, à des intervalles convenables, des bâtisses destinées à la réception et à l'entretien des voyageurs.

On a construit des dames, et fait nombre d'autres améliorations, en sorte qu'à l'heure qu'il est la vapeur est devenu le moteur principal sur tous les lacs et rivières du chemin.

De fait, la ligne est dans cette condition qu'avec quelques autres ameliorations, telles que chemins à rails plats sur les portages, et autres moyens de transport, dont il sera traité plus tard, elle pourrait servir au transport rapide d'un nombre considérable de voyageurs et d'une grande quantité de fret, c'est-à-dire: que l'on eut un nombre suffisant d'attelages sur les chemins de terre, et un service de transport parfaitement organisé sur tout le parcours du chemin.

Mais avant de procéder aux détails, je ferai la remarque, qu'à l'époque où les travaux furent commencés, on ne pouvait pas dire qu'il y eut en opération aucune route rivale, car les chemins de fer des Etats-Unis n'allaient pas au-delà de St. Paul, qui se trouve à six cents milles du Fort-Garry, et il n'y avait encore qu'un seul petit steamer naviguant sur la Rivière Rouge. Plus tard, cependant, les chemins de fer dans le Minnesota furent poussés avec une telle vigueur que, dans l'été de 1872, d'après les renseignements que l'on m'a donnés, on comptait pas moins de huit mille hommes employés à leur construction dans la vallée de la Rivière Rouge, et malgré que ce nombre ait reçu quelque diminution depuis, il existe aujourd'hui une communication facile par chemin de fer tant de Duluth que de St. Paul, avec Moorhead, à la tête de la navigation des grandes eaux sur la Rivière Rouge.

Cette activité déployée sur les chemins de retour des Etats-Unis, démontre la nécessité d'améliorations plus étendues sur le chemin canadien si l'on veut en faire une ligne de

communication propre à s'assurer et attirer la part d'enseignement à laquelle ses avantages naturels lui donnent droit.

Laissant de côté ces observations préliminaires que vous ne trouverez pas, je me flatte, hors de place, j'en viens aux opérations de l'année écoulée, et je vais tâcher de vous donner tous les renseignements propres à faire mieux connaître les régions qui traverse le chemin.

Service du Transport.

Dans un rapport supplémentaire en date du 1er novembre dernier, tout en notant les améliorations faites durant la saison de navigation qui tirait alors à sa fin, je prenais l'occasion de rappeler combien les facilités de transport s'étaient accrues, grâce aux additions faites à l'équipement sur différentes sections du chemin. Les deux grands vapeurs, construits au Fort Francis, ainsi que les trois remorqueurs à vapeur amenés de Collingwood, et quatre larges pontées, construites sur la ligne, se trouvaient en pleine opération vers la mi-août ; et de cette date au milieu d'octobre, époque à laquelle il y eut certaines interruptions dues au mauvais temps et à la diminution de la durée des jours, les voyageurs furent expédiés en six jour de la Baie du Tonnerre à l'angle nord-ouest du lac des Bois, en la manière qui suit :

1er jour de la Baie du Tonnerre à Shébandowan.
2e do Shébandowan à Brulé.
3e do Brulé à Maligne.
4e do de Maligne aux chutes de la Chaudière.
5e do des chutes de la Chaudière au Long Sault.
9e do du Long Sault à l'Angle Nord-Ouest.

C'est là un grand progrès sur le temps qu'on employait précédemment, mais cependant, le trajet pourait se faire encore plus rapidement si l'on possédait un équipement plus complet, des chemins à lisses sur les portages, et autres accessoires d'une moindre importance comparativement et que j'ai déjà indiqués dans mes rapports précédents.

J'avais l'honneur de suggérer, dans mon rapport de l'an dernier, que dans l'apparition d'une ligne comme celle de la Rivière Rouge, une compagnie bien organisée, avec un capital suffisant, aurait bien des avantages qui ne sont pas à la portée des employés du ministère des Travaux Publics ; et je soumettais, en même temps, un estimé approxmatif dans lequel je portais le chiffre du coût annuel de l'exploitation de la ligne, pour permetre de faire face aux exigences du service, et d'attirer un mouvement et un trafic rémunératifs, à $190,000 par année.

Durant le cours de l'hiver dernier, le département demanda des soumissions, et avant l'ouverture de la navigation, MM. W. H. Carpenter et Cie, reçurent un contrat dont voici les conditions :

1ère. Les entrepreneurs devront entretenir la ligne durant la saison de la navigation (1874), de façon à pouvoir transporter sans délai, de la Baie du Tonnerre, pour l'aller et le retour, les voyageurs et le fret.

2e. Ils emploieront des ingénieurs d'expérience, et fourniront l'équipage des vapeurs et bateaux; ils auront l'usage des bâtisses appartenant au département, lesquelles ils devront remettre à l'automne ; on leur fera la part de l'usure et de la détérioration ordinaires.

3e. Ils n'emploieront les vapeurs que sur la ligne à laquelle ils sont destinés.

4e. Les voyageurs et le fret devront laisser la Baie du Tonnerre trois fois la semaine, ou tous les jours si cela est nécessaire, et aussi le Fort-Garry trois fois la semaine.

5e. Les voyageurs devront être transportés d'un bout à l'autre, dans dix ou douze jours au plus, et le fret dans quinze ou vingt jours.

6e. Les entrepreneurs se précautionneront contre tous délais résultant d'accidents à l'équipement.

7e. Des mécaniciens habiles seront attachés aux vapeurs et remorqueurs.

8e. Les bateaux porteront un équipage suffisamment nombreux, et assez de combustible pour ne pas éprouver de délai dans leur course.

9e. Ils tiendront prêtes et en bon ordre des maisons et des tentes pour les émigrants, et leur fourniront des repas à 30 centins l'un.

10e. Les liqueurs enivrantes seront strictement prohibées.

11e. Les entrepreneurs ou leurs employés ne pourrent faire la traite ou la vente des pelleteries.

12e. Les entrepreneurs feront leurs propres arrangements avec l'agent des Sauvages, pour le transport de ces derniers.

13e. Au cas où les employés se conduiraient mal vis-à-vis des Sauvages et autres personnes, ils seront de suite renvoyés.

14e. Les mesures nécessaires seront prises pour donner aux voyageurs tout le confort possible les jours du Dimanche.

15e. Le département ne s'astreint pas à parachever les travaux dans un temps donné, et les entrepreneurs ne pourront réclamer dans le cas où les travaux ne seraient pas complétés.

16e. Les entrepreneurs feront les réparations casuelles aux chemins et aux bâtisses dont ils ont l'usage, pour la somme une fois dite de $1,000.

17e. Les entrepreneurs feront transporter six bouilleurs, aujourd'hui en réparation à Dundas, de la Baie du Tonnerre à l'intérieur, et les mettant en position à leurs propres frais.

18e. Ils fourniront des couvertures convenables pour les diligences et les wagons, ainsi que les couvertes en laine nécessaires.

19e. Ils dresseront et afficheront des avis appropriés, dans les deux langues, indiquant le taux, les règlements, etc., etc.

20e. Les taux n'excédant pas les suivants, de la Baie du Tonnerre et *vice versa* : chaque voyageur $10 ; tout voyageur au-dessous de quatorze ans, $5. Les enfants au-dessous de trois ans passeront gratis. Le fret (à part les meubles de ménage et les machines), $2.00 par 100 fbs.; les meubles de ménage, au risque du propriétaire, $3.00 par 100 fbs. Toutes les machines à des taux particuliers qui seront approuvés par l'officier en charge. Les animaux, chevaux, moutons, etc., à des taux particuliers qui seront approuvés comme ci-haut. Les voyageurs et le fret intermédiaires sur terre, 5 centins par mille pour le passage. Le fret $1\frac{1}{2}$ centin par 100 fbs par mille. Par eau et pour les portages, 2 centins par mille pour le passage. Le fret $\frac{1}{2}$ centin par 100 fbs. par mille. Passage de la Baie du Tonnerre au Fort Francis ou *vice versa* $7.00

21e. Les distances telles que ci-indiquées seront prises comme le nombre de milles pour lesquels on pourra charger pour les voyageurs et le fret intermédiaires. (Suit le tableau des distances).

22e. Le contrat pourra être annulé pour cause légitime, et dans ce cas, les pertes *bonâ fide* seront payées, ou si elles rencontrent quelque contestation, elles seront référées aux arbitres du Canada.

23e. Les bateaux, machines, etc., seront sujets à l'inspection ; et s'ils offrent quelque danger ou qu'ils ne soient pas sûrs, les entrepreneurs auront à se procurer d'autres moyens d'exécuter leur service.

24e. Toutes pièces relatives au présent contrat, avant la date d'icelui, seront entièrement annullées et remplacées par les présentes. Tous les arrangements pour le chemin quant à l'entretien des bateaux, vapeurs, wagons, etc., et tous les autres articles d'équipement sujets à remise seront soumis à l'examen d'un ingénieur ou inspecteur, aux ordres duquel les entrepreneurs devront obéir.

Un bonus, ou la somme de $75,000 sera payé en six versements égaux de $12,500, le premier des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre, et le second jour de novembre de la présente année.

L'estimé dont j'ai déjà parlé, se trouvait dans un rapport publié avec le livre bleu du département, longtemps avant la signature du contrat, en sorte que les entrepreneurs se sont engagés avec la connaissance pleine et entière du coût probable de leur entreprise.

Je ferai connaître au département, de temps à autre, et à mesure que la saison s'avancera, la conduite des entrepreneurs en ce qui regarde le transport des voyageurs du fret. En attendant, je crois pouvoir dire, à en juger par les arrangements qu'ils ont pris jusqu'ici, qu'ils ne se sont pas fait une idée bien juste de la grandeur de l'entreprise dans laquelle ils se sont engagés.

La police a cheval.

L'automne dernier, époque à laquelle la ligne se fermait pour la saison, l'on reçut la nouvelle de l'approche d'un corps de police destiné aux Territoires du Nord-Ouest. Ce corps

se composait, y compris un petit détachement de troupes pour la garnison au Fort Garry, de 197 hommes.

Au moment où le dernier détachement de ce corps atteignait l'angle Nord-Ouest, l'hiver s'était déclaré avec beaucoup de rigueur, et bien que le corps de police eût fait le trajet sûrement et rapidement, la gelée avait fait suspendre forcément l'exploitation du chemin.

On comprendra facilement qu'à la fermeture de la saison, on ne peut retirer le personnel travailleur qu'après que les derniers voyageurs gagnant l'ouest ont atteint leur destination. Il faut alors commencer à démanteler la ligne, à placer les vapeurs dans leurs quartiers d'hiver, et à emmagasiner l'outillage, etc., dans les sections ouest et à diriger les équipages vers l'est, de station en station, jusqu'au débarcadère du Prince Arthur. Pour fermer la ligne, dans sa condition actuelle, avec le soin voulu, il faut y employer l'espace de huit jours.

Dans l'occasion dont il s'agit ici, les plus petits lacs se trouvaient gelés à glace dans la nuit du 28 octobre; il fallut alors employer tous les moyens de tenir les communications libres, et pour cela les remorqueurs furent blindés de fer et la charpente de leurs proues renforcée, de manière à ce qu'ils pussent se frayer forcément un passage à travers les glaces; mais, dans la nuit du 2 novembre, le thermomètre étant tombé à 6° (Farenheit) les remorqueurs durent cesser leur travail.

Il y avait, à cette époque, sur la ligne du chemin, deux cents travailleurs, sans compter les mécaniciens des vapeurs et remorqueurs, quarante attelages de chevaux, avec leurs conducteurs, et douze paires de bœufs avec leurs toucheurs.

A la suite d'efforts incessants, cette partie du corps de police qui se trouvait à l'est des chutes de la Chaudière, fut secourue à temps pour prendre passage à bord du dernier vapeur en partance pour la Baie du Tonnerre; mais les équipages des gros vapeurs, des bateaux à rames et des remorqueurs, à l'ouest, ne purent arriver qu'après que les vapeurs plus haut mentionnés se furent éloignés; quelques-uns d'entre eux, néanmoins, parvinrent jusqu'au Fort Garry, et furent expédiés chez eux par la voie de St. Paul. Les mécaniciens, dont la solde est élevée, furent expédiés aussitôt que la glace le permit, par la voie de Duluth; ce trajet exige d'abord une marche d'hiver de trois cents milles, par la voie du lac du Bois Blanc et du Vermillon, et ensuite un parcours de treize cents milles en chemin de fer. Mais on dut retenir un bon nombre des hommes, car il eût été trop dispendieux de les renvoyer chez eux après que les vapeurs eurent cessé leurs voyages.

Je mentionne ces faits pour faire voir combien il importe de ne pas envoyer de forts détachements à une époque trop avancée de la saison. Dans le cas auquel je fais allusion, il n'était pas possible, sans doute, de prévoir que la navigation se fermerait de si bonne heure; jamais encore, en effet, à la connaissance de l'homme blanc, ni même à celle des Sauvages, l'hiver n'était venu si soudainement; mais cette congélation inopinée de la voie par eau devait servir de guide, à l'avenir, pour fixer les dates sur lesquelles on pouvait se fier d'une manière à peu près sûre.

J'ajouterai qu'il a fallu encourir de grands frais pour rendre possible le passage de la police, et faire face aux difficultés créées par les glaces.

Opérations.—Hiver de 1873-74.

Les travailleurs laissés sur la route pour les raisons plus haut indiquées, furent utilement employés, durant l'hiver dernier, à l'amélioration de la navigation, à construire des bâtiments dans différentes sections, et à préparer le combustible pour les besoins de l'été actuel. Ils contribuèrent aussi à aider l'exploration du chemin de fer du Pacifique, car les derniers vapeurs de la saison amenèrent au débarcadère du Prince Arthur un nombreux parti de cette exploration, et comme la route se trouvait fermée, il eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, de gagner l'intérieur, de se procurer des approvisionnements, sans l'aide des hommes et des attelages laissés en arrière dans les conjonctures déjà décrites.

L'on voit ainsi que la gelée qui a forcé les travailleurs et les attelages de rester en arrière dans l'automne de 1873, à cause du passage de la police à cheval, n'a pas été un malheur complet, mais que cette escouade attardée s'est rendue utile à la poursuite des travaux et au progrès des opérations d'une autre branche du service public.

Digues au portage de l'Isle.

Au portage de l'Isle se trouvent trois chenaux de dimensions à peu près égales, dont deux

à l'ancien campement, et le troisième est un demi-mille plus haut, disparaissant du côté nord. On a construit une digue sur les deux premiers qui les barre complètement, et sur le troisième on a élevé une digue verticale munie d'une vanne avec fronteau et poutrelle d'arrêt pour les billots. Cette vanne est de dimension suffisante pour régler la décharge de l'eau. Afin d'inonder les rapides de la Maligne de manière à leur donner une profondeur convenable au service des remorqueurs à vapeur, il devenait très-important d'élever l'eau au portage de l'Isle jusqu'à douze pieds au-dessus de son niveau le plus bas; et les digues dont j'ai parlé ont été construites pour cet objet; mais les berges, partout ailleurs formées de rochers, sont basses en deux endroits, et le temps n'a pas permis de les boucher le printemps dernier, en sorte qu'on n'a pu obtenir que neuf pieds au-dessus des eaux basses. Cependant, jusqu'ici, le remorqueur n'a pas rencontré de difficulté notable à faire le service entre le portage de l'Isle et la Maligne; mais quand l'eau baisse, il ne peut se rendre que jusqu'à la tête du lac des Tanneurs. Quand le mouvement des affaires aura cessé à l'automne, il deviendra nécessaire de lâcher l'eau et de laisser quelque hommes pour faire les travaux requis aux endroits mentionnés, durant l'hiver suivant. La construction de ces digues a eu l'effet de faire disparaitre les embarras de l'une des plus difficiles sections de la route. Les rapides des Tanneurs qui nécessitaient précédemment un transbordement, ont été inondés. Les sections basses au-dessus du lac des Tanneurs devront aussi l'être, quand les additions mentionnées déjà auront été complétées.

Havre du Prince Arthur.

La Baie du Tonnerre est tellement encaissée qu'elle se trouve à abri de tout ressac si ce n'est de celui qui se produit dans l'aire comparativement peu considérable de la Baie elle-même. La glace n'en interdit jamais l'entrée avant la mi-décembre, et elle possède cet avantage qu'elle se trouve libre de bonne heure le printemps. D'après l'expérience acquise jusqu'ici, le havre du Prince Arthur est toujours accessible, du moment que les vaisseaux peuvent y arriver de quelque direction que ce soit.

Le havre est facile d'accès tant aux vaisseaux voiliers qu'aux vapeurs; le mouillage est bon au large, et il possède tous les avantages désirables pour y faire et prolonger des quais.

Ainsi que je le disais dans mon rapport de l'an dernier, on a construit un quai s'étendant à six cents pieds de la côte, et une aile de deux cents pieds de long. Cette aile n'est pas assez étendue pour fournir un abri suffisant, et dans les estimés soumis l'hiver dernier, j'appuyais sur la nécessité de la construction d'un brise-lames qui aurait l'effet d'abriter le havre contre les vents de l'est, en même temps qu'il servirait de coupe-glaces lors des débâcles. Le coût probable de ces constructions a été porté à $12,375.00, et cette somme fut comprise dans les allocations de la dernière session.

Route de da Baie du Tonnerre

Cette route a été entretenue en bon état durant la saison écoulée; une portion considérable en a été couverte de gravier et autrement améliorée. Les fortes pluies d'été qui sont tombées dans la région qui traverse cette route, ont rendu son entretien difficile dans les parties les plus argileuses; il faudrait de plus amples améliorations pour la rendre propre aux exigences du mouvement toujours croissant des affaires.

Sections navigables.

Les eaux navigables ont une longueur collective de trois cent dix mille, et se trouvent séparées, à des intervalles plus ou moins longs, par douze portages de peu d'étendue. La vapeur est aujourd'hui le moteur dont on se sert sur tout les sections navigables, et sur dix des portages on emploie des chevaux ou des bœufs, les deux autres portages n'étant que de simples éminences où les articles se passent de la main à la main.

A l'est du lac La Pluie il y a des petits remorqueurs avec des bateaux et des barges. Sur le lac La Pluie il y a un vapeur à aubes qui fait le service régulier. Entre le Fort Francis et le Long Sault on se sert d'un remorqueur avec des bateaux, et de là à l'Angle Nord-Ouest, on trouve un vapeur à aubes fesant le service.

Les lacs Shébandowan, Kaskabowie, des Mille Lacs et le lac Baril (les quatre premiers lacs sur la route) sont pourvus de barges pontées, une sur chaque lac; et deux vaisseaux de la même espèce sont en voie de construction au Portage Français, l'un pour les lacs Windegoos, et

l'autre pour le lac Kaogassikok. On aura besoin d'une barge pour chacune des sections navigables suivantes :—Le lac à l'Esturgeon, la rivière Maligne, le lac Nequaquon et le lac Maneukan, en tout quatre barges additionnelles. Dans les allocations de la dernière session se trouvait comprise la somme de $12,000 pour la construction de six nouveaux bacs ou remorqueurs à vapeur de la même qualité que les meilleurs déjà sur la ligne. Il en est grand besoin, car avec l'équipement dont on dispose aujourd'hui, il est difficile de soutenir les relais même dans une seule direction, et il est impossible de maintenir les communications des deux côtés. Ces lacs devraient être munis d'une hélice, avoir 38 ou 40 pieds de quille, 9 pieds 6 pouces de bau, 4 pieds 2 pouces de cale par le travers et 5 pieds à la poupe, pour permettre l'immersion de l'hélice ; demi-pontés à l'avant, avec une légère passerelle ou petit pont au-dessus de l'engin et du bouilleur, et une contre-voûte arrondie à la poupe. Le bouilleur et les machines devraient avoir les dimensions et la force que nécessitent un cylindre de dix pouces de jeu du piston et de dix pouces de diamètre.

Le transport sur les sections navigables se trouverait considérablement facilité par la construction de chemins à lisses sur les portages qui les entrecoupent; à l'heure qu'il est, il est très-difficile et coûteux de tenir des chevaux ou bœufs sur ces portages, vu qu'il faut faire venir la nourriture de ces animaux de Collingwood ou de Sarnia.

Maisons et Quais.

Il faudrait encore de nouvelles maisons pour la commodité des voyageurs, plus particulièrement à l'angle nord-ouest du Lac des Bois, au Fort Francis, aux chutes de la Chaudière, à Nequaquon, au Portage Francis et de la Maligne, ainsi que des quais pour les gros vapeurs à l'angle Nord-Ouest et au Fort Francis.

Améliorations sur la Rivière la Pluie.

Durant l'hiver dernier, on a continué les travaux de mine pour l'enlèvement des cailloux du roc du chenal de la rivière au Long Sault ; mais de nouveaux travaux sont nécessaires, et c'est vers la fin de la saison d'hiver qu'il se peuvent faire avec plus d'avantage c'est-à-dire, à l'époque des plus basses eaux. Des approvisionnements de bouche, des outils de forage, de la poudre à miner, et tous les matériaux nécessaires, pour ce travail seront amassés et déposés au Fort Francis avant la clôture de la navigation, et, on se précautionnera pour l'amélioration des deux petits rapides au-dessus des chutes en cet endroit.

Je noterai que la rivière, entre le Fort Francis et le Long Sault, ainsi que cela arrive souvent par les cours d'eau qui débouchent des grand lacs couverts de glaces, se ferme à l'automme et se trouve de nouveau libre bientôt après que le lac la Pluie se trouve complètement gelé ; et la navigation, durant ce court espace de temps comparativement, devient praticable aux bateaux à rames durant la dernière partie de l'hiver, de sorte qu'en déposant les approvisionnements au Fort Francis ils se trouveront facilement à la portée de tous les points où l'on peut en avoir besoin.

Chemin du Lac des Bois.

Le chemin a quatre-vingt-quinze milles de longueur, et s'étend de l'angle nord-ouest du Lac des Bois au Fort Garry. Les premiers soixante-cinq milles, partant du Lac des Bois et gagnant l'ouest, traversent une région basse et marécageuse, couverte, excepté dans quelques-uns des marais, d'un fret d'arbres de petite futaie. Les trente milles qui restent à franchir passent sur une plaine, dont partie est un terrain sec et partie terrain marécageux.

Durant l'été de 1873, le chemin fut bien entretenu, mais les inondations du printemps y causèrent quelques dommages à l'extrémité est de Caribou Muskeg. Le grand marais de la prairie, près de la Pointe-du-Chêne, fut inondé pendant un temps, en sorte qu'il fallait faire un détour considérable. On construisit, il y a deux ans, des levées sur les terrains bas à l'est de St. Boniface, et il serait très-avantageux que l'on en construisît de semblables sur les marais dont je viens de parler. Cependant, comme il a trois milles de traverse, les frais seraient considérables.

La Baie de l'Angle Nord-Ouest, à son extrémité occidentale, est si plate qu'il n'est pas possible à un gros navire de s'y rendre, et on est obligé d'y garder un petit remorqueur pour conduire les voyageurs au débarcadère.

Ce serait donc un avantage, ainsi que je le disais dans mes rapports précédents, de

prolonger le chemin à l'angle jusqu'à cinq milles plus bas vers la baie, ou bien encore de le pousser jusqu'à la baie du Monument, où se trouve un havre excellent et bien encaissé, avec eau profonde tout près de la côte.

Dans la prévision de la construction prochaine d'un chemin de fer à travers la contrée sise entre le Fort-Garry et le Lac des Bois, il serait bon de considérer s'il serait à propos de continuer le chemin actuel, ou bien seulement d'y faire simplement les réparations nécessaires pour le maintenir en bon état.

Explorations.

Les explorations se sont continuées de temps en temps, selon que l'occasion le requérait et durant l'hiver dernier, les lacs et les rivières que traverse le chemin ou qui y sont contiguës, furent notées sur la carte.

L'on s'était proposé, l'an dernier, de prolonger le chemin du Fort-Garry jusqu'à la baie du Monument, qui est un bras du lac des Bois, et que l'on considérait comme un endroit plus propice aux vapeurs qui veulent atteindre le débarcadère à l'Angle Nord-Ouest. Comme préparation au prolongement du chemin, l'on fit faire des sondages à la gorge du lac des Bois, et une exploration pour s'assurer lequel des chenaux serait préférable.

Cette exploration, tout en démontrant qu'il existait d'excellents chenaux pour les vaisseaux, constatait aussi le fait qu'un pont de chemin de fer pourrait être au besoin jeté, à peu de frais, sur la gorge du lac. La profondeur moyenne de l'eau n'est que de 16 pieds, les chenaux ne sont pas très-larges, et sont tellement abrités et encaissés d'îlots, qu'on ne pourrait craindre l'hiver aucune débâcle sérieuse des glaces ni l'été les atteintes du ressac.

On trouve en énorme quantité le bois et les pierres convenables aux travaux de ce genre sur quelques-unes des îles et sur certaines parties des côtes avoisinantes.

Je pourrais ajouter que les explorations faites et les renseignements recueilis concernant les travaux pratiqués à la Rivière Rouge n'ont pas peu contribué à rendre évident le fait que le terrain est de nature à se prêter à la construction d'un chemin de fer de la Baie du Tonnerre au Fort-Garry ou en ligne généralement droite ; et l'on pourrait citer les suivants parmi les avantages qu'on invoque pour ce chemin.

Il serait plus court, d'environ cinquante milles, que tous ceux que l'on pourrait choisir, et sa construction pourrait se faire aussi facilement que rapidement, en autant que la ligne actuelle de communication fournirait les moyens de transport pour les hommes, les matériaux et les approvisionnements, sur un grand nombre de points où les travaux pourraient se poursuivre simultanément.

Il traverserait une vaste région où l'on trouve en abondance le bois de service ; il toucherait à des eaux navigables inaccessibles autrement, rendant ainsi une grande étendue de pays tributaire de son mouvement d'affaires, et conduirait au développement de l'excellent district agricole de la Rivière La Pluie, lequel commence déjà à se peupler et coloniser.

Chaque section pourrait être mise en opération dès qu'elle serait terminée ; les frais actuels d'entretien du chemin de la Rivière Rouge cesseraient petit à petit à mesure que les travaux progresseraient, et de plus, si l'on chossissait le chemin pour faire partie du chemin du Pacifique, on éviterait la nécessité d'un embranchement de plusieurs milles de voie ferrée. Ce tracé n'ajouterait rien, du reste, à la longueur définitive du chemin du Pacifiqne, mais la diminuerait plutôt, car en prolongeant la ligne qui nous occupe, du Fort William jusqu'au Roc Rouge en longeant les côtes de la Baie du Tonnerre et de la Baie Noire, on aurait la route la plus courte qui pût être adoptée entre la Baie de Népigon et le Fort-Garry.

Le chemin suivrait une ligne plus au sud sur un niveau généralement plus bas, et par conséquent il passerait sous un climat plus favorable qu'aucune autre ligne explorée entre les mêmes points.

Il y a encore d'autres considérations qui militent en faveur d'un chemin de fer par cette voie, et dont l'importance est telle qu'il faut bien en tenir compte. Il fournirait à demande une quantité inépuisable de bois propre aux chemins de fer qui seront construits plus tard dans les grandes prairies de l'ouest, ainsi que les matériaux nécessaires aux établissements dont on prévoit l'érection prochaine dans ces régions sans arbres ; et à cet égard qu'il me soit permis de vous présenter les renseignements qui sont en ma possession :—

Forêt de pin du bassin de la rivière La Pluie.

Le lac des Bois sert à drainer une étendue de terre qui s'élève approximativement à trente-trois mille six cents milles carrés; ou, en d'autres termes, vingt et un millions cinq cent quatre mille acres.

On trouve naturellement sur une si vaste étendue de terre une variété très-considérable de sol, de climat, et de productions naturelles, mais je désire ici vous signaler le fait que cet immense district atteint presque les limites nord et nord-ouest de la croissance des bois de pin de la famille de ceux qui sont connus dans Ontario et Québec sous le nom de pin rouge et de pin blanc; c'est-à-dire dans la région à l'est des grandes prairies

On trouve dans ce district (qui est situé entièrement à l'ouest de la hauteur des terres) sur les cours d'eau tributaires du lac La Pluie, et en plusieurs endroits de vastes pinèdes de pin rouge et blanc dont les dimensions et la qualité le rendent très-propre aux usages auxquels on applique ordinairement ce bois. On peut voir sur la zône des terrains d'alluvion de la rivière La Pluie des pins de haute futaie, mêlés à des arbres forestiers d'autre espèce, et sur les îles du lac des Bois, et sur la terre ferme au nord et à l'est, on trouve par ci par là des masssifs assez bien fournis; mais en gagnant le nord par la voie de Winnipeg, le pin devient de plus en plus rare jusqu'au lac Winnipeg où il disparait définitivement.

A quelque distance à l'ouest du Lac des Bois on trouve des bouquets isolés de bois de pin sur les rivières Roseau et Blanche, mais à partir de là à l'ouest du versant des Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire sur un parcours d'environ mille milles, on ne pourrait trouver un seul arbre de pin. Je parle de pin rouge et blanc pour les distinguer de l'épinette et autres bois à feuilles persistantes auxquels la population du nord-ouest donne le nom de pin.

Mettant de côté les plus petits bosquets de pin, trop peu fournis et trop disséminés pour avoir d'autre valeur qu'une valeur locale, on peut regarder le lac des Bois comme étant pratiquement la vraie source d'approvisionnement, tant pour les établissements futurs des grandes prairies que pour la construction des chemins de fer.

La meilleure région pour le bois de pin, néanmoins, est située à l'est du lac des Bois dans lequel les ruisseaux qui l'égouttent déchargent leurs eaux.

J'ai attiré l'attention sur ce sujet pour démontrer que le lac des Bois mérite d'être pris sérieusement en considération quand il s'agit de projeter des lignes de communication avec les prairies de l'ouest.

Terres fertiles sur le chemin de la Rivière-Rouge.

J'ai parlé dans mes rapports précédents du district de la rivière La Pluie comme bien adapté à la colonisation, tant à cause de la fertilité du sol que de sa position avantageuse. Des terrains d'alluvion de la meilleure qualité s'étendent le long des bords de la rivière La Pluie, sur un parcours non-interrompu de soixante-quinze ou quatre-vingts milles depuis le lac La Pluie jusqu'au lac des Bois. Partout où les terres longent la rivière on trouverait à peine un acre impropre à la culture. Par intervalles se rencontrent d'anciennes clairières, en forme de parcs, faites par les Sauvages, et recouvertes en partie de chênes et d'ormes qui, bien qu'ils aient poussé et grandi naturellement, présentent néanmoins à l'œil l'apparence de plantations d'ornement. A partir de l'embouchure de la rivière La Pluie, cette belle contrée se prolonge le long de la côte sud du lac des Bois en gagnant à l'est jusqu'au Sebaskin (ou Labyrinthe) ainsi nommé des embarras inextricables des chenaux au milieu d'innombrables îlots. Dans cette étendue de quarante milles, deux rivières portant respectivement les noms de Grande Rivière au Riz sauvage et de Petite Rivière au Riz sauvage se jettent dans le lac, et sur les bords de ces rivières, en remontant quelque distance dans l'intérieur, le sol peut se comparer à celui des bords de la rivière La Pluie.

En termes généraux, on peut dire que l'étendue de terre dont je parle se trouve bornée à l'est par le bras inférieur du lac La Pluie qui pénètre sur un parcours de trente milles dans la contrée en se dirigeant vers le nord au sud par la rivière La Pluie—à l'ouest par le lac des Bois—et au nord par les Laurentides. Elle couvre l'espace pour la formation de cinquante cantons, et quoique le sol n'y soit pas également fertile partout, l'on a, néanmoins, la certitude que, sur les bords de la rivière La Pluie, sur la côte sud du lac des Bois, et sur les bords des deux rivières dont je viens de parler, sa fertilité ne saurait être surpassée. Entre autres avantages que réunit cette étendue de terre, on peut signaler celui d'être sur une longue

distance bordée par l'eau ce qui la rend facilement accessible aux colons. Ainsi la rivière La Pluie qui relie les deux plus grands lacs sur le chemin, est elle-même navigable sur un parcours de quatre-vingts milles. Vient ensuite la côte sud du lac des Bois avec ses quarante milles de navigation, puis l'on rejoint la grande et la petite rivière au Riz Sauvage qui coupe le district en deux parties à son milieu, chacune d'elles possédant probablement de quinze à vingt milles d'eaux navigables. Voici donc cent cinquante milles de navigation longeant des terrains propres et adaptés à l'établissement continu de colons. Les avantages de ces voies de communication dans un district nouveau sont évidents. Donnez au colon une chaloupe pour transporter son grain au moulin, ou pour aller chercher les matériaux de ses bâtisses, et le voilà pour longtemps indépendant des chemins de terre que l'on ne peut construire que graduellement dans les nouvelles contrées, même dans les circonstances les plus favorables.

Les forêts abondent dans tout le district, et les colons canadiens se retrouvent dans un pays semblable, à plusieurs égards, à celui qu'ils viennent de quitter et où ils sont nés ; le climat même ne diffère pas essentiellement des conditions climatériques que l'on rencontre dans les parties les plus favorisées sous ce rapport d'Ontario et de Québec. L'ancienne compagnie et ses successeurs, la compagnie de la Baie d'Hudson, ont durant plusieurs années, cultivé le blé avec succès au Fort Francis. Les Sauvages cultivent encore le maïs sur de petites fermes le long de la rivière La Pluie, et sur les îles du lac des Bois. La vigne sauvage croît en plusieurs endroits, avec vigueur et en profusion, et le raisin qu'elle produit arrive, l'automne, à une maturité parfaite. Le riz sauvage qui exige une température très-élevée y vient aussi en abondance, et, de fait, généralement parlant, la flore de cette contrée indique un climat en tout propre à la culture des céréales.

Cette zône fertile, relativement peu étendue, se trouve au cœur d'un district qui, en d'autres endroits, est impropre à l'agriculture. Mais ce fait, mis en regard des autres ressources naturelles de la contrée, serait plutôt avantageux que nuisible au colon. Au nord et à l'est s'élèvent des forêts de bois de pin que l'on s'attend à voir exploiter dans un avenir rapproché, et qui fourniront au colon un marché tout prêt pour l'écoulement de ses produits. Au commerce du bois qui doit forcément naître du besoin de planches et autres bois en général dans les prairies découvertes de l'Ouest, il est évident que l'industrie viendra bientôt s'ajouter l'industrie et ses nombreuses ramifications. Les Sauvages, tant du lac La Pluie que du lac des Bois, conservent des échantillons d'or natif et de minerai d'argent que l'on trouve, affirment-ils, en abondance en certains endroits connus d'eux, et la formation du roc est réellement telle qu'elle semble corroborer leurs avancés. Le minerai de fer se trouve en abondance dans plusieurs sections, et le charbon de fonte s'obtient facilement. On trouve également au lac des Bois un granit que les connaisseurs disent être égal pour la finesse du grain aux plus beaux échantillons importés, et la stéatite dont les Sauvages fabriquent des pipes à fumer, article précieux dans la construction des fournaises, abonde au lac La Pluie et à Sébaskin. Joignez à ces pierres une quantité illimitée de pierre à bâtir qui pourra plus tard s'utiliser dans les prairies où l'on ne voit ni arbre ni pierre. Il est important que les colons sachent qu'en s'établissant dans un district comme celui-ci, ils n'auront pas à s'astreindre à une seule et même occupation, mais qu'ils auront devant eux des travaux pour la saison d'hiver, et qu'ils peuvent se livrer à différentes branche d'industrie.

Ce que j'ai dit du district de la rivière La Pluie, peut s'appliquer, à plusieurs égards, à une étendue plus restreinte de bonnes terres dans d'autres parties de la grande route du Nord-Ouest. Sur le chemin de la Baie du Tonnerre, le gouvernement d'Ontario a récemment réservé des octrois gratuits de terres qui auront, nul doute, l'effet d'attirer les émigrants parce qu'ils trouveront un marché tout prêt pour les produits agricoles. Dans plusieurs autres endroits le long du chemin, il y a des étendues de terre plus ou moins considérables qui sont bien adaptées à la colonisation, ayant à proximité des bosquets de pin ou des terres qui renferment en toute probabilité, de riches dépôts de minerai. Dans cette contrée de rivières et de lacs, il serait oiseux de dire que le poisson est nombreux et varié.

Les terrains de la rivière La Pluie sont les seuls propres à la colonisation persistante et sur une grande échelle dans cette vaste région qui gît entre le lac Supérieur et les prairies. Ils sont entourés de districts où l'exploitation des forêts et l'exercice des différentes branches

d'industrie qui découlent du commerce du bois et des mines doit créer dans un temps le besoin de produits agricoles. Ces terres deviennent ainsi de grande valeur par suite de leur position géographique, et l'on devra peser mûrement les mesures à prendre pour en disposer sagement et judicieusement. Divisés et vendus en la manière usitée, ils seraient tout naturellement accaparés du coup par des spéculateurs, et leur colonisation partant ajournée. Probablement trouvera-t-on l'octroi gratuit des terres, tel qu'il se pratique aujourd'hui dans Ontario, le mode qui mérite le plus de considération. Le produits des ventes que l'on pourrait faire n'aurait pour le public généralement qu'une bien minime importance en regard des avantages à retirer d'établissements florissants dans ce district de grande promesse d'avenir, à mi-chemin du lac Supérieur et des prairies.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) S. J. DAWSON.

F. BRAUN, écr.,

Secrétaire du département des Travaux Publics,

Ottawa.

ANNEXE No. 24.

EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,
BUREAU DU PREMIER INGÉNIEUR.
OTTAWA, 30 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations du chemin de fer du Pacifique, jusqu'à la fin de l'année 1874.

Le rapport spécial de la poursuite du travail, en date du 26 janvier 1874, que j'eus l'honneur d'adresser à l'honorable ministre, et qui couvre, y compris les annexes, 294 pages d'écriture en tout, contenait tous les renseignements dont je disposais jusqu'à cette époque. Je le rédigeai, aussitôt que possible, après l'incendie des bureaux à Ottawa, et la destruction des dossiers et plans et documents concernant la ligne. Il était dès lors de la plus grande importance de consigner par écrit les résultats connus pendant que les détails restaient encore frais à la mémoire.

On peut dire que l'exploration du chemin de fer du Pacifique s'étend de la cité d'Ottawa à l'océan Pacifique. Comme mesure d'organisation, et d'accord avec les divisions naturelles, le territoire a été partagé en trois sections.

1. *Région Est ou Région Boisée.*

Onduleuse et parfois accidentée et raboteuse, cette section n'était pourtant pas montagneuse. Les points culminants des terrains irréguliers se trouvent aux bords des lacs Huron et Supérieur, et ne dépasseront pas 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'étend d'Ottawa à la province de Manitoba; elle est généralement couverte de bois de diverses qualités. Les parties est et sud de cette région s'égoutent par le St. Laurent, tandis que les eaux des parties ouest et nord gagnent la Baie d'Hudson par différentes issues.

Les explorations dans ce district se firent en 1871-72 avec l'intention première de toucher au lac Supérieur, de façon à rendre les eaux de ce dernier accessibles. Le tracé d'une ligne continue est demeuré sans résultat, le contour du terrain rejetant la ligne au nord du lac Népigon ; cet insuccès nécessite la liaison au lac Supérieur, et l'on fit l'exploration de deux lignes : l'une jusqu'à la Baie Népigon, et l'autre jusqu'au débarcadère du Prince Arthur. Ce tracé n'ayant pas été trouvé satisfaisant, on reprit les explorations en 1833 dans le but de trouver une route plus convenable. Six partis d'exploration s'occupèrent de ce travail durant la belle saison, et deux d'entre eux restèrent en campagne durant l'hiver de 1873-4.

	Milles.
1*a*. Passant au nord du lac Népigon, de l'angle sud-est du lac Nipissingue à Manitoba	1047
Embranchement conduisant au débarcadère du Prince Arthur....	150
Total	1197
1*b*. Passant au nord du lac Népigon	1047
Embranchement conduisant à la Roche-Rouge ou Baie de Népigon, point accessible aux vapeurs	105
Total	1152
2. Passant au sud du lac Népigon	1038
Embranchement jusqu'à la Roche-Rouge	10
Total	1048

3. Passant au sud du lac Népigon, touchant la navigation sur le lac Supérieur, au débarcadère du Prince-Arthur, sans embranchement 1102

Ces routes offrent généralement des facilités et embarras d'exploration analogues. A l'est, le lac Nipissingue atteint une élévation de 730 pieds au-dessus du niveau de la mer ; le lac Supérieur, au centre, de 598 pieds ; à l'ouest, le lac Winnipegue, de 710 pieds au-dessus du dit niveau. On traverse deux crêtes entre les lacs Nipissingue et Supérieur ; l'une 110 milles du nord-ouest du lac Nipissingue, de 1,420 pieds ; la seconde, 70 milles à l'est du lac Nipissingue, de 1400 au-dessus du niveau de la mer. Entre ces hauteurs règne un bassin d'une surface généralement unie, avec quelques accidents de terrain, et qui se trouve en moyenne de 1,000 à 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, quoiqu'en un certain endroit ce niveau s'abaisse jusqu'à 830 pieds. On traverse une troisième hauteur à l'ouest du lac Supérieur, laquelle atteint une élévation de 1,580 pieds.

Ces lignes, telles que tracées, courent en arrière de la contrée raboteuse que l'on aperçoit des côtes du lac Supérieur, excepté entre les première et deuxième crêtes déjà mentionnées, endroit auquel il est admis qu'il est de toute importance de toucher la navigation des grands lacs. C'est ici que l'on traverse la zône raboteuse, et en conséquence, l'ont peut s'attendre, sur une petite distance, à des travaux dispendieux et difficiles.

La contrée sise entre le lac Nipissingue et Ottawa passe pour favorable à la construction du chemin.

2. *Région Centrale ou des Prairies.*

La contrée, qui part de Manitoba jusqu'au flanc est des Montagnes Rocheuses, se trouve comprise dans la région des prairies. On n'a fait aucune exploration soutenue dans ce district. Si l'on en excepte, cependant, une reconnaissance générale d'après laquelle il paraîtrait qu'on ne rencontre guère de difficultés à trouver une excellente ligne de Manitoba à la Passe de la Tête Jaune, l'entrée favorite de la chaîne des Montagnes Rocheuses. La difficulté qui se présente, c'est la traversée des rivières qui coulent au fond de vallées larges et profondes, et qui devront être soumises, dans chaque cas, à un examen approfondi. A considérer la prairie dans sa physionomie générale, on peut affirmer sans crainte qu'on peut y conduire la ligne sur aucune des autres entrées de la chaîne des Montagnes Rocheuses, si l'on jugeait utile d'abandonner la Passe de la Tête Jaune pour en choisir une autre plus favorable.

Dans mon rapport si étendu, j'ai traité la question de la possibilité de se servir des rivières qui roulent au travers de cette région pour y faire voyager des vapeurs d'un faible tirant d'eau, dans le but de favoriser la colonisation. C'est là une question qui mérite d'être sérieusement étudiée.

Région occidentale ou région des montagnes.

C'est dans cette région que l'on peut s'attendre à rencontrer les plus grandes difficultés. Elle est coupée par deux grandes chaînes, les Montagnes Rocheuses mêmes, que l'on rencontre d'abord quand on vient de l'est, et par ce que l'on appelle la Chaîne des Cascades s'étendant le long de la côte du Pacifique. Entre ces chaînes, se trouve un plateau d'une moyenne de 3 ou 4 mille pieds et davantage au-dessus du niveau de la mer, et dans les limites duquel se massent des groupes de montagnes de moindre importance.

Nombre de passes coupent les Montagnes Rocheuses à des hauteurs variant de 1,000 à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La Chaîne des Cascades se dresse hardie et menaçante ; c'est ici que l'on trouve les difficultés principales.

Des explorations eurent lieu dans la région des montagnes durant 1871–2–3 et se continuent à l'heure qu'il est. L'on a tracé une route de la rivière Saskatchewan nord, traversant les rivières Pembina et McLeod, et remontant les vallées Jaspar et Calédonienne jusqu'à la passe de la Tête Jaune. De ce point, elle suivait l'un des embranchements de la rivière Fraser jusqu'à la Cache de la Tête Jaune ; de là elle gagnait, par le lac aux Canneberges (*Atocas*), la rivière au Canot et se continuait, par le lac Albreda, à travers un bassin d'eaux basses jusqu'à la rivière Thompson nord, et franchissant le bassin de cette rivière elle atteignait Kamloops définitivement. A partir de ce dernier point, elle se dirige vers le lac Nicolas pour atteindre par la vallée de Coquihalla le Fort Hope, d'où elle suit le cours du

bas de la rivière Fraser, jusqu'à *Burrard's Inlet*, près de New Westminster.

Les difficultés de ce chemin se rencontrent entre Hope et Kamloops où il faudra des pentes de 172 pieds au mille, des tunnels de longueur considérable et d'autres travaux longs et dispendieux.

L'on a fait l'examen d'une ligne déviant de cette route, suivant, à partir de Kamloops, les rivières Thompson et Fraser jusqu'à l'estuaire. Au moyen de ce détour de 165 milles, l'on n'a pas de hauts sommets à franchir, mais d'un autre côté, le terrain n'est guère favorable. Les canons des deux rivières couvrent plus d'une moitié de la distance, et nécessiteraient des travaux plus qu'ordinaires.

Une troisième ligne fut tirée depuis Howe Sound, traversant les montagnes des Cascades au moyen d'une suite d'ouvertures ou gorges, jusqu'à Lillooet et sur la rivière Fraser, et de là franchissant le plateau de la Colombie Anglaise centrale, par le Canon de Marbre et la Vallée Buonaparte, jusqu'à la rivière Thompson nord où elle rejoint la ligne première. Elle a 284 milles de long et franchit quatre sommets dont l'élévation varie de 1,610 à 3,847 pieds au-dessus du niveau de la mer, le terrain intermédiaire s'abaissant de 700 à 847 pieds.

L'on fit encore l'exploration d'une autre ligne, à partir du havre Waddington, à la tête du Bute Inlet, remontant la vallée de l'Homathco par les montagnes des Cascades jusqu'au lac Tatla; puis franchissant les plaines Chilicotin jusqu'à la rivière Fraser qu'elle traverse à 16 milles environ au-dessus du ruisseau de Sonde. Passant par le lac La Hache et le lac Canim, elle atteindrait la vallée Thompson, près de l'embouchure de la rivière à l'Eau-Claire, et s'engageant dans cette vallée, elle se prolongerait jusqu'à la cache de la Tête-Jaune. Cette ligne aurait à franchir trois sommets dont l'élévation varie de 3,117 à 3,700 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les travaux seraient considérables dans certaines sections.

La grande difficulté qu'offre cette ligne serait de remonter de l'estuaire au grand Canon, où il y aurait à surmonter une élévation de 2,285 pieds perpendiculaires sur une distance de 34 milles, dont 1,650 pieds sur un espace de 15 milles seulement. La descente du lac Canim à la vallée Thompson est aussi fort rude. On s'imaginait que cette route pourrait devenir plus facile si l'on suivait la rivière Bleue jusqu'à la rivière Thompson, mais d'après les renseignements recueillis d'un parti d'explorateurs envoyé durant l'hiver pour s'assurer du fait, donnent lieu de douter de la possibilité de toute amélioration importante.

Dans l'un de mes rapports j'attirais l'attention sur une ligne projetée entre Bute Inlet, à travers les plaines Chilicotin, et le Fort George, et sur la possibilité, à partir de ce point, de trouver une ligne soit par la cache de la Tête-Jaune, soit par la passe de la rivière à la Boucane.

Je suggérais aussi qu'il serait possible de passer par la vallée de la rivière de la Paix.

L'on fit aussi une exploration entre le havre Waddington et le défilé Seymour, pour s'assurer s'il serait possible de faire un embranchement de la ligne principale du chemin de fer qui se rendait à l'Ile de Vancouver. Dans cette dernière, on explora le terrain entre le défilé Seymour et Esquimaut, mais ce travail n'amena aucun résultat satisfaisant.

Quant à l'exploration dans son entier, j'ai l'honneur de répéter ici les conclusions qui terminaient mon rapport du mois de janvier dernier :

" 1re. Quoique les renseignements sur la zône des Montagnes Rocheuses ne soient pas " encore suffisamment complètes pour déterminer la ligne du Pacifique, on a néanmoins trouvé " plusieurs routes dont les difficultés, pour être formidables, ne sont pas insurmontables.

" 2e. Il y a des motifs raisonnables de croire que les explorations qui se poursuivent " dans la Colombie-Anglaise amèneront la découverte d'une ligne pour les Montagnes Rocheu- " ses qui devra, toute considération gardée, rencontrer plus qu'aucune de celles déjà explorées, " l'assentiment général.

" 3e. Il est maintenant hors de tout doute que si l'on considère la ligne dans son entier, " l'on a trouvé une route relativement favorable et facile entre Ottawa et la côte nord du " lac Supérieur. C'est là un résultat d'autant plus satisfaisant, que de désagréable impres- " sions s'étaient formées à l'endroit de cette partie du pays, et que, de l'avis de plusieurs " personnes, il était même impossible d'y construire un chemin de fer.

" 4e. Il sera possible de tracer la route en droite ligne de la côte nord du Lac Supérieur " à la région des prairies sans qu'il soit nécessaire d'y faire des frais extraordinaires de construc- " tion, mais qu'au contraire les pentes y seraient singulièrement adoucies surtout dans la

" direction où se porteraient les lourdes charges à transporter.

" 5e. La ligne principale d'Ottawa à Manitoba peut être tracée de manière à rendre " inutile la construction d'un embranchement pour atteindre les eaux navigables du lac " Supérieur.

" 6e. Il n'y aura aucune difficulté à trouver une route relativement facile à travers " la région des prairies ; la construction des ponts jetés sur les grandes rivières, n'entrera pas " pour une large part si l'on choisit judicieusement leur position, dans les frais de l'étendue " entière des chemins de fer.

" 7e. On pourrait se servir avec avantage des lacs, et des rivières des prairies pour fali- " citer l'introduction des colons et pour la construction du chemin de fer.

" 8e. Quant au fonctionnement du chemin de fer durant l'hiver, les grandes difficultés " se rencontreront au versant occidental des deux grandes chaînes de montagnes dans la " Colombie Anglaise ; mais, partout ailleurs le chemin de fer du Pacifique Canadien trouvera " sur son parcours une moindre quantité de neige que n'en rencontrent les chemins de fer " d'aujourd'hui.

" 9e. Le doute n'existe plus quant à la possibilité de créer une communication par che- " min de fer à travers le continent entièrement contenu dans les limites de la Puissance. " L'on peut, en effet, regarder comme certain à l'heure qu'il est, qu'on a découvert une route " possédant des facilités générales de construction, à l'exception d'une certaine section se rappro- " chant de la côte du Pacifique—cette route, si on la considère dans son entier, y comprise " la section exceptionnelle à l'instant mentionnée, offrira, à tout prendre, moins de travaux " difficiles et de constructions coûteuses qu'il n'en fallu sur plusieurs des chemins de fer qui " fonctionnent aujourd'hui dans les limites de la Puissance."

Depuis la publication du rapport de janvier, d'habiles ingénieurs ont été retenus pour continuer les explorations entre les Montagnes Rocheuses et la côte du Pacifique ; ils sont chargés, dans leurs instructions, d'examiner les sections suivantes :

De la rivière Thompson nord, *viâ* la rivière Bleue, jusqu'au lac La Hache et la rivière Fraser.

2. De la Cache de la Tête Jaune, en descendant à la vallée de la rivière Fraser, au Fort George.

3. De la Cache de la Tête Jaune, à travers la chaîne de montagnes, au lac à l'Eau Claire, et de là vers l'ouest.

4. Du Fort George, à travers les comtés de Chilicotin, au lac Tatla et à la Passe d'Homatheo.

5. De Yale, au nord, par les Canons du bras de la rivière Fraser.

6. De Yale à Burrard Inlet.

7. De l'entrée de Dean et de Gardner, par les Montagnes des Cascades, à l'intérieur de de la contrée.

8. Du Fort George à l'ouest, par la région inexplorée, à la chaîne de montagnes longeant la côte.

9. De la rivière Fraser nord, à travers la chaîne des Montagnes Rocheuses, par la passe de la rivière à la Boucane.

On a inauguré les travaux d'exploration suivants dans les prairies et les terres boisées :—

1. Le tracé du chemin de fer, des eaux du lac Supérieur à la Baie du Tonnerre, au lac Shébandowan.

2. Le tracé du chemin de fer du Portage du Rat, lac des Bois, à la Rivière Rouge.

3. Un tracé expérimental du Portage du Rat en gagnant à l'ouest.

4. Les examens de différents points de la région des lacs entre le lac Supérieur et le lac des Bois.

5. L'exploration à partir de la rivière Pic, en longeant la côte du lac Supérieur, se dirigeant à l'ouest jusqu'à la Baie Népigon.

6. L'exploration, à partir de la rivière Pic, se dirigeant vers le terminus oriental.

7. Explorations et arpentages avec les instruments, en vue des améliorations à faire aux portages entre les eaux navigables des lacs Winnipeg, Manitoba et Winnipeg, et la rivière Saskatchewan.

8. L'exploration et le tracé expérimental d'un chemin de fer entre la traverse de la Rivière Rouge et le Fort Pelly.

9. L'examen de la contrée sise entre la Baie Georgienne, à la rivière des Français, et la vallée de la rivière Ottawa à Pembrooke et Renfrew.

L'examen de la contrée sise entre la Baie Georgienne, au détroit de Parry, et la cité d'Ottawa.

Ces différents partis d'explorateurs ont été dépêchés vers le champ de leurs opérations, et leurs travaux se poursuivront avec vigueur jusqu'à la fermeture de la saison.

Il n'y a pas encore de résultats de leurs explorations à signaler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) SANDFORD FLEMING,
Ingénieur-en-chef.

F. Braun, écr.,
Sécrétaire du département des Travaux Publics.
Ottawa.

ANNEXE No. 25.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
VICTORIA, COLOMBIE BRITANNIQUE, 16 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information de l'honorable ministre des Travaux Publics, le rapport suivant que j'ai préparé sur les travaux entrepris par le ministère dans cette province durant l'année finissant au 30 juin, 1874, et qui indique le progrès fait dans chaque cas, le coût, etc.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
(Signé,) B. W. PEARSE,
Ingénieur-résidant.

F. BRAUN, écr.,
Secrétaire du ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

COLOMBIE ANGLAISE.

Edifices du Gouvernement,—Bureau de Poste,—Banque d'Epargne, etc.

Cet édifice, construit de pierre, et où se trouvent le bureau de la poste; les deux chambres de l'inspecteur; la chambre où se tient la banque d'épargne et son gérant; les deux chambres du commissaire des Sauvages; le bureau de l'auditeur; le bureau des travaux publics, deux chambres; la chambre du messager qu'il occupe la nuit, est maintenant terminé, du moins en ce qui concerne les plans et le contrat premiers.

La plupart des officiers se sont installés dans leurs nouveaux quartiers.

Le coût total de l'édifice s'est élevé à $29,449, dont $6,620.37 furent payées en 1872-73, et $22,828.63 cette année.

Hôpital de la Marine, Victoria.

Cet édifice, qui renferme dans le haut et le bas des quartiers capables de contenir 40 malades, avec les bureaux nécessaires, y compris la résidence du médecin, le hangar à bois, les cuisines, la salle d'anatomie, les bains,—est maintenant terminé, et demeure sous la garde d'un gardien temporaire, qui couche dans la bâtisse, afin de prévenir toute déprédation par les Sauvages.

Le coût total de l'édifice se distribue comme suit:—

Achat de terres aux Sauvages...........................	$500 00
Dépenses diverses, exploration, copie des plans, devis, annonces, etc......................................	226 00
Salaire du commis des travaux...........................	1,170 00
Coût de l'érection..	15,418 70
Total..................................	$17,314 70

A même cette somme furent payées en 1872–73 $182; en 1873–74, $12,095.89. Le reste est dû et payable en 1874–75, est de $5,036.81.

Enlèvement du rocher au Port des Sœurs, rivière Fraser.

Ce travail entrepris pour l'amélioration de la navigation durant les grosses eaux de l'été, eut pour résultat d'enlever, au moyen de poudre à miner, 4,254 verges cubes d'une roche dure et ignée. Commencé en décembre, 1872, il se prolongea jusqu'à la crue des eaux de la rivière le 20 avril, 1873. Il fut repris en mars, 1874, et se continua jusqu'au 6 avril, jour où j'en fis un examen attentif et soigneux. Je trouvai que les termes du contrat n'avaient pas été remplis en entier, et que la surface moyenne du rocher n'était que de 25-27 pieds au-dessous du B.M., au lieu d'être de 29-40 pieds tel que porté au devis.

Le nombre de pieds à enlever, en vertu du contrat était de.	4,254	verges cubes.
Le nombre de pieds enlevés.....................................	3,447	"
	———	"
Laissent à enlever..	807	"
Le prix du contrat était de....................................	$5,500 00	
La valeur de l'ouvrage ou prix du contrat.......................	4,446 63	
Payé à compte du contrat..	2,875 10	
Somme restant au gouvernement..................................	$1,571 53	

Les propriétaires et les pilotes des vapeurs m'ont assuré de la manière la plus positive qu'on n'a rien négligé pour arriver à améliorer la navigation de la rivière. Le peu de largeur du passage donnait à craindre qu'à l'époque des hautes eaux, où le courant devient très-rapide, le vapeur qui serait trop faible pour refouler le courant, ne fût lancé contre les rochers. Aujourd'hui, même dans les hautes eaux, il y aura de dix à douze pieds au-dessus de l'endroit où se trouvait autrefois le rocher. L'entrepreneur a déboursé (ou s'est rendu responsable) de la somme d'environ $8,000 pour faire ce travail. Le résultat ayant été pleinement satisfaisant, je prendrai encore sur moi de recommander que l'ouvrage soit accepté comme parachevé, et la somme de $1.571.6 qui lui revient à la réception de son travail, lui soit payée. Il faudrait pour cela un nouveau vote en 1874-75.

Phare du Cap Beale.

Ce phare est situé sur l'océan Pacifique, à l'entrée du détroit de Barclay.
Voici ce qu'il a coûté :

Explorations préliminaires, transport, annonces, assurance, etc.	$875 12
Salaire du commis des travaux..................................	550 00
Erection de la tour, habitation, bureaux et voie de communication de 10 pieds de largeur sur 3½ milles de longueur..................................	6,989 05
Pose de la lanterne..	499 36
Inspection..	140 00
	$8,753 53

Le contrat accompli et les travaux terminés, on s'aperçut qu'il y avait des défauts cachés dans la construction, tels que: fuites, coulages, etc. J'envoyai un agent pour les examiner, et il rapporta qu'ils étaient dus à ce que les devis n'avaient pas été rigoureusement suivis. Dès que j'eus reçu son rapport, j'écrivis au commis des travaux, M. Richard Lewis, lui demandant des explications, et lui indiquant les cas où il s'était départi des devis. Cette lettre est demeurée sans réponse. Je m'adressai ensuite aux entrepreneurs, MM. Haynard et Jenkison, et leur intimai d'avoir à réparer ces défectuosités par respect pour leur propre réputation, ce à quoi ils consentirent; et comme il se trouvait alors un charpentier employé sur le rocher par l'agent du ministère de la Marine et des Pêcheries, ils le chargèrent de faire les réparations voulues. Il le fit à leurs frais, c'est-à-dire pour la somme de $32, que je les ai déjà sommés de payer.

La lumière a été visible depuis le 1er juillet.

Amélioration du havre Victoria au moyen du draguage.

Dépenses totales pour juillet..................................		$2,073 84
Nombre de verges cubes enlevées..................	5,236	
Coût de la verge cube..		39⅗
Nombre de verges cubes enlevées *per diem*, près de..	291	
Dépenses totales pour le mois d'août...........................		2,067 24
Nombre de verges cubes enlevées..................	5,552	
Coût de la verge cube..		39⅓
Nombre de verges cubes enlevées *per diem*, près de...	264	

Dépenses totales pour septembre.................................. 2,602 21
Nombre de verges cubes enlevées jusqu'au 23......2,924
Coût de la verge cube.. 89
Nombre de verges cubes enlevées *per diem*............279

Les grosses réparations aux ras de carène et aux machines, suspension des travaux le 23, expliqueront le pauvre résultat de ce mois.

Le tableau suivant indique le coût du draguage, depuis le commencement des travaux :—

Mois.	Enlevé par jour	Coût de la verge cube.
		$ cts.
Mars	109 verges cubes	1 36
Avril	130	1 08
Mai	196	0 57
Juin	239	0 52
Juillet	291	0 39 $\frac{3}{5}$
Août	264	0 37¼
Septembre	279	0 89
Moyenne.	2,154	$0 74 $\frac{1}{7}$

Le 23 septembre, on mit les hommes à défaire les machines et à préparer les vaisseaux pour leur mouillage. Les opérations se réduisirent exclusivement à l'enlèvement de la pointe nord de la longue tenu qui se trouve à l'entrée du havre, dans le but de donner une largeur plus étendue en cet endroit, et d'en redresser l'entrée.

Les gros vaisseaux éprouvent de grandes difficultés, même par une brise légère, à faire le détour abrupt qui se trouve ici.

En comparant les résultats des travaux aux frais de leur construction, il faut bien observer que, vu le prix élevé payé pour un remorqueur à vapeur, il en coûta virtuellement $379 de plus par mois pour le touage de la boue au large, ($1\frac{1}{2}$ mille) que pour la tirer du fond et la déposer dans les bacs amarrés au remorqueur.

L'année qui vient de s'écouler a été tout particulièrement favorable,en ce qui concerne l'entretien des câbles submergés, aucun accident, de quelque nature que ce soit, ne leur étant arrivé; la portion de la ligne de terre est en bon état ; cependant on a trouvé qu'il serait nécessaire de se procurer de nouveaux isoloirs de construction et de perfection plus modernes que ceux en usage aujourd'hui dans le voisinage de Swinomish. On a fait la commande de ces nouveaux isoloirs, et leur coût total n'excèdera pas $750. A part quelques ruptures, il n'y a pas eu de réparations à faire à la ligne de terre de cette année. Du 1er juillet 1873, au 30 juin 1874, les dépense totales se sont élevées à $26,972.11. Dans cette somme se trouve comprise celle de $5232.11 due pour les mois de mai et de juin de l'année fiscale précédente, mais non celle qui est dûe pour les mois de mai et de juin 1874—le chiffre pour le mois de mai s'élevant à $2,238.58 et pour le mois de juin à une somme à-peu-près égale. Il n'est pas possible de réunir tous les comptes de la ligne et de les faire examiner et auditer par les surintendants en moins d'environ cinq ou six semaines.

Voici le tableau de la recette de chaque mois :—

1873.

Juillet	$930 12
Août	911 89
Septembre	842 12
Octobre	969 29
Novembre	986 73
Décembre	873 26

1874.

Janvier	657 71
Février	790 62
Mars	578 62
Avril	822 19
	8,263 45
Mai (non réglé jusqu'à ce jour)	1,125 62
Juin (évalué à)	1,000 00
Recette totale de l'année	$10,389 07

La recette totale rentrée pour l'année finissant le 30 juin, 1873, a été de $8,608.87—indiquant une augmentation de $1,780.20 pour l'année présente. Les déboursés excèderont la recette d'eviron $20,533.04.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) B. W. PEARSE.

ANNEXE No. 26.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

HAVRES, CHEMIN DE FER ET DESCRIPTION GÉNÉRALE.

CHARLOTTETOWN, I. du P. E.,
29 octobre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport général suivant sur l'Ile du Prince-Edouard et sur les travaux publics maintenant en voie de construction dans cette province.

La forme de l'île, qui est séparée de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick par le détroit de Northumberland, présente l'aspect d'un croissant irrégulier et concave vers le nord. Sa longueur, mesurée depuis le cap Nord au cap Est en passant par le centre du croissant, est d'environ 150 milles. L'île est profondément coupée en plusieurs endroits par de grandes baies et par des golfes, et a une largeur variant de quatre à trente milles.

HAVRES.

Comme il prévaut une certaine opinion, qui d'après un examen superficiel de la carte pourrait paraître juste, qu'aucune partie de l'Ile du Prince-Edouard n'est éloignée de plus de huit ou dix milles des eaux navigables, il ne serait peut-être pas mauvais de faire voir, au moyen d'une courte description des différents havres, quelles facilités ils offrent réellement pour le chargement des produits et les exigences du trafic ordinaire.

La grande baie entre le cap Nord et la pointe Est est large d'environ 105 milles sur une profondeur de vingt-cinq. Les flots se précipitent avec force des deux extrémités de l'île vers le rivage, pour se rencontrer au nord de la baie St. Pierre. Cette espèce particulière de courants a peut-être coupé la côte dans la forme qu'elle affecte aujourd'hui. Le fond est de roc et il n'y a de mouillage qu'à l'entrée de ces havres où le sable présente un fond de tenue précaire. Tous les havres qui ouvrent sur cette baie ont un caractère de ressemblance; ils présentent des entrées étroites entre des bancs de sable, pendant qu'on rencontre au-delà des amas de sable d'une approche dangereuse, sur lesquels la mer se brise avec violence dans le gros temps en ne laissant apercevoir aucun chenal. Les navires qui sont surpris en dedans d'une ligne entre les pointes Nord et Est par une tempête de vent de nord-est sont presque inévitablement jetés à la côte, et comme ces tempêtes éclatent quelquefois d'une manière soudaine et qu'elles sévissent généralement dans la saison d'automne, époque où les chargements de produits sont en voie de se faire, les havres, sur la côte nord, quoique précieux comme stations de pêche, n'offrent guère de sécurité comme débouchés pour le trafic de l'île.

A l'exception de la baie de Cascumpec et de Richmond, ils ne sont pas navigables pour aucun navire de grande dimension. La baie de Cascumpec a une profondeur de 9 à 10 pieds sur la barre à l'eau basse, profondeur qui se trouve augmentée de deux à trois pieds, par l'effet de la marée. Le havre offre un excellent refuge et est beaucoup fréquenté par les bateaux pêcheurs. La baie de Richmond est séparée du golfe par une succession de bancs de sable. Elle a de trois à six milles de large et s'étend dans les terres jusqu'à une profondeur de près de douze milles, pendant que son extrémité sud-est est à quatre milles en-deçà du havre de Bedèque. Elle possède plusieurs criques et anses, dont quelques-unes sont navigables pour les gros navires, mais qui toutes sont accessibles aux bateaux pêcheurs et aux petites goëlettes. Le havre Malpèque, à l'entrée est de la baie de Richmond, offre seize pieds d'eau sur la barre à l'eau basse, avec une profondeur et une étendue à l'intérieur suffisante pour toute espèce de bâtiments.

Les havres Tignish, New London, Rustico, Covehead, Tracadie, Sauvage et St. Pierre sont navigables seulement pour les goëlettes qui font le cabotage. Le havre de Tignish s'est trouvé considérablement amélioré par la construction d'un brise-lame. Avant la construction

de ce brise-lame, les tempêtes de vent du nord-est amoncelaient un banc de sable à l'embouchure de la rivière, et ne laissaient qu'un pied d'eau environ de profondeur, tandis qu'il y a aujourd'hui une profondeur uniforme de huit pieds. A l'ouest du havre St. Pierre, outre les anses dont il a été question, il y en a un grand nombre de plus petites, qui offrent un refuge aux bateaux pêcheurs, mais entre St. Pierre et la Pointe Est, distance de près de quarante milles, on ne peut trouver aucun havre d'aucune espèce.

Les principaux havres sur la côte est de l'île sont ceux de Georgetown et de Murray. Celui de Georgetown, situé au confluent des rivières Montagne et Brudenell, est l'un des plus beaux havres du golfe St. Laurent. Il est d'une étendue considérable, bien abrité et a une profondeur d'eau suffisante pour les grand bâtiments. Il est libre de glace l'automne pendant plusieurs semaines de plus que ne sont les autres havres du golfe, et généralement il est ouvert plus à bonne heure le printemps, ce qui fait qu'il est devenu très avantageux pour les chargements qui s'expédient lorsque la saison est avancée. L'un des objets que l'on eu en vue en construisant le chemin de fer, dont Georgetown est l'une des gares de tête, est de donner à toutes les parties de l'île accès à des communications par eau le plus longtemps possible pendant l'année. La rivière de la Montagne est navigable pour les gros navires sur un distance de quatre milles, et la rivière Brudenell sur une distance de deux milles au-dessus de Georgetown. Le rivière Cardigan, qui se jette dans la baie Cardigan près de Georgetown, est navigable pour des bâtiments de grandeur ordinaire jusqu'au pont, 6 milles au-dessus de son embouchure.

Le havre de Murray est spacieux et assez profond à l'intérieur. L'entrée de ce havre est obstruée par un banc de sable, qui n'a qu'une profondeur de dix pieds à l'eau basse et qu'il est impossible de passer, vu la grosse mer qui vient s'y briser pendant les tempêtes qui soufflent de l'est.

Les baies de Souris, de Rollo, Fortune, de la Petite Rivière et de la Grande Rivière ne sont accessibles qu'aux goëlettes qui font le cabotage, quoique l'on construise dans chacune de ces baies de gros bâtiments que l'on met à flot, quand ils n'ont pas de chargement. Le havre de la Grande Rivière est très-spacieux et profond à l'intérieur, et s'il n'y avait pas à son embouchure un bas-fond causé par un banc de sable, ce serait un havre superbe. Le havre de Souris est important comme station de pêche, vu qu'il s'y trouve la gare de tête du chemin de fer et qu'il est la place principale de déchargement des produits de la partie la plus reculée à l'est de l'île. Le havre est formé par un brise lame long et composé de broussailles et de pierre à l'embouchure de la rivière Souris. Il serait nécessaire d'encourir certaines dépenses pour adapter ce lieu aux exigences d'un trafic plus étendu, mais on ne saurait localiser les travaux ni en préciser l'étendue sans faire le relèvement de toute la baie de Colville.

La côte ouest depuis le Cap Nord jusqu'à la Pointe Ouest est une chaîne continue de falaises formés de pierre à sablon avec quelques rares grèves sablonneuses et quelques petits étangs peu profonds où des bateaux sans ponts peuvent trouver un abri. De petits bâtiments, qui font le cabotage, mouillent à quelque distance du rivage et prennent à bord des cargaisons lorsqu'il fait beau, mais il n'y a pas de havre digne de ce nom sur la côte dans un parcours de 100 milles depuis Cascumpec jusqu'à Summerside.

Summerside, sur la côte sud, a un excellent havre. A l'eau basse on trouve à l'entrée du havre une profondeur de 16 pieds, qui se trouvent accrus par la marée de 5 à 7 pieds, ce qui donne une profondeur suffisante pour les grands bâtiments. Pendant la saison de la navigation, les bateaux à vapeur font le service trois fois par semaine entre Charlottetown, Summerside et la Pointe du Chêne, Nouveau-Brunswick, endroit où ils font correspondance avec le chemin de fer Intercolonial. La construction des bâtiments s'y poursuit sur une grande échelle et au point de vue du trafic en général et de l'importance de ses affaires Summerside vient après la ville de Charlottetown, avec laquelle il menace de rivaliser quelque jour. La population de Summerside est d'environ deux mille habitants. Charlottetown, la capitale de l'île, ville dont la population est d'environ 7,000 âmes, est située au confluent des trois rivières Hillsborough, York et Elliot. Son havre est spacieux, profond, bien abrité, et reconnu par l'amiral Bayfield comme étant sous tous les rapports l'un des plus beaux ports du monde. Les grands bâtiments peuvent remonter la rivière Elliot sur une distance de 4 à 5 milles, et les petits, sur une distance de 9 à 10 milles. La rivière York est navigable pour les goëlettes jusqu'au pont de l'île du Peuplier, distance d'environ trois milles. La rivière

Hillsborough est navigable pour des navires de toutes dimensions sur un parcours de près de 9 milles, et pour les petits bâtiments jusqu'au pont de la Montagne de Stewart, distance de 16 milles. Des bateaux à vapeur font le service régulièrement entre Charlottetown et cette dernière localité, où il se construit beaucoup de bâtiments. Pendant l'été il y a correspondance trois fois par semaine au moyen de bateaux à vapeur avec le chemin de fer Intercolonial à Pictou, Nouvelle-Ecosse, et la Pointe du Chêne, Nouveau-Brunswick. Une ligne de paquebots à vapeur fait le voyage de Boston une fois par semaine en touchant à Halifax. Les bateaux de la ligne des Ports du Golfe, de Québec et de Montréal y arrêtent une fois par quinze jours.

Les havres de Tryon, Crapaud, Pinette et des îsles de Wood sont de petits havres sur la côte du sud. Orwell, qui donne sur la baie de Hillsborough, est un excellent havre, bien que le chenal en soit étroit. Il y a une profondeur de 14 pieds d'eau sur la barre, profondeur qui se trouve augmentée de huit pieds par la marée ; ce havre est bien abrité et possède un mouillage dans 5 brasses d'eau au confluent des rivières Orwell et Vernon. Orwell et Pinette sont les principaux lieux d'embarquement pour une grande et fertile section du pays, qui ne bénéficiera en aucune façon de la ligne de chemin de fer en voie de construction. De petits bateaux à vapeur font le service entre Charlottetown et Orwell et Crapaud trois fois par semaine. D'après la description précédente on peut voir que les seuls havres navigables pour des navires d'un tonnage ordinairement employés dans le commerce d'exportation en pays étrangers, sont ceux de Charlottetown et de Summerside au sud, celui de Georgetown à l'est, et la baie de Cascumpec et de Richmond sur la côte nord. Quelques-uns des petits havres sont susceptibles d'améliorations pour les fins de la navigation. Le gouvernement provincial fait construire un dragueur à vapeur qui une fois terminé et lorsqu'on en aura remboursé le prix de revient, $22,000, deviendra la propriété du Canada. La machine est de la plus grande force et réunit les perfectionnements les plus modernes, et l'on a pris tous les soins pour en faire une machine excellente et supérieure.

Le rapport suivant fait voir le nombre et le tonnage des bâtiments qui sont entrés et qui ont été acquittés aux différents ports pendant l'année 1871 :

Noms des ports.	Entrés.		Acquittés.	
	No.	Tonnage.	No.	Tonnage.
Cascumpec	47	2,251	45	2,899
Malpèque	15	1,713	15	2,348
New London	25	757	44	1,500
Rustico	15	741	11	601
St. Pierre	6	224	7	459
Baie de Colville (Souris.)	43	1,796	47	2,332
Grande Rivière	28	917	27	842
Georgetown	247	31,504	251	33,319
Port de Murray	20	1,239	35	1,611
Pinette	25	613	26	600
Baie de Orwell	25	958	27	1,167
Charlottetown	1,088	218,912	1,036	214,972
Crapaud	56	1,727	57	1,790
Bedéque (Summerside.)	197	8,949	218	10,665
Total	1,837	272,301	1,846	275,105

Aspect général.

L'île est divisée par des baies et des rivières en trois péninsules.

La péninsule ouest, située à l'ouest de Summerside et de Ste. Eléonore, présente quelques légères ondulations de terrain, dont la plus élevée n'excède pas 200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une bonne partie du terrain à l'intérieur est de qualité médiocre, peu habitée et entrecoupée de marais et de plaines stériles, mais tout autour des côtes la terre est

bonne et couverte de nombreux établissements, dont quelques-uns sur le côté ouest ne le cèdent en rien à ceux du reste de l'île

La région de centre, entre Summerside et la rivière Hillsborough, est la plus populeuse, et à tout considérer, la partie la plus fertile de l'île. La surface en est très-accidentée ; quelques-unes des élévations atteignent une hauteur de quatre à cinq cents pieds, tandis que les dépressions intermédiaires descendent à une profondeur variant de 50 à 100 pieds. Il n'existe pas de chaînes de montagnes proprement dites, mais le pays est entrecoupé en tous sens par des ravins et des vallées. La terre est toute bonne à cultiver ; une partie considérable est défrichée et certains endroits sont dans un état de culture très avancé.

La partie comprise dans la péninsule de l'est est moins accidentée. Le terrain est généralement bon, mais on y rencontre quelques étendues de qualité inférieure et quelques endroits stériles. Une étendue considérable de terrain dans les parties nord et est de cette division est inculte. Certaines sections, cependant, principalement la section élevée du centre, à l'est de la tête de la Baie St. Pierre, est de la plus grande fertilité en apparence.

Les chemins dans le voisinage de Charlottetown, sur environ trois milles dans chaque direction, ont été macadamisés à grands frais; la pierre a été importée et cassée par des machines à vapeur. Les chemins, dans les parties rurales, bien qu'excellents en été, lorsqu'ils ont été amollis par les pluies d'automne, sont bientôt coupés d'ornières profondes et de trous, vu la nature du sol et l'absence de quelque matière propre à les durcir Pendant quelque temps au printemps ils sont presque impraticables. Vu le mauvais état des chemins l'automne et l'éloignement de plusieurs parties de l'île de quelque bon port d'embarquement, on a éprouvé jusqu'à présent de très-grandes difficultés à transporter au marché les produits de certains districts.

CHEMIN DE FER.

Pour remédier à cet état de choses, la législature de l'île, pendant la session de 1871, passa un acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis Cascumpec jusqu'à Georgetown. Le 23 mai on demanda par avis publics des soumissions, et le 8 septembre de la même année M. Collingwood Schreiber obtint le contrat pour la construction et l'équipement de la ligne à raison de $13,845.66 par mille.

On donna les travaux à faire en bloc aux entrepreneurs, sans leur fournir de relèvements, plans ou renseignements autres qu'un aperçu général aussi juste qu'il était possible de le donner d'après une exploration faite à la hâte, et conforme aux désirs bien connus du gouvernement quant à ce qui regardait le passage de la ligne à certains points désignés. On fit, cependant, une spécification générale aussi complète que possible.

On reconnut à l'ingénieur du gouvernement le droit de faire le partage de la somme totale entre les différents items mentionnés dans le cédule, et on laissa au gouvernement tous les autres pouvoirs nécessaires pour éviter autant que possible toutes les objections dont ce mode de donner les travaux à l'entreprise était susceptible.

L'acte statuait que la moyenne du prix de revient par mille ne devrait pas excéder £5,000, argent courant de l'île du Prince-Édouard, ($16,222), et les ingénieurs au service du gouvernement firent des relèvements préliminaires suffisants pour leur permettre de définir la ligne d'une manière générale afin de la faire passer aux endroits qui pourraient offrir plus de facilités au trafic de l'île, sans toutefois excéder, dans la moyenne du prix de revient, le maximum de la somme à dépenser fixé par la loi. On laissa à l'entrepreneur les détails de la localisation mais sous la réserve qu'aucune courbe n'aurait moins de 600 pieds de rayon, qu'aucune pente n'aurait moins de 50 pieds par mille, et que la localisation finale de la ligne devrait être approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil avant qu'on ne commençât à établir le niveau du chemin. Au moyen de ces précautions on obvia sagement à tout rallongement de la ligne propre à occasionner des travaux considérables, on s'assura un chemin qui, dans l'opinion du gouvernement, pût donner les plus grandes facilités au public et l'on partagea le montant total du contrat de manière à garder en réserve une somme suffisante pour parachever le dernier ouvrage. Le chemin de fer qui commence à Cascumpec, traverse dans la direction ouest le centre de l'île, se tenant à peu près à égale distance des deux côtés de l'île jusqu'à M[illegible] et passe à [illegible] Summerside.

Cette partie de la ligne entre [illegible] n'offre pas de particularités qui méritent mention spéciale. La ligne qui est droite en général ne présente guère de courbes que celles qui

sont nécessaires pour opérer les changements de direction nécessaire. La longueur totale de la voie est de 55¼ milles, dont 153 milles sont droits et 91 en ligne courbe.

En partant de Summerside la ligne court 8½ milles à l'est jusqu'à Kensington, et ensuite 5¼ milles au sud jusqu'à Freetown, qui sont ceux des points fixés par le gouvernement. La ligne en général s'avance dans la direction sud-est jusqu'à un point 5 milles au nord de Charlottetown en laissant Freetown, d'où se dirige au sud un embranchement jusqu'à cette ville, pendant que la ligne principale continue à l'est jusqu'au mont Stewart, qui est la tête de la navigation sur la rivière Hillsborough. La localisation de cette partie centrale de la ligne présentait beaucoup de difficultés. Vu le peu de consistance des différentes couches dont le sol est formé, toutes les rivières et ruisseaux, aussitôt après avoir laissé leurs sources, se sont creusé un lit jusqu'au niveau de la mer, donnant ainsi naissance à des vallées larges et profondes qui s'étendent dans toutes les directions par l'action des cours d'eau tributaires. Ainsi il n'existe pas de versants réguliers de collines que l'on peut suivre, mais la ligne du chemin de fer pour ne pas entraîner de travaux que l'on considérerait comme extraordinairement considérables sur aucune ligne est obligé de contourner la tête des vallées, et en même temps d'atteindre des hauteurs considérables en traversant les sommets principaux de ces collines. A partir de Summerside la ligne atteint une altitude de 165 pieds en arrivant au sommet de Kensington et ensuite s'abaisse jusqu'à 116 pieds sur un parcours de 1⅔ mille dans la vallée de la rivière Wilmot. Elle s'élève ensuite de 260 pieds dans une distance de neuf milles et parvient à une hauteur de 201 pieds au-dessus du niveau de la mer sur le sommet situé entre les sources des rivières Dunk et Hunter. Elle descend ensuite jusqu'à 236 pieds sur un parcours de 1½ mille dans la vallée de la rivière Hunter, et dans les sept autres milles et trois-quarts suivants elle s'élève encore jusqu'à 307 pieds au-dessus du niveau de la mer à la station de Wiltshire Nord à la hauteur des plateaux où les rivières Wheatty et West ou Elliot prennent leurs sources. Le gouvernement a fait explorer d'autres routes, et le pays a été suffisamment étudié pour prouver qu'on ne pouvait trouver aucune autre route que celle-là qui fût praticable entre Freetown et Wiltshire. De ce dernier endroit la ligne descend par une voie quelque peu détournée jusqu'à 292 pieds dans la vallée de la rivière du nord, qu'elle traverse à une hauteur de 15 pieds au-dessus des plus hautes eaux, en s'élevant de nouveau à la jonction de l'embranchement de Charlottown à une hauteur de 115 pieds au-dessus du niveau de la mer. La ligne suit ensuite nécessairement le terrain élevé entre les cours d'eau qui se jettent au nord dans le golfe et les tributaires de la rivière Hillsborough jusqu'au delà de la tête de la baie de Tracadie d'où elle descend à la traverse de la rivière Hillsborough, où elle s'élève de neuf pieds au-dessus des plus hautes eaux. Malgré tous les soins apportés à la localisation du chemin, l'ouvrage dans la division du centre est tellement considérable que si les travaux plus faciles dans les sections est et ouest ne diminuaient point la moyenne générale du prix de revient, il est douteux qu'aucun entrepreneur eût été capable d'accepter le contrat à un prix tel qu'établi par l'acte.

Depuis le mont Stewart jusqu'à Georgetown, distance de 228 milles, le chemin avance au sud-est généralement en ligne droite. Cette division traverse une section du pays ordinairement onduleuse, et la principale difficulté consiste à passer sur le sommet de l'élévation entre les rivières Morrell et Cardigan. Le point le plus élevé de cette partie de la ligne est 190 pieds au-dessus du niveau de la mer.

En décembre 1872, le prolongement de la ligne depuis Alberton jusqu'à Tignish, et depuis le mont Stewart jusqu'à Souris, ont été donnés à l'entreprise.

Le prolongement ouest, long de 13 milles, court dans une direction nord-ouest depuis Alberton jusqu'au centre de l'île, et ensuite nord-ouest en droite ligne jusqu'à Tignish. Le prolongement est, qui commence au mont Stewart, se dirige à l'est, jusqu'à ce qu'il vienne toucher au rivage de la baie St. Pierre à l'embouchure de la rivière Morrell. Longeant la rive sud de la baie, jusqu'à [illegible] ½ milles, la ligne s'élève de 180 pieds sur la partie élevée au centre de l'île, et se dirige à l'est jusqu'à un point éloigné de 4 milles au nord de Souris, où elle se trouve à [illegible] pieds au-dessus du niveau de la mer et d'où elle descend jusqu'à [illegible]. La localisation de ces prolongements présente les mêmes difficultés, [illegible] des mêmes causes que celles dont il a déjà été question [illegible] principale. Le mode de donner ces contrats était néanmoins différent de celui adopté pour donner à l'entreprise la ligne principale. Ce

sont les ingénieurs du gouvernement qui ont fait la localisation finale de la ligne. Des tracés complets de la ligne et de toutes les constructions ont été exhibées, et l'on a donné à faire les différentes sortes d'ouvrage aux entrepreneurs, qui étaient tenus d'entreprendre la construction et l'équipement du chemin pour une somme ronde, tout en joignant à leurs soumissions une liste des prix auxquels ils entreprendraient de faire les différentes sortes d'ouvrage. On a donné à Messieurs Schreiber et Burpee les contrats pour la construction de ces deux lignes de prolongement, à raison de $14,840 par mille.

Le montant total des contrats maintenant accordés s'élève à $2,806,535. Il convient d'ajouter à ce montant les sommes que le gouvernement doit payer pour dommages aux propriétaires de terrain, dommages dont on ne peut aujourd'hui préciser le chiffre exact, le coût des travaux faits par les ingénieurs et autres dépenses extra, ainsi que les frais de construction et d'installation des ateliers, et une somme peu considérable pour les extras à payer aux entrepreneurs, vu les changements apportés dans la localisation de la ligne par ordre du gouvernement Le nivellement et la plus grande partie des ouvrages de maçonnerie de toute la ligne, y compris les prolongements, seront terminés avant la fin de 1873. Les entrepreneurs exécutent bien et fidèlement leurs contrats, et poussent les travaux avec une grande activité, de sorte qu'il n'y a aucune raison de douter que la ligne ne s'achève et ne soit ouverte au trafic vers le commencement de septembre 1874, époque déterminée par les contrats. La division entre Charlottetown et Summerside s'ouvrira le printemps prochain

La largeur du chemin est de trois pieds six pouces. La largeur de la base de la chaussée qu'on fait est de douze pieds ; dans les tranchées pratiquées dans le sol, elle est de 16 pieds, et de douze pieds dans celles qui sont pratiquées dans le roc. La terre est légère, s'enlève facilement et elle demeure bien en place, lorsqu'on l'emploie dans les chemins ; elle se ressent à peine des effets de la gelée et n'a point de tendance à se convertir en pâte fangeuse, "slurry." Quelques-uns des talus construits dans les endroits les plus favorables lors de la construction de la ligne sont déjà recouverts de verdure. A l'intérieur de l'île, principalement sur le plateau élevé entre Charlottetown et Summerside, on rencontre dans chaque tranchée, à quatre ou cinq pieds au-dessous de la surface du sol, un roc tendre et stratifié. Ce roc s'enlève facilement, sans qu'il soit besoin, dans bien des cas, de recourir à la poudre pour le faire sauter, et servira d'excellent ballast.

Les ponts généralement ne sont pas considérables, vu que les cours d'eau, pour la raison déjà indiquée, sont presque tous traversés près de leurs sources. Le pont sur la rivière Hillsborough, au mont Stewart, et celui sur la rivière Morrell, sur le chemin de prolongement est ont chacun 100 pieds d'arche, et ceux sur les rivières Marie et Midgell, 50 pieds ; aucun des autres ponts n'excède 30 pieds d'arche.

Les culées des ponts sont dans la plupart des cas construits en pierre ; dans les endroits où la rareté de la pierre a obligé de recourir aux tréteaux en bois, les ponts reposent sur des piliers de pierre seulement. Les superstructures sont dans tous les cas faites en bois ; les ponts de 50 et de 100 pieds d'arche se composent de liens de Howe, et ceux de moindre dimension, de poutrelles ordinaires avec entraits et lisses horizontales.

La pierre à sablon de l'île, quoique d'une couleur un peu trop foncée et d'un grain trop grossier pour les ouvrages d'ornementation, fournit néanmoins d'excellents et solides matériaux pour des constructions telles que les ponts et les ponceaux. Elle se taille facilement lorsqu'on vient de l'extraire de la carrière, mais elle devient très dure en demeurant exposée à l'action atmosphérique. Les meilleures carrières se trouvent à l'intérieur entre Wiltshire Nord et Freetown, et la pierre y est d'une couleur moins foncée et d'une dureté plus uniforme. Tous les ponceaux sont en pierre, et les ouvrages en maçonnerie, bien qu'on les considère comme des ouvrages de troisième classe, peuvent cependant soutenir avantageusement la comparaison avec la plupart des ouvrages de deuxième classe. La maçonnerie des ponts est également excellente.

Les lisses sont de fer de la coupe à "champignon" (T pattern), modèle de Sandbrig, et elles pèsent 40 livres par verge linéaire. Elles ont été fabriquées conformément à une spécification donnée et sous la surveillance d'un inspecteur, qui accordait un certificat pour chaque chargement qu'on expédiait. Elles sont posées sur des traverses longues de sept pieds et cinq pouces d'épaisseur, équarries sur les faces sur une largeur de huit à dix pouces, et sont au nombre de 2,300 par chaque mille. Les bois employés sont le pin, le cèdre, l'épinette rouge,

la pruche, l'épinette blanche et le frêne. Les ferrures des lisses pèsent 13 livres, et consistent en deux éclisses de 18 pouces de long et de ⅝ de pouce d'épaisseur, fixés à l'aide de quatre boulons de ¾ de pouce de diamètre. Le ballast se compose ou de pierre à sablon cassée ou de gros sable mélangé avec du gravier de pierre à sablon.

Les bâtiments des stations sont en bois, à l'exception de la remise des locomotives à Charlottetown.

Ils sont comme suit :

A Charlottetown :—Une salle d'attente pour les voyageurs de 25 pieds sur 40 avec un abri de 200 pieds de long, qui couvre la voie et la plate-forme. Une remise (en brique) pour les locomotives de 140 pieds de diamètre, contenant 14 fosses à visiter.—Une remise pour le fret de 22 pieds sur 150. Une remise pour les wagons de 60 pieds sur 210. Une remise pour le charbon de 80 pieds sur 20.

A Tignish, Alberton, Summerside, Georgetown et Souris :—Une salle d'attente pour les voyageurs de 20 pieds sur 32, avec un abri qui couvre la voie et la plate-forme de 136 pieds de long. Une remise pour le fret de 100 pieds sur 22. Une remise pour les locomotives de 90 sur 40. Une remise pour les wagons de 90 pieds sur 30. Un abri pour le charbon de 80 pieds sur 20.

Au chemin d'O'Leary, à Port Hill, Willington, Kensington à la rivière Hunter, à Wiltshire Nord, à la jonction Royalty, au mont Stewart, à Cardigan, Morrell, St. Pierre et au chemin de Souris Est, il y a des bâtiments de station de 42 sur 22, contenant une salle d'attente, un bureau pour la vente des billets et un compartiment pour le fret.

Outre ces bâtiments il y a 45 stations intermédiaires, comprenant une plate-forme longue de 100 pieds avec un abri pour les voyageurs.

Il y a tous les vingt ou vingt-cinq milles des dépôts de charbon, et à tous les dix ou douze milles des réservoirs pour le service de l'eau. Il y a une plateforme tournante dans chaque remise pour les locomotives. Les ateliers aux réparations ne sont pas inclus dans les contrats, et il reste à pourvoir à leur construction.

Le matériel roulant, quand il sera au complet, comprendra :—

- 14 locomotives,
- 14 wagons à voyageurs de première classe,
- 9 wagons à voyageurs et à bagage de deuxième classe,
- 5 wagons-poste et fumoirs,
- 125 wagons couverts pour le fret,
- 43 wagons plate-forme pour le fret.
- 4 chasse-neige et chasse-soirs.

Dix de ces locomotives sont des locomotives-tenders. Six sont à cylindres de 10 pouces sur 15 avec deux paires de roues-motrices, et pèsent environ 20 tonneaux lorsqu'elles sont équipées. Les quatre autres sont pourvues de tenders séparés. Elles pèsent 16 tonnes, non compris les tenders, et sont à cylindres de douze pouces sur 18 avec deux paires de roues-motrices. Les locomotives-tenders ont été fabriquées en Angleterre ; les autres sont en voie de se fabriquer aux ateliers de locomotives de Baldwin, à Philadelphie.

Les wagons pour le transport des voyageurs pèsent environ 16,000 livres chacun.

Les wagons de première classe ont 34 pieds et six pouces de long sur 7 pieds et quatre pouces de large à l'intérieur, et contiennent chacun 40 voyageurs. Les siéges sont disposés par trois de front ; il y en a un d'un côté et deux de l'autre. Cette disposition des siéges donne à chaque voyageur un espace d'un pied et neuf pouces (autant que dans un wagon sur chemin de fer à voie large), ce qui laisse une allée de deux pieds.

Les wagons de deuxième classe ont les mêmes dimensions que les waggons de première classe, mais ne peuvent contenir que 30 voyageurs, vu que le compartiment au bagage occupe un espace de quinze pieds de long. Les siéges sont doubles de chaque côté. L'allée à un pied et huit pouces de large, ce qui laisse un espace d'un pied et cinq pouces pour chaque voyageur. Les wagons-poste contiennent un fumoir de sept pieds et quatre pouces sur 1[illegible] pieds, un compartiment pour exprès de 5 pieds et quatre pouces sur 5 pieds et huit pouces et un autre pour la poste de 5 pieds et huit pouces sur 10 pieds ; quant à l'espace qui reste, il se trouve occupé par les passages, etc.

Les wagons couverts pour le fret pèsent 10,500 lbs. chacun et ont 23 pieds et six pouces de long sur 7 pieds et 4 pouces de large à l'intérieur.

Les wagons-plateformes pèsent 10,000 lbs. chacun et ont 24 pieds de long sur huit pieds de large sur le plancher.

Les roues ont deux pieds de diamètre, les essieux $3\frac{1}{8}$ pouces de diamètre aux fusées et 4 pouces à leur épaulement. On porte le maximum de la charge que peut contenir un wagon couvert à 15,000, et le maximum de la charge d'un wagon plateforme à 16,000 lbs.

Tous les wagons sont en voie de construction dans les ateliers de l'entrepreneur à Charlottetown.

On doit adopter certaines mesures pour la pose d'une ligne télégraphique le long du chemin de fer.

Circulation probable.

Tout en cherchant à faire l'évaluation de la circulation probable de ce chemin de fer, nous croyons qu'il serait intéressant de présenter quelques considérations sur les produits et les ressources de la province.

La superficie totale de l'île est portée à 1,365,400 acres, dont 445,103 acres sont désignés comme "terre arable." La population, d'après le recensement de 1871, comptait 94,021 habitants, ou 44 habitants par mille carré. Lorsque les lignes, qui sont maintenant données à l'entreprise, seront achevées, il y aura 200 milles de chemin d'ouverts à la circulation dans l'île, et comparée aux autres provinces, l'Ile du Prince-Edouard figurera comme suit:

——	Habitants par mille carré.	Milles de chemin de fer.	Mille carré pour chaque mille de chemin de fer.	Habitants pour chaque mille de chemin de fer.
Ontario	13	....	....	....
Quebec	6	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	21	3,100	121	1,124
Nouveau-Brunswick	11	....	....	....
Ile du Prince-Edouard	44	200	$10\frac{2}{3}$	472

Le bétail et les principaux produits agricoles en 1871 consistaient en:

Nombre de chevaux		25,329
"	bêtes à cornes	62,984
"	moutons	147,364
"	porcs	52,514
Minots de blé		269,392
"	sarrasin	75,109
"	orge	176,441
"	avoine	3,128,576
Minots de pommes de terre		3,375,726
"	navets	395,358
"	blé d'Inde	2,411
Livres de lin		27,282
"	beurre	981,939
"	fromage	155,524
Tonnes de foin		68,349

Le poids des articles ci-dessus peut être évalué à 300,000 tonnes, dont 125,000 tonnes représentaient les produits des districts, qui doivent alimenter la circulation de ce chemin de fer. Le poids total des produits agricoles exportés à été de 60,000 tonnes, dont 25,000 auraient été probablement transportées par cette ligne.

Les pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard sont les plus riches du golfe. Les petits havres présentent des stations de pêche avantageuse, mais, bien que les habitants se livrent à la pêche sur le bord de la mer sur un assez grande échelle, la pêche du maquereau, néan-

moins, est principalement exploitée par les bâtiments américains dont les équipages toutefois se composent souvent en grande partie de marins embarqués pour la saison de la pêche au Cap-Breton et dans les ports de la côte sud est de la Nouvelle-Ecosse.

Les produits des pêcheries, avec les quantités exportées en 1870, donnaient les résultats suivants :—

Barils de maquereau, salé........	16,047	Exportées	14,095
" harengs et d'anchois, salés.....	16,831	"	4,548
Quintaux de morue et de merluche, salés.	15,649	"	9,036
Gallons d'huile de poisson, préparée....	11,662	"	1,210
Livres de merluche, noues, salée	12,552	"	5,500
" d'autres poissons, de conserve....	6,711		
Barils d'huîtres.........		"	11,104

Il n'est pas probable qu'on puisse transporter par le chemin de fer aucune quantité bien considérable de ces produits, vu que presque tout le poisson s'expédie des ports près desquels on le prend.

Le commerce de bois ne saurait être non plus bien considérable. Il y a dans l'île nombre de petits moulins à scie (311), qui préparent assez de bois pour suffire aux demandes dans leur voisinage respectif, mais il n'est pas probable qu'on en transporte une grande quantité par cette ligne. La valeur du bois exporté en 1870 fut d'environ $16,000, et celle du bois importé, de $75,000 environ.

Les autres produits fabriqués en 1870 étaient :—

Verges d'étoffe..	579,288
Livres de cuir..	297,031
Livres de tabac.......................	69,399
Barils de chaux..................	56,787
Nombre de briques	1,556,245
Nombre de barils de poisson.........	56,788

En 1871, le Dr. Dawson et le Dr. Harrington firent une exploration géologique de l'île, et obtinrent les résultats suivants :—

On ne découvrit nulle part aucuns minerais métalliques en quantité suffisante pour que leur exploitation fût profitable au public. Quant à la houille, le Dr. Dawson dit "que tout considéré on peut conclure que les probabilités démontrent décidément qu'on ne saurait découvrir aucune couche de houille considérable à une profondeur telle qu'on pût en commencer immédiatement l'exploitation."

La tourbe existe en grande quantité dans plusieurs endroits. Le Dr. Harrington évalue comme suit la quantité et la valeur des trois principaux gisements de tourbe :

La tourbière de l'Ile Lennox.........	20,200	tonneaux	$80,800 00
La tourbière de Squirrel Creek......	500,000	"	2,000,000 00
La tourbière de Black Bank.........	1,777,248	"	7,108,992, 00
	2,297,448	tonneaux	$9,189,792 00

On prétend qu'il existe un autre gîsement de tourbe sur l'île Grover, dans la baie de Richmond.

Le résultat des expériences comparatives que l'on a faites de cette tourbe et de celle du Canada, a démontré que la qualité de cette première est excellente, surtout de celle que l'on trouve à "Black Bank," vu que les gîsements sont situés près du rivage, et qu'ils doivent être, en effet, constamment nettoyés par l'action des eaux de la mer ; ces gîsements sont d'un accès facile et peuvent indubitablement fournir une quantité considérable de bon combustible.

Relativement à l'approvisionnement de combustible nécessaire pour le chemin de fer, je puis faire remarquer que l'on peut livrer le charbon des mines de Pictou à Charlottetown, Summerside ou Georgetown à raison de $4.00 la tonne environ. Considérant qu'une tonne de charbon vaut, comme combustible, deux tonnes de tourbe, il n'y aurait pas d'économie à se servir de la tourbe, hormis qu'on pût l'acheter à Cascumpec ou à Summerside à raison de

$2.00 la tonne. Le bois de construction qui reste sur l'île est d'une trop grande valeur pour d'autres objets pour qu'il soit permis de l'employer comme combustible.

Le climat de l'Ile du Prince-Edouard est à peu près semblable à celui des autres provinces maritimes, mais l'été y est plus froid en conséquence des vents qui soufflent de la mer. L'île a de plus le grand avantage de ne pas être incommodée par ces brouillards qui s'élèvent de la mer et qui règnent sur les côtes du Maine, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. La fraîcheur et la salubrité de l'atmosphère, avec la limpidité des eaux du golfe et de magnifiques grèves de sable, favorisent admirablement sur les rivages de cette île l'établissement de bains de mer. La surface accidentée du pays, avec les collines et les vallées qui s'y succèdent sans interruption, et les terres qui sont dans un état de culture très-avancé, présente à l'intérieur de l'Ile les paysages les plus magnifiques. Tous ces avantages, une fois bien connus du public, auront sans aucun doute, l'effet d'amener par le bateau à vapeur un grand nombre de touristes. Pendant l'hiver la circulation sur le chemin de fer ne sera alimentée que par le commerce local.

Il n'existe pas de données sur lesquelles on puisse faire l'évaluation de la circulation probable des voyageurs, à moins qu'on ne la compare à celle des autres lignes dans les provinces maritimes. Prenant pour base de nos calculs les résultats de cette comparaison, on a droit de présumer que 200,000 voyageurs seront transportés par le chemin de fer dans l'espace d'une année, parcourant en moyenne une distance de 25 milles, et payant en moyenne deux cts. par mille, déduction faite d'une réduction raisonnable sur les taux réguliers pour les billets de retour. Les calculs ci-dessus représenteraient une recette totale pour les 200,000 voyageurs à 50 centins chacun, de $100,000.00.

Le trafic du fret peut être évalué comme suit :—

	Tonnes.
Exportation du district du chemin de fer	25,000
Proportion des produits agricoles restant, dont un huitième de 100,000 tonnes, d'après évaluation, doit passer sur le chemin de fer..	12,500
Commerce de bois et pêcheries, à peu près.....................	2,000
Fret transporté en échange des produits expédiés..............	10,000
Total..	50,000

Comme une grande partie du fret serait expédié de Charlottetown et de Georgetown, on peut évaluer avec assez d'exactitude la moyenne de la distance du transport à 30 milles, et la moyenne du prix de transport à trois cts. par tonne par mille, tout en faisant une réduction pour le percentage considérable du fret de quatrième classe ; cette évaluation produirait les recettes suivantes :—

50,000 tonnes de fret à 90 cts.. $40,000

Les recettes totales du trafic, d'après cette évaluation, seraient comme suit :—

	$ cts.
200,000 voyageurs à 50 cts..	100,000 00
50,000 tonnes de fret à 90 cts..	45.000 00
Malles et divers, environ..	5,000 00
Total..	$150,000 00

Les recettes augmenteraient probablement avec le temps, mais comme on ne saurait compter sur un trafic de complet parcours, cette augmentation des recettes dépendrait du développement des ressources naturelles du pays, qui est surtout agricole, et par conséquent serait lente, mais sûre et progressive.

On peut porter, d'après une évaluation approximative, les frais d'exploitation de $750 à $800 par mille, ou de $150,000 à 160,000 par année. Un des grands obstacles qui retardent l'Ile du Prince-Edouard dans la voie du progrès consiste dans la stagnation du commerce causée par son isolement presque complet pendant l'hiver. La navigation se ferme généralement vers le milieu de décembre pour ne s'ouvrir que vers la fin d'avril. Pendant cette période de temps on n'a pas d'autres voies de communication pour arriver dans l'île ou en sortir qu'en traversant la glace. Le service des malles se fait assez régulièrement,

mais les voyageurs ne peuvent ainsi traverser qu'avec beaucoup de difficulté et en s'exposant même à des souffrances et au danger. On ne peut pas traverser le fret. La traverse se fait cet hiver depuis le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, jusqu'au cap Tormentine, Nouveau-Brunswick. La distance à traverser en cet endroit est de 8½ milles en ligne droite, mais en général il faut parcourir une plus grande distance vu les amas de glace qui sont constamment en dérive et les détours qu'il faut faire pour choisir la meilleure route à suivre. On met de trois à huit heures à faire cette traverse, suivant que la température et la glace sont dans des conditions plus ou moins favorables. De Charlottetown, sans parler de la traverse des détroits, il faut parcourir en diligence la distance de 30 milles sur l'île et 40 milles entre le cap Tormentine et la station du chemin de fer Intercolonial à Amherst, Nouvelle-Ecosse. La traverse se fait à pied, pendant que les voyageurs traînent un grand canot, monté sur des patins, qui contient le bagage, et dont ils se servent pour traverser les endroits de la mer qui sont libres de glace. Tous les hommes parmi les passagers doivent aider à traîner les canots. Il est rare que des femmes traversent, hormis que le temps soit bien favorable ou que ce soit dans des cas d'absolue nécessité. Les hommes qui font le service de la traverse sont habiles et expérimentés; on ne peut s'attendre à ce qu'on introduise des améliorations importantes dans la manière de faire la traverse à cet endroit. Si l'on veut faire aucun essai dans le but de prolonger l'époque de la navigation au moyen de bateaux à vapeur, il faudra chercher une autre route. Comme point de départ, Souris dans l'Ile du Prince-Edouard et le Cap George, dans la Nouvelle-Ecosse, semblent offrir les meilleurs chances de succès. Souris est la gare de tête du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard à l'est et son havre est libre de glace à une saison aussi avancée et quelquefois à une saison plus avancée que ne l'est celui de Georgetown; et l'anse de Ballantyne au cap George, étant abritée contre les amas de glace en dérive qui descendent des détroits, est ouverte, dit-on, jusqu'à la fin de janvier. Les amas de glace qui se pressent fortement ensemble dans le passage étroit entre l'île de Pictou et la rive sud de l'Ile du Prince-Edouard, se dispersent, à ce qu'on rapporte, dans la baie de plus grande étendue qui se trouve plus loin, de sorte qu'un bateau à vapeur pourrait presque toujours se frayer un passage parmi ces glaces. Les renseignements que l'on possède aujourd'hui à ce sujet sont très-incomplets; ce n'est qu'au moyen de tentatives dans ce sens que l'on peut savoir à quoi s'en tenir à cet égard. La distance du cap George de la station du chemin de fer à New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse, est de 43 milles par le côté nord-ouest, et de 17 milles d'Antigonish, ou de 52 milles de New-Glasgow par la voie d'Antigonish.

Pour la plus ample information du ministère, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluses copies du recensement de 1871, ainsi que des actes 24 Vict., chap. 4, et 26 Vict., chap. 13, autorisant la construction du chemin principal avec les lignes de prolongement, et aussi le rapport du Dr. Dawson sur la configuration géologique et les ressources minérales de l'Ile du Prince-Edouard.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN EDWARD BOYD,

Ingénieur-contrôleur.

A T. Braun, écr.

Sécrétaire, ministère des Travaux Publics.

ANNEXE No 27.

RAPPORT DE M. JOHN PAGE, INGÉNIEUR-EN-CHEF, RECOMMANDANT QU'IL SOIT PAYÉ LA SOMME DE $2,000 A MADAME TAGGART, VEUVE DE FEU M. NATHANIEL TAGGART, QUI A INVENTÉ "LES PORTES D'ÉCLUSES EN BOIS SOLIDE" MAINTENANT EN USAGE SUR LES CANAUX DU ST. LAURENT.

Ottawa, 10 juillet 1874.

Monsieur,—J'ai dûment reçu votre lettre No. 25,251, accompagnée d'une requête et d'autres documents présentés par Madame Nathaniel Taggart, relativement à l'invention qu'elle prétend avoir été faite par feu son époux, des portes d'écluses en bois solide, telles que celles qui sont maintenant en usage sur les canaux du St. Laurent.

Je dois dire que la lecture de ces documents a rappelé à mon souvenir d'une manière frappante et lucide une foule de choses qui ont trait à l'invention dont il s'agit.

La plus importante, au point de vue de la question qui nous occupe, c'est le fait que lorsqu'on aggrandissait pour la première fois le canal Welland, M. N. Taggart, qui surveillait pour le compte de l'entrepreneur les travaux concernant les portes des écluses attira ma attention et celle de M. Samuel Power, l'ingénieur du canal, dans l'hiver de 1843 et de 1844, sur le mode de construire les portes des écluses de madriers solides, superposés horizontalement, et liés les uns aux autres sur toute la hauteur des portes.

Au meilleur de ma connaissance, M. Taggart nous montra alors un modèle de l'espèce de portes qu'il proposait de construire. Le dessin nous plut à tous deux, mais le contrat pour les portes à panneau étant passé et les constructions s'y rattachant étant bien avancées, on ne crut pas devoir recommander alors la construction des "portes Taggart," et de fait on n'en a pas construit ni employé sur le canal Welland jusqu'à présent.

Dans l'automne de 1849, je crois, la première paire de portes solides fut construite avec l'autorisation du département pour l'une des écluses des canaux de Williamsburgh, et l'on eut tant à s'en louer que depuis cette époque on emploie des portes de la même espèce sur tous les canaux du St. Laurent.

Le premier dessin ou projet pour des "portes en bois solide," que j'ai jamais vu est celui (comme je l'ai dit plus haut) qui me fut montré en 1844 par M. Taggart.

Outre les lettres qui accompagnent le mémoire ou pétition, le département en possède d'autres sur le même sujet, et dont copies sont ci-annexées, savoir :

1o. Lettre en date du 12 janvier 1843, de N. Taggart au ministère des Travaux Publics, demandant que son dessin soit examiné.

2o. Réponse du secrétaire à la lettre précédente, en date du 19 janvier 1843.

3o. Lettre en date du 28 novembre 1843, de J. B. Mills, ingénieur, recommandant un essai des "portes Taggart."

4o. Lettre du 10 novembre 1843, de M. Taggart, accompagnée d'un devis des portes proposées. Ces lettres démontrent que M. N. Taggart a indiqué et conseillé l'emploi de ce qu'on appelle les "portes d'écluses en bois solide," *six* ans avant que le département les ait employées.

5o. Lettre en date du 4 février 1853, (environ trois ans après qu'on eut adopté ce genre de portes), adressée au commissaire des Travaux Publics par N. Taggart, demandant qu'on lui tienne compte de son invention et référant de la chose à des employés du département.

6o. Lettre en date du 4 février 1853, de M. N. Taggart au commissaire-adjoint l'hon. H. H. Killalay, appelant son attention sur la lettre de M. J. B. Mills relative à ces portes perfectionnées.

7o. Réponse de l'hon. H. H. Killaly à M. Taggart.

D'après ces documents et ce que je sais de l'affaire, je suis bien convaincu que M. Nathaniel Taggart a eu la première idée des "portes en bois solide" comme celles qu'on emploie aujourd'hui sur les canaux du St. Laurent.

Je puis ajouter qu'elles sont bien préférables aux anciennes portes et que, comme le disent les auteurs du mémoire, M. Taggart n'a jamais rien reçu pour son invention.

M. Taggart est mort, je crois, au mois de novembre 1868, laissant sa veuve presque sans ressources, et comme le public a retiré de grands avantages de son invention, laquelle a été adoptée et est toujours utilisée par le gouvernement. Bien que je ne puisse pas ici en préciser la valeur il ne me semble que juste que Madame Veuve Taggart reçoive une compensation pour les services de son mari. Après avoir examiné la question, je crois qu'on pourrait convenablement lui offrir *deux mille piastres* une fois payées.

Si cette recommandation était approuvée par l'honorable ministre, on pourrait envoyer l'argent à l'ambassadeur Anglais à Washington, qui le remettrait au gouvernement des Etats-Unis avec prière de le faire parvenir à Madame Taggart. Cette dame est Américaine et réside à Waddington, comté du St. Laurent, Etat de New-York.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) JOHN PAGE,
Ingénieur-en-chef des Travaux Publics..

A F. BRAUN, écr.,
Secrétaire, ministère des Travaux Publics.

CORRESPONDANCE INCLUSE.

WILLIAMSBURG, 12 janvier, 1843.

CHER MONSIEUR,—Je n'ai pas l'honneur d'être suffisamment lié avec vous pour me croire autorisé à importuner par une lettre une personne comme vous, dont le temps, j'en suis sûr, doit être bien rempli; mais les quelques rapports que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, lors de votre tournée d'inspection sur les canaux du St. Laurent l'automne dernier, me portent à croire que vous voudrez bien examiner toute amélioration mécanique que peuvent proposer des hommes pratiques, et que si tel examen vous portait à prononcer un jugement favorable, vous seriez disposé à encourager l'adoption de telles améliorations.

J'ai le ferme espoir (que quelques personnes peut-être peuvent traiter de vain espoir), que je puis introduire d'importantes améliorations dans la construction des portes d'écluses, dans la construction principalement de celles qui sont requises dans les grandes écluses, les bassins de radoub, etc.

L'amélioration que je propose réduira considérablement le prix de revient des portes d'écluses tout en les faisant durer plus longtemps, et n'a pas encore été introduite, que je sache.

La raison, pour laquelle je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est que je désire m'assurer si aucune compensation serait accordée à la personne qui ferait l'amélioration que je viens d'indiquer, dans le cas où le ministère des Travaux Publics, après un exemen convenable, jugerait à propos de les adopter.

Je n'ignore pas que les hommes sont portés à juger leurs actions d'une manière trop favorable, mais après un scrupuleux examen, je ne puis voir aucun inconvénient à adopter les améliorations que j'ai en vue, et je suis convaincu qu'elles présentent des avantages supérieurs à tout ce que j'ai vu dans ce genre, et je crois que tout ingénieur, dont l'esprit ne sera pas imbu de préjugés, arrivera à la même conclusion, après avoir examiné mon dessin soigneusement.

Je serais très-heureux de montrer au ministère des Travaux Publics les améliorations que j'ai en vue, parce que je suis parfaitement convaincu qu'elles seraient l'objet d'un examen juste et impartial, mais je désirerais d'abord savoir si je pourrais obtenir une certaine compensation (autrement qu'en prenant un brevet d'invention), dans le cas où mon modèle serait approuvé et adopté.

Comme j'ai quelques velléités de demander un brevet d'invention, je n'aimerais pas à

faire connaître mon dessin autrement que sous le sceau du secret, mais je désire ardemment qu'il soit examiné par le ministère des Travaux Publics, et je vous le montrerais volontiers ou à toute autre personne compétente et de confiance, si vous étiez d'opinion qu'il mérite d'être examiné.

Si vous jugez à propos de répondre à cette lettre, vous pouvez le faire directement par l'entremise du porteur, M. Sturtevant, ou en tout autre temps par la poste au moyen d'une lettre adressée au bureau à Williamsburg Ouest.

Il est probable que vous me reconnaîtrez en moi la personne chargée de poser les portes des écluses par M. Wilkinson.

Je suis, cher monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) NATHANIEL TAGGART.

A L'HON. H. H. KILLALY.

Copie du No. 1748.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
19 janvier 1843.

MONSIEUR,—Votre lettre du 12 courant a été prise en considération par le ministère des Travaux Publics et je suis chargé de vous informer que le département, bien qu'il désire tirer parti de toute amélioration du genre de celle dont vous parlez, il ne saurait néanmoins, vous promettre d'autre compensation que celle-ci: si le département après avoir fait examiner par une personne de confiance le modèle de votre amélioration, demeure convaincu de son utilité, il sera disposé à proposer à l'inventeur une compensation dont le montant devra se régler, bien entendu, sur la valeur de l'amélioration elle même d'après l'opinion qu'il s'en formera. Cette manière d'agir du département à votre égard ne saurait vous empêcher de prendre en même temps un brevet d'invention.

Je suis, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOMAS A. BEGLY.

A M. NATHANIEL TAGGART,
Williamsburgh Ouest.

Copie No. 2298.

KINGSTON, 28 novembre 1843.

MONSIEUR,—J'ai sous considération le modèle des portes d'écluse de M. Taggart, et je me contenterai de faire remarquer que je ne saurais recommander à présent d'adopter partout cette amélioration, mais d'en faire l'essai dans une écluse que l'on choisirait pour cet objet.

Je demeure, Monsieur,
Votre dévoué,
(Signé,) J. B. MILLS.

A l'hon. H. H. KILLALY,
etc., etc., etc.

Copie du No. 3283.

BEAUHARNOIS, 15 novembre 1843.

CHER MONSIEUR,—Comme je suis d'opinion que l'on peut introduire des améliorations importantes dans la manière de construire des portes d'écluses, je demande la permission d'attirer l'attention du département des Travaux Publics sur le modèle qui se trouve décrit dans la spécification suivante.

J'ai remis à M. Mills un modèle qui présente également un nouveau mode d'ouvrir et de fermer les portes d'écluses et qu'il vous donnera mode qui, je pense, n'a pas encore été mis en usage.

Je désirerais que ces améliorations (si de fait ce sont des améliorations) fussent soumises à l'examen sérieux d'hommes habiles et spéciaux ; si elles sont aussi avantageuses qu'elles le paraissent à un grand nombre de personnes à qui on les a montrées, elles méritent d'être introduites sur les canaux de cette province.

Après avoir considéré bien attentivement ces améliorations et en avoir causé avec des hommes spéciaux, il m'a été impossible d'y découvrir aucun défaut essentiel de quelque importance dans le mode proposé de construction, mais je crois qu'au point de vue de la théorie et de la pratique, elles présentent de nombreux avantages, et comme les ingénieurs du chemin ont toutes les qualités requises pour juger de leur mérite, c'est avec une grande confiance que je les soumets à leur considération.

SPÉCIFICATION.

Les caractères distinctifs de mes améliorations sont comme suit, savoir :—Je construis toute la porte de pièces minces et parallèles de bois d'aucune épaisseur voulue, et avec autant de planches ou de madriers superposés les uns sur les autres de manière que leurs rebords se présentent à la pression de l'eau. Je lie ensemble les planches, madriers ou pièces de bois au moyens de boulons, de fiches, de clous, de gournables ou de chevilles, je fais les joints à l'épreuve de l'eau en les ajustant d'une manière parfaite ou en y interposant quelque substance oléagineuse ou bitumineuse, ou je recouvre la surface extérieure de planches embouvetées, de cuivre en feuilles ou de tout autre revêtement voulu.

Quand un nombre suffisant de planches, de madriers ou de pièces de bois ainsi superposés seront liés ensemble de manière à donner la force qui est nécessaire au bas, je me propose de construire une ou deux chambres, de manière à donner à la porte le degré de mobilité voulue.

Quand aux tourillons nécessaires pour faire mouvoir la porte, je me propose de les assujétir à la surface supérieure et inférieure de la porte au moyen de boulons passant d'une extrémité à l'autre ou autres ferrures.

Ci-suivent certains des avantages que présentent les portes que je viens de décrire :—Comme les pièces de bois qui entrent dans la construction de ces portes sont minces, on peut facilement mettre de côté celles qui ont quelque défaut et augmenter ainsi la durée des portes, et on peut encore ajouter aux qualités intrinsèques de ces pièces de bois par un procédé artificiel qui consiste à les saturer de substances propres à conserver le bois, procédé rendu facile par les dimensions de ces pièces elles-mêmes.

Ces portes n'ayant pas de poteaux montants, ne requièrent pas de ferrures telles que pentures et gonds ; et comme ces portes, faites de pièces de bois superposées les unes sur les autres horizontalement, présentent en se fermant les bouts de ces pièces, elles sont moins exposées à s'user par l'attrition, et au moyen des chambres intérieures ont peut obtenir aucun degré de mobilité quelconque, et par là on ôte entièrement la pression sur le tourillon et la roulette ou on la diminue à volonté.

S'il n'existe pas de difficulté réelle (et jusqu'à présent il n'en a pas été signalé) qui rende possible la construction de ces portes, les avantages du modèle proposé sont trop visibles pour qu'il soit nécessaire de les recommander.

Le mode d'ouvrir et de fermer les portes au moyen d'une roue d'engrenage attachée à la roulette, tel qu'indique par le modèle en la possession de M. Mills est une application aussi simple que possible de la force mécanique, et je ne vois pas que ce mode présente réellement des désavantages qu'on ne rencontrera pas dans un autre.

Je demeure, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) NATHANIEL TAGGART.

A l'hon. H. H. KILLALY.

[Copie du No. 19,015.]

OGDENSBURGH, 4 février 1873.

Le soussigné désire respectueusement attirer votre attention sur un sujet qu'il considère d'une haute importance pour l'avancement des améliorations publiques, sujet qui l'intéresse

personnellement, et pour abuser le moins possible de votre patience, il vous soumettra brièvement les quelques considérations suivantes.

Dans l'hiver de 1843, le soussigné présenta au département des Travaux Publics, par l'entremise de J. B. Mills, écr., l'ingénieur résidant au canal Beauharnois, un modèle et une description ou spécification d'un mode perfectionné pour construire les portes d'écluses, mode dont il avait une très-haute opinion, et qui fut favorablement accueilli par presque tous les ingénieurs et les hommes spéciaux qui l'examinèrent.

Le soussigné, à cette époque, croyait qu'il suffirait de faire connaître cette amélioration, à laquelle il attachait une grande valeur, aux personnes intéressées à la faire accueillir favorablement, mais déçu dans son attente, il ne réussit pas à la faire apprécier comme elle le méritait à son point de vue. Depuis ce temps-là, le soussigné, dans toutes les occasions favorables qui se sont présentées, a fait valoir auprès des personnes intéressées dans les constructions de ce genre, les titres incontestables qu'avait son amélioration sur celles de cette espèce communément en usage, et il est tellement convaincu des qualités supérieures de son amélioration qu'il n'hésite pas à déclarer que nul autre mode de construction des portes-éclusières en bois ne peut être comparé au sien, soit sous le rapport de l'économie, ou des avantages qu'il présente.

Les commissaires des travaux publics font maintenant construire des portes sur le modèle en question, et le soussigné demande qu'on lui rende simplement la justice de reconnaître d'une manière officielle les droits qu'il a dans la découverte de cette amélioration.

A l'appui de ses prétentions il en réfère humblement à Samuel Keefer, écr., John Page, écr., Muller Shanley, écr., ou J. B. Mills, écr., et il pourrait mentionner les noms d'autres personnes qui pourraient justifier de ses droits de premier inventeur.

Avec les sentiments d'une considération distinguée, le soussigné désire se souscrire votre très-humble serviteur.

(Signé,) NATHANIEL TAGGART.

A l'honorable
Commissaire des Travaux Publics,
Canada.

[Copie du No. 18,991.]

OGDENSBURGH, 4 février 1853.

CHER MONSIEUR,—Je ne désire pas abuser du temps d'un employé public, dont les travaux, je le sais, occupent tous les instants; j'espère néanmoins que le zèle que j'ai déployé déjà pendant la construction de certains ouvrages publics placés sous votre surveillance, pourra me donner certain droit à votre considération au point de me faire pardonner cette présomption qui me pousse à solliciter une faveur personnelle de votre part.

Vous vous rappellerez peut-être, ou vous avez peut-être oublié (*sic*), qu'en 1843 j'attirai votre attention, par l'entremise de M. Mills, sur ce que je considérais comme une amélioration importante dans la manière de construire les portes d'écluses; je remis entre les mains de M. Mills une spécification avec un modèle contenant une description des principales améliorations. Je croyais alors (et je n'ai jamais changé d'opinion), qu'on opérerait une économie considérable dans les dépenses, si l'on construisait les portes d'écluses d'après mon modèle, mais je ne pus réussir à faire penser tout le monde comme moi. Il existait alors certaines difficultés qui m'empêchaient d'obtenir un brevet d'invention en Canada; autrement j'en aurais fait la demande. J'ai fait des démarches pour en obtenir un aux Etats-Unis.

Je suppose que vous n'ignorez pas que les commissaires des travaux publics font maintenant construire des portes d'écluse d'après mon modèle. Je ne pense pas qu'il soit déraisonnable de ma part de faire reconnaître mon titre de premier inventeur de cette amélioration.

C'est chose facile que de faire reconnaître mes titres de premier inventeur, et c'est un fait connu d'un grand nombre d'hommes spéciaux que les avantages de cette amélioration dépassent de beaucoup l'opinion qu'on s'en est formée jusqu'à présent; quand une fois cette invention, simple dans son principe, aura subi les épreuves d'un essai consciencieux, elle surpassera assurément tout autre mode jusqu'ici en usage de construire les portes d'écluse, soit que vous la considériez sous le rapport de l'économie ou des avantages qu'elle présente.

Je ne sache pas que je puisse retirer aucun avantage pécuniaire en faisant reconnaître mon titre d'inventeur, mais d'un autre côté je ne pense que mes démarches dans ce sens soient entachées d'une ambition bien injustifiable. Me sera-t-il permis de vous prier de vouloir bien m'aider à faire reconnaître d'une manière officielle les droits que j'ai dans cette amélioration comme premier inventeur? J'ai écrit à ce sujet au commissaire en chef.

Je demeure sincèrement,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) NATHANIEL TAGGART.

A l'hon. H. H. KILLALY.

(Copie du No. 12,824.)

8 février 1854.

MONSIEUR,—Je dois accuser réception de votre lettre du 4 courant, dans laquelle vous m'informez que vous avez attiré mon attention "par l'entremise de M. Mills," sur certaine amélioration dans les portes d'écluse; dans laquelle aussi vous me dites que le département fait maintenant construire des portes d'après les principes de cette amélioration, et vous demandez un certificat établissant que cette amélioration est votre propre invention. En réponse je dois dire que je ne me rappelle en aucune façon que M. Mills m'ait jamais parlé de cette affaire.

Je suppose que le mode perfectionné de construction auquel vous faite allusion, est le "mode de construire les portes en bois solide," mode d'après lequel nous avons construit plusieurs paires de portes. Les modèles et spécifications ont été préparés par M. Keefer, et je ne puis concevoir que ce monsienr aurait pu hésiter un seul instant à reconnaître votre titre de premier inventeur de cette amélioration, s'il avait appris de M. Mills ou de toute autre source que vous y aviez des droits. M. Keefer est maintenant à Montréal, et je vous recommanderais d'entrer en correspondance avec lui.

(Signed) H. H. KILLALY.

A M. N. TAGGART,
Ogdensburgh.

Extrait d'un rapport d'un comité de l'honorable conseil privé, approuvé pour Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil le 14 août, 1874.

Le ministre approuve le rapport de M. Page et recommande que la somme de $2,000 prises sur les fonds des dépenses imprévues, soit payée, en conséquence, à la veuve de Nathaniel Taggart, et que cette somme soit transmise à l'ambassadeur anglais à Washington, pour être par lui remise au gouvernement des Etats-Unis, qui la fera parvenir à Madame Jane Taggart, qui est une dame américaine résidant à Waddington, comté du St. Laurent, dans l'état de New-York.

(Signé) W. A. HIMSWORTH,
G. C. P.

ANNEXE No. 28.

TABLEAU indiquant la date de la clôture dans l'automne de 1873 et de l'ouverture au printemps de 1874, des canaux et havres des provinces de Québec et d'Ontario et du Lac Supérieur.

Canaux ou Havres.	Clôture.			Ouverture.	
Canal Lachine	29	novembre	1873.	29 avril	1874.
Canal Beauharnois	24	do	do	3 mai	do
do Cornwall	4	décembre	do	29 avril	do
do Williamsburg	2	do	do	1 mai	do
do Welland	15	do	do	9 avril	do
do Baie de Burlington	11	do	do	1er do	do
Ecluse Ste. Anne	20	novembre	do	4 mai	do
Canal Carillon	18	do	do	6 do	do
do Grenville	18	do	do	6 do	do
do de la Chute à Blondeau	18	do	do	6 do	do
Rideau { Moulins de Kingston	21	do	do	29 avril	do
Rideau { do Ottawa	19	do	do	5 mai	do
Ecluse St. Ours	16	do	do	16 avril	do
Canal Chambly	20	do	do	25 do	do
do Erié (New York)	24	do	do	5 mai	do
do St. Pierre (Cap Breton)	10	décembre	do	5 do	do
Quebec, fleuve St. Laurent	22	novembre	do	9 do	do
Montréal do do	26	do	do	25 avril	do
Toronto, lac Ontario	10	décembre	do	7 mars	do
Kingston, do	15	janvier	1874.	28 do	do
Belleville, baie de Quinté	20	novembre	1873.	4 avril	do
Port Stanley, lac Erié	30	do	do	27 mars	do
Rondeau do	20	do	do	1er avril	do
Kingsville do	28	décembre	do	23 mars	do
Windsor, Rivière Ste. Claire	17	do	do	19 do	do
Sarnia, lac Huron	23	janvier	1874.	4 do	do
Goderich do	30	novembre	1873.	15 avril	do
Kincardine do	3	décembre	do	20 do	do
Owen Sound, Baie Georgienne	1	do	do	15 do	do
Collingwood do	25	novembre	do	9 mai	do
Débarcadère du Prince Arthur, lac Supérieur	15	décembre	do	11 do	do

